

JAN 23 1968

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottavien.



DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.

TOME TREIZIÈME.





10-2000-3  
MAT

# DICTIONNAIRE

DE LA

# NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie  
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes  
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés  
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création  
héritages, alliances, donations, substitutions  
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE  
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE  
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES,  
LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs  
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms  
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL  
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises  
dans cette édition.

TOME TREIZIÈME.

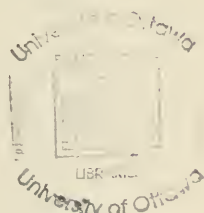


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

M DCCC LXVIII



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

No. 1000

CS

587

.L7

1863

v. 13





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



**MALESTROIT (DE)**, en Bretagne. C'est faute de plus ample instruction que nous avons rassemblé sous la même lettre, en 1765, dans notre *Calendrier des Princes de la Noblesse*, deux Maisons qui n'ont entr'elles nul rapport ni consanguinité.

Le seul chef de nom & d'armes de la seconde branche aînée, aujourd'hui existante de l'ancienne & très-illustre Maison de MALESTROIT, qualifié par ses titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne & de Cornouailles*, est LOUIS-JOSEPH-ARMAND-CORENTIN, Comte de GUER-MALESTROIT, Marquis de Pontcallec, Officier supérieur de Cavalerie, ci-devant Chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maison nombre de Grands

Capitaines, de Grands Maréchaux, Grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Plusieurs ont gagné des batailles mémorables sur les François alors, les Espagnols & les Allemands,

Un JUHAEL, Sire de MALESTROIT, assista, en l'an 1119, aux obsèques du Duc Alain Fergent, en la ville de Redon, en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit séance avant les Seigneurs Princes de Léon & de Dinan ;

GEOFFROY & JEHAN, Sires de MALESTROIT, furent tués, en qualité de Lieutenans Généraux de ses Armées, à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au service du Roi CHARLES VII ;

Un autre GEOFFROY, Sire de MALESTROIT, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, en 1424 ;

JEHAN & PHILIPPE, Sires de MALESTROIT, principaux Capitaines, gagnèrent la célèbre

bataille de Formigny en 1450, commandant de concert tous deux la même année ;

Un autre JEHAN, Sire de MALESTROIT, Grand Maréchal & Connétable de Bretagne & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les ancêtres de la branche du Marquis de *Pontcallec* d'aujourd'hui, ont toujours porté le nom de Comte de *Guer*, Ville & Comté à six lieues de la ville de Malestroit, sur la rivière l'Oust, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en plusieurs Maisons, successivement dans celles du *Bordage*, d'*Acigné*, de *Montbourcher*, &c., et a passé, par acquêt, depuis environ un siècle, dans celle de *Marnières*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni consanguinité avec celle dont nous venons de parler. (Pièces justificatives relevées & légalisées des Archives des villes de Rennes & de Redon, en Bretagne ; Archives particulières de la Maison de MALESTROIT-PONTCALLEC, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverses branches de cette Maison, lors de l'érection du Marquisat de *Pontcallec*, en Bretagne, par Louis XIV, en 1657, relevées & collationnées des Registres du Parlement de Paris de la même année ; voy. aussi toutes les *Hist. de Bretagne*, entr'autres celle de D. Morice, en 5 vol. in-fol.)

Les titres du Marquis de *Pontcallec* ou *Pontqualleck*, justifient, du côté de ses mères jusqu'ici, qu'il est issu, par alliances, des Maisons de *Plœuc du Timeur*, de *Morillon*, de *Rosnadec*, du *Juch*, du *Chastel*, de *Quélen*, du *Garo*, de *Rieux*, *Kerméno*, du *Guefclin*, de *Rohan-Rohan* & *Rohan-Guéméné*, de *Penhoët*, de *Montbourcher*, d'*Acigné*, de *Papin*, de *Longuerue*, de *Beaumontnoir*, de *Lannion*, & en dernier lieu de la *Vayer de Coëténéz*, en Bretagne. (*Notice envoyée.*)

La branche aînée de cette Maison s'est fondue dans celle de *Châteaugiron*.

Les armes : de gueules, à 9 besans d'or, 3, 3 & 3.

MALET ou MALLET, en Normandie : Maison illustre qui, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, possédoit, comme on l'a déjà dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle ven-

dit en 1220 à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné plusieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. GUILLAUME MALET, Seigneur de Montagu, qui descend, selon plusieurs Généalogistes, de l'un des Chefs ou Capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France sur la fin de la Race Carlovingienne. Il vivoit en 1066, suivant Orderic Vital, & eut pour fils,

II. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adèle de Glocester*. (La Roque, dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. I, p. 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & père de

III. ROBERT MALET, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Graville, suivant un Registre des fiefs de Normandie, qui tenoit sa Terre du Comte de *Glocester*, pour le service d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte d'*Alençon*, pour le service de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte d'*Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthélémy*, Seigneur de *Roye*. Il se distingua à la journée de *Bouvines* l'an 1214. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte d'*Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, sa premier femme, laquelle devenue veuve, se remarria à *Emery*, Vicomte de *Châtellerault*. Elle eut de son premier lit :

1. ROBERT, qui suit ;
2. & 3. JEANNE & ISABELLE : la première, femme de *Guillaume de Meulent*, Seigneur de *Gournay* ; & la seconde, en 1215, d'*Henri de Neubourg*, I<sup>er</sup> du nom, Baron de *Livarot*, fils de *Robert*, Baron d'*Annebecq* en partie, & d'*Ijabeau du Bec-Crépin*.

IV. ROBERT MALET, II<sup>e</sup> du nom, Sire de Graville, de *Séez* & de *Bernay*, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui possédoient des fiefs sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, se trouva à *Saint-Germain-en-Laye* trois semaines après la *Pentecôte* de l'an 1236, pour aller contre le Comte de la *Marche*, & pour le même sujet à *Chinon* en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville* & pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de *Longueau*.

V. JEAN MALET, I<sup>er</sup> du nom, Sire de *Gra-*



ville, de Séez & de Bernay, vivoit en 1265, & prétendoit à la garde des enfans mineurs de Jean de Mello, Seigneur de Messy; il est nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271 pour aller contre le Comte de Foix. On lui donne pour femme *Marie de Léon*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire de *Léon*, & de *Marguerite d'Avaugour*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ROBERT, Chevalier, mandé en 1318 pour se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & en fuite à Lifieux au mois des Brandons, pour servir contre les Flamands;
3. GUILLAUME, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame du *Bourg-Achard* & de *Plannes*, dont :
  1. GUILLAUME, Ecuyer, qui servoit en Poitou & en Saintonge sous le Sire de Mortemart en 1358;
  2. ROBERT, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis;
  3. Et JEAN, qui, de son mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.
4. Et EUSTACHE, qui vivoit des-années 1285 & 1287, fut Chevalier, Seigneur des Pretz-lès-Fournes, du chef de sa femme, fille de *Guillaume d'Ailly*, Seigneur d'Ach, dont il eut :

ENGUERRAND, tige de la branche des Seigneurs de *Malet-d'Hocron*, éteinte au VIII<sup>e</sup> degré.

VI. JEAN MALET, II<sup>e</sup> du nom, dit *Guin-guart*, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, se trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, servit en Flandre l'année suivante, fut fait Chevalier en 1313 & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, héritière de *Coupigny*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant :

1. JEAN, qui fuit;
2. ROBERT, que l'on dit auteur de la branche de *Coupigny*, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après. Voy. MALET DE COUPIGNY;
3. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, que l'on dit auteur de la branche des Seigneurs du *Gravier de la Golfe*, en Agénois. Voy. GRAVIER DE LA GOLSE;
4. TASSARD, de qui descendoit  
PIERRE, mort, le 25 Octobre 1415, à la

journée d'Azincourt, sans laisser de postérité.

5. Autre JEAN, Chef de la branche de *Malet*, Seigneurs de *Coupigny*, dans la Châtellenie de Lille, éteinte au IX<sup>e</sup> degré;
6. CATHERINE, femme de *Jean*, Sire de *Préau*, mort en 1350;
7. Et JEANNE, épouse de *Jean de Mauquenchy*, IV<sup>e</sup> du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, dont postérité. Voy. MAUQUENCHY.

VII. JEAN MALET, III<sup>e</sup> du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeste, car il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épousé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Pol, Grand Boutillier de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de son père au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de succéder à ceux de ses prédécesseurs. Il servit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers sous le Maréchal de *Blainville*, continua les années suivantes jusqu'en 1380, étant alors Chevalier Banneret. (C'est tout ce qu'on fait de lui);
2. ROBERT, qui fuit;
3. Et ISABELLE, mariée 1<sup>o</sup> à *Guillaume de Trie*; & 2<sup>o</sup> à *Louis*, Baron de *Crevilly*.

VIII. ROBERT MALET, Sire de Graville, vivoit en 1380, suivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans :

1. GUY, qui fuit;
2. Et trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

IX. GUY MALET, Sire de Graville, servit dans les guerres de Flandre, se trouva à la bataille de Rosbecque le 17 Novembre 1382, au siège de Bourbourg en 1383 & acquit, en 1410, du Sire de Bréauté, un fief dans la Paroisse de Gonnevillie. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit;
2. CATHERINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Hélin*, Seigneur de *Walsières*; & 2<sup>o</sup> à *Olivier*, Seigneur d'*Estanneville*, avec lequel elle vivoit en 1412;
3. Et ANNE, femme de *Louis*, Sire de *Loigny*, Maréchal de France.

(On trouve JEANNE DE MALET, Dame de Villemeffnil ou Vivemeffnil, qui vivoit le 21 Septembre 1424, avec *Jean Touffain*, Ecuyer, son mari.)

X. JEAN MALET, IV<sup>e</sup> du nom, Sire de Gravelle & de Marcouffis, successivement Fauconnier, Panetier & Grand Maître des Arbalétriers de France, s'attacha au Dauphin, & ses Terres de Normandie furent confiscuées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureusement la ville de Montargis, assiégée par les Anglois en 1426, servit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celle d'Yenville, de Jargeau & de Beaugency, puis accompagna le Roi à son sacre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Sérifontaine, Amiral de France; & 2<sup>o</sup> *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbazou, &c., Grand Echanfon de France, & fille de *Jean de Montagu*, Grand Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit :

1. MARIE, femme de *Gérard d'Harcourt*, Chevalier, Baron de Bonnétable, &c., dont postérité. Voy. HARCOURT.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, qui suit ;
3. CHARLES, Curé de Montfort & de Beaufou ;
4. Et LOUISE.

JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, eut encore un fils naturel, nommé

JEAN, qui s'est marié à *Guillemette*, Dame d'*Estelan*, dont il étoit séparé en 1463.

XI. JEAN MALET, V<sup>e</sup> du nom, Sire de Gravelle, de Marcouffis, &c., Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de son père, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcouffis & du Bois-Malesherbes, qu'il eut de la succession de sa mère. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Montauban*, & de *Bonne de Visconti*, dite de *Milan*, sa seconde femme ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Montberon*, fille de *François*, Sire & Baron de *Montberon* & de *Maulevrier*, &c., & de *Louise de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec ses frères en 1468. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Sire de Gravelle, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour sa Terre de Châtres, & mourut peu après sans enfans ;
2. LOUIS, qui suit.

Et du second lit il eut :

3. LOUISE, morte le 2 Mars 1499, enterrée

dans l'Abbaye de Bon-Port auprès de son mari, *Guillaume Gougeul de Rouville*, Seigneur des Moulineaux ;

4. MARIE, alliée, 1<sup>o</sup> à *Louis*, Seigneur de *Clermont* & de *Gallerand*, dont elle eut postérité. Voy. CLERMONT, en Anjou; & 2<sup>o</sup> avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur du Bury & de *Chef-Boutonne* ;
5. RENÉE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Bacqueville* ;
6. Et JEANNE, première femme de *François d'Alègre*, Comte de *Joigny*, Baron de *Vitteaux*, &c., Chambellan du Roi & Grand Maître & Réformateur Général des Eaux & Forêts de France, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ALÈGRE.

XII. LOUIS MALET, Sire de Gravelle, de Marcouffis, de Sées, de Bernay, de Montagu, de Milly, en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gentilshommes de sa Maison, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il se trouva à la journée de *Saint-Aubin-du-Cormier* en 1488, suivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de *Naples* & de *Sicile*, fut remboursé au retour, par ce Prince, d'une somme de 23,175 livres qu'il avoit avancée de ses deniers pour cette expédition, se démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboise*, Seigneur de *Chaumont*, son gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511 ; prêta au Roi LOUIS XII 90,000 livres, somme pour laquelle ce prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de *Melun*, de *Corbeil* & de *Dourdan* ; mais par son testament du 22 Mai suivant, il ordonna que ces Domaines fussent rendus au Roi en considération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de ses prédécesseurs, le suppliant de décharger de pareille somme les Bailliages de son Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revint au soulagement du peuple. Il mourut au Château de *Marcouffis* le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'église des *Cordeliers* de *Malesherbes* qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balsac*, son épouse (morte le 23 Mars 1503 & enterrée dans l'église des *Célestins* de *Marcouffis*), fille de *Roffec de Bal*

fac, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Glifenove, &c., & de *Jeanne d'Albon*,

1. & 2. LOUIS & JOACHIM, morts jeunes;
3. LOUISE, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Imbault, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Brezé*;
4. JEANNE, émancipée par son père le 28 Juin 1485, mariée, 1<sup>o</sup> à *Charles d'Amboise*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand Maître de France; & 2<sup>o</sup> à *René d'Illiers*, auquel elle donna, par son contrat de mariage, les Terres de Marcouffis, de Saint-Clair, de Gometz-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcouffis le 18 Septembre 1540, ayant fait pour son légataire universel, *Guillaume de Balsac*, Seigneur d'Entragues, son neveu, & fut inhumée auprès de sa mère dans l'Eglise des Céléstins de Marcouffis;
5. Et ANNE, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balsac*, Baron d'Entragues, &c., Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau & Lieutenant de Roi de la Province d'Auvergne; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525, & eut plusieurs enfans. Voy. BALSAC. Cette Dame, par ordre de la Reine CLAUDE, première femme de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, mit, de vieux langage & prose, en nouveau style & rime, le Roman des *Amours d'Archytas & de Palémon*, tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de la *Théséide*, poème Italien de Boccace. Cet ouvrage d'ANNE MALET DE GRAVILLE est à la Bibliothèque du Roi.)

Les armes: de gueules, à 3 fermeaux ou boucles d'or.

#### BRANCHES

du nom & des armes de MALET, dont on n'a point trouvé la jonction avec la précédente :

Seigneurs de CRAMESNIL & de DRUBEC.

I. GUILLAUME MALET, dit DE CRAMESNIL, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, servit le Roi CHARLES VI dans ses guerres, suivant une quittance qu'il donna le 31 Juillet 1392, sur le fseau de laquelle paroissent trois fermeaux. Il prend la qualité de *Seigneur de Cramefnil*, dans une autre quittance du 30 Septembre 1405 & exerçoit l'office de Maître des Arbalétriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot*, son épouse :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Cramefnil*, rapportée ci-après.

On trouve une MARGUERITE MALET, mariée en 1425, à *Jean*, Seigneur de *Rouvray* & de *Cretot*.

II. GUILLAUME MALET, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville, en Caux, d'Auchtal & de Vassy, rendit aveu de ses fiefs en 1419 & passa des actes avec son frère en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans :

1. NICOLAS, présent à un acte de 1498;
2. JEAN, qui fuit.

III. JEAN DE CRAMESNIL, dit MALET, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produisit sa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commissaires en Normandie l'an 1523; il avoit rendu aveu au Seigneur d'Yvetot, le 30 Juillet 1515. De son mariage, contracté le 11 Novembre 1498 (auquel JEAN son père assista), avec *Jeanne du Mont*, fille de *Jean*, Seigneur des Hunières, & de *Louise de Cantiers*, il eut :

1. PIERRE, qui fuit;
2. LOUISE, femme, par contrat du 21 Décembre 1540, de *François de Bouquetot*, Seigneur de *Rabut*, dont postérité. Voy. BOUQUETOT;
3. Et JEANNE, femme de *Guillaume Touffain*, Seigneur de *Millouet*.

IV. PIERRE DE CRAMESNIL, dit MALET, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valfemé, d'Argenne, &c., produisit sa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commissaires du Roi en l'Élection de Lisieux, depuis GUILLAUME DE CRAMESNIL & *Jeanne d'Yvetot*, son épouse, vivant en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539, & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épousa, le 18 Décembre 1541, *Madeleine Patry*, fille & héritière en partie de *Geoffroy*, Seigneur de *Culey-le-Patry*, & de *Jacqueline de Saint-Germain*, dont :

1. VALERAN, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laissant que trois filles de son mariage avec *Charlotte de Hautemer*, fille de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Fervacques*, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, sa première femme;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. OLIVIER, Seigneur de *Bouquetot*, dont le petit-fils, OLIVIER, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640; il demouroit dans la



paroisse de Norville, Election de Caudebec, avec PIERRE, son frère, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670 ;

4. JACQUES, vivant en 1573 ;
5. ZACHARIE, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils, OLIVIER, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte d'Auge, le 21 Janvier 1656, & demouroit en la paroisse de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorsqu'il eut aussi acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670 ;
6. JACQUETTE, mentionnée dans le partage de l'an 1573 ;
7. Et JACQUELINE, aliàs FRANÇOISE, femme de Jacques, Seigneur de Benneville & des Granges, Conseiller au Parlement de Rouen, dont postérité. Voy. BENNEVILLE, Seigneur des Granges, &c.

V. FRANÇOIS MALET, Seigneur de Drubec, de Taillanville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à Habaen Chenu, Princesse d'Yvetot, à cause de sa Vavassorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de son frère VALERAN, & de la succession de PIERRE & JEAN MALET, ses père & ayeul. Il avoit épousé, par traité, sous seing privé, du 31 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre suivant, *Françoise de Hautemer*, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fervacques, &c., & de *Guillemette de Martinville*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de son mariage :

1. JEAN, qui fuit ;
2. OLIVIER, Seigneur de Culey, Conseiller au Parlement de Rouen, Prieur Commandataire de N.-D. de Beaumont ;
3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin & de Cricquebeuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui transigea avec ses frères le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arrière-ban comme ayant servi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont :
  1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec son frère une Sentence

du siège de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655 ;

2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Cricquebeuf, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, & produisit pour armes celles de MALET, telles qu'elles sont expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Septembre 1655, *Gabrielle Langlois*.

4. Et PIERRE, vivant en 1630.

VI. JEAN MALET, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valfemé, en la Vicomté d'Auge, de Brumare & de Culey, épousa, par contrat du 7 Juillet 1620, *Madeleine de Choiseul*, fille de *Ferry*, Comte du Pleffis, &c., & de *Madeleine Barthélemy*. Elle renouça à la succession de son mari le 18 Avril 1644, & mourut le 15 Janvier 1678. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, dit le *Comte de Drubec*, mort avant 1679, laissant :
  1. HYACINTHE, dit aussi le *Comte de Drubec* ;
  2. Et GENEVIÈVE, femme de N... de la *Clique*, Seigneur de Bournainville.
2. FERRY, qui fuit ;
3. ROBERT, mort Chevalier de Malte ;
4. Et FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de Boscancourt & de Bellefontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pierre de Melun en 1693, qui mourut en 1701. Il avoit fait don à son frère, en 1653, de la terre de Valfemé.

VII. FERRY MALET de GRAVILLÉ, Chevalier, Seigneur de Culey, dit le *Marquis de Valfemé*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc d'ORLÉANS, mourut le 1<sup>er</sup> Avril 1716. Il avoit épousé, par contrat du 27 Août 1653, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoise Petit*. Elle est morte aux Feuillantes en 1711, où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. GILBERT MALET de GRAVILLE de VALSEMÉ ;
3. Et N... MALET, Religieuse à Saint-Nicolas de Pontoise.

VIII. LOUIS MALET de GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Valfemé, dit le *Marquis de Valfemé*, commanda, par la démission de son

père, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant plusieurs années, devint Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut subitement à Toulon peu après son arrivée. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1693, *Marguerite de Sonning*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollet*, morte le 3 Janvier 1727, dans la 62<sup>e</sup> année. Elle avoit pour frère *Louis-Auguste de Sonning*, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des-Alleurs*, sœur du Comte des *Alleurs*, mort Ambassadeur à la Porte en 1755. **LOUIS MALET** a eu de son mariage:

1. **LOUIS-ROBERT**, qui suit;
2. Et **LOUISE-FRANÇOISE MALET DE GRAYVILLE**, première femme, le 16 Décembre 1720, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, Premier Président de la Chambre des Comptes de Blois & Intendant des Finances du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume. Il s'est démis de toutes ses charges, & s'est marié en secondes noces.

**IX. LOUIS-ROBERT MALET**, Comte de Gravelle, appelé d'abord *le Marquis de Valfemé*, baptisé le 22 Janvier 1698, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril 1718, Guidon des Gendarmes de Flandre le 20 Octobre 1719, reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1721, Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre 1723, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers du Berry le 27 Janvier 1730, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars 1734, Brigadier le 18 Octobre suivant, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Inspecteur Général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet 1745, Lieutenant Général le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 & Commandant en Rouffillon en 1753, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1759. Il a épousé, le 30 Mai 1730, *Madeleine-Marie-Françoise Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre 1697, veuve de *François Martel*, Comte de Clère, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provin-

ces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambassadeur en Danemark, & de *Catherine Poncet de la Rivière*, dont :

**MARIE-LOUISE-BARNABÉ MALET DE GRAYVILLE**, née & ondoyée le 20 Février 1739. Les cérémonies du baptême lui ayant été suppléés dans la Chapelle du Palais du Luxembourg, elle a eu pour parrain & marraine **LOUIS D'ORLÉANS**, premier Prince du Sang, & la Reine, seconde Douairière d'Espagne. Elle a épousé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Gustave*, Comte des Salles, Colonel du Régiment de Cavalerie de son nom depuis 1748, fils de *Claude-Gustave-Chrétien*, Marquis de Bulgnéville, Maréchal de Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louise de Brancas-Villars*. Elle est morte sans postérité en 1761.

#### *Seigneurs de CRAMESNIL.*

**II. PIERRE MALET**, Chevalier, Seigneur de Cramenfil (second fils de **GUILLAUME**, & de *Jeanne d'Yvetot*), rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456 du fief de Cramenfil; il vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont :

**III. JACQUES MALET**, Ecuier, Seigneur de Cramenfil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épousé *Jeanne du Quesnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent :

1. **NICOLAS**, qui suit;
2. Et **GENEVIÈVE**, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur de *Contremoulins* & d'Auzouville.

**IV. NICOLAS MALET**, Ecuier, Seigneur de Cramenfil, rendit aveu de la terre d'Oudalle à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont :

1. **NICOLAS**, qui suit;
2. Et **JEAN**, Ecuier, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de son frère aîné, passa une tranfaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

**V. NICOLAS MALET**, Ecuier, Seigneur de Cramenfil & d'Oudalle, rendit hommage au Roi, le 1<sup>er</sup> Février 1582, du fief de Cramenfil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Juin 1608. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai suivant, *Per-*

*rette de Linbœuf*, veuve de *Pierre du Bose*, Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoise des Champs*, dont :

1. LOUIS, qui fut ;
2. Et un autre garçon, père d'une fille unique, mariée au Seigneur d'Ézy, près de Fécamp.

VI. LOUIS MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle, Saint-Denis, &c., député de la Noblesse du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, avec au Roi du fief de Cramefnil. Il épousa, par contrat du 22 Mars 1623, *Renée de Calais*, fille de *Jacques*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoise de Vieuxpont*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. CHARLES, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen & Grand Vicair de l'Archevêque de cette Ville en 1668 ;
3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660 ;
4. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, aussi vivant aux mêmes années ;
5. N.... MALET, mariée à N..., Seigneur du *Fonteyn*, près de Bolbec ;
6. N.... MALET, épouse de N..., Seigneur de la *Grandville*, près de Dieppe ;
7. Et N... MALET, femme de N... *Millebusc*, Seigneur de Chaumont, près de Fécamp.

VII. FRANÇOIS MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, donna partage à ses frères le 16 Décembre 1654, transigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroisse de Cramefnil, élection de Montivilliers, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 15 Février 1648, *Marie de Millebusc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 10 Août 1654, *Louise de Bresdoul*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. CATHERINE, mariée, en 1675, à N... des *Marets*, Seigneur de Saint-Aubin, près de Bolbec.

Et du second lit il eut :

3. MADELEINE, alliée, en 1691, à N... de *Brion* ;

4. Et CHARLOTTE, Religieuse Ursuline au Havre.

VIII. CHARLES MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, maintenu dans sa noblesse par jugement du 20 Avril 1700, avoit épousé, le 28 Avril 1683, *Louise du Fay*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Brière, Seigneur & Patron de Graimbouville, de Prétot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Mestre de Camp des Armées du Roi & Maréchal de Bataille de l'Armée de Malte, & de *Madeleine de Fouilleuse*. De ce mariage font issus :

1. ALEXANDRE-ROBERT-LOUIS, qui fut ;
2. MADELEINE, non mariée en 1706 ;
3. Et JEANNE-LOUISE.

IX. ALEXANDRE-ROBERT-LOUIS MALET DE CRAMESNIL, Chevalier, baptisé le 1<sup>er</sup> Novembre 1689, a été présenté pour être reçu Page à la Grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. Il s'est marié, & eut pour fils,

X. LOUIS-ROBERT-CHARLES MALET, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry, le 1<sup>er</sup> Décembre 1745, Enseigne des Gendarmes Bourguignons 1748, Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis de *Pierrepont*, & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, &c., Trésorier des Ponts & Chaussées de France, et de *Marie-Louise Vacherot*. La Marquise de *Graville* est morte à Paris le 13 Février 1773, sans enfans, & son mari a épousé, 2<sup>o</sup> en 1774, N... du *Hamel*, fille de N... du *Hamel*, Chevalier de Saint-Louis, dont un fil.

La branche des Seigneurs de *Brevaux*, dont on n'a point aussi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : de gueules, à 3 fermeaux d'or. Elle a pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-aïeul de CHARLES MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Brevaux, maintenu dans sa noblesse par Ordonnance du Commissaire du Roi au régallement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il servit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Grancey en 1642 & 1643, présenta à la Cure de Brevaux le 2 Janvier 1652 ; fit hom-

mage au Roi de cette Terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655; en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conséquence en eut mainlevée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, le 7 Août suivant. Il demouroit en la paroisse de Brevaux, élection d'Argentan, lorsqu'il fut maintenu dans la noblesse par jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de N... du Four, Baron de Cuy, Lieutenant Général d'Argentan. (On ignore s'il en eut postérité.)

Les Seigneurs du Bois, qui ont aussi produit pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puiné de GERVAIS, Ecuyer (dont le père étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-dessus), tige des Seigneurs de Brevaux, & d'Anne de Cobar. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, son arrière-petit-fils, eut de *Suzanne Pitard*, son épouse: PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1666 & 1666; & deux filles, mineures en 1660. Leur mère fut maintenue avec eux dans leur noblesse, par Jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. (P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 866 & suiv.)

MALET DE COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, d'après Scohier, que c'est une branche de la Maison de MALET de GRAVILLE, rapportée ci-dessus. Elle a, dit-on, pour auteur

VII. ROBERT MALET, dit *Guingnard*, Chevalier (fils de JEAN II, & d'Anne de Wavrin, héritière des Terres de Coupigny, en Flandre & en Artois, qu'elle eut entr'autres biens pour son partage), qui fut Seigneur des Prez & de Coupigny; en mémoire de sa mère, il en prit, suivant la convention du contrat de mariage de ses père & mère, le nom & les armes, & il retint l'écu de Malet en chef de celui de Coupigny. Il tuivit, ainsi que son frère JEAN, le parti du Roi de Navarre, à cause de quoi ses Terres furent confisquées; elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémission avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il servit sous Philippe de Navarre, Comte de Longueville, aux environs du Contentin, au mois de Mars 1362; l'année sui-

Tome XIII.

vante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378, sous le Maréchal de *Mauquenchy*. Il époula, en Flandre, en 1357, N... du *Mefnil*, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Rosimbos, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur de *Noyelle*, qui fut mère de *Baudot de Noyelle*, Chambellan du Duc de Bourgogne en 1420 & Chevalier de la Toison d'Or en 1443.

VIII. JEAN MALET, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre 1382, à la bataille de Rosbecque, dont le Maréchal de *Blainville*, son parent, commandoit l'avant-garde. Il laissa de sa femme, *Marie de Capinghem*, fille de Jean, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

IX. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coupigny, d'Avion & de Sallau, du chef de sa femme *Marie d'Avion*, héritière desdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liège en 1407. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et ANTOINE, époux de la fille du Comte de *Grimilly*.

X. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de COUPIGNY, Avion & Sallau, acquit en 1435 la Terre de Fouquières, en Artois, avec sa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toison d'Or. De ce mariage vint :

XI. DAVID MALET, Seigneur de Coupigny, Avion, Sallau & Fouquières, qui mourut en 1503, laissant d'*Isabelle de Cornille*, son épouse, entr'autres enfans :

1. JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de COUPIGNY, &c., Chambellan de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne; fut Capitaine du Château de Gofnay, & testa le 4 Août 1513, en faveur de ses neveux. Il vivoit encore en 1520, & mourut sans enfans, d'Anne du Bois de *Fiennes*;
2. JACQUES, qui fuit;
3. Et ANTOINE, mort en 1520, Abbé du Mont-Saint-Eloy, près d'Arras.

XII. JACQUES MALET, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Herfin, la Fosse, d'Hénin-Liétard qu'il vendit, de Fouquières, Noyelles-Godault, Quiéry & Bellefrière, Conseiller & Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand Bailli de Lens & de Beverc, époula

B



*Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Fosse, veuve de lui en 1513. Elle étoit fille de *Philippe*, Seigneur de Bevere, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & d'*Anne de Borsele*, Dame de la Vère, fille de *Wolfart de Borsele*, Maréchal de France, & de sa seconde femme, *CHARLOTTE* de BOURBON, fille de *LOUIS*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & petite-fille d'*Antoine*, dit le Grand, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Bevere, &c., Chevalier de Saint-Michel & de la Toison d'Or, qui fut légitimé par *CHARLES VIII*, Roi de France, en 1485. *JACQUES* laissa de son mariage :

1. *ADOLPHE*, qui suit;
2. *JACQUES*, rapporté après son aîné;
3. Et *ANNE*, Dame de Fouquières, morte le 7 Mai 1541, ne laissant que deux filles, Religieuses, de son mariage avec *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Bunette.

XIII. *ADOLPHE*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *COUPIGNY*, &c., épousa *Guistaine de Noyelle*, fille de *Guillaume*, & d'*Isabeau de Lichtervelde*, dont :

*ANNE*, qui s'est mariée à *Ferry de Wiffocq*, de laquelle naquit *Julien de Wiffocq*, qui mourut sans avoir été marié.

XIII. *JACQUES DE COUPIGNY*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Belleforière & autres lieux, laissa de *Marie de Torques*, dite *Herpin*, son épouse,

1. *ADOLPHE*, qui suit;
2. *JEAN*, rapporté après son aîné;
3. Et autre *JEAN*, Chanoine de Notre-Dame de Tournai.

XIV. *ADOLPHE*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Belleforière, &c., par la mort de *Julien de Wiffocq*, son cousin germain, devint Seigneur de *COUPIGNY*. Il étoit en 1562 Enseigne de la Compagnie des Ordonnances du Roi, sous la charge du Comte de Hoogstraten. Il n'eut de sa femme, *Marie Chevalier*, qu'un fils, nommé

*ADOLPHE*, qui mourut sans avoir été marié.

XIV. *JEAN*, VII<sup>e</sup> du nom, héritier d'*ADOLPHE III*, son neveu, Chevalier, Seigneur de *COUPIGNY*, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Jacqueline de Rouck*, fille de *Louis*, Ecuyer, Haut-Bailli de Cassel en Flandre, veuve de lui en 1584. Il en eut 13 enfans, entr'autres :

1. *PHILIPPE*, Seigneur de *COUPIGNY*, de Belle-

forière & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599, mari de *Madeleine Fléchin*, dont la postérité s'éteignit ;

2. *ANTOINE*, qui suit;
3. *CHARLES*, rapporté après son aîné;
4. *LOUIS*, né posthume, tige de la branche des Seigneurs de *Noyelles*, rapportée ci-après ;
5. *MARIE*, née le 30 Décembre 1563, épouse de *Charles de Havrech* ;
6. *CATHERINE*, Abbesse de Flines ;
7. Et *JEANNE*, Abbesse du Sauchois.

XV. *ANTOINE*, Seigneur de Fouquières, épousa *Anne de la Haye*, Dame d'Escaillavant, qui fut mère de

1. *ANNE-CATHERINE*, qui porta à *Charles Chevalier*, Vicomte de Bergues-Saint-Winock, son mari, la Terre de Coupigny, dont elle avoit hérité & que le Prince de Rache, son arrière-petit-fils, a vendue en 1750 au Sieur *Coppens* ;
2. Et *JACQUELINE*, morte en 1629, qui avoit épousé *Charles de Longueval*.

XV. *CHARLES*, 1<sup>er</sup> du nom (frère cadet d'*ANTOINE*), Seigneur de Sallau, &c., Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Béthune, fut créé Chevalier, lui & sa postérité, le 22 Décembre 1616. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 11 Février 1600, *Honorine de Saluces de Bernenicourt*, Dame de Foreffel & d'Ochinel, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes* ; 2<sup>o</sup> le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt* ; 3<sup>o</sup> *Susanne des Wattines*, fille & héritière de *Renon*, Baron des *Wattines*, Sieur de Hénu & de Warlincourt ; 4<sup>o</sup> *Antoinette de Mauville* ; & 5<sup>o</sup> *Louise de Griboval*. Du premier lit vinrent :

1. *PHILIPPE*, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de *Fouquières* ;
2. *ANTOINE*, chef de la branche des Seigneurs de *le Barque*, rapportée ci-après.

Et du troisième lit est forti, entr'autres enfans :

3. *LOUIS-PHILIPPE*, tige de la branche des Seigneurs de *Hénu*, rapportée après les deux premières.

#### BRANCHE des Seigneurs de FOUQUIÈRES.

XVI. *PHILIPPE DE COUPIGNY*, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, Locon & Crèveœur, signa le contrat de mariage d'*ANTOINE*, son frère, en 1630, & transigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne Laurin* ; 2<sup>o</sup> *Françoise de la Porte*, fille de



Louis, Sieur de Vaux; & 3<sup>e</sup> Louise de Béthune, veuve de lui fans enfans en 1685. Il eut du premier lit :

XVII. CHARLES DE COUPIGNY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., qui s'est marié, par contrat du 6 Mars 1653, à Marie-Anne de Varick, dont :

1. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUISE-FRANÇOISE, femme de Julien de Gargan, Sieur de Rollepôt;
3. Et MARIE-ANNE-CLÉMENCE-FRANÇOISE, épouse de Philippe-Florent d'Hibert.

XVIII. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquières, &c., Député de la Nobleseaux Etats d'Artois, mourut le 17 Décembre 1737. Il avoit épousé, le 14 Février 1692, Marie-Joséph du Pont de Tenneville, Dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731, dont :

1. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARIE-FLORENCE, mariée, en 1722, à François-Joseph de Beauport, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. BEAUFFORT;
3. MARIE-THERÈSE, Religieuse à Messine, Abbaye noble en Flandre;
4. Et MARIE-CONSTANCE, dite Mademoiselle d'Ochinel.

XIX. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., chef du nom & des armes de sa Famille, a épousé, le 18 Janvier 1745, Anne-Charlotte Monck, Dame d'Occoche, &c. (qui compte parmi ses ancêtres l'illustre Georges Monck, Duc d'Albemarle). Leurs enfans font :

1. PHILIPPE-PIERRE-JOSEPH, né le 10 Novembre 1745;
2. CHARLES-ALEXANDRE-JOSEPH, né le 26 Août 1755;
3. CONSTANT-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 31 Août 1757.

(M. de Fouquières porte les armes pleines de COUPIGNY, qui font : d'azur, à l'écusson d'or.)

BRANCHE  
des Seigneurs de LE BARQUE.

XVI. ANTOINE DE COUPIGNY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Forestel (fils puiné de CHARLES, 1<sup>er</sup> du nom, & d'Honorine de Saluces de Bernemicourt, sa première femme), mourut le 1<sup>er</sup> Juin 1660. Il avoit épousé, le 26 Novembre 1630, Eléonore de Saint-Amand, dont il étoit veuf en 1653. (Elle étoit d'une ancienne Maison, illustrée dans le XII<sup>e</sup> siècle

par le célèbre Odon de Saint-Amand, Grand Maître des Templiers, & fille de Bernard de Saint-Amand & d'Anne de Boufflers, du chef de laquelle elle hérita des Terres de la Barque, Riencourt & de celle de Louverval, ancienne Baronnie acquise par ses ancêtres, sur la Maison de Montmorency.) Il laissa de son mariage,

XVII. CHARLES-JACQUES DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de la Barque, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633, qui épousa, le 11 Août 1653, François-Robertine de Blocquel de Wismes, morte le 23 Janvier 1715 (grand'tante du Baron de Wismes, ci-devant Député ordinaire, à la Cour de la Noblesse d'Artois.) De ce mariage font nés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES-LOUIS, dont le fils,

GABRIEL-JOSEPH, Seigneur du Péage, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, a été tué en 1744, à l'affaire de Saverne, ne laissant qu'une sœur, actuellement vivante & Religieuse à Messine.

3. CAROLINE-THERÈSE, mariée 1<sup>o</sup> à Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi, mère du Baron de Nédonchel, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, mort en 1750; & 2<sup>o</sup> à PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, son parent, rapporté ci-après.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de la Barque, Louverval, &c., né le 4 Décembre 1661, mourut le 30 Décembre 1711. Il avoit épousé, le 8 Février 1695, Marguerite de Haynin, fille d'Ernest, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., & de Marie-Catherine-Emmanuelle de la Biche, Dame de Cerfontaine; elle est morte le 3 Mai 1721, ayant eu pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE-GABRIELLE, née le 16 Décembre 1695, mariée, le 8 Décembre 1721, avec Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, mort le 30 Décembre 1758, ayant eu des enfans. Voy. BRIOIS (DE), en Artois;
3. Et ELÉONORE-DOMINIQUE, dite Mademoiselle de Coupigny, née le 8 Janvier 1705, élevée à Saint-Cyr, où elle est entrée en 1716. Elle y a prouvé sa descendance de Noblesse devant M. d'Hoziar, depuis & inclusivement JACQUES DE COUPIGNY, Chevalier, Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & époux de Marguerite de Bourgogne. (Voy. les Preuves de la Noblesse des Demoiselles

*reçues à Saint-Cyr*, tom. VIII, fol. 55, où il en est parlé plus au long.)

XIX. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DE COUPIGNY, Chevalier, Comte de Malet & de Coupigny, Seigneur de le Barque, Noreuil, Louverval, &c., né le 17 Février 1697, a épousé, le 11 Décembre 1722, *Marie-Françoise-Florence-Josèphe de Briois*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Sailly, &c., & de *Madeleine le Merchier-Noureuil*, Dame d'Hulluch, & sœur de *Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois*, ci-dessus mentionné, dont :

1. CONSTANT-MARIE-HYACINTHE-JOSEPH, qui suit ;
2. AIMÉ - CHARLES - MAXIMILIEN - JOSEPH, dit l'Abbé de *Coupigny* ;
3. ALEXANDRE-JOSEPH, dit le *Chevalier de Coupigny*, Lieutenant-Colonel & Aide Major aux Gardes Wallones en Espagne ;
4. CONSTANCE-JOSÈPHE, dite *Mademoiselle de la Motte* ;

Et quatre autres Demoiselles, dans les Abbayes nobles des Pays-Bas.

XX. CONSTANT-MARIE-HYACINTHE-JOSEPH MALET DE COUPIGNY, Chevalier, Comte de Coupigny, Seigneur de Noreuil, s'est marié le 1<sup>er</sup> Septembre 1760, avec *Marie-Maximilienne-Henriette de Preud'homme de Haillies*, fille d'*Antoine-Joseph*, Chevalier, Capitaine dans un Régiment de Dragons, & de *Catherine-Constance-Eugénie de Dion*. De ce mariage il a eu quatre garçons.

Les Seigneurs de *le Barque* continuent de porter l'écu de MALET, en chef de celui de COUPIGNY, savoir : *d'azur, à Pécuillon d'or ; au chef de gueules, chargé de 3 boucles ou fermeaux d'or, posés 2 & 1.*

#### BRANCHE

des Seigneurs de HÉNU.

XVI. LOUIS-PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Hénin-Wachin, fils de CHARLES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Susanne des Wattines*, sa troisième femme, hérita des Terres & Seigneuries de HÉNU & de Warlincourt, par la mort de JEAN-CHARLES, son frère, époux d'*Anne de la Woestyne*. Il épousa, par contrat du 21 Juin 1644, *Eléonore le Vasseur*, fille de *Barthélemy*, Sieur de Verquigneul, &c., & d'*Eléonore de Croix-des-Tracelles*, & mourut, étant veuf d'elle, le 20 Août 1688, âgé de 63 ans. Il eut de son mariage

XVII. FRANÇOIS-PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de HÉNU & de Warlin-

court, qui s'est marié, par contrat du 20 Décembre 1685, à *Anne-Françoise de la Woestyne*, Dame de Gaver, nièce d'*Anne de la Woestyne*, ci-devant nommée, & fille de *Philippe*, Chevalier, Marquis de Beclaeere, & de *Madeleine de Trabaize*, Baronne du Saint-Empire. Il mourut avant sa femme, le 21 Août 1693, âgé de 48 ans, laissant :

1. CHARLES-MAXIMILIEN, qui suit ;
2. Et JEAN-CHARLES-BERNARD, dit le *Chevalier de Coupigny* ; mort vers 1729, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, où il servoit avec distinction.

XVIII. CHARLES-MAXIMILIEN, Comte de HÉNU, Seigneur de Warlincourt, Député de la Noblesse aux Etats d'Artois, s'est marié, en Juin 1720, à *Marie-Françoise-Philippine de Héricourt*, fille unique & héritière du Baron de Baumetz, dont :

1. CHARLES-PHILIPPE, qui suit ;
  2. ADRIEN-FERDINAND, dit le *Chevalier de Hénou*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, qui a eu le bras emporté d'un boulet de canon à la bataille d'Hastenbeck ;
  3. & 4. JOSEPH-MAXIMILIEN & LÉON-ERNEST ;
  5. MARIE-AMÉLIE, dite *Mademoiselle de Hénou*, mariée au Seigneur de *Nelle de Lozinghem* ;
  6. MARIE-HUBERTINE, dite *Mademoiselle de Terbis*, mariée au Seigneur d'*Allennes* ;
- Et deux autres Demoiselles, à l'Abbaye noble de Bourbourg, dont CAMILLE-JOSÈPHE, l'aînée, en est Abbesse.

XIX. CHARLES-PHILIPPE DE COUPIGNY, dit le Comte de Baumetz, s'est marié, 1<sup>o</sup> au mois d'Avril 1747, avec *Marie-Agnès-Constance-Alexandrine de Goffon*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2<sup>o</sup> le 23 Juillet 1771, en l'Eglise des Religieuses Capucines de Lille, avec *Marie-Albertine-Félice-Colette de Hangouart*, née le 14 Août 1740, veuve de N... de *Prud'homme*, Seigneur de Hannefamps, & fille d'*Antoine-François-Joseph*, Comte & Marquis de *Hangouart*, Baron, Seigneur d'*Avelin*, &c., & de *Marie-Anne-Françoise de Preud'homme de Haillies*, dont il a eu :

PHILIPPINE-COLETTE-JOSÉPHINE DE COUPIGNY DE HÉNU, née le 8 Mai 1772.

Le Comte de HÉNU porte les armes pleines DE COUPIGNY.

#### BRANCHE

des Seigneurs de NOYELLES & d'ESTRINGHEM.

XV. LOUIS DE COUPIGNY, Seigneur de Dix-

fort (fils posthume de JEAN, VII<sup>e</sup> du nom, & de *Jacqueline de Rouck*), naquit le 8 Septembre 1584. Il épousa *Marie d'Obert*, avec laquelle il vivoit en 1624, & en eut :

XVI. FRANÇOIS, Seigneur d'Eltringhem, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Jeanne-Claire de Marhais*; & 2<sup>o</sup> à *Anne le Maître*. Il a eu :

1. ANTOINE - DOMINIQUE - FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, qui est décédé le 5 Janvier 1750; il avoit épousé, par contrat passé devant *Queulin & Baret*, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745, *Marie-Jacqueline-Françoise de Gauville*, sa cousine germaine, veuve de *Guillaume d'Oshannuffy*, Maréchal de Camp & fille de *François de Gauville*, & de *Flore de Coupigny*. De ce mariage il eut un fils, mort en bas âge en 1750;
2. Et PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit.

XVII. PHILIPPE - FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Noyelles, Sorel, &c., s'est marié, le 10 Octobre 1703, à *CAROLINE-THÉRÈSE DE COUPIGNY*, sa parente, née le 23 Mars 1667, veuve de *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi*. Ils font morts l'un & l'autre en 1750, laissant de leur mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et N... DE COUPIGNY, Religieuse à Bourg.

XVIII. FRANÇOIS, Marquis DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Lignereuil, Sorel & Noyelles, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, né le 26 Octobre 1704, a épousé, en 1732, *Marie-Françoise-Walpurge de Hangouart*, morte en 1756, fille de *Charles-Philippe*, Comte de *Hangouart*, &c., & de *Marie-Florence Sney*, dont il a eu sept garçons : trois font morts en bas âge; deux au service de France, Capitaines dans le Régiment du Roi en 1751, & deux Officiers dans celui de la Vieille-Marine; l'aîné a épousé, le 13 Juillet 1758, N... d'*Efclaiques*, fille du Comte d'*Hulst*, de laquelle il a eu un fils, né en 1759.

Le Marquis DE COUPIGNY porte les armes pleines de COUPIGNY.

(Ce que nous venons de rapporter est extrait en partie des Lettres Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en Comté la Terre de *Louveral*, sous le nom de MALET-COUPIGNY, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH MALET DE COUPIGNY.)

MALET ou MALLET DE VANDÈGRE. Cette ancienne Noblesse, établie en Auver-

gne depuis environ 300 ans, est originaire du Velay, où elle est connue dès les XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles, sous le nom de MALET-CABRESPINE, par ses alliances & par différens aveux des Terres de Cabrespine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conservés dans les Archives de l'Evêché, ainsi que par d'autres monumens, rapportés dans les *Recherches* du Père Boyer, savant Bénédictin. Depuis son établissement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maisons de la Province, par ses alliances avec celles de *Dienne*, de *Bournazel*, *Marillac*, *Beauclair*, la *Forest-Bulhon*, du *Croc*, *Anlezy*, *Chazeron*, *Roquelaure*, *Tournebise*, *Senneterre*, *Chaufsecourte*, *Mitte* de *Chevrières*, & autres d'un rang distingué, comme en Dauphiné, par celles de *Musy*, *Clermont-Tonnerre*, *Pernes*, *Epinac*, *Grolée*, *Montmorency*, la *Marck*, *Poitiers*, &c., & en dernier lieu, par celles de la *Fontaine-Solare* & de *Boutainvilliers*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le *Mercur de France* de Janvier 1746, p. 192.

FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Comte de Vandègre, Baron de la Forest, Seigneur de Bulhon, de la Gouttelès-Tales & de la Boutereffe (fils de GABRIEL-MARIE-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Marquis de Vandègre, & de *Claudine-Genéfe Torrent de Chliaguët*), est devenu Marquis de Vandègre, par la disposition testamentaire de son cousin, FRANÇOIS-JOSSERAND-JOSEPH DE MALET, Marquis de Vandègre, mort au Château de Bulhon, en Auvergne, le 9 Décembre 1737, sans enfans de *Jeanne-Lucie de Castillon de Saint-Victor d'Astries*, veuve en premières noces du Marquis de *Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maisons de Provence, originaire de Naples. (Les biens de ce Marquis de Vandègre devoient passer à la Comtesse de *Chavagnac-la-Chambre*, sa nièce, sans le testament qu'il fit en faveur de son cousin, FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND, la substitution de ses biens étant finie dans sa personne.) FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Comte de Vandègre, &c., a épousé, le 21 Octobre 1745, *Louise-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, seconde fille de *François*, Comte de la Boissière, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainvilliers*. Il y avoit de ce

mariage, en 1760, deux filles. (*Mercur de France* de Mai 1738, p. 1021.)

MALÉTROIT, en Bretagne. Voy. MALESTROIT (DE).

MALÉZIEU, Seigneur de Chastenay.

NICOLAS DE MALÉZIEU, Seigneur de Chastenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire Général des Suisses & Grifons, l'un des 40 de l'Académie Française & Honoraire de celle des Sciences, mourut le 4 Mai 1727. Il avoit épousé *Françoise Faudel*, ci-devant Gouvernante des Enfants du feu Duc du Maine, décédée au mois de Décembre 1741, à la Terre de Chastenay, près de Sceaux, âgée de 91 ans. Leurs enfans furent entr'autres :

1. NICOLAS, Evêque de Lavaur en 1713 & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Mireilles, Ordre de Cîteaux, Diocèse de la Rochelle, mort en 1729;
2. PIERRE, Seigneur de Chastenay & des Tournelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, Secrétaire Général des Suisses & Grifons en 1727, mort Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 21 Mars 1756;
3. CHARLES - FRANÇOIS, Lieutenant - Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Mai 1745, mort à Châlon-sur-Saône le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Hâvre de la Rochelle;
4. ELISABETH, veuve d'*Antoine Desfrieux*, Comte de Meffimy, Premier Président du Parlement & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 39 ans;
5. Et MARIE, femme de *Louis*, Comte de *Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Roncière, Maître de Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Hâvre & Chaînes de la Rochelle, duquel elle a eu postérité. Voy. GUIRY. (*Mercur de France* de Décembre 1741, p. 2964.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE ou MALFILASTRE, ancienne Noblesse de Normandie, qui possédoit de tems immémorial la Baronnie de

*Curcy-le-Malfillastre*, près de Falaise, dans le Diocèse de Bayeux. (Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, sur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.)

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caine, d'Ouffières, de Valcongrain, &c., donna, pour son salut & celui d'EUDES, son fils, au Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, les patronages des Eglises de Curcy, d'Ouffières & de Valcongrain, par Charte du 24 Mai 1096, témoins : Roger Suhard, Jean de Mathan & Guillaume de Breteuil. Il donna aussi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monastère de N.-D. de la Caine avec tout le village & toutes ses appartenances, pour être la Celle (*ut fit ejus Cella*), jusqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puisse être érigé en Abbaye, & après que cette érection sera faite, l'Abbesse dudit lieu sera établie par l'Abbesse de Beaumont & par la Communauté & soumise à l'Abbaye de Beaumont. Il aumôna à cette Celle, pour son usage, tout ce dont elle aura besoin dans tous ses bois, la moitié de la pêche dans la rivière l'Orme, excepté les lamproies & les faumons dont il ne lui accorde que la dime, soit qu'il soit présent ou absent. Il y ajouta la dime de ses domaines & de ses prairies & les Eglises de Montfretet. Il fit ces donations & donna cette Celle de la Caine à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prières de ladite Communauté, & il s'en retint pour lui & ses héritiers la qualité de Défenseur & de Patron.

EUDES DE MALFILLASTRE (fils dudit ROGER), Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caine, Ouffières, Valcongrain, &c., est cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, est cité dans une Charte d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au sujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & Guy de Boviler aumônèrent au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, le patronage de l'Eglise de Cottun sous l'Episcopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux. Il mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant Henri, II<sup>e</sup> du nom, Evêque de Bayeux, à toutes les présentations qu'il soutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-



Vigor y possédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, les Terres que Jean de Cottun, Prêtre, & Vincent, son frère, tenoient de lui dans la Paroisse de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que ROGER DE MALFILLASTRE, son frère aîné, avoit aussi fait plusieurs donations & cédé son patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que LOUIS-THOMAS & EUDES, son fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de ROGER. (Henri II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.)

THOMAS DE MALFILLASTRE, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain-d'Elle & de Vidouville, est nommé dans la Bulle du Pape INNOCENT III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caen son bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Plessis le patronage de Saint-Germain-d'Elle pour son salut & celui d'Emme, fille d'EuDES, & à Longues tout le droit de l'Eglise de Vidouville.

ELIE DE MALFILLASTRE & PIERRE, son frère, Chevaliers, approuvèrent, en 1213, la donation que THOMAS DE MALFILLASTRE, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Plessis ils ratifièrent celle de Saint-Germain-d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

THOMAS DE MALFILLASTRE, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que Thomas Tesson d'Hérouville & Élicie, sa femme, avoient faite au Prieuré du Plessis, dans la Paroisse du Mesnil-au-Grain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à son fief.

ROGER ou RAOUL DE MALFILLASTRE, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Noblesse, en 1463, devant Raymond de Montfaut, Commissaire du Roi.

GILLES DE MALFILLASTRE, héritier de ROGER, est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinbofcq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer sur la succession de Jacques d'Harcourt, Baron de Beuvron.

JEANNE, fille du Seigneur de Curcy & de Martinbofcq, épousa, vers le même tems, Jean de Canville, Seigneur de Courvaudon.

GILLES DE MALFILLASTRE, Prêtre, Seigneur

temporel de Martinbofcq, & NICOLAS, son frère, transgèrent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au sujet des droits honorifiques de Curcy.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinbofcq, Vicomte de Falaise; NICOLAS, Seigneur du Mesnil-au-Grain, Maître des Comptes de Normandie (tous deux fils de GUILLAUME), & leur neveu GILLES, Seigneur d'Argences, fils de JACQUES, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. de Roiffy, Commissaire du Roi, de même que ROLLAND DE MALFILLASTRE, fils de GEOFFROY, de Sainte-Honorine-du-Fay, en l'Élection de Caen.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillastre & de Martinbofcq, Conseiller du Roi, Vicomte de Falaise & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, 40 acres de terre en plusieurs pièces liges à Curcy, de noble Seigneur René du Breuil, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clérel, fils à Evreux. Il avoit épousé, par traité sous feing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaise le 6 Décembre 1584, Marie de Morel de Putanges, dont il ne laissa point d'enfans. (La Terre de Curcy, après sa mort, fut décrétée, vers 1613, sur NICOLAS DE MALFILLASTRE, son frère, à raison des remplacements de la dot de la Dame veuve dudit JEAN, & adjugée au profit de Guillaume de Morel, Ecuyer, Seigneur de Putanges, Ecuyer de la Reine & co-héritier de ladite Dame, sa tante.

ROLLAND DE MALFILLASTRE reçut la tonsure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de Guy Champion, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay, près de Caen, sur la permission du Vicaire Général de l'Evêché de Bayeux. (Il est parlé de cette ancienne Noblesse dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*.)

Les armes : d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.

MALH'AN (DE), Famille établie à Aubenas, Diocèse de Viviers. L'ortographe de ce nom qu'on prononce MALIAN, a varié dans tous les tems; il est, dans les titres, indifféremment écrit & signé : MAILLAN, MALIAN, MAILHAN, MALLIAN, & plus communément MALH'AN, avec un accent entre l'H & l'A. Cette dernière ortographe, quoique la moins

naturelle, a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille est une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

I. Noble PONS DE MALH'AN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & plusieurs autres, & noble Pons d'Antraigues passèrent une transaction pour un cens de six deniers sur une vigne située au terroir de Marçonnave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266. Ledit PONS DE MALH'AN se fit passer nouvelle reconnaissance par Guillaume de la Conche, un de les Vaffaux, du Mandement de Boulogne, le 17 Août de l'an 1290. Il fut père de

1. ANDRÉ, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. 4. & 5. JEAN, PONS & AYNON, tous les trois Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des MALH'AN, entr'autres les cinq frères ci-dessus nommés, firent, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une donation considérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs descendants ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs frères, rendirent hommage (ainsi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, &c., le 14 Février 1333.

II. ANDRÉ DE MALH'AN, cité dans ladite donation, ainsi que sa femme *Guillelmine*, eut pour enfans:

1. PONS, qui suit;
2. Et PIERRE, dont on ignore la postérité.

III. PONS DE MALH'AN, II<sup>e</sup> du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montant, Roche-Chérie, &c., à Aymar, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362. Il fut père de

IV. BONNELLE DE MALH'AN (fille unique & héritière de cette branche), qui hommagea, comme l'avoient fait ses ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors considé-

nable & dont il y a eu un Cardinal, & elle n'eut de ce mariage qu'une fille, nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea aussi à l'Evêque de Viviers en 1444; elle fut mariée à noble *François d'Arlande*, dont sont issus les Marquis de *Mirabel* du nom d'*Arlande*, en Vivarais.

#### SECONDE BRANCHE.

II. PIERRE DE MALH'AN, Chevalier (second fils de PONS, 1<sup>er</sup> du nom), Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, époula *Aymone*, dont on ignore le nom de Famille. (Jeannette Charouille consentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302.) Il est cité avec sa femme, *Aymone*, dite de *Malian*, dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déjà mort. De son mariage il eut:

III. GUILLAUME DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel Raymond d'Alzon consentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage, en qualité de *Damoiseau*, à puiffant Seigneur Aymar de Poitiers, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvela son Terrier & fit passer nouvelle reconnaissance à ses Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. Il est cité, ainsi que *Catherine*, comme étant morts l'un & l'autre, dans la sùdite ratification du 6 Janvier 1374. Ils eurent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et PONS, dont on ignore la destinée.

IV. JEAN DE MALH'AN Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit passer une nouvelle reconnaissance féodale à Pierre la Combe, de Vesseaux, le 5 Juin 1343. Antoine de Fougéiroles & Jeanne, sa femme, firent aussi passer en faveur dudit JEAN DE MALH'AN, nouvelle reconnaissance le 12 Janvier 1346. Il fit l'acquisition d'un fief avec PONS DE MALH'AN, son frère, de Gamonne du Solier, femme de Pierre du Solier, le 14 Mars de ladite année 1346. Il époula noble *Hugonette de Fourchade*, & en eut:

V. PONS-FALCON DE MALH'AN, Damoiseau, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit passer à Guillaume la Combe, de Vesseaux, fils de Pierre, nouvelle reconnaissance portant diminution de cens, le 28 Mars 1375. Il acquit de Pons

Maza certains fonds situés dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveler son Terrier en 1389; inféoda, le 15 Mars 1414, à Jean-Vincent de Marconnave, l'eau de la rivière l'Oïse, pour arroser une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, son épouse, il eut :

VI. PHILIPPE DE MALH'AN, qui rendit hommage (ainsi qu'avoient fait ses ancêtres) à Guillaume de Lefrange, Seigneur de Boulogne, pour son Fief dans lesdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épousa noble *Imberte de Matelot*, du Limoufin, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. BARTHÉLEMY, Prêtre & Prieur de Saint-Andéol-de-Bourlenc;

Et quatre filles, dont une mariée à N... *Gordon*, & une autre dans la Maison de *Marconnave*.

VII. JEAN DE MALH'AN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquisition d'Antoine, Viguier de Saint-Andéol, le 25 Août 1483. Il épousa noble *Christine de Charrenfac*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Figères*, éteinte, rapportée ci-après;
3. & 4. JEAN & JACQUES, tous deux morts au service;
5. GUILLAUME, Prêtre;
6. DELPHINE, mariée à *Blaise de Fontbonne*, de Saint-Andéol;
7. Et ONGAGE, mariée à *Pierre de Lubac*.

VIII. ANTOINE DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage en qualité de *Gentilhomme* (comme le porte l'acte), à Louis de Lefrange, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492, & testa le 12 Octobre 1528. Il épousa noble *Jeanne de Rochesauve*, dont il eut :

1. PONS, mort sans postérité;
  2. LAURENT, qui suit;
  3. JACQUES;
  4. & 5. CLAUDINE & FRANÇOISE;
- Et deux filles naturelles, appelées JEANNE.

IX. LAURENT DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puissant Seigneur Aimar de Poitiers, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Nîmes, les biens nobles qu'il possédoit dans ladite Sénéchauf-

*Tome XIII.*

fée, le 14 Mars 1539. Il épousa, le 29 Novembre 1539, noble *Madeleine du Chailar*, Dame de Lachamp, fille unique & dernière héritière de sa Maison. Il fit son testament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent :

1. GRATIAN, qui suit;
2. 3. & 4. ANTOINE, CLAUDE & LOUIS;
5. Et ANTOINETTE.

X. GRATIAN DE MALH'AN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Lachamp & de Fief dans les Terres de Boulogne, épousa, 1<sup>o</sup> noble *Marguerite de Bénéfice*; & 2<sup>o</sup> le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne de Vernet d'Avenas*. Il testa le 12 Novembre 1608, & sa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut :

1. PIERRE DE MALH'AN.

Et du second lit vinrent.

2. LOUIS, qui suit;
3. 4. 5. & 6. RENÉ, CLAUDE, JEAN & GRATIAN;
7. FRANÇOIS, établi au lieu de Chauliac, paroisse de Vesseaux, qui épousa, le 27 Janvier 1643, *Suzanne Sauret*. Il testa, le 10 Janvier 1676, en faveur de son fils FRANÇOIS;
8. ANTOINETTE, mariée à noble *Louis de Surville*;
9. Et JEANNE.

(Tous les MALH'AN furent maintenus dans leur noblesse par Jugement souverain le 10 Juillet 1669.)

XI. LOUIS DE MALH'AN, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., servit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1<sup>o</sup> le 3 Juin 1618, à *Geneviève de Barjac*; & 2<sup>o</sup> avec *Jeanne de la Tour-Choifinet*. Il fit son testament le 18 Décembre 1664, par lequel il institua héritier son fils aîné, & fit un legs à ses autres enfans. Du premier lit vinrent :

1. GRATIAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. MARIE, femme de M. *Vincent Alignial*.

Et du second lit fortit :

4. GASPARD DE MALH'AN.

XII. GRATIAN DE MALH'AN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., épousa, le 17 Novembre 1652, *Marie de Fontaines*, dont il eut :

XIII. LOUIS-CLAUDE DE MALH'AN, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., qui épousa N... *de Fargier*, dont il n'eut qu'un fils, lequel,

C

étant mort après son père sans avoir testé, laissa toute la succession de cette branche & la Terre de Lachamp à sa mère, d'où elle a passé dans la Famille de *Fages*, par le mariage que Madame DE MALH'AN fit de sa nièce, *Françoise de Fargier*, avec *Guillaume de Fages*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sévérac.

### TROISIÈME BRANCHE.

XII. FRANÇOIS DE MALH'AN (second fils de LOUIS, Seigneur de Lachamp, &c., & de *Geneviève de Barjac*, sa première femme), fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il servit l'espace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de Fusiliers. Il épousa, le 16 Juillet 1679, *Antoinette Rimbaud*, & testa le 21 Avril 1724. Il avoit eu de son mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JACQUES, mort sans postérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

XIII. LOUIS DE MALH'AN, Co-Seigneur du Petit-Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Veffieux le 31 Juillet 1685, épousa, 1<sup>o</sup> le 24 Novembre 1712, *Marie-Anne de Surville*, dernière héritière de sa Maison ; ils firent un testament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & sans enfans, il épousa, 2<sup>o</sup> le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoise d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Rose de Provençères (a)*. Il fit son testament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laissant de son second mariage :

1. HENRI-RENÉ-LOUIS, qui suit ;
2. MARIE-CHARLES-CÉSAR, mort en 1755 ;
3. LOUIS-HENRI-RÉGIS, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin ;
4. RENÉ, né le 27 Mars 1644, Lieutenant dans le Régiment de Champagne, puis Lieutenant-Colonel au service de Pologne en 1777, lequel s'est marié, en 1772, avec *Catherine Hartmann* ;
5. LOUIS-HYACINTHE, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment ;

(a) Par ce mariage la Famille DE MALH'AN, est alliée aux Maisons de *Rose, de Saint-Belin, le Peultre, de Marigny, de la Tour-du-Pin de Beauvoir du Roure, & autres.*

6. FRANÇOIS-DENIS-AUGUSTE, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux ;
7. Et JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Mars 1741, Religieuse à Aubenais dans l'Abbaye de Saint-Benoît.

XIV. HENRI-RENÉ-LOUIS DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Veffieux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épousé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu *Messire François-Joseph-Marie*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limoufin, & de *Dame Marie-Catherine de Gilles*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

### BRANCHE

des Seigneurs de FIGÈRES, éteinte.

VIII. CLAUDE DE MALH'AN (second fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & de *Christine de Charrenjac*), épousa la sœur de sa belle-sœur, *Françoise de Rochesauve* ; il en eut plusieurs enfans, entr'autres :

IX. ETIENNE DE MALH'AN, qui s'est marié avec *Antoinette Tustala de Vals*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

X. VALENTIN DE MALH'AN, qui épousa *Marguerite de Pouzols*. (Les biens de cette branche, tombée en quenouille, ont été dispersés dans plusieurs Familles : celle de *Vincent de Montsevery* en possède une partie.)

Les armes : parti, au 1 d'azur, à 3 chevrons d'argent ; & au 2 de gueules, au lion d'or. (*Mémoire envoyé dressé sur titres.*)

MALHAN, autre Famille, qui porte : d'or, à l'aigle éployée de sable.

MALHANE ou MAILLAN, en Rouergue.

JACQUES DE MALHANE eut de sa seconde femme *Anne des Ondes*,

JEAN DE MALHANE, qui s'est marié, le 22 Juin 1638, à *Madeleine de Lufrac*, fille du second lit de *Gabriel de Lufrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour son partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint :

JEAN DE MALHANE, Baron de Saint-Sernin, qui épousa, en 1673, *Marguerite d'Isar*, troisième fille de *Benoît d'Isar*, Seigneur de Varanches, dont :

1. J.-BENOÎT, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant Général des Armées



du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Isle ;

2. 3. & 4. GILLES, GILBERT & LOUIS ;
5. Et JEANNE, mariée à *Louis de Béral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. (C'est ce que nous favons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

\* MALHERBE, Maison des plus anciennes de Normandie, qu'on croit issue d'un Seigneur Danois, ce qui est prouvé par un extrait de l'*Hist. de Vincentius* (rapporté par du Chefne), qui l'a tiré de l'*Hist. de Normandie*, par Saint-Odon, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été attesté par feu M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de Rollon, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye-Malherbe*, près de Pont-de-l'Arche, Diocèse de Rouen, de laquelle il emprunta le furnom & le transmit à ses descendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, lesquelles, par une tradition conservée de siècles en siècles, reconnoissent toutes avoir la même origine & réclament également pour fouche commune les anciens Barons de LA HAYE-MALHERBE. (C'est aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui possède cette Baronnie.) Elle fut confisquée avec d'autres belles Terres, parce que PAYEN DE MALHERBE fit un appel au fils du Roi de France, depuis *Louis le Hutin*, qui avoit insulté gravement le fils du Duc de Normandie. Plusieurs Seigneurs Normands étoient du complot. (Voy. les Œuvres de MALHERBE dans ses Lettres.)

On distingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe* sont : d'argent, semé d'hermines, & 6 roses de gueules 3, 2 & 1. Supports : deux lions. Celles des Seigneurs de *la Meauffe* sont : d'or, à 2 jumelles de gueules, posées en fasce, l'une au-dessus de l'autre, & 2 lions, aussi de gueules, affrontés & posés au chef de Pécu ; & celles des Seigneurs de *Meuvaines* sont : de gueules, à 6 coquilles d'or, 3, 2 & 1 ; au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules. Cette diversité d'armes n'est point une raison de croire que ces branches soient de Familles différentes. On fait qu'anciennement dans

les XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> siècles, il étoit assez d'usage parmi les cadets des Maisons nobles de changer de métaux & de pièces pour diversifier leurs armes. Ce changement alloit même jusqu'à quitter le nom patronymique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maison de *Malet de Gravelle*, qui portent actuellement le nom de *Cramefnil* avec les armes de la branche aînée qui ne subsiste plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreuse Famille DE MALHERBE ou de ses trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons seulement à celle des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*, après avoir fait quelques remarques sur les deux autres.

De la branche des Seigneurs de *la Meauffe*, sortoit JEAN DE MALHERBE, Ecuier, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que sa postérité possède encore aujourd'hui ; — GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne noblesse, en 1463, devant Montfaut, ainsi que ses collatéraux, du nombre desquels se trouve ALAIN DE MALHERBE, Seigneur de Gathemo, dans l'Election de Vire ; — CHARLES DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant Guy Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen ; il étoit bis-aïeul de JEAN-FRANÇOIS-ROBERT DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers & de N.-D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laissant un frère & un fils unique.

De la branche des Seigneurs de *Meuvaines* étoit issu HUGUES DE MALHERBE, qui, l'an 1179, souscrivit avec Guillaume de Tournebu, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par Guillaume Patry, en faveur du Prieuré du Plessis-Grimoult ; — RAOUL & HUGUES DE MALHERBE comparurent aux assises tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen ; — RAOUL DE MALHERBE, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapeleins de N.-D. de Bayeux pour son salut & celui de HUGUES, son père, un fetier de froment dans la paroisse de Saint-Côme-de-Frefné-

fur-Mer; — GUILLAUME (dit GUILLOT, par abréviation), fils de HUGUES DE MALHERBE, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223 & au Saint-Sépulchre de Caen au mois d'Août de la même année plusieurs pièces de Terre sises à Meuvaines & à Fresnay, pour terminer le procès que Jean de Cully de Crepon lui faisoit au sujet de la mort de Richard de Cully, son frère, & de celle de Samson de Crepon, dont ledit DE MALHERBE avoit été accusé à la Cour du Roi; — M. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron présentateur de Meuvaines, acquit, par acte passé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la grosse dime de cette paroisse, à condition, qu'en le remboursant lui ou ses hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ses successeurs rentreroient en possession de ladite dime. En 1320, ce Seigneur le défit de la même dime en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquise; — GUILLAUME & MARC-ANTOINE DE MALHERBE (descendus par degrés de RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaines en 1355), furent confirmés dans leur ancienne noblesse: le premier, en 1463, par Raymond de Montfaut, & l'autre, en 1665, par Guy Chamillart, Intendant de Caen. — Du fufdit MARC-ANTOINE DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Vérigny, est forti PIERRE DE MALHERBE, père de PIERRE DE MALHERBE, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui s'est marié à *Jeanne-Louise Patry de Vaux*, dont il a eu un fils.

Les MALHERBE sont nobles de nom & d'armes, comme on le voit par toutes les recherches où ils sont mis au nombre des anciens Nobles. — Le Baron de LA HAYE-MALHERBE accompagna, en 1034, Robert, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Normandie, dans son Pèlerinage de la Terre Sainte; — RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aidèrent le Duc Guillaume, en 1066, dans la conquête d'Angleterre: c'est ce qui est prouvé par Masséville dans son *Hist. de Normandie*, tom. I, p. 201, & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie. — JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de

Saint-Agnan-le-Malherbe, est compris parmi les Chevaliers Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre Sainte & à la prise de Jérusalem en 1099. C'est de lui que descendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. JEAN DE MALHERBE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit, sous PHILIPPE-AUGUSTE, à la bataille de Bouvines en 1214 & accompagna SAINT LOUIS dans son voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans:

1. RAOUL, qui fut;
2. Et MARIE, femme, en 1247, de *Jean d'Esfont*, Ecuyer.

II. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit avec son père sous SAINT LOUIS au voyage de la Terre Sainte, & est cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250 & l'autre du mois de Juin 1273. Son fils,

III. JEAN DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, est employé, avec la qualité de *Chevalier*, dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292 & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils,

IV. JEAN DE MALHERBE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, qui est cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épousé *Jeanne Bacon*, issue des Seigneurs du *Molloy-Bacon*. Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au sujet du droit de présenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe, & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui fut;
2. GUILLAUME, chef de la branche des Seigneurs du *Bouillon*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Panetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon;
4. Et COLIN, lequel eut postérité.

V. JEAN DE MALHERBE, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Ecorchebeuf, enterré dans l'Eglise de Lacy (paroisse où est situé le fief d'Ecorchebeuf), avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Ecorchebeuf*, fille aînée de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomasse de Samoy*; celle-

ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de *Samoy*. *Guillemette d'Ecorchebeuf*, veuve en 1398, se remaria à *Colin de Miffy*. Elle eut de son premier mari :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. ALIX, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces ;
3. Et GUILLEMETTE, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croifilles.

VI. GUILLAUME DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, fuivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de PIERRE DE MALHERBE, Seigneur de Landes, son oncle, avec GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, son autre oncle. Il mourut sans enfans de son mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Miffy* (fille aînée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur de *Miffy*), laquelle se remaria à *Colard de Criquebeuf*, & partagea avec ses co-héritiers les biens de *Colin de Miffy*, son père, le 22 Mai 1405. (Les Seigneurs de *la Haye-Coulonces* & *du Poix-des-Pins*, firent des lots des biens de GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frère, le 8 Avril 1410.)

#### BRANCHE

*des Seigneurs du Bouillon, &c.,*

V. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay (second fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*), comparut à la revue des Gentilshommes qui se fit à Pontorson en 1371 ; acquit, en 1382, de PIERRE DE MALHERBE, son frère puîné, le fief de Bouillon, dont ledit PIERRE avoit fait l'acquisition l'année précédente, & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec la femme & *Guillemette d'Ecorchebeuf*, sa belle-sœur, veuve de JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épousé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Ecorchebeuf*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur d'*Ecorchebeuf*, & de *Thomasse de Samoy*, De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, Curé de Hamars ;
2. PIERRE, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontière du Château de Caen, marié à *Gravette de Miffy*, fille puî-

née de *Nicol*, Seigneur de *Miffy*, de laquelle il eut :

1. CATHERINE, femme d'*Henri de Meherenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
  2. JEANNE, mariée à *Enguerrand de la Rivière*, Ecuyer, Sieur du Ménil-Salles ;
  3. TASSINE, épouse de *Jean de Nourry*, Ecuyer, Sieur de Bouffley ;
  4. Et JEANNETTE, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Grefilly.
3. JEAN, qui fuit ;
4. ENGUERRAND ou GUERROT ;
5. Et GUILLEMETTE, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (le faisant fort pour GUERROT, son frère puîné) avec PIERRE DE MALHERBE, son frère aîné, les biens de ses père & mère, par acte du 21 Janvier 1410, ainsi que ceux de GUILLAUME, leur aîné, Curé de Hamars. Il reçut 50 roubles d'or pour la rançon du Seigneur de Credon, Anglois, qu'il avoit fait prisonnier en combattant pour le Roi CHARLES VI. Il donna à l'Eglise d'Arry le 8 Décembre 1432, six boisseaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Eglise, droit de sépulture pour lui, sa femme & ses descendans. Il avoit épousé, par acte passé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Bosc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Bosc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
  2. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Arry, du Bois, &c., rapportée ci-après ;
  3. GUILLAUME, homme d'armes ;
- Et quatre filles : GUILLEMETTE, CATHERINE, PÉRRETTE & JEANNE.

VII. JEAN DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la succession de JEAN, son père, & de *Jeanne du Bosc*, sa mère, avec JEAN & GUILLAUME, ses puînés, & ses quatre sœurs, par acte passé au Tabellionage de Villers & d'Evrécq, le 8 Mars 1453. Il épousa, le 3 Juin de la même année, par traité passé au Bailliage de Lisieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare, du Bouillon, près du Mont Saint-Michel, & cousine germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur

& Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Thomas de Morfain*, Sieur de la Chevalerie.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Saint-Etienne. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grièu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Christine Bellenger*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. RICHARD, Archer de la Garde du Roi ;
3. Et GABRIEL, Prêtre & Curé de Bénv.

IX. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général du Vicomte d'Orbec, fut inquiété sur sa qualité de noble, par les habitans dudit lieu ; mais par la production qu'il fit de ses titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit issu de l'ancienne Maison de MALHERBE-SAINT-AGNAN, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en sa qualité & l'exempta de toutes charges comme noble d'ancienne race. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Guéroulde, Vicomte d'Ecouché & de Breteuil, de laquelle naquirent plusieurs enfans : l'aîné fut

X. GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, qui s'est marié, par contrat du 10 Juillet 1547 (reconnu à Caen le 10 Avril 1553), à *Jacqueline Beauvain*, fille de noble homme *Jean Beauvain*, Baron de Curcy & Patron de Montigny, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. MARIE, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Bouffquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye ;
3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 24 Juillet 1579 (reconnu à Saint-Sylvain le 24 Janvier 1590), avec *Olivier de Moges*, fils

de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. JACQUES DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage & Siège Présidial de Caen, rendit avec le Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appelé *Savenay*, faisant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également, & mourut à la fleur de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, *Marie Auger*, sœur de *Madeleine*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Ménil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit plusieurs enfans, entr'autres :

XII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Conseiller du Roi, Trésorier Général de ses Finances au Bureau de Caen, qui produisit ses titres de noblesse, en 1599, devant M. de Roilly, Commissaire du Roi, & fut maintenu dans sa qualité de *Gentilhomme*, comme étant descendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Is & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville* ; & 2<sup>o</sup> par contrat aussi passé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques*, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de MALHERBE, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, Sieur du Bouillon & de Noyers, Président au Présidial de Caen, qui épousa, en la Paroisse de Saint-Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Moustier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne de la Moutonnière*, de laquelle fortit

MARIE-ANNE-GABRIELLE, qui s'est mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean-Baptiste Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. JACQUES DE MALHERBE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Is, reçu



Conseiller au Parlement de Rouen en 1664, mourut la même année. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoise de la Belière*, fille & héritière en partie de *Grégoire de la Belière*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côtes de Genest & de Pontorson, & de noble Dame *Françoise de la Charrière*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, Religieux de l'Ordre de Saint-François ;
2. Et MARIE, Dame du Bouillon, femme d'*Hya-cinthe Paviot*, Procureur Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

#### BRANCHE

*des Seigneurs, Marquis de MALHERBE.*

XIII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vaast, Grand Prévôt des Haute & Basse-Normandie (fils de FRANÇOIS, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, sa seconde femme), s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveron, Conseiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont :

XIV. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Marquis DE MALHERBE, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vaast, Préaux, Bizy & du Bouillon, baptisé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, qui mourut âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704 *Marie-Françoise-Henriette le Prevost*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Juvigny, où l'on voit son épitaphe ; elle étoit fille de *Louis le Prevost*, Chevalier, Seigneur de Reviere, & de *Suzanne-Laurence Cafel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage sont issus :

1. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né en la paroisse de Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Grestain en 1735, de Livry en 1759, puis de Thiron, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N.-D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refusé, en 1745, l'Evêché de Béziers,

auquel il avoit été nommé, ainsi que l'Archevêché de Tours ;

3. LOUIS-JOSEPH-VALENTIN, né le 29 Janvier 1714, mort jeune ;
4. Et MARIE-HENRIETTE-CHARLOTTE, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouse.

XV. AUGUSTIN-FRANÇOIS, Marquis DE MALHERBE, Seigneur de Juvigny, Saint-Vaast, Préaux, Tessel, &c., baptisé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion, près de Caen, *Anastase-Madeleine-Thérèse de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint-Laurent-du-Rieu, Comte de la Quêze, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérèse Héron de la Tuilerie*. Ils eurent :

1. AUGUSTIN-BERNARD, né le 28 Mai 1739, mort avant sa sœur ;
2. Et MARIE-HENRIETTE-LOUISE, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'ARRY, DU BOIS d'ESCURES, &c.*

VII. JEAN DE MALHERBE, dit le Jeune, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buillon (second fils de JEAN, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Bosc*), épousa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Eglise d'Arry. Ils eurent pour enfans :

1. RICHARD, Prêtre, Licencié en Droit, Curé de la Madeleine de Bayeux & de Gathemo ;
2. JEAN, Sieur d'Arry, de Mondeville & du Mesnil-Patry, pourvu de la charge de Lieutenant Général au Bailliage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Juridictions en 1532, lors des entrées de FRANÇOIS I<sup>er</sup> & du Dauphin à Caen, & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troismonts*, son épouse, il eut :

JEANNE, qui s'est mariée à *Pierre le Bourgeois*, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Navarre & de Benaerville, Lieutenant Particulier au Bailliage de Caen, dont des enfans. Voy. † BOURGEOIS (LE).

3. PIERRE, qui suit ;
4. ROBERT, homme d'armes du Duc d'Anjou ;

5. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Sieurs de *Miffy*, &c., rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroisse de N.-D.-de-Fresnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut sans doute à l'occasion de son premier mariage. Par contrat passé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente foncière, de Geoffroy-le-Simon, de la Paroisse de Fresnay ; par un autre contrat du même Tabellionage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroisse, l'acquisition d'une pièce de terre en pré de Jean & Macé le Bourg, & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de Louïse de Baillieu, veuve de Jean de Vieux-Château, Ecuyer, Seigneur de Castillon, pour une lettre obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre sur les héritiers dudit défunt Seigneur de Castillon. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> fuivant un contrat passé au Tabellionage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Susanne de Fresnay*, fille de noble homme *Guillaume de Fresnay*, Ecuyer, Sieur du Val ; & 2<sup>o</sup> *Marie le Vallois*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prévost*, dont fortirent :

JACQUES & ROBERT DE MALHERBE, qui produisirent en Justice, le 5 Juillet 1577, avec leurs cousins, leur Généalogie, dans laquelle il est fait mention d'ANNE & de BARBE DE MALHERBE, leurs sœurs.

2. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garcelles, Procureur du Roi & du Duc d'Alençon, frère de S. M. Il épousa *Ifabeau Erard*, dont il eut :

1. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garcelles & de la Rouillerie, demeurant à Notre-Dame-de-Fresnay, qui étoit encore en bas âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, sa Généalogie, avec celle de ses contingens ; il vivoit encore en 1624 & laissa cinq filles, favoir :

MARGUERITE, ISABEAU, CHARLOTTE, MARIE & BARBE ; celle-ci femme de *Gilles Vigan*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1652, sa part de deux fiefs nobles de la Rouillerie & du Radier, sis à Fresnay, à HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne. (Toutes ces

sœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665 ;)

2. & 3. JACQUELINE & CHARLOTTE.

3. CHARLES, qui suit ;

4. & 5. TASSINE & FRANÇOISE.

IX. CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buiffon & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & JEAN & ROBERT, ses frères aînés, par acte passé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & signes appofés au bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur père, pour régler le douaire de ladite veuve. CHARLES, comme le puîné, présenta, le 27 Avril 1543, à JEAN & à ROBERT, ses aînés, les lots des biens à eux échus par le décès de leur père, qui furent choisis le 30 Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Les mêmes CHARLES & PIERRE DE MALHERBE, à cause de leurs femmes & autres co-héritiers, donnèrent, le 1<sup>er</sup> Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, sis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte de Caen. En qualité de tuteur des enfans de JEAN DE MALHERBE, son frère aîné, CHARLES passa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Mai 1542, *Guérine Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée ; & 2<sup>o</sup> par contrat reconnu en justice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prévost*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Fresnel & Arpauley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. PIERRE, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour ;

3. CHARLES, tige de la branche des Sieurs d'*Amanville*, &c., rapportée ci-après ;

4. MARGUERITE, née le 17 Janvier 1548.

Et du second lit naquirent :

5. 6. 7. 8. & 9. JACQUES, JEAN, BERTRAND, CHARLES & SALOMON, dont les branches sont éteintes. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, avoit épousé *Catherine de l'Estang*, dont il eut :

JOACHIM, qui, par sa femme, *Anne de Vau-messe*, fut père de

PIERRE, Ecuyer, Sieur du Buisson, qui s'est marié à *Anne le Monnier*, dont fortit :

PIERRE, Ecuyer, Sieur de Prode-manche, qui épousa *Elisabeth le Prévost*, dont est issu

ISAAC, qui fut père par sa femme, *Françoise de Rouffel*, de JACQUELINE, héritière de sa branche.

X. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Clopée, né sur la fin de Mai 1543, produisit (avec ses frères, PIERRE & CHARLES, & leurs consanguins, pour eux & pour leurs frères mineurs du second lit) la Généalogie l'an 1571. Ces trois frères (enfants de CHARLES, Sieur du Buisson, & de *Guérine Patrice*, sa première femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils transigèrent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prévost*, leur belle-mère, à Poccaion de son douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de son frère CHARLES, Ecuyer, Sieur des Carrières, ledit GUILLAUME fut présent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionnage de Montpinçon, le 16 Mars 1593; il mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit épousé, par contrat sous feing privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Susanne Héroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, & de *Françoise de Neuville*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HENRI, né le 20 Janvier 1576, qui s'est marié à *Anne Picquot*, dont vint :

ROLLAND, Ecuyer, Sieur du Hamel, qui s'est marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Isabeau Touffain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crenier*.

3. GUILLAUME, né le 4 Février 1583 ;
4. PIERRE, né le 4 Mars 1585 ;
5. Et YOLETTE, née le 3 Mars 1591.

XI. CHARLES DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots avec HENRI & PIERRE DE MALHERBE, ses puînés, de la succession paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il passa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec HENRI, son frère, auquel il affranchit une rente, par contrat passé au

*Tome XIII.*

Tabellionage de Falaise le 6 Décembre 1617, mourut le 20 Novembre 1621 & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame-de-Fresnay. Il avoit épousé, par traité sous feing privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionnage de Vaucelles, à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bunel*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heuple*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. DANIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, mort sans postérité le 17 Juin 1623 ;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Fresnay*, rapportée ci-après ;
4. MARGUERITE, mariée, le 24 Novembre 1624 ; Et d'autres filles.

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea avec HUGUES, son frère, la succession de leurs père & mère & celle de DANIEL, leur frère, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit épousé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoise de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits* & de *Cesny-aux-Vignes* en partie, & de *Madeleine de Coulibœuf*. De ce mariage vinrent :

1. GASPARD, qui suit ;
2. JEAN, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635 ;
3. MADELEINE, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653 ;
4. MARIE, née le 7 Février 1632 ;
5. FRANÇOISE, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660 ;
6. JACQUELINE, née le 23 Février 1638 ;
7. Et JEANNE, née le 6 Novembre 1639.

XIII. GASPARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la succession de son père avec JEAN, son frère, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Sylvain, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Martin-sur-Velle. Il avoit épousé, par contrat passé au Tabellionnage de Saint-Martin-du-Bois, le 25 Août 1657, *Marie Farrouil*, morte le 27 Mars 1694, dont vinrent :

1. DANIEL, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, née en 1659.

XIV. DANIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu avec à la Seigneurie

D

d'Ecajeul, le 29 Mai 1721, pour sa Terre d'Escures. Il avoit épousé, par contrat passé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage du Hommet*, morte le 19 Mars 1745, dont pour fils unique

XV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, baptisé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Ecajeul, pour sa Terre d'Escures. Il a épousé, par acte sous seing privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippe de Beaumont*, de laquelle sont issus :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLES, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc d'ORLÉANS, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
2. Et LOUIS-AMBRIOSE, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

BRANCHE  
des Seigneurs de FRESNAY.

XII. HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604 (troisième fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*), partagea, le 17 Avril 1625, avec ETIENNE, son frère aîné, la succession paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épousé, par acte sous seing privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Mannoury*, fille de *Guillaume*, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Perduville, &c., & de *Philippe de Thiremois*. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. Et JOACHIM, Sieur du Bosc, qui fut père de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, qui s'est marié à *Marie-Charlotte de Thiremois*, dont sont nées :

1. MARIE-THÉRÈSE, qui s'est alliée par dispense à son cousin, JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay, &c., rapporté ci-après degré XV ;
2. Et LOUISE-AIMÉE, qui fut femme de LOUIS DE MALHERBE, Seigneur de Malicorne, son cousin, mentionné au degré suivant.

XIII. NICOLAS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Beauval, produisit ses titres & fut confirmé dans sa noblesse le 10 Mai 1673, par Jugement de M. de Marle, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea avec JOACHIM, Sieur du Bosc, son frère, la succession de HUGUES, leur père, le 28 Novembre 1685, devant

les Tabellions de Montpinçon, & servit dans l'arrière-ban, pour & au lieu du Sieur de *Malicorne*, son père, suivant un certificat de M. de Matignon, Lieutenant Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703, & mourut le 1<sup>er</sup> Février 1707, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par traité passé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudoyer*. De ce mariage il eut :

1. PIERRE, qui fut ;
2. LOUIS, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, Etranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il se maria avec LOUISE-AIMÉE DE MALHERBE, sa cousine, fille puînée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, dont une fille, qui s'est mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Méautis ;
3. N.... DE MALHERBE, Sieur de la Tour, Officier dans la Maison du Roi ;
4. FRANÇOISE, femme de *Charles du Bosc*, Ecuyer, Sieur de la Bréherie ;
5. Et MARIE-MADELEINE, épouse d'*Hervé de Bonnechose*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Homme, Seigneur de Fresnay, expédia, en cette dernière qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec Louis, son frère, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Bosc*, son beau-frère, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il passa un contrat de fief le 24 Juin 1719 & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Montpinçon, le 1<sup>er</sup> Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont :

XV. JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui servit quelques années dans les Cadets Gentilshommes, & obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732. Il avoit épousé par dispense, contrat passé devant les Notaires de Jort, le 9 Mars 1719, MARIE-THÉRÈSE DE MALHERBE, sa cousine, fille aînée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, & de *Marie-Charlotte de Thiremois*, mentionnés ci-devant. De ce mariage est issu

XVI. LAURENT-FRANÇOIS DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Da-



me-de-Fresnay, de Launay, Abbeville, Réveillon, du Radier, &c., qui a servi dans la Maison du Roi & est Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaise, par provisions du 28 Août 1773. Il a épousé, par contrat sous feing privé, du 19 Août 1746, célébration le 26, *Blanche-Anne-Marie-Madeleine le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolyte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaie, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie - Anne - Charlotte de Chanteloup*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui suit;
2. PIERRE - CHARLES - LOUIS, né le 25 Août 1748, Cheveau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768;
3. JOSEPH, né le 5 Octobre 1749, Prêtre, Etudiant en Sorbonne;
4. PIERRE-ALEXANDRE, rapporté après son aîné;
5. ET MARIE-PAULINE, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DE MALHERBE, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a servi 10 ans Cheveau-Léger de la Garde du Roi. Il a épousé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madeleine-Elisabeth-Dorothee de Neuville*.

XVII. PIERRE - ALEXANDRE DE MALHERBE, Chevalier (frère puîné du précédent), né le 28 Septembre 1750, aussi Cheveau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoise de Neuville*, dont :

ALEXANDRE - FRANÇOIS, baptisé le 16 Juillet 1774.

#### BRANCHE

des Sieurs d'AMANVILLE & de GRANCHAMP.

X. CHARLES DE MALHERBE, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrières (troisième fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Buiflon & de Clopée, & de *Guérine Patrice*, sa première femme), est employé dans les lots de la succession paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Moutpinçon, le 9 Novembre 1571, & mourut en 1587. Il avoit épousé, par contrat sous feing privé, du 1<sup>er</sup> Mai 1573, reconnu au Tabellionage d'Ecots, le 26 Novembre 1611, *Marie Héroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, qui s'est marié, par traité sous feing privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle du Moustier*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, Ecuyer, qui eut de *Jeanne de la Porte*, son épouse,

MARIE, qui s'est alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques d'Ofmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.

2. PIERRE, Ecuyer, Sieur du Taillis;
3. ET MARIE. (Ils partagèrent les biens de leur père, par acte passé, le 24 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Ecots : cet acte marque que JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, père des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de CHARLES, fils d'un autre CHARLES, fils de PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, traifeul des co-partageans.)

3. ETIENNE, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon, près de Caen. Il épousa, en 1601, *Marie de Coulibœuf*, dont il eut :

NICOLAS, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélène de la Cour*, dont fortit :

ETIENNE, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui, de sa femme, *Catherine de Chennevières*, eut :

NICOLAS, Ecuyer. Sieur de Gaillon, qui mourut en 1706, laissant de son épouse, *Louise Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique,

EMILIE, morte sans postérité.

4. ET ELÉONORE, mariée, en 1598, à *Geryais Bunel*.

XI. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Aigres, transigea, conjointement avec *Françoise le Gallois*, sa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il passa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Ecots, un acte, par lequel, déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié ETIENNE DE MALHERBE, son fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en son lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc de Longueville, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie & de faire le service à S. M., comme les autres Gentilshommes de sa Généralité. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoise le Gallois*, mentionnée ci-dessus, veuve de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre PIERRE & HENRI DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de la Rouillerie & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, fa veuve, fut, par délibération de parens, préférée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ses enfans en bas âge, favoir: du premier lit un fils, & du second, un fils & deux filles. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mézidon, *Elisabeth de Picquot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville*; & 2<sup>o</sup> par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Frefnay, près de Dives, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint :

1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, quis'est marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippe*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Chenaie, & de *Geneviève Brochard*, dont vinrent :

1. CHARLES, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui s'est marié à *Antoinette de Bonnet*: ils se séparèrent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683;
2. Et CHARLOTTE-MARIE, qui renonça à la succession de CLAUDE, son père, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint Sylvain.

Et du second lit fortirent :

2. JEAN, qui suit;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. JEAN DE MALHERBE, 1<sup>er</sup> du nom de fa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, baptisé le 26 Mai 1646, dans l'Eglise de la Gravelle, fit donner une assignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du restant de la dot de sa femme, à ses beaux-frères: *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen; *Etienne, Yves & Sébastien de Margeot*, Ecuyers. Il avoit épousé, par traité passé, le 30 Mai 1666, au Tabellionage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui servit pour son père parmi les Gentilshommes du détachement, suivant les certificats du Marquis de la Brisfolière, Grand

Bailli d'Alençon, Commandant la Noblesse de ce Duché, des 20 Octobre 1688 & 25 Juin 1693. Il servit depuis dans les Gardes de la Garde ordinaire du Roi, selon le certificat du Prince de Soubise, Capitaine - Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697; il est mort sans alliance;

2. Autre JACQUES, mort sans enfans de N... d'*Arclais*, son épouse;
3. JEAN, qui suit;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maître*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. JEAN DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696 & le 26 Novembre 1697, le Sieur de Bar, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecies, lui délivra un certificat, comme il servoit avec beaucoup d'application depuis deux ans, & mourut sur la fin de l'année 1739. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Broffard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Isaac de Broffard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlote de Mannoury*; & 2<sup>o</sup> par contrat reconnu au Tabellionage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courceulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Maurey*. Elle fut, par acte passé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, élue tutrice de ses enfans mineurs, qui sont :

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS-GABRIEL, rapporté après son aîné;
3. LOUIS-CHARLES - DOMINIQUE, mentionné après ses deux frères;
4. LOUISE-THÉRÈSE, mariée par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noël le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Rarers, & de *Marie-Madeleine le Vallois*;
5. MARIE-MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voifne*, Ecuyer, Sieur des Aunais, fils de *Pierre-Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Marie-Marguerite de Morel*;
6. Et MARIE-ANNE, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe du Not de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques du Not de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Houlbec & de Grandval.

XV. JEAN DE MALHERBE, III<sup>e</sup> du nom, E-

cuyer, appelé le *Baron* de MALHERBE d'AMANVILLE, transigea avec ses frères, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenait de la succession immobilière de leurs père & mère. Il avoit épousé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, morte le 4 Février 1776, veuve de *Jean-Baptiste de Mannoury*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louise-Françoise de Bruet*. De ce mariage il a eu :

PHILIPPE-JEAN de MALHERBE d'AMANVILLE, Conseiller, Procureur du Roi au Bureau des Finances & Trésorier de France à Caen.

XV. LOUIS-GABRIEL de MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Grandchamp, né le 14 Juin 1729 (second fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*, sa seconde femme), épousa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoise de Saint-Clair*, fille de *Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Pesqueur*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-PAUL-GABRIEL, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756 ;
3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761 ;
4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770 ;
5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après ;
6. LOUISE-FRANÇOISE-ÉLÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753 ;
7. MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 18 Novembre 1753 ;
8. LAURENCE-ÉLÉONORE, née le 16 Avril 1758 ;
9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760 ;
10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764 ;
11. Et HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE de MALHERBE, Ecuyer (troisième fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*), a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoise d'Orville*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie-Josèphe le Cornu* ; & 2<sup>o</sup> par contrat passé à Falaise le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Hauffay*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfants de cette deuxième femme ; mais de la première sont issus :

1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer, né en 1759 ;
2. PIERRE-JOSEPH, né en 1760 ;
3. FRANÇOIS-DÉSIRÉ, né en 1762 ;
4. DOMINIQUE, née en 1761 ;
5. Et FRANÇOISE-DOMINIQUE, née en 1765 ;

#### BRANCHE

des Sieurs de MISSY, LA PIGACIÈRE & de DIGNY.

VIII. GUILLAUME de MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Missy (5<sup>e</sup> fils de JEAN, dit le *Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*), obtint en 1535 une Sentence au Bailliage de Caen, contre Charlotte de Longchamps, laquelle fut condamnée à faire regraver sur la tombe de JEAN de MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, père & mère dudit Sieur de Missy, les mots de *Seigneurs d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer, & fit un accord sur procès le 18 Juillet 1552, avec François de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Missy. Il eut de son mariage avec *Marie d'Elbeuf* :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. GUILLAUME, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maison-Dieu de Caen & Conservateur des Privilèges Apostoliques de l'Université de cette ville ;
3. Et François, rapporté après son aîné.

IX. BERTRAND de MALHERBE, Ecuyer, Sieur de la Pigacière, eut pour fils,

X. PIERRE de MALHERBE, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui transigea, le 2 Juillet 1612, avec Thomas & Charles de la Rivière, Ecuyers, Sieurs de Missy, père & fils. PIERRE laissa :

XI. ANDRÉ de MALHERBE, qui porta longtemps les armes pour le service du Roi, & le maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Goffelin*. Il eut un grand procès avec Charles de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Missy, qui lui disputa sa qualité, & dans lequel intervinrent ELÉAZAR, JACQUES, AUGUSTIN & PIERRE de MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de Digny, ses cousins issus de germain ; il en résulta un Arrêt des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, sur la production des titres, maintint ledit ANDRÉ de MALHERBE & ses cousins ci-dessus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race* & issus de la Famille de MALHERBE-SAINT-AGNAN, faisant expresses

inhibitions & défenses audit de la Rivière & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny (troisième fils de GUILLAUME, & de *Marie d'Elbeuf*), Conseiller au Bailliage & Prédial de Caen, partagea avec BERTRAND, son aîné, le 25 Janvier 1595, la succession de GUILLAUME, leur père. Il se fit huguenot sur les dernières années & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épousé, par acte sous seing privé du 13 Juillet 1554, *Louise le Vallois* (avec laquelle il vécut 50 ans), fille d'*Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'*Isfs*, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de son mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ses enfans, qui font :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ELÉAZAR, rapporté après son aîné.

X. FRANÇOIS DE MALHERBE, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de la Chambre, est regardé comme le Prince des Poètes, & le premier qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode ; il a laisi le génie de cette langue, & en est en quelque sorte le créateur. Il fut comblé des faveurs d'HENRI IV, & mourut en 1628. (Voy. son éloge dans Moréri.) Il avoit épousé, en Provence, *Madeleine de Coriolis*, veuve 1<sup>e</sup> de *Balthazar de Catin*, Seigneur de Saint-Savournin ; & 2<sup>e</sup> de *Jean de Bourdon*, Seigneur de Bouc. FRANÇOIS eut plusieurs enfans, morts avant lui, entr'autres :

MARC-ANTOINE, brave & bien fait, qui fut tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé de Piles. Il n'avoit pas dégénéré de son père pour le génie.

X. ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny (second fils de FRANÇOIS, & de *Louise le Vallois*), fut Conseiller au Bailliage & Prédial de Caen, sur la démission de son père. Il épousa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*, qui, étant veuve, fit dresser, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant Général de Caen, des armes des Seigneurs DE MALHERBE, lesquelles sont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent :

1. ELÉAZAR, Ecuyer, Sieur de Digny, II<sup>e</sup> du

nom, Conseiller au Bailliage & Prédial de Caen, qui fut maintenu avec ses frères, le 3 Août 1643, dans la qualité de *noble d'ancienne race*, par M. de la Poterie, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans :

1. ANDRÉ, Sieur d'Allemagne, qui s'est marié, le 17 Août 1594, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey* ; on en ignore la postérité ;
2. Et JACQUES, père de JACQUES-SIMÉON, qui a continué sa branche.
2. JACQUES, qui suit ;
3. AUGUSTIN, Ecuyer, Sieur de Digny, qui fut père de
  1. RICHARD, Ecuyer, Sieur de Caligny, qui mourut sans hoirs ;
  2. & 3. SUSANNE & GABRIELLE : celle-ci mariée à *François de l'Isle*, Ecuyer, Sieur d'Arry.
4. PIERRE, mort sans alliance ;
5. JEAN, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625 ;
6. & 7. Et deux filles, mariées : l'une à *Charles du Vernay*, Ecuyer, Sieur de Criflot ; & l'autre à *Etienne Laisné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, est employé avec ELÉAZAR, son père, & AUGUSTIN & PIERRE, ses frères, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'ANDRÉ DE MALHERBE obtint pour être maintenu dans sa noblesse, & fut également confirmé avec ses frères & consanguins en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen. Il épousa *Marie de Vendes*, dont vint :

XII. LOUIS-ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'est marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madeleine de la Mare*. Après la mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ses enfans mineurs, qui font :

1. RICHARD, qui suit, nommé tuteur avec elle ;
2. LOUIS-ELÉAZAR, rapporté après son aîné ;
3. MARIE, femme de *Jean Maheu*, Sieur de *Vaucouleurs* ;
4. MARGUERITE, mariée à *Guillaume Houlliot* ;
5. ANNE, épouse de *Charles la Haye* ;
6. & 7. Et deux filles, non mariées.

XIII. RICHARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'*Isfs*, rendit avec lui Seigneur de Missy, le 30 Septembre 1738,



pour la Terre de Miffy. Il époufa *Marguerite le Coïnte*, fille & héritière de *Marin*, Docteur agrégé de Médecine en l'Université de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont :

1. MARIN-FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et *MARIE-ANNE-MARGUERITE-MADELEINE* DE MALHERBE, mariée, en 1752, à *CHARLES* DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, fon cousin germain, ci-après.

XIV. *MARIN-FRANÇOIS* DE MALHERBE, Ecuyer, a époufé, 1<sup>o</sup> par acte du 12 Octobre 1748, *Françoïse-Catherine Héroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Bailliage & Prédifial de Caen, Seigneur & Patron de *Sainte-Croix-sur-Mer*, & de *Catherine du Mouchet*; & 2<sup>o</sup> par acte du 27 Septembre 1767, *Sufanne-Jeanne-Flore de Goffelin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de *Garcelles*, & de *Rose Loudon de Couvens*. Il a eu du fecond lit :

1. *AUGUSTIN-LOUIS-FRANÇOIS*, né & baptifé le 22 Décembre 1768;
2. *LOUIS-CHARLES*, né & baptifé le 18 Juin 1771;
3. Et *JACQUELINE-AIMÉE*, née le 24 Octobre 1772.

XIII. *LOUIS-ELÉAZAR* DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne (fecond fils de *LOUIS-ELÉAZAR*, & de *Marie-Anne de Cheux*), a époufé *Françoïse de Gallon*, de laquelle eft iftu

XIV. *CHARLES* DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'est allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec fa coufine germaine *MARIE-ANNE-MARGUERITE-MADELEINE* DE MALHERBE, fille de *RICHARD*, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Coïnte*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... DE MALHERBE, Gentilhomme François, dont il eft parlé dans *Moréri*. Il fut nourri fort jeune en Espagne, fe mit fur la flotte des Indes & passa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point Prophète en fa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaiffeaux avec lesquels il passa aux Indes, & y eut le fuccès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la feconde fois en Espagne, le Roi lui donna 10,000 écus de pension & le 60<sup>e</sup> denier de tout l'or que S. M. tireroit de ces Terres-là, dont MALHERBE fe

fit un parti qui lui valoit 90,000 écus par an. (Voy. le *Perroniana*.)

A cette Famille appartiennent :

1<sup>o</sup> *FRANÇOISE-MADELEINE* DE MALHERBE, baptifée le 15 Mars 1675, dans l'Eglife paroiffiale de *Sept-Vents*, au diocèse de *Bayeux*, qui a été reçue à *Saint-Cyr* au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que *JEAN* DE MALHERBE, Seigneur de la *Boiffellerie*, qui vivoit en 1533, étoit fon cinquième aïeul;

2<sup>o</sup> Les *MALHERBE* DE *POILLÉ*, en *Touraine*, dont il eft parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. 1, p. 365, branche qui a été maintenue dans la noblèffe en 1715. *JEAN* DE MALHERBE, Ecuyer, vivoit en 1469, avec fa femme, *Jacquine de Poillé*.

Les armes : d'or, à 2 jumelles de gueules, posées en fafce, l'une au-deffus de l'autre, & 2 léopards, auffi de gueules, affrontés & posés au chef de l'écu;

3<sup>o</sup> Et *AUGUSTIN* DE MALHERBE, chef de la branche établie à Paris, Chevalier, né le 22 Décembre 1715, Procureur Général du Roi en la *Chambre Souveraine de la Marée* depuis le 6 Août 1756, ferment prêté en la Grand' Chambre du Parlement ledit jour, lequel s'est marié, le 21 Mai 1748, à Paris, célébration en l'Eglife *Saint-Jacques-la-Boucherie*, avec *Madeleine de Sauvage*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine du Mont*, dont vinrent :

1. *CLAUDE*, Chevalier, né le 12 Juin 1751, qui fut reçu, au mois de Janvier 1777, Lieutenant particulier des Eaux & Forêts de France, au fiège principal de la Table de *Marbre* du Palais à Paris;
2. *CHARLES*, Chevalier, né le 12 Août 1753, reçu *Commiffaire* des *Guerres* en Février 1777, qui s'est marié à *Verfailles*, le 1<sup>er</sup> Juin 1778 (contrat figné par la Reine le 16 Mai précédent), avec *Marguerite-Sufanne de Lhommel de Beuregard de Belle-Isle*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Sieur de *Belle-Isle*; la Reine, après fon mariage, le nomma un de fes *Maitres d'Hôtel*;
3. *JACQUES*, né le 4 Janvier 1759, Etudiant en *Droit*;
4. *PIERRE*, né le 11 Juillet 1768;
5. & 6. Et deux filles, non encore mariées : l'une, nommée *MADELEINE*, est née le 7 Septembre 1754; la feconde, nommée *AGATHE*, est née le 2 Décembre 1759.

Nous avons dit au commencement de cette *Généalogie* qu'il y avoit plusieurs branches de cette ancienne race établies en *Angleterre*, & en effet elles ont follicité plusieurs de cel-

les de France d'y passer, où elles auroient eu un fort distingué; mais nos MALHERBE François, attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être simples Officiers en France, aux grades supérieurs qu'on leur faisoit espérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquisition de la Famille, se transporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des falles de cette Abbaye, où il y avoit plusieurs écussons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre lesquelles il atesta, par son Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN, qui sont : *d'argent, semé d'hermines sans nombre; à 6 roses de gueules*; & les Religieux présens attestèrent savoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc Guillaume, en faveur de la noblesse qui l'avoit suivi à la conquête du Royaume d'Angleterre, & le Bailli de Caen ordonna que l'écusson des armes de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN seroit peint en marge de son Procès-Verbal: ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer*, de ladite ville de Caen, qui en donna son attestation; la Famille DE MALHERBE est faïste de ce titre. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

MALIDE, à Paris: Famille noble, dont est JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, né le 12 Juillet 1730, qui fut nommé à l'Evêché d'Avranches & sacré le 31 Août 1766, ensuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

\* MALINES: ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient aussi de *Grimbergen*, & en même tems Avoués ou Protectors de *Malines*.

*Marguerite*, fille de *Renaud*, Comte, puis Duc de *Guelde*, vendit, le 15 Décembre 1333, du consentement du Duc, son père, l'Avouerie de *Malines* à *Louis*, Comte de *Flandres*. Elle retint le pays de *Malines* qu'elle laissa à sa sœur *Mechtilde*, qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Char-*

*les d'Immerzeele*, Sire d'Amay, pour la somme de 300,000 vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il transporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calsteren*, Sire de Linde, jusqu'à la somme de 60,000 défidits écus, & à *Nicolas Swaëf*, Chevalier, les 40,000 écus restans; mais *Jean de Calsteren* vendit sa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean*, Sire d'Arkel, mari de *Jeanne de Juliers*, qui avoit pour aïeule maternelle *Sophie de Malines*. *Jean d'Arkel* vendit ladite action en 1425, à *Jean*, Sire de *Wesemael*, qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit sur le pays de *Malines* les enfans de *Nicolas Swaëf*: il réunit ainsi les deux portions de cette Seigneurie, qui lui fut disputée peu après par *Guillaume*, Sire d'Egmond, fils de *Marie d'Arkel* & issu de *Sophie de Brabant*, à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de *Malines* fut adjugé à *Jean de Wesemael*, qui n'ayant point eu d'enfans, inflitua par son testament, du 6 Septembre 1462, pour héritier universel *Charles de Bourgogne*, Comte du Charolois, qui unit le pays de *Malines* à ses Domaines.

Les armes de MALINES étoient : *d'or, à 3 pals de gueules*, que les *Bautersem* portèrent en chef. (Une héritière épousa un des auteurs des derniers *Glymes*, Comte de *Grimbergen*, lesquels ajoutèrent l'écusson de *BRABANT, au franc-quartier*.)

MALIVERYN, en Provence: Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, & dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briancçon, aussi tom. II. Elle est originaire de la petite ville de Cotignac & remonte à

CLAUDE DE MALIVERYN, Conseiller, Secrétaire du Roi & Greffier Criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui descend au VI<sup>e</sup> degré,

JOSEPH-CLAUDE DE MALIVERYN, deuxième Président à Mortier au Parlement d'Aix, qui s'est marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille aînée de *Joseph de Simiane de la Cépède*, Marquis de Simiane, &c., & de *Marguerite de Valbelle-Meyrargues de Rians*, dont pour fille unique, en 1757,

ANTOINETTE-MARIE-MABILLE, qui s'est alliée avec *Louis-Anne-Emmanuel de Covet*, Mar-

quis de Marignane, des Isles-d'Or, Seigneur de Vitrolles, Saint-Victoret & du Rove, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, dont postérité. Voy. COVET.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lionceau d'or; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or, celle du milieu à 8 rais.*

\* MALLELOY, au Duché de Lorraine : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur d'EDMOND, Comte de COLLIGNON, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Ursule de Gombertaux*, morte le 8 Septembre 1734,

LÉOPOLD, Comte de COLLIGNON & de *Malleloy*, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui a épousé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron du Saint-Empire & de Drouville, Ministre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils, mort jeune en 1750, & une fille, morte sans alliance en 1754. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. IV.)

MALLET, Ecuyer, Seigneur de Boifmallet en Normandie, Election de Domfront, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 tours d'argent, & en pointe d'un lion léopardé du même; à la bordure de gueules, chargée de 3 fermaux d'or.*

MALLET, en Picardie. JACQUES MALLET, Seigneur de Druffy, fut reçu Conseiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679.

JACQUES MALLET, Seigneur de Belloy en Beauvoisis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Esclainvilliers, servit pendant 35 ans, & reçut plusieurs blessures : c'est ce que nous savons, d'après le *Nobiliaire de Picardie*, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à 3 trèfles d'or.*

MALLEVILLE DE PANNEVILLE, ancienne Famille du pays de Caux, dit la Roque, dont descendent les Seigneurs de *Panneville*. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 16 Décembre 1667.

PIERRE DE MALLEVILLE avoit épousé *Isabeau de l'Epinaÿ*; il en eut :

Tome XIII.

ISABELLE, qui s'est mariée à *Pierre Bloffet*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

GUILLAUME DE MALLEVILLE, Chevalier, est nommé dans un *Armorial* de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, rapporté par Gabriel du Moulin;

JEAN DE MALLEVILLE, Ecuyer de la Compagnie de Messire Jean d'Harcourt (montre faite en Juin 1368), servoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt & par deux Lettres données à Châlons, en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il est dit que PIERRE DE MALLEVILLE servoit en qualité d'Ecuyer;

GUILLAUME DE MALLEVILLE, ou d'ESMALEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecure du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470;

ADRIEN DE MALLEVILLE, Seigneur de Panneville, épousa *Diane de Clère* vers 1600. (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 592, 1152, 1578, 1696, 1856 & 1857.) Voy. la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot ESMALLEVILLE. Il paroît, selon la Roque, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-dessus; mais celui de MALLEVILLE a prévalu, comme le rapporte Chevillard.

MALLIER. Cette ancienne Famille, décorée par ses alliances & par ses distinctions dans l'Eglise, l'Epée & la Magistature, a successivement habité l'Orléanois, l'Isle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturalisée & admise dans l'ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, sur Requête du 13 Juin même année & sur les titres & pièces justificatives.

I. JEAN DE MALLIER, 1<sup>er</sup> du nom, Conseiller à Orléans, vivoit en 1380. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. HUGUES DE MALLIER, Seigneur de la Haye, aussi Conseiller à Orléans, qui épousa *Marguerite Boucher*, dont :

1. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Bailli de Beaugency, qui s'est marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint :

JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement, qui mourut sans postérité.

2. Et PIERRE, qui suit.

III. PIERRE DE MALLIER, Seigneur du Houf-

E

foy, près de Chartres, Terre qu'il possédoit dès l'an 1490, eut de la femme, dont le nom est ignoré,

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. Et CLAUDE, Seigneur du Houfflay, Conseiller Secrétaire du Roi, Maïson & Couronne de France, marié à *Marguerite de Lionne*.

IV. SÉBASTIEN DE MALLIER, Seigneur du Houfflay, de Loigny & de Villeneuve, Conseiller du Roi & Trésorier Général de France en la Généralité d'Orléans, épousa *Marie Godet*, dont vint :

V. CLAUDE DE MALLIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Houfflay, employé avec distinction au service du Roi CHARLES IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances d'HENRI III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conseiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur Général des Finances & Conseiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle Général des Finances en 1630 & 1636, mourut vers 1642, dans un âge fort avancé, après avoir servi sous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. DE MALLIER, dans l'Eglise Saint-Paul de Paris. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Melifan*, de laquelle il laissa :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaffonville*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOIS, Evêques de Troyes en 1636 ;
4. ISABELLE ou ELISABETH-MARIE, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Château-Gontier, Ministre d'Etat & Surintendant des Finances, dont un fils, Grand Louvetier de France, & *Marie de Bailleul*, qui s'est alliée, 1<sup>o</sup> en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maïson a donné un Amiral & un Maréchal de France ; & 2<sup>o</sup> en 1646, à *Louis-Châlon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Buffy, Maréchal de France, dont elle eut *Nicolas du Blé*, aussi Maréchal de France ;
5. Et MARIE, femme de *Léon d'Illiers de Balsac*, Chevalier, Marquis d'Entragues, Seigneur de Chantemesle, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ILLIERS.

VI. CLAUDE DE MALLIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Houfflay, &c., successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Ambassadeur à Venise, épousa, 1<sup>o</sup> en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illustre dans la Robe ;

& 2<sup>o</sup> en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louise de Fortia*. Etant devenu veuf, il embrassa l'Etat Ecclésiastique & fut Evêque de Tarbes. De sa seconde femme, il eut :

VII. CLAUDE DE MALLIER, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis du Houfflay, &c., qui s'allia, le 7 Janvier 1657, avec *Geneviève de Houdetot*, d'une Maïson qui a donné un Grand Maître des Arbalétriers de France. De ce mariage sortit :

VIII. LOUISE DE MALLIER, femme, en 1691, de *Louis-Joseph de Maillé*, Baron de Coulonces, Seigneur de Secqueville (issu d'un Maréchal de France), dont elle eut postérité. Voy. MAILLÉ, branche des Seigneurs de *Brezé*, &c.

BRANCHE  
des Seigneurs de CHASSONVILLE.

VI. LOUIS DE MALLIER, Chevalier, Seigneur de Chaffonville (second fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie de Melifan*), fut Enseigne aux Gardes Françaises avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650 & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épousa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Vernot*, descendant des Princes du Bas-Berry & alliée à la Maïson de *Coffé-Briffac* ; fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chausserais, & d'*Anne le Porc de la Porte*, de l'illustre Maïson de *la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-MARC, qui suit ;
2. LOUISE-JULIENNE-MADELEINE, mariée à *Louis-Georges de la Rocque*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Theil ;
3. Et NICOLE-URSULE, morte sans alliance.

VII. LOUIS-MARC DE MALLIER, Comte de Chaffonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au service de son Altesse Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal de Camp au service de France, & est mort Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glymes-de-Brabant*, issue des anciens Souverains de Brabant & Chanoinesse de Mouffier-sur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laissant :

1. JEAN-CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. Et MARIE-HENRIETTE-REBECCA, alliée, par



contrat du 2 Décembre 1732, signé du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguste de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., (d'une Maison qui a donné plusieurs Chevaliers du Saint-Esprit.) Voy. VOLVIRE.

VIII. JEAN-CHARLES-LOUIS DE MALLIER, Seigneur de Chaffonville, a époué, en 1741, *Thérèse-Eugénie-Françoise-Geneviève du Moulin*, Dame du Broffay (de l'illustre & ancienne Famille du *Moulin* ou des *Moulines*, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & plusieurs grands hommes en différens genres.) De ce mariage font issus :

1. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit ;
2. URSULE-AUGUSTINE-REBECCA, mariée, en 1761, à *Joachim-Fulgence de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Basset, près de Saint-Méen, dont elle a eu postérité ;
3. LOUISE-CÉLESTINE-HENRIETTE-THÉRÈSE, appelée *Mademoiselle de MALLIER*, née le 22 Mai 1748 ;

Et quatre autres enfans, morts en bas âge.

IX. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE DE MALLIER, appelé le *Comte de Chaffonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a époué, le 20 Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornulier*, fille de *Charles-Toussaint*, Comte de Lergouët & de Vair, Marquis de Château-Fremont, Baron de Montrelais, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornulier*, son époué par dispense. (Cette Maison a donné un Evêque de Rennes & s'est alliée à celle de *Montmorency*.) Le Comte de *Chaffonville* a eu de son mariage

1. ADRIEN-TOUSSAINT, né en 1773 ;
2. Et THÉRÈSE-SAINTE-PAULINE, appelée *Mademoiselle de Chaffonville*, née le 25 Février 1772.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 roses du même, posées 2 & 1.*

MALMONT, en Bresse, dont étoit

CLAUDE DE MALMONT, Ecuyer, Seigneur du Tillet, qui vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*. Il en eut :

PHILBERT DE MALMONT, Seigneur du Tillet, qui se maria à *Philiberte d'Andelot*,

fille d'*Amé*, Seigneur de Pressia, & de *Philiberte de Nance*. Elle testa le 5 Août 1555 & laissa :

1. JEAN, Seigneur du Tillet, mort sans enfans ;
2. ADRIENNE, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiffon ;
3. & 4. ANTOINETTE & PERNETTE. (C'est ce que nous favons fur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

MALNOUE ou MALENOUE, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte : *d'azur, à 3 canettes d'argent, 2 & 1.*

MALO. De cette Famille étoit CHARLES MALO, Seigneur de Sery, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

JACQUES MALO, Seigneur de Sery, Substitut du Procureur Général du même Parlement, le 1<sup>er</sup> Juillet 1679, Conseiller au Grand Conseil le 7 Février 1691, mort, sans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roses d'argent en chef & d'un croissant du même en pointe.*

MALOISEL, en Normandie, Election de Caen ; Famille noble qui possède les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'argent ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accolé de 2 étoiles d'or.*

MALON (DE), Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a possédé successivement un nombre de Fiefs & où elle a fait aussi des fondations à la Paroisse de la Madeleine de Vendôme, jusqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

1. GERVAIS MALON, Seigneur de la Terre d'Osfoy, relevant en haute Justice du Comté de Vendôme, du fief de Créveccé, qu'il ne paroît point avoir acquis, de celui de Chassay & de quelques autres biens nobles, sous le nom de la Varenne, de Maudétour, &c., avoit époué *Agnès le Copelet* : c'est ce qui consiste par un acte postérieur à sa mort, en date de 1364 (a). Il eut entr'autres enfans :

(a) On voit par cet acte que sa veuve avoit eu le *Bail* de ses enfans mineurs. Le *Bail* est la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

II. Noble homme GUILLAUME MALON, Seigneur d'Os moy, de Chaffay & de Crévecé, le feu qui ait eu postérité, mort en 1404, laissant de sa femme, qu'on ne connoît point :

1. MACÉ, Ecuyer, Seigneur d'Os moy & de Chaffay, mort sans alliance, & sur lequel on trouve plusieurs actes de services dans les Compagnies d'Ordonnances ;
2. Et JEAN, qui suit.

III. Noble homme JEAN MALON, Seigneur d'Os moy, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467 ; *il conduisoit chiens & oiseaux comme les Nobles du pays* & fit toutes les guerres de CHARLES VII & suivantes. Il épousa *Alardine de Châteaurenault*, fille de *Guy de Châteaurenault*, qui fut fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent :

1. Noble homme MATHURIN, Seigneur d'Os moy, à la mort de son père, en 1477 ;
2. Noble homme COLIN, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ;
3. Et GUILLAUME, qui suit.

IV. Noble homme GUILLAUME MALON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & du Poutreau, par sa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont fortit

V. JACQUES MALON, Ecuyer, Seigneur du Poutreau, de Jupeau, de la Hasterie, de la Prouterie (toutes terres du Vendômois), & de celle de Bercy par sa femme, *Anne Robert*, qu'il avoit épousée avant 1493, fille de N.... *Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. NICOLAS MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeau, de Bercy, Conflans, &c., le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que du Tillet possédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu sur une discussion élevée sur leurs prérogatives respectives, affirma les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. D'*Anne du Val*, son épouse, il eut :

1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épousa *Catherine Séguier*,

tante du Chancelier de ce nom, dont pour fille

MARIE, femme de *Claude de l'Aubepine*, Secrétaire d'Etat, morte sans enfans.

2. BERNARD, Ecuyer, Seigneur de Jupeau & ensuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre d'HENRI III & de la Reine, sa mère ;
3. & CHARLES, qui suit ;

VII. CHARLES DE MALON, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézières, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de posséder la Terre de Bercy, qui passa à CHARLES, son fils, qui suit, qu'il laissoit de *Marie Rouffelin*, sa seconde femme.

VIII. CHARLES DE MALON, 1<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézières, Sainte-Efcobille, &c., né postume en Novembre 1568, fut Conseiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, Président du Grand Conseil en 1610, Conseiller d'Etat en 1613, eut en 1635 des Lettres de Conseiller d'Etat au Conseil des Finances, & mourut le 20 Juin 1638. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1599, *Catherine Habert de Montmort*, fille de *Louis*, Sieur du Mesnil-Habert, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-HENRI, qui suit ;
2. ANNE, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, &c., Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688, ayant eu des enfans. Voy. GOYON DE MATIGNON ;
3. CATHERINE, mariée, en 1639, à *Edouard Ollier*, Marquis de Nointel, Ambassadeur à la Porte, dont postérité. Voy. OLLIER, au pays Chartrain ;
4. Et MARIE, Abbesse de Cordillon.

IX. CHARLES-HENRI DE MALON, 1<sup>er</sup> du nom ; Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c., Conseiller au Grand Conseil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Président au Grand Conseil en 1636, préféda aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. de Cardaillac de Levis, Comte de Bioule, mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux Grands Augustins de Paris. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1631, *Françoise Berthelin*, morte au mois

de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne du Puis*. Leurs enfans furent :

1. ANNE-LOUIS-JULES, qui fuit ;
2. CATHERINE-ANNE, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Novion, &c., Maître des Requêtes, puis Premier Président au Parlement de Paris, qui mourut le 24 Janvier 1677, & elle le 1<sup>er</sup> Septembre 1715, ayant eu postérité. Voy. POTIER, à Paris ;
3. Et FRANÇOISE, née le 20 Février 1638, Abbesse de Meaux.

X. ANNE-LOUIS-JULES DE MALON, Chevalier (filleul de la Reine ANNE & de Louis XIV, représenté par le Cardinal Mazarin), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrières, de la Grange-aux-Merciers, Conseiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la visite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1707, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois de Bretonvilliers*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne*, Seigneur de Bretonvilliers, Président de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Elisabeth Perrot de Saint-Dié*, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enseigne des Vaiffeaux du Roi le 21 Avril 1705, qui mourut Lieutenant de Vaiffeau, sans alliance, en 1723 ;
3. Et LOUIS-CLAUDE, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704 & Capitaine aux Gardes en 1714 jusqu'en 1725, qui s'est marié, en 1728, à *Henriette-Vidvoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de MARIE-CHARLOTTE, née le 18 du même mois, qui s'est mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de Salignac*, Marquis de Fénélon, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent. Elle est morte le 9 Septembre 1760, laissant des enfans. Voy. SALIGNAC DE FÉNÉLON.

XI. CHARLES-HENRI DE MALON, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c., le 13 Janvier 1678, fut d'abord reçu

Conseiller au Grand Conseil le 30 Avril 1702, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 4 Juin 1706 ; fut chargé au mois de Février 1708 de la Direction Générale des Ponts & Chaussées de France, & au mois d'Avril suivant, il eut la charge de faire contrôler les Comptes avant que d'être portés à la Chambre ; fut pourvu au mois d'Août 1709 de Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, qu'il exerça jusqu'au mois de Septembre 1715, & mourut le 10 Janvier 1742. Il avoit épousé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Desmarests*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, de Blévy, &c., Maître des Requêtes, depuis Contrôleur Général des Finances & Ministre d'Etat, & de *Madeleine de Béchameil*. Elle est morte le 10 Septembre 1745, laissant :

XII. NICOLAS-CHARLES DE MALON, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c., né le 2 Août 1708, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Président au Grand Conseil le 20 Février 1740 & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoise Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry & de Lignières, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*. De ce mariage vinrent :

1. MAXIMILIEN-EMMANUEL-CHARLES, qui fuit ;
2. Et CHARLOTTE-PHILIPPINE, née en 1736, mariée, par contrat signé le 16 & célébration le 22 Février 1762, à *Charles-François-Just*, Marquis de *Monteil*, Baron du Lac, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de S. M. auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne. Voy. MONTEIL.

XIII. MAXIMILIEN-EMMANUEL-CHARLES DE MALON, Chevalier, Seigneur des Ville & Châtellenie de Bléré, dit *le Marquis de Bercy*, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, étoit, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates ; il n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur*, à 3 *canettes d'or*, 2 & 1. (Généalogie en partie dressée d'après un *Mémoire* rédigé, sur les titres originaux, par

M. de la Croix, Généalogiste de l'Ordre de Malte). Voy. le *Mercure de France* de Février 1742, p. 399.

**MALORTIE**, Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement sous le nom de **BENEL**.

**RICHARD**, dit **CARDOT DE MALORTIE**, Seigneur de la Motte, rendit des services considérables au Roi **CHARLES VII**. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par lesquelles S. M. ordonne, en considération des services que lui avoit rendus **CARDOT BENEL**, dit de **MALORTIE**, au Grand Sénéchal de Normandie & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritière de *Jacques l'Empereur*, Ecuier, eut donné volontairement & sans contrainte une promesse de mariage audit **CARDOT BENEL**, ils la fissent accomplir & donnaissent à l'un & à l'autre mainlevée de la faïse qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit :

**JEAN DE MALORTIE**, Seigneur de Villers, qui épousa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois d'Ennemets*;

**FRANÇOIS DE MALORTIE** fut accordé avec *Jeanne du Fay*;

**JEAN DE MALORTIE**, Seigneur de Villers, épousa, en 1564, *Louise de Bimont*;

**GABRIEL DE MALORTIE**, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Suzanne le Valois de Villette*, fille de noble homme *Louis le Valois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, Dame de Villette;

**JACQUES DE MALORTIE** fut accordé avec *Louise de Belleau* en 1641, de laquelle il eut :

**FRANÇOIS DE MALORTIE**, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont :

1. **JACQUES-GUSTAVE**, qui suit;

2. **GABRIEL**, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guez*, fœur de *Samfon*, Seigneur de la Barre, Belleville-en-Thimerais. Il fut père de

**LOUIS**, mort enfant en 1688, dans l'Électorat de Hanovre, où son père & sa mère s'étoient retirés étant Protestans; Et une fille, morte aussi Protestante à Hanovre depuis 1742. (Les biens de cette branche n'ont point passé à cette fœur; mais après la mort de Louis, son frère, ils ont été confisqués & la confisca-

tion accordée à **JACQUES-GUSTAVE**, son cousin germain, dont on va parler.)

3. Et **HENRIETTE**, morte dans la paroisse de Fontaine-la-Louvet, près d'Orbec.

**JACQUES-GUSTAVE DE MALORTIE**, Chevalier, Seigneur de Boutteville, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur Général de Cavalerie & Dragons, en faveur duquel la Seigneurie de Hombourg fut confirmée, et, en tant que besoin seroit, érigée en titre & dignité de *Comté de Hombourg*, par Lettres données à Versailles, en Janvier 1715, registrées au Parlement de Metz le 6 Avril suivant. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1691, *Marie-Thérèse Brisfacier*, fille de *Nicolas Brisfacier*, Gouverneur de Sierck & du Comté de Hombourg, & de *N... de Monby*. De ce mariage sont issus :

1. **JEAN-FRANÇOIS**, qui suit;

2. Et **MARIE-THÉRÈSE**, Comtesse de Hombourg, Dame de Boutteville, qui épousa *François-Léonor de Gaudes*, Comte & Seigneur de Martenneville, Vicomte d'Omar, Baron de Cottigny, Chevalier de Saint-Louis & Maître de Camp de Cavalerie, dont vint pour fille unique, *Marie-Thérèse de Gaudes*, qui a épousé, par contrat du 23 Juillet 1749, *Philippe-Charles*, Comte de *Hunolsheim*, Seigneur de Chateauvoël, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, dont des enfans. Voy. **HUNOLSTEIN**.

**JEAN-FRANÇOIS DE MALORTIE**, né en 1696, Comte, puis *Marquis de Boutteville*, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mai 1745, est mort sans postérité en 1747. Il avoit épousé, en Avril 1729, *Françoise-Charlotte de Senneterre*, ou *Saint-Néaire*, Marquise de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte, & fille de *Henri-François de Senneterre*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie de la Motte-Houdancourt*. Elle est morte en son Château de la Ferté, près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans. Voy. **SENNETERRE**.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlicieux, Election de Laon, fut confirmée dans sa noblesse le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle subsistoit alors dans **CLAUDE DE MALORTIE**, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raonlt,



& dans LOUIS DE MALORTIE, Seigneur de Campigny, frères, qui produisirent leurs titres en remontant à RICHARD, dit CARDOT DE MALORTIE, Ecuyer, qui obtint des Lettres Patentes du Roi CHARLES VII, le 24 Janvier 1451. (Nous ignorons si elle subsiste.)

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 fers de lance ou dards à l'antique, renversés d'argent, posés 2 & 1.* La branche de Picardie écarteloit *d'azur, à 4 croix d'argent, posées 2 & 2.*

\* MALTE ou MALTHE. L'Isle de ce nom, Fief de la Sicile, est une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Noblesse de l'Europe : cette Isle, possédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis ensuite à Rhodes & enfin à Malte, est en la possession de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand Maître, un Seigneur choisi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Altesse Eminentissime*; & si l'on faisoit une liste exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Noblesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'est pas néanmoins que tous les Chevaliers soient sortis de Maisons également illustres, mais ils savent les distinguer exactement, & cela suffit. Dans ceux qui ont été Grands Maîtres, on y verroit les noms respectables : *d'Assally, ou de Saily, de Comps, de Villiers, de Villaret, de Pins, d'Aubusson, d'Amboise, de Villiers-l'Isle-Adam, de Wignacourt, de la Valette, de Vintimille-Lascaris, de Clermont, de Rohan, &c.*, qui tous ont été François, sans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

MALTERRE, ressort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de ce nom furent d'abord interloqués, & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1<sup>er</sup> Mars suivant, au rapport de M. le Febvre, ils ont été déclarés nobles *d'extrañion*.

Les armes : *de gueules, à 3 chevrons d'argent, accompagnés de 3 mâcles du même, 2 & 1.* (Extr. d'un manuscrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne*.)

MALTORGE, en Normandie, Election de

Lifieux; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 fers de pique du même, les pointes en bas, posés 2 & 1.*

\* MALTOT, en Normandie, Election de Caen : Terre composée de divers fiefs, tous possédés par Jacques Fortin, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles, depuis le décès d'Antoine-Jean-Gaston-Jérôme Fortin, Seigneur de Maltot, mort sans enfans en 1702.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de sable & accompagnée en chef d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maison, mais elle peut passer, sans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs de la Lanne, du fûrnom de MALVIN, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Cette Maison, sur laquelle nous n'avons reçu aucun Mémoire, a formé beaucoup de branches. C'est de celle des MALVIN, Seigneurs de la Lanne, que s'est formée la branche des MALVIN, Seigneurs de Montazet, de laquelle est N... DE MALVIN DE MONTAZET, qui eut entr'autres enfans :

1. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. N... DE MALVIN, dit le Comte de Montazet, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis & de celui de Marie-Thérèse, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1760, lequel a servi pendant la dernière guerre dans les Armées de l'Impératrice-Reine, & a été fait Gouverneur de Saint-Malo le 9 Juin 1764;
3. ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, né le 17 Août 1713, successivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Nogent-fous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Aunton & Abbé Commandataire de l'Abbaye de Montier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque & Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, Abbé de Saint-Victor-lès-Paris en 1764, & nommé par le Roi, le 26 Février 1775, à l'Abbaye de Fontenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bayeux. (*Gazette de France*, N<sup>o</sup> 17.)
4. N... DE MALVIN, dit le Chevalier de Montazet, Maréchal de Camp en 1761;
5. Et N... DE MALVIN, dit aussi le Chevalier de Montazet, Chevalier de Malte.

ANNE-CHARLES-FRANÇOIS DE MALVIN, Mar-

quis de Montazet, mourut en 1754. Il a laissé des enfans, entr'autres

CHARLES, dit aussi le *Marquis de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien, le 1<sup>er</sup> Décembre 1762, après son oncle le Chevalier de *Montazet*.

(La généalogie de cette Maison est ample-ment décrite dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à 3 étoiles d'or, posées 2 & 1, qui est de MALVIN; & aux 2 & 3 de gueules, à 2 balances d'or, posées l'une au-dessus de l'autre, qui est de MONTPEZAT.*

§ MALVOISIN (DE), ancienne Noblesse originaire du Duché de Luxembourg, & établie à Nancy en Lorraine, qui a prouvé une filiation suivie depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours par titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle a pour auteur connu

I. JEAN DE MALVOISIN, Ecuyer, qui assista à un accord fait entre deux partis de Familles nobles le 25 Septembre 1334 & apposa un des premiers son scel, avec les Chevaliers & Ecuyers, chefs du second parti. Il avoit épousé *Idette de Vailly*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et HUGUENIN, Ecuyer, vivant en 1400.

II. NICOLAS DE MALVOISIN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa *Marguerite de Houffe*, avec laquelle il vivoit en 1396. Il en eut :

1. JACQUEMIN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, vivant en 1434.

III. JACQUEMIN DE MALVOISIN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie du Roi de Sicile, scella un acte du 5 Avril 1432 de son sceau, qui représente *une croix potencée, surmontée d'un casque*, où on lit encore autour, *fig... MALVOI...*, c'est-à-dire sceau de MALVOISIN : cet acte est conservé au Trésor des Chartres de l'Hôtel de Ville de Metz, & une expédition authentique & collationnée mot à mot sur l'original, en a été délivrée à la famille. Il eut de son épouse, *Jeanne de Par-taire*,

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et JEAN, Ecuyer, vivant en 1473.

IV. NICOLAS DE MALVOISIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, fit un accord avec

JEAN, son frère, touchant la succession de leurs père & mère, devant *Sarrazin*, Notaire à Nancy, le 5 Mai 1473. Il fit son testament le 10 Février 1507, dans lequel il rappelle son père & sa femme, *Isabelle de Foug*, de laquelle il laissa :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, mentionnée audit testament.

V. CLAUDE DE MALVOISIN, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, nomma le 26 Janvier 1526 des Procureurs pour poursuivre la succession de Dame *Isabelle de Foug*, sa mère. Il étoit mort le 12 Juillet 1573, que sa veuve, *Nicole de Réance*, qu'il avoit épousée par contrat du 12 Mars 1553, fit accord avec son fils CLAUDE, qui suit. Elle vivoit encore le 31 Mars 1608, qu'elle fit son testament devant *Faulchon*, Tabellion au Comté de Vaudémont.

VI. CLAUDE DE MALVOISIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han, Happoncourt, Aboncourt, Hammeville, Hadonville & Coinches, Conseiller d'Etat de CHARLES III, Duc de Lorraine & de Bar, duquel il obtint par ses Lettres Patentes du 16 Juillet 1592, déposées au Trésor des Chartres de la Chambre des Comptes, l'érection de sa Maison de Vézélise en Fief, pour les agréables services que lui & ses ancêtres avoient rendus à ce Prince & à ses prédécesseurs Ducs, & fut maintenu, sur la production de ses titres constatant sa noble & ancienne extraction, dans l'ancienne & légitime possession de porter pour armes comme ont toujours fait ses ancêtres : *d'argent, à la croix potencée de gueules*, &c. Il rendit ses foi & hommage le 28 Juin 1612 pour sa Seigneurie d'Hammeville & le Fief de Vézélise, & le 21 Octobre 1615, pour sa Seigneurie d'Aboncourt, au Duc HENRI, qui, par ses Lettres Patentes du 17 Janvier 1613, l'avoit déclaré issu de personnes nobles d'ancienne extraction des deux côtés, d'après les preuves qu'il en fit, remontant à NICOLAS son trisaïeul, & le reconnut pour gentilhomme d'ancienne race. Il fit son testament en 1622 & mourut après, laissant de sa seconde femme, Dame *Claude de Grammont*, fille de Messire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Gessans, Melisey, &c., & de *Fernandine de la Roche*, qu'il avoit épousée par contrat du 8 Février 1610 (c'est depuis cette alliance que la Famille

DE MALVOISIN écartèle les armes de celles de *Grammont* :

1. JEAN-PHILIPPE, qui fuit ;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur d'Hammeville, qui constitua, avec la Dame sa mère, par acte du 10 Février 1636, 180 livres de rente, monnaie de Befançon, au profit de noble *Claude-François Perrenot de Granvelle* ;
3. CLAUDE-NICOLE, femme de *Charles de Mity*, qu'elle avoit épousé en 1625, Chevalier, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Maître d'Hôtel ordinaire de S. A. le Duc de Lorraine, son Grand Fauconnier, Bailli & Gouverneur d'Epinal, dont postérité. Voy. MITRY. Elle fit accord le 19 Octobre 1643 avec JEAN-PHILIPPE & CLAUDE-FRANÇOIS DE MALVOISIN, ses frères.

VII. JEAN-PHILIPPE DE MALVOISIN, Chevalier, Baron d'Aboncourt, Seigneur d'Hammeville, Coinches & Saulx, fit ses foi & hommage le 26 Février 1664 pour Hammeville, dont il donna dénombrement le 25 Octobre 1665 ; obtint de Louis XIV des Lettres de sauvegarde pour ses Terres comme Gentilhomme Lorrain, signées du Roi, la Reine Régente présente, & scellées du grand sceau ; fut successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Bassompierre, Cavalerie, se signala, en cette qualité, en diverses occasions, & ensuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par brevet du Duc CHARLES IV, donné à Bruxelles le 12 Mars 1652 ; il reçut plusieurs lettres de ce Prince, qui se dit son très-affectionné ami. Le Baron d'Aboncourt fit son testament olographe le 16 de Février 1688, dans lequel il rappelle ses deux enfans ci-après. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par acte du 13 Février 1643, assisté de *Claude de Grammont*, sa mère ; *Claude de Baillivy*, fille de *Claude*, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Guéblange, Ochey, &c., & de *Nicole d'Einville* ; & 2<sup>o</sup> par acte du 24 Février 1653, *Françoise de Brachet-Villars*, fille de *Gilles de Brachet*, Chevalier, Seigneur de Villars, Forêts, Auge, Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & d'*Aimée de la Grange-d'Arquian*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE-CHARLES, qui fuit.

Et du second lit vint :

2. MARIE-MARGUERITE, qui fit accord avec son frère consanguin, le 13 Août 1697.

VIII. CLAUDE-CHARLES DE MALVOISIN, Che-

*Tome XIII.*

valier, Baron d'Aboncourt, Seigneur de Champigneules, Hammeville & Coinches, né en 1644, fut Capitaine au Régiment de Vaudémont ; fit ses reprises des terres de Champigneules, Malzéville, Faulx-Saint-Pierre & Faulx-Saint-Etienne, le 15 de Juillet 1681. Il avoit épousé, par acte du 24 Novembre 1680, *Marie-Elisabeth de Collignon*, fille de *Louis-Robert*, Seigneur de Champigneules, Val des Faulx, & d'*Anne de Collignon*, sa cousine, de laquelle il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, d'abord Officier au Régiment du Han, puis Président à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, mort sans postérité en 1756 & inhumé en l'Abbaye de Saint-Léopold de Nancy, où on voit son épitaphe ;
2. NICOLAS, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Lorraine, maintenu avec ses frères, par lettres de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, depuis Empereur, données à Lunéville le 20 Novembre 1736, déposées au Trésor des Chartres de la Chambre des Comptes de Nancy, dans le droit & possession de prendre & porter la qualité de Baron, à l'imitation de leur père & de leurs aïeux, avec les mêmes armes de leur Famille, comme on les rapportera à la fin de cette généalogie ; leur filiation y est prouvée depuis NICOLAS DE MALVOISIN, Chevalier, vivant en 1396, jusqu'à JOSEPH-FRANÇOIS, père de ceux qui subsistent. NICOLAS, Baron DE MALVOISIN, épousa, en 1732, *Jeanne-Antoinette d'Assigny*, fille de *Louis-Achille*, Marquis d'Assigny, & d'*Edmée-Genève de Louvier* ;
3. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit ;
4. Et une fille, morte Religieuse.

IX. JOSEPH-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Chef-Haut, Blémery, Boulaincourt, né en 1693, Lieutenant-Colonel au service de l'Empire, mourut en son château d'Aboncourt le 7 Août 1744. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1733, *Catherine de Myon*, née en 1709, vivante en 1780, fille de Messire *Gabriel de Myon*, Chevalier, Baron de Gombervaux, & de *Françoise de Drouet de Sainte-Livière*. Il laissa en bas âge six enfans, savoir :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. MELCHIOR-FRANÇOIS, né le 14 Juin 1736, Chanoine de l'Eglise Primatiale Cathédrale de Nancy, Vicairé Général du Diocèse de Befançon, & nommé, en 1773, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Saint-

Saulve de Montreuil-sur-Mer, au Diocèse d'Amiens;

4. PÉTRONILLE-ANGÉLIQUE, née Baronne DE MALVOISIN, « dont les preuves ont été faites le 12 Novembre 1776, pour être reçue au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, » ensuite mariée, par contrat du 4 Mai 1778, passé devant Pierre, Notaire à Nancy, à Messire Denis-Georges-Joseph, Vicomte de Nédonchel, Chevalier, Seigneur d'Antreuil-le, ci-devant reçu Chevalier de Malte, « dont il continue de porter la Croix de cet ordre avec permission du Grand Maître, depuis son mariage, » fils de Denis-Georges-Alexandre, Chevalier, Marquis de Nédonchel, Vicomte de Staple, Seigneur du Comté Souverain de Bruay, & de Marie-Anne-Joséphine de Douay, Vicomtesse de Staple, Dame de Baralle, Buffly, Grancourt, &c.;
5. & 6. CATHERINE-THÉRÈSE & MARIE-CHARLOTTE, Baronnes DE MALVOISIN, « qui ont été reçues Chanoinesses d'honneur au Chapitre des Dames-Comtesses de Salles, en Beaujolois »

(CHARLES-FRANÇOIS, GABRIEL-FRANÇOIS & MELCHIOR-FRANÇOIS DE MALVOISIN, frères, ont apportonné leurs sœurs, le 21 Avril 1760, suivant la Coutume de Lorraine, & ont partagé entr'eux le 22 la succession de leur père.)

X. CHARLES-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Blémery, Chef-Haut & Boulaincourt, né le 10 Mai 1734, ci-devant Capitaine au Régiment d'Harcourt, Dragons, Major en 1778 du Régiment de Dragons de MONSIEUR & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 6 Novembre 1764, Gabrielle-Françoise de Contrifson, « fille de Pierre-Gabriel, Chevalier, Seigneur de Contrifson; il en a eu

PÉTRONILLE-CHARLOTTE, née le 11 Août 1769.»

X. GABRIEL-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Hammeville, dont il a rendu foi et hommage au Roi le 20 Novembre 1776, né le 4 Juin 1735 (second fils de feu JOSEPH-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, & de Catherine de Myon), Chevalier de Saint-Louis, Major de Dragons avec rang de Mestre de Camp par brevet du 9 Mars 1774, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Rochefoucauld, du 4 Mai 1776, a épousé, par contrat du 22 Avril 1770, Béatrix-Marie de Beurges, fille de Messire Jean-Baptiste, Chevalier Seigneur de Rencion, Trémont, Vovincourt, &c., & d'Anne de Beurges, sa cousine. Leurs enfans font :

1. MELCHIOR-FRANÇOIS, Chevalier, né le 14 Juillet 1776;
2. CATHERINE-LOUISE;
3. Et ANNE-PAULINE.

(On compte parmi les alliances les Maisons d'Harcourt, Grammont, la Roche, Beaufrémont, Beauvau, Saulx, Rye, Grachaux, la Joncière, Raincourt, Mitry, Craincourt, d'Ourches, Nettancourt, du Hautoy, des Salles, Courcy, & Lardenoy, &c.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 bustes de Reine de carnation, couronnés d'or à l'antique, 2 & 1, qui est de GRAMMONT; aux 2 & 3 écartelé d'or & de gueules, qui est de MYON; & sur le tout : d'argent, à la croix potencée de gueules, qui est de MALVOISIN. L'écu surmonté d'une Couronne de Baron. Supports : deux lions au naturel, lampassés de gueules & couronnés d'or. Devise : A DEO SOLO. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.)

MALYVERT ou MALIVERT, en Bresse: Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manuscrit de feu Piganol de la Force.

1. JACQUES DE MALYVERT, Ecuier, vivoit en 1490; il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. AIMÉ, qui suit;
2. PHILIPPINE, femme de Humbert de Grillet, Seigneur de Vernay, fils puiné de Girard, & de Françoise Bergier;
3. PHILIBERTE, femme de Philibert de Joly, Seigneur du Gravier, mort sans enfans;
4. & 5. GUILLEMETTE & ANTOINETTE.

II. AIMÉ DE MALYVERT, Ecuier, épousa, le 28 Janvier 1526, Marie de Bely, fille de Poncet, Ecuier, & de Françoise de Buffly, dont entr'autres enfans :

III. PHILIBERT DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Corveiffiat & de Vaugrigneuse, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1547, avec Catherine de Grillet, fille d'André, Seigneur du Besley, & de Richarde Montmoret, morte sans enfans; & 2<sup>o</sup> en 1550, avec Claudine de Meyria, fille de Jean, Seigneur de Rosy, & de Claudine de Morel. PHILIBERT testa le 6 Octobre 1583. Il eut de son second mariage :

1. GASPARD, qui suit;
2. CLAUDE, Seigneur de Vaugrigneuse, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;
3. ISABEAU, mariée, le 5 Janvier 1572, avec



- Gabriel d'Arloz*, Seigneur de Picareyllia & Loblaz, en Gênois;
4. PHILIBERTE, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeat & de Chavaïn;
  5. ANTOINETTE, Religieuse à la Chartreuse de Poletins;
  6. LOUISE, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Craffus*, Conseiller de S. A. de Savoie & son Sénateur à Chambéry;
  7. Et CLAUDINE, femme de *Claude de Platière*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

IV. GASPARD DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Janvier 1588, *Peronne de Buffry*, fille de *Jean*, Baronde Brion, Seigneur d'Heyriat, & de *Louise de Palmier*; & 2<sup>o</sup> *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour-de-Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa seconde femme mourut sans enfans, ceux du premier lit furent :

1. CLAUDE-ANTOINE, qui suit;
2. LOUISE, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Mongefond & de l'Isle;
3. MARGUERITE, Religieuse à Sainte-Colombe, près de Vienne;
4. Et CLAUDINE, mariée à *Georges de Thelis*, Seigneur de Lefpinaffe, en Beaujolois.

V. CLAUDE-ANTOINE DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Challes & Corveiffiat, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, épousa, 1<sup>o</sup> le 26 Août 1614, *Anne de Berbizy*, fille de *Perpétue*, Seigneur de Ventoux, Président au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency; 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Baron de Servières, Seigneur de Prizy, &c., Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marie Camus*; & 3<sup>o</sup> le 9 Janvier 1636, *Françoise de Pollod*, Dame de Saint-Agnin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pingon*, Seigneur de Prangin, fille & héritière de *Louis de Pollod*, Seigneur de Saint-Agnin, & d'*Ifabeau de Serexin*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de Réoux, en Valromey;
2. FRANÇOIS.

Du second lit vint :

3. MARIE, Religieuse de la Visitation en la ville de Belley.

Et du troisième lit fortirent :

4. 5. 6. & 7. SCIPION, CLAUDE, ARMAND & HYACINTHE;
8. Et FRANÇOISE. (Nous ignorons la destinée de tous ces enfans.)

IV. CLAUDE DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneufe (second fils de PHILIBERT, & de *Claudine de Meyria*, sa seconde femme), Capitaine de Cavalerie en Savoie & Commissaire des Guerres, au delà des Monts, testa le 13 Mars 1636; il eut de son mariage avec *Etiennette Bellet* :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. FRANÇOIS, Religieux Capucin;
3. RENAUD, Religieux & Grand Prieur d'Ambronay;
4. CLAUDE-ANTOINE, Prieur de Gigny, au Comté de Bourgogne;
5. ANTOINE, Religieux à Nantua;
6. BERTRAND, marié, le 9 Juin 1647, avec *Hiéronymme Druays*, veuve du Seigneur de *Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieu*;
7. GASPARDE, Religieuse à Sainte-Claire d'Anancy;
8. MARIE, Religieuse au même lieu;
9. LAURENCE, Religieuse à l'Annonciade de Saint-Claude;
10. LOUISE, Religieuse au même lieu;
11. Et ETIENNETTE, Religieuse à Sainte-Ursule, de Crémieu.

V. GUILLAUME DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneufe, épousa *Anne de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont il eut :

1. LOUIS, décédé jeune;
2. GUILLAUME-JOSEPH, Officier d'Infanterie;
3. PHILIPPE, Lieutenant au Régiment de Lorraine, Dragons;
4. Et ANNE. (Nous ignorons aussi leur destinée, faute de Mémoire.)

Les armes: *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

MAMETZ, aliàs MAMEZ, en Artois : *d'argent, à 3 maillets de sable, 2 & 1.*

MANAY ou MANNAY, Famille de Picardie, qui a fait ses preuves de noblesse depuis le 28 Juin 1476, que vivoit LANCELOT DU MANAY, Ecuier.

Les armes : *d'argent, à paigle au vol abaissé de sable; écartelé, d'or, à la croix accrée de gueules.*

MANCEL, en Normandie, Election de Liffieux

fioux; Famille qui porte: *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de 6 coquilles rangées d'or, 3 & 3.*

MANCHICOURT ou MANCICOURT: *gironné d'or & de gueules.*

MANCINI. On trouve dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 462 & suiv., la Généalogie de cette Maison: elle est originaire de Rome, suivant les preuves de PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers, faites devant MM. les Ducs de Mortemart & d'Aumont, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661. Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maison, qui nous a communiqué, elle remonte à

I. MANCINUS LUCH, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils,

II. PIERRE MANCINI, qui eut pour enfans:

LÉON, GÉRARD, qui suit, BONNE & CONSTANCE, lesquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de Sainte-Marie-la-Neuve d'une place près du portique de cette Eglise. Dans le titre qui est de l'an 1042, sous le Pontificat de BENOÏT IX, ils sont qualifiés *très-nobles hommes*, & leurs sœurs *très-nobles femmes*, enfans de PIERRE & petit-fils de MANCINUS.

III. GÉRARD MANCINI eut pour fils

IV. PIERRE MANCINI, lequel fut père de

PIERRE, qui suit;

Et GÉRARD.

V. PIERRE MANCINI, III<sup>e</sup> du nom, fit avec son frère cession ou vente d'une partie de maison à Jean, Acolyte du Palais de Latran. Dans le titre qui est de 1139, ils sont dits fils de PIERRE & petit-fils de GÉRARD MANCINI.

VI. PIERRE MANCINI, IV<sup>e</sup> du nom, fils de PIERRE III, renonça, avec plusieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Eglise de Saint-Jean-de-Latran, & par l'Acte qui est du 10 Mai 1177, sous le Pontificat d'ALEXANDRE III, il est dit fils de feu PIERRE MANCINI. Ses enfans furent:

1. JEAN, vivant en 1202, qualifié *puissant Seigneur* par Zazzera;
2. PIERRE, vivant aussi l'an 1202;
3. Et LAURENT, qui suit.

VII. LAURENT MANCINI donna avec ses frères quelques ornemens pour le service des Autels de Sainte-Marie-la-Neuve. Dans le

titre qui est de 1202, il est dit fils de PIERRE MANCINI, & suivant un autre titre de 1229, il épousa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maison de *Frangipani*, ce qui semble se justifier par un transport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits successifs. Dans cet acte, dont la date manque, elle est dite femme de LAURENT MANCINI. Leurs enfans furent:

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et JACQUES, lequel, pour éviter la persécution des Vitelleschi, Tirans de Rome, se retira en Sicile vers l'an 1256. De lui sont descendus les Barons de *Tordello*, de *Tumini* & d'*Ogliastro*.

VIII. NICOLAS MANCINI est dit fils de LAURENT, dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve de l'an 1259. Il fut père de

IX. GÉRARD MANCINI, II<sup>e</sup> du nom, suivant une attestation des Magistrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal Mazarin & imprimée, dans laquelle la Généalogie des MANCINI est énoncée depuis MANCINUS). Il fut père de

X. GÉRARD MANCINI, III<sup>e</sup> du nom, qui est dit fils de GÉRARD II & petit-fils de NICOLAS dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve, de l'an 1330, & suivant l'attestation mentionnée ci-dessus, il eut pour fils

PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qui suit, par lequel commence la Généalogie de cette Maison dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

XI. PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qualifié *Grand Comte Romain*, par Camille Lelli, mourut le 20 Février 1384, suivant son épitaphe qui se lit sur une tombe plate dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Eglise des Saints-Apôtres, & où sont gravées ses armes qui sont: *deux poissons, posés en pal*. Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, sans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427 & fut inhumée à côté de son mari. Leurs enfans furent:

1. LAURENT, qui suit;
2. JEAN, *Omni-Sandi*, dit MANCINI, nommé avec son frère dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épousa *Andreozè* ou *Andrée*, dite *Andreozà*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de LAURENT MANCINI, son beau-frère, & lui vendit, du consentement de son mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maison située dans le quartier de Trevi,

avec ses dépendances, pour le prix de 100 florins;

3. Et JACOMELLA, aliàs JACQUELINE MANCINI LUCI, mentionnée comme veuve dans un titre du 30 Novembre 1411.

XII. LAURENT *Omni-Sandi* MANCINI DE LUCI, nommé dans les actes cités ci-dessus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or de Laurent Scazii, Procureur de Marguerite d'Utina, une Maison située dans le quartier de Trevi, avec ses confins, & en acquit une autre située dans le même quartier, paroisse de Sainte-Marie in *viâ latâ*, pour le prix de 300 florins de François Ruèdi, par acte du 7 Février 1422: il est nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre 1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie in *viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenait, située au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leurs maisons sise dans le quartier de Trevi qu'ils lui cédèrent, & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de Jacques Conti, fils de Nicolas Conti, Comte d'Anguillara, le Château ruiné, dit *Leprignana*, avec tout son territoire & ses dépendances, situé hors la porte Saint-Pancrace. Il testa le 20 Janvier 1444, & institua ses enfans pour héritiers universels. On voit dans l'Eglise d'*Ara-Cœli*, une épitaphe de L. MANCINI, mort le 1<sup>er</sup> Septembre 1447, & il y a apparence que c'est celle de ce LAURENT MANCINI. Il y est dit que le Roi ALPHONSE le fit *Chevalier*. Elle commence ainsi: *Lucia stirps claris olim lecebat alumnis*, &c. Il épousa, suivant Lelii, *Marie Burgamini*, issue d'une illustre Maison, mentionnée dans le testament de son mari, qui en eut:

1. JACQUES, lequel testa le 13 Juin 1465 & institua héritier ALEXANDRE MANCINI, son neveu, rapporté en son rang. Il avoit épousé *Lucinia Bobacina-Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ses filles, qui font:
  1. CONSTANZA, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Isle*;
  2. Et PAULINA, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*.
2. ETIENNE, nommé avec ses frères dans un titre du 12 Septembre 1457. Il est fait mention du droit de patronage qu'ils avoient

dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Eglise des Saints-Apôtres;

3. JULIEN, qui fuit;
4. & 5. CECCA & ANTONIA, nommées dans le testament de leur père;
6. Et VANNOZA, femme de *Jacques dello Scuto*, suivant un acte du 3 Juin 1492.

XIII. JULIEN MANCINI, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455 & dans les autres cités pour ses frères & sœurs, épousa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiste Cochi* institua pour héritière universelle, par acte de l'an 1450: son mari y est qualifié de *noble homme* & dit fils de feu LAURENT, & petit-fils de TOUSSAINT MANCINI. Decemariage vinrent:

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. LOUISE, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébastienne*, fille de *Jacques dello Scuto*, & de VANNOZA MANCINI, sa tante;
3. Et CAMILLE, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

XIV. ALEXANDRE MANCINI institua pour Procureur JACQUES MANCINI, son oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec JULIEN, son fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrième partie de maison, dite *la Selva*, à Pierre de Massimo. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorsque ses fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épousé *Ambrosine de Fabii*, nommée dans le testament de JEAN-BAPTISTE MANCINI, un de ses fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de son mariage:

1. JULIEN, dit *Chanoine de Saint-Jean de La-tran*, dans un titre du 9 Août 1496; il avoit passé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail emphytéotique au nom d'ALEXANDRE, son père;
2. ETIENNE, qui transigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ses frères, avec le Seigneur Apollonio & les autres de la Famille des *Valentini*. Il épousa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomarata*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ses bagues & joyaux;
3. DOMINIQUE, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491;
4. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
5. JACQUES, rapporté après son aîné;
6. Et LAURENT, nommé dans une transaction du 20 Octobre 1491. Il servit avec distinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé

de 42 ans en 1614 & fut inhumé dans l'Eglise des Saints-Apôtres. Il avoit épousé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit son testament le 12 Juin 1553 & ordonna sa sépulture en la Chapelle, où étoit enterré son mari, dans l'Eglise des Saints-Apôtres. Elle fonda deux messes par semaine & déclara que les Seigneurs MANCINI lui redevaient 1100 ducats pour le restant de la restitution de sa dot sur la maison della Leprignana.

XV. JEAN-BAPTISTE MANCINI, nommé dans les actes cités ci-dessus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, JACQUES & ETIENNE MANCINI, ses frères, avec Dominique de Massimi, pour les confins de la maison della Leprignana, testa le 19 Septembre 1518, & institua héritier universel ALEXANDRE, son fils; ordonna que s'il mourait sans enfans, les enfans mâles de ses filles lui succéderaient, & au cas que ses filles n'eussent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, son frère, & ses descendans à l'infini en ligne masculine, lui succédassent. Il avoit épousé *Laure Micinelli*, nommée dans le testament de son mari. Elle eut la tutelle de ses enfans le 28 Mars 1525, fit son testament le 25 Septembre 1549, y nomma tous ses enfans mâles & femelles & institua héritière PORTIA MANCINI une de ses filles. JEAN-BAPTISTE eut de son mariage :

1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, suivant son épitaphe qui se voit dans l'Eglise des Saints-Apôtres;
2. ALEXANDRE, nommé dans le testament de son père & dans les actes du 13 Mars 1524, & 28 Mars 1525. Il fut père de

JACOMELLA ou JACQUELINE, femme de *Jean-Paul Orfani*, lequel passa une transaction pour le restant de sa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN-BAPTISTE MANCINI;

3. LAVINIA, nommée avec son frère & ses sœurs au testament de leur père & dans celui de sa mère du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini*;
4. LUCIDE, femme, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1524, de *Bernardin Caffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorsqu'elle constitua Procureur. Elle testa le 21 Février 1573;
5. PORTIA, instituée héritière universelle par le testament de sa mère;
6. & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-dessus;
8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Arta-*

*vanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quit-tance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promise. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois & fut enterrée dans l'Eglise Sainte-Marie d'*Ara-Caeli*, où se voit son épitaphe que son mari y fit poser en 1514;

9. Et SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

XV. JACQUES MANCINI (frère cadet de JEAN-BAPTISTE), est mentionné dans les actes ci-dessus & dans une donation faite en sa faveur le 23 Mars 1515; il fit son testament le 11 Septembre 1518; institua pour héritier universel son fils unique, & ordonna que ses filles seroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, son épouse,

JULIEN, qui suit;

Et trois filles: HORTENSIA, CARRIDONIA & TARDQUINIA, dotées par le testament de leur père.

XVI. JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, suivant son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise d'*Ara-Caeli*. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1531, *Hiéronymé Capranica*, laquelle eut, le 7 Août 1536 & le 14 Octobre 1549, la tutelle de ses enfans, qui furent :

1. LAURENT, qui suit;
2. Et DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Baptiste Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 400 ducats de bagues & joyaux.

XVII. LAURENT MANCINI, 1<sup>er</sup> du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40,000 écus la maison de Leprignana à Joseph Justiniani, & étoit mort avant le 10 Janvier 1589. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1553, *Olympe Massimi*, fille d'*Angelo*, & d'*Attilia Matthæi*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de ses enfans, qui sont :

1. PAUL, qui suit;
2. JACQUES, baptisé, le 3 Septembre 1569, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*;
3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & baptisé le 25 Janvier 1576, dans la même Eglise;
4. FRÉDÉRIC, qui donna son consentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que son père avoit faite le 23 du même mois, de la maison de Leprignana;
5. HORACE, lequel donna aussi le même jour son consentement à la même vente;



6. JULIEN, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587 ;
7. VIRGINIE, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mère, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses frères, avec la réserve de 4000 écus ;
8. LAURE, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli* ;
9. CLERIE, femme d'*Alexandre Silveri* ;
10. HORTENSE, baptisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Seyaroli*.
11. ANGÉLIQUE-HÉLÈNE, baptisée dans la même Eglise le 10 Mai 1568 ;
12. Et FAUSTINE, femme d'*Antoine Camiani*.

XVIII. PAUL MANCINI, qualifié dans son contrat de mariage de *très-illustre Seigneur*, servit dans la guerre de Ferrare en 1597 ; cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuses. Il fut le premier instituteur de l'*Académie des Humoristes*, dont les assemblées se tenoient dans sa maison & s'y font encore tenues après sa mort. Etant devenu veuf, il embrassa l'état Ecclésiastique & mourut après l'an 1637. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capocci*, fille de *Vincent*, Patrice Romain, & de *Lucrèce Glorieri*. Elle eut en dot 15,000 écus. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL-LAURENT, qui suit ;
2. FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Octobre 1606, créé Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Vite & de Saint-Moïse*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Cardinal-Prêtre du titre de *Saint-Mathieu in Merulanâ*, par le Pape ALEXANDRE VII. Il testa le 29 Juin 1672, institua pour héritier PHILIPPE-JULIEN MANCINI, Duc de Nevers, son neveu, & fit des legs en faveur d'OLYMPÉ & de HIÉRONYME-MARIE, ses sœurs ;
3. LAURENT-GRÉGOIRE, né le 13 & baptisé le 19 Mars 1608 ;
4. OLYMPÉ, mariée, par dispense le 4 Février 1624, avec *Jacques de Velli*, son cousin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capocci*. Il donna quittance de sa dot le 13 Septembre 1642 ;
5. Et HIÉRONYME-MARIE, née le 20 & baptisée le 26 Mars 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo*.

XIX. MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron

Romain, qualifié *très-illustre Seigneur* dans son contrat de mariage du 6 Août 1634, mourut avant le 5 Juillet 1657. Il avoit épousé *Hiéronyme Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortensia Buffalini*, fille d'*Ottavio*, & de *Françoise de Bellon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans :

1. MICHEL, tué en 1652 au combat du Faubourg Saint-Antoine à Paris ;
2. PHILIPPE-JULIEN, qui suit ;
3. ALPHONSE-MARIE, né & baptisé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658 ;
4. LAURE-VICTOIRE, morte à Paris le 4 Février 1657, dans sa 21<sup>e</sup> année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épousé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc de Vendôme, de Mercœur, &c., Pair de France, fils aîné de *César*, Duc de Vendôme, & de *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, dont : *Louis-Joseph*, Duc de Vendôme, & *Philippe de Vendôme*, Grand Prieur de France ;
5. OLYMPIE, Surintendante de la Maison de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épousé, le 20 Février 1657, *Eugène-Maurice de Savoie*, Comte de Soissons, Colonel Général des Suisses & Grifons, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand Maître de France, & de MARIE DE BOURBON-SOISSONS, dont elle eut plusieurs enfans. Voy. SAVOIE, branche des Comtes de *Soissons* ;
6. MARIE, baptisée à Rome dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1<sup>er</sup> Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent-Onufre Colonna*, Duc de Taliacoti, Prince de Paliano & de Castiglione, Grand d'Espagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Isabelle Gioeni*, Princesse de Castiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715 ;
7. MARGUERITE, née le 14 Mars & baptisée le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ* ;
8. HORTENSE, née à Rome le 6 Juin 1646, baptisée dans la même Eglise le 8 du même mois, morte à Chelsey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épousé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthémois-Mazarini, Pair & Grand Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc

de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Coeffier*, dite *Ruzé d'Effiat*, sa première femme. Le Cardinal *Mažarin*, son oncle maternel, l'avoit inftituée avec son mari pour héritiers universels, à la charge de porter les armes pleines de *Mažarin* & de substitution graduelle & perpétuelle;

9. ANNE, née à Rome le 27 Août 1647 & baptisée dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 29 du même mois;
10. Et MARIE-ANNE, baptisée à Rome dans la même Eglise, le 13 Septembre 1649, morte subitement à Clichy, près de Paris, le 20 Juin 1714, d'où son corps fut porté aux Théatins, & son cœur aux Jésuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit épousé, au Louvre à Paris, le 20 Avril 1662, *Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, mort le 25 Juillet 1722, dont elle eut postérité. Voy. TOUR-D'Auvergne (DE LA).

XX. PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant Général du Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de LOUIS XIV à son Sacre en 1654, fut inftitué héritier par le Cardinal *Mažarin*, son oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ses biens d'Italie & autres portés dans son testament, à condition que lui & ses successeurs prendroient le nom & les armes de *Mažarin* avec celles de MANCINI. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, & fut enterré dans l'Eglise du Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, & son cœur porté dans l'Eglise Cathédrale de Nevers. Il avoit épousé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thianges, &c., & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont :

1. ELOY, mort jeune;
2. N... MANCINI, dit le *Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683;
3. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui suit;
4. JACQUES-HIPPOLYTE, appelé le *Marquis de Mancini*, Seigneur de Claye en Brie, né le 2 Mars 1690, substitué par le Cardinal *Mažarin*, son grand-oncle, aux biens qu'il

avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, qui mourut le 25 Novembre 1759. Il avoit épousé, *Anne-Louise de Noailles*, dernière sœur du Maréchal-Duc de Noailles, née le 26 Août 1695, auparavant veuve, le 24 Septembre 1719, de *Jean-François-Macé le Tellier de Courtenvaux*, Marquis de Louvois, Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi, &c., duquel elle eut postérité. Voy. TELLIER de LOUVOIS (LE). De son second mariage elle a eu :

Deux garçons, morts en bas âge;

ET MARIE-ZÉPHIRINE OU DIANE-MARIE-ZÉPHIRINE-ADÉLAÏDE MAZARINI-MANCINI, née le 3 Février 1726, mariée, le 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, puis Marquis de *Polignac*, Mestre de Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'est démis en 1742; elle en eut postérité. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prêlat Commandeur des Orfres du Roi, oncle de son mari. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

5. DIANE-GABRIELLE-VICTOIRE, morte sans enfants à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit épousé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine de Hénin de Boffut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, puis de France. Il a épousé, en secondes noces, le 2 Mai 1722, *Charlotte de Rouvrois*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoise de Durfort de Lorges*. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD;
6. Et DIANE-ADÉLAÏDE-PHILIPPE, mariée, le 1<sup>er</sup> Août 1707, à *Louis-Armand d'Esfrées de Lauçières*, Duc d'Esfrées, Pair de France, &c., Gouverneur de l'Isle-de-France & du Soissonnois. Elle est restée veuve, sans enfants, le 16 Juillet 1723, & est morte, au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, âgée de 59 ans. Voy. ESTRÉES, branche des Seigneurs & Marquis de *Cœuvres*, &c.

XXI. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS MAZARINI-MANCINI, né à Paris le 4 Octobre 1676, Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier, Noble Vénitien, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire & Grand d'Espagne de première classe, Gouverneur du Nivernois & du Donziois,

du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier & de la ville de Nevers, &c., ci-devant Grand Ecuyer de la feue Reine, seconde Douairière d'Espagne, obtint, après la mort du Duc *Mazarin*, son cousin, la nomination des places des Gentilshommes Pensionnaires au Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & sa postérité; laquelle nomination était dévolue au Roi, en conséquence du testament du Cardinal *Mazarin*, Fondateur de ce Collège. Il est mort le 14 Septembre 1768. Il avoit épousé, en Juin 1709, *Marie-Anne Spinola*, morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritière de *Jean-Baptiste Spinola* (de la branche de Lucques, établie aux Pays-Bas), Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand d'Espagne de première Classe, Lieutenant Général des Armées du Roi CHARLES II, & ci-devant Gouverneur & Grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoise du Bois de Lézennes*, dont pour fils unique,

XXII. LOUIS-JULES-BARON MANCINI-MAZARINI, né le 16 Décembre 1716, d'abord appelé *Prince de Vergagne*, puis *Duc de Nivernois*, sur la démission de son père, en Décembre 1730, Gouverneur de ladite Province. Il est devenu propriétaire de Vergagne, Grand d'Espagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de sa mère, Noble Vénitien, &c., a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743; reçu à l'Académie Française la même année; Honoraire de celle des Inscriptions en 1744; nommé Ambassadeur à Rome le 1<sup>er</sup> Janvier 1748; Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752; a été envoyé auprès du Roi de Prusse, au sujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu sa première audience le 10 Janvier 1755; a été Associé, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; de retour à Paris le 22 Avril 1756, il a eu les entrées de la Chambre, & a été ensuite envoyé, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la dernière paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il est Membre de la Société Royale de Londres depuis le 27 Avril 1763. Il a épousé, le 8 Décembre 1730, *Hélène-Angélique-Françoise Phélypeaux de Pontchartrain*, née au mois de Mai 1715, nom-

Tome XIII.

mée Dame du Palais en Mars 1745, retirée en Avril 1748, sœur confanguine du Comte de *Maurepas*, & seconde fille de *Jérôme*, Comte de Pontchartrain, &c., Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & de *Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubépine*, la seconde femme; celle-ci fille d'*Etienne - Claude*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne de Festard*. La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld de Roye*, Archevêque de Bourges. De ce mariage sont issus :

1. Un garçon, mort en naissant, le 4 Juin 1737;
2. JULES-FRÉDÉRIC MAZARINI-MANCINI, dit le *Comte de Nevers*, né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite-vérole;
3. HÉLÈNE-JULIE-ROSALIE MANCINI-MAZARINI, dite *Mademoiselle de Nevers*, née le 13 Septembre 1740, morte sur la fin de Novembre 1780, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Embrun, son cousin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet*, né le 17 Mars 1732, Duc de Gisors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757 & Maître de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Carabiniers. Il est mort, sans laisser d'enfants, à Nuits le 26 Juin 1758, des blessures reçues au combat de Crevelt. Voy. FOUQUET, en Bretagne;
4. Et ADÉLAÏDE-DIANE-HORTENSE-DÉLIE, née le 27 Décembre 1742, Dame d'Atours de Madame la Dauphine en Septembre 1771, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon*, Duc de *Coffé*, Maître de Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, Gouverneur de Paris, Maréchal de Camp, Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi & Chevalier des Ordres. Voy. COSSÉ-BRISSAC.

Les armes de MANCINI sont : *d'azur*, à 2 poissons d'argent en pal; mais depuis le mariage de MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, avec *Hiéronyme Mazarini*, ses descendants portent : *écartelé, aux 1 & 4 de MAZARIN*, qui est : *d'azur*, à la hache consulaire d'or, liée d'argent & posée en pal; à la fasce de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, brochante sur le tout; & aux 2 & 3 de MANCINI. (Voyez MAZARINI.)

‡ MANDAT, ancienne Famille noble, originaire du Limoufin. Des recherches faites



tant à la Bibliothèque du Roi que dans le Cabinet de plusieurs curieux en Généalogies, nous apprennent que cette ancienne Famille a non-seulement fait les preuves de Noblesse chez le Juge d'Armes de France, mais qu'elle est encore connue dans le Cabinet des Ordres du Roi. Nous allons en donner ici la Généalogie, dans laquelle nous suivrons particulièrement la seule branche qui subsiste aujourd'hui, d'après M. de la Cour, Généalogiste des Pages de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. — Avant de passer à la filiation suivie, nous dirons d'abord, que dans l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière, édit. de Bourges 1689, in-fol., pag. 477, on trouve GUILLAUME MANDAT & Armiste Gommier, qui donnèrent à l'Eglise & aux Chanoines de Saint-Cyr, tout ce qu'ils possédoient en l'Eglise de Saint-Pierre de Bully, avec les dîmes qui en dépendoient : ce titre très-ancien est du règne de PHILIPPE 1<sup>er</sup>, Roi de France, & sous le Pontificat de Richard, Archevêque de Bourges, ce qui prouveroit l'origine ancienne des MANDAT. Deux PIERRE MANDAT, oncle & neveu, vivoient en 1339, dans la Paroisse de Préflignac. Il y a au Cabinet des Ordres du Roi un titre de 1366, qui fait mention qu'un JEAN MANDAT étoit Receveur du Duc d'Anjou, Comte de Toulouse, frère du Roi CHARLES V, fuyant un titre original déposé au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris ; un autre JEHAN MANDAT est compris en qualité d'Ecuyer dans une montre faite au Blanc, en Berry, le 7 Septembre 1418, par Messire Charles le Bouteillier, Chevalier Banneret. Le mémoire domestique marque que cette Famille a d'ancienneté sa sépulture au bas du marchepied du Maître-Autel de l'Eglise Paroissiale de la Ville d'Aixe, Diocèse, Intendance & Election de Limoges, & un banc à côté de cette sépulture ; ses armes se voient à la clef de la voûte, au-dessus du Maître-Autel. Le Juge du Seigneur d'Aixe, ennemi de PIERRE MANDAT, Sieur de la Pouyade, voulut, vers l'an 1620, faire ôter ce banc du lieu où il étoit ; mais par le crédit de MM. MANDAT, l'un Conseiller au Parlement, & l'autre Maître des Comptes, à Paris, cette Famille fut maintenue dans son droit, suivant la mémoire citée.

I. GUILLAUME MANDAT, Juge Châtelain de la Terre & Baronnie de Laffours, au Diocèse de Limoges, eut deux fils :

1. FRANÇOIS, duquel est descendu, par plusieurs

degrés, JEAN MANDAT, Sieur du Paydenut, Lieutenant Général au Siège Présidial de Limoges, vivant le 29 Février 1680, dont le fils fut Brigadier dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi ;

2. Et GALIOT, qui fut.

II. GALIOT MANDAT, Ecuyer, Sieur de Jonchère (filleul de GALIOT), « Seigneur de Laf-tours, » fut d'abord élevé Page d'HENRI II, Roi de Navarre ; est qualifié Trésorier d'Armagnac & Secrétaire de la Reine de Navarre MARGUERITE D'ORLÉANS, Duchesse d'Alençon & de Berry, sœur unique de FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, dans le contrat de mariage de *Viâdor Brodeau*, Secrétaire du Roi, avec *Anne le Clerc*, du 20 Janvier 1536, auquel il fut présent. Ledit GALIOT, « Pensionnaire extraordinaire de la Reine de Navarre, » épousa *Marie Brodeau*, d'une grande beauté, sœur de *Viâdor Brodeau*, & fille de *Jean Brodeau*, aîné, natif de Tours, & de *Marie Pelé*. Il fut présent avec elle, le 5 Juillet 1556, au contrat de mariage de *Marguerite Brodeau*, leur nièce, avec *Jean le Royer*, Secrétaire de la Reine de Navarre, & il y est qualifié *Noble homme, Sieur de la Jonchère*, Elu pour le Roi à Tours. C'est en cette qualité, & en celle d'Echevin de ladite ville, qu'il comparut, le 8 Octobre 1559, au procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Tours, au nombre des Officiers du Roi, aux Duché & Bailliage de Tourraine ; étoit, ladite année, Conseiller, Secrétaire du Roi ; la même qualité de Noble Homme, Sieur de la Jonchère & Elu à Tours, se trouve encore dans un acte du 10 Août 1566. Il échappa aux horreurs du massacre de la St.-Barthélemy, & ne vivoit plus le 18 Octobre 1574, que sa veuve, lors du décès de la Reine de Navarre, obtint du Roi de France, son neveu, des Lettres Patentes, données à Lyon ledit jour, portant confirmation en sa faveur des mêmes honneurs, privilèges, exemptions & immunités, dont jouissoient les Officiers & les veuves des Officiers de Sa Majesté, de la Reine, sa mère, & des frères & sœurs de cette Princesse, en considération des bons, agréables & continuels services, que deux des fils de ladite veuve *Marie Brodeau*, qui y est qualifiée *Damoiselle*, avoient ci-devant & dès longtems rendus au feu Roi CHARLES IX, frère de S. M. régnante, & continué encore de lui rendre. Ces Lettres sont signées HENRI, & sur le repli, par le Roi en son Con-



seil, *Pinart*, scellées & registrées en la Cour des Aides de Paris, le 14 Janvier 1775. On a d'elle deux quittances des 14 Février 1576 & 12 Novembre suivant, où sont énoncées les qualités susdites de son mari. Elle est qualifiée *Dame de la Jonchère* dans le contrat de mariage de *Jeanne Brodeau*, sa petite-nièce, du 22 Septembre 1590, avec *François le Coustelier*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auquel elle fut présente. Leurs enfans furent :

1. GALIOT, qui suit ;
2. JEAN, tige d'une branche éteinte, qui n'a formé que deux degrés ;
3. GEORGES, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant Criminel au Siège Présidial de Tours, qui s'est marié à *Françoise d'Argouges*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Jeanne Macicaud*. Il vivoit encore le 19 Janvier 1599, & n'eut qu'une fille, CLAUDE, qui étoit mariée, le 7 Février 1644, avec *Bon Galland*, demeurant à Tours.

3. N..... MANDAT, femme du Sieur des *Grand-Maisons* ;

4. Et une autre fille, mariée au Sieur du *Tertre*. (GALIO MANDAT eut encore de *Mathie Priat* une fille naturelle, nommée *GUYE*, légitimée par Lettres du mois de Novembre 1551.)

III. GALIOT MANDAT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conseiller & Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, par provisions du 31 Octobre 1572, sur la démission de son père, prêta serment de cet Office es-mains de M. de Birague, Garde des Sceaux de France, le 10 Novembre 1572. Il est qualifié Secrétaire de la Chambre du Roi & Commis de MM. de l'Aubépine, père & fils, Secrétaires d'Etat, le 16 Août 1575, qu'il fut fait Secrétaire des Finances, suivant les Mémoires de la Chambre des Comptes; fut aussi Commis de M. Pinart, Secrétaire d'Etat; acquit, avec Pierre Jaupitre, le 25 Juin 1599, les fiefs de Chevigny & de la Barre, situés dans le Duché de Chevreuse, des Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris; mourut le 18 Février 1612 & fut inhumé sous les Charniers des Innocens. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1575, *Catherine le Lièvre* (a), fille de *Claude*, &

(a) La Chesnaye-Desbois la dit sœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, II<sup>e</sup>

de *Catherine Gobelin*. Elle mourut le 23 Décembre 1612, & fut inhumée sous les Charniers des Innocens, où se voit son Epitaphe & celle de son mari, dans laquelle il est marqué, qu'ils avoient laissé huit enfans, savoir :

1. GALIOT, qui suit ;
2. CLAUDE, tige de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. NICOLAS, Conseiller du Roi, Général en la Cour des Monnoies, en 1611 & 1613, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, par Lettres du 3 Juillet 1617, & aussi Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M. « Il avoit épousé *Françoise Petit*, fille de *Denis*, & de *Denise Germain*, dont il eut :

1. CLAUDE, Maître des Comptes ; »
2. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Chevenans, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Richelieu, ensuite Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, après le décès de son frère. Il mourut sans enfans de *Marie Pourroy*, sa femme ;
3. « Et MARGUERITE, femme, par contrat du 27 Août 1653, de *Ferry Malet de Graville*, Marquis de Valfemé, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1716, ayant eu postérité. Voy. MALET ou MALLET. Elle est morte aux Feuillantines en 171., où elle s'étoit retirée. »

4. CATHERINE, mariée, le 13 Mai 1610, avec *François Liedet*, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes à Paris, « dont des enfans. » Elle fut inhumée, le 31 Mai 1652, aux Jacobins du Faubourg Saint-Germain ;
5. MARIE, femme de *Claude Guilloire*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Consignations du Châtelet, puis Trésorier des Fortifications de Picardie. Elle étoit veuve le 23 Mai 1612, & vivoit encore en 1642, « ayant eu un fils & une fille. »
6. MARGUERITE, mariée à *Claude de Gallard*, Seigneur de Courances, près de Fontainebleau, de Dannemois, de Poinville & de Semonville, en Beauce, & en partie de la Baronnie du Puifet, Secrétaire du Roi & du Parlement & Receveur des Consignations du Châtelet, mort le 30 Mai 1636, alors Conseiller du Roi en ses Conseils, & inhumé dans l'Eglise Saint-André-des-Arcs, & sa femme auprès de lui, le 8 Septembre 1638,

du nom, & de *Charlotte de Menifson*, ainsi qu'à l'art. LIÈVRE DE LA GRANGE (LE), tom. XII, col. 89, de ce *Dictionnaire*. (Note des Editeurs.)

où l'on voit leurs Epitaphes. « Ils avoient un fils & une fille en 1619. » (Cette Famille de *Gallard* se trouve mentionnée dans le *Mémorial de Malte*, du 22 Juin 1663, pour la Maison de *Potier de Novion*.)

7. ANNE, baptisée à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 28 Juillet 1598, Religieuse Carmélite;
8. Et MADELEINE, baptisée en la même Eglise, le 16 Février 1600, aussi Religieuse Carmélite.

IV. GALIOT MANDAT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, par Lettres du 29 Janvier 1611, en prêt serment & fut reçu le 22 Avril suivant. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Septembre 1605, *Catherine Garrault*, veuve de *Claude de Kerquifinem*, Seigneur d'Hardivillers, Conseiller au Parlement de Paris, & fille de *Jérôme Garrault*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Barthélemy*; elle est morte sans enfans « en 1621; » & 2<sup>o</sup> par contrat du 29 Janvier 1623, *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président en sa Cour des Aides à Paris, & de *Claude le Grand*. Il passa actes avec elle les 3 Septembre 1640 & 9 Mars 1641, & est qualifié Conseiller du Roi en ses Conseils dans le contrat de mariage de 1645, de la Dame de *la Barre*, sa fille, auquel fut présente la Dame *le Rebours*, alors sa veuve, qui mourut le 2 Avril 1664 & fut inhumée le lendemain dans la Chapelle de MM. *le Fèvre de la Barre*, en l'Eglise Saint-Gervais. De ce second lit naquirent :

1. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de la Chaffière, présent, en cette qualité, l'an 1645, au contrat de mariage de sa sœur. Il fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Metz, par Lettres du 7 Mai 1646, avec dispense d'âge, fut reçu le 12 Octobre de la même année, & résigna cet Office à *Mathieu Garnier*, qui en fut pourvu le 21 Décembre 1651. ANTOINE MANDAT fut ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 Juillet 1649; il est qualifié Conseiller du Roi en ses Conseils, &c., dans le contrat de mariage de la Dame de *Valfémé*, sa cousine, du 27 Août 1663. Il mourut sans alliance le 20 Mars 1697 & fut inhumé le 22 à côté de sa mère en l'Eglise de Saint-Gervais. (En lui finit la branche aînée.)
2. MARIE, alliée, par contrat du 10 Septembre 1645, avec *Antoine le Fèvre*, Seigneur

de *la Barre*, alors Conseiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes ordinaire & Intendant de Justice à Paris, à Grenoble, à Moulins & en Auvergne; ensuite, après avoir résigné son Office de Maître des Requêtes en 1663, il fut fait Lieutenant Général & Commandant pour le Roi dans toutes les Isles Françaises de l'Amérique, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur du Canada en 1682. Il mourut à Paris, en Mai 1688, fut inhumé à Saint-Gervais, & sa veuve, décédée le 20 Décembre 1689, le fut le 23 à côté de lui;

3. & 4. MARGUERITE & CATHERINE, Religieuses.

#### SECONDE BRANCHE, *Seigneurs, Barons de Nully, &c.*

IV. CLAUDE MANDAT, Ecuyer (second fils de GALIOT, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine le Lièvre*), étant Conseiller au Châtelet de Paris, obtint remise de lods & vente, le 19 Septembre 1607; fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Septembre 1614, reçu, le 10 Décembre suivant; rendit compte en cette qualité, le 29 Avril 1619, à ses co-héritiers, de la vente des biens demeurés après le décès de *Miles Lombard*, Citoyen de Paris, oncle de sa femme, arrivé en 1618, & inhumé à Saint-Eustache, desquels elle étoit héritière pour un quart. Il fit son testament olographe le 2 Octobre 1634, mourut le 26 Septembre 1639, en la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, & fut inhumé le lendemain aux Innocens dans les caveau & sépulture de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, au mois de Juillet 1606, célébration le 29 dudit mois à Saint-Eustache, *Jeanne Lombard*, morte le 26 Novembre 1622, âgée de 35 ans, & inhumée le lendemain en la même Paroisse, fille de *Jean Lombard*, & de *Catherine Charron*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 Juillet 1611, mort jeune;
2. Autre CLAUDE, baptisé le 10 Novembre 1616, pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, sur la résignation de son grand-oncle, *Nicolas le Lièvre*, par Lettres du 4 Mars 1637, ensuite Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, par Lettres du 23 Mai 1639; se démit de son Office de Maître des Comptes en faveur d'A-

ALEXANDRE MANDAT, son neveu, & se retira chez les Pères de Saint-Lazare, où il mourut, le 15 Octobre 1677, sans avoir été marié, & y fut inhumé ;

3. GALIOT, qui fuit ;
4. CATHERINE, morte jeune ;
5. MARGUERITE, baptisée le 4 Mars 1615, Religieuse Professe, le 3 Juillet 1635, au Val-de-Grâce ;
6. Et autre CATHERINE, morte au berceau, le 29 Octobre 1622.

V. GALIOT MANDAT, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, baptisé à St.-Nicolas-des-Champs, le 11 Décembre 1618, d'abord Conseiller au Parlement de Metz par Lettres du 1<sup>er</sup> Octobre 1638, ensuite au Parlement de Paris sur la résignation de son père, par Lettres du 30 Septembre 1639, reçu le 4 Novembre suivant, Conseiller d'Etat, le 16 Août 1652, & Conseiller de Grand'Chambre Honoraire, le 20 Janvier 1673, avec fait un accord, le 30 Novembre 1639, avec CLAUDE MANDAT, son frère aîné, par lequel il consentit que son frère, en qualité de légataire universel de leur père, pouvoit jouir & disposer des rentes qui appartoient à la succession & à celle de feu *Jeanne Lombard*, leur mère, & mourut le 30 Janvier 1680, en la Paroisse de Saint-Gervais, & son corps fut inhumé aux Innocens, en la sépulture de sa Famille. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1640, *Catherine Lioni*, sœur de *Marie Lioni*, femme d'*Antoine de Saint-Chamans*, « Marquis de Méry-sur-Oise, » & fille de *Zano Lioni*, Noble Florentin d'origine, Sieur de Thibault-Rouffel, près de Pontoise, Conseiller Secrétaire de la Reine, & de *Louise Manovelli*. Elle mourut le 12 Novembre 1677 & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Gervais. De leur mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. GALIOT, né le 7 Avril 1644, mort peu de jours après ;
3. LÉON, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 29 Mai 1645, aussi mort peu de jours après ;
4. HENRI, baptisé le 10 Septembre 1649, décédé le 12 Juin 1653 ;
5. Autre GALIOT, baptisé à Saint-Gervais, le 18 Novembre 1650, Bachelier en Théologie, Prieur des Prieurés de Ceton & de Pontneuf, au Perche, en 1678, qui partagea avec ses frères & sœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; assista au contrat de mariage d'ALEXANDRE, son frère ;

re ; fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 12 Juillet 1680, & Conseiller de Grand'Chambre le 31 Juin 1700 ; fit son testament olographe le 14 Mars 1725 ; mourut Doyen des Conseillers-Clercs le 6 Février 1732, en la Paroisse de Saint-Sulpice, & son corps fut inhumé aux Carmes-Billettes, où il avoit ordonné sa sépulture ;

6. ANTOINE, baptisé à Saint-Gervais le 24 Juillet 1653, mort le 25 Décembre 1656 ;
7. JEANNE, baptisée à Saint-Nicolas-des-Champs le 26 Mai 1641, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 27 Novembre 1658, avec *Galloys-Eustache de Pirris*, Chevalier, Seigneur de la Philippière, de la Ferrière, Saint-ANGE, &c., fils aîné de défunt *Edme de Pirris*, & de *Catherine Huißbert* ; 2<sup>o</sup> par contrat de 1660, célébration du 2 Juin de ladite année, avec *Vincent de la Vergne*, Seigneur, Baron d'Aunay, dont elle étoit veuve avant le 15 Novembre 1674 ; & 3<sup>o</sup> à *Louis Gagnot*, Seigneur d'Arzillières. Elle vivoit avec lui en 1710 & mourut le 14 Janvier 1715 ;
8. MARIE, baptisée le 18 Septembre 1646, élevée dans le Monastère Royal de Saint-Louis, à Poissy, où elle fit profession en 1666, & mourut le 9 Décembre 1724 ;
9. CLAUDE-CATHERINE, baptisée le 11 Avril 1648, aussi élevée dans le même Monastère, où elle fit profession en 1666 ;
10. MARGUERITE, baptisée à Saint-Gervais le 5 Janvier 1652, Religieuse aux Filles-Dieu, à Paris ;
11. MADELEINE, baptisée en la même Eglise, le 25 Octobre 1654, inhumée le 24 Décembre 1674 ;
12. Et LOUISE-ANTOINETTE, baptisée à Saint-Gervais le 20 Décembre 1655, morte jeune.

VI. ALEXANDRE MANDAT, Ecuyer, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 2 Août 1642, pourvu d'un office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par Lettres du 19 Décembre 1669 ; partagea avec ses frères & sœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; fit son testament olographe le 15 Mai 1710 ; mourut Soudoyen de la Chambre des Comptes, le 17 Février 1718, & fut inhumé dans le cimetière de la Paroisse Saint-Gervais, comme il l'avoit ordonné. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1680, célébration le même jour en la Paroisse Saint-Leu & Saint-Gilles, à Paris, *Catherine-Antoinette Herincx*, morte le 3 Février 1728, « âgée de 78 ans, » & inhumée auprès de son mari, fille de défunt *Jean Herincx*, « un des Banquiers de Paris, »

& d'*Elisabeth-Olivier de Berghuyfen*. Ils eurent pour enfans :

1. N... MANDAT, ondoyé & inhumé à Saint-Gervais, le 14 Décembre 1680;
2. GALIOT, qui suit;
3. ALEXANDRE, né le 11 Mars 1691, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, en 1714, puis Enseigne au Régiment des Gardes Françaises : il l'étoit encore le 19 Avril 1718, qu'il partagea avec son frère les biens de leur père; fut ensuite pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à la place de feu son père, par Lettres du 19 Mai de ladite année 1718; « Doyen de la Chambre en 1763, » &c., transfusa, le 12 Août 1733, avec son frère aîné, sur le partage des successions des Abbés MANDAT & *Herinca*, leurs oncles;
4. CATHERINE, née le 7 Février 1683, reçue Pensionnaire au Monastère Royal de Saint-Louis, à Poissy, en 1688, morte le 18 Février 1703 & inhumée à Saint-Gervais;
5. JEANNE, née le 3 Septembre 1685, mariée, par contrat du 10 Février 1711, à Saint-Gervais, avec *François de Boula*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Trésorier Général des Ecuries de S. M., depuis Seigneur de Quincy, de Charny, de Montgofroid, &c.; elle est morte de la petite-vérole, en 1723, « ayant eu plusieurs enfans; »
6. Et MARIE, née le 30 Septembre 1693, décédée le 17 Mars 1698 & inhumée à Saint-Gervais.

VII. GALIOT MANDAT, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Baron de Nully, près de Bar-sur-Aube, en Champagne, Seigneur de Berny, Lanvin & des Pins, né le 5 Septembre 1683, pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Juin 1714, reçu le 27 du même mois, successivement Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 26 Janvier 1720, reçu au Grand Conseil le 6 Mars suivant, partagea avec son frère la succession de leur père, le 19 Avril 1718, & celle de leur mère, le 20 Mars 1728; acquit la Terre & Seigneurie de Berny & le fief de Lanvin, situés près de la Ville de Péronne, en Picardie, le 24 Mai 1726, & le Roi lui donna, par Brevet du 7 Septembre de la même année, enregistré en la Chambre des Domaines le 13 Juin 1727, la Terre & Seigneurie des Pins, près de la Ville de Montoire, en Bas-Vendomois; fit hommage à S. M., le 15 Novembre 1750, entre les mains

de M. d'Aguesseau, Chancelier de France, pour la Terre, Seigneurie & Baronnie de Nully, mouvante du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Aube, dont il étoit propriétaire à cause de sa femme; testa le 2 Février 1755, mourut le 7 & fut inhumé à Paris, dans l'Eglise Saint-Sulpice, sa Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Graffières*, fille de *Jean Cherouvrier*, Ecuyer, Seigneur de Lambroise, de Gohière, du Meunil, de Pierrefitte, &c., Conseiller Secrétaire du Roi, ci-devant Inspecteur Général de la Marine & des Galères & Receveur Général des Domaines en Bretagne, & de *Sainte Revol* (desquels il partagea les successions le 22 Août 1735, avec *Jeanne-Claude Cherouvrier des Graffières*, sa belle-sœur, épouse d'*Urbain Aubert*, Chevalier, Marquis de Tourny, &c., Intendant en la Généralité de Limoges. Voy. AUBERT DE TOURNAY.) Sa veuve testa le 22 Janvier 1757, mourut le 4 Février suivant & fut inhumée le 5 dans l'Eglise Saint-Sulpice. De leur mariage font issus :

1. ANTOINE-JEAN-GALIOT, qui suit;
2. GALIOT-JEAN-MARIE, rapporté après la postérité de son aîné;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 18 Janvier 1742, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Juillet 1763, célébration le 5 en la Paroisse de Saint-Gervais, avec *François-Guillaume-Simon Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oisonville, &c. (fils de feu *Charles-Bernard Briçonnet*, & de *Louise-Renée de Fécan*, Dame de Mettray, Milly, Couléon & d'Avantigny), mort le 23 Janvier 1766, & inhumé dans l'Eglise d'Oilonville, au Diocèse de Chartres; & 2<sup>o</sup> en Juillet 1774, à « *Ambroise-Nicolas*, » Marquis de *Fraguier*, « Chevalier des Malte, » Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant de ses Gardes du Corps, Compagnie Ecoffoise. (Leur contrat de mariage a été signé par Leurs Majestés le 15 Janvier 1775.) Du premier lit elle a eu deux filles, faveur: *Alexandrine-Louise Briçonnet*, née le 5 Novembre 1764, & *Angélique-Marie-Henriette Briçonnet*, née posthume, le 27 Mai 1766, toutes deux mortes en bas âge; & du second lit font issus un garçon & deux filles, vivans. Voy. FRAGUIER.

VIII. ANTOINE-JEAN-GALIOT MANDAT, Chevalier, Seigneur de Berny & des Pins, né le 7 Mai 1731, baptisé le même jour à Saint-



Sulpice, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 26 Novembre 1753, jusqu'au 2 Mars 1755, qu'il fut Enseigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes Françaises, Enseigne à Pique le 5 Juin 1757, & Sous-Lieutenant au même Régiment le 23 Décembre 1759; partagea avec ses frère & sœur les biens de leurs père & mère, le 6 Avril 1762, & s'est retiré du service avec le Brevet de Colonel. Il a épousé, par contrat du 21 Janvier 1758, célébration le 31 du même mois, en la Paroisse Saint-Gervais, *Angélique-Simonne Boucher*, troisième fille de feu *Messire Claude-Olivier*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, Presles, Montigny, &c., Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame *Louise-Simonne Noblet de Romery* (celle-ci fille de Messire *Jean-Antoine Noblet de Romery*, Conseiller au Parlement, & de Dame *Louise-Catherine de la Salles*.) De ce mariage il a eu :

1. ALEXANDRE, né le 2 Janvier 1759, Enseigne au Régiment des Gardes, en Mars 1775;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 7 Octobre 1761, mort en bas âge;
3. NICOLAS-GALLOT, né le 5 Novembre 1763, aussi mort en bas âge;
4. MARIE-CLAUDE, née le 17 Septembre 1760, baptisée le même jour à Saint-Gervais, mariée, le 28 Janvier 1777, à N... *Favier*, Conseiller au Parlement;
5. Et MARGUERITE-ALEXANDRINE, née le 11 Juillet 1767, baptisée le même jour à Saint-Paul, à Paris, morte en bas âge.

VIII. GALIOT-JEAN-MARIE MANDAT, Chevalier, Baron de Nully, Seigneur de Thil, de Grancy & de Bouron, en Champagne (fils puîné de GALIOT MANDAT, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie-Anne Cherouvrier des Grassières*), né le 13 Octobre 1733, baptisé le même jour en la Paroisse Saint-Sulpice, successivement Mousquetaires du Roi dans sa première Compagnie, depuis le 10 Juin 1750 jusqu'au 4 Décembre 1753, fut Enseigne à Drapeau le même jour au Régiment des Gardes, Enseigne à Pique le 6 Février 1759, ensuite Sous-Lieutenant le 23 Décembre 1759; fait Chevalier de Saint-Louis le 7 Mai 1763, a reçu la Croix le 11 du même mois; a rendu hommage au Roi entre les mains de M. de Lamoignon, Chancelier de France, le 9 Novembre 1757, de sa Terre & Baronnie de

Nully, & a partagé, (comme on l'a dit, avec ses frère & sœur, la succession de leurs père & mère, le 6 Avril 1762. Il a été pourvu de l'Office de Grand Bailli de la Ville de Chaumont-en-Bassigny, sur la résignation de son beau-père, par Lettres données à Versailles le 7 Juin 1769; fait Lieutenant aux Gardes en 1771, & est retiré du service avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épousé, par contrat du 4 Novembre 1764, célébration le 5 du même mois, en la Paroisse de Chamarandes, Diocèse de Langres, *Marie-Françoise-Charlotte Petit de Lavaux*, fille de feu *Gédéon-Claude*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli de la ville de Chaumont-en-Bassigny, & de *Charlotte-Jeanne de Poirrejon de Chamarandes* (celle-ci fille d'*Adrien-François*, Écuyer, Marquis de Chamarandes, Seigneur de la Chapelle, la Mothe, &c., & d'*Anne-Louise le Moyne*.) De ce mariage font issus:

1. ADRIEN-SIMON-GALLOT-MARIE, Chevalier, né le 8 & baptisé le 10 Novembre 1765, en la Paroisse de Saint-Quentin de Mathaux, Diocèse de Troyes;
2. ALEXANDRE-GALLOT-CHARLES, né le 3 Décembre 1766, baptisé le même jour en la Paroisse de Notre-Dame de Nully, Diocèse de Troyes;
3. ANTOINE-GALLOT-MARIE, né le 2 Février 1769;
4. ETIENNE MARTIAL, né le 12 Décembre 1770, baptisé ledit jour en la même Paroisse;
5. LOUIS-AURICE-FORTUNÉ, né le 18 Septembre 1773, baptisée le lendemain en la Paroisse de Nully;
6. ALEXANDRINE-CLAUDINE-FÉLICITÉ, née le 25 Octobre 1767;
7. ANNE-SOPHIE, née le 8 Février 1776;
8. Et ANTOINETTE-HERMINIE, née le 9 Mai 1778.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé du même; au chef d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent & accolée de 2 roses de gueules*. Supports : *deux lions d'or*.

MANDELLOT, ancienne Noblesse, dont étoit

GEORGES DE MANDELLOT, Seigneur de Paffy, qui, de *Charlotte d'Igny*, son épouse, eut FRANÇOIS DE MANDELLOT, Seigneur de Paffy, de Lermé & de Vireaux, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller

d'Etat, Gouverneur du Lyonnais, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit épousé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laissa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Passy, de Lermé, &c., première femme de *Charles de Neufville*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, Baron de Bury, Seigneur de Magny, &c., Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, Chevalier du Saint-Esprit, dont des enfans. Voy. NEUFVILLE-VILLEROY.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur.* (Extr. de *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 77.)

MANDERSCHEID. Selon Spener, les Comtes de MANDERSCHEID descendent de SCHWENDISBOLD ou SCHWANTIPOLE, Roi d'Austrasie, dont un fils, nommé GUILLAUME, qui eut pour son apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. (Cette Maison d'Allemagne se divisa en deux branches, celle de *Blanckenheim-Gerolstein* & celle de *Kayl*.)

MARIE-FRANÇOISE-ERNESTINE, Comtesse de MANDERSCHEID - BLANCKENHEIM - GEROLSTEIN, Abbesse de l'Abbaye séculière de Vreden & Prévôté du Chapitre des Chanoinesses de l'Abbaye Impériale d'Eisen, mourut le 11 Septembre 1735, à Vreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte de MANDERSCHEID - BLANCKENHEIM, Maître d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Christine-Elisabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte d'*Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

\* MANDEVILLE, Terre en Normandie, Diocèse de Bayeux, qui relève de la haute Justice du Comté de Trévières. Le Comte de ce nom jouit de la Fief ferme de Mandeville, qui est incorporée dans son Comté de Trévières, & M. de Cuffi, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroisse. Voy. MANNEVILLE.

MANDON, Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES de MANDON, cadet des Seigneurs de *Sindray*, y suivit la Princesse MARIE, fille de CHARLES 1<sup>er</sup>, Duc de BOURBON, lorsqu'elle

fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES de MANDON épousa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Alise de Def-trech*. Sa postérité subsiste dans deux descendans de JACQUES de MANDON de MONDE, dont l'un a épousé N... de *Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils; & l'autre, N... *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a aussi des enfans. (Voy. *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 97.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, sommé d'une fleur de lis, au pied fiché du même, & accompagné de 3 roses d'argent, 2 & 1.*

MANDRE en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Treftondan & de Monticeux, en Comté, vivant en 1590, avec *Hélène de Treftondan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoise de la Baulme-Saint-Amour*, dont vint :

HÉLÈNE, qui s'est mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillard, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillard, & de *Jeanne de Joly*, son épouse.

FRANÇOIS DE MANDRE (frère ou fils du précédent), Chevalier de Malte, fut tué au rivage du Zimbère le 7 Avril 1606.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 7 billetes du même, 4 & 3.*

\* MANDRES, en Lorraine : cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulach, Savigny-à-Etrennes*, &c., & érigée en Comté, par Lettres du Duc LÉOPOLD, registrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthazar*, dit le *Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, ainsi qu'en faveur des autres possesseurs de cette Terre. Voy. RAVENEL.

MANESSIER, en Picardie. La Généalogie de cette ancienne Noblesse, avec ses armes, ses services militaires & civils, & ceux qui en sont sortis, sont détaillés dans *l'Hist. de Ponthieu*; dans *l'Hist. des Nobles de la Germanie inférieure*, imprimée à Gand en 1657; dans le *Trésor héraldique* de Ségoing; dans *l'Indice Armorial* de Geliot & Palliot; dans *l'Hist. de la ville de Rouen*, par Farin;

dans l'*Hist. de la Maison de Guines*, par du Chefne; dans celles de France, par du Tillet, de Prades & Mézeray, où il est fait mention du Sieur MANESSIER de MAUVOISIN, sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Nous ignorons si cette Famille subsiste. (Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 326 & suiv.)

Les armes: *d'argent, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable*. Devise: AUT MORR, AUT VITA DECORA.

MANEVILLE ou MANNEVILLE. De cette Famille étoit

GABRIEL DE MANEVILLE, Procureur du Roi, puis Conseiller honoraire en la Sénéchaussée du Boulonnois, qui avoit épousé *Marie du Flos*, dont il eut:

VICTOR DE MANEVILLE, Seigneur de Banthelu, Conseiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, lequel mourut le 5 Décembre 1738. Il avoit épousé *Marie-Louise Favé*, morte le 17 Mai 1717, dont il eut:

GABRIEL-SIMON DE MANEVILLE, Seigneur de Vaux & de Banthelu, né le 2 Août 1709, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 5 Juin 1737, qui s'est marié, le 25 Juin 1739, à *Isidore-Catherine de Pinterel des Biez*, fille d'*Oger*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madeleine-Françoise Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage sont issus:

1. GABRIEL-FRANÇOIS, né en 1745, Enseigne aux Gardes Françaises le 26 Avril 1767;
2. ELISABETH-ISIDORE, née en 1741, mariée, par contrat du 18 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Marquis de Teflancourt, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. VION;
3. Et une fille, nommée ISIDORE.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, accompagné de 8 croissettes du même*.

MANGEROZ. Il est parlé dans le *Nobiliaire de Salins*, tom. II, p. 172, de cette Famille, dont étoit

GUYON MANGEROZ, Ecuyer, qui s'est marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Cosges. Elle testa en 1505, en faveur de PIERRE MANGEROZ, son fils, auquel elle substitua *Antoine, Pierre & Hugues de Poligny*, ses frères.

Tome XIII.

Cette Famille éteinte portoit: *d'or, fretté de sable; au chef d'azur*.

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Houlgate, en Normandie, Election de Valognes; Famille noble qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 gonds de sable; au chef d'azur, chargé d'une main fenestre d'or en pal, issante d'une nuée du même, & accostée de 2 étoiles aussi d'or*.

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Ferrière, des Mares & du Coudray; autre Famille noble des mêmes Province & Election, qui paroît être une branche de la précédente; elle a pour armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 gonds de sable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or*.

MANGOT, en Loudunois: Famille noble & ancienne, distinguée par un Garde des Sceaux de France. Le premier de cette Maison que l'on connoît est

CLAUDE MANGOT, Avocat & Receveur du Domaine de Loudun, qui vivoit dans le XV<sup>e</sup> siècle. (Cette Famille a fourni cinq degrés.)

CLAUDE MANGOT, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villeraud & d'Ornières, fut d'abord reçu Conseiller au Parlement en 1592 & Maître des Requêtes le 1<sup>er</sup> Février 1600. Le Maréchal d'Ancre le fit connoître à la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui l'envoya en Ambassade en Suisse; à son retour, il fut pourvu de la charge de Premier Président au Parlement de Bordeaux, & en récompense de ses services, le Roi Louis XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épousé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux, en Beauce, dont:

ANNE MANGOT, Seigneur de Villarceaux, &c., qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 27 Septembre 1619, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, & est mort Doyen des Maîtres des Requêtes le 10 Juin 1655. Il avoit épousé *Marie Phélypeaux*, fille de *Paul*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnais*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laissant:

1. MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1643, à *Jean*, Marquis d'Amilly; & 2<sup>o</sup> à *Jean Hérauld*,

H

Seigneur de Roques & de Saint-Géry ; elle est morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687 ;

2. FRANÇOISE, femme de *Pierre Larcher*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Esternay, Seigneur d'Ormay, &c., Président des Comptes à Paris ; morte le 18 Décembre 1662, ayant eu postérité. Voy. LARCHER, à Paris ;
3. MARIE, Religieuse à Sainte-Marie de Saint-Denis ;
4. ANNE, Abbesse du Val-du-Grâce ;
5. MARIE-MADELEINE, mariée, en Février 1663, à *Paul Barillon d'Hamoncourt*, Marquis de Branges, &c., Maître des Requêtes ; morte le 17 Octobre 1694 & enterrée à Sainte-Croix, ayant eu postérité. Voy. BARILLON ou BARRILLON ;
6. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offémont, Lieutenant Civil au Châtelet ; morte le 29 Juillet 1678.

Le P. Simplicien, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, fait Conseiller au Grand Conseil JACQUES MANGOT, Seigneur d'Orgères, frère du précédent.

Les armes : *d'azur, à 3 trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés du même, 2 & 1.*

MANGOT, Famille différente de la précédente & dont étoit

PIERRE MANGOT, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchaussée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épousa *Marie de Lutz*, dont il eut :

PIERRE MANGOT, Sieur d'Auzay, né le 17 Août 1674, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, & mourut le 5 Septembre 1741. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth de Jouy*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laissant :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744 ;

Et plusieurs frères & sœurs, entr'autres N... MANGOT, Prieure de Saint-Antoine-des-Champs, nommée en Avril 1762 Abbesse de Molaife.

PIERRE MANGOT, né le 13 Octobre 1706, Conseiller au Grand Conseil le 3 Février 1742 & Secrétaire du Roi la même année au lieu de son père, a épousé *Marie-Anne Bourel*, dont des enfans.

On trouve MADELEINE MANGOT, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Sucy-le-Château. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MANIBAN, en Armagnac : Famille noble, qui portoit jadis le nom de BASSA.

I. PIERRE DE MANIBAN, du pays d'Armagnac, épousa *Françoise de Bufca*, & en eut :

II. JEAN DE MANIBAN, Seigneur de Luffon & de la Roque, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant Général en la Sénéchaussée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épousé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant Général en la Sénéchaussée de Bordeaux. Leurs enfans furent :

GUILLAUME, Président en la Cour des Aides de Guyenne ;

Et THOMAS, qui suit.

III. THOMAS DE MANIBAN, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 21 Février 1632, puis Président à Mortier au même Parlement, épousa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri*, Maître des Requêtes, & de *Claire* ou *Marie de Gessé* ou *Gesset*, (ou, selon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*) ; il en eut :

1. JEAN-GUY, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS-LANCELOT DE MANIBAN DE CAZAUBON, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui eut pour fils

FRANÇOIS-HONORÉ DE CAZAUBON, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15 Août 1712, Vicaire Général du Diocèse de Toulouse, Grand Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721, Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, ferment prêté le 11 Avril 1730 ; il mourut en son Diocèse le 29 Juin 1743.

IV. JEAN-GUY DE MANIBAN, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 22 Avril 1654, puis Président à Mortier, eut de N... de *Gondrin de Termes*, sa femme,

V. JEAN-GUY DE MANIBAN, II<sup>e</sup> du nom, Président au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épousé *Madeleine de Fieubet*, fille de *Gaspard*, Premier Président audit Parlement, & de *Marguerite de Gameville de Montpapou*, la première femme. De ce mariage est issu entr'autres enfans :

VI. JOSEPH-GASPARD, Marquis DE MANIBAN & de Campagne, Baron de Cazaubon & de Bufca, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 2 Juin 1706, Président à Mor-



tier le 22 Août 1714, puis Premier Président, ferment prêté le 14 Octobre 1721, installé le 14 Août 1722, & mourut en 1762. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne-Christine de Lamoignon*, troisième fille de *Christien-François*, Marquis de Bafville, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voifin*. Elle est morte à Paris le 25 Mars 1744, ayant eu de son mariage :

1. MARIE-FRANÇOISE, Marquise de MANIBAN, alliée, le 15 Mars 1729, à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malaufé, Comte de la Cafe, Vicomte titulaire de Lavedan, &c., Colonel du Régiment d'Agénois, mort sans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17... Voy. BOURBON, branche de *Bourbon-Malaufé* ;
2. Et MARIE-CHRISTINE de MANIBAN, mariée, le 1<sup>er</sup> Mars 1741, à *Paul Sanguin*, Marquis de Livry, Premier Maître d'Hôtel du feu Roi; il mourut le 16 Mai 1758, aussi sans postérité. Voy. SANGUIN DE LIVRY.

Les armes : *de gueules, à deux bourdons de pèlerin d'or, passés en sautoir, cantonnés d'un croissant d'argent en chef, & de 3 larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

\* MANICAMP, Terre & Seigneurie dans le Soissonnois, érigée en *Comté*, en faveur de *Louis de Madaillan de Lesparre*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Montataire, &c., par Lettres du mois d'Octobre 1693, enregistrées le 8 Mai 1694. Voy. MADAILLAN.

MANIOU, en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extradition*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI, Famille originaire de Savoie, dont il est parlé dans *l'Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, tom. II, p. 225 & suiv. Elle a été maintenue dans les privilèges d'ancienne noblesse du Dauphiné, par M. du Gué, en 1668.

Les armes : *de gueules, à 2 clefs d'argent, posées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

\* MANNEVILLE. Il y a plusieurs Terres seigneuriales de ce nom en Normandie: l'une près de Montvilliers; l'autre dans le Diocèse de Lisieux, Election de Pont-l'Evêque, & la

troisième, dans le Diocèse de Bayeux, Election de Caen: ses premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoit aussi celui de MANDEVILLE & MAGNEVILLE. Leurs armes étoient : *d'or, au lion de gueules, dit le Diction. des Gaules*; mais nous trouvons qu'ils portoit : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, becquée & membrée d'or.*

GUILLAUME DE MANDEVILLE ou MANNEVILLE, Comte d'Essex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par HENRI II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans;

GEOFFROY DE MANNEVILLE vivoit en 1153; sa tante, LUCE DE MANNEVILLE, suivant une Charte de 1136, épousa *Robert*, Seigneur de *Mathan*, Chevalier;

ROGER DE MANNEVILLE confirma la donation faite par ETIENNE DE MANNEVILLE, son père, au Prieuré du Plessis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Eglise de Montchauvet avec ses dépendances, sous l'Épiscopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Noblesse en 1463, devant Raymond de Montfaut, au nombre de six, savoir :

1. GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Méricourt, Sergenterie de Cambrai, Election de Lisieux;
2. PHILIPPE DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Secqueville-en-Bessin;
3. JEAN DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Lantheuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen;
4. GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Livry, Sergenterie de Briquessard;
5. JEAN DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèse de Bayeux;
6. Et Messire JEAN DE MANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valognes.

GUILLAUME DE MANNEVILLE, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & ABEL, son neveu, mineur, de la Paroisse du Sauffay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, justifient également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. de Roilly.

Cette Terre de MANNEVILLE, dans le Diocèse de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par JEANNE DE MANNEVILLE, Dame de la Paroisse de ce nom, à *Richard de Briof-*

ne, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Hérotot & d'Hernetot. Elle passa depuis dans d'autres Maisons, & appartient (en 1766) à *Jean-Robert Goffelin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Quefnay, Noyers, Anisy, &c., Chevalier de Saint-Louis. Voy. GOSSELIN, en Basse-Normandie.

\* MANNEVILLE-ÈS-PLAINS, au pays de Caux, Élection d'Arques, Sergenterie de Maifnières, Diocèse de Rouen : Terre & Seigneurie, qui fut portée en mariage par BÉATRIX, fille & héritière de GUILLAUME DE MANNEVILLE, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Essex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le second fils, GEOFFROY, fut Seigneur de MANNEVILLE, & eut le Comté d'Essex en Angleterre, que le Roi JEAN sans Terre lui ôta. Il eut de sa femme *Alix de Veer*,

III. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MANNEVILLE, qui s'est marié à *Hugonne de Ribevf*, dont vint :

IV. GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MANNEVILLE, qui épousa *Clémence de Fécamp* ; il en eut :

V. GEOFFROY, II<sup>e</sup> du nom, ou JOURDAIN DE MANNEVILLE, qui prit pour femme *Pauline d'Alvemare*, dont naquit :

VI. GEOFFROY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MANNEVILLE, qui s'est marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

VII. JEAN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MANNEVILLE, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont vint :

VIII. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MANNEVILLE, lequel, de *Guillemette de Laire*, son épouse, fille de *Laurent*, Seigneur de Gennetuit, eut entr'autres enfans :

IX. JEAN DE MANNEVILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gennetuit, qui s'est marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

X. ÉTIENNE DE MANNEVILLE, qui épousa *Catherine de Roquigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Mer. Il laissa :

XI. NICOLAS DE MANNEVILLE, marié à *Anne-Eudes*, Dame d'*Agnicourt*, qui le rendit père de

XII. NICOLAS DE MANNEVILLE, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est allié à *Marguerite Cauchon*, Vicomtesse de Puifieux, de laquelle fortit :

XIII. AIMARE DE MANNEVILLE, Chevalier

de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Bailli & Gouverneur de Gisors, qui, de sa première femme, *Françoise de Masquerel*, Dame de Neuville, eut

XIV. JACQUES, Seigneur de MANNEVILLE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de ses Ordonnances, Mestre de Camp d'Infanterie, qui s'est marié à *Catherine de Guibert*, Dame de Charlemesnil, dont vint :

XV. FRANÇOIS-BONAVENTURE DE MANNEVILLE, en faveur duquel la Seigneurie de *Charlemesnil* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1660, & celle de MANNEVILLE en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épousé, en 1658, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Rivière, le Favril & la Forêt, au Perche, fille du Chancelier d'*Aligre*. Il en eut :

XVI. ÉTIENNE-JOSEPH, Comte de MANNEVILLE, Marquis de Charlemesnil, Gouverneur de Dieppe, qui se maria, le 2 Septembre 1635, avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent :

1. HENRI-JOSEPH, qui suit ;

2. Et CHARLES-LOUIS, rapporté après son aîné ;

XVII. HENRI-JOSEPH, Marquis de MANNEVILLE, Gouverneur de Dieppe, épousa *Françoise-Amable-Charlotte Affelin de Fresnel-le*, Dame de Bailleul, en Basse-Normandie, qui mourut le 1<sup>er</sup> Novembre 1762, à 66 ans, laissant :

XVIII. CHARLOTTE-NATALIE DE MANNEVILLE, née le 5 Novembre 1728 (dernière de la branche aînée de sa Maison), qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Mai 1751, à *Jean-Viçor de Rochechouart*, Prince de Tonnay-Charente, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, &c., Brigadier des Armées du Roi, dont elle fut la troisième femme & eut postérité. Voyez ROCHECHOUART, branche des Comtes de *Maure*, &c.,

XVII. CHARLÈS-LOUIS DE MANNEVILLE, Seigneur de Beuzeville-le-Grand (frère puîné du Marquis de MANNEVILLE), a épousé *Charlotte - Françoise d'Auber*, Dame de Thiouville, Canouville, Croville, &c., dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Comte de MANNEVILLE, tué à la bataille de Minden ;

2. CHARLES-JEAN, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thiouville en Normandie, âgé de 29 ans ;

3. CHARLES-LOUIS-VICTOR, mort jeune, sans alliance;
4. Et CHARLOTTE-JACQUELINE-FRANÇOISE, feue héritière de cette branche, qui s'est mariée, le 4 Mars 1754, à *René-Henri Colbert*, Comte de Maulévrier, dont elle a été la féconde femme & en a eu deux garçons. Voy. COLBERT.

Les armes : *de sable, à une aigle éployée d'argent, becquée & membrée de gueules.* (*Tablettes généalogiq.*, part. V., pag. 245.)

\* MANNEVILLE-LA-GOUPIL, Terre située dans la Haute-Normandie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pommeréval. Voy. BOURGEOIS (LE), Seigneur de *Manneville*, &c.

\* MANNEVILLETTE, au Diocèse de Rouen. *Adrien de Hanivel* obtint que le Comté en *Lihus*, en Beauvoisis, érigé en Avril 1676, fut appelé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregistrées au Parlement le 11 Février & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. Voy. HANIVEL ou HANNIVEL.

\* MANNON (LA) & mieux LAMANON : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Avignon, qui a appartenu à la Maison de *Roux de Beauvezer*, l'une des plus anciennes de Provence. *Marie-Rose-Jeanne de Roux de Beauvezer*, Dame de Beauvezer & de Lamanon, la dernière du nom de *Roux de Beauvezer-Lamanon*, est morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle est enterrée. Elle avoit épousé, le 16 Janvier 1744, *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enseigne des Galères du Roi à Marseille, & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. GANTÈS.

‡ MANNOURY ou MANOURY (DE), ancienne Noblesse de Normandie, maintenue par les Commisaires députés du Roi pour la recherche des Nobles en 1595, 1611, 1641, & en dernier lieu par M. de Marle en 1666.

« On trouve, dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, JEAN DE MANNOURY, Ecuyer de la Compagnie de Messire Jean d'Harcourt, qui passa en revue le 3 Juin 1368; GUILLAUME DE MANNOURY, Chevalier, & autre GUILLAUME DE MANNOURY, qui vivoient en 1460;

HENRI DE MANNOURY, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guérin*, Ecuyer, en 1448;

JACQUES DE MANNOURY, Ecuyer, Seigneur de St.-Germain-le-Vasson, vivoit le 11 Juin 1578; Et PIERRE DE MANNOURY & *Françoise de Brieux*, sa femme, en 1580. »

Cette Famille a formé plusieurs branches : de la première, dite des Seigneurs du *Mont-de-la-Vigne*, étoit

ETIENNE DE MANNOURY (que La Chesnaye-Desbois appelle JEAN), dit le *Chevalier du Tremblay*, vivant en 1395, qui fut Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Terre « qui appartient aujourd'hui au Sieur de la Roque, » & est situé près de Lisieux & de Pont-l'Évêque; il fut aussi Seigneur de Monteil, Fribois, &c., & Capitaine des Villes & Châteaux de Lisieux & d'Evreux. Il épousa, en 1457, *haute & puissante Princesse Austreberte de Dreux*, de la Maison de FRANCE, fille de *Robert de Dreux*, Prince & Seigneur d'Erneval & de Beaufort, Baron & Capitaine de Rouen, & de Dame *Guillemette de Segrie*. (Cette alliance est prouvée par un ancien manuscrit déposé à l'Hôtel de Ville de Dreux, qui est une Généalogie des Comtes de *Dreux-Beaufort*.) De ce mariage il eut :

N... DE MANNOURY, dont le fils,

LOUIS DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Fribois, &c., Gouverneur de Bayeux, épousa *Marguerite le Veneur*, « du même nom que MM. de Tillyères. » Ce LOUIS DE MANNOURY n'ayant pas laissé d'enfans, sa succession passa à ses tantes, favoir :

1<sup>o</sup> ANTOINETTE DE MANNOURY, mariée, « en 1483, » à *Jean*, H<sup>e</sup> du nom, Sire de *Breauté*, Chevalier, Baron de Bouffey, &c., Capitaine & Gouverneur de la Ville de Dieppe, dont postérité. Voy. BREAUTÉ;

2<sup>o</sup> SUZANNE DE MANNOURY, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron de *Mailloc*;

3<sup>o</sup> Et ANNE DE MANNOURY, mariée, 1<sup>o</sup> au Sieur de la *Bretonnière*, Seigneur d'Ecajeul; & 2<sup>o</sup> au Sieur de la *Varinière*. (Ces différentes alliances sont prouvées par un Arrêt rendu en Parlement le 9 Juillet 1551; elles étoient toutes trois filles d'ETIENNE ci-dessus.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MAGNY-LÈS-BAILLEUL, PERDUVILLE, LA BRUNETIÈRE, &c.

I. ROBERT DE MANNOURY, un des puînés de

la branche des Seigneurs du *Mont-de-la-Vigne*, fut Seigneur de Fribois, & mourut en 1390. Il avoit épousé *Catherine le Maréchal*, dont pour fils,

II. JEAN DE MANNOURY, dit *le Capitaine*, qui est mort en 1453, ayant eu de *Marie Labbey*, son épouse,

III. GUILLAUME DE MANNOURY (a), Seigneur de Magny-lès-Bailleul, qui mourut en 1490, est qualifié *Noble homme* en différens actes, & notamment dans un passé le 1<sup>er</sup> Septembre 1505, par sa veuve, devant les Tabellions de Montpinçon, Vicomté d'Argentan. Il avoit épousé *Madeleine Stuart*. Leurs enfans furent :

1. ROGER, qui fut;
2. Et FRANÇOISE, mariée, en 1507, à *Richard du Bois*, Ecuier, Seigneur de l'Epinau, Baron de Montbray, dont elle eut postérité. Voy. BOIS (ou), en Cotentin, branche des Seigneurs de l'Epinau.

IV. ROGER DE MANNOURY, mort en 1530, avoit épousé *Marguerite-Robine de Malifcon*, de laquelle il eut :

V. GUILLAUME DE MANNOURY, II<sup>e</sup> du nom, qualifié *Noble & Ecuier* dans divers actes, notamment dans deux passés devant les Tabellions de Livarot les 3 Juin 1576 & 12 Février 1580, qui décéda vers 1582. Il avoit épousé, « vers l'an 1558, » *Laurence Hébert*, dont pour fils unique,

VI. GUILLAUME DE MANNOURY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., Vicomte d'Argentan & d'Exmes, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1595. Il reçut chez lui le Roi HENRI IV, en sa maison du Cloquefney à Heurtevent, & mourut en 1622. Il avoit épousé *Philippe de Thiremois*, fille de *Laurent*, Ecuier, Sieur de Hautenoue, & de *Joliette du Four*. De ce mariage vinrent :

Sept garçons, qui formèrent différentes branches, dont quelques-unes subsistent; le quatrième fut PIERRE, qui fut;

Et deux filles.

VII. PIERRE DE MANNOURY, Ecuier, Sieur de la Brunetière, fit avec ses frères & sœurs

(a) La Chefnye-Desbois le nomme JEAN DE MANNOURY, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, mort en 1490; il dit qu'il avoit épousé *Marie de Braque*, & ne lui donne pour enfant que ROGER DE MANNOURY. (Note des Éditeurs.)

des lots & partages de la succession de leur père en 1622, & fut Seigneur d'Écot en St.-Lambert, fief dont il rendit aveu en 1642, ayant été possédé par des roturiers qui payoient les droits de franc-fief: il en fut déchargé comme Noble en 1657 par Jugement de la Chambre Souveraine, & mourut en 1661. Il avoit épousé, en 1623, *Marthe Chappey*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, tué dans un combat particulier;
2. GABRIEL, Ecuier, Seigneur d'Écot, Homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc de Longueville; il mourut en Catalogne, à l'Armée commandée par le Prince de Condé en 1647, ainsi qu'il appert des certificats de services & de mort dûment en forme;
3. GUILLAUME, qui fut;
4. ISAAC, tige de la branche des Seigneurs d'*Haleine*, d'*Édot*, *Saint-Eugène*, d'*Aubry*, &c., rapportée ci-après;
5. Et FRANÇOISE, aînée de ses frères, mariée, en 1643, à *Robert Philippe*, Ecuier, Sieur des Acres.

VIII. GUILLAUME DE MANNOURY, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur & Patron d'Aubry-en-Exmes, Bonménil, &c., fut Conseiller & Procureur du Roi aux Bailliage & Vicomté d'Exmes, & partagea avec ses frères & sœur la succession de leur père en 1662. Il avoit épousé, en 1661, *Marie du Barquet*, fille de *François*, Ecuier, Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & Bonménil, & de Dame *Marie de Nollent*, dont :

1. JEAN-CHARLES, qui fut;
2. GUILLAUME DE MANNOURY DE BONMÉNIL, Ecuier, marié, en 1699, à *Marie-Éléonore de Sainte-Marie*, de laquelle il a laissé deux filles;
3. MARIE, mariée, en 1707, à *François du Chemin*, Ecuier, Sieur de Familly;
4. LOUISE, femme de *Guillaume de Braque*, Ecuier;
5. Et FRANÇOISE, Religieuse, puis Supérieure du Couvent d'Exmes, où elle est morte.

IX. JEAN-CHARLES DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur & Patron d'Aubry, de Bonménil, la Bergère & Preffigny, &c., succéda à son père dans la charge de Conseiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Exmes, qu'il exerça avec distinction l'espace de 40 ans, & obtint ensuite des Lettres de vétéran de S. M. Il épousa, en 1704, FRANÇOISE DE MANNOURY, sa cousine germaine, fille puînée d'ISAAC, Ecuier, Seigneur & Patron de Saint-



Eugène, & de *Françoise du Barquet*, sa première femme. De ce mariage il a eu :

X. FRANÇOIS-CHARLES DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., qui a été Lieutenant de Dragons & est mort sans alliance. (Sa succession a passé à ISAAC-PIERRE-FRANÇOIS-LÉONOR DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Haleine, son cousin, rapporté ci-après.)

#### BRANCHE

des Seigneurs d'HALEINE, d'ECTOT, ST.-EUGÈNE, d'AUBRY, BONMÉNIL, &c.

VIII. ISAAC DE MANNOURY, Ecuyer, Sieur d'Haleine, d'Écot, Seigneur & Patron de Saint-Eugène, quatrième fils de PIERRE, Ecuyer, & de *Marthe Chappey*, rendit aveu au Roi de son fief de Saint-Eugène en 1668 & fit enregister ses armes, en 1696, à l'*Arm. de France*, par M. d'Hozier, qui lui en expédia en conséquence un brevet. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat, en 1661, *Françoise du Barquet*, fille de François, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Saint-Eugène, Bonménil, & de *Marie de Nollent*; celle-ci fille de *Robert de Nollent*, qui étoit sorti de *Jeanne d'Harcourt*; & 2<sup>o</sup> en 1673, *Marie de Maurey*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-en-Nonant, & de Dame *Renée de Fontaine*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Saint-Eugène, d'abord Mouquetaire du Roi, puis Enseigne dans le Régiment des Fusiliers, avec lequel il se trouva aux sièges & prise de Luxembourg; il mourut sans postérité de son mariage contracté en 1689 avec *Jeanne de Corday*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Louise James*;
2. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Vignerat*, Ecuyer, Seigneur de la Chapellerie, Vicomte & Maire d'Argentan;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1704, à JEAN-CHARLES DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., son cousin germain, rapporté ci-devant.

Et du second lit il eut :

4. ISAAC-GUILLAUME, Ecuyer, Sieur d'Écot, qui servit d'abord dans les Cadets-Gentils-hommes de la Citadelle de Tournai, suivant les certificats du Capitaine-Commandant, des années 1691 & 1692; fut Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Aunis, Infanterie, par brevet de l'an 1692; servit ensuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi,

ainsi qu'il conste par les certificats du Duc de Chevreuse, du Marquis de Torcy, Sous-Lieutenant de ladite Compagnie, & du Commissaire, expédiés à l'Armée de Flandre, l'un au camp d'Elvaux en 1694, & l'autre au camp de Saint-Trond, en Allemagne, en 1695. Il mourut dans ce Corps sans alliance;

5. PIERRE, qui fuit;
6. Et MARGUERITE DE MANNOURY d'ECTOT, morte fille.

IX. PIERRE DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Écot, Patron honoraire de Saint-Eugène, épousa, en 1714, *Anne-Marie-Françoise d'Oilliamfon de Courcy*, fille de *René d'Oilliamfon*, Chevalier, Marquis de Courcy, &c., & de *Louise-Catherine de Rouxel de Médavy de Grancey*. Elle étoit nièce du Maréchal de *Médavy*, dernier mort, & a eu pour enfans :

1. ISAAC-PIERRE-FRANÇOIS-LÉONOR, qui fuit;
2. ANNE-MARIE-MADELEINE DE MANNOURY d'ECTOT, vivante sans alliance;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE-ANNE-FRANÇOISE DE MANNOURY d'HALEINE, mariée à *Siméon-Jacques-Charles de Thiboult*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

X. ISAAC-PIERRE-FRANÇOIS-LÉONOR DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Haleine, d'Écot, hérita de M. d'Aubry, son oncle, & devint par là Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & de Bonménil. Il a été reçu Page de Madame la Duchesse d'Orléans, & est mort en 1749. Il avoit épousé, en 1736, FRANÇOISE DE MANNOURY, sa cousine germaine, fille aînée de GUILLAUME, Ecuyer, Sieur de Bonménil, & de *Marie-Éléonore de Sainte-Marie*. Son contrat de mariage fut fait à l'hôtel de Madame la Duchesse d'Orléans, qui l'honora de son agrément & de son seing, & en présence de Dame *Marie-Thérèse Colbert*, veuve de Haut & Puissant Seigneur *Jacques-Léonor de Rouxel de Grancey*, Maréchal de France, grand-tante dudit Sieur d'Haleine, & de M. d'Aguesseau, Conseiller d'Etat, cousin de ladite Demoielle DE MANNOURY. De ce mariage il a laissé :

1. CHARLES-GUILLAUME-FRANÇOIS-LÉONOR-ISAAC, qui fuit;
2. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE-MARGUERITE-MARIE-ANNE DE MANNOURY d'AUBRY, mariée à *Jean-Baptiste-Alexis de Gaultier*, Chevalier, Seigneur des Authieux-Ménival.

XI. CHARLES-GUILLAUME-FRANÇOIS-LÉONOR-

ISAAC DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur d'Aubry-en-Exmes, Saint-Eugène, Bonménil, la Bergère, Saint-Lambert, Maimbeville, né le 10 Février 1748, Lieutenant des Maréchaux de France au département d'Exmes, sert dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi depuis 1763 & est pensionné de S. M. Il a épousé, par contrat « sous feing privé » du 20 Juillet 1771 (« déposé devant le Notaire de Trun en 1776 »), *Madeleine-Charlotte le Raïstre*, dont sont issus :

1. GUILLAUME-LÉONOR, Chevalier, né en 1774, Page de Madame la Comtesse d'Artois ;
2. JEAN-CHARLES-ALEXANDRE-FRANÇOIS, né en 1777 ;
3. LOUISE-CHARLOTTE-MADELEINE-MARCELLE, appelée *Mademoiselle* DE MANNOURY D'AUBRY, née en 1772.

« De la branche des Seigneurs de la *Brunetière* est N.... DE MANNOURY, qui eut pour enfants :

1. PIERRE-LOUIS, qui suit ;
2. Et LOUIS-ROBERT, dit le *Chevalier de la Brunetière*, Chevalier de Saint-Louis, qui a eu pour fils

ROBERT-LOUIS, Ecuyer.

PIERRE-LOUIS DE MANNOURY, Ecuyer, Sieur de la Brunetière, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier des Gendarmes de la Garde, Capitaine des Chaffes de S. M. pour le Comté de Montgomméry, & Conservateur des Chaffes de Monsieur, frère du Roi, pour les Baronnie de Montpinçon & de Malicorne, a épousé *Marie-Angélique de Margeot* ; il en a eu

CHARLES DE MANNOURY DE LA BRUNETIÈRE, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde.

La branche des Seigneurs de *Valingoux* subsiste dans la personne de JEAN-AUGUSTE DE MANNOURY, Ecuyer, Sieur de Valingoux, ancien Garde du Corps du Roi, où il a servi 10 ans, & Lieutenant des Chaffes de Monsieur, pour les Baronnie de Montpinçon & de Malicorne. Il n'a point eu d'enfants de MADELEINE DE MANNOURY DE LA BRUNETIÈRE, sa femme.

Le chef de la branche des Seigneurs de *Putot-en-Auge* est JEAN-BAPTISTE-GUILLAUME DE MANNOURY, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, Trihan, Livet & le Quefnay, ancien Cheval-Léger de la Garde du

Roi, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons. »

(Tous les fus-nommés, ainsi que M. DE MANNOURY DES AUTHIEUX, descendent d'un des sept fils de GUILLAUME DE MANNOURY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., qu'ils reconnoissent pour leur auteur commun.)

Il y a encore la branche des Seigneurs de *Croiffilles*, qui subsiste dans la personne de M. DE MANNOURY, Seigneur de Croiffilles, lequel descend de GIRARD DE MANNOURY, Seigneur de Fontaine, le Pin, Tréprel, qui étoit forti d'un puiné DE MANNOURY, des Seigneurs du *Mont-de-la-Vigne*. (Lefdits Sieurs DE MANNOURY, surnommés, ont tous, de père en fils, servi l'Etat & S. M., tant dans la Robe que dans le Militaire.)

Les armes : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de sable, 2 & 1*. Supports : *deux licornes, & une pour cimier*. Devise : REGI FIDELIS. La branche des MANNOURY D'AUBRY les porte : *écartelé, aux 1 & 4 comme ci-dessus ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 coqs de gueules, bequés & crêtés d'or, 2 & 1*, qui est de ROUXEL DE GRANCEY.

(Généalogie faite d'après nos recherches & un *Mémoire* dressé sur titres.)

MANOEL D'ATALAYA, Famille du Portugal, fortie de JEAN-EMMANUEL (fils naturel du Roi ENOARD, & de *Jeanne Manoel*), lequel, avant sa retraite du monde, eut de *Juste Rodriguez*, sa concubine,

JEAN MANOEL, qui épousa *Isabelle de Meneses*. Leur fils,

NUNÈS MANOEL, épousa *Léonore de Milan*, de laquelle il eut :

FRÉDÉRIC MANOEL : ses descendants, Comtes d'*Atalaya*, &c., ont fini à

JEAN MANOEL, Comte d'*Atalaya*, Vice-Roi de Sardaigne pour l'Empereur, lequel servit, pour ce Prince, au Royaume de Naples, en 1718.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de Portugal ; & aux 2 & 3 de MANOEL, qui est : de gueules, à une main de carnation, ornée d'un demi vol d'aigle, & tenant une épée d'argent garnie d'or*.

\* MANŒUVRE, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, registrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamon*, Seigneur

de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, registrées le 15 Juin 1657, en faveur de son fils, *Michel de Verthamon*, qui eut de *Marie d'Aligre*, son épouse, *François-Michel de Verthamon*, Premier Président au Grand Conseil & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a survécu à tous ses enfans & a fait pour héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, Premier Président du Parlement.

MANRIQUE, Maison des plus anciennes & des plus illustres d'Espagne, qui descend de GONSALVE FERNANDEZ, Comte de Castille & de Burgos, vivant vers l'an 900.

Elle a formé un grand nombre de branches, favoir : les Vicomtes de *Narbonne*, Seigneurs de *Molina* ; les Seigneurs d'*Amusco*, de *Santa-Gadea*, &c. ; les Comtes d'*Offorno* & Ducs de *Galisteo* ; les Comtes de *Morata* ; les Comtes de *Montehermojo* & *Fuensaldagne* ; les Seigneurs d'*Amusco*, Ducs de *Najera*, Comtes de *Trevigno* & Seigneurs de *Saint-Léonard* ; les Comtes de *Paredes* ; les Comtes de *Burgo-Lavezar*, Seigneurs de *Villaverde*, & les Comtes de *Lara*, Seigneurs de *Castrogeriz*. (Toutes ces branches sont détaillées dans Moréri, édit. de 1759. Voy. aussi Imhoff en ses *Vingt Familles d'Espagne*.)

Les armes de MANRIQUE sont : de gueules, à 2 chaudières d'or ; à la bordure d'argent, chargée de 8 mouchetures d'hermine de sable.

MANSANCAN, ou MANSENCAL, Famille de Robe du Parlement de Toulouse, dont étoit

JEAN DE MANSANCAN, Premier Président de ce Parlement, qui mourut en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, sa seconde femme,

PIERRE DE MANSANCAN, Seigneur de Miramont, Docteur ès-Lois, Conseiller au Grand Conseil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il fut ensuite Avocat Général au Parlement de Toulouse en 1568, puis Président aux Enquêtes du même Parlement. (C'est ce que nous savons de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : de gueules, à l'aigle éployée d'argent, chargée de 3 croissettes de sable en fasces, & tenant une roue de sable en chaque ferre.

Tome XIII.

MANSARD, Famille anoblie, dont étoit

Le célèbre JULES HARDOUIN, dit MANSARD, Surintendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagonne*, érigée en sa faveur en Comté, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregistrées le 30 du même mois. Il eut pour fils,

JACQUES HARDOUIN-MANSARD, Comte de Sagonne, ci-devant Intendant du Bourbonnois, qui est mort à Paris le 27 Octobre 1762, à 86 ans, le dernier mâle de sa Famille.

Les armes : d'azur, à la colonne d'argent, la base, le chapiteau & le piédestal d'or, surmontée d'un soleil du même ; ladite colonne accostée de 2 aigles d'or, affrontées & fixant le soleil.

\* MANSÈS, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *Lapenne*, étoit une très-ancienne Baronnie & l'une des six du Diocèse de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Assiettes du Diocèse, pour y représenter le corps de la Noblesse. Cette Baronnie a été possédée successivement par les Maisons de *Levis* ou *Lévy*, de *Dieules* & de BOURBON-MALAUSE. Elle appartient actuellement au Président de *Portes*, & a été unie aux Paroisses & Consuls de *Manfes*, *Teillet*, de *Yals*, *Saint-Félix*, *Lapenne*, *Villautou*, les *Cazazils*, *Ribouisse*, *Signalens*, *Lignairrolles*, *Courbières* & *Laure*. Elle a été érigée en *Marquisat* sous la dénomination de *Portes*, à l'effet de quoi S. M. a commué & changé le nom de *Manfes* en celui de *Portes*, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Février 1747, registrées au Parlement de Toulouse le 25 desdits mois & an & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars suivant, en faveur de *François-Joseph de Portes de Pardailan*, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, de ses enfans, postérité & descendans, & ce en considération de l'ancienneté de sa Famille, ainsi que des services de ses ancêtres, dans différens emplois militaires & dans les principales charges de la Magistature. (*Tabl. généal.*, part. VII, p. 124.)

\* MANSFELD, Ville & Comté de l'Empire, dans la Haute-Saxe, qui a tiré son nom d'un Château célèbre du pays que les Allemands appellent *Graffschaft Mansfeld*, le-

quel est situé entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Mersebourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ses Comtes; mais le Duc de Saxe paye pension à ceux de cette Maison & est maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui sont *Mansfeld*, *Leimbach*, *Eisleben* & *Wippra*.

La maison des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui se sont distingués en diverses occasions; elle est divisée en plusieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Protestantes. Dans le XV<sup>e</sup> siècle, cette Famille, étant à la huitième génération, se divisa en deux branches principales, qui produisirent l'une & l'autre des grands hommes. Le chef de la branche aînée fut ALBERT V, Comte DE MANSFELD, mort le 3 Décembre 1484, & le chef de la seconde est ERNEST, Comte DE MANSFELD, mort en 1486. La première branche a produit le rameau de MANSFELD, dit de *Heldringen*, qui a fini l'an 1604; celui de MANSFELD, dit d'*Arylsein*, qui s'est éteint en 1615, & le rameau de MANSFELD, dit d'*Artern*, qui a fini en 1632. La branche cadette s'est éteinte l'an 1666 dans la personne de CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, Comte DE MANSFELD, mort sans enfans. Il est sorti un rameau de cette branche cadette qui a fini en 1629. (Voy. Imhoff, *Notit. imp.*) On trouve la généalogie de cette Maison dans Moréri, édit. de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui subsistent.

De la branche Catholique, suivant l'*Almanach de poche de Berlin*, est HENRI-FRANÇOIS, second Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, régnant depuis le 18 Juillet 1728, qui s'est marié en secondes noces, en 1741, à Marie-Anne, Comtesse de Czernin, née le 19 Janvier 1722. Il a de son premier mariage, avec Marie-Josèphe, Comtesse de Thun:

1. JOSEPH-WENCESLAS, Prince héréditaire, né le 12 Septembre 1734, marié à N..., Comtesse de Regal, née le 21 Février 1742.

Et du second lit vinrent :

2. GEORGES-HENRI-GASPARD, né le 18 Décembre 1752;
3. Et MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750, mariée, à François-Gundaccar, Comte de Colloredo.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour sœurs :

1. MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709;

2. Et MARIE-ELÉONORE, née le 11 Juin 1710, mariée, le 11 Février 1735, avec le Comte Wenceslas-Jean-François de Wurben.

MANSOIS (LE), Famille de Normandie, Election de Valognes, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de sable; au chef cousu d'or, chargé de 3 coquilles d'azur.*

MANSON, de la ville d'Arles, en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, est Visciteur Général des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735: cette charge a les mêmes privilèges dont jouissent celles des Officiers de la Cour des Comptes.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croisettes alevées de sable.*

\* MANTES. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mantes*, de *Meulan*, de *Monchauvette* & de *Bréne*, furent données pour supplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE le Long, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux. Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES d'EVREUX, 11<sup>e</sup> du nom, dit le *Mauvais*, Roi de Navarre, de ses prétentions sur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mantes & Meulan, Valognes & Carentan, avec le Clos du Cotentin, le Comté de Beaumont-le-Roger, la Vicomté de Bretagne & les Seigneuries de Conches & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, successeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mantes & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réservant la souveraineté: ainsi ces Seigneuries revinrent au domaine de la Couronne & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1557, les Comtés de Mantes & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, sa femme. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, son frère, des Comtés de Mantes & de Meulan & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réversion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs de la *Roche-Guyon* étoient Vicomtes de *Mantes*.

Les armes de ce Comté-*Pairie*, éteint, étoient: *écartelé, aux 1 & 4 DE NAVARRE; & aux 2 & 3 D'EVREUX.*



MANTILERI, Famille noble, venue du Piémont en Provence en 1550, & de laquelle étoit FRANÇOISE DE MANTILERI, qui épousa *Pierre de Loule*, Avocat & deux fois Assesseur de Marseille en 1642 & 1659, mort à Romans, en Dauphiné, ayant eu postérité. Voy. LOULE, aliàs LOULLE.

Cette Famille porte, par concession de l'Empereur CHARLES-QUINT, pour armes : *d'or, à l'aigle impériale de sable, écartelé d'argent, à l'arbre arraché de sinople de 3 branches, disposées en croix; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, à 8 rais du même.*

MANTIN, Famille originaire de Normandie, qui passa d'abord en Dauphiné, & s'établit ensuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669. Cette Famille subsiste dans

JEAN-BAPTISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochant & Seigneur fuzerain en partie de Mondragon, marié avec N... *Palerne*, fille de N... *Palerne*, Trésorier de la Chambre Apostolique, séant à Avignon. (Voy. l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 314, & l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, par l'Abbé Pithon-Curt, tom. II, p. 229.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un lion de gueules; & aux 2 & 3 d'argent, à la merlette de sable.*

\* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauffans, le Bois-Gelot, les Monceaux, &c., fut unie & érigée en Comté sous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregistrees à Dôle, en faveur d'*Henri-François Bourrellier de Malpas*.

MANVIEUX, Famille de l'Élection de Bayeux, en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut anobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregistrees au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Paysant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils RICHARD-FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'est éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'École Royale Militaire.

MAQUEREL, & mieux MACQUEREL, DE QUESMY, en Soissonnois: Famille qui produisit des titres de six races depuis 1480.

I. JEAN DE MACQUEREL ou MAQUEREL, Ecuyer, épousa *Marie de Quierzy*, qu'il laissa veuve avec les enfans, favoir:

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Quesmy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoise de Bertaucourt*;
3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Quesmy, marié à *Anne de Francières*, qu'il laissa veuve;
4. & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

II. LOUIS DE MACQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Évêque de Saintes, tranfigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, son frère, *Anne de Francières*, veuve de CLAUDE, son autre frère, par acte passé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au sujet d'un bail qu'il avoit de ses sœurs, sur une rente de 50 livres qu'il disoit lui être due & à *Marie de Quierzy*, sa mère. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1547, signé *Boiffelet & Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Ijabelle Testu*, fille de noble homme *Guillaume*, Vicomte hérédital de Breteuil, Seigneur de Villers-Vicomte, & d'*Ijabelle le Lieur*. De ce mariage naquit:

III. LOUIS DE MACQUEREL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de la Warde, Montbrehain & de Quesmy, Gentilhomme servant de M. le Cardinal de Bourbon, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épousa, par contrat du 18 Juillet 1572, passé devant de *Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Catelet & Seigneur de Presles, Montbrehain & Wicourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, passa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Geffart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit LOUIS DE MACQUEREL, pour la somme de 1200 livres qui lui étoit due de reste de la dot de sa femme. Il tranfigea, par acte passé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de Louis, son fils, avec *Françoise de Bertaucourt*, sur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la succession

de feu JEAN DE MACQUEREL, son mari, Seigneur de Quesmy. Du mariage de Louis vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy ;
3. Et FRANÇOISE-JACQUELINE, mariée à *Claude de Parisy*, Ecuyer, Seigneur de Cheri-folles.

IV. LOUIS DE MACQUEREL, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Quesmy, Ramicourt, Montbrehain, Douai & Fontaine-sur-Somme, tranfgéa, par acte du 4 Janvier 1620, passé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec ses frères & sœur, sur la succession des biens de leurs père & mère. Il épousa, par contrat du 5 Novembre 1633, passé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poutrin-court, Chauvincourt, Fresneville, &c., & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

V. LOUIS DE MACQUEREL, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Quesmy, Ramicourt, Douai, &c., baptisé le 9 Avril 1635, qui épousa, par contrat du 9 Avril 1663, passé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne de Bachelier d'Yanville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Pleine-Selve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Montceau*. Ce LOUIS DE MACQUEREL fut confirmé dans sa noblesse, par Sentence rendue à Soissons le 22 Août 1667, sur la représentation de ses titres, faite à M. Dorieu, Maître des Requêtes & Commissaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils,

VI. JEAN DE MACQUEREL, Chevalier, Seigneur de Quesmy, né le 29 Mars & baptisé le 23 Avril 1668, en la Paroisse de Quesmy, au Bailliage de Chauny. (On ignore la suite de cette filiation, faute de *Mémoire*.) Voy. le *Nobil. de Picardie*, p. 315.

Les armes : *d'azur*, à 3 *maquereaux d'or en pal*, 2 & 1, *couronnés, crêtés & barbés de gueules. Casque de front, cercle de Baron dessus*. Supports : *deux licornes d'argent*. Cimier : *une demi-licorne*.

MARAFIN, Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans GUILLAUME MARAFIN, mort le 5 Août 1501.

FRANÇOIS MARAFIN fut Maître d'Hôtel, servant en Juillet & Août 1582, du Roi HENRI III, & son fils, FRANÇOIS MARAFIN, mort sans postérité, est le dernier mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 6 étoiles du même, rangées en orle*.

\* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèse de Toul : Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en Comté, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de *Charles-Antoine Royer*, Chevalier de l'Empire, premier Maître d'Hôtel de S. A. R. Il est mort en 1730, laissant de *Marie Boudet*, son épouse, pour fille unique, *Charlotte Royer*, veuve d'*Etienne-Julien Loquet*, dit le Comte de *Grandville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, frère de *Thérèse-Gillette Loquet de Grandville*, mariée, le 5 Février 1716, à *François-Marie*, Maréchal-Duc de *Broglie*. Voy. BROGLIA ou BROGLIE. Leur fille cadette, N... *Loquet de Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Joseph de Rutant*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa sœur, *Suzanne-Madeleine de Rutant*, Dame de Mandres-sur-les-Côtes & de *Marainville* en partie, a épousé, le 15 Mars 1755, *Joseph*, Comte de *Cufline d'Oflance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Picémont, dont postérité. Voy. CUSTINE.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maison HURAUT ; ils ont commencé à JEAN HURAUT, Seigneur de *Veuil & du Marais*, fils de *Jacques HURAUT*, & de *Marie Garandeau*. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. Voy. HURAUT.

MARANS, au Maine. MADELEINE & THÉRÈSE DE MARANS, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, sur les preuves de leur noblesse, étoient de cette Famille ; elles prouvèrent qu'elles descendoient de *PIERRE DE MARANS*, Seigneur des Ormes-Saint-Martin, & de *Françoise de Pindray*, sa femme, qui vivoient en 1515.

Les armes : *fascé & contrefascé d'or & d'azur de 6 pièces ; à l'écu d'argent en abîme ; au chef parti de 3 pièces : la première tranchée d'or & d'azur ; la deuxième d'a-*

zur parti d'or, & la troisième taillée d'azur & d'or.

\* MARANT (LÆ), en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes, VINCENT LE MARANT, Sieur de Penanvern, fut d'abord débouté de sa noblesse, ensuite restitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres, & déclaré noble d'extradition, par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. Saliou.

Les armes : d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, accompagnée de 3 molettes du même, 2 & 1; au franc-canton parti de BRETAGNE & DE ROHAN. (Manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne.)

\* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. de Montmorency, Marquis de Morbecque.

MARBAIS, Famille ancienne dans le Brabant & dont étoit

LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, qui épousa Jeanne-Elisabeth de Leval de la Marche, fille de feu Jacques de Leval, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c., & de Jeanne de Leval, sa cousine germaine. De ce mariage vinrent :

1. N.... DE MARBAIS, mort en 1747, étant Major du Régiment Royal des Carabiniers, Brigade de Montmorency, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. N... DE MARBAIS, Sous-Lieutenant dans les Gardes Wallones au service d'Espagne, avec Commission de Capitaine en 1761 ;
3. PHILIPPE-FRANÇOIS-EUGÈNE, Chevalier, Seigneur de la Tour, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bruxelles, aussi au service d'Espagne, qui a épousé, par contrat du 17 Février 1756, Marie-Anne-Françoise de Leval, sa cousine germaine. Voy. LEVAL ;
4. Et ROSALIE, qui a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec Philippe-Maximilien de Servins, Ecuyer, Sieur d'Halleennes, & de Marie-Madeleine de Wignacourt. Voy. SERVINS d'HERICOURT.

Les armes : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 merlettes du même, rangées en chef.

MARBEUF, en Normandie. Voy. ACHÉ DE MARBEUF.

MARBEUF ou MARBŒUF, en Breta-

gne : ancienne Maison de Chevalerie, ensuite très-distinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés nobles d'ancienne extradition & maintenus en la qualité de Chevalier, sur la production de leurs titres.

I. Des Lettres de l'an 1230, scellées d'un sceau sur lequel est empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots sur le contre-scel, marquent que Thibaut Chabot, du consentement de nobles hommes Gérard & Sebran Chabot, ses frères, donna à Dame Jeanne Chabot, sa sœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Étang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Rochefervière, pour le supplément de la dot qui lui avoit été promise par son contrat de mariage.

II. Des Actes de 1326 & 1392, prouvent qu'HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE, ci-dessus nommé, & de Jeanne Chabot, avoit épousé Dame Gertrude du Chastellier. Suivant un acte du Vendredi avant Noël 1326, signé Vincendea, Clerc du Roi au siège de la Roche-sur-Yon, il est prouvé que de ce mariage vint :

III. RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Étang & du Pleffis, qui, du consentement de Dame Catherine le Goff, sa femme, confirma une donation faite à Etienne Guibert, en récompense de ses services par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & Gertrude du Chastellier, ses père & mère. Il eut entr'autres enfans :

IV. THIBAUT DE MARBEUF, Varlet, qui s'est marié, & vivant en 1385, avec Agathe Rouault. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE.

V. JEAN DE MARBEUF, Varlet, fils aîné & principal héritier, passa une transaction le 7 Février 1385, signée Guillier, Notaire à la Roche-sur-Yon, par laquelle il donna à PIERRE, son frère, la somme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux successions de ses père & mère. Par un acte du 17 Mars 1392 Hervé de Volvire, Sire du Frefnay & de la Rochefervière, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de Guillemette Bardon, sa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Rochefervière, parce



qu'il avoit suffisamment prouvé, par acte faisant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de *Catherine le Goff*; que RICHARD étoit fils aîné de Messire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chastellier*, & qu'HUBERT étoit aussi fils aîné des nobles personnes Messire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Messire *Thibaut Chabot*, Sire de la Rochefervière avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette Bardon*, veuve de JEAN DE MARBEUF, se remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg, dont elle eut *Jaquette de Launay*, mariée à *Pierre le Bascle*, laquelle transigea, du consentement de son mari, avec ses frères & sœur consanguins le 9 Avril 1459, au sujet des différends qu'ils avoient à cause de la succession de *Guillemette Bardon*, leur mère. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. GUILLAUME & AGNÈS.

VI. JEAN DE MARBEUF, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Août 1409, passé devant *Moreau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery*, Sieur de Saint-André, & de *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut

VII. LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, qui s'allia à *Marie Rondeau*, dont entr'autres enfans :

VIII. PIERRE DE MARBEUF, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur du Chefne, qui transigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec Jean de Chaillou, Licencié ès-Lois, sur les différends qu'ils avoient à cause de la vente des lieux de la Lande, de Riaillé & de Riveret, que LOUIS, & *Marie Rondeau*, ses père & mère, avoient vendu audit Jean de Chaillou, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette Bardon*, son aïeule. Il épousa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Rochefervière, *Marie Tigniot* ou *Tinguurot*, fille du Seigneur de la Motte, & de *Jeanne Prévost*. De ce mariage vinrent :

1. MATHURIN, qui fuit;
2. JEAN, Chanoine de Montaigu;
3. PIERRE, Ecuier;

4. Et GILLETTE, femme de *Renaud de Fermillon*, Sieur de la Touche.

IX. MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chefne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la succession de ses père & mère avec ses frères & sa sœur; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Rochefervière, le 27 Juin 1525, à *Aloph Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Rochefervière, & à *Anne Rouault*, sa sœur. Il épousa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud*, ou *Girard de la Galandière*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Beufvicier* ou *Beufvier*, & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à son épouse, de la succession de sa mère. Elle étoit veuve lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur de Chambrettes, le 23 Juin 1551; son mari y est qualifié un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Elle eut de son mariage :

1. 2. & 3. RENÉ, CLAUDE & GILLES;
4. JEAN, qui fuit;
5. Et HÉLÈNE, femme de *Claude de Méaucé*, Conseiller du Roi, second Président en la Chambre des Comptes de Bretagne. (Ces cinq enfans furent partagés par leur mère de la succession des biens de leur père, le 26 Décembre 1563, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.)

X. JEAN DE MARBEUF, Ecuier, Seigneur de la Pilletière, du Chefne & de la Motte, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la somme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, sur la démission de Jean du Refuge, qui passa au Parlement de Paris; il rendit deux aveux, l'un en 1572, à Françoise de Rohan, Duchesse de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé, & l'autre en 1577 à Albert de Gondi, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il possédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu MATHURIN DE MARBEUF, son père. Il testa le 14 Août 1597 & disposa de ses biens suivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de CLAUDE, son fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé sa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conseiller du Roi, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & son épouse avoient fait, le 1<sup>er</sup> Juin 1580,



le partage noble à *Claude de Blois*, sa sœur, Dame de Malvoisine, des biens de la succession de leurs père & mère. **JEAN DE MARBEUF** eut pour enfans :

1. **CLAUDE**, qui suit;
2. **AUTRE CLAUDE**, Chevalier de Malte;
3. **JEANNE**, Dame de la Morlière;
4. **ET CLAUDINE**, mariée à *Ancenne Gastainaire*, Sieur de la Papinière & de la Preuille.

**XI. CLAUDE DE MARBEUF**, Chevalier, Baron de Blaison, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Chefne, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président au Parlement de Bretagne au semestre d'Août, obtint des Lettres Patentes le 29 Novembre 1626, par lesquelles S. M. le confirma dans la charge de son Lieutenant en Bretagne, sur la nomination qu'avoit faite de sa personne le Cardinal de Richelieu, Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France, & par un Brevet du 6 Février 1649, S. M., considérant les services qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de son Procureur Général au Parlement de Bretagne l'espace de 14 ans, & en celle de Président au même Parlement pendant 32 ans, qu'en plusieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées Navales, le retint dans la charge de Conseiller ordinaire en tous de ses Conseils d'Etat, Privé & de ses Finances, dans laquelle charge il avoit déjà été reçu & en avoit prêté serment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1599, *Robine le Febvre*; & 2<sup>o</sup> *Françoise Poisson*. Du premier lit vinrent :

1. **GUILLAUME**, Baron de Blaison, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées : la première à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garaye; & la seconde à N.... de *Birague*, Seigneur d'Entrammes;
2. **N.... DE MARBEUF**, Seigneur du Verger au Coq, qui épousa *Nicole Liays*, dont il n'eut point de postérité;
3. **CLAUDE**, qui suit;
4. **N.... DE MARBEUF**, Marquise de la Roche;
5. **ET JEANNE**, mariée à *Jacques de Marguerie*, Chevalier, Baron de Vassy, &c., Conseiller en la Cour, dont postérité. Voyez **MARGUERIE**, **MARGUERIE** ou **MARGUERIT**.

**XII. CLAUDE DE MARBEUF**, Chevalier, Baron de Blaison, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Chefne, de Lailié, de la Piletière & de la Morlaye, Conseiller du Roi en ses

Conseils d'Etat & Privé, & Président à Mortier au Parlement de Bretagne, par provisions du 10 Septembre 1645, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot & du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louise-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjunval & de Coëtmenec'h, & de *Catherine de Penhoadic*. Il eut du premier lit :

1. **CLAUDE**, Abbé de Langonnet;
2. **GUILLAUME**, Président au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pépin*;
3. **JEANNE**, alliée, 1<sup>o</sup> à *Jean-François-Marie du Han*; & 2<sup>o</sup> à *Hercule de Francheville*, Sieur de Québric.

Et du second lit vint :

4. **CHARLES-FRANÇOIS CLAUDE**, Seigneur du Guay, Président au Parlement de Bretagne, marié à N.... de *Muillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire*; mais nous savons que le Marquis de **MARBEUF**, Maréchal de Camp en 1761, Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin, a épousé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoise Michel*, sœur de *Gabrielle-Augustine Michel*, femme de *François de Levis*; qu'il a un frère, nommé **YVES-ALEXANDRE DE MARBEUF**, né en 1732, qui est Comte de Lyon & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire Général du Diocèse de Rouen, ancien Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Rennes, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & sacré le 12 Juillet de la même année. Ils sont neveux de l'Abbé de **MARBEUF**, Conseiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine; du Comte de **MARBEUF**, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne & Maréchal Général des Logis de l'Armée Française en Portugal, Commandant en Corse, en 1765, des Troupes Françaises, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; & du Chevalier de **MARBEUF**, Commandeur de Malte.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent, garnies d'or & passées en sautoir, les pointes en bas.*

**MARBODIN (DE)**, en Bretagne. **CHARLES DE MARBODIN**, Seigneur de la Roulais; **LOUIS DE MARBODIN**, Seigneur de Vauvert, son frère, & leurs enfans, comme anoblis en 1634, fu-

rent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Barrin de la Galiffonnière, le 7 Août 1669.

Les armes : *d'argent, à 6 merlettes de sable, 3, 2 & 1.*

MARBRÉ, Famille de la même Province, ressort de Nantes, qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. Deniau. Elle remonte à ARTHUR DE MARBRÉ, dont le fils, ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Frefne, épousa, en 1478, *Aliette de Montauban*.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

MARBRÉ, autre Famille du même nom, aussi de Bretagne & du ressort de Nantes, qui a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. Deniau. Ses armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 aiglettes de gueules.*

MARC DE LA FERTÉ, en Picardie, dont les Seigneurs de *la Salle-Canouville*, de *la Ferté*, &c. L'Auteur de l'*Hist. de Gerberoy*, parlant du premier siège de cette place, fait par GUILLAUME I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ses deux fils.

1. GOURDIN MARC, Seigneur du Frefnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils,

II. MARTIN MARC, Seigneur du Frefnoy, qui s'est marié, le 15 Juin 1422, avec *Elisabeth Maillette*. Il fut tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, selon le même Auteur, qui assure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, sous le Comte d'Arondel, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC & qu'il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien de Beauvais. Il fut père de

III. ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Frefnoy, qui eut :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Frefnoy, par-

tagea chacun de ses frères de 570 livres, puis se retira au pays de Caux, en Normandie, comme il est justifié par une Sentence des Aîlés de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut :

V. HUGUES MARC, Seigneur du Bosq, qui s'est marié avec *Florimonde de Braquemont* (d'une très-ancienne & illustre Maison, qui a été dans une haute élévation; car *Renaud*, Sire de *Braquemont*, en la Vicomté d'Arques, de Traversain & de Sotteville, est qualifié *Monseigneur, Chevalier Bachelier & Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Lisbonne*, par divers comptes des Trésoriers des guerres depuis l'an 1337 jusqu'en 1359, qu'il servit contre les Anglois). HUGUES MARC eut de son mariage :

1. NICOLAS, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Ferté*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, qui fut d'Eglise.

VI. NICOLAS MARC, Seigneur de Rofay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il fit foi & hommage au Roi HENRI II, le 17 Mai 1550, rendit de continuel services à ce Prince dans toutes ses guerres depuis l'an 1533, dans la Compagnie d'Ordonnances de Charles de Moy, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire sous le Roi CHARLES IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions si considérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par HENRI III, lors Duc d'Anjou, frère du Roi, qui commandoit l'Armée, & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret, près de Saint-Jean-d'Angély, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme personne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560. Il avoit épousé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont il eut :

1. ADRIEN, Seigneur de Rofay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellemontre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis de Mouy, suivant la montre qui en fut faite à Faronval, près de Guise, le 8 Octobre 1583. Il mourut sans enfans de son mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoise*;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS MARC, Seigneur de Canouville, se maria avec *Ifabeau Malheüe*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Bretteville. (Ces deux enfans furent sous la tutelle d'ADRIEN, leur oncle, en 1583.)

VIII. NICOLAS MARC, Seigneur de Rosay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épousa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Suzanne*, focur puintée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Escanneville*, Seigneur de Coucy & de Parpeville (d'une ancienne Famille de Champagne), toutes deux de la Maison des Comtes de Cerny. De ce mariage vint :

IX. PHILIPPE MARC, Seigneur de Rosay & de la Salle-Canouville, qui fut sous la gardennoble d'*Ifabeau Malheüe*, son aieule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, son cousin; servit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation, & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiser le trouble arrivé en la ville de Condé-sur-Noireau, à l'occasion du logement des gens de guerre avec un pouvoir absolu : il s'en acquitta si dignement, que S. M. le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mousquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ses Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épousé, le 24 Mars 1624, *Madeleine de Boudéville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

BRANCHE  
des Seigneurs de LA FERTÉ.

VI. PIERRE MARC, Seigneur de la Ferté (second fils de HUGUES, Seigneur du Bosc, & de *Florimonde de Braquemont*), eut de *Marguerite Bridou*, sa femme :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et NICOLAS. (Ils furent sous la tutelle de NICOLAS MARC, Seigneur de Canouville, leur cousin, le 22 Décembre 1579.)

VII. LOUIS MARC fut Seigneur de la Ferté, du Mesnil-du-Rescru, puis de la Salle-Canouville, qu'il eut par retraits lignagers sur Pierre Brinon, Conseiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquise de PHILIPPE MARC,

dont nous venons de parler, suivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épousé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, nièce de *Guy Baudouin de Préaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritière de *Gaston Baudouin*, Seigneur de Préaux, Conseiller au Grand Conseil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent :

1. SCIPION, qui suit;
2. EMERY MARC DE LA FERTÉ, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630, pour y présider au nom du Clergé, où il fit remarquer un si profond savoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députèrent pour présenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de S. M., qui assista à sa première Messe & communia le premier de sa main. Ce Monarque eut tant d'estime pour son mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape URBAIN VIII, pour affaires importantes à l'Eglise & à l'Etat, où il n'acquies pas moins d'estime de S. S. & de la Cour de Rome, qu'il n'en avoit acquies en celle de France. A son retour, le Roi voulant s'assurer, par un nouveau serment, de la foi de M. le Comte de Soissons, qui s'étoit retiré à Sedan, fit choix de M. DE LA FERTÉ, son Aumônier, qu'il y envoya; il s'y comporta si bien & avec tant d'esprit, que ce Prince en remercia le Roi & rendit témoignage à S. M., par une Lettre expresse, de la conférence que ce jeune Aumônier avoit eue avec du Moulin, le plus fameux d'entre ceux de la R. P. R., qui le tenoient pour leur oracle; dans laquelle conférence il l'avoit convaincu, en sa présence, d'avoir falsifié les Textes qu'il alléguoit & de les avoir mis dans une confusion honteuse. L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de Charles de Beaumanoir-Lavardin, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma EMERY MARC DE LA FERTÉ, & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que son Nonce allât le complimenter de sa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marque d'autant plus l'estime particulière qu'il faisoit de ce Prélat, lequel fonda au Mans un Couvent de Filles de l'Ordre de Saint-Dominique : il y mourut le 30 Avril 1648 & fut inhumé dans le sanctuaire de son Eglise, qu'il avoit gouvernée avec tant de zèle & de charité, que sa mémoire y est encore en très-grande vénération;

3. LAURENT, Seigneur Châtelain de Reux, en Auge, &c., mort sans enfans, le 11 Janvier 1664 ;
4. GENEVIÈVE, première Prieure du Couvent des Filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque, son frère ;
5. MARIE, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonne-Mare, Trésorier de France, dont des enfans. Voy. JUBERT ;
6. ANNE, qui épousa *Charles Jubert*, Seigneur de la Gripière, dont aussi postérité ;
7. MARGUERITE, morte sans enfans de *Pierre de Bec-de-Lièvre*, son mari, Seigneur de Quevilly, Conseiller au Parlement de Rouen, qu'elle avoit épousé par contrat du 9 Mars 1619. Voy. BEC-DE-LIÈVRE ;
8. Et CATHERINE, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Campagne, dont la fille unique, *Catherine le Tellier de Tourneville*, épousa, le 27 Avril 1648, *François d'Harcourt*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Beuvron & de Beaufou, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour S. M. au Gouvernement de Normandie & Gouverneur du vieux Palais de Rouen, dont des enfans. Voy. HARCOURT, branche des Barons, Marquis de Beuvron, &c.

VIII. SCIPION MARC DE LA FERTÉ, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canouville, de Rosay, de Saint-Léger, du Mefnil-du-Rescu & de Thibermesnil, Lieutenant Général de Rouen en 1623, Maître des Requête ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conseiller en les Confeils & Intendant de Justice en la Généralité d'Alençon, puis en celles de Touraine, Anjou & Maine, mourut en 1651. Il avoit épousé, par contrat du 24 Avril 1629, *Anne de Faulcon de Ris*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris, &c., Premier Président au Parlement de Normandie (d'une Maison originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de son mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. EMERY, Seigneur de Mondrainville & de Camfleur, Conseiller au Parlement de Rouen ;
3. CHARLES, rapporté après son aîné ;
4. ANNE, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur de Montiers, Président au Grand Confeil ;
5. Et MADELEINE, femme de *Pierre Briffaut*, Seigneur de Brécy, dont la fille unique a épousé N... *des Prez*, Seigneur de Bebec.

IX. LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, de Thibermesnil, &c., Président à Mortier au

Parlement de Rouen en 1674, épousa *Marguerite Civile*, dont il eut des enfans.

IX. CHARLES MARC DE LA FERTÉ, Seigneur Châtelain de Reux, de la Salle-Canouville, &c. (troisième fils de SCIPION, & d'*Anne de Faulcon de Ris*), fut reçu Conseiller au Grand Confeil le 7 Juin 1680 & honoraire le 20 Juillet 1708. Il épousa, en Juillet 1680, *Marie-Françoise Amyot*, fille de *Jean*, Sieur d'Inville, & de *Marie Hattes*. Il en a eu pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Reux, duquel on ignore la destinée, faite de *Mémoire* ;
2. MARIE-ANNE, mariée, par acte du 3 Avril 1705, passé devant *Courtois & Boscheron*, Notaires au Châtelet de Paris, à *Antoine de la Myre*, Seigneur de la Motte-Séguier, d'Éterpigneul, de Hanecourt, Baron Châtelain d'Hangest, de Davencourt, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Picardie, dont postérité. Voyez MYRE ou MIRE (DE LA) ;
3. Et EMERIQUE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 9 Mai 1711, à *Louis de Bec-de-Lièvre*, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de Cany & de Quevilly, Conseiller au Parlement de Rouen. Voy. BEC-DE-LIÈVRE.

Selon le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, pag. 328 & suiv., d'où cette Généalogie est extraite, cette ancienne Noblesse porte pour armes : *d'azur, à 3 marcs avec leurs anses d'or.*

D'autres disent : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 marcs avec leurs anses du même ; & aux 2 & 3 de fable, à 2 épées d'argent, garnies d'or, posées en fautoir, les pointes en haut.*

MARC, MARCH ou MARK, de la ville de Salon, en Provence : Seigneurs de Châteauneuf, de Cannaux & de Lamanon en partie. Il en est parlé dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 318 & suiv. De cette Famille noble étoit CÉSAR DE MARC DE TRIPOLI DE PANISSE, Conseiller au Parlement de Provence, qui épousa N... de *Balon de Saint-Julien*, héritière de la riche succession d'*Henri de Thomas*, Marquis de la Garde & autres lieux, son cousin germain, qui mourut sans enfans. (Cette Terre de la Garde fut portée en mariage par *Claudine*, fille & héritière de



*Louis de Glandevès, à Gaspard de Thomas, fon mari.) Il eut entr'autres enfans :*

JOSEPH-CHARLES DE MARC DE TRIPOLI DE PANISSE, Marquis de la Garde, du chef de fa mère, Conseiller au Parlement d'Aix en 1731, lequel a eu pour enfans :

1. HENRI DE MARC DE PANISSE, Marquis de la Garde, Officier au Régiment des Gardes François;
2. Et N.... DE MARC, Chevalier de Malte & Mousquetaire de la Garde du Roi, mort en 1758.

Les armes : *d'azur, à 3 diamans de forme triangulaire, d'argent, les pointes en haut, posés 2 & 1, & surmontés d'une étoile à 6 rais d'or.*

MARCA DE LA MARQUE, noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comminges. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuscrits & pièces qui nous ont été communiqués par les Barons de Boiffède & de Saint-Lary. Le premier connu de ce nom est

PIERRE DE MARCA, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, sa femme,

JÉRÔME DE MARCA, Seigneur de Doublet & de la Palisse, Capitaine de 50 Arbalétriers & Gouverneur de Furnes, en Flandre, qui épousa, en 1341, *Amandine de Ribera* ou *Rivière* (d'une Famille d'Espagne), dont il eut :

PIERRE DE MARCA, 11<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1395, *Catherine de Mun*. Il fut auteur de deux branches, de l'une desquelles étoit N.... DE MARCA, Archevêque de Toulouse, puis de Paris, qui a conservé l'ancien nom DE MARCA ;

L'autre, établie à Castelnau-Magnoac, changea son nom en celui de LA MARQUE, qui sembloit plus français, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce fut le célèbre Cardinal d'Osat, alors précepteur d'un neveu de THOMAS DE MARCA ou DE LA MARQUE, qui donna lieu à ce changement ; mais cette branche a repris, sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, son ancien nom DE MARCA, depuis la mort de GALATOIRE DE MARCA, Président au Parlement de Pau, dernier mâle de la première branche, lequel n'a laissé qu'une fille.

La branche établie à Castelnau, au lieu de la Marque, a pour auteur

I. Noble N... MARCA DE LA MARQUE, Seigneur de la Palisse, &c., qui eut, entr'autres

enfans, de fa femme dont on ignore le nom :

1. DOMINIQUE, qui suit ;
2. PIERRE, Ecuyer & Grand Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il signa au contrat de mariage de son frère aîné ;
3. THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de PIERRE, son neveu ;
4. Et JEAN, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il signa au contrat de mariage de PIERRE, son neveu.

II. Noble DOMINIQUE MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur de la Palisse, épousa, par contrat passé dans la ville de Montviel, devant *Bernard Ulmo*, Notaire Royal de la ville de Castelnau-Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble *Marie de Michel*, Dame de Bocolan. Elle étoit sœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Paillac, Capitaine d'une Compagnie & Grand Arquier, & cousine germaine de *François de Gemit*, Seigneur de Lufcan, & de *Jean de Gemit*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui signèrent audit contrat. De ce mariage vint entr'autres enfans :

III. Noble PIERRE MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Palisse, qui épousa, par contrat passé en la ville de Trie, Jugerie de Rivière & Sénéchaussée de Toulouse, devant *Jean Montastruc*, Notaire Royal de la ville de Castelnau-Magnoac, noble *Barthélemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Lalanne, & de noble *Catherine d'Agut*. (Elle étoit sœur de nobles *Pierre, Jean* & autre *Jean de Navarre*, & nièce de nobles *Gaspard & Guillaume d'Agut*, qui tous signèrent audit contrat, ainsi que THOMAS & JEAN DE LA MARQUE ; *Bertrand de Lufcan*, Seigneur dudit lieu & de Barfous ; *Jean de Lufcan*, Capitaine, & *Géraud de Lufcan*, oncles dudit Sieur DE LA MARQUE.) Ce PIERRE MARCA DE LA MARQUE est qualifié de noble & Capitaine de la ville de Castelnau-Magnoac, dans son testament passé dans sa maison, sise hors des murs de ladite ville, appelée *Loustaunau*, devant *Jacques Barverria*, Notaire Royal en la même ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il voulut être inhumé dans le tombeau de ses pères, en l'Eglise Saint-Anne, & dans lequel il rappela tous ses enfans & petits-enfans. Il en nomma exécuteurs Guillaume Junca &

Arnaud Maupas, Chanoine de Castelnau, en présence dequels il le signa, ainsi que de PIERRE DE LA MARQUE. De ce mariage vinrent :

1. BARTHÉLEMY, qui suit ;
2. THOMAS, dont la postérité fera rapportée ci-après ;
3. CHARLES, qui n'eut de son mariage avec *Marie de Fontaine*, sa femme, que deux filles : PAULINE & BRIGITTE DE LA MARQUE. Il étoit mort fix ans avant le testament de son père, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ses deux petites-filles les Terres de Bordès, la Palisle, la Gleifette, sa maison, dite de *Louftanau*, & une somme de 7000 livres tounois, favoir : 4000 livres à la dite BRIGITTE, payables lors de son mariage, & le surplus à sa sœur aînée ;
4. PAULE, mariée à noble *Jacques d'Aignan* (suivant le même testament dans lequel ils sont rappelés), dont des garçons ;
5. Et MARIE, également mariée, suivant ledit testament, à noble *Jean Ceschan-de-Mirande*.

IV. BARTHÉLEMY MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Genfac, eut, entr'autres enfans, de sa femme dont on ignore le nom,

V. PIERRE-FRANÇOIS MARCA DE LA MARQUE, Seigneur & Baron de Genfac, qui représenta ses titres de noblesse devant M. du Mas, Subdélégué en l'Election de Comminges, de M. Pellot, qui étoit alors Intendant en Guyenne, lequel lui donna acte de la représentation desdits titres & le maintint en son ancienne Noblesse le 25 Mai 1667. Il y est qualifié  *fils de BARTHÉLEMY, aîné de sa Maison*, &c. De son mariage, avec *Julienne de Timbrune*, il n'a laissé que deux filles, dont on ignore la destination.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA MARQUE.

IV. THOMAS MARCA DE LA MARQUE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, servit d'abord dans les Gendarmes, ainsi qu'il paroît par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par Guillaume de Simiane, Seigneur de Gordes, Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Pont-Saint-Esprit & premier Capitaine des Gardes du Corps, signé : *Gordes* ; contre-signé : *Miraillet*, & scellé. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque*, dans son testament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs sa femme ;

BARTHÉLEMY MARCA DE LA MARQUE, son frère aîné, & *Guillaume de Boffo* ou *Bouffo*, Seigneur de Campels, & y nomma ses enfans. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Anglades*, Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Boffo d'Espenan*, laquelle, étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant Dominique de Garac, Conseiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrouffe & Nefte, dans la ville de Castelnau, que le testament, déposé par le défunt ès-mains de *Pierre Santis*, son Confesseur, fut déposé au Greffe dudit Siège. De ce mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Castelnau ;
2. JEAN-ARNAUD, qui suit ;
3. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philippsbourg, en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campels, par Commission du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en sa Noblesse avec JEAN-JACQUES, BALTHAZAR, ROGER & LOUIS, ses frères, par Jugement de M. Pellot, Intendant en Guyenne, rendu à Agen le 3 Juillet 1677, signé : *Pellot*, & plus bas, par mondit Seigneur, de *Gennes*, d'après l'acte de représentation de leurs titres de noblesse, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conseil du 22 Mars 1666, en la même ville, signé : *du Puy*, Procureur du Roi ;
4. JEAN-JACQUES, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, par le Jugement susdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Castelnau*. Il l'est encore qualifié dans le contrat de mariage de JEAN-ARNAUD, son frère aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il succéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures*, par commission du Roi, donnée à Versailles le 18 Février 1674, signée : Louis, & plus bas, par le Roi, le *Tellier* ;
5. JEAN-DENIS, mort jeune ;
6. BALTHAZAR, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, le 3 Juillet 1667 ;
7. ROGER, aussi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans sa noblesse comme ses frères ;
8. LOUIS, Ecuyer, aussi maintenu en sa noblesse ;
9. ANDRÉE-MADELEINE, Religieuse au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Castelnau ;
10. JEANNE, mariée, par contrat passé devant

*Sabbatier*, Notaire Royal à Castelnau-Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lary, dont postérité. Voy. **COMENGE** ou **COMMINGES**;

11. Et **MARGUERITE**, nommée aussi dans le testament de son père, laquelle fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magistral des Quatre Vallées, &c., dont *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après son père, des Quatre Vallées, & Légataire particulier de **JEAN-ARNAUD DE LA MARQUE**, son oncle.

V. **JEAN-ARNAUD MARCA DE LA MARQUE**, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans sa noblesse, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666 (Roger de Noé, Baron dudit lieu & autres places, étant Sénéchal ès-pays d'Aure, Magnoac, Barouffe & Nefte), devant *Arnaud de Santis*, Conseiller du Roi, son Juge & Magistral Royal ès-mêmes pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Castelnau, attestèrent qu'il étoit natif de cette ville, & que lui & ses ancêtres avoient toujours servi le Roi dans ses Armées & commandé dans icelles; qu'ils étoient vrais *Gentilshommes & de condition illustre*, &c. Il épousa 1<sup>o</sup> *Antoinette de Buffry*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Michel du Frangy*, Notaire Royal à Abbeville, en Ponthieu, le 24 Janvier 1671, *Louise Bourdon*, fille de feu *Jean*, Conseiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siège d'Abbeville, & de *Nicole Dorefmieux*; & sœur de *Madeleine Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils, & de *Nicole Bourdon*, sans alliance, lesquelles signèrent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février suivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commission du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, signée: Louis, & plus bas, par le Roi, le *Tellier*, & fit son testament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Castelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses pères, dans le chœur de l'Eglise de Castelnau, à laquelle il fit plusieurs legs, ainsi qu'à ses neveux, & inflitua pour héritière ladite Dame son épouse, dont il n'eut point d'enfants; mais du premier lit il eut pour fils unique,

VI. **THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA**, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c., qui servit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par Charles-Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres & Capitaine-Lieutenant dédités 200 Chevaux-Légers, dans lequel il est dit qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le 19 Septembre précédent. Il avoit épousé, par contrat passé à Abbeville, devant le *Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholastique de Champagne*, fille unique d'*Henri*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, sœur de ladite Dame *Louise Bourdon*. Elle fit son testament, devant *Pierre Lafafé*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, son cousin germain, par son mari. Il avoit fait le sien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Castelnau le 1<sup>er</sup> Avril 1710, jour de son décès. Il eut de ce mariage :

1. **LOUIS-FRANÇOIS**, qui suit;
2. **JEAN-FRANÇOIS**, rapporté après son aîné. (Il est nommé dans les testaments de ses père & mère, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702.)
3. **MATHIEU-FRANÇOIS**, aussi nommé dans ces deux testaments;
4. & 5. **ANTOINETTE-SCHOLASTIQUE & MARIE-CATHERINE**, toutes deux également nommées dans les testaments ci-dessus cités.

VII. **LOUIS-FRANÇOIS DE MARCA**, Chevalier, Seigneur de la Marque, épousa, d'après les articles sous feing privé & conventions de mariage, passés le 29 Juin 1711, dans la maison seigneuriale de Montagut, contrôlés à Castelnau le 6 Août suivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montagut, Saint-Paul & autres lieux, & de *Jeanne de Cazaux*. Il fit son testament devant *Coaraze*, Notaire Royal de Castelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il inflitua pour héritière universelle ladite Dame son épouse. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Versailles le 25 Juillet 1734, signées: Louis, &

plus bas : *Chanyn*, & scellées, & Major de la Rochelle, étant alors Capitaine au Régiment d'Eu, par commission du Roi, donnée à Verfailles le 1<sup>er</sup> Décembre 1738, signée : Louis, & plus bas : *Chanyn*, enregistrée en l'Hôtel de Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & suivant l'acte de sa réception, signé : *Mezeau*. De ce mariage est né

VIII. ALEXANDRE DE MARCA DE LA MARQUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épousé, d'après les articles & conventions de mariage passés, sous feing privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane*.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. (second fils de THOMAS-FRANÇOIS, & de *Marie-Scholastique de Champagne*), Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épousé, par contrat passé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Castaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane*; & nièce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan, en Bigorre, & de *D. Jean-Baptiste de la Fargue*, Professeur en Théologie dans l'Université de Toulouse.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, posée en pal, accompagnée de 3 montagnes, chacune de 6 coupeaux d'argent.*

MARCADE, en Bretagne, ressort de Ploërmel : Famille déclarée noble d'extrac-tion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 lionceaux mor-nés de gueules, 2 & 1.*

MARCADEY, en Normandie, Election de Carentan, Famille qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules, & accompagnée de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARCADEY, autre Famille des mêmes Provinces & Election & dont les armes sont : *d'argent, au lion de sable.*

\* MARCÉ, Terre en Anjou, située à côté de Jarzé, qui a donné son nom, ou qui le

tient d'une ancienne Noblesse originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. GUILLAUME DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui s'est marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont il eut :

II. ANDRÉ DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, qui épousa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronsard*, de la même Famille que le Poète *Ronsard*, en Vendômois. De cette alliance vint :

III. GUILLAUME DE MARCÉ, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva sa noblesse devant les Commissaires du Roi, les 20 Juin 1448 & 15 Décembre 1460; il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épousée en 1440, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des MARCÉ, de Chinon, en Touraine, dont il sera parlé ci-après ;
3. Et BLAISE, Maréchal des Logis de MADAME.

IV. PIERRE DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, &c., Lieutenant de Cavalerie sous M. de Montpensier, épousa, en 1467, *Ifabelle ou Perrette le Bariller*, fille de *Marin*, & d'*Ifabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille de *Courtalin*, l'hérité à passé dans la Maison de *Montmorency-Fosseux*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. MARIN, Sieur des Minerts, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maslon*, fille de *Jacques*, Sieur d'*Acarie*, & d'*Anne Robert*. Ils moururent sans enfans ;
3. Et LOUISE, femme de *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, en Touraine.

V. PHILIPPE DE MARCÉ, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épousa, l'an 1500, *Marie de Bresseau*, fille de *Jamet*, & de *Jeanne du Pleffis*, dont :

1. MARIN, qui suit ;
2. JEAN, auteur des MARCÉ de Baugé ; Et peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. MARIN DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loups, épousa, l'an 1519, *Radégonde de Neupert*. Il passa une transaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. CATHERINE, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaîfe ;



3. Et ANNE, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Buizardière.

VII. JEAN DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu & des Loups, possédoit de grands biens. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiré, dont vint une fille ; & 2<sup>o</sup> *Marie Abot* (a), fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière & de la Meilleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Susanne Bohier*. Elle prouva, au Mans, le 16 Janvier 1608, sa noblesse & celle de ses enfans, savoir :

1. VALENTIN, qui fut ;
  2. CLAUDE, Gouverneur d'Alençon, depuis Enseigne des Gardes de MARIE de MÉDICIS, mère de LOUIS XIII. Il ne voulut jamais quitter le service de cette Princesse, la suivit dans son exil en Flandre, où il épousa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, sortie de la Maison des Ducs de Bourgogne. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de ses Gardes, & ramena son cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître ses services & sa fidélité, lui fit présent d'une charge de Maître d'Hôtel & de Chambellan du Duc d'ORLÉANS, & sa femme fut Gouvernante des Filles d'honneur de la Duchesse d'ORLÉANS. Il mourut sans enfans ;
3. Et MARIE.

VIII. VALENTIN DE MARCÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur dudit lieu & des Loups, épousa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Mézière, Conseiller des Conscils Privés des Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme & Grand Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beauvais*, de la Maison de *Villepion*, eh Beauce, dont le père étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent :

1. VALENTIN, qui fut ;
2. CLAUDE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Castillon, en Catalogne, & ceux de Tarafcon & de Saint-Tropez, en Provence ; il s'y maria à N.... de Colonna, dont il eut une fille ;

(a) Elle étoit veuve en premières noces, en 1566, de *Gallois de Turé*, Sieur de Bretel, & en secondes, en 1580, de *René de Monthiard*, Sieur de la Meilleraye. Elle eut en succession de *Marie Bohier*, la Terre de la Meslerie, en Touraine, & Sablans, près de Tours, par partage avec le Seigneur de la *Bourdaisière*.

3. ANNE-MARGUERITE, mariée à N... de *Trofon de Loinville*, Maître des Requêtes ;

4. Et MARGUERITE, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. VALENTIN DE MARCÉ, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loups, épousa, en 1630, *Catherine de Quegnereau*, veuve d'*Iaac le Camus*, & fille de *Girard de Quegnereau*, Ecuyer, Maître d'Hôtel de M. LE PRINCE, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevoit*. Leurs enfans furent :

1. VALENTIN, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite Jourdain* ;
2. MICHEL, qui fut ;
3. 4. 5. & 6. BARBE, CATHERINE, CHARLOTTE- ISABELLE & DENISE.

X. MICHEL DE MARCÉ épousa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon, en Bas-Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutanchau*. Il en eut :

1. MICHEL, qui fut ;
2. Et ANDRÉ ou CHARLES, mort sans postérité.

XI. MICHEL DE MARCÉ, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, servit dans la Cavalerie & fut réformé. Il épousa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt* (d'une Maison qui a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem), fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de N.... de *l'Isle de Roucy* ; celle-ci fille de N... de *l'Isle*, Gouverneur de Cafale, en Italie. De ce mariage font issus :

1. MICHEL, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, qui s'est marié, le 13 Septembre 1774, à N... *Auger* ;
2. RENÉ-JÉRÔME, qui fut ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'est alliée avec *Charles-François de Citois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. RENÉ-JÉRÔME DE MARCÉ, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé, 1<sup>o</sup> *Marie-Guistaine de Hamel*, Dame de Manin, morte sans enfans, fille de *Charles-François-Joseph*, Chevalier, & de *Marie-Françoise-Guistaine des Maiffères* ; & 2<sup>o</sup> le 6 Juin 1774, *Elisabeth-Jeanne Vacquette de Lançhères*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoise Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon, en Tour-

raïne, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le *Mercur* de France d'Août 1770, p. 228, que LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte de MARCÉ (fils de LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Comte de MARCÉ, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon), Chevalier, Seigneur de Vaumenaife, près de Chinon, en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée du Roi en Corfe, Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux d'Artois, a épousé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Ussé, Election de Chinon, *Catherine-Louise le Royer de la Sauvagère*, fille de feu *Louis-François le Royer*, dit le *Chevalier d'Arthezé*, Chevalier, Seigneur de Braye, en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du Génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Voy. ROYER DE LA SAUVAGÈRE (LE).

Les armes : d'argent, à 6 quintefeuilles de gueules. Couronne de Comte. Cimier : un lion d'or, tenant dans sa patte féneftre une fleur de lis d'argent. Devise : ARTE ET MARTE.

MARCÉ : c'est une branche de la Maison de *Goyon de Matignon*, connue sous le nom de *Goyon de Marcé*, & dont est *Amaury de Goyon*, Comte de *Marcé*, Seigneur & Baron de la Muffe, en Bretagne, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, appelé le *Marquis de Goyon*, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1717. Il a pour frère cadet *Jean-Amaury de Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, qui s'est marié, par contrat de Novembre 1745, à *Charlotte-Hermine-Gédéone Augier de Lohéac*, héritière des Seigneurs, Marquis de *Crapado*. Il est appelé le *Marquis de Lohéac*. Voy. GOYON DE MATIGNON.

MARCEL, Famille de Robe, qui a donné plusieurs Maîtres des Comptes, des Conseillers au Grand Conseil, & un Intendant des Finances dans

CLAUDE MARCEL, qui s'est marié à *Jacqueline Hotman*, dont :

MATHIEU MARCEL, reçu Conseiller au Grand Conseil le 28 Mai 1608.

CLAUDE MARCEL, Seigneur de Bouqueval, Conseiller au Grand Conseil le 25 Juin 1612, mourut Doyen de son Sémeftre le 25 Juillet

1667. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart*. Il en eut :

1. JEAN, Seigneur de Cantelou, reçu Conseiller au Grand Conseil en 1647;
2. ANNE, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat Général au Parlement de Rouen;
3. Et MARGUERITE, morte en 1655, femme de *Charles Voifin*, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable; & aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'or.

MARCEL-BLAIN, en Dauphiné & au Comtat Venaissin. Outre cette Famille, il y en avoit une autre du même nom, qui s'est éteinte dans la Maison de *Borel-Pont-aux-Jar*. Quant à celle de MARCEL-BLAIN, elle a formé plusieurs branches éteintes : l'une au Comtat Venaissin, dans la Maison de *Guyon*, laquelle portoit le nom du Fief de *Crochant*. Elle a fait des preuves pour l'Ordre de Malte en 1599. Celle qui existe à Montélimar, en Dauphiné, & dont nous allons parler, étoit Protestante, & n'a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte qu'en 1658. Ces différentes preuves existent en original & sont déposées dans les Archives de la Langue de Provence à Malte. C'est d'après ces preuves que nous allons rapporter ce qui suit :

I. CHARLES MARCEL, établi à Rouffet, au Comtat Venaissin, où l'on voit encore de vieilles tours qui portent son nom, signa, avec plusieurs Nobles, le contrat de mariage de *Gonet Attenot*, Seigneur de la Batie-Rolland, avec *Jeanne de Bellecombe*. Ce contrat fut reçu par *Colin de Mars*, Notaire de Bordeaux, le 23 Septembre 1361; il est qualifié de noble CHARLES; il n'existe de lui aucun contrat de mariage, ni testament, & on ne lui connoît d'autre fils que

II. PIERRE MARCEL, qui acheta dans le Mandement de Sauzet, en 1354, un Fief, un Terrier & deux Domaines de *Jacques du Puy*; fit son testament devant *Colin de Mars*, le 1<sup>er</sup> Mars 1383, où il est qualifié de noble & fils de noble CHARLES. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marguerite de Planchette*; & 2<sup>o</sup> *Alix de Bérenger*. Du premier lit vint :

JUDITH, qui s'est mariée à *Louis d'Agoult*. Elle est dite fille de noble *PIERRE*, & transigea avec noble *JEAN*, son frère, qui fuit, sorti du second lit.

III. *JEAN MARCEL* épousa, du consentement de son père, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Pierre Grivaudi*, Notaire de Die, *Catherine de Varcès*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé le 21 Novembre 1435, devant *Gerenton*, Notaire de Charpey, *Léonette de Marron*. Du premier lit vint :

1. *ANDRÉ*, qui a continué la branche aînée, éteinte après quatre générations.

Et du second lit il eut :

2. *ANTOINE*, qui fuit;
3. & 4. Et deux autres enfans.

IV. *ANTOINE MARCEL*, Co-Seigneur de Savasse, épousa, par contrat passé devant *Claude Vairati*, Notaire à Puy-Saint-Martin, le 8 Juin 1494, *Françoise Rodigon*, fille de noble *Robert*, dont :

1. *CLAUDE*, qui fuit;
2. *FRANÇOIS*;
3. Et *CHRISTOPHE*, tige de la branche des Seigneurs de *Crochant*, dont le petit-fils, *JACQUES MARCEL*, fut reçu Chevalier de Malte en 1599. Ses preuves remontent jusqu'à *PIERRE*, fils de *CHARLES*. (Cette branche s'est éteinte à la quatrième génération.)

V. *CLAUDE MARCEL*, Co-Seigneur de Savasse, épousa *Suzanne de Marfanne*, comme il appert de son testament reçu par *Jacques Rouffet*, Notaire à Sauzet, le 4 Décembre 1561, dans lequel sont énoncés ses enfans, savoir :

1. *PIERRE*, qui fuit;
2. Et *JOSSEAND*, tige de la branche des Seigneurs du *Pavon*, éteinte.

VI. *PIERRE MARCEL*, II<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur de Savasse, épousa, par contrat passé le 20 Mai 1564, devant *Chabane*, Notaire à Bordeaux, *Marguerite de Blain*, fille de *Raymond*, Seigneur du Poët-Célar, & de *Blanche de Caritat de Condorcet*. De cette alliance sortit, pour fils unique,

VII. *LOUIS MARCEL*, Seigneur du Poët & autres Terres, Gouverneur du Château de Saou, qui se maria, par contrat passé le 1<sup>er</sup> Septembre 1609, devant *François Revol*, Notaire de Die, à *Justine de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont :

1. *RENÉ-HECTOR*, qui fuit;

Tome XIII.

2. Et *LOUIS*, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Andiol*, éteinte, après deux générations, dans la Maison de *Vaëfc*.

VIII. *RENÉ-HECTOR MARCEL*, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montauban, par Commission du 8 Janvier 1642, avoit épousé, par contrat du 24 Août 1636, passé devant *Saufse*, Notaire à Bordeaux, *Jeanne d'Urre*, fille de *Laurent d'Urre*, Seigneur de Montanègre, de laquelle il eut :

1. *FRANÇOIS*, qui fuit;
2. *JEAN-BAPTISTE*, reçu Chevalier de Malte en 1658; ses preuves remontent jusqu'à *PIERRE*, 1<sup>er</sup> du nom;
3. *IGNACE*, mort sans postérité;
4. *ISABEAU*, mariée, le 15 Février 1652, à *Pierre de Latier*, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, &c., dont des enfans. Voyez *LATIER* ou *LATTIER (DE)*;
5. Et *MARGUERITE*, femme d'*Elzéar de Bélan*:

IX. *FRANÇOIS MARCEL*, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Buzenval, par Commission du 1<sup>er</sup> Octobre 1672, avoit épousé (aîné reçu le 10 Juillet 1663, par *Chaustanier*, Notaire de Luffan), *Jeanne d'Audibert*, fille de *Jacques*, II<sup>e</sup> du nom, premier Comte de Luffan, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Grimoard de Beauvoir du Roure*. De ce mariage vinrent :

1. *JOSEPH-FRANÇOIS*, qui fuit;
2. *LAURENT*, reçu Chevalier de Malte en 1692;
3. *FRANÇOIS*, aussi reçu Chevalier de Malte en 1700;
4. *JEAN-BAPTISTE*, Prieur de Goudargues;
5. *IGNACE*, Capitaine au Régiment d'Angoumois;
6. *LOUISE*, mariée avec *Joseph du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rochefort;
7. *JEANNE*, Religieuse Bernardine;
8. Et *GABRIELLE*, Religieuse Ursuline.

X. *JOSEPH-FRANÇOIS MARCEL-BLAIN*, Marquis du Poët, Seigneur d'autres Terres, né en 1678, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1694, épousa, par contrat passé à Crest le 5 Février 1713, devant *Raspail & Bayle*, Notaires de Crest & de la Batie, *Louise de la Baume-de-Pluvinel*, dont :

1. *JOSEPH-LAURENT*, né en 1715, Capitaine & Major de Cavalerie en 1735 dans le Régiment Dauphin, Etranger, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la première Compagnie des

K

Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut fans avoir été marié ;

2. JOSEPH-PIERRE-LOUIS, qui fuit ;
3. JOSEPH-GASPARD, Chevalier de Malte en 1739, qui a fervi sur les Vaisseaux de son Ordre en qualité de Lieutenant ;
4. JOSEPH-FRANÇOIS-IGNACE, aussi reçu Chevalier de Malte en 1740, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont, retiré du service ;
5. JOSEPH-SÉRAPHIN-ROCH-ANTOINE, aussi reçu Chevalier de Malte en 1748, qui a fervi sur les Vaisseaux de son Ordre en qualité de Capitaine ;
6. JOSEPH-CONSTANTIN-PIERRE-FIDÈLE, reçu Chevalier de Malte en 1748. Il a fervi dans la Marine du Roi en qualité de Lieutenant & a commandé une Frégate dans l'Inde ; il a été tué à Pondichéry ;
7. MARIE-ANNE-JEANNE-DIANE, mariée avec N....., Marquis de *Sibaud*, Seigneur de Beauflemlant ;
8. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne.

XI. JOSEPH-PIERRE-LOUIS MARCEL-BLAIN, Seigneur du Poët & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service étant Capitaine de Grenadiers, a épousé, en 1754, *Marie-Josèphe-Aimée de Hammert de Bantancourt*, de la ville de Cambrai, dont :

1. JOSEPH-ANTOINE, né & baptisé à Crest le 5 Septembre 1757, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Conty en 1775 ;
2. 3. 4. & 5. Un autre garçon & trois filles en bas âge.

Les armes : *parti, au 1 de gueules, à 3 bandes d'or : celle du milieu chargée de 3 molettes d'épèron de sable, qui est de BLAIN ; & au 2 d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 croissants d'argent, qui est de MARCEL.*

MARCELANGES ou MARCELLANGES, Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

HUGUES DE MARCELANGES, Damoiseau, vivoit en 1404, comme il est justifié par un bail à cens, daté du Mardi après la Fête de l'Ascension de cette année.

ANTOINE DE MARCELANGES épousa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457 ; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de JEAN DE MARCELANGES, son fils, pré-

fenta à CHARLES DE BOURBON, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour desservir la Chapelle de la Madeleine, fondée par les Seigneurs DE MARCELANGES, dans l'Eglise de Souvigny.

JEAN DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, épousa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chastel d'Uffel*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. 3. 4. & 5. EMÉRENCE, PHILIPPE, JEANNE & DAUPHINE.

ANTOINE DE MARCELANGES, Seigneur de la Grange, &c., épousa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-sur-Abron, dont :

CLAUDE DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrières, en Nivernois, qui épousa, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thévenard*, Notaire à Pouzy, en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pouzy, & de *Jeanne Maréchal des Noix*. Il en eut :

RENAUD DE MARCELANGES, marié, 1<sup>o</sup> le 21 Février 1583, à *Edmée Gentil*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Ecouts-fous-Thiangs, & de *Renée de Meung de la Ferté* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 27 Septembre 1591, à *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Passy, & de *Gilberte de la Perrière*. Du second lit il eut :

GABRIEL DE MARCELANGES, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roffignac* ; & 2<sup>o</sup> le 4 Février 1632, à *Jeanne de Laudan*, ou *Lodan-d'Arson*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Long de Chenillac*. De ce second mariage vint :

LOUIS DE MARCELANGES, Seigneur d'Arson, qui épousa, le 25 Octobre 1660, *Madeleine de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Clavelière, &c., Comte d'Empire, & de *Madeleine de Trouffesbois*. Ils eurent entr'autres enfans :

- N....., dit le *Chevalier* DE MARCELANGES, Lieutenant de Vaisseau ;  
Et MADELEINE, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, sur ses preuves de Noblesse.



C'est ce que nous favons fur cette Famille dont les armes font : *d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

\* MARCHAIS-SOUS-LIESSE, Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été possédée par le Cardinal de *Guise*, & a passé successivement à la Maison de *Lorraine-Guise* & à celle de *Bourbon-Condé*.

MARC'HALLAC'H (DU), ou MARHALAC, en Bretagne, ressort de Quimper : Famille noble d'extraction, reconnue telle par arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. de Laran. Elle porte pour armes : *d'or, à 3 pots à eau ou orceaux de gueules, 2 & 1.*

MARCHAND (LE), Ecuyer, Seigneur de Chavoy, en Normandie, Élection d'Avranches ; ancienne Noblesse qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pommetée d'or, cantonnée de 4 trèfles d'argent.*

MARCHAND (LE), en la même Province, Élection d'Argentan ; Famille dont les armes font : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 trèfles du même.*

MARCHANT, en Bresse : ancienne Noblesse, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu *Pignatelli* de la Force.

RAYMOND, Seigneur de MARCHANT, en Bresse, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, son épouse, dont il eut :

GUILLEMETTE, femme, en 1200, de *Jean*, Seigneur du *Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Elisabeth*, de laquelle on ignore le surnom.

HUGUES DE MARCHANT fit hommage à *Humbert, IV<sup>e</sup>* du nom, Sire de *Thoires* & de *Villars*, au mois de Mai 1291 ;

JOSSERAND DE MARCHANT, Chevalier, fut présent à l'accommodement fait par *Guillaume* de *Marzé*, Sénéchal de *Toulouse* en 1298 ;

GUILLAUME DE MARCHANT, Seigneur de *Chavous*, vivant en 1390, eut pour fille

HENRIETTE, Dame de *Chavous*, qui fut femme de *Pierre* de la *Baume*, Seigneur de *Chafrenay*, dont postérité. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

GUILLAUME DE MARCHANT étoit Chancelier de *Savoie* en 1414 ;

GUICHARD DE MARCHANT, Seigneur de *Chal-*

*lex*, au pays de *Gex*, & de *Beurepaire*, Chancelier de *Savoie*, épousa *Françoise de Chevriers*, fille d'*Humbert de Chevriers*, Chancelier de *Savoie*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. & 3. JEAN & MADRICE, Damoiseaux.

PIERRE DE MARCHANT, Seigneur de *Biffy*, Chevalier & Chancelier de *Savoie*, fut père de

ANNE, Dame de *Biffy*, qui fut femme, en 1449, de *Boniface de Chaland*, Seigneur de *Varey*, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu*.

Les armes : *d'argent, au chef palé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

MARCHANT DE CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de *Caen*. Voici ce que nous ont appris, sur cette noble & ancienne Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, 1<sup>er</sup> du nom, fut anobli avec toute sa postérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi *Louis XI*, pour ses services & hauts faits d'armes, par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à *Bourges* au mois de *Janvier* 1466 (a), & enregistrees en la *Chambre des Comptes* le 21 Octobre 1467 (b). JEAN LE MARCHANT fit ses premières armes du règne de *Charles VII*, contre les Anglois, sous *Jeanne d'Arc*, dite la *Pucelle d'Orléans*, à la levée du siège d'*Orléans* en 1429, où il fut blessé d'une flèche à la jambe, ensuite sous le Connétable de *Richmond* à la bataille de *Patay* en la même année. Il se trouva à la prise de *Paris* en 1436, à celle de *Pontoise* par *Charles VII* en personne, en 1441, où il

(a) Il est dit dans ces Lettres que ledit JEAN LE MARCHANT & sa lignée & postérité masculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de Chevalier par tels Chevaliers qu'ils aviseront bien.

(b) Cét enregistrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregistrees de nouveau à la dite Chambre, par Arrêt du 20 Décembre 1767, rendu en faveur de *René-Charles Le Marchant*, Chevalier, Seigneur & Patron de *Feugueroles* & de *Saint-Louet-sur-Seulles*, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commission de Capitaine, dans le Régiment ci-devant *Chabrilan*, chef de la branche aînée ; & de *Pierre-Paul Le Marchant de Caligny*, Chevalier, Seigneur de *Luc* & autres lieux, Chevalier de *Saint-Louis*, Capitaine d'*Infanterie*, chef de la branche cadette.

commença à se faire connoître, ainſi qu'au ſiège de Rouen en 1449, & à la fameuſe bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment & y fit prifonnier de ſa main un Officier Anglois de remarque, nommé Kirqueby. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable & à chaffer tout-à-fait les Anglois de la Normandie. LOUIS XI, ſuccelſeur de CHARLES VII, qui eut connoiſſance de ſes exploits & de la valeur que lui & deux de ſes fils (FERRAND & JEAN, dont il ſera parlé ci-après), montrèrent à la bataille de Montlhéry en 1465, lui donna, pour récompenſe de ſes grands ſervices & de ſes belles actions, la *Nobleſſe* & à toute ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Lettres rapportées plus haut, il avoit épouſé *Agnès de Creully*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeanne du Thère*. Il eut quatre fils (a):

1. RENAUD, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Prêtre & Curé de Turqueville;
2. FERRAND, auteur de la branche aînée, qui fut;
3. JEAN, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. Et JACQUES, qui prit le parti de l'Egliſe, comme ſon frère aîné, & fut Prêtre.

II. FERRAND LE MARCHANT, Sieur d'Ypreville, ſe trouva, comme on vient de le dire en parlant de ſon père, à la bataille de Montlhéry. Son cheval, bleſſé à la journée de Guinegatte en 1479, ayant été effarouché d'une Enſeigne des ennemis, dont FERRAND venoit de ſ'emparer, ſe cabra & ſe renverſa ſur lui & il faillit d'être écrasé: il n'en abandonna pas pour cela ſon Enſeigne; il ſervit même encore le reſte de la campagne; mais cette chute, dont il ſe ſentit le reſte de ſes jours, le contraignit de quitter le ſervice. Il avoit épouſé *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils, nommé

III. GUILLAUME LE MARCHANT, 1<sup>er</sup> du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, ſuivit ſon oncle JEAN LE MARCHANT, dans les guerres de Bretagne, ſous le Roi CHARLES VIII; ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, où il fut bleſſé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille

(a) Les titres font mention qu'il eut auſſi cinq filles, mais on ignore leurs noms de baptême & ſi elles ont été mariées.

le de Fornoue en 1495, où il eut ſon cheval tué ſous lui, environné d'ennemis: ſa valeur & ſon courage n'auroient pu le ſauver du danger preſſant où il étoit, ſ'il n'eût été heureuſement ſecouru par ſon oncle & par ſon couſin germain, ANDRÉ LE MARCHANT, derrière lequel il monta en croupe juſqu'à ce que trouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta deſſus & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épouſa *Catherine Radulph*, dont il n'eut que

1. MATHURIN, qui fut;
2. Et GUILLAUME, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après.

IV. MATHURIN LE MARCHANT, Sieur de la Houſſaye, marcha ſur les traces de ſes ancêtres, fit ſes premières armes en Italie, ſous l'Amiral Bonnivet; ſervit avec diſtinction dans les guerres du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, & fut fait prifonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épouſa *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils:

1. JEAN, qui fut;
2. Et GERVAIS, lequel fit l'acquiſition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-fur-Seulles en 1572. Il entra au ſervice dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſe diſtingua ſous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la fuite, dans les guerres de la Ligue, & mourut ſans poſtérité.

V. JEAN LE MARCHANT, 1<sup>o</sup> du nom, Sieur de Geſſoffes, hérita, par la mort de GERVAIS, ſon jeune frère, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épouſa *Louife du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils, nommé

VI. GUILLAUME LE MARCHANT, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi HENRI IV, lorſqu'il vint en Normandie en 1589; ſe trouva à la journée d'Arques la même année & à la bataille d'Ivry l'année ſuivante. Il épouſa 1<sup>o</sup> *Antoinette de Bethon*, morte ſans enfans; & 2<sup>o</sup> *Charlotte Léonard*. De ce ſecond mariage vinrent:

1. JEAN, qui fut;
2. OLIVIER, lequel embralla l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Curé de Saint-Louet;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. JEAN LE MARCHANT, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-fur-Seulles, ſervit dès ſa jeuneſſe & fit

la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Maignon. Il épousa *Perrette Hébert*, dont il eut :

1. OLIVIER, qui, après avoir servi sur mer, en suite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à son frère puîné ses droits d'aînesse & de préciput ;
2. BÉNÉDICT-OLIVIER, qui suit ;
3. BARNABÉ, Sieur de Saint-Louet, tige du second Rameau de cette branche, rapporté ci-après ;
4. ELISABETH, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beausffy ;
5. Et *JACQUELINE*, mariée à N.... de *Saillefert-Cachy* (a).

VIII. BÉNÉDICT-OLIVIER LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la cession de son frère aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la Robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, passa ensuite au Parlement de Paris, où ses talens & sa probité lui acquirent une grande réputation & le firent passer au Sous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chasses de Saint-Germain-en-Laye, place qui ne s'accorde qu'aux personnes de naissance. Il fut aimé des Grands, & connu de Louis XIV, qui l'honora de sa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy, en Normandie, & ne laissa, en mourant, qu'un fils, nommé

JEAN-JACQUES, qui suit ;

Et une fille, mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. JEAN-JACQUES LE MARCHANT, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la Grande Ecurie sous Louis XIV, & ensuite Mouquetaire dans sa seconde Compagnie. Il se distingua, en Allemagne, au siège de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise dudit lieu. Il avoit épousé *Henriette-Catherine - François Hué de Lairondel*, dont sont sortis :

1. RENÉ-CHARLES, qui suit ;

(a) On trouve dans les titres une Demoiselle LE MARCHANT de cette branche, mariée à un *Poterin*, Ecuyer ; mais on n'a pu trouver ses père & mère.

2. PHILIPPE, mort jeune ;
3. JEAN-CÉSAR, appelé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Isles, sans alliance ;
4. OLIVE-CATHERINE-FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de Tracy*, morte fille ;
5. FRANÇOISE-CÉSARINE-GABRIELLE-ARMANDE, appelée *Mademoiselle de Saint-Louet*, épouse de Messire *Charles-Casimir de Vennoix-d'Ançoville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais ;
6. Et RENÉE-CHARLOTTE, appelée *Mademoiselle de Feuguerolles*, qui se maria à Messire *Pierre-Léonor de Sorans*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laissant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

X. RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commission de Capitaine dans le Régiment devant Chabrillan & pensionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à servir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caen, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la première Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillan, par Brevet du 1<sup>er</sup> Août 1743 ; ensuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1<sup>er</sup> Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il servit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtraï en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal de Saxe, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, S. M. lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en considération de ses services. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 26 Août 1759, *Marie-Anne-Julitte Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770 ; & 2<sup>o</sup> en 1771, *Marie-Anne-Renée Grant du Catelet*. Du premier lit sont issues :

1. MARIE-JEANNE-FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de Feuguerolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 mai 1772 ;
2. FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762 ;
3. CONSTANCE-CHARLOTTE-LOUISE, appelée *Mademoiselle de Tracy*, née le 10 Août 1764 ;
4. ADÉLAÏDE-MARIE-ANNE-JULITTE, née le 14 Mai 1768.

Et du second lit est fortie

5. MARIE-LOUISE-HENRIETTE-AIMÉE-PAULINE, née le 1<sup>er</sup> Juillet 1773.

*Premier Rameau de la branche aînée.*

IV. GUILLAUME LE MARCHANT (second fils de GUILLAUME, & de *Catherine Radulph*), fut Sieur des Ligneritz, & eut pour fils unique V. GILLES LE MARCHANT, Sieur des Ligneritz, dont le fils,

VI. NOËL LE MARCHANT, Sieur des Ligneritz, fut père de

VII. JEAN LE MARCHANT, Sieur des Ligneritz, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, & dont on ignore la postérité: on fait seulement que ce rameau, qui en a formé d'autres, est établi à Cerceaux, près d'Argentan, & a donné plusieurs Chevaliers de Saint-Louis.

*Second Rameau de la branche aînée.*

VIII. BARNABÉ LE MARCHANT, Sieur de Saint-Louet (troisième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & de *Perrette Hébert*), eut deux fils:

JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & servit dans les guerres que PHILIPPE V, Roi d'Espagne, eut à soutenir au commencement de son règne; il est mort sans postérité;

Et MARIN-JOSEPH, qui suit.

IX. MARIN-JOSEPH LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, servit comme son frère aîné; il épousa *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande, & a laissé en mourant:

PIERRE-JOSEPH, encore garçon;

Et ANTOINE-MARTIN, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a servi d'abord dans les troupes du Roi d'Espagne & est actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince de Conty; comme son frère aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

#### BRANCHE CADETTE.

II. JEAN LE MARCHANT (troisième fils de JEAN, I<sup>er</sup> du nom, & d'*Agnès de Creully*), se trouva, avec son père & son frère FERRAND, à la bataille de Monthéry. Il se distingua beaucoup sous le règne de CHARLES VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut blessé, en 1495, à la bataille de Fornoue en combattant tout près du Roi. Il avoit

épousé *Robine Thesart*, dont il n'eut que deux fils:

ANDRÉ, qui suit;

Et ROBERT, rapporté après son aîné.

III. ANDRÉ LE MARCHANT, qu'on trouve qualifié de *Messire* dans un titre original passé devant le Notaire d'Etream, le 9 Août 1545, suivit, en 1494, son père en Italie, se trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi CHARLES VIII à Rome, qui se fit la nuit à la lueur des flambeaux, ensuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornoue, où, à l'aide de son père, il dégagea son cousin germain, GUILLAUME LE MARCHANT, qui avoit eu son cheval tué sous lui & qui étoit prêt à être écrasé par les ennemis. Il servit aussi sous les Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I<sup>er</sup>, fut blessé & fait prisonnier de guerre à la retraite de Rebecq en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cérifoles, un coup de feu à la cuisse, dont il resta estropié. Il avoit épousé *Catherine Avice*, de la paroisse de Luc, où il avoit placé pendant son mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la succession de son père, & s'y retira après la bataille de Cérifoles. Il est mort sans postérité.

III. ROBERT LE MARCHANT (frère cadet d'ANDRÉ), épousa 1<sup>o</sup> *Gillette de Mathan*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne le Petit*, de la Paroisse de Saint-Manvieu. Les enfants du premier lit furent:

1. RICHARD, qui suit;
2. CATHERINE.

Et du second lit vinrent:

3. THOMAS, appelé *d'Esquay*, qui fut Prêtre;
4. JEAN, appelé *du Rosel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après;
5. Et PIERRE, mort sans postérité.

IV. RICHARD LE MARCHANT fut mené, par son oncle ANDRÉ, aux guerres d'Italie; il se trouva avec lui à la bataille de Cérifoles en 1544; l'année suivante il servit dans les Troupes qu'on envoya en Ecosse au secours de la Reine Douairière, contre le Roi d'Angleterre, ensuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent, en Picardie, où il fut blessé. Il le fut encore dangereusement au siège devant Rouen en 1562; se trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au siège de Saint-Lô en 1574, au milieu de ses deux fils JEAN & JACQUES, en montant avec



eux à la brèche ; le dernier y périt aussi à ses côtés. En faveur de son mariage avec *Jeanne de Bailleul* (a), ROBERT, son père, alors marié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à sa sœur CATHERINE (sortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à sa succession, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'ANDRÉ LE MARCHANT, son frère aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul* que deux fils :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JACQUES, tué à côté de son père, comme nous l'avons dit, au siège de Saint-Lô, en 1574, en montant à la brèche, sans avoir pris d'alliance.

V. JEAN LE MARCHANT, II<sup>e</sup> du nom de cette branche, surnommé *le Fortuné*, se trouva avec son père au siège de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569 & au siège de Saint-Lô, où il vit tomber à ses côtés son père & son frère puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de servir avec honneur jusqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi HENRI IV & où ce Monarque commandoit en personne), un coup d'arquebuse qui lui fracassa l'épaule. Il eut dans cette action son cheval tué sous lui ; sa blessure & son peu de fortune le forcèrent de quitter le service ; il se retira à Luc, où il vécut encore plusieurs années, du bien qui lui restoit du chef d'ANDRÉ LE MARCHANT, son grand-oncle. Il ne laissa que deux fils :

1. JEAN, qui suit ;
  2. Et ANDRÉ, lequel a formé le second rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.
- VI. JEAN LE MARCHANT, III<sup>e</sup> du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine des Roches, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au

(a) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maison de *Bailleul*, dit que les Lettres Patentes d'érection du Marquisat de *Croissanville*, en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de *Croissanville*, attestent qu'il descendoit d'*Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit descendu d'EDOUARD DE BAILLEUL, Roi d'Ecosse. Suivant les contrats de mariage de la Maison LE MARCHANT, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maison de *Bailleul*, qui subsiste aujourd'hui en différentes branches.

siège de la Chaife, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reste de ses jours ; il eut la douleur de voir tomber à ses côtés le Capitaine des Roches, qui fut tué roide d'un coup de mouquet. Ses blessures l'obligèrent de quitter le service, & il ne laissa qu'un fils, qui suit.

VII. JACQUES LE MARCHANT, I<sup>er</sup> du nom, épousa *Marie Rouxel*, dont il n'eut que

1. PIERRE, qui suit ;
2. ANDRÉ, Sieur de Beauvais, auteur du troisième rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ;
3. Et JACQUES, Sieur des Vaux, tige du quatrième & dernier rameau de cette branche, mentionné ensuite. (Tous les trois se font distingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embrassé.)

VIII. PIERRE LE MARCHANT, I<sup>er</sup> du nom, n'a laissé, en mourant, que trois fils & deux filles, favoir :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Sieur du Rofel. Ce surnom lui fut donné, JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT, Sieur du Rofel, son cousin du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> degré, étant mort sans postérité. Il embrassa, comme son père, le parti de la Robe & est mort sans alliance ;
2. JACQUES, Sieur de Vallière, mort aussi sans alliance ;
3. NICOLAS-PHILIPPE, qui suit ;
4. MARIE-THÉRÈSE, appelée *Mademoiselle du Rofel*, qui s'est mariée deux fois, & est morte sans enfans de ses deux maris ;
5. Et JEANNE-ELISABETH, appelée *Mademoiselle de Vallière*, mariée à *Jean-Augustin-Louis le Cocq*, Sieur d'Esquay.

IX. NICOLAS-PHILIPPE LE MARCHANT DE CALIGNY, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de son ancien Seigneur, l'usage étant assez, dans les tems reculés, d'appeler le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainsi que quantité d'autres ; c'est d'où le Seigneur de *Luc*, pour conserver la mémoire de cette dernière dénomination de son Fief, qui a repris son ancien nom, a ajouté à son nom de Famille le surnom de *Caligny*, pour distinguer, à l'avenir, sa branche cadette de la branche aînée. Depuis le tems qu'il a com-

mençé à porter les armes, jusqu'à sa mort, il a servi avec tout l'honneur & toute la distinction possibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commission de Capitaine d'Infanterie, en considération des services qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, sur les Côtes de Normandie. Il servit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zèle toujours égal pour son Roi & pour sa patrie. Il est mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquise par ses services & qu'on lui avoit fait espérer, & dont il auroit été décoré, sans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans après la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupère, dans l'Eglise de Saint-Pierre de cette Ville, ainsi qu'il l'avoit désiré. Le Chevalier de Canchy, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garnison, les honneurs funèbres qui lui étoient dus. De son mariage avec feu *Marie-Elisabeth Denis des Cours*, fille de feu Messire *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feu *Renée-Laurence de Bouffel*, de l'ancienne Maison de *Bouffel*, l'un & l'autre en Normandie; il a laissé pour fils unique

X. PIERRE-PAUL LE MARCHANT DE CALIGNY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Luc & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crépon (a) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a servi avec le plus grand zèle dès sa plus tendre jeunesse, s'est surtout distingué au combat naval donné dans la baie de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal de Conflans, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral Hauck. Voici comment le Maréchal de Conflans s'explique sur le compte de cet Officier, à la fin de sa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois,

(a) Par contrat passé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Messire Philippe-Louis de Borel, Chevalier, Seigneur de Clarbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crépon*, & le Fief de *Moncoq*.

quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique : *M. de Luc, Commandant les Garde-Côtes embarquées sur le Soleil-Royal, a également su, par son exemple & sa valeur, inspirer à ces Milices les sentimens & l'âme des vieilles troupes les mieux disciplinées.* Il a épousé *Jeanne-Elisabeth-Henriette Vauquelin de Neci*, issue, par son père, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Neci, de la noble & ancienne Maison de *Vauquelin*, en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquissats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, savoir : le Marquisat d'*Hermanville* ; le Marquisat des *Yveteaux*, & le Marquisat de *Vrigni*, & cela en considération des services rendus à l'Etat & de la noblesse ancienne & illustre de cette Maison, dont plusieurs, suivant le *DiDionnaire* de Moréri, édit. de 1759, tom. X, p. 497, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant *Guillaume le Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom passèrent en Angleterre, & dont un de leurs descendants, *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des *Yveteaux*, fut choisi par *HENRI le Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, son fils, qui, après lui, a régné sous le nom de *Louis XIII*. Elle étoit issue, par sa mère, *Marie-Anne-Angélique de Touchet des Moulineaux*, de la Maison de *Touchet*, en Normandie, dont la noblesse remonte à l'année 1082; & encore issue, par son aïeule paternelle, *Marie-Anne du Four de Cuy*, de la Maison de *du Four de Cuy*, aussi en Normandie, également noble & ancienne. Il a eu de ce mariage :

1. PHILIPPE-PAUL-AIMÉ, qui suit;
2. HUBERT-FRANÇOIS-GUILAUME, appelé le *Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, Mousquetaire de la Garde du Roi, dans sa seconde Compagnie, en Janvier 1768. C'est lui qui fit, le 6 Octobre 1768, sur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en se jetant à la mer pour sauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaïse, lequel, emporté par la marée, se noyoit à plus de 50 pas du bord, & au secours duquel personne n'osoit aller, la mer étant alors fort grosse & très-agitée. Il l'attira sur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands secours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur possible, & où il a fait voir qu'il n'est point d'obstacle pour un cœur vraiment grand, fut insérée, en ce temps-là, dans

les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite. Il a été compris, ainsi que son aîné, dans la suppression des deux Compagnies de Mouquetaires, en Décembre 1775, avec des appointemens de réforme;

3. CLAUDE-ACHILLE-HIPPOLYTE, appelé le *Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle de Saint-Exupère, en l'Eglise Saint-Pierre;
4. Et MARIE-JEANNE-ELISABETH, née le 31 Août 1752, fille unique.

Les quatre enfans de PIERRE-PAUL LE MARCHANT DE CALIGNY descendent, par leur mère, de la Maison de *Montgommery*, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes de FRANCE & d'ANGLETERRE, & ils sont parens, de ce côté-là, des Maisons de *Thiboutot*, de *Caulincourt (a)*, de *Saint-Simon-Courtomer*, de *Dreux*, de *Clacy*, de *Vassy-Bressay*, de *Durfort-Duras*, d'*Aumont*, de *Mazarin*, de *Durfort de Lorges*, de *Choiseul*, de *Rouvroy de Saint-Simon*, de *Bourbon-Malaise*, de *Lorraine-Armagnac*, de *Pignatelli d'Égmond*, d'*Albert de Luynes* & de *Pequigny*, de la *Rochevoucauld*, branche aînée, & de la branche de la *Rochevoucauld de Roye*, de *Béthune-Charost*, de *Montmorency-Robecq*, de *Clermont-Tonnerre*, de *Lannion*, de *Lopriac de Donges*, de *Rohan-Chabot*, de *Branças-Villars*, de *Phélypeaux de Maurepas*, de *Vaudrey-Saint-Phal*, de *Thiard de Bissy*, de *Chastenay de Lanty*, de la *Touche*, & de plusieurs autres des premières du Royaume.

XI. PHILIPPE-PAUL-AIMÉ LE MARCHANT DE CALIGNY, né le 13 Septembre 1746, Ecuyer, ancien Mouquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie, en Janvier 1768, fut compris dans la suppression avec des appointemens de réforme. Il a épousé, par contrat du 20 Janvier 1777, *Marie-Madeleine-Françoise de Marguerie de Pierrepont*, fille de feu *Bernardin*, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet des Moulineaux*. Il en a eu :

1. ROBERT-EDOUARD-GABRIEL-AUBIN, né le 11 Octobre 1778;

(a) Ils sont également parens, du côté paternel, du Comte de *Caulincourt*, près d'Argentan, en Basse-Normandie.

2. Et AIMÉ-JEAN, né le 2 Février 1780.

*Premier Rameau de la branche cadette.*

IV. JEAN LE MARCHANT, appelé du *Rofel* (second fils de ROBERT LE MARCHANT, & de *Jeanne le Petit*, sa seconde femme), fut un des Enfans d'honneur qui décorèrent l'entrée du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen. Il dérogea à sa noblesse en entrant dans le commerce, où il amassa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquisitions des Terres de Saint-Manvieu, du *Rofel* & d'*Esquay*. Il ne laissa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi HENRI III, des Lettres Patentes, par lesquelles ils furent relevés de sa dérogeance & maintenus dans leur ancienne noblesse. Ces enfans furent :

1. ROBERT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & mourut sans postérité;
2. PIERRE, qui suit;
3. Et GASPARD, Sieur d'Outrelaize, qui fut Conseiller du Roi, son Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut sans postérité.

V. PIERRE LE MARCHANT, Sieur du *Rofel*, suivit son oncle RICHARD LE MARCHANT dans les guerres, & se trouva avec lui au siège de Rouen en 1562 & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta ensuite le service, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conseiller du Roi, Trésorier Général de France en la même ville; il est un des bienfaiteurs de l'Université de Caen : en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, & de concert avec son frère GASPARD, il fit bâtir, en 1605, la superbe Chapelle de Saint-Manvieu (b), qui est à côté de l'Eglise dudit lieu. Il se maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. PIERRE LE MARCHANT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme son père, Trésorier Général de France à Caen; il réunit dans sa personne les grands biens de son père & de ses deux oncles. C'est lui qui a bâti & fondé avec François le Révérend, Sieur de Calix,

(b) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis plusieurs descendans de ce rameau.

en 1619, la Chapelle des *deux Amis*, qui est à côté du Chœur de l'Eglise des PP. Cordeliers de Caen (a). Quelques années après, il fonda aussi au *Puy du Palinod*, de Caen, une Ode française, dont le prix est un 100 de jetons d'argent, renfermés dans une bourse de velours vert. (Il a été le dernier mâle de ce rameau qui est tombé en quenouille.)

*Second Rameau de la branche cadette.*

VI. ANDRÉ LE MARCHANT (second fils de JEAN, surnommé le *Fortuné*), prit le parti de la Robe & se distingua dans le Barreau par son esprit & son éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, favoir :

1. JEAN, auquel on avoit donné le surnom de *du Rosel*. Il est mort garçon ;
2. AUGUSTIN, qui, après la mort de son frère aîné, prit le surnom de *du Rosel*. Il eut un fils unique, nommé

JEAN-FRANÇOIS, qui n'eut point de lignée.

3. Et SALOMÉE, qui est devenue, par la mort de JEAN-FRANÇOIS, son neveu, sans postérité, seule héritière de ce Rameau. Elle est morte en 1724, veuve sans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes. (Ainsi tous les biens de ce rameau ont passé aux trois fils de JACQUES 1<sup>er</sup>, favoir : à PIERRE, l'aîné, rapporté ci-dessus ; à ANDRÉ, second fils, chef du troisième rameau, rapporté ci-après, & à Jacques, troisième fils, chef du quatrième & dernier rameau, mentionné ensuite.)

*Troisième rameau de la branche cadette.*

VIII. ANDRÉ LE MARCHANT, Sieur de Beauvais (second fils de JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie Rouxelin*), épousa *Marie-Anne Fortin*, & ne laissa en mourant que trois fils, favoir :

1. ANDRÉ LE MARCHANT DE BEAUVAIS, appelé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Tessel, mort ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et N..... LE MARCHANT DE BEAUVAIS, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. JOSEPH-FRANÇOIS LE MARCHANT DE BEAUVAIS, appelé dans sa jeunesse *le Chevalier de Beauvais*, & ensuite *Sieur de Vaubisson*, épousa *Marie-Anne de Prépétit de Cahan*. Il est mort sans enfans mâles & n'a laissé pour

(a) Il est inhumé dans cette Chapelle.

seule & unique héritière de tous ses biens que X. JEANNE-ANNE-MARIE-MADELEINE LE MARCHANT DE BEAUVAIS, qui s'est mariée à Messire *Louis-Pierre le Roy*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lô, & ensuite Capitaine Général du Gué de la Capitainerie Garde-Côte d'Etreham.

*Quatrième & dernier Rameau de la branche cadette.*

VIII. JACQUES LE MARCHANT, Sieur des Vaux (troisième fils de JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie Rouxelin*), épousa *Marie-Anne-Emilie-Sibylle de Pierrepont*, dont sont sortis :

1. LOUIS-AUGUSTIN LE MARCHANT DES VAUX, appelé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre ;
2. FRANÇOIS-ANDRÉ, qui suit ;
3. Et MARIE-ANNE-MADELEINE LE MARCHANT DES VAUX, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. FRANÇOIS-ANDRÉ LE MARCHANT DES VAUX, appelé *le Chevalier des Vaux*, a servi dès sa jeunesse. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfeld en 1747 & au siège de Maëstricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été réformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Garde-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commission d'Aide Major d'Infanterie. Il est père de

1. NICOLAS-FRANÇOIS-XAVIER, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commission de Lieutenant d'Infanterie ;
2. 3. & 4. Et trois filles.

(Cette Famille, ayant été recherchée & inquiétée sur sa noblesse, a obtenu trois Arrêts, l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652 ; le second à la Chambre Souveraine des Franks-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656, & le troisième au Conseil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans sa noblesse.)

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses doubles du même, posées 2 & 1, l'écu timbré d'un casque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 pièces d'ar-*



gent & de gueules, & de ses lambrequins de gueules; doublés d'argent. Cimier : un lion d'or naissant, armé & lampassé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute, la lame aussi de gueules, croisée & pommetée d'argent, & de la patte sénestre 3 roses doubles de gueules, tigées & feuillées de sinople, en forme de bouquet. Devise : NOSTRI SERVABIT ODOREM. Supports : deux lions aussi d'or, la tête contournée, également armés & lampassés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules, croisée & pommetée d'argent, les lions posés sur une terrasse de sinople.

LE MARCHANT DE CALIGNY porte : écartelé, aux 1 & 4 de LE MARCHANT; au 2 contre-écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au sautoir engrêlé d'argent, cantonné de 4 croissants d'or, qui est DE VAUQUELIN; aux 2 & 3 contre-écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 coquilles d'or; & aux 2 & 3 de France, qui est DE MONTGOMMÉRY; & sur le tout du second contre-écartelé : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, qui est de DU FOUR DE CUY; & au 3 parti d'hermine & de gueules, qui est DE BAILLEUL.

LE MARCHANT DES VAUX porte comme ci-dessus aux 1, 4 & 3 quartiers; & au 2, il porte : de gueules; au chef denché d'or, qui est de PIERREPONT, en Normandie.

Depuis cette Généalogie dressée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuscrits du Grand Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris :

Le premier est du 7 Avril 1350, où ROBERT LE MARCHANT est titré *Vicomte de Caen*;

Le second est de l'an 1351, où ledit ROBERT LE MARCHANT est encore titré *Vicomte de Caen*;

Le troisième comprend : 1<sup>o</sup> un état de la montre ou revue de Guillaume de Caretot, Ecuier, & de six autres Ecuers de sa Compagnie, reçue à Carentan, le 1<sup>er</sup> Mars 1386, du nombre desquels Ecuers étoit THOMAS LE MARCHANT; & 2<sup>o</sup> une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adressée aux Trésoriers des Guerres, pour payer les appointemens desdits Ecuers;

Et le quatrième est une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1<sup>er</sup> Décembre 1395, adressée à Guillaume d'Orge-

mont, Trésorier des Guerres, portant envoi de la revue de THOMAS LE MARCHANT, Ecuier, & de neuf autres Ecuers de sa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit THOMAS & de ses Ecuers.

La Famille prétend que ROBERT LE MARCHANT, Vicomte de Caen, étoit père de THOMAS, ci-dessus, & que THOMAS étoit père de JEAN, par lequel commence cette Généalogie. Comme ROBERT & THOMAS étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux dont nous venons de parler font de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle est fondée dans la prétention; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de THOMAS avec JEAN, nous ne pouvons en faire mention au désir de cette Famille.

MARCHANT DE CHARMONT (LE), en Boulonnois. De cette Famille étoit

MARIE LE MARCHANT DE CHARMONT, née le 1<sup>er</sup> Avril 1680, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé sa Noblesse depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui vivoit en 1505 & étoit son V<sup>e</sup> aïeul.

De la branche établie près de Gisors, en Normandie, des mêmes nom & armes, que la précédente, étoit

FRANÇOISE LE MARCHANT DE CHARMONT, née en 1682 (fille de LOUIS LE MARCHANT, Ecuier, Seigneur de Charmont, & de Marie Brochar), qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après avoir prouvé sa Noblesse depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui s'est marié, en 1505, à *Joachime de la Motte*: il étoit son V<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : d'or, à 3 rocs d'échiquier de gueules.

MARCHANT DE LA CHATELAINE (LE), au Comté de Bourgogne: Famille originaire de la ville de Salins, & qui remonte à

ENGUERRAND LE MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui descendent par divers degrés

JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c., qui fut pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dôle, le 22 Novembre 1731. Il a épousé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Reinach*, Comtesse de Foussemagne, fille de feu *François-Joseph-Ignace*, Comte de

*Reinach*, Seigneur de Fontaine, &c., & de *Marie-Claire de Reinach*, Comtesse de Foulfemagne; & sœur de N... de *Reinach*, Dame de Remiremont. De ce mariage sont issus :

1. Un garçon, mort deux mois après sa naissance;
2. HENRI-SIGISMOND-JOSEPH, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrain *Jacques-Sigismond de Reinach*, Prince de Porentruy, Evêque de Bâle, son grand-oncle maternel, & pour marraine *Nicole-Henriette du Saix*, son aïeule maternelle;
3. CHARLES-BENOIT, né en 1744;
4. Et MARIE-CLAIRE-ISABELLE, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuier, Seigneur de Champagne, dont postérité. Voy. BANCENEL.

Les armes : *d'or, à 6 têtes de paon, arrachées de finople, 2 & 1.*

(Il y a eu d'autres Familles LE MARCHANT, au Comté de Bourgogne, qui sont éteintes.)

\* MARCHE (LA), Province de France avec titre de *Comté*. Les Seigneurs de *Lufignan* furent Comtes de LA MARCHE, jusqu'au tems de PHILIPPE le Bel, qui réunit ce Comté à la Couronne. Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi PHILIPPE le Long, en faveur de CHARLES, son frère. Ce Roi étant décédé le 1<sup>er</sup> Janvier 1321, le Comte de la *Marche* lui succéda, & cette *Pairie* fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à LOUIS DE BOURBON, au lieu du Comté de Clermont-en-Beauvoisis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il resta dans la Maison de BOURBON jusques vers l'an 1440, qu'ÉLÉONORE, fille de JACQUES DE BOURBON, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de la *Marche*, le porta dans celle d'*Armagnac*, par son mariage avec *Bernard*, Comte de *Pardiac*. Après la mort de leur fils JACQUES, arrivée le 1<sup>er</sup> Août 1477, LOUIS XI donna ce Comté à PIERRE DE BOURBON, Seigneur de *Beaujeu*, qui avoit épousé ANNE DE FRANCE, sa fille. SUSANNE DE BOURBON, leur fille, le porta en dot au Connétable CHARLES DE BOURBON. Après sa mort il passa à LOUISE DE SAVOIE, mère de FRANÇOIS 1<sup>er</sup>. Cette Princesse étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à son troisième fils, CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie*. Ce Prince mourut le 9 Sep-

tembre 1545. Le Comté de LA MARCHE est aujourd'hui le titre du fils du Prince de *Conti*. Voy. BOURBON.

Les anciens Comtes de la *Marche* ont commencé à *Bofon* 1<sup>er</sup>, Comte de la *Marche* & de *Périgord*, qui vivoit en 945. De ces anciens Comtes de la *Marche* sont issus les Comtes de *Périgord*, qui portoient : *de gueules, à 3 lions d'or, armés & couronnés d'azur*; & les Comtes de la *Marche*, de la Maison DE FRANCE, portoient : *femé de France, au bâton de gueules en bande, chargé de 3 lionsceaux d'argent*.

\* MARCHE (LA), en Bourgogne, Diocèse & Bailliage de Châlon-sur-Saône : Terre considérable érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1763, enregistrées le 10 Février suivant. S. M. déclare que c'est en faveur des services de *Claude-Philibert Fyot de la Marche*, Comte de *Bofjan*, Baron de *Montpont*, &c., Premier Président du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ses ancêtres, qu'elle érige en *Marquisat* la Terre de LA MARCHE, ancien patrimoine de sa Maison. Voyez FYOT DE LA MARCHE.

MARCHE (LA), en Franche-Comté, porte : *de sable, bandé d'or de 3 pièces*.

MARCHE (DE LA), en Berry : *d'argent, à la bordure de gueules; au chef du même*.

MARCHE (DE LA), en Bretagne, ressort de *Quimper* : Famille noble d'extraction, qui remonte à ANCEAU, Sieur de LA MARCHE & de *Bodrieu*, vivant en 1426.

Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. des Cartes, Intendant de la Province.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent*.

\* MARCHE-EN-WOEVRE (LA), au Duché de *Bar* : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remy Guérin de la Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc LÉOPOLD, qui changea son nom de *Has* en celui de *la Marche*.

MARCHE (DU), Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent; au soleil parti, d'or sur l'azur, & de gueules sur l'argent*.

MARCHEC ou MAREC (LE), Famille noble de Bretagne, des ressorts de *Saint-Brieuc* & de *Lannion* (dont les Sieurs de

*Montbarrot, de Kërbaul, &c.*), qui a été déclarée noble d'*extrañion*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Mai 1669.

Les armes : d'*argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or ; à la fasce de sable brochante, chargée de 3 molettes d'argent.*

MARC'HEC, ou MAREC (LE), Famille noble de la même Province, ressort de Moraix, qui a été déclarée noble d'*extrañion*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Mai 1669, sur le rapport de M. de Lopriac. Elle remonte à

GUILLAUME LE MARC'HEC, qui s'est marié, en 1477, avec *Anne de la Forest*.

FRANÇOIS LE MARC'HEC, Seigneur de Keridec, fut déclaré noble d'*extrañion*, au rapport de M. des Cartes, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 21 Décembre 1670.

Les armes : d'*azur, à 2 badelaires d'argent, garnis d'or, passés en sautoir, les pointes en haut.*

MARC'HEC ou MAREC (LE), aussi en Bretagne : autre Famille noble du ressort de Carhaix, qui a aussi été déclarée noble d'*extrañion*, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu en la dite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669.

Les armes : d'*argent, à 10 feuilles de lierre de sinople, 4, 3, 2 & 1.*

MARCHES (DE), en Gascogne : Famille noble dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellierier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épousa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclérois*, Dame de Guirsch, dont naquirent :

ANDRÉ, Ecuyer, Sieur de Cellierier, successivement Garde du Corps de S. M. dans la Compagnie d'Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commission du 5 Novembre 1733 ;

Et JOSEPH, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de son frère.

Les armes : d'*argent, à 2 lions affrontés de sable, soutenant un croissant d'azur.*

\* MARCHÉVILLE, Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Meffin, possédée, pendant plus de deux siècles, par la Maison d'*Apremont aux Merlettes*, d'où elle a passé dans la Maison de GOURNAY. Voyez GOURNAY.

MARCHEVILLE, en Champagne, Famille dont les armes sont : d'*azur, à 5 besans d'argent, 2, 2 & 1.*

MARCHIN, Maison noble du pays de Liège, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres. Elle remonte à

RENEBOND DE MARCHIN, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, son épouse.

JEAN DE MARCHIN, un de ses descendants au V<sup>e</sup> degré, eut de *Jeanne del Vaux*, son épouse,

JEAN-GASPARD-FERDINAND DE MARCHIN, qui fut admis dans le corps de la Noblesse de Liège & du Comté de Looz, par l'assemblée générale tenue à Liège le 7 Juillet 1649, étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortose, Lieutenant Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine Général de cette Province es-années 1649, 1650 & 1651 & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le service de France, passa à celui du Roi d'Espagne, fut Capitaine Général de ses Armées aux Pays-Bas en 1653 ; fecourut Valenciennes en 1656 ; commanda l'année suivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ses Etats ; fut fait Chevalier de son Ordre de la Jarretière en 1658. L'Empereur le créa Comte de MARCHIN & du *Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Espagne dans les Pays-Bas en 1667. Wantant jeter du secours dans la ville de Lille, assiégée par le Roi, il fut battu devant cette place sur le canal de Bruges par le Marquis de Créquy, & ayant été mandé à l'assemblée des Etats de Liège en 1671, il mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épousé, le 28 Mai 1651, *Marie de Balzac*, morte le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, seule héritière de tous les biens de sa Maison après sa sœur aînée, morte sans enfans ; elle étoit fille d'*Henri de Balsac*, Marquis de Clermont-d'Entragues, &c., & de *Louise l'Huilier*. De ce mariage vinrent :

FERDINAND, qui suit ;

Et une fille, morte jeune.

FERDINAND, Comte de MARCHIN & du *Saint-Empire*, né à Malines au mois de Février

1656, vint en France après la mort du Comte DE MARCHIN, son père, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Flandre; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688; commanda la Gendarmerie en 1689; servit en Flandre en 1690, sous le Maréchal de Luxembourg; fut fait Maréchal de Camp en Mai 1693; se distingua à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroi; eut la croix de Saint-Louis en 1694; fut fait Lieutenant Général en Juin 1701; nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne le mois d'Août suivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année & à la prise de Landau; fut nommé Maréchal de France, se trouva à la journée d'Hochstaedt, où les ennemis ne purent empêcher la belle retraite; servit sous les ordres du Duc d'ORLÉANS en Italie, & fut blessé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, sans avoir été marié.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un barbeau de gueules, mis en pal, qui est DE MARCHIN; aux 2 & 3 d'azur, à 3 sautoirs d'argent, 2 & 1; au chef d'or, chargé de 3 sautoirs d'azur, qui est DE BALSAC.

MARCIEU, nom d'une branche cadette éteinte de la Maison de Monteynard, en Dauphiné. Voy. MONTEYNARD ou MONTAINARD.

\* MARCILLAC, Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui passa de la Maison de Sainte-Maure dans celle de Craon, d'où elle fut portée, dans le XV<sup>e</sup> siècle, dans la Maison de la Rochefoucauld, par le mariage de Marguerite de Craon, avec Guy, VIII<sup>e</sup> du nom, trisaïeul de François II, Comte de la Rochefoucauld, qui le premier se trouve qualifié Prince de Marcillac, titre que ses descendants ont toujours pris depuis Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, unique fils du feu Duc d'Anville, héritier du Duché de la Rochefoucauld, né le 11 Juillet 1743, appelé Prince de Marcillac. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

MARCILLÉ, en Bretagne, ressort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport

de M. de Bréhan, PAUL DE MARCILLÉ, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré noble d'ancienne extraction & maintenu en sa qualité de Chevalier, & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre sur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent aussi déclarés nobles d'extraïtion.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MARCILLÉ, vivant en 1390. (Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel, faute de Mémoire.)

Les armes : d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 channes d'or.

\* MARCILLY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis, en Bourgogne: c'est une ancienne Baronnie portée, suivant Guichenon, dans la Maison de Damas, par l'alliance de Jeanne de Bourgogne, avec Hugues de Damas, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coufan, Vicomte de Chalon, vivant en 1208. Il fut père de Renaud, & aïeul de Guy, dont le troisième fils, Robert de Damas, eut en partage la Baronnie de Marcilly & la Vicomté de Chalon, & mourut en 1301. Jean de Damas, descendant de Robert, au VII<sup>e</sup> degré, obtint des Lettres Patentes en 1489, pour l'établissement de quatre foires par an & d'un marché par semaine à MARCILLY. Voy. DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Lisieux, Famille qui porte pour armes: d'azur, à 3 merlettes d'or, 2 & 1.

MARCK (DE LA), grande Maison qui tire son origine des Comtes d'Altena ou d'Altemberg, d'où font fortis les Ducs de Juliers & de Clèves, &c., rapportés, avec leurs branches, dans l'Hist. des Maisons souveraines de l'Europe. Voici, d'après l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. VII, p. 165 & suiv., & Moréri, la filiation des Comtes DE LA MARCK, & de quelques branches qui en font descendues :

I. ADOLPHE, I<sup>er</sup> du nom, Comte DE LA MARCK, souscrivit, en 1222, une Charte d'Henri, Landgrave de Thuringe. Il acquit la Seigneurie de LA MARCK, qu'il fit ériger en Comté. Il laissa pour fils,

II. ENGELBERT, I<sup>er</sup> du nom, Comte DE LA MARCK, mort en prison en 1251, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> Cunégonde de Schawenberg; & 2<sup>o</sup> Elifabeth de Falkenberg. Du premier lit il eut :



EVARD, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

Quatre filles, qui se font mariées dans de puissantes Maisons.

III. EVARD, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de LA MARCK, combattit, en 1288, à la bataille de Woringen, pour Jean, Duc de Brabant, contre Renaud, Comte de Gueldre, & mourut le 12 Décembre 1308, laissant d'*Ermengarde*, son épouse, morte en 1293, fille d'*Adolphe*, 1<sup>er</sup>, Comte de *Mons*,

1. ENGELBERT, qui fuit ;
2. ADOLPHE, Evêque de Liège, mort le 3 Novembre 1344. (Moréri dit en 1349) ;
3. CONRAD, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monastère de Sainte-Claire de Huerden ;
4. CATHERINE, Religieuse à Vronenberg ;
5. Et CUNÉGONDE, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Loos & de Chiny.

IV. ENGELBERT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de LA MARCK, mourut en 1328 ; il avoit épousé *Mathilde*, Dame d'*Arenberg*, fille unique de *Jean*, Seigneur d'*Arenberg*, dont :

1. ENGELBERT, mort sans enfans mâles de *Richard de Juliers* ;
2. ADOLPHE, Archevêque de Cologne & Evêque de Munster, Comte de LA MARCK, marié, en 1332, à *Marguerite de Clèves*, d'où sont descendus les Ducs de *Clèves* & les Comtes de *Nevers* ;
3. Autre ENGELBERT, Evêque de Liège & Coadjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368 ;
4. EVARD, qui fuit ;
5. Et MADELEINE, femme d'*Othon*, Comte de *Clèves*.

V. EVARD DE LA MARCK, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Arenberg*, mourut en 1387. Il avoit épousé *Marie de Loos*, Dame de Lumain & de Neuschâtel-en-Ardenne, fille unique de *Guillaume*, & de *N.... de Limbourg*, Dame de Lumain, dont :

EVARD, qui fuit ;

Et *MARIE*, morte sans enfans de son mariage, contracté en 1381, avec *Robert*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Florange*.

VI. EVARD DE LA MARCK, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Arenberg*, de Neuschâtel, de Lumain, &c., acheta, en 1424, les Seigneuries de Sédan & de Florenville de *Louis*, Seigneur de *Braquemont*, son beau-frère, & fit commencer la forteresse de Sédan en 1446. Il

avoit épousé, 1<sup>e</sup> en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, 1<sup>er</sup> du nom, dit *Braquet*, Seigneur de Sédan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt ; & 2<sup>e</sup> en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur de *Rochefort*, en Ardenne, & d'*Ijabelle*, Dame d'*Agimont*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur d'Aisfeu, en Vimeux, mort sans postérité ;
3. ELISABETH, femme de *Georges de Sayn*, Comte de Wittgenstein sur le Rhin.

Et du second lit vinrent :

4. EVARD, mort sans postérité ;
5. JEAN, Archevêque de Liège ;
6. Et *LOUIS*, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Aspremont*, morte en 1470, fille de *Robert d'Aspremont*, Seigneur de Bazancy, dont :

1. EVARD, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aymeries ; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel, nommé EVARD ;
2. PHILIPPE, aussi Seigneur de Rochefort ;
3. *LOUIS*, Seigneur de Neuschâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont *LOUIS*, mort sans enfans de son mariage avec *Elisabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur MAXIMILIEN, avec laquelle il vivoit en 1543 ;
4. ENGELBERT, mort sans enfans légitimes ;
5. Et *LOUISE*, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte de *Kunegstein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. JEAN DE LA MARCK, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'*Arenberg*, de Sédan, d'Aigremont, de Neuschâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi CHARLES VII, fit achever la forteresse de Sédan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit épousé, en 1443, *Agnès de Vernonbourg*, fille de *Robert*, dont :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. EVARD, lequel continua la postérité des Comtes d'*Arenberg*, éteinte dans son arrière-petit-fils, ROBERT DE LA MARCK, qui ne laissa de *Walpurge d'Esmond*, sa femme, qu'une fille, MARGUERITE DE LA MARCK, laquelle porta la terre d'*Arenberg* dans la Maison de *Ligne*, par son mariage avec

- Jean de Ligne*, Baron de Barbançon, &c. Voy. **LIGNE** ;
3. **GUILLAUME**, tige de la branche des Seigneurs de *Lumain*, rapportée ci-après ;
  4. **ADOLPHE**, mort sans enfans de *Marie de Hamal* ;
  5. **JEAN**, Chanoine de Liège & Archidiacre de Hainaut ;
  6. Et **LOUIS**, Conseiller de **RENÉ D'ANJOU**, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de **ROBERT**, son frère, & dans un titre de 1460.

**VIII. ROBERT DE LA MARCK**, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Sédan, de Florange, de Jametz, &c., Duc de Bouillon, par donation quelui enfît **GUILLAUME DE LA MARCK**, Seigneur de Lumain, son frère puîné, à qui **Jean de Hornes**, Evêque de Liège, & son Chapitre, l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi **CHARLES VIII**, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit sous sa protection, lui, son fils aîné, leurs terres & maisons, contre **MAXIMILIEN**, 1<sup>er</sup> du nom, Archiduc d'Autriche, ou autres qui voudroient leur faire la guerre, avec promesse de les assister, secourir & favoriser, &c. Il fut tué au siège d'Yvoy en 1489. Il avoit épousé, le 22 Juin 1449, *Jeanne de Marlay*, dite du *Sauley*, fille & héritière de *Collard de Marley*, Chevalier, Seigneur du Sauley, de Dun, de Jametz & de Florange, dont :

1. **ROBERT**, qui fuit ;
2. **EVARD**, Evêque de Liège, puis de Chartres, ensuite Archevêque de Valence, en Espagne, fait Cardinal par le Pape **LÉON X**, Légat aux Pays-Bas par le Pape **CLÉMENT VII**, mort à Liège le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de son Eglise ;
3. **CLAUDE**, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, Vicomte de Meaux, Chambellan du Roi **LOUIS XI**, dont ellè n'eut point d'enfans. Voy. **LENONCOURT** ;
4. Et **BONNE**, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur de Moulins, & morte en 1505.

**IX. ROBERT DE LA MARCK**, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, de Florange & de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi **CHARLES VIII** & **MAXIMILIEN D'AUTRICHE**, 1<sup>er</sup> du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec **EVARD**, son frère, Evêque de Liège, dans le traité de Cambrai du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes

Noires à la journée de Novare, où il fouting le fort des Suiffes, avec beaucoup de courage pour le service de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs de *Florange & de Jametz*, ses fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés blessés dans un fossé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec sa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné sur son cheval & faisant mettre le cadet sur le cheval d'un de ses Gendarmes. En 1518, il se joignit, avec son frère **EVARD**, dans la ligue offensive & défensive qu'il conclut avec **CHARLES D'AUTRICHE**, Roi d'Espagne. Il se repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, sa foi au Roi **FRANÇOIS 1<sup>er</sup>**, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur **CHARLES-QUINT** ; mais il fit sa paix avec **FRANÇOIS 1<sup>er</sup>**, s'obligea de le servir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par **ROBERT**, Seigneur de Florange, son fils aîné, qui étoit resté attaché au service de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diète de Worms, en 1521 ; perdit presque toutes ses places ; se vit réduit au seul château de Sédan, & ne fut garanti d'une ruine entière que par la guerre qui se fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, suivant du Bellay, en 1536. Il avoit épousé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Mœurs*, dont :

1. **ROBERT**, qui fuit ;
2. **GUILLAUME**, Seigneur de Jametz, lequel se signala à la journée de Novare, & mourut sans enfans, en 1529, de son mariage, contracté, en 1519, avec *Madeleine d'Azay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle étoit veuve de *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & se maria, en troisièmes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Linieres*, Baron d'Orvau, en Poitou ;
3. **JEAN**, Seigneur de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laissant d'*Hélène de Biffpat*, une fille, nommée

*PHILIPPE*, femme de *Louis de Dommarin*, Seigneur de Fontenoy.

4. **ANTOINE**, Abbé de Beaulieu, en Argonne ;
5. **PHILIPPE**, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Liège en 1533 ;

6. JACQUES, Chevalier de Malte;
7. PHILIPPE, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur de *Bréderode*, en Hollande, Chevalier de la Toison d'Or;
8. Et JACQUELINE, Religieuse.

X. ROBERT DE LA MARCK, III<sup>e</sup> du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan & de Florange, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit le *Maréchal* DE LA MARCK, se trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut blessé; fut fait prisonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluse, en Flandre, où il écrivit : *Hist. des choses mémorables advenues en France, Italie & Allemagne, depuis 1499 jusqu'en 1521*; recouvra sa liberté quelque tems après; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526; obtint de S. M., au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Château-Thierry & de Châtillon-sur-Marne; défendit vaillamment la ville de Péronne, assiégée par le Comte de Nassau, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536; fut attaqué au mois d'Août de l'année suivante d'une fièvre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit Belleforest. Il avoit épousé *Guillemette de Sarrebruck*, Comtesse de Braine, Dame de Montajgu, de Neuchâtel, de Pont-Arcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboise*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laissant pour fils unique,

XI. ROBERT DE LA MARCK, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulévrier, Seigneur de Sédan, Jametz, Florange, Raucourt, Château-Thierry, Nogent-le-Roi, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances de ses Ordonnances & des Cent Suisses de sa Garde en 1543; connu dans sa jeunesse sous le nom de *Seigneur de Florange*, ou de *jeune Adventurieux*. HENRI II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547; il fut envoyé en ambassade en 1550, vers le Pape JULES III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France; fut fait prisonnier le 18 Juillet de l'année suivante, à la prise du Château de Hefdin; conduit au Château de l'Ecluse & très-maltraité des Espagnols qui lui firent payer 60,000 écus de rançon, par la trêve conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poison qui lui avoit été donné avant sa sortie. Il avoit épou-

sé, dans la Chapelle du Louvre, à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoise de Brezé*, Comtesse de Maulévrier, Baronne de Mauny & de Sérignan, morte en 1574, fille aînée & héritière de *Louis de Brezé*, Comte de Maulévrier, &c., Grand Sénéchal & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, &c., & de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. HENRI-ROBERT, qui fuit;
2. CHARLES-ROBERT, rapporté après son aîné;
3. CHRÉTIEN, mort âgé de 5 à 6 ans;
4. ANTOINETTE, première femme d'*Henri*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de *Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc de *Montmorency*, Pair, Maréchal, Grand Maître & Connétable de France, & de *Madeleine de Savoie*;
5. GUILLEMETTE, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544;
6. Autre GUILLEMETTE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Ligny, dont des enfans. Voy. LUXEMBOURG; & 2<sup>o</sup> à *Georges*, Comte de *Croiffilles*. Elle mourut en 1593;
7. DIANE, femme 1<sup>o</sup> de *Jean-Jacques de Clèves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, second fils de *François de Clèves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME; 2<sup>o</sup> d'*Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, Duc et Pair de France, Gouverneur du Bourbonnais & d'Auvergne, Colonel d'Infanterie du Piémont, dont postérité. Voy. CLERMONT, en Dauphiné; & 3<sup>o</sup> de *Jean Babou*, Comte de Sagonne, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaisière, Maître Général de l'Artillerie de France, & de *Françoise de Robertet*;
8. FRANÇOISE, née le 20 Mars 1745, Abbesse d'Avenay en 1585;
9. Et CATHERINE, Dame de Bréval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*. Seigneur de Champvalon, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Cézzy, & de *Louise de Carré*.

XII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au roi HENRI II le Château de Bouillon avec ses dépendances, au-delà de la rivière de Semoy, l'an 1559, pour satisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambrésis, par

lequel on étoit convenu qu'il seroit rendu à l'Evêque de Liège, sans préjudice des droits & actions du Prince de Sédan, & le Roi, par ses Lettres du 25 Mars suivant, s'obligea à en donner récompense à ce Duc, qui protesta que la remise qu'il faisoit du Château de Bouillon, à la seule prière du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à ses successeurs pour leurs droits sur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favorisa le parti des Religioneux de France, & il fut privé de la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la prison de son père. Il causa par sa négligence la surpris de la ville de Rouen, se trouva au siège de la Rochelle en 1573; fit son testament le 1<sup>er</sup> Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre suivant. Il avoit épousé, le 7 Février 1558, FRANÇOISE DE BOURBON, morte en 1587, fille de Louis, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Montpensier, &c., Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME-ROBERT, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, né à Sédan le 1<sup>er</sup> Janvier 1562, qui fit son testament le 27 Décembre 1587, par lequel il institua pour héritière universelle CHARLOTTE, sa sœur, à laquelle il substitua FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, son oncle maternel, & à ce dernier, HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, son fils. Il mourut à Genève le 1<sup>er</sup> Janvier 1588, sans avoir été marié ;
2. JEAN, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de Comte de LA MARCK, & mourut aussi sans alliance le 5 Octobre 1587 ;
3. HENRI-ROBERT, né le 24 Novembre 1571, mort jeune ;
4. Et CHARLOTTE, Duchesse de Bouillon, Princesse de Sédan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Turenne, &c., & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut sans enfans, ayant fait son mari héritier de tous ses biens. Voy. TOUR d'AUVERGNE (DE LA).

XII. CHARLES-ROBERT DE LA MARCK (second fils de ROBERT, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise de Brezé*), Comte de Maulévrier & de Braine, Vicomte de Huiffay, Baron de Pont-Arcy, de Mauny & de Sérignan, Chevalier des Or-

dres, Capitaine des Cent Suisses de la Garde, fut blessé au siège de Rouen en 1562, assista à l'entrée solennelle du Roi CHARLES IX dans la ville de Paris en 1571 ; fut au siège de la Rochelle en 1573 ; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578 ; prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de CHARLOTTE DE LA MARCK, sa nièce ; mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans ; fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, & son cœur déposé aux Céléstins de Paris. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry* ; 2<sup>o</sup> *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limcuil, & de *Marguerite de la Cropte*, Dame de Lanquais ; & 3<sup>o</sup> *Elisabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Campelos, morte en 1632. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOISE, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Comblizy.

Et du second lit vinrent :

2. HENRI-ROBERT, qui suit ;
3. LOUIS, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps, puis premier Écuyer de la Reine ANNE d'AUTRICHE & Gouverneur de Caen, mort en 1626, sans enfans légitimes d'*Isabelle Jouvenel des Ursins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur du Pêché, & fille de *Christophe Jouvenel des Ursins*, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Luxembourg*. (Les enfans naturels qu'il eut d'*Elisabeth Salviati*, sa cousine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille ;)
4. ALEXANDRE, Abbé de Braine et d'Igny ;
5. ANTOINE, Comte de Braine, mort sans enfans de son mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, &c., & de *Marie Brulart* ;
6. Et CATHERINE, femme de *Jean Fleischard*, Seigneur de Prefsins.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Braine, Baron de Sérignan, dit le *Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi en survivance de son père, le 1<sup>er</sup> Août 1589, après le



décès duquel il exerça cette charge, mourut en son Château de Braine, près de Soissons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Braine. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marguerite d'Autum*, fille de *Jacques*, Seigneur de Campelles, & d'*Isabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Braine; 2<sup>o</sup> le 14 Avril 1628, *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthélemy de Mons*, Seigneur de Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, &c., & d'*Anne de Rodulf*; & 3<sup>o</sup> en Avril 1645, *Françoise d'Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la-Marzelière, & fille de *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Goyon de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, favoir :

1. ROBERT, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois ;
2. MARIE-CHARLOTTE, première femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choisy, Vicomte d'Omer, &c., dont postérité. Voy. HOPITAL (L) ;
3. HENRIETTE - MARGUERITE, Religieuse en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monastère de Notre-Dame de Braine où elle est morte ;
4. Et LOUISE, mariée, par contrat passé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Eschallard de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de Bouquainville, &c., & de *Marie Hurault du Marais*. Elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint : *Henri-Robert Eschallard*, dit de *la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de ses ancêtres du côté maternel. Il épousa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuse de Bouquainville*, fille d'*Henri de Saveuse*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madeleine Viole* (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Conseiller au Parlement, et de *Marguerite de Cordes*, & petite-fille de *Louis de Saveuse*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Hélin*.) De ce mariage fortirent deux filles, favoir : 1. *Louise-Madeleine Eschallard de la Marck*, Comtesse de Braine, de Sérignan, &c., mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu postérité ; 2. & *Françoise Eschallard de la Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 Avril 1726, dans sa 76<sup>e</sup> année, femme

de *Pierre*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Lannion*, Lieutenant Général en 1702, mort le 26 Mai 1727, dans sa 76<sup>e</sup> année, dont des enfans. Voy. ESCHALLARD DE LA BOULAYE, DURFORT & LANNION.

BRANCHE  
des Comtes de LUMAIN.

VIII. GUILLAUME DE LA MARCK, surnommé le *Sanglier des Ardenes* à cause de sa férocité (a) (troisième fils de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, & d'*Agnès de Vernonbourg*), Seigneur de Lumaïn, de Verpré, d'Aigremont & de Lognes, fut Chambellan du Roi Louis XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liège, & les Etats du pays qui lui accordèrent en récompense des frais & dépenses qu'il avoit faits pour la défense du pays de Liège une somme considérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liège lui engagèrent le Duché de Bouillon, qu'il céda à ROBERT DE LA MARCK, son frère aîné. Il tomba ensuite entre les mains de MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, qui fit conduire GUILLAUME à Maëstricht, où son procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit épousé *Jeanne d'Arfshot*, Dame de Schoonhoven, fille de *Jean*, & d'*Odile de Merode*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazou, de Sainte-Maure & de Nouâtre, Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, qui accompagna Louis XII à son entrée solennelle dans la ville de Gènes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des Cent Suisses de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Sainte-Maure, près de Fontenay, en Poitou, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Guéméné & de Montbazou, &c., & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Rostrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand

(a) Ce fut lui qui tua inhumainement de sa main LOUIS DE BOURBON, Evêque de Liège, & jeta son corps, du haut du Pont, dans la Meuse. Ce malheur arriva dans une sédition qu'il avoit suscitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. Ce LOUIS DE BOURBON est auteur de la Maison de BOURBON-BUSSET. Voy. BOURBON.

Echanfon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucauld*, dont trois filles, favoir :

1. RENÉE, morte fans enfâns d'*Amé de Sarrebruck* (fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboise*), qu'elle avoit époufé le 18 Juin 1520;
2. ANNE, première femme de *Jean*, Sire de *Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Halwin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à *Bertrand de Bourbon*, Seigneur de *Carency*, tué à la bataille de *Marignan* avant fon mariage accompli;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Joachim de Hangeft*, Seigneur de *Montmor*, &c., tué par les Impériaux en 1537. Voy. *HANGEST* (DE).

GUILLAUME DE LA MARCK eut encore pour enfâns naturels :

1. GUILLAUME, bâtard DE LA MARCK, Ecuier d'Ecurie du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, en 1534; il laiffa une fille;
2. Et FRANÇOISE, bâtarde DE LA MARCK, première femme de *François de Villequier*, Seigneur de *Clairvaux*, Chevalier des Ordres du Roi, morte à *Poitiers* au mois de Septembre 1577.
3. MARGUERITE, femme de *Lancelot*, Seigneur de *Berlaymont*;
4. Et une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur de *Fauquemont*, au pays de Liège.

IX. JEAN DE LA MARCK, 1<sup>er</sup> du nom, de fa branche, Seigneur de *Lumain*, fut en concurrence pour l'Evêché de Liège après le décès de *Louis de Bourbon*, avec *Jean de Hornes*. La préférence qui fut donnée à ce dernier, caufa de grands troubles, lesquels furent terminés par le traité de *Tongres* en 1483. Il eut de fon mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur de *Runkel*, & d'*Anastafie Wicdane*,

JEAN, qui fuit;

Et GUILLAUME, Chanoine & Archidiacre de l'Eglife de Liège.

X. JEAN DE LA MARCK, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Lumain* & de *Seraing*, époufa, en 1534, *Marguerite de Waffenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de *Leyde*, Chevalier de la *Toifon d'Or*, & de *Joffine d'Egmond*, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de *Lumain*, qui embrassa le parti des Mécontents des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince de *Naffau*; prit fur les Espagnols, en 1572, la ville de *Brielle*, ce qui caufa la rébellion de presque toute la Hollande & d'une grande par-

tie de la Zélande. Il fut défait près de *Harlem* en 1578, par *Don Juan d'Autriche*, se retira à Liège & y mourut ou de poison, ou de la morsure d'un chien enragé la même année;

2. GEORGES, Chevalier de l'Ordre Teutonique;
3. PHILIPPE, qui fuit;
4. MARGUERITE, femme de *Charles de Gavre*, Comte de *Beaurieux*;
5. JOSSINE, Abbeffe de *Thore*;
6. Et MADELEINE, femme de *Philippe*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de *Beauffort*, en *Artois*, &c., dont elle eut postérité. Voy. *BEAUFFORT*.

XI. PHILIPPE DE LA MARCK, d'abord Ecclésiastique & Chanoine, devenu Seigneur de *Lumain* après le décès de fon frère aîné, mourut le 15 Juin 1613. Il avoit époufé *Catherine de Manderfcheid*, fille de *Théodoric*, & d'*Eriquer*, Comteffe de *Waldech*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la succession de ses père & mère en faveur de ses frères. Leurs enfâns furent :

1. ERNEST, qui fuit;
2. ELISABETH-CATHERINE, femme de *Pierre-Ernest de Gavre*, Comte de *Frézin*, Baron d'*Inchy*;
3. Et JOSSINE, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte de *Lowenfein* & de *Rocheffort*, septième fils de *Louis III*, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. ERNEST DE LA MARCK, Comte de *Lumain* & de *Manderfcheid*, Avoué héréditaire de *Franchimont*, testa le 30 Juillet 1653, mourut en 1654 & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglife de *Schleiden*. Il avoit époufé 1<sup>o</sup> *Sibylle de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoise*, Comteffe du *Rhin*; & 2<sup>o</sup> le 27 Février 1645, *Catherine-Richarde d'Esch*, inhumée fous un tombeau de marbre que fon mari lui fit faire dans l'Eglife paroiffiale de *Meyschen*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-GUILLAUME, Comte DE LA MARCK, mort le 29 Août 1674, fans postérité.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit;
3. ENGELBERT, mort fans alliance;
4. MARIE-MADELEINE, mariée & qui a laiffé deux enfâns fans postérité;
5. Et CATHERINE-FRANÇOISE, morte Religieuse au Monastère de *Sainte-Agathe* de Liège.

XIII. FRANÇOIS-ANTOINE DE LA MARCK, Ba-

ron de Lumain & de Seraing, Comte du Saint-Empire, dit le *Comte de la Marck*, mourut à Schaumbourg, le 21 Juin 1680. Il eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrod*, son épouse, fille de *Jean-Ernest*, & de *Catherine de Mondsfchein*,

1. JEAN-BERTRAND-FRANÇOIS, né en 1672, Maître de Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris sans avoir été marié, le 19 Janvier 1697;
2. LOUIS-PIERRE-ENGELBERT, qui suit;
3. Et JULES-AUGUSTE, dit le *Comte Auguste*, né en 1680, Major Général de la Cavalerie au service de l'Empereur en 1718 & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a passé depuis au service de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant Général de ses Armées & Chevalier de son Ordre de Saint-Hubert. Il est mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. LOUIS-PIERRE DE LA MARCK, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, Seigneur de Kerpen, de Schaumbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c., dit le *Comte de la Marck*, Avoué héréditaire du Marquisat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Maître de Camp du Régiment de Furstenberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal de Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin suivant; fait Gouverneur de Landrecies le 20 Mai 1737, Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi d'Espagne en 1738 & Grand d'Espagne de première classe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740, est mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoise de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc de Rohan, Pair de France, &c., & de *Marie-Elisabeth du Bec de Vardes*. Elle est morte le 28 Janvier 1706, laissant :

LOUIS-ENGELBERT, qui suit;  
Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE, née en 1704.

XV. LOUIS-ENGELBERT DE LA MARCK, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquisat de Franchimont, au pays de Liège, Seigneur, Marquis de Vardes, en la Vicomté de Pont-

Audemer, en Normandie, par succession des *Maïsons du Bec & de Rohan-Chabot*, Grand d'Espagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé le *Comte Louis*, aujourd'hui Comte de LA MARCK, Duc par Brevet (du vivant de son père), Gouverneur de Cambrai & du Cambrésis, a d'abord été Colonel du Régiment de la Marck, Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1<sup>er</sup> Août 1734, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Grand d'Espagne par démission en Avril 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mars 1745, & est devenu possesseur de la *Grande-esse*, le 7 Novembre 1750, par le décès de son père. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hyacinthe de Vifdelou*, fille & héritière de *René-François*, Seigneur de Bienassis, en Bretagne, appelé le *Comte de Bienassis*; morte le 17 Octobre 1731; & 2<sup>e</sup> en Avril 1744, *Marie-Anne-Françoise*, dernière fille du feu Maréchal-Duc de *Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu :

LOUIS-JULES-JEAN-CLAUDE, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734;

Et LOUISE-MARGUERITE, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold-Marie-Raymond de Ligne*, appelé le *Prince de Ligne*, Duc d'Arenberg, Prince d'Empire, Grand d'Espagne, Grand Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, dont des enfans. Voy. LIGNE.

Nous ignorons de quelle Famille est N... , dit le *Chevalier de la Marck*, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maïson de LA MARCK sont : *d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules de 3 tires; au lion issant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

SIMON DE MARCONNÈS, Sieur de Bonfoslé, Lieutenant Général en l'Election de Bayeux, fut anobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611;

JEAN DE MARCONNÈS fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601;

JACQUES DE MARCONNÈS, pareillement en la même prébende le 6 juin 1609;

SIMON DE MARCONNÈS, aussi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendaire

de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint-Gourgon, mourut le 9 Juin 1647 et fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de l'Hôtel-Dieu. Il laissa plusieurs frères, neveux & nièces. Ses sœurs furent SUZANNE & MARIE DE MARCONNÈS ;

SIMON DE MARCONNÈS, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant en la paroisse de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & FRANÇOIS DE MARCONNÈS, Ecuyer, demeurant en la paroisse de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur noblesse par M. de Chamillart, Intendant de Caen. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces ; au chef de sable.*

MARE (LA), Ecuyer, Seigneur des Beaux : ancienne noblesse des Elections de Conches & de Bernay, Généralité d'Alençon, en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666, & dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

MARE DE CRESSENEUILLE (LA) : *d'azur, à une cigogne d'argent.*

MAREC. Voyez MARCHEC (LE).

MARÉCHAL : il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom ; mais sur lesquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*, & d'autres, seulement le nom & les armes :

MARÉCHAL (LE), à Paris. HENRI LE MARÉCHAL, Seigneur de Corbeil, Secrétaire du Roi, Maire de Bourges & Général des Finances en Berry, eut de *Jeanne de Ganay*, Dame d'Azy & de Corbeil, en Berry, son épouse,

1. HENRI, II<sup>e</sup> du nom, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit épousé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur Général au Parlement de Paris, & d'*Isabelle Fufée*. Devenue veuve, elle se maria à *Pierre Gilbert*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Voifins, &c., & en eut postérité. Voy. GILBERT DE VOISINS ;
2. CLAUDE, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 25 Janvier 1583 après son frère, & ensuite Conseiller au Parlement de Paris en 1615. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

JEANNE, mariée à *Claude le Begue*, Sei-

gneur de Dornou, Conseiller au Prévôt de Bourges, dont une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés de sable, supportant un delta ou triangle d'argent.*

MARÉCHAL, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 pins de sinople, rangés en fasce, fûtés de sable, terrassés chacun d'une motte de sinople ; à l'étoile d'azur en chef.*

MARÉCHAL, autre Famille de la même province, dont les armes sont : *d'azur, à 2 tours crénelées, chacune de 2 pièces entières et 2 demies d'argent, fenêtrées & portillées de sable, séparées par une croix d'or, alésée & surmontée d'un croissant d'argent en chef, soutenu d'un autre du même en pointe.*

MARÉCHAL (DE), en Languedoc, porte *d'azur, à 3 coqs d'or, les 2 du chef affrontés & 1 en pointe.*

MARÉCHAL (LE), en Normandie, Election de Conches, porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de 3 roses d'argent, 2 & 1.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois : c'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

I. GUILLAUME MARÉCHAL, Damoiseau, Seigneur de Creffanges & autres lieux, épousa une femme nommée *Isabelle*, & fit son testament le Lundi d'après la Fête de Saint-Denis de l'an 1348, par lequel il choisit sa sépulture dans le cimetière de l'Eglise de Creffanges, auprès de son père. Il fit plusieurs legs pieux aux Eglises de ses terres et institua pour héritier universel PIERRE, son fils, qui suit :

II. PIERRE MARÉCHAL, Damoiseau, épousa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, passé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Messarges*, fille de *Jean*, Damoiseau, & de *Garine*, sa femme. De ce mariage vint :

III. GUILLAUME MARÉCHAL, qui épousa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont :

IV. JEAN MARÉCHAL, Seigneur des Noix & du Fourchant, qui s'est marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchant*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils testèrent conjointement le 3 Mai 1463 & instituèrent pour héritiers universels & exécuteurs testamentaires leurs trois enfans, savoir :



JACQUES, qui suit ;

JEAN & GEOFFROY ; celui-ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondets.

V. JACQUES MARÉCHAL, Seigneur des Noix, épousa, par contrat du 12 Août 1449, passé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélène de Saint-Julien*, fille de feu *Hélien de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, sa femme. Ils firent leur testament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils instituèrent pour héritier universel GEOFFROY, qui suit, & firent légataires ANTOINE, GABRIEL, CATHERINE, JEANNE & MARGUERITE, leurs autres enfans.

VI. GEOFFROY MARÉCHAL, Seigneur des Noix & du Châtelier, épousa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuier, Seigneur d'*Aigumorte*, & de *Perronnelle du Pin*, dont :

VII. PIERRE MARÉCHAL, 1<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Noix, qui s'est marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuier, Seigneur de *Saligny* & de *Vougon*, Grand Pré-vôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut :

VIII. GILBERT MARÉCHAL, Ecuier, Seigneur des Noix, qui s'est marié, par contrat du 13 mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuier, Seigneur de *Demoret*, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

IX. JEAN MARÉCHAL, Ecuier, Seigneur de Francheffe, qui épousa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Trolière*, Dame de la Trolière, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Geneftine, veuve de *Christophe de Saint-Hilaire*, Ecuier, Seigneur du Coudeau, & fille de feu *Louis de la Trolière*, Chevalier, Seigneur de *Houplin*, Capitaine & Lieutenant du Comte d'*Egmond*, au Château de *Gand*, & Gentilhomme de la bouche de S. M. C., & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint :

X. CLAUDE MARÉCHAL, Ecuier, Seigneur de Francheffe, qui épousa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la Pierre & de *Valigny-sur-Cher*, & d'*Antoinette de Palas*. Leurs enfans furent :

1. & 2. JEAN & CLAUDE ;

3. MARTIN, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656 ;

4. EDME ;

5. Et LOUIS, qui suit.

XI. LOUIS MARÉCHAL, Ecuier, Seigneur de Francheffe, &c., épousa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à *Moulins*, *Charlotte de Chambord*, fille de *Philippe*, Ecuier, Seigneur de *Verrières*, & de *Perrenelle de Renaud de Chandian*. Ils eurent :

MARIE MARÉCHAL DE FRANCHESSE, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, sur ses preuves de noblesse.

Les armes : d'or, à 3 tourteaux d'azur, bordés d'or, & chargés chacun d'une étoile du même.

MARÉCHAL ou MARESCHAL, en Breffe : il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine. La troisième, qui est la plus ancienne, est, suivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illustre, & de laquelle étoient les anciens Comtes de *Pembroke* & de *Warwick*.

I. PIERRE MARÉCHAL, Chevalier, est dit présent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte de Savoie. Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Corgenon*, Bailli de *Bresse*, & de *Marguerite de la Baulme*. Il avoit pour oncle PIERRE MARÉCHAL, Chanoine de *Lyon*, qui testa l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'est pas le premier de cette Famille ; mais on ne peut remonter plus haut faute de Mémoire. Le fils de PIERRE & d'*Alix de Corgenon* fut

II. JEAN MARÉCHAL, Chevalier, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> avec *Anclise de Chalamont*, Dame de *Meximieux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Meximieux* ; & 2<sup>o</sup> à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de *Cressia*, & fille de *Guillaume*, Seigneur de *Tournon*, & d'*Alix d'Uzès*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. PIERRE, qui suit ;

2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Laval-d'Isere*, rapportée ci-après ;

3. Et ANTOINE, mort sans postérité.

III. PIERRE MARÉCHAL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Meximieux*, mort en 1413, avoit épousé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Meillonas*, & de *Jeanne*

de *Saint-Trivier*, dont entr'autres enfans :

IV. HUBERT ou IMBERT MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montanay, &c., qui s'est marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille d'*Henri*, Seigneur de *Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Crest, près de Montmélien, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*, en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderouffe*, de laquelle il eut deux filles :
  1. CATHERINE, femme 1<sup>o</sup> de *Pierre*, Seigneur de *Toligny*, fils de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2<sup>o</sup> de *Jean de Saint-Symphorien*, Seigneur de *Chamouffet*, fils de *Dalmace de Saint-Symphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ;
  2. Et FRANÇOISE, mariée à *François*, Comte de *Chalant*, fils d'*Iblet*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Chalant*, & de la fille du Seigneur de *Nons ou de Nuy*, dans la Vallée d'*Aoste*.
3. ANTOINE, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corveyffa*, dont :
  1. GUILLAUME, Chevalier ;
  2. HUGUES, Seigneur de *Revonnas*, père de *Claudine Maréchal*, Dame de la Tour & de *Revonnas* en 1544 ;
  3. GEORGES, Abbé de *Saint-Rambert*, en *Bugey*, en 1494 ;
  4. Et *Claudine*, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour-des-Pronneins.
4. LOUIS, Abbé de *Saint-Rambert* en 1449 ;
5. ANNE, mariée, le 14 Juillet 1449, à *Claude*, Seigneur de *Franchelins* & de *Glettings*, dont des enfans. Voy. *FRANCHELINS*, en *Dombes* ;
6. Et *Jeanne*, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de *Jarnoffe*, &c., dont postérité. Voy. *PALU* (DE LA).

V. FRANÇOIS MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Capitaine Général des Fortifications de *Bresse*, partagea avec ses frères le 29 Janvier 1459. Il épousa *Jeanne de Viffac*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'*Ar-lenc*, & de *Marguerite d'Apchon*, dont :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. CATHERINE, femme de *Jacques*, Comte de *Montbel* & d'*Entremont*, Conseiller & Chambellan du Duc de *Savoie*, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. *MONTBEL* ;
3. Et *MARGUERITE*, mariée, 1<sup>o</sup> en 1466, à *An-*

*toine de Merles*, Seigneur de *Rebé* ; & 2<sup>o</sup> le 10 Juillet 1469, à *Odon ou Ode de Chiel*, Seigneur de *Chanves*, en *Bugey*, &c., dont elle eut postérité. Voy. *CHIEL* (DE).

VI. CLAUDE MARÉCHAL, épousa de Meximieux & de Montanay, *Isabeau*, en 1484, *Gabrielle de la Queuille*, sœur de *Guyot*, Chanoine, Comte de *Lyon*, & fille de *Jacques*, Seigneur de *Lons*, & de *Louise de Giac*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine, Comte de *Lyon* en 1484, mort en 1516 ;
3. HUBERT, Seigneur de *Montfort*, Régent de la Principauté d'*Orange* en 1499 ;
4. & 5. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes ;
6. ANTOINETTE, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de *Saint-André-de-Briord*, fils d'*Amé*, Seigneur de *Viry*, en *Génevois*, & de *Jeanne de Compeys* ;
7. Et *PHILIBERTE*, Prieure de *Blyc*.

VII. FRANÇOIS MARÉCHAL, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Grand Chambellan de *Savoie*, Gouverneur de *Philippe de Savoie*, Duc de *Nemours*, Ambassadeur en *Suisse* & à *Rome* en 1511, épousa *Philippe-Françoise de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritière d'*Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la *Queuille*, &c., & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de *Verdun* & de *Branges*. Leur fille unique,

*Isabeau*, épousa *Charles de la Chambre*, Seigneur de *Sermoyer*, Chevalier de l'*Ordre de Savoie*, fils puîné de *Louis*, Comte de la *Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la *Baronnie de Meximieux* à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de *Montaigu*, son mari. Voy. *MEXIMIEUX*.

#### SECONDE BRANCHE, Seigneurs de LAVAL-D'ISÈRE.

III. JACQUES MARÉCHAL, Seigneur de *Combefort* & de *Châtel-sur-Saint-Michel* (second fils de *Jean Maréchal*, Chevalier, & d'*Ance-lise de Chalamont*, Dame de *Meximieux*, sa première femme), testa le 11 Mai 1396. Il mourut en 1397, laissant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épousée en 1360,

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Chevalier, mort en 1423, qui laissa un fils, nommé *Jean Maréchal*, Chevalier, lequel testa le 6 Avril 1476 ;
3. Et *CATHERINE*, mariée, 1<sup>o</sup> le 22 Janvier

1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre-de-Soyer & de Sainte-Hélène-du-Lac.

IV. JEAN MARÉCHAL, Seigneur de Combefort & de Châtel-fur-Saint-Michel, testa le 18 Mars 1400. Il avoit épousé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud, en Savoie. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et JACQUES, Seigneur de Châtel-fur-Saint-Michel, lequel testa le 9 Mars 1454. De lui font descendus les Seigneurs de *Châtel-fur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la fuite.

V. JEAN MARÉCHAL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Combefort, vivant es-années 1450 & 1455, épousa *Anne de Bonnivard*, dont :

1. JEAN, mentionné ci-après ;
2. Et JACQUES, Seigneur du Parc, de Sénozán, en Mâconnois, & de Deaux, en Dombes, marié à *Laurence-Françoise de Luyrieux*, fille d'*Hugues*, Seigneur de la Velière, & de *Philippe-Hélène de Saffenage*, dont :

FRANÇOISE, Dame du Parc & de la Velière, femme, en 1550, de *Jean Mitte de Miolans*, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfans. Voy. MITTE DE CHEVRIÈRES.

VI. JEAN MARÉCHAL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Combefort, épousa *Urbaine de Duyn*, fille de *Janus*, Baron de Laval-d'Ifère, Vicomte de Tarantaife, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans feroient tenus de porter le nom & les armes de *Duyn*, qui font : *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et LOUISE DE DUYN, dite MARÉCHAL, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Mufnens, Grand Ecuyer de Savoie.

VII. JEAN DE DUYN, IV<sup>e</sup> du nom, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Ifère, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarantaife, épousa, en 1530, *Françoise de Tavora*, Dame d'honneur de BÉATRIX DE PORTUGAL, Duchesse de Savoie (de la Maison de *Tavora* en Portugal.) Il en eut :

1. JEAN-MARIE, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apostolique ;
3. Et CLAUDE, mort sans hoirs.

VIII. JEAN-MARIE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Ifère, Vicomte de Taran-

taife, Seigneur de Combefort, se maria avec *Gasparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean*, Seigneur de Ribaud, en Savoie, & d'*Anne de Granges*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et JEAN-ANTOINE, Capitaine des Carabins des Gardes de CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, mort aux guerres de Maurienne.

IX. PIERRE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Ifère & de Sainte-Hélène-des-Millières, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarantaife, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, Lieutenant Général de son Infanterie & Chevalier d'Honneur de Madame Royale, épousa *Antoinette de Locatelli*, Dame de Sainte-Hélène, fille & héritière de *Jean-Baptiste*, Baron de Sainte-Hélène-des-Millières, & de *Catherine le Roux du Terreau*. Il en eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. HECTOR, Chevalier de Malte ;
3. 4. & 5. SIGISMOND, PHILIBERT & ANTOINE, desquels nous ignorons la destinée.

X. JEAN-BAPTISTE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Comte de Laval-d'Ifère, Vicomte de Tarantaife, Commandeur d'Allinges, Chevalier de l'Ordre des Saints-Maurice & Lazare, Colonel d'un Régiment de Gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, épousa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bühl, en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin* : nous ignorons s'il a eu postérité, faute de *Mémoire*. (Voyez sur cette Maison l'*Histoire de Bresse & de Bugey*, par Guichenon.)

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, posées en orle*.

MARÉCHAL ou MARESCHAL, autre Famille de Bresse, non moins ancienne que la précédente. Elle remonte à

I. ETIENNE MARÉCHAL, Damoiseau, demeurant à Pont-de-Weyle & vivant en 1384. Il eut de sa femme, nommée *Amphelise*,

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ANTOINETTE, femme d'*Hugues de Saint-Cyr*, Damoiseau.

II. JEAN MARÉCHAL, Seigneur de Loëze & des Beloufes, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur de *Loëze*, dont entr'autres enfans :

III. ETIENNE MARÉCHAL, Seigneur de Loëze & des Beloufes, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Guy*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2<sup>o</sup> le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Génisfiat, & de *Marie de Gings*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. PÉTREMAN, Seigneur des Beloufes, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louise de Beyviers*, sa seconde femme. Il eut pour fille unique

CLAUDINE, Dame des Beloufes, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grand-Champ.

3. JACQUELINE, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatière, & de *Guillemette Bolomier* ;
4. Et MICHELETTE, morte sans alliance.

IV. JACQUES MARÉCHAL, Seigneur de Loëze, épousa, 1<sup>o</sup> *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Montjouvent*, & de *Philiberte de Buifadam*. Il mourut en 1509, laissant de ce mariage :

1. ANNE, Dame de Loëze, femme de *Jean de Cané*, Seigneur de la Berruyre ;
2. Et CLAUDINE, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charno*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Ramboz.

Les armes : *d'argent, à 3 fasces de sable; à la bande de gueules, brochante sur le tout.*

MARÉCHAL, à Salins, en Franche-Comté : Famille éteinte depuis environ trois siècles & dont il est parlé dans l'*Hist. général. des Sires de Salins*, tom. II, p. 80.

MARÉCHAL DE BALDECK : *d'argent, à la barre losangée de sable.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL DE LA BERGERIE, en Champagne : Famille noble, dont il est fait mention dans l'*Armor. général. de France*, reg. III, part. II.

I. RAYMOND MARÉCHAL, Ecuyer, épousa *Jeanne de Montormentier*, dont :

II. JACQUES MARÉCHAL, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, qui s'est marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Baptiste*,

Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint :

III. CLAUDE MARÉCHAL, Ecuyer, qui épousa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Clairet*, fille de *René*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils,

IV. PIERRE MARÉCHAL, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres, qui épousa, en 1591, *Quentine Rouffat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont fortit :

V. FRANÇOIS MARÉCHAL, qui, comme son père, fut Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres. Il épousa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joyfel*, fille d'*Honoré*, Seigneur de *Joyfel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coiffy, & de MARGUERITE MARÉCHAL. De ce mariage il eut :

VI. SIMON MARÉCHAL, Seigneur d'Hortes en partie, qui s'est marié, en 1657, à *Marguerite Armynot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvillain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & sa veuve se remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de son premier lit :

VII. JACQUES MARÉCHAL, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Vernois, baptisé le 23 Février 1659, qui s'est marié, le 10 Septembre 1690, à *Madeleine Périer du Treuil*, fille de *Louis-François*, & de *Jeanne Armynot*. Il en eut entr'autres enfans :

1. LOUIS-CHARLES, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

VIII. LOUIS-CHARLES MARÉCHAL, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaiffeaux, passa depuis en Bavière en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Electeur & fit toutes les campagnes de Hongrie. Il épousa, en 1741, *Marie-Elisabeth-Ernestine*, née Comtesse d'*Aufsess*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte de *Metsch*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

VIII. FRANÇOIS MARÉCHAL, 11<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700 (fils puîné de Jacques, & de *Madeleine Périer du Treuil*), s'est établi dans l'Isle de Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conseiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel au Siège Royal de Léogane & de Procureur du Roi au Siège de l'Amirauté de la même ville. Il a épousé, le 21 Août



1729, *Marie-Elisabeth Bigot*, veuve de *Jean-Baptiste Glaise*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont :

IX. JACQUES-FRANÇOIS MARÉCHAL DE LA BERGERIE, Ecuier, né le 28 Octobre 1730. (Nous ignorons s'il est marié.)

Les armes: *d'azur, à 5 losanges d'argent, bordées de sable & posées en croix, 1, 3 & 1.*

MARÉCHAL DE BIÈVRES, Famille originaire d'Irlande, qui n'est connue en France que depuis

I. GEORGES MARÉCHAL, Irlandois, qui, durant les troubles d'Angleterre, sous CHARLES I<sup>er</sup>, vint demander de l'emploi dans un Régiment Étranger au service de France. Cet Officier ayant été blessé à la bataille de Rocröi en 1643, se retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laissant

II. GEORGES MARÉCHAL, II<sup>e</sup> du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., qui n'eut en naissant d'autre ressource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi LOUIS XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître d'Hôtel. LOUIS XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans son Château de Bièvres, le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont :

1. GEORGES-LOUIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Abbé Commanditaire de Bellefontaine, Conseiller au Parlement, mort en 1735 ;
3. Et N.... MARÉCHAL, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, tué au siège de Fribourg en 1713.

III. GEORGES-LOUIS MARÉCHAL, Chevalier, Seigneur de Bièvres, &c., né à Paris en 1685, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716 & Fermier Général, obtint la même année un Brevet qui lui conféra les entrées de la Chambre & du Cabinet de S. M. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747. Il avoit épousé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1692. De ce mariage font issus :

1. GEORGES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. ALEXANDRE-GEORGES, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord servi dans la Marine, & a depuis

été Maître d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il a épousé, le 9 Janvier 1767, *Louise-Antoinette-Clermonne de Flavigny*, dite *Mademoiselle de Chambry*, dont une fille ;

3. N... MARÉCHAL, né à Versailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Bièvres en 1725 ;
4. DENIS-FRANÇOIS-GEORGES, rapporté après son aîné ;
5. CHARLES, aussi mentionné après ses deux frères ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles.

IV. GEORGES-FRANÇOIS MARÉCHAL, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., né à Paris le 8 Août 1719, Conseiller du Roi en la première Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mourut à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans. Il avoit épousé, le 2 Décembre 1744, *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'est remariée au marquis de *Razilly*, Capitaine aux Gardes Françaises, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De son premier lit elle a eu :

1. GEORGES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MARIE-LOUISE, née à Paris le 20 Septembre 1746.

V. GEORGES-FRANÇOIS MARÉCHAL, Chevalier, Seigneur de Bièvres, Velizy, &c., est Mousquetaire du Roi de la première Compagnie depuis 1766. (Nous ignorons s'il est marié.)

IV. DENIS-FRANÇOIS-GEORGES MARÉCHAL DE MONTÉCLIN, né à Paris le 9 Octobre 1723 (quatrième fils de GEORGES, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*), a d'abord été Mousquetaire & ensuite Capitaine de Cavalerie. Il a épousé, en 1753, *Marie-Henriette le Leu*, dont font issus :

1. ANTOINE-HENRI-GEORGES, né à Soissons en 1754 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1757 ;
3. ANNE-MARIE-ALEXANDRE, née en 1756 ;
4. Et MARGUERITE-ANNE, née en 1759.

IV. CHARLES MARÉCHAL DE FAVREUSE (frère du précédent), né à Paris le 9 Janvier 1729, d'abord Mousquetaire, ensuite Capitaine de Cavalerie, épousa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louise de Ferey de Guyonville*, dont plusieurs enfans.

Les armes : *de sinople, à la fasce onnée d'argent, accompagnée de 3 rochers du*

même, 2 & 1. Supports : deux licornes. (Mémoire envoyé.)

MARÉCHAL DE LA BRETONNIÈRE (LE), en Bretagne, ressort de Hédé, Diocèse de Rennes.

PIERRE LE MARÉCHAL, Sieur de la Bretonnière, fut déclaré noble d'extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : d'argent, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable, 2 & 1. (Manuscrit in-fol., des Généalogies de Bretagne.)

MARÉCHAL ou MARESCHAL-MONT-SIMOND, en Bresse : Famille qui vient de Savoie, & dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

MARÉCHAL-SAINT-AMOUR : parti, au 1 de gueules, à la fasce d'argent, voûtée & abaissée, surmontée de triangles aussi d'argent ; au 2 de gueules, à la fasce d'argent.

MARES (DES), en Normandie, Ecuyer, Sieur de Bellefoife ; d'azur, à trois croiffans d'argent, 2 & 1.

MARESCAL, Famille noble alliée à celle de la Fons, en Picardie, & dont les armes sont : d'or, à trois besans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent.

MARESCOT. Voici ce que nous apprend le *Mercur de France* des mois de Février 1734, p. 405 & de Décembre 1740, p. 2756 :

GILLES-MICHEL DE MARESCOT, Seigneur de Thoiry, de Morgny, &c., Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 8 Mars 1714, laissant d'Angélique Dapoungny, la femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritière

ANGÉLIQUE, Dame de Thoiry, mariée 1<sup>o</sup> avec Claude-Adrien de Bauffan, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de Thoiry, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique. Voy. BAUSSAN ; 2<sup>o</sup> le 26 Janvier 1734, à François de Renouard, Chevalier, Comte de Villayers & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvran, &c., Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel

du Roi depuis 1719, & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3<sup>o</sup> le 2 Mai 1751, à Jean-Baptiste-Louis Aubery, Comte de Vatan, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises.

GILLES-MICHEL avoit pour frère CHARLES-RENÉ DE MARESCOT, Clerc tonsuré du Diocèse de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit résignés à la charge d'une pension. Il est mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, & étoit parvenu à ce grand âge sans infirmité. Il jouissoit de 22,000 livres de rente sur les anciennes tonnines, & a laissé pour héritière ANGÉLIQUE DE MARESCOT, sa nièce.

Les armes : de gueules, à 3 fasces d'argent, au lion léopardé d'or, brochant sur le tout ; au chef du même, chargé d'une aigle couronnée de sable. Cimier : un léopard, surmonté d'une aigle de sable aussi couronnée. (Ces armes sont les mêmes que portent les MARESCOTTI de Bologne en Italie, qui ont reconnu les MARESCOT de France pour leurs parens.)

MARESCOT, en Normandie, Famille qui porte : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coqs du même, 2 & 1.

MARESTE : d'azur, à 2 fasces d'argent ; à la bande de gueules, brochant sur le tout.

MAREUIL, en Picardie : Famille noble qui remonte à

ADRIEN DE MAREUIL, Seigneur de Belloy, anobli par Lettres de l'an 1594, registrés dans toutes les Cours en 1654 ;

PIERRE DE MAREUIL, Seigneur de la Ferrière-lès-Amiens, épousa Marguerite du Souich, qu'il laissa veuve & mère de

1. PIERRE, Seigneur de Saint-Hubert & de Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ;
2. Et JEAN, Seigneur de Belleville. (Nous en ignorons la postérité.)

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même. (Extr. du *Nobiliaire de Picardie*, p. 334.)

MARGALET, Famille noble, dont il est parlé dans l'*Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 321, & dans l'*Hist. héroïque de Provence*, tom. II, p. 99.

I. CLAUDE DE MARGALET, originaire de St.-Paul-lez-Durance, où sa Famille tenoit depuis longtemps un rang honorable, se retira à

Aix & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conseiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Jurisconsulte & on a de lui un *Traité du style de la Cour des Soumissions*. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonna*, dont :

PIERRE, qui suit ;

Et JEAN, qui a fait tige en Auvergne, & duquel sont issus les Seigneurs de *Laval & du Ver-net*, dans la même Province.

II. PIERRE DE MARGALET, Seigneur de Saint-Auquille dans le territoire de Beaumont, élu Assesseur d'Aix & Procureur du pays es-années 1567 & 1575, se maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement & ensuite Président à Mortier, & d'*Horonée d'Escalis de Bras*, de laquelle il eut :

CLAUDE, qui suit ;

Et SIBYLLE, épouse de noble *Louis de Meysoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

III. CLAUDE DE MARGALET, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1597, *Françoïse de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coste, Conseiller au Parlement, & d'*Anne-Catherine de Veteris* ; & 2<sup>o</sup> *Gaïparde de Saqui*. Du premier lit naquirent :

1. PIERRE, qui eut de *Marguerite de Carbone*, Dame de Collobrières, une fille unique, qui s'est alliée à *Charles de Saqui*, Seigneur de Collobrières par sa femme ;

2. FRANÇOIS, qui suit ;

3. & 4. ANTOINE & CHARLES, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626 ;

5. MARTHE, femme de *Jean-Baptiste d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes.

Et du second lit vient :

6. POMPÉE, père d'une fille, qui fut mariée à noble *Pierre de Moustiers*, de la ville de Marfeille.

IV. FRANÇOIS DE MARGALET, Conseiller en la Cour des Comptes en 1633, se maria, en 1649, à *Madeleine de Ségur*, Dame de Luynes (héritière de l'ancienne Famille de ce nom, dont étoit issue *Jeanne de Ségur*, aïeule du Connétable *Charles d'Albert de Luynes*.) De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. Et JEAN-ANTOINE, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

V. ANTOINE DE MARGALET DE SÉGUR, Seigneur de Luynes, Conseiller en la même Cour, après son père, en 1680, épousa *Isabeau de Toron d'Artignosc*, & en eut :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VI. ANTOINE DE MARGALET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Luynes, Conseiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la sœur de *Jean-Baptiste de Maliverny*, Président à Mortier au Parlement de Provence, dont entr'autres enfans :

VII. FRANÇOIS-AUGUSTE DE MARGALET DE SÉGUR, Seigneur de Luynes, successivement Conseiller & Président en la Cour des Comptes, qui se maria 1<sup>o</sup> à *Claire de Thibaud-Tifaty de Sannes*, de laquelle il eut des enfans, morts en bas âge ; & 2<sup>o</sup> en 1728, à *Suzanne de Lombard*, fille de *Gaspard*, Seigneur du Castelet, Président en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Albertas de Saint-Maime*. De cette alliance font issus :

1. JOSEPH-CONSTANCE, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la destinée ;

2. BALTHAZAR-ANTOINE, mort Chevalier de Malte ;

3. Et trois filles, dont l'aînée est mariée dans la Maison d'*Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes : *d'azur, à 3 croiffans montans d'argent, posés en pal l'un sur l'autre*.

MARGARIT. Voy. MARGUERIE.

MARGARO (du), en Bretagne, ressort de Rennes. GILLES du MARGARO fut déclaré noble d'*extrañion*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1<sup>er</sup> Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit son origine à GUILLAUME du MARGARO, Sieur de Langouëdre, de Coetcolvrán, de Penrec'h & de la Motte-Moyfan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1*.

MARGAT, en Berry : Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

FRANÇOIS MARGAT fut nommé, le 25 Mars 1548, par MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry, à

l'office de Lieutenant Général au Siège & Reffort de Concreffault, dont il obtint des Provisions du Roi HENRI II, le 27 Juin 1549. Son arrière-petit-fils,

FRANÇOIS de MARGAT, Ecuyer, Seigneur de Buffède, né en 1633, Lieutenant Général d'Epée, premier Conseiller au Présidial de Bourges, épousa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et PHILIPPE-EMMANUEL, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bourges.

PIERRE-FRANÇOIS de MARGAT, Ecuyer, Seigneur de Buffède, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant Général de Police & Maire de la même Ville, épousa *Marie-Françoise Robert de Pesselières*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Pesselières, Châtelain de Jallognes, Seigneur de Chalivoy, de Vaupy, &c. Leurs enfans font :

1. ROBERT-FRANÇOIS de MARGAT de BUSSÈDE, Ecuyer, Seigneur de Crécy, dont nous ignorons l'état actuel ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Bonnin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes : *de gueules ; au chef d'argent, chargé de 3 annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Lisieux ; Famille noble qui porte : *d'argent, à l'écusson de gueules en abîme, accompagné de 9 macles de sable, rangées en orle.*

MARGERET. Il est parlé de cette Famille dans le *Mercur de France* de Février 1738, p. 370.

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit épousé *Catherine Picot*, dont :

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit passé 38 ans dans le Régiment des Gardes Françaises, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enseigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie ; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp

le 1<sup>er</sup> Février 1719, & se retira du service au mois de Mai 1727, avec une pension de 7,000 livres. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thérèse Zylof*, de Bergues-Saint-Winoc, en Flandre, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Steenbourg, & de *Marie de Floris de Boscherol*. De ce mariage font ifus :

1. PIERRE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la postérité ;
2. CHARLES-AUGUSTE, destiné à l'Etat Ecclésiastique ;
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, alliée avec N... de *Pertière*, Gentilhomme de la Province du Poitou ;
4. Et CLAUDE-ADÉLAÏDE, Religieuse.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de 3 léopards de sable, langués de gueules.*

\* MARGUERIT, Famille de Normandie, qui a formé plusieurs branches. Par Lettres Patentes du mois de Décembre 1731, registrées à Rouen, le 17 & le 18 Juin suivant, les terres de *Maiçières, Guibray & Versainville, &c.*, furent unies & érigées en *Marquifat* sous le nom de *Marguerit*, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH de MARGUERIT de VERSAINVILLE, Président honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de *Guibray & de Versainville*.

Nous allons répéter ici ce que nous avons dit sur cette Famille dans le tom. V, p. 509, de notre prem. Édité.

#### BRANCHE des Seigneurs d'ERAN, &c.

I. PHILIPPE de MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemefnil & de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André-de-Briouze, de la Motte-fous-Rouvres & de la Cour-du-Hou, qualifié *noble homme* dans plusieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buisson*, son épouse, il eut :

II. CHARLES de MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c., qui s'est marié à *Marguerite de la Rue*, dont entr'autres enfans :

III. JEAN de MARGUERIT, Ecuyer, Sieur



du But, de Guibray, de Soignolles, de Saffy, &c., Avocat Général au Parlement de Rouen, qui fut maintenu dans la noblesse le 28 Juin 1699, par Ordonnance de M. de Roissy. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1583, *Michelle Anzeray*, fille de *François Anzeray*, Ecuyer, Sieur de Bois-Normand & de Savenay, Président à Mortier au Parlement de Rouen; & 2<sup>o</sup> *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur des *Rotours*, & de *Nicole de Vaffy*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second lit vinrent entr'autres :

2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouvres* & de *Malleffilles*, éteinte dans JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur de Malleffilles, de Soignolles, des Fossés & de Quelnay, qui n'a eu que deux filles de *Louise de Négrier*, la femme ;
3. Et GUILLAUME, tige de la branche des Marquis de MARGUERIT, Seigneurs de *Guibray* & de *Verfainville*, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Soignolles, du But, d'Eran, de Saint-Pavin, &c., mourut en 1636. Il avoit épousé, en 1610, *Françoise de Vauquelin*, dont neuf enfans, favoir :

1. BRIX ou BRICE, qui suit ;
2. NICOLAS, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Pavin*, qui subsiste dans FRANÇOIS-PHILIPPE-FERDINAND DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin & Patron honoraire de Saint-Pierre-de-Fourneaux, né le 4 Mai 1705, lequel s'est marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort ;
3. N... DE MARGUERIT, duquel on ignore le sort ;
4. PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs d'*Aisy* & du *Fresne*, rapportée ci-après ;
5. GUILLAUME, auteur de celle des Seigneurs d'*Eran* & de *Livet*, mentionnée en son rang ;
6. N... DE MARGUERIT, duquel on ignore aussi la destinée ;
7. 8. & 9. Et trois filles.

V. BRIX ou BRICE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du But & autres lieux, a eu pour petit-fils,

VI. VICTOR-CONSTANTIN DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur du But & de Cerceaux, qui s'est marié, avec N... de *Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

## BRANCHE

des Seigneurs d' AISY & DU FRESNE.

V. PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur du But (quatrième fils de FRANÇOIS, & de *Françoise de Vauquelin*), épousa, en 1653, *Marie Baudouin*, fille & unique héritière de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, près de Falaise. Il en eut :

VI. GUY DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Aisy & du Fresne, près de Conches, qui s'est marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint entr'autres enfans :

VII. GUY-PHILIPPE-AUGUSTE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Aisy & du Fresne, né le 31 Mai 1693, qui épousa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu :

1. GUY-PHILIPPE-AUGUSTE, baptisé le 25 Décembre 1715, lequel a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie ;
2. GUY, mort jeune ;
3. CHARLES-ANDRÉ, baptisé le 1<sup>er</sup> Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761 ;
4. & 5. MARIE-CATHERINE & THÉRÈSE-GUYONNE, mortes.

## BRANCHE

des Seigneurs d'ERAN & DE LIVET.

V. GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran (cinquième fils de FRANÇOIS, & de *Françoise de Vauquelin*), fut Major du Régiment de la Meilleraye; il épousa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de N... de *Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet. Leur fils,

VI. BRIX ou BRICE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Rose Viart d'Ingléville*, son épouse,

VII. CHARLES-ANTOINE-BRICE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, né le 20 Septembre 1707, qui s'est marié avec *Françoise de la Perrelle*, dont :

1. LOUIS-BRICE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

VIII. LOUIS-BRICE-FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761 Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. (On ignore s'il est marié & s'il a postérité, faute de *Mémoire*.)

## BRANCHE

des Marquis de MARGUERIT, Seigneurs de GUIBRAY & de VERSAINVILLE.

IV. GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Saffy, de Saint-Pierre-du-Bû & des Traits-la-Champagne (second fils de JEAN DE MARGUERIT, Seigneur du But, & de Marie des Rotours, la seconde femme), fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit ensuite le parti de la Robe. Il fut déclaré noble de race par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1<sup>er</sup> Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroisse de Saint-Gervais de Falaise, au Chapitre des Nobles. De son mariage, accordé en 1629, avec Charlotte de Vignerol, vint entr'autres enfans :

V. FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Verfailville, &c., né le 19 Octobre 1631, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1654, & mourut Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1672, Madeleine Thompson, fille de Thomas, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c., de laquelle il ne laissa qu'un fils, nommé

VI. FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verfailville, des Traits-la-Champagne, de Condé, & de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu sous le nom de Marquis de Verfailville, qui fut reçu, en 1711, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; il étoit Président honoraire lorsqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conseiller honoraire au Parlement. Ce fut en sa faveur que S. M. unit, en 1731, pour lui & ses hoirs mâles, lesdites Terres & Seigneuries de Maizières, de Guibray, de Verfailville, les Traits, &c., qu'elle érigea en Marquisat, sous le nom de Marguerit. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 9 Avril 1707, Marie-Anne-Madeleine Huet de Grainville, fille & unique héritière d'Abraham Huet, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de Marie-Madeleine Harouet; & 2<sup>o</sup> le 5 Mars 1730, Marie-Thérèse de Chaumont, fille d'Antoine de Chaumont, Marquis de la Galaisière, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonges, de la Madeleine, de Mareil, &c. De cette seconde alliance font issus :

1. ANTOINE, qui suit;
2. FERDINAND-MARC-ANTOINE-JOSEPH, né le 13 Mars 1739, mort en 1742;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE DE MARGUERIT DE GUIBRAY, né le 25 Mars 1741;
4. MARIE-ISABELLE DE MARGUERIT DE VERSAINVILLE, née le 2 Mars 1731;
5. Et APOLLINE-THÉRÈSE DE MARGUERIT DE MAIZIÈRES, née le 28 Septembre 1745.

VII. ANTOINE DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verfailville, &c., né le 18 Septembre 1735, d'abord Enseigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes : d'or, à 3 roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, posées 2 & 1.

MARGUERIT, au Comté de Bourgogne : de sinople, à 3 marguerites d'or.

\* MARGUERITTES, Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèse & Recette de Nimes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, composée des Terres de Marguerittes, Roquecourbe, Bagarne & Couleurs, qui a autrefois appartenu à MM. de Ventadour, d'où elle a passé dans la Famille de Teiffier. Le Roi HENRI II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de MARGUERITTES, deux foires par an, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant lesquels les villages de Bagarne & de Couleurs furent entièrement réduits en cendre, elles furent renouvelées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe Teiffier, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres Patentes de surannation sur le rétablissement desdites foires dans cette Ville & Baronnie : ces Lettres, données à Verfailles le 26 Mars 1766, ont été enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant & au Présidial de Nimes le 6 Juillet de la même année. Voy. TEISSIER de MARGUERITTES.

MARGUERIE, MARGUERIE ou MARGUERIT & MARGARIT. Il y a peu de Familles, qui, sans une illustration considérable, soient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, & originaire de

Normandie, Diocèse de Bayeux, où elle possédoit plusieurs Fiefs du nom de MARGUERIE. On voit à Estreham, Bretteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui sont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de la Noblesse faite par Raymond de Montfaut, en 1463, elle fut reconnue noble d'extraction, & confirmée par Guy de Chamillart, en 1666, suivant des certificats délivrés & signés, le 30 Mai 1730, par M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi, & légalisés, le 27 Février 1731, par M. d'Argouges, Lieutenant Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'Histoire de Normandie, par Maffeville, tom. II, p. 340, & les Conquêtes des Normands français, &c., par du Moulin, apprennent qu'un Seigneur du nom de MARGUERIE passa en Calabre avec les fils de Tancred de Hauteville. Suivant des Mémoires domestiques appuyés par l'Histoire, il est auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral MARGARIT, qui depuis ce tems est établie en Catalogne & en Espagne, sous le nom de MARGARIT DE CARACENA & D'AGUILAR. Elle a donné, dans BERENGER DE MARGARIT, un Capitaine, qui se signala en 1188 devant la ville de Tyr, assiégée par SALADIN, Soudan d'Egypte; dans JEAN DE MARGARIT, un Cardinal, qui florissoit dans le XV<sup>e</sup> siècle, & qui, avec son frère BERNARD, rendit de grands services à JEAN II, Roi d'Aragon; dans LOUIS DE MARGARIT, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile, & enfin un Gouverneur de Catalogne & Lieutenant Général des Armées de France dans Don JOSEPH DE MARGARIT, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. JEAN DE MARGARIT, Marquis d'Aguilar, un de ses fils, devint chef de cette branche qui subsiste dans la postérité, & dont les armes sont: de gueules, à 3 marguerites de pré d'argent; au chef de NAPLES-ARAGON, par grâce accordée à cette branche, par les Rois d'Espagne, pour services rendus.

Cette ancienne Noblesse, dont nous avons déjà parlé dans notre prem. édit. tom. V, a formé deux branches principales divisées en plusieurs rameaux, dont un est établi en Lorraine, sur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, qui s'attacha à Richard, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Normandie.

Tome XIII.

Il épousa Marie de Grente, & vivoient en 1004. De lui descendoit

RAOUL DE MARGUERIE, Ecuyer, lequel se maria avec Ifabeau de Percy. Il en eut :

PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, qui épousa Jeanne de Grimouville, fille de Jean de Grimouville, Baron de Larchamp. De ce PIERRE descendoit AUBIN, depuis lequel la filiation est suivie.

I. AUBIN DE MARGUERIE, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs de Montmorency & d'Harcourt, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. (Voy. l'Hist. de la Maison d'Harcourt, par la Roque, tom. II, liv. X, p. 941.) De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

II. GUILLAUME DE MARGUERIE, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, marié à Jacqueline de Tesson, fille de Philippe, Seigneur de l'Epinau, dont :

III. GUILLAUME DE MARGUERIE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Cantezie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berrolles, &c., qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de Perrin Brunville une Vavasserie noble, contenant 50 acres de terre, sise aux paroisses de Sainte-Honorine-des-Pertes & de Trévières & environs, dans la Vicomté de Bayeux, par acte passé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De Catherine de Malherbe, son épouse, fille de Richard, Seigneur de Varaville, &c., il eut :

1. MICHEL, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, dite des Seigneurs de SORTEVAL, rapportée en son rang.

#### PREMIÈRE BRANCHE.

IV. MICHEL DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berrolles, &c., épousa Catherine de Maillard, fille de Jean, dont :

1. GAUTIER, qui suit;
2. MICHEL, Seigneur de Hotot, tige de la branche des Seigneurs de Forges & de Berrolles, éteinte;
3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin-Vieux;
4. Et JEAN, Seigneur de Notre-Dame-des-Fossés. (Ils font tous les quatre employés dans la Recherche de 1463.) De JEAN, appelé le premier dans celle de 1666, est descendu, par divers degrés,

FRANÇOIS, Ecuyer, employé aussi dans la

O

recherche de 1666, avec son fils, nommé

JEAN, Ecuyer, lequel fut père de

1. JACQUES, Sieur de Livry, tige de la branche des Seigneurs de *Montfort*, établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. Et JEAN, dont le fils, GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Pierrepont, demouroit à Bayeux & produisit ses titres en 1666.

La branche des Seigneurs de *Livry* est éteinte. Celle des Seigneurs de *Pierrepont* & de *Courcy*, en Normandie (formée par JEAN de MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur du Maizeret, forti au huitième degré de JEAN II, Seigneur de Livry & de Berrolles, & de *Marguerite du Boufquet*, dont il fut le second fils), subsiste dans les enfans de feu BERNARDIN de MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet*, Dame, Patronne & Châtelaine des Moulineaux, qu'il avoit épousée par contrat du 17 Octobre 1736. Ses enfans font :

1. FÉLIX-BERNARDIN, Ecuyer ;
2. JACQUES-AIMÉ-BERNARDIN, appelé *le Chevalier* de MARGUERIE, qui a servi dans les Dragons ;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE de MARGUERIE de PIERREPONT, mariée, par contrat du 20 Janvier 1777, à *Philippe-Paul-Aimé le Marchant de Caligny*, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie, dont postérité. Voy. MARCHANT de CALIGNY (LE).

La branche de *la Motte-d'Airel* a formé celles des Seigneurs de *la Barre*, en Bourbonnois ; des Seigneurs de *Courbetin*, en Brie, & des Seigneurs de *la Vaudinière*, que nous ne connoissons point faute de *Mémoire*. Celle des Seigneurs de *Courbetin*, près de Montmirail, en Brie, qui a commencé à MICHEL de MARGUERIE, l'un des cadets de JEAN, dit *le Jeune*, & par lui petit-fils de MICHEL de MARGUERIE, marié à *Catherine de Maillard*, lequel épousa *Jeanne des Bordes*, Dame de Courbetin, Torailles, Domart, de Rognon, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, s'est éteinte en la personne d'ANGÉLIQUE-MADELEINE, fille de FRANÇOIS-CHARLES de MARGUERIE, Seigneur de Courbetin, Torailles, & de *Jeanne-Madeleine de la Coutrie-Perdrix*, laquelle a épousé, le 13 Mars 1726, *François-Claude-Jacques de Champagne*, Seigneur

de Villeneuve, Chaptou, &c., duquel elle a eu postérité. Voy. CHAMPAGNE, seconde branche des Seigneurs de *Morcins*. Nous favons aussi que la branche des Seigneurs de *la Motte-d'Airel* subsiste dans PIERRE-ALEXIS & JEAN-GABRIEL de MARGUERIE, Ecuycrs, demeurant à Airel, Diocèse de Bayeux.

V. GAUTIER de MARGUERIE, Seigneurs de Tours, d'Estreham, &c., fait Chevalier au second Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel sous Louis XI, fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Montfaut, Commissaire pour la Recherche des Nobles en 1463 : il y est qualifié de *Messire* & de *Chevalier*. Il avoit épousé *Anne le Gallois de la Varinière*, fille de *Robert*, Seigneur de Blainville & de la Varinière, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

VI. GILLES de MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Estreham, Colleville, &c., qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Ranchy, &c., dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Colleville*, mentionnée ci-après.

VII. GUILLAUME de MARGUERIE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Estreham, &c., épousa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Côme*, qui subsistoit, en 1761, dans JACQUES-CHARLES de MARGUERIE, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

VIII. JEAN de MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Estreham, &c., fut dispensé de l'arrière-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc d'Etampes, pour le service de S. M. Il épousa, en 1567, *Scholastique de la Mare*, dont :

IX. BERNARDIN de MARGUERIE, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de son père une pension de 1000 écus d'or fol & six chevaux, pour aller servir. D'*Esther le Verrier*, la femme, fille & unique héritière de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vassy & autres lieux, il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. HENRI-LOUIS, tige des Seigneurs de *Neu-*



ville, rameau qui subsiste dans JEAN-JACQUES DE MARGUERIE, demeurant à Moncy, Diocèse de Bayeux ;

3. N.... DE MARGUERIE, dont on ignore le sort ;
4. Et autre JACQUES, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

X. JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, Baron de Vassy, Seigneur du Theil, Huppain, Sainte-Honorine, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Baron de Blaison, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & de ses Finances, Président à Mortier au même Parlement, & de *Robine le Febvre*. De cette alliance vint :

XI. CLAUDE-FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vassy, qui s'est marié, en 1692, à *Louise le Prevost*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Officier de Gendarmerie, (Mestre de Camp de Cavalerie, mort sans enfans ;
2. Et HENRI-CHARLES-ANTOINE, qui suit.

XII. HENRI-CHARLES-ANTOINE DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vassy, Seigneur du Theil, Moncy, &c., a été Enseigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui Bourgoigne, & s'est marié, en 1727, avec *Louise-Henriette de Montclair*, fille & unique héritière de *Louis-François*, Comte de *Montclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. (Nous ignorons s'il a eu postérité, faute de *Mémoire*.)

X. JACQUES DE MARGUERIE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier (quatrième fils de BERNARDIN, & d'*Efther le Verdier*), épousa, le 20 Novembre 1668, *Madeleine de Freval*, duquel mariage fortit :

XI. JEAN-BAPTISTE DE MARGUERIE, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, sa cousine germaine, dont :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS ;
2. Et JEAN-LOUIS-HENRI, qui suit.

XII. JEAN-LOUIS-HENRI DE MARGUERIE, Chevalier, a épousé *Cécile-Agathe du Chatel*, de laquelle il a pour enfans en 1774,

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. & 3. Deux filles, Religieuses, l'une aux Dames Hospitalières à Caen, & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèse de Bayeux.

XIII. JEAN-JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, âgé de 27 ans, fert depuis trois ans

dans la Marine & est Enseigne des Vaisseaux du Roi ; il passe pour un des bons Géomètres de l'Europe. (C'est ce que nous favons sur les quatre derniers degrés d'après une *Notice envoyée*.)

BRANCHE  
des Seigneurs de COLLEVILLE.

VII. CHARLES DE MARGUERIE, Ecuier (second fils de GILLES, Seigneur d'Estreham, de Colleville, &c., & de *Catherine de la Dan-gie*), épousa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

VIII. GILLES DE MARGUERIE, Ecuier, Seigneur de Colleville, qui s'est marié, en 1549, à *Marie Onffroy*, fille de *Marin*, Ecuier, Seigneur de Saint-Laurens-sur-Mer, de laquelle il eut :

IX. PAUL DE MARGUERIE, Ecuier, Seigneur de Colleville, qui épousa, en 1587, *Madeleine Néel*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Londe*, laquelle subsistait, en 1761, dans la personne de JACQUES-FRANÇOIS DE MARGUERIE, demeurant à St.-Domingue ;
3. Et BERNARDIN, tige de celle des Seigneurs de *Vierville*, rapportée ci-après.

X. CHARLES DE MARGUERIE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Colleville, épousa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Secqueville, &c., & de *Suzanne de Longueval* (d'une Maison alliée à celles de *Vendôme*, de *Flandres*, de *Montmorency*, d'*Estrées*, &c.). De ce mariage vint :

XI. GILLES DE MARGUERIE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauvuisson ; il en eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et GILLES-HYACINTHE, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort sans postérité.

XII. RENÉ DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Colleville, épousa, en 1685, *Catherine de Héron*, dont :

1. LOUIS-CLAUDE-RENÉ, qui suit ;
2. GILLES-HYACINTHE, Curé de Colleville & Syndic du Clergé de Bayeux ;
3. Et JACQUES, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. LOUIS-CLAUDE-RENÉ DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épousa, en 1722, *Bernardine Castel*, fille de *Thomas*, Marquis de Saint-Pierre, &c., de laquelle il a eu :

1. HENRI-CLAUDE-LOUIS-RENÉ-BON, qui suit ;
2. Et CHARLES-LÉONARD-HYACINTHE, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie & Commandant en survivance de la Hougue, en Cotentin, en 1774.

XIV. HENRI-CLAUDE-LOUIS-RENÉ-BON DE MARGUERIE, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine Général de la Capitainerie des Garde-Côtes de Barfleur, a épousé, en 1751, *Marie-Madeleine de Héron*, Dame de Belloy, Collines, &c. De ce mariage sont issus :

1. HENRI-BON-MARIE, né le 20 Septembre 1754 ;
2. JOSEPH-VICTOR, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1757, inscrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757 ;
3. LOUIS-CHARLES-LÉONARD, né le 18 Juillet 1758 ;
4. Et BERNARDINE, née le 31 Janvier 1752.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VIERVILLE, &c.

X. BERNARDIN DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Houtteville (troisième fils de PAUL, Seigneur de Colleville, & de *Madeleine Néel*), épousa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Méhérenc*, fille & héritière de *Gilles*, Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaultier*. De ce mariage vint :

XI. GILLES DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Houtteville, qui s'est marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à *Marie-Thérèse Maillard*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Léaupartie, &c., & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent :

1. GILLES-ARMAND, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, sous les ordres de M. Magontier de Laubanie.

XII. GILLES-ARMAND DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville & Mauminot, épousa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritière d'*Edouard Helyes*, Seigneur

de Clinchamps, & de *Marie Lourdet*. De ce mariage est né

XIII. GILLES-EDOUARD DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Mollay, Formigny, Beaumont, &c., qui a épousé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thérèse de Pleurre*, fille & héritière en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romilly, la Ferté-Vileneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c., Conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie-Thérèse Gaillard*. Ils ont eu :

1. JEAN-EDOUARD, Mousquetaire ;
2. GABRIEL-EDOUARD, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ;
3. EDOUARD-MARIE, reçu Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie ;
4. Et MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, mariée à *Joseph-Jacques-Henri Morin*, Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

(Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs de Vierville, est d'après un *Mémoire envoyé.*)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTFORT, établie en Lorraine.

JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Livry (fils de JEAN, & petit-fils de FRANÇOIS DE MARGUERIE, Ecuyer, employé dans la Recherche de 1666), épousa *Jeanne Eurry*, dont il eut pour fils aîné,

JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroisse de Longraye, qui produisit ses titres en 1666. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1617, *Marie Miffant*, fille d'*Hector*, Ecuyer, Sieur de Berrolles, & de *Colasse Helyes*. Leurs enfans furent :

1. MARTIN, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de la Forge ;
3. JACQUES, Sieur de Montenay ;
4. Et JOACHIM. (Ils furent taxés pour la contribution du ban et arrière-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre suivant.)

MARTIN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une attestation de Michel Suhard, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. de Chamillart de la Recherche des usurpateurs de noblesse & commis à l'examen des titres des Gentilshommes,

lui, MARTIN DE MARGUERIE, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainsi que ses prédécesseurs employés dans la Recherche de Montfaut en 1463. Il paya les contributions faites sur les Gentilshommes hors d'état de servir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août suivant. Il mourut & fut inhumé à Gonnevillle le 2 Avril 1714. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1659, *Catherine de Cussy*, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Sieur de Courfeulles, & de *Jeanne de Varignon*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ-GUY, qui suit ;
2. JOACHIM, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ;
3. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une attestation, datée du 25 Mai 1716, du Commissaire adjoint de la Noblesse du Bailliage de Caen & Major Général des Côtes de Normandie, qui certifia qu'il avoit servi toutes les fois que la Noblesse avoit été convoquée sur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y fujets, d'ancienne noblesse.

RENÉ-GUY DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, suivant son extrait baptismal levé à la paroisse de Saint-Germain-d'Éctot, le 16 Juin 1715 & légalisé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mousson, en Lorraine. Il donna, le 20 Septembre 1714, sa procuration, passée devant le Notaire Royal de cette ville, à JACQUES DE MARGUERIE, Sieur de Florainville, demeurant en la paroisse de Gonnevillle-sur-Mer-ville, Election de Caen, pour, en son nom, renoncer ou accepter les successions de ses père & mère ; & JOACHIM DE MARGUERIE, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen, & le même JACQUES, ses frères, passèrent un acte pardevant *Flaquet & Boulin*, Notaires, Garde-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifièrent que ce RENÉ-GUY DE MARGUERIE, résidant à Pont-à-Mousson, étoit leur propre frère, & comme eux issu du mariage de MARTIN DE MARGUERIE, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cussy*, leurs père & mère. Il épousa, par contrat du 4 Novembre 1695, passé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarreguemines, *Marguerite Berthollet*, dont :

RENÉ-MATHURIN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, baptisé dans l'Eglise de Sarreguemines, selon son

extrait baptismal signé *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713 & légalisé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de LÉOPOLD, Duc de LORRAINE, des Lettres Patentes de Conseiller surnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre suivant. Il fut rendu en sa faveur un Arrêt au Conseil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, sur production des pièces justificatives de sa Noblesse & de ses auteurs rapportés en la Recherche de 1463, l'a maintenu comme noble de race, au droit & possession de prendre la qualité d'Ecuyer, & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les privilèges attachés à la noblesse, dont jouissent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'Office de Bailli au Marquifat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de pension annuelle du Prince de Craon, le 3 Décembre 1751. Il a épousé, par contrat passé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoise de Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François*, Avocat au Conseil de S. A. R., Garde du Trésor de ses archives, & de *Thérèse Henry*, son épouse. De ce mariage font issus :

1. NICOLAS-RENÉ, qui suit ;
2. CLAUDE-MATHURIN, rapporté après son aîné ;
3. ANTOINE-FRANÇOIS, né le 2 Mars 1736 ;
4. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 27 Juillet 1732 ;
5. Et ROSE, née le 6 Décembre 1734.

NICOLAS-RENÉ DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'Office de Bailli aux Siège & Bailliage du Marquifat de Craon, le 21 Janvier 1756, a épousé, par contrat passé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février suivant, *Anne-Rose Alba*, fille de *Louis-Pierre*, Seigneur de Ravon les Haute & Basse, ancien Conseiller du Roi, son Lieutenant Général, ci-devant au Bailliage des Vosges, demeurant audit Mirecourt, & de feue Dame *Anne du Coing*. De ce mariage il a eu :

JOSEPH-RENÉ, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

CLAUDE-MATHURIN DE MARGUERIE, Chevalier, Sieur de Montfort (second fils de RENÉ-MATHURIN, & de *Jeanne-Françoise de Saint-Mihiel*), né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi

STANISLAS, le 14 Décembre 1742, Enseigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir servi trois années dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, ensuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a servi jusqu'au 10 janvier 1750, suivant le certificat du Prince de Beauvau ; a passé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide Major au Régiment de Lorraine, & est revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ses services du 24 Mars même année, signé par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps, & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit CLAUDE-MATHURIN DE MARGUERIE, Chevalier, Sieur de Montfort, réside à Senones, sous les titres & qualité de *Conseiller intime, Gouverneur & Grand Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par Louis-Charles-Othon, Prince de Salm-Salm & du Saint-Empire, &c. Il a épousé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, passé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de M. Malcuit, Auditeur, Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Catherine Boisinel*. Leurs enfans sont :

1. NICOLAS, né le 7 Mai 1766 ;
2. CHARLES, né le 5 Septembre 1768 ;
3. CATHERINE, née le 10 Décembre 1763 ;
4. Et MARIE-JEANNE, née le 28 Février 1765.

(La filiation suivie de ce rameau ou branche des MARGUERIE DE MONTFORT a été dressée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

*SECONDE BRANCHE,  
séparée en 1433.*

*Seigneurs de SORTÈVAL, &c.*

IV. PIERRE DE MARGUERIE, Ecuier, Seigneur de Sorteval (second fils de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Malherbe*), partagea par acte passé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433, avec MICHEL DE MARGUERIE, Ecuier, son frère aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Authieux, Saint-Nicolas-des-Courtils, Sorteval, Argouges-sous-Mosle, Ruffy, Sainte-Honorine, Bretteville, Cantepic-en-

Agrouville & Formigny, Vierville, Estreham, Houtteville, Louvières, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Laurens-sur-Mer, Suratin, Trévières, Magneville, Tefly, Damboquille & d'Avelles, lesquelles Terres provenoient de la succession de GUILLAUME, leur père. Il épousa noble Dame *Gillette Heufte*, Dame de Connière, & en eut :

1. PIERRE, Ecuier, Seigneur de Sorteval, reçu oppofant & demandeur au Décret de certains héritages sis en la paroisse de Sainte-Honorine, dépendant de son fief, pour arrérages de rentes foncières & seigneuriales dues par Alain Francy, par acte passé, devant *Nicolas de Fouloigne*, au Siège de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siège, le 11 Août 1453 ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. Et JEAN, Ecuier, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres Patentes de CHARLES, Roi de France, données à Saint-Mathurin-de-Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de PIERRE DE MARGUERIE, Ecuier, son père, à cause de leurs fuidits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant Jean le Sens, Ecuier, Lieutenant Général du Bailli de Caen, Commissaire du Roi en cette partie.

(Ces trois frères, PIERRE, JACQUES & JEAN DE MARGUERIE, Ecuiers, partagèrent entr'eux, par acte passé devant les Tabellions Royaux de Villers, le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine-des-Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petiville, Vidouville, &c., provenant tant de la succession dudit feu PIERRE DE MARGUERIE, Ecuier, Seigneur de Sorteval, &c., que de noble Dame *Gillette Heufte*, Dame de Connière, leurs père & mère.)

V. JACQUES DE MARGUERIE, Ecuier, Seigneur de Sainte-Honorine-des-Pertes, Ruffy, Houtteville, &c., rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ses Terres & Fiefs dépendant du Roi ; il en rendit encore un second le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De son mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritière de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, Prêtre & Chapelain de Varaville.

VI. CHRISTOPHE DE MARGUERIE, Ecuier,



Seigneur de Sorteval, &c., émancipé par dé-livération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte passé devant les Tabellions du Siège de Saint-Silvain-du-Thin, avec Jean de la Frefnaye, Ecuyer, Sieur de Bretteville-sur-Laize, de différentes pièces de Terres en labour & en pré, & de plusieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Affises de Bayeux le 22 Juin 1546, par Pierre André, Ecuyer, Lieutenant Général au Bailliage de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Méhérenc*, fils de feu *François de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siège, du 4 Septembre 1546. Il avoit épousé *Michelle de Malherbe* (un autre *Mémoire* dit *Ijabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondeville, Arry, Milly, &c., Lieutenant Général au Bailliage de Caen), & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEANNE, femme de N... de *Bures de Clinchamps*. (C'est ce qui appert d'un acte passé devant *François le Mignon & Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvain, le 25 Mars 1564, par JEAN DE MARGUERIE, son frère, avec ledit Sieur de *Bures*, au sujet de son contrat de mariage);
3. Et GRATIENNE, mariée, par acte passé devant *Michel Totain & Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise, le 16 Octobre 1574, à noble homme *Parifé de Baillehache*, Seigneur de Longueval.

VII. JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Sorteval & Fontenay-le-Tesson, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, suivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par Jean-Thomas de Vezolles, Enseigne en la Compagnie du Prince de Ferrare, & André de Dampont, Commissaire ordinaire des Guerres. Il eut commission, le 10 Octobre 1562, d'Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il est parlé des levées de 400 hommes de guerre Archebuciers pour le service de S. M. & pour la sûreté & conservation de la ville de Caen, contre les entreprises des Anglois, alors descendus es-ville du Havre & autres places du Gou-

vernement du Duc de Bouillon ; desquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut député, le 10 Octobre 1576, par la Noblesse de la Vicomté de Caen, pour affilier aux Etats Généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. de Beuvron, Député pour la Noblesse du Bailliage, pour faire en sa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéissance, ce qui se prouve par une Lettre du Roi HENRI IV, du 29 Septembre 1589, qui se conserve dans sa Famille, & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de sa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ses caufes aux Requetes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par S. M., le 10 Novembre 1624. Il avoit épousé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui subsiste dans la personne de JEAN-LOUIS DE MARGUERIE, lequel a deux fils : JEAN-FRANÇOIS, Chanoine de Bayeux ; & JACQUES, Chevalier, marié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

VIII. NICOLAS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Bretteville, étoit Enseigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte de Thorigny, lorsqu'il fut déchargé, par le Roi HENRI IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par JEAN DE MARGUERIE, son père. Les lettres de ce Prince furent entérinées le 25 Décembre 1591, en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut assésiné, en 1593, par Antoine Viart, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requete de JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Cambremer, le 15 Décembre 1597. NICOLAS avoit épousé, par contrat passé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, infortuné le 11 Mars 1585, *Madeleine le Fournier*, fille & héritière de *Pierre*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Guillemine de Noffy* ; celle-ci veuve de noble *Philippe le Bévenger*. *Madeleine le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ses enfans mineurs, favoir :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ROBERT, rapporté après la postérité de son aîné ;

3. Et MARIE, laquelle partagea avec ses frères le 23 Mars 1630. Elle fut femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conseiller & Procureur Général de S. M., & en a eu postérité. Voy. MAIGNEN (LE).

IX. JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Rolet*, fille de N.... *le Blanc*, Seigneur du Rolet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa postérité s'est éteinte dans ses trois fils, morts sans enfans, savoir :

1. N.... de MARGUERIE, qui étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis;
- 2 & 3. LOUIS & HENRI.

IX. ROBERT DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Bacley & de Sorteval (second fils de NICOLAS, & de *Madeleine le Fournier*), fit un accord le 13 Septembre 1622 avec François de Beurepaire, Ecuyer, Seigneur de Louvagny & des Aunais, pour terminer un procès mù ou à mouvoir au sujet de la succession de NICOLAS, son père. Il servit sous les ordres du Duc de Longueville, suivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630, & par un ordre qu'il reçut du Seigneur de Matignon, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général en Normandie, le 1<sup>er</sup> Octobre 1636, on voit qu'il étoit Chef de Brigade & qu'il eut un congé du Duc de Longueville, pour aller vaquer à ses affaires particulières, le 29 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat passé, le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot & Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaife, *Catherine Mallard*, dont :

X. FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui servit en qualité de Capitaine d'Infanterie pendant 25 ans. Il épousa, en 1672, noble *Claude d'Anfray*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut :

XI. CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui servit aussi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie & ensuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épousa, en 1704, *Françoise le Normand*, de laquelle est issu

XII. FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL DE MAR-

GUERIE, Chevalier, qui a servi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il est breveté de Capitaine de Cavalerie & décoré de la Croix de Saint-Louis. De son mariage, contracté en 1753, avec *Anne-Louise-Gabrielle Bojquillon de Bouchoir*, sont issus :

1. LAURENT-GABRIEL, né en 1754, Élève dans le Corps Royal du Génie;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS-GABRIEL, dit le *Chevalier* de MARGUERIE, né en 1760.

Il y a M. DE MARGUERIE, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc d'ORLÉANS, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon, son frère, qui sont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être descendus de ROBERT, par un FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon; apparemment que ce FRANÇOIS est frère de CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-dessus, mais c'est ce que nous ne pouvons affirmer.

(La filiation directe de PIERRE DE MARGUERIE, auteur de cette branche de *Sorteval*, dressée sur les titres, nous a seulement été fournie.)

Les armes : *d'azur, à 3 marguerites de pré, tigées & feuillées d'argent, 2 & 1.*  
Devise : CHERCHE QUI N'A.

MARICOURT, en Beauce : suivant une Notice de feu Piganol de la Force, cette ancienne Noblesse est éteinte.

1. THIBAUD DE MARICOURT, Seigneur dudit lieu, &c., épousa *Robine de Trie*, septième fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Mouchy-le-Châtel, & de *Catherine le Jay de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, son beau-frère, des Terres de Mouchy-le-Châtel, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Tachainville, en Beauce, & écartela ses armes de celles de *Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laissant de son mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. GUY, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509;
3. PIERRE, nommé dans un partage avec ses frères, & mort sans hoirs en 1515;
4. JEANNE, femme d'*Heñor de Mauvoisin*;
5. PERRETTE, mariée, le 4 Février 1483, à *Guy de Marchais*, Seigneur de Vigny, près de Dreux;
6. PHILIPPE, alliée avec *Richard de Hellen-*

*villiers*, Seigneur de Feuguerolles, en Normandie;

7. Et FRANÇOISE, femme de N..., Seigneur de Monthullé.

II. JEAN DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboisfe, Monceaux, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalétriers dans Harfleur, époufa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Orville, de Louvres-en-Parifis, &c., & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laiffant :

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN, rapporté après fon aîné;
3. PIERRE, Protonotaire du Saint-Siège Apoftolique & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais;
4. GUYON, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528;
5. MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Efneval; & 2<sup>o</sup> en 1522, à *Jacques de Hellenvilliers*, Baron de la Ferté-Frefnel & des Planches, dont des enfans. Voy. HELLENVILLIERS;
6. ANTOINETTE, alliée, 1<sup>o</sup> en 1526, avec *Antoine de Hélin-Liéard*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Cuvillers, &c., Pair du Cambréfis, dont poftérité. Voy. ALSACE-HÉLIN-LIÉTARD; & 2<sup>o</sup> en 1534, à *Jean d'Ollehai*, Chevalier;
7. Et MARIE, Religieufe à Poiffy.

III. LOUIS DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, &c., fut envoyé par le Roi Louis XII à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec fes frères & fœurs en 1528. Il mourut fans poftérité en 1531, de fon mariage, contracté du vivant de fon père, avec *Antoinette de Mailly*.

III. JEAN DE MARICOURT, fon frère, lui fuccéda dans tous fes biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & fon premier Echanfon. Il époufa, en 1533, *Renée du Quesnel*, Gouvernante des enfans du Roi HENRI II, & fille de *Pierre du Quesnel*, Seigneur de Coupigny, & d'*Hélène de Garancières*. Elle laiffa à fon mari, qui mourut en 1583,

1. EMERY, décédé fans hoirs en 1548;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JEAN, Seigneur des Loges, tué à l'affaut de Rouen le 15 Novembre 1562;
4. JEAN, dit *le Jeune*, mort auffi fans avoir été marié en 1569;

Tome XIII.

5. FRANÇOISE, troifième femme de *Charles de Rochehouart & de Barbazan*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, &c., Colonel de 1000 hommes de pied, duquel elle eut poftérité. Voy. ROCHECHOUART, branche des Seigneurs de *Saint-Amand*, &c.;

6. Et CLAUDE, mariée, 1<sup>o</sup> le 15 Février 1573, à *Nicolas Rouault*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Gamaches, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle fut la feconde femme, & duquel elle eut des enfans. Voy. ROUAULT DE GAMACHES; & 2<sup>o</sup> à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Grand Prévôt de France. Voy. BELLENGREVILLE.

IV. FRANÇOIS DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, Deuil & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, premier Maître d'Hôtel de M. le Dauphin & Gouverneur de Pont-de-l'Arche, époufa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluyes, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*. Ils eurent :

1. CHARLES, tué en duel par le Baron de Gerzay, en 1585;
2. FLORIMOND, mort Page de la Chambre la même année;
3. HENRI, décédé au retour du fiège de Paris, en 1590;
4. RENÉ, qui fuit;
5. JEANNE, femme de *Jacques de Mancel*, Seigneur de Saint-Léger; elle eft morte fans enfans en 1597;
6. JACQUELINE, mariée, en 1595, à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu, Baron de Saint-Pair, &c., dont des enfans. Voyez PRETEVAL;
7. Et ANNE, morte fille en 1594.

V. RENÉ DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboisfe, Monceaux, les Loges, Pannes & Durcet, le dernier du nom & des armes de *Trie & de Maricourt*, époufa *Louife de Combault*, Dame d'Arcis-sur-Aube, en Champagne, fille & héritière de *Robert de Combault*, Chevalier des Ordres du Roi, fon premier Maître d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcis, & de *Louife de la Béraudière*. Elle mourut en 1632, fans enfans, & fon mari, qui refta veuf, laiffa pour héritiers, après fa mort, les enfans du Seigneur de *Preteval* & de *Jacqueline de Maricourt*, fon époufe,

P



dans la Maison desquels celles de *Trie* & de *MARIECOURT* sont éteintes. Voy. *PRETEVAL*.

*MARICOURT* portoit pour armes : *coupé d'argent & d'azur; à 3 merlettes de l'un à l'autre, & écarteloit de TRIE*. Voy. *TRIE*.

*MARIDAT*, Famille de Robe, dont étoit *PIERRE MARIDAT*, Seigneur de *Servières*, Conseiller au Grand Conseil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroisse de *Saint-Paul* à Paris. Il avoit épousé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laissant

*JEAN-PIERRE MARIDAT*, Conseiller au Parlement de Metz.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent*.

*MARIDOR*. Voici ce que nous apprend le *Mercur* de France de Novembre 1755, p. 231, sur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans :

I. *JACQUES DE MARIDOR*, vivant au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, fut Seigneur des Terres des *Epinais* & de la *Frelonnière*, du chef de sa femme *Françoise Becquet*, dont il eut :

II. *JACQUES DE MARIDOR*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Frelonnière*, qui eut de sa femme, qu'on ne connoit point,

III. *JACQUES DE MARIDOR*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Frelonnière*, qui s'est allié avec *Laurette de Couaifnon*, Dame de *Saint-Ouen*, fille du Seigneur de la *Roche-Couaifnon*. De ce mariage sortit :

IV. *JEAN DE MARIDOR*, Seigneur de la *Frelonnière*, de *Saint-Ouen* & de *Château-Sénéchal*, marié à *Marguerite de Maulny*, Dame de *Bretesin*, en *Anjou*, & de *l'Arthuzière*, fille unique de *Foulques de Maulny*, & de *Jeanne l'Enfant de Varennes*. Leurs enfans furent :

1. *GUILLAUME*, qui s'unit;
2. *HERCULE*, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Ouen*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et *JACQUELINE*, mariée, par contrat du 15 Juillet 1501, à *Guy d'Assé*, Seigneur de *Montfaucou* & de *l'Épinay*, dont postérité. Voy. *ASSÉ* (D<sup>1</sup>), au Maine.

V. *GUILLAUME DE MARIDOR*, Seigneur, Châtelain de *Vaux*, épousa *Renée de Maulny*, Dame de *Verron*, de *Vaux*, *Courchardière*,

dans le Maine & *l'Anjou*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Saint-Aignan*, Chambellan du Duc d'*Alençon*, & de *Françoise de Beaumanoir*, dont :

1. *OLIVIER*, qui s'unit ;
2. *RADÉGONDE*, mariée à *Louis de Fresneau*, Seigneur d'*Aviré* & de *Créances* ;
3. Et *MADELEINE*, mariée, en 1536, à *Joachim de Keradieux*, Vicomte de *Neuville*, Sire de *Chaltenay*.

VI. *OLIVIER DE MARIDOR*, Seigneur de la *Frelonnière* & de *Vaux*, épousa, en 1552, *Jeanne de Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de *JEANNE D'ALBRET*, Reine de *Navarre*, sœur de *Jacques*, Sire de *Matignon*, II<sup>e</sup> du nom, Maréchal de France, & fille de *Jacques*, I<sup>er</sup> du nom, Sire de *Matignon*, &c., & d'*Anne de Sully*. De cette alliance il n'eut que trois filles, savoir :

1. *FRANÇOISE*, Dame de la *Frelonnière*, mariée, I<sup>er</sup> en 1574, à *Jean de Couesme*, Baron de *Lucé* & de *Bonnétable*, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. *COUESME* ; & 2<sup>o</sup> le 10 Janvier 1576, à *Charles de Chambes*, Chevalier, Comte de *Montforeau*, Marquis d'*Avoir*, dont postérité. Voy. *CHAMBES-MONTFOREAU* ;
2. *ANNE*, femme de *Jean-Antoine de Longueval*, Seigneur de *Haraucourt*, Maréchal de Camp, dont des enfans. Voyez *LONGUEVAL*, en *Picardie* ;
3. Et *PHILIPPE*, alliée à *Yves de Lisouet*, Seigneur dudit lieu & du *Bois-de-la-Roche*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de *SAINT-OUEN*, &c.

V. *HERCULE DE MARIDOR* (second fils de *JEAN*, & de *Marguerite de Maulny*), fut Seigneur de *Saint-Ouen*, *Bourg-le-Roi*, *Doucelles*, du *Breil*, de *Chérencé* & des *Garnisons*, du chef de sa femme, *Guillemine de Maulny*, qu'il avoit épousée le 2 Février 1522 ; elle étoit sœur de *Renée de Maulny*, femme de son frère, & fille de *François de Maulny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

VI. *JEAN DE MARIDOR*, Seigneur de *Saint-Ouen*, *Bourg-le-Roi*, *Doucelles*, &c., qui s'est marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Tillon*, Dame de *Groffé*, fille d'*Urbain*, Seigneur de *Sacy*, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont :

1. *DAVID*, qui s'unit ;
2. Et *JEAN*, Seigneur de *Bourg-le-Roi*, Gen-



tilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. & Conseiller d'Etat, mort sans enfans de ses deux femmes *Hélène le Grand & Barbe de Saint-Denis*.

VII. DAVID DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épousé, le 5 Juin 1583, *Germaine de Riants*, fille de *Gilles*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Fernel*, dont :

VIII. GILLES DE MARIDOR, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui se maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoise de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Rochère, &c., & de *Louise de Ludar*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. POMPÉE, qui a laissé postérité;
3. Et MARIE, femme de *Charles des Guetz*, Seigneur de la Pinardière.

IX. LOUIS DE MARIDOR, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, de Bourg-le-Roi, &c., épousa, en 1663, *Susanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur de la Viollais, en Bretagne, & d'*Anne de Bitaut*. Il en eut :

X. LOUIS-CHARLES DE MARIDOR, Seigneur de Bourg-le-Roi, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à N... de *Riants*, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> en 1703, à *Elisabeth-Louise-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles François*, Seigneur de Grand-Champ, & de *Marie-Françoise de Fontenay*, dont :

XI. CHARLES-LOUIS-AUGUSTE, Comte DE MARIDOR, Baron de Bourg-le-Roi, Grand Sénéchal de la Province du Maine, qui s'est marié à *Philippine-Hortense Colbert de Linières*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linières, & de *Marie-Louise du Bouchet de Sourches*. De cette alliance font issus :

1. CHARLES, mort le 11 Avril 1753 à Paris;
2. LOUISE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte âgée de 12 ans & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748;
3. Et LOUISE-JULIE-SYLVIE, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte de Champagne, dont elle a été la troisième femme. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes : d'azur, à 3 gerbes d'or.

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Avranches, qui porte : de gueules, à la bande d'argent, chargée de 2 filets d'azur,

& accompagnée de 6 carreaux d'argent, posés en orle; au lambel d'or, brochant sur le tout.

MARIE, autre Famille des mêmes Province & Election, qui a pour armes : d'argent, à 3 mains de gueules, une dextre & une sénestre en chef, & une autre dextre en pointe.

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Argentan, dont les Seigneurs de *Noirville*. Elle porte : d'argent, à 3 trèfles de gueules, 2 & 1.

MARIE, Famille de Bretagne, qui remonte à

THOMAS MARIE, vivant en 1420, dont le fils, JEAN MARIE, Seigneur de la Higourdaye, épousa, en Décembre 1465, *Isabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. Deniau, furent déclarés nobles d'ancienne extraction : JOSEPH MARIE, Seigneur de la Higourdaye, & son fils aîné, JULIEN MARIE, en la qualité de Chevalier, provenu de son mariage contracté en Janvier 1668, avec *Judith de Talhouët de Keravéon*.

Les armes : d'argent, à 3 coquilles de sable, 2 & 1. (Manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne.)

MARIÉ (LE), dans la même Province, du Reffort de Nantes. RENÉ LE MARIÉ, Seigneur de la Garnizon, Maître des Comptes de Nantes, fils de GUILLAUME LE MARIÉ, Seigneur de la Garnizon, fut maintenu, avec son père, dans la noblesse, conformément au privilège de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. Saliou, Intendant de la Province.

Les armes : d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée d'or, accompagnée de 3 besans du même, 2 & 1.

\* MARIIGNA, Terre en Franche-Comté, unie à celles de la *Boiffière* & de la *Comée*, & érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregistrées à Besançon & à Dôle, en faveur & pour récompense des services d'*Aimé-François de Balay*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Villequier (issu d'une ancienne Noblesse du Réthelois), lequel a été

admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrérie de Saint-Georges. Deux de ses sœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. (L'Abbé de Longueville a donné une Généalogie de cette Maison, imprimée en 1730 & insérée dans Moréri.) Voy. BALAY.

\* MARIGNANE, en Provence: Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maison de *Baux*, vendue par *Guillaume de Baux*, fils naturel de *Raymond*, à *YOLANDE d'ARAGON*, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthélemy Valory*, son Maître d'Hôtel. *Louis Valory*, son fils, la vendit au Comte de Provence, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Coffa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils, *René*, mourut en 1506 sans postérité. En 1535, *Jean-Baptiste de Covet* ou *Couet*, Conseiller du Roi & Garde des Sceaux de Provence (d'une Famille originaire de Bourg-en-Bresse & établie en Provence depuis ce tems), acquit cette terre de MARIGNANE, qui fut érigée en *Marquisat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de son petit-fils, *Jean-Baptiste Covet*, 1<sup>er</sup> du nom, Gouverneur de Bouc & héritier des Isles-d'Or. Voy. COVET.

MARIGNO ou MARRIGNA, en Comté: ancienne Noblesse dont étoit *JEAN*, Seigneur de MARIGNO, vivant en 1309, qui eut pour fille *HÉLIS*, qui fut femme, le 1<sup>er</sup> Juin 1335, de *Guichard de Chambut*, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu.

Les armes de MARIGNO sont: de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 2 coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.

\* MARIGNY: il y a plusieurs Terres seigneuriales de ce nom. Celle qui est en Champagne, Diocèse de Troyes, a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poisson de Vandières* (frère unique de feu le Marquis de *Pompadour*, Dame du Palais de la Reine), Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi. Voy. POISSON DE MARIGNY.

\* MARIGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre qui n'a qu'un seul Seigneur, dont le Fief relève du Roi par un demi-fief de *Haubert*. Cette Seigneurie a appartenu

anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

REGINALD DE MARIGNY, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du consentement de *GUILLAUME*, son fils, à l'Abbaye de Longues (qui en est tout proche), vers l'an 1170, la moitié du patronage de l'Eglise de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par *Alverède* de Soligny, pour le salut de *Jeanne*, sa femme, du consentement de *Raoul*, Seigneur d'Argouges, son gendre;

GUILLAUME DE MARIGNY, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre sur son fief;

ENGUERRAND, Seigneur de MARIGNY, approuva cette donation de son père par Charte de l'an 1223;

GEOFFROY DE MARIGNY, Ecuier, Seigneur de Marigny, vendit la dime qu'il possédoit dans cette paroisse aux Religieux de Longues, pour la somme de 300 livres tournois, qu'il leur remit ensuite pour la fondation de plusieurs obits. (La vente de cette dime fut approuvée, au mois de Juin 1275, par *Odon* de Lorris, Evêque de Bayeux.)

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY fut acquise par *Pierre Philippe*, Ecuier. Son arrière-petit-fils, *Pierre-Louis Philippe*, est Seigneur de *Marigny*. Voy. PHILIPPE.

\* MARIGNY, autre Terre qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison de *Châtillon-sur-Marne*. Ce fut *Jacques de Châtillon*, puiné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. *Jacques de Châtillon*, son petit-fils, Seigneur de *Marigny*, qui se trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épousé, le 15 Octobre 1549, *Françoise de Renty*, dont: *Jacques de Châtillon*, Seigneur de *Marigny*, mort en 1612, qui fut père de *François de Châtillon*, qui n'a laissé que *Madeleine de Châtillon*, Dame de *Marigny*, morte en 1683. Elle avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Octobre 1628, *Christophe de Conflans*, dit le Comte de *Vezilly*, dont: *Louise-Catherine de Conflans*, qui s'est mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur de *Proisy*, Marquis de Marfontaine. Elle fut mère de *Madeleine-Anne*

*Louise-Françoise de Proisy*, qui a porté, en 1699, la Terre de *Marigny* à son mari, *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis de Droménil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745. Il fut père de : 1. *Charles-François-Gabriel de Hallencourt*, Marquis de Droménil, qui s'est marié, en secondes noces, en Août 1743, à *Jeanne-Edmée de Boulongne*, dont il a eu deux filles; 2. & *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt de Droménil*, qui a épousé, en Novembre 1726, *Charles Brulart*, Comte, puis Marquis de Genlis, dont deux fils & une fille. Voyez HALLENCOURT DE DROMÉNIL & BRULART.

MARIGO, en Bretagne, Ressorts de Châteaulin & de Ploërmel : ancienne Noblesse qui remonte à Éon MARIGO, mentionné dans la Réformation de 1426. (Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés nobles d'extraction.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à 3 rencontres de cerf de gueules, 2 & 1.

MARILLAC, ancienne Famille d'Auvergne, illustrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

1. PIERRE DE MARILLAC, natif d'Aigueperfe, Capitaine Châtelain de Lastic, en Auvergne, membre dépendant de la Baronnie de Mercœur, qui vivoit dans le XV<sup>e</sup> siècle. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JULIEN, Conseiller du Duc de BOURBON, son Procureur Général ès-Comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Saint-Genès, de la Mothe-Armand & de Bicon, Secrétaire du Duc de BOURBON, Trésorier de Montpensier en 1506, Capitaine Châtelain de Lastic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, & commis, par la mère de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en 1527, pour visiter les comptes de la Maison de BOURBON. Il épousa *Marguerite Geneff*, fille de *Bernard*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, Baron de Porfac, Seigneur de Saint-Genès, Secrétaire du Connétable de BOURBON, qui de *Perronelle Filliot*, son épouse, ne laissa qu'une fille, nommée

PERRONELLE, qui s'est mariée, en 1546, à *Michel de Veiny*, Chevalier, Seigneur d'Arbouze, &c., premier Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, Bailli de Montpensier & Gouverneur d'Aigueperfe, dont postérité. Voy. VEINY d'ARBOUZE (DE).

2. JEAN, Avocat, mort sans alliance;
3. GABRIEL, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, sans enfans de son mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & d'*Anne-Geneviève Brinon*;
4. CHARLES, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où son savoir & son éloquence lui acquirent l'estime du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il suivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Forest*, son cousin, dans son Ambassade à Constantinople, auquel il succéda & y resta quatre ans. A son retour, il fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris & envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1538, où, pendant son séjour, il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à son retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal de Cossé, en son Ambassade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation; fut nommé Evêque de Vannes, en Bretagne, en 1550; en 1555, fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Espagne, de la paix dont on avoit fait quelques propositions, & élevé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conseil Privé, fut présent à l'Assemblée des trois Etats du Royaume, convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557; alla Ambassadeur à Rome; se trouva, en la même qualité, à la Diète d'Augsbourg, après la mort de l'Empereur CHARLES-QUINT; se fit admirer par son éloquence dans l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau le 21 Août 1560, & mourut le 2 Décembre suivant, en son Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il est enterré;
5. BERTRAND, Religieux Cordelier, Abbé de Tiers, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai 1573;
6. GUILLAUME, qui suit;
7. JULIEN, Commissaire des Guerres, qui eut pour enfans :
  1. MADELEINE, qui s'est mariée à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur de Nuncq, Capitaine de 100 hommes d'armes;

2. Et CHARLES, qui, de *Marguerite de Gueldroep*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Honcourt, en Picardie, eut pour enfans :

1. PIERRE, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maison de GASTON, Duc d'ORLÉANS, vivant en 1620, avec *Anne Portal*, sa femme ;
2. JEAN, mort sans alliance ;
3. CATHERINE, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épousé le 20 Janvier 1610 ;
4. Et HÉLÈNE, morte sans alliance.

8. PIERRE, Abbé de Pontigny, qui embrassa la Religion Protestante à 40 ans & se retira à Genève où il se maria ;
9. ANTOINE, Religieux à Tiers ;
10. FRANÇOIS, Avocat au Parlement, marié à *Madeleine de Besançon*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont :

1. JACQUES, vivant en 1576 ;
2. GABRIEL, Payeur des gages du Grand Conseil dans la même année ;
3. NICOLE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Ostel ; & 2<sup>o</sup> à *Charles*, Seigneur d'Arpentigny ;
4. Et MADELEINE, alliée à *Charles Mailard*.

11. CATHERINE, morte sans avoir été mariée ;
12. Et LOUISE, Religieuse à Poissy.

III. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Ferrières, Valet de Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mourut en 1573. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568 ; & 2<sup>o</sup> le 25 Mars 1571, *Geneviève de Bois-l'Évêque*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Rosières*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, Seigneur de Ferrières, Conseiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580, sans enfans de son mariage contracté avec *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier* ;
2. LOUIS, Seigneur de Farainville, Conseiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marthe de la Rosière*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouquier*, dont pour fille unique,

INNOÇENTE, qui s'est mariée, en 1617, à *Jean d'Aspremont*, Seigneur de Vandy.

3. MICHEL, qui suit ;
4. & 5. JEAN & PIERRE, morts jeunes ;
6. MARIE, alliée, en 1572, à *René Hennequin*, Seigneur de Sermoise, Maître des Requêtes, dont postérité. Voy. HENNEQUIN.

Et du second lit vinrent :

7. LOUIS, Comte de Beaumont-le-Roger, né posthume en 1573. Il servit le Roi HENRI IV en plusieurs occasions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux-Légers après la prise d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Anjou ; en 1611, il fut envoyé en Ambassade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Venise, & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne & en Italie, au sujet de la paix de Loudun. En 1617, Louis XIII le fit Commissaire Général de les Camps & Armées ; il servit en qualité de Maréchal de Camp au siège de Montauban, où il fut blessé en 1621, & en plusieurs autres occasions contre les Huguenots jusqu'à la paix de Montpellier ; fut fait, quelque tems après, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Lieutenant Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il se signala au combat de l'Isle de Ré, au siège de la Rochelle & à la prise de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629. Envoyé en Italie pour commander l'Armée, mais constamment attaché au parti de la Reine-Mère, & faisant profession ouverte d'être ennemi du Cardinal de Richelieu, il fut arrêté au Camp de Felizzo, en Piémont, le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où son procès lui fut fait par 23 Juges choisis, qui le condamnèrent à Rueil, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Feuillans auprès de sa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, qu'il avoit épousée le 20 Décembre 1607 ; elle étoit fille de *Cosme de Médicis*, & de *Diane*, Comtesse de *Bardi*. Il n'en eut point d'enfans. (Voy. les Mémoires de Puyfégur, & le P. Anselme.)
8. Et VALENCE, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Odavien de Doni*, Seigneur d'Attichy, Surintendant des Finances de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mort le 10 Janvier 1614.

IV. MICHEL DE MARILLAC, Seigneur de



Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conseiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conseiller d'Etat & Surintendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1<sup>er</sup> Juin 1626, les quitta étant à Glatigny, près de Versailles, le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes, qui ruina son parti, qui étoit celui de la Reine MARIE DE MÉDICIS, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit prisonnier au Château de Caen & delà transféré à celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans la Chapelle en l'Eglise des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, auxquelles il avoit rendu de grands services pour l'établissement de leur Ordre en France, ayant donné toute la vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie, au Maine, & de *Marie Carrier*; elle est morte le 6 Février 1600; & 2<sup>o</sup> en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Président aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Hervieu*. Il eut du premier lit trois enfans, morts jeunes; & du second vinrent :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. OCTAVIEN, Capucin, dit le *P. Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631 ;
3. Et VALENCE, Religieuse Carmélite à Pontoise.

V. RENÉ DE MARILLAC, Seigneur de Farainville, né le 18 Décembre 1588, reçu Conseiller au Grand Conseil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de Maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie de Creil*, fille de *Jean*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & d'*Adrienne Gamin*. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635 ;
3. 4. & 5. ADRIENNE, MARIE & MARGUERITE, toutes les trois Religieuses Carmélites : la première & la troisième au Faubourg Saint-Jacques à Paris, & la seconde à Pontoise.

VI. MICHEL DE MARILLAC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ollainville, Baron d'Attichy, Conseiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître

des Requêtes le 10 Avril 1643, Conseiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684 & inhumé aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, avoit épousé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barré*. Elle mourut le 1<sup>er</sup> Juillet 1681, laissant :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. ANDRÉ, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681 ;
3. LOUIS, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques-la-Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696 ;
4. MARIE-GABRIELLE, Religieuse Carmélite ;
5. Et MADELEINE-THÉRÈSE-EUPHRASIE, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Marquis d'Ecqueville, &c., mort en Juillet 1727, Capitaine Général de la Venerie des Toiles, Chasses, Tentes & Pavillons du Roi & de l'Equipe du Sanglier, dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

VII. RENÉ DE MARILLAC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Ferté-sur-Péron, d'Ollainville, d'Attichy, &c., né & baptisé en l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 18 Février 1639, fut Conseiller au Parlement le 1<sup>er</sup> Avril 1661, Avocat Général au Grand Conseil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Grand Maître, par Commission, des Eaux & Forêts de toute la Province de Normandie, Conseiller d'Etat en Février 1682, Ordinaire en Avril 1686, et enfin Conseiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mourut Doyen du Conseil le 15 Septembre 1719, & fut enterré aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques. Il avoit épousé, en 1664, *Marie Bochart de Saron*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, dit de *Champigny*, Seigneur de Saron, Maître des Requêtes, & de *Marie Luillier*. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, sans alliance, âgé de 21 ans ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et JEANNE-MADELEINE, morte le 13 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épousé, en Décembre 1689, *René-Armand*,

Marquis de la *Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage est née une fille. Voy. FAYETTE.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de MARILLAC, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Béthune, fut tué à la bataille d'Hochstaedt en 1704, sans laisser d'enfants de son mariage contracté le 10 Janvier 1703, avec *Marie-Françoise de Beauvilliers-Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c., & de *Françoise Geré-de-Rancé*, sa seconde femme. Elle s'est remariée, le 10 Mai 1710, avec *Louis-François*, dit le *Marquis de l'Aubépine*.

Les armes : d'argent, maçonné de sable, de 7 carreaux, 2, 3 & 2, celui du milieu chargé d'un croissant de gueules, & les autres de 6 merlettes de sable.

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, sous le nom de BERTRAND, sont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné plusieurs Maîtres Echevins.

NICOLAS BERTRAND, dit le *Hongre*, Chevalier, y fonda les Céléstins en 1374. De lui est descendu

I. JEAN BERTRAND, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de sa femme, *Françoise de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine Châtelain de Condé-sur-Moselle. De ce mariage naquit :

II. DIDIER BERTRAND, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Trésorier Général de Lorraine & Barrois, & Ambassadeur du Duc RENÉ, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épousa *Anne-Marguerite de Kütel*, ou *Keritel*, (d'une illustre Maison de Silésie); il mourut en 1544 & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait construire en l'Eglise des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. BALTHAZAR, Seigneur en partie de Brin & de Lefse, Capitaine & Gouverneur de Château-Salins, marié à *Isabeau de Bellange*, dont il eut :

1. FRANÇOISE, femme de *Jean-Henri de Crifnich*, Seigneur dudit lieu ;

2. BARBE, mariée à *François de Theuilly*,

Seigneur de Bidestroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze ;

3. Et une troisième fille, mariée à *Nicolas de Sauxerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, Duc de Mercœur.

3. NICOLAS, Abbé de Moyenmoutier ;

4. FRANÇOISE, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur Général de Lorraine ;

5. Et JEANNE, Dame de Brin en partie, mariée à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt. Elle est morte en 1596, ayant eu postérité. Voy. JANIN (DE).

III. JEAN BERTRAND, Seigneur en partie de Brin & de Manhoué, Châtelain de Dieuze & Gouverneur de Salonne, épousa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblain*, Gruyer de Lunéville, dont :

1. DIDIER, qui suit ;

2. NICOLAS, tué à la guerre ;

3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Insming*, rapportée ci-après ;

4. JEAN, Châtelain de Dieuze, mort sans postérité ;

5. Et ELISABETH, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

IV. DIDIER BERTRAND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Haudonville, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épousa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Seigneur de Megenon, de Brayé & de Passégot, Contrôleur Général des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquisat de Pont-à-Mousson, & de *Mengette de Brayé de Passégot*. Leurs enfans furent :

1. DIDIER, qui suit ;

2. Et DIANE, Dame de Haudonville, mariée à *Nicolas de Pulnoy*, Seigneur dudit lieu, Einville, Vitrimont, Conseiller d'Etat, Trésorier Général de Lorraine & du Barrois, dont des filles, mariées dans les Maisons de *Haraucourt*, de *Stainville*, de *Bildeslein*, de la *Vaulx* & de *Moras*.

V. DIDIER DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, Walle, Nébing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc HENRI, obtint des Lettres Patentes le 31 Août 1609, lesquelles l'autorisèrent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de son ancienne noblesse. Il avoit épousé *Barbe*, fille

de Jean, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Juvrecourt & de Bathelémont, &c., Chevalier, & d'Alix le Gallant. Il en eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange & Colonel d'un Régiment au service du Duc CHARLES IV. Elle eut pour fille unique *Anne-Marguerite de Carelle*, qui épousa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Jacob*, Baron de *Conflans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de *Fay-le-Sec*, &c., dont des enfans. Voy. BRIENNE-sur-AUBE ;
3. Et ANNE-MARGUERITE, femme de *Philippe*, Baron de *Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phalsbourg.

VI. CHARLES, BARON DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, de Walle & Nébing, élevé Page du Duc HENRI, créé Baron par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, qui, par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maison de *Thuillières*, avec les siennes. Il fut Colonel au service du Duc CHARLES IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Bavière, Chambellan de l'Electeur FERDINAND, Gouverneur d'Ingolstadt & de la personne du Duc Maximilien de Bavière, Grand Bailli de Waldt-Munchen, & mourut le 4 Novembre 1668. Il avoit épousé *Luce de Point*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'*Athienville*, & de *Marthe de Berry*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, BARON DE MARIMONT, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Bavière, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui mourut sans enfans de son mariage avec *Marie-Elisabeth*, Comtesse de *Fugger*, fille de *Jean-Frédéric*, Comte de *Fugger Pfrird*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne de *Branche* ;
2. Et ABÉLAÏDE, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, puis mariée à *Christophe du Buchet*, Seigneur d'*Ajoncourt*, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Bavière, dont deux filles, savoir : 1. *Henriette-Marie-Adélaïde-Christine du Buchet*, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, mariée, en 1684, à *Otto-Louis*, Comte de *Hunolslein*, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse de LORRAINE ; 2. & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte de *Saint-Félix*, Chambellan du Duc LÉOPOLD.

Tome XIII.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'INSMING.

IV. FRANÇOIS BERTRAND (troisième fils de JEAN, & de *Jeanne de Lamblain*), Maréchal des Logis des Ducs CHARLES III & HENRI, épousa N... de *Hellotte*, dont :

V. MARC BERTRAND, Maréchal des Logis du Duc HENRI, lequel eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

VI. DIDIER DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleffis, qui s'est marié, en 1655, à *Claude de Rambervillers*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. Et SÉBASTIEN, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rothenbourg, tué à la bataille de Malplaquet. De sa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que

MARIE-CATHERINE, femme de *François*, Comte de *Pindré*, Seigneur de *Frémontville*.

VII. JEAN-LOUIS DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, épousa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

VIII. SÉBASTIEN, dit le *Baron* de MARIMONT, Capitaine de Cuirassiers dans le Régiment de Palffy, au service de S. M., puis Chambellan de l'Empereur CHARLES VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons. Il s'est marié dans le Frioul, à N... de *Perse*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palffy. De ce mariage est issu

IX. N... DE MARIMONT, Page, en 1743, du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, qui fut tué à la guerre.

Les armes : écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'or & les flancs d'argent ; à la croix pattée de sable, brochante sur le tout.

MARIN (DE), aliàs MARINI, en Provence & ci-devant en Canada avant sa cession aux Anglois. La tradition conservée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. DE MARIN, porte qu'elle est originaire de la ville de Gènes. Elle a été maintenue dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la première subsiste encore à Toulon.

Le chef de la seconde est JOSEPH DE MARIN DE LA MALGUE, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Troupes détachées de

la Marine au Canada. Il entra au service du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des Troupes légères, & donna des marques de sa valeur en diverses occasions. En 1759, après la prise de Québec, sa maison fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Isle de Terre-Neuve, & fut fait prisonnier, pour la seconde fois, le 25 Septembre de la même année. De son mariage, contracté à Québec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendière*, morte en 1765, fille de *Joseph Fleury*, Ecuier, Sieur de la Gorgendière, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c., & de *Claire Jolliet*, il a eu :

1. JOSEPH, Ecuier, né le 14 Avril 1752 ;
2. CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER, né le 31 Août 1757 ;
3. CHARLES, né le 18 Janvier 1759 ;
4. Et MARIE-LOUISE, née le 23 Avril 1748 ;

Les armes : *d'argent, à 3 bandes onnées & entées de sable.* (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. VI, & l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. II, p. 101.)

(L'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé Robert de Briançon, donne quatre Familles nobles du nom de MARIN ; mais comme les trois premières portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne font que des branches qui ont toutes la même tige.)

La quatrième Famille du nom de MARIN, est celle d'un Baron de Saint-Michel. (Nous ignorons si elle subsiste.) Ses armes font : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

MARIN, en Bretagne, ressort d'Auray. Cette Famille noble remonte à JEAN DE MARIN, Seigneur de Beauvoisin, qui s'est marié à *Marthe Maliane*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1<sup>er</sup> Mars 1669, RENÉ DE MARIN, Seigneur de Montcan, Conseiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Chouan*, fut déclaré noble *d'ancienne extraction* & maintenu, avec son fils aîné, LOUIS-RENÉ DE MARIN, dans la qualité de *Chevalier*.

N... DE MARIN, Comte de Montcan, Maré-

chal de Camp, Commandant en Languedoc, fut nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1754.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 roses de gueules.*

MARINIER (LE), en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de 3 coquilles d'azur.*

MARION, ancienne Famille, originaire de Nevers, qui remonte à « SANSON MARION, né à Nevers, fils de MILES MARION, & de *Paule Guillaume Baron.* »

1. « MILES » SIMON MARION, né à Nevers, Baron de Druy, exerça pendant 25 ans, la profession d'Avocat avec distinction ; fut Avocat Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS & du Duc d'Alençon, en la Cour de l'Échiquier de Normandie pour son apanage. Il fut anobli au mois de Janvier 1583 ; devint Conseiller-Clerc & Président aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596, Conseiller d'Etat le 15 Janvier 1597, Avocat Général du même Parlement le 31 Mai suivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épousé *Catherine Pinon*, dont :

1. SIMON, qui suit ;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1585, au célèbre *Antoine Arnauld*, qui eut en dot la Terre d'Andilly.

II. SIMON MARION, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conseiller au Parlement de Paris, le 2 Août 1596, Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605, Président au Grand Conseil en 1607, Conseiller d'Etat par brevet du 14 Juillet 1618, avec permission de séparer son office de Maître des Requêtes d'avec celui de Président, Contrôleur Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une pension de 1200 livres, mourut en 1628. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Mars 1601, *Madeleine de Montescot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleffis, de Laleu & de Bellague, Secrétaire du Roi, Trésorier Général de sa Maison & de ses Parties Casuelles, & de *Madeleine Averdin* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut :

1. ROBERT, qui suit ;
2. « Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après. »



III. ROBERT MARION, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de son père, avoit épousé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plessis-Saint-Antoine, Feucherolles, &c., Conseiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la Grande Ecurie & Chef de l'Académie d'Equitation, & de *Marie du Mancel des Montées*; laquelle se remaria, 1<sup>o</sup> le 25 Juin 1635, à *Charles de Biencourt*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Poutrin-court, &c., dont postérité. Voy. BIENCOURT; & 2<sup>o</sup> en 1649, à *Pierre de Poix*, tous deux Ecuyers & Chefs d'Académies d'Equitation. Elle eut de son premier mari :

1. FRANÇOIS, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de six ans;
2. CLAUDE, qui fut;
3. LÉONOR;
4. Autre FRANÇOIS, Ecclésiastique;
5. MADELEINE;
6. Et CATHERINE, Religieuse à Port-Royal.

IV. CLAUDE DE MARION, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve, obtint Pérection de la Baronnie de *Druy*, en Comté, en 1658; il fut Conseiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de représentation de ses titres de noblesse le 3 Mars 1667. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1640, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Conseiller d'Etat, & d'*Hélène Arnault des Gouffiers*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS-EUSTACHE, qui fut;
2. CLAUDE-LOUIS, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709;
3. Et EUSTACHE-LOUIS, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, Exempt des Gardes du Corps, Major Général de la Gendarmerie de France le 12 Septembre 1690, qui fut tué à la bataille de la Marfaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirebel*, veuve de *Louis de Montfaulnin*, Marquis de Montal, Mestre de Camp de Cavalerie, mort en 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirebel, & de *Gabrielle Jaubert de Barrault*. Leurs enfans furent :

1. LOUISE-GABRIELLE-HENRIETTE, née le 28 Février 1688, Abbesse en 1724 de Sainte-Marie à Metz;
2. MARIE-ANNE-FÉLICITÉ, Chanoinesse à

Poulangy en 1709, ensuite Prieure de Tournans;

3. Et BÉNÉDICTE-CHARLOTTE-VICTOIRE, mariée, en 1719, avec *Antoine-Joseph d'Esflut*, Comte de Tracy, &c., Capitaine de Cavalerie dans la Mestre de Camp Général, dont postérité. Voy. ESTUTT ou STUTT DE TRACY.

V. FRANÇOIS-EUSTACHE DE MARION, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie dans Montal en 1673, Major en 1675, Commandant de la Ville de Bench en 1677, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678, Enseigne des Gardes du Corps en 1687, Brigadier des Armées du Roi le 23 Décembre 1691, Maréchal de Camp le 6 Janvier 1696, Lieutenant Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, Commandant à Augsburg en 1704 & dans la Province de Luxembourg & le Comté de Chiny en Mai 1706, mourut à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épousé, le 4 Mars 1669, *Cassandre-Marie de Montfaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Montfaulnin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général & Gouverneur de Charleroi, & de *Gabrielle de Solages de Fredault*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut;
2. CHARLES, Abbé de Saint-Seine & de Belle-Fontaine-la-Vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans;
3. Et JEANNE-LOUISE-CASSANDRE, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épousé *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1710, Chevalier des Ordres & Gouverneur d'Huningue en 1733, décédé le 14 Mai 1734, âgé de 69 ans, ayant eu postérité. Voy. RÉGNIER DE GUERCHY.

VI. JEAN-BAPTISTE DE MARION, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes du Corps & Mestre de Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1709, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps, est mort à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, sans avoir été marié. Il a donné le Comté de Druy à sa sœur JEANNE-LOUISE-CASSANDRE.

#### § SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE MARION (second fils de SIMON, & de *Madeleine de Montescot*), épousa *Perronelle Abriot*, dont il eut :

IV. HUGUES MARION, né le 21 Juin 1635, marié à *Bénédicta Audrey*, dont vint :

V. ALEXIS MARION, né le 7 Décembre 1674, qui est entré au service du Roi en 1693 dans la Gendarmerie, Compagnie de la Reine, s'est trouvé à la bataille de la Marfaille, où fut tué EUSTACHE-LOUIS MARION, son cousin germain Major Général de la Gendarmerie; à celle de Luzzara, en Italie, où il fut blessé & fait prisonnier de guerre en 1703; à celle de Spire, en Allemagne, où il fut aussi blessé d'un coup de feu & d'un coup de sabre à la tête, dont la cicatrice s'étendoit jusqu'entre les deux sourcils; à celle d'Hochstaedt, en Bavière, où il fut dangereusement blessé: il resta sur le champ de bataille jusqu'à ce que l'ennemi l'eut relevé pour le faire prisonnier de guerre; il servit toujours dans la Gendarmerie jusqu'en 1707, qu'il entra Lieutenant dans le Régiment du Prince de Marillac, Cavalerie; en 1708 il se trouva à la bataille d'Audenarde, où il fut blessé à la main d'un coup de feu dont il est toujours resté incommodé, servant dans le Régiment du Prince de Marillac; il a reçu à la bataille de Malplaquet plusieurs blessures; fut en 1711 incorporé dans le Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie; fait Capitaine de Cavalerie en 1713; fit en cette qualité la campagne de Fontarabie & de Saint-Sébastien; se trouva, en 1734, aux batailles de Parme, & de Guastalla, en Italie, où il perdit tout son équipage; fut fait Capitaine des Grenadiers du Bataillon de Vannes: a fait en cette qualité les campagnes de 1745, 1746 & 1747; s'est trouvé à plusieurs sièges, & a été blessé d'un éclat de bombe à la cuisse au siège de Tournai; il étoit ancien Chevalier de Saint-Louis, & mourut d'un autre éclat de bombe au siège de Berg-op-Zoom le 23 Novembre 1749. Il avoit épousé (le Régiment de Cavalerie dans lequel il servoit alors étant en quartier en Bretagne), *Louise-Anne de Nouail*, Demoiselle de la Rivière, fille de *Nicolas-Henri-Hyacinthe de Nouail*, & de *Marie-Anne Baillon*. Ses enfans furent :

1. JACQUES-MARIE, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré à Malestroit, en Bretagne, Diocèse de Vannes, qui dans le commencement de ses services étoit Lieutenant de Grenadiers dans la Compagnie dont son père étoit Capitaine, & qui, au siège de Berg-op-Zoom, eut le canon de son fusil coupé par un éclat de la même bombe qui tua son père;

2. JEAN-LOUIS, qui suit;

3. Et MARIE-THÉRÈSE, mariée avec le Sieur *Verehin*, Seigneur de la Chenaie, demeurant à son château de la Chenaie, près de Redon, en Bretagne.

VI. JEAN-LOUIS MARION, né le 19 Janvier 1727, a commencé d'entrer au service le 1<sup>er</sup> Mars 1746 en qualité de Lieutenant; a fait les trois dernières campagnes de Flandre; s'est trouvé aux batailles de Rocoux & de Lawfeld; en 1761, fut renfermé dans Zuigheim lorsque les ennemis en faisoient le siège; dans une découverte il fit prisonnier de guerre un Officier du Génie des ennemis, avec quelques Soldats que cet Officier avoit pour escorte: il eut dans cette occasion son cheval blessé; il servoit alors dans les Dragons du Régiment des Volontaires du Dauphiné; le 24 Mars pendant le même siège de Zuigheim, il fortit le soir avec douze Dragons pour aller mettre le feu aux Faubourgs de la même Ville, qui étoit occupée par des troupes Hessoises, & il eut le bonheur de réussir, comme les nouvelles publiques l'annoncèrent alors, n'ayant eu que deux Dragons de tués; le Baron de Zuckmantel, commandant les assiégés, donna 24 louis aux Dragons du détachement, & le 28 Juin suivant, LOUIS MARION, détaché par ordre du Marquis de Comeiras, étant passé aux ordres du Comte de Blot, qui commandoit un Corps de Troupes en avant du camp de M. le Prince de Condé; le 29 du même mois il alla avec quelques Dragons observer l'armée ennemie qui étoit en marche à l'entrée d'un petit bois; il trouva des Cavaliers Anglois en avant de leur colonne, qui le chargèrent vigoureusement: lui & ses Dragons se battirent en retraite à coup de pistolet, le sabre pendu au poignet, & le Chevalier de Gantès marcha avec le reste de son Piquet & quelques Dragons tirailleurs pour favoriser. Dans la même campagne il fit, le 3 Septembre, prisonnier près d'Osteim, à l'angle gauche d'un Bataillon carré, le Commandant des Grenadiers de Scheither, sous les ordres du Duc de Fronzac & du Baron de Vioménil, pour lors son Colonel: il eut dans cette action son cheval tué sous lui d'un coup de feu à la tête, en faisant la pointe de l'attaque avec quinze Dragons de l'avant-garde qu'il commandoit. Enfin, le 4 Juillet 1762 il prit, près d'Olmélar, un Capitaine de Cavalerie du Corps

de Scheither avec quelques Cavaliers du même Corps sous les ordres du Comte de Melfort & du Baron de Vioménil; pendant tout le cours de ses services il a été blessé d'un coup de feu & d'un coup de bayonnette. Le 1<sup>er</sup> Juin 1768, il a été fait Capitaine-Commandant du Dépôt des Recrues, ensuite envoyé à celui de Tours; en 1769 il a eu 500 livres de retraite avec 300 livres de gratification annuelle; a eu, le 29 Mai 1771, la Croix de Saint-Louis, & le 28 Juin de la même année, survivance de l'Aide-Majorité de la Citadelle de Marseille; le 13 Juillet suivant est parti par ordre du Roi avec le Baron de Vioménil pour aller faire la guerre en Pologne, où il a servi en qualité de Commandant à Bobreck, sous les ordres du Général, & à son retour en France il a eu du Roi 400 livres de gratification sur le Département des Affaires Étrangères & 600 livres sur le Département de la Guerre, avec 300 livres d'augmentation d'appointemens. Il a épousé, le 16 Juin 1769, *Suzanne Guérard*, dont :

1. JEAN-ADRIEN-CHARLES, né à Metz le 18 Avril 1772, baptisé le 19 dans l'Eglise de Saint-Victor de la même Ville;
2. HENRI-VICTOIRE, né à Marseille le 17 Décembre 1775, baptisé le 11 du même mois à l'Eglise de Saint-Ferréol de la même Ville;
3. MARIE-JEANNE, née & baptisée en Normandie;
4. HENRIETTE-VICTOIRE, née & baptisée à Toulouse, en Languedoc;
5. Et ELISABETH, née & baptisée à Metz.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or; & aux 2 & 3 d'or, à un arbre de sinople, terrassé du même.*

MARION, en Bretagne, ressort de Quimper : Famille, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. de Langle, a été déclarée noble d'extradition.

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, 2 & 1; aliàs : d'azur, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MARIOUSE (DE LA), en Basse-Normandie : Famille noble dont il est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*.

JEAN DE LA MARIOUSE, Ecuyer, Seigneur de Bérengreville, Elu à Caen, étoit Commis-

faire pour les recherches sur la Noblesse en 1540;

Noble homme JEAN DE LA MARIOUSE, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578;

MARIE DE LA MARIOUSE étoit femme de François d'Orglandes, avec laquelle vivoit vers l'an 1600 : ils moururent sans enfans;

FABIEN DE LA MARIOUSE, un des enfans de JEAN, Ecuyer, Sieur de Bérengreville, Sainte-Honorine & Lormier, & de N... *Vanderue-Cœurs*, son épouse, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cause de sa jeunesse & de sa petite taille, ce qui fit différer sa profession jusqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce on-dée d'or, accompagnée de 3 losanges d'or, 2 & 1.*

MARITAIN : *parti d'azur & de gueules, à 3 chevrons d'or.*

MARIVETZ, en Champagne; ancienne Noblesse qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 lionceaux d'argent; au franc-quartier d'azur, au bétier ou bouc grimant d'argent, affronté d'un croissant du même.* Cimier : *une bannière carrée de ces armes sans franc-quartier.* Cri de guerre : *QUID OBSTET.*

Une branche de cette Famille a porté longtems le *franc-quartier* seul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, au chevron de sable, chargé de 3 aigles d'argent.*

MARK. Voyez MARC.

\* MARLE, en Picardie; les Châtellenies de la *Fère, Marle & Montcornet*, furent érigées en Comté, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soissons, Vicomte de Meaux, Grand Boutillier de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique, *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle & de Soissons* à son mari, *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maison ils entrèrent, par alliance, dans celle de BOURBON. Voy. LUXEMBOURG.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, suivant Godefroy,

dans son *Hist. des Chanceliers*, étoit LE CORGNE. Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, qui fut pourvu de cette charge en 1291.

I. HENRI LE CORGNE, dit DE MARLE, Seigneur de Verigny, en la Châtellenie de Senlis, fut Conseiller, puis troisième Président au Parlement de Paris en 1393, Premier Président le 22 Mai 1403, & Chancelier de France le 8 Août 1413. Il favorisa toujours le parti d'Orléans contre celui de Bourgogne : ce qui lui coûta la vie, car la ville de Paris ayant été surprise, le 29 Mai 1418, par le Seigneur de l'Isle-Adam, pour le Duc de Bourgogne, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du Palais, & le 12 Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons & le massacra ainsi que son fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture de Saint-Martin, d'où le sien fut depuis retiré & enterré dans l'Eglise de N.-D. de Senlis. De sa femme, *Mahaut le Barbier*, il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, élu Evêque de Coutances en 1414, massacré avec son père ;
2. Et ARNAUD, qui fut.

II. ARNAUD DE MARLE, Seigneur de Verigny, Conseiller au Parlement le 22 Septembre 1412, Maître des Requêtes le 19 Avril 1414, fut pourvu d'un Office de Président à Mortier au Parlement en 1444, & mourut en Avril 1456, laissant de *Jeanne Blanchet*, sa première femme,

III. HENRI DE MARLE, Chevalier, Seigneur de Verigny & de Lufancy, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 18 Mai 1442, Maître des Requêtes de l'Hôtel en 1455 & enfin Premier Président du Parlement de Toulouse en 1465; il mourut à Paris en 1518. Il avoit épousé *Jeanne de Cambray*, dit :

IV. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur de Lufancy & de Verigny en partie, qui a épousé 1° *Charlotte le Breton*, Dame d'Arcis-le-Pontart; & 2° *Philippe Laurens*. Du premier lit il eut :

PIERRE, qui fut.

Et du second lit vint :

GUILLAUME, Seigneur de Verigny, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orcheux*, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE MARLE, Chevalier, Vicomte

d'Arcis-le-Pontart, Seigneur de Lufancy, mourut en 1531. Il avoit épousé *Anne du Refuge*, qui le rendit père de

VI. CLAUDE DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Pontart, Seigneur de Charmentray en partie, fait Chevalier en 1554 & de l'Ordre de Saint-Michel le 27 Juillet 1567, lequel mourut le 26 Février 1606. Il laissa de *Jacquette de Cuvillier*, sa première femme,

VII. LOUIS DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Pontart & de Coucy-lès-Eppes, député de la Noblesse de Laon aux Etats tenus à Paris en 1614. Il laissa de sa première femme, *Anne le Comte*,

VIII. CLAUDE DE MARLE, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte d'Arcis-le-Pontart, &c., qui fut père par *Catherine de Vassan*, sa femme, de

IX. LOUIS DE MARLE, Seigneur de Coucy-lès-Eppes, qui s'est marié avec *Antoinette de Flavigny*, dont il eut :

X. PIERRE DE MARLE, Page de la Petite Ecurie du Roi en Janvier 1679, qui épousa *Madeleine de Charmolue*, fille de *Frédéric-Antoine*, Seigneur de Rochemont & de Longpré, Président & Trésorier de France au bureau des Finances à Soissons. Il en a eu pour fille unique ANTOINETTE, née en 1714.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ORCHEUX.

V. GUILLAUME DE MARLE, Seigneur de Verigny en partie (fils de JÉRÔME, Seigneur de Lufancy, & de *Philippe Laurens*), fut Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, Maître des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, Brie & Champagne, & mourut en 1594. Il fut père, par *Radégonde Bourdelot*, sa femme, de

VI. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur d'Orcheux, Maître des Cérémonies de France, qui fut assassiné dans la forêt de Senlis, du vivant de son père, vers l'an 1590. Il eut de *Madeleine de Berbisy*, son épouse,

VII. PHILIPPE DE MARLE, Seigneur d'Orcheux & de Verigny en partie, qui s'est marié en secondes noces à *Madeleine de Bragelongne*, dont il a eu six filles, quatre Religieuses & deux mariées.

A cette Famille, qui a formé plusieurs branches & rameaux, appartient CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Verigny en partie, de Beaubourg & de Cloufmont, Conseiller au Parlement & Chanoine d'Avranches, qui



mourut en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué pour héritier universel *Christophe Heſor*, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de MARLE. Voy. HECTOR DE MARLE, & sur cette Famille l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 381; Moréri; le *Nobiliaire de Picardie*, &c.

Les armes de MARLE sont : d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'éperon d'argent.

MARLE, en Normandie, Eleſtion de Bernay, famille qui porte : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 aiglettes de gueules, 2 & 1.

MARLEY, ancienne Maison de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLLARD DE MARLEY, Seigneur du Sauley, de Dun, de Jametz & de Florange, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile (fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florange), qui s'est marié à *Ide, Odette ou Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien ou de Cirey*. Il mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laissa pour unique héritière, sa fille,

JEANNE, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la March*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, &c. Ce traité eut son exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance sont sortis les Ducs de Bouillon. Voyez MARCK (DE LA).

Les armes : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.

MARLOU : d'azur, à la montagne d'or, supportant 2 oiseaux affrontés du même, regardant un soleil d'or.

\* MARLY, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

\* MARLY-LA-VILLE, en l'Isle-de-France Diocèse de Paris : autre Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres du mois d'Octobre 1660, en faveur de *Pierre de Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET DE VALCROISSANT, Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence, qui remonte à

TOUSSAINT MARMET, qui servit avec distinction vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Valette, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épouſé, 1<sup>o</sup> le 22 Janvier 1560, *Françoise de Masse*, des Seigneurs de *Rufrel*, de la ville d'Apt; & 2<sup>o</sup> *Catherine du Bois*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ANTOINE, marié à *Anne de Rémyville*, dont la branche est tombé en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de son père, & fut tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui est descendu, au IV<sup>e</sup> degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET DE VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille de N... d'Autric, Seigneur de Baumettes, & d'*Anne de Fougasse*, dont des enfans.

MELCHIOR DE MARMET, son cousin, Seigneur de Valcroissant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du service avec une pension du Roi, & vivoit sans alliance en 1759. Il a pour frère,

PIERRE-IGNACE DE MARMET DE VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, successivement Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour ſœur, N... DE MARMET DE VALCROISSANT, mariée au Sieur de *Chanteraine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 107, & l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 332 & suiv.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, mouvantes d'un tertre du même; au chef couſu d'azur, chargé de 3 croiffans entrelacés d'argent, qui est de MARMET; & aux 2 & 3 de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiffant d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & soutenu d'argent, qui est de VALCROISSANT.

\* MARMIER. La Terre & Seigneurie de *Seveux*, Bailliage de Gray, fut érigée en Marquisat, sous la dénomination de *Marquisat de Marmier*, par Lettres Patentes du

mois de Juillet 1740, enregistrés au Parlement de Besançon en 1741 & à la Chambre des Comptes de Dôle la même année, en faveur de FRANÇOIS-PHILIPPE DE MARMIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il fera parlé ci-après.

La Famille de MARMIER, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, est originaire d'Angleterre.

I. HUGUENIN de MARMIER, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc PHILIPPE le *Hardi*, qui y avoit été prisonnier avec le Roi JEAN, son père, fut Echanfon de ce même Duc de Bourgogne, & posséda la Terre de Gatey. Par son mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Echevanne, & obtint le droit de la haute Justice, de laquelle le Duc JEAN II lui fit don, ainsi que du droit d'Affouage, dans le bois de Velefmes, en considération de ses bons & importans services au fait des armes, comme il est dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur MAXIMILIEN, du 16 Juillet 1507, donné en faveur de MAMÈS DE MARMIER, Ecuyer de cet Empereur, & arrière-petit-fils d'HUGUENIN.

II. CHARLES de MARMIER, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'HUGUENIN, épousa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Premier Président du Parlement de Dôle. Ses enfans furent entr'autres :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et MAMÈS, mort Capitaine d'un Vaifseau rond pour le service de PHILIPPE le *Bon*, Duc de Bourgogne.

III. PIERRE de MARMIER, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit son testament le 20 Octobre 1423, laissant de sa femme, nommée *Anne de Damas*,

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et MAMÈS, dont il a été parlé ci-devant.

IV. JEAN de MARMIER, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, fut Ambassadeur de PHILIPPE le *Bon*, Duc de Bourgogne, près la Duchesse de Luxembourg, pour l'engager à

renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gatey & d'Echevanne furent confisquées au profit de Guillaume de Vergy, par le Roi LOUIS XI, lorsqu'il s'empara de la Franche-Comté : ce qui obligea JEAN de MARMIER à se retirer près de la Princesse Marie, héritière de Bourgogne, de laquelle il étoit Conseiller d'Etat & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De son mariage contracté avec *Simmonette de Falletans*, il eut pour fils aîné,

V. HUGUES de MARMIER, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Seigneur de Moiffey & de Betoncourt, chef du Conseil de MARGUERITE d'Autriche, Comtesse de Bourgogne, Conseiller d'Etat de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après avoir été Premier Président du Parlement en 1517, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de plusieurs Ambassades importantes, & avoir rendu de grands services à ce Prince. Il fit son testament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié 1<sup>o</sup> à *Louise de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. SIMON, tige de la branche des Comtes de *Salmou*, rapportée ci-après ;
3. HUGUES, Seigneur du Chemin & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la fuite de Don JUAN d'Autriche ;
4. CLAUDE, Abbé de Rozières & de Goillies, Protonotaire Apotolique ;
5. CLAUDINE, mariée à *André de Befsey*, Seigneur de Tavey & de la Chaume, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
6. Et JEANNE, alliée 1<sup>o</sup> à *Jean de Befsey*, Seigneur de Trye-Château ; & 2<sup>o</sup> à *Pierre de Dorfans*, Seigneur de Laumont.

VI. JEAN de MARMIER, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer, en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Espagne, & de son Conseil de Guerre, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand Chambellan de Don JUAN d'Autriche, & enfin Maréchal de Camp Général en Flandre, avoit épousé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontailier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent :

1. JEANNE-BAPTISTE, alliée à *Jacques de Guedon*, dit de *la Rouère*, Vicomte de *Sacquenay* & d'*Esclavolles* ;
2. ALEXANDRE, qui fuit ;
3. Et CLÉRIADUS, Seigneur de *Gatey*, Baron de *Talmay*, fait Chevalier par l'Archiduc ALBERT & l'Infante CLAIRE-EUGÉNIE, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut ensuite une Compagnie de Gendarmerie pour le service du Roi LOUIS XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontaillier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent sans alliance au service de France, & trois filles, favoir :

MADELEINE-DIANE, qui épousa, 1<sup>o</sup> en 1630, *Léonor de Chabot*, Seigneur de *Brion*, dont elle n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> le 24 Mars 1641, *Charles-Christophe de Mazancourt*, Vicomte de *Courval*, tué au siège de *Réthel*, dont des enfants. Voy. MAZANCOURT.

BÉATRIX, Religieuse aux Dames Annonciades à *Gray* ;

Et JEANNE-ALEXANDRINE, femme d'*Olivier Tolofini*, Seigneur de *Bifans*.

VII. ALEXANDRE DE MARMIER, Baron de *Longwy*, Gentilhomme de la *Chambre* de l'Archiduc LÉOPOLD, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur FERDINAND, & Capitaine de *Cuirassiers* pour le service du Roi d'Espagne, épousa, le 22 Février 1609, *Rose de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron de *Ray*, & de *Claude-Françoise de Bauffremont*. De cette alliance vinrent entr'autres enfants :

1. CLAUDE, Chevalier de *Malte*, Mestre de *Camp* de Cavalerie en Espagne, tué au siège de *Lérída* ;
2. Et JOACHIM-ALEXANDRE, qui fuit ;

VIII. JOACHIM-ALEXANDRE DE MARMIER, Baron d'*Hugier* & de *Longwy*, Seigneur de *Seveux*, *Cugney* & *Echevanne*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie sur le pied Allemand, en Espagne, épousa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine Horologi*, Seigneur de *Savigny*, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII, & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. FRANÇOIS-RENÉ, appelé le *Comte* de MARMIER, Seigneur de *Seveux*, Capitaine de Dragons en France & Chevalier de *Saint-Louis* à la première promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de *Traveron*, & de *Marie de*

*Tome XIII.*

*la Rochette*, Dame d'*Epinay* ; & 2<sup>o</sup> à *Anne de Noiroi*, fille de *Robert*, Seigneur de *Tournay*. Du premier lit fortit :

FRANÇOIS-PHILIPPE, qui fuit.

Et du second lit est resté

CHARLES-EMMANUEL, Brigadier des Armées du Roi en 1748 & Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bauffremont*, Dragons.

X. FRANÇOIS-PHILIPPE, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de MARMIER, Seigneur de *Seveux*, *Avrainville*, *Dainville-aux-Forges*, *Pagny-la-Blanche-Côte*, *Traveron*, *Seraumont* & *Taillancourt*, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de *Bauffremont*, mourut en 1736. Il avoit épousé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton* (fille de *Jean*, Comte d'*Hamilton*, *Maréchal des Camps* & Armées de *Jacques II*, Roi d'Angleterre, & d'*Elisabeth Maccann*), de la branche des *Mylords-Comtes d'Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la *Maïson d'Hamilton*. Elle est mère de

1. FRANÇOIS-PHILIPPE, qui fuit ;
2. Et MARIE-CÉLESTINE-PHILIPPE-JOSÉPHINE, alliée, 1<sup>o</sup> le 22 Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine-Joseph*, Comte de *Dortans*, Capitaine au Régiment d'*Eu*, mort à *Strafbourg* des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de *Dettingen*, dont postérité. Voy. DORTANS ; & 2<sup>o</sup> en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Kennepont*, appelé le *Comte de Pons*.

XI. FRANÇOIS-PHILIPPE DE MARMIER, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de *Ray*, Seigneur d'*Avrainville*, *Dainville-aux-Forges*, *Pagny-la-Blanche-Côte*, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & Chevalier de *Saint-Louis*, créé *Marquis* de MARMIER en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a épousé, 1<sup>o</sup> le 29 Janvier 1742, *Marie-Joséphine de Boufflers-Remiencourt*, morte, sans enfants, le 9 Septembre 1742 ; 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Jean-Joachim*, Marquis de *Gamaches*, &c., *Maréchal des Camps* & Armées du Roi, & de *Catherine-Constance-Emilie Arnauld de Pomponne* ; & 3<sup>o</sup> en 1748, *Marie-Catherine-Françoise du Châtelet*, née le 20 Janvier 1720, morte le 24 Janvier 1778, fille unique & héritière de *René-François*, Marquis du *Châtelet* & de *Grandfeille*, Baron

R

de Cirey, &c., mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. FRANÇOIS-ETIENNE DE LORRAINE, Commandant dans ses Etats de Tofcane, & de *Marie de Fleming*. Il a eu pour enfans du second lit :

1. Un fils, mort en bas âge ;
2. MARIE-CÉLESTINE-PHILIPPINE-JOACHIME-SIMONNE, née le 17 Juillet 1744, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, par contrat du 9 Janvier 1764, à *Charles-Joseph, Comte de Rosières*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. ROSIÈRES ;
3. CHARLOTTE-MÉLANIE, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1745.

Et du troisième lit est issu

4. CHARLES-EMMANUEL-APOLLINAIRE-PHILIPPE, Marquis DE MARMIER, né le 11 Décembre 1753.

BRANCHE  
des Comtes de SALNOUE.

VI. SIMON DE MARMIER (second fils d'HUGUES, & d'*Anne de Poligny*, sa seconde femme), fut Comte de Salnoue, créé *Chevalier* par le Roi d'Espagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déjà commandées son frère aîné. Il passa ensuite au service du Duc de Savoie, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conseiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal de Camp Général de Savoie, & fut tué au siège de Genève, ayant fait son testament le 11 Juillet 1682. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Georges, Comte de Montafé* & de *Varize*, & de *Blanche-Ursine de Visconti*, proche parente du Duc de Savoie, & tante d'*Anne de Montafé*, femme de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons, &c. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit ;
2. ANNE, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-sur-Seine, & d'*Henriette de Saulx-Tavannes* ;
3. Et CLAUDE, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voisy.

VII. CHARLES-EMMANUEL DE MARMIER, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épousa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Renée de Fauche*, de laquelle il eut :

ANTOINE, qui suit ;

Et JEANNE-CLAUDE, héritière de son frère, laquelle porta le Comté de Salnoue, à son mari *Antoine de Pra*, Seigneur de Balaiseux & de Peseux.

VIII. ANTOINE DE MARMIER, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vaite, près de Befançon, fans avoir été marié.

Les armes : *de gueules, à une marmotte d'argent*. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 559 & suiv.).

MARMIER, Famille différente de la précédente, qui tire son origine du Bourg de Marnay, en Franche-Comté. Selon un acte passé pardevant un notaire Royal à Dôle, le 3 Août 1605, en présence de plusieurs Gentilshommes de la Province, assemblés à cet effet, entre ALEXANDRE DE MARMIER, Baron de Longwy, & ADRIEN MARMIER, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoît qu'il n'est pas de la Maison du Baron de Longwy, & que le blason de ses armes est différent), il est prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

MARMION, très-ancienne Noblesse qui a été illustre en Normandie & en Angleterre, & qui tire son origine du Bailliage de Caen, où elle a fait sa première demeure.

I. ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte Guillaume Dugdale, sous le règne de GUILLAUME Le Conquérant, en 1066. Il passa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils,

II. ROBERT MARMION, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de Fontenay, qui s'est marié, sous le règne d'HENRI I<sup>er</sup>. Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Melifée*, dont vint :

III. ROBERT MARMION, 3<sup>ie</sup> du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la seconde année du règne d'HENRI III, Roi d'Angleterre. Il fountint vigoureusement le droit de ce Prince, contre Geoffroy, Comte d'Anjou, qui lui disputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger MARMION à lui rendre Falaise, qu'il tenoit pour le Roi HENRI, assiégea le Château de Fontenay, le prit de force & le rasa en 1139. ROBERT MARMION eut de sa femme, nommée *Philippe*,

1. ROBERT, qui suit ;
2. ROBERT, dit le *Jeune*, dont la postérité a subsisté longtems en Angleterre ;



3. Et GUILLAUME, Chevalier, duquel parle du Moulin, p. 355.

IV. ROBERT MARMION, IV<sup>e</sup> du nom, dit le *Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

V. PHILIPPE MARMION, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Jeanne Kelperk*; le nom de sa seconde femme est ignoré. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & MALERE, femme de *Raoul Cromwell*;
3. Et MATHILDE, mariée à *Raoul Boteler*.

Et du second lit il eut :

4. Une fille, aussi nommée JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> avec *Thomas*, Mylord *Lou*; & 2<sup>o</sup> avec *Henri Hillaire*.

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils :

1. GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoissance;
2. Et ROBERT, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans :

RICHARD, Mylord MARMION;

ROBERT, Chevalier;

Et ALBEREDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville*; ils vivoient sous le règne d'HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140. — On lit dans Matthieu Paris, *Hist. major Angliae* que l'an 1143, ROBERT MARMION chassa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une forteresse.

Il y a une Charte de RICHARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Grestain, en Normandie, de l'an 1188, en laquelle est compris ROGER MARMION, qui y aumôna les dîmes de sa Terre de Berwick, en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnèrent aussi plusieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME le *Roux*, pour l'Abbaye de Halef-Owen, en Salop, où sont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, frères.

PHILIPPE MARMION fut pris avec le Comte de Warwick à Pons, en Poitou, en 1254. Il donna plusieurs biens aux Frères Hospitaliers d'Angleterre, comme il se voit par une Charte donnée de sa main. (C'est ce que nous avons pu découvrir sur les MARMION établis en Angleterre.)

De la branche restée en Normandie, vraisemblablement l'aîné, étoit

I. ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux

qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME le *Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066. Il eut pour fils,

II. GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le-Marmion, l'un des témoins qui signèrent aux fondations que firent *Robert & Eudes Tesson* à l'Abbaye du Val-Richer en 1120. Son fils fut

III. ROBERT MARMION, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il signa la Charte de RICHARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumièges. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, qui suit;

2. Et GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Tesson*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Tesson*, Seigneur de Thury & d'*Harville de Sainglais*.

IV. ROBERT MARMION, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, est nommé entre les Chevaliers de l'honneur de Montfort en 1204, & aussi parmi ceux qui portoient bannière, en 1214, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à Robert des Ableges, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il possédoit dans la Baronnie de Creully; il en est parlé dans la *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 367, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant présent.

Dans le Rôle de la subvention des Nobles de la Province en 1304, sont compris dans la Sergenterie de Dives & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monsieur JEAN MARMION est compris dans la Compagnie du Sire de Fauquernon, qui fit sa montre en 1240. — On trouve un Laurent du Val, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonnevillle. — Dès l'an 1212, un *Olivier d'Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION; & les *Mémoires* de M. Bigot-Soufmesnil font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint-Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier ratifia les donations faites sur son fief de Frefnay-le-Puceux, & que PHILIPPE & ROGER, ses fils, transigèrent avec Guillaume Acarin, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, sur un Procès intenté à l'occa-

fion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu GUILLAUME MARMION, Clerc de Frefnay-le-Puceux, & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu.

Les armes des MARMION étoient : *de vair, & les punins brisoient d'une face de gueules, frettée d'argent.*

MARMONT, en Bresse. Le premier nom de cette ancienne Noblesse étoit LE SAUVAGE, qu'elle quitta pour prendre celui de MARMONT, fa Seigneurie, par Pabus qui se pratique encore aujourd'hui.

I. ETIENNE LE SAUVAGE, Damoiseau de Marmont, vivant en 1200 & en 1230, est la tige de cette Famille. Il laissa entr'autres enfans :

II. JEAN DE MARMONT, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neuville, en Bresse, la moitié de la dime de la Bruyère. En 1272, il rendit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Bauge & de Bresse, de la Maison forte de MARMONT, & eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ETIENNE, Damoiseau ;
3. HENRI, aussi Damoiseau, & marié à la fille d'*Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à Amé de Savoie en 1276 ;
4. Et JACQUES, Damoiseau.

III. GUILLAUME, Seigneur DE MARMONT, épousa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boche, & de *Marguerite de la Balme*. Leurs enfans furent :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. GUILLAUME, Damoiseau ;
3. ANSELLETTE, femme de *Guyonnet d'Espeyffoles*, Damoiseau en 1317 ;
4. Et SIBYLLE.

IV. GEOFFROY, Seigneur DE MARMONT, Chevalier, épousa *Marguerite de Marboz*, dont entr'autres enfans :

V. ETIENNE, Seigneur DE MARMONT, Chevalier, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils & héritier,

VI. ODET, Seigneur DE MARMONT & de Longes, vivant en 1350, qui s'est marié à *Béatrix*, Dame de *Béost*, fille & unique héritière de *Guy*, Seigneur de *Béost*, & de *Béraude de Crangeac*. Il en eut :

1. JEAN, Seigneur DE MARMONT, mort sans hoirs de son mariage avec *Marie de Macet*, fille d'*Amé*, Seigneur du Chanay, &c., & de *Marguerite de Franchelins* ;

2. PIERRE, qui suit ;
3. Et MARGUERITE, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

VII. PIERRE, Seigneur DE MARMONT, de Longes & de Béost en 1378, épousa *Marguerite de Challes*, de laquelle il eut :

1. HUGONIN, qui suit ;
2. Et LOUISE, femme de *Gérard de Colomb*, Co-Seigneur de la Salle.

VIII. HUGONIN, Seigneur DE MARMONT, de Béost & de Longes, épousa *Eléonore de Vienne*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUY, Seigneur de Béost, marié à *Jeanne de Germales*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de *Germales*, en Mâconnais, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laissa :
  1. TIBURCE, Seigneur de Béost, mort sans hoirs en 1472 ;
  2. CLAUDE, Religieux à Cluny ;
  3. & 4. ANTOINETTE & PERNETTE, Religieuses à Polerins ;
  5. Et JEANNE, femme d'*Antoine de Monfpey*, Il<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Luyflandres, &c., dont postérité. Voy. MONSPEY.

3. JEANNETTE, mariée à *Robert de Montyognard*, Chevalier ;
4. MARGUERITE, alliée à *Jean*, Seigneur de *la Beyvière*, dont postérité. Voy. BEYVIÈRE (LA) ;
5. MARIE, Religieuse à Neuville ;
6. Et ISABELLE, femme, le 9 Juillet 1398, de *Pierre*, Seigneur de *Bececel*, &c., dont des enfans. Voy. BECEREL.

IX. JEAN, Seigneur DE MARMONT, vivant en 1440, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. JACQUES, qui suit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Longes ;
3. JEAN, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470 ;
4. JEANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Malaval* ;
5. Et ANNE, Religieuse à Neuville.

X. JACQUES, Seigneur DE MARMONT & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurèrent pour Louis, Duc de Savoie en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi CHARLES VII, épousa, 1<sup>o</sup> au mois de Janvier 1445, *Aimée de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur de *Verfey*, & de *Guillemette le Chauvioux* ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude*, Seigneur de Cor-

fant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette seconde femme, mais du premier lit vinrent :

1. LOUISE, femme, le 13 Avril 1470, de *Philibert Andrevet*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Corfant, &c., frère d'*Antoinette*, sa belle-mère; elle eut postérité. Voy. ANDRE-VET;
3. Et ANNE, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyère, en Mâconnais.

Les armes de cette Famille éteinte sont : d'azur, à la bande d'argent.

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes de *Verceil*.

JEAN-BAPTISTE DE MARNAIS, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps et Armées, Gouverneur de Dôle, en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732. Il laissa

CHARLES DE MARNAIS, comte de Verceil, Exempt des Gardes du Corps du Roi & aussi Gouverneur de Dôle, devenu Enseigne, puis Lieutenant le 1<sup>er</sup> Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal de camp le 16 Février 1748, & Lieutenant Général le 17 Décembre 1759. Il s'est marié, à Paris, le 3 Novembre 1734, à *Claude-Françoise Petit de Passy*, morte le 27 Avril 1739, & veuve, sans enfans, de *Jacques-Etienne Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732. Elle étoit fille de feu *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Passy, Serilly, Hebecourt, &c., Lieutenant Général d'Epée au Bailliage & Siège Présidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, sa veuve. De ce mariage vint :

CHARLOTTE-JACQUELINE-JOSÈPHE DE MARNAIS DE SAINT-ANDRÉ DE VERCEIL, morte à Paris le 2 Juin 1762, qui a épousé, le 29 Janvier 1754, *Pierre-Jacques-François-Auguste Ferron*, Comte de la *Ferronnays*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp & Gouverneur de Dôle, dont postérité. Voy. FERRON DE LA FERRONNAYS.

De la même Maison étoit JOSEPH DE MARNAIS, Seigneur de Saint-André & de la Batie (oncle de CHARLES), appelé le *Chevalier de Saint-André*, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Mestre de Camp par Brevet du mois de Février 1706, Brigadier le 1<sup>er</sup> Fé-

vrier 1719, & Inspecteur Général de la Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1<sup>er</sup> Juillet 1730, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de pension, le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il est mort sans alliance le 18 Octobre 1742. (Notice extraite en partie du *Mercur de France* de Novembre 1734, pag. 2538.)

Les armes : de sable, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent.

\* MARNAY-LA-VILLE, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquise par *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, lequel, par son testament du 26 Mai 1527, institua pour héritier universel, avec substitution, *Jean de Gorrevod*, Seigneur de Salins, son cousin, qui fut père de *Laurent*, 11<sup>e</sup> du nom, & aïeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur duquel la Baronnie de *Marnay*, unie avec ses Seigneuries de *Fourg*, *Byans* & *Cordiron*, fut érigée en *Marquisat*, par Lettres d'ALBERT & d'ISABELLE, Archiducs d'AUTRICHE, le 4 Mai 1600. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par Louis XIII, en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire*, le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils, *Eugène de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, sans alliance, le dernier de sa Maison, sa riche succession fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la substitution faite, en 1527, à *Louis-Benigne*, Marquis de *Bauffremont*, comme descendant de *Jeanne de Gorrevod*, sœur de *Laurent II*, par sa trisaïeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod* & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. Voy. BAUFFREMONT.

MARNIÈRES, ancienne Noblesse établie en Bretagne, originaire du Poitou ou de l'Anjou, & sur laquelle nous attendons un *Mémoire*. De cette Famille font :

1<sup>o</sup> Le Comte de GUER-MARNIÈRES, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes Françaises & Gouverneur de Landrecies en 1768;

2<sup>o</sup> Le Marquis de GUER-MARNIÈRES, Préfident au Parlement de Bretagne;

3<sup>o</sup> Et le Comte de GUER-MARNIÈRES, Capitaine des Vaisseaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Brest.

Cette Famille, du Ressort de Ploërmel, a été déclarée noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. de Bréhan. Elle remonte, par filiation suivie, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, à MAURICE DE MARNIÈRES, Seigneur de la Biffardière, qui s'est marié à *Hélène le Camus*.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses & en pointe d'un lion, le tout d'or.

MARNIX, ancienne Noblesse Militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

I. CLAUDE DE MARNIX eut de *Marie de Vaudan*, son épouse,

II. JEAN DE MARNIX, Seigneur de Thouloufe, lequel, de *Jeanne de Cerf*, eut :

III. JACQUES DE MARNIX, Seigneur de Thouloufe, d'Ogimont, &c., Baron de Pottes, Commissaire Général des Montres des Pays-Bas, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Marie de Henricourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Willerries, & d'*Elisabeth de Spangen*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnières*, fille de *Jean*, Seigneur de Souastre, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des Deux-Treilles. De ce second mariage il eut :

IV. GÉRARD DE MARNIX, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c., qui s'est allié à *Salomé de Gaillard*, Dame de Crillat, en Franche-Comté, dont il eut :

V. JEAN DE MARNIX, Baron de Pottes, &c., en faveur duquel la Terre d'*Ogimont*, Seigneurie en Flandre, fut érigée en Vicomté, par Lettres Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, registrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Florence de Saluces de Bernemcourt*. De ce mariage vint :

VI. NICOLAS-FRANÇOIS DE MARNIX, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germignies, qui s'est allié, en 1642, à *Isabelle-Claire d'Égnies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Étrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut :

VII. CLAUDE-FRANÇOIS-DOMINIQUE DE MAR-

NIX, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes & Seigneur de Rollencourt par retrait lignager, qui épousa sa parente, *Antoinette-Agnès de Haudion*, fille de *Pierre-Uldarich*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. BAUDRY-ADELBERT, qui fut ;
2. JEAN-MARIE-JOSEPH, né le 3 Février 1701, ci-devant Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, lequel demeure en Franche-Comté ;
3. Et N... DE MARNIX, Chanoinesse à Mons.

VIII. BAUDRY-ADELBERT, dit le Comte de MARNIX, Baron de Rollencourt, épousa, en 1718, *Eléonore-Aldegonde de Lannoy-Beaurepaire*, fille d'*Ignace-Philippe*, Comte de Beaurepaire, & de *Françoise de Coloma*, dont il a eu :

1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, dit le Baron de Rollencourt, né en 1730 ;
2. PIERRE-MARIE-JOSEPH, dit le Chevalier DE MARNIX, Capitaine au Régiment de Trazegnies, Cavalerie ;
3. CHARLOTTE-JOSÈPHE, dite Madame DE MARNIX, Chanoinesse aimée du Chapitre de Denain ;
4. ANNE-ANTOINETTE-AGNÈS, dite Mademoiselle de Rollencourt, aussi Chanoinesse à Denain ;
5. Et HUBERTINE, dite Mademoiselle de Maissoncelle, aussi Chanoinesse à Denain. (*Tablet. général. & histor.*, part. VIII, p. 272.)

De cette Maison étoit PHILIPPE DE MARNIX, Seigneur du Mont-Sainte-Aldégonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, se rendit très-habile dans le Droit, & dressa le Formulaire de la fameuse confédération de l'an 1566, par laquelle plusieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagèrent de s'opposer à l'Inquisition (Brederoede, qui en étoit le Chef, l'en fit Trésorier Général). En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine ELISABETH sa protection. Trois ans après l'Archiduc MATHIAS l'envoya à la Diète de Worms, où il fit un discours très-fort contre la manière de gouverner les Espagnols. Il vint en France l'an 1580, après la conclusion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il suivit l'année suivante en Angleterre; fut depuis Consul d'Anvers, qu'il



défendit contre le Duc de Parme en 1584; mena au Palatinat, en 1593, la Princesse Louise-Julienne de Nassau, qui avoit été fiancée avec l'Electeur FRÉDÉRIC IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, dans le tems qu'il travailloit à une version flamande de l'Ecriture.

Il y a eu aussi de ce nom MAXIMILIEN DE MARNIX, Comte de Sainte-Aldégonde, Baron de Noircarme, &c., Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toison d'Or, par le Roi PHILIPPE IV, & mourut le 13 Mars 1635, laissant postérité. (Moreri, édit. de 1759.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or.*

\* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1661, registrées au Parlement de Paris le 10 Décembre suivant & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conseiller d'Etat, Ambassadeur de France en Suisse, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. Voyez BARDE (LA).

MAROLLES, ancienne Famille noble du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuscrit de feu Piganol de la Force. Elle remonte à RAOUL, Seigneur de MAROLLES, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, son domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé Renaud.

I. HELIEN, Seigneur de MAROLLES, donna à l'Abbaye de Baugerais, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Tours, ses dîmes de Marolles, de Montaigu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du consentement de RAOUL, son fils, qui suit.

II. RAOUL, Seigneur de MAROLLES, ratifia ces donations l'an 1216, & fut père de

III. JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, qui étoit en la Compagnie de CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, lorsqu'il défit le bâtard Mainfroy, l'an 1266. Il eut pour fils,

IV. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, qui est mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mathieu, Apôtre, l'an 1327. Il fut père de

V. GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, qui vivoit en 1382, comme il

confte par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Méraux. Son fils,

VI. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, est dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cause de quelques dépendances de sa Seigneurie relevant de Montréfor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guilelmine Boutet*, fille de noble homme *Perrotin Boutet*, & de *Roberte*, son épouse, dont il laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Breullard*, rapportée ci-après.

VII. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, vivant en 1463, épousa *Guyonne de Thoret*, fille & héritière de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoisin & de Prichant, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. MARIE, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491 ;
3. JACQUETTE, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer ;
4. Et DIANE, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

VIII. ETIENNE, Seigneur de MAROLLES, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> le 25 Mars 1498, *Catherine Grasleuil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boisvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première il laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Ranzay, lequel fut s'établir en Flandre, où il se maria ;
3. FRANÇOISE, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers ;
4. Et ROBERTE, nommée CLAIRE à la Confirmation, Religieuse à Fontevrault.

IX. FRANÇOIS, Seigneur de MAROLLES, Gentilhomme ordinaire de la Vénérie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chasse avec S. M. Il avoit épousé *Philippe de Boisvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à son père. De ce mariage il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;

2. Et ANTOINE, lequel ne laissa point de postérité.

X. CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, s'allia, l'an 1558, avec *Françoise d'Erian*, fille unique & héritière de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochère & de Noizay, & d'*Anne de Guiet*. Ils eurent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Rochère, mort sans hoirs de *Marie du Faufray*, son épouse ;
3. & 4. GABRIELLE & CHARLOTTE, mortes sans alliance ; la dernière en 1627.

XI. CLAUDE, 2<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MAROLLES, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent Suisses de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal de Camp dans les Armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes & se signala en diverses occasions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui resta victorieux dans le combat qui se fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur de l'Isle-Marivaux & lui (voy. son éloge dans Moréri). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté son adresse, sa valeur & sa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> l'an 1594, *Agathe de Chastillon*, fille de Noël, Chevalier, Seigneur des Soleillants, en Forez, & de *Jeanne de la Venue*, morte l'an 1630 ; & 2<sup>o</sup> *Lucrèce du Hamel*, dit Moréri. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, mort avant son père, à l'âge de 17 ans ;
2. GILLES, décédé jeune ;
3. MICHEL, Abbé de Villeloin & de Bauge-raïs, homme doué d'une profonde connoissance des Belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la *Traduction de Lucain*, jusqu'en 1681, qu'il publia l'*Hist. des Comtes d'Anjou*, il ne cessa de travailler avec une application continuelle & de faire paroître un nombre infini de Traductions ; les moins estimées sont celles des *Poëtes Latins*, quoiqu'elles lui aient beaucoup coûté. L'Abbé de MAROLLES mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans ; (Voy. son article dans Moréri.)
4. LOUIS, qui suit ;
5. CHARLES, mort jeune ;

6. MADELEINE, seconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur du Rabry ;
7. Et POLINE, mariée, le 20 Octobre 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur du Claveau, Gouverneur de Mézières.

XII. LOUIS, Seigneur de MAROLLES, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 3 Novembre 1627, *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Lucay ; & 2<sup>o</sup> en 1630, *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur du Rabry. Du premier lit vint un fils, mort en naissant, avec sa mère, en 1629 ; & du second il laissa :

1. EMOND, affaiblié à l'âge de 19 ans ;
2. CLAUDE, mort en bas âge ;
3. EUSTACHE ;
4. MICHEL, Religieux & Prieur de Veuil ;
5. & 6. RENÉ & DIEUDONNÉ-LOUIS ;
7. & 8. GABRIEL & CLAUDE, morts en bas âge ;
9. AGATHE, décédée jeune ;
10. FRANÇOISE-GABRIELLE, morte en bas âge ;
11. & 12. ANNE-LOUISE & ANGÉLIQUE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BREUILLARD.

VII. ROBERT DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard (second fils de GUILLAUME, 2<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, & de *Guillemine Boutet*), épousa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, seconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoisin, & de *Marguerite Marthe* (& sœur puinée de *Guyonne de Thoret*, femme de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAROLLES, son frère aîné). De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PERRINE, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brée.

VIII. FRANÇOIS DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de la *Boutellerie, Touviaux*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et GUILLAUME, tige de celle des Seigneurs des *Caves*, mentionnée ensuite.

IX. JEAN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, épousa, 1<sup>o</sup> l'an 1535, *Catherine du Mesnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignolière, & de *Philippe de Souvain* ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit il laissa :

1. JULIEN, qui suit ;

2. ANTOINE, Seigneur de la Chenaie, allié 1<sup>o</sup> avec *Marie Gaigneron*; & 2<sup>o</sup> à *Guyonne Savary*. De sa première femme il eut :

1. ANTOINE, Seigneur de la Chenaie, mort sans enfans;
2. RENÉE, morte sans alliance;
3. Et CATHERINE, femme de *Jean*, Seigneur de *Launay* & de la *Crevaudière*.

Et de sa seconde femme fortirent quatre filles, favoir :

LUCRÈCE, RENÉE, MARGUERITE & JEANNE.

3. MARGUERITE, mariée, l'an 1585, à *Jean de Préville*, Seigneur de la *Pliffonnière*;
4. & 5. CATHERINE & ANNE, mortes sans alliance.

X. JULIEN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*, sa femme, entr'autres enfans :

XI. MARTIN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, qui mourut sans laisser d'enfans de *Marie de la Croix*, son épouse.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BOUTELLERIE,  
TOUVIAUX, &c.

IX. BERTRAND DE MAROLLES, Seigneur de la Boutellerie & de Touviaux (second fils de FRANÇOIS DE MAROLLES, & de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épousa 1<sup>o</sup> *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du *Clouzeau*; 2<sup>o</sup> *Jeanne de Charrue*; & 3<sup>o</sup> *Renée de Nevet*. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernières femmes, mais de la première vint :

X. CLAUDE DE MAROLLES, Seigneur de Touviaux, qui s'est marié, en 1577, à *Florence de Nevet*, fille de *Jean*, Ecuier, dont :

1. RENÉ, mort, sans enfans, au retour du siège de Montauban;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Varenne, aussi mort sans enfans;
3. JACQUES, qui fuit;
4. & 5. LOUISE & CLAUDE, mortes en bas âge.

XI. JACQUES DE MAROLLES, Seigneur de la Pignolière, épousa *Claude Gervais*, fille de *Louis*, Seigneurs des Murs, & de *Denise Broffier*. Il en eut :

1. LOUIS, Seigneur de la Pignolière;
2. & 3. PIERRE & JACQUES;
4. & 5. CLAUDE & MARIE. (Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire*).

#### BRANCHE

des Seigneurs des CAVES.

IX. GUILLAUME DE MAROLLES, Ecuier (troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Breuillard,

Tome XIII.

& de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épousa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean*, Seigneur des Caves, & de *Florence Rance*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de la Brosse, tué à Briec-Comte-Robert;
3. LOUIS, marié, en 1577, à *Marie Raffeteau*, dont il eut *Louis*, qui se noya;
4. JACQUES, lequel se retira en Poitou;
5. Et FRANÇOISE, femme de N....., Seigneur des *Forges*.

X. RENÉ DE MAROLLES, Seigneur des Caves, épousa *Guillemette du Breuil*, & en eut :

XI. LOUIS DE MAROLLES, Seigneur des Caves, qui s'est marié à *Hélène de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de *Ragouneau*, dont :

1. PALAMÈDE, Seigneur des Caves;
2. RENÉ, mort jeune;
3. CHARLES;
4. 5. & 6. RENÉE, MARIE & GENEVIÈVE. (Nous ignorons pareillement la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes : d'azur, à une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, accostée de 2 penes, adossées d'argent.

MAROT, en Bretagne, ressort de Dinan. RAOUL MAROT, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut anobli par le Roi HENRI IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de S. M., en 1598. Son arrière-petit-fils,

GUILLAUME MAROT, maintenu dans sa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré noble d'extraïtion.

GUILLAUME MAROT, Ecuier, Seigneur des Alleux, Conseiller au Parlement de Bretagne, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées à Nantes le 11 Juillet 1645, l'érection en *Vicomté* des Terres & Seigneuries de *Taden*, la *Garaye*, *Beaufort* & *les Alleux*. Ce Vicomté est aujourd'hui possédé par N... MAROT, dit le *Comte de la Garaye*.

Les armes : d'azur, à la main dextre d'argent, accompagnée d'une étoile d'or au premier canton.

MARQUE. Voy. MARCA DE LA MARQUE.

MARQUEMONT, Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont :

*d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant de gueules, & accompagné de 3 quintefeuilles, tigées d'argent.*

MARQUERAIS (DE LA), en Bretagne, Reffort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1<sup>er</sup> Novembre 1670, au rapport de M. de la Bourdonnaye, & enfuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. Huart, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés nobles d'extradition.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant du même.*

MARQUÈS (DE), en Bretagne, Reffort de Nantes : Famille qui remonte à CHARLES DE MARQUÈS, de la Villadiégo, en Espagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. Saliou, fut déclarée noble d'extradition.

Les armes : *coupé, au 1 d'azur, au sautoir alésé d'or, accompagné en chef & en flancs de 3 besans du même ; au 2 d'argent, au léopard de gueules ; à la bordure d'argent, chargée de 6 annelets d'or.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maison de Hautefort, qui a commencé à René de Hautefort, Chevalier, Seigneur de la Mothe, puis de Marquessac, &c., lequel s'est marié, le 12 Juillet 1618, avec Jeanne de Marquessac, héritière de la branche aînée de sa Maison, & qui porta la Terre de Marquessac à son mari. (Elle n'étoit pas la dernière de son nom.) Sa Famille subsiste encore dans la branche des Seigneurs de la Reille, qui est représentée aujourd'hui par Simon de Marquessac, Chevalier, Seigneur de la Reille, Serveilhac & en partie de Coulaures, en Périgord, lequel a épousé, le 19 Septembre 1754, Catherine Guiot, née en Août 1729, fille de Pierre, Chevalier, Seigneur d'Afnières, &c., & de feu Catherine Vidard de Saint-Clair. Il en a eu un fils, né le 21 Septembre 1757, & une fille.

MARQUESY, en Provence. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE DU MARQUESY, de la ville de Marseille, obtinrent des Lettres de relief de noblesse le 24 Juillet 1642, lesquelles furent vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre suivant. (Leurs descendants continuent la postérité.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une triangle du même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent. (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. II, p. 109.)*

MARQUET (DE), Famille noble du Dauphiné.

I. BARTHÉLEMY DE MARQUET, Président à Mortier au Parlement du Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec Jeanne de Dorne, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. Et RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy-Saint-Martin.

II. ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Rouffillon, fut tué au secours de Scalfe. Il avoit épousé, en 1618, Jeanne de la Boiffe, & en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault ;
3. Et GASPARD, Lieutenant de Galère.

III. LOUIS DE MARQUET, 1<sup>er</sup> du nom, épousa, en 1666, Isabeau de la Bastie-d'Estable, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

IV. LOUIS DE MARQUET, 11<sup>e</sup> du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épousa, en 1698, Hippolyte Fornet du Fontenil, de laquelle vint :

V. DENIS DE MARQUET, qui s'est marié, en 1741, à Marie-Françoise-Suzanne de Vavance, dont :

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épousé, en 1760, Catherine de Sarrazin de la Pierre, dont :

1. 2. & 3. LOUIS-SCIPION, FRANÇOIS-AIMÉ & BERNARDIN ;
4. Et JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de 3 roses de gueules, tigée & feuillée de sinople, mouvante de la pointe de l'écu ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, mouvante de l'angle dextre. (Mémoire dressé sur les titres.)*

MARQUET, Famille originaire d'Armagnac & transplantée à Paris, qui subsiste dans



LOUIS MARQUET, Conseiller du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Lyon, qui s'est marié, le 21 Janvier 1744, à *Louise-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joseph Paris du-Verney*, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, & de *Louise-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a eu deux garçons & trois filles.

A cette Famille appartiennent N... MARQUET de BOURGADE de MONBRETON, qui s'est marié, en Janvier 1762, à N... du Mas, fille du Fermier Général; & 2° à N... de Soubeiran;

Et N... MARQUET de PEYRE, troisième mari, en 1763, de N... Gaulard, fille de N... Gaulard, & de N... de Joffet.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant renversé de gueules, & en pointe d'un lionceau du même.* (On trouve la Généalogie de cette Famille dans l'*Armor. génér.* de France, reg. V, part. II.)

MARQUETEL de SAINT-DENIS de SAINT-EVREMOND (LE), ancienne Noblesse de Normandie, Election de Coutances.

JEAN LE MARQUETEL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, obtint, en l'année 1591, des Lettres qui l'autorisèrent à changer son nom de LE MARQUETEL en celui de SAINT-DENIS, que ses descendants ont toujours porté depuis.

De cette Famille étoit le fameux SAINT-EVREMOND (CHARLES LE MARQUETEL de SAINT-DENIS), Seigneur de Saint-Evremond, Maréchal de Camp, né le 1<sup>er</sup> Avril 1613, à Saint-Denis-le-Gast, Terre à trois lieues de Coutances, en Basse-Normandie, lequel s'est rendu célèbre dans le XVII<sup>e</sup> siècle, plus encore par ses Ouvrages, que par ses actions & la noblesse de son sang. Il est mort à Londres en Novembre 1703 & est enterré à Westminster, où l'on voit son tombeau.

Cette Maison subsiste dans HYACINTHE-FRANÇOIS LE MARQUETEL de SAINT-DENIS, Seigneur et Patron de Saint-Aubin, non encore marié;

Et dans CHARLOTTE-FRANÇOISE-HENRIETTE LE MARQUETEL de SAINT-DENIS de SAINT-EVREMOND (fille unique & héritière de JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur, Châtelain & Patron de Saint-Denis-le-Gast, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de

*Charlotte-Françoise d'Ambray*), laquelle a épousé, par contrat du 12 Janvier 1748, *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, &c., Enseigne dans le Régiment de Champagne, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. VAILLANT (LE), en Normandie.

Les armes de LE MARQUETEL font : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

MARQUETTE, Famille noble, alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes font : *de gueules, à 3 merlettes de sable, sans bec ni pattes, posées 2 & 1, & accompagnées de 2 étoiles d'or.*

✽ MARQUISE, Ville du Boulonnois, qui a eu ses Seigneurs particuliers, éteints dans le XII<sup>e</sup> siècle, par le mariage de MAHAUT de MARQUISE, fille unique & héritière de GEOFROY, Seigneur de *Marquise*, avec *Arnoul*, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte & Baron d'*Ardres*, & dont elle eut postérité. Voy. ARDRESCOURTEVILLE-HODICQ.

La Maison de MARQUISE portoit pour armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MARRE ou MARE (DE LA), Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

MARRE (DE LA), en Champagne, autre Famille, qui a pour armes : *d'argent, à 3 pals de gueules.*

MARRENX, en Gascogne, au Comté de Fezenfac. On ignore au vrai l'origine de cette Maison; mais par une tradition conservée dans la Famille (sans cependant en avoir des preuves certaines), & par la conjecture du nom & la situation des Terres possédées par les Seigneurs de MARRENX, on a lieu de croire qu'ils sont issus de

RAYMOND-EMERIC, premier Baron de MONTESQUIOU ou MONTESQUIU (*de Montequivo*), frère cadet de GUILLAUME-ASTANOVE, Comte de Fezenfac, fils d'EMERIC. Ce RAYMOND-EMERIC, ou AIMERIC, eut pour son apanage plusieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris sous le nom de Terres d'*Anglès*, dont Montequin est le chef-lieu, qui a donné le nom audit RAYMOND-EMERIC & à ses descendants, Barons de Montequiou, dans la partie méridionale du Comté de Fezenfac. RAYMOND-EMERIC épousa *Auriane de la Motte*, Dame de Courrenfaguez, Terre d'une

étendue considérable dans la partie septentrionale du Comté de Fezenfac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles; mais il resta à savoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut BERTRAND. La conjecture est très-forte pour croire que BERTRAND de MARRENX, qui vivoit en 1088, devoit être fils de RAYMOND-EMERIC, premier Baron de Montequiou, & d'*Auriane de la Motte*, & qu'il prit le nom du Château ou Terre de MARRENX, qu'il reçut pour son apanage, & qui faisoit partie de la Baronnie de Montequiou, ainsi que toutes les terres que l'on fait avoir appartenues à la Famille de MARRENX, qui en a possédé également dans l'enclave de la Terre de Courrenfaguez. Le lieu de MARRENX appartenant à présent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Chaife-Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, se trouve enclavé entre le territoire de Montequiou, de Poylobon & de Pis, qui sont une partie du Domaine des anciens Barons de *Montequiou*; les lieux de Monclar, de Marfeillan ont été possédés pendant deux ou trois siècles par les Seigneurs du nom de MARRENX, & la Terre de *Montgaillard-d'Anglès*, qu'une branche des mêmes Seigneurs possédoit en 1200, ainsi que la petite Terre de Bougue-Agos, que les Seigneurs de *Montgaillard* donnèrent à l'Abbaye de la Chaife-Dieu dans le XII<sup>e</sup> siècle, qui se trouvent comprise dans l'enclave de la terre d'Anglès ou de l'ancienne Baronnie de Montequiou.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de MARRENX avoient, en 1278, des possessions dans la Terre de Courrenfaguez, dont ils cédèrent les dîmes à Amanieu, Archevêque d'Auch. Cette Terre appartenoit, comme on l'a déjà dit, à *Auriane de la Motte*, femme de RAYMOND-EMERIC, premier Baron de MONTESQUIOU, & il est naturel de croire que les Seigneurs de MARRENX, dont les possessions étoient enclavées dans l'apanage dudit RAYMOND-EMERIC, & dans celui d'*Auriane de la Motte*, son épouse, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Montequiou, devoient être issus de ce mariage. Les armoiries des anciens Barons de *Montequiou* sont : *d'or, à 2 tourteaux ou besans de gueules, l'un au-dessus de l'autre*. Dans la suite ils ont mis un *parti de*

*gueules plein*. Les Seigneurs du nom de MARRENX ont mis quelque différence dans leurs écussons, quoiqu'avec les mêmes pièces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à 2 chevrons d'argent*. Quoi qu'il en soit, on ne peut révoquer en doute que la Maison de MARRENX ne soit une des plus anciennes & des plus distinguées entre la Noblesse du Comté de Fezenfac. Elle étoit dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle divisée en deux branches, celle des Seigneurs de *Monclar*, fondue dès l'an 1400, dans la Maison de *Lasseran-Manfencôme*, & celle des Seigneurs de *Montgaillard*, qui subsiste encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles se formèrent, & laquelle étoit l'ainée. Le premier du nom de MARRENX, dont il reste des mémoires, est

I. BERTRAND DE MARRENX, Damoiseau, qui fut présent, en 1088, avec Emeric Forton, Comte de Fezenfac, à la donation faite par Palumine, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un payfan ou serf dans le lieu de Marfeillan-sur-Larros, & il donna, conjointement avec BERTRAND, son fils, qui suit, & quelques autres Seigneurs, à Guillaume II, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigues & l'Eglise de Saint-Sernin, que ce Prélat donna ensuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Cîteaux. (C'est ce qui se vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & la *Gallia Christiana*.)

II. BERTRAND DE MARRENX, II<sup>e</sup> du nom, fut présent à la donation de son père, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur de Barbazan, en Bigorre, l'Abbé & les Moines de Saint-Savin, au même pays, par la médiation de Bernard Loubat de Montequiou, Evêque de Tarbes.

III. PAPAROT DE MARRENX doit être fils de BERTRAND I, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de son existence; mais on ne peut la rapporter que sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup>, que lui & PIERRE DE MARRENX, son fils, sont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Chaife-Dieu, de la quatrième partie des Eglise & dîmes de Marrenx, à raison de quoi il est fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'est ce PAPAROT qui fit bâtir

dans le lieu de Bazian, dépendant de la même Baronnie de Montefquiou, & fur un fief que la Famille de MARRENX a poffédé longtems après, un moulin appelé *Paparot*.

IV. PIERRE DE MARRENX, 1<sup>er</sup> du nom, compris avec fon père dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Chaife-Dieu, eft auffi rapporté, particulièrement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougue-Agos avec fon Eglife. Cette terre de Bougue-Agos eft contiguë à celle de Montgaillard, dont elle eft séparée par un petit ruiſſeau, & une partie de ſes dépendances, qui paſſe le ruiſſeau, eft encore enclavée dans la juridiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, eft un autre, qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Chaife-Dieu étoit depuis longtems en poſſeſſion de Bougue-Agos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans :

1. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaillard*, rapportée ci-après ;
2. GÉRAUD, qui ſuit ;
3. Et ODON, Chevalier, préſent, en 1245, à la donation que fit Arſin, Baron de Montefquiou, avec Raymond-Emeric, 11<sup>e</sup> du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

V. GÉRAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Monclar, mort en 1240 & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laiffa de *Navarre*, fon épouſe,

1. GÉRAUD, qui ſuit ;
2. HUGUES ;
3. BEL OU BELUS, Abbé de Larreule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332 ;
4. Et BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par fon père.

VI. GÉRAUD DE MARRENX, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Monclar, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GÉRAUD, fon père, & *Navarre*, fa mère, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut de ſa femme, dont le nom eft ignoré,

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, marié avec *Jeanne de Faudos*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de ſa femme, en 1318.

VII. HUGUES DE MARRENX, Damoiſeau, Sei-

gneur de Monclar, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils,

VIII. GRIMOARD DE MARRENX, Seigneur de Monclar, vivant en 1332.

En 1318 vivoit un PIERRE DE MARRENX, qui rendit hommage pour Lefpignoli-Cournut, près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban ; il reſte à ſavoir ſi c'eſt le même que PIERRE II, Seigneur de Montgaillard, fils de BERNARD 1<sup>er</sup>, dont nous allons parler : la choſe n'eſt pas impoſſible.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de MONTGAILLARD.*

V. BERNARD DE MARRENX, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, ſuivant un acte d'accenſement ou bail emphytéotique, conſenti par PIERRE II, fon fils, qui ſuit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezenſac.

VI. PIERRE DE MARRENX, 11<sup>e</sup> du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphytéotique dont on vient de parler, étoit ſous la tutelle de GÉRAUD DE MARRENX, 11<sup>e</sup> du nom, fon oncle, Chevalier, Seigneur de Monclar, qui, en cette qualité, paſſa un compromis avec le Monaſtère de la Chaife-Dieu, pour les limites du terroir de Bougue-Agos, & conjointement avec fon fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard & les affranchit de la ſervitude le quatrième jour de la ſortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il eſt à remarquer dans cet acte, que quoique ce PIERRE DE MARRENX n'ait pris que le titre de *Damoiſeau*, il eſt dit que pour le rendre plus ſolennel, il y fit appoſer fon ſceau (*Sigillum ſuum duxit apponendum*) ; ce qui marquoit que PIERRE DE MARRENX ayant un ſceau, ſans être Chevalier, devoit être d'une naiſſance illuſtre. Il avoit épouſé *Andrine de Calouet*, d'une Famille très-diſtinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. BERNARD DE MARRENX, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec fon père, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de ſa femme, l'incendie du Château de Montgaillard ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ſes titres ; mais on ſait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à ſa mort il laiffa deux fils jeunes, ſavoir :

1. PIERRE, mort en bas âge ſous la tutelle de

BELOU BELUS DE MARREXX, Abbé de Larreule, de la branche des Seigneurs de Montclar; 2. Et BERNARD, qui suit.

VIII. BERNARD DE MARREXX, III<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur de Montgaillard, tranfigea, en 1332, affilé de Papatrot de la Barthe, fon tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Chaife-Dieu, au fujet d'un legs fait par fon père à cette Abbaye. Il fut auffi présent, en 1375, à la quittance dotale de Belesgarde de Montefquiou, femme de noble & puiffant Seigneur Odon, Baron de Montaut. Il eut pour fils :

1. ARNAUD, qui fuit;
2. Et Odon, Religieux Prémontré, mort Granger de Bougue-Agos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été réfignée en 1372.

On trouve un ORTHON DE MARREXX, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres d'Anfan & de Blanquefort, près de Montauban. — Un ARNAUD-GUILLAUME DE MARREXX, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumont & Roquelaure. — SEIGNORET DE MARREXX, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Cloffière. — Un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lanfès. — Et enfin BERNARD DE MARREXX, Seigneur de la Louvie, en Quercy, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Touloufe. — Le même ou un autre de ce nom fut marié à *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. ARNAUD DE MARREXX, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron de Montefquiou, il eft dit fon hommager. On lui donne pour fils,

X. PIERRE DE MARREXX, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans :

1. ARNAUD, qui fuit;
2. Et JEAN, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Touloufe, tranfigea avec fon frère pour fes droits fur la fuffeffion de leur père, pour lesquels ARNAUD lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Christie. Il fut chef de la branche des Seigneurs de *Sainte-Christie*, éteinte à la troifième génération.

XI. ARNAUD DE MARREXX, II<sup>e</sup> du nom, Ecuycer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Christie, fut pourfuivi en Juftice pour le paye-

ment de la dot de MARGUERITE DE MARREXX, fa tante ou fa fœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte d'Armagnac, pour cette Terre en toute Juftice en 1466, & à Bertrand, Baron de Montefquiou pour le fief de Sainte-Christie, qu'il céda enfuite à JEAN, fon frère, pour fes droits de légitime. Il fut présent au partage de la Baronnie de Montefquiou en 1479. On croit que fa mère ou fa femme étoit de la Maifon d'*Aftarac*, dont les armes font : *d'or, écartelé de gueules plein*. Il fut père de

1. BERTRAND, qui fuit;
2. Et JEAN, avantaé par fon père. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de *Saint-Yors*, du nom de MARREXX, qui a fubfisté pendant plus de 200 ans, & eft éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. BERTRAND DE MARREXX, Seigneur de Montgaillard, époufa, du vivant de fon père, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, descendante des anciens Vicomtes de *Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* font : *d'argent, à 3 corbins ou cornilles de fable, bequées & membrées de gueules, 2 & 1*. Il tranfigea, en 1510, avec Louife du Lion de Lavedan, au fujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raifon de fon tiers dans la Baronnie de Montefquiou. De fon mariage vint :

XIII. JEAN DE MARREXX, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montgaillard, qui testa à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de fon vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maifon furent brûlés, fuivant le Procès-Verbal qui en fut dressé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur fe fava en chemife. Il avoit époufé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, Co-Seigneur de Fieux, en Condomois, dont descend le Vicomte de *Juillac*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. JEANNE, alliée avec *Gaillard de Montezun*;
3. BERTRANDE, mariée dans le Condomois;
4. MARIE, époufe de N... de la Barthe;
5. ISABEAU, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouède, en Aftarac;
6. CATHERINE;
7. Et MARGUERITE, mariée à noble *Jean d'Arzigues-Nadeau*.

XIV. JEAN DE MARREXX, II<sup>e</sup> du nom, Sei-



gneur de Montgaillard, servit dans les Compagnies d'Ordonnances en 1570. Il épousa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, & fut affaibli peu d'années après, laissant :

1. HENRI, qui fuit;
2. BERTRAND, héritier de JEANNE, sa tante, veuve de *Gaillard de Montlezun*; il ne prit point d'alliance;
3. CASSANDRE, mariée à *Bertrand de Saint-Paffour*, Seigneur de Bouffas;
4. Et ISABEAU, femme de noble *Jean de Besjou*, habitant de Chélan, en Astarac, en 1601.

XV. HENRI DE MARRENX, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fusiliers du Régiment de Parabère, fut choisi par la Noblesse du Comté de Fezensac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Noblesse devers le Roi & la Reine Régente. Sa mère lui fit épouser *Elisabeth de la Salle*, héritière de la Maison noble de *Sus*, en Béarn, dont les armes sont : *de gueules, au lion d'or, couronné du même; à la cotice échiquetée ou crénelée d'argent & de sinople, brochante sur le tout*. Le père de cette *Elisabeth de la Salle* avoit épousé en secondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, mère de son mari. HENRI DE MARRENX vivoit encore en 1627, & eut pour enfans :

1. JEAN-PAUL, qui fuit;
2. N.... DE MARRENX, Seigneur de Cézerac, qui embrassa l'État Ecclésiastique & fut Curé à la Bastide;
3. Une fille, mariée au Seigneur *d'Abidos*, en Béarn;
4. Et une autre fille, mariée au Seigneur *de Mauhic*, en Armagnac.

XVI. JEAN-PAUL DE MARRENX, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Bastide, fournit son dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit épousé, le 25 Juin 1637, *Françoise de Lagor* (d'une Famille qui porte : *parti, au 1 d'argent, au pin arraché de sinople; au 2 de gueules, au lévrier rampant d'argent, colleté d'or; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.) Sa mère écarteloit de *Foix & de Béarn*. De ce mariage vinrent :

1. MARC-HENRI, qui fuit;
2. BERNARD, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Rivière-Lengros*, héritière de Lou-

vagnac, près de Montgaillard, de laquelle il eut :

1. HENRI, marié avec N.... de *Salabert*, dont il n'eut que deux filles;
2. JEAN-MARC, mort au service Lieutenant d'Infanterie;
3. HONORÉ, qui a embrassé l'État Ecclésiastique & a la Prébende Royale à Pau;
4. Et ANNE, Religieuse de Fontevrault au Brouilh.
3. ANNE, mariée avec Messire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven;
4. N.... DE MARRENX, mariée au Sieur de *Prevoft*, à Lescar, en Béarn;
5. & 6. Et deux filles, Religieuses, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau, & l'autre à Sainte-Ursule à Auch.

XVII. MARC-HENRI DE MARRENX, Baron de Sus, Montgaillard, &c., épousa *Françoise d'Oroignen*, dont :

1. JEAN-MARC, qui fuit;
2. N.... DE MARRENX, Jésuite, mort jeune;
3. JACQUES, Prêtre, Curé à la Bastide-Cézérac, en Béarn;
4. JEAN, qui a d'abord servi dans les Gardes de la Marine, & a ensuite embrassé l'État Ecclésiastique;
5. N.... DE MARRENX, Religieuse au Couvent de Notre-Dame à Pau;
6. Et une autre fille, dite *Mademoiselle de Sus*, morte sans alliance.

XVIII. JEAN-MARC DE MARRENX, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choisir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Noblesse de cette Province, qui fut relevée en sa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit épousé, du consentement de son père, *Eléonore de Béarn-Abère*, avec laquelle il donna quittance de sa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De son mariage il a laissé :

1. PHILIPPE, Baron de Sus, Syndic de la Noblesse de Béarn sur la démission de son père;
2. Et JEAN-PIERRE, qui fuit.

XIX. JEAN-PIERRE DE MARRENX-LA-SERRE a eu la Terre de Montgaillard par arrangements faits avec son frère. Il a eu de son mariage :

XX. FRANÇOIS DE MARRENX, Baron de Montgaillard, qui s'est allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louise du Pouy de Sa-*

*cere*, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comminges-Saint-Lary*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-PIERRE-MICHEL, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, né à Tarbes le 3 Février 1756 ;
3. BERNARD, né audit lieu le 10 Novembre 1762 ;
4. PHILIPPE-MARIE-ANNE, née à Montgaillard, morte en bas âge ;
5. MARIE-ELISABETH-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à Tarbes le 22 Septembre 1753 ;
6. Et MARIE-ANNE-DOMINIQUE, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs DE MARREX-MONTGAILLARD, Barons de Sus, portent pour armes : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux ou besans de gueules ; au 2 de gueules à 2 chevrons d'argent ; écartelé & aux 2 & 3 d'or, à 2 vaches passantes de gueules, colletées, accornées & clarinées d'azur*, qui est DE BÉARN.

Le Seigneur actuel de *Montgaillard* porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules ; & aux 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent*.

Les Seigneurs DE MARREX-SAINT-YOIS éteints, portoient : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux de gueules ; & au 2 de gueules, à 2 pals d'argent*. (Généalogie rédigée sur un *Mémoire envoyé* dressé sur les titres.)

MARRIGNA. Voy. MARIGNO.

MARS, en Dombes & en Languedoc : Famille dont étoit ANTOINE DE MARS, Baron de Juis, en Dombes, qui épousa, en 1650, *Chrétienne de Champier*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc de Lorraine, & de *N.... du Montet*.

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces ; au canton dextre d'azur*.

MARSAC, ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

1. PIERRE MARSAC, qui fut père de  
11. GÉRAUD MARSAC, lequel s'est marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint entr'autres enfans :

111. ANTOINE MARSAC, Sieur de la Bastide, qui s'est allié, en 1441, avec *Françoise de la Libertie*. Il en eut entr'autres enfans :

11V. PONS DE MARSAC, Seigneur de Saillac, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne Bérenger* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite Joffre*. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, Prieur de Trébofc ;

2. OLIVIER, Gentilhomme de la Chambre ;
3. PIERRE, qui fut ;
4. JEANNE, mariée à *Antoine Barrau* ;
5. CATHERINE, femme de *Julien du Mont du Fayt* ;

Et quelques autres enfans.

V. PIERRE DE MARSAC, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut entr'autres enfans :

1. BRENGUIER, qui fut ;
2. Et FRANÇOISE, épouse d'*Antoine Daymier*.

VI. BRENGUIER DE MARSAC, Sieur de Saillac, épousa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle-Livron ;
2. JOYE, qui fut ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier ;
4. Et MARGUERITE, Demoiselle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

VII. JOYE DE MARSAC, Sieur de Saillac, eut de *Louise de Durfort*, son épouse,

VIII. BRENGUIER DE MARSAC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saillac, qui s'est marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Espanel*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui fut ;
2. Et MARGUERITE, femme de *François de Marfa-Font-Neuve*.

IX. JACQUES DE MARSAC, Sieur de Lavaurrette, épousa *Françoise de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres enfans :

X. LOUIS DE MARSAC, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Claude d'Escayrac* ; & 2<sup>o</sup> avec *Jeanne de Malabiau*. Ses enfans furent :

1. & 2. LOUIS & autre LOUIS, Officiers dans le Régiment de Senneterre ;
3. RAYMOND, Capitaine de Grenadiers ;
4. Et LOUIS, qui fut.

XI. LOUIS DE MARSAC, Sieur de Saint-Laurent, épousa *Marie-Anne de la Peyrouse de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Montmoure, & d'*Isabeau de Séverac de Juges*, dont il a eu :

1. GILBERT, qui fut ;
2. Et MARIE, femme de *Raymond de la Blaquière-Sabournac*.

XII. GILBERT DE MARSAC a épousé, en 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Sauffenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage font issus :

1. 2. 3. & 4. JEAN-AIMOND, JEAN-BAPTISTE, JEAN-JOSEPH & LOUIS ;

5. 6. 7. & 8. MARIE-SUSANNE, JEANNE-BENOÎTE, MARIE-ROSALINE & MARIE-LOUISE.

(*Notice généalogique envoyée*, dressée fur un *Mémoire* domestique & fur un simple collationné de Jugement de Noblesse.)

\* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gascogne, dont la ville de Mont-de-Marsan est la capitale. *Pierre*, *Vicomte de Marsan* en 1140, épousa *Béatrix*, héritière de *Bigorre*, fille de *Centulle*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn*, qui avoit succédé à celle de *Raymond*, Souverain du *Bigorre* en 495. De ce mariage vint *Centulle*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de *Bigorre* & *Vicomte de Marfan*, père de *Stéphanie*, femme de *Bernard*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de *Comminges*, laquelle ne laissa aussi qu'une fille, nommée *Pétronille*, qui, ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour sa succession, non-seulement après la mort, mais encore après celle de plusieurs de ses descendans. Le MARSAN fut enfin adjugé, en 1256, à *Gafon*, *Vicomte de Béarn*, & depuis ce tems il suivit le fort du Béarn. En 1646, Louis XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que sa postérité possède aujourd'hui, & comme la *Vicomté* de MARSAN fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maison de *Lorraine* porte le titre de *Prince de Marfan*. Voy. LORRAINE.

MARSANGY (DE), en Champagne. Voy. GUILLAUME DE MARSANGIS.

MARSANNE DE FONTJULIANE, en Dauphiné; Famille noble, dont les armes sont: *de gueules, au lion d'or; au chef du même, chargé de 3 roses de gueules.*

\* MARSAY, ou MARCEI, en Normandie, Subdélégation d'Argentan: Baronnie possédée par les Abbé & Religieux de Cerify.

MARSBODIN, ou MARSBAUDIN, même Province; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la fasce de gueules, chargée d'une fasce échiquetée d'or & d'azur de 2 tires; à l'aigle éployée de sable, issante de la fasce, & chargée d'une fleur de lis d'azur.*

MARSEILLES, même Province, Election d'Argentan, porte: *d'azur, à 3 gerbes d'or, 2 & 1.*

MARSEUL, Ecuier, Sieur de Saint-Au-

Tome XIII.

bin & de la Bazonnaire, Election de Vire, en Normandie, a pour armes: *d'azur, à 3 lances d'argent, le fer d'or, 2 & 1.*

MARSOLLIER, à Paris. DENIS MARSOLLIER (fils de JEAN, Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville, & d'Anne de Lindo), fut Conseiller au Parlement de Metz, ensuite reçu au Grand Conseil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épousé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans (fille de *Mathurin Durand*, Correcteur des Comptes), dont:

MARIE-ANNE, fille unique, qui s'est mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Niert*, Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & son premier Valet de Chambre, Gouverneur de Limoges & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736, dont postérité. Voy. NIERT.

Les armes: *d'argent, à la bande fuselée de gueules.*

MARSOLLIER, Seigneur des Vivetières, autre Famille que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubuisson, & qui porte: *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une branche de laurier de sinople dans le sens de la fasce, accompagnée en chef d'un soleil d'or, & en pointe d'un dextrochère armé & tenant un poignard d'argent.*

\* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre qui contient quatre hameaux, le *Haut-Martinville*, les *Bouillons*, la *Rabotière* & le *Parc*. La présentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui est au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuier, Seigneur & Patron de Martinville.

MARTEL. Il y a plusieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en plusieurs autres Provinces; la première & la plus remarquable en Normandie, tire son origine de

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui descendoit au III<sup>e</sup> degré:

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415.

Les Seigneurs de *Lindebeuf* font d'une branche éteinte de cette Maison, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Esprit. (Voyez l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 208.)

De cette Famille étoient : 1<sup>o</sup> JEAN MARTEL, Seigneur de Bacqueville qui avoit épousé *Renée Malet de Graille*, fille de *Jean*, & de *Marie de Montberon*. Il en eut :

JACQUELINE, qui s'est mariée avec *Constantin de Barville*, mort sans enfans ; il étoit frère de *Gillette de Barville*, qui s'allia avec *Richard de Livet*, 11<sup>e</sup> du nom. Voy. LIVET DE BARVILLE.

Et 2<sup>o</sup> CHARLES MARTEL, Comte de Fontaine-Martel, Seigneur de Fontaine-Bolbec, Es-malleville &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut en Juillet 1760. Il avoit épousé *Françoise Martel de Clères*, dont il eut :

LOUISE-SUSANNE-EDMÉE, Dame de Bolbec, Duchesse de Charost, qui s'est mariée, sous le titre de *Demoiselle de Fontaine-Martel*, par contrat passé le 14, célébration le 19 Février 1760, avec *Armand-Joseph de Béthune*, Duc de Béthune-Charost, Pair de France, Baron d'Ancenis, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel elle a eu postérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Ducs de Charost.

Les armes : d'or, à 3 marteaux de gueules, 2 & 1.

MARTEL, autre Famille de la même Province, Election de Conches, qui porte : de gueules, à 3 marteaux d'or, 2 & 1, surmontés d'un lambel d'argent, à 3 pendans.

MARTEL, autre Famille des mêmes Province & Election, dont les armes font : de sable, à 3 marteaux d'argent, & une étoile d'or en cœur.

MARTEL, quatrième Famille de Normandie, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle est établie dans l'Election d'Alençon. Les Seigneurs des *Chefnes*, de *Montpinçon*, & du *Boulay* sont de cette Maison.

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon & de Fontaine-Martel, avoit épousé, le 10 Octobre 1628, *Alphonfine de Balsac*, dont il eut deux filles, dont une,

ANNE-MADELEINE, s'est mariée, en 1646,

avec *Louis de Caillebot de la Salle*, Marquis de Champfons (sous le nom de *la Salle*), Lieutenant Général des Armées du Roi, & en eut postérité. Voy. CAILLEBOT DE LA SALLE.

MARTEL, en Provence : Famille divisée en deux branches, dont une est établie à Aubagne & l'autre à Barjols. LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de Noblesse à cause de ses services dans le mois de Février 1683, enregistrées aux Archives de S. M. en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & descendoit probablement d'un cadet de la Famille DE MARTEL, du Dauphiné, lequel, pendant les guerres civiles, vint s'établir sur les côtes de Marseille. Suivant un certificat des Syndics & Commissaires de la Noblesse de Provence, cette Famille a toujours servi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maisons de *Castellane-Mazargues*, d'*Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Artigues*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche aînée, établie à Aubagne, a plusieurs enfans : deux sont Officiers, l'un dans la Marine & l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. (Il est parlé de cette Famille dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 110, & dans l'*État de la Provence*, tom. II, p. 342.)

Les armes : d'azur, à trois marteaux ou haches d'armes d'argent, 2 & 1.

MARTEL, en Bretagne, Ressort de Nantes. GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonnière, fut déclaré noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan ;

Par un autre Arrêt, qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés nobles & d'ancienne extraction, & maintenus dans la qualité de Chevaliers ;

Et par un troisième Arrêt, rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. Barrin, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Chefnardière (fils de JEAN MARTEL, & de *Fleurie d'Allerac*), & JEAN (fils de JACQUES, & de *Marguerite Penhoët*), furent aussi déclarés nobles & d'ancienne extraction.

Les armes : d'or, à 3 marteaux de sable.



MARTEL, en Dauphiné : *d'or, à la bande de sable, chargée de 3 étoiles ou quintesfeuilles d'argent.*

MARTELIÈRE, *aliàs* MARTILLIÈRE (DE LA), au Perche : Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II. Il ne faut pas la confondre avec MM. de la Martellière de Chançay, qui font d'une Famille différente. Le premier de celle du Perche, depuis lequel on a une filiation suivie est

I. GUILLAUME DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champailleau, près de Mortagne, né vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qualifié *noble homme* dans différents actes, passés devant Mallet, Notaire. Il vivoit encore en 1547, & eut pour fils :

II. FRANÇOIS DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champailleau, qui fut fait Lieutenant Général du Perche vers l'an 1550, dont François de Brie parle avec éloge dans son *Histoire du Perche*. Il mourut à Paris dans le tems des troubles de Religions, étant alors Chancelier du Roi de Navarre, père d'HENRI IV. Il avoit épousé, vers l'an 1560, *Claire de Feuillet*, de laquelle vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et une fille, mariée, en 1598, à *Anfelme de Fontenay*, Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Mortagne, au Perche.

III. PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champailleau, né vers l'an 1567, suivit le Barreau & y acquit la plus grande réputation ; fut fait Conseiller d'Etat au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, & fit l'acquisition de la Baronnie de Fai & de la Châtellenie de Passeau. Il avoit épousé, en 1595, *Marie le Grand*, fille d'*Alexandre*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Susanne Canaye*. Ils eurent :

1. N... DE LA MARTELIÈRE, reçu Conseiller au Parlement en 1628, mort peu de tems après ;
2. PHILIPPE, qui suit ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1630, à *Gilles de Carvoisin*, Comte d'Achey, Conseiller du Duc d'ORLÉANS ;
4. ET ANNE, mariée, en 1632, à *Roger de Longueval*, Comte de Leuville & de Verrie. (Elles ont eu toutes les deux postérité.)

IV. PHILIPPE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champailleau, Fai, Passeau, l'Hermitière, reçu Conseiller de Grand'Chambre au

Parlement en 1628, épousa en premières noces, en 1634, *Madeleine de Marefcot*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Thoiry, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Valentine de Loifel*, & nièce du Cardinal de *Marefcot*. De ce mariage il eut :

V. ALEXANDRE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champailleau, Fai, Passeau, l'Hermitière, Conseiller au Grand Conseil, le 18 Juin 1659, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, le 15 Décembre 1668, & ensuite Conseiller d'Etat, qui obtint l'érection de la Baronnie de Fai en Comté, par Lettres Patentes enregistrées au Parlement en 1670 ; il mourut le 25 Février 1685 & fut inhumé à Saint-Séverin. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1666, *Marie de Hodic*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre*, Comte de Marly-la-Ville, Conseiller au Parlement, Président aux Requêtes, & de *Claude Phélypeaux de Pontchartrain*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-PHILIPPE, baptisé le 20 Juin 1673 ;
3. ET MARIE-CLAUDE, baptisée le 1<sup>er</sup> Décembre 1666.

VI. JEAN-BAPTISTE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fai, Seigneur de Champailleau, d'Amilly, d'Angny, de l'Hermitière, &c., Haut Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 18 Juillet 1691, ensuite Maître des Requêtes, le 11 Août 1694, mourut le 9 Avril 1721. Il épousa, le 2 Octobre 1697, *Anne-Angélique de Goujon de Thuisy*, fille de *Jérôme-Ignace de Goujon*, Marquis de Thuisy, Comte d'Autry, &c., Sénéchal héréditaire de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Françoise de Nettancourt-d'Haussonville*, dont :

1. PIERRE-JÉRÔME, qui suit ;
2. ALEXANDRE-LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. ET ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuse à la Visitation de la rue du Bac, à Paris, en 1733.

VII. PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELIÈRE, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, &c., né le 30 Septembre 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mourut à Paris le 2 Août 1737. Il avoit épousé, le 18 Mai 1728, *Marie-Josèphe Thibaud de la Rochethulon*, sœur aînée de la femme de son frère, & fille de *Jean-Baptiste Thibaud de la Rochethulon*,

Seigneur de Baudiment & du Château de Mayet, Colonel d'un Régiment de son nom & Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoise Thibaud de la Rochethulon*, sa cousine germaine, celle-ci fille de *Pierre-Emmanuel Thibaud*, Seigneur de la Rochethulon, & de *Marie-Claude de Beaumanoir de Lavardin*. Leurs enfants furent :

1. BENJAMIN-PIERRE-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, né le 17 Avril 1730, mort sans alliance ;
2. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH-BERNARD, qui suit ;
3. Et MARIE-LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née en 1734, morte sans alliance.

VIII. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH-BERNARD DE LA MARTELLIÈRE, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, né le 20 Mars 1732, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Octobre 1776, N... de la *Chastre*, fille de *Charles-Louis*, dit le Comte de Nançay, Seigneur de Malicorne, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Isabelle-Louise Jouvenel de Harville des Urfsins*.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. ALEXANDRE-LOUIS DE LA MARTELLIÈRE, appelé le Chevalier de la Martellière, Seigneur de l'Hermitière, Villeneuve, &c., Haut Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, né en 1707 (second fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, Comte de Fai, & d'*Anne-Angélique de Goujon de Thuisy*), fut d'abord Mouquetaire de la première Compagnie & ensuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Il épousa, en 1737, *Perrine-Louise-Françoise Thibaud de la Rochethulon*, sœur cadette de la femme de son frère aîné. De ce mariage font issus :

PHILIPPE-LOUIS, qui suit ;  
Et sept filles, dont une Religieuse de Nogent-le-Rotrou ; les autres non mariées, entr'autres : ANGÉLIQUE-LOUISE-CHARLOTTE-DOROTHÉE-JEANNE, née en 1738, & LOUISE-CHARLOTTE-JOSÈPHE, née en 1739.

VIII. PHILIPPE-LOUIS DE LA MARTELLIÈRE, Chevalier, Seigneur de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, Haut Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, Capitaine au Régiment de la Fère, du Corps Royal-Artillerie, a épousé, le 26 Novembre 1770, *Madeleine-Catherine le Pellerin de Gauville*, fille de *Louis-Charles le Pellerin*, Comte de Gauville, Seigneur du Rouvre, Villebourg, la Noiraie,

Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois. De ce mariage il a :

1. PHILIPPE-ALEXANDRE-LOUIS, né en Octobre 1771 ;
2. MARTIAL-CHARLES-EUGÈNE, né en 1774, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1775 ;
3. JULES-MARC-ANTOINE-JÉRÔME, né au mois de Décembre 1776 ;
4. & 5. Et deux filles.

Cette Famille a l'avantage d'être alliée aux Maisons de *Montmorency, Luxembourg, Anglure, Estaing, Bettefort, Cruffol, Senneterre, Phélypeaux, la Rochefoucauld de Roye, Boucherat, Nicolai, Argouges, Aubigny, Offun, Nettancourt, Olivier de Leuville, Bullion, &c.* (Voyez le *Mercur de France* d'Août 1737, p. 1886.)

Les armes : d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 feuilles de laurier de sinople, 2 & 1. Support : deux lions. (Généalogie rédigée sur les titres originaux communiqués à M. de la Croix, Généalogiste de l'Ordre de Malte.)

MARTELLIÈRE DE CHANÇAY (DE LA), Famille établie à Paris, dont est

CHARLES DE LA MARTELLIÈRE, Seigneur de Chançay, la Corte, Vaux, Orfeuil, Motteux, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronnée de France & de ses Finances, ci-devant Gouverneur de Langres, qui avoit épousé *Claude-Louise de Lory*, morte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Elisabeth-Louise Drouin d'Aubigny* ; cette dernière s'est remariée à *Guillaume-Charles le Fevbre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle, Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mère de Louis XV. CHARLES DE LA MARTELLIÈRE eut de son mariage :

1. CHARLES-JACQUES, qui suit ;
2. N... DE LA MARTELLIÈRE, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Novembre 1728, Mouquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, Officier au grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis ;
4. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 6 Février 1730, morte à deux ans ;
5. LOUISE-MADELEINE-ANTOINETTE, née le 30 Juillet 1732 ;

6. CHARLES-JACQUES-LOUIS, né le 24 Septembre 1736, Chevalier de Saint-Louis, qui a aussi servi, ainsi que ses frères, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, jusqu'à la réforme, & a aussi servi comme Aide de Camp du Marquis de Freurey & ensuite du Maréchal de Richelieu, alors Général de l'Armée;
7. JOSEPH-LOUIS, Ecuyer, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756;
8. CLAUDE-CHARLOTTE, née le 11 Septembre 1737, morte à deux ans;
9. Et LOUISE-THÉRÈSE, née le 31 Mai 1741, mariée, 1<sup>o</sup> le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ecots, Saint-Martin-de-Fresnay, &c. (fils aîné de *Gaspard*, & de *Françoise de Croifilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, sans postérité. (Il étoit d'une ancienne Noblesse de Normandie, connu dès l'an 1070); & 2<sup>o</sup> le 5 Octobre 1775, à *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs de *Sommerfet*, & alliée aux Maisons de FRANCE & d'ANGLETERRE.

CHARLES-JACQUES DE LA MARTELLIÈRE DE CHANÇAY, Ecuyer, né le 8 Décembre 1726, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, jusqu'au moment de la suppression de cet établissement, est Officier au Grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis; non encore marié. (*Mercur de France d'Août 1737* & de Juillet 1742, pag. 1682.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 feuilles de chêne de sinople.*

MARTELLY. Voy. MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (DE LA), aliàs MONDOT DE LA MARTHONIE, en Périgord : ancienne Noblesse, l'une des mieux alliées & des plus illustrées dans l'Eglise, l'Epée & la Robe, qui remonte à GUY DE LA MARTHONIE, vivant en 1281.

I. ETIENNE DE LA MARTHONIE, Conseiller au Parlement de Bordeaux, épousa, en 1465, *Isabeau de Pompadour*, & en eut :

1. PIERRE MONDOT, qui suit;
2. JEAN, d'abord Abbé de Peyruffe, puis Evêque de Dax en 1516;
3. GASTON, Conseiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque de Dax après la mort de son frère, arrivée en 1519;

4. ROBERT, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
5. Et N... DE LA MARTHONIE, Chanoine & Archidiaque de Bordeaux, Conseiller d'Etat au Conseil privé du Roi.

II. PIERRE MONDOT DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Côle, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut Premier Président du Parlement de Bordeaux; mais FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la première Cour du Royaume. Quand ce Monarque passa en Italie, il lui laissa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que PIERRE MONDOT mourut empoisonné en 1517. Il avoit épousé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont entr'autres enfans :

III. GEOFFROY DE LA MARTHONIE, qui s'est marié à *Marguerite de Mareuil de Villebois*, de laquelle il eut :

1. GASTON, qui suit;
2. HENRI, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Juft, en Beauvoisis, mort en 1618;
3. GEOFFROY, Conseiller au Parlement de Bordeaux, Archidiaque & Chanoine de la dite ville, sacré Evêque d'Amiens en 1577; mort en 1617;
4. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Puyguilhem*, rapportée ci-après;
5. CLAUDE, mariée à *François de Crevant*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bauche, dont postérité. Voy. CREVANT;
6. 7. & 8. ANNE, ISABEAU & FRANÇOISE, toutes trois aussi mariées.

IV. GASTON DE LA MARTHONIE, Seigneur de la Marthonie, de Bruffac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1573, *Françoise de la Bastide*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et RAYMOND, élu Evêque de Limoges après HENRI, son oncle.

V. JACQUES DE LA MARTHONIE, Seigneur dudit lieu, &c., épousa, le 30 Janvier 1607, *Isabeau de Montagrier*, & en eut :

1. GASTON, qui suit;
2. Et RAYMOND, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée ci-après;

VI. GASTON DE LA MARTHONIE, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Jeanne Guiton de Maulévrier*, Dame de Gagnon, dont est né

VII. JEAN DE LA MARTHONIE, Seigneur de Bruffac, qui s'est marié, le 14 Février 1667,

avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, dont vint une fille, mariée au Marquis de *Beynac*. Elle mourut avant eux, ainsi que son mari. Ils font aïeux de la Comtesse de *Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritière. Le Comte de *Bonneval*, son mari, Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mourut au Château de la *Marthonie*, en Périgord, le 10 Janvier 1765, fans enfans de son mariage avec *Marie de Beynac*. Voy. BONNEVAL.

## BRANCHE

des *Seigneurs de PUYGUILHEM*.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard & autres lieux (quatrième fils de GROFFROY, & de Marguerite de Mareuil de Villebois), mort en 1615, eut de *Françoise de Hauteclair*, son épouse,

V. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire* (sortie de la branche des Seigneurs de *Lanmarry*), dont :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et ARMAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Causfada*, rapportée ci-après ;

VI. HENRI DE LA MARTHONIE épousa *Jeanne Chapt de Raflignac*, & en eut :

VII. ARMAND DE LA MARTHONIE, qui s'est marié avec *Marie de Rocquard*, & est mort fans enfans.

## BRANCHE

des *Seigneurs de CAUSSADE*.

VI. ARMAND DE LA MARTHONIE (second fils de CHARLES, & de *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire*), épousa *Sufanne de Cugnac*, dont il eut :

VII. CHARLES DE LA MARTHONIE, qui s'est marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut père de

VIII. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, Seigneur de Causfada, qui s'est marié avec *Aimée de David de Lafours*, dont :

1. CHARLES-JOSEPH, mort, non marié, en Octobre 1760, retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France ;
2. CHARLES, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761 ;
3. JEAN-LOUIS, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759 & la même année premier Aumônier de MADAME, fille de LOUIS XV ;

4. Et AIMÉE DE LA MARTHONIE DE CAUSSADE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Liguieux, en Périgord.

## BRANCHE

de LA MARTHONIE, établie en *Saintonge*.

VI. RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon, &c. (second fils de JACQUES, & d'*Isabeau de Montagri*), épousa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut :

VII. LÉON-RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon & de Rouffillon en partie, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 15 Novembre 1688, à *Françoise de Marias* ; & 2<sup>o</sup> le 13 Février 1714, à *Sufanne de Galateau*. Il a eu du premier lit :

1. JEAN, qui s'est marié à N... de *Châteaubeau*, dont une fille, mariée au Marquis de *Lescours*.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS-LÉON-MARGUERITE, marié à *Mari-Anne Guislain* ;
3. JOSEPH-LÉON, marié à *Louise-Marthe de Sertes* ;
4. ETIENNE-LÉON, marié à N... de *Chabrignac* ;
5. JULIE, née le 30 Juillet 1715 ;
6. Et SUSANNE, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de gueules, au lion d'or ; au chef coufu de sable, chargé de 3 étoiles d'argent*.

MARTIGNY, Famille noble, qui porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de finople ; & aux 2 & 3 d'azur, à 3 cloches d'argent*. Peut-être est-elle de Picardie, du moins ANTOINE & CHARLES DE MARTIGNY, Seigneurs de Variscourt, père & fils, de l'Élection de Laon, obtinrent des Lettres de relief de noblesse, dans laquelle ils furent confirmés. (Voy. le *Nobiliaire de Picardie*, p. 338.)

\* MARTIGNY-SUR-CHIERS, dans le Duché de Bar. C'est sous ce nom que la Terre de *Colmey*, située près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, Bailliage d'Étain, fut érigée en Comté, par Lettres du 9 Juin 1727, registrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Aout suivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand



Fauconnier de Lorraine & Barrois. Voyez HAN DE MARTIGNY (vu).

\* MARTIGUES, ville bâtie dans une Isle, à l'embouchure du Rhone, en 1232, par Raymond-Bérenger, Comte de Provence, avec la permission de Jean de Boardi, Archevêque d'Arles, qui en avait le haut domaine.

La Reine JEANNE, 1<sup>re</sup> du nom, donna Martigues, qu'elle érigea en Vicomté en 1382, à Jacques d'Arcussia, son Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 28 Novembre 1386. François d'Arcussia, son fils, Vicomte de Martigues, fit naufrage en 1411; Louis, fils de Charles, testa en 1462 & mourut en 1463, & Martigues fut donné à Charles d'Anjou, IV<sup>e</sup> du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui, par son testament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à son cousin, François de Luxembourg, Grand Sénéchal de Provence en 1491. Il se maintint en possession de Martigues, contre Palamède de Forbin, à qui Louis XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

HENRI IV érigea Martigues en Principauté, en faveur de Marie, fille & héritière de Sébastien de Luxembourg, tué le 10 Novembre 1569; Marie en fit hommage en 1599, & épousa Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur; Françoise de Lorraine, leur fille & héritière, épousa César de Bourbon, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de Martigues; Marie-Anne de Bourbon-Condé vendit, en 1714, cette Principauté au Maréchal Duc de Villars, dont jouissoit le feu Duc de Villars, son fils unique.

MARTIN: ce nom est celui de plusieurs Familles nobles de différentes Provinces:

MARTIN, Famille qui porte: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 croissants & de 3 étoiles aussi d'or.*

MARTIN, Seigneur de la Bigotière: Famille noble de Bretagne. JEAN MARTIN, Seigneur de la Bigotière; RENÉ MARTIN, Seigneur de Montlige, & JEAN MARTIN, Seigneur de Saint-Aignan, de la même Famille, furent déclarés nobles d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes: *d'argent, à 3 quintefeuilles de sable, 2 & 1.*

MARTIN, autre Famille de la même Province, Reffort de Dinan, qui remonte à JEAN MARTIN, vivant l'an 1464. Ses descendants furent aussi déclarés nobles d'extrañion, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte: *d'azur, semé de billettes d'argent; au franc-quartier de gueules, chargé de 3 ruyfres d'or, 2 & 1.*

MARTIN, troisième Famille noble de Bretagne, qui a pour auteur RAOUL MARTIN, anobli en 1602. De cette Famille étoient JEAN MARTIN, Seigneur de la Balluère, Maître des Comptes; CHARLES-HIPPOLYTE, FRANÇOIS, TANGUY & CHARLES MARTIN; JEAN, CHARLES, FRANÇOIS & JEAN MARTIN (enfants de FRANÇOIS, Seigneur des Brulais, & de Mauricette de Liniac), qui furent déclarés nobles d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes: *d'argent, à 3 fasces ondes d'azur.*

MARTIN, quatrième Famille de la même Province, Reffort de Rennes, & dont étoit GILLES MARTIN DES HURLIÈRES, Conseiller en la Cour, qui fut anobli en 1638, déclaré noble & permis à lui de prendre la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin. Ses armes sont: *d'or, à 3 branches de chêne de sinople, englantées du même.*

MARTIN, cinquième Famille aussi de Bretagne, Reffort de Guérande, de laquelle étoient FRANÇOIS & RENÉ MARTIN (enfants de FRANÇOIS MARTIN, Sénéchal de Guérande), qui furent maintenus en la qualité de noble (leur père ayant été anobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin.

Les armes: *d'azur, à 3 besans d'or, 2 & 1.*

MARTIN, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Forêt, en Normandie, Election d'Avranches; Famille qui porte: *d'argent, à 3 pies de sable, 2 et 1.* (Cette Famille produisit quatre degrés devant M. de Chamillart.)

MARTIN, Ecuyer, Sieur de Neuville, autre Famille de la même Province, Elec-

tion de Caen, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN, Famille noble, alliée à celle de la Fons, en Picardie, et qui porte : *de sinople, à un âne ayant la tête de sable, le nez & la crinière de gueules, les épaules & les cuisses d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne : Famille alliée à celle de Girault, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec Jeanne Girault, seconde fille de Claude, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de Guillemette de Goyot. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches du même.*

MARTIN, à Paris. De cette Famille est CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucresson, né le 13 Avril 1742, reçu Conseiller au Grand Conseil le 30 Avril 1763. Il est fils de FRANÇOIS-PIERRE MARTIN, Seigneur de Vaucresson, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & d'Anne-Charlotte Fenel. (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *d'azur, à l'agneau pascal sur une terrasse, tenant un bâton avec sa bannière, surmonté à dextre d'une étoile ; le tout d'or.*

MARTIN, en Provence : Famille noble originaire de Marseille, dont la branche aînée a fini dans THÉRÈSE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à Bruno-Louis l'Enfant de la Patrière, Baron de Bormes, Commissaire Provincial et Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnison de Monaco, dont deux filles. Voy. ENFANT (L').

La branche cadette ne subsiste plus que dans N... DE MARTIN, vivant sans alliance à Paris en 1757, & dans une fille, mariée, le 16 Janvier 1723, à François-Hyacinthe Dedons, Marquis de Pierrefeu, premier Consul d'Aix, dont postérité. Voy. DEDONS.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 marguerites du même, tigées de sinople, & en pointe, d'une couronne murale d'or.*

MARTIN, autre Famille de la même Province, qui subsiste dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu & Cheva-

lier de Saint-Louis. Elle porte pour armes : *d'azur, à la croix d'or, crénelée de sable de 2 pièces aux quatre extrémités.*

MARTIN, Famille aussi de Provence, différente des précédentes, dont l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé Robert de Briçonnet, fait mention. Elle a été maintenue dans la noblesse lors de la Recherche faite en 1667.

Les armes : *écartelé en sautoir d'or & d'azur.*

MARTIN d'AUZIELLE, en Languedoc. JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitou de Toulouse, mourut le 13 Mars 1710. Il avoit épousé Marie-Madeleine Demas, de laquelle il a eu quatre filles, savoir :

1. MARIE-GABRIELLE, qui s'est mariée, en Avril 1697, à Louis-Guillaume Jubert de Bouville, Marquis de Panilleuse, &c., Conseiller d'Etat & ci-devant Intendant à Orléans. Elle est morte le 3 Juillet 1742, & son mari le 20 Mai 1741, laissant sept enfans. Voy. JUBERT ;
2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de Bernard Chauvelin, Seigneur de Beauféjour, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant de Picardie, mort le 16 Octobre 1755, à 83 ans, laissant quatre fils & deux filles. Voy. CHAUVELIN ;
3. MARIE-THÉRÈSE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736. Elle épousa, le 29 Juin 1707, Louis de Béthune, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Maître de Camp de Cavalerie & ci-devant Gouverneur d'Ardes, qui mourut le 28 Février 1728 & duquel elle fut la seconde femme. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes de Selles, &c. ;
4. Et MARIE-ANNE MARTIN d'AUZIELLE, première femme, en 1710, de Philippe de Baylens, Marquis de Poyanne. Elle est morte, le 4 Mai 1716, sans enfans. Voy. BAYLENS DE POYANNE. (Mercure de France de Novembre 1736, p. 2572.)

MARTIN DE CHOISEY : *d'argent, à 3 martinets de sable ; au chef du même, chargé de 3 coquilles d'argent.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné, dont les armes sont : *de gueules, à 6 roses d'argent, 3, 2 & 1.* (Voy. DISIMIEU.)

MARTIN BOSCO, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille dont les armes sont : *d'argent, au lion d'azur ; au chef du même,*

*chargé de 2 roses d'argent, tigées, feuillées & passées en fautoir.*

MARTINEAU, en Picardie. PIERRE MARTINEAU, Seigneur du Perron, Élection de Beauvais, fut jugé noble au Conseil, par Arrêt du mois de Juin 1667. Dubuisson, dans son *Armorial*, donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à 3 tours d'argent.*

MARTINENG, de la ville de Toulon, en Provence : Famille qui subsiste dans JULES-FRANÇOIS MARTINENG, Conseiller du Roi, Vifiteur Général des Gabelles & Greniers à sel de Provence.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croissant de sable, surmonté d'une étoile d'or, & accompagné de 3 cannettes du même, 2 en chef, abaissées à l'égard de l'étoile, & 1 en pointe.*

MARTINET, Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la Noblesse est ancienne.

I. DIDIER MARTINET épousa noble *Jeanne Guillermin*, dont il eut :

II. JEAN MARTINET, qui se maria avec noble *Didette Durand*, dont vint :

III. CLAUDE MARTINET, qui s'allia avec noble *Ifabeau de Bernard*. Il en eut :

1. JEAN, auteur d'une branche de cette Famille, qui subsiste en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. & 3. ADRIEN & CLAUDE. (Ces trois frères, Ecuyers, demeurant à Dugny, près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de Charles II, Duc de Lorraine & de Bar, des reconnaissances de noblesse, enregistrees en la Héraulderie de Nancy, sur les Registres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par Didier Richier, dit *Clermont*, poursuivant d'armes de S. A., en conséquence d'une enquête faite par ces trois frères, cotée fol. 128, dans laquelle il est prouvé que leurs auteurs ci-dessus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arrière-bans des années 1441, 80, 1506, 40 & 1564, étoient eux-mêmes issus d'anciens Gentilshommes.)

#### BRANCHE

*qui subsiste en Lorraine.*

IV. JEAN MARTINET (l'aîné des trois frères ci-dessus nommés, reconnus anciens Nobles en 1577, comme on vient de le voir), naquit à Dugny, près de Verdun ; & fut Seigneur du Petit-Mouchairon. Il épousa, par contrat

passé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont*, Notaire à Stainville, *Barbe Colleson*, dont les armes sont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une isle, & 3 écus de gueules, 2 & 1.* De ce mariage vint :

V. MATHIEU MARTINET, né à Stainville, Conseiller des Princes de Lorraine, qui épousa *Marguerite Martinet*, de laquelle les armes sont : *d'azur, à 3 chevrons brisés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1.* De ce mariage sortit :

VI. CLAUDE MARTINET, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, en Champagne, l'un des Conseillers & Auditeurs des Comptes de la Maison de Lorraine, Capitaine Commandant au Château de Stainville, par commission du 3 Juin 1662. Il avoit épousé, en 1640, contrat passé devant *Anthoine*, Notaire à Stainville, *Marie Perrin*, dont les armes sont : *d'azur, chargé de trois arbalétriers en défense, d'argent, 2 & 1.* Il en eut :

VII. PIERRE MARTINET, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, près Saint-Dizier, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville, qui s'est marié, le 7 Octobre 1666 (contrat passé devant *Varin*, Notaire audit lieu de Stainville), avec *Marguerite de Merlin*, dont les armes sont : *coupé, au 1 d'azur, chargé de 3 merlettes d'or ; & au 2 d'or plein.* Ledit PIERRE MARTINET est allié, par une sœur, à la Famille du Général *Viard*, ancien Officier au service de l'Empire, dont les descendants habitent le Barrois. Du mariage de PIERRE sortit :

VIII. CHARLES MARTINET, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville. Il épousa, par contrat passés devant le *Page*, Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte : *d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes déployée de sable, allumée & lampassée de gueules.* De ce mariage est issu

IX. PIERRE-PAUL MARTINET, né à Stainville, en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, Lieutenant Général du Comté de Ligny, qui a épousé,

par contrat passé devant *Chodron*, Notaire à Liffol-le-Grand, le 9 Février 1726, *Marie Gérardin*, illue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier Général au service de l'Empire, qui a épousé la Comtesse de *Kinsky*, dont la fille est mariée au frère du Roi de Pologne régnant. Du mariage de *PIERRE-PAUL MARTINET* est sorti

X. *PIERRE-JOSEPH MARTINET*, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'est éteinte dans la personne de *FRANÇOIS MARTINET*, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à son Château, près de Joinville, sans enfans de son mariage avec *Marie Perrin des Almons*, dont les frères sont Officiers supérieurs du Corps Royal de l'Artillerie;

*MARGUERITE MARTINET*, sa sœur, veuve d'un Comte de *Mercy*, descendant d'un Général Autrichien, est aussi morte sans enfans.

La fouche de ces deux branches n'a lieu qu'à *Didier Martinet*, marié à *Jeanne Guillermin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIV<sup>e</sup> siècle, un Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dont le nom de *PIERRE MARTINET*, mort à Rhodes;—Un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au siège de Doesburg, le 21 Juin 1672, étant Inspecteur Général & unique de l'Infanterie Française. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en usage, à la place des piques, la baïonnette à douille au bout du fusil; avant lui on l'introduisoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en servit aussi avantageusement; on lui doit aussi la discipline établie dans le militaire sous Louis XIV. (Il est parlé de ce Maréchal des Camps dans l'*Hist. de Louis de Bourbon*, dit le grand Condé, par M. Deformeaux, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, tom. IV, p. 298; l'*Hist. universelle* de M. de Voltaire, édit. d'Amsterdam, p. 138 & 142, & l'Abregé des 135 vol. de la *Gazette de France*, année 1672.) — Et un Lieutenant-Colonel au Ré-

giment du Roi, tué au siège de Namur, en montant à l'assaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 22 Juin 1692.

Les armes de *MARTINET* sont : *d'azur, à 3 chevrons brisés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1.* (Généalogie rédigée sur un *Mémoire* fait en preuves & dressé sur titres.)

*MARTINI*, en Provence: Famille établie à Toulon & originaire de la ville de Montpellier, en Languedoc, qui a été maintenue plusieurs fois dans la noblesse en 1676, 1697, 1700 & 1723, & a pour auteur

*JEAN DE MARTINI*, Conseiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris & premier Médecin de *CHARLES IX*. Il fut anobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregistrées au 8<sup>e</sup> livre des Chartres de la Cour des Comptes de Paris.

La branche aînée s'est éteinte dans la personne d'*AGNÈS DE MARTINI*, qui s'est mariée, en 1725, à *Joseph-Honoré d'Etienne*, Conseiller au Parlement d'Aix, dont elle a eu postérité. Voy. *ETIENNE*, tom. VII, col. 610 & suiv. de ce *Diâionnaire*.

La seconde branche subsiste dans *LOUIS-FRANÇOIS DE MARTINI D'ORVES* (fils de *JOSEPH*, Commandant des Garde-Côtes du département de Toulon, & d'*Anne-Hiéronymme de Gratian*), auquel les services distingués de *LOUIS DE MARTINI* son oncle, mort en 1751, Lieutenant Général des Armées Navales, ont mérité une pension sur le Trésor Royal.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de 2 croiffans de sable, & accompagnée de 3 roues de moulin, crénelées d'argent, 2 & 1.*

*MARTINIÈRE (DE LA)*, en Bretagne, refort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. Barrin, *JEAN DE LA MARTINIÈRE* fut déclaré noble d'extrañion.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, entre 2 fleurs de lis du même.*

*MARTINIÈRE (DE LA)*, autre Famille du Dauphiné, qui porte : *de vair plein; à un trêfle d'or en chef.*

*MARTINS (DES)*, Cette Famille de Provence, établie à Aix, prouve sa noblesse depuis



JEAN DES MARTINS, qui acquit la Terre de Puylobier. Il commença à se faire connoître sous Louis III d'ANJOU, qui lui fit expédier les provisions de la charge de son Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut aussi en grande considération sous le règne du Roi RENÉ, exerça les offices de Maître Rationnel en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443 & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il testa le 10 Janvier 1475 & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait construire dans l'Eglise Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une pension annuelle de 20 florins.

JEAN, le second de ses fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis longtems ;

RENÉ, le quatrième, filleul du Roi RENÉ, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

LOUIS-CÉSAR DES MARTINS, Marquis de Puylobier (descendu au X<sup>e</sup> degré de JEAN DES MARTINS, Chevalier & Garde des Sceaux de Provence), a épousé, en 1735, *Marie-Elijabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de *Jean-Baptiste-Henri de Forbin*, Baron d'Oppède, Seigneur de la Verdière, &c., & de *Catherine de Forbin-Jarson*, sa cousine. De ce mariage il n'y a point eu d'enfans. Voy. FORBIN.

Cette Famille, qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte, porte pour armes : *d'azur, à une colombe efforante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

MARTINVILLE d'ESTOUTEVILLE, Famille qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de 3 beffans d'or.*

MARTINY, en Provence : Famille qui subsiste dans JOSEPH DE MARTINY, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, Conseiller au Parlement d'Aix, qui s'est marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraison, &c., & de *Jeanne-Thérèse de Robin*, dont trois garçons & des filles.

Il a pour frère JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN DE MARTINY DE SAINT-JEAN DE BRÉGANÇON, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, qui s'est marié à une riche héritière de Paris, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accolée en chef d'un cœur, & en pointe d'une*

*colombe tenant en son bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. Voyez MARTHONIE, aliàs MONDOT DE LA MARTHONIE.

\* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritières de son tems. C'est sous ce titre que cette Dame du Molley & de Villers-Bocage céda & transporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dimes, comme elle possédoit en fief lai, en la Paroisse de *Martragny* & ailleurs, si elle s'y étend, tous les droits & Seigneuries qui à ce appartienent, sans faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie est aujourd'hui au pouvoir de N... de *Grimouville*, fille unique d'*Henri de Grimouville de Larchamp*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (DES), en Normandie ; Famille maintenue dans sa noblesse le 1<sup>er</sup> Juillet 1670, dont les armes sont : *de gueules, au sautoir dentelé d'or, cantonné de 4 croiffans d'argent.*

MARVILLE. Voy. FEYDEAU.

MARVILLE, en Dauphiné : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à 3 membres ou ferres d'aigle d'argent, armés de gueules, 2 & 1, tenant chacun un globe d'or.*

\* MARVILLE, Prévôté dans le Pays Messin, qui formoit autrefois une Seigneurie indivise entre le Roi d'Espagne & le Duc de Lorraine ; mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Espagne céda la partie qui lui appartenoit, & par le traité de l'an 1661, le Duc de Lorraine céda aussi la sienne. Ainsi depuis ce tems-là la Seigneurie de MARVILLE est toute entière à la France.

MARULLO ou MAROULLE. De cette Maison étoit PLACIDE, Baron DE MARULLO (ou DE MAROULLE, en français), Duc de Jean-Paul dans le Messinois, en Sicile, qui mourut à Paris, le 7 Août 1742, âgé de 84 ans. (Voy. le *Mercur de France* d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maison Messin

noïse & de l'occasion de sa retraite en France, en rapportant la mort de JEAN-ANTOINE DE MAROULLE, Abbé de la Frenade, Diocèse de Saintes.

\* MARY (DE). Environ l'an 1200, un Fief nommé MARY en Normandie, fut confisqué sur une CHRÉTIENNE DE MARY & réuni en partie à la Couronne. (Ce Fief appartient aujourd'hui à S. A. S. M. le Duc d'ORLÉANS.) Cette CHRÉTIENNE DE MARY étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie, dans le Diocèse de Coutances, & qui subsiste encore aujourd'hui, comme on le verra ci-après: cette Famille a aussi quelques branches dans l'Élection d'Avranches. Il y a à la Bibliothèque du Roi une remise de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Contentin, pour cause d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Messire GUILLAUME DE MARY, dont nous avons vu l'original, & la copie communiquée, certifiée véritable par M. de la Cour, garde des Manuscrits de cette Bibliothèque. (Il est parlé de cette Famille dans l'*Hist. génér. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, & aussi de ceux de ce nom en plusieurs endroits de l'*Hist. manuscrite* de du Chesne, célèbre Généalogiste du siècle passé.) Il est probable que ce GUILLAUME DE MARY, Chevalier, auquel la remise de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit père de

I. JEAN DE MARY, Ecuier, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c., décédé avant l'an 1403. Il avoit épousé *Jeanne Costard*, fille aînée & héritière (avec *Robine Costard*, sa sœur puînée), de *Jean Costard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, Appeville, &c., & de *Guillemette de Coudeville*, Dame dudit lieu, aux Diocèse & Election de Coutances. (La Terre de *Longueville* est depuis ce tems, de père en fils, dans cette Famille.) JEAN eut de son mariage:

II. Noble homme ROBERT DE MARY, Ecuier, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vascogne & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de plusieurs héritages mouvants de la Seigneurie de Longueville. Il transigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuier, son cousin germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Costard*, sur les biens de défunt *Jean Costard*, Ecuier, & de

*Guillemette de Coudeville*, leurs aïeul & aïeule maternels. Il eut pour sa part, comme aîné en ladite succession, les fiefs de *Longueville*, de *Beaufeugerey*, & d'*Appeville*, & ledit Sieur de *la Haye* eut les fiefs de *Coudeville* & de *la Poiffonnière*. ROBERT DE MARY fit hommage de sa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à Guillaume, Cardinal d'Estouteville, Abbé Commandataire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, auquel il donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gauvain de la Haye*, Seigneur d'Eroudeville & de Vaudeville, au sujet du paiement d'une rente qui avoit été assignée sur ledit *Jean Costard*, Ecuier, Seigneur de Coudeville, & reçut un second aveu, à cause de ladite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit épousé *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres enfans, pour fils puîné,

III. THOMAS DE MARY, Ecuier, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville, qui plaidoit pour & au nom de ROBERT, Ecuier, son père, aux assises du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; il fieffa au nom de son père, le 24 Novembre 1461, une pièce de terre en la Paroisse de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec son frère aîné, les biens qui lui étoient échus par le décès de leurs père & mère; eut entr'autres biens, lesdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers, & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de sa Terre & Seigneurie de Longueville & de la Terre & Seigneurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, son parager (lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal d'Estouteville, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, son Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme THOMAS DE MARY, Ecuier.) Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans lesquelles il est dit qu'il étoit fils & héritier en partie de ROBERT DE MARY, Ecuier. Il lui fut fait transport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuier, Seigneur de Trefnoy, d'une rente de 26 livres 6 sols qu'il avoit droit de prendre sur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de

la succession de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Annebecq, sa mère, & il reçut, le 12 Juin 1486, avec de plusieurs héritages tenus en foi & hommage de sa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, son épouse, il eut, entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, sous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Mesnil-Drey, de Groville & de Soligni, lequel, en qualité de tuteur & ayant la garde par justice des enfans mineurs de défunt noble homme THOMAS DE MARY, Seigneur de Longueville, transigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au sujet de la présentation à la Cure de la Paroisse dudit Longueville, dans le droit de laquelle présentation il fut maintenu; cette transaction fut confirmée par Sentence rendue aux Affises du Bailliage du Cotentin tenues à Saint-Lô le 14 du même mois. En qualité de fils de feu THOMAS DE MARY, Ecuyer, il donna avec de son Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505; il y déclara que le Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrième degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à cause de feu *Robine Coflard*, son aïeule, sœur puînée de la mère de feu noble homme ROBERT DE MARY, aïeul dudit FRANÇOIS. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puissant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Baulville & de Coudeville, au sujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont-Saint-Michel, à cause de leur Baronnie de Saint-Pair, & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut avec, le 28 Avril 1507, de plusieurs fiefs relevants de sa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit épousé *Anne Davy*, des Seigneurs du Perron en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu entr'autres enfans, pour fils aîné,

V. Noble homme ANDRÉ DE MARY, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna avec aux Plaids de la Baronnie de Saint-

Pair le 26 Janvier 1535, de sa Terre de Longueville & de la Terre & Seigneurie de Coudeville tenue en parage de ladite Seigneurie, à cause de laquelle il reçut plusieurs avecx éannées 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur de Longueville, comme fils aîné de noble homme FRANÇOIS DE MARY, Seigneur de Longueville, & d'*Anne Davy*, ses père & mère, & ses frères puînés, par laquelle il lui fut donné acte de sa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aïnesse. Il lui fut fait transport d'une pièce de Terre située en la paroisse de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin suivant déclaration de plusieurs héritages tenus en arrière-fief de ladite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à ladite Seigneurie de plusieurs héritages qu'il avoit fait saisir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'assigner à *Gillette le Prévost*, sa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prévost*, Seigneur de Saint-Marc-sur-Couesnon & de la Dauphinaye, la dot qui lui avoit été constituée par noble homme *Georges le Prévost*, Seigneur desdits lieux, frère de ladite Demoiselle, & il la lui assigna sur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De son mariage il eut :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. Et PIERRE.

VI. Noble homme CHRISTOPHE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Longueville, transigea, avec PIERRE, son frère puîné, sur le partage des biens de leur père, par acte sous seing privé du 18 Juin 1583, reconnu le 1<sup>er</sup> Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la représentation qu'il avoit faite des titres de sa noblesse pardevant les Commissaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit épousé, par traité accordé sous seing privé, le 3 Août 1572, *Barbe de Juwigny*, fille de noble homme *Jean de Juwigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Roullière, & de *Jeanne Mahé*. Sa femme, restée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618. Il eut pour enfans :

1. BERNARD, qui suit;
2. Et HERVÉ, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. BERNARD DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, tranfigea, le 26 Mai 1618, avec HERVÉ, fon frère puîné, fur le partage de la fuccelion de leur père, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la fomme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant Général du Bailliage du Cotentin pour fa part de celle ordonnée être levée fur les Nobles des Vicomté & Eleftion de Coutances, & payée au Sieur de Saint-Vaast, Député pour l'Etat de la Nobleffe dudit Bailliage, pour avoir affisté aux convocation & affemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la représentation qu'il avoit faite des titres de fa nobleffe pardevant les Commissaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la fomme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli du Cotentin, pour fubvenir aux frais du ban & arrière-ban dudit Bailliage, & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la représentation qu'il avoit faite des titres justificatifs de fa nobleffe pardevant M. le Roi de la Potherie, Intendant de Juftice en la Généralité de Caen. Il avoit époufé, par traité tous feing privé du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, *Gillette le Poupinel*, fille de noble homme *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Befnardière, Conseiller du Roi au Bailliage & Siège Prédial de Coutances, & de *Guillemette Belin*. Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde-noble & administration de fes enfans, à caufe des Fiefs & Terres qu'ils poffédoient en la Province de Normandie & dans la mouvance de S. M., & elle fut présentée, l'an 1650, au traité de mariage de MELCHIOR, fon fils, qui fuit, en qualité de fa mère & tutrice.

VIII. MELCHIOR DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, époufa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoife du Revic*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Querqueville, & de *Françoife le Moine*. Elle mourut & fut inhumée dans l'Eglise de Longueville le 28 Mai 1678, & fon mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en fon nom, à la veuve de *Pierre du Revic*, ce qui lui reftoit dû de la dot de feue fon époufe. De ce mariage il eut :

IX. CLAUDE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Bourville & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis de Gratot, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il fervit pour fon père au ban & arrière-ban & en fon nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des fommés auxquelles il avoit été compris pour fa part de la contribution des années 1693 & 1695, à caufe de l'arrière-ban du bailliage du Cotentin : l'une de ces quittances est du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711 & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise paroiffiale de Longueville. Il avoit époufé, en présence de fon père, par contrat paffé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Branlière, Conseiller-Secrétaire du Roi, Couronne de France & de fes Finances, & de *Françoife du Buiffon*, dont entr'autres :

X. PHILIPPE-FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690 & baptifé dans l'Eglise de Longueville le 3 Septembre fuivant. Il fut fuccellivement Capitaine d'une Compagnie Franche des Milices Garde-Côtes, par Commiffion du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville, par Commiffion du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; est mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1<sup>er</sup> Novembre dans le Chœur de l'Eglise de Longueville. Il avoit époufé, par acte tous feing privé du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre fuivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*, fille de *Paul-François Brohon*, Sieur de Boifval, Conseiller du Roi, Prédident en l'Election de Coutances, & de *Madeleine Haraffe de Boislandel*. De ce mariage font iffus :

1. PAUL-BERNARD, qui fuit;
2. ANNE-JEAN-MAXIMIN, rapporté après fon aîné;
3. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE, mentionné après fes deux frères;
4. BONNE-FRANÇOISE-SUSANNE-CATHERINE-ROBERTE-MICHELE, mariée à N..., Comte d'Ymouville.



XI. PAUL-BERNARD DE MARY, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, baptisé le 13 du même mois dans l'Eglise de Longueville, successivement Aide Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commission du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par Commission du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commission du 6 Septembre de la même année, transigea avec ses frères puînés par acte sous seing privé le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, sur le partage des biens de leur père dont il a opté, comme aîné, par préciput, la terre & Seigneurie de Longueville. Il a épousé, par acte sous seing privé du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre suivant, *Louise-Gabrielle le Pigeon*, fille & unique héritière de *Louis-Gabriel*, Sieur de Launay, & de *Charlotte Elther de Montigny*, dont :

XII. ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, né le 13 Avril 1751 & baptisé le lendemain dans l'Eglise de Longueville. Il a été reçu, sur ses preuves de noblesse faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc d'ORLÉANS, & a été nommé, en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. ANNE-JEAN-MAXIMIN DE MARY, Ecuier (second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), né le 29 Mai et baptisé le 1<sup>er</sup> Juin 1721, en l'Eglise de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'ORLÉANS, a épousé, le 10 Février 1773, *Félicité Thérèse*, fille de N.... *Thérèse*, Ecuier, & de N.... *Patu*, dont :

FÉLICITÉ, née le 30 Mai & baptisée à Saint-Eustache le 1<sup>er</sup> Juin 1774.

XI. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE DE MARY, (troisième fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), Ecuier, ondoyé le 11 Décembre 1725 & nommé le 10 Février 1726, appelé le *Chevalier de Sainte-Marie*, Conseiller du Roi, Garde-Scel aux Bailliages & Siège Prédial du Cotentin à Coutances, a épousé, le 30 Janvier 1766, *Louise-Henriette Guérin d'Agon*, fille de *Louis-Charles Guérin*, Chevalier, Seigneur & Patron de la paroisse d'Agon, &

de *Marie-Anne-Catherine Herfant*. De ce mariage est issu

CHARLES-HENRI, Ecuier, né le 24 et baptisé le 25 Mars 1771 en l'Eglise de Saint-Pierre de Coutances.

(Généalogie dressée sur les preuves faites d'après les titres présentés pour ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, à M. de la Cour, Généalogiste des Pages de S. A. S. M. le Duc d'ORLÉANS, &c.)

Les armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de 3 roses d'or.*

MARZÉ (DE), ancienne Noblesse, dont étoit ETIENNE DE MARZÉ, Seigneur de Varennes, en Bresse, qui eut :

1. ANTOINETTE, mariée à *Jacques de Chacipol*, Seigneur de Léal, fils de *Jean de Chacipol*, & de *Catherine de Monspey*;
2. Et CLAUDINE, femme, 1<sup>o</sup> de *Jean de Chacipol*, frère dudit *Jacques*; & 2<sup>o</sup> le 19 Juin 1746, d'*Aynard de Montferrand*, Seigneur d'Attignat, dont postérité. Voy. MONT-FERRAND, en Bugey.

On trouve un GUILLAUME DE MARZÉ, Chanoine, Comte de Lyon & Maître de Chœur en 1151;

THOMAS, Seigneur DE MARZÉ, qui fit hommage en 1291;

GUILLAUME DE MARZÉ, Sénéchal de Toulouse en 1298;

GUICHARD DE MARZÉ, témoin à la transaction passée entre Guichard, Seigneur de Beaujeu, & Humbert, Sire de Thoïre & de Villars, en 1304;

JEANNE DE MARZÉ, veuve de *Jean de Tholigny* (et fille de ETIENNE DE MARZÉ, Seigneur de la Tour-de-Chavannes), épousa, par contrat du 26 Juin 1467, *Jean de Mont-d'Or*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Hoïrieu, &c., dont des enfants. Voy. MONT-D'OR (DE).

Les armes de MARZÉ sont: *fascé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

\* MARZELIÈRE (LA), Seigneurie en Normandie. *François Giffart*, Baron de Bonnefontaine, &c. (fils de *Renaud*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Marzelière*, & de *Marie du Gué*, Dame de Brielles & du Gué), obtint du Roi Louis XIII, des Lettres d'érection de la terre de la *Marzelière* en *Marquisat*, auquel il fit annexer ses terres du *Fretoy* & de *Bain*: ces Lettres furent registrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619.

Il épousa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoise d'Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Matignon*, dont il eut plusieurs enfans. Voy. GIFFART.

MARZELIÈRE (DE LA), Famille dont nous ignorons la Province. Elle porte : *de sable, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MAS (DU), en Provence : Famille originaire de la Province du Berry, qui remonte à

ROBERT DU MAS, Seigneur de l'Isle, du Coudray, de Felletin, d'Hauterive & de Boisgesfier, en Berry, Chambellan du Roi, qui avoit épousé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Riffardeau, en Bourbonnois, dont il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, héritier de sa mère par testament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Riffardeau & resta en Berry, où il épousa *Françoise de Sorbiers*, dont vint :

ANTOINE, Sieur de Riffardeau.

2. Et JEAN, qui fuit.

JEAN DU MAS, Seigneur de l'Isle, se retira en Provence à l'occasion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Castellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gafte de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitrolles. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. TIMOTHÉE, Seigneur de l'Isle & du Luc, marié à *Françoise d'Albert*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Régusse, mort sans enfans. Sa veuve se remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves, auquel elle porta la terre du Luc pour ses droits sur les biens de son premier mari ;
3. Et SARA, mariée 1<sup>o</sup> à *Thadée Baschi*, Seigneur de Saint-Estève ; & 2<sup>o</sup> à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Espinoûffe.

NICOLAS DU MAS hérita de *Melchior de Castellane*, son oncle, Baron d'Allemagne, par testament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Castellane*, ce qu'il exécuta, & ses descendans l'ont depuis continué. (Voy. sur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 355.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 besans du même, qui est du MAS; aux 2 & 3 de gueules, à un château d'or, sommé de 3 tours du même, qui est de CASTELLANE.*

MAS (DU), Famille établie à Paris. CLAUDE DU MAS, Secrétaire & Greffier du Conseil Privé du Roi & Fermier Général des Fermes unies, mourut le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Françoise Solu*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en secondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, aussi Fermier Général. Son fils aîné,

JEAN-AIMÉ DU MAS, Seigneur de Montgermont, Conseiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrième Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de sa charge en 1714, mourut à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & seule héritière de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Pringy, Brainville, Hocquay en partie & de Neuillan, Lieutenant des Chasses de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laissée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mère de deux fils. (*Mercure de France* de Juin 1739, p. 1462.)

MAS (DU), Famille que l'on trouve dans Dubuiffon, & dont les armes font : *d'azur, au mât d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.* (Nous ignorons si c'est la même que la précédente.)

MAS (DU), en Anjou, Seigneur de Broffay ; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, fretté de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules; & aux 2 & 3 d'hermine, au bâton de gueules, péri en bande.*

MASARGUES, Famille noble, dont il est parlé dans l'*Etat de la Provence*, t. II, p. 358. MELCHIOR DE MASARGUES, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolyte de Royer*, fille d'*Esprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans sa noblesse avec HONORÉ DE MASARGUES, son oncle, & avec les descendans de JEAN DE MASARGUES, ses cousins, par les Commissaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. (Nous ignorons si cette Famille subsiste.)

Les armes : *d'or, à une tour crénelée de 4 pièces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une branche de laurier de sinople, & à fenestre d'une étoile de gueules.*

MASCARÈNE de RIVIÈRE, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669, par M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc.

JEAN-PAUL-MATHIEU MASCARÈNE, né le 15 Octobre ou Décembre 1730, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a trois frères & une sœur : JEAN-FRANÇOIS, né le 18 Mai 1735; CHARLES-JOSEPH, né le 4 Novembre 1738; JEAN-FÉLIX, né le 20 Mai 1742, & MARIE-JEANNE, baptisé le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'or, accompagné de 3 étoiles de sable, rangées en chef.* (Voy. l'Armorial génér. de France, reg. V, part. II.)

\* MASCARON, Fief noble, situé près de Nîmes, possédé depuis 150 ans par la Famille de BEL ou de BEAU, dont le nom est ainsi écrit dans les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés. C'est une ancienne Noblesse de nom & d'armes, originaire du Piémont, qui est venue s'établir à Marseille, & ensuite à Nîmes, l'an 1582. Sa filiation est suivie depuis

I. Noble PIERRE DE BEAU (fils de noble THOMAS), qui épousa noble *Jeanne de Panisse*, fille de noble *Eustache de Panisse*, établie à Vigone, en Piémont, comme il conste par une procuration en latin, donnée à cet effet : cet acte fut passé à Marseille le 10 Février 1554. (Ce contrat de mariage faisant mention de noble THOMAS DE BEAU, père de noble PIERRE DE BEAU, on peut en conclure que cette Famille jouissoit alors en Piémont d'une grande distinction & qu'elle remonte son origine à des tems très-reculés.) PIERRE eut pour fils,

II. THOMAS DE BEAU, Ecuyer, qui fut s'établir à Nîmes, en Bas-Languedoc. Il est qualifié *Sire* dans son contrat de mariage, du 13 Juillet 1582, avec *Louise d'Albenas*, dont il eut :

III. Noble PIERRE DE BEAU, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui s'est marié, par contrat du 13 Avril 1622, à *Marie d'Arbaud*, de laquelle vint :

IV. Noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 5 Décembre 1657, *Antoinette du Puy*. Il en eut :

- I. Noble FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE BEAU DE MASCARON, rapporté après son aîné.

V. Noble FRANÇOIS DE BEAU, Ecuyer, épou-

*Tome XIII.*

sa, l'an 1690, *Philippine-Louise du Puy*, sa cousine. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Garde du Corps du Roi, mort jeune & sans alliance;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS DE BEAU, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né le 5 Septembre 1698, a été Lieutenant au Régiment de Limouzin, Infanterie, & vit en 1775. Il a quitté le service pour se marier, en 17... avec N... de *Maffanne*, de laquelle font issus deux fils; le cadet,

LOUIS-PHILIPPE BEAU DE MASCARON, est actuellement Lieutenant au Régiment d'Auvergne.

V. PIERRE BEAU DE MASCARON, Ecuyer (second fils de noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, & d'*Antoinette du Puy*), né le 25 Août 1678, entra fort jeune dans les Gardes du Corps du Roi, servit avec distinction à la bataille de Malplaquet en 1709, où il eut une jambe emportée d'un boulet de canon, fut fait Chevalier de Saint-Louis & Capitaine Aide Major à la Rochelle, où il est mort en 1747. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1706, *Marie-Barbe de Guemir*, fille de *François de Guemir*, Ecuyer, Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne de Bouillant*; & 2<sup>o</sup> le 26 Octobre 1720 (suivant l'acte de célébration), *Louise-Catherine de la Ribadière*. Du premier lit il a eu :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE-NICOLAS-HYACINTHE, appelé *le Chevalier de Mascaron*, Capitaine dans le Régiment d'Auvergne & Chevalier de Saint-Louis, mort à Cambrai en 1752.

Et du second lit vinrent :

3. LOUIS BEAU DE MASCARON, Chevalier, né en 1725 à la Rochelle, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1738, Capitaine en 1744, Commandant un Corps de Volontaires de l'Armée du Maréchal de Saxe en 1746, Chevalier de Saint-Louis, qui eut le genou gauche fracassé d'un boulet de canon à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre dudit an, dont il mourut le lendemain, dans sa 21<sup>e</sup> année. Il avoit eu, peu de tems avant sa mort, l'agrément de lever un Régiment de Troupes Légères. Le Chevalier de Vernoy, Capitaine de Cavalerie, qui en a fait l'éloge, lequel est inséré dans l'*Encyclopédie* ou *Journal militaire* de l'année 1778, N<sup>os</sup> 7 & 8, pour servir d'exemple aux E-

V

lèves de l'École Royale Militaire. Dès l'âge le plus tendre, dit l'Auteur de cet éloge, LOUIS DE MASCARON [c'était le nom qu'il portoit] annonçoit cette ardeur martiale qui distingue le vrai guerrier. Ses essais dans l'art militaire, étant alors Lieutenant au Régiment d'Auvergne, où son frère aîné étoit Capitaine, firent concevoir l'opinion qu'on devoit en attendre. Il se distingua d'abord en Corse, n'ayant que 13 ans, près du Fort Saint-Pélegrin, à cinq lieues de Bastia, sur le bord de la mer, où, à la tête de 30 soldats, il reprit un troupeau de moutons, réservé pour nourrir la garnison, dont les ennemis étoient venus s'emparer. Il passa en Bohême, en 1742, avec son Régiment, & le fameux siège de Prague fut pour lui le théâtre de mille actions brillantes. Il servit en Flandre sous le Maréchal de Saxe, pendant la guerre de 1746, où il ne se signala pas moins dans les différentes commissions dont ce Général le chargea. (Il seroit trop long de rapporter ici toutes les belles actions de ce jeune Colonel : nous renvoyons à son éloge & à l'*Hist. du Régiment d'Auvergne*;

4. ANDRÉ, Chevalier, mort Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1750, à l'âge de 19 ans;
5. LOUISE-RADÉGONDE, mariée, en Aunis, à Philippe-Claude Huet, Chevalier, Seigneur de Sourdou, dont deux garçons & une fille;
6. 7. & 8. CATHERINE, ANNE-LOUISE-BAPTISTE & LOUISE-MADELEINE, non mariées. (Elles sont pensionnées du Roi, en considération des services de leur père & de leurs frères. Elles ont eu pour tuteur, par avis de parens du 5 Juin 1757, André de la Ribadière, Curé d'Efmandes, leur oncle maternel;)

Et plusieurs autres enfans, morts en bas âge.

VI. PIERRE-FRANÇOIS BEAU DE MASCARON, Chevalier (aîné des trois frères dont on vient de parler, auxquels il servit de père, surtout à LOUIS DE MASCARON & à ANDRÉ), né en Novembre 1706, a servi en Italie en 1733, a fait la guerre de Corse, celle de Bohême, étant dans Prague, lors du fameux siège, la campagne de la bataille de Dettingen & les cinq campagnes en Flandre sous le Maréchal de Saxe. En conséquence il s'est trouvé à nombre de batailles, sièges & actions de guerre de toute espèce. Etabli, en 1747, Commandant du Fort de Liefkenshoeck, il y a rendu les plus grands services, en bombardant & canonnant Lillo de l'autre côté de

l'Escaut & en forçant les Hollandois, quoique bien supérieurs en hommes & en artillerie, à laisser libre la navigation de ce fleuve. Il étoit alors premier Capitaine Façionnaire du Régiment d'Auvergne, puis Capitaine de Grenadiers & a été nommé, en 1749, Commandant à l'Isle-d'Aix. Il est Chevalier de Saint-Louis depuis 1744 & jouit des appointemens de sa place de Commandant de l'Isle-d'Aix; il vit à Vendôme, sans alliance, avec ses trois sœurs.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles du même, & d'un lion passant aussi d'or en pointe; au chef de gueules. Supports : deux lions.

MASCHAC DE POMPADOUR. Voy. MACHAT, ou MASCHAC DE POMPADOUR.

\* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du mois d'Avril 1667, registrées au Parlement le 11 Mai 1668 & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conty, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1657. Le Baron de Masclas, appelé communément le Marquis de Villars, fut marié, en 1551, à Marie Gigault de Bellefonds, qui fut mère de Louis-Hector, Duc de Villars, Maréchal de France. Voy. VILLARS-VILLARS.

MASCRAPI, aliàs MASCRAPI, Famille originaire des Grisons & une des principales Noblesses du pays, dont il est parlé dans l'*Hist. de l'Europe*, par Davity, imprimée en 1640, tom. 1, p. 632. Les marques d'honneur & de distinction que cette Maison a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, aussi bien que les Châteaux, les Mansolées & les Eglises qu'ils avoient bâties, qui subsistoient encore dans le XV<sup>e</sup> siècle, suivant les attestations que cette Maison en a des Gouverneurs & des Prélats des trois Liges Grises, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en constatant l'ancienneté. Dans le livre intitulé *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Noblesse du Milanois, imprimé il y a plus de 160 ans, pag. 108, il paroît qu'un *Menfredo Alberigo*



*Barbiano*, Gouverneur de Chiavenna, avoit époufé, dans le XIV<sup>e</sup> fiècle, COLETTE MASCRANI, qui lui avoit apporté dix Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes Terres, par les nobles Seigneurs ANTOINE & PAUL MASCRANI, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Eglife de Burgonovo, il paroît que cette Eglife avoit été fondée par leurs ancêtres.

I. PAUL MASCRANI, un des donateurs, avoit époufé *Cornélie Pirin*, d'une des principales Noblesses du pays. Il laiffa de fon mariage :

1. PAUL, qui fuit ;
2. Et BARTHÉLEMY, tué en Italie au fervice de l'Empereur. (Il laiffa plusieurs enfans qui font reftés dans le pays des Grifons.)

II. PAUL MASCRANI, II<sup>e</sup> du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit plusieurs acquisitions, entr'autres des terres de Thunes & de la Verrière, dans le Lyonois, & fut naturalifé par Lettres du 23 Janvier 1624. Il fe maria en 1597, & de crainte que fes enfans n'euffent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de BARTHÉLEMY, fon frère, tous les biens dont il jouiffoit dans le pays des Grifons, fpécialement les droits de péage, de pontage & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réfervant feulement la nomination du Chapelain dans l'Eglife de Burgonovo, fondée par fes ancêtres. De fon mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. PAUL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Verrière, lequel eut neuf enfans. Son fils aîné,

BARTHÉLEMY, Seigneur de la Verrière, Maître des Requêtes en 1689, mourut le 11 Février 1698. Il avoit époufé, le 9 Janvier 1690, *Jeanne-Baptifte le Fèvre de Caumartin*, morte le 25 Février 1693, ayant eu pour fille unique & héritière,

MARIE-MADELEINE, morte le 8 Juillet 1717, & inhumée aux Céleftins, qui avoit époufé, le 2 Juin 1709, *François-Joachim-Bernard Potier*, Duc de Gefvres, Pair de France, &c., décédé le 19 Septembre 1757, fans avoir eu d'enfans. Voy. POTIER.

3. BARTHÉLEMY, Secrétaire des Commandemens de GASTON, Duc d'ORLÉANS, lequel eut quatre garçons, morts fans poftérité : l'aîné eft mort Confeiller de Grand'Chambre ; un autre, qui avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, mourut à Nice en reve-

nant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand Prieur de cet Ordre.

III. ALEXANDRE MASCRANI, Seigneur de Thunes & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, & , après fes deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Confeiller d'Etat avec la penfion de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de fon époufe, il n'y en eut que deux qui fe marièrent, favoir :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après fon aîné.

IV. JEAN-BAPTISTE MASCRANI, Seigneur de Thunes, ne laiffa de fa femme, *Anne Giraud*, qu'une fille, nommée

MARIE, qui a époufé, en Mars 1695, *Jean le Nain*, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Guignonville, Avocat Général au Parlement de Paris en 1700, mort le 23 Octobre 1709, ayant eu poftérité. Voy. NAIN (LE), en Touraine.

IV. FRANÇOIS MASCRANI, Seigneur d'Hermé, Servolle, Villiers & autres lieux (frère du précédent), obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquifat*, en fa faveur, par Lettres du mois de Juin 1685, enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit époufé *Catherine de Vaffan*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE, morte le 15 Novembre 1767, mariée, par contrat paffé à Paris, le 19 Avril 1712, à *Paul-Philippe*, appelé le *Marquis de la Roche-Aymon*, Page de la Chambre de Louis XIV & Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie, dont poftérité. Voy. ROCHE-AYMON (DE LA).

V. LOUIS DE MASCRANI, Marquis de Paroy, Seigneur, Comte de Château-Chinon, d'Hermé, &c., né le 14 Février 1686, Confeiller au Grand Conseil le 15 Mai 1709, Président le 23 Février 1714, Maître des Requêtes Honoraire le 19 Juillet 1734, époufa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot de Clofrivière*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Clofrivière, Secrétaire du Roi & Audiencier en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui fuit ;
2. JOSEPH, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide Major des Gardes Françaises, mort le 15 Décembre 1754 ;
3. ÉTIENNE, Grand Vicaire de l'Archevêché de Touloufe, mort en 1753 ;

4. LOUIS, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
5. LOUISE, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broys, Baron d'Autry. Voy. BARBIN ;
6. MARIE, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte de Murat, Lieutenant au Régiment du Roi ;
7. & 8. CHARLOTTE & MARIE : la première, Religieuse au Charme, Ordre de Fontevault ; & la seconde, Religieuse à la Présentation de Senlis.

VI. FRANÇOIS-MARIE DE MASCRANI, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conseiller au Grand Conseil le 28 Novembre 1737, puis Président en la Chambre des Comptes en 1752, a époufé, le 1<sup>er</sup> Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conseiller au Parlement de Paris, dont :

Un fils, né en 1762, mort en bas âge ;  
Et quatre filles. (*Tablettes général.*, part. V, p. 137.)

Les armes : *de gueules, à 3 fasces vivrées d'argent ; au chef coufou d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef & à sénestre d'un casque de profil du même ; & en cœur (par concession du Roi Louis XIII) un écu-fon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou : Famille qui remonte à JEAN MASCUREAU, vivant en 1310.

I. JEAN DE MASCUREAU, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit son aveu du village de Puyraveau, en 1544, au Connétable Anne de Montmorency, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne des Roffiers*. Il en eut, entr'autres enfans :

II. JEAN DE MASCUREAU, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergnes, qui eut de *Jacquette des Champs*, sa femme :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Tère*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Meilhac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne du Cimetière* ;
4. Et JACQUES, Ecuyer.

III. LOUIS DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur

des Vergnes, époufa, en 1620, *Françoise de Chièvres*, dont naquirent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Elifabeth Raymond de Villognon*, dont il y a eu postérité ;
3. Et JACOB, Ecuyer, Sieur de Meilhac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant*.

IV. JEAN DE MASCUREAU, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c., maintenu dans sa noblesse en 1667, époufa, 1<sup>o</sup> en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique ; & 2<sup>o</sup> le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont font issus :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et MARIE, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugier.

V. CHARLES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Plambeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a époufé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans,

FRANÇOISE DE MASCUREAU DE PLAMBEAU, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINTE-TÈRE.

III. JEAN DE MASCUREAU, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie (second fils de JEAN DE MASCUREAU, II<sup>e</sup> du nom, & de *Jacquette des Champs*), époufa *Marguerite du Cimetière*, & en eut :

IV. GABRIEL DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans sa noblesse en 1669, lequél époufa, en 1661, *Marie Caillon*, dont naquit :

V. JACQUES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, maintenu dans sa noblesse en 1701 & 1705, lequél époufa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle font issus :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et MARIE, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartres & du Breuil.

VI. FRANÇOIS DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. (*Armor. général de France*, tom. I, part. I, p. 371.)

Les armes : *coupé, au 1 fascé d'argent & de gueules de 6 pièces ; au 2 d'argent, à 3 étoiles de gueules, 2 & 1.*

MASLE (du), en Bretagne, refforts de Guérande & de Ploërmel. Cette Famille remonte à GUILLAUME du MASLE, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Boëffière*, son épouse. — Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. le Jacobin, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. — Et JULIEN du MASLE, frère aîné de FRANÇOIS & d'ALAIN du MASLE, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

Les armes : de gueules, à 3 cygnes d'argent, 2 & 1, membrés & becqués d'or.

MASPARAULT, Famille établie à Paris.

ETIENNE de MASPARAULT, Seigneur de Chennevières-sur-Marné, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laissant d'*Odavie Cardoli Colonna*, Romaine, sa première femme, entr'autres enfans :

MADELEINE-THÉRÈSE, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maison des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en secondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochehouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, &c., avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695, & duquel elle n'eut pas d'enfans. Voy. ROCHE-CHOUART. Elle avoit épousé, en premières noces, au mois de Septembre 1686, *Augustin d'Amours*, Seigneur de la Bourrière, Colonel du Régiment de Feuquières, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laissé postérité. (*Mercur de France* de Janvier 1743, p. 177.)

D'une autre branche étoit PIERRE de MASPARAULT, Seigneur de Grandval, qui épousa *Marie Thomas*, fille d'*André*, & d'*Hélène de la Bisfrade*, dont vint :

GABRIEL de MASPARAULT, Seigneur de Grandval, reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Octobre 1620, qui avoit épousé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent :

1. HÉLÈNE, mariée à *François Portail*, Seigneur de Fresneau, Secrétaire du Roi & son Maître d'Hôtel, dont postérité. Voyez PORTAIL ;
2. Et LOUISE, femme de *Guillaume Tronfon*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes : d'argent, au lion de gueules ; à la bordure coufue d'or, chargée de 8 tourteaux de gueules, surchargés chacun d'une étoile d'or.

MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs d'Hermanville & du Boc-Geffroy : Famille de Normandie, maintenue dans sa

noblesse le 17 Janvier 1668. La Roque (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1694 & 1698) dit que cette ancienne Maison paroît être Angloise, puisque NICOLAS MASQUEREL étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lancastre, sous le règne d'EDOUARD II. Le même la Roque, & plusieurs autres, ont cru que la Maison d'*Hermanville*, dont à présent le surnom est MASQUEREL ou MAKAREL, étoit sortie de celle de *Clère* ; mais il n'ont pu appuyer cette conjecture que sur la conformité des armes, ce qui n'est pas une preuve suffisante pour donner une même origine à ces deux Maisons. Sans décider là-dessus, nous nous contenterons de dire que la terre d'*Hermanville*, que ceux du nom de MASQUEREL ont toujours possédée, est située dans le Bailliage de Caux, près de la ville de Dieppe.

I. JEAN de MASQUEREL, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnèrent leur Duc, Robert Courte-Heufe, au voyage de la Terre Sainte en 1097. Il eut pour fils & successeur,

II. ROBERT de MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laissa de son mariage :

1. ROGER, qui suit ;
2. Et MATHIEU, Seigneur de Moyon, Chevalier.

III. ROGER de MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148. Il eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint :

IV. GIRARD ou GÉRARD de MASQUEREL, vivant vers l'an 1183, qui aumôna l'Abbaye de Thiron & l'Eglise de Saint-Sylvestre de Clères, de la redevance que lui devoit en sief Robert le Queueu, afin qu'ils priaissent pour l'âme de *Mathieu de Clère*, 1<sup>er</sup> du nom, père, par *Luce de Hangeß*, son épouse, de *Luce de Clère*, femme dudit GIRARD. Il en eut :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. Et HÉLÈNE, femme de *Geoffroy d'Auzonville*, Chevalier.

V. GEOFFROY de MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épousa *Philippine de Limbeuf*, dont entr'autres enfans :

VI. GUILLAUME de MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épousa *Perronne de Hastings* ; il en eut :

VII. JEAN de MASQUEREL, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290 & vivant encore en 1321, qui eut de *Luce de Breauté*, son

épouse, fille de *Guillaume*, II<sup>e</sup> du nom, Sire de *Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

VIII. GUILLAUME DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, qui épousa *Marie de la Heuse*; il en eut :

IX. JEAN DE MASQUEREL, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville & d'Imbleville, qui rendit hommage au Roi l'an 1425. Il épousa *Isabeau de Boiffey*, fille de *Robert*, Seigneur de *Boiffey*, Baron de *Mainnières*, & de *Roberte de Cailleville*, dont :

X. JEAN DE MASQUEREL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hermanville, de *Bailleul*, d'Imbleville, Baron du *Bosc-Geffroy*, vivant en 1448. Il avoit épousé *Jacquette de Longroy*, de laquelle fortit :

XI. JACQUES, Seigneur d'Hermanville, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, *Bailleul* & Baron du *Bosc-Geffroy*, qui se maria par contrat du 27 Juillet 1497, avec *Jeanne de Dreux* (du sang royal de France), fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de *Marrainville*, & d'*Agnès de Mareuil*, son épouse. De cette alliance vinrent :

1. JACQUES, Seigneur d'Hermanville, mort sans avoir été marié en 1566;
2. ANTOINE, qui fut;
3. Et LOUIS, Seigneur de *Bailleul*, mort sans hoirs.

XII. ANTOINE DE MASQUEREL, II<sup>e</sup> du nom, Baron du *Bosc-Geffroy*, puis Seigneur d'Hermanville & de *Bailleul* après la mort de ses frères, épousa, 1<sup>o</sup> en 1541, *Françoise de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Rafetot*; & 2<sup>o</sup> en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit :

1. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Mondion*, Seigneur de *la Salle*.

Et du second lit vinrent :

2. ANTOINE, qui fut;
3. CHARLES, Seigneur d'Imbleville, lequel laissa pour fils,

CHARLES, Seigneur de *la Capelle*, qui s'est marié à *Anne de l'Estendart*, dont :

LOUIS, Seigneur de *la Capelle*;  
Et plusieurs filles.

4. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs du *Bosc-Geffroy*, rapportée ci-après;
5. JEAN, reçu Chevalier de *Malte* en 1585;
6. FRANÇOISE, première femme d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'*Auzouville*, Bailli & Gouverneur de *Gisors*, dont postérité. Voy. MANNEVILLE-ÈS-PLAINS;
7. Et MADELEINE, Abbesse de *Saint-Avit*.

XIII. ANTOINE DE MASQUEREL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hermanville, épousa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de *la Palisse*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, dont pour fils unique,

XIV. ANTOINE DE MASQUEREL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. (On ignore ses descendants.)

#### BRANCHE

des Seigneurs du Bosc-GEFFROY.

XIII. FRANÇOIS DE MASQUEREL, Seigneur du *Bosc-Geffroy* (troisième fils d'ANTOINE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Diane de Serviat*, sa seconde femme), épousa *Catherine Barjot de la Palu*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui fut;
2. Et LOUIS, Seigneur du *Catelier*, allié avec *MARIE DE MASQUEREL*, Dame d'Hermanville, sa cousine, dont plusieurs enfants.

XIV. PIERRE DE MASQUEREL, Baron du *Bosc-Geffroy* & de *Bailleul*, épousa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'*Auzouville*, Bailli & Gouverneur de *Gisors*, mentionné ci-devant, & d'*Avoie Taveau de Mortemer*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1. N... DE MASQUEREL, mort en 1648, au retour de l'armée;
2. N... DE MASQUEREL, Baron de *la Chaîfe*, mort en 1683;
3. PIERRE, qui fut;
4. Et une fille, femme du Seigneur de *la Pierre des Estenettes*.

XV. PIERRE DE MASQUEREL, Marquis du *Bosc-Geffroy*, épousa l'an 1660, *Charlotte Martel*, fille de *François*, Seigneur de *Fontaines*, &c., & de *Marie de Clère*, dont sortirent plusieurs enfants, entr'autres :

ANNE-MARGUERITE, qui épousa, en 1684, *Charles Groulard*, Marquis de *Torcy*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont postérité. Voy. GROULARD DE TORCY. (C'est ce que nous savons, sur cette ancienne Noblesse, d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.)

On trouve encore sur cette Famille 1<sup>o</sup> RICHARD DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, en *Caux*, qui épousa *Marie de Clère*, Dame de *Gruchy*, vers l'an 1310;

2<sup>o</sup> Et Monseigneur JEAN DE MASQUEREL,



Chevalier Bachelier, qui servit le Roi l'an 1339, avec trois Ecuyers.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de 3 roses de gueules, 2 & 1.*

MASSAC. Il est parlé de cette Famille dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers sujets qui ont rempli avec distinction des places dans les Armées & dans la Magistature, & plusieurs qui se sont distingués dans les Sciences : elle est connue depuis près de quatre siècles. Une tradition, soutenue de divers momens manuscrits ou imprimés, apprend qu'elle tient son nom d'une Paroisse située dans le Diocèse de Lavaur, appelée encore aujourd'hui *Saint-Martin-de-Massac*. — BARTHELEMY DE MASSAC servoit en 1346, dans les guerres de Guyenne, sous le Comte d'Armagnac. Ses descendans vinrent s'établir à Toulouse vers 1380, sous le règne de CHARLES VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, jusqu'à l'an 1438.

1. JEAN DE MASSAC, le dernier d'entr'eux, fut anobli par CHARLES VII en 1434. Ses Lettres de noblesse font foi qu'il sortoit d'une honorable Famille & que ses vastes connoissances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle il vint s'établir à Clairac, en Agénois, où il jouit des privilèges de la Noblesse. (Ce fait est constaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de ses descendans, au sujet de la perte certaine de plusieurs anciens titres de sa Famille, occasionnés par la destruction des villes de Clairac & de Tonneins, qui furent prises, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux déposés dans les Etudes des Notaires.) JEAN DE MASSAC eut pour fils,

II. FRANÇOIS DE MASSAC, l'un des 195 Archers sous le commandement du bâtard de Savoie, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Turbigo, en Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent :

1. PERROTIN, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. PERROTIN DE MASSAC mourut avant

1547. Il avoit épousé *Naudine de Capdeville*, & en eut :

IV. BERNARD DE MASSAC, marié à *Comtesse du Puy*, de laquelle vint :

V. PIERRE DE MASSAC, qui fut père de

1. SALOMON, qui suit ;
2. Et JEAN, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles de *Vivans* & de *Maleprade*. Le chef actuel de cette branche est JEAN-SALOMON DE MASSAC, Seigneur de la Nogaredè, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi.

VI. SALOMON DE MASSAC, Docteur en Médecine, se rendit célèbre dans sa profession. Il épousa *Ijabeau Coulon*, sœur de *Jeanne Coulon*, aïeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noailhac, & bis-aïeule de *Suzanne-Marie de Vivans*, Marquise de *Jaucourt d'Espueilles*. Il en eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme de N... de *Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont N... de *Lartigue*, mariée au célèbre Président *Charles de Secondat de Montesquieu*.

VII. JEAN DE MASSAC, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi & Juge Royal de Gontaud, épousa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus distinguées de la Province de Guyenne & alliée à celles d'*Aligre*, le *Fèvre de Caumartin*, *Verthamon*, *Vigier*, *Denanes*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint :

VIII. JEAN DE MASSAC, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi & Juge Royal du Puch & de Gontaud, qui épousa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'*ISABEAU DE MASSAC*. De cette alliance sortit :

IX. JEAN DE MASSAC, IV<sup>e</sup> du nom, Conseiller & Pensionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon, en Agénois, où il a exercé ses offices avec distinction pendant près de 40 ans, lequel s'est marié avec *Anne Bourrillon* (d'une Famille originaire de Saintonge), dont sont issus 20 enfans : 8 garçons & 12 filles. L'aîné des fils,

X. PIERRE-LOUIS-RAYMOND DE MASSAC, a épousé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louise-Catherine le Fillâtre de Marcouville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillâtre*, Chevalier, Seigneur du *Quefnay* & de *Marcouville*, Of-

ficier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippine Taboureau*.

### SECONDE BRANCHE.

III. JEAN DE MASSAC (second fils de FRANÇOIS), fut Seigneur de Bretillac & de Bapeyron. Il eut d'*Alix de la Fargue*, son épouse.

IV. RAYMOND DE MASSAC, Seigneur du fief noble de Bicou, situé près de Clairac, qui embrassa la profession de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586: il est auteur de plusieurs Ouvrages estimés. De *Louise le Gendre*, son épouse, naquirent :

1. N... DE MASSAC, qui commandoit un Vaiffeau en 1642, au combat livré le 1<sup>er</sup> Juillet entre les François & les Espagnols, sur les côtes de Catalogne;
2. CHARLES, qui travailla avec son père à la Traduction d'*Ovide*, en vers françois;
3. RAYMOND, qui fuit;
4. FRANÇOIS, Chanoine de Lizeux;
5. Et MARGUERITE, qui épousa, le 14 Février 1599, *André Feuillet*, Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi & Gouverneur de Pont-Sainte-Maxence.

V. RAYMOND DE MASSAC, Avocat au Parlement de Paris & Banquier des Expéditions en Cour de Rome, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUY, qui fuit;
2. MICHEL, Recteur de la paroisse de Grand-Champ, Diocèse de Vannes, en Bretagne;
3. Et ANGE, célèbre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans sa jeunesse avec l'Abbé de Marolles. Il fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat & fait chef du Conseil du Cardinal Mazarin. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1676. De ses deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont entr'autres :

TANNEGUY (l'aîné du premier lit), qui fut Prieur & Abbé de Nantua, en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans; Un autre de ses fils fut Curé de la Madeleine à Paris; Un autre, Officier au Régiment d'Artois; Un autre, au Régiment de la Reine; Un Capitaine, Exempt des Gardes de M. le Duc d'ORLÉANS; Un Capitaine d'une Compagnie Suisse; Deux Trésoriers de France en la Généralité d'Orléans; Et enfin un autre garçon, établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une mère de feu le Marquis *Dupleix*,

Gouverneur de Pondichéry, & bifaiseule de *Guillaume-Joseph Dupleix de Bacquencourt*, aujourd'hui Intendant d'Amiens.

VI. GUY DE MASSAC, aussi Avocat au Parlement, s'est rendu recommandable par ses lumières, surtout dans la Jurisprudence ecclésiastique. Il laissa entr'autres enfans :

1. CLAUDE, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits *Mathurins*, mort le 17 Février 1748;
2. Et N... DE MASSAC, mariée au célèbre M. *Nouet*, Avocat, dont le petit-fils est Conseiller au Parlement de Paris. (Ainsi cette branche est éteinte après avoir subsisté 200 ans avec éclat.)

Les armes : *d'azur & d'or de 16 pièces, chargées chacune d'une étoile de l'un à l'autre*. L'écu timbré d'un Casque & de Lambrequins.

MASSAN, Famille dont étoit 1<sup>o</sup> IGNACE DE MASSAN, qui a épousé *Jeanne Planet*, de laquelle il a eu :

JEANNE, qui s'est mariée, le 26 Septembre 1716, à *Joseph-Antoine-Pierre d'Inguibert*, Lieutenant d'un Régiment d'Infanterie, alors Saint-Simon, duquel elle eut postérité. Voy. INGUIMBERT.

2<sup>o</sup> Et N... DE MASSAN, neveu de la précédente, mort à Saint-Domingue en 1762, qui étoit Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Quercy.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile du même, & en pointe d'un croissant d'argent*.

MASSANNE, en Languedoc; Famille dont les armes sont : *d'or, au palmier de sinople, accosté de 2 roses de gueules*.

MASSE, en Provence. BERTRAND MASSE passa en France sous LOUIS XI, à la suite du Roi de Sicile, RENÉ, Duc d'ANJOU, Comte de Provence; il fut la tige d'une branche cadette de la Maison de *Carrara*, en Italie, dont les possessions considérables, à l'extinction de la branche aînée, sont passées depuis par *Richarde de Malaspina*, son héritière, dans la maison de *Cibo* (en faveur de laquelle la ville de *Masse* ou *Massa* a été érigée en Duché ou Principauté, par l'Empereur MAXIMILIEN II), & ensuite dans la maison de *Modène*, qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de MASSE, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gou-

vernement de la Bréole. Elle a produit les différens rameaux de *Rustrel*, de *Serluc*, de *Chawet*, de *la Rouvière* & de *Bernapré*. Les preuves de son ancienne noblesse & de sa descendance de la branche aînée du Château de Carrare, en Toscane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des personnes qui ont porté les armes avec distinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées & le rameau de *Rustrel* a eu un Maître d'Hôtel du Roi sous HENRI IV.

PIERRE MASSE, de la branche de *Bernapré*, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laissé de son mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne Maison d'Alsace, une nombreuse postérité, dont il reste encore :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. LOUIS-ARMAND, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, attaché à Madame Adélaïde ;
3. MARIE-ANNE, alliée à *Antoine de Beck*, Seigneur de la Valfonnière, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy, & a eu postérité. Voy. BECK (DE) ;
4. MARIE-NICOLE, Religieuse au Couvent de Clairuiffel, de l'Ordre de Fontevrault, près de Forges-les-Eaux ;
5. & 6. MARIE-ANNE-CLOTILDE & MARIE ANNE, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de MASSE portent : *coupé, au 1 d'azur, au lion léopardé d'or; au 2 de gueules, à 3 pals d'or*. La branche de *Rustrel* porte : *de gueules, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & 2 étoiles d'or sous les griffes de l'aigle*. La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 massues d'argent, passées en sautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or*. (Voy. sur cette Famille l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 361.)

\* MASSERANO, Principauté dans le Piémont. *Viçor-Amé-Philippe Ferrero de Fiesque*, Seigneur, Prince de *Masserano*, en Piémont, &c., Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Toison d'Or & de Saint-Janvier, Lieutenant Général des Armées de S. M. C., Gentilhomme de la Chambre avec

*Tome XIII.*

exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps, a épousé, en Espagne, le 28 Octobre 1737, *Charlotte-Louise de Rohan-Guéméné*, née le 12 Mars 1722. Voy. FERRERO.

MASSEY, Famille noble dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes de bélier du même, 2 & 1*.

MASSIAC. CLAUDE-LOUIS DE MASSIAC, appelé *le Marquis de Massiac*, né le 15 Novembre 1686, Grand-Croix honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, nommé Vice-Amiral des Mers du Ponant le 17 Novembre 1764, serment prêté le 18, ancien Secrétaire d'Etat du Département de la Marine, serment prêté le 1<sup>er</sup> Juin 1738, s'est marié avec N.....

MASSO DE LA FERRIÈRE, ancienne Noblesse, originaire de la ville de Lyon, dont la filiation est rapportée, depuis l'an 1400, par Guichenon, dans son *Hist. de Bresse & de Bugey*, art. LE TREMBLEY, p. 118.

N.... DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolois, qui mourut à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, en 1703, N... de *Chaponay*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferrière, &c., Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnais, qui est entré, en 1730, Exempt des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, est devenu Enseigne, Aide Major & Lieutenant à son tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épousé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madeleine Mazade* (veuve de *Gaspard Grimod*, Seigneur de la Reynière, dont elle a été la seconde femme), fille de *Laurent Mazade*, Fermier Général, & de *Thérèse des Queux*. (*Mercur de France* d'Octobre 1739, p. 2520.)

De cette Famille est N... DE MASSO, dit *le Chevalier de la Ferrière*, Chevalier de Malte, Maréchal de Camp & Sous-Gouverneur des Enfans de France.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à*

W

la bande d'or ; au 2 d'argent, à 3 fasces de sable ; à la bande de gueules, brochante sur le tout ; & au 3 d'argent, à l'arbre de sinople, fruité d'or.

MASSOL, MAZZOLI, MAZZOLINI & MAZZOLA, noms synonymes suivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire son origine de Cafale, dans le Montferrat. AUGUSTIN MAZZOLI vint en Bourgogne & y épousa, en 1507, *Anne le Goux de la Berchère* ; il y fixa sa demeure & depuis ce tems sa postérité a donné des Prédicats, des Conseillers, des Avocats Généraux aux Cours souveraines, des Officiers-Généraux des Armées du Roi & d'autres Officiers distingués, dont beaucoup sont morts au service. Cette Famille est aussi connue à Malte & dans plusieurs Châpitres nobles ; elle a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs. ELISABETH DE MASSOL étoit mère du Maréchal de France *Gaspard de Clermont-Tonnerre* ; & MARIE DE MASSOL, grand-mère de la Duchesse de Luynes.

GEORGES-MARIE-LOUIS, appelé *le Marquis de Massol*, Seigneur de Collonges, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy, en Bourgogne, né à Dijon le 10 Février 1689, chef de sa Famille, fut bleilé au siège de Lille, où il étoit premier Aide de Camp du Maréchal de Boufflers. LOUIS XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Isle, le fit Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit épousé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne*, dont :

1. LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS-BERNARD, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ;
2. GASPARD, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, né le 19 Juin 1725 ;
3. & 4. Deux filles, Religieuses ;
5. Et ANTOINETTE, née le 22 Août 1723, mariée à ANTOINE DE MASSOL, appelé *le Marquis de Rebet*, dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois, en Bourgogne (d'une troisième branche, séparée depuis sept générations), qui a postérité, garçons & filles.

Le chef de la seconde branche est GEORGES

DE MASSOL, appelé *le Marquis de Serville*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Maître de Camp Général, Cavalerie, fils de GUILLAUME DE MASSOL, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort de ses blessures en 1731.

Les armes : *coupé, au 1 d'or, à Paigle éployée de sable ; au 2 de gueules, au dextrochère armé d'argent, tenant une massue, & mouvant d'une nuée d'argent à fenestre.* (L'Empereur MAXIMILIEN D'AUTRICHE accorda les distinctions qui sont à leurs armes, d'une aigle à 2 têtes en chef & aux Supports, par Lettres Patentes données à Inspruck le 15 Janvier 1502, à GUILLAUME DE MASSOL, alors Ambassadeur, père d'AUGUSTIN.)

MASSON, Seigneur de Bessé, de la Verronnière & de la Noue-Perez: ancienne Noblesse, originaire du Bas-Poitou, qui a donné, il y a plusieurs siècles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. L'*Hist. de Malte*, par l'Abbé de Vertot, en fait mention, surtout dans la liste qu'il donne à la fin de son livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes sont : *d'argent, à 5 carreaux de gueules, 3 & 2.*

Nous ignorons si de la même Famille étoit CHARLES-EMMANUEL MASSON, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longwy*, au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & ses descendants, avec permission de se qualifier *Baron de Longwy*, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1745, enregistrées à Besançon & à Dôle.

MASSON, Seigneurs de Meslay & de Pliffay, de la Ville d'Orléans, Famille dont étoient :

1° JEAN MASSON DE PLISSAY, Secrétaire du Roi, qui eut pour enfans :

1. ANTOINE-LAMBERT MASSON DES MONTÉES, Seigneur de Meslay, qui fut reçu Président de la Chambre des Comptes à Paris le 11 Mars 1725. Il a épousé, le 4 Février 1744, *Michelle-Pétronille Mèrault*, née en 1720, fille unique de Jérôme, 111<sup>e</sup> du nom, Procureur Général du Grand Conseil, & d'*Elisabeth-Henriette Racine*, dont des enfans ;
2. JEAN MASSON DE PLISSAY, Seigneur de Dry-des-Oliveteaux, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel ;
3. MARIE-MADELINE, mariée, le 22 Août 1740, avec *Claude-René Cordier de Lau-*



nay, appelé *M. de Montreuil*, Président en la Cour des Aides. Voy. CORDIER DE LAUNAY ;

4. N... MASSON, Dame de Villecien, du Fay, Villevallier, &c., veuve sans enfans de N... de Chamouffet ;
5. Et MARIE-ESPÉRANCE MASSON DE PLISSAY, mariée, le 20 Avril 1750, à *Joseph-Moulin* Brunet d'Evyry, Baron de Châtel-Montagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commissaire Général, &c., dont postérité. Voy. BRUNET, Famille originaire de Beaune, &c.

2<sup>o</sup> Et FRANÇOIS-GASPARD MASSON, Maître des Requêtes & Président aux Enquêtes au Parlement de Paris, qui mourut en Janvier 1746. Il avoit épousé, le 21 Janvier 1727, *Marie-Marguerite Chevalier*, née le 5 Mai 1710, dont il a laissé :

1. MARIE-MARGUERITE, morte le 17 Janvier 1760, qui s'étoit mariée, le 26 Juin 1742, avec *Jacques-François-Maxime de Chasten*, Marquis de Puyfégur, &c., Lieutenant Général & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, dont plusieurs enfans. Voyez CHASTENET DE PUYFÉGUR ;
2. Et ANNE-LOUISE, née le 13 Juillet 1729, qui a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 7, célébration le 26 Janvier 1745, *Jacques-Philippe Thibert des Martrais*, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Décembre 1745, sans laisser d'enfans. Voy. THIBERT DES MARTRAIS ; & 2<sup>o</sup> le 10 Mai 1757, à *Etienne-François-Jean-Marie d'Aligre de Boislandry*, Intendant d'Amiens, &c., mort le 4 Septembre 1757, sans laisser de postérité. Voy. ALIGRE ou HALIGRE.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de 3 étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON, Famille noble & très-ancienne du Dauphiné, originaire de Crolles, à deux lieues de Grenoble. — Le *Mercur* de France de Juin 1741, p. 1471, nous a induit en erreur, en rapportant que JACQUES MASSON, Seigneur de Guérigny, en Nivernois, avoit été Secrétaire du Prince de Craon. Il est vrai que ce JACQUES MASSON DE GUÉRIGNY, pendant son premier voyage en Lorraine, éprouva les bontés particulières du Prince de Craon ; mais il ne lui fut jamais attaché en aucune qualité. Dom Caffiaux, Religieux Bénédictin, a dressé la Généalogie de cette Famille sur les titres authentiques, que nous avons vérifiés,

& l'on voit qu'elle jouissoit, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des privilèges attachés à la Noblesse. Elle remonte, par filiation suivie, à

I. ETIENNE MASSON, de la Paroisse de Crolles, qualifié *Noble*, vivant en 1385 : ce qui est prouvé par une reconnaissance qu'il donna le 14 Février de cette année, où il est dit qu'il tient en emphytéose, du Seigneur de Crolles, une pièce de terre au lieu dit *les Littes*. Son fils,

II. ANTOINE MASSON, est aussi mis au rang des *Nobles*, dans la révision des feux de la Paroisse de Crolles en 1458 & dans celle de 1460. Il fonda, par acte du 4 Juin 1459, dans l'Eglise de Crolles, la Chapelle des MASSON, sous l'invocation de Saint-Antoine & de Saint-Sébastien, dont le Fief existe encore à Crolles, & est au nombre de ceux qualifiés dans la Province *Maïson forte*. On a de lui une reconnaissance du 30 Avril 1466, par laquelle il déclare tenir en emphytéose d'Hugues de Thorit, Seigneur de Crolles, des biens dépendans de son Fief. Cet ANTOINE MASSON fit plusieurs acquisitions dans cette Paroisse : une le 15 Janvier 1436, de Jean Paufurel, & l'autre, le 18 Février 1445, de Jean de Lullin, Curé de Saint-Hilaire & de Saint-Pancrace, au Diocèse de Grenoble. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. CLAUDE, Prêtre en 1526 ;
3. JEAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. Et EINARD, Chapelain de l'Eglise de Saint-André de Grenoble, lequel donna quitance, le 12 Octobre 1511, à noble PIERRE, son frère, & à CLAUDE MASSON, son neveu.

III. PIERRE MASSON, qualifié *Noble*, & JEAN MASSON, son neveu, firent un échange, le 10 Juin 1486, avec Claude Maynard, de la Paroisse de Lumbin, de certains biens y situés, pour d'autres sis à la Terrasse. Le même PIERRE MASSON, par acte passé le 8 Mars 1501, vendit, à faculté de rachat, à noble Einard Chaudière, de la Paroisse de Crolles, trois fiefiers de froment de cens, qu'il avoit par indivis avec noble JEAN MASSON, son frère, situés aux Paroisses de Sainte-Agnès & de Saint-Maurice, que noble ANTOINE MASSON, leur père, avoit acquis de noble Pierre Montardin, par acte du 4 Janvier 1450, & il fut convenu que le vendeur pourroit racheter ledit bien pendant l'espace de trois ans. PIERRE MASSON eut pour enfans :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et CHARLES, Prêtre, vivant en 1506, titulaire de la Chapelle des MASSON.

IV. CLAUDE MASSON, Ecuyer, tranſigea avec CHARLES, ſon frère, ſur la ſucceſſion des biens de leur père, le 24 Octobre 1531; teſta le 13 Janvier 1545; choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Crolles, en la Chapelle de ſa Famille; fit des legs à CLAUDE, Prêtre, ſon fils, à ſes filles, & à GUIGONNE MASSON, fille naturelle de noble JEAN MASSON, ſon fils, qu'il inſtitua pour héritier univerſel, avec ſubſtitution, en cas de mort ſans enfans légitimes. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Août 1506, *Claude Reynier*, fille de noble *Pierre Reynier*, & de *Françoïſe de Morges*. En conſidération de ce mariage, PIERRE MASSON, ſon père, lui donna le tiers de ſes biens, ne s'en réſervant que l'uſufruit. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. CLAUDE, Prêtre, auquel ſon père fit donation, le 21 Mai 1519, des biens ſitués à Crolles & aux environs, pour lui ſervir de titre ſacerdotal. Il fut pourvu, le 9 Décembre 1531, par le Vicaire Général de l'Evêque de Grenoble, de la Chapelle de Saint-Antoine & de Saint-Sébastien, vacante par la réſignation de CLAUDE MASSON, ſon oncle, à laquelle il fut nommé par CLAUDE & LAURENT MASSON, qui en étoient Patrons;
3. & 4. ANTOINETTE & ARCHANGE, vivantes en 1545.

V. JEAN MASSON, Ecuyer, tranſigea, le 3 Novembre 1548, avec CLAUDE, ſon frère, ſur les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère; reçut quittance, le 10 Novembre 1569, de Gillot Signe, Ecuyer, des lods & ventes qu'il paſſa pour l'acquiſition qu'il fit d'un bien au mandement de Lumbin, & rembourſa, le 6 Novembre 1571, au Prieur de la Madeleine de Grenoble, une penſion due pour un Anniverſaire, laquelle penſion avoit été reconnue, le 27 Août 1529, par CLAUDE MASSON, Ecuyer, ſon père. Il teſta le 15 Février 1573 & élu ſa ſépulture dans l'Egliſe de Crolles. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1560, *Ifabeau du Faux*, fille de noble *Jacques du Faux-de-la-Terraiſſe*, & de *Françoïſe de Clavel*. Par le teſtament de ſon mari elle eut l'adminiſtration de ſes biens, ſubſtitués à JACQUES MASSON, ſon fils, & à LAURENT, ſon autre fils, en cas de mort du premier, ſans enfans légitimes. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, d'abord tonſuré le 10 Janvier 1572; mais il quitta l'Etat Eccléſiaſtique, & épouſa, par contrat du 21 Octobre 1590, *Jeanne de Cognito*, fille d'*Antoine*, Sieur du Clême, dont vint :

JEAN-ENNEMOND, Vice-Châtelain de Crolles, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mère, du 11 Mars 1630, qui fut maintenu, en 1639, par M. de la Guette, Intendant du Dauphiné, dans les titres, privilèges & exemptions dont jouiſſent & doivent jouir les anciens Nobles de cette Province. Il mourut ſans alliance.

2. LAURENT, qui fuit;
3. CATHERINE, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſa belle-ſœur;
4. Et JEANNE.

JEAN MASSON, Ecuyer, eut encore pour fille naturelle

GUIGONNE, à laquelle CLAUDE, ſon aïeul, fit un legs, par ſon teſtament du 13 Janvier 1545.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. LAURENT MASSON, Ecuyer, de Crolles, paſſa une tranſaction devant de *Crozo*, Notaire, le 16 Avril 1630, avec noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer, demeurant à Cerdon. Il avoit épouſé *Barbe de Vermeil*, nièce de noble *Jacques de Vermeil*, de Cerdon, Ecuyer, laquelle, ſéparée quant aux biens de ſon mari, paſſa un acte, le 21 Janvier 1630, par lequel elle prolongea le tems d'un compromis qui avoit été fait, pour terminer un différend qu'elle avoit avec *Jacques de Vermeil*, ſon oncle. De ce mariage vint :

VII. GÉRARD MASSON, qualiſié Noble dans l'acte de tranſport fait par LAURENT, Ecuyer, ſon père, de la ſomme de 3000 livres tournois de principal avec les intérêts d'icelle, duſpar noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer. Cet acte fut paſſé le 14 Février 1635, devant *Brun*, Notaire Royal de Cerdon. LAURENT MASSON ſtipula & accepta, pour GÉRARD, ſon fils, un contrat de rente fait par Jacques Billion, Bourgeois de Cerdon, en date du 3 Mai 1642, au profit dudit GÉRARD. Il quitta depuis la France, à cauſe des troubles de Religions, paſſa à Fribourg & de là à Genève, avec *Marie Conteſſe*, qu'il épouſa en 1657, fille de noble homme *Etienne Conteſſe*, Seigneur de Bonneuil. Etant chargée de procuration de ſon mari, le 8 Août 1657, elle arrêta

de compte, le 18 Avril 1659, avec Pierre Martini, habitant de Cerdon, qui devoit des arrérages d'une rente par lui créée le 24 Décembre 1652, au profit de défunte Dame *Barbe de Vermeil*, mère de son mari. Ils eurent pour fils,

VIII. LOUIS-SIMON MASSON, né à Genève le 21 & baptisé le 30 Novembre 1663, au Temple de Saint-Gervais de cette Ville, où il vécut dans une noble indigence, fuite inséparable de l'abandon de sa patrie & de ses biens, & mourut le 21 Août 1734, à Longechenal. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1692, dans le Temple de Saint-Pierre de Genève, *Jeanne-Catherine Favon*, fille de feu *David Favon*, Citoyen de Genève, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, née le 2 & baptisée le 6 Novembre 1694.

IX. JACQUES DE MASSON, Ecuyer, né le 21 Janvier 1693, baptisé le 30 au Temple de Saint-Pierre de Genève, doué d'une âme forte & d'un génie élevé, ne resta pas longtems dans l'inaction & l'obscurité. Il partit de Genève fort jeune, alla à Vienne, parcourut les autres Cours d'Allemagne, où son mérite & ses talens lui gagnèrent la confiance de plusieurs Souverains. Les Princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade & autres, lui confièrent leurs intérêts, dès qu'il leur fit part de son projet de repasser en France, où il fit abjuration, le 15 Novembre 1719, dans la Chapelle de Sainte-Agnès de l'Eglise de Saint-Eustache à Paris. Dans ce premier voyage, le Ministère de France employa les connoissances de JACQUES DE MASSON pour un Billonnage général, & lui donna les affinages de tout le Royaume. Après ce travail, il se rendit en Lorraine auprès du Duc LÉOPOLD III, aïeul de l'Empereur régnant en 1775 ; ne tarda pas à avoir la confiance intime de ce Prince, qui, par Lettres Patentes du 30 Octobre 1727, où il est qualifié *Seigneur de Guérigny, Marcy, Minières & autres lieux*, le fit Conseiller d'Etat, & lui donna le département du Commerce & des Finances, avec le titre d'Administrateur de ses Finances. Le Duc LÉOPOLD étant mort en 1729, JACQUES DE MASSON employa les deux années suivantes à la liquidation, & repassa en France Pan 1731. Le Ministère l'y avoit appelé pour le consulter sur le projet de la réunion de la Lorraine, & pour travailler au plan d'admini-

nistration de cette Province. La réussite de ce projet annonce assez le succès du travail de JACQUES DE MASSON, & S. M. crut ne pouvoir mieux lui en marquer la satisfaction, qu'en lui confiant l'administration particulière des Finances de la Lorraine ; mais un Département aussi peu étendu ne devant pas occuper tous ses momens, les différentes parties de l'administration du Royaume devinrent tour-à-tour l'objet de ses observations. Ce fut dans un travail considérable sur les Manufactures, qu'il vit avec regret qu'il n'y en avoit point en France pour la fabrique des an cres ; il fut souffraire la France à cette dépendance de l'Etranger, par un approvisionnement indispensable, les an cres étant regardées comme munition. JACQUES DE MASSON, Ecuyer, devenu Baron de Frafnay, Seigneur de Guérigny, Marcy, Minières & autres lieux, choisit une position convenable à l'établissement qu'il méditoit, & rassembla tous les moyens propres à faire réussir son projet. Il le proposa à M. le Comte de Maurepas, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une amitié particulières : il trouva son plan bien conçu, l'accepta avec empressement, & donna aussitôt des ordres, qui portèrent en peu de tems la Manufacture des an cres au point de perfection où elle est aujourd'hui en France. On trouve, dans la Préface historique du *Didionnaire* de Savary, un précis du travail que JACQUES DE MASSON a fait sur les Finances, les Manufactures, le Commerce, &c. Le grand Rousseau parle avec éloge de ses talens agréables & de ses *Poésies*, répandues dans plusieurs Recueils. Il mourut en 1741. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Linacier & Peron*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Décembre 1739, *Marie Boisnier*, veuve en premières noces de *Jean Babaud*. Elle testa le 3 Août 1763, à Bourbon, & avoit eu deux filles de son premier lit, & de son second vint :

ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES qui suit ;

JACQUES DE MASSON avoit eu d'une première femme,

MARIE-ANNE-JACQUELINE, mariée à *Pierre Babaud de la Chauffade*, Ecuyer, Seigneur de Guérigny, &c.

X. ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES DE MASSON, baptisé le 28 Avril 1741, à Versailles, Marquis de Pezay, terre dont il a hérité de



fa mère, resta sous sa tutelle jusqu'au 13 Janvier 1764, qu'il obtint des Lettres de bénéfice d'âge, entérinées le 3 Février suivant. Il est entré, en 1758, dans la première Compagnie des Mousquetaires, qu'il quitta en 1761; a fait les dernières campagnes en qualité d'Aide de Camp du Prince de Rohan & de Soubise; a eu, le 5 Janvier 1762, Brevet de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, Cavalerie; a été fait, le 1<sup>er</sup> Mars 1763, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot; en 1765, employé en qualité d'Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée, dans l'Etat Major, sous les ordres de M. Bourfet; a eu, le 17 Juin 1770, Commission de Mestre de Camp de Dragons, & en 1773, la Croix de Saint-Louis. (Il n'est pas encore marié.)

Il est connu par plusieurs Ouvrages de Littérature de différens genres, tous très-estimés. On cite de lui le Poème de *Zelis au Bain*; un grand nombre de Pièces fugitives, très-agréables; les Traductions de *Catulle* & de *Tibulle*; un Ouvrage intitulé *Les Tableaux*; *Les Soirées Helvétiques*, qui ont encore une plus grande réputation; l'Opéra de *La Rosière de Salancy*, & *l'Hist. des campagnes du Maréchal de Maillebois*. Le Marquis de Pezay est aujourd'hui chef de la Famille, comme il est prouvé par cette Généalogie, dressée sur les titres originaux (& plusieurs autres, non cités pour en abrégé le détail), communiqués & vérifiés par nous; lesquels titres l'ont aussi été à la Chambre des Comptes de Grenoble, examinés de nouveau par ordre du Ministre, ayant le Département de Paris, en vertu duquel examen des Lettres Patentes, attestant l'ancienne extraction noble de cette Famille & annullant tout acte à ce contraire, ont été expédiées le 12 Avril 1771; en voici la teneur d'après l'original qui nous a pareillement été communiqué: LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre, à nos Amés & Féaux Conseillers les Seins tenans notre Chambre des Comptes de Paris, SALUT. Notre cher & bien-ami ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES DE MASSON-DE-PEZAY nous a fait représenter que GÉRARD MASSON, son bisaïeul, Gentilhomme d'ancienne extraction, originaire du Dauphiné, sorti de France dans le tems des troubles de la Religion & passa avec sa femme à Genève, où il acheva ses jours, de même que son fils. Mais que JAC-

QUES MASSON, son petit-fils, quitta Genève, reentra en France, fit abjuration & mourut en 1741, laissant l'Exposant, son fils, qui n'étoit pour lors âgé que de six semaines; que sa veuve, au lieu de songer à rassembler des titres dispersés par une absence du Royaume de deux générations consécutives, sollicita & obtint, au mois de Mars 1759, pour l'Exposant, son fils, des Lettres de noblesse qui ont été enregistrées dans nos Cours; que l'Exposant, en reconnoissant tout le respect dû à cette grâce que nous avons bien voulu lui accorder, croit ne s'en montrer que plus digne en nous suppliant de lui permettre de n'en point faire usage; qu'il a le plus grand intérêt que ces Lettres ne lui soient point imputées comme date de son origine noble, puisqu'au moyen des titres qu'il a rassemblés, il est en état de prouver une noblesse soutenue depuis quatre siècles & dont l'origine se perd dans la nuit des tems; que ces titres remontent jusqu'à ETIENNE MASSON, son huitième aïeul, qui vivoit en 1385 & prenoit la qualité de noble; que tous ses descendants ont successivement continué de la prendre jusqu'à GÉRARD MASSON, qui la prenoit lui-même avant sa retraite à Genève; qu'à la vérité ni lui, ni son fils, ni son petit-fils, père de l'Exposant, ne l'ont point prise, tant qu'ils ont fait leur séjour dans cette Ville; mais que cette omission est indifférente; qu'il est notoire & reconnu que dans la République de Genève, les personnes nobles n'en prennent point la qualité; que c'est une loi de l'Etat, qui n'est ignorée de personne, & qu'ainsi le défaut d'énonciation des qualités nobles dans les actes délivrés à Genève ne peut porter aucun préjudice à l'Exposant, dès qu'il est justifié par d'autres titres que ses ancêtres prenoient ces qualités avant qu'ils allassent à Genève & les ont reprises après avoir quitté cette Ville; qu'en effet JACQUES MASSON, son père, étant sorti de Genève, s'attacha d'abord au Duc de Lorraine, LÉOPOLD, qui, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus dans plusieurs places de confiance, le fit, en 1727, Conseiller de son Conseil de ses Finances; qu'ensuite JACQUES MASSON se fixa en France; qu'il prit, comme ses ancêtres, les qualités qui désignent la Noblesse; qu'après son décès sa veuve, mère & tutrice de l'Exposant, lui donna, ainsi qu'à son défunt



*mari, les mêmes qualifications dans tous les actes qu'elle eut occasion de passer; que c'est cependant elle qui a obtenu, pour l'Exposant, les Lettres de Noblesse du mois de Mars 1759, & qui, par cette fausse démarche, l'a mis dans la nécessité de recourir à notre autorité; qu'à son égard il s'est efforcé, par sa conduite personnelle, de ne point altérer le lustre de son origine; qu'à l'âge de 17 ans, il est entré dans la première Compagnie des Mousquetaires de notre Garde; qu'après y avoir servi trois ans, il a été fait, en 1762, Cornette de Cavalerie, dans le Régiment Royal-Etranger, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Chabot en 1763; que depuis il avoit été réformé; mais qu'en 1770, il a obtenu une Commission de Mestre de Camp de Dragons, & que c'est le rang qu'il tient aujourd'hui dans nos Troupes; que dans ces circonstances il recourt avec d'autant plus de confiance à notre justice, qu'il ne cherche point à s'introduire dans un des Ordres de l'Etat auquel il n'ait pas droit, ni à y usurper une place qui ne lui appartienne pas; qu'il ne désire que de conserver celle que lui donne son origine & sa naissance, &c. A ces Causes & autres à ce nous mouvans, & de l'avis de notre Conseil, Nous avons ordonné, & par ces Présentes, signées de notre main, ordonnons que les Lettres de noblesse par nous accordées au mois de Mars 1759, audit Sieur MASSON-DE-PEZAY, ne pourront lui être imputées comme date de son origine noble, &c., &c. Données à Versailles le douzième jour du mois d'Avril l'an de grâce 1771. Signé : LOUIS; & plus bas, par le Roi, signé : PHÉLYPEAUX, avec paraphe.*

### TROISIÈME BRANCHE.

III. JEAN MASSON (troisième fils de noble ANTOINE), est aussi qualifié noble, avec PIERRE, son frère aîné, dans un contrat de vente du 20 Juin 1491. Il eut pour fils,

IV. JEAN MASSON, 11<sup>e</sup> du nom, qui a la qualité de noble dans plusieurs actes. Il fut père de

V. LAURENT MASSON, Ecuyer, de la Paroisse de la Terrasse, Capitaine du Château de Montmélan, qui servit avec distinction dans la Compagnie du Chevalier Bayard. Il fit un échange, le 14 Janvier 1546, de la Châtellenie de Montfort, pour certains biens, avec

Jean Gauthier, Ecuyer, du lieu de Lumbin, dans la vallée du Gréivaudan. C'est ce qui est aussi prouvé par une quittance de lods & ventes dus au Roi Dauphin, qu'Arthus Prunier, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur Général du Dauphiné, donna audit Gauthier, le 8 Janvier 1555. LAURENT MASSON fit son testament, reçu par Gleysat, Notaire, le 15 Mars 1556, par lequel il institua noble JEAN, son fils, qui fuit, héritier universel, & légua à noble PIERRE MASSON, son autre fils, la somme de 1200 livres. Ce dernier fut Docteur ès-Droits & Avocat Consistorial au Parlement de Grenoble, ainsi qu'il résulte d'une reconnaissance des cens qu'il prit & exigea en la Paroisse de Crolles & autres lieux circonvoisins, en date du 11 Mai 1564, & il mourut en 1586.

VI. JEAN MASSON, 111<sup>e</sup> du nom, est aussi qualifié dans la révision des feux du Gréivaudan, faite par M. de Portes, Conseiller & Commissaire de la Cour du Parlement de Grenoble en l'an 1549. Il eut procès avec PIERRE, son frère, qui lui demandoit un supplément de légitime; mais ils traitèrent ensemble & JEAN MASSON lui remit la maison & le fonds qu'il avoit en la Paroisse de Crolles avec le droit de patronage de la Chapelle fondée par ses prédécesseurs en l'Eglise dudit Crolles, sous le vocable de Saint-Antoine & de Saint-Sébastien: c'est ce qui est prouvé par un acte du 19 Décembre 1630 portant cession par noble Pierre-Béatrix Robert, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en qualité d'héritier, avec inventaire, de feu noble THOMAS MASSON, petit-fils dudit noble JEAN MASSON, en faveur de Pierre Peloux, Conseiller du Roi, Receveur en l'Élection de Grenoble, qui avoit acquis tous lesdits biens de Crolles & droits en dépendans, appartenant à noble PIERRE MASSON, frère de JEAN. (Cette branche est éteinte.)

Chorier, dans son *Etat politique du Dauphiné*, dit qu'ANTOINE DE MASSON, qui a traduit le *Décameron* de Boccace, étoit de cette Famille.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, surmonté d'une bande d'argent, au-dessus de laquelle est un croissant aussi d'or. Supports : deux aigles. Couronne de Marquis. La branche cadette, existante, porte de même, sur un fond d'azur, au lieu de gueules.

MASSON (LE), Seigneur de Blanville;

Famille noble, dont les armes font : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE), Famille noble, dont étoit CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, qui épousa *Anne Bourot*, dont il eut :

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelet, du chef de sa femme, & par nouvelles Lettres confirmatives du mois d'Août 1697, enregistrées en la Chambre des Comptes le 17 Novembre 1698, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 26 Mai 1676, puis Préfident, & mourut le 1<sup>er</sup> Novembre 1719. Il avoit épousé, le 23 Mars 1695, *Elisabeth de Guéribout*, Dame d'Arcelet, fille d'*Alphonse*, Chevalier, Marquis des Faverys, Gouverneur de Marfal & Grand Bailli de Melun, & d'*Elisabeth Tisserand de Chalanges*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-ALPHONSE, Seigneur de Monfoult & du Grand-Gournay, Conseiller au Châtelet en 1719 ;
2. Et BÉNIGNE, mariée, le 9 Juillet de la même année, à *Charles-Joseph-Eugène de Tournai-d'Affignies*, Comte d'Oisy, Mestre de Camp du Régiment d'Auxerrois, duquel font issus deux fils & une fille. Voy. ASSIGNIES. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de Mémoire.)

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 2 masses de chancelerie d'or, passées en sautoir, & en pointe de 3 befans du même, 2 & 1.*

MASSUÉ, en Picardie. Il est parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 339.

NICOLAS DE MASSUÉ épousa *Hélène d'Ailly*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte de Famechon*, tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut aïeul de

HENRI DE MASSUÉ, Marquis de Reinneval, près d'Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député Général des Eglises Protestantes de France & Envoyé extraordinaire par S. M. vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frère unique du Roi.

HENRI DE MASSUÉ, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Ruvigny, son fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemant*, son épouse, fut reçu en la même charge; il se signala dans les combats donnés par le Maréchal-Vicomte de Turenne, contre le Duc de Lorraine & les Impériaux, ainsi

qu'en plusieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il professoit, l'ayant obligé de se retirer en Angleterre aussi bien que son fils, ils y servirent dans les Armées du Prince d'Orange, qui donna au père la Vicomté de Gallogway, avec le commandement des Troupes en Irlande. Il fut un de ses Majors Généraux & Maréchal de Camp Général en 1692. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes font : *d'azur, au huchet d'or, en-guiché du même.*)

\* MASTAING, aux Pays-Bas : Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, étoit possédée par la Maison de *Jauche* (l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Flandre Wallone), laquelle tire son nom de la Terre de *Jauche*, située sur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Voy. JAUCHE.

MASTELYN, Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit CATHERINE MASTELYN, femme de *Philippe Ryckewaert*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tyberchamps, duquel elle eut postérité. Voy. RYCKEWAERT.

Les armes de MASTELYN font : *d'azur, à la faucille d'argent, emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent.*

MASTIN ou MASTAIN (LE), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie & avoir autrefois possédé la Principauté de Vérone.

I. GILLES LE MASTIN (un des descendants de cette Maison), Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, en Bas-Poitou, vivant en 1320, avoit épousé *Marie-Anne de Beaumanoir*; il en eut :

II. PIERRE LE MASTIN, qui rendit hommage, en 1351, pour la Seigneurie de la Rochejaquelein. On croit qu'il eut pour femme *Valère de Châteaubriand*, dont :

III. JEAN LE MASTIN, qui est qualifié *Varlet* dans un acte qu'il passa le 19 Juillet 1375. Il épousa, en 1382, *Colette de Marzoles*, de laquelle il eut :

IV. GILLES LE MASTIN, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Bressuire*. De cette alliance vint :

V. JEAN LE MASTIN, Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Jouffeaume*, dont le fils, JEAN LE MASTIN, mourut sans enfans mâles; & 2<sup>o</sup> en 1466,

*Jeanne de Sanzay*, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & parageur du Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mère & tutrice, entr'autres enfans, de

VI. RENÉ LE MASTIN, Seigneur de la Favrière, qui épousa *Simonne de Villeneuve-Vence*, laquelle tranfigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme ayant la garde-noble de son fils, qui suit.

VII. GABRIEL LE MASTIN eut de son mariage, contracté le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche des Aubiers*,

VIII. CLAUDE LE MASTIN, Seigneur de la Favrière, de Châtelier-Berne, de Champagné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre & Gentilhomme d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. Il épousa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbezères*, fille aînée & principale héritière de *Sébastien*, Baron de Nuailé & de Bourgon, en Angoumois, de Ferrières, Beauregard, Cramahé, Courçon, la Motte, &c., & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. De cette alliance vint :

IX. CHARLES LE MASTIN, Baron de Nuailé, &c., qui s'est marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tuffeau de Maisfontiers*, de laquelle il eut :

X. HENRI LE MASTIN, Baron de Nuailé, qui s'est allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne de Chefnel d'Escoyeux*, qui fut mère de

XI. CLAUDE LE MASTIN, dit *le Marquis de Nuailé*, qui mourut le 13 Février 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tuffet*. De ce mariage il a eu :

1. CHARLES-GERMANIQUE, Comte de Nuailé, mort Brigadier des Armées du Roi & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1724, *Anne-Louise de la Rochefoucauld-Surgères*, remariée au Marquis de Nieul. Elle a eu de son premier mariage,

MARIE-ANNE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laissé cinq enfans.

2. Et PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit.

XII. PHILIPPE-AUGUSTE LE MASTIN a épousé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont est issu

XIII. PIERRE-AUGUSTE-ANNE-CÉSAR, dit *le Comte de MASTIN*, Fauconnier de M. le

Tome XIII.

DUC D'ORLÉANS, lequel s'est allié, 1<sup>o</sup> par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoise de Boulainvilliers*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madeleine Franc des Effarts*, fille de feu *Louis le Franc des Effarts*, & de N.... *Mignot*, sœur de l'Abbé *Mignot*, dont il est aussi veuf. Du premier lit il eut :

LOUIS-SYLVESTRE, né le 17 Janvier 1752. (*Mercur de France* d'Octobre 1756, p. 231 & 232.)

Les armes : d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdelisée de 6 fleurs de lis d'azur.

MATAFELON, ancienne Noblesse du Bugey, éteinte.

I. BARTHÉLEMY DE MATAFELON, Damoiseau, vivant en 1240, eut de sa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans son testament de l'an 1275, savoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et HUGONET, Chevalier, Châtelain de Mornay en 1280, décédé sans postérité de *Béatrix de Moyria*, sa femme, fille de *Barthélemy de Moyria*, Damoiseau.

II. JEAN DE MATAFELON, Chevalier, vivoit l'an 1300. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. EVRARD DE MATAFELON, Chevalier, vivant en 1320, qui laissa :

1. GIRARD, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur du Planet, lequel eut entr'autres enfans :

JEANNE, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Pressiat & de Marmont, dont postérité. Voy. ANDELOT, en Bresse.

3. Et GUILLAUME, Religieux de Nantua en 1350.

IV. GIRARD DE MATAFELON, Seigneur du Montillé & du Planet, Chevalier, épousa, le 3 Avril 1356, *Henriette de Buffy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Buffy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. CATHERIN, Damoiseau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, qui fut père de

ANTOINETTE, femme de *Guillaume de Rougemont*, Damoiseau, fils puiné de *Jacques de Rougemont*, Seigneur des Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles*.

3. FÉLICIE, mariée à *Jean de Buffy*, Seigneur

d'Erya & d'Izernore, dont postérité. Voy. BUSSY, en Bugey ;

4. Et BÉATRIX, morte sans alliance.

V. HENRI DE MATAFELON, Seigneur de Martignat & du Montillé, eut de la femme, qu'on ne connoît point,

1. PERCEVAL, qui suit ;
2. AIMÉ, Prieur des Rippes ;
3. CLAUDE, Capitaine du Château de Saint-Aignan, en Berry ;
4. JEAN, Seigneur de Sainte-Colombe, en Comté, vivant en 1463 ;
5. GUY, Prieur de la Cluse, Ordre de Cluny, au Diocèse de Genève, l'an 1499 ;
6. LOUISE, première femme d'Amblard de la Baulme, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Perès, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. BAUME ou BAULME-SAINT-AMOUR (LA) ;
7. JEANNE, femme de Guillaume de Moyrenc, Chevalier ;
8. Et ANCELISE, Religieuse à Bons, en Bugey.

VI. PERCEVAL DE MATAFELON, Seigneur de Martignat & du Montillé, fut un des 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent le traité pour Louis, Duc de Savoie, l'an 1455. Il épousa *Alix de Mareste*, dont il eut :

1. GUIBERT, qui suit ;
2. GUIBERT, dit le Jeune, Prieur de Mouthé, en Comté, puis de Neuville, en Bresse, en 1455 ;
3. JEAN, Docteur ès-Droits, Prieur de Neuville & de Mouthé en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472 ;
4. Et HENRIETTE, mariée, le 13 Avril 1455, à Antoine, Chevalier, Seigneur de la Gélière, Rofy, &c., dont des enfans. Voy. GÉLIÈRE (LA).

VII. GUIBERT DE MATAFELON, Seigneur de Martignat & du Montillé, en 1481, épousa *Claudine de Chevelu*, fille de François, Seigneur de Chevelu, en Savoie. Il testa le 10 Août 1491, & laissa un fils, nommé

VIII. ANTOINE DE MATAFELON, Seigneur de Martignat & du Montillé, qui mourut vers l'an 1512. Il avoit épousé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainsi finit en lui la Maison de MATAFELON. Sa veuve se maria à *Claude du Boff*, Seigneur des Communes.

Les armes : *d'azur, au taureau passant d'or.* (Manuscrit de feu Piganoli de la Force.)

MATERON ou MATHERON, en Provence : cette Famille noble est originaire d'A-

vignon, dont une des portes tire son nom. Elle a possédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepierres & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à MICHEL DE MATERON, en considération de ses services. Celui-ci fut père de

JEAN DE MATERON, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint, par ses rares talens, Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape SIXTE IV lui accorda de beaux privilèges ; le Duc de Milan l'honora du Collier de son Ordre ; CHARLES VIII le fit Grand Président, son Chambellan, & l'envoya plusieurs fois en Ambassade auprès de la République de Florence, lorsqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses descendants, toujours distingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maisons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs de Taillas qui existe : JEAN-LOUIS DE MATERON en est le chef ; il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des Deux-Siciles & vivoit à Naples, sans alliance, en 1759. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 120.)

Les armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne d'or, posée en fasce, liée de gueules, & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, mouvante d'une mer de pourpre.*

\* MATHAN. C'est une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'est la Terre de MATHAN qu'elle possède de tems immémorial, à laquelle elle a donné son nom. Elle est située dans le Bailliage de Caen, près l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs de MATHAN furent bienfaiteurs lors de sa fondation : cette Terre, relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre-de-Semilly*, de *Saint-André-de-l'Épine*, du *Mesnil-Agar* & du *Soulaire*, a été érigée en *Marquisat*, sous le même nom de MATHAN, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Février 1736, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de BERNARDIN DE MATHAN, Ba-



ron d'Auffay, &c., Chevalier de Saint-Louis, &c., mentionné au degré XIX de la branche des Seigneurs de *Semilly*. On ne doute point que cette Maison tire son nom d'une Paroisse qu'elle possédoit originairement, distante de Caen de deux lieues, & appelée présentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIV<sup>e</sup> siècle. (C'est le sentiment du célèbre M. Huet, dans ses *Origines de Caen*, seconde édit., p. 336.) Plusieurs Chartes de donations faites par cette Maison à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, situées dans cette Paroisse, appelée MATHAN dans ces Chartes, prouvent incontestablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, est le premier dont la mémoire se soit conservée; il vivoit dans le XI<sup>e</sup> siècle, & est cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui suivirent, la même année, à la première Croisade de la Terre Sainte, Robert Courte-Heuse, Duc de Normandie. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dime de deux Moulins & dix acres de terre de son domaine de Saint-Georges-d'Aulnay. (Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III de l'an 1153.) De son mariage contracté avec *Luce de Magneville* vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur de MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par son père. Il épousa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROY, Chevalier, Seigneur de MATHAN & de Jurques, qui est cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occasion de son mariage avec *Laurette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, sis à Saint-Georges-sur-Odon, qui lui

avoit été donné par Robert Gayart, son vassal. Il ratifia, du consentement de *Sara de Longvillers*, son épouse, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, sœur aînée de *Sara*, & fille aînée de *Robert de Longvillers*, & ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte sans date. Il eut de son mariage :

1. ROBERT, qui suit;
2. JEAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le service du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre sur le Tenement d'un de ses vassaux, & est qualifié *Monsieur & Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épousé *Marie de Creully* ou *Creully*, fille de *Robert*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de *Creully*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaines en 1305;
3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Than*, mentionnée ci-après;
4. ROBERT, Chevalier, qui fut père de

LOUISE, qui s'est mariée, par acte de 1350, à noble homme *Jean Radulph*.

5. N... DE MATHAN, femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaines;
6. PERRONNELLE, vivante avec son mari en 1308 & 1325;
7. Et N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, suivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de fuzeraineté; échangea, en 1306, les dimes de Villers-Bocage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen, & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Angerville*, son épouse :

1. JEAN, qui suit;
2. RICHARD, Curé du Fresne;
3. GUILLAUME;
4. ROBERT, lequel fut tuteur de son neveu en 1347;

5. OLIVIER ;
6. N... DE MATHAN, mariée à *Pierre du Fresno*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
7. N... DE MATHAN, femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf ;
8. N... DE MATHAN, mariée à *Jeannot de Gouvis* ;
9. Et N... DE MATHAN, femme d'*Alain de Falaise*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivant en 1341.

VIII. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque temps après l'accord qu'il fit, en 1341, avec les frères & ses beaux-frères. Il avoit épousé *Jeanne de Parfour*, fille & héritière de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-de-Semilly, Semilly-à-la-Meauffe & Semilly-à-Couvains, laquelle se remaria à *Jourdain de Rucqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de son premier lit :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et THOMASSE, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont postérité. Voy. LONGVILLERS.

IX. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à servir dès son jeune âge. Il est compris dans le Catalogue des Chevaliers Bannerets qui servirent sous les règnes de CHARLES V & CHARLES VI. Le premier titre qu'on a de lui est de 1359, & le dernier est une déclaration de ses biens qu'il donna au Roi en 1390 ; il mourut l'année d'après, & son épouse, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396 ; elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur de *Longvillers*, & de *Jeanne Tesson de Saint-Vaast*. Leurs enfans furent :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et JACQUES, auteur de la première branche des Seigneurs de *Semilly*, éteinte.

X. OLIVIER, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c., comparut avec 7 Ecuyers de la Compagnie, aux montres faites à Ardres es-années 1386 & 1387, & servit avec les mêmes, la dernière année, sur les frontières de Picardie, sous M. de Savelle, Capitaine Général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes choisis par

le Roi pour accompagner, en 1395, ISABELLE DE FRANCE, fille de S. M. & Reine d'Angleterre, jusqu'à Calais, & mourut, en 1411. Il avoit épousé, du vivant de son père, noble Dame *Marie d'Anfernet*, décédée en 1434, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, mort sans alliance ;
3. MAHOUL, mort jeune ;
4. RICHARD, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460 ;
5. Et JEANNE, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin, près de Coustances.

XI. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpiéd, Douville-en-Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, servoit, en 1411, avec Robert de la Heufe, Chambellan. Il se trouva depuis aux sièges de Montereau-Faut-Yonne, Melun & Meulan & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugency & Beugné, où il fut fait prisonnier. Il fit preuve d'*ancienne noblesse* devant Raymond de Montfaut, Commisnaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit épousé *Jeanne d'Urville*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'*Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, Seigneur de Longvillers, mort sans alliance ;
2. GILLES, qui suit ;
3. GUILLEMETTE, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent ;
4. JEANNE, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey ;
5. Et CATHERINE, morte sans alliance.

XII. GILLES, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpiéd, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers-Bocage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges, au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Brifoult, réclama un droit lignager pour son fils, dont elle étoit tutrice, & entra en possession, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de JACQUES DE MATHAN, frère d'OLIVIER, son bifaïeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans :

1. GILLES, mort jeune ;
2. NICOLAS, qui fuit ;
3. GUILLEMETTE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont ; & 2<sup>o</sup> à *Fleury de Rouvel*, Seigneur de Médavi ;
4. JEANNE, Dame de la Chapelle, qui épousa, en 1495, *Jean du Pleffis*, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Pleffis-Châtillon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. PLESSIS-CHATILLON (DU) ;
5. MARGUERITE, femme 1<sup>o</sup> de *François Benoist*, Seigneur de Ragny ; & 2<sup>o</sup> de *Louis de Montfiquet*, Seigneur de Blagny ;
6. Et HÉLÈNE, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Amferville. (C'est à ce contrat que signa JEAN, bâtard de MATHAN, Ecuyer, cité par la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, à l'article des bâtards des Nobles.)

XIII. NICOLAS, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montped, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen, Brifoult & Saint-Pierre-de-Semilly, épousa, l'an 1510, étant encore en bas âge, 1<sup>o</sup> *Suzanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillières, & nièce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand Aumônier de France ; & 2<sup>o</sup> *Madeleine d'Espinau*, Dame de Vains, fille d'*Henri, Sire d'Espinau*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. (Par cette alliance, la Maison de MATHAN a l'honneur d'appartenir aux Maisons Royales de BOURBON & DE VALOIS & à celle de Lorraine.) Du premier lit fortit :

1. MARIE, morte sans alliance, en 1529.

Et du second lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurèrent en bas âge, en 1538, sous la tutelle de *Catherine d'Estouteville*, Baronne de Moyon, leur grand'mère, jusqu'en 1550, favoir :

2. JOACHIM, qui fuit ;
3. GILLES, mort jeune ;
4. GEORGES, chef de la branche des Seigneurs de *Semilly*, rapportée ci-après ;
5. LOUIS, mort enfant ;
6. PIERRE, Seigneur & Curé de Jurques & Prieur de Saint-Fromond en 1593 ;
7. MARIE ;
8. PERRONNE, femme, par contrat du 20 Juin 1543, de *Jacques de Couvert*, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevaill, &c., dont postérité. Voy. COUVERT ;
9. AVOIE, alliée, en 1541, à *Louis Dursfus*

Seigneur de Lestre, Gouverneur de Cherbourg ;

10. Et JACQUELINE, mariée, la même année, à *Eustache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. JOACHIM, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Coulonges & Vains, fut passé âgé en 1549, étant pour lors Enseigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit épousé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, se remarria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laissa point d'enfans. De son premier lit fortirent :

1. ANTOINE, qui fuit, tige de la branche des Seigneurs de *Vains*, de *Pierrefitte*, &c. ;
2. NICOLAS, auteur de celle des Seigneurs de MATHAN, de *Longvillers*, &c., rapportée ci-après ;
3. PIERRE, mort en 1581 ;
4. JEANNE ;
5. Et FRANÇOISE, mariée, en 1598, à *Charles le Forestier*, Seigneur de Pont-Gilbert.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VAINS & de PIERREFITTE, &c.

XV. ANTOINE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, le Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c., épousa, en 1575, *Isabeau Grefille*, Dame du Rocher, fille & héritière en partie de *Jean Grefille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoise Thiboult*. Il par agra, en 1581, avec son frère, la succession paternelle, & en 1594 celle de leur oncle ROBERT DE MATHAN, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ils eurent :

1. CÉSAR-AUGUSTE, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Mestre de Camp du Régiment de Canisy, Capitaine des Garde-Côtes du Bailliage du Cotentin, décédé en 1640. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Louise d'Auray de Saint-Poix* ; & 2<sup>o</sup> *Anne de Vauborel*, de laquelle vint :

JEAN-JOSEPH, mort sans alliance.

2. 3. 4. & 5. JOACHIM, LOUIS, ROLLAND & HERVÉ ;
6. PIERRE, qui fuit ;
7. Et JACQUES, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. (Tous ces enfans font employés, avec leur père, comme anciens Nobles, dans la recherche de M. de Roissy, en 1599.)

XVI. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher, de Saint-Martin de Villers, mourut à la fin de 1639. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1625, *Louise de Moges*, Dame de la Haye, Estouteville, Efcajeul & Ammeville, veuve de *Jacques de Raffest*, Seigneur de Bapaume, &c., & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, &c., Gentilhomme ordinaire du Duc d'Alençon & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur de la Vérune, Gouverneur de Caen, & de *Marie Pyvain*, Dame d'Ammeville; & 2<sup>o</sup> en 1635, *Geneviève Labbey*, veuve de *Pierre de Mannoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vaffon, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard, & d'*Anne de Trihan*. Du second lit il eut :

1. CÉSAR-AUGUSTE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Pierrefitte, mort fans alliance ;
3. CLAUDE, femme de N... *des Hayes*, Seigneur de Barlemont ;
4. Et CHARLOTTE, mariée à N... *Goffelin*, Seigneur de Silly.

XVII. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épousa, en 1661, *Madeleine de Drofey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine de Bernières de Percy*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Sieur de Beaucoudray & Chefny, Chanoine de Cussy, à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villebrosse*, à Paris ;
3. GABRIEL-PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Canapville*, &c., rapportée ci-après ;
4. Et MARIE-MADELEINE, Religieuse à Falaife.

XVIII. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épousa *Anne le Lasseur*, Dame de la Cocardière, de laquelle il eut :

1. PIERRE-AUGUSTE, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcouf, mort fans enfans ;
2. CLAUDE, qui fuit ;
3. ANTOINE, mort fans alliance ;
4. PHILIPPE ;
5. Et MARIE.

XIX. CLAUDE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Ma-

rie-aux-Anglois, épousa, en 1726, *Renée-Françoise-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont il eut :

XX. PIERRE-CLAUDE-RENÉ-HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c., qui a épousé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Touloufe, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de CANAPVILLE & de GRAYE-MANNETOT.*

XVIII. GABRIEL-PHILIPPE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Canapville (troisième fils de CÉSAR-AUGUSTE, Seigneur de Vains, & de *Madeleine de Drofey*), fut marié à *Anne de Varignon*, héritière de Graye & Putot. Il en a eu :

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit ;
2. GABRIEL ;
3. Et GABRIELLE, vivante en 1723.

XIX. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Graye-Mannetot, épousa *Marie-Anne de Mannoury*, fille de *Charles*, Sieur de Reviars, & de *Marie-Anne de Coulibœuf*, dont font issus :

1. CLAUDE-LÉONOR ;
2. JACQUES-JOSEPH, mort jeune en 1770 ;
3. Et MARIE-JEANNE-GABRIELLE.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MATHAN & de LONGVILLERS.*

XV. NICOLAS DE MATHAN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (second fils de JOACHIM, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas âge en 1574 & ne put obtenir le partage des biens de sa Maison avec son frère qu'en 1581. Il eut pour fa part les Seigneuries de MATHAN & de Longvillers, & mourut en 1596. Il avoit épousé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Comte d'Abigny, Seigneur du Torpt, & de *Marie Richard de Hérouvillette*, de laquelle il laiffa :



1. PIERRE, qui fuit ;
2. ROBERT, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Exmes en la Cathédrale de Bayeux ;
3. Et ADRIEN, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marseille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Conful. (Il laissa à ses héritiers les Terres de Trouffeuville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquises.)

XVI. PIERRE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Soquence, Querville, Trouffeuville, Longvillers & Bellonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608 ; il mourut en 1651, âgé de 61 ans. De son épouse, *Marie de Blondel*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Blondel*, la Carbonnière & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut :

1. ADRIEN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Préfontaine*, fille de *Léonor-Agnès de Préfontaine*, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scarron* ;
2. ROBERT, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris ;
3. PIERRE, qui fuit ;
4. ANTOINE, mort jeune ;
5. JEAN-BAPTISTE, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ;
6. JOACHIM, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie Franche des Fufiliers du Capitaine la Guerre, par Brevet du 18 Février 1674 ;
7. Et MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampan ; & 2<sup>o</sup> à *Thomas Hue*, Seigneur de Verma-noir.

XVII. PIERRE, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN, Longvillers, Bellonde, Soquence, Querville & Trouffeuville, né le 16 Décembre 1645, fut Enseigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de Foucault, par Brevet du 15 Février 1666. Il épousa, par contrat du 25 Juin 1691, *Isabelle le Bas de Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Saffray*. De cette alliance fortirent :

1. ISABELLE-CATHERINE, mariée à BERNARDIN DE MATHAN, Seigneur de Semilly, son cousin, auquel elle porta en don mobile la Terre de MATHAN ;

2. MARGUERITE, Religieuse en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ;
3. Et MARIE, alliée, en 1714, à *François de Bernières*, Seigneur de Gavrus.

BRANCHE  
des Seigneurs de SEMILLY, Marquis  
DE MATHAN.

XIV. GEORGES DE MATHAN, Chevalier, Baron de Saint-Ouen-le-Brifoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Montpiéd, la Motte, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troisième fils de NICOLAS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MATHAN, &c., & de *Madeleine d'Espinau*, sa seconde femme), fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lô, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 & Gentilhomme de sa Chambre. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1552, *Claude des Affes*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Grantemeinil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Pas* ; & 2<sup>o</sup> en 1570, *Françoise de Créquy*, veuve de *Jacques de Mailloc*, Chevalier, Seigneur du Mont de la Vigne. GEORGES DE MATHAN mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre-de-Semilly, où l'on voit son tombeau élevé ainsi que celui de sa première femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, favoir :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. 3. & 4. CHARLES, NICOLAS & PIERRE, morts enfans ;
5. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Beaucoudray*, rapportée ci-après ;
6. JOACHIM, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel HENRI IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourgachard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen & Doyen d'Ecouis. Il mourut à Paris le 30 Décembre 1626 ;
7. JACQUES, Seigneur & Patron de Jurques, Montpiéd, la Motte & la Forêt, père par sa femme, *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, favoir :
  1. N... DE MATHAN, Religieux Jacobin & Curé de Jurques ;
  2. JACQUELINE, femme de *Gabriel de Cordouen* ;
  3. ELISABETH, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Isles ;

4. Et GÉCILE, femme d'*Iaac Roger*, Seigneur de Tesson.
8. 9. & 10. MARIE, JEANNE & autre MARIE ;
11. FRANÇOISE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire ; & 2<sup>o</sup> à *Guillaume le Goez*, Seigneur de Merville & de Graye ;
12. Et CLAUDE, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malassis.

XV. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lô, testa en 1625, & mourut en 1630. Il avoit époué, 1<sup>o</sup> en 1577, *Jacqueline de Guïton*, fille de *Gilles*, Seigneur de Montaigu, & de *Françoise Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois ; & 2<sup>o</sup> en 1596, *Françoise d'Acher*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Mefnil-Vitet, & de *Claude du Croc* ; celle-ci fille de *Charles du Croc*, Seigneur de Mortefontaine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, mariée, en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Post ;
2. MARIE, femme, vers 1600, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Héauville, dont des enfans. Voy. BOURGEOIS (LE), Seigneur de Héauville, &c. ;
3. CHARLOTTE, mariée, en 1607, à *Jacques du Sauffay*, Seigneur & Patron de Clais.

Et du second lit il eut :

4. CHARLES, qui fuit ;
5. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cuffy, à Bayeux, & ensuite à Rouen ;
6. Et JOACHIM, mort avant fon père en 1621.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c., mourut & fut enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Eglise de Saint-Pierre-de-Semilly. Il avoit époué, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636 & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conseiller du Roi en ses Confeils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui, du chef de leur mère, eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviève, Saint-Marc, les Hameaux, Beurenouf, en Caux, la Villette & Condécourt, près de Meulan. De ce mariage vinrent :

1. PAUL, mort âgé de 36 ans en 1660, sans

enfans de son mariage avec *Françoise le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomtesse de Fauquenon, Dame de Saint-Philbert-des-Champs, laquelle fe remarja à N... le Conte, Marquis de Pierrecourt ;

2. JEAN, qui fuit ;
3. MARIE, Religieuse à l'Abbaye d'Almenèches ;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 10 Janvier 1651, à *Guillaume d'Anneville*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, &c., Gouverneur & Lieutenant Général de l'Armée de S. M. en Champagne, dont des enfans. Voy. ANNEVILLE (D').
5. Et SUSANNE, Religieuse à Poiffy.

XVII. JEAN DE MATHAN, VI<sup>e</sup> du nom, né en la Paroisse de Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, &, après son frère aîné, Seigneur, Châtelain de Semilly, du Mefnil-Agar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviève, Villette, Condécourt, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à la Terre de Ragny & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit époué, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Castilly, &c., & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & d'Hervanville. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur, Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit père de

JEAN, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1<sup>er</sup> Septembre 1701 ;

Et PHILIPPE, baptisé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans.

2. PHILIPPE, qui fuit ;
3. Et JEAN, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. PHILIPPE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit époué, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritière en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage fortirent :

1. BERNARDIN, qui fuit ;

2. LOUIS-GUILLAUME, Docteur de Sorbonne, Abbé de la Croix-Saint-Leufroy, au Diocèse d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769 ;
3. Et PHILIPPE, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. BERNARDIN, Chevalier, Marquis de MATHAN, Baron d'Auffay, Seigneur, Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviève, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vaast, Hugleville, Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-André-de-l'Epine & Saint-Georges, servit dès sa plus tendre jeunesse dans le Régiment de Bugey, fous LOUIS, Comte de MATHAN, son cousin germain, qui en étoit Colonel ; passa dans le Régiment Dauphin ; se trouva au siège de Nice & à celui de Turin où il fut fait prisonnier en 1707 ; aux deux batailles d'Hochstaedt ; aux sièges de Landau & de Fribourg ; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712 ; Chevalier de Saint-Louis en 1718 ; nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen ; quitta le service peu de tems après, se retira dans la place de Lieutenant de Roi à Caen ; rendit d'importans services à sa patrie & au Roi dans des tems difficiles ; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité de cette ville, & empêcha par sa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les défordres auxquels la populace commençoit à se livrer pour la cherté des grains. C'est en considération de ses services, de ceux de ses ancêtres, de l'ancienneté de sa Noblesse & de ses grandes alliances, que LOUIS XV érigea en sa faveur, comme on l'a dit ci-devant, par Lettres Patentes données à Versailles, au mois de Février 1736, la Terre de MATHAN, avec union de plusieurs autres, en *Marquisat*. Il mourut en son Château de Beaunay, au pays de Caux, le 5 Juillet 1769. Il avoit épousé, en Décembre 1713, ISABELLE-CATHERINE de MATHAN, sa cousine du IV<sup>e</sup> au Ve degré, fille de PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de MATHAN, & d'*Isabelle le Bas de Cambes*. Leurs enfans furent :

1. ANNE-LOUIS, qui suit ;
2. LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. Et MARIE, morte jeune.

XX. ANNE-LOUIS, Comte, puis *Marquis* de MATHAN, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de

*Tome XIII.*

Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes Françaises, Lieutenant des Ville & Château de Caen, a épousé, le 26 Février 1748, *Anne du Cluël*, Dame d'Issou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrierie, Blainville, &c., Fermier Général, & de *Thérèse Touzard*. Il en a eu un fils, nommé

GUILLAUME, mort jeune.

XX. LOUIS de MATHAN, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733, devint Marquis de *Mathan* par cession d'ANNE-LOUIS, son frère aîné, lors du partage des biens de feu leur père, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville ; fut fait Lieutenant des Vaisseaux du Roi par brevet du mois de Mai 1751 & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louise de Savary*, veuve du Comte de *Seré*, Exempt des Gardes du Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Just, Grand Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Normandie, & d'*Anne-Marie-Jeanne du Puis*. Ils ont eu :

1. GEORGES, né le 17 Août 1771 ;
2. Et ANNE-LOUISE, née le 20 Septembre 1770.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUCOUDRAY.

XV. ROBERT de MATHAN, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen-le-Brifoult (second fils de GEORGES, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Affes*), mourut en 1627, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, en 1600, *Marie de la Haye-Hue*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HENRI, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourgachard & de Saint-Fromond, enterré à Bourgachard où l'on voit son tombeau ;
3. GEORGES, Jésuite ;
4. JEAN, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville & de Jurques, par acquisition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine d'une Compagnie Franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mourut sans enfans en 1679 ;
5. Et MARIE, femme d'*André de Creully*, Seigneur de la Motte & de Saint-Clair.

XVI. CHARLES de MATHAN, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jur-

ques, épousa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont :

1. HENRI-FRANÇOIS, Seigneur de Beaucoudray, Confciller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort fans alliance ;
2. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Jurques, Confciller au Parlement de Rouen ;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont deux mortes jeunes, & la cadette Religieufe & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

## BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY.

X. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Saint-Pierre-de-Semilly, de Semilly-à-la-Meauffe, & de Semilly-à-Couvains (second fils de JEAN, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de MATHAN, & de *Marie de Longvillers*), étoit en 1387 à la Montre du Château de l'Eclufe avec 8 Ecuycrs de fa Compagnie, & fervit cette même année avec ces huit Ecuycrs audit Château, fous le gouvernement de M. Gafton des Mortiers, & vivoit encore en 1412. Il eut de fa femme, *Marie Mosque*,

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, Ecuycr, Garde-Scel des Obligations de la Vicomté de Bayeux ès-années 1439 & 1456, qui fut père de

ETIENNE, Procureur du Roi à Bayeux, qui s'est marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuycr, dont :

JEANNE, femme de *Pierre Helyes*, Ecuycr, Seigneur de Lyferne, dé-cédé à Bayeux en 1523, laiffant plusieurs enfans. Voy. HELYES.

XI. JEAN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épousa 1<sup>o</sup> *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuycr, & de *Jeanne de Vauilly*, Dame de Douville-en-Auge, laquelle Seigneurie ils cédèrent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'OLIVIER, Seigneur de MATHAN, pour la moitié de fes remplacements ; & 2<sup>o</sup> *Guillemette de Lan-grune*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premières noces de *Richard de Varroc*, & en fécondes d'*Olivier de Soules*, Seigneur de Beaufoffé. Il n'eut d'enfans que de fa première femme, favoir :

1. RICHARD, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. JEANNE, Religieufe à l'Abbaye de la Trinité de Caen ;

4. GUILLEMETTE, femme 1<sup>o</sup> de *Gilles Baudart*, Seigneur de la Baudardière, en la Vicomté de Pont-Audemer ; & 2<sup>o</sup> de *Thibaud Durand*, Ecuycr ;
5. Et MARGUERITE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean*, Seigneur de *Villy* ; & 2<sup>o</sup> à *Jean du Fresne*, Ecuycr.

XII. RICHARD DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, est compris parmi les anciens Nobles dans la Recherche de Monfaut en 1463. Il avoit époufé *Ifabeau Thezart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuycr. Se voyant fans enfans, il fit avance de fa fucceffion à fes deux fœurs, qui la partagèrent en 1461.

## BRANCHE

des Seigneurs de THAN.

VII. JEAN DE MATHAN, Chevalier (troisième fils de ROBERT, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur de MATHAN, & de *Marie de Creuilly*), est cité parmi les Chevaliers de l'arrière-ban de 1272, fous PHILIPPE le Hardi, fils de SAINT LOUIS. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et RICHARD, Prêtre, lequel tranfigea, en 1346, avec RICHARD DE MATHAN, Curé du Fresne, touchant la penfion viagère que M. RICHARD DE MATHAN, Curé de Meuvaines, leur oncle, lui avoit donnée fur fon fief de Jurques.

VIII. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Commiffaire du Roi pour la Réformation de la Nobleffe du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à Jean de Vaux, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de fon ancienne nobleffe. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom,

IX. GUILLAUME DE MATHAN, Chevalier, Echanfon du Roi de France, qui vivoit ès-années 1380 & 1403. Il époufa N... le *Couftellier*, fille de *Regnier le Couftellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, fon Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. RAOUL DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Graye, qui fe maria avec *Jeanne de Méhérenc* ; il en eut :

1. RAOULLET, qui fuit ;
2. Et MARIE, alliée, en 1442, par fon père, à *Guillaume de la Croix*, Ecuycr, Seigneur de Crangy, à Crépon.

XI. RAOULLET DE MATHAN, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit époufé *Jeanne Grofparmy*, Dame de Than,



filles de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue Grosparmy*, Seigneur de Banville. De ce mariage vint :

XII. JACQUES de MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épousé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. Leurs enfans furent :

1. AIMAR qui fit preuve de noblesse en 1523, devant les Elus de Bayeux ;
2. GUILLAUME, cité dans des actes de 1524 & 1527 ;
3. PIERRE, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, situé à Than ;
4. BERNARD, qui suit ;
5. Et PHILIPPINE, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Brémoy.

XIII. BERNARD de MATHAN, Chevalier, fit la preuve d'ancienne noblesse en 1540 & vivoit encore en 1558. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré,

XIV. HENRI de MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui est cité dans des titres de 1559 & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excusa Louis Thezart, Seigneur des Esfarts. Il eut pour fils,

XV. OLIVIER de MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit la preuve de noblesse devant M. de Roilly, en 1599. Il est fait mention de lui dans plusieurs pièces d'écriture des années 1595 & 1604. Sa fille,

ANTOINETTE, épousa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubernard, à Crépon. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

Les armes : *de gueules, à 2 jumelles d'or, accompagnées en chef d'un lion passant du même*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête humaine*. Devise en latin : NIL DEEST TIMENTIBUS DEUM ; en français : AU FÉAL, RIEN NE FALT. Cri : MATHAN.

MATHAREL, Maison originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, distinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par deux Cardinaux & un Evêque à l'Eglise (lors de son séjour en Italie), & par ses belles alliances. Elle a formé plusieurs branches, dont une va s'éteindre & deux subsistent,

l'une en Auvergne & l'autre en Normandie. Avant d'en donner la filiation suivie, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, il est bon d'observer que cette Maison a été très-puissante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. — NICOLAS de MATHAREL, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300 (c'est ce qui est prouvé par un extrait du troisième livre des *Leçons antiques*, p. 106, dédié à JEAN-MARIE de MATHAREL, Evêque de Cassano). — FRANÇOIS de MATHAREL, très-attaché au Prince de Spolète, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de son âme, s'étant glorieusement fait connoître par son intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même siècle LAMBIN de MATHAREL, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. — Depuis l'année 1332 jusqu'en 1500, il ne reste aucun vestige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de siècles la ville de Ravenne fut souvent incendiée, dévastée ou dépeuplée, malheur qu'essuya la Maison de MATHAREL, comme les autres de la même ville.

I. ARMAND de MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chéry (descendant de FRANÇOIS, mentionné ci-dessus), pour éviter la fureur des séditieux, passa en France & s'établit en Auvergne. Il s'attacha au service de Louis, Duc d'ANJOU, oncle du Roi CHARLES VI, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384 ; & par ordre de CHARLES VI, il repassa en France avec quelques troupes. Il se maria, en Auvergne l'an 1385, avec *Marie-Allisante de Cisternes*, fille de Messire *Amblard de Cisternes*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chéry. Il est connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406 & par une reconnaissance de cens qu'il fit en faveur de l'Eglise d'Usson le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laissant de son mariage :

1. BLAISE, qui suit ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, lequel passa en Provence : il est connu par un contrat de vente que lui fit Etienne de Bassabat en 1406 ;
3. Et ROGER, Chevalier, Seigneur du Pouget, qualifié *Damoiseau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut sans postérité de

son mariage avec une héritière de la Maison du Pouget.

II. BLAISE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chéry, est connu par un acte passé, de l'autorité d'Antoine de Rives, Garde du Scel Royal à Charnhac, dans la Châtellenie d'Usson, en Auvergne, devant *Antoine Bannon*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de ROGER, Seigneur du Pouget, & PIERRE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyers, ses frères absens, & *Claude de Cifernes*, Seigneur du Mas, frère de leur mère, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Cifernes*. (Cet acte est une transaction par laquelle BLAISE DE MATHAREL abandonna à *Claude de Cifernes* la Terre & Seigneurie du Chéry, qui avoit été donnée à sa mère, & ledit *Claude de Cifernes*, de son côté, lui céda en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette transaction. BLAISE DE MATHAREL mourut en 1454; il avoit épousé, en 1424, *Marguerite-Gayte d'Usson*, qui lui apporta des biens & des maisons situés à Usson & la Terre & Seigneurie de Lasleyras. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui a continué la descendance, rapporté ci-après;
2. JEAN, Prêtre;
3. ANTOINE, Ecuyer (auteur d'une branche établie en Italie, éteinte), qui épousa *Marguerite Genefle*. Il mourut en 1478, laissant de son mariage trois garçons & une fille: ce qui est prouvé par un contrat passé, de l'autorité de Bertrand du Terme, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charnhac, en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Genefle*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, & ses enfans: JEAN-MARIE, JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, ANNIBAL & MICHELLE, au profit d'ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pu prétendre tant dans la succession d'ANTOINE, leur père, que dans celle de BLAISE DE MATHAREL, leur aïeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il sera parlé au degré III, prouve clairement que lesdits DE MATHAREL dénommés étoient enfans d'ANTOINE, & que BLAISE DE MATHAREL étoit leur grand-père. — JEAN-MARIE, comme Aumônier du Roi, & ANNIBAL passèrent en Italie avec CHARLES VIII en 1492. ANNIBAL, à la tête d'une Compagnie,

fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495: JEAN-MARIE fut nommé à l'Évêché de Cassano vers 1500, & Suffragant de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne. Il se fit connoître par sa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illustra sa Famille. — JEAN-BAPTISTE-ANTOINE DE MATHAREL, le second des garçons, savant Philosophe de son tems, eut deux fils: le premier, nommé JEAN, fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne & nommé Cardinal en 1540; & le second, JEAN-MARIE DE MATHAREL, eut trois enfans légitimes: — le premier, NICOLAS, Chanoine, & parvenu Cardinalat, fut connu sous le nom de *Cardinal de Ravenne*: il mourut à la fleur de son âge; le second, nommé EUGÈNE, fut père de JEAN-MARIE DE MATHAREL, homme illustre, qui eut le Gouvernement de plusieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminienne & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rote & envoyé Ambassadeur auprès du Pape URBAIN VIII; — le troisième, nommé ACHILLE DE MATHAREL, eut plusieurs enfans légitimes, entr'autres l'illustre ANNIBAL DE MATHAREL, qui, dans la Province Flaminienne & dans le Duché d'Urbain, gouverna mieux que tout autre plusieurs villes d'Italie, sous le règne de FRANÇOIS-MARIE, un des meilleurs & des plus prudents Princes de son tems. A cause de la grande estime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par Charles, 5<sup>e</sup> du nom, Duc de Mantoue, de Montferrat & de Nivernois, & après avoir mis la dernière main aux affaires de ce Prince, il revint joindre sa femme à Mantoue & y mourut, laissant quatre enfans. — FRANÇOIS DE MATHAREL (un des fils dudit ACHILLE, & frère d'ANNIBAL), premier du Sénat de Ravenne, fut marié & eut un fils. — Tous les surnommés depuis ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, frère cadet d'ETIENNE, sont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui justifie l'ancienneté de la Famille de MM. DE MATHAREL de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui est attesté par l'Archevêque d'Altenaro, Nonce en France, a été dressé à Ravenne, le 3 Mai 1646;

4. & 5. MARGUERITE & ANTOINETTE.

III. ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer (fils aîné de BLAISE, Chevalier, Seigneur de Chéry, & de *Marguerite-Gayte d'Usson*), fut Seigneur de Lasleyras & du Mas. Il épousa, en 1464, *Marie de Mébron d'Arconges*, fille de Messire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Sei-

gneur d'Arconges, Capitaine Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Usson. (Ce degré est prouvé, 1° par une reconnaissance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlat*, Notaire à Usson, en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par *ETIENNE DE MATHAREL* pour lui, & prenant le fait & cause d'*ANTOINETTE DE MATHAREL*, la sœur germaine, aux Directeurs & Administrateurs de l'aumône de la charité à Usson, d'un Hôtel situé à Usson, quartier de la Porte Fontaine, à cause duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2° par une autre reconnaissance passée par nobles *ETIENNE & ANTOINE*, frères, le 24 Décembre 1471; & 3° par le contrat de vente de *Marguerite Geneste*, veuve d'*ANTOINE DE MATHAREL*, & de ses enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit *ETIENNE*, leur oncle, pour la somme de 1800 livres tournois, ainsi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'*ANTOINE*.) *ETIENNE DE MATHAREL* mourut vers l'an 1514, & laissa :

1. *ROBERT*, Prieur de Sainte-Radégonde ;
2. *ANTOINE*, qui suit, tige de la branche établie en Auvergne ;
3. Et *JEAN*, auteur de celle établie en Normandie, rapportée plus loin.

IV. *ANTOINE DE MATHAREL*, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasfeyras & des Echarpies, est connu : 1° par un contrat passé devant *Beffet*, Clerc-Notaire Juré du scel à Charnhac, en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble *ROBERT*, *ANTOINE* & *JEAN DE MATHAREL*, Ecuyers, & succession de *Messire ETIENNE DE MATHAREL*, Ecuyer, & de *Marie de Mébron d'Arconges*, leurs père & mère ; 2° par le contrat de mariage, du 1<sup>er</sup> Mars 1516, entre *Messire JEAN DE MATHAREL*, & *Louise de Colombettes*, où *ANTOINE DE MATHAREL*, Ecuyer, Seigneur de Lasfeyras, étoit présent comme frère ; 3° par un extrait baptismal, du 2 Août 1517, de *GUILLAUME DE MATHAREL*, fils de *JEAN*, dont *ANTOINE* fut parrain ; 4° par une transaction passée le 10 Juillet 1524, entre *Vidal du Mazel*, Seigneur dudit lieu, en la paroisse de Saint-Germain-sous-Usson, & noble *ANTOINE DE MATHAREL* ; 5° par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de *GUILLAUME DE MATHAREL*, avec *Marie de Curabel*, où *ANTOINE DE MATHAREL* & sa femme assistèrent comme oncle & tante ; 6° par un accord sur partage, fait devant *Borie*,

Notaire, le 8 Janvier 1546, entre *ANTOINE & GUILLAUME DE MATHAREL*, à cause de la succession de *ROBERT* ; & 7° par un contrat en parchemin, passé devant *Bourlin*, Notaire à Charnhac, en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par *ANTOINE DE MATHAREL* 1<sup>er</sup> & son fils, de plusieurs biens provenant de la succession de *ROBERT*, frère aîné dudit *ANTOINE* 1<sup>er</sup>, entre *ANTOINE & GUILLAUME*, son neveu, à la charge de payer, par ledit *ANTOINE* II, fils, la somme de 30 livres tournois à *Françoise*, sa sœur. *ANTOINE DE MATHAREL*, 1<sup>er</sup> du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épousé *Jeanne Vernet*, fille de *Messire noble Antoine Vernet*, Avocat Général de la Cour des Aides, dont :

1. *ANTOINE*, qui suit ;
2. Et *Françoise*, Directrice & Administratrice des charités & aumônes de la Reine *Marguerite*.

V. *ANTOINE DE MATHAREL*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasfeyras & des Echarpies, né à Usson en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Usson. Il épousa, par contrat passé à Usson le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire Royal, *Madeleine de Poiffon*, fille de *Messire Pierre*, & de *Françoise du Floquet*. De ce mariage vinrent :

1. *CLAUDE*, qui suit ;
2. Et *PIERRE*, Général des Feuillans, Confesseur du Pape *PAUL V*, béatifié & mort en odeur de sainteté à Rome.

(Ce degré est prouvé : 1° par l'extrait baptismal d'*ANTOINE* II ; 2° par son contrat de mariage ; 3° par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles situés dans la paroisse de Flat, qu'il fit à *Françoise de MATHAREL*, sa sœur ; 4° par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par *Bertrand Vallet*, au profit d'*ANTOINE* II ; 5° par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine *MARGUERITE*, au profit des pauvres de la paroisse d'Usson, où il signa comme Châtelain dudit lieu ; 6° par une autre fondation de *Madeleine de Poiffon*, sa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Eglise de Saint-Maurice d'Usson ; 7° par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année ; 8° & enfin par un extrait des Registres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.)

VI. *CLAUDE DE MATHAREL*, Ecuyer, Sei-

gneur de Lafteyras, des Echarpies & autres lieux, né & baptisé le 1<sup>er</sup> Mai 1578, en l'Eglise de Saint-Maurice d'Usson, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Eglise de Saint-Maurice. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1603, *Jeanne du Mas*, fille de Messire *Gabrielle du Mas*, Avocat Général de la Cour des Aides. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Marthe*, rapportée ci-après;
3. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laissa deux garçons & une fille, favoir :
  1. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort sans postérité;
  2. JEAN-BAPTISTE, Jésuite;
  3. Et ISABEAU, qui devint seule & unique héritière de ses père & mère. Elle s'est mariée à Messire *Joseph d'Auteroche*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant le second bataillon du Régiment d'Orléans.
4. Et MARIE-ANNE, Prieure des Bernardines de Clermont.

(Ce sixième degré de CLAUDE DE MATHAREL est prouvé : 1<sup>o</sup> par son extrait baptismal; 2<sup>o</sup> par son contrat de mariage; 3<sup>o</sup> par un extrait du 15 Septembre 1615, des Registres des Commissaires députés par le Roi pour la discussion des biens de la succession de feu la Reine MARGUERITE, où CLAUDE DE MATHAREL s'est présenté comme créancier de ladite Dame Reine; 4<sup>o</sup> par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître Pierre Brioude; 5<sup>o</sup> par le contrat de mariage de FRANÇOIS, son fils, dont il fera parlé ci-après; 6<sup>o</sup> par une transaction du 19 Mars 1647, passée pour le même FRANÇOIS, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye; 7<sup>o</sup> par une autre transaction du 6 Juin 1648, passée entre lui & Jacques Fournier; 8<sup>o</sup> par une troisième transaction du 8 Juin 1650, passée entre lui, en qualité de tuteur de feu FRANÇOIS, son fils, & *Marie de Grandon*, sa veuve; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.)

VII. FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, né le 26 Février 1604, baptisé dans l'Eglise de Sauxillanges, eut pour parrain Messire *Gaspard du Mas*, Procureur Général en la Cour des Aides, & pour

marraine Dame *Madeleine de Poiffon*, femme d'ANTOINE DE MATHAREL, 11<sup>o</sup> du nom, son aïeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Eglise de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1646, *Marie de Grandon* (laquelle se remarria), fille de Messire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De son premier mariage elle eut :

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, 111<sup>o</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, des Echarpies & du Chéry, né & baptisé le 5 Août 1648. Il fit, avec sa mère, une donation entre vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une Lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle S. M. lui manda, qu'étant bien informée de ses capacités & bonne conduite, elle le choisissoit pour assister régulièrement à tous les Consistoires qui se tiendroient au Temple de Parentignat, par ceux de la Religion P. R. & pour lui rendre compte de tout ce qui se passeroit audit Temple. Il fit son testament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711; fit son épouse usufructière de tous ses biens, & héritiers ses deux fils aînés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Octobre 1673, *Antoinette du Floquet*, fille de Messire *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Usson le 14 Septembre 1678, Lieutenant, ensuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec *Marguerite Dauphin*, dont :

ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Lafteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie & un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épousé *Marie de Combarel*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

3. ANTOINE-FRANÇOIS, Prieur de Condat;
4. PIERRE, Bénédictin & Prieur de la Voûte;
5. & 6. ELISABETH & MARIE, Religieuses au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevault;
7. Et autre MARIE, dite *Mademoiselle de Varennes*.

IX. JEAN-BAPTISTE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Chéry, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & FRANÇOIS DE MATHAREL, fils d'ANTOINE, un Arrêt du Conseil, du 9



Août 1714, qui les maintint dans leurs anciennes qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716; il rendit hommage au Roi, à cause de son Château d'Usson, de la Terre & Seigneurie du Chéry, & prêta ferment entre les mains de S. M. Il est mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroisse de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1720, passé devant les Notaires de Clermont, & du consentement de sa mère, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, résidant en la ville de Clermont, dont :

1. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE, qui suit ;
2. 3. & 4. MARIE-HUGUETTE, ELISABETH & MARIE-ANNE, non mariées ;
5. & 6. Et deux autres filles, Religieuses au Couvent d'Estel, Ordre de Fontevrault.

X. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chéry & autres lieux, né & baptisé dans la paroisse de Saint-Maurice d'Usson, le 27 Octobre, a eu pour parrain Messire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Clermont, & pour marraine *Antoinette de Ronat*, mère de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il a épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Mars 1745, passé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlanc, autorisé par Messire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, son oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, *Marie-Anne-Huguette de Fay*, fille de Messire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coisse, Seigneur de Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bonlieu*, Il transigea le 1<sup>er</sup> Avril 1759, au sujet des droits légitimaires de son épouse, sur la succession de leurs ses père & mère, tant en son nom propre & privé, que comme Procureur, spécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, son épouse, avec *Claude-Florimond de Fay-de-Coisse*, Comte de la Tour-Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-de-Galaure, en Dauphiné, Dunières, Mazel, &c., frère germain de la Dame du Chéry. De ce mariage sont issus :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Chéry, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apostolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicair Général du Diocèse du Puy & Vicair Général actuel du Diocèse de Liefieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de

Chambon, Diocèse de Poitiers depuis le 15 Novembre 1778 ;

2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. MARIE-CHARLOTTE-FLORIMONDE, mariée à Messire *Paul de Varènes*, Chevalier, Seigneur d'Augeran, Bois-Rigaud, Condat, &c., Cheveu-Léger de la Garde ordinaire du Roi ;
4. MARIE-JULIENNE, Chanoinesse de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maison de Bellechasse à Paris ;
5. & 6. MARIE-ANNE & HUGUETTE, Religieuses à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

XI. JEAN-BAPTISTE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chéry, Toiras, &c., un des 200 Cheveux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, 1<sup>o</sup> le 20 Août 1770, *Françoise de Varènes*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Bois-Rigaud, Condat, Augeran, &c., morte sans enfans ; & 2<sup>o</sup> au mois d'Octobre 1772, *Urfule de Molineri de Murols*, fille du Baron de Murols, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cussac, la Valette, le Pefchey, &c., dont il a eu :

1. LOUIS-ALEXANDRE, né en 1773 ;
2. CLAUDE-THÉODORE-MARIE, reçu Chevalier de Malte ;
3. & 4. FRANÇOISE-LOUISE-PHILIBERTE & MARIE-FRANÇOISE, aînées du Chevalier.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA MARTHE, en Auvergne.

VII. Messire PIERRE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de la Marthe (troisième fils de CLAUDE, & de *Jeanne du Mas*), fit ses lots & partages le 22 Mai 1654, avec son frère ANTOINE, des biens de leurs père & mère, & de leur consentement, suivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la pension viagère portée par ladite donation. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1669, *Amable de Sirmond*, héritière de sa Maison, & en eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. AMABLE, Ecuyer, Seigneur du Château, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec *Isabeau de Chameralat*, dont il a laissé :
  1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur du Château, marié à N.... *d'Acher*, mort sans postérité ;
  2. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, Seigneur du Château, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois ;

3. Louis, Oratorien, vivant en 1774;
  4. MARIE, morte depuis quelques années.
3. CLAUDE, mort sans postérité de son mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Messire François de Méalet, Ecuyer, Seigneur de Fargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apchier*;
  4. Et THÉRÈSE, mariée, le 30 Janvier 1700, à Messire François de Méalet, Ecuyer, Seigneur de Fargues, fils dudit François, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apchier*.

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en sa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, dans son ancienne noblesse, & ordonna qu'il fera inséré dans le catalogue des Nobles du Royaume & qu'il prendra les qualités de noble, d'Ecuyer & de Chevalier. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 13 Février 1694, *Marie d'Oradour du Buiffon*, fille de Messire Louis d'Oradour, Chevalier, Seigneur du Buiffon, & de Dame *Jacqueline du Buiffon*; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Guilhen*, Dame de la Souchère, paroisse de Saillant, dont il n'a point eu d'enfants; ceux du premier lit furent :

1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1<sup>er</sup> Février 1696, mort sans postérité, étant Officier de Dragons;
2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort aussi sans postérité, étant Officier d'Infanterie;
3. Autre PIERRE, qui suit;
4. MARIE, mariée au Sieur de *Saint-Mandé*;
5. Et cinq filles, mortes sans postérité.

IX. PIERRE DE MATHAREL, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, vivant sans enfans en 1775.

#### TROISIÈME BRANCHE, établie en Normandie.

IV. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges (troisième fils d'ÉTIENNE, & de *Marie de Mébron d'Arconges*), partagea avec ROBERT & ANTOINE, ses frères, la succession de leurs père & mère, & eut pour son lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat passé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Besset*, Clerc-Notaire Juré de la Cour de Charnac. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie d'Ingrande*, de la-

quelle il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Pierre Bomol*, Notaire Juré de la Cour du Scel à Charnac, le 1<sup>er</sup> Mars 1516, & en présence d'ANTOINE & de ROBERT DE MATHAREL, Prêtre, ses frères, *Louise de Colombettes* (d'une branche cadette de la Maison de Damas), fille de Messire *Antoine de Colombettes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce second mariage vint pour fils unique,

V. GUILLAUME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptisé le 2 Août 1517, qui eut pour parrain ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lastezys, son oncle, & pour marraine *Marie de Vallivier*, son aïeule maternelle, & tranfgéa, par acte passé devant *Borie*, Notaire à Charnac, le 8 Janvier 1546, avec ANTOINE DE MATHAREL, son oncle, comme représentant JEAN, son père, qui devoit en avoir la moitié. Il assista, comme coulin, au contrat de mariage d'ANTOINE DE MATHAREL II, Seigneur des Echarpies, avec *Madeleine de Poiffon*, passé devant du Bois, Notaire Royal à Charnac, le 18 Septembre 1570, & il acheta de Jean Couturier, par acte passé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la somme de 40 livres, un champ situé au terroir de Banfat. Il épousa, par contrat passé devant *Borie*, Notaire à Charnac, le 19 Juillet 1536, *Marie de Curabel*, fille de Messire *Antoine*, Seigneur de Joux, & de *Marguerite du Mazel*. (A ce contrat de mariage assistèrent *Louise de Colombettes*, mère du futur époux; *Antoine de Curabel*, père de la future; ANTOINE DE MATHAREL, oncle du futur; *Jeanne Vernet*, sa tante; *Pierre de Colombettes*, Seigneur du Mazel, son oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Messire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties.) Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Joux*, &c., rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE MATHAREL, I<sup>er</sup> du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptisé le 26 Septembre 1537, eut pour parrain ANTOINE DE MATHAREL, Seigneur de Toiras, & pour marraine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne en 1573, eut, le 26 Février de la même année, des provisions de Procureur

Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS & du Duc d'Anjou, depuis Roi de Pologne; fut commis par le même Prince (HENRI III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. (Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en considération de ses services, comme son Procureur Général, lui fit don d'une somme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de ses filles, & lui permit de résigner son office de Procureur Général à son fils aîné.) Il mourut avant le 10 Novembre 1586, comme il est prouvé par une transaction de cette date, où il est dit que noble *Léon de Vermiffon*, comme tuteur & curateur de ses enfans, & vénérable Messire PIERRE DE MATHAREL, leur oncle, transgèrent sur la succession des père & mère, aïeul & aïeule de ces enfans. Il est mis au rang des hommes illustres de son tems, comme défenseur des droits de la Couronne de France. Son portrait est au cabinet du Roi. Il est auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par Frédéric Morel en 1575. Il avoit épousé *Etiennette le Lieur*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. AUGUSTIN, rapporté après son aîné;
3. ET MARIE, alliée, par contrat passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François de Poiffon*, dans lequel contrat ses père & mère sont stipulans.

VII. JEAN DE MATHAREL, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Ecuyer, Procureur Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, épousa *Jeanne Simon*, dont:

VIII. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c., qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois, le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne; fut fait Capitaine-Gouverneur de Salins & de Rosières, par provisions du 11 Avril 1637, ensuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur d'Hocquincourt, Gouverneur de Nancy; commanda le 3 Juillet 1638, l'escorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduisoit les Généraux Jean de Vere & Renfort, faits prisonniers de guerre; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une pension de 1200 livres, en faveur de ses services; fut chargé, par commission du 10 Mai suivant, de faire raser les murailles, bastions, flancs & autres fortifications de la ville de Marfac,

*Tome XIII.*

ainsi qu'il conste par plusieurs lettres des sieurs de Chavigny & des Noyers, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641; fut ensuite chargé de négocier avec le Duc de Lorraine, pour l'obliger de se mettre en campagne avec toutes ses troupes pour le service de S. M. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit présent, & une autre pension de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en sa faveur par les commissaires du Roi députés, il avoit eu acte de la représentation de ses titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, des privilèges attribués aux Nobles du Royaume, comme noble & issu de noble race. Le même JEAN DE MATHAREL & LOUIS, son cousin germain, furent encore, sur la production de leurs titres, maintenus dans leur ancienne noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de son mariage avec *Marguerite le Camus*,

MARIE, femme de *Pierre de Saizilly*, dont: *Pierre de Saizilly*, II<sup>e</sup> du nom, & *Marie-Geneviève*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boisdauid*, mère de *Philippe de Montaigu*, père de la Marquise de la *Groye*. — *Pierre de Saizilly*, II<sup>e</sup> du nom, eut pour fille *Scholastique de Saizilly*, mariée à *Gabriel Ruçé d'Esjat*.

VII. AUGUSTIN DE MATHAREL, Ecuyer (second fils d'ANTOINE, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*), fut Seigneur de Manneville & de la Rivière, suivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de Louis Bardy, habitant de Sauxillanges, & mourut en 1653. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en présence & du contentement de ses père & mère, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent:

1. LOUIS, qui suit;
2. AUGUSTIN, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée sur les Espagnols par le Prince de Condé;

Z

3. FRANÇOIS, mort au service sans postérité ;
4. ANTOINE, mort sans alliance ;
5. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Rivière, qui épousa *Mathurine de Bazemont*, dont il eut :
  1. NICOLAS, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642 ;
  2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à *Catherine l'Ecuyer*, de laquelle vinrent :
 

DENIS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly ;  
Et ANTOINE, Aumônier du Roi & Promoteur du Clergé. (Ils furent bénéficiaires de JACQUES, leur père, & de JACQUES I<sup>er</sup>, leur grand-père.)
  3. Et CLAUDE, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Grand Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.
6. JEANNE ;
7. Et ANNE, mariée à *Jean le Fèvre d'Ormesson*.

VIII. LOUIS DE MATHAREL, Chevalier, né & baptisé dans l'Eglise Saint-Eustache à Paris le 4 Janvier 1619, Conseiller du Roi en ses Conseils, &c., reçut en sa faveur deux Lettres Patentes de Duc, du Sénat de la République de Venise, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (a) ; obtint des Lettres de Conseiller d'Etat le 18 Septembre 1652 ; reçut, le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc de Mantoue ; eut son passeport le 20 Octobre suivant ; obtint le Brevet de Secrétaire Général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658, & par Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en sa faveur & celle de JEAN DE MATHAREL, son cousin germain, contre les préposés établis pour la recherche des titres de noblesse, ils furent l'un & l'autre, sur la production de leurs titres, conservés &

(a) En conservant les intérêts de son Maître, il fut si bien se faire estimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien* ; mais il refusa généreusement cette faveur, en disant qu'il ne recevoit de grâce que du Roi, son Maître. Alors la République lui fit présent d'un *Atlas* en 12 vol. in-fol., représentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut-être point d'autres exemplaires : car la République (aussitôt son présent fait), en fit rompre les planches.

maintenus dans leur ancienne noblesse. Il eut, le 1<sup>er</sup> Avril 1670, commission d'Intendant Général de Justice, Police & Finances de la Marine du Levant (signé : Louis ; plus bas, par le Roi, signé : *Colbert*), scellé du grand sceau, enregistré en la Chambre des Comptes le 5 Mai suivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & son corps fut transporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit son épitaphe en latin. MM. de Colbert & de Seignelay écrivirent à sa veuve des lettres de condoléances les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'assuroient de la protection du Roi, &, en considération des services rendus par feu son mari, S. M. lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30,000 livres de gratification. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, *Marie le Secq*, fille de *François*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier & Receveur Général de la Bourfe des Etats du Languedoc, & de *Simonne de Laune*. (A ce contrat de mariage signèrent, du côté du futur époux : *Françoise de Lorraine*, veuve de *éfar de Vendôme*, & son fils *Louis*, Duc de *Vendôme* ; *Françoise-Elisabeth de Savoie*, Duchesse de *Nemours* ; *CLAUDE DE MATHAREL*, veuve de *Claude Prou* & nièce du futur époux ; & du côté de la future : *Dame Marie de Hautefort*, veuve de *Messire de Chamberan*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suisses, Gouverneur pour S. M. des ville de Metz & pays Messin, Capitaine des Chevaux-Légers de la Garde, & *Ijabelle le Secq*, sœur de la future.) De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-GASPARD, qui suit ;
2. ANTOINE-AUGUSTIN, rapporté après son aîné ;
3. MARIE-MADELEINE, femme, en Avril 1697, de *Messire Gabriel-François-Joseph*, Chevalier, Marquis du *Pouppry*, Trébodénic, &c., Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feu S. A. R. MADAME & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont postérité. Voyez *POULPRY* (DU) ;
4. FRANÇOISE, Dame Chanoinesse de *Poufflay*, en Lorraine, morte le 6 Août 1713 ;
5. Et LOUISE, morte fort jeune, aussi Chanoinesse de *Poufflay*.

IX. LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, né le 24 & baptisé le 26 Septembre 1669,



en l'Eglise Saint-Roch à Paris, eut pour parrain *Gaspard le Secq*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier & Receveur Général de la Bourfe des Etats du Languedoc, & pour marraine *Simonne de Laune*, épouse de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. MONSIEUR, frère unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des provisions de la charge de son premier Chambellan, sur la démission d'Augustin-Charles-Emmanuel de Grouches, Marquis de Griboval, & après la mort de ce Prince, M. le Duc d'ORLÉANS, petit-fils de FRANCE, Régent du Royaume, lui accorda, le 1<sup>er</sup> Juillet 1701, des provisions pour la charge de son premier Maître d'Hôtel. Il est mort sans laisser de postérité.

IX. ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier, né & baptisé à Toulon, le 14 Octobre 1671 (second fils de Louis, & de *Marie le Secq*), eut pour parrain *Antoine le Mofnier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marraine *Marguerite Chapelain*. Son père obtint pour lui du Pape CLÉMENT X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adressé au Grand Maître de Malte, portant dispense d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Saint-Gilles : la quittance de son passage (payé au Commandeur de Rouffel, Receveur dudit Ordre au Grand Prieuré), passée devant *Jaubert*, Notaire à Marseille, est du 12 Avril 1676. Il eut Commission de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696 ; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699 ; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une pension de 600 livres de S. A. R. PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnaissance de 175 livres de rente constituées au profit de Messire François Guyet, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, par Madame FRANÇOISE DE MATHAREL, Chanoinesse de Poufflay ; par LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'ORLÉANS ; par MARIE-MADELEINE DE MATHAREL,

femme de *Gabriel-François-Joseph*, Chevalier, Seigneur, Marquis du *Poulpry*, & par lui, ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il épousa, par contrat passé devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, suivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feu *Catherine-Henriette-Geneviève de Malfillastre*, Dame de Montreuil. (Ce contrat de mariage fut signé de PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, petit-fils de FRANCE & de plusieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Eglise de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine d'Honfleur. Aux assises mercuriales des Baillies & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregistré sur le registre du Greffe de cette Vicomté.) Après son mariage, & étant Capitaine Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Février 1719 & mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laissé de son mariage :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-AUGUSTIN, Gouverneur après son père des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & pays d'Auge, mort sans postérité en 1731 ;
2. MARIE-JOSEPH, qui suit ;
3. Et MARIE-ANTOINETTE-ARMANDE, mariée à Messire *François de Maniffy*, Chevalier, Comte de Ferrières, Seigneur de Rives, Allivet, Beaucroissant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille, mariée à *Marie-Joseph de Guignard*, Vicomte de Saint-Priest, Maître des Requêtes, &c.

X. MARIE-JOSEPH, Chevalier, Marquis de MATHAREL, Seigneur & Patron de Cefny-aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c., Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux d'Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & baptisé, le 12 Août 1720, en la paroisse de Saint-André-des-Arcs, a eu pour parrain & marraine *Joseph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Dey pour S. M., & MARIE-

MADELEINE DE MATHAREL, sa tante, femme du Marquis du *Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de son frère aîné, les provisions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Évêque & du pays d'Auge, dont il a prêté serment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. Chauvelin, alors Gardé des Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, & le troisième du 17 Avril 1748, il a été nommé Inspecteur des Batteries & Corps de Garde de la Côte dans les Capitaineries de Roques, Rillé, Honfleur, Touques, Villars & Dives, a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748, & est mort le 9 Octobre 1777. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mézidon, Bailliage de Falaise, & infinué à Saint-Pierre-sur-Dives, le 11 du même mois, *Marie-Madeleine le Bigot de Martigny*, fille & héritière en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feu *Catherine Pellerin*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Quinquet & Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis de *Fiennes*, Seigneur d'Anftaing, Grulon, la Fontenelle, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Henriette du Renier de Boisseleau*. Du premier lit font issus :

1. ARMAND-JOSEPH, Chevalier, Marquis de MATHAREL, ancien Capitaine du Régiment Commissaire-Général, Cavalerie ;
2. FRANÇOIS-EDMOND, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune.

Et du second lit vinrent :

3. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ, qui suit ;
4. Et ARMAND-JOSEPH, né le 29 Septembre 1753, baptisé le 30 à Saint-Sulpice. Il est Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, & sert dans la première Compagnie des Mousquetaires.

XI. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ, Marquis de MATHAREL-FIENNES, substitué aux nom & armes de *Fiennes*, né le 15 Octobre 1753, baptisé le 16 à Saint-Sulpice, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épousé, par contrat passé devant *Baron*, Notaire à Paris,

signé par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, célébration le 7 Janvier suivant, *Marie-Angélique-Louise-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis de *Lambertye*, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, les Grandes & Petites-Epines, la Cour-d'Usson, la Valette, &c., Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louise-Antoinette-Gabrielle*, née Comtesse de *Lambertye*. (La célébration s'en est faite dans l'Eglise Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Messire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Comte du Saint-Empire & Vicaire Général du Diocèse de Lisieux). De ce mariage il a eu :

1. Un garçon, né le 15 novembre 1775, mort en bas âge & inhumé à Saint-Sulpice le 9 Janvier 1776 ;
2. Et AUGUSTE-EMMANUEL-MARIE-MAXIMILIEN, baptisé le 29 Juin 1777.

#### BRANCHE

des MATHAREL, Seigneurs de JOUX, éteinte dans la Maison de MIREMONT.

VI. PIERRE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Joux & du Cerf (second fils de GUILLAUME, & de *Marie de Curabel*), eut pour héritage la Terre & Seigneurie de Joux. (Noble *Léon de Vermiffon*, au nom & comme tuteur & curateur d'ANTOINE DE MATHAREL, son frère aîné & de lui, transféa pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la succession de leurs père & mère, aïeul & aïeule.) PIERRE DE MATHAREL échangea, par acte passé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Usson, avec Maître *Philibert Porlat*, Greffier, Notaire Royal d'Usson, divers héritages situés audit lieu d'Usson. La Reine MARGUERITE, Duchesse de Valois, ayant fondé au Château d'Usson, le 7 Mars 1615, dix obits & une aumône qui doit se distribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres petits garçons, & vingt robes pour 20 pauvres femmes & dix pour 10 pauvres petites filles, nomma pour administrateurs de cette aumône, ANTOINE DE MATHAREL, son Châtelain ; *Antoine Vernet*, son Lieutenant Général ; PIERRE DE MATHAREL, son Procureur Général ; *Ma-*

*deleine de Poiffon, & François de Floquet*, femme dudit PIERRE de MATHAREL, Seigneur de JOUX & du Cerf, & fille de François de Floquet, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre. PIERRE eut pour enfans :

1. COSME, qui fuit;
2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à Marguerite de Saint-Imande, de laquelle il eut :  
JEANNE, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN de MATHAREL, Ecuyer de la Grande Ecurie, mentionné ci après.
3. FRANÇOIS, Prieur de Grancey, Conseiller du Roi & son Procureur Général en la Châtellenie d'Usson;
4. Et JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain-fous-Usson.

VII. COSME de MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Joux, épousa N..... de la Fond, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ETIENNE, mort sans postérité ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à Jacques de Parades, Chevalier de Saint-Louis & Chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi.

VIII. JEAN de MATHAREL, Chevalier, Seigneur de JOUX & des Granges, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, obtint dispense pour se marier ; il épousa, le 28 Janvier 1643, JEANNE de MATHAREL, sa cousine germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de Marguerite de Saint-Imande. (A ce contrat de mariage assistèrent en personne ou par procuration : JEAN de MATHAREL, Seigneur de Germiny ; JACQUES de MATHAREL ; AUGUSTIN & NICOLAS de MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris, & autres. Il laissa de son mariage :

1. FRANÇOIS, mort sans postérité ;
2. Et MARIE, baptisée à Saint-Germain-fous-Usson, mariée à Jean-Philibert de Miremont, Chevalier, Seigneur du Vialard.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 1 en chef & 2 en flancs ; au-dessous de la croix, coupé de gueules, chargé de 3 losanges d'or, rangées en fasce, moitié sur l'azur & moitié sur le gueules.* Légende : *IN HOC SIGNO VINCES.* Supports : *deux léopards.*

\* MATHEFELON, Baronnie située dans la Paroisse de Seiches, à quatre lieues d'Angers, qui a donné son nom à la Maison de Champagne, Famille illustre, subsistante en-

core dans l'Orléanois. *Hubert*, III<sup>e</sup> du nom, Sire d'Arnay, de Champagne, Vihers, Saint-Martin-de-Parcé, &c., quitta le furnon d'Arnay pour prendre celui de Champagne, que sa postérité a conservé. Il épousa, en 1080, ELISABETH de MATHEFELON, Dame de Mathefelon, en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom seul de MATHEFELON, & que les puînés conserveroient celui de Champagne. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé *Hubert*, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Mathefelon, Sire de Champagne, Vihers, Arnay, Duretal, &c., premier Baron d'Anjou & du Maine, aïeul de *Brandelis*, aïeul de la branche des Seigneurs de Champagne & de *Parcé*. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes de l'ancienne Maison de MATHEFELON étoient : *de gueules, à 6 écussons d'or, 3, 2 & 1.*

MATHÉZOU, en Bretagne, Ressorts de Lefneven & de Saint-Renan : Famille déclarée noble d'extradition par Arrêt, rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE de MATHÉZOU, Seigneur de Kerbuoch, vivant avec *Marie Sylvestre*, son épouse, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 étoiles d'argent.*

MATHIEU, Famille noble établie à Paris. JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Conseiller au Châtelet le 3 Février 1553, Conseiller au Grand Conseil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit épousé *Justine Aguenin*, dite le Duc, fille de Jean Aguenin, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Thibaut de Borrain*, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui s'est mariée, le 15 Août 1578, à Pierre Aguenin, dit le Duc, Seigneur de Villevaudé, son cousin germain, dont elle eut des enfans. Voy. AGUENIN ;
2. Et DENISE, qui fut femme de François d'Auvergne, Seigneur d'Achères, Trésorier de France à Orléans.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une étoile d'or.*

MATHIEU : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croiffans d'argent.*

MATIEU, Famille originaire de Salins, en Franche-Comté, établie en Provence.

I. JEAN MATIEU eut pour enfans :

PIERRE, qui fuit, & JEAN, qui vinrent s'établir en Provence; JEAN époufa *Honorade de Vachères*, Dame de Reveft, dont il n'eut point d'enfans.

II. PIERRE DE MATIEU, l'ainé, Seigneur de Reveft, Conseiller au Parlement de Provence, lors de fon institution en 1502, eut de *Dauphine de Vachères*, Dame de Reveft, fa femme, foeur de celle de fon frère,

1. GAUCHER, qui fuit;
2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Ville-neuve*, Baron des Arcs;
3. Et ANDRIVETTE, femme de *François d'Efcalis*, aînel du Premier Préfident de Bras.

III. GAUCHER DE MATIEU, Seigneur de Reveft, fe maria 1<sup>o</sup> à N.... de *Huc*; 2<sup>o</sup> à N.... d'*Aube*; 3<sup>o</sup> à N.... d'*Agoult*; & 4<sup>o</sup> en 1552, avec *Marguerite de Caftillon*, des Seigneurs de *Cucuron*, dont :

IV. GASPARD DE MATIEU, Seigneur de Reveft, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Rochegiron, Banon & Montfaliér, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garnifon de ces trois places. Il eut de fon mariage, contracté avec *Catherine de Ville-neuve*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Ramatuelle,

1. HERCULE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Capitaine, qui fe distingua, par fa valeur, au fiège de Valence, & mourut fans alliance.

V. HERCULE DE MATIEU, Seigneur de Reveft, époufa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs de *Gardanne*, dont huit enfans entr'autres :

1. ALPHONSE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort Commandeur de fon Ordre en 1656.

VI. ALPHONSE DE MATIEU, Seigneur de Reveft, s'allia, en 1666, à *Anné de Paparin-Château-Gaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE MATIEU DE VILLAR, Seigneur de Reveft & en partie de Fontaine, a eu, de fon mariage avec N.... de *Capuffy*, de la ville de Marfeille,

Un fils unique, encore jeune.

Les armes : *de gueules, à 3 colombes d'argent.* (*Hift. héroïque de la Noblefse de Provence*, tom. II, pag. 120 & fuiv.)

MATIFFAS, Famille noble de Picardie, dont étoit JACQUES DE MATIFFAS, Seigneur de la Salle, demeurant à Millencourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva fa noblefse depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit MATIEU DE MATIFFAS, fon feptième aînel.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 3 trèfles du même.*

MATIGNON. Voy. GOYON DE MATIGNON.

MATINEL DE SAINT-GERMAIN ou SAINT-GERMAIN-MATINEL, Famille noble de Normandie, fi ancienne, que fon origine fe perd dans l'obfcureté des tems; de là vient que l'on ignore lequel des deux noms DE MATINEL ou DE SAINT-GERMAIN eft le primitif. Peut-être feroit-elle une branche de la Famille DE SAINT-GERMAIN, qui a poffédé le fief de *Matinel*, & en ce cas ce feroit-là fon vrai nom. Il peut bien fe faire auffi qu'elle l'ait pris d'une Terre noble appelée *Saint-Germain*, qu'elle poffédoit en même tems que les terres de Saint-Martin-en-Périers, Marigny-en-Sainte-Opportune, la Perorie & Percy : tels font nos doutes à cet égard. Quant au nom DE MATINEL, foit qu'il forte des MATINELLI d'Italie, comme quelques-uns le croient, ou qu'il vienne d'aïl-leurs, il eft certain que dès l'an 1441 la Ser-genterie noble & héréditaire de Périers étoit dans cette Famille & qu'elle y eft restée juf-qu'en 1705 : cela feul fuffit pour démontrer fon ancieneté. On fait en effet que ces Ser-genteries étoient des places de Robe & d'E-pée, que les titulaires faifoient exercer par des Secrétaires ou des Commis & dans les-quelles on ne recevoit que des perfonnes d'ex-traction noble. Outre que le titre d'acquifition, ci-deffus cité, de l'an 1441, exifte, on voit en 1458 JEAN MATINEL, qui étoit revêtu de cette dignité, compris fous le nom de *Jean de Periers*, comme Seigneur de ce lieu, parmi les Seigneurs Normands qui fe trouvoient au fameux fiège de Sandwich, en Angleterre, fous le commandement du Sénéchal de Brézé;

Un autre JEAN DE MATINEL fut nommé, par les trois Ordres de la Province, pour premier Député aux derniers Etats Généraux de Blois, étant affifté de N... David, dont defcendent aujourd'hui les David, Seigneurs d'Amfreville, en Cotentin.



Cette ancienne Famille DE MATINEL a toujours contracté des alliances honorables & donné des Sujets qui se font distingués au service de nos Rois. Il n'en reste plus que

JEAN-BAPTISTE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain (fils de JEAN-PIERRE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, & d'*Antoinette de Campion*), qui est Capitaine des Levrettes de la Chambre de S. A. R. M. le Comte d'ARTOIS. Il a épousé, en 1759, *Geneviève de Lescours d'Oradour*, dont il n'a eu qu'une fille, âgée de 16 à 17 ans.

Cette Famille a dans l'Eglise de Periers son tombeau sur lequel font ses armes, qui sont : *d'azur, à 3 roses d'argent; au chef d'or*. Supports : *deux sauvages*. Devise : NEC DOMINARE, NEC DOMINARI. (Comme elle est fort connue en Normandie & que le représentant n'a qu'une fille, il a jugé à propos de se contenter de cette petite Notice.)

MATTI, en Provence : Famille dont étoit JEAN-ANGE-VÉRAN-DOMINIQUE DE MATTI, qui a épousé *Catherine de Simon*, dont il a eu :

ELISABETH-VICTOIRE DE MATTI, qui s'est mariée, le 18 Mars 1765, par contrat passé devant *Joseph-Alexis Barjavel*, Notaire de Carpentras, conjointement avec *Blaze & Poncez*, Notaires de Cavaillon, *Joseph-Bernard d'Inguibert*, né à Carpentras le 20 Août 1717, duquel elle n'a point encore d'enfants. Voy. INGUIMBERT.

Les armes : *d'azur, à une flèche lancée d'or*. Supports : *deux aigles*.

MATZ (DU), Ressorts de Nantes & de Vannes, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Mars 1671, au rapport de M. le Febvre; par autre Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 24 des mêmes mois & an, au rapport de M. des Cartes, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boulaye, a aussi été déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *d'argent, fretté de 6 pièces de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules*.

\* MAUBEC, grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquisat* : c'est la troisième des quatre Baronniees anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de *Bressieu*. Les possesseurs de ces Terres avoient seuls des fauteuils dans les Etats : les autres Nobles n'étoient assis que sur des bancs. La Famille DE MAUBEC tire son

nom de cette Baronnie & est sortie de la Maison DE BOCZOZEL. — Cette Famille est originaire du Dauphiné & a été divisée en trois branches : les deux premières, qui étoient restées en Dauphiné, sont éteintes; & la troisième est établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, où elle subsiste. (Nous en avons déjà parlé dans le tom. VII de notre prem. édit., p. 328 & suiv.)

I. HUMBERT DE BOCZOZEL vivoit vers l'an 1093; il eut pour fils,

II. HUMBERT DE BOCZOZEL, II<sup>e</sup> du nom, vivant l'an 1134, qui fut père de

III. AYMON DE BOCZOZEL, dont le fils,

IV. AYMON DE BOCZOZEL, II<sup>e</sup> du nom, vivoit encore en 1202, ainsi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ses enfans. Cet AYMON, II<sup>e</sup> du nom, eut trois enfans : GUY, AYMON, qui suit, & HUMBERT. GUY & HUMBERT continuèrent sous le nom de BOCZOZEL, dont descend la Famille de *Montgontier*, du Dauphiné, & d'AYMON est descendue la Famille qui a depuis porté le nom DE MAUBEC.

V. AYMON DE BOCZOZEL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Maubec* & de Roche, épousa, en 1202, *Jeanne de Maubec* (fille unique & héritière de l'ancienne Famille de *Maubec*), qui lui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens : en considération de quoi ledit AYMON prit le nom de sa femme, ainsi que ses descendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ses Chartes, qu'AYMON, père dudit AYMON, III<sup>e</sup> du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en investirent, en présence de Burnon, Chanoine, & d'Hugues Mulet, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMON, III<sup>e</sup> du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec*, dans un hommage qu'il rendit au Comte de Savoie. De ladite *Jeanne de Maubec*, il eut un fils, nommé

VI. AYMON DE BOCZOZEL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Maubec* & de Roche, qui se maria l'an 1253. Il quitta ses armoiries pour prendre celles de sa mère. (Les armes DE BOCZOZEL sont : *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de 3 traits; & celles de l'ancienne Famille DE MAUBEC étoient : d'or, au léopard d'azur*. Ses successeurs y ont ajouté un autre *léopard*.) Ledit AYMON fut père de

VII. **AYMON DE BOCZOZEL**, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui épousa, l'an 1276, *Jeanne de Bérenger*; il en eut :

1. **HUBERT**, qui fuit;
2. & 3. **ALIX & JEANNE**.

VIII. **HUBERT DE BOCZOZEL**, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'est nommé qu'**HUBERT**, Seigneur de MAUBEC, dans un accord du 29 des Kalendes de Septembre 1297, fait entre Amédée, Comte de Genève, & AMÉDÉE, Comte de SAVOIE, où il paroît comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Conseiller du Comte de SAVOIE & avoit un grand crédit à sa Cour. Guichenon, dans son *Hist. de Savoie*, rapporte que l'an 1308 la guerre s'étant allumée entre le Dauphin & ce Comte, à cause du siège d'Entremont, parmi les Seigneurs feudataires de Savoie, qui prirent les armes pour leur Prince, ceux qui se montrèrent les plus zélés furent **HUBERT**, Seigneur de MAUBEC, & Amédée de Miribel, Seigneur d'Ornacieux. **HUBERT** fut présent en 1309 au mariage que contracta le Dauphin **HUGUES**, Seigneur de Faucigny, avec **MARIE DE SAVOIE**, fille du Comte AMÉ, V<sup>e</sup> du nom, & il y est qualifié de Chevalier; il fut encore présent dans l'hommage qui fut rendu le même jour par le Dauphin au Comte, & mourut à la fin de l'année 1309 ou au commencement de 1310. Ledit **HUBERT** avoit épousé *Agnès de Clermont*, fille d'*Ainard*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Clermont*, &c., & d'*Atix de Villars*; laquelle, après la mort d'**HUBERT**, son mari, vendit, tant en son nom qu'en celui de ses enfans, au mois de Juillet de l'année 1310, la Maison forte de Mongontier, à Guillaume Godefroy, Chevalier. **HUBERT** eut pour enfans :

1. **HUGUES**, qui fuit;
2. Et **AYMON**, lequel, dans la guerre que se firent **JEAN**, Dauphin, & AMÉDÉE, Comte de SAVOIE, suivit le parti du premier, quoiqu'il fut homme lige du Comte; mais la paix ayant été faite le 10 Juin 1314, un des articles fut que ledit **AYMON**, Seigneur de MAUBEC; Aimar de Beauvoir, Seigneur de Villeneuve, de Marc & de la Palu, & Pierre, Seigneurs d'Arvillars, Chevaliers, reconnoitroient le Comte : ce traité est dans un Cartulaire de M. le Président de Boiffieu, où l'on remarque encore cet article, que le fief de *Maubec* demeureroit au Comte de la manière qu'il l'avoit été sous les Seigneurs **HUBERT** & **AYMON**, père &

aïen de celui-ci, qui mourut sans postérité. Il vivoit encore en 1331 & prêta hommage le 28 mai de ladite année à l'Abbaye de Bonnevaux, pour quelques fonds de sa diocèse.

IX. **HUGUES DE MAUBEC**, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, de Saint-Albin, de Serpaize, de Montfort & d'Illins, succéda à son frère en la Terre de Maubec. Le Comte **AYMON DE SAVOIE**, en mourant, le nomma, par son testament de l'an 1343, un des Conseillers d'AMÉ V, son fils; il le fit aussi homme lige du Comte de SAVOIE dans son testament de l'an 1349. Il avoit épousé *Marguerite d'Anduse*, fille de *Bermond*, Seigneur de la Voûte, & de *Fleury de Blacas*, & il donna quittance de la dot à son beau-père l'an 1339. Il eut pour enfans :

1. **FRANÇOIS**, qui fuit;
2. **BERMOND**, Seigneur de Châtonnay & des Maisons fortes de Mègrieu & de Domarin & Co-Seigneur d'Illins, tranfigea deux fois avec son frère, d'abord par acte du 10 Août 1376, par lequel la Terre de Châtonnay & la Maison forte de Mègrieu lui furent cédées, & en second lieu, par autre acte du 22 Mars 1377, en vertu duquel le Fief de Domarin & une partie de la terre d'Illins lui furent remis. Il fit hommage au Dauphin pour le tout le 2 Juin suivant & mourut sans postérité.
3. & 4. **JACQUEMETTE & BLANCHE**.

X. **FRANÇOIS DE MAUBEC**, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eparres & de Châtonnay, fit le voyage de Prusse, sous le Lieutenant Général Saintré, avec dix autres Seigneurs du Dauphiné, sous le règne de **CHARLES V**. Il avoit fait hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363 pour les Terres de Maubec, de Cafeneuve & des Eparres; il vendit cette dernière terre, l'an 1381, à *Guillaume de Bocfozel*, la racheta ensuite des enfans de ce *Guillaume*, puis il en fit hommage le 18 Janvier 1393. Il avoit épousé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, fille de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, &c., Bailli de Mâcon, & d'*Éléonore de Juis*: De ce mariage vinrent :

1. **HUGUES**, qui fuit;
2. **FRANÇOIS**, Seigneur de Roche, mort sans postérité;
3. **HUBERT**, lequel a fait la branche de *Renage*, qui ne subsiste plus;
4. **ALIX**;
5. **PHILIBERTE**, mariée, le 14 Juin 1395, à *Phi-*

*lippe de Vienne*, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiselet* ;

6. Et CATHERINE, première femme, le 1<sup>er</sup> Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur de *Montbel*, d'Entremonts, &c., duquel elle eut postérité. Voy. MONTBEL.

XI. HUGUES DE MAUBEC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Eparres, &c., combattit à la bataille qui se donna, l'an 1429, près d'Anthon, dans le Viennois, contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoie, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi CHARLES VII avec les Anglois. De Serre & les autres Historiens François disent que ledit HUGUES, Baron de MAUBEC, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épousa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlaur*, fille & héritière de *Louis de Montlaur*, & de *Marguerite de Polignac*, la première femme. Cette alliance obligea les successeurs en ligne directe, de prendre le surnom de *Montlaur*. HUGUES eut de son mariage :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Roche*, en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ;
3. ARTAUD, tige de la troisième branche, établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, mentionnée ensuite ;
4. ALIX, mariée à *Pierre de Dio* ;
5. ANTOINETTE, femme de *Robert de Lastic*, Chevalier, Seigneur d'Unfac, en Auvergne, &c., dont des enfans. Voy. LASTIC, en Auvergne ;
6. Et GUÉRINE.

XII. FRANÇOIS-LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Seigneur & Baron de Maubec, &c., testa l'an 1478. Il avoit épousé, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *la Fayette*, &c., Maréchal de France, & de *Jeanne de Joyeuse*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Salaize & du Luguët, en Auvergne, qui eut deux enfans, morts sans postérité ;
3. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, depuis Commandeur de Puimoison, vivant encore en 1542 ;
4. Et ANNE DE MAUBEC DE MONTLAUR, ma-

*Tome XIII.*

riée à *François de la Rouvière*, Seigneur de Peynier.

XIII. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, Conseiller & Chambellan du Roi, épousa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur de *Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée à *Louis*, Baron de *Saffenage*.

XIV. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, épousa, l'an 1497, *Philippe de Baljac*, fille de *Roffec*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Glifenove, &c., & de *Jeanne d'Albon*. Il n'eut de son mariage qu'une fille, nommée

XV. FLEURY DE MAUBEC DE MONTLAUR, Marquise de Maubec, &c., qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> l'an 1526, avec *Jean de Vesc*, Baron de Grimaud. (LOUIS DE MONTLAUR, son père, & sa femme, donnèrent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le surnom de *Montlaur*.) Elle ne laissa que des filles ; & 2<sup>o</sup> en 1551, avec *Jacques de Raimond-Mormoison*, Seigneur de Modène, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. RAIMOND-MODÈNE (DE). Par son testament du 2 Février 1576, elle ordonna que le fils qu'elle avoit eu de son second mari prendroit le surnom de *Montlaur*, aussi bien que tous les aînés qui naîtroient de sa postérité. Cette branche a fini à LOUIS DE MONTALUR, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Maubec.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de Roche, en Dauphiné.*

XII. HUGUES DE MAUBEC, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, en Dauphiné, de Chateauneuf & du Monestier, en Vivarais (second fils d'HUGUES, II<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Montlaur*), épousa, en 1478, *Ennemonde Allemand* ; il transigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de sa femme, touchant sa dot. De ce mariage vinrent :

1. AIMARE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, marié avec *Jeanne de Charnot*, dont il n'eut qu'une fille ;
3. JEAN, qui se trouva à la journée de Marignan, en 1515, & à celle de Cerifoles, en

A a

1544, dit le P. Hilarion de la Cotte, dans son *Eloge des Dauphins de France*;

4. Et GUILLAUME.

XIII. AIMARE DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épousa, en 1529, *Claudine de Theis*, Dame de la Bayette, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Bayette & de Belle-Combe, & de *Claudine du Terrail*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Roche, mort sans postérité en 1608;
2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladière*, Seigneur de Massonnas;
3. Et MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert*, Seigneur de *Cordon* & d'Evieu, en Bugy, fils de *Pierre de Cordon*, Seigneur d'Evieu, & de *Guigonne de Viry*.

#### BRANCHE

de MAUBEC, établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin.

XII. ARTAUD DE MAUBEC (troisième fils d'HUGUES, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Montlaur*), reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLAUR, son frère aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son neveu, la somme de 1000 écus, pour reste & entier payement de ses droits de légitime sur les biens d'HUGUES DE MAUBEC, 11<sup>e</sup> du nom, son père : c'est ce qui conste par un acte du 1<sup>er</sup> Avril 1519, reçu par *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron. (Il est parlé dudit ARTAUD dans l'*Hist. des Comtes de Valentinois*, par du Chêne, aux preuves, p. 99, où il rapporte un extrait des Registres du Parlement de Paris de l'an 1454, sur un procès d'*Armand de Polignac*, contre *Anne de Montlaur*, veuve de *Charles de Poitiers*, & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit *Louis de Montlaur*, HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans d'HUGUES II, Seigneur de MAUBEC, & de *Jeanne de Montlaur*.) Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, passé devant ledit *Guillini*, ARTAUD reçut de *Bertrand de Martini*, Seigneur de Montguers, son beau-père, & par les mains de *Raymond de Martini*, son beau-frère, le reste & entier payement de la dot de son épouse. Il fit son testament le 30 Avril 1519, devant *Guillini*, Notaire, où il est qualifié noble ARTAUD DE MAUBEC DE MONTLAUR, & fit pour héritier universel ETIENNE, son fils aîné. Ledit ARTAUD fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, où, après y avoir résidé plu-

sieurs années, il épousa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martini*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis, en Dauphiné. (Leur contrat de mariage fut passé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron : il y est dit que ce mariage avoit été fait & consommé selon les lois de l'Eglise depuis plusieurs années, & que ce contrat n'avoit été rédigé qu'alors par la négligence des parties.) De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, qui fut ;
2. LOUIS ;
3. Et HUGUES, qui transigea avec *Falcos Allemend*, neveu de sa femme, en 1514. (Ce *Falcos* étoit frère aîné d'*Artaud*.)

XIII. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX fut obligé de prendre le nom de *Cartoux*, par le testament d'*Antoine de Cartoux*, Prêtre, habitant de la ville de Saulx, en Provence, parent d'*Antoinette de Martini*, mère dudit ETIENNE. Il le fit son héritier universel, à cette condition qu'il porteroit son nom, lui & les siens à perpétuité : ce testament est du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron. *Pierre de Cartosi* ou *Cartoux*, habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épousa ladite *Antoinette de Martini*, veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvela la même obligation audit ETIENNE & le fit son héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter son nom, lui & les siens à perpétuité, par son testament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guillini*, Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainsi qualifié dans son testament, épousa, par contrat du 24 Juin 1534 (passé devant *Blaise Guérin*, Notaire du Thor, & *Etienne de Tilia*, Notaire de Mazan), noble *Catherine de Guast du Thor*, à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, son père, par son testament du 23 Avril 1551, passé devant *Antoine Guillini*, Notaire de Mormoiron. Il fit pour héritier son fils aîné. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fut ;
2. CLAUDE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras ;
3. Et ESPRIT.

XIV. Noble PIERRE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainsi qualifié dans son testament, servit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infante-



rie dans les Troupes du Roi. Plusieurs passeports à lui accordés, signés & scellés, en font foi : un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour S. M. à Grenoble, le 11 Mai 1570; un autre donné à Turin par Dona CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoie, le 30 Mars 1593, & plusieurs autres. Il épousa, par contrat du 24 Janvier 1569, passé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucène, noble *Madeleine d'Augier de Malaucène*; il fit son testament le 12 Juillet 1592, passé devant ledit *Antoine Guillini*, Notaire. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ESPRIT, mort sans postérité de son mariage avec noble *Françoise de Séguins des Beaufmettes*;
3. LOUISE, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illustre Maison originaire du Piémont, mort sans postérité;
4. Et CATHERINE.

XV. Noble CLAUDE DE MAUBEC, institué héritier de son père, épousa, par contrat du 16 Juin 1615, passé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anastasy*, de Villeneuve-lès-Avignon. Il testa le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent :

1. Noble CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit, institué héritier par son père;
2. Et ANNE, mariée à noble *André d'Anselme de Grugières*, par contrat passé, le 31 Janvier 1633, devant *Maffan*, Notaire de Mormoiron.

XVI. Noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC DE CARTOUX, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1673, passé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 11 Juin 1643, passé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay, en Dauphiné, noble *Susanne d'Agoutt*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanouisse, & de *Claire de Morges*, Dame desdits lieux; & 2<sup>o</sup> en 1670, *Jeanne du Plan*. Du premier lit il eut :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit;
2. ANNE-MARIE, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Sylvestre*, Seigneur de Châteauneuf-Miravail, habitant de Gordes, en Provence;
3. CLAIRE-CHARLOTTE, Religieuse au Monastère de Sainte-Ursule de Pernes;

4. MADELEINE, Religieuse au même Monastère.

Et du second lit vinrent :

5. N.... DE MAUBEC DE CARTOUX, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf;
6. & 7. Et deux filles, Religieuses au Monastère de Sainte-Elisabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XVII. JEAN-JOSEPH DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur de Bouquier, institué héritier par son père, fit deux testamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel & Joseph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & institua pour héritier JEAN-BAPTISTE, son fils aîné; ce qu'il ratifia deux jours après en conséquence de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1672 (passé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires), noble *Marie-Françoise d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Esprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valoufe*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. JOSEPH-CÉSAR, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon;
3. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochstaedt en 1704;
4. PHILIPPE-AUGUSTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaise-des-Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Justice sur ses titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commissaires pour faire lesdites preuves, lesquelles furent enregistrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte & dans celles du Grand Prieur de Saint-Gilles à Arles;
5. FRANÇOIS, Ecclésiastique, mort en 1717;
6. PAUL-JOSEPH-BALTHAZAR;
7. MARIE-ANNE;
8. Et ANNE, mariée avec N.... de *Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XVIII. JEAN-BAPTISTE DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, testa le 19 Février 1730, devant *Joseph Bertrand*, Notaire de Mormoiron. Il avoit épousé, par contrat du 11 Novembre 1711, passé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Joseph Bertrand*, Notaire de

Mormoiron, *Marie de Quiqueran de Beaujeu de Ventabren*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Briffac*. Leurs enfans furent :

1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui suit, institué héritier par son père;
2. JEAN-JOSEPH, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Eglise noble, Royale & Collégiale d'Ainay, à Lyon, sur ses preuves de noblesse faites audit Chapitre, admises & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763;
3. Et PAUL-PIERRE-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Augustins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XIX. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'est trouvé dans la première campagne aux sièges de Pizzighetton & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans, & dans la seconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du passage de la Secchia & à la bataille de Guastalla. Il a épousé, par contrat du 20 Février 1748, passé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joseph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, *Marie-Rose de Camaret de Belle-Isle*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belle-Isle, & de noble Dame *Constance de Salis*; elle est morte le 11 Novembre 1759. Il a laissé pour fils unique,

XX. JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS DE MAUBEC DE CARTOUX, né le 3 Octobre 1749, qui a servi près de six ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. (Il n'est pas encore marié.)

La noblesse de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des usurpateurs de la Noblesse, ensuite d'un Arrêt du Conseil du Roi, où la Noblesse du Royaume fut obligée de faire constater ses titres. CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC, qui résidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maison & du bien, fut cité comme les autres & reconnu sur la pro-

duction de ses titres. Il est nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC DE CARTOUX, Seigneur de Bouquier. (Plusieurs Historiens, entr'autres Guichenon, André Favin, André du Chefne & de Serre, parlent de la Famille DE MAUBEC & des personnes illustres qu'elle a données.)

Les armes : *d'or, à 2 léopards d'azur, posés l'un sur l'autre.*

MAUBEUGE, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. FRANÇOIS DE MAUBEUGE, demeurant au Bois, Election de Laon, produisit des titres de quatre races depuis l'an 1545; — CLAUDE DE MAUBEUGE, Seigneur de Séry, demeurant à Merlet; Madame *le Blond*, veuve de feu NICOLAS DE MAUBEUGE, Seigneur de Monceau, & PHILIPPE, son fils, demeurant à Laon, furent jugés nobles au Conseil, par Arrêt du mois de Juin 1670.

De cette même Famille étoit JEAN DE MAUBEUGE, Seigneur de Fuligny, en Champagne, Capitaine d'Infanterie.

Il existe aussi de cette Famille trois Officiers : le premier, qui a servi dans le Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, est retiré dans ses Terres; le second, dit *le Chevalier DE MAUBEUGE*, s'est marié à la Rochelle, où il est Major du Régiment Provincial & Chevalier de Saint-Louis & le troisième est Lieutenant dans Royal-Comtois.

Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

\* MAUBOURG. Une héritière du nom de *Maubourg* porta, dans la branche aînée de la Maison de *Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour*, en Velay. Voy. \* FAY (DE), en Velay:

MAUCAZRE (LE), Reffort de Lesneven, en Bretagne : Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Août 1659, au rapport de M. de Larlan, fut déclarée noble d'extradition.

Les armes : *d'or, à 3 roses de gueules.*

MAUCOMBLE, branche de la Maison de *Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de *Maucombe*, &c., lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maisons de *le Veneur* & *d'Osmont*. Voy. PARDIEU.

MAUCONVENANT (DE), ancienne No-

blesse de Normandie, Election de Carentan, dont étoit FRANÇOISE-BONAVENTURE DE MAUCONVENANT, appelée *Mademoiselle de Sainte-Sufanne*, qui s'est mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamenville, mort le 27 Novembre 1752, laissant postérité. Voy. BAZAN DE FLAMENVILLE.

A cette Famille appartiennent: 1° N... DE MAUCONVENANT, dit *le Chevalier de Sainte-Sufanne*, ci-devant Capitaine dans le Régiment Colonel-Général, Dragons, aujourd'hui retiré avec la Croix de Saint-Louis & le brevet de Mestre de Camp; 2° & sa sœur N... DE MAUCONVENANT DE SAINTE-SUSANNE, qui s'est mariée, en 1744, avec *Charles-Daniel Loir du Lude*, Ecuyer

Les armes de MAUCONVENANT sont: de gueules, à 9 quintefeuilles d'argent.

MAUQUOIS ou MAUQUOIS, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. FRANÇOIS MAUQUOIS, Seigneur de Mathonmefnil, au Comté d'Eu, où il demuroit, & CHARLES MAUQUOIS, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1666, preuve de noblesse, depuis le 3 Octobre 1478. (FRANÇOIS étoit fils d'autre FRANÇOIS MAUQUOIS, Seigneur de Mathonmefnil, & d'Anne Denet, fille de Nicolas Denet, Conseiller en la Cour des Aides.)

Les armes: d'azur, à 3 trèfles d'or & un besant du même en cœur.

MAUDET, Ressorts de Rennes & de Nantes, en Bretagne: Famille noble qui remonte à HÉMERY MAUDET, vivant l'an 1480, lequel s'est marié à *Robine du Bignon*. (Ceux de ce nom ont été déclarés nobles d'extraction, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation: le premier, au rapport de M. Deniau, du 27 Février 1669, & le second, au rapport de M. le Jacobin, du 10 Mars 1671.

Les armes: losangé d'or & de gueules. (Manuscrit in-fol. des *Généal. de Bretagne*.)

MAUDUIT, en Normandie; Famille maintenue dans la noblesse en 1668, qui porte pour armes: de sable, à l'agneau passant d'argent; le pannonceau d'or, croisé du second.

MAUDUIT, Seigneur du Plessix & de Chef-du-Bois: autre Famille, dont est l'Abbé N... DE MAUDUIT DU PLESSIX, Vicaire Géné-

ral au Diocèse de Vannes, qui a été nommé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1767, à l'Abbaye de Saint-Afrodise, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Béziers.

Les armes: d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 étoiles (aliàs molettes) de gueules.

MAUDY (DE). De cette Famille noble étoient CHARLES & FRANÇOIS DE MAUDY, Seigneur de Billy, demeurant à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1<sup>er</sup> Février 1668.

Les armes: d'argent, à 3 fascés de gueules, accompagnées de 10 loüps de sable, 3, 3, 3, & 1. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 340.)

MAUGER, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Botq, Election de Coutances; Famille noble, qui a pour armes: d'argent, à la croix de gueules, cantonnée aux 1 & 4 de 2 chevrons de sable, & aux 2 & 3 d'un lion du même.

MAUGER, Ecuyer, Sieur de Caligny, Election de Bayeux, autre Famille noble de la même Province, qui porte: de gueules, à 6 billettes d'argent, 3, 2 & 1.

MAUGIRON, ancienne Noblesse du Dauphiné, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*. La Seigneurie de Montléans, près de Vienne, fut érigée en Comté par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de LAURENT DE MAUGIRON, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui descend

LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte de MAUGIRON*, Colonel d'un Régiment de son nom, ci-devant Saffenage, qui fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mai 1748, Lieutenant Général le 25 Juillet 1762, & mourut à Valence le 15 Mars 1767, le dernier mâle de sa Maison. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoise de Saffenage*, présomptive héritière de son illustre Maison, & fille aînée de *Charles-François*, Marquis de Saffenage, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoise-Casimire de Saffenage*, sa cousine. Elle se remaria, le 23 Août 1768, à *Armand-Sébastien de Bruck*. De son premier mari nous ne connoissons que

Mademoiselle DE MAUGIRON, qui s'est mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec *Jean-Bap-*

*tisle-Emilie Rouault, appelé le Vicomte de Gamaches, né le 6 Décembre 1734.*

Les armes : *mal-gironné d'argent & de sable de 6 pièces.*

MAUGIS, Famille noble, qui porte pour armes : *de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné d'argent, accompagné de 4 fleurs de lis d'or, en orle.*

\* MAULDE ancienne Noblesse du Hainaut, dont nous en avons déjà parlé dans le prem. édit. de ce *DiDionnaire*, tom. II, p. 490 & tom. VII, p. 334.) Une partie de la terre de MAULDE est en deçà de l'Escaut & encore possédée par les Seigneurs de *Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000; l'autre partie est en delà de l'Escaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit possédée aussi, dès l'an 1000, par Wauthier de MAULDE, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Agnès de Saveuse*; & 2<sup>o</sup> à *Amande d'Enghien*. (La ressemblance des armes des Seigneurs de *Ligne* & des Seigneurs de MAULDE qui sont : *d'or, à la bande de sable*, seroit présumer que ces deux Maisons ont la même origine; mais le Marquis de la *Buiffière* les porte : *la bande chargée de 3 croix d'argent.*)

En 1180, une *Oudine de Ligne*, sœur de *Wauthier* & de *Fastre de Ligne*, fut mariée à *Mathieu de Maulde*, disent les *Annales du Comté de Hainaut*, p. 213. Suivant ces mêmes *Annales* & *Carpentier, Hist. de Cambréfis*, les alliances de la Maison de MAULDE font avec celles de *Hallwin, Alface-Hénin-Liétard, de Barbançon, de Berghes, de Clèves, Ghiffelles, de Montmorency, &c.* Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Avèfnes, Mons, Nivelles, &c.

Un *Wathier*, Seigneur de MAULDE, suivit, en 1201, au voyage de la Terre Sainte, *Baudouin, Comte de Hainaut*; *Renaud de Maulde* fut Gouverneur de Guise en 1250.

Les Archives de Saint-Guislain & de Saint-Martin marquent que *Guillemette de Maulde*, héritière de la branche aînée en 1422, emporta de sa Maison 300,000 florins de rente, somme très-considérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre, & la terre de MAULDE en deçà de l'Escaut, en est sortie par la vente qu'elle en fit à *Antoine de Carondelet*. Elle fut marié 1<sup>o</sup> à *Jean de Barbançon*; & 2<sup>o</sup> à *Heñor de Clèves*.

La Baronnie de *Colembert* est entrée dans

cette Maison par le mariage de *Jeanne*, Baronne de *Colembert*, dans le Boulonnois, Dame de *Condette*, avec *Pierre de Maulde*, Seigneur de *Neuville*. Il en eut :

*Félix de Maulde*, Baron de *Colembert*, Pair du Comté de *Boulogne*, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de *Liannes*. Elle fut mère de

*Gabriel de Maulde*, qui s'est marié à *Catherine de Calonne*, dont :

*Gabriel de Maulde*, 11<sup>o</sup> du nom, qui fut père de

*Gabriel de Maulde*, 111<sup>o</sup> du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colembert* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregistrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal de Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement de *Boulonnois*, & est mort le 25 Avril 1726, ne laissant d'*Elisabeth de Toffe*, son épouse, qu'une fille unique nommée

*Madeleine*, qui s'est mariée avec *Achille*, Vicomte d'*Ighe*, dont elle a eu postérité. Voy. ISQUE (D).

(*L'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 559, fait mention de *Jean de Maulde*, Baron de *Colembert*, qui s'est marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'*Auffonnes*, & de *Madeleine de Boffut*.)

Dans la même Maison de MAULDE a passé la terre de *la Buiffière*, en Artois, par le mariage de *Georges de Maulde*, avec *Jossine de Courteville*, Dame de *la Buiffière* & de *Familieux*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de *la Buiffière*. *Georges de Maulde*, Seigneur de *Maurois*, mourut en 1597; il descendoit au XIII<sup>e</sup> degré de *Wathier*, Sire de MAULDE, vivant dans le XI<sup>e</sup> siècle. Il a eu de son mariage :

*Jacques de Maulde*, Gouverneur de *Lens*, qui, de *Marguerite-Jeanne de Montmorency de Neuville-Wislaffe*, mariée en 1640, eut :

*Albert de Maulde*, en faveur duquel la Seigneurie de *la Buiffière* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1662. Et *Albert* eut d'*Antoinette de Preud'homme de Haillies*, sa seconde femme,

*ANGE-LÉON-ANTOINE de Maulde*, Marquis de *la Buiffière*, Capitaine de *Carabiniers*, Chevalier de *Saint-Louis*, qui s'est marié (sui-



vant les *Tablettes hist.*, part. VII, p. 267), en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Monceaux, & de *Madeleine de Jubert du Thil*, dont il n'a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, son frère,

LOUIS-FRANÇOIS, dit le Comte de MAULDE, Marquis de la Buiffière, mort en 1763, lequel avoit épousé, le 12 Juillet 1735, *Marguerite-Félicité de Conflans de Saint-Remy*, De ce mariage font issus :

1. LÉON-EUGÈNE-LOUIS, qui suit ;
2. MAXIMILIEN-GABRIEL, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en Janvier 1758 ;
3. ADÉLAÏDE, née en Janvier 1742, qui s'est mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte de *Lur & de Saluces*, Brigadier des Armées du Roi en 1762 ;
4. Et FÉLICITÉ, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1748.

LÉON-EUGÈNE-LOUIS, Comte de MAULDE, Marquis de la Buiffière, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1762, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, célébration le 1<sup>er</sup> Mai 1764, N... *Davy de la Pailleterie*. (Nous ignorons s'il a eu une postérité.)

De cette Famille étoit JEAN-BAPTISTE-JOSEPH de MAULDE, Ecuyer, Seigneur de Ladeuze, Bois-Sauvage, la Tour, &c., mort le 29 Avril 1745, qui avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1714, *Thérèse-Aldegonde de Haynin*, née au Château de Cerfontaine le 31 Mars 1699, Dame & héritière de Cerfontaine, du Cornet & de Frémicourt, fille d'*Ernest-Charles-André de Haynin*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, &c., & de *Catherine-Françoise Lardennois de Ville*, dont il eut :

1. MARIE-ALEXANDRINE-JOSÈPHE, femme, le 19 Octobre 1745, de *Charles-François-Joseph de Berghes-Saint-Winock*, Chevalier de Saint-Louis, vivant sans enfans ;
2. MARIE-PHILIPPE-CATHERINE-JOSÈPHE, dite *Mademoiselle de MAULDE* ;
3. Et MARIE-CÉCILE-AGNÈS-JOSÈPHE, alliée, par contrat du 19 Novembre 1751, à *Jean-Emmanuel de Rambour*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie.

\* MAULE, Baronnie dans le Vexin François, que *Jacqueline de Morainvillier* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquisat*, en faveur de son petit-fils, *François*

de *Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregistrées le 15 Mars 1668. Cette terre fut depuis acquise par *Joseph-Guillaume de la Vieuille*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Duchesse de Bourgogne, en faveur duquel le titre de *Marquisat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregistrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laissant de *Marie l'Huillier*, sa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans, *Alexandre de la Vieuille*, Marquis de *Maule*, qui avoit été Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine & est mort le 28 Février 1733, sans enfans de sa femme *Marguerite Neyret*, décédée le 1<sup>er</sup> Juillet 1718. Les anciens Seigneurs de MAULE étoient fortis de *Baudouin de Brionne*, frère puîné de *Richard 1<sup>er</sup>*, Comte de *Clare*, tous deux fils de *Gilbert*, Comte d'*Eu* & de *Brionne*. *Baudouin* donna à *Saint-Amand* de Rouen l'Église de *Maule* avec les dîmes ; *Richard*, son fils aîné, passa en Angleterre du tems de *Guillaume le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. (On prétend que c'est de lui que descendent les Comtes de *Devonshire*.)

MAULÉON. Voy. CHATILLON.

MAULÉON, ancienne Noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans GÉRAUD de MAULÉON, Seigneur de Gourdan, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort sans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'ESPAGNOLET de MAULÉON, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*).

Les armes : de gueules, au lion d'or. (Extrait de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 92.)

MAULÉON. Voy. VINCENS DE MAULÉON.

MAULÉVRIER, titre d'une branche de la Maison *Colbert*, issue du troisième frère du Contrôleur Général, *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay. Voy. COLBERT.

\* MAULÉVRIER, en Anjou : Terre & Baronnie érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1542 données à Lyon & enregistrées le 21 Novembre suivant en faveur de *Claude Gouffier*, Duc de Roannez, Marquis de Boif-

fy, &c., Grand Ecuyer de France, &c., fils d'*Artus*, Pair & Grand Maître de France, & neveu d'*Adrien Gouffier*, connu sous le nom de *Cardinal de Boissy*. Voy. GOUFFIER.

\* MAULÉVRIER, en Bourgogne, dans le Mâconnais : Terre & Seigneurie possédée, dans les XIV<sup>e</sup> & XV<sup>e</sup> siècles, par un rameau de la branche des Seigneurs de *Marcilly*, de la Maison de *Damas*, & que *Françoise de Damas-Marcilly* porta, le 19 Décembre 1544, à son mari, *Denis de Savary*, dont elle eut postérité. Voy. SAVARY. C'est un Marquisat qui a été acquis par le grand-père de *Jean-Baptiste-Louis Andrault*, Marquis de Maulévrier-Langeron, Maréchal de France. Voy. ANDRAULT.

\* MAULÉVRIER, autre Terre & Seigneurie considérable, située en Normandie, Election de Caudebec, qui a été longtems possédée par la Maison de *Savoie*, de laquelle *Pierre de Brézé*, 11<sup>e</sup> du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit : il porta en conséquence le titre de *Comte de Maulévrier*. Son fils, *Jacques de Brézé*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Brézé*, Comte de *Maulévrier*, Grand Veneur de France, qui, de *Diane de Poitiers*, depuis Duchesse de Valentinois, n'eut que deux filles : l'aînée, *Françoise de Brézé*, eut le Comté de *Maulévrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, le 19 Janvier 1538, à *Robert de la Marck*, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France ; elle fut le partage de leur second fils, *Charles-Robert de la Marck*, qui mourut en Septembre 1622. Il avoit vendu, quelques années auparavant, le Comté de *Maulévrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, &c., Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enseigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Connétable de Luynes. Voy. BRÉZÉ, MARCK (DE LA) & FAY (DU), en Normandie, branche des Seigneurs du *Taillis*.

MAULMONT, aliàs MAUMONT (DE), Maison connue dès l'an 1088, qui tient un des premiers rangs dans la Province du Limousin, tant par les services importants qu'elle a rendus à l'Etat & ses illustres alliances,

que par son ancienneté. Elle tire son nom de la Ville & Châtellenie de *Maulmont*, dont on voit encore des ruines du Château. Cette Ville & cette Châtellenie furent réunies à celle de Chalus-Chabrol en 1303 & 1307, lors des échanges que GUILLAUME & PIERRE DE MAULMONT, Chevaliers, firent avec le Roi PHILIPPE le Bel. — Les noms de Ville & Châtellenie de *Maulmont*, qu'elle portoit dès le XI<sup>e</sup> siècle, sont conservés encore dans les actes que l'on passe aujourd'hui pour ce qui la concerne, lesquels commencent par ces mots : *Par devant le Garde des Sceaux de toute la Terre, Ville & Châtellenie de Maulmont, qui a appartenu autrefois à ceux de MAULMONT.* — Lors des séparations des branches de cette Maison, les cadets donnèrent le nom de *Maulmont* aux Terres qu'ils eurent en partage : le premier fut JEAN, fils puîné d'HUGUES, qui donna le nom de *Maulmont* à une Seigneurie qu'il possédoit vers l'an 1220, dans la paroisse de Dournazac : il étoit à cette époque Seigneur de la Trie. Ses successeurs en ligne directe ont possédé ces deux Terres depuis l'an 1220, jusqu'en 1695, que MARIE, fille unique de FRANÇOIS DE MAULMONT, & de *Marie de Lambertye*, les porta en mariage à *Jean Cagnac*, ainsi que la Baronnie de Montbrun, qu'elle eut de la succession de *Marie*, née Comtesse de *Lambertye*, Marquise de Choiseul ; le second exemple de donner son nom à la Terre que l'on eut en partage, fut donné, en 1320, par BERTRAND, III<sup>e</sup> fils de PIERRE, qui donna le nom de *Maulmont* à une Terre dans la paroisse de Rosiers, en Bas-Limousin : ce qui annonçoit que c'est lui qui lui donna ce nom, c'est que GUILLAUME, son frère aîné, prenoit seulement le titre de *Seigneur de Tonnay-Boutonne*, & que PIERRE, son autre frère, prit celui de *Seigneur de Châteauneuf & de Tournoël*, qui étoient les Terres que PHILIPPE le Bel leur avoit données en échange. La branche des Seigneurs de *Saint-Vit* & celle des Seigneurs de *Saint-Quentin* avoient également une Seigneurie du nom de *Maulmont*. — Cette Maison remonte, par filiation suivie, à

I. EBRARD DE MAULMONT, qui soucrivit avec *Hélis*, sa femme, à un titre de l'an 1088, lequel se trouve à l'Abbaye de Solignac. On présume qu'ils eurent pour enfans :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. Et HUGUES, Abbé de Solignac, qui vivoit en 1118.

II. GUILLAUME DE MAULMONT, Chevalier, vivotant, suivant l'*Hist. de Guyenne*, en 1118. Les Chartes, dont le dépouillement a été fait par Dom Etiennot, Religieux Bénédictin, en font mention, ainsi que d'HUGUES, son frère, & de BERNARD, qui suit, & d'HUGUES DE MAULMONT, que l'on présume être ses fils, lesquels vivoient en 1149, & portoient pour armes : *d'azur, à une croix ou fautoir d'or*. Les mêmes Chartes portent qu'un ARCHAMBAUD, Abbé de Solignac en 1160, étoit frère d'HUGUES, & portoit pour armes : *d'azur, au fautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent*.

III. BERNARD DE MAULMONT, Chevalier, mentionné dans l'acte ci-dessus, qui est de 1149, soucrivit à un autre en 1160. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré,

1. HUGUES, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier, qui fit des donations à l'Abbaye de Meymac en 1220 ;
3. Autre HUGUES, Prévôt de Pierre-Buffière en 1194 & Abbé de Solignac ;
4. Et AIMERY, Chanoine de Limoges en 1196.

IV. HUGUES DE MAULMONT soucrivit à différents actes passés en 1196 & 1211. Il eut pour enfans :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Maulmont & de la Trie, rapportée ci-après ;
3. GÉRARD, Abbé de Bénévent en 1229 ;
4. PIERRE, qui fit une donation à l'Abbaye de Meymac en 1248 ;
5. Et GUILLAUME, qui fit, conjointement avec PIERRE, son frère, ladite donation, & qui fit bâtir les voûtes de l'Eglise du Chapitre de Limoges, dont il étoit Archidiacre en 1247.

V. ETIENNE DE MAULMONT, Chevalier, vivotant en 1220. (Il est rapporté dans un acte de 1313, où il est nommé bifaïeul de PIERRE DE MAULMONT.) ETIENNE eut pour enfans :

1. ADHÉMAR, qui suit ;
2. GÉRARD, qui fut, avec Guy de la Roche, exécuteur du testament de Marguerite de Limoges, de l'an 1252, dans lequel il est nommé frère d'ADHÉMAR. Ce GÉRARD transigea, conjointement avec HÉLIE, son frère, & au nom de PIERRE, leur neveu, avec Guillaume & Aimery de Rochechouart, frères, & fils de Marguerite de Limoges, lesquels accordèrent auxdits Seigneurs DE

MAULMONT 80 livres de rente, sur le Comté de Poitiers, par acte de 1269 ;

3. HÉLIE, nommé dans la transaction de 1269, qui fut assiégé, avec ADHÉMAR & GÉRARD, ses frères, dans le Château d'Aixe en 1264 ;
4. GILBERT, nommé frère puîné d'HÉLIE, dans un acte de 1267 ;
5. Et BERTRAND, nommé dans un autre acte de même date, frère puîné d'HÉLIE & de GILBERT.

VI. ADHÉMAR DE MAULMONT, Chevalier, Châtelain du Château de Chalus, Gouverneur d'Aixe, ayant été assiégé par les habitans dans ce Château, avec la femme, ses enfans, GÉRARD & HÉLIE, ses frères, fut contraint de l'abandonner & de se retirer dans celui de Chalus-Chabrol ; mais la faveur où il étoit auprès de la Vicomtesse de Limoges, & le zèle avec lequel il soutenoit ses intérêts, animèrent contre lui Bofon de Bourdeilles, Héliac Flamenc, Chevaliers, & autres, lesquels le poursuivirent, & Bofon de Bourdeilles le tua en 1265. PIERRE & GÉRARD, ses fils, portèrent leur plainte au Roi SAINT LOUIS, & par Arrêt du Parlement, de l'an 1268, Bofon de Bourdeilles fut condamné à l'amende & à la prison. Vers le même tems, SAINT LOUIS manda au Bailli de Tours de délivrer ledit Seigneur de Bourdeilles, sous la garantie de Rotrou de Montfort, Chevalier, & de faire rendre à S. M. le Château de Chalus, dont il avoit dépouillé la Vicomtesse de Limoges, & dont il s'étoit rendu maître après la mort d'ADHÉMAR DE MAULMONT. Celui-ci eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GÉRAUD ou GÉRARD, Chanoine de l'Eglise du Puy-en-Velay, Archidiacre de Limoges, Conseiller du Roi, Gouverneur de Bourgogne, pour Marguerite, Vicomtesse de Limoges, & Chef de son Conseil, auquel Aimery, Vicomte de Rochechouart, assigna une rente de 80 liv., par accord fait entr'eux en 1269. Il acquit, en 1275, la Seigneurie de Chaluffet, & Marie de Limoges, fille de la Vicomtesse, & Arthus de Bretagne, son mari, lui firent don, en 1280, des Terres de Chalus-Chabrol & de Courbefy, en considération de ses services & des dommages par lui soufferts : il en prit possession avec beaucoup de gens armés ; mais il eut un démêlé avec Aimery de Rochechouart, à cause du bourg d'Oradour, dont l'un & l'autre revendiquoient la Justice. On le trouve employé, pour dépenses par lui faites en Cour de Rome, en 1289. Il fit bâtir, près

du Palais de l'Évêque de Limoges, une tour carrée, appelée la tour de Maulmont; fit son testament en 1299, par lequel il disposa, en faveur de GUILLAUME & de PIERRE DE MAULMONT, ses neveux, des Terres de Chalus-Chabrol, Bourdeilles, Solignac, Courbefy, Aix, Brulebourg, Archambaud, & fut inhumé dans l'Eglise des Religieuses de Saint-Pardoux-la-Rivière, qu'il avoit fait édifier & où se trouvent ses armes, qui sont : *d'azur, à 2 fasces d'or*;

3. HÉLIE, Doyen d'Angoulême en 1293, & de Saint-Priest, nommé exécuteur du testament de noble Guy Sulpice en 1297, auquel furent présents Guy de Lambertye, Guillaume Adhémar, Emery & Guillaume Penthenne, Chanoines. Il testa en 1307, en faveur de GUILLAUME & de PIERRE, ses neveux, & nomma pour son exécuteur testamentaire, Guillaume de Chenac, Officiel de Paris;
4. BERNARD, Abbé de Brantôme en 1280;
5. GUILLAUME, Recteur des Eglises de Rosiers & d'Egletons. Il est rappelé, avec PIERRE DE MAULMONT, son neveu, dans un titre de 1307;
6. Et MARGUERITE, nommée dans un titre de 1272, femme d'*Eufache de Montboissier*.

VII. PIERRE DE MAULMONT est nommé fils d'ADHÉMAR, frère de GÉRARD, neveu de GÉRARD, & d'HÉLIE, dans l'Arrêt du Parlement contre Boson de Bourdeilles en 1268 & dans plusieurs actes où il a soussigné en 1264 & 1265, où il prenoit le titre de *Damoiseau*, & dans un de 1272, où il prenoit celui de *Chevalier*. Il fut présent à un don fait en 1266, par Gaston de Gontaut, Seigneur de Biron, à GUILLAUME, son fils. Il est nommé dans un autre titre de l'an 1267, avec GUILLAUME, son frère, & dans un autre de 1289, avec *Marguerite de Gimel*, son épouse, nommée *Peyronne*, dans un autre titre de 1301, laquelle lui porta la Seigneurie du Château supérieur de Gimel. Il eut de son mariage :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, de Tournol & du Château de Moret, par les échanges qu'il fit avec le Roi PHILIPPE le Bel en 1307, des Terres dont il avoit été institué héritier par les testamens de GÉRARD & d'HÉLIE DE MAULMONT, ses oncles, en 1299, & 1307. Il fut présent, la même année 1307, au mariage de *Belcotte de Monberon*, sa nièce, avec *Guy de Chenac*. Il avoit épousé, avant 1300, *Marie*, sœur de *Robert* & de *Marguerite de Maftas*, & fille de *Guillaume de Maftas*, Chevalier. Ils sont nommés l'un & l'autre dans un acte

de l'an 1312, où il a le titre de *Chevalier*, ainsi que dans un Arrêt du Parlement de Paris, de la même année, par lequel on voit qu'il avoit commis des excès, à main armée, contre le Seigneur de Beaufort. Il plaida, en 1319, contre Bérard-Raoul-Bertrand de la Roche, contre *Robert de Maftas*, son beau-frère, & contre l'Abbé de Mauzac en 1334, & aussi contre le Grand Prieur d'Aquitaine, en 1338, pour les droits de Justice des Carbonnières. Il mourut avant le 10 Mai 1345, & laissa pour fille unique & héritière

MARGUERITE, qui s'est mariée à *Jean de Cairot (Caireto)*, laquelle n'eut point d'enfans & ne vivoit plus en 1351, que *Hugues de la Roche* prenoit le titre de *Seigneur de Châteauneuf & de Tournol*, dans un Arrêt contre lui, & les ayants cause de tous les héritiers de PIERRE DE MAULMONT, au nom desquels il plaidoit.

3. BERTRAND, chef de la branche des Seigneurs de *Maulmont* & Barons de *Saint-Vit*, rapportée ci après;
4. AGNÈS, dite femme de *Guillaume de Thiern*, dans les testamens de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, ses oncles, l'un de 1299, l'autre de 1307. Leur fille, *Brunissie de Thiern*, épousa, en 1312, *Guillaume Guenand*. De ce mariage descendent les Ducs de la *Trémolle*;
5. Et COMPTOR, dite sœur d'AGNÈS & femme du Seigneur de *Montberon (Robert IV)*, suivant les mêmes testamens de 1299 & 1307.

VIII. GUILLAUME DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, & en partie de Chalus-Chabrol, Chaluffet, Bourdeilles, Solignac, Courbefy, Aix, Brulebourg & Archambaud, avec PIERRE DE MAULMONT, son frère, par l'institution faite en leur faveur par les testamens, ci-dessus cités, de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, leurs oncles, échangeèrent séparément ces Terres avec le Roi PHILIPPE le Bel, par actes de 1303 & 1307 : GUILLAUME eut en échange, pour sa portion, les Seigneuries de Tonnay-Boutonne, de Saint-Laurent-des-Girons, de Fouras & de la Coutume de Rochefort, & PIERRE, son frère, eut pour la sienne, comme on l'a dit plus haut, la Seigneurie de Châteauneuf, en Auvergne, de Tournol & le Château de Moret; GUILLAUME est qualifié dans ces actes de *Chevalier*. Il épousa *Marguerite*, sœur de *Marie* & de *Robert de Maftas*, & fille de *Guillaume de Maftas*, Chevalier, dont il eut :



1. AIMARÉ OU ADHÉMAR, qui fuit ;
2. GILBERT, qui vivoit avec *Amélie de Chastain*, son épouse, en 1320 ;
3. GÉRARD, marié, avant 1336, à *Gabrielle de Cofnac* ;
4. Et GALLIENNE, veuve de *Pierre de Malemort*, Chevalier, en 1332, dont elle eut un fils, nommé *Jobert*, qui étoit sous sa tutelle.

IX. AIMARÉ OU ADHÉMAR, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de la Coutume de Rochefort, Fouras, &c., Chevalier, Capitaine du Château de Fouras, passa la revue, en 1338, à Saint-Jean-d'Angély, avec un Chevalier, 15 Ecuycrs & 28 Archers de sa compagnie. Il épousa *Marie de Parthenay*, sœur de *Guillaume*, & fille de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marguerite la Vidameffe*. Leurs enfans furent :

1. GÉRARD, qui fuit ;
2. AIMERY, marié à *Catherine du Puy*, dont il eut :  
HÉLÈNE, qui fut femme de *Jean de Favars*.
3. BERTRAND, Chanoine de Limoges ;
4. Et GUILLAUME, Sergent d'armes du Roi & Châtelain de Lauzerte, qui rendit hommage à Bordeaux.

X. GÉRARD DE MAULMONT, Seigneur de Tonnay-Boutonne, &c., passa, avec le titre de *Chevalier*, la revue sous Clément Rouault, dit *Tristan*, Vicomte de Thouars, & avec 25 Ecuycrs, à Limoges, sous les ordres du Maréchal de Sancerre, en 1380, & une autre revue à Niort avec sa Compagnie, en 1386, & à Poitiers, le 15 Février de la même année, avec deux Chevaliers & 18 Ecuycrs. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne de Thouars*, & 2<sup>o</sup> *Anne de Bort*, Dame d'Esbréon, Narbonne & Nouzilly, en Poitou, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit sont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. BERTRAND, Evêque de Tulle en 1422 ;
3. RENAUD, Prieur de Soubize, qui fut présent au mariage de BERNARD DE MAULMONT, son neveu.

XI. JEAN DE MAULMONT, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de Saint-Crépin, &c., chassa les ennemis de la Forteresse de Ventadour en 1388 ; fut un des trois Chevaliers Bacheliers de la Compagnie de Renaud de Pons, Chevalier Banneret, dont la revue se fit à Calais en 1405. Dans un Arrêt du Parlement du 15 Mars 1425, où il est nommé avec BERNARD & GUILLAUME, ses enfans, à l'occasion de la

succession de Guillaume de la Roche, il est qualifié *Chevalier*. Il épousa *Marie de Couftin*, Dame de Saint-Crépin, dont il eut :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. GUILLAUME, qui donna une procuration, avec le titre d'*homme d'armes des Ordonnances du Roi*, à Jean & à Pierre Raoul en 1429 ;
3. JEAN, titré de *Chevalier* & de *Commandeur de Couvrances*, dans le contrat de mariage de BERNARD, son frère, ainfi que dans un acte de 1435 ;
4. Et ANNE, mariée, avant 1432, à *Hedor du Bouchet*, Seigneur de Sainte-Gemme, laquelle eut en dot la Seigneurie de la Coutume de Rochefort-sur-Charente.

XII. BERNARD DE MAULMONT, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Saint-Crépin, &c., épousa, le 11 Mars 1432, *Agnès de Rochechouart*, Dame de Javerlhac, fille de *Geoffroy*, Vicomte de *Rochechouart*, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Il mourut deux ans après son mariage, & sa veuve se remaria à *Léonard de Saint-Christophe*. De son premier mari elle eut :

JEAN, qui fuit.

XIII. JEAN DE MAULMONT, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Javerlhac & Saint-Crépin, plaidoit, en 1461, contre *Foucaut*, Vicomte de *Rochechouart*, pour la dot de sa mère, qui fut fixée à la Terre de Javerlhac & à 100 réaux d'or, & mourut le 9 Mars 1502. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Novembre 1450, *Guillemette*, fille de *François*, Sire & Baron de *Montberon*, Seigneur de Maulévrier, &c., & de *Louise de Clermont*, Vicomtesse d'Aunay, Dame de Mortagne-sur-Gironde ; 2<sup>o</sup> *Jeanne de Bridiers*, & 3<sup>o</sup> *Antoinette*, fille d'*Antoine de Clermont*, Baron de Surgères, & de *Catherine de Levis*. Il n'eut du premier lit que

XIV. BERTRAND DE MAULMONT, Baron de Tonnay-Boutonne, Seigneur de Javerlhac, Saint-Laurent-de-la-Barrière, Ballans, &c., qui ratifia l'accord fait par son père le 29 Mars 1500. Il épousa *Marie*, fille de *Jacques Odard de Cursjay*, & de *Charlotte de Preuilly*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et AGNÈS, mariée à *Guy Grays de Pifratrof*. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Laurent-de-la-Barrière.

XV. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Tonnay-Boutonne, nommé, en 1505, dans les Registres du Parlement, avec *Françoïse de Chabannois*, Dame de Comporté, son épouse, eut de son mariage :

1. ANNE, qui suit ;
2. Et MARIE, femme d'*Eustache de Broffe*, qui eut pour fa dot la Seigneurie de Ballans.

XVI. ANNE DE MAULMONT, Baronne de Tonnay-Boutonne, épousa, en 1538, *Jean*, Baron de la *Chaffagne*. Sa petit-fille, *Elisabeth de la Chaffagne*, devenue héritière de cette branche, porta la Baronnie de *Tonnay-Boutonne* à son mari, *Charles de la Motte-Fouqué*, Marquis de Saint-Séverin, fils de *Gabriel*, & de *Sufanne d'Aubeterre*, en 1589, dont les héritiers furent : *Enmanuel de Savoie*, Comte de Soiffons, & *Anne-Viçoire*, sa sœur ; *Louis de Comminges* ; *Philippe Gentil*, Marquis de Langalerie, & *Sufanne*, sa sœur ; les enfans de *Gédéon de Martel* ; *François de la Cropte*, Seigneur de Beauvais, lesquels vendirent la Baronnie de *Tonnay-Boutonne*, qui fut retirée par *Charles de Malvin*, Marquis de Montazet, mari de *Marthe-Gaienne de la Cropte* ; *Marie Gauchet de Belleville*, & *Madeleine-Dominique de Bonnaire*, également héritière. (Cette Terre a été vendue depuis à M. N... *Pandin*, Seigneur de Narcillac & de Romefort, qui la posséda aujourd'hui.

Les Seigneurs de *Tonnay-Boutonne* portoient pour armes : d'azur, à 2 fasces d'or, chargées de bezans, en orle.

BRANCHE  
des Seigneurs de MAULMONT, Barons  
de SAINT-VIT.

VIII. BERTRAND DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, de Saint-Germain, & en partie du Château supérieur de Gimel (troisième fils de PIERRE DE MAULMONT, & de *Marguerite de Gimel*), soucrivit, en 1311, avec le titre de *Chevalier*, au contrat de mariage d'Ada de Pierre-Buffière avec Pierre de la Porte, Chevalier, Seigneur en partie de Jumillac. Il eut d'*Adélaïde de Châteauneuf*, son épouse :

1. GOBERT, Chevalier, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui stipula avec Gérard d'Ornhac, Chevalier, Seigneur de Broncelles, au contrat de mariage de MARGUERITE DE MAULMONT, sa nièce, avec *Hélie de Noailles* en 1349. (On ne voit pas qu'il ait été marié.)

2. PIERRE, qui suit ;
3. JEAN, Chevalier, qui soucrivit, en 1346, dans deux actes, où BERTRAND DE MAULMONT, Chevalier, son père, est nommé. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
4. ISABELLE, femme d'*Hugues de la Roche*, Chevalier ;
5. Et DAUPHINE, mentionnée dans un titre de 1322, & mariée à noble *Pierre de Mallevial*.

IX. PIERRE DE MAULMONT, Seigneur en partie de Maulmont, de Gimel, de Châteauneuf, de Tournocel (dit fils de BERTRAND, dans un titre de 1346), plaida contre Guillaume & Bertrand de Gimel, pour la possession de la Seigneurie d'Ambur, en 1342, & contre Bertrand de la Roche, Chevalier, & Ruffat de la Roche, Ecuyer. Il ne vivoit plus lors du mariage de MARGUERITE, sa fille, avec *Hélie de Noailles*, en 1349. Il avoit épousé, en 1317, *Anne*, fille de *Renaud d'Aubuffon*, Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte, Vicomte de la Feuillade, & de *Marguerite*..... De ce mariage il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Fronental*, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui prit le titre de *Damoiseau* & se dit majeur de 14 ans & mineur de 25, dans le contrat de mariage de sa sœur avec *Hélie de Noailles*, en 1349, à laquelle il promit, par le même acte, 800 deniers d'or, & passa la revue à Limoges, avec le titre de *Chevalier*, en 1358. Il épousa *Louïse*, fille de *Robert*, Dauphin d'Auvergne, Seigneur de Jaligny, & d'*Isabeau de Chastel-Perron*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans ;
4. Et MARGUERITE, mariée, par contrat passé à Tournay, le Mercredi après la Saint-Martin 7 Juillet 1349, avec *Hélie de Noailles*, 11<sup>e</sup> du nom, *Damoiseau*, Seigneur de Noailles, &c. Gérard d'Ornhac & GOBERT DE MAULMONT, Chevalier, stipulèrent à ce contrat, auquel furent présens, du côté d'*Hélie de Noailles* : *Bertrand d'Eschizadour*, autrement de *Albapetra* ; *Hugues de Saint-Hippolyte*, Chevalier ; *Jean Deu* & *Guillaume d'Egletons*, *Damoiseaux* ; & du côté de MARGUERITE DE MAULMONT : *Renaud d'Aubuffon* & *Guy de Saint-Michel*, Chevaliers ; *Guy de Juge*, Seigneur de Coulonges, & *Bernard de Rochefort*, *Damoiseau*.

X. JEAN DE MAULMONT, Seigneur en partie

de Maulmont & de Gimel, Seigneur de Saint-Vit, titré *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE, sa sœur, fut Capitaine du Château de Limoges, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Clermont en 1355, dont il donna quittance pour lui & 9 Ecuyers de cette Compagnie. Il épousa, le 6 Juin 1345, *Marie*, fille de *Pierre de Faure-d'Egletons*, Damoiseau, & de noble Dame *Marie*..... Ce mariage fut accordé par Guillaume Roger, Vicomte de Beaufort, & la dot fut fixée à 1000 florins d'or, assurée sur la Seigneurie de *Bello-Videre*. Leurs enfans furent :

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. Et JEANNE, dont la dot fut assignée sur le Château supérieur de Gimel, en la mariant, en 1371, avec *Guy de Gimel*, Seigneur du Château bas de Gimel.

(On croit que c'est ce JEAN DE MAULMONT qui se maria, en secondes noces, avec *Gilberte Motier*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, & de *Charlotte de Dienne* ; elle vivoit avec son mari en 1370 : on ignore s'il en a eu des enfans.)

XI. BERTRAND DE MAULMONT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Vit & en partie de Gimel, Damoiseau (nommé fils de JEAN, Seigneur de MAULMONT, de Gimel & de Saint-Vit, dans un contrat de vente, consenti en sa faveur, en 1374, par Isabelle des Moulins, Baronne de Larron, fille de Nicolas des Moulins, Chevalier, & femme de Pierre de Faure, Damoiseau), épousa, par contrat du 4 Novembre 1377, *Hélis*, fille de *Jean de Bonneval*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, & d'*Alix de Brème* ; il eut pour enfans

1. JEAN, qui épousa *Jeanne de Rouffignac*, dont il n'eut point de postérité ; elle étoit fille de *Reinold de Rouffignac*, & de *Gastienne de Maleffet*. Il passa la revue avec Pierre de Lambertye & autres, avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Guillaume le Bouthelier, Chevalier Bachelier, à Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juin 1405 ;
2. ALEXANDRE, qui fuit ;
3. GUYOT, Curé de Saint-Vit ;
4. JEAN, Bachelier es-Lois, qui fut présent à la procuration que Blanche de Brosse donna, en 1429, à ALEXANDRE DE MAULMONT, son frère ;
5. MARGUERITE, femme en 1399, de *Ranulphe de Pompadour*, Seigneur de Château-Fouché, fils de *Ranulphe*, aliàs *Hélie de Pom-*

*padour*, Chevalier, & de *Constance de la Marche*, sa seconde femme ;

6. Et CATHERINE, mariée, en 1402, à *Hugues-Ranulphe*, Chevalier, Seigneur de *Meillars* & de *Curzac*. (Cet *Hugues-Ranulphe* nomma, par son testament de l'an 1451, pour exécuteur testamentaire, ALEXANDRE DE MAULMONT, son beau-frère, & le pria de le faire enterrer à Saint-Vit.)

XII. ALEXANDRE DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, de Guersat, Curzac & la Croifille, fut chargé, en 1439, de procuration de *Blanche de Brosse*, veuve de noble *Guérin de Brionne*, comme parent, avec plusieurs autres, pour affiner, en 1444, au contrat de mariage de *Louis de Pierre-Buffière* avec *Louise d'Aubuffon*. Il rendit, en 1441, hommage à Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les Seigneuries de Saint-Vit, de Guersat, de Curzac, la Croifille, &c., & consentit un arrentement en faveur de Bernard Roux, en 1454. Il eut de son mariage, contracté avec *Philippine d'Aubuffon*,

1. GILLES, qui fuit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Maulmont-Saint-Vit*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, qui consentit, avec ANTOINE & GUYOT, ses frères, à une vente au profit de GILLES DE MAULMONT, leur frère aîné, en 1464. Il servit dans la Compagnie du Seigneur d'Albret, Comte d'Orval, en 1472 ;
4. GUYOT, qui servit aussi en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc d'ORLÉANS, en 1460 ;
5. PIERRE, dit de *Saint-Vit*, qui servit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1474 ;
6. ANNE, femme de *Pierre du Puy-du-Fou* ;
7. MARGUERITE, mariée à *François de Combaré*, Chevalier, Seigneur de la Chaife, lequel reçut, le 14 Février 1450, une promesse d'ALEXANDRE DE MAULMONT, son beau-père, pour la dot de sa femme. Elle testa en 1474 ;
8. SOUVERAINE, Religieuse à l'Abbaye de Fontevault, ensuite Abbessé de Chelles, laquelle transigea avec *Marguerite de Bras-de-Fer*, sa belle-sœur, veuve de GILLES DE MAULMONT : cette dernière en qualité de mère & de tutrice de ses enfans & de feu GILLES DE MAULMONT, au sujet du testament d'ALEXANDRE, père de GILLES & de SOUVERAINE DE MAULMONT, par lequel il avoit réservé à SOUVERAINE, sa fille, 600 écus d'or sur la succession de *Philippine d'Au-*

*buffon*, sa mère ; cette tranfaction est de 1480 ;  
9. Et ISABEAU, Religieuse à la même Abbaye de Fontevrault, ensuite Abbesse de Chelles après la mort de sa sœur, nommée dans la même tranfaction, au sujet de 600 écus d'or qui lui furent aussi réservés sur la succession de *Philippine d'Aubuffon*, sa mère.

XIII. GILLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, Curzac & la Croisille, consentit à une vente, conjointement avec sa femme & du consentement de *Philippine d'Aubuffon*, sa mère, & d'ANTOINE, LOUIS & GUYOT, ses frères, à *Louis de Pierre-Buffière*, du droit de péage de Châteauneuf, Saint-Vit & Beauvais, en 1454 ; servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Sancerre en 1470, ensuite dans celle du Sire d'Estouteville en 1475, & fut tué à la prise du Château de Giron, en Franche-Comté, en 1480. Il avoit épousé *Marguerite Bras-de-Fer*, laquelle, en qualité de tutrice de ses enfans, comme on l'a dit, tranfigea, en 1480, avec SOUVERAINE & ISABEAU DE MAULMONT, ses belles-sœurs. Elle eut de son mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de la Croux, qui servit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de M. de Grammont, ensuite dans celle du Comte d'Orval en 1492, dans celle de M. de Bourbon en 1493, & dans celle de M. de Luxembourg-Ligny en 1497. Il avoit épousé, le 26 Février 1503, *Jacquette de la Borde*, Dame de la Croux, Paroisse de Jouchap, laquelle, étant veuve, passa une tranfaction, en 1508, avec Antoine de Chateigner, Prieur de Beaulieu. Elle eut de son mariage :
  1. CATHERINE, mentionnée dans un acte de 1534 ;
  2. FRANÇOISE, mariée, la même année, à *Georges de Salagnac*, Seigneur de la Radegaudon, fils de *Pierre*, & de *Georgette Giroux* ;
  3. Et CHARLOTTE, mariée à *Gabriel du Sauzet*, qui tranfigea, le 9 Juin 1535, à l'occasion de la succession de LOUISE DE MAULMONT, femme de *François de Comborn*, avec CHARLES DE MAULMONT, *François de Pierre-Buffière* & MARGUERITE DE MAULMONT, femme de celui-ci.
3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs d'Aragen, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS, qui étoit sous la tutelle de sa mère, suivant un acte de 1480 ;
5. CHARLES, aussi sous la tutelle de sa mère,

qui fut Curé de Saint-Merd, & Chanoine de Saint-Germain. Il tranfigea en 1510, comme tuteur de CHARLES & de MARGUERITE, enfans de LOUIS, son frère aîné, pour les droits de leur mère ; fut présent à un hommage rendu, en 1514, à LOUIS, son frère ; consentit, conjointement avec CHARLES, son autre frère, à une obligation, faite en 1510, en faveur de Gilles de Couffin ;  
6. LOUISE, nommée dans l'acte de 1480, mariée à *François de Comborn*, Vicomte de Comborn & de Treignac, lesquels se firent une donation mutuelle en 1507 ;  
7. Et MARGUERITE, mentionnée dans le même acte de 1480, comme étant sous la tutelle de sa mère.

XIV. LOUIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, de Beauvais, & la Croisille, du Pommean, né en 1471, servit, en 1492, sous les ordres de M. d'Albret, sous ceux de M. de Guise, en 1495 ; reçut l'hommage de Léonard d'Échizadour, tant en son nom qu'en celui de CHARLES, son frère, le 28 Mai 1503, tranfigea, en 1510, comme père administrateur de LOUIS & ANNE, ses enfans, avec CHARLES & MARGUERITE, ses autres enfans, & *Louis de Noailles*, touchant les droits de ses enfans sur la Maison de *Noailles*, à cause de *Françoise de Noailles*, leur mère ; reçut un hommage, tant en son nom qu'en celui de CHARLES, Seigneur d'Aragen, son frère, en 1514 ; partagea avec lui, le 23 Mai 1521, les successions de GILLES & de *Marguerite de Bras-de-Fer*, leurs père & mère, par lequel acte il fut convenu que LOUIS auroit la Seigneurie de Saint-Vit, & CHARLES, son frère, celle d'Aragen, & un supplément sur la Terre de Saint-Vit ; LOUIS ne vivoit plus le 24 Août 1530. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Février 1492, *Françoise*, fille de feu *Jean de Noailles*, 1<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles, &c., & de *Gajparde de Merte* ; & 2<sup>o</sup> *Souveraine de la Roche*, Dame de Châtelus, de Chamberbert, de Rouffy & du Verger, par acte passé au Château de Saint-Vit le 18 Juin 1501. Il n'eut point d'enfans de ce second mariage ; ceux du premier lit furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS, rappelé avec son frère dans une Sentence de 1510 & une tranfaction de la même année, concernant LOUIS, leur père, & *Louis de Noailles*, le premier substitué aux biens de la Maison de *Noailles*, touchant les droits de *Françoise de Noailles*, femme de LOUIS DE MAULMONT. Il servoit,



- en 1554, en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Tavannes;
- MARGUERITE, nommée dans l'acte de 1510; elle s'est mariée, par contrat du 21 Avril 1521, avec François, Baron de Pierre-Buffière, Saint-Paul, Aigueperfe & Pontarion, auquel assistèrent CHARLES & LOUIS, ses frères & ses autres parens. Elle testa, le 11 Septembre 1549, en faveur de Jean, son fils aîné, auquel elle substitua François de Salagnac, fils d'Isabeau, sa fille, & de Gérard, Baron de Rochefort, & fit des legs à ses autres enfans;
  - Et ANNE, nommée dans les actes ci-dessus cités; elle fut mariée, par acte du 18 Octobre 1524, à Pierre de Tersac, Seigneur de Ligonnes. A ce contrat de mariage furent présens: François de Pierre-Buffière, Anne de Blanchefort, Anne de Bonneval, &c.

XV. CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, la Croiffille, Beauvais, &c., nommé dans la Sentence de tutelle de 1510 & dans d'autres, Capitaine-Commandant de l'arrière-ban du Haut-Limousin en 1522, transigea, en 1530, avec CHARLES DE MAULMONT, Seigneur d'Aragen, son oncle, touchant leurs biens en communauté en 1528; fut nommé tuteur des enfans du même Seigneur d'Aragen, par son testament du 11 Octobre 1531, & aussi curateur des enfans de François de Pierre-Buffière, son beau-frère en 1558; fit une constitution de rente à Marguerite du Saillant & à Jean de Meillars, son mari, en 1565. Il ne vivoit plus en 1571. Il avoit épousé Marguerite, fille de feu François de Comborn, Seigneur d'Orval, & de Françoise de Séguin, par contrat du 25 Janvier 1538, auquel furent présens: ANTOINE & CHARLES, ses frères; Charles de Comborn, Chanoine de Mouffiers; Pierre de Comborn, son neveu, Curé de Sérilhac; Jean de Bernard, Seigneur de Vieille-Ville, & autres. Elle testa le 13 Novembre 1571, avantagea son fils aîné & fit des legs à ses autres enfans. Ils eurent:

- JEAN, qui servit sous les ordres du Seigneur de Ventadour. Il testa en 1534, en faveur de François, son frère, n'ayant point eu d'enfans de Matheline de la Porcherie, son épouse;
- FRANÇOIS, institué héritier par son frère aîné, qui testa lui-même le 8 Avril 1580 & nomma Jacques, son frère, pour héritier;
- LÉONARD, également institué son héritier pour une portion de cadet;
- JACQUES, qui fuit;
- JEANNE, femme de Jean de la Place, à la-

- quelle JEAN, son frère, fit un legs en 1574;
- Et FRANÇOISE, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Novembre 1585, à Jacques Bouhier, Seigneur du Breuil & du Châtelard, fils de N... Bouhier, & de Marguerite de la Roche-Aymon. Elle donna quittance de sa dot, en 1586, à Jacques de Maulmont, son frère.

XVI. JACQUES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, la Croiffille, &c., reçut un legs par un premier testament de JEAN, son frère, en 1574 & fut institué son héritier par un autre de 1676. Il assembla des troupes, lors des guerres des Proteffans, en 1574, s'empara du Château de Chaluffet, en répara les ruines causées par les Anglois, s'y fortifia, & se déclara pour la R. P. R., y fut surpris par le Seigneur de Pompadour, & les habitans de Limoges profitèrent de cette circonstance pour détruire le Château de Chaluffet en 1590. Il rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Vit. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1589, Paule de Ravenel, fille de Florent, Seigneur de la Rivière, & de Peyronnelle de Loubes. Il testa le 28 Juin 1635 & sa femme 5 Mars de la même année, instituèrent pour héritier universel leur fils aîné & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Les exécuteurs de Paule de Ravenel furent Antoine & François de Comborn, père & fils, ses parens, Seigneurs d'Orval & des Gourfolles. De ce mariage vinrent:

- FLORENT, qui fuit;
- CHARLES;
- JEANNE, femme, vers l'an 1613, d'Hercule, fils de Jean d'Eschiçadour, Seigneur de Bettes;
- ANNE, femme, le 10 Avril 1630, de Gabriel de Jouffelin, Seigneur de l'Horte & de la Valade;
- SUSANNE, laquelle testa le 6 Septembre 1671, institua héritier MELCHIOR, son neveu, & fit des legs à LOUIS, à LÉONARDE & à MARTHE DE MAULMONT, ses neveu & nièces;
- Et MARTHE, laquelle testa aussi le 8 Mars 1659 & institua pour héritier MELCHIOR, son neveu, & fit des legs à SUSANNE, sa sœur.

XVII. FLORENT DE MAULMONT, Seigneur, Baron de Saint-Vit, de Sénie & du Châtenet, vendit, au nom de Jacques, son père, une maison à Couffac le 16 Mai 1621. Il avoit épousé, le 19 Mai 1619, Louise Plaisant, fille de François, Seigneur de Bouchiat, & d'Anne de Salagnac, Dame de Lavergne,

femme, en secondes noces, de *Jean de la Vergne*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Priest. Il testa le 28 Mai 1640, & son épouse le 26 Octobre 1634; ils instituèrent héritier leur fils aîné, & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Ils eurent de leur mariage :

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. JEAN ;
3. CHARLES, auteur de la branche dite de *Maraffy*, rapportée ci-après ;
4. 5. & 6. ISAAC, LOUIS & autre CHARLES ;
7. FRANÇOISE, mariée, le 30 Novembre 1677, à *Jean de Baufoleil*, Seigneur de Baufoleil & de Pommier ;
8. PAULE, mariée, le 22 Juin 1654, à *Philippe-Evrard*, Seigneur du *Bouchat* & du *Boët*, lequel tranfigea, le 20 Octobre 1662, avec MELCHIOR DE MAULMONT, & *François de Rouffignac*, Seigneur de Sannat ;
9. 10. 11. & 12. ANNE-JULIE, JEANNE, LÉONARDE & MARTHE : ces deux dernières ne font pas nommées dans les testamens de leurs père & mère ; elles le font seulement dans celui de SUSANNE, leur tante.

XVIII. MELCHIOR DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Sénie, Chassaing, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubusson-la-Feuillade, vendit à *Gaspard de Rouffignac*, Seigneur de Quinfac, le 28 Juin 1660, le Fief de Montpicard, rendit hommage au Roi, pour Saint-Vit, la Croisille, Chassaing, le Châtenet, Lavaud, Cuzac & Sulfac, le 3 Avril 1684. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Septembre 1643, *Marie*, fille de *Louis de Jouhaut*, Seigneur de la Veyffière, & de *Catherine d'Allouveau*; & 2<sup>o</sup> *Antoinette de Neuville*. Il tranfigea avec *Susanne de Pons*, Dame de Gasterive, veuve de *Philippe de Loubbes*, mère de *Louis*, & avec *Renaud-Louis de Ravenel*, Seigneur de la Rivière; *Jacques de Ravenel*, Maréchal de Camp, Seigneur de Reignat; *Jacob de Ravenel*, Seigneur du Ris; *Louis de Ravenel*, Seigneur de la Brouardière; *Marie de Ravenel*, veuve de *René de Couffin*, Seigneur de la Ferde, & autres, pour la succession de feu *Pénélope de Loubbes*, femme de feu *Louis de Gabard*, Seigneur de la Bretauidière. MELCHIOR eut de sa première femme :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. ISAAC, auteur de la branche dite de *Saraize*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, Seigneur de la Cocherie, paroisse de Montgibaud, marié à *Marie d'Argen-*

*teau*, morte en 1695, n'ayant eu qu'une fille, morte après le baptême ;

4. MARIE, femme de *Pierre du Puy* ;
5. JULIE, mariée à *Jean de Fayolles*, Seigneur de Bragère ;
6. Une autre fille, mariée, sans avoir de postérité, au Seigneur de *Beauvais*.

Et du second lit vinrent :

7. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Montheil*, mentionnée en son rang.

XIX. JOSEPH DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Chassaing, du Châtenet, de Lavaud, &c., rendit hommage au Roi de la Baronnie de Saint-Vit, le 13 Juillet 1719. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Janvier 1692, ENMÉLIE, fille de FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Maumont, du Chadeau, &c., & de *Marie de Lambertye*, auquel contrat furent présens : *Marie*, née Comtesse de *Lambertye*; *Hubert*, Marquis de *Choiseul*, son mari; *Jacques*, Marquis de *Lambertye*, Seigneur de Marval, & autres parens; & 2<sup>o</sup> le 9 Juillet 1697, CHARLOTTE, fille de CHARLES DE MAULMONT, Seigneur du Mas, de Marafy, & en partie de Saint-Vit. Il n'eut que du second lit :

MARIE, qui suit ;

XX. MARIE DE MAULMONT, Baronne de Saint-Vit, Dame de Chassaing, du Mas & de Maraffy, qui porta la Baronnie de Saint-Vit, Tourdonnet, la Croisille, Sulfac, Cuzac, avec haute, moyenne & basse justice, bannalité de four & moulin, & autres Terres, à son mari, qui en rendit hommage en 1719. Elle avoit épousé, le 12 Février 1719, *François-Aimé de Jouffineau*, Marquis de Tourdonnet, fils de *Charles*, & de *Louise de Chastagnat*, dont elle a eu quatre fils : l'aîné est, en 1775, Maître de la Garde-Robe de M. le Comte d'Artois; le second est Mestre de Camp de Cavalerie; le troisième est Abbé de Chérancé.

#### BRANCHE

dite de SARAIZE.

XIX. ISAAC DE MAULMONT (second fils de MELCHIOR, & de *Marie Jouhaut*, sa première femme), Seigneur du Châtenet, de Saint-Victor & du bourg de Montgibaud, épousa, le 2 Septembre 1672, *Catherine Bigourie*. Il passa un accord, le 12 Septembre 1676, avec *François-Marie*, Marquis de *Hautefort*, de Pompador & de Brie, Lieutenant Général des Armées du Roi, pour lods &

vente provenant des biens de *Susanne Bigourie*, la femme. Il eut de ce mariage :

1. & 2. MELCHIOR & JEAN ;
3. Et FRANÇOISE, qui épousa, en 1688, *Pierre Barget*, Seigneur de la Pougé.

BRANCHE  
des Seigneurs de MONTHEIL.

XIX. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Montheil (fils de MELCHIOR, Marquis de Saint-Vit, & d'*Antoinette de Neuville*, sa seconde femme), est devenu héritier de *François de Beaufort*. Il a épousé, le 21 Octobre 1702, *Françoise de Bargon*, veuve de *Joseph Frudeaux*, Seigneur de la Charlonnière, & fille de *François*, & de *Françoise Guilhaon*. Il eut :

- XX. N... de MAULMONT, qui a laissé
- XXI. ANNET-JOSEPH DE MAULMONT, Seigneur de Montheil, demeurant paroisse de Luberfac, qui s'est marié, en 1770, à N....., fille de N.... d'*Arfeuille*, paroisse de Beaumont de Felletin. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche.)

BRANCHE  
dite de MARAFFY.

XVIII. CHARLES DE MAULMONT, Seigneur du Mas, de Maraffy, de la Vernade & de St.-Vit en partie (troisième fils de FLORENT, & de *Louise Plaisant*), épousa, le 28 Juillet 1661, *Marguerite*, fille d'*Hélie de Pindray*, Seigneur de Maraffy, &c., & de N... de *Chatrene*, laquelle testa le 12 Juillet 1679, & disposa de Maraffy, & du tiers de ses biens, en faveur de son mari ; 2<sup>o</sup> le 7 Août 1697, *Anne de Cognac*, Dame de Pers & des Bordes, laquelle testa le 9 Mai 1698, disposa de son mobilier en faveur de son mari, institua pour héritier *François de Cognac*, Seigneur de Pers, son frère : il n'eut point d'enfants de ce second mariage ; & 3<sup>o</sup> *Marie-Anne*, fille de *Charles de la Place*, Marquis de Terfac, Seigneur de la forêt d'Orthe, Lieutenant des Maréchaux de France en Saintonge & en Angoumois, & de *Julie de Galard de Béarn de Brassac*. Elle testa le 20 Avril 1701, en faveur de CHARLES-ISAAC, son fils, qu'elle eut de son mariage, & son mari, le 15 Septembre 1708, testa aussi. Du premier lit naquirent :

1. & 2. LOUIS & JOSEPH, morts garçons ;
3. CHARLOTTE, qui suit ;
4. & 5. CATHERINE & MARGUERITE, dont les légitimes furent fixées par leur père ;

Tome XIII.

6. MARIE, mariée, le 2 Octobre 1710, à *Charles de Pomeyrol*, Seigneur de Puyevimalle, ancien Capitaine au Régiment de Condé.

Et du troisième lit vint :

7. CHARLES-ISAAC, mort sans alliance.

CHARLES DE MAULMONT fit aussi un legs à *Charlotte de Nesmond*, sa petite-fille.

XIX. CHARLOTTE DE MAULMONT, Dame du Mas & de Maraffy, épousa, comme on l'a dit plus haut, JOSEPH DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, par contrat du 9 Juillet 1697 : elle n'a eu qu'une fille, nommée MARIE. Voy. la branche des Seigneurs DE MAULMONT, Barons de *Saint-Vit*.

BRANCHE  
des Seigneurs d'ARAGEN, Barons  
DU CHALARD.

XIV. CHARLES DE MAULMONT (troisième fils de GILLES, & de *Marguerite de Bras-de-Fer*), Seigneur d'Aragen, de Saint-Vit en partie, partagea avec LOUIS, son frère aîné, le 13 Mai 1528 : ils convinrent que leurs biens resteroient en communauté, laquelle fut dissoute par la mort de LOUIS, & rétablie par acte du 24 Août 1530, par CHARLES, fils de LOUIS, avec ledit CHARLES, son oncle, ce qui devint dans la suite un sujet de grand procès avec leurs successeurs. CHARLES, Seigneur d'Aragen, est mentionné, avec ses frères & sœurs, dans l'acte passé entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, veuve de GILLES DE MAULMONT, leurs père & mère, & SOUVERAINE & ISABELLE, filles d'ALEXANDRE DE MAULMONT, & de *Philippine d'Aubusson*, sœur de GILLES, & tante du Seigneur d'Aragen, lequel acte est de l'an 1480. Il est aussi énoncé dans un autre du 16 Janvier 1483, entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, sa mère & ANTOINE, Seigneur de MAULMONT, son oncle & curateur, & consentit, conjointement avec autre CHARLES DE MAULMONT, Curé de St.-Merd, d'une obligation le 11 Novembre 1510, en faveur de Gilles de Couffin, Seigneur de Chassaing, & reçut, avec LOUIS, son frère, hommage qui leur fut rendu le 12 Février 1514. Dans son testament du 11 Octobre 1531, il est dit marié avec *Jeanne de la Croix*, & il y nomme pour tuteur de ses enfants, CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, son neveu, & pour exécuteur testamentaire, *Agné de Couffin*, Seigneur de Chassaing. Il eut de son mariage :

1. ANDRÉ, qui suit ;

C c

2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Pontfeuille, rapportée ci-après ;
3. LOUISE, mentionnée dans le testament de son père, & mariée à Melchior d'Eschizadour ;
4. FRANÇOISE ;
5. Et MARGUERITE, nommée, avec ses frères & sœurs, dans ledit testament.

XV. ANDRÉ DE MAULMONT, Seigneur des Beaux & de Laviaille, partagea avec son frère le 21 Octobre 1555, servit en qualité d'homme d'armes en 1554, dans la Compagnie de M. de Coucy. Il épousa, le 14 Mars 1544, *Anne de la Tour*, dont :

1. PIERRE, homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte de Turenne, en 1577. Il plaïda, conjointement avec JEAN & autre JEAN DE MAULMONT, ses cousins germains, en 1605, contre JACQUES, Seigneur de Saint-Vit, pour le partage des biens de leur Maison. Il épousa, sans postérité, en 1574, *Jeanne de Berties* ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et JUDITH, nommée, avec PIERRE & FRANÇOIS, ses frères, dans les procédures contre les Seigneurs de Saint-Vit, en 1605 & 1606.

XVI. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Maurice, épousa, en 1588, *Léonarde Lambert*, dont vinrent :

1. DANIEL, Seigneur de Guichard, mort garçon ;
2. MAURILLE ;
3. Et JEANNE, mariée à *Hugues de Bonnetier*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de PONTFEUILLE, Barons du CHALARD.

XV. CHARLES DE MAULMONT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pontfeuille (second fils de CHARLES, & de *Jeanne de la Croix*), nommé dans le testament de son père, de 1331, partagea avec ANDRÉ, Seigneur des Beaux, son frère aîné, le 21 Octobre 1555, & passa un acte avec Gabriel de Tromponod, Seigneur du Repaire en 1564. Il épousa, le 13 Avril 1553, *Catherine*, fille de *Fiacre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, & donna quittance de la dot de sa femme audit *Fiacre de la Tour*, son beau-père, le 16 Novembre 1554 ; institua JEAN, son fils aîné, pour héritier, par son testament du 9 Septembre 1571 ; sa femme, devenue veuve, passa un contrat d'acquisition en 1565, avec Martin de Tonnerre, & un contrat de vente, de concert avec JEAN, son fils aîné, en 1577. Elle eut de son mariage :

1. JEAN, Enseigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui se distingua à plusieurs sièges & batailles. Il épousa, sans avoir eu d'enfants, par contrat du 6 Juillet 1599, *Jeanne*, fille d'*Agnet de Coustin*, Seigneur de Chaffaing & de Puymartin, & d'*Jabeau de Montagnac*. Il passa un acte, avec le titre d'Enseigne de M. le Duc de Ventadour, le 18 Juillet 1615, par lequel il subrogea JEAN, son frère cadet, dans tout ce que pouvoit lui devoir Agnet de la Bastide, Seigneur de Cognac. Il fut tuteur des enfans de *Jean d'Eschizadour*, Seigneur de Bettès, en 1595 ; acquit la Seigneurie de la Valade d'*Hugues d'Eschizadour* ; fut présent au mariage de JEAN, son frère, en 1601, & à celui de JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Ribeyrie, son neveu, avec *Suzanne Hugon*, en 1623. *Jeanne de Coustin*, son épouse, par son testament du 24 Juin 1624, institua pour héritier JEAN, son neveu, fils de JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Forêt, & fit un legs à *Pierre d'Eschizadour* ;
2. JEAN, qui suit ;
3. PIERRE, marié à *Marie Jouffelin*, laquelle étoit veuve en 1600. Il en eut :

JEANNE, laquelle eut le Fief de la Triquerie, qu'elle porta en mariage à *Pierre Hugon*, lequel donna une quittance à JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Forêt en 1601.

4. JEAN, Prévôt de Moutiers ;
5. JEANNE, femme, par contrat du 20 Août 1576, de *Jean*, fils d'*Antoine de Paget* : à ce contrat de mariage assistèrent *Pierre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, son oncle, *Jean de Chabannes* & *Jeanne d'Anglure*, Dame de Bonneval, laquelle fit une donation à JEANNE DE MAULMONT ;
6. JUDITH, qui donna procuration, conjointement avec SUSANNE, sa sœur, veuve d'*Hugues d'Eschizadour*, Seigneur de la Valade, pour recevoir ce que pouvoient leur redevoir JEAN & autre JEAN DE MAULMONT, leurs frères : cet acte est du 4 Janvier 1600 ;
7. Et SUSANNE, mariée, 1<sup>o</sup> le 6 Juillet 1699, à *Hugues d'Eschizadour*, Seigneur de la Valade ; & 2<sup>o</sup> à *Gabriel Jouffelin*, Seigneur de l'Horte. Elle plaïdoit, en 1619, avec *Jeanne de Coustin*, veuve de JEAN DE MAULMONT, son frère.

CHARLES DE MAULMONT eut un fils naturel de *Guinotte de la Fond*, nommé

JACQUES (qu'il fit naturaliser), lequel épousa, par contrat du 15 Février 1573, avec les qualités d'*Ecuier*, *Seigneur du Siège*, Paroisse de Saint-Vit, *Jabeau de Chevreuse*. (A ce



contrat de mariage affistèrent : ANDRÉ DE MAULMONT & Jean de la Tour, Seigneur de Neuviillers.) JACQUES étant mort sans enfans, il y eut, en 1579, transaction sur procès, à l'occasion de sa succession : JEAN DE MAULMONT, Seigneur de Pontfeuille, prétendoit qu'elle lui appartenoit, par la donation que lui en avoit fait le Roi.

XVI. JEAN DE MAULMONT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Forêt & de Pontfeuille, Guidon d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1691, se distingua, avec JEAN, son frère, à Montségur, Coutras, Saint-Yrieix, Bellac & Cassillon, ce qui est prouvé par un Arrêt rendu en faveur de lui & de son frère, le 5 Novembre 1599, qui dit qu'ils se trouverent aussi à la prise de la ville de Tulle en 1585 ; qu'ils s'emparèrent du Fort de Charrière ; qu'ils furent établis chefs pour commander les villes de Limoges, Saint-Léonard & autres, dans le tems des troubles ; ce qui est confirmé par les attestations du Maréchal de Bouillon, du Duc de Ventadour & autres. Le même Arrêt les maintint dans les droits & privilèges de leur ancienne & illustre naissance, laquelle fut attestée, ainsi que leurs services, par un certificat du Baron de Pierre-Buffière, du Vicomte de Comborn & de plusieurs autres, en date du 21 Juillet 1595 : vérité qui fut confirmée par Sentence du Présidial de Limoges, du 24 Juillet de la même année, qui condamna à l'amende & aux dépens JACQUES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, qui, pour se soustraire à une portion de légitime qu'il devoit à JEAN DE MAULMONT & à ses frères, ses cousins germaines, sur la Terre de Saint-Vit, leur avoit intenté un procès, que lui-même reconnoit injuste, par acte passé le 27 Mai 1600. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, épousa, par contrat du 15 Septembre 1601, *Isabeau*, fille de *Jean de Royère*, Seigneur de Monins, & d'*Antoinette de Larmandie*. Il testa le 10 Août 1636, institua héritier son fils aîné, & fit des legs à ses autres enfans. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Brianfolle* & de la *Ribeyrie*, rapportée ci après ;
3. LÉONARD, Prêtre, qui fut chargé d'une procuration de ses frères en 1663 ;
4. Et SUSANNE.

XVII. JEAN DE MAULMONT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Brianfolle &

du Chalard, acquit, le 15 Novembre 1625, le droit de chauffage dans la forêt de Croifille, de Marguerite de Pierre-Buffière, veuve de Charles, Marquis de Pierre-Buffière & de Châteauneuf ; il acheta aussi la Seigneurie du Chalard, en 1640, de *Jean de la Rigaudie*, laquelle avoit appartenu, en 1581, à Gabriel de Caumont, Comte & Seigneur de Lauzun. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Août 1623, *Suzanne*, sœur de *Philippe Hugon*, Seigneur de la Gardelle ; 2<sup>o</sup> *Judith de la Rigaudie*, lesquels firent un testament mutuel le 23 Janvier 1642 ; & 3<sup>o</sup> par contrat du 27 Juin 1651, *Anne de la Brouffe*, veuve de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & fille de *Jean*, Seigneur de la Brouffe & de *Laleu*, & de *Marguerite de la Vergne*. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernières femmes, mais de la première il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MARIE-MARTHE, femme de *Guillaume Bourdicaut*, Seigneur de Frugolles ;
3. Et GABRIELLE, femme de *Marc-Antoine de Ville-Goulais*, Seigneur de Brainne.

XVIII. CHARLES DE MAULMONT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Bourdelas, Baron du Chalard, né le 15 Août 1632, tenu sur les Fonts par *Charles de Rochefort* & *Françoise-Josèphe de la Tour*, épousa, par contrat du 16 Octobre 1646, *Jeanne-Josèphe*, fille de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & d'*Anne de la Brouffe*. Il eut pour enfans :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. Et JUDITH, mariée le 10 Février 1641, à *Charles*, Baron de *Rochefort*, fils de *Jacques*, & de *Catherine de Boisse*, en présence de M.M. de *Meillars* & de *Boisse du Bourdet*. (Le Baron de *Rochefort* acquit de CHARLES DE MAULMONT, son beau-frère, la Seigneurie de Pontfeuille, le 10 Avril 1666 : dans cet acte est rappelé LÉONARD DE MAULMONT, Seigneur de Theraize, frère de CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit.)

XIX. MARC-ANTOINÉ DE MAULMONT, Baron du Chalard, tenu sur les Fonts, le 21 Décembre 1664, par *Antoine de Ville-Goulais* & *Catherine de Guitard*, servit depuis l'an 1689, jusqu'en 1697, au nombre des Gentils-hommes de la Marche. Il épousa, le 3 Juin 1686, *Louise*, fille de *Simon de Poillevé*, Seigneur de la Planche, & de *Marie Rubein*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, dans lequel il fut tué au service du Roi ;
2. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN, qui fuit ;
3. IGNACE, Chanoine de Moulifiers ;
4. & 5. URSULE & GABRIELLE, l'une & l'autre Religieuses à Limoges en 1723 & 1725.

XX. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN DE MAULMONT, Baron du Chalard, épousa, le 29 Juin 1725, *Sylvie*, fille de *Léonard Guillon*, Seigneur de la Villatte, & de feu *Marie Potière*, dont il a eu

XXI. LÉONARD-JEAN DE MAULMONT, Baron du Chalard, Seigneur d'Ongne, de Bujaleuf & de Langle, qui acquit, le 22 Décembre 1772, la Seigneurie de Langle, Paroisse de Saint-Amand, d'André, Vicomte de Bonneval, Maréchal de Camp. Il a épousé, le 21 Septembre 1755, *Marie*, fille de *Martial Blondeau*, Marquis de Laurière, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, de laquelle il a eu :

1. JEAN, mort jeune ;
2. LÉONARD ;
3. MARC-ANTOINE, né le 24 Mats 1764 ;
4. & 5. MARIE-JEANNE & MARIE-ELISABETH.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BRIANSOLLE & de LA RIBEYRIE.

XVII. JEAN DE MAULMONT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Brianfolle (second fils de JEAN II, Seigneur de Pontfeuille & de la Forêt, & d'*Isabeau de Royère*), nommé dans le testament de son père, le 10 Août 1636, épousa, par contrat du 26 Juillet 1622, *Gabrielle d'Eschizadour*, fille de *Germain*, Seigneur d'*Eschizadour*, de la Tour, de la Porcherie, de Chauveau & de la Chabassière, & de *Jeanne de Couffac*. De ce mariage il eut :

XVIII. JEAN DE MAULMONT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Ribeyrie, qui s'est marié, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1655, à *Marie de Marais*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GABRIELLE, qui s'est mariée à *François de la Tour*, Seigneur de Neuvillars.

XIX. JEAN DE MAULMONT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Ribeyrie, épousa, par contrat du 18 Février 1707, *Hélène de la Tour*, fille de feu *Jean de la Tour*, Seigneur de Sidicux, Paroisse de Neuville, & de *Marie de la Rigaudie*. Il en a eu :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Ignace de Châteauneuf*.

XX. ANTOINE DE MAULMONT, Seigneur de la Ribeyrie, épousa, par contrat du 10 Avril 1733, *Louise-Germaine*, fille de *Joseph de la Pommélie*, & de *Marie Basset*. De ce mariage sortirent :

1. ANTOINE-AUGUSTIN, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. JOSEPH, Officier au Régiment d'Eu ;
4. CATHERINE, Religieuse à Saintes ;
5. HÉLÈNE, Religieuse à Saint-Denis, près de Paris ;
6. Et JOSÉPHINE, Religieuse à Sainte-Urfule de Moulifiers.

XXI. ANTOINE-AUGUSTIN DE MAULMONT, Seigneur de la Ribeyrie, a épousé, le 29 Novembre 1763, *Françoise-Marie*, fille de *Jean de Bonneguise*, Seigneur de la Martinie, & de *Marie de Gravière*, & sœur du Marquis de *Bonneguisse*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eu. (Nous ignorons s'il a eu des enfans de ce mariage.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MAULMONT-SAINT-VIT.

XIII. ANTOINE DE MAULMONT (second fils d'*Alexandre*, & de *Philippine d'Aubusson*), Seigneur en partie de Maulmont & de Saint-Vit, Panetier du Roi, donna quittance de 25 livres de rente, dont le Roi lui avoit fait don sur les Etats du Bas-Limousin, en 1438. S. M. lui fit aussi donation de la garde des Sceaux de Limoges & consentit à une vente faite, en 1474, par GILLES DE MAULMONT, son frère aîné ; fut tuteur de ses enfans en 1477 ; passa un acte, en 1480, avec *Marguerite Brasse-Fer*, veuve de son frère aîné : il est qualifié dans ces trois actes du titre de *Panetier du Roi* & de *Seigneur de Maulmont*. Il épousa *Catherine*, fille de *Louis de Pierre-Buffière*, & de *Marie*, fille de *Jean*, Vicomte de *Rochechouart*, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Enor de Mathefelon*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui servit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Guérin le Groing, en 1472 ;
2. JEAN, servant dans la même Compagnie ;
3. Et MARGUERITE, mariée, vers l'an 1480, à *François de Lambertye*, Seigneur Châteletain dudit lieu, de Valfoux, Domphon, Nouyre, lequel servit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte de Laval, & fut pré-

font aux montres faites à Leuvolin, à Dinan & à Montfort, en 1491 & 1492. Il eut de MARGUERITE DE MAULMONT, son épouse, une nombreuse postérité. Voy. LAMBERTYE, en Périgord.

### BRANCHE

des Seigneurs de FROMENTAL, Vicomtes de BRIDIERS.

Les armes de cette branche font : *d'azur, à 2 fasces d'or, à l'orle chargé de besans.*

X. BERTRAND DE MAULMONT, Co-Seigneur de Maumont, de Gimel & de la Roche, Capitaine de Fleix (second fils de PIERRE, & d'Anne d'Aubuffon), passa la revue à Niort avec un Chevalier, 49 Ecuycers & 81 Sergens, en 1351, lesquels avoient servi à la défense de Fleix, sous Guy de Mortemer, Sénéchal & Capitaine du Périgord. Il étoit Capitaine d'hommes d'armes des Château & Ville de Pomayrol, suivant un acte du 9 Décembre 1359. Il prêta serment de fidélité, à Cahors, à Jean Chandas, au nom du Roi d'Angleterre, en 1361. Ses biens furent confisqués, parce que ses gens avoient ouvert les portes du Château de Maulmont au Duc de Lancastre; il obtint, en 1374, des Lettres de rémission, à la sollicitation d'Aimar d'Aigrefeuille, Chevalier, beau-père de JEAN, son fils. Il avoit épousé une fille de Guy de Saint-Martial & sœur d'Hugues de Saint-Martial, Archevêque de Toulouse. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et BERTRAND, Evêque de Mirepoix, qui fut présent au contrat de mariage, en 1398, de CATHERINE DE MAULMONT, sa nièce, avec Jean de Monceaux (Molce), Seigneur d'Escorailles. Il étoit Evêque de Vabres avant 1406, qu'il passa à la Cour du Pape Benoît de LUNE, avec Bertrand de Noailles, Chanoine de Poitiers, son cousin.

XI. JEAN, Seigneur de MAULMONT & de Fromental, qui servit dans la Compagnie du Seigneur de la Vauguion, en 1365, est nommé dans les Lettres de rémission avec son père & sa femme, Hélène, sœur d'Hugues & de Martial d'Aigrefeuille, Cardinaux, & fille d'Aimar, qu'il avoit épousée en 1372. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. BERTRAND, Evêque de Tulle, mort en 1425, qui fit plusieurs dons à l'Eglise de Donzenac ;
3. HUGUES, Abbé de la Chaize-Dieu, qui donna

la procuration à GUY DE MAULMONT, son neveu, le 8 Février 1450 ;

4. GÉRAUD, Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche, en 1390 ;
5. Et CATHERINE, nommée fille de JEAN DE MAULMONT & d'Hélène d'Aigrefeuille ; sœur de NICOLAS ; nièce de BERTRAND, Evêque de Mirepoix, & nièce d'Hugues & de Martial d'Aigrefeuille, Cardinaux, dans son contrat de mariage de 1398, avec Jean de Monceaux, Seigneur d'Escorailles,

XII. NICOLAS, Seigneur de MAULMONT, de Saint-Quentin, de Fromental, de Saint-Léger, de Saint-Martial & d'Egibanello, nommé Chevalier dans le contrat de mariage de sa sœur, & qualifié *Seigneur de Saint-Martial & d'Egibanello*, dans un acte de 1414, donna procuration, en 1416, à l'Abbé de Grandmont, pour le mettre en possession de la Terre de Saint-Léger. Jean d'Aubuffon, son beau-père, lui céda, la même année, le Mas-des-Bordes, Paroisse de Saint-Quentin ; il rendit hommage au Dauphin Viennois, pour Fromental, le 18 Juin 1419, & reçut celui de Pierre de Saint-Hippolyte en 1433. Il avoit épousé, en 1415, Catherine, fille de Jean d'Aubuffon, Seigneur de la Borne & du Monteil-au-Vicomte, & de Guyonne de Montéruc (sœur d'Etienne & de Ranulphe, Evêque de Sisteron, & fille d'Etienne de Montéruc, & nièce, par sa mère, du Pape INNOCENT VI, & de Pierre de Montéruc, Evêque de Pampelune, Cardinal, qui mourut en 1385.) De ce mariage vinrent :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. GUY, tige de la branche des Seigneurs de Saint-Quentin, rapportée ci-après ;
3. GIRARD, Prieur de la Chapelle, lequel donna quittance, le 18 Octobre 1454, d'une rente que lui devoit Pierre le Gros ;
4. PIERRE, Prieur de la Chapelle & de la Geneste, mentionné dans la quittance ci-dessus, & nommé Prieur de Saint-Pantaléon, dans une procédure qu'il eut, conjointement avec GUY, son frère, contre Jean de Cognac, Chevalier, & autres, en 1459 ;
5. PIERRE-BERTRAND, Seigneur de Combabefouffe & de Villars ;
6. Et LOUISE, mariée, en présence de son frère aîné, par contrat de l'an 1437, à Jean de Béchade, Chevalier, Seigneur de Sénie.

XIII. BERTRAND, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAULMONT, Fromental, Saint-Quentin, Saint-Léger, Magnac, & en partie de la Vicomté de Bridiers, transféa avec GUY, son frère



germain, pour les successions de NICOLAS, leur père, des Terres de Saint-Martial, Saint-Léger & Fromental, le 29 Juillet 1449 ; il obtint, en 1452, une Sentence, qui condamna les habitans de Saint-Léger, *alliés* de Saint-Martial, à différens droits envers lui, & céda la Terre de Saint-Quentin à Guy, son frère, en 1454. Il rendit hommage, le 4 Février 1462, à JACQUES DE BOURBON, Duc de Nemours, Comte de la Marche, de Pardiac, de Caftres & de Beaufort, & pour la Seigneurie de Marclou, qu'il avoit eue par droit succésif de *Pierre de Saint-Martial*, premier Ecuier de ce Prince & Maître Huiffier & Cousin du Pape PIE II, à qui elle avoit été donnée en récompense de ses services. (Dans la réception de cet hommage, qui est du 22 Novembre 1462, JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, donne au Seigneur de MAULMONT le titre de *Cousin*.) BERTRAND donna procuration à GILLES, son fils, le 22 Mars 1476, pour prendre possession de la Châtellenie de Saint-Quentin, qui lui étoit échue par la mort de Guy, son frère, en conséquence d'un certain accord fait entr'eux. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Léger de la Roche*, & de N..... de *Magnac*. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui suit ;
2. BERNARD, homme d'armes de la Compagnie de M. de Bourbon-Vendôme, en 1492, & de celle de Jacques d'Evreux, en 1499 ;
3. AUBERT, qui servoit dans la Compagnie du Seigneur de la Trémoille en 1492. Il fut un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi sous le Vidame de Chartres, & donna quittance de 543 livres de gratification, pour être venu, en 1495, de Naples à Grenoble, chargé de commissions importantes ;
4. CHARLES, Abbé d'Uzerche en 1496 ;
5. Et GÉRARD, Protonotaire du Saint-Siège, qui fit une production de titres en 1508, conjointement avec Antoine de Pompadour, Vicomte de Comborn, contre *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couffanges, au nom de *François de Rouffignac*, son fils, & de MARGUERITE de MAULMONT, sa femme.

XIV. GILLES, Seigneur de MAULMONT, Fromental, Saint-Quentin, Villars, transigea, comme curateur de *Louis de la Roche*, en 1476, au sujet de la dot d'*Anne de la Roche*, sœur de *Louis*, & femme de *Louis de la Forest*, reçut quittance de Catherine de Cauffade, veuve de Claude d'Estuer, en 1506 ; fut condamné à payer 16 années d'arrérages du

revenu de la Terre de Marclou, par Sentence rendue à Poitiers, en 1496, en faveur de Jean du Pont. BERTRAND, père de GILLES DE MAULMONT, ayant vendu cette Terre au père de Jean du Pont, rendit, conjointement avec CHARLES, son fils, en 1505, la Terre de Fromental à Geoffroy de Pompadour, Evêque du Puy, & à Antoine de Pompadour, son neveu. Il avoit épousé, en 1492, *Françoise de Culant*, fille de *Louis*, Seigneur de *Culant* & de Saint-Désiré, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur du Berry, & de *Michelle de Chauvigny*. De ce mariage fortirent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MARGUERITE, femme de *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couffanges, de Chavagnac & des Pers, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Cognac*. Ils formèrent une demande sur la Terre de Fromental, à l'occasion de la dot de ladite MARGUERITE, en 1505 ;
3. Et CATHERINE, Abbesse de la Règle, qui vivoit encore en 1533.

XV. CHARLES, Seigneur de MAULMONT, Fromental, Villars, Baron de la Roche-Limosy, Vicomte de Bridiers, fut présent avec son oncle, GÉRAUD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerche, Protonotaire du Pape, à un acte du 18 Juin 1501, concernant LOUIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, ainsi qu'à son mariage avec *Souveraine de la Roche* ; ils y sont nommés comme parens, & soufcrivirent en cette qualité dans un acte que ce dernier passa avec Louis de Noailles, le 4 Janvier 1510. Il rendit hommage, avec la qualité de *Seigneur de Villars*, au nom de CHARLES DE MAULMONT, à *Annet de la Tour*, son cousin, en 1519, & mourut avant 1526. Il avoit épousé *Anne*, fille de *François de Bourdeilles*, & d'*Hilaire du Fou*, laquelle donna procuration, en cette qualité, pour consentir à la vente de la Terre de Fromental, à GÉRAUD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerche. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. CHARLES, nommé, avec son père, dans l'hommage qu'il rendit pour lui, comme donataire de *Louis de la Roche*, à *Annet de la Tour*, en 1519. Il ne fut pas marié & tint rang parmi les Savans de son siècle : Ronfard en parle avec éloge ;
3. CHARLOTTE, Demoiselle de l'Hôtel de la Reine en 1532 ;
4. Et N... DE MAULMONT, femme de N... de



*Gain de Montagnac, dont une fille, mariée à N... Barthon de Montbas.*

XVI. JEAN, Seigneur de MAULMONT, Saint-Quentin, Château-Fort, Baron de la Roche, fut sous la tutelle d'*Anne de la Roche*, Dame de Maulmont, & de *François de Saint-Exupéry*, Seigneur de Miramont en 1526. Il servit sous les ordres du Duc d'Albany en 1536, avec autre JEAN de MAULMONT, fit le retrait de la Terre de Donzenac, sur Geoffroy de Pompadour en 1549, rendit hommage, pour plusieurs Fiefs, le 11 Février 1545, à Gilbert de Ventadour, racheta la Terre de Fromental en 1549, donna procuration à Jean de Turenne, Seigneur de Chaumont, pour vendre en son nom la Terre de la Roche, à Geoffroy de Pompadour, Vicomte de Comborn, dont le contrat de vente est du 14 Février 1550. Il avoit épousé *Madeleine de Colonges*, Dame de la Mothe, fille de *Jean*, dont :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. JEANNE, rapportée après son frère ;
3. Et autre JEANNE, femme, le 23 Août 1559, de *Claude de Levis*, Baron de Charlus, &c., Panetier du Roi & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, dont des enfans. Voy. LEVIS (DE).

XVII. ANTOINE, Seigneur de MAULMONT, &c., eut, par acte du 13 Avril 1539, pour curateur *Amadour de Nafvalier*, pour, sous son autorité, former sa demande, & rentrer dans plusieurs Terres vendues par ses auteurs. Il mourut sans avoir été marié.

XVII. JEANNE de MAULMONT (sœur dudit ANTOINE), Dame de la Roche, épousa *Jean de Manson*, Seigneur de Pont-Château, Vicomte de la Motte.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-QUENTIN, Vicomtes de BEAUMONT-LE-ROGER.*

Les armes de cette branche éteinte étoient : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent.*

XIII. GUY de MAULMONT, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, Conseiller, Chambellan du Roi & Bailli d'Alençon (second fils de NICOLAS, & de *Catherine d'Aubusson*), servoit dans la Compagnie du Seigneur de Ventadour, lorsqu'il reçut ses gages en revenant de la Terre de Galcogne en 1444; il étoit homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Jaloignes en

1447; est titré de *Chevalier, Vicomte de Beaumont-le-Roger*, dans une quittance de ses gages en 1473; passa un accord avec BERTRAND, son frère, par lequel ils convinrent que s'il mourroit sans enfans mâles, toute sa succession reviendrait à GILLES de MAULMONT, son fils; ce qui arriva, n'ayant laissé qu'une fille. Il fut tué dans l'Armée de Bourgogne à un assaut devant Dôle. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1469, *Jeanne*, bâtarde d'Alençon, fille naturelle de *Jean*, Duc d'Alençon. (Le Roi lui donna le titre de *Cousin*, par ledit contrat, & lui fit don du Comté de Beaumont-le-Roger, par Lettres du 17 du même mois.) Il n'eut que

ANNE, qui fut.

GUY eut encore pour fils naturel, de *Robinette de la Motte*,

PIERRE, bâtard de Saint-Quentin, auteur de la branche dite de *Beauregard*, rapportée ci-après.

XIV. ANNE de MAULMONT, Comtesse de Beaumont-le-Roger, avoit épousé 1° *Béraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, en Berry, de Terranova, Marquis de Livau & d'Esquiletazze, dans les Terres de Sicile; 2° en 1510, *Aubert des Ages*. (*Bertrande des Ages*, descendue de leur mariage au 3° degré, fille de *Bertrand des Ages*, Seigneur de Maulmont & de Magnac, & de *Renée des Ages*, porta ces deux Terres en mariage à *François de la Rochefoucauld*, Seigneur d'Orbé, Chevalier des Ordres du Roi, par contrat du 20 Mai 1607.) ANNE de MAULMONT eut de son premier mari *Anne Stuart*, qui se maria à *Robert Stuart*, son cousin, Maréchal de France en 1515, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gardes Ecoffois, second fils de *Jean Stuart*, Comte de Lennox, & d'*Elisabeth de Montgommery*, mort sans postérité en 1543.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MAULMONT & de LA TRIE, éteinte, & qui portoit pour armes: d'azur à la croix alésée d'or.*

V. JEAN, Seigneur de MAULMONT & de la Trie (second fils d'HUGUES), est appelé avec GEOFFROY, son fils aîné, dans un don que ce dernier fit à l'Abbaye de la Peyrouse, en 1295. Il eut de sa femme, nommée *Ade*,

1. GEOFFROY, qui fut ;

2. Et GÉRARD, nommé, avec GUILLAUME DE MAULMONT, Archidiacre de Limoges, son oncle, dans un acte de 1247.

VI. GEOFFROY, Seigneur de MAULMONT & de la Trie, Chevalier, est nommé fils de JEAN, dans l'acte de donation faite à l'Abbaye de la Peyroufe & consentit la même année, 1275, à une vente faite à Hugues de Cromières, Chevalier, de la Paroisse de Couffac. Il eut entr'autres enfans :

1. HÉLIE, qui fut ;
2. JOURDAIN, Prieur de Chabonais en 1267 ;
3. Et PIERRE, Chanoine de Limoges en 1287.

VII. HÉLIE, Seigneur de MAULMONT & de la Trie, Chevalier, est déclaré, avec ces titres & celui de Seigneur foncier, d'une rente, Paroisse de Cuffac, conjointement avec Pierre Autier, Chevalier, dans l'acte de vente du domaine, sur laquelle elle étoit assujettie : cette vente fut faite par Aimery d'Albau, Chevalier, en 1277. On a lieu de croire qu'il épousa la sœur de ce Pierre Authier. Il laissa pour enfans :

1. JOURDAIN, qui fut ;
2. GÉRAUD, Abbé de Brantôme en 1301, qui portoit pour armes : *d'azur, à la croix alésée d'or* ;
3. Autre GÉRARD, qui portoit les mêmes armes & est mentionné dans un acte de 1316 ;
4. AUGER, auteur des Seigneurs de Moncheuil, qualifié *Damoiseau*, qui s'est marié à Marie, fille de *Geoffroy d'Albignac*, dont il reçut dot en 1301. Il reçut les hommages des Fiefs d'Entraigues & de la Motte en 1505, & sa postérité s'est éteinte dans son arrière-petit-fils, GEOFFROY DE MAULMONT, Seigneur de Moncheuil, qui n'a laissé d'Emérette de la Vergne, son épouse, que GUILLEMETTE DE MAULMONT, qu'on croit avoir été mariée, en 1417, avec Emery de la Vergne, qui porta la Seigneurie de Moncheuil en mariage à Adhémar Roux, Ecuyer, dont sont descendus les Seigneurs de Luçon, de Moncheuil, de Vigneras, de Campagnac, les Comtes de Lambertye, de Monot, & ;
5. Et PERRONNELLE, mariée, par contrat, avant 1316, avec Gérard de Bruffia, Ecuyer, Seigneur d'Abzac. (JOURDAIN, son frère, consentit à payer la dot, & par un acte de 1320, Guy Flamenc, Chevalier, Seigneur de Bruzac, atesta que partie de cette même dot étoit due par JOURDAIN DE MAULMONT.)

VIII. JOURDAIN, Seigneur de MAULMONT, de la Trie, de Mallefec, de la Viguerie de Dour-

nazac & d'un Fief à Montbrun, nommé fils d'HÉLIE DE MAULMONT, Chevalier, dans une obligation passée en faveur d'Aimery de Labefor, Damoiseau, de l'an 1287, a le titre de *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à Pierre de Caylus, Clerc de Montbrun, en 1316, ainsi que dans l'hommage qu'il rendit pour la Viguerie de Dournazac, de Maulmont & d'un Fief à Montbrun, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, la veille de la fête de Saint-Michel en 1327. Il avoit épousé, en 1294, *Valerie*, fille d'*Arnaud Roux*, Chevalier, dont il eut :

1. HÉLIE, qui fut ;
2. Et JEAN, Abbé de la Peyroufe en 1358.

IX. HÉLIE DE MAULMONT, II<sup>e</sup> du nom, nommé fils de JOURDAIN, dans une donation de 1336, que lui fit Dame Marie de Roveranches, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, Viguerie de Dournazac, & le Fief de Montbrun, en 1334, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, & étoit aussi Seigneur de Connezac. Il avoit épousé *Comptor*, fille d'*Aimeri Brun*, Chevalier, Seigneur de Champniers-aux-Boux, en Périgord, & sœur de *Philippe*. De ce mariage il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et MONTOT, homme d'armes de la Compagnie de François de Naples en 1388.

X. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAULMONT, de la Trie, Connezac, la Viguerie de Dournazac, passa le 7 Mai 1389, un concordat pour les droits de *Comptor Brun*, sa mère, avec *Philippe Brun*, Seigneur de Champniers, son oncle. Il épousa *Bertrande*, fille de *Pierre du Chateau (Caçaly)*, Damoiseau, & de *Marguerite de Tranchelion*, laquelle rendit hommage, le 5 Février 1417, pour la Seigneurie du Chateau, à Jean de Montbrun. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fut ;
2. JEAN, Prieur de Limeuil ;
3. CHARLES, Abbé d'Uzerche ;
4. AIMAR, Bachelier en Droit ;
5. AGNÈS, mariée à *Thibaut de Conan*, Ecuyer, Capitaine de la ville de Nontron, laquelle lui porta la Terre de Connezac ;
6. Et LOUISE, mariée à N... d'*Ejudier*, Seigneur du bourg de Charras.

XI. PIERRE, Seigneur de MAULMONT, de la Trie, du Chateau, &c., servit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1447 ; rendit hommage, la

même année, de ses Terres de Maulmont, de la Trie & du Chadeau ; en rendit un autre, en 1473, pour le Fief de Lavie, qu'il possédoit par *Bertrande du Chadeau*, sa mère, à Pierre de Montbrun, Seigneur de Montbrun ; en fit un autre, le 6 Juin 1461, avec Jean de Lambertye, Damoiseau, Seigneur de Lambertye, de Noyre & d'Echallat, pour rentes, Paroisse de Dournazac, & reçut quittance de la dot d'Agnès, sa sœur, femme de *Thibaut de Conan*. Il épousa, par contrat de 1435, *Catherine Joubert*, fille du Seigneur de la Bastide, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. HÉLIE, Doyen de Limoges en 1465 ;
3. ROBERT, qui ratifia le contrat de mariage de JEAN, son frère aîné, le 11 Février 1465 ;
4. ET ANNE, Abbesse de Bonnefaigne en 1470 & de la Règle en 1482.

XII. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau, de Milhaguet & de Laubanie, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Grammont. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 28 Septembre 1456 (en présence de *Gauthier de Pérusse*, de *Jean de Lambertye*, de MM. de *Linars* & de *Montbrun*, ses parens), Agnès, fille de feu *Jean de la Quintinie*, Seigneur de Mazeau, & de feu *Marguerite de Lajaumont*, assiftée de *Jean de la Quintinie*, son frère ; *Louis d'Oradour* ; *Simon Texier* ; *Jacques de Lajaumont*, & *Pierre Robert*, ses parens ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Février 1465 (en présence de ROBERT DE MAULMONT, son frère ; de *Louis Laurent*, Seigneur de la Laurentie, & d'*Antoine de Fontlebon*, &c.), *Eliſe*, fille d'*Antoine de Mofnard*, Seigneur de Plas. Il reçut une donation de *Pierre*, fils de feu *Pierre de la Bastide*, & de N.... d'*Arragon* ou *Arragon*, son cousin, & consentit à une vente de différentes rentes & domaines le 20 Septembre 1497, en faveur de *Jean de Lambertye*, Seigneur de Noyre & d'Echallat, fils de *Jean*. Il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans de sa première femme ; de la seconde vinrent :

1. AIMAR, mort sans postérité de *Jacquette*, fille de noble *Gabriel de Sandelayne*, Damoiseau, qu'il avoit épousée le 6 Février 1515 ;
2. PIERRE, qui fut ;
3. JEAN, Curé de Milhaguet ;
4. MARGUERITE, mariée à *Louis du Roc*, Seigneur de Bericy ;

Tome XIII.

5. ET ISABELLE, femme du Seigneur de la Guérite.

XIII. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE MAULMONT, du Chadeau, de Milhaguet, d'Arbourie, & de Laubanie, servit dans la Compagnie d'Ordonnances d'Antoine de Bonneval en 1490 & dans celle de M. d'Angoulême en 1493, rendit hommage à Alain d'Albret, comme Seigneur de Maulmont & de Chaluschabrol, pour les Seigneuries de Moulins & de la Salle le 9 Juillet 1500 ; en rendit un autre, le 24 Décembre 1502, pour la Seigneurie de Maulmont, à Jean, Baron de Montbrun, Seigneur de Cramaudet & de Saint-Jal, & transigea, conjointement avec AIMAR & JEAN, ses frères, pour les droits qu'*Hélie* & *Guillaume d'Escudier* prétendoient pour la dot de LOUISE DE MAULMONT, leur mère : cette transaction est du 3 Janvier 1502 ; il rendit encore hommage à Alain d'Albret, pour le moulin de Salles, en 1515, & soucrivit, en 1540, à un acte, avec les héritiers de JEAN, son frère, & *Martial de Bermondet*. Il avoit épousé, par contrat du 25 Décembre 1504, *Léonne*, sœur de *Guy*, & fille de *Jean de Rouffignac*, Seigneur de Coufflanges, de Chavagnac & de Pers, & de *Jeanne de Cagnac*. Leurs enfans furent :

1. GEOFFROY, qui fut ;
2. ANNET, Bachelier ès-Lois ;
3. JEAN, Prêtre ;
4. HÉLIE ;
5. MARGUERITE, mariée à *Aimeric de Barbyères*, Seigneur de Sonnevile. Elle & son mari partagèrent, le 6 Juin 1546, avec *Iſabeau de Montfrebœuf*, veuve de GEOFFROY DE MAULMONT. (*François de Barbyères*, leur fils, prenoit le titre de *Seigneur de la Trie*, dès l'an 1577 ; il épousa *Christine*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, du Coureau & de Chaps, & de *Jeanne de la Faye*.)
6. ET GABRIELLE, mariée, en 1546, à *Jean Bourgeois*. (Ils transigèrent, avec *François de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, au nom d'*Iſabeau de Montfrebœuf*, & comme tuteur de JEAN DE MAULMONT, fils de cette *Iſabeau de Montfrebœuf*, pour les successions de PIERRE & d'ANNET DE MAULMONT, père & frères de GABRIELLE, & de GEOFFROY DE MAULMONT : cette transaction est de la même année 1546 ; & la Seigneurie de Laubanie, Paroisse de Champagnac, échut à GABRIELLE DE MAULMONT, & les villages du Boft & du Mas, l'hommage réservé à

D d

(*Isabeau de Montfrebœuf*, au nom de son fils.)

XIV. GEOFFROY DE MAULMONT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Maulmont, du Chateau, de Milhaguet, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Vauguyon. Il épousa, le 10 Juin 1539, *Isabeau*, fille de *Jean de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, & de *Marguerite de Trion* : après la mort de son mari, elle rendit hommage, le 30 Octobre 1548, au nom de son fils aîné, de la Seigneurie de Laubanie, à Jean de Bermondet, Seigneur d'Oradour, & avoit transfigé, comme on l'a dit plus haut, le 5 Juin 1546, comme tutrice de ses enfans, avec *François de Montfrebœuf*, son frère, & avec *Aimeric de Barbyères*, mari de MARGUERITE DE MAULMONT, sa belle-sœur. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANNET, Seigneur de la Ligne & de la Jauvertie, qui servoit, en 1560, dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de Longueville. Il avoit épousé N... de *Jabaud* : on ignore s'il en a eu des enfans ;
3. ISABEAU, mariée à *Guignot Allegrant* ;
4. ET MADELEINE, femme de *Jacques de la Buffière*.

XV. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAULMONT, de la Trie, de Champagnac, du Chateau, de l'Artendace & de Milhaguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de S. M., épousa, 1<sup>o</sup> le 14 Décembre 1563, *Marie*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, de Chaps & du Courreau, & de *Jeanne de la Faye* ; 2<sup>o</sup> le 30 Août 1573, *Jacquette*, fille de feu *Helie de la Porte*, Seigneur du Puy, Saint-Alier, &c. ; & 3<sup>o</sup> par contrat du 7 Novembre 1577, *Renée*, fille de *Jean de Leyresse*, Seigneur de la Mothe & de Bonaventure, sœur de *Jacques de Saint-Fief*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Du premier lit vint :

1. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites le 10<sup>r</sup> Juin 1582, par Claude de l'Hermitte de Souliers, Commandeur du Mafdieu, & Guillaume de Neuville, Commandeur de Monterel ; il fut présenté au Chapitre à Montferrand & Juré par *François de Lambertye*, Prévôt, Seigneur de Saint-Raphaël & en partie de Menet ; François de Couffin, Seigneur du Mas-Nadaud & de Villemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi ; Jean de la Guyon-

nie, Gentilhomme de la Maison du Roi ; Jean du Manardeau, Seigneur du Mas & du Chalard, & Rolland de Saint-Fief, Seigneur de Saint-Cyr, lesquels témoignèrent, sur l'ancienne & illustre naissance des Maïsons de MAULMONT, de *Lambertye*, de *Montfrebœuf*, de *la Faye*, de *Trie*, de *Rouffignac*, & de MAULMONT de la branche dite des Barons de *Maulmont*, en Bas-Limousin : ces preuves furent admises le 1<sup>er</sup> Juin 1584, au Chapitre de Lyon, où présidoient Marc de la Goutte, Grand Bailli de Lyon, & Antoine de Villars, Maréchal de l'Ordre de Malte.

Du second lit fortit :

2. BERTRAND, qui transigea le 7 Juin 1602, avec *Renée de Leyresse*, sa belle-mère, & testa le 9 Janvier 1617, en faveur de JEAN, son frère, fils de cette *Renée de Leyresse*.

Et du troisième lit il eut :

3. Autre BERTRAND, mort sans postérité ;
4. JEAN, qui fut ;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Martial & de Mont-aux-Cailles, marié à *Marie de Boiffe*, dont il n'eut point de postérité ; elle étoit veuve en 1644 ;
6. BARBE, mariée à *Pierre des Pouffes*, Seigneur de la Chapelle, laquelle étoit veuve en 1618 ;
7. JEANNE, femme de *Jean de Combrouze* ;
8. CHRISTINE ;
9. ET DIANE, mariée à *Jacques d'Adémard*, Seigneur de la Courtaudie.

(Tous ces enfans sont nommés dans le testament de JEAN IV, leur père, du 18 Avril 1601, lequel rendit hommage du Fief du Chateau à François d'Estuart, Seigneur de Saint-Mégrin, Baron de Montbrun, le 17 Janvier 1562. Il en rendit un autre au Seigneur de Champiniers, de la Seigneurie de Melleret & un autre au Seigneur Vicomte de Rochechouart, pour celle d'Estiffac. Il fut honoré de la confiance du Roi HENRI IV, ce qui est annoncé par les Lettres qu'il a reçues, entr'autres une datée du 15 Mai 1589, par laquelle S. M. fait les plus grands éloges de ses services & voulut se rendre médiateur entre lui & le Duc d'Epéron, pour un différend qu'ils eurent ensemble. Ce Prince lui manda aussi d'employer sa Compagnie pour son service, près du Sieur d'Aubeterre ou du Maréchal de Matignon, d'après ce qui lui sera mandé de sa part. La suscription de la lettre est : à *Monf. DE MAULMONT, Chevalier de mon Ordre, Capitaine de 50 hommes de mes Ordonnances.*)

XVI. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE



MAULMONT, de la Trie, du Chateau & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commission du 6 Février 1632, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, à *Gabriel*, Comte de *Lambertye*, Mestre de Camp de 20 Enseignes, en 1646. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1618 (précédé de la dispense obtenue en Cour de Rome en 1617), *Henriette de Lambertye*, fille de *Jean*, Seigneur de Marval, de Prun, de Lépinassie-Roberts & de Milhaguet, Capitaine-Commandant de 200 hommes d'Infanterie, & de *Marguerite de Montfreboëuf*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs du Chateau & de *Puyraud*, rapporté ci-après.

XVII. JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MAULMONT, de la Trie & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commission du 21 Août 1645, rendit hommage le 23 Novembre 1651, pour les Seigneuries de Maulmont & du Chateau, à *Gabriel*, Comte de *Lambertye*, Baron de Montbrun, Commandant pour le Roi à Nancy, Maréchal de ses Camps & Armées & Chevalier de son Ordre. Il testa en faveur de son fils aîné, & fit des legs à ses autres enfans nommés dans son testament le 22 Décembre 1658. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Janvier 1634, *Catherine*, fille de *François de Cabes*, Seigneur du Breuil, & de *Louise Guilhot* ; & 2<sup>o</sup> le 12 Février 1643, *Marguerite*, fille de *Jean du Garreau*, Seigneur de la Buffière & de Puy-Robert, & de *Françoise de Chouly de Permangle*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. GABRIEL & JEAN ;
4. FRANÇOISE, femme 1<sup>o</sup> de *Jean de Lanonerie* ; & 2<sup>o</sup> de *Guillaume de la Brouffe*, Seigneur d'Esfart ;
5. Autre FRANÇOISE, femme du Seigneur de *l'Eysfat* ;
6. Autre FRANÇOISE, femme, en 1681, de *Jacques de Combrouze*, Seigneur du Breuillet ;
7. & 8. JEANNE & SUSANNE.

XVIII. FRANÇOIS, Seigneur de MAULMONT, de la Trie, du l'Amidet, de Lavie, de Balange, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 5 Janvier 1663,

*Susanne*, fille de *Louis Eyquen*, Seigneur de *la Buffière*, & de *Marguerite de la Brouffe*. Elle étoit veuve d'*Iriès du Garreau* : ce mariage se fit du contentement de JEAN DE MAULMONT, son aïeul ; de GABRIEL DE MAULMONT, Seigneur du Chateau, son oncle ; de *Léonard* & de *Jean de Lambertye*, Seigneurs de Prun, de Lépinassie & du Bouchet. Il épousa, 2<sup>o</sup> par contrat du 14 Février 1665, *Marie*, fille de *Jean-François*, Comte de *Lambertye*, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penfol, la Robinière, la Tranchade, Marillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine au Régiment de Lambertye, & d'*Emerite de Nesmond*, la seconde femme. Il eut du premier lit :

1. MARIE : on ignore si elle a été mariée ; mais elle n'a pas laissé de postérité.

Et du second lit naquirent :

2. EMERITE, mariée, en 1693, à JOSEPH, fils de MELCHIOR DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, & de *Marie Jouhaut*, morte sans postérité ;
3. Une fille, Religieuse ;
4. Et JEANNE, qui suit.

XIX. JEANNE, Dame de MAULMONT, de la Trie, de la Mydette, de Balange & de la Baronnie de Montbrun, comme héritière en partie de *Marie*, née Comtesse de *Lambertye*, Marquise de Choiseul, sa nièce, morte sans postérité. Elle épousa *Jean*, fils de *Claude de Cagnac*, Seigneur de Romain, & de *Gabrielle Mounier de Planneau*. Ses enfans furent : 1. un fils, qui n'a eu que deux filles : *Marie*, l'aînée, porta en mariage les Seigneuries de Maulmont, de la Trie & la Baronnie de Montbrun, à *Alexis*, Marquis de *Connan*, Seigneur de *Connezac*, son mari, lequel possède actuellement ces Terres ; 2. & une fille, nommée *Marie*, qui s'est mariée, le 24 Décembre 1713, à *Nicolas Roux*, Chevalier, Seigneur de *Vigneras* & de *Pombol*.

BRANCHE  
des Seigneurs du CHATEAU  
& de PUYRAUD.

XVII. GABRIEL DE MAULMONT, Seigneur du Chateau, Capitaine au Régiment de Périgord (second fils de JEAN V, & d'*Henriette de Lambertye*), produisit ses titres lors de la vérification de la Noblesse, & y fut maintenu le 6 Décembre 1666, par Sentence de M. d'Aguesseau, après avoir justifié sa filiation, par

titres originaux, sans interruption, depuis l'an 1327, descendant en ligne directe de noble **JOURDAIN DE MAULMONT**, Chevalier. Il fut regu Enseigne dans le Régiment de Périgord (Compagnie de Cavaroque), le 17 Novembre 1734. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1656, *Marguerite*, fille de *Michel Thomas*, Seigneur de Puyraud, & de *Jeanne Chapi-teau*. Il en eut :

1. **LÉONARD**, qui suit ;
2. Et **FRANÇOIS**, auteur de la branche des Seigneurs des Places & de *Marfac*, rapportée ci-après.

XVIII. **LÉONARD DE MAULMONT**, Seigneur de Puyraud, Capitaine au Régiment de Picardie, épousa, par contrat du 26 Octobre 1694, *Anne*, fille d'*Eusèbe de Mafsalier*, Seigneur de la Valade, & de *Catherine de Lubersac*. Il a eu pour fille unique

XIX. **FRANÇOISE DE MAULMONT**, Dame de Puyraud, qui s'est mariée à *Léon*, fils de *Jacques de la Croix*, Seigneur de Lanmary & du Lieutaud, & de *Philippe Jourdain*, laquelle est représentée par MM. de *la Croix* & *Jean-François de Lambertye*, Chevalier, Seigneur de Lanmary, qui a épousé la petite-fille de **FRANÇOISE DE MAULMONT**.

#### BRANCHE

des Seigneurs DES PLACES & DE MARSAC.

XVIII. **FRANÇOIS DE MAULMONT**, Seigneur de Marfac & des Places (fils puiné de **GABRIEL**, & de *Marguerite Thomas*), servit 7 ans dans la Compagnie des Cadets - Gentilshommes résidant à Tournai; fut Lieutenant au Régiment de Picardie en 1688 & Capitaine en 1690; servit sous les ordres du Maréchal de Chamilly, à Angoulême, & sous ceux du Maréchal de Montrevel, à Libourne, en 1716. Il épousa, le 19 Avril 1728, *Suzanne*, fille d'*Armand du Lau*, Seigneur de Saint-Julien & de Chambon, & de *Thérèse de l'Age*. De ce mariage vint :

XIX. **FRANÇOIS DE MAULMONT**, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marfac & de Grand-Gilles, qui a épousé, le 27 Décembre 1750, *Marguerite*, fille de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize, & de *Marie de Lambertye*. (A ce contrat de mariage ont assisté *Jean-François* & *Pierre*, Comtes de *Lambertye*, Seigneurs de Menet, de la Fenestre, de Rouffine, de Perry, &c.; *Pierre*, Marquis de *Lambertye*, & autres parents). Leurs enfans furent :

**LÉON**, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Poitou;  
Deux autres garçons, Officiers d'Infanterie;  
Et deux filles.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUREGARD  
& de SAINT-QUENTIN.

XIV. **PIERRE DE MAULMONT-SAINTE-QUENTIN**, Seigneur de Beauregard, de la Roche & de Saint-Firmin (fils naturel de *Guy*, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Robinette de la Motte*), fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1495, sa légitimité lui fut disputée par *Charles*, son oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape **LÉON X** & au Roi **LOUIS XII**, qui, par leurs Bref & Lettres Patentes, le déclarèrent légitime en 1498; il fut élevé par les soins de la Maréchale d'*Aubigny*, sa tante, & servit dans les guerres de Milan & de Sicile. Il avoit épousé *Jacquette Montot*, dont il eut :

1. **BÉRAUD**, Seigneur de Beauregard, Château-Chinon, la Vacherie, &c., qui fut père d'*ANNE*, qui a épousé *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de Marolles, par contrat du 12 Juin 1565, & duquel elle a eu postérité. Voy. **LENONCOURT**;
2. **ADRIEN**, qui suit;
3. Et **JEANNE**, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'*Autry* & de *Cernoy*, dont *Christine de Villeblanche*, qui s'est mariée avec *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Chêne, de Changy, &c., dont des enfans. Voy. **COURTENAY**.

XV. **ADRIEN DE MAULMONT**, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, épousa *Anne du Breuil*, fille du Seigneur de la Bénardière, en Poitou, dont vinrent :

1. **ALEXANDRE**, Seigneur de Pressigny, qui n'a point eu d'enfans de *N.... de Lodinville*, son épouse;
2. Et **ROCH**, qui suit.

XVI. **ROCH DE MAULMONT**, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut en 1642. Il avoit épousé, en 1607, *Elisabeth de Jaucourt*, décédée en 1666, fille de *Louis*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villarnoul, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 15 Décembre 1592, & d'*Elisabeth de la Trémolle*, Dame de Menêtreux, sa première femme. Il en eut :

1. **ABRAHAM**, qui suit;

2. BÉNIGNE, femme de *Jacques de Saint-Mefmin*, Seigneur de la Queuvre ;
3. Et LOUISE, épouse de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

XVII. ABRAHAM DE MAULMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut avant l'an 1668. Il avoit épousé *Marie de Bizien*, qui fut tutrice de ses enfans, lesquels, après sa mort, furent sous celle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puifieux, qui, en cette qualité, obtint une Sentence au Bailliage d'Avallon le 23 Mars 1668. Les enfans d'ABRAHAM furent :

1. JEAN ;
2. MARIE, majeure à la mort de son père ;
3. & 4. ANNE & SUSANNE, dont on ignore les alliances. (On ignore également si cette branche subsiste.)

Les armes : *d'azur, au sautoir engrêlé d'or, accompagné de 4 tours, bastillées d'argent.* (Généalogie dressée, d'après un *Mémoire* rédigé, sur les titres originaux.)

MAUMIGNY, Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules au chef cousu d'or.*

MAUMONT. Voy. MAULMONT.

\* MAUNY ou MAULNY, Terre & Seigneurie en Normandie, près de la Bouille, Élection de Pont-Audemer, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* suivant la Roque, qui en parle dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*. Quant à la Terre & Seigneurie de *Mauny*, elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, III<sup>e</sup> du nom, bifaceul de *Guillaume de Hautemer*, V<sup>e</sup> du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier du Saint-Esprit, dont la troisième fille, *Jeanne de Hautemer*, eut en partage la Baronnie de *Mauny* ; elle épousa, le 18 Mai 1579, *Claude d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, &c., Capitaine des Gardes du Corps du Duc d'Alençon, dit depuis d'Anjou, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, &c. Il avoit pour quatrième aïeul *Robert d'Estampes*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Salbris, &c., Conseiller de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, dont la postérité a été illustrée par les

premières dignités de l'Eglise & de l'Epée ; il en est forti un Cardinal, un Archevêque-Duc de Reims, trois Evêques, favoir : de Carcassonne, de Condom & de Nevers ; un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Esprit, un Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, &c. Voy. ESTAMPES, en Berry.

L'ancienne Maison DE MAUNY, selon la Roque & Chevillard, portoit pour armes : *d'argent, au croissant de gueules.* JEAN DE MAUNY servoit en 1337. — Monseigneur HERVÉ ou HERVIEU DE MAUNY, Sire de Thorigny, Chevalier Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 Lances ordonnées par le Roi pour la défense de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'est le même qui rendit aveu de ses Fiefs en 1372. Il fut père de

OLIVIER DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villers-Bocage, Nogent, Maifoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahagnes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars & la Bazoque, lequel avoit épousé, en 1406, *Catherine de Thieuville*, qui prenoit, dans un contrat de ladite année, la qualité de *Dame de Thieuville*, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langers, Mefnil-Hue, Mefnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & Briqueville. De ce mariage vinrent :

1. HERVÉ, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590 ;
2. OLIVIER, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi & Capitaine de Falaïse ;
3. Et MARGUERITE, femme, par contrat du 18 Avril, de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, &c., duquel elle eut postérité. Voy. GOYON DE MATIGNON. Elle hérita des grands biens de sa Maison après la mort de ses frères qui n'avoient point eu d'enfans.

Il y a, dit la Roque, une Généalogie de cette Maison qui commence à

I. HERVÉ DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi CHARLES VI, l'an 1406, qui épousa, en 1373, *Marie de Craon*, fille de *Guillaume*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Sainte-Maure, de Sable & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flardres*. Il en eut :

II. HERVÉ DE MAUNY, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Thorigny, Chambellan de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, qui s'est marié à *Jeanne de Saige*, Dame de Sacey, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et CHARLES.

III. GUILLAUMÉ DE MAUNY, Chevalier, mou-  
rut en 1486. Il avoit épousé *Marie le Beau-*  
*voisien*, de laquelle vinrent trois fils : l'aîné  
fut

IV. PIERRE DE MAUNY, Chevalier, Seigneur  
de Saint-Aignan, Chambellan du Duc d'A-  
lençon, qui épousa *Françoise de Beauma-*  
*noir*. De cette alliance naquirent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et RENÉE, Dame de Vairon, de Vaux,  
Courchardière, dans le Maine & l'Anjou,  
femme de *Jean*, aliàs *Guillaume de Mari-*  
*idor*, Seigneur Châtelain de Vaux, &c.,  
dont des enfans. Voy. MARIDOR.

V. FRANÇOIS DE MAUNY, Ecuier, Seigneur  
de Saint-Aignan, épousa *Renée de Ville-*  
*blanche* ; il en eut :

1. CLAUDE, Dame de Saint-Aignan, mariée,  
en 1527, à *François de Silly*, Chevalier,  
Seigneur de Dampierre ;
2. Et GUILLELMINE, mariée, le 2 Février 1532,  
à *Heûdor*, aliàs *Hercule de Maridor*, Sei-  
gneur de Saint-Ouen, &c., dont postérité.  
(*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1246 &  
fuit ; on peut aussi consulter l'ancien *Ar-*  
*morial* de Gabriel du Moulin.)

\* MAUNY, Terre & Seigneurie érigée en  
*Vicomté*, en faveur de *René Chouët*, par  
Lettres du mois d'Avril 1677, enregistrées au  
Parlement le 6 Juillet suivant & en la Cham-  
bre des Comptes le 5 Avril 1678.

\* MAUNY, Terre en Brie, près de Meaux,  
dont le nom a été adopté par une branche  
de la Maison de *Reviens*. Voy. REVIERS.

\* MAUPAS, en Berry : Terre & Seigneu-  
rie érigée en *Marquisat*, avec union de cel-  
les de *Morogues* & de *Parassy*, près de  
Bourges, sous le nom de *Marquisat de Mau-*  
*pas*, par Lettres du mois de Mars 1725, en-  
registrées au Parlement le 3 Décembre sui-  
vant & en la Chambre des Comptes de Paris,  
ainsi qu'au Bureau des Finances de Bourges,  
en faveur & en considération des services de  
*Pierre-Antoine Agard de Morogues*, Col-  
onel d'un Régiment d'Infanterie. Voy.  
AGARD DE MAUPAS.

MAUPEOU (DE), Famille distinguée dans  
la Robe & l'Épée, divisée en trois branches,  
& qui remonte à PIERRE DE MAUPEOU, qui

fuit, & à GILLES DE MAUPEOU, son frère, au-  
teur de la branche de MAUPEOU D'ABLEIGES,  
rapportée ci-après.

I. PIERRE DE MAUPEOU, Seigneur de Noisy,  
nobli en Janvier 1586, fut Trésorier d'Anne,  
Duc de Joyeuse, Amiral de France, mari d'une  
sœur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme  
du Roi HENRI III. Il épousa *Marguerite*  
*Laisné*, qui lui porta en mariage la Terre de  
Bruyères-le-Châtel avec celle de Monceaux ;  
il en eut deux fils :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et RENÉ, rapporté après la postérité de son  
aîné.

II. PIERRE DE MAUPEOU, Seigneur de Mon-  
ceaux, Président en la Chambre des Comptes  
le 25 Janvier 1624, eut de *Catherine de Vil-*  
*lemontée*, sa première femme,

III. PIERRE DE MAUPEOU, III<sup>e</sup> du nom,  
Seigneur de Monceaux, Président en la cin-  
quième Chambre des Enquêtes, homme in-  
tègre, amateur de la justice & de sa profes-  
sion, en laquelle il étoit très-verfé. De *Cat-*  
*herine Quentin de Richebourg*, son épouse,  
il a laissé

MARIE, qui fut femme, en 1668, de *Louis Phé-*  
*lypeaux*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur, Comte de  
Pontchartrain, successivement Contrôleur  
Général des Finances, Secrétaire d'Etat, &  
depuis Chancelier de France, dont elle a  
eu postérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

II. RENÉ DE MAUPEOU, 1<sup>er</sup> du nom (second  
fils de PIERRE, Seigneur de Noisy), fut d'a-  
bord Avocat Général à la Cour des Aides,  
reçu le 15 Janvier 1605, puis reçu Président  
en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mou-  
rut le 29 Janvier 1648. Il avoit épousé, le 19  
Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille  
de *Jean*, Seigneur de Gournay, &c., Secré-  
taire du Roi, & d'*Adrienne Gamín*. De ce  
mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. N... DE MAUPEOU, Capitaine au Régiment  
des Gardes Françoises, tué en 1656 au siège  
de Valenciennes ;
3. N... DE MAUPEOU, Lieutenant dans la Com-  
pagnie de son frère, aussi tué à Valenciennes ;
4. N... DE MAUPEOU, Officier aux Gardes Fran-  
çoises, mort à Dunkerque, étant parvenu  
au grade de Capitaine de la Compagnie du  
Lieutenant-Colonel de ce Régiment ;
5. N... DE MAUPEOU, qui a servi audit Régi-  
ment des Gardes ;



6. JEAN, mort Evêque de Châlon-sur-Saône ;
7. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnières, rapportée ci-après.

III. RENÉ DE MAUPEOU, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Bruyères, reçu Conseiller au Grand Conseil le 23 Mars 1635, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1<sup>er</sup> Novembre 1657, Conseiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, désintéressé & plein de bonne foi, dit le *Nobiliaire de Picardie*, p. 331. Il avoit épousé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, Vicomte de Bruyères, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat Général au Grand Conseil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, fans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris ;
2. AUGUSTIN, Abbé de Montiérender, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand Conseil après son frère, en Octobre 1679, reçu ensuite en survivance de la charge de Président des Enquêtes, nommé Evêque de Castres le 3 Juin 1682, Conseiller d'honneur au Grand Conseil le 20 Octobre suivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705, & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, le 14 Août 1678 ;
4. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aussi en Flandre à la même bataille de Saint-Denis ;
5. RENÉ, qui suit ;
6. CHARLES, Chanoine régulier de Sainte-Geneviève,
7. Et MARIE, Religieuse de l'Assomption.

IV. RENÉ DE MAUPEOU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier de Malte, Enseigne aux Gardes Françaises le 25 Avril 1679, Conseiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Président en la première Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mourut le 8 Février 1710. Il avoit épousé, en 1687, *Geneviève-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques*, Trésorier de France à Caen, & de *Charlotte du Fresne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage font issus :

1. RENÉ-CHARLES, qui suit ;
2. Et une fille, Abbesse de Faremoutiers.

V. RENÉ-CHARLES DE MAUPEOU, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyères, &c., né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Conseiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Président à Mortier au Parlement en survivance du Président de Menard, le 18 Mars 1717, entré en fonctions le 23 Mars 1718, Premier Président du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 suivant, en a donné sa démission en Septembre 1757, a été ensuite Garde des Sceaux de France & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté serment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, sur la démission de M. de Lamoignon, & a donné la sienne le lendemain, & est mort à Paris le 4 avril 1775. Il avoit épousé, le 7 Mai 1712, *Anne-Vidaire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume*, Comte de Launay-Courfon, &c., Conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances, & de *Marie-Françoise Meliand*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ-NICOLAS-CHARLES-AUGUSTIN, qui suit ;
2. LOUIS-CHARLES-ALEXANDRE, appelé le *Marquis de MAUPEOU*, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759 ;
3. Et ANNE-MADELEINE-ADÉLAÏDE, née en 1715, qui s'est mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-Louis de Louet de Murat*, Comte de Nogaret, Marquis de Calvisson, dont elle a été la première femme, & en a eu une fille, morte après sa naissance. Voy. LOUET, en Languedoc. Elle est morte le 28 Janvier 1734.

VI. RENÉ-NICOLAS-CHARLES-AUGUSTIN DE MAUPEOU, Marquis de Bully, &c., né le 25 Février 1714, Conseiller au Parlement le 11 Août 1733, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Président à Mortier en survivance de son père le 1<sup>er</sup> Avril 1737, entré en fonctions le 12 Novembre 1743, Premier Président du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta serment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, sur la démission de son père, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a épousé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles*, Marquise de Bully, morte le 21 Avril 1752, fille

& héritière de *Thomas-Sibylle*, Marquis de *Rocherolles*, &c., & d'*Angélique-Marguerite de Jaffaud*, remariée au Marquis de *Canillac*. De ce mariage font issus :

1. RENÉ-ANGE-AUGUSTIN, qui suit ;
2. Et CHARLES-VICTOR-RENÉ, Chevalier de Malte de minorité, le 1<sup>er</sup> Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conseiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

VII. RENÉ-ANGE-AUGUSTIN DE MAUPEOU, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conseiller au Parlement le 7 Août 1764, Président à Mortier le 28 du même mois, a épousé, le 23 Mai 1769, *Anne-Justine Feydeau de Brou*, fille d'*Antoine-Paul-Joseph Feydeau*, Chevalier, Marquis de Brou, Maître des Requêtes, & de *Justine-Josèphe Boucot*. (Nous en ignorons la postérité.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de SABLONNIÈRES.

III. LOUIS DE MAUPEOU (septième fils de RENÉ 1<sup>er</sup>, & de *Marguerite de Creil*), eut en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes Françoises qu'avait eu celui de ses frères, qui fut tué au siège de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorsque le Surintendant Nicolas Fouquet fut arrêté, il eut ordre de se démettre de ses deux emplois par rapport à quelques liaisons qu'il avoit eues avec ce Ministre; mais s'étant justifié depuis auprès de LOUIS XIV, il obtint la permission de le suivre dans la première conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal de Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath, en Flandre, en 1669; il y mourut la même année. Son fils,

IV. RENÉ DE MAUPEOU, Seigneur de Sablonnières, en Brie, fait successivement Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, le 14 Janvier 1690, Inspecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal de Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant Général des Armées le 8 Mai 1718, est mort le 1<sup>er</sup> Décembre 1734. Son fils,

V. RENÉ-THÉOPHILE, appelé *le Marquis de MAUPEOU*, Seigneur de Sablonnières, &c., fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inspecteur d'Infanterie en 1723,

Brigadier le 1<sup>er</sup> Août 1734, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, & Lieutenant Général des Armées le 31 Octobre 1745, est mort à Strasbourg le 14 Mai 1746. Il avoit épousé *Renée Blanchard de Banneville*, dont il eut :

1. RENÉ-THÉOPHILE, qui suit ;
2. Et ELISABETH-RENÉE, née le 25 Janvier 1729, morte le 4 Novembre 1759. Elle s'est mariée, le 25 Avril 1749, à *Joseph-Pierre, Comte de Laval-Montmorency*, &c., Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, &c., dont des enfans. Voyez MONTMORENCY.

VI. RENÉ-THÉOPHILE DE MAUPEOU, II<sup>e</sup> du nom, appelé *le Marquis de Sablonnières*, né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de MAUPEOU, son cousin, au grade de Maréchal de Camp, a épousé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Cacqueray de Maucombe*, morte en 1764. (Nous ignorons s'il en a eu postérité.)

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ABLEIGES.

I. GILLES DE MAUPEOU, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec PIERRE, son frère aîné, dans les Lettres d'anoblissement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conseiller du Roi en ses Conseils, l'un des Intendants & Contrôleurs Généraux des Finances sous HENRI IV. Il est auteur de la branche connue sous le nom de MAUPEOU-D'ABLEIGES. Son fils, GILLES, Maître des Requêtes, qui épousa *Anne de Creil*, & son petit-fils furent reçus successivement Conseillers au Parlement de Paris, l'un en 1618 & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

IV. GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, qui mourut Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom, en Auvergne, & de Poitiers. (C'est en sa faveur que la Terre d'Ableiges, au Vexin François, a été érigée en Comté en Décembre 1691, par Lettres Patentes enregistrées le 12 Mars 1692.) Il a laissé pour fils,

V. GILLES-MARIE DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conseiller au Parlement le 2 Août 1703 & Maître des Requêtes le 19 Juin 1707, lequel est mort le 13 Mars 1745. Il avoit épousé, en

Mars 1711, *Catherine Jubert*, fille de *Michel-André*, Seigneur de Bouville, mort Conseiller d'Etat en Décembre 1720, & de *Nicole-Françoise Desmarets*. Elle est décédée le 27 Juillet 1762, laissant de son mariage :

1. GILLES-CHARLES-FÉLIX, qui suit ;
2. Et MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née en 1718, qui s'est mariée, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepos, en Languedoc, &c., un des Avocats Généraux, puis Procureur Général au Parlement de Toulouse en 1750, duquel elle a eu postérité. Voy. RIQUET.

VI. GILLES-CHARLES-FÉLIX DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c., né le 7 Juillet 1721, reçu Conseiller au Grand Conseil le 12 Mai 1741, dont il s'est démis en 1757, a épousé, le 2 Avril 1740, *Françoise-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotôt, &c., morte le 1<sup>er</sup> Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hiéville, & de *Marie-Anne Doublet*. Leurs enfans furent :

1. GILLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

VII. GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, II<sup>e</sup> du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, née le 4 Décembre 1744, fille de *Louis-Dominique*, Payeur des Rentes & Fermier Général, & de *Louise-Elisabeth le Noir*, sa seconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de sable.*

MAUPERCHÉ (DE), Famille originaire de Paris, & agrégée au Corps de la Noblesse en 1498, en récompense (portent les Lettres d'anoblissement données par CHARLES VIII), *des services importans que les ancêtres de MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, nous ont rendus, & à nos prédécesseurs Rois, dans les différens emplois militaires dont nous les avons chargés.*

I. MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, épousa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent :

Tome XIII.

1. ETIENNE-AUGUSTE, qui suit ;
2. MARIE-JEANNE, morte au berceau ;
3. Et MARIE-BASILIDE, mariée, en 1530, à *Charles d'Ast*, Ecuyer, Sieur de Saint-André.

II. ETIENNE-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ fut maître des Requêtes. Il épousa, en 1535, *Suzanne le Normand*, fille de *Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut :

1. LOUIS-DOMINIQUE, mort en 1555 ;
2. Et CHARLES-AUGUSTE, qui suit.

III. CHARLES-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Gentilhomme à bec-de-corbin, épousa, 1<sup>o</sup> en 1560, *Suzanne Laval de Meraucourt*, fille de *Georges-Benoît Laval*, Ecuyer, Sieur de Meraucourt, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> en 1563, *Elisabeth Violle*, fille de N... *Violle*, Conseiller au Parlement. De ce second lit vint pour fils unique

IV. LOUIS-BENOÎT DE MAUPERCHÉ, Sieur d'Aunay, qui servit dans la Gendarmerie jusqu'en 1612, qu'il épousa *Marie-Madeleine Fruquier*, fille puinée de *Marie-Maximilien Fruquier*, Ecuyer, Sieur de la Guette. De ce mariage naquirent :

1. MAXIMILIEN-AUGUSTE, qui suit ;
2. Et MADELEINE-AUGUSTINE, Religieuse Carmélite en 1633.

V. MAXIMILIEN-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, reçu Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épousa, en 1638, *Marie-Thelchide de Mion*, fille de *Jean-Firmin de Mion*, Ecuyer, aussi Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie. Il en eut pour fils unique,

VI. MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, qui mourut sans état en 1720. De son mariage avec *Louise-Catherine de Casenave*, fille de N... *de Casenave*, Major de la première Compagnie des Mousquetaires, il a laissé un seul fils, nommé

VII. MATHIEU-LOUIS DE MAUPERCHÉ, Chevalier, Conseiller du Roi, Substitut de M. le Procureur Général du Parlement de Paris. Il a épousé, en 1746, *Geneviève le Couvreur*, dont il a eu :

1. LOUIS-ETIENNE, mort au berceau ;
2. Et AUGUSTE, qui suit.

VIII. AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Chevalier, reçu, en 1767, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement, n'est pas encore marié.

E e

Les armes : *de sable, au chevron d'argent, abaissé sous une fasce du même, chargée d'un croissant de sable, & accompagné en chef & en pointe d'une étoile aussi d'argent.* Supports : *deux lions.* (Voy. l'Armorial de France au mot de MAUPERCHÉ.) On trouve sur les anciens écussons de cette Famille cette devise : *BELLICE VIRTUTIS PREMIA*, qui se rapporte aux motifs qui déterminèrent, en 1498, CHARLES VIII à l'anoblir.

MAUPETIT, Refforts de Saint-Brieuc & de Rennes, en Bretagne. — Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. Deniau, JEAN MAUPETIT, Sieur de la Touche-au-Moine, fut interloqué ; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Décembre suivant, au rapport de M. de la Bourdonnaye, il fut déclaré noble d'extrañion.

Les armes : *d'azur, à la tour crénelée d'or, la porte de gueules.*

MAUQUARRET, ancienne Noblesse, dont étoit COLETTE DE MAUQUARRET, qui s'est mariée à Pierre de Vion, Ecuier, Seigneur de la Barre, duquel elle eut plusieurs enfans. Voy. VION (DE).

Les armes : *d'argent, à la fasce onnée de gueules.*

MAUQUENCHY, ancienne Maison de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. VI, p. 757. Elle a formé sept degrés.

DURAND DE MAUQUENCHY, Seigneur de Blainville en 1180, passe pour en être la tige. De lui est descendu, au septième degré,

JEAN DE MAUQUENCHY, IV<sup>e</sup> du nom, dit Mouton, Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de sa Maison, qui servit en Normandie sous Baudran de la Heufe & Jean Souvain ; se trouva, avec 12 Ecuers de la Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année suivante, au siège que Louis d'Har-court, Lieutenant du Duc de Normandie, mit devant la ville d'Honfleur : il y étoit encore, en 1361, sous l'Amiral de la Heufe, & en 1363, avant Philippe de Navarre, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi CHARLES V lui commit la garde du Château de Rouen, sitôt qu'il fut parvenu à la Couronne ; l'envoya pour faire le siège de Moulieux, en Normandie, le 19 Septembre

1364, & après la mort du Maréchal de Boucicaud, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il servit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant de Roi, & la suivante, en Poitou, sous le Connétable de France. Le Roi tenant son Lit de Justice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Conseil, comme un des Grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre ses services avec 100 hommes d'armes de sa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & suiv., & fut présent à l'hommage que Jean, Duc de Bretagne, vint faire au Roi CHARLES VI à Compiègne, le 28 Septembre 1381. La guerre étant survenue en Flandre, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosbecque, en 1382 ; se trouva l'année suivante au siège de Bourbourg, & servoit, au mois de Septembre, sous le Connétable de Clisson. En 1388, il alla, avec ce Connétable & plusieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au siège de la ville de Bécherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & étoit mort au mois de Février 1391. Il avoit épousé Jeanne Malet, seconde fille de Jean, II<sup>e</sup> du nom, Sire de Graille, &c., & d'Anne, aliàs Jeanne de Wavrin, de laquelle il n'eut que

1. MOUTONNET, mort en 1369 & inhumé dans l'Eglise de Blainville ;
2. Et JEANNE, Dame de Blainville, qui s'est mariée, dès l'an 1372, à Nicolas, dit Col-lard d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Estoutemont, &c., dont elle fut la première femme, & eut plusieurs enfans. Voy. ESTOUTEVILLE, branche des Seigneurs de Torcy.

Les armes de MAUQUENCHY étoient : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 20 croissettes, au pied fiché d'or.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un bélier ou mouton.* Un des sceaux du Maréchal a pour Supports : *deux sauvages nus, l'un sur un lion & l'autre sur un bœuf, & pour Cimier : un bœuf passant.*

MAURE. Voy. SAINTE-MAURE.

\* MAURE, en Béarn, Diocèse de Tarbes : Terre à quatre lieues de Morlaas, érigée en Baronnie en faveur de N.... de la Garde, allié à N... de Saint-Martin d'Echaux, dont N... de la Garde, qui s'est marié à N.... de Maure. (Diñion. des Gaules, tom. IV, p. 633, sec. col.)



\* MAUREGARD, dans le Beauvoisis, Election de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregistrées en faveur de *Jacques Amelot*, Premier Président de la Cour des Aides de Paris. Voy. AMELOT. — Le Marquisat de MAUREGARD a été possédé depuis par *Eustache-François le Couturier*, Président en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voy. COUTURIER (LE), & ensuite par le Président de *Rieux*, dans la Famille duquel il est aujourd'hui.

MAUREL. Voy. MOREL ou MAUREL, en Provence.

MAUREL, en Languedoc ; Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même.*

MAURELLET, Famille de Provence, qui a pour auteur

I. JEAN-LOUIS DE MAURELLET, qui épousa *Louise de Magy* (de la ville de Marseille), de laquelle il eut :

II. GASPARD DE MAURELLET, né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, qui mourut en 1718. Il avoit épousé, en 1669, *Madeleine de Gail*, dont vinrent :

1. GABRIEL, mort sans postérité ;
2. Et GASPARD-NICOLAS, qui suit.

III. GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquise la même année, & dont l'érection en *Marquisat* fut confirmée, en sa faveur, par Lettres Patentes de S. M., de ladite année 1723, enregistrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Trésoriers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoise-Julie de Barrigue de Fontanieu*. Leurs enfans furent :

1. GASPARD-AMIEL, qui suit ;
2. CLAIRE, qui s'est alliée, à Avignon, par contrat du 5 Mai 1729, à *Joseph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac, premier Consul d'Avignon, duquel elle a eu postérité. Voy. TONDUTI ou TONDUT ;
3. GABRIELLE-ELISABETH, qui s'est mariée à *Jean-François d'Icard de Pérignan*, de la ville d'Arles, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. ICARD ;
4. & 5. Et deux autres filles : la première, Religieuse au second Couvent des Ursulines à Aix ; & la seconde, Carmélite à Marseille.

IV. GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabriès, reçu Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquisat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabriès, en 1756. Il a épousé, 1<sup>o</sup> en 1744, à Marseille, *Elisabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardanne*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Elisabeth de Gaillard d'Agoult*, & nièce du fameux Comte de *Forbin*, Grand Amiral de Siam ; & 2<sup>o</sup> en 1749, *Madeleine-Julie de Castellane d'Esparron*, fille de *Charles*, Seigneur d'Esparron & de Bioès, & de *Madeleine de Suffren*. Du premier lit sont nées :

1. MARIE-ANNE-ELISABETH, qui s'est mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaisseaux du Roi ;
2. Et THÉRÈSE-ELISABETH-EMILIE.

Et du second lit sont issus :

3. 4. 5. & 6. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CAS-SIEN, PAUL-LOUIS, PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN & JULES-ARSÈNE ;
7. 8. & 9. JULIE-JEANNE-HENRIETTE, MADELEINE-LYDIE & MARIE-THÉRÈSE.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or ; au chef du même.* (Extr. de *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 122.)

\* MAUREPART, en Anjou : Terre & Seigneurie fortie de l'ancienne Famille noble de BONCHAMPS ou BONCHAMP, par le mariage, en 1730 ou 1731, de MARIE-ANNE de BONCHAMPS, avec Messire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Kerpont ou Querpont, rapportés plus loin.

Suivant un Procès-verbal en bonne forme des titres de cette ancienne Noblesse, passé devant *Deville* (qui en a gardé la minute) & son Confrère, Notaires à Angers, le 28 Février 1775, auquel ont signé quatre Gentils-hommes des plus distingués & qualifiés de la Province, fait en leur présence, & légalisé par Jean-Louis Marcombe, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant Général Civil en la Sénéchaussée d'Anjou & au Siège Présidial d'Angers, elle remonte, par titres originaux, clairs & non équivoques, à GUILLAUME de BONCHAMPS, rapporté ci-après ; mais outre ceux qu'elle a produits, elle en a perdu beaucoup de plus anciens : car l'Amiral de Coligny, après la perte de la bataille de Moncontour,

en Octobre 1569, fit incendier le Château de la Terre de Pierrefitte, qui a appartenu à la branche aînée, éteinte, en haine de ce que MM. DE BONCHAMPS, Catholiques, avoient inviolablement suivi le parti du Roi; ainsi tous les titres originaux antérieurs à GUILLAUME, furent brûlés: c'est ce que porte une note très-ancienne trouvée parmi les titres de cette Famille, où il est dit qu'il y a des aveux rendus, par les Seigneurs DE BONCHAMPS, au Roi, à cause de son Château de Saumur, de la Terre de Pierrefitte, à une maille d'or, dès l'an 1218, avec la qualité d'Ecuyer. — On voyoit encore, du tems de RENÉ DE BONCHAMPS, 1<sup>er</sup> du nom, dans l'Eglise de Saint-Martin de Quenelieu, joignant Saint-Gervais, près de Richelieu, LOUIS, MICHEL & GUILLAUME DE BONCHAMPS, peints contre la muraille de l'Eglise, du côté gauche, auprès du grand Autel, couverts de cottes d'armes, & leurs armes devant en grand écusson, où on ne pouvoit lire que ces mots: quatre cent un, le mot *mil* étant effacé; la Terre & la maison de Pierrefitte étoient alors possédées par FRANÇOIS DE BONCHAMPS.

I. GUILLAUME DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Paroisse de Berthegeon, près de Richelieu, rendit aveu, l'an 1312, de cette Terre, qu'il tint à foi & hommage du Roi, à cause de son Château de Saumur, & sous la redevance d'une maille d'or. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. MICHEL DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui rendit aveu, en 1362, de cette même Terre au Château de Saumur. Le nom de sa femme n'est pas connu; mais il en eut :

III. SIMON DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte en 1396, qui rendit aveu de sa Terre au Château de Saumur en 1411. Il épousa *Perrine de Chouppes*, dont il eut :

LOUIS, qui suit.

Ces trois degrés sont prouvés: 1<sup>o</sup> par un acte de foi & hommage du 12 Juillet 1440, fait au Roi de Jérusalem & de Sicile, Duc d'ANJOU, par *Etienne de la Fouchardière*, Ecuyer (qui s'est marié à *Perrine de Chouppes*, veuve de SIMON DE BONCHAMPS, & ayant le bail dudit LOUIS, son fils), de la Terre de Pierrefitte, tenue & mouvante du Roi à cause de son Château de Saumur; & 2<sup>o</sup> par un autre acte de foi & hommage fait de cette Terre, le 24 Mars 1444, par ledit *Etienne de la*

*Fouchardière*, Ecuyer, à cause de sa femme, au même Duc d'ANJOU: par ces deux actes il appert que LOUIS DE BONCHAMPS étoit fils de feu SIMON, Ecuyer, & de *Perrine de Chouppes*; que SIMON étoit fils de MICHEL DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, & MICHEL, fils de GUILLAUME DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, suivant son aveu rendu au Château de Saumur l'an 1312, comme nous l'avons dit, où il prit la qualité d'Ecuyer.

IV. LOUIS DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épousa 1<sup>o</sup> noble *Jeanne des Hommes* (de la Famille des *Hommes-Saint-Martin*), dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> *Guillelmine de la Fouchardière*, dont vinrent :

1. BERNARDIN, qui suit;

2. Et ABEL, Prêtre, lequel partagea noblement avec son frère aîné, la succession de leurs père & mère, par acte passé en la Cour de Châtelleraut, devant *Chefneau & Baron*, Notaires, le 1<sup>er</sup> Juillet 1507.

V. BERNARDIN DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, rendit aveu de cette Terre au Roi, le 18 Janvier 1493. Il avoit épousé, par contrat du 22 Décembre 1477, noble *Jeanne de Vaucelles*, Dame des Clouzeaux, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. Et JOACHIM, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épousa noble *Jeanne de Crouail*; il en eut :

VII. GUÉRIN DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui se maria avec noble *Renée Dutail*, de la Famille de *Montesson*, en Touraine, dont vint :

VIII. FRANÇOIS DE BONCHAMPS, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Prévôt Provincial de MM. les Maréchaux de France en Touraine, qui épousa noble *Bafine Chefneau*, de laquelle il eut :

IX. RENÉ DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de la Routière, qui s'est marié avec la sœur du Sieur de *Bouret*. (On ignore la suite de cette branche, éteinte.)

#### SECONDE BRANCHE.

VI. JOACHIM DE BONCHAMPS, Ecuyer (fils puîné de BERNARDIN, & de *Jeanne de Vaucelles*), fut Seigneur des Clouzeaux, qu'il eut

en partage, par acte passé devant *Fournier*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 20 Août 1512, avec FRANÇOIS DE BONCHAMPS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, son frère aîné, touchant la succession de leurs père & mère. Il en rendit foi & hommage par acte du 12 Juillet 1518, dont on conserve l'original, à Messire Joachim Gillier, Chevalier, Seigneur de Puy-Garreau & de Grand-Champ, à cause de cette dernière Terre, & fit acquisition, le 15 Mars 1519, de la Terre & maison de Démé. Il épousa noble *Simonne du Quefne*, laquelle étant veuve partagea ses deux fils le 27 Janvier 1535. De son mariage vinrent :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur des Clouzeaux & de Boislentour, qui fit son testament le 20 Juillet 1583, par lequel il légua, par supplément de partage, à CHARLES DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Démé, son frère puîné, 120 pieds de chêne à couper dans ses bois, & il y nomma ladite *Simonne du Quefne*, sa mère : cet acte est en original. JACQUES avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1556, passé devant *Etienne Quetin*, Notaire Royal à Angers, *Anne Guiot*, dans lequel il est dit fils aîné & principal héritier de noble défunt JOACHIM DE BONCHAMPS, Ecuyer, & de *Simonne du Quefne*, sa veuve. Il n'eut de son mariage qu'une fille, dont on ignore la destinée;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et ANNE, laquelle étoit, avec son frère CHARLES, suivant un acte du 4 Mars 1544, sous la tutelle de leur mère.

VII. CHARLES DE BONCHAMPS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Démé, transigea avec JACQUES, son frère aîné, & sa mère, sur la succession de leur père, par acte passé devant *Proust*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 12 Mars 1556. Il épousa, par contrat passé devant *Delanay*, Notaire, le 9 Avril 1568, noble *Renée d'Arfac*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Chêne, & d'*Antoinette de Chébrou*. Il fit son testament le 1<sup>er</sup> Avril 1571, conjointement avec son épouse, laquelle, fondée de sa procuration, vendit, par acte, dont on conserve l'original, du 29 Octobre 1588, les 120 pieds de chêne, ci-dessus énoncés, à *Anne Guiot*, veuve de JACQUES DE BONCHAMPS, frère aîné de CHARLES, son époux, qui fut exempté, le 19 Juin 1589, étant alors âgé de 70 ans, d'aller servir au ban & arrière-ban. Il eut de son mariage, pour fils unique & principal héritier,

VIII. CHARLES DE BONCHAMPS, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Démé, qui épousa, par contrat du 28 Novembre 1592, passé devant *Barreau*, Notaire Royal en la Cour de Loudun, *Fleury de la Grezille*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Claude de la Grezille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Baigneux, d'Illy, de Maurepart & de Bourg-d'Avaux, & de Dame *Joachime le Clerc*. (Par Jugement de MM. d'Estampes & de Bragelongne, Commissaires Généraux députés par le Roi pour le régallement des Tailles en la Généralité de Tours, du 21 Mars 1635, ledit CHARLES DE BONCHAMPS, 11<sup>e</sup> du nom, & RENÉ, son fils aîné, sur la représentation des titres justificatifs de leur ancienne noblesse, furent maintenus, eux & leur postérité, dans la qualité d'*Ecuyer*, & dans la jouissance des privilèges attribués aux Nobles du Royaume.) De son mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. ARTHUS, Ecuyer.

(C'est ce qui est prouvé : 1<sup>o</sup> par un acte du 5 Décembre 1635, contenant renonciation desdits RENÉ & ARTHUS, son frère puîné, & de la Dame *Fleury de la Grezille*, leur mère, à la succession de feu CHARLES, 11<sup>e</sup> du nom, son mari; 2<sup>o</sup> par l'acte de création d'un curateur à ladite succession, du 20 du même mois de Décembre 1635; & 3<sup>o</sup> par le contrat de mariage dudit RENÉ DE BONCHAMPS avec *Marie Chevrier*, comme on va le voir.)

IX. RENÉ DE BONCHAMPS, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Barronière, &c., baptisé le 17 Décembre 1599, fut Capitaine de 100 hommes de pieds, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1642, puis Chevalier de son Ordre de Saint-Michel en 1655, en considération de ses services. Le Roi ayant réformé ledit Ordre de Saint-Michel en 1665 & réduit le nombre des Chevaliers à celui de 100, ainsi que de son Ordre du Saint-Esprit, RENÉ DE BONCHAMPS fut confirmé, par S. M., dans le même Ordre de Saint-Michel en 1665, après avoir fait les preuves de son ancienne noblesse en 1664 : (ce qui est énoncé au Procès-verbal, & surtout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc de Noailles & MM. Colbert & Cotignon, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu avec MM. de Beauvais; de Nonant; d'Escoubleau, Comte de Sourdis; d'Escoubleau, Comte de Montluc, & le Comte de Sanzay.

Il fut adjoint au Marquis du Bellay, pour présenter au Roi, de la part de la Noblesse d'Anjou, les Cahiers de la Province. Par Arrêt de la Cour des Aides, rendu le 9 Août 1658, il fut déclaré *noble*, & *issu de noble race & lignée*, sur la production de ses titres originaux, & ordonné que tant lui, que ses enfans, nés & à naître en loyal mariage, jouiront des privilèges attribués aux autres Nobles du Royaume. Enfin il eut encore acte de la représentation de ses titres, le 6 Août 1666, par Ordonnance de Jean-Baptiste Voisin, Chevalier, Seigneur de la Noiraie, Conseiller du Roi en ses Conseils, &c., Commissaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. es-Provinces de Touraine, Anjou & Maine. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1626, passé devant *Charruan*, Notaire du Comté de Vihiers, Dame *Marie Chevrier*, veuve de Messire *Jacques de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière, & fille de noble homme *Gervais Chevrier*, résidant à Angers, & de *Marie Angevin*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et PIERRE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

X. RENÉ DE BONCHAMPS, 1<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, eut de *Catherine de Meulle*, son épouse, plusieurs enfans, entr'autres :

HENRI, qui suit.

(C'est ce qui est prouvé par l'inventaire des titres originaux ci-dessus mentionnés, produits devant M. Voisin de la Noiraie, par RENÉ, 1<sup>er</sup> du nom.)

XI. HENRI DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, & confirmé comme tel dans sa noblesse par Ordonnance de M. Hue de Miroménil, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, &c., Commissaire départi par S. M. pour l'exécution de ses Ordres en la Généralité de Tours, du 3 Juillet 1690. Il n'a eu que des filles, dont l'aînée, nommée

MARIE-ANNE, a porté la Terre de *Maurepart* dans la Famille de *du Clos*, en épousant, en 1730 ou 1731, Messire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Querpont.

#### TROISIÈME BRANCHE.

X. PIERRE DE BONCHAMPS, Chevalier, Sei-

gneur de la Baronnière, né le 1<sup>er</sup> Avril 1645 (fils puîné de RENÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronnière, &c., & de Dame *Marie Chevrier*), Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie, ensuite Commandant du second Bataillon qui forma depuis le Régiment de Santerre, Infanterie, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, est mort en 1722. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bory*, Notaire Royal à Angers, le 31 Octobre 1700, *Hyacinthe de Boylefve de Planty*, fille de Messire *Jacques de Boylefve*, Ecuyer, Seigneur de Planty, & de Dame *Jeanne Gohine*. Il eut pour fils unique,

XI. ANNE-ARTHUS DE BONCHAMPS, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, né & ondoyé, le 8 Octobre 1705, nommé le 26 Novembre 1718, en la Paroisse de Saint-Pierre d'Angers. Il a épousé, par contrat passé le 8 Mars 1734, devant *Charles Ferron*, Notaire Royal en Anjou, résidant à Craon, *Marguerite-Elisabeth-Angélique de Farcy du Rozeray*, morte le 30 Juin 1776. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-CHARLES-ARTHUS, qui suit ;
2. JEAN-RENÉ-HYACINTHE, mort, étudiant en Sorbonne ;
3. PIERRE-PHILIPPE, mort Capitaine réformé du Régiment de Berry, Infanterie ;
4. & 5. LOUIS-AIMÉ & MARIE-JOSEPH, vivans ;
6. FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, non mariée ;
7. MARGUERITE-CÉLESTE, mariée à Angers, le 20 Juin 1776, à *Louis-Thomas-Joseph-Alexandre de la Croix*, Chevalier, Seigneur d'Ardanne. Voy. CROIX DE CASTRIES.
8. Et une autre fille, morte en bas âge. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. II, part. I.)

XII. CHARLES-LOUIS-ARTHUS DE BONCHAMPS, Chevalier, Seigneur de la Coudraie, né le 30 Janvier 1735, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie en 1751, à épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Jacques Compaux*, Notaire Royal en Anjou, résidant à Cheffes le 15 Avril 1758, célébration le lendemain, *Marguerite-Eulalie de Hellaut de Vallière*, morte le 8 Avril 1766, fille de *Melchior-François de Hellaut*, Chevalier, Seigneur de Vallière, &c., & de Dame *Renée-Marguerite Hulin* (d'une ancienne noblesse d'Anjou) ; & 2<sup>o</sup> le 16 Juin 1767, *Renée-Louise du Bois de Maquillé*, fille de Messire *Antoine-César*, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, Maquillé & de la Marchelière, &



de Dame *Françoise-Renée-Madeleine du Boisjourdan*. Du premier lit il a eu :

CHARLES-MELCHIOR-ARTHUS, qui fut ;  
Et trois filles.

Et du second lit il n'a eu qu'une fille.

XIII. CHARLES-MELCHIOR-ARTHUS DE BONCHAMPS, Chevalier, est né le 10 Mai 1760.

Les armes de BONCHAMPS sont : *de gueules, à 2 triangles d'or, entrelacés l'un dans l'autre, en forme d'étoile*. Supports : *deux lions*. Couronne de *Marquis*.

\* MAUREPAS, dans l'Isle-de-France, Diocèse de Chartres : Terre & Seigneurie avec titre de *Comté*, dont M. le Comte de *Maurepas* porte le nom. Voyez PHÉLYPEAUX.

MAURÈS, Famille originaire de Bordeaux, dont la Noblesse a été juridiquement prouvée & justifiée devant les Commissaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'arrêt rendu, le 16 Juillet de la même année, en faveur d'ANNE de MAURÈS, Comtesse de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laisse aucun doute sur l'origine de cette Maison.

MICHEL DE MAURÈS, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c., avoit pour frère FRANÇOIS DE MAURÈS, Chevalier de Malte (grand-oncle de ROSE DE MAURÈS), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609. (Il est fait mention de lui dans l'*Hist. génér. des Turcs* & dans le *Martyrologe de l'Ordre de Malte* ; on peut aussi consulter le *Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence*.) MICHEL eut pour fils

GUILLAUME DE MAURÈS, dit de *Malartic*, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 18 Janvier 1598, passé au Château de Frespech, en Agénois, devant *Jean Rigou*, Notaire Royal dudit lieu (& du consentement de haute & puissante Dame *Jeanne d'Eschelles*, Dame de Montferrand & de Frespech, laquelle, en considération de ses services & de ceux de son père, lui constitua en dot la somme de 2,000 écus sol), *Clémence du Gravier*, fille de Messire *Vincent*, Seigneur de la Calfinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hébrard* ; celle-ci fille de Messire *Antoine de Hébrard*, Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pech-

landran & du Roqual, & de *Françoise de Bonal*. GUILLAUME eut de son mariage :

1. MICHEL, Conseiller d'Etat, suivant son Brevet, qui porte que c'est en *considération de ses services & de ceux de ses aïeux, des pertes que sa Famille a souffertes par son attachement au service du Roi & en considération de sa noble extraction, que S. M. lui a accordé cette grâce* ;
2. MARIE, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte du Plessac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne ;
3. ANNE, aussi Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une somme de 12,000 livres, pour la fondation de plusieurs Messes, pour le repos de l'âme de ses père & mère, frères, sœurs & de Messire *Amanieu de Malartic*, 11<sup>e</sup> du nom, son beau-frère, pour la prospérité du Duc d'Epemon, son bienfaiteur & pour elle-même. (C'est elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659.) Elle fit son testament le 28 Novembre 1686, par lequel elle institua pour héritière universelle *Anne-Angélique de Malartic*, sa nièce, & fit donataire du Comté de Montricoux *Jean-Vincent de Malartic*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, aussi son neveu, auquel elle légua en particulier 40,000 livres, à condition de porter les nom & armes de MAURÈS : les Lettres Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année ;
4. ROSE, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic*, 11<sup>e</sup> du nom, ancien Président de l'Electiion d'Agen & premier Consul de cette ville, dont elle fut la seconde femme. Voy. MALARTIC ;
5. & 6. JEANNE & CLÉMENCE, auxquelles MARIE & ANNE, leurs sœurs, par acte passé devant *Claude Borthon*, Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & successions de leurs père & mère. (*Notice* extraite sur titres originaux communiqués.)

Les armes : *de sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée de gueules*.

MAUREY, en Normandie, Elections d'Anleçon & d'Argentan ; Famille qui porte : *d'azur, à 3 bourdons d'argent, posés en fasces*.

MAUREY, Famille en Picardie, dont étoit CHARLES DE MAUREY, Seigneur de Li-

gnery, demeurant à Ménévillers, Prévôté de Montdidier, qui justifia de sa noblesse depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuier, Seigneur de la Fougère, son bifaïeul.

Les armes : *d'azur, à 3 bourdons, rangés d'argent.* (Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à préfumer que c'est une branche de cette Famille, laquelle s'est établie en Picardie.)

MAURICE. Voy. SAINT-MAURICE.

\* MAURIENNE, Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix siècles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes de Savoie. La Savoie, dont Chambéry est la Capitale, est le pays des anciens *Allobroges*. Elle suivit le sort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut soumise, en 1150, par l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouffe*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, & de ses successeurs ; mais ces Comtes, qui ont longtemps préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui de *Savoie*, se font rendus dans la suite indépendans & Souverains : HUMBERT, dit *aux Blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gérolde*, Comte de *Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, personnage imaginaire, fut établi Comte de *Maurienne* & de *Savoie*, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. Voy. SAVOIE.

MAURIN DE PARDAILLAN, Famille noble de Normandie, dont étoit CATHERINE DE MAURIN DE PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Parдайлан, Lelpignan, le Tournel & Azillanet-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcaffonne.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, liées du même.*

MAURIS. Voy. SAINT-MAURIS.

\* MAURON, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées le 9 Mars 1658, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Galinée, du Plessis, &c., Baron de Mauron, Conseiller au Parlement de Bretagne

& issu d'une ancienne Maison de cette Province. Voy. BRÉHAN.

MAUROY (DE), ancienne Noblesse de Champagne.

I. DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 7 Juillet 1688. Il avoit épousé *Françoise Heurlot*, décédée le 17 Novembre 1675, laissant :

II. DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, qui fut fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688, Colonel du Régiment d'Humières en 1690, Gouverneur des Ville & Château de Tarascon la même année, Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre, Brigadier le 29 Janvier 1702, Inspecteur Général de la Cavalerie en 1703, Maréchal de Camp le 10 Février 1704, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708 & Lieutenant Général le 8 Mars 1718, & est mort à Paris le 16 Mai 1742. Il avoit épousé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laissé :

DENIS-FRANÇOIS, qui fut ;

Et deux filles, dont une Religieuse.

III. FRANÇOIS-DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régiment de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718, Mestre de Camp à la suite de ce Régiment au mois de Mai 1719, a fait en cette qualité la même année la campagne en Espagne, a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734 ; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Tarascon après la mort de son père ; a été créé Maréchal de Camp le 20 Février 1743, & étoit Lieutenant Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1748. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 23 Janvier 1737, *Geneviève-Françoise de Pleurre*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans sa 27<sup>e</sup> année, fille de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romigny, Conseiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoise de la Porte*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> le 4 Mars 1745, *Geneviève-Françoise Lamoureux de la Javelière*. Du premier lit il a eu :

1. DENIS-JEAN, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769 ;
2. Une fille.

Et du second lit vinrent :

3. ANNE-JOSEPH, né le 14 Juin 1750 ;
4. Et une fille, nommée ANNE. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*) Extrait en partie du *Mercur de France* de Novembre 1739, p. 2718, & de celui de Juillet 1742, p. 1672.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 couronnes duciales du même, 2 & 1.*

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Noblesse militaire dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 373. Elle est, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Province du Blaisois ou de Touraine, où elle a possédé, dès le XII<sup>e</sup> siècle, les Seigneuries de *Châteaueux*, près de Saint-Aignan, en Blaisois, d'où elle relève ; de la *Sabardièrre*, qui relève de Montréfor, & d'*Heugnes*, qui relève du Comté de Buzançois : c'est ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries font entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heugnes en est sortie, ainsi que celle de Châteaueux. En 1380 il ne restoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heugnes, que la Terre du *Bois-Saint-Père*, qui en est un démembrement. — Dans le tems des guerres de Religion, qui ont causé l'incendie des Châteaux de cette Maison, tems où plusieurs de ses branches ont embrassé la Religion Protestante, elle a perdu plusieurs de ses anciens titres, ce qui empêche de prouver son antiquité : cependant elle existoit du tems des Croisades, puisqu'on trouve dans cette Histoire des Gentilshommes du nom de MAUSSABRÉ. Cette Famille, séparée en cinq principales branches, ne remonte sa filiation qu'à GUILLAUME, qui fuit, dont le nom des père & mère est ignoré.

I. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, qualifié dans des titres *noble homme, Ecuyer*, & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches*, Seigneur du Bois-Saint-Père, de la Sabardièrre & de Châteaueux, acheta, en 1380, de Geoffroy de Pleumang, & de Jeanne de Rouy, son épouse, une dime, située dans la paroisse de Pellevoisin, appelée la *dime de Vaux*, laquelle relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il rendit, en 1406, sa foi & hommage au Seigneur, Baron de Buzançois,

*Tome XIII.*

pour la Seigneurie du Bois-Saint-Père, située dans l'étendue des Paroisses de Pellevoisin, d'Heugnes, de Préaux & de Villegouin, de laquelle Seigneurie dépendoient plusieurs dîmes. Il est dit dans cet aveu que ces dîmes ne lui rapportoient plus que 5 ou 6 muids de blé ; mais que du tems de ses ancêtres elles en ont rapporté jusqu'à 18, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dîmes étoient dans cette Famille. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardièrre, qui acheta de différens particuliers la Terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il épousa, par contrat passé devant *Rambaut*, Notaire à Châtillon-sur-Indre, en 1424, *Isabeau de Sorbiers*, fille de *Renaud*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette le Jay de Villiers*, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du *Bois-Saint-Père*, rapportée ci-après ;
3. MICHELLE, morte sans alliance. (Elle avoit eu pour son partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint-Père, & le fief de la Mardelle, qui par sa mort revinrent à son frère aîné, conformément à la coutume de Touraine) ;
4. RENÉE, Religieuse à Jarzé, Ordre de Fontevrault ;
5. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de Mailloche*, Ecuyer, Seigneur de Jeu-Maloches.

III. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardièrre, de Chilloué, du Coudré, de Courcueil & autres biens, situés près de la ville de Loches, partagea avec ses frères & sœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la succession de ses père & mère, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Père & de Villablin, & se réserva celles de la Sabardièrre, située Paroisse de Nouans, en Touraine, & de Chilloué, Paroisse du Trangé. Il épousa, par contrat passé devant *Patureau*, Notaire en la Prévôté d'Issoudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarrie*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinière, en Berry. Leurs enfans furent :

1. SIMONET, qui fuit ;
2. ODON ou ODONNET, d'abord Curé de Nouans,

Ff



en Touraine, & ensuite Chanoine de Saint-Martin de Tours;

3. Et JEANNE, mariée à *Pierre de Saint-Père*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. SIMONET DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Chilloué, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Albret, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'est ce qui conſte par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit SIMONET DE MAUSSABRÉ avoit bien ſervi en la qualité d'homme d'armes de ſa Compagnie : ce certificat fut viſé par M. Tubeuf, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Il eut procès avec Jean de Menou, Seigneur du Mée, Paroiſſe de Pellevoifin, pour quelques terrains, faiſant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit ſ'approprier, & il intervint Sentence contre ledit de Menou, par laquelle SIMONET DE MAUSSABRÉ fut maintenu dans la poſſeſſion du lieu des *Cheveries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au ſervice du Roi, étant alors dans la Compagnie d'Orval. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. DE MAUSSABRÉ, de la branche de *Buſſière*, qui conſtate la mort : ſa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ſes droits ſur le bien de ſon mari & pourvoir à l'état de ſes affaires. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Greſſon*, Notaire Royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guyonne d'Auguſtin*, fille de *René d'Auguſtin*, Ecuyer, Seigneur de Migny, près de Châtillon-sur-Indre & de Badecon, près d'Argenton, des Bourdins, Bordebure & Loubier, Paroiſſe d'Alleyrat, Province de la Marche. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et SUSANNE, qui s'eſt mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, paſſé devant *Prevoſt*, Notaire Royal à Villeloin, Diocèſe de Tours, à *Pierre de Paray*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroiſſe de Vilbermin. (A ce contrat *Charles de la Chafre*, Seigneur de Paray, ſigna comme parent & ami dudit SIMONET DE MAUSSABRÉ.) Elle eut en dot une ſomme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dîmes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il eſt dit dans ce contrat de mariage, que ſi SIMONET DE MAUSSABRÉ, ou LOUIS, ſon fils aîné, payoit audit *Pierre de Paray* & à la-

dite SUSANNE DE MAUSSABRÉ, la ſomme de 400 écus d'or, ils rentreroient en poſſeſſion deſdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle; laquelle ſomme leur ayant été payée par ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ, ſon frère, il entra en poſſeſſion deſdites Seigneuries.

V. LOUIS DE MAUSSABRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, de la Forêt, Paroiſſe de Nouans, du Bois-Douhaut, près de Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courcueil, de Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, & ensuite Enſeigne de la même Compagnie, ſuivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. Thomas Hue, Seigneur de Miroménil, pour lors Commiſſaire du Roi à la recherche de la Nobleſſe, certifia que ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ étoit d'*extrañion noble* & de tout tems adonnée aux armes : ce certificat eſt viſé de M. Tubeuf. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guy & Pateau*, Notaires Royaux à Châtillon-sur-Indre, le 6 Avril 1526, *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionnet*, Ecuyer, Seigneur de l'Allemandière & des Cognées, & de *Catherine de Fougères*. De ce mariage il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de la *Sabardière* & de *Buſſière*;
2. FRANÇOIS, tige de celle des Seigneurs de *Villablin*, mentionnée plus loin (a). (Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardière, de la Forêt, de Courcueil, du Coudré, de Badecon, de Bordebure, de Laveau, du Bois-Douhaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, de Chilloué & du Moulin-Robert, près de Vendœuvres.)
3. MARIE, femme de N... de *Saint-Yrier*, Ecuyer;

(a) Comme il eſt indéciſ lequel de CLAUDE ou de FRANÇOIS eſt l'aîné, les partages faits entr'eux ne ſe trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, ſans pouvoir déterminer laquelle des deux branches eſt l'aînée, par celle de la *Sabardière* & de *Buſſière*, dont la nobleſſe a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. Chauvelin de Beauſéjour, Commiſſaire départi par le Roi en la généralité de Tours, dont le Jugement rendu eſt du 30 Octobre 1715.



4. Et ANTOINETTE, mariée à N... de *Puygirauly*, Ecuyer. (Ces enfans eurent pour curateur René de Percy, Seigneur des Genets.)

## BRANCHE

des Seigneurs de LA SABARDIÈRE  
& de BUSSIÈRE.

VI. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Buffière, homme d'armes dans la Compagnie de Louis de Bourbon, Prince de Montpensier, fuyant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arrière-ban en sa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en justice le 14 Octobre de la même année, devant M. le Clerc, Lieutenant Général du Duché de Tonnerre. Il épousa, par contrat passé devant *Bournillac & Plaffac*, Notaires Royaux à Argenton, en Berry, le 16 Octobre 1554, *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Bertrande de Chyrs*. Il en eut :

1. CLAUDE, mort dans les guerres de Religion, fans avoir été marié ;
2. GILBERT, qui suit ;
3. LOUIS, mort fans alliance ;
4. Autre CLAUDE, aussi mort dans le tems des guerres civiles ;
5. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat passé le 18 Avril 1596, devant *Pimpaneau*, Notaire à Dun, à *Nicolas de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Buffière, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. Louis de Chasteigner de la Roche-Pofay, fuyant un certificat du 24 Octobre 1584 : ledit GILBERT rendit compte, en 1607, à CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin, son cousin germain, de la tutelle de son père, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardière, devant le Juge de Châtillon-sur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à cause de la prescription de plusieurs rentes, dont ils attribuèrent la faute à leur curateur, ils transigèrent ensemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire Royal audit Châtillon. GILBERT avoit épousé, par contrat passé en 1593, *Gilberte de Saint-Yrier*, fille de *Gaspard*, & de *Françoise de Passac*. Il en eut :

1. GASPARD, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Gassefouris* & de *Badecon*, rapportée ci-après ;

3. GILBERT, tige de celle des Seigneurs de *Puibarbeau*, rapportée ensuite ;
4. Autre LOUIS, mort au service du Roi ;
5. ANTOINETTE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnages, en la Marche, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Servières*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
6. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Bernier*, Notaire à Gargileffe, le 25 Juillet 1607, avec *François Barthon de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle. (Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-sur-Indre.)

VIII. GASPARD DE MAUSSABRÉ fut Seigneur de la Sabardière, de Buffière, des Genets, du Coudré, de Chambrelain, en partie de la ville de Loches, & Co-Seigneur avec *René Gigauly de Bellefonds*, de la Terre & Seigneurie d'Argy, près de Buzançois, dont ils avoient hérité de N... d'Argy, oncle de leurs épouses, & frère de *René d'Argy*, Seigneur de Pons. Ils possédèrent cette Terre pendant quelques tems par indivis, & la vendirent ensuite à M. Bouthillier de Chavigny. GASPARD DE MAUSSABRÉ, homme d'armes dans la Compagnie d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & ensuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur de Gargileffe, ce qui est prouvé par un certificat donné par le même Prince de Condé, le 10 Janvier 1626, fut jugé noble d'extraction par un Jugement rendu en l'Élection de Bourges, le 4 Juin 1664 ; il servit le Roi avec honneur, & ne quitta le service qu'à cause de son grand âge & parce qu'il avoit deux enfans qui servoient. Il épousa, par contrat passé devant *Haucour*, Notaire Royal à Genillé, près de Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pons, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CHARLES, tué au service ;
3. GASPARD, qui servit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans ;
4. LOUIS, mort aussi fans postérité ;
5. ANNE, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilhac ;
6. Et BONNE, mariée à N... de *Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulière, au pays du Perche.

IX. RENÉ DE MAUSSABRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Buffière, de Loches en partie, de la Sabardière, la Forêt, du Coudré, Chambrelain & des Genets, fut Sous-

Lieutenant des Chevaux-Légers, suivant son Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sarrelouis. Il épousa, par contrat du 14 Juin 1664, passé devant *Durand*, Notaire Royal à Blois, *Rose-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Marigorie, près de Blois, & de Dame *Rose le Beau*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CHARLES, tué dans un combat singulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaiffeaux du Roi au département de Rochefort ;
3. Et ROSE, qui s'est mariée à *Charles-Sylvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. RENÉ DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Buffière, de la Sabardière, Chambrelain, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide de Camp du Maréchal de Tourville, suivant son Brevet expédié le 10 Mai 1694. Il épousa, par contrat passé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur, Baron de la Fouctière & Seigneur d'Arcines, & de *Marie de Coulombeau*. Il produisit ses titres devant M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & les avoit ci-devant produit devant M. Hue de Miroménil, en 1697 : ils le maintinrent dans sa noblesse d'extrañion. Ses enfans furent :

1. RENÉ-MICHEL, Seigneur de Buffière, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardière, qui a servi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine ; a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au siège de Prague, dans une fortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Hubert & Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gédoyn de Pully*, de la ville d'Orléans, fille d'*Alphonse*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courratier & les Courtils, Capitaine des Vaiffeaux du Roi & Gouverneur de Beaugency, & de *Rose Tourtier*. Il n'a point eu d'enfans ;
2. ANTOINE, Seigneur de Buffière & de Loches en partie (après la mort de son frère aîné). Il est entré Page de M. le Duc de Berry, ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie, s'est retiré du service étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une pension de 800 livres, à cause des suites d'une blef-

fure reçue au service. Il est mort, en 1762, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Boutet*, Notaire Royal à Liguail, en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette de Cottereau*, fille de *Joseph-Pascal*, Seigneur de Grand-Champ, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Passavant* ;

3. CHARLES, qui suit ;
4. JACQUES, Seigneur des Genets & de la Sabardière, Garde du Corps du Roi, qui s'est marié à *Catherine de Montizeau*. Il a quitté le service, & a eu de sa femme :

CATHERINE, qui s'est mariée à *François Guillemo de Lefpinasse*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775.

5. LOUIS, Seigneur du Clos, près de Tours, ancien Garde du Corps du Roi, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Elisabeth le Roux de Grayetot*, morte sans enfans ; & 2<sup>o</sup> à *Françoise Quirrit de Vauricher* ; ils vivent l'un & l'autre & n'ont point eu d'enfans ;
6. ROSE, Religieuse aux Ursulines de Loches, ensuite nommée par le Roi, en 1745, Abbesse de Saint-Avit, près de Châteaudun, Diocèse de Chartres, morte en 1771 ;
7. MARIE-LOUISE, retirée à la Communauté des Dames Religieuses ;
8. Et MARIE-ANNE, femme de *Pascal de Cottereau de Grand-Champ*, Ecuyer, Seigneur de la Tour-d'Oiré, près de Châtelleraut, qui a servi 30 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, y a été fait Brigadier, & s'est retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, second Commandant du ban & arrière-ban de la Noblesse du Poitou. De son mariage il a eu *Louis-Pascal*, Mousquetaire, qui s'est marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de N... le Noir, Ecuyer, Seigneur de l'Espinaffe, en Bourbonnois (le contrat a été passé devant un Notaire Royal à Moulins) ; *Antoine*, & quatre filles, *Marie, Rose, Dorothee & Charlotte de Cottereau de Grand-Champ*, non encore mariées.

XI. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Chambrelain, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du service avec 2000 livres de pension, mourut en 1755. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1748, passé devant *Taillefer*, Notaire Royal

à Mézières, en Touraine, *Charlotte Jacmeton de Bridieu*, fille de *Claude de Bridieu*, Ecuier, & de *Louise de Billy*. Il en eut :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. Et ROSE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, par contrat passé en 1773, à *Joseph de Nogerée*, Ecuier, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. CHARLES-LOUIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Buftière, de Loches en partie, & du Claveau, près de Mézières, reçu à l'Ecole Royale Militaire sur ses preuves faites devant M. d'Hoziere de Sérigny, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a servi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il est sorti pour entrer dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il sert depuis 5 ans. Il n'est pas encore marié, & est âgé de 24 à 25 ans.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de GASTESOURIS  
sortie de la précédente.*

VIII. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ecuier (second fils de GILBERT, Seigneur de la Sabardière & de Buftière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), partagea la succession des biens de ses père & mère avec les autres frères, par acte passé devant *Helie*, Notaire Royal à Châtillon-sur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans son lot les Terres & Seigneuries de Badecon, Bordebure & les Bourdins, situées aux environs d'Argenton, en Berry. De son mariage, passé devant *Chabenat*, Notaire Royal à Tranzault, près de la Châtre, en Berry, le 22 Août 1646, avec *Marie de Razay*, fille de *Pierre*, Ecuier, Seigneur de Gasteffouris & de Murat, & d'*Isabelle Gigault de Bellefonds*, il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Antoine de Durat*, Seigneur des Portes, qualifié *Baron de la Cellette* & Enseigne dans le Régiment d'Arbouville.

IX. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuier, Seigneur de Gasteffouris, Badecon, Bordebure, &c., fut confirmé dans sa noblesse sur la vérification de ses titres, par Jugement de M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épousa, par contrat passé devant *Patreau*, Notaire Royal à Montchevrier, le 20 Août 1674,

*Gabrielle de Mériqot*, fille de *Gabriel*, Marquis de Sainte-Feyre, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Grand Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie du Rieu*. De ce mariage naquit :

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuier, Seigneur de Gasteffouris, Badecon & Bordebure, qui servit quelques années dans la Gendarmerie. Il épousa, par contrat passé devant *Huart*, Notaire Royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, *Angélique de Douhaut*, fille de *Léon*, Seigneur de Chamouffieux, & de *Dame Catherine de Prévile*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et MARIE-ROSE, née le 23 Mars 1708, qui fut reçue à Saint-Cyr sur les preuves faites de la noblesse de ses ancêtres, le 16 Mars 1717, puis qui s'est mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lézeau & d'Orfennes, par contrat passé devant *Bodé*, Notaire Royal à Argenton. Elle a eu pour sa portion, dans les biens de son père, la terre de Badecon. De son mariage vint deux filles : l'aînée s'est alliée à N.... de *Madot*, dont elle est veuve ; & la seconde fut femme de N... de *Besse de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. ETIENNE DE MAUSSABRÉ, Ecuier, Seigneur de Gasteffouris, Pédozon, la Barre & Fontais, a servi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons. Il a épousé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mousquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargileffe. Il en a eu :

1. JEAN, né le 2 Mai 1760 ;
2. SYLVAIN, né le 26 Mars 1761 ;
3. JOSEPH, né le 2 Novembre 1762 ;
4. Autre JEAN, né le 18 Janvier 1765 ;
5. HENRI, né le 29 Août 1767 ;
6. LOUIS-CHARLES-PIERRE, né le 29 Janvier 1770 ;
7. MARIE, née le 22 Février 1764 ;
8. ADÉLAÏDE-MARIE, née le 9 Mars 1766 ;
9. Et THÉRÈSE, née en Août 1773.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de PUIBAREBEAU, sortie de celle des Seigneurs de LA SABARDIÈRE & de BUSSIÈRE.*

VIII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Vignol & de Chilloué (troisième fils de GILBERT, Chevalier, Seigneur de la Sabardière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), eut pour son partage, fait entre ses frères & sœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire Royal



à Châtillon-sur-Indre, les Terres & Seigneuries de Chilloué, Paroisse du Trangé, coutume de Touraine, de Loubier, Paroisse d'Alleyrat, Province de la Marche, & de Vignol, près de Levroux, en Berry. Il servit environ 30 ans dans le Régiment du Gué-Sainte-Flaive, où il a été Capitaine, suivant un certificat du Maréchal-Vicomte de Turenne, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit servi & servoit encore le Roi avec distinction. Il épousa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rouffeau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroisse de Lignerolles, près de la Châtre, en Berry, dont cette branche a pris le nom. Il eut de son mariage :

IX. LAURENT-FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c., Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de MONSIEUR, frère unique de S. M. Il fut tué à la bataille de Leuze, le 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Morel*, Notaire Royal à Felletin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louise le Groing*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin, en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, aussi Gentilhomme de la Garde du Roi, qui fut tué comme son père à la bataille de Leuze ;
2. JOSEPH-HENRI, qui suit ;
3. LAURENT-FRANÇOIS, Capitaine de Bombardiers, qui fut tué au service du Roi sans avoir été marié ;
4. JEAN, Seigneur du Buiffon, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Commandant des Milices du Berry, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, qui a épousé, par contrat passé devant *Tajfon*, Notaire à la Châtre, en Berry, le 29 Avril 1723, *Marie-Françoise de Bord*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Montceigoux, en Limousin, dont est issue

MARIE-ANNE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Durand*, Notaire Royal à Sainte-Sévère, ressort d'Issoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Péguillon, de Beaugard, de Pierre-Folle (Terres situées aux environs d'Argenton, en Berry.) De ce mariage sont issus : 1. *Sylvain de la Marche*, reçu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie ; 2. *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans ; 3. *Mar-*

*guerite*, qui s'est mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervy, Lieutenant de Carabiniers ; 4. & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, qui fut femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolle.

5. ANNE, qui s'est mariée à *François Brachet*, Lieutenant pour le Roi des Haute & Basse-Marche ;
6. JEANNE, qui fut femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins ;
7. Et ANNE, qui s'est mariée, le Mars 1696, à *Jean du Peyroux*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Spouze, &c., dont des enfans. Voy. PEYROUX (DU), ou DUPEYROUX.

X. JOSEPH-HENRI DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Lefrange, blessé à la bataille de Nerwinde, & obligé de se retirer à cause de ses blessures, épousa, par contrat passé devant *Eylève*, Notaire Royal à la Châtre, en Berry, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur de Bessac, & de *Louise de la Barre*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie, sans avoir été marié ;
2. DENIS-JOSEPH-HENRI, qui suit ;
3. GILBERT, Chanoine de Neuvy-Saint-Sépulchre, au Diocèse de Bourges ;
4. Et CLAUDE, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, qui fut tué, en 1744, dans les guerres de Westphalie.

XI. DENIS-JOSEPH-HENRI DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Puibarbeau, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg & Capitaine de Cavalerie, s'est retiré après 35 ans de service. Il a épousé, par contrat passé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau, en Berry, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches, près de Châtillon-sur-Indre, en Berry, & d'*Anne de Crémille*. Ils eurent :

1. CLAUDE-DENIS, né le 26 Novembre 1756, qui sert dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Noailles ;
2. Et JEAN-GILBERT, né le 6 Février 1758, destiné pour être Chevalier de Malte.



## BRANCHE

des Seigneurs de VILLABLIN, sortie de la branche aînée.

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Puy-de-Nais, paroisse d'Heugnes (fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, & de *Jeanne de Bailou*), fut Page de LOUIS DE BOURBON, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Condé, & ensuite homme d'armes dans sa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embrasser la R. P. R., & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépenfé la meilleure partie de son bien à soutenir le mauvais parti où il s'étoit jeté. Après sa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, son frère, Seigneur de la Sabardière, s'empara de tous ses papiers, qui, depuis ce tems, sont restés dans cette branche, paya ses dettes, se chargea de ses enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établissement, & dota ses nièces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épousé 1<sup>o</sup> *Barbe de Jeumailloche*; & 2<sup>o</sup> *Anne de Maulmont*, d'une ancienne Noblesse de la Province de Périgord. (Ces deux femmes sont rapportées dans des contrats subséquents & dans des partages & reddition de compte.) *Anne de Maulmont* se remaria à *Pierre de Rechignevoisin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille subsiste dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de son second mariage :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MARIE, qui fut femme de *Louis de Lyon*, Ecuyer, Seigneur de Relay, Paroisse de Pellevoisin & des Fournais;
3. JEANNE, qui s'est mariée à *Laurent Niette*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers;
4. ANNE, qui épousa *Claude d'Arfonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie;
5. RACHEL, qui fut femme de *Thibaut de Persil*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachonnière;
6. Et ROSE, qui s'est mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fond & de la Garenne.

Il paroît, par la reddition des comptes de curatelle rendue auxdits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardière, frère dudit FRANÇOIS, rembourfa, en l'acquit de ses mineurs, à ladite *Anne de Maulmont*, leur mère, sa dot, ses reprises & son douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroisse de Pelle-

voisin, du Puy-de-Cloué, paroisse d'Heugnes & du Bois-Douhaut, près de Levroux (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la succession de FRANÇOIS, son père), Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au siège de Nancy, faisant les fonctions d'Aide de Camp de M. le Maréchal de Schomberg, en 1634. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pellevoisin, le 4 Octobre 1612, *Marie de Broffard*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Monchery & de Ce-naudonne, & de *Jeanne de Vernière*; & 2<sup>o</sup> en 1630, par contrat passé devant le *Ber*, Notaire Royal, résidant à Heugnes, Dame *Louise de Baudet*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardière & de Jeu-Maloches, & de *Marie de Mareuil*. (Cette *Louise de Baudet* étoit veuve en premières noces de *Pierre de Villiers d'Estoré*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guyenne, duquel elle eut deux fils: *Charles de Villiers d'Estoré*, Ecuyer, dont la postérité subsiste à Saint-Christoly, pays de Médoc; & *Pierre de Villiers d'Estoré*, dont la postérité subsiste à Captieux, en Guyenne.) Ladite *Louise de Baudet*, veuve en secondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, fut maintenue dans sa noblesse comme étant d'*extradition noble*, & veuve d'un Gentilhomme d'*extradition noble*, par jugement des Commissaires Généraux députés par le Roi, séants à Bourges, pour la recherche de la Noblesse, rendu le 10 Novembre 1642. CLAUDE DE MAUSSABRÉ eut de sa première femme :

1. CLAUDE, 11<sup>e</sup> du nom, qui mourut jeune sans être marié.

Et de sa seconde vinrent :

2. HONORÉ, qui suit;
3. Et MARIE, morte sans alliance.

VIII. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloué, fut quelques tems sous la tutelle de sa mère, & après sa mort il eut pour tuteur GASPARD DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Buissière, son cousin issu de germain. Il transigea avec ses frères utérins, *Charles & Pierre de Villiers d'Estoré*, qui lui abandonnèrent, pour la succession de sa mère, le Domaine de Beauvais, situé dans la Paroisse d'Heugnes. Il produisit ses titres devant M. de Tubeuf, Com-

missaire du Roi, pour la recherche de la Noblesse dans la Généralité de Bourges; fut maintenu & déclaré *d'extraction noble*, par Jugement rendu en 1664; servit environ 40 ans, & se retira, étant Capitaine dans le Régiment de Lefdiguieres, à cause des blessures qu'il avoit reçues. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 12 Novembre 1665, devant *du Gué*, Notaire Royal à Ecuillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils, nommé *CLAUDE*, qui mourut en bas âge; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Riffé*, Notaire Royal à Pellevoisin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thaumais de la Thaumassière*, fille de *Nicolas*, Licencié ès-Lois, Ecuyer, Seigneur de la Thaumassière, & de *Marie Champion*. Ledit *HONORÉ DE MAUSSABRÉ* produisit encore ses titres devant *M. Ferrant*, Commissaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laissa de son second mariage :

1. *FRANÇOIS*, qui suit;
2. Et *MARIE*, qui s'est alliée, le 11 Octobre 1691 (contrat passé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoisin), à *Louis de Menou*, Chevalier, Seigneur d'Entraignes & de Courdevos, Mousquetaire (cadet des Seigneurs de *Menou du Mée*). De ce mariage sont issues quatre filles. Voy. *MENOU* (DE).

**IX. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ**, Chevalier, Seigneur de Villablain, de la Mardelle & du Puy-de-Cloué, fut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de servir dans le ban & arrièraban : ce qui est prouvé par un certificat du Marquis de Sazilly, commandant le Corps de la Noblesse, & de *M. de Gamaches*, qui y faisoit les fonctions de Major, & par un autre de *M. de Vauban* du 14 Octobre 1694. Il servit deux ans dans ce Corps, & en sortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; se retira jeune du service à cause des blessures qu'il avoit reçues, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoise Mauffin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Mauffin*, Licencié ès-Lois, Seigneur des Betouins, paroisse de Chazelles, en Berry, & de *Charaux*, dont il eut :

1. *HONORÉ*, qui suit;
2. *GILBERT*, Chanoine régulier;
3. *JACQUES*, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, qui mourut jeune sans avoir été marié;

4. Et *MARIE*, morte sans alliance.

**X. HONORÉ DE MAUSSABRÉ**, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villablain, de la Mardelle, du Puy-de-Cloué, du Haucour & de la Motte-Gutter, en Blaisois, né à Villablain, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de Volontaire dans le Régiment de Piémont, se retira du service après le décès de son père, & est mort en 1759. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1722, contrat passé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoisin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroisse de Géhé, le 23 Janvier 1697, & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Loufier, en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-sur-Nahon, en Berry, & d'*Anne-Marthe du Bois*. De ce mariage sont sortis 17 enfans, dont neuf sont morts jeunes; les autres furent :

1. *FRANÇOIS*, Seigneur de Villablain, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de Pellevoisin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Briisac, en Anjou, où il a été nommé par sa femme *Madame DE MAUSSABRÉ*, Abbessé de Saint-Avit; il est aujourd'hui Prieur de Heugnes, près de Châtillon-sur-Indre;
2. *FRANÇOIS-HENRI*, né à Villablain le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, breveté Cornette de la troisième Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année, réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut l'ordre d'escorter un convoi pour Giessen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuèrent une partie de sa troupe, & lui-même y reçut des blessures si dangereuses, qu'ayant été fait prisonnier & étant revenu sur sa parole à Giessen, il y est mort le 28 du mois d'Octobre 1762, après avoir servi le Roi avec distinction l'espace de 20 ans, 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'est trouvé aux batailles de Weiffembourg le 5 Juillet 1744; de Fontenoy le 12 Mai 1745; de Raucoux le 11 Octobre 1746; de Lawfeld le 2 Juillet 1747; de Rosbach le 5 Novembre 1757; de Saint-Cast le 11 Septembre 1758; Corbach & Warburg, les 10 & 31 Juillet 1760; de Rheinberg le 16 Octobre de la même année, & de Fillingshau-

- fen le 16 Juillet 1761; aux sièges de Frisbourg le 6 Novembre 1744; de Tournai le 19 Juin 1745; d'Ath le 8 Octobre suivant; d'Anvers le 19 Mai 1746; de Mons le 10 Juillet même année; de Namur le 5 Septembre suivant; de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Maëstricht en 1748;
3. JACQUES-CHARLES, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Rochefort. Il s'est embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de St-Domingue; & passé ensuite dans la même Isle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commission de Capitaine, & est mort Chevalier de Saint-Louis à Port-au-Prince en 1763 d'une fuite de bleffures reçues au travers du corps, étant à l'exercice à feu;
  4. HONORÉ, qui suit;
  5. JOSEPH, rapporté après son aîné;
  6. JEAN-ISIDORE, mentionné après ses deux frères;
  7. ANNE-FRANÇOISE, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maisons, paroisse de Villegongis, en Berry, qui demeure aujourd'hui en sa Terre de la Barre, paroisse de Géhée;
  8. Et MARIE, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille audit lieu en Septembre 1749.

XI. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Hautcour, de la Giboultière, &c., a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de son Régiment en 1754: le second ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, HONORÉ DE MAUSSABRÉ demanda à y être, ce qui lui fut accordé. *Le Lys*, sur lequel il se trouva monté, ayant été, par les vents, séparé de l'Escadre de M. du Bois de la Motte, & jeté sur les Bans de Terre-Neuve, l'Amiral Boscawin l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Fallifax, en Arcadie, & de là à Tavistock, ville d'Angleterre, Province de Devonshire, d'où HONORÉ DE MAUSSABRÉ revint en France sur sa parole, & y est resté jusqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre son Régiment: il en a été fait Capitaine le 1<sup>er</sup> Janvier 1770, & est Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épousé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, *Marie-Madeleine-Louise-Barbe Du-*

*rand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavaumartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c., & de Dame *Barbe Veyssière*; cette dernière, fille d'un Trésorier de France. (La Famille *Durand de Lavaumartin* est originaire du Poitou, & un cadet de cette Maison s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve, par de bons contrats de mariage, 500 ans de noblesse.)

XI. JOSEPH DE MAUSSABRÉ (frère du précédent), Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Sennetière, paroisse de Géhée, nommé Enseigne au second bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année son emploi en Canada, où il s'est trouvé à l'illustre journée de Ticonderaga ou de Carrillon, près du Lac Champlain, où 4,000 François sous les ordres de M. le Marquis de Montcalm, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22,000 Anglois commandés par le Général Howe, qui y fut tué le 28 du même mois. JOSEPH DE MAUSSABRÉ a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'est pas encore marié.

XI. JEAN-ISIDORE DE MAUSSABRÉ, Chevalier (frère cadet des deux susnommés), né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, situé dans la paroisse de Lye, près de Selles, en Berry, a été nommé, le 1<sup>er</sup> Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berry, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1<sup>er</sup> Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, & passé ensuite dans la Compagnie de la Mestre de Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'est trouvé aux batailles de Rosbach, Corbach & Warburg, & a été blessé dangereusement à la première ainsi qu'à la dernière, où il a eu de plus son cheval tué sous lui. Il a épousé, le 18 Avril 1769, en l'Eglise Saint-Pierre de Férolles, près de Jargeau, en Orléanois (contrat passé le 17 devant du Bois, Notaire audit Jargeau), *Marie-Madeleine de Hardy*, née au Château du Gué-Gaillard, Paroisse de Férolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Gué-Gaillard, de la Fosse, de Chalo-Saint-Mars, de la Papinière & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madeleine du Clozel*, vivante, & seconde femme. De ce mariage sont issus :



1. ISIDORE-FRANÇOIS-LOUIS-HIPPOLYTE, Chevalier, né au Château du Gué-Gaillard le 4 Février 1770 ;
2. ISIDORE-NICOLAS-ALEXANDRE, né à Saint-André-de-Darvoy, près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars suivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau ;
3. Et GUILLAUME-LOUIS-THÉODORE-CHARLEMAGNE, Chevalier, né audit Saint-André-de-Darvoy, le 4 Août 1774.

## BRANCHE

des Seigneurs du Bois-Saint-Père, &c.

III. JEAN DE MAUSSABRÉ (second fils de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardièrre, & d'*Isabeau de Sorbiers*), partagea devant le Juge de Loches, en 1470, avec son frère aîné, GUILLAUME, qui lui abandonna, ainsi qu'à MICHELLE, RENÉE & ANTOINETTE DE MAUSSABRÉ, ses sœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Père avec les dîmes, terrages, bois, rentes qui en dépendoient, les Terres de Villablin & de la Mardelle sîses, avec leurs dépendances, esparsées de Pellevoisin, Heugnes, Préaux, Villegouin & Selles-sur-Nahon : ledit JEAN partagea ensuite avec ses sœurs. Il épousa, en 1480, *Marguerite du Verdier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Charles de Piégu*, Ecuyer, Seigneur des Jarouffes.

IV. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père, épousa, en 1509, *Françoise de Laudière*, fille de N.... de *Laudière*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puyménier. Après sa mort, sa veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint-Père, au Seigneur de Buzançois, pour ses enfans mineurs, favoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, mort sans alliance ;
3. FRANÇOIS, Ecclésiastique ;
4. Et GABRIEL, mort sans postérité.

V. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes, de Poiriers, de Puyménier & du Rabry, homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, à M. Chabot, Amiral de France, Seigneur de Buzançois : dans cet aveu, il reconnoît que SIMONET DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardièrre & de Villablin, son cousin au III<sup>e</sup> degré, tient de lui en arrière-fief, à cause de celui du Bois-Saint-Père, la Seigneurie de Vil-

lablin, & de plus en parage plusieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Père. Il épousa, en 1534, *Françoise de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes & du Bois-Rabry, & de *Marie du Breuil*. De ce mariage vinrent :

1. BRICE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. Et DENIS, mentionné après ses deux frères.

VI. BRICE DE MAUSSABRÉ, Seigneur du Rabry, de l'Hôtel d'Heugnes & en plus grande partie du Bois-Saint-Père, homme d'armes dans la Compagnie de M. de Lancôme, fut marié ; il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, des enfans, qui embrassèrent avec lui, à ce qu'on prétend, la R. P. R., ce qui leur attira de mauvaises affaires, & ils furent obligés de passer dans les pays étrangers, sans qu'on ait eu connoissance de leur postérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à Jean de Menou, Seigneur du Mée, qui en obtint la confiscation.

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom de sa branche (frère du précédent), Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, posséda aussi en commun avec DENIS, son frère, les dîmes, rentes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief, & il vendit à FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, son cousin, Seigneur de Villablin, le fief du Puy-de-Cloué & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, dont les Seigneurs de *Villablin* ont joui jusqu'à présent en commun avec les Seigneurs de *la Baratrie*. Ce FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, embrassa la Religion P. R., pour la défense de laquelle il périt, & ses enfans passèrent aussi dans les pays étrangers.

VI. DENIS DE MAUSSABRÉ (troisième fils de JEAN II, & de *Françoise de Riou*), Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maison-Neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Père, porta les armes pour le parti Protestant. Cependant il paroît par son testament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le sein de l'Eglise Catholique. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles*, Seigneur de la Joubardièrre, & d'*Olive de Laudière* ; celle-ci fille de *François*



de *Laudière*, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et DENIS, rapporté après son aîné.

VII. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maison-Neuve, &c., partagea avec son frère cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614. Il épousa *Françoise Gigault de Bellefonds*, dont il eut :

1. RENÉ, mort jeune au service ;
2. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Thomas de Broffard*, Ecuyer, Seigneur de Cenadonne & de Monchery ;
3. RENÉE, qui fut femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Chezelles ;
4. Et MADELEINE, qui s'est alliée avec *Jean de Broffin*, Ecuyer, Seigneur des Rosiers.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BARATRIE.

VII. DENIS DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie (fils puiné de DENIS, & d'*Anne de Cholet*), partagea, comme on l'a dit, avec son frère aîné ; il épousa, par contrat passé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire Royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui s'est marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique :  
*CHARLOTTE*, qui s'est mariée à *Honoré de Charaux*.

2. ANTOINE, qui s'est allié avec *Anne Roger*, dont il eut :

DENIS, Seigneur de la Ferranderie & de la Maison-Neuve, la postérité duquel est également tombée en quenouille.

3. LOUIS, qui fuit ;
4. Et SYLVAIN, tige de la branche des Seigneurs de la Croix, rapportée ci-après.

Ces quatre frères firent confiter leur noblesse par M. Tubeuf, Commissaire du Roi, qui les déclara nobles d'*extradition*, par son Jugement rendu en 1669.

VIII. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, épousa *Marguerite Bonneau*, de laquelle vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et JACQUES, rapporté après son aîné.

IX. LOUIS DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, se maria avec *Louise le Roux*, dont pour fille unique

MARIE, qui fut femme de *Louis de la Motte*,

Seigneur de la Coëfferie & du Cormier. De ce mariage est né *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a épousé N... de *Rache*, dont N... de *la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c., qui servoit en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi ; & deux filles, non mariées.

IX. JACQUES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (second fils de LOUIS, & de *Marguerite Bonneau*), a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 1<sup>er</sup> Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heugnes, *Renée du Breuil*, morte sans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuille, & d'*Anne de Fougères* ; & 2<sup>o</sup> le 12 Octobre 1720 (suivant son acte de mariage, célébré en la Paroisse de Cloué, Diocèse de Bourges), *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage font nés :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et CHARLES, rapporté après son aîné.

X. LOUIS DE MAUSSABRÉ, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buissonnière & de la Baratrie en partie, a épousé, dans la Paroisse de Cloué, Diocèse de Bourges, suivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fournier*, de laquelle il a eu :

1. JEAN, âgé de 13 ans ;
2. Et CATHERINE, âgée de 15 ans.

X. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (fils puiné de JACQUES, & de *Marie de Berthelot*, sa seconde femme), a épousé, par contrat passé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beauport*, le jeune, Notaire à Saint-Benoît-du-Sault, *Catherine de Fougères* (de l'ancienne Maison de *Fougères*, en Bretagne), fille de feu *François*, Seigneur de Millieux, Garde du Corps du Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frulon*. De ce mariage est issu

GUILLAUME, né le 17 Juin 1772.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA CROIX, cadets des Seigneurs de LA BARATRIE.

VIII. SYLVAIN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix (quatrième fils de DENIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Riffé*), épousa, par contrat passé le 9 Février 1656, devant *Riffé*, Notaire

Royal à Châtillon-sur-Indre, résidence à Pellevoisin, *Agathe du Cros*, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Perrine de Barrière*, dont :

IX. SYLVAIN DE MAUSSABRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui épousa, par contrat passé en 1694, devant *Rollant*, Notaire de Cour de Vallans (célébration dans la Paroisse de Langé, Diocèse de Bourges), *Marie Berault*, fille de *Guillaume*, & de *Marie des Vaquets*. Il eut pour fils unique,

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775, près de Montréfor, en Touraine, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1736, dans la Paroisse de Loché, en Touraine, avec *Louise de Boutillon*, fille de *Jacques*, Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon*; & 2<sup>o</sup> à *Eliſabeth du Pleſſis du Chefne*, veuve de *Jacques-Christophe Robin*, Seigneur du Coudré, en son vivant Moutfquetaire du Roi. Du premier lit est issu

XI. ANTOINE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, qui s'est marié, par contrat passé, en 1755, devant *Meunier*, Notaire à Montréfor, en Touraine, à *Eliſabeth Robin du Coudré*, fille de *Jacques-Christophe*, & d'*Eliſabeth du Pleſſis du Chefne*, seconde femme de JEAN DE MAUSSABRÉ, son père. Il vit à la terre de la Bannerie, près de Montréfor, avec sa femme & ses enfans, qui sont :

1. JEAN, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine ;
2. JACQUES-ANTOINE, âgé de 13 ans, aux études ;
3. MARIE, âgée de 12 ans ;
4. FRANÇOISE, âgée de 9 ans ;
5. Et CATHERINE, âgée de 6 ans ;

Les armes : *d'azur, au lambel d'or en chef, à 3 pendans*, ainsi qu'on les voit sculptées & peintes dans plusieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans plusieurs Eglises ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier : *un cavalier armé de toutes pièces, tenant un sabre à la main* : ce qui fait allusion à leur nom. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux, produits devant différens Commissaires députés pour la recherche de la noblesse, & certifié véritable par plusieurs branches de cette Famille).

MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne. Une Lettre écrite en patois Languedocien, de l'an 1414, par un MAUSSAC, seroit présumer

que cette Famille seroit originaire du Languedoc. Quoi qu'il en soit, suivant un Extrait des Registres du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Juillet 1759, c'est une noble & ancienne Famille, établie dans la Vicomté de Turenne. Ceux de ce nom y ont joui dans tous les tems des privilèges attachés à la Noblesse, ont été reconnus pour *Gentilshommes*, non-seulement par les Seigneurs de cette Vicomté, mais encore depuis qu'elle a été réunie à la Couronne. La perte que cette Famille a faite de la plus grande partie de ses titres primordiaux, ne nous permet pas cependant d'en remonter une filiation suivie avant le XV<sup>e</sup> siècle.

I. Noble JEAN DE MAUSSAC, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, demeurant au lieu de Collonges, en Limouſin, acquit, le 9 Mars 1430, de noble Nicolas de Guiscard, Seigneur de Cavagnac, une redevance de 17 fetiers de froment, 6 quarts d'avoine, 2 pouces & 5 fols d'argent, à prendre sur les Tenanciers du village de la Martinie, paroisse de Ligneyrac, en Limouſin. Son fils,

II. Noble JEAN DE MAUSSAC rendit, le 27 Décembre 1497, hommage de ses Fiefs situés dans la Vicomté de Turenne : cet acte est en latin.

III. Noble N... DE MAUSSAC, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, probablement fils du précédent, reçut une lettre, en original, du Vicomte de Turenne, datée du 19 Mars 1575, & signée : *votre ami Turenne*, par laquelle on voit que ce Prince a recours audit DE MAUSSAC, comme à un de ses principaux vassaux, pour qu'il lui donne la somme de 400 écus d'or fols, afin de l'aider à faire la guerre contre ses ennemis. Il paroît, par l'extrait des Registres du Conseil d'Etat ci-dessus cité, que ledit MAUSSAC eut pour fils,

IV. Noble BERTRAND DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, qui s'est marié à *Marguerite de la Porte*, laquelle testa, le 12 Avril 1586. Elle donna à noble PIERRE, son fils aîné, qui suit, la somme de cinq fols tournois, outre ce qu'elle lui avoit constitué en dot lors de son contrat de mariage; fit différens legs à JACQUES & JOSEPH DE MAUSSAC, ses autres enfans, & institua pour héritier universel BERTRAND DE MAUSSAC, son mari, à la charge de rendre l'hérédité à ses enfans.

V. PIERRE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, rendit hommage, le 8 Janvier

1601, tant pour lui que pour noble BERTRAND, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & *Marguerite de la Porte*, ses père & mère, à Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Prince Souverain de Sedan, Vicomte de Turenne, des Fiefs qu'il possédoit dans la Vicomté : cet acte énonce des titres de 1497 & 1518, qui prouvent que, plus d'un siècle avant 1601, les aïeux possédoient des Fiefs & prenoient les qualités de noble & d'Ecuyer. Il épousa, par contrat du 17 Janvier 1593, *Suzanne de Félines de la Renaudie*, fille de *Jean de Félines*, Seigneur de la Renaudie, & de *Louise de Beaumont*. Il étoit veuf quand il fit son testament le 7 Mars 1608, où il nomma ses enfans, savoir :

1. JACQUES, qui suit;
2. SOUVERAINE, qui s'est mariée, par contrat passé au lieu de Collonges, le 17 Juin 1620, avec noble *Jehan de Chabriasfac-du-Vialard*, fils de feu noble *Jehan de Chabriasfac*, Seigneur de Sarrazac, & d'*Anne de Vignareil*;
3. & 4. LOUISE & MARGUERITE.

VI. JACQUES DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, infidèle héritier univérrel par le testament de son père, servit dans les Chevaux-Légers de S. M.; paya, le 28 Avril 1619, à Jean de Vezy, différentes sommes qui lui étoient dues en qualité d'héritier de PIERRE DE MAUSSAC, son père; & dans un cahier contenant six reconnoissances passées au profit dudit JACQUES, en date du 20 Novembre 1619, on voit qu'il y prit les qualités de noble & d'Ecuyer. Il assista au contrat de mariage de SOUVERAINE DE MAUSSAC, une de ses sœurs, & obtint un Mandement pour fe faire payer des sommes qui lui étoient dues, dans lequel il est aussi qualifié Ecuyer. Il épousa, par contrat du 20 Février 1621, *Madeleine du Solier*, fille de Messire *Etienne du Solier*, & de veuve *Françoise de Plas-de-Salgues*. Il étoit mort le 28 Janvier 1656, que sa veuve passa une procuracion à Jacques de Vezy, Avocat en la Cour, pour traiter du mariage d'ETIENNE, son fils. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit;
2. Et JACQUETTE, qui s'est mariée, par contrat du 3 Juillet 1661, passé au lieu de Collonges, avec noble *Charles de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Marianbon, de Saint-Michel & du bourg de Sainte-Féréole.

VII. ETIENNE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une reconnoissance de différens biens situés dans le territoire de Fricac, passée le 26 Avril 1662, à Collonges, en Limoufin, par noble Jean Ramade, Seigneur de Fricac. Il fit un accord, le 26 Novembre 1666, avec le même Jean Ramade, concernant un pré pour l'usage de certaines eaux, & le 14 Mars 1685, la cession lui fut faite d'un banc, sur le tombeau de ses ancêtres, dans l'Eglise paroissiale de Collonges, par Antoine de Vezy, Avocat en la Cour & Marguillier-Syndic de la Fabrique de ladite Eglise. Il fit son testament le 14 Juin 1687, par lequel il donna à son fils aîné PIERRE, le Domaine d'Espeich, aux conditions qu'il payera ses legs en leur entier à ses autres enfans, &c., voulut que *Madeleine de Favars*, la sœur, eut part aux habitations dudit Domaine d'Espeich, pendant la vie, comme une de ses filles, & déclara donner, pour supplément de légitime, à chacune d'elles, 60 livres, & à chacun de ses enfans mâles celle de 50 livres. Il étoit époufé, par contrat du 30 Janvier 1656, passé à Argentan, en Limoufin, *Françoise Duffer-Duras*, fille de *Jean Duffer*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Hilaire, & de *Jeanne de Fabry*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. ANTOINE, Ecuyer, Garde de la Marine en 1683, & successivement Enseigne de Vaiffeau. Ses services militaires ont été récompensés par des pensions & la Croix de Saint-Louis, qu'il a obtenue le 10 Décembre 1721. Il est décédé à Brest le 30 Juillet 1728, veuf de *Marie-Anne Bécas*, dont il eut :

N.... DE MAUSSAC, Ecuyer, qui fut reçu au nombre des Cadets-Gentilshommes destinés à servir dans la Compagnie des Colonies. Il a été successivement Enseigne d'une Compagnie d'Infanterie vacante à Saint-Domingue le 24 Avril 1732, Lieutenant le 1<sup>er</sup> Septembre 1734, Capitaine le 12 Juin 1742, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Août 1754, dont il a reçu la Croix, par ordre de S. M., de M. le Marquis de Vaudreuil, Commandant Général & en chef des Isles de l'Amérique sous le vent.

3. Et MADELEINE, appelée *Mademoiselle de la Borie*, qui s'est mariée, par contrat du 2 Janvier 1690, à *Louis de la Rochefoucauld de Couffages*, Ecuyer, Seigneur de Chavagnac, demeurant au Château de Couffages.

fils de Messire François de la Rochefoucauld, Seigneur, Comte de Couffages, &c., & de Louise de Saint-Martial. Voy. RO-CHEFOUCAULD (DE LA).

VIII. PIERRE DE MAUSSAC, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une lettre du Duc d'Albret, Vicomte de Turenne, le 7 Avril 1696, par laquelle il l'invita à se rendre à Turenne, comme les autres Gentilshommes qu'il vouloit consulter sur les affaires de sa Vicomté : cette lettre, en original, est signée : *Duc d'Albret*. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 15 Août 1686, *Ifabeau de la Vergne*, fille d'*Etienne*, & de *Marie de Certaine*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 22 Janvier 1695, *Marie d'Amadon*, fille de feu noble *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & Co-Seigneur de la ville de Meyffac, en Bas-Limousin. Il rendit hommage, le 6 Mai 1698, à Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, Souverain Duc de Bouillon, pour ses Fiefs situés en la Vicomté de Turenne, & en rendit un autre le 12 Mai 1710, pour les Fiefs, cens, rentes & autres biens nobles qu'il possédoit dans les Paroisses de Collonges, Chauffour, &c., au même Duc de Bouillon. On a de lui plusieurs actes d'échanges des années 1710 & 1715, & une reconnaissance d'un bail emphytéotique du 22 Février 1708, qu'il passa de plusieurs Terres, vignes & bois, à différents particuliers. Il fit son testament le 1<sup>er</sup> Février 1721, par lequel il voulut être inhumé dans l'Eglise de Collonges au tombeau de ses prédécesseurs, & il y nomma quatre enfants qu'il eut de son second mariage, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. GASPARD, auquel sa mère, par son testament du 31 Décembre 1738, légua la somme de 500 livres;
3. MARIE, laquelle s'étoit mariée à *Jean des Vignes*, du lieu de Sailhac, lors du testament de sa mère (où elle est aussi mentionnée avec son frère & sa sœur), laquelle lui constitua une dot suffisante & lui légua 5 sols une fois payé, & 50 livres en compensation pour l'équivalent de son linge;
4. Et MADELEINE, Religieuse professée à Sainte-Urfula de la ville de Beaulieu.

IX. JEAN DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Mauflac, de Sauvagnac & de Fourmagnac, institué héritier universel par le testament de sa mère, à la charge de payer tous ses legs, rendit foi & hommage au Duc de Bouillon, des Fiefs qu'il possédoit dans sa

Vicomté de Turenne, & fut maintenu dans la noblesse d'extraïtion, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, donné à Versailles le 21 Juillet 1759, signé : LOUIS, & plus bas : PHÉLYPEAUX, enregistré à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 27 Août suivant, & depuis en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Février 1770, & est mort en 17... Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Septembre 1721, *Louise de Michel-de-Leyrac*, fille d'*Antoine de Michel*, Seigneur de Leyrac, & de *Françoise de Brias*. Il en eut :

1. CHARLES-ANTOINE, qui suit;
2. GASPARD, mort en bas âge;
3. JEAN, Chanoine de l'Eglise Cathédrale & Vicaire Général du Diocèse de Limoges, Prieur Commandataire de Saint-Maurice-lès-Senlis, & Grand Chantre de la Collégiale de Saint-Martial de Limoges;
4. JEAN-BAPTISTE, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Grand Vicaire & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de la Rochelle;
5. Autre JEAN, Chevalier, successivement Cornette au Régiment Dauphin en 1758, Sous-Lieutenant en 1763, Sous-Aide Major en 1770, Aide Major au mois d'Octobre 1773, qui fut gratifié au mois de Janvier 1774, par le Roi, alors Dauphin, d'une pension de 300 livres sur sa cassette, laquelle a depuis été augmentée de 600 autres livres, à recevoir sur l'extraordinaire des guerres;
6. HENRI, Grand Vicaire & Chanoine de Beauvais;
7. 8. & 9. MARIE, MARIE-AIMÉE & MARIE-MIETTE;
10. Autre MARIE, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1751, sur ses preuves de Noblesse, d'où elle est sortie en 1772; elle a épousé, le 22 Septembre 1773, Messire *Jean du Mas*, Chevalier, Seigneur de Gagnac, en Périgord;
11. HENRIETTE, morte en bas âge;
12. Et SUSANNE, morte de la petite-vérole, à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1753.

X. CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Sauvagnac, Fourmagnac, Baron de Saint-Chéron, en Champagne, Seigneur engagiste de la Vicomté de Turenne & autres lieux, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1723, est entré d'abord au service en qualité de Garde du Corps, s'est trouvé aux batailles de Fontenoy en 1745, de Raucoux en 1746, & de Lawfeld en 1747. Etant de service à Versailles, le 23 Janvier 1748, il eut le bonheur de sauver la vie à M. le Dauphin, père du Roi



régnant, dans une chute des plus dangereuses, que ce Prince fit au bas de l'escalier de la Garbe-Robe du Roi, en le retenant dans ses bras. Madame la Dauphine voulut d'abord que pour un si grand service rendu, on lui donnât un Régiment, & commença par lui accorder une pension de 300 livres sur sa cassette, & S. M. Louis XV, le 1<sup>er</sup> Mars suivant, lui en accorda une de 100 pistoles, à recevoir sur le Trésor Royal, avec Commission de Capitaine de Cavalerie, & la promesse du premier bâton d'Exempt de ses quatre Compagnies des Gardes qui viendrait à vquer, ce qu'il a obtenu en Octobre 1750, dans la Compagnie de Luxembourg. Le Duc de Gèvres, alors Gouverneur de Paris, vint, au nom de la ville, le remercier du grand service qu'il venoit de rendre au Roi, à la Famille Royale & à toute la Nation. M. le Dauphin alors lui donna 50 Louis pour son uniforme, & le Roi, en 1751, lui accorda une seconde pension de 500 livres sur sa cassette. En 1754, S. M. lui donna un Brevet de Maître de Camp de Cavalerie, & le décora de la Croix de Saint-Louis. En 1759, M. le Dauphin lui accorda encore une pension de 800 livres sur sa cassette, avec une gratification de 40 Louis. Le dérangement de sa fanté ne lui permettant plus de continuer ses services, il obtint 600 écus de pension de retraite, & toutes les autres lui furent conservées en faveur du service qu'il avoit rendu au Roi, au Prince & à l'Etat. CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC a obtenu, par Arrêt du Conseil du 14 Décembre 1770, en échange de ses pensions, la jouissance à vie des revenus, droits & honneurs des domaines de la Vicomté de Turenne, appartenant au Roi : il est dit dans cet Arrêt que *c'est par grâce spéciale, & sans tirer à conséquence pour aucun autre, & que c'est pour avoir sauvé la vie à feu Monseigneur le Dauphin, fils unique & présumptif héritier de la Couronne, & en considération des bontés dont le Roi & la Famille Royale l'honorent.* Le 8 Janvier 1772, il a pris possession des domaines de la Vicomté de Turenne, & au mois de Juin suivant de la Prévôté de Gagnac. Il a épousé, par contrat passé devant de la Rue & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Septembre 1771, Catherine-Françoise-Charlotte de Pons, fille unique de Pierre-Charles, Chevalier, Marquis de Pons, Sei-

gneur, Baron de Saint-Chéron, d'Anruel & Pontliezars, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame Barbe-Catherine Baudenet.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles d'argent.* Supports : *deux dragons ailés d'argent.* Couronne de Comte. (Généalogie dressé sur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MAUSSAC, en Languedoc, Famille noble qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 pals d'or ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 oifeaux de sable.*

MAUSSIÉ (LE), en Bretagne, Reffort de Quimper : Famille noble qui remonte à OLIVIER LE MAUSSIÉ, Seigneur du Préaubin, vivant en 1498, avec Catherine Hazard, son épouse.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668, au rapport de M. Deniau, Intendant de la Province, GUILAUME LE MAUSSIÉ, descendu d'OLIVIER, ci-dessus, au VI<sup>e</sup> degré, fut interloqué, & ensuite déclaré noble d'extradition, par autre Arrêt rendu, en la même Chambre, le 9 Janvier 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à trois mains sénéstres d'argent.* (Extr. d'un manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne.)

MAUSSION, Famille établie à Paris.

THOMAS MAUSSION, Receveur Général des Finances à Alençon & Secrétaire du Roi, eut de Simonne Garciau, sa première femme,

THOMAS-URBAIN MAUSSION, Seigneur de Candé, qui est né le 23 Septembre 1696 ; il fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 23 Juin 1719 & Grand Rapporteur en la Chancellerie, & mourut le 29 Juillet 1758, en sa terre de Candé. Il avoit épousé, en Avril 1726, Jeanne-Elisabeth Rillart de Fontenay, fille de Louis-Hubert, Maître d'Hôtel du Roi, & d'Anne-Sophie de Saint-Léger. Elle est morte le 8 Mai 1751, laissant de son mariage :

1. LOUIS MAUSSION DE CANDÉ, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, qui s'est marié, le 20 Novembre 1767, à N.... Chupin, fille de Nicolas, Trésorier du Marc d'Or, & d'Antoinette-Nicole Dionis ;
2. THOMAS-URBAIN, qui suit ;
3. CHARLES-MARTHE, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, qui mourut en 1760 ;

Et une fille, Religieuse.

THOMAS-URBAIN MAUSSON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Folletière, né le 23 Septembre 1732, reçu Conseiller au Grand Conseil le 8 Mai 1761, a épousé, le 10 Mai 1763, *Catherine Thévenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage sont issus trois garçons :

Le premier est né le 14 Avril 1764 ;  
Et le troisième est né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'un cyprès, planté sur une montagne d'argent, alias d'un if de sinople, planté sur un tertre du même.*

MAUTAILLY, Ecuyer, Sieur de Molandin : ancienne Noblesse de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à 2 quintefeuilles de gueules en chef, & une molette du même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

MAUVES, dans le Perche, Diocèse de Sées : la Ville de *Mauves*, présentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois ; les Comtes de *Mortagne* sont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoissance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du *Perche*, on trouve *Mauves*, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur de *Château-Gontier*, & *Thibaut VI*, dit le *Grand*, Comte de *Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puisque dès 1234 il avoit été assigné, par le Roi Louis IX, avec le Château de *Mortagne*, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, son épouse. Dans la suite le Roi jugea à propos d'assigner ce douaire sur d'autres biens, & alors *Mauves* fut destiné pour partie de l'apanage de son dernier fils. Ce Prince étant mort sans postérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par son contrat de mariage, passé le Mardi, veille de la Madeleine de l'an 1284, l'avoit assigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comtesse de Chartres & de Blois, son épouse. Par ses Lettres de l'an 1286, *Philippe le Bel* révoqua cette délégation, & retint pour lui la maison de *Mauves*. En 1290 elle fit partie de l'af-fiette de l'apanage de *Charles*, Comte de *Valois*, d'Alençon & du *Perche*, qui la destina aux enfans de son troisième mariage.

Son fils aîné, *Philippe*, qui régna depuis sous le nom de *Philippe de Valois*, y renonça par ses Lettres du 4 Janvier 1312, & *Charles*, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahaut de Saint-Pol*. *Mauves* eut ensuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi du *Perche* : *Marguerite de Lorraine* en jouissoit à titre de douaire. En 159. le domaine avec la Seigneurie de *Mauves* fut engagé à *M. de Catinat*, Conseiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi Louis XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. (Extr. du *Diétionnaire des Gaules*, Tom. IV, p. 636.)

\* MAUVESIN, ou suivant un *Mémoire envoyé*, dressé sur titres, *MAUVEZIN*, en latin *MALVESINUM* ou *MALVISIMUM* : c'est une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèse de Condom, Juridiction de Moncrebeau, Sénéchaussée de Nérac, qui fut donnée, en 1372, par *Edouard III*, Roi d'Angleterre & de la Province de Guyenne, à *Roger-Bernard*, Vicomte de *Castillon*, &c. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune desquelles on rendit des hommages au Duc d'Albret. Après l'expulsion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guyenne, en 1451, depuis *Edouard III* jusqu'à ce jour, elle a été sans interruption & est encore possédée par la Maison de *Castillon de Mouchan*. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, sous Louis XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, *Jean de Castillon*, III<sup>e</sup> du nom, ayant été Député du Corps de la Noblesse du Duché d'Albret, pour aller représenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauvesin*, que ses descendants continuent de porter. Voy. *CASTILLON DE MOUCHAN*.

MAUVISE (DE), Noblesse ancienne, originaire du Bourbonnois. — Deux frères de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc, en Berry, Gouvernement du Poitou & Généralité de Bourges ; l'un a formé la branche des *Mauvise de Villiers*, qui subsiste dans deux garçons & une fille : l'aîné des garçons étoit âgé, en 1775, de 13 à 14 ans ; & l'autre a formé la branche des Seigneurs de *Mauvières* & de *Tillaux*, en Berry, dont nous allons parler :

I. BLAISE DE MAUVISE, 1<sup>er</sup> du nom, Sci-

gneur de Mauvières & de Puiroux, Capitaine du Bouchet, est qualifié *Chevalier*, dans son contrat de mariage, passé en 1450, avec *Georgette de Mesnard*, & aussi dans une transaction passée, le 4 Avril 1483, entre lui, son épouse & Jean de Poix, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une seconde transaction de l'an 1500, il paroît que ce BLAISE DE MAUVISE étoit veuf, & qu'il avoit épousé en secondes noces la sœur de *Merry du Betz*. Il rendit à Charles Taveau, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Lussac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines, cens & rentes qu'il possédoit dans les Paroisses de Migné & de Rofnay. Il eut du premier lit :

1. EMOND, qui fut ;
2. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Merry du Betz*, ainsi qu'il conste par la transaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promise par ledit BLAISE DE MAUVISE, père de sa femme ;
3. JEANNE, qui s'est mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Guéret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudière ;
4. MARIE, qui s'est alliée, aussi par contrat du même jour, à *Louis Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ;
5. LOUISE, morte sans alliance ;
6. Et ANNE, qui s'est mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel transigea, le 20 Septembre 1528, avec EMOND DE MAUVISE, son beau-frère, sur la succession de LOUISE, sa sœur, qu'ils partagèrent noblement.

II. EMOND DE MAUVISE, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épousa, par contrat passé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt. Ledit EMOND DE MAUVISE transigea le 24 Avril 1552, comme père & loyal administrateur du bien de ses enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt, sur ce qu'il prétendoit que sa femme avoit été lésée par son contrat de mariage. Il en eut :

1. RENAUD, qui fut reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ses preuves. Il avoit été présenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourgneuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de sa réception est signé de *Gabriel du Cher*, Grand Prieur, de *Gabriel de Lestang*, Commandeur de Selles, & de Jean l'Evêque, Commandeur de la Rancherie, Commissaires nommés par ledit Chapitre ;

*Tome XIII.*

2. PIERRE, qui fut ;
3. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Antoine de la Marche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert, fils de *Gaspard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*.

III. PIERRE DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauvières, épousa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaspard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*. EMOND, son père, lui fit donation entre vifs, le 24 Février de ladite année, de tous ses biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit :

IV. BLAISE DE MAUVISE, 1<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvières, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Massée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de la Boutinière, laquelle lui porta en dot la Terre de Tilloux. (Ceci est prouvé par partage entr'elle & *François de Massée*, son frère, tous les deux enfans d'*Antoine de Massée*, & de *Françoise de Jaudoin*, & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., dans laquelle sont dénommés PIERRE DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Villiers ; JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur des Chezeaux ; *Jean de Massée*, Ecuyer, Seigneur de la Groie ; JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens de BLAISE DE MAUVISE, 1<sup>e</sup> du nom, assemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la gestion & des usufruits des biens dudit BLAISE DE MAUVISE, son neveu. De *Catherine de Massée*, son épouse, il eut :

V. JEAN DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Tilloux, de Mauvières, de Villars, Mouton, &c., qui servit dans le Corps des Gentils-hommes convoqués par le Roi, ainsi qu'il conste par un certificat, qui atteste qu'il a bien & fidèlement servi, tant en présence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc d'Angoulême, le Maréchal de la Force & le Maréchal de la Meilleraye, qui étoit à la tête du Corps de la Noblesse : ce certificat, du 21 Novembre 1635, est signé : *Beauvau*. Il épousa, par contrat du 31 Mai 1625, *Madeleine Pérot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, & de *Madeleine Moutard*. Etant veuve elle fit un

testament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre ses enfans, qui furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de Villars, en Poitou, qui subsiste ;
3. Et ETIENNE, auteur de celle des Seigneurs des Cars & de Mouton, dont il ne reste qu'une fille, nommée

SYLVIE-JULIE-EULALIE, qui épousa, vers 1774, *Henri-Louis-Jean de Gréaume*, Ecuyer, Seigneur de Boisgillet.

VI. CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Mauvières, fut propriétaire, pour ses droits d'aînesse de tous les biens de ses père & mère, situés entre les rivières la Creuse & l'Anglain, suivant le testament, en forme de partage, de *Madeleine Pérot*, la mère, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 défits mois & an. Il épousa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinière, & de Dame *Louise de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à cause de ses Terres de Tilloux & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. Tubeuf, Intendant de la Généralité de Berry, Commissaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de ses titres, depuis BLAISE, 1<sup>er</sup> du nom, jusqu'à lui, y est employée, avec l'explication des armoiries de sa Famille. CHARLES DE MAUVISE eut plusieurs enfans, entr'autres,

VII. CHARLES DE MAUVISE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tilloux, qui servit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes du Poitou, sous les ordres du Maréchal de Chamilly, suivant un certificat, signé de ce Seigneur, du 30 Mars 1706, & fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. Foullé de Martangy, Intendant de la Généralité de Bourges, le 11 Mai 1715. Il épousa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louise-Marguerite Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souigné, & de *Marguerite de Marconay*. Cette *Louise-Marguerite Taveau* est descendue de *Charles Taveau*, Ecuyer (mentionné plus haut), Seigneur du Bouchet & de Luffac-le-Châtel, Terres qui font au-

jourd'hui dans la Maison de *Rochechouart*, dont un épousa une *Taveau*, aussi descendante dudit *Charles*. La Famille de MAUVISE a, parmi ses titres, l'acte de partage des *Taveau & Rochechouart*. CHARLES DE MAUVISE, 11<sup>e</sup> du nom, a eu de son mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres :

1. HENRI-CHARLES, qui suit ;
  2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
  3. PIERRE, Capitaine au Régiment de Limoufin, tué au siège de Berg-op-Zoom en 1747 ;
  4. N... DE MAUVISE, Religieuse ;
- Et plusieurs garçons, morts aussi au service.

VIII. HENRI-CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Roche-Froide, partagea avec ses frères le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf ; il a épousé *Madeleine de la Porte-Verzins*, dont il n'a point eu d'enfans.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon (second fils de CHARLES, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Louise-Marguerite Taveau*), a fait les campagnes d'Italie sous les ordres des Maréchaux de Broglie & de Coigny, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a épousé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radégonde de la Chastre*, Dame de Lardonnière, en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluffon, la Gaudetière, Majon & Sauzèle, en Poitou, & de *Catherine de Scourjon de Boismand*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-HENRI, baptisé le 24 Septembre 1768 ;
2. LOUIS-CLAUDE, né le 4 Septembre 1769 ;
3. Et MARIE-LOUISE, née le 1<sup>er</sup> Août 1767.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, accompagnée en chef aux 2 premiers cantons de 2 croifans de gueules.*

MAUVOISIN, Ecuyer, Seigneur d'Angoville, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille noble, qui porte : *de gueules, à 3 fasces d'or.*

MAUVOISIN, en Berry, porte : *d'azur, à 2 lions léopardés, partis de gueules & d'hermine, l'un sur l'autre.*

\* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie : Famille maintenue dans sa Noblesse le 16 Juin 1668 ; la Roque dit qu'elle tire son origine de GUILLAUME, Seigneur de GARLANDE & de



Livry, Sénéchal de France, duquel descendoit, au quatrième degré, ROBERT DE GARLANDE, surnommé MAUVOISIN, chef de la Maison DE MAUVOISIN-ROSNY, près de Mantes. Du Chesne en fait remonter la filiation à

I. RAOUL DE MAUVOISIN, qualifié *Seigneur de Rosny*, vivant en 1080, qui fut père de

II. RAOUL DE MAUVOISIN, 1<sup>o</sup> du nom, qui eut pour fils,

III. RAOUL DE MAUVOISIN, 3<sup>o</sup> du nom, lequel fut père de

IV. RAOUL DE MAUVOISIN, 4<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Rosny, dit le *Barbu*, qui épousa *Alix de Porhoët*; il en eut :

V. GUY DE MAUVOISIN, Sire de Rosny, qui fut père de

VI. GUY DE MAUVOISIN, 2<sup>o</sup> du nom, Sire de Rosny, qui trança, en 1238, avec *Raoul*, Baron de *Fougères*. son cousin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhoët. Il épousa la sœur de *Girard*, Seigneur de *Pequigny*, Vidame d'Amiens; il en eut :

VII. GUY DE MAUVOISIN, 3<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Rosny, qui s'est marié, en 1285, à *Isabeau de Mello*, sœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Bris & de Château-Chinon, dont vinrent :

Guy, qui fut ;  
Et quatre filles.

VIII. GUY DE MAUVOISIN, 4<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale, &c. Leurs enfans furent :

1. GUY, qui fut ;
2. AMAURY, Seigneur d'Apremont ;
3. Et IDE DE MAUVOISIN-ROSNY, qui fut femme de *Jean*, 3<sup>o</sup> du nom, Comte de *Dreux*.

IX. GUY DE MAUVOISIN, 5<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Roberte de Baumez*, de laquelle il eut :

1. BÉATRIX, qui fut femme de *Jean*, 3<sup>o</sup> du nom, Baron de la *Ferté-Fresnel* & du Neufbourg, &c., dont elle n'eut point d'enfans ;
2. LAURE, qui s'est mariée à *Robert de Beaufart*, dont *Ide de Beaufart*, qui fut femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru. (C'est par cette alliance que la Baronnie de *Rosny* a passé dans cette dernière Maison) ;
3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Robert d'Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

La Roque dit qu'après la mort de Guy DE MAUVOISIN, 5<sup>o</sup> du nom, AMAURY, son frère, s'empara de la Baronnie de *Rosny*, au préjudice de ses trois filles ; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la somme de 3,000 livres, à l'aînée, nommée BÉATRIX, femme de *Jean*, Baron de la *Ferté-Fresnel*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de *Rosny* passa, après sa mort, à son neveu *Robert d'Harcourt*, lequel étant décédé sans enfans, sa sœur, *Béatrix d'Harcourt*, en hérita & la porta à son mari *Jean d'Ivry* ; celui-ci n'ayant point eu d'enfans de son mariage, cette Terre devoit passer à *Béatrix de Beaufart*, fille aînée de *Robert de Beaufart*, Connétable de Flandre, & de LAURE DE MAUVOISIN-ROSNY ; mais le même *Jean d'Ivry* persuada à sa femme d'en disposer en faveur d'*Ide de Beaufart*, fille puînée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Sacquinville*, épousa le même *Jean d'Ivry*, qui se trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de *Rosny*, dont il jouit jusqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve, ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparèrent de *Rosny*, qu'ils gardèrent quelque tems ; mais après avoir été chassés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beaufart*, recouvra la propriété de la Baronnie de *Rosny*, qui lui appartenoit. Elle est restée dans cette Maison pendant trois générations, jusqu'à *Anne de Melun*, qui la porta, le 19 Juin 1519, à son mari, *Jean de Béthune*, 4<sup>o</sup> du nom, Baron de Baye, &c. Voy. BÉTHUNE.

GUY DE MAUVOISIN, 5<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Rosny, avoit un frère, nommé AMAURY (comme on l'a vu ci-dessus) ; il peut avoir continué la filiation. On trouve encore plusieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que GUY DE MAUVOISIN, qui avoit son camp à Passy en 1119 ; — SAMSON DE MAUVOISIN, Archevêque de Reims, dont le P. Anselme ne parle pas ; — PIERRE DE MAUVOISIN, Chevalier Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210 ; — GUILLAUME DE MAUVOISIN, Seigneur de Serquigny, vivant avec *Agnès*, sa femme, en 1231 ; — & Monseigneur GUY DE MAUVOISIN, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maison a produit fa Généalogie, fuint l'Ordonnance du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, du 14 Septembre 1540. Elle commence à RICHARD DE MAUVOISIN, qui s'est marié à *Jeanne de Bafire*, de laquelle naquit :

RENAUD DE MAUVOISIN, qui s'est marié à *Jeanne du Hamel*; elle fut mère de

ROBERT DE MAUVOISIN, qui s'est marié à *Jeanette de Bétheville*, dont il eut :

GUILLAUME DE MAUVOISIN, qui époufa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint :

ALEXIS DE MAUVOISIN, qui produifit fes titres & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut père de

GUILLAUME DE MAUVOISIN, qui fut auffi maintenu dans fa noblefse le 4 Février 1606.

CHRISTOPHE DE MAUVOISIN, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madeleine de Braque*, fon époufe,

ANTOINETTE, qui s'est mariée, par contrat passé à Exmes, le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Rupierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buifon, &c., dont poftérité. Voy. RUPIERRE ou RUPPIERRE.

Plusieurs autres branches ont auffi fourni leurs Généalogies. (C'est ce que nous favons fur cette ancienne Noblefse, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il est parlé dans l'*Hift. de la Maifon d'Harcourt*, p. 1661 & p. 1815 & fuiv.)

Les armes : *d'or, à 2 fafces de gueules*.

MAUVY, en Bretagne, reffort de Rennes: Famille divifée en deux branches; de la première étoit JACQUES-RENÉ DE MAUVY, Sieur de Carcé & de la Douctée, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extrañion*, au rapport de M. des Cartes, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la feconde branche, par deux Arrêts rendus, en la même Chambre de la Réformation, le 18 Février 1669 & le 8 Mars 1671, furent auffi déclarés *nobles d'extrañion*, au rapport de M. de Larlan.

Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines; au franc-canton de fable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent*.

MAXUEL, Famille de Normandie, qui fut maintenue dans fa noblefse le 24 Avril 1666. JACQUES MAXUEL, Ecuyer, Sieur des Champs, près de Lifieux, vivoit en 1540. Un de fes descendans, vivant en 1757, poffède, ou fa poftérité, la Seigneurie des Champs.

Les armes : *d'hermine, au lion de fable, armé & lampaffé de gueules*.

MAY, Famille noble de Bretagne, reffort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 14 Août 1669, au rapport de M. Raoul, fut déclarée *noble d'extrañion*.

Les armes : *d'argent, à 2 fafces d'azur, accompagnées de 6 rofes de gueules, 3 & 3*.

MAY (DE), en Picardie: Famille noble dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, pag. 343, & dont étoit CLAUDE DE MAY, Vicomte de Serches, Eleñion de Soiffons, qui produifit, en 1603, des titres de quatre races, avec de très-beaux services fur chaque degré.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur*.

MAYE. De cette Famille étoit FRANÇOIS DE MAYE, Seigneur de la Bruyère, Conseiller au Grand Confeil & Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, qui mourut fans enfans le 19 Février 1702, de fon mariage contracté avec *Marguerite ou Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi.

Les armes : *d'azur, à trois glands tigés feuillés d'or*.

\* MAYENCE, ancien Evêché fuffragant de Trèves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primate de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait fa réfidence à Afchafembourg.

\* MAYENNE, Ville confidérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché. *Geoffroy I<sup>er</sup>* eut en don, de *Foulques*, Comte d'*Anjou*, la ville de *Mayenne*. *Juhel*, fon fils, fit bâtir le Château de *Mayenne*. LOUIS XI, Roi de France, comme héritier de la Maifon d'*Anjou*, rendit *Mayenne* & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par fa mère, *Louife d'Anjou*, de *Charles*, Comte du Maine. *René*, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de Lorraine, obtint *Mayenne*, Guife, &c., du chef de fa mère *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de fon cinquième fils, *Claude de Lorraine*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Guife, qui fut créé *Marquis de Mayenne* en 1544. *Charles*, petit-fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne & Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de fon oncle maternel, du

Duché de *Mayenne*. *Charles IV*, son petit-fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*, mari de sa nièce *Hortense Mancini*. Voy. LORRAINE & MANCINI. L'héritière du dernier Duc de *Maçarin* a porté ce Duché dans la Maison d'*Aumont*. Voy. AUMONT.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille noble étoit

ETIENNE MAYNEAUD DE LA TOUR, Seigneur de la Madeleine, Coulanges, Sommery, Genelard, Laugère, Montaiguillon, &c., Bailli d'Épée du Charolois, qui mourut le 5 Novembre 1732. Il avoit épousé *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans, de laquelle il a laissé entr'autres enfans :

PAUL-ETIENNE-CHARLES MAYNEAUD DE LA TOUR, Conseiller de Grand'Chambre & Conseiller de la seconde Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. (*Mercure de France* de Juin 1738, p. 1225.) Il est veuf de *Marie-Nicole Rollin*, de laquelle il avoit eu :

1. FRANÇOIS-GASPARD, qui suit;
2. Et ANNE-CLAUDINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Laurent-Joseph Mazade*, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général; & 2<sup>o</sup>, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguste*, Comte de *Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Voy. MAZADE & PONS-SAINT-AURICE.

FRANÇOIS-GASPARD MAYNEAUD DE COULANGES, né le 24 Juin 1739, appelé *le Marquis de Coulanges*, Mestre de Camp de Dragons, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 24 Juin 1775, *Marie-Caroline-Josèphe de Butron y Muxica*, née Baronne de la Torre, veuve sans enfans de *François-Ernest-Joseph-Amédée des Maisières*, Seigneur de Morval, & fille d'*Alexandre-Eugène de Butron y Muxica*, ancien Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Biron (d'une Maison ancienne & illustre, originaire de la Province de Biscaye, en Espagne, où elle étoit très-considérable dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, laquelle s'est établie en Flandre depuis l'Infante ISABELLE), & d'*Hélène-Thérèse-Josèphe*, née Marquise de Mo-

*naldy*, originaire de Pérouse, en Italie. Voy. BUTRON-MUXICA.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 merlettes de fable; & aux 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.

MAYNIER ou MAINIER, en Provence: Famille connue à Avignon au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle dans la personne de FRANÇOIS DE MAYNIER & dans les enfans de son frère PIERRE.

ACCURSE DE MAYNIER (fils de GUILLAUME MAYNIER, Grand Jurisconsulte, Prémicier plusieurs fois de l'Université d'Avignon), Baron d'Oppède, au Comtat Venaisin, fut aussi Prémicier en l'Université d'Avignon, Juge Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur à Venise, par le Roi Louis XII. Il est nommé Conseiller au Grand Conseil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établissement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commisaires que le Roi choisit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouse en 1505, afin de faire le Procès à Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorsqu'il n'y avoit qu'un seul Président, & fut nommé, le 23 Mai 1508, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Il avoit épousé *Madeleine de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, sa seconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Jacques de Remesan*, Co-Seigneur des Isles d'If & des Aigalades; & 2<sup>o</sup> à *Christophe Camot de Cavallon*, originaire du Piémont.

JEAN DE MAYNIER, Baron d'Oppède, Chevalier de l'Éperon d'Or & Comte Palatin sous le Pontificat de PAUL IV, naquit à Aix le 10 Septembre 1495, Conseiller au Parlement d'Aix en 1522, second Président au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis Premier Président le 20 Décembre 1543, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence le 26 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Louise de Vintimille*, fille de *Bertrand*, des Comtes de *Marseille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande*

*La scaris de Tende*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louise Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laissa du premier lit :

1. *CLAIRE*, qui s'est mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrières, morte sans enfans;
2. Et *ANNE*, qui fut femme de *François de Peruçzi*, Baron de Lauris, second Président du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppède; leur fille, *Claire de Forbin*, la porta dans la Maison de *Forbin*, par son mariage avec *Jean de Forbin*, dont descendent les *Forbin d'Oppède* d'aujourd'hui. Voy. *FORBIN*.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur :

I. *RAYMOND DE MAYNIER*, qui avoit épousé *Françoise d'Aquin*, dont il eut :

1. *CHRISTOPHE*, qui fut;
2. Et *ANNE*, qui s'est marié, en 1559, à *Nicolas de Flotte*, Seigneur de Roquevaire, Conseiller au Parlement de Provence, dont elle eut postérité. Voy. *FLOTTE*.

II. *CHRISTOPHE DE MAYNIER*, reçu Conseiller en la même Cour en 1598, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. *RAYMOND DE MAYNIER*, Seigneur de Lambert, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1607 & testa le 28 Juillet 1632. Il laissa de *Lucrece Dedons*, son épouse :

1. & 2. *CHRISTOPHE*, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Lambert, second Consul d'Aix, Procureur du pays, és-années 1650 & 1684, & *JEAN-BAPTISTE*, morts sans alliance;
3. *FRANÇOIS*, lequel alla s'établir à Monaco, où ses descendants ont continué la postérité;
4. Et *SEXTIUS*, qui fut.

IV. *SEXTIUS DE MAYNIER*, Seigneur de Lambert, testa le 7 Avril 1706. Il avoit épousé *Catherine de Rouffin*, de la ville de Martigues, dont il eut :

1. *PAUL*, qui fut;
2. *PIERRE*, Capitaine d'Infanterie;
3. Et *FRANÇOIS*, Garde de la Marine.

V. *PAUL DE MAYNIER*, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Thérèse-Pascalle de Séguiran*, fille de *François*, Assesseur d'Aix, Procureur du pays, & de *Viadoire de Bouchet*. De ce mariage font issus :

1. *JEAN-FRANÇOIS*;
2. Et *MADELEINE*.

La première branche portoit pour armes : *d'azur, à 2 chevrons d'argent, rompus, l'un à dextre & l'autre à sénestre*.

La seconde branche les porte de même, mais le *premier chevron est rompu à sénestre & l'autre à dextre*.

*MAYNON*, Famille noble établie à Paris.

*VINCENT MAYNON*, Conseiller au Parlement, a eu d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, sa seconde femme,

*ETIENNE MAYNON*, Seigneur d'Invault, Serbonnes & de Villemanoche, né le 18 Février 1721, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Président au Grand Conseil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conseiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur Général des Finances le 27 Septembre 1768 & Ministre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il avoit épousé, le 6 Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Elisabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard*, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Fourqueux, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louise-Anne Auget de Monthion*.

De la même Famille étoit *BARBE-MADELEINE MAYNON*, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes honoraire, &c.; elle est morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans, ayant eu postérité. Voy. *ROUJULT*.

Les armes : *d'azur, à 3 gerbes de blé d'or*.

*MAYOL*, en Provence: ancienne Noblesse qui a pour auteur *GUILLAUME MAYOL*, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fut présent à l'acte passé en 1276, entre *Alix*, Comtesse des Baux & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille subsiste dans *LOUIS-NICOLAS DE MAYOL-SAINT-SIMON*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, qui s'est marié à *N.... DE MAYOL*, sa cousine. Il a pour frère *JEAN-BAPTISTE DE MAYOL*, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois & Chevalier de Saint-Louis.

*LOUIS-BRUNO DE MAYOL*, leur cousin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes. (Nous ignorons s'il est marié.)

On peut consulter l'*Hist. héroïque de la*



*Noblesse de Provence*, tom. II, p. 124, où il est parlé de cette Famille, qui porte : de gueules, à la bande d'or, chargée de 3 molettes de sable.

MAZADE, Famille établie à Paris & à Montpellier, dont nous ignorons l'état actuel; il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

ETIENNE MAZADE, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719 & Contrôleur en la Chancellerie établie près de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mourut le 27 Octobre 1728. Il laissa pour fils :

1. LAURENT, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, qui fut père de

1. ETIENNE-LAURENT, Marquis d'Avèze, Avocat Général de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier depuis 1730;
2. Et GUILLAUME MAZADE DE SAINT-BRISON, Trésorier des Etats du Languedoc, qui s'est marié, en 1746, à Marie-Antoinette de la Roche, fille de Pierre, & de Marguerite le Bel, dont il a eu :

ANTOINETTE-MARGUERITE-HENRIETTE, née le 26 Février 1756.

LAURENT MAZADE, Ecuyer, Fermier Général, épousa, le 5 Août 1715, *Thérèse des Queux*, morte le 19 Février 1737, fille de Pierre, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louise Clerck*. De ce mariage sont issus :

1. HENRI-GUILLAUME, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, & Commissaire aux Requetes du Palais le 12 Juillet 1737, qui a épousé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine de Blair de Boisemont*, fille de Louis-François de Blair, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c., Conseiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Gars de Boisemont*. De ce mariage est née

AGNÈS-THÉRÈSE MAZADE D'ARGEVILLE, qui s'est alliée, par contrat du 2 Avril 1758 (célébration le 5), avec feu *Bernard-Louis*, Marquis de *Chauvelin*, ci-devant Ambassadeur à Turin, Lieutenant Général, Maître de la Garde-Robe du Roi, ferment prêté le 12 Novembre 1765, & Commandeur de Saint-Louis. Voy. CHAUVELIN.

2. LAURENT-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Boigny, Fermier Général après son père, né

le 20 Octobre 1719, qui s'est marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul-Etienne*, Conseiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame, étant veuve, s'est mariée en secondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguste*, Comte de *Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759;

3. Et MARIE-MADELEINE, née le 28 Mai 1716, seconde femme de *Gaspard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reynière, &c., Fermier Général, qui mourut en Février 1758. Elle a épousé en secondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Masso*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57<sup>e</sup> année de son âge. Voy. GRIMOD & MASSO DE LA FERRIÈRE.

Les armes de MAZADE sont : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion du même, armé à lampasse de gueules; au chef coufu de gueules, chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or.

MAZANCOURT, ou MERLIN DE MAZANCOURT (DE), ancienne Noblesse de Picardie, connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, illustre par son origine, ses alliances & ses services militaires; mais nous n'en pouvons donner une filiation suivie que depuis

1. JEAN, Seigneur de MERLIN, en Flandre, Chevalier, qui épousa MICHELLE DE MAZANCOURT, héritière de la branche aînée de sa Maison, dont ses descendants au V<sup>e</sup> degré ont repris le nom & les armes. Son fils,

- II. DANIEL DE MERLIN, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épousa *Louise d'Auchy*, des Bers, d'Auchy-le-Château-sur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

- III. JEAN DE MERLIN, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, qui s'est allié à *Anne de Clary*, dont :

- IV. JEAN DE MERLIN, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bilancourt, Estrées, Fresnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Attilly, Belloy & Ytres, en Santerre, Prévôt Royal de Noyon & Bailli de Nesle, lequel épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Cléry*; 2<sup>o</sup> en 1482, *Catherine d'Estrées* (selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 596, où elle est dite fille de *Pierre d'Estrées*, dit Car-

*bonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, &c., & de *Marie de Beaumont*; & 3<sup>e</sup> *Michelle* le ou du *Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuier, Seigneur des *Fresnes* & de *Genermont*, & d'*Isabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre Jean Grebert, dit Guébus, & Etiennette Pof-tel, sa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillifs d'Amiens & de Vermandois. *Michelle* du *Fort* mourut le 10 Août 1504, & fon mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut :

1. & 2. JEAN & ADRIEN, morts aux études.

Et du troisiéme lit vinrent :

3. Autre ADRIEN, qui suit;
4. JEAN, Seigneur d'Attilly & Bacquancourt, qui s'est marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de *Voyennes*. (On trouve dans la revue faite à Péronne le 2 Juillet 1529, un JEAN DE MAZANCOURT au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur d'Humières);
5. GUILLAUME, Religieux, Doyen de l'Eglise Collégiale de Nesle, en Picardie;
6. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Jean de Hennon*, Ecuier, Seigneur de *Partin*.

V. ADRIEN DE MAZANCOURT, Ecuier, quitta le nom de MERLIN, pour reprendre celui de MAZANCOURT : il en avoit la Seigneurie, & est qualifié *Seigneur de Mazancourt*, *Billancourt*, *Estrées*, *Fresnes*, *Génermont*, *Popincourt*, *Hallu*, *Crémery*, *Grandmeuil*, *Châteaufort*, *Crennes* & *Courval*. Il passa un bail pour *Françoise de Lanvin*, son épouse, héritière de *Gaspard de Lanvin*, Ecuier, son frère, d'une maison sise à *Viviers*, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du *Pleffis-Châtelain*, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuier, Seigneur de *Crennes* & de *Courval*, leur père. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la *Prévôté* de *Pierrefonds*, le 26 Avril 1527. Lui & sa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Foffez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuier, Seigneur du *Pleffis-Châtelain*, & *Gaspard de Lanvin*, Ecuier, Seigneur de *Courval*, touchant le douaire de ladite *des Foffez*, leur mère. ADRIEN DE MAZANCOURT comparut, en 1539, à la rédaction des *Coutumes* de *Crépy-en-Valois*, à cause de sa Seigneurie du *Pleffis-Châtelain*. Il mourut en Janvier 1540, &

sa veuve testa le 17 Septembre 1545. Il eut de son mariage :

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. JEAN, mort jeune;
4. JOACHIM, Religieux de *Saint-Barthélemy* de *Noyon*, Prieur de *Bellefontaine*;
5. NICOLAS, Chanoine & Doyen de *Notre-Dame* de *Nesle* en 1545, mort à *Moify*, où il est inhumé;
6. Et JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine de Buffy*, Ecuier, Seigneur de *la Mortaye*; & 2<sup>o</sup> à *Louis de Salvvert* de *Montrognon*, Ecuier, Seigneur de *Rouziers*. (Elle eut de *Françoise de Lanvin*, sa mère, une donation d'heritages situés à *Verbrie*, par acte passé devant *Morthier* & *Bertin*, Notaires à *Roye*, le 2 Septembre 1545: c'étoit pour la récompenser des avantages faits à ses frères CHARLES & FRANÇOIS DE MAZANCOURT, lors de leurs mariages.)

VI. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuier, Seigneur de *Mazancourt*, *Billancourt*, *Estrées*, *Belloy*, *Fresnes*, *Vicomte* de *Courval*, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 Lances de M. le Dauphin à *Péronne* en 1535 & 1538. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de *Cernay-en-Dormois* & de *Plancy*, en *Champagne*, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec *Nicolas*, son frère, le 20 Mai 1547, & fit avec sa femme un échange de leur part de *Cernay* avec *Sébastien de Neufchâtel*, Ecuier, Seigneur de *Cernay* & de *Rémonville*, le 6 Avril après *Pâques* 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le 30 Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, sa veuve, passa une transaction, sur partage, avec CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, son fils aîné; ce partage se fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. ANNE, qui fut femme de *Louis de Pas*, Seigneur de *Feuquières* & de *Rozières*, Baron de *Jumencourt*, Maître d'Hôtel du Roi, qui mourut au mois de Juillet 1590, dont postérité;
3. JEANNE, qui fut femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de *Clapilly*, tué au siège de *Mons*, en *Hainaut*, & elle, morte le 1<sup>er</sup> Juillet 1599, âgée de 52 ans;
4. ANNE, morte sans alliance à *Billancourt*;
5. ANTOINETTE, qui fut femme de *Pierre de*

*Drouin*, Seigneur de Dampleux, près de Villers-Cotterêts;

6. Et *RENÉE*, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Charles du Pleffs*, Seigneur de Sertemont, Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Piennes, lequel fut affaîné, en 1587, par Antoine d'Ardres, Seigneur & Baron de Crescignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémission au mois de Décembre 1591, entérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593; & 2<sup>o</sup> à N.... de *Bazentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

VII. *CHRISTOPHE*, Seigneur de MAZANCOURT, Billancourt, Fresnes, Génémont, Châteaufort, Crémercy, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 Lances de M. de Piennes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 Lances, suivant deux quittances au Trésorier des guerres pour le payement de sa folde, l'une du 27 Octobre 1571 & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'*HENRI DE FRANCE*, frère du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. de Piennes (depuis Duc de *Hallwin*), en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 28 Février 1607, testa le 3 Février 1617, partagea ses biens entre ses fils du troisième lit, & mourut à Billancourt âgé de 80 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe*, Baron de Hugueville, &c., & de *Suzanne de Guisencourt*; 2<sup>o</sup> *Charlotte de Boffebec*, Dame d'Autrèches, veuve de *Nicolas de Gonnellieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefonds, premier Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Boffebec*, & de *Françoise de Fretel*, dont il eut huit enfans, morts jeunes; & 3<sup>o</sup> le 9 Juin 1596, *Suzanne de Poix*, fille & héritière de *Jean de Poix*, Seigneur de Séchelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller & Chambellan du Duc d'Alençon, & de *Jacqueline de Proify la Bove*. Son père substitua par son testament, en sa faveur & celle de ses enfans, son bien & son nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, son frère, Seigneur de Séchelles: c'est ce qu'on lit dans le tom. VII de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, & le *Journal d'Henri III*, tom. II, p. 232, mar-

Tome XIII.

que qu'elle se convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. *CHRISTOPHE DE MAZANCOURT* eut du premier lit:

1. *LÉONOR*, Vicomte de Courval, qui naquit le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte de Chauines; il fut tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592 contre Georges de Milly;
2. *JOACHIM*, né en 1572, mort jeune;
3. *CHRISTOPHE*, né le 7 Mai 1578, mort jeune;
4. & 5. *ANNE & MARIE*, aussi mortes jeunes.

Et du troisième lit vinrent:

6. *JACQUES*, Seigneur de Courval, baptisé à Billancourt, mort à Paris le 2 Mars 1615;
7. *DAVID*, qui suit;
8. *CHARLES-CHRISTOPHE*, rapportée après son aîné;
9. *ANNE*, née en 1604;
10. *CATHERINE*, morte au berceau;
11. Et *MADELEINE*, qui fut femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgne, la Folie & Guignicourt.

VIII. *DAVID DE MAZANCOURT*, dit de *Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Fresnes, Génémont, Châteaufort, Crécy, Hallu, Fouchet & Crémercy, par le testament de son père, né en Janvier 1607, qualifié *Conseiller du Roi en ses Conseils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, ensuite Capitaine d'une Compagnie légère Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cavalerie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Juillet 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie, & de *Renée de Bois-Yvon*. De ce mariage il eut:

1. *JEAN-BAPTISTE DE POIX*, Seigneur de Mazancourt, Billancourt & d'Epayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de *CHARLES-CHRISTOPHE*, son oncle; il fut tué en Catalogne sans avoir été marié, laissant pour héritière sa sœur aînée;
2. *DIANE-MADELEINE*, héritière des biens de sa branche, qui s'est mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Fenquières*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & sept filles Religieuses, l'une desquelles, nommée *Diane*, fit ses preuves de noblesse pour être reçue Chanoinesse de l'Eglise de Sainte-

Marie de Metz, devant *Bertrand & Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673. Voy. PAS DE FEUQUIÈRES;

3. Et MARIE, femme de N... de Tyrais, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval & de Crennes (fils puîné de CHRISTOPHE, & de *Suzanne de Poix*, sa troisième femme), né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confisqués, en récompense de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril 1646, fut Colonel d'Infanterie, puis de Cavalerie, ensuite Maréchal de Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin suivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin, & fut gratifié de 1000 écus de pension. Il étoit Lieutenant Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant signalé à la défense de la ville d'Uberlingen. Il avoit épousé, le 24 Mars 1641, *Madeleine-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gatey, Baron de Talmay & de Saint-Julien, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Grand Bailli d'Aval, en Comté, Sergent Général de Bataille pour le Roi d'Espagne, & de *Claude-Renée de Pontaillier*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-CHRISTOPHE, qui suit;
2. MADELEINE, Fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, qui s'est mariée, à Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Février 1673, à *François d'Ambly*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis des Ayvelles, Seigneur dudit lieu, &c., dont elle fut la seconde femme & eut postérité. Voy. AMBLY.
3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Auxon, dont des enfans;
4. Et JEANNE-MARIE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Melchior de Voigne*, Baron de Beaupré, d'Auxerre; & 2<sup>o</sup> à *Charles Hue*, Seigneur de Courfon. (Elle n'a point eu d'enfans de ses deux maris.)

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE POIX DE MAZANCOURT, Chevalier, Comte de Courval, Aide de Camp du Marquis de *Renel*, son oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit épousé *Marie-Françie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte sans enfans

& inhumée à Saint-André-des-Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en présence de MM. d'*Ambly & des Ayvelles*, ses neveux.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Châtelain, au Bailliage du Valois (second fils d'ADRIEN, & de *Françoise de Lanvin*), servit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 Lances des Ordonnances du Roi, sous la conduite du Duc d'Albany, qui fut revue à Mors, en Auvergne, le 8 Avril 1529, & il se trouva au nombre de la Compagnie de 80 Lances de M. le Dauphin à Péronne, es-années 1549 & 1551. Il épousa, par contrat passé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Fossez*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Sully, &c., & de *Jeanne de Chin*. Il transigea pour la dot de sa femme avec son beau-père, devant les Notaires de Nesle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Mariage & Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefonds, pour traiter du mariage de JEAN DE MAZANCOURT, son fils, & passa une quittance de 550 livres le 2 Juillet suivant, devant les mêmes Notaires, au profit de fondit fils. Lui, & sa sœur JEANNE, étant en procès contre CHARLES, leur frère aîné, au sujet du partage passé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent subir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Châtelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui transigèrent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de son mariage devant *Mouchy & Courtesey*s, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. ADRIENNE, qui fut femme de *Jean du Pleffis*, Ecuyer, Seigneur de Terpineux, Enseigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur de Fosseux;
3. FRANÇOISE, qui fut femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy & en partie de Monthenault;
4. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée, en 1570 ou 1572, à *Altoise Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois, en Brie.

VII. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Châtelain, de Viviers, d'Attichy en partie & de Ruffy, en Valois, servit sous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. de Damville



à Pignerol; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 10 Lances d'Henri de Montmorency, Seigneur de Damville, suivant le rôle de la montre qui en fut faite à Castres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin suivant, il rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris pour ses droits de censive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Viviers, redevans de la Châtellenie de Crépy. Etant Commissaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit passées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : son sceau qui se trouve à ces montres prouve qu'il portoit : *écartelé, aux 1 & 4 un chevron accompagné de 3 coquilles; & aux 2 & 3 trois fasces alésées*, peut-être à cause de *Lanvin*, dont étoit sa grand'mère. Il fut aussi, selon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe, en Languedoc, près de la ville de Castres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec sa mère, devant *Huffon*, Tabellion de la Prévôté de Pierrefonds, au sujet de la donation que feu son père & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Plessis-Châtelain, le 9 Mai 1561, & testa, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vasseur*, Curé de Chantilly. Il avoit épousé, par contrat passé, le 14 Juin 1561, devant *Escorcherel & Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du consentement de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, Marie de Poitiers, fille de *Philippe*, Ecuier, Seigneur de Mailly, en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bièvre*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, né au Château de Viviers le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrain *Jean de Lanvin*, Ecuier, Seigneur de Blérancourt, & pour marraines *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, & *Antoinette de Marck*, épouse d'*Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France;
2. GEORGES, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589;
3. ANTOINE, né le 4 Mars 1567, mort jeune;
4. HENRI, qui suit;
5. JEAN, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, son oncle maternel, Abbé de Saint-Samson;

6. PIERRE, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Cotterêts, le 15 Juillet 1592;
7. PHILIPPE, né le 26 Août 1575, mort jeune;
8. Et CHARLES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

VIII. HENRI DE MAZANCOURT, qualifié *Ecuier*, puis *Chevalier*, Seigneur du Plessis, Viviers, des Grandes-Armoises, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrain *Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France; transigea, le 16 Août 1594, avec ses père & mère, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de son mariage par acte passé devant *Chavigny*, Notaire Royal à Villers-Cotterêts. Son père & lui firent un échange avec Octavien Doye, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon*, Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il assista, en 1603, au mariage de CHARLES, son frère (tige de la troisième branche), étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Normand*, Notaire au lieu de Bofmont-fous-la-Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, *Isabeau de Proisy*, fille de *François*, Baron de la Bove, Seigneur de Proisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boffut*. Il fit un accord avec ses enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Presles, au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30,300 livres, prix des terres des Armoises, d'*Hocle & de Saint-Pierre* mont qu'il avoit vendues & qui provenoient du chef de ladite Dame de *Proisy*, leur mère. Il assista, en 1644, au mariage de FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuier, Seigneur de Carouge, son neveu. HENRI eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. SIMPHORIEN, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ses frères & sœurs, en 1631, lequel assista au mariage d'*HENRI*, son neveu, Seigneur de Viviers en 1643, & à celui de FRANÇOIS, Seigneur de Carouge, son cousin germain, en 1644. Il demeurait à Vauciennes, en Valois, en 1653;
3. HENRI, Ecuier, Enseigne de la Compagnie du Sieur de Vidal; il fut tué au siège de Trèves n'étant âgé que de 16 ans;
4. DIANE, partagée en 1631, qui s'est mariée, le 6 Février 1606, à *Hercule des Fosses*,

Chevalier, Seigneur de Siffy, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. FOSSEZ (DES);  
5. Et ELISABETH, vivante en 1631.

IX. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuier, Seigneur de Viviers, partagea avec ses frères & sœurs la succession de leur mère, le 22 Novembre 1631, devant de *Paris*, Notaire Royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, servant dans l'armée du Duc d'Angoulême. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1622, passé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Filmes, *Marie de Lièvres*, fille d'*Antoine*, Ecuier, Seigneur d'Auberval, de Bruys & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie & Gouverneur de Fimes, & de *Suzanne de Lièvres*, dont vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. LOUIS, Ecuier, Seigneur de Bruys, Gardarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans ;
3. MARIE, qui fut femme de *Charles de Cointel*, Ecuier, Seigneur de l'Epine, dont des enfans ;
4. Et CHARLOTTE, fille en 1690.

X. HENRI DE MAZANCOURT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Viviers, dans l'Élection de Crépy, transigea avec ses frères & sœurs le 28 Avril 1653, sur la succession de leur père, devant *Boucher & Petit*, Notaires à Soissons, suivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur transaction. Il fut maintenu dans la noblesse avec Louis, son frère, sur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. Dorieu, Intendant des Soissons, du 18 Juillet 1667; donna avec & dénombrement de ses fiefs de Viviers & de Longavesnes, mouvans du Duché de Valois & du Château de Crépy, à un Commissaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soissons, le 28 Juin 1643, *Louise d'Aucquoy*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrelle & de Branges en partie, & de *Louise d'Harzillemont*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 29 Mars 1685, passé devant *Goffet*, Notaire à Soissons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam*, Lieutenant des Chasses du Gouvernement de Soissons, & de *Catherine Noël de la Baune*. (Sa veuve produisit ses armes à Crépy pour l'*Armor. général* en 1698.) Du premier lit vinrent :

1. HENRI-CHRISTOPHE, âgé de 17 ans en 1667, qui mourut Mouffetaire du Roi ;
2. SUSANNE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Jean-Louis du Glas*, Ecuier ; & 2<sup>o</sup> à *Charles de Chretien*, Seigneur de Bonneil, en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc d'Orléans.

Et du second lit sortirent :

3. HENRI, qui suit ;
4. JOSEPH-JOACHIM, rapporté après son aîné ;
5. PIERRE, mort à six ans, vers Pâques, en 1698 ;
6. Et MARIE, âgée de 11 ans en 1699.

XI. HENRI DE MAZANCOURT, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Pleffis & de Viviers, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épousé, par contrat passé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soissons, *Jeanne-Elisabeth Chevalier*, fille de *Jean*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage sont issus :

1. MICHEL, Abbé Commandataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon ;
2. GABRIEL-AUGUSTE, qui suit ;
3. FRANÇOIS-JOACHIM-ÉLÉONOR-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Voifins, Camelin, &c., ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié ;
4. MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, Religieuse à la Maison Royale de Saint-Cyr ;
5. Et CHARLOTTE, Religieuse à la Présentation de Senlis.

XII. GABRIEL-AUGUSTE, Comte de MAZANCOURT, Seigneur du Pleffis & de Viviers, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épousé, par contrat du 13 Février 1759, passé devant *Bessonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Thérèse Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuier, Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, & de *Jeanne-Marguerite de Nesle*, dont sept enfans : les cinq premiers font morts en bas âge, & les deux autres vivans sont :

1. BENOÎT-JEAN-LOUIS-EDME-GABRIEL, Comte de MAZANCOURT, né à Paris le 30 Juin 1771 ;
2. Et JEANNE-CHANTAL-ELISABETH-MICHELLE, née à Paris le 10 Septembre 1773.

XI. JOSEPH-JOACHIM DE MAZANCOURT, Chevalier, Seigneur de Frefnoy, Boissy, &c., baptisé à Notre-Dame de Viviers, le 31 Juil-

let 1690 (fils puîné d'HENRI DE MAZANCOURT, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine Miolle*, la seconde femme), Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Gélvres, Cavalerie, le 1<sup>er</sup> Janvier 1725, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, est mort en Janvier 1773. Il avoit épousé *Marie Hardy du Ménillet*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-JOACHIM, qui suit;
2. BAPTISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie;
3. Et MARIE-ANNE-ELISABETH.

XII. FRANÇOIS-JOACHIM, Marquis DE MAZANCOURT, Seigneur de Frefnoy, de Boissy, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Esgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Esgrigny, Chevalier, Seigneur des Fossés, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont il a eu jusqu'à ce jour :

Un fils, mort en bas âge;

Et AIMÉE-LÉONORE-FRANQUILLE DE MAZANCOURT DE FRESNOY, née en Avril 1770.

### TROISIÈME BRANCHE.

VIII. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Vaumoise, Reuilly, Authiebert, Carouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux (huitième fils de JEAN DE MAZANCOURT, & de *Marie de Poitiers*), naquit au Château d'Atichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrain *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme servant de M. le Connétable, il épousa, par contrat du 22 Octobre, 1603, passé devant *Nicolas du Courroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guérard, en Brie, *Louise de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carouge, en Brie, près de Coulommiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cause d'elle, comme héritière de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Mareuil, son frère, aux Seigneurs & Dame de Villarceaux, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guérard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit;

2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;

3. Et MARIE, qui s'est mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boisgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laissant des enfans.

IX. CHARLES DE MAZANCOURT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoise, Reuilly & de Taillefontaine, fut présent au mariage de FRANÇOIS, son frère, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Muret* & son confrère, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laissant :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et ELISABETH, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Crépy-en-Valois.

X. CHARLES DE MAZANCOURT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaumoise & de Taillefontaine, Cheval-Léger de la Compagnie de M. de Foucault, l'an 1667, épousa, par contrat passé devant *des Nots* & son confrère, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carouge & de Guérard, en Brie, baptisé à Vaumoise le 29 Janvier 1615 (second fils de CHARLES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Louise de Fleury*), Gentilhomme servant du Roi & Lieutenant de la Grande Louveterie de France, mourut au Château de Carouge le 14 Mars 1659. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Robert Petit*, Notaire Royal à Bonneil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Vert*, fille de *Barnabé*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtrises de Paris & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radégonde des Prez*. Elle se remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yèvre-le-Châtel, le 20 Septembre 1691 & fut inhumée dans l'Eglise paroissiale dudit lieu. Du premier lit elle eut :

1. ROBERT, qui suit;
2. FRANÇOIS, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651;
3. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
4. Et MARIE, qui s'est mariée, le 8 Juillet 1688, à *Guy le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godenvillers, Conseiller du Roi & son Procureur au siège d'Yèvre-le-Châtel, dont *Marie-Françoise le Baillif*, née en 1691.

X. ROBERT DE MAZANCOURT, Seigneur de



Carouge & de Guérard, en Brie, né le 2 Décembre 1645 & baptisé à Bonneil le 25 suivant, Lieutenant des Chasses & au Gouvernement de Fontainebleau, épousa, par contrat passé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robuffe & le Chanteur*, Notaires, *Françoise Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne-du-Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687 & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Eglise d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans la noblesse par Jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent :

1. MARIE, morte après son baptême ;
2. ANNE-FRANÇOISE, vivante en 1699 ;
3. VICTOIRE, morte à 4 ans ;
4. Autre MARIE, morte à 2 ans ;
5. CLAUDE-ELISABETH, vivante en 1699 ;
6. & 7. MARIE-ANNE, & une autre fille, mortes jeunes.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, né le 19 Août 1654 (troisième fils de FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Carouge, &c., & de *Marie le Vert*), Commissaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au siège d'Avigliana, en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marseille, en Provence, dans l'Eglise des Accoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Masfargues*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Madeleine Laigneau* ; il en eut :

CHARLES-FRANÇOIS, Ecuyer, né en la Citadelle de Marseille le 25 Août 1690 ;  
Et MARIE-ANNE, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.*

MAZARINI, Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gènes, d'où les aïeux de PIERRE MAZARINI fortirent dans le XVI<sup>e</sup> siècle, pour aller s'établir en Sicile.

PIERRE MAZARINI, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Hortensia Buffalini*, fille d'*Ottavio*, & de *Françoise de Bellon*, de Turin. Leurs enfans furent :

1. JULES MAZARINI, né à Pefcina, dans les Abruzzes, le 14 Juillet 1602. Il embrassa l'Etat Ecclésiastique par les soins du Cardinal Barberini, qui le fit Rétérendaire de

l'une & l'autre signatures & Nonce Apotolique en Savoie. La possession de Casale, dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal de Richelieu. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de Louis XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Ministre, depuis le mois de Mai 1643, jusqu'à sa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où son cœur fut porté aux Théatins de Paris, & son corps mis, le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenses, qu'il avoit acquis, passèrent, pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortense Mancini*, sa nièce, & il institua héritier *Philippe-Julien Mancini*, son neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy & dans les biens d'Italie & autres portés dans ses testament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & ses successeurs prendroient le nom & les armes de MAZARINI avec celles de *Mancini*.

2. MICHEL, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut sacré Archevêque d'Aix, à Rome, au mois de Juillet 1645, créé *Cardinal*, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Vice-Roi de Catalogne, où il succéda à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1<sup>er</sup> Septembre 1648, âgé de 41 ans & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve ;
3. LAURE-MARGUERITE, morte à Rome le 9 Juin 1685, laissant de son mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles : *Laure Martinozzi*, qui s'est mariée, en 1655, à *Alphonse d'Este*, III<sup>e</sup> du nom, Duc de Modène & de Reggio, dont elle eut postérité. Voy. ESTE (n<sup>o</sup>). Elle est morte à Rome le 18 Juillet 1687 ; & *Louise-Marie Martinozzi*, qui s'est alliée, le 22 Février 1654, à ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, dont elle eut des enfans. Voy. BOURBON. Elle est morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans & fut inhumée dans le chœur de l'Eglise Saint-André-des-Arcs ;
4. Et HIÉRONYME, qui s'est mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont descendent les Ducs de Nevers, Pairs de France. Voy. MANCINI.



Les armes de MAZARINI font : *d'azur, à la hache consulaire d'or, liée d'argent & posée en pal; à la fasce de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, brochante sur le tout.*

MAZENOD, Famille établie en Provence.

I. CHARLES MAZENOD, de la ville de Lyon, passa en Provence & s'établit à Marseille. Louis XIV lui accorda des Lettres de noblesse en 1653, enregistrées le 23 Mai de l'année suivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregistrées le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont il eut :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. N..... de MAZENOD, qui s'est mariée à N... de *Thomas-la-Garde*;
3. Et MARGUERITE, qui a épousé, par contrat du 23 Janvier 1684, *François d'Arène*, IV<sup>e</sup> du nom, dont des enfans. Voy. ARÈNE-CONKUBLET.

II. CHARLES-JOSEPH DE MAZENOD, Seigneur de Beaupré, épousa, le 21 Mai 1678, *Marie Grimaldi*, de laquelle il eut :

1. CHARLES-VINCENT, qui suit;
2. JEANNE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Philippe-Guillaume d'Escalis de Sabran*, Baron d'Anfousis; & 2<sup>o</sup> à noble *François-Xavier de Lombard de Montauroux*, Ecuier, Seigneur de Malignon;
3. Et autre JEANNE, qui fut femme de *Gaspard d'Antoine de Venel*, Conseiller en la Cour des Comptes, dont postérité. Voy. ANTOINE.

III. CHARLES-VINCENT DE MAZENOD, Seigneur de Beaupré, épousa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Callian, dont font issus :

1. CHARLES-ALEXANDRE, qui suit;
2. Et N..... de MAZENOD, Chanoine de l'Eglise de Marseille & Vicaire Général de ce Diocèse.

IV. CHARLES-ALEXANDRE DE MAZENOD, Seigneur de Saint-Laurent, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a épousé, le 1<sup>er</sup> Juillet 1743, *Ursule-Félicité-Élisabeth de Laugier de Saint-André*, fille unique de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle font nés quatre fils.

(C'est ce que nous savons, d'après l'*Hist. héroïque de la noblesse de Provence*, tom. II, p. 125, sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'épéron d'or* ;

*au chef cousu de gueules, chargé de 3 bandes d'or.*

MAZIÈRE, Famille originaire de Pontoise, qui subsiste en deux branches, dont l'aînée s'est établie à Vienne, en Dauphiné, au milieu du dernier siècle, suivant une transaction du 17 Octobre 1689.

I. LOUIS DE MAZIÈRE, Ecuier, Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoise, y mourut fort âgé, dans un tems de peste, en 1638. (On voit par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoise, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité.) Ce LOUIS DE MAZIÈRE eut pour enfans de *Claude le Roy*, son épouse,

1. JEAN, qui suit;
2. Et JÉRÔME, rapporté après son aîné.

II. JEAN DE MAZIÈRE, Ecuier, fit une transaction, le 17 Octobre 1689, passée devant *Bruneau*, Notaire à Versailles, par laquelle il vendit & céda à ALBERT, son neveu, tous les biens qu'il avoit de LOUIS, son père, situés à Pontoise & aux environs, moyennant la somme stipulée dans l'acte. JEAN passa à Vienne, en Dauphiné, où il épousa *Artaude le Maître*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et ANDRÉ, Chanoine, Archidiacre de l'Eglise de Vienne.

III. ANTOINE DE MAZIÈRE, Seigneur de Montfeveroux, Pinet, Bozancieux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, épousa *Catherine Constantin*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. ANTOINE, Archidiacre de l'Eglise de Vienne; Et des filles.

IV. JEAN-BAPTISTE DE MAZIÈRE, Ecuier, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siège Présidial de Vienne, qui s'est marié à *Catherine Boyat*, dont il eut :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit;
2. JACQUES, mort Officier de Cavalerie en 1744;
3. Et PIERRE, ancien Officier de Cavalerie, qui s'est marié, à Huy, ville des Pays-Bas, avec N..... *Horion*, d'une Famille des plus distinguées.

V. ANTOINE-FRANÇOIS DE MAZIÈRE, Seigneur

de Saint-Marcel, Montferveux, &c., né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, fon Conseiller, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Espée, au Bailliage & Siège Préfidal de Vienne, a épousé, par contrat passé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette Guignard* de Jons, fille de *Pierre-Emanuel Guignard*, Baron de Jons, & de feue Dame *Marie-Anne-Angélique Guignard* de *Saint-Priest*. De ce mariage il a eu deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur *JÉRÔME DE MAZIÈRE*, Ecuyer (second fils de *Louis*, & de *Claude le Roy*). Il fut Contrôleur de la Maison de la Reine-Mère & Huissier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. *ALBERT*, qui suit ;
2. *GUILLAUME*, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Narbonne, ensuite de celle de Saint-Jacques-de-l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ;
3. Et *ALEXIS*, Ecuyer, Sieur du Buat, Enseigne des Vaisseaux du Roi.

*ALBERT DE MAZIÈRE*, Ecuyer, Sieur du Buat, a été Huissier ordinaire de la Chambre du Roi & aussi Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoise. (Sa postérité y subsiste.)

A cette Famille appartiennent :

1° *JACQUES DE MAZIÈRE*, né le 31 Octobre 1710 (fils de *JACQUES-ANDRÉ*, Capitaine d'Infanterie, mort le 6 Novembre 1721), Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie & Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi ;

2° *MARIE-CHRISTINE DE MAZIÈRE*, née le 31 Juillet 1688, qui s'est mariée, le 9 Février 1707, à *Antoine-Robert de Baglan*, Ecuyer (frère de feue la Comtesse de Marcilly, & de feue Madame *Langlois*, femme du Conseiller au Châtelet), dont elle a eu une fille, *Antoinette-Christine de Baglan*, née en 1715, qui s'est mariée, en 1733, à *Jean-Baptiste de Lorbehaye*, Seigneur de Montataire & de Gournay, en Picardie, dont vinrent : *Charles-Gabriel*, né le 6 Mars 1736, & *Anne-Mathieu-Jean-Baptiste*, né le 4 Juin 1742, Mousquetaire dans la première Compagnie ;

3° *CÉSAR-ELÉONOR DE MAZIÈRE*, né le 7 Juillet 1730 (fils de *CÉSAR-LOUIS*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du

Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, mort le 26 Novembre 1758, & d'*Elisabeth de la Boulardière*, ancien Mousquetaire du Roi & Capitaine de Cavalerie dans Royal-Piémont, qui a épousé, en 1758, N... de *Colonna*, de l'ancienne Maison de ce nom en Italie ;

4° *GABRIELLE-ELÉONORE DE MAZIÈRE*, née le 6 Janvier 1720, qui est Religieuse aux Dames de l'Assomption, à Paris ;

5° N..... DE MAZIÈRE-MONTVILLE, appelé *l'abbé de Montville*, qui est Grand Vicaire du Diocèse de Bazas & Chanoine de Bordeaux ;

6° Et N..... DE MAZIÈRE, Religieuse de la Communauté des Filles-Dieu, à Paris, qui a été nommée, en Avril 1764, Abbesse de Sainte-Perrine, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Paris.

Les armes : *d'argent, au cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.* (Mémoire envoyé.)

MAZIS. Voy. DESMAZIS.

MAZOYER (LE), en Bretagne, ressort de Nantes. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. Saliou : dans cet Arrêt est compris *VINCENT LE MAZOYER*, Sieur de Vernon.

Les armes : *d'argent, à 3 cœurs de gueules.*

MAZURIER DU REDAN, Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Février 1667 & le 28 Décembre de la même année.

Les armes : *d'azur, à 3 trèfles d'or.*

MAZUYER (LE), Famille originaire de Picardie, qui avoit des fiefs dans la ville de Paris & sa sépulture dans l'Eglise Saint-Séverin ; elle vient de s'éteindre.

*GILLES LE MAZUYER*, un des descendants de cette Famille, Vicomte d'Ambrières, Premier Président du Parlement de Toulouse, se distingua sous le ministère du Cardinal de Richelieu, qui le chargea de plusieurs commissions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les personnes les plus distinguées de son tems, particulièrement avec Saint François de Sales, Evêque de Genève : on en conserve plusieurs dans la Famille. De son mariage avec *Françoise de Clary* ou *Clary*

ris, fille aînée de *François de Clary*, Premier Préfident du Parlement de Toulouse, & de *Gabrielle de Guerrier*. Il en eut :

HENRI LE MAZUYER, Marquis de Montégut, d'abord Page de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ensuite Conseiller, & enfin Procureur Général du Parlement de Toulouse, lequel avoit épousé N... *des Plats*, fille de *Pierre des Plats de Gragnague*, Préfident du Parlement de Toulouse, dont vint :

MARIE-JOSEPH LE MAZUYER, dernier mâle de sa Famille, Marquis de Montégut, Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur Général au Parlement de Toulouse, où il est mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans, lequel avoit été pourvu de la charge de Procureur Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la survivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'esprit toutes les autres propres à son état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. Il eut plusieurs enfans de N... *de Lafont*, son épouse, fille de N... *de Lafont*, Seigneur de Caragoudes ; mais deux filles seulement ont été mariées, favoir :

1. THÉRÈSE-VICTOIRE, morte le 24 Janvier 1741, qui s'étoit mariée, le 15 Octobre 1739, à *Pierre-Paul*, Seigneur & Baron d'*Offun*, en Bigorre, &c.. Brigadier de Cavalerie, Ambassadeur à Naples & Chevalier des Ordres, duquel elle a été la première femme, & n'a point eu d'enfans. Voy. OSSUN (D') ;
2. Et CLAUDINE-JEANNE-GABRIELLE, qui a épousé *Pons*, VII<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Thézan*, Comte de Pouljol, &c., Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville, dont postérité. Voy. THÉZAN.

Les armes de LE MAZUYER sont : *d'azur, au pélican d'or, sans pitié.*

MÉALET, ou MÉALLET, & MELLET DE FARGUES, Famille noble d'Auvergne.

I. DORDE DE MÉALET, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de Glénat, au Diocèse de Saint-Flour, épousa *Antoinette de Sermur*, fille de noble *Pierre de Sermur*, Seigneur de la Bessierette, &c. Leur contrat de mariage est du 29 Novembre de l'année 1537. DORDE fut fait Lieutenant Général au Gouvernement de Carlat & Murat, par Lettres de CLAUDE DE BOURBON, Comte de Busset, Gou-

verneur pour le Roi des Vicomtés de Carlat & de Murat, du 27 Octobre 1560. Il fit son testament le 6 Novembre 1563, par lequel il fit pour légataire : 1<sup>o</sup> frère GUYON DE MÉALET, son neveu, Religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auquel il légua la somme de 40 livres de pension annuelle ; 2<sup>o</sup> ANTOINE DE MÉALET, son fils puiné, à qui il donna celle de 3,000 livres, & il institua pour héritier universel son fils aîné, qui fut.

II. JACQUES DE MÉALET, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de la Capelle, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, par contrat reçu par *Chirac*, Notaire à Vabres, le 16 Janvier 1564, *Catherine de Jouvenroux de la Trémoulière*, fille de haut & puissant Seigneur *Raymond de Jouvenroux*, Seigneur de la Trémoulière, de Roffiac & d'Ar-lanc, & de *Dauphine du Prat*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. N... DE MÉALET, qui s'est mariée à noble *Jean de Barriac*, Seigneur de Barriac & du Caylar ;
3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Heñor de Cafes*, Seigneur de Pons, en 1592.

III. JEAN DE MÉALET, Seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle & de Roffiac, épousa *Claude Robert de Lignerac*, fille de *Pantaléon Robert de Lignerac*, Seigneur de Cambon & de l'Espinaffe, & de *Louise d'Anjony*. Ce mariage fut accordé le 23 Septembre 1600. Ils laissèrent un fils, nommé

IV. PANTALÉON DE MÉALET, Seigneur de Fargues, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui épousa, par contrat du 3 Octobre 1622, *Louise de Brugier*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur d'Avenaux, & de *Louise de la Richardie*.

V. AMABLE DE MÉALET, Baron de Fargues, Seigneur de Roffiac & autres lieux, épousa, par contrat du 29 Juin 1673, *Marguerite de Laparra*, fille de *Claude*, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac, en Auvergne, & de *Marie de la Ronce*. Cette *Marguerite* étoit sœur de *Louis de Laparra*, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut, en 1706, des blessures qu'il reçut devant Montjoux, près de Barcelone. Le Baron de *Fargues* eut pour enfans :

1. N... DE MÉALET, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE-LOUISE, née le 14 Juillet 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juin 1687, sur les preuves de sa noblesse.

VI. N... de MÉALET, Baron de Vitrac, ancien Capitaine dans le Régiment du Perche, a épousé, en 1727, N... de la Carrière, fille d'Antoine-Raymond de la Carrière, pour lors Prévôt ou Vice-Bailli d'Aurillac & de Montauban, de laquelle il a eu :

Un garçon, mort Capitaine dans le Régiment du Perche ;  
Et deux filles.

De cette Famille étoit JOSEPH DE MÉALET DE FARGUES, né en 1708, qui fut sacré Evêque de Saint-Claude le 5 Août 1742.

La Gazette de France de 1773, N° 63, art. de Paris, fait mention de JEAN-JOSEPH DE MELLET DE FARGUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Olloix, Bailli & Maréchal de son Ordre, qui est mort le 22 Juillet 1773, au Château de Fargues, en Auvergne, dans la 67<sup>e</sup> année de son âge.

Les armes : d'azur, à 3 étoiles d'argent ; au chef d'or.

MEAN, Maison originaire de Liège.

JEAN DE MEAN, après la défolation de la ville de Liège, par Charles, Duc de Bourgogne, en 1468, se retira à Herstal, lieu situé près de Liège, & renommé par le séjour qu'y fit autrefois PÉPIN, père de CHARLES-MARTEL.

GEORGES DE MEAN, son petit-fils, étant retourné à Liège, en devint Bourgmeister, Conseiller du Conseil ordinaire, & fut reçu par l'Etat de la Noblesse du pays. Etant veuf de Marie de Fraipont, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut Chanoine de la Cathédrale de Liège, & ensuite Chancelier sous le Prince Ernest de Bavière. Il eut plusieurs garçons & une fille, mariée au Baron de Lamboy, qui fut mère du Général, Comte de Lamboy.

LAURENT DE MEAN, autre descendant de JEAN DE MEAN, dit de Herstal, énoncé cousin de GEORGES dans une preuve faite en Justice, fut aussi Bourgmeister de Liège. Il avoit un frère nommé

JEAN DE MEAN, tige de la branche des Barons de MEAN, Seigneurs de Boleux & de Meer, qui subsiste encore. Ce JEAN DE MEAN, eut deux fils :

1. PIERRE, qui fuit ;

2. Et JEAN, Conseiller au Conseil ordinaire, qui a formé la branche des Bâfons DE MEAN, Seigneur de Pailhe, aujourd'hui éteinte : la dernière héritière, nommée MARIE-GABRIELLE-WILHELMINE, Baronne DE MEAN DE LA JONCHÈRE, a épousé Jacques-Ignace-Florent, Comte de Liedekerke, duquel est issu un fils.

PIERRE, Comte DE MEAN & de Beurieux, Seigneur de Saive, Attrin, Londenne, &c. Conseiller Intime d'Etat, de Conférence & du Conseil Privé du Cardinal-Prince Evêque de Liège, son Député à l'Assemblée des Etats de cette Principauté & du Comté de Looz, Echevin de Liège & Commissaire Déciseur de la ville de Maëstricht ; il mourut à Liège le 7 Février 1757, dans un âge avancé, laissant pour fils

CHARLES, Comte DE MEAN & de Beurieux, célèbre dans la République des Lettres & de la Jurisprudence. (C'est ce que nous favons sur cette Famille n'en ayant point reçu de Mémoire.)

MAESTRIUS, en Bretagne, Ressort de Saint-Renan. Ceux de ce nom ont été déclarés nobles d'extradion, par Arrêt rendu le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, & le 2 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : d'or, à 3 quintefeuilles de gueules.

MEAUCÉ ou MEAUSSÉ, en Beauce : Famille noble qui remonte son origine à

GUILLEAUME DE MEAUCÉ, qualifié Chevalier, Seigneur de la Rainville, en Beauce, dans la donation en blé & en avoine qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Citeaux, pour le repos de l'âme de ses pères & de la finne après sa mort.

EZÉCHIAS DE MEAUCÉ, Chevalier, Seigneur de la Gatelière, épousa Marie du Pleffis-Liancourt, de laquelle il eut :

DAVID DE MEAUCÉ, Chevalier, Seigneur d'Aunay-sur-Loire & d'Ancise, en Dunois, par la donation de sa première femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur de Lugat, Gentilhomme ordinaire du Roi ; étant décédé la Terre d'Ancise fut vendue au Sieur Urgin, qui la revendit, en 1758, à Jacques de Revièrs, beau-frère de DAVID DE MEAUCÉ, Commissaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Catherine du Renier de Boiffeleau ;



& 2<sup>o</sup> le 26 Mai 1726, *Louise-Anne de Revièrs*, née en 1700, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Mauny, &c., Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Françoise le Bègue de Moyenneville*. Voy. REVIÈRS. De la seconde femme il a eu trois garçons.

Les armes: *d'argent, à 3 chevrons de sable*.

\* MEAUFFE (LA), en Normandie, Diocèse de Bayeux : Paroisse située, près de la rive droite de la Vire, à une lieue & demie nord de Saint-Lô. Elle relève du Bailliage de Torigny, excepté une partie du Village de la Crefferie, qui dépend de celui de Saint-Lô, comme étant une extension du Fief du Prieuré de Villiers-Fossard. Il y a cinq Fiefs, celui de la *Meauffe*, duquel dépendent les honneurs de l'Eglise; celui de la *Haule*; le Fief de *Camilly* & les Fiefs de *Fors* & de *Villers*. Ils étoient possédés tous cinq par feu *Armand-Jérôme Bignon*, Conseiller d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, Bibliothécaire de S. M. & Prévôt des Marchands de Paris: le premier, par acquisition, en 1764, de *Bonaventure de Saint-Gilles*, Seigneur de la *Meauffe*, & les autres du chef de sa femme, *Marie-Angélique-Blanche Hûe de Vermandoir*. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 643.)

\* MÉAULNE, Famille ancienne de la Province d'Anjou, qui tire son origine de la Terre & Seigneurie de MÉAULNE, située en la Paroisse de Chalonnes-sous-le-Lude, sur la rivièrre de Méaulne. Elle a été possédée successivement jusqu'à PIERRE, II<sup>e</sup> du nom (ainsi qu'on le voit par l'aveu qui lui fut rendu, à cause de sa Terre & Seigneurie de MÉAULNE, le 1<sup>er</sup> Juin 1454), depuis par les Seigneurs de *Rougebec*, & présentement par ceux de *Savonnieres*. — On voit par un acte du 4 Août 1078, un GUILLAUME DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillière. Par le testament d'Hugues du Bellay, III<sup>e</sup> du nom, fait en l'année 1281, PHILIPPE DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, &c., *Henri de Sefmaisons* & *Jean de Mandon*, Ecuyers, sont nommés ses exécuteurs testamentaires. — N... DE MÉAULNE, aîné de cette Maison, ayant tué dans un combat particulier le Comte du Lude, il se retira en Italie, où il a laissé postérité. Les titres de ce nom, depuis 1281 jusqu'en 1392, sont au Château

du Lude, d'où relève la Terre de *Méaulne*.

I. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, reçut aveu à cause de sa Terre de Méaulne, l'an 1392. Son fils,

II. JEAN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, rendit aveu de sa Terre de Méaulne l'an 1399. Il fut père de

III. PIERRE, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de MÉAULNE, du Clos, de la Bouillière & de la Plefferie, qui eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. HENRI, Seigneur de la Girardière, Capitaine de Saint-Christophe, qui mourut sans enfans, l'an 1449;
3. Et JEAN, qui reçut partage en propriété de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, son frère aîné, le 19 Avril 1443. (On ignore s'il fut marié.)

IV. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de MÉAULNE, Clofmoreau, Saint-Blaisé & de la Bouillière, eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et YON, auteur de la branche des Seigneurs des *Fourneaux* & de la *Métairie*, mentionnée ci-après.

V. PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de MÉAULNE, Clofmoreau & de la Bouillière, reçut aveu pour sa Terre de Méaulne, le 1<sup>er</sup> Juin 1454, & fut Lieutenant pour le Roi dans la ville de Château-Gontier. Il épousa *Jeanne de la Rongère*, dont il eut :

VI. GUILLAUME DE MÉAULNE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bouillière, l'Eperonnière & Coulonges, aussi Lieutenant pour le Roi à Château-Gontier. Il épousa *Marguerite de Teflé*, fille de *Huet de Teflé*, & de *Marie de Mathefelon*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. GIRARD;
3. RENÉ, I<sup>er</sup> du nom, qui épousa *Marie le Lièvre*, dont il eut pour fille unique

FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 14 Septembre 1529, à *Julien de la Boiffière*, Ecuyer, Seigneur des Aulnais.

4. SIMONNE, qui s'est mariée, 10 à *Mathurin des Vaux*, Ecuyer, Seigneur des Vaux; & 2<sup>o</sup> l'an 1483, à *Jean de Hatry*, Ecuyer, Seigneur de Vaujoint & d'Aligny. En 1490, elle fit le retrait ligaager de la Terre de Roueffé, près de Laval, vendue par *Jean de Mathefelon*; elle mourut sans enfans;
5. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Olivier de*

*Cierzay*, Ecuyer, Seigneur de la Fourmondrière.

VII. PIERRE DE MÉAULNE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Roueffé, &c., épousa *Julienne de la Haye*, dont vinrent :

1. JOCELYN, qui fuit ;
2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de la Guignardière ;
3. PIERRE, IV<sup>e</sup> du nom, qui a embrassé l'Etat Ecclésiastique ;
4. CATHERINE ;
5. ANNE, femme d'*Adam Fumée*, Chancelier de France ;
6. Et MARGUERITE.

VIII. JOCELYN DE MÉAULNE, Seigneur de Roueffé, &c., fit partage à ses sœurs l'an 1512. Il épousa *Christophette de la Houdinière*, dont il eut :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. MARIE, qui épousa, le 25 Juillet 1540, *Mathurin du Pleffis d'Argentré* ;
3. CATHERINE, qui s'est mariée à *Jean Bapteaureau*, Ecuyer ;
4. Et JACQUELINE, qui s'est mariée à *Valentin le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Pruant.

IX. RENÉ DE MÉAULNE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roueffé, de la Houdinière, &c., servit dans la Compagnie des 30 Gentilshommes, comme on le voit au Rôle du 16 Août 1562, arrêté à Laval. Il fut Lieutenant pour le Roi en cette Ville, le 21 Janvier 1569, & Chevalier de l'Ordre du Roi le 13 Août 1570. Il épousa *Hardie de la Roche*, de laquelle vinrent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. ANNIBAL, auteur de la branche des Seigneurs de *Villeneuve*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINETTE, qui s'est mariée, le 29 Décembre 1573, à *Lancelot de la Matraye* ;
4. Et ANSELME, qui s'est mariée à *Julien de Guérin*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Bardoulais.

X. CLAUDE DE MÉAULNE, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Roueffé, &c., l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, fit, le 2 Décembre 1615, le retrait lignager de la Châtellenie de Lancheneil & Seigneurie de la Paroisse de Nuillé-sur-Vicoign, Terre sortie des Seigneurs de *Mathefelon*. Il épousa *Louise de la Haye de Briffarthe*, dont vinrent :

1. URBAIN, qui fuit ;
2. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs des *Aulnais*, rapportée ci-après ;
3. CLAUDINE, qui s'est mariée à *René de Cor-*

*neillan*, Ecuyer, Seigneur de Larchant, dont est fortie une fille unique, qui s'est mariée à *Urbain de la Jaille*, Seigneur de Genneton & de la Haye ;

4. SIMONNE, qui s'est mariée à *René du Hamel*, Seigneur du Bois-Ferrand ;
5. LOUISE, Supérieure au Couvent de Patience, à Laval ;
6. Et ELISABETH, Supérieure au Calvaire à Paris.

XI. URBAIN DE MÉAULNE, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueffé & des Bains, servit au siège de la Rochelle en 1626 & fut Grand Maître Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France, aux Départemens d'Anjou, Touraine & Maine. Il épousa *Anne Amelon*, & en eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, qui mourut fans enfans de son épouse *Marie Heuslin* ;
3. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jean de Galon*, Baron des Carreaux & de Viré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
4. RENÉE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 21 Décembre 1649, à *Jacques de Lanercrau*, Chevalier, Seigneur de la Saudraye & de la Motte-Boisroyer, dont postérité. Voy. LANCRAU ; & 2<sup>o</sup> le 2 Mai 1664, à *Gabriel de Carion*, Seigneur de l'Eperonnière ;
5. Et ANNE, femme de *Jean-Baptiste du Feu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & autres lieux.

XII. CLAUDE DE MÉAULNE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueffé, les Bains & la Girardière, acheta la Terre de Montchevriër & la Seigneurie d'Affittillé de N... de Montecler, qu'il joignit à celle de Lancheneil. Il épousa, le 28 Mai 1667, *Marie-Julie-Judith de Gallegre*, fille unique de *Julien le Gallegre*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, près de Nantes, Capitaine de Vaiffeau, & de *Bonne Guifchard*. De ce mariage il a eu :

1. HENRI, qui fuit ;
2. CHARLES-JACQUES, tué au siège de Kaiferwerth, en 1702 ;
3. CLAUDE, Seigneur du Bourny ;
4. JULIEN-RENÉ, Seigneur de Roueffé, qui s'est marié à *Andrée Coutart*, dont il reste une fille unique ;
5. GABRIELLE-ANNE, qui s'est mariée à N..... du *Pleffis-Mongenard*, Seigneur de l'Aunec, dont font sortis plusieurs enfans ;
6. FRANÇOISE-RENÉE, qui s'est mariée à *Antoine l'Abbé*, Chevalier, Seigneur de Champagnette, Capitaine de Vaiffeau, dont est

fortie une fille unique, qui s'est mariée à *Pierre-Alexandre Foyal de Donnery*, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, près de Blois;

7. & 8. Et deux filles, mortes sans être mariées.

XIII. HENRI DE MÉAULNE, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, épousa, en 1696, *Marguerite de Charbonneau de la Ferté-Esfeusche*, nièce de N.... de Charbonneau de la Ferté-Esfeusche, Chevalier de Malte, mort Grand Prieur de Champagne, dont vinrent :

1. HENRI-FRANÇOIS, Marquis de Lancheneil, qui s'est marié, en 1733, à RENÉE-AGNÈS DE MÉAULNE, fille de CLAUDE-JOSEPH, Seigneur de Villeneuve, & de MARIE-ANNE DE MÉAULNE DES AULNAIS; il mourut sans enfants en 1744;
2. CHARLES, mort en 1736, sans avoir été marié;
3. Et MARIE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 17 Janvier 1719, à *Joseph*, Chevalier, Marquis de *Préaux*, &c., Mousquetaire dans la première Compagnie, dont des enfants. Voy. *PRÉAUX*, en Touraine. (Par cette alliance la branche de MÉAULNE, Marquis de Lancheneil, est actuellement éteinte dans la Maison de *Préaux*.)

BRANCHE  
des Seigneurs DES AULNAIS.

XI. ROBERT DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur des Bains (second fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Louise de la Haye de Briffarthe*), épousa *Anne de Sesboues-Marets*, dont il eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et ANNE, qui s'est mariée à *René de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de Commer, dont est forti *Anne de Champagné*.

XII. CHARLES DE MÉAULNE, Seigneur des Aulnais, épousa *Marie-Agnès de Grafnénil*, Dame du Poirier; il en eut :

1. MARIE-ANNE, qui s'est mariée à CLAUDE-JOSEPH DE MÉAULNE, Seigneur de Villeneuve;
2. MARIE-CLAIRE-ANGÉLIQUE, qui s'est mariée à *René de Goué*, Chevalier, Seigneur de la Montre, &c.

BRANCHE  
des Seigneurs de VILLENEUVE.

X. ANNIBAL DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Pontalain (second fils de RENÉ, 11<sup>e</sup>

du nom, & de *Hardie de la Roche*), épousa, le 13 Février 1594, *Françoise de la Balgouillère des Vaux*, de laquelle il eut :

XI. RENÉ DE MÉAULNE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lizambardière & de Pontalain, qui épousa *Marie le Maire-de-la-Roche-Jacquelin*. Ses enfants furent :

1. RENÉ-BRANDELIS, qui fuit;
2. Et RENÉ, Seigneur de Pontalain, qui fut père de

CLAUDE, qui s'est marié à N..., Comtesse de *Langourla*; il mourut sans enfants.

XII. RENÉ-BRANDELIS DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleffis & de Saint-Fraimbault, épousa *Françoise de Mesnil*, dont il eut :

1. RENÉ-JOSEPH, qui fuit;
2. CLAUDE, Commissaire d'Artillerie, qui s'est marié, à Gravelines, à *Marie de Molant*, de laquelle il a eu plusieurs enfants, tous morts au service du Roi; il n'en reste qu'une fille, qui n'est point mariée;
3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre, Curé de Chaillant;
4. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Claude de Goué*, Chevalier, Seigneur de Clivoy;
5. RENÉE, Religieuse à l'Abbaye du Ronceray, à Angers;
6. CLAUDE, qui s'est mariée à N... le Conte, en Normandie;
7. Et ANNE-MADELEINE, qui n'a point été mariée.

XIII. RENÉ-JOSEPH DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Saint-Fraimbault, le Pleffis, &c., épousa 1<sup>o</sup> *Gillonne le Magron de Courcelles*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Thiennes*. Les enfants du premier lit furent :

1. CLAUDE-JOSEPH, qui fuit;
2. N... DE MÉAULNE, morte sans alliance;
3. N... DE MÉAULNE, qui s'est mariée à N.... de la Broiffe, Seigneur du Domaine.

Et du second lit vinrent :

4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Landeronde*, rapportée ci-après;
5. Et MADELEINE, Religieuse à l'Abbaye du Ronceray, à Angers.

XIV. CLAUDE-JOSEPH DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleffis & du Poirier, épousa MARIE-ANNE DE MÉAULNE DES AULNAIS, Dame du Poirier. Il ne lui resta de tous ses enfants que

RENÉE-AGNÈS, qui s'est mariée, comme on l'a dit plus haut, en 1733, à HENRI-FRANÇOIS DE MÉAULNE, Marquis de Lancheneil, mort sans enfants.

## BRANCHE

## des Seigneurs de LANDERONDE.

XIV. RENÉ DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Landeronde (fils de RENÉ-JOSEPH, & de *Madeleine de Thiennes*, sa seconde femme), a épousé *Marie-Marguerite le Jeune de Bonneveau*, Dame de Landeronde, de laquelle il a eu :

1. RENÉ-BALTHAZAR, qui suit ;
2. N... DE MÉAULNE, rapporté après son aîné ;
3. Et une fille, morte sans alliance.

XV. RENÉ-BALTHAZAR DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Landeronde, a servi pendant les guerres de Bohême & d'Italie, dans le Régiment de Lyonnais ; il a épousé, en 1750, N... de *Marbœuf*, dont il a eu des enfants.

XV. N... DE MÉAULNE, Chevalier (frère puîné du précédent), a aussi servi dans le Régiment de Lyonnais. Il s'est marié, en 1756, à N... de *Varice de Marcillé*. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

## BRANCHE

## des Seigneurs des FOURNEAUX &amp; de LA MÉTAIRIE.

V. YVON DE MÉAULNE, Ecuier, Seigneur des Fourneaux (second fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom), eut entr'autres enfants :

1. NOEL, dont on ne trouve point la postérité ;
2. Et GIRARD, qui suit.

VI. GIRARD DE MÉAULNE, Ecuier, Seigneur des Fourneaux, &c., eut pour fils,

VII. NICOLAS DE MÉAULNE, Ecuier, Seigneur des Fourneaux, qui fut père de

VIII. RENÉ DE MÉAULNE, Ecuier, Seigneur de la Méairie, lequel, de sa femme, dont on ignore le nom, eut :

IX. JEAN DE MÉAULNE, Ecuier, qui fut père de

X. GABRIEL, Ecuier, Seigneur de la Méairie, qui vivoit en 1668.

Les armes de MÉAULNE sont : *d'argent, semé de fleurs de lis de sable, à la bande fuselée de gueules, brochante sur le tout*. (M. d'Hozier, Juge d'armes de France, dit qu'il n'y a que *six fleurs de lis en orle de la bande*. Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. 11.)

\* MEAUX, Ville capitale de la Brie Champenoise, avec titre de Vicomté : *Hugues* 1<sup>er</sup>, Seigneur d'*Oisy*, Châtelain de Cambrai, est

le premier Vicomte de *Meaux*, dont on ait connoissance. Il vivoit en 1096 ; — HUGUES III, quatrième Vicomte de *Meaux*, mourut sans postérité en 1189 ; — HILDEGARDE, sœur de HUGUES II & fille de HUGUES 1<sup>er</sup>, lui succéda ; elle eut de son mariage avec *André*, Sire de la *Ferté-Gaucher*, le bienheureux *Jean*, dit de *Montmirel*, qui fut le sixième Vicomte de *Meaux*, & dont les deux fils, *Jean II* & *Mathieu*, le furent successivement après lui ; — *Marie*, leur sœur, hérita en 1262, & vivoit encore en 1271, avec *Enguerrand*, III<sup>e</sup> du nom, Sire de *Coucy*, son mari, dont le fils, *Enguerrand IV*, mourut le 20 Mars 1311, il fut le dixième Vicomte de *Meaux* ; — *Alix de Coucy*, sa sœur & son héritière, s'allia avec *Arnoul III*, Comte de *Guines*, dont le fils puîné, *Jean de Coucy-Guines*, III<sup>e</sup> du nom, fut le onzième Vicomte de *Meaux*. Il eut pour successeur *Jeanne de Coucy-Guines*, sa fille, qui s'est alliée à *Gaucher de Châtillon*, dont le fils, *Gaucher*, treizième Vicomte de *Meaux*, mourut avant l'an 1337 ; — *Enguerrand de Coucy*, petit-fils de *Jeanne de Coucy-Guines*, obtint alors la Vicomté de *Meaux* & mourut en 1344, laissant pour successeur *Philippe*, son fils, qui mourut en 1350. — Ses deux filles, *Jeanne* & *Eléonore de Coucy*, possédèrent successivement la Vicomté de *Meaux*. *Jeanne*, morte sans postérité, l'avoit portée à son mari *Jean de Châtillon*, fils de *Gaucher VI*, & *Eléonore*, sa sœur, aussi à son mari, *Michel*, Sire de *Ligne*, qui mourut sans postérité. *Robert de Béthune*, VIII<sup>e</sup> du nom, succéda alors à sa cousine du chef de sa mère, *Jeanne de Coucy*, sœur de *Philippe*. — *Jeanne de Béthune*, sa fille & héritière, épousa *Robert de Bar*, Comte de Soissons, qui mourut en 1415. — *Jeanne de Bar*, leur fille & héritière, se maria à *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol. — *Pierre*, leur fils, Comte de Saint-Pol & 2<sup>e</sup> Vicomte de *Meaux*, eut pour successeur *Marie de Luxembourg*, sa fille, qui mourut le 1<sup>er</sup> Avril 1546, femme en secondes noces de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, dont le quatrième fils, LOUIS DE BOURBON, Cardinal, eut en partage la Vicomté de *Meaux*. — LOUIS DE BOURBON, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Condé, son neveu, septième fils de CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, fut le 24<sup>e</sup> Vicomte de *Meaux* ; il mourut le 13 Mars 1569.



— HENRI DE BOURBON, II<sup>e</sup> du nom, son petit-fils, 26<sup>e</sup> Vicomte de *Meaux*, vendit en 1627 cette Vicomté à *Maximilien de Béthune*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc, de Sully, qui la donna à son petit-fils *Philippe*, fils de *François*, Comte d'Orval, lequel la céda dans la fuite à *Maximilien-François*, Duc de Sully, qui est mort le 11 Juin 1662. Sa veuve, *Charlotte Séguier*, demeura usufructière de la Vicomté de *Meaux* jusqu'à sa mort arrivée le 5 Juin 1704. — *Maximilien-Pierre-François*, son fils, ne put en jouir; mais le fils de celui-ci, — *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, fut le 30<sup>e</sup> Vicomte de *Meaux*; il mourut le 24 Décembre 1712, ayant eu pour successeur son frère, *Maximilien-Henri de Béthune*, qui mourut le 2 Février 1719, sans laisser de postérité: alors la Vicomté de *Meaux* fut disputée par les deux prétendants à la succession de *Maximilien-Henri*, & l'affaire n'étoit pas encore décidée en 1749, dit l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, au mot *MEAUX*, tom. VI, d'où cet article est extrait.)

MEAUX, ancienne Maison de la Brie, qui portoit d'abord pour armes: *de sable à une jumelle d'argent*; mais elles sont aujourd'hui *d'argent, à 5 couronnes d'épines de sable, 2, 2 & 1*, en mémoire de ce que le chef de cette Maison, étant avec SAINT LOUIS dans la Palestine, apporta en France, par ordre de ce Prince, la Couronne d'épines de N. S. en 1248, laquelle fut déposée dans la Sainte-Chapelle de Paris, où elle est depuis ce tems. — La branche aînée de cette Famille subsistoit au commencement de ce siècle dans deux frères, lesquels, après avoir servi longtems se sont retirés à cause de leurs incommodités & du peu de bien qu'ils avoient.

Cette Maison a donné un Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, en Normandie, dans JEAN DE MEAUX, qui mourut en 1636, & un Grand Prieur de France. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*.)

MECFLET, Famille noble & ancienne de Normandie: suivant une *Notice envoyée*,

I. ROBERT DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Asseville, épousa *Marie de la Pallu*; il en eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée, par contrat du 13 Janvier 1628, à *Charles de Heudey*, Ecuyer, Seigneur de Pommainville,

&c., dont des enfans. Voy. HEUDEY ou HEUDE.

II. GUILLAUME DE MECFLET, Ecuyer, épousa *Anne de Vieux*, dont vint:

III. JACQUES DE MECFLET, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, qui s'est marié à *Marie Cœurdox*. Il en eut:

IV. JACQUES DE MECFLET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Ruette, qui épousa *Jeanne de la Fosse*, dont vint:

V. JEAN-JACQUES DE MECFLET, Ecuyer, Sieur de la Ruette, baptisé le 17 Février 1724, lequel eut pour parrain JEAN-BAPTISTE DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Asseville. Il épousa par dispense fa cousine, *Marie-Charlotte de Heudey de Pommainville*, morte le 14 Février 1757, âgée de 47 ans, fille d'*Etienne de Heudey*, Chevalier, Seigneur de Pommainville, & de *Charlotte du Four*. De ce mariage sont issus:

1. JEAN-JACQUES-CHARLES, né le 22 Février 1748, qui est à présent au service;
2. MICHEL-JEAN-CHARLES, né le 29 Septembre 1751;
3. Et MARIE-JACQUELINE-CHARLOTTE, née le 9 Octobre 1744, qui est veuve d'*Augustin du Mesnil*, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain.

CATHERINE DE MECFLET DE LA RUETTE, veuve d'*Henri-Georges des Bordaques*, Ecuyer, mourut le 16 Janvier 1763, âgée de 80 ans.

D'une autre branche est JEAN-BAPTISTE DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Asseville, âgé de 48 ans, en 1774 (fils de GUILLAUME-FRANÇOIS DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Asseville, & de *Marguerite Onfroy*), qui a épousé, le 2 Août 1729, *Anne Vannier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Soise*, âgée de 24 ans.

Une troisième branche de cette Famille subsiste dans FRANÇOIS-BARNABÉ DE MECFLET, Ecuyer, Sieur de Plainemare (fils de N..... DE MECFLET, Ecuyer, & de *Marie-Françoise-Elisabeth de Pellevé*), lequel a épousé, le 7 Mai 1753, *Louise-Angélique Chauvin*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne le Débotté*, dont il eut:

LOUISE-FRANÇOISE, baptisée le 6 Août 1754.

FRANÇOIS-BARNABÉ DE MECFLET a pour frère AUGUSTIN-FRANÇOIS DE MECFLET, Ecuyer, qui a été présent à son mariage. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MECKLENBOURG (DE), Maison l'une

des plus anciennes de l'Allemagne. On fait qu'elle descend des anciens Rois Goths & Vandales, qui ont autrefois épouvé les Aigles Romaines & les ont fait fuir de quelques Provinces de l'Empire. Plusieurs de ces Peuples se font établis dans les Gaules, l'Italie & l'Espagne. Quoique la Maison DE MECKLENBOURG soit ancienne, il ne faut pas s'imaginer que la tête de *Bucéphale* qu'ils portent dans leurs armes, soit une preuve qu'ils descendent de quelqu'un des Généraux d'ALEXANDRE le Grand : ces origines fabuleuses font tort aux anciennes & illustres Maisons. Ce qu'on peut dire de celle de MECKLENBOURG, c'est qu'elle date de Royauté & qu'elle se soutient toujours avec dignité. Ces Princes n'ont été admis, comme Etat de l'Empire, que par l'Empereur CHARLES IV, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

PRIBISLAV, II<sup>e</sup> du nom, fils de NICLOT, Roi des Obotrites, perdit le titre de Roi & une partie des Etats en 1166. Il se fit Chrétien, & bâtit la ville de *Mecklenbourg*, dont la postérité a pris le nom. Il mourut le 1<sup>er</sup> Octobre 1178. Le Domaine de sa Maison fut borné au pays de Mecklenbourg, avec titre de *Principauté*, en 1163. Il fut érigé en *Duché* immédiat de l'Empire en 1349. Le Luthéranisme y fut introduit par le Duc JEAN-ALBERT, 1<sup>er</sup> du nom.

CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG & de Gustrów, Comte de Schwerin, Seigneur de Rostock & autres Terres, né le 15 Mai 1683, fut fait d'abord Administrateur ou Régent du Duché par Décret Impérial en 1735. Il en est devenu possesseur par le décès du Duc CHARLES-LÉOPOLD, son frère aîné, en Décembre 1747, & est mort le 30 Mai 1756. Il avoit époufé, le 13 Novembre 1714, GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, morte le 22 Avril 1748, sœur de feu ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, cadet de la Maison. De ce mariage sont issus :

1. FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. ULRIQUE-SOPHIE, née le 2 Juillet 1723, Abbesse de Rhunen, en 1728 ;
4. Et LOUISE-AMÉLIE, née le 10 Février 1730, Chanoinesse à Hervorden.

FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG, Prince de Schwerin, de Ratzebourg, Seigneur de Grabow, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, né le 9 Décembre 1717, à époufé, le 1<sup>er</sup> Mars

1746, *Louise-Frédérique*, née le 23 Février 1722, reçue Chanoinesse à Hervorden le 3 Février 1735, fille unique du Prince *Frédéric-Louis*, mort Prince héréditaire de *Wurtemberg-Stuttgard*. Il n'y a point eu d'enfants de ce mariage.

LOUIS, appelé *Prince* DE MECKLENBOURG, né le 6 Août 1725 (frère du précédent), a époufé, le 25 Avril 1755, *Charlotte-Sophie de Saxe*, née le 24 Septembre 1731, fille de *François-Josias de Saxe-Cobourg-Saalfeld*, dont il eut :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et la Princesse SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née le 24 Août 1758, qui a époufé, le 11 Octobre 1774, *Frédéric de Danemark*, né le 11 Octobre 1753, Chevalier de l'Éléphant & Coadjuteur de l'Evêché de Lubek.

Le prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, DUC DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, né le 10 Décembre 1756, a époufé, le 1<sup>er</sup> Juin 1775, *Louise*, fille de feu Prince *Jean-Auguste de Saxe-Gotha-Roda*, née le 11 Mars 1756, dont il a eu :

FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 13 Juin 1778.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, II<sup>e</sup> du nom (fixième fils d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, 1<sup>er</sup> Duc DE MECKLENBOURG), est auteur de la branche de *Strélitz* ; il mourut le 12 Mai 1708, & a laissé pour enfans :

1. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, rapporté après son aîné ;
3. Et GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, qui s'est mariée à CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, mentionné ci-devant.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, III<sup>e</sup> du nom, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, né le 7 Juin 1686, époufa, le 11 Avril 1709, *Dorothee-Sophie de Holstein-Ploen* (fille de *Jean-Adolphe*, Duc de *Holstein-Ploen*, & de *Dorothee-Sophie de Brunswick-Wolfenbuttel*), née le 4 Décembre 1692, morte veuve le 29 Avril 1765, ayant eu :

1. MARIE-SOPHIE, née le 4 Mai 1710 Abbesse de Rhunen en 1719, morte le 22 Février 1728 ;
2. Et MADELEINE-CHRISTINE, née le 21 Juillet 1711, morte le 27 Janvier 1713.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ (frère du précédent), né le 23 Février 1708, a époufé, le 5 Février 1735, *Albertine-Elisabeth*, fille de *Erneft-*

*Erédéric de Saxe-Hildburghausen*, dont vinrent :

1. Le Duc ADOLPHE-FRÉDÉRIC IV, né le 5 Mai 1738, qui règne depuis le 11 Décembre 1751 ;
2. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, qui suit ;
3. ERNEST-GOTTLÖB-ALBERT, né le 22 Août 1742, Lieutenant Général au service de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg & de Zelle, est Grand Maître du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur de Hanovre ; il est marié & a eu un fils, né à Hanovre en Avril 1773, dit la *Gazette de France* de ladite année, n° 36, article de Londres ;
4. GEORGES-AUGUSTE, né le 19 Août 1748, Colonel au service de l'Impératrice-Reine ;
5. CHRISTIANE-SOPHIE-ALBERTINE, née le 6 Décembre 1735 ;
6. Et SOPHIE-CHARLOTTE, née le 16 Mai 1744, qui s'est mariée, le 8 Septembre 1761, à GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC DE BRUNSWICK, né le 4 Juin 1738, Roi d'ANGLETERRE, le 26 Octobre 1760, sous le nom de GEORGES III, & Electeur de Hanovre, duquel elle a eu postérité. Voy. ANGLETERRE.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, Duc de MECKLENBOURG-STRÉLITZ, né le 10 Octobre 1741, Général-Major au service de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg, Lieutenant Général du Roi de la Grande-Bretagne, a épousé, le 8 Septembre 1768, *Frédérique-Caroline-Louise*, née le 20 Août 1752, fille de *Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt*, & de *Marie-Louise-Albertine de Leiningen-Dachsbourg*. Il en a eu :

1. GEORGES-CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 4 Mars 1772 ;
2. GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, né le 27 Août 1779 ;
3. CHARLOTTE-GEORGINE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE, née le 17 Novembre 1769 ;
4. THÉRÈSE-MATHILDE-AMÉLIE, née le 5 Avril 1773 ;
5. LOUISE-AUGUSTE, née le 10 Mars 1776 ;
6. Et FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE-ALEXANDRINE, née le 2 Mars 1778.

La branche aînée de cette Maison a fini au Duc CHRISTIAN-LOUIS DE MECKLENBOURG, mort à la Haye le 21 Juin 1692, âgé de 69 ans, sans laisser d'enfans.

Les Ducs de *Gustrow*, autre branche de cette Maison, sont éteints. (Voy. Imhoff, *Not. imp.*, & Moréri, édit. de 1759.)

\* MÉDAVY, ou MÉDAVI, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse de Sées, dont

Tome XIII.

les anciens Seigneurs avoient aumôné le patronage de la Cure aux Moines de Saint-Evroult, qui depuis fut confirmé par une Charte du Roi d'Angleterre, de l'an 128. — *Agathe*, fille de *Payen de Médavy*, & veuve de *Foulques d'Aunou*, reconnut au lieu en 1337 aux affilés d'Argentan, les diverses donations qui avoient été faites à l'occasion de ce patronage. En 1393, il se fit encore une Enquête pour savoir à qui il appartenoit. La nomination par le Seigneur ayant eu lieu en 1574, les successeurs en font demeurés en paisible possession. La Terre de *Médavy* avoit donné le nom à une Maison noble, éteinte. — *Orderic Vital*, nommé *Hugues*, Seigneur de *Médavy*, parmi les principaux Vaux de Roger de Montgomméry, 11<sup>e</sup> du nom. — Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, *Agathe de Médavy* porta cette Terre dans la Maison d'*Aunou-le-Faucon* ; elle fut ensuite possédée par la Maison de *Merle*, & depuis par *Marie de Larconneur* (fille de *Guillaume de Larconneur*, Seigneur de *Médavy*, Gouverneur d'Argentan), laquelle épousa *Jean de Rouxel*, Seigneur du Pleffis-Morvant : ses descendants qui ont joint le nom de *Médavy* à celui de *Rouxel*, ont possédé cette Terre jusqu'en 1729. — Suivant une Notice envoyée, le Comté de *Médavy* est aujourd'hui possédé par M. *Thioux de Mont-Regard*, Intendant des Postes, par acquisition de M. le Duc de Tallard, qui l'avoit acquis de la direction de la succession de M. de *Rouxel de Grancey*. Voy. ROUXEL-MÉDAVY.

MEDDES, ou MEDE, Famille établie en Normandie, Election de Verneuil, & dont les armes sont : *d'azur, à la barre d'argent, accompagnée en chef de 2 étoiles du même, posées en pal, & en pointe d'un lion aussi d'argent.*

MEDEUC (LE), en Bretagne, Reffort de Lesneven : Famille noble qui remonte à FRANÇOIS LE MEDEUC, vivant en 1444.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, PIERRE LE MEDEUC, Seigneur de Lisle, fut déclaré noble d'extraction.

Les armes : *d'azur, à 3 fasces onnées d'or, accompagnées de 3 annelets du même.*

MÉDICIS, Maison de Florence, confidé-

K k

rable dans ces derniers siècles, par son élévation & par ses alliances. Elle a donné deux Reines de France, des Papes, des Cardinaux & des Grands-Ducs de Toscane : Elle a fini à JEAN-GASTON DE MÉDICIS, né en 1671, qui mourut en son Palais, à Florence, le 9 Juillet 1737, sans laisser d'enfans d'Anne-Marie-Françoise de Saxe-Lauenbourg, son épouse.

Il y a une Maison originaire de Milan du nom de MÉDICIS, MEDICI ou MEDICINI, que COSME I<sup>er</sup>, Grand-Duc de Toscane, reconnut pour être sortie d'une même souche que lui ; mais il y en a qui veulent que les MÉDICIS de Milan aient eu pour tige CLARISSIME DE MÉDICIS, dernier fils de PHILIPPE DE MÉDICIS, duquel toute la Maison de Florence est descendue.

Les armes de la Maison DE MÉDICIS sont : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 5 tourteaux de gueules, 2, 2 & 1, surmontés d'un tourteau chargé de l'écu de FRANCE ; aux 2 & 3 contr'écartelé, aux 1 & 4 semé de FRANCE, à la tour d'argent, brochante sur le tout ; aux 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople, qui est d'AUVERGNE ; & sur le tout de ces quartiers : aux 2 & 3 d'or, à 3 tourteaux de gueules, qui est de BOULOGNE. (Pour un plus long détail voy. Moréri.)

MEDINA-CELLI, branche bâtarde de la grande Maison de Foix, qui a pour auteur BERNARD DE FOIX (fils naturel de GASTON-PHÉBUS, III<sup>e</sup> du nom), Comte de Foix, lequel passa en Espagne en 1367, où il établit sa demeure, & s'acquit par sa valeur la dignité de Comte de Medina-Celi. Il épousa Elisabeth de la Cerda, Dame de Medina-Celi & du Port de Sainte-Marie, dont vint : GASTON DE LA CERDA, I<sup>er</sup> du nom, Comte de Medina-Celi, qui assista au Couronnement d'HENRI III, Roi de Castille, en 1392. Son père portoit : d'or, à 2 vaches de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur ; & lui portoit : écartelé, aux 1 & 4 parti de CASTILLE & de LÉON ; & aux 2 & 3 de FRANCE. — LOUIS DE LA CERDA, II<sup>e</sup> du nom, un de ses descendants, fut créé premier Duc de Medina-Celi en 1491, par le Roi FERDINAND & la Reine ELISABETH. (Cette Maison est illustre en Espagne.) LOUIS-FRANÇOIS DE LA CERDA, Duc de Medina-Celi (qui n'eut qu'une fille, morte en bas âge), fut Général des Côtes d'Andalousie en 1682, Gouverneur des Galères de Naples en 1684, Ambassadeur à Ro-

me en 1686, Vice-Roi de Naples depuis 1692 jusqu'en 1696, premier Ministre d'Etat en 1709 & Gouverneur du Prince des Asturies ; il mourut à Pampelune, prisonnier, après avoir été accusé d'avoir conspiré contre l'Etat. — Les Comtes de Medina-Celi sont sortis des Seigneurs de la Tour-Quarrée, par Jean de la Cerda (second fils de Louis de la Cerda, I<sup>er</sup> du nom, Comte de Medina-Celi), qui eut d'une concubine entr'autres enfans : Antoine de la Cerda, Seigneur de la Tour-Quarrée, dont la postérité a formé cinq degrés. Antoine de la Cerda, III<sup>e</sup> du nom, qui vivoit en 1310 & qui hérita des biens de son père & de son oncle, Jean de la Cerda, Chanoine de Tolède, eut cinq enfans : trois fils & deux filles. (Voy. l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. III, p. 351 & suiv.)

MÉDINE, en Normandie : Famille originaire d'Espagne, qui fut maintenue dans sa noblesse le 12 Avril 1669. — PIERRE DE MÉDINE fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1543.

Les armes : écartelé en sautoir, au 1 d'azur à la fleur de lis d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à 2 lions de sable, armés & lampassés de gueules, celui du second contourné ; & au 4 d'argent, à l'arbre terrassé de sinople ; à un écuireuil de gueules, passant au pied de l'arbre.

\* MEERBEKE, Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie, par Lettres du 11 Janvier 1687, en faveur de Jean-Baptiste Chryslin, Chevalier, Surintendant de la Justice militaire, qui acquit les Vicomtés de Tervueren & de Duysbourg, dont il eut permission de prendre l'ancien titre, par Lettres du 5 Avril 1690. Il mourut Chancelier de Brabant.

Cette Terre est passée, vers le commencement de ce siècle, dans la Maison de Plotho d'Ingelmunster, par le mariage de Marie-Isabelle-Gasparde van Cauteeren, Baronne de Meerbeke, avec Gebhard-François, Baron de Plotho, du Saint-Empire, &c.

MEFFREY ou MEFFRAY de CÉSARGES, en Dauphiné : on ignore le tems & le lieu de l'origine de cette ancienne Maison. On voit dans un acte d'accordement entre Siboud de Beauvoir & le Monastère de Saint-



André-le-Bas, de Vienne, qu'un FLORIMOND DE MEFFREY, témoin audit acte, y est qualifié de *noble Damoiseau*. (Cette transaction est de 1246.) — En 1334, ARTHAUD DE MEFFREY fut un des Ambassadeurs du Roi LOUIS DE TARENTE, & de la Reine JEANNE, Comtesse de Provence, à l'Empereur CHARLES IV.

I. Dans le plus ancien Registre de la Chambre des Comptes de Dauphiné, intitulé : *Primus liber revisionum focorum*, on trouve que JEAN DE MEFFREY, en 1423, y est qualifié *Chevalier* & mis au rang des anciens Nobles, & successivement dans celles de 1457 & 1458. Il épousa *Jeanne de Loras* en 1436, dont il eut : ARTHAUD, qui s'unit, & FLORIMOND. JEAN fit des substitutions qui occasionnèrent un procès, sur lequel intervint Arrêt l'an 1494. (Tous les MEFFREY, mentionnés audit Arrêt, y sont qualifiés *nobles*.)

II. ARTHAUD DE MEFFREY (fils dudit JEAN), épousa *Suzanne de Clermont*, dont naquit :

III. JEAN DE MEFFREY, II<sup>e</sup> du nom, qui fut Capitaine de 100 hommes d'armes; il eut de *Jeanne de Rivoire du Palais*, sa femme,

IV. ETIENNE DE MEFFREY, qui épousa, l'an 1552, *Barbe de Césarges*, d'une des plus anciennes Maisons du Dauphiné. Il en eut :

V. ANTOINE DE MEFFREY, qui fut héritier d'*Antoine de Césarges*, son oncle, l'an 1563, à la charge de prendre le nom & les armes de *Césarges*. C'est depuis cette époque que cette Maison est connue sous le nom de *Césarges* & qu'elle porte les deux noms indifféremment. Cet ANTOINE épousa, l'an 1585, *Claude de Loras*; il servit avec distinction sous HENRI IV, & fut mandé par Lettres de ce Prince. Il eut de son mariage :

1. JACQUES, qui s'unit;
2. Et LOUIS, Major du Régiment de Lesdiguières, qui fut tué le 11 Novembre 1639, en gagnant un retranchement hors de la Citadelle de Turin.

VI. JACQUES DE MEFFREY DE CÉSARGES servit, ainsi que LOUIS, son frère, avec honneur dans les troubles de cette Province & dans différentes guerres étrangères. Il épousa *Catherine de Neyrieu* (d'une très-ancienne Maison en Dauphiné), dont il eut :

VII. FLORIMOND DE MEFFREY DE CÉSARGES, qui s'est marié, l'an 1668, à *Ifabeau de Gumin de Hautefort* (Maison ancienne, qui s'est éteinte dans celle DE MEFFREY. De ce mariage naquit :

VIII. FRANÇOIS DE MEFFREY DE CÉSARGES, qui fut Capitaine au Régiment de Thouÿ. Il épousa, l'an 1705, *Françoise-Marie de Mallyvert de Conflans* (d'une Maison qui, depuis plusieurs siècles, a donné des sujets à tous les Chapitres nobles). De ce mariage sont issus :

1. HYACINTHE-EUGÈNE, qui s'unit;
  2. & 3. FLORIMOND & HENRI, qui ont fait leurs preuves dans les Chapitres de Saint-Chef & de Saint-Pierre de Vienne;
- Et plusieurs filles: l'aînée a épousé *Jean-Baptiste, Comte de Mercy* (d'une Maison distinguée en Allemagne), & les autres ont été reçues dans des Monastères, où l'on fait des preuves.

IX. HYACINTHE-EUGÈNE DE MEFFREY, Marquis de Césarges, a épousé *Françoise-Marguerite de Tarnezieu* (d'une ancienne Maison du Dauphiné, éteinte dans sa personne, & dont la noblesse est connue par la preuve de son oncle, *Gaspard de Tarnezieu*, au Chapitre de Saint-Pierre de Vienne.) De ce mariage sont nés :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui s'unit;
2. Et JOSEPH-FLORIMOND, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne & Vicaire Général du Diocèse de Fréjus.

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE MEFFREY DE CÉSARGES, ancien Officier de Dragons, a épousé, en 1767, *Jeanne-Thérèse de Leyssin*, nièce de *Pierre-Louis de Leyssin*, Archevêque & Prince d'Embrun.

Il y a une branche de cette Maison, qui s'est établie depuis longtems en Piémont, laquelle a toujours occupé les places les plus distinguées à la Cour de Turin.

(Cette Maison a fait des preuves dans tous les tems; il y a plus de 200 ans, que, lors de la sécularisation de Saint-Chef, on trouve des MEFFREY qui s'étoient fait recevoir dans ce Monastère, dans lequel on exigeoit des preuves considérables.)

Les armes : *parti, au 1 de gueules, au grif-fon volant d'or; & au 2 de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 sautoirs de sable.*

MÉGRET, MESGRET ou MEIGRET, Famille dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Juillet 1734, p. 1687.

FRANÇOIS-NICOLAS MEGRET, Seigneur de Pally, d'Etigny & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Audancier de France en 1725, auparavant Général des Fi-

nances en Auvergne, mort subitement, le 30 Juillet 1734, âgé d'environ 61 ans, laissa de *Marguerite de Beaucoüfin*, son épouse,

1. JEAN-NICOLAS, Seigneur de Serilly, succéssivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Avocat Général en la Cour des Aides en 1726 & Maître des Requetes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1732, Intendant de Franche-Comté en 1744 & d'Alsace en 1750, lequel mourut en Octobre 1762, sans laisser de postérité. Il avoit épousé, le 21 Février 1726, *Louise-Françoise Joly de Fleury*, fille aînée de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Grigny, &c., Procureur Général du Parlement de Paris, & de *Marie-Françoise le Maître*;
2. N.... MÉGRET de FOUQUIÈRES, Receveur Général des Finances en Auvergne depuis 1725;
3. N.... MÉGRET d'ETIGNY;
4. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte à l'âge de 16 ans, au mois de Juin 1720, laquelle s'étoit mariée avec *Jean Paris de Montmartel*, alors Secrétaire du Roi & Trésorier Général des Pons & Chauffées de France, & depuis Garde du Trésor Royal;
5. MARIE, qui s'est alliée, le 29 Avril 1726, avec *Claude Pellot*, Comte de Trévières, Seigneur des Grand & Petit-Deffends, le Port-David, Saillancourt, &c., Conseiller au Parlement de Paris; morte le 28 Juillet 1733, âgée de 27 ans;
6. Et MARGUERITE-ELISABETH<sup>1</sup>, qui a épousé, le 12 Décembre 1735, *Charles-Théophile de Béfjade*, Chevalier, Marquis d'Avaray, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Anvers le 29 Mai 1746, ayant eu postérité. Voy. BÉSIADÉ d'AVARAY.

Les armes : *d'azur, à 3 besans d'argent ; au chef d'or, chargé d'une tête de lion, arrachée de gueules.*

MEHÉE, Famille noble d'Angoumois, dont étoit ELISABETH MEHÉE d'ANQUEVILLE, née le 6 Février 1685 (fille de Messire RENÉ MEHÉE, Chevalier, Seigneur d'Anqueville, & d'*Anne le Meunier*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, après avoir prouvé qu'elle descendoit de LOUIS MEHÉE, Seigneur d'Etray, qui vivoit en 1450, & étoit son septième aïeul.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, becquées & membrées de sable.*

MEHEGAN (DE), originaire d'Irlande, JACQUES de MEHEGAN, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre Royal &

Militaire de Saint-Louis, Commandant pour le Roi dans une partie des Cévennes, avoit épousé *Elisabeth Ruffell* (de la même Maison que le Duc de Bedford), dont il a eu :

1. JACQUES-ANTOINE-THADÉE, qui fut ;
2. GUILLAUME-ALEXANDRE, Pensionnaire du Roi, qui s'est mariée le 8 Janvier 1763, à *Thérèse-Charlotte Boitel*;
3. Et CATHERINE-ELISABETH.

JACQUES-ANTOINE-THADÉE de MEHEGAN, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier & Pensionnaire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis est Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de son nom.

Les armes : *d'or, à 3 bandes de sinople ; au chef d'azur, chargée de 3 besans d'argent.*

MÉHÉRENC ou MÉHÉRENT, Famille noble, originaire de Normandie, Election de Bayeux, dont une branche s'est établie en Bretagne, Diocèse de Saint-Brieuc, au Château du Bois-de-la-Salle, sous le nom de MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE. La Roque, en parlant des Familles de cette Province, qui ont changé leur nom en retenant le blason de leurs prédécesseurs, dit que celle de MEHARENC, comme on l'écrivit anciennement, avoit porté le nom de BOUCHARD; ceci est justifié par deux aveux rendus à la Chambre des Comptes : le premier, par RAOUL BOUCHARD, dit MÉHÉRENC & sa femme, du fief de Landes, situé dans la paroisse de Trévières, Diocèse de Bayeux, en date du 5 Avril 1372; & le second aveu est du 6 deffits mois & an, par HENRI BOUCHARD de MÉHÉRENC pour le fief de *Méharenc*, aussi situé en la paroisse de Trévières. — On voit, dans la recherche des Nobles faite par Raymond de Montfaut, que

I. GUILLAUME de MÉHÉRENC passa à la Réformation de Normandie en 1463, sous la Sergenterie de Cérify, Diocèse de Bayeux. Il avoit épousé *Marguerite de la Haye*, dont il eut :

1. 2. & 3. RENAUD, RICHARD & PHILIPPE, qui fut.

Ces trois enfans partagèrent la succession de leur père le 11 Juin 1485 : ce partage est rapporté dans les preuves que fit NICOLAS de MÉHÉRENC (mentionné plus loin), pour être reçu Chevalier de Malte.

II. PHILIPPE de MÉHÉRENC (troisième fils de GUILLAUME), Ecuyer, Sieur de Flottemanville, épousa *Jeanne Bejnard*, fille de feu

*Alain Bèjnard*, Ecuyer, Seigneur de l'Emy & de Maison : ce qui est prouvé par une information soutenue des titres les plus authentiques; passa un contrat d'acquêt le 8 Mai 1504, & différens actes où il est rapporté comme père de :

1. JEAN, qui suit;
2. Et ANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Guillaume de Montfiquet*, Ecuyer, Seigneur de la Cerifaie; & 2<sup>o</sup> à *Pierre Vaillant*, Seigneur de Lignerolles.

III. JEAN DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, épousa *Catherine Cheron*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit;
2. LOUIS, tige de la branche de *Méhérenc-Saint-Christophe*, rapportée ci-après;
3. & 4. VIGOR & ROBERT.

Ces quatre frères partagèrent entr'eux, le 30 Janvier 1541, la fuccellion de leurs père & mère.

5. Et SUSANNE, qui s'est mariée, par contrat du 8 Juin 1551, avec *Pierre le Maffer*. (Ses frères fouscrivirent à son contrat de mariage.)

IV. NICOLAS DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, passa deux actes les 20 Avril 1551 & 18 Septembre 1552, avec ANNE DE MÉHÉRENC, sa tante, par lesquels celle-ci lui vendit & céda la dot qu'elle avoit eue en mariage. Il épousa *Marguerite d'Escaugeul*, & laissa ses enfans en bas âge, savoir :

JEAN, qui suit;

Et cinq filles, sous la tutelle de sa veuve, laquelle se remaria, le 21 Février 1556, avec *François de Garfalles*, Ecuyer.

V. JEAN DE MÉHÉRENC, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, transigea, le 19 Mai 1581, avec MARGUERITE, une de ses sœurs, qui s'étoit mariée à *Jacques du Questnoy*, Sieur de Landon, & le 1<sup>er</sup> Mai 1587, avec *François de Garfalles*, son beau-père, au sujet du Douaire de sa mère. JEAN épousa *Barbe de Marguerie*, qui, devenue veuve, se remaria à *Jean Martin*, Sieur de la Martinière. Après la mort de son premier mari, elle fit procéder à la tutelle de ses enfans mineurs, & *Jean d'Aigneaux*, Ecuyer, Sieur de la Couture, qui avoit épousé une des sœurs de JEAN DE MÉHÉRENC, fut nommé, comme oncle, le 5 Juillet 1590, tuteur de ses enfans mineurs, savoir :

1. JEAN, qui s'est marié & est père de trois filles;

2. PIERRE, qui suit;

3. Et FRANÇOIS.

VI. PIERRE DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre (tige de la branche établie en Bretagne), fit acquisition de la Terre de Cunfiou, située dans la paroisse de Plouay, Evêché de Vannes, le 26 Mars 1641. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1628, Dame *Jeanne du Fau*, veuve de *Jean d'Espinau*, Seigneur de la Marche, dont pour fils unique,

VII. GABRIEL DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né le 5 Juin 1629, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui assista aux Etats tenus en 1655 & en 1657, & fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, le 25 Avril 1669; il demeuroit alors dans la Généralité de Paris. Il avoit épousé, le 20 Juin 1659, N... de *Tiercelin de Broffes*, fille de *Geoffroy de Tiercelin de Broffes*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il laissa la femme veuve avec trois enfans, dont elle fut tutrice. L'aîné fut

VIII. MICHEL-HENRI DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né à Paris en la paroisse Saint-Benoit le 15 Août 1660, comme il paroît par un acte de tutelle du 2 Août 1677, & fut émancipé le 16 Avril 1687. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1701, *Thérèse la Chaponnier*, dont il eut :

1. JEAN-MICHEL-AUGUSTE, qui suit;

2. Et HENRI-JOSEPH, né le 22 Novembre 1717.

L'un & l'autre furent maintenus par Arrêt du 30 Juin 1762, comme issus de *noble & ancienne extraction* & agrégés au Corps de la Noblesse de Bretagne, en conséquence de la maintenue de noblesse, de 1467, d'après la recherche de Montfaut & l'Arrêt du Conseil d'Etat du 25 Avril 1669, en faveur de GABRIEL DE MÉHÉRENC, leur aïeul.

IX. JEAN-MICHEL-AUGUSTE DE MÉHÉRENC, né le 25 Décembre 1708, a eu séance & voix délibérative aux Etats de la Province dans l'Ordre de la Noblesse & même la pension des *Petits Vieux*, depuis la tenue de 1758. Il a eu de son mariage, entr'autres enfans :

X. JEAN-HENRI-ROLLAND DE MÉHÉRENC, Page de la Petite Ecurie, suivant le certificat de Juge d'Armes de France, du 22 Juillet 1754.

#### BRANCHE

de MÉHÉRENC-SAINT-CHRISTOPHE.

IV. LOUIS DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Family (second fils de JEAN, & de *Catherine*

*Cheron*), épousa *Marguerite du Bur* en 1540; il en eut :

V. THOMAS DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Family, qui s'est marié, en 1573, à *Anne Senot*, dont fortit :

VI. JEAN DE MÉHÉRENC, Ecuyer, qui épousa, en 1626, *Jeanne du Bur*, Dame de Saint-Christophe, de laquelle vint entr'autres enfans :

VII. NICOLAS DE MÉHÉRENC, né le 9 Octobre 1636, qui fit ses preuves en 1651, pour être reçu Chevalier de Malte, suivant la Commission décernée à Paris, le 21 Novembre 1650. Il remonta sa filiation à PHILIPPE DE MÉHÉRENC, Ecuyer, Sieur de Flottemanville (troisième fils de Guillaume), qui avoit épousé *Jeanne Befnard*.

MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE porte pour armes : *d'argent, au chef d'azur*. (Quelques branches de cette Famille ajoutent à ces armes une bordure de gueules.)

\* MÉHEUDIN, en Normandie : Fief qui relève de l'Évêché de Sées, à cause de la Baronnie de Fleury. Il avoit donné le nom à une Maison illustre, connue dès le XI<sup>e</sup> siècle & dont les armes étoient : *d'hermine, au chevron de gueules, chargé de 3 molettes d'or* (*P'Hist. de la Maison d'Harcourt* en fait mention.) Ce Fief passa ensuite successivement dans les Maisons de *le Pellerin, de la Pallu, de Saint-Gilles & de Vauquelin*. La Cure de *Méheudin* est à la nomination du Chapitre de l'Église de Sées, par concession de Jean 1<sup>er</sup>, Evêque de Sées, qui mourut en 1143.

\* MÉHUN-SUR-YÈVRE, Ville en Berry, qui a longtems appartenu à des Seigneurs de son nom, & qui entra dans la Maison de *Courtenay*, par le mariage de *Mahaut de Méhun*, avec *Robert de Courtenay*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Champignelles, &c., Bottillier de France. Voy. COURTENAY. De cette Maison, elle passa dans celle d'*Artois*, par l'alliance d'*Amicie de Courtenay*, avec *Robert*, II<sup>e</sup> du nom, Comte d'*Artois*, l'an 1262. Elle fut enfin réunie au Domaine de la Couronne, par confiscation sur *Robert d'Artois*, III<sup>e</sup> du nom, petit-fils du précédent. Il y a plusieurs Châteaux considérables & Terres titrées & qualifiées, qui dépendent du Domaine de *Méhun*.

\* MEILLERAYE (LA), en Poitou, Diocè-

se de la Rochelle : Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, en faveur de *Charles de la Porte*, Seigneur de la Meilleraye, Maréchal de France & Grand Maître de l'Artillerie, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1663, registrées le 15 du même mois. Voy. PORTE-MAZARINI (DE LA).

MEINGRE ou MAINGRE DE BOUCICAUT (LE), ancienne & illustre Maison, originaire de Tours, qui a donné plusieurs Maréchaux de France.

JEAN LE MEINGRE, 1<sup>er</sup> du nom, dit BOUCICAUT (frère de GEOFFROY LE MEINGRE, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, qui mourut en 1370), fut Ecuyer du Duc de Touraine; il donna les premières preuves de son courage dans les guerres des Anglois en Gascogne en 1337, sous le Connétable d'Eu, avec lequel il alla en Flandre & sur les frontières du Hainaut en 1338 & 1340. Il étoit à la bataille du Roi en l'Ost de Bouvines au mois de Septembre 1340, & continua de rendre ses services dans les guerres de Gascogne & de Languedoc, sous le Sire de Craon en 1351 & 1352; fut fait Sénéchal de Toulouse le 30 Mai 1354, & envoyé au mois de Septembre 1355, avec l'Archevêque de Sens, & Guillaume de Craon sur les frontières de Picardie pour négocier quelqu'accommodement avec les Anglois. Après la journée de Poitiers & la mort de Jean de Clermont, Seigneur de Chantilly, Maréchal de France, il fut pourvu de cette charge & de la garde du Château de Lusignan, pour le défendre contre les ennemis. Le Conseil le dépêcha vers le Roi, prisonnier à Bordeaux, & lorsque le Roi d'Angleterre vint mettre le siège devant Paris, au mois d'Avril 1360, il s'y rendit avec 6 Chevaliers, 36 Ecuyers & 18 Archers de sa Compagnie pour le défendre. Le Dauphin le nomma son Ambassadeur avec le Sire de Montmorency, pour se trouver à Brétigny, où se négocia le traité de paix avec les Anglois, & le dépêcha à Avignon, Languedoc, Poitou & Touraine, pour requérir des secours d'argent pour la rançon du Roi. En récompense de tant de services, S. M. le retint de son Grand Conseil, par Lettres du 4 Novembre 1360; le nomma au mois de Mai 1362, l'un des Commisaires pour l'exécution du traité de paix, & pour faire délivrer au Roi d'Angleterre les places dont on étoit convenu.



Il servit encore sous le Duc de Bourgogne & aux prises de Mantes & de Meulan, sous le Roi de Navarre en 1364, & mourut à Dijon le 15 Mars 1367 : son corps fut enterré derrière le Chœur de l'Eglise Collégiale de Saint-Martin de Tours. Il avoit épousé *Florie* ou *Fleury de Lignières* ou *Linières*, Dame d'Etableau, fille de *Godemar*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Linières*, & de *Marguerite de Preffigny*, sa seconde femme ; elle se maria à *Maurice de Mauvinet*, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1375. JEAN eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GEOFFROY, rapporté après son aîné.

JEAN LE MEINGRE, dit BOUCAUT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Beaufort & d'Alais, Vicomte de Turenne, Seigneur d'Anduse, fut un des plus grands Capitaines de son tems : c'est lui que l'on connoît particulièrement sous le nom de *Maréchal de Boucaut* ; il fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, depuis Roi CHARLES VI ; commença à porter les armes dès l'âge de 10 ans ; eut les bonnes grâces du Roi CHARLES V ; accompagna CHARLES VI en Flandre ; fut fait Chevalier par le Duc de Bourbon, le 26 Novembre 1382, veille de la bataille de Rosbecque, où il combattit près de la personne du Roi, dont il est qualifié *Chambellan* dans une quittance qu'il donna le 15 Mai 1390, de 1000 livres tournois à lui accordées par S. M. le 29 Février 1388 ; fit deux Voyages en Prusse contre les Infidèles ; signala son courage en diverses occasions dans les guerres des Anglois ; fut créé Maréchal de France, par Lettres du 23 Décembre 1391, & reçut le bâton de la main du Roi, en l'Eglise de Saint-Martin de Tours, en présence des Princes & Officiers de la Couronne, le jour de Noël ; l'année suivante il prit plusieurs places sur les Anglois en Auvergne & en Guyenne, où il étoit Capitaine Général avec 100 hommes d'armes, & en tout le Poitou, le Berry & l'Auvergne en 1393, 1394 & 1395. Les Génois qui se mirent sous la domination de la France eurent le Maréchal DE BOUCAUT pour les gouverner. Dans la guerre de SIGISMOND, Roi de Hongrie, il fit des prodiges de valeur, ainsi que les autres Seigneurs François ; il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis : sa valeur fut célèbre dans tout le Levant & dans l'Italie. Il embrassa, en 1411,

le parti du Duc de Bourgogne, & ensuite celui du Duc de Berry, qui le fit son Capitaine Général en Languedoc & en Guyenne, par Lettres du 13 Avril 1414. Ayant le commandement de l'avant-garde, à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, il y demeura prisonnier, & fut conduit en Angleterre, où il mourut pendant sa prison en 1421. Il avoit été déchargé de sa charge de Maréchal de France en 1418 ; son corps fut apporté en France & enterré dans la Chapelle des *Boucicaut* de l'Eglise de Saint-Martin de Tours, derrière le Chœur, où se voit son épitaphe qui le qualifie *Grand Connétable de l'Empereur & de l'Empire de Constantinople*. Il avoit épousé, en 1393, *Antoinette de Beaufort*, Vicomtesse de Turenne, morte en Juin 1416, fille de *Raymond de Beaufort*, & de *Marie de Boulogne*. De ce mariage vint pour fils unique,

JEAN, qui mourut avant sa mère, & fut enterré en l'Eglise de Saint-Nicolas de Pertuis.

GEOFFROY LE MEINGRE, dit BOUCAUT, Chevalier, Seigneur du Breuil-doré, d'Etableau, &c., fut retenu Capitaine & Châtelain des Ville, Châtel & Châtellenies d'Alzau, en la Sénéchaussée de Toulouse, par Lettres du 3 Octobre 1397 ; fut ensuite Gouverneur du Dauphiné le 1<sup>er</sup> Avril 1399 ; se trouva à la journée d'Azincourt, & mourut en 1429. De sa seconde femme, *Isabeau de Poitiers*, il eut plusieurs enfans, morts sans postérité, entre autres :

JEAN & LOUIS, qui instituèrent héritier de tous leurs biens, par testamens, *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, leur cousin germain, à condition qu'il porteroit le nom & écarteroit ses armes de celles de LE MEINGRE DE BOUCAUT ; JEAN, par codicille du 2 Janvier 1490, déchargea ledit *Aimar* de cette obligation, s'en remettant à sa volonté.

(Consultez sur cette Famille : l'*Hist. du Maréchal de Boucaut*, & l'*Hist. de Charles VI*, par Godefroy ; l'*Hist. de Turenne*, par Justel ; le *Catalogue des noms & surnoms des Maréchaux de France*, par le Féron ; l'*Hist. génér. de France*, par Duplex ; l'*Hist. de France*, par Mézeray ; l'*Hist. du Dauphiné*, par Chorier ; l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, tom. VI, pag. 753 & suiv. ; l'*Hist. de France*, par le P. Daniel, & le *Grand Dictionnaire histor.*, par Moréri.)

LES ARMES de LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, étoient : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'azur*. Devise : *IN ALTIS HABITO*.

M. l'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. I, p. 437, rapporte une Famille de *Boufficaud*, originaire de Provence, qui porte les mêmes armes que LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, chargées d'une fleur de lis d'or en cœur : nous renvoyons à cet Auteur pour cette Famille, dont on n'a point la jonction avec les enfans du Maréchal de BOUCICAUT.

\* MÉJANES, Terre & Seigneurie, près de l'Etang de Valcarès, dans l'Isle de la Camargue, en Provence, Diocèse d'Arles, laquelle fut érigée en *Marquisat*, en Août 1723, en faveur de *Guillaume de Picquet*, II<sup>e</sup> du nom, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Le Marquis de *Méjanès* avoit pour septième aïeul *Guillaume de Picquet*, I<sup>er</sup> du nom, venu de Picardie en Provence, fils d'*Antoine de Picquet*, Seigneur de Liencourt en partie. Voyez PICQUET ou PIQUET.

\* MÉJUSSEAUME, Terre & Seigneurie en Bretagne, que *Jeanne le Bart* porta en mariage, l'an 1442, à *Olivier de Coëtlogon*, Seigneur de la Gaudinaye, trisaïeul d'*Yves de Coëtlogon*, en faveur duquel elle fut érigée en *Vicomté* l'an 1568. *Yves de Coëtlogon* n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie*, Dame de *Méjusseume* & de la Gaudinaye, qui épousa *François du Gué*, Cavalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Rennes, en faveur duquel le titre de cette *Vicomté* de *Méjusseume* fut renouvelé, par Lettres du mois de Septembre 1573, registrées le 26 Mai 1574; n'en ayant point eu d'enfans, elle sermaria, le 27 Avril 1583, à *René de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, dont le fils, *René de Tournemine*, étant mort sans enfans, *Méjusseume* & la Gaudinaye retournèrent à *François de Coëtlogon*, neveu d'*Yves*. Voy. COËTLOGON.

La Terre de *Méjusseume* est à présent possédée par N... de *Carné*, dit le *Comte de Trécesson*.

MEL d'ETRIMONT, en Normandie, Famille qui porte pour armes : *parti de gueules & d'argent, à 6 coquilles, 4 de l'un en l'au-*

*tre, & 2 de l'un à l'autre; en cœur un écusson, parti d'argent & d'or*.

MELET ou MELLET (DE), dans le Condomois & la Guyenne : Famille qui a formé plusieurs branches, & qui remonte à BERTRAND DE MELET (*Meleto*), qui se qualifioit, le 24 Janvier 1411, *Juge ordinaire de Condom & d'Agen* pour le Roi, charge considérable dans ce tems.

La première branche s'est éteinte sur la fin du dernier siècle;

La seconde subsiste dans MARC DE MELET, Ecuyer, né le 27 Août 1746, qui a trois frères;

Le chef de la troisième est LAURENT DE MELET, Seigneur de Sainte-Livrade, qui a eu pour fils unique

ANTOINE, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 14 Juillet 1760.

Les quatrième & cinquième branches sont éteintes;

De la sixième étoit CATHERINE DE MELET, née le 14 Octobre 1702, qui fut reçue à St.-Cyr le 10 Octobre 1714, sur les preuves de sa noblesse;

De la septième & dernière étoit GUILLAUME DE MELET, Seigneur de Maupas, Capitaine de Cavalerie, qui n'a eu de son mariage, avec *Suzanne-Henriette de Caçaux*, qu'une fille, nommée

LAURENCE-MARGUERITE, née le 9 Août 1711.

Il avoit pour frères SALOMON DE MELET, Prêtre & Curé de Castelmoron, Diocèse de Bazas; & PIERRE, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Villequier; & trois sœurs, Religieuses.

A cette Famille appartient le Comte DE MELET, qui fut fait, en 1763, Enseigne des Gardes du Corps; il s'est marié, en 1764, avec la fille d'un Fermier Général, & a été nommé au Gouvernement du Perche, du Maine & du Comté de Laval, serment prêté le 23 Février 1766.

Cette ancienne Famille a été maintenue dans sa noblesse, sur la représentation de ses titres, par jugement de Claude Pellot, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668. Elle est alliée aux Maisons de *Gramont*, de *Ventadour*, & de *Poyanne*.

Les armes : *d'azur, à 3 ruches d'argent, 2 & 1*. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II; le même Ouvrage, reg. I,

part. I, p. 376, dit que la Branche de MELET, Seigneurs de *Castelvieilh*, porte : *d'azur, au cerf passant d'or, onglé & sommé de gueules.*

\* MELGUEL, MELGUIEL, & aujourd'hui MAUGUIO, par corruption : ce sont les noms d'une ville du Bas-Languedoc, autrefois considérable, avec un assez bon port (dans les siècles passés), sur les bords de la Méditerranée. Elle a eu des Comtes particuliers, qui l'étoient aussi de *Maguelonne* & de *Substantion*, avec tous les droits de la souveraineté. Leur monnoie a eu longtems cours dans toute la Province, où l'on connoit encore les sols Melgoriens frappés à leur coin. L'an 1145, *Béatrix*, Comtesse de *Melguel*, de *Maguelonne* & de *Substantion*, héritière de sa Maison, & veuve sans enfans de *Béenger-Raymond*, Comte de *Provence* & de *Milhau* (frère de *RAYMOND*, Comte de *Barcelonne* & Roi d'Aragon, lequel avoit été tué, l'année d'auparavant, dans le port de *Melguel*, par des Pirates), épousa *Bernard Pelet*, II<sup>e</sup> du nom, Sire ou Seigneur d'Alais, issu des Vicomtes de *Narbonne*, dont elle eut deux enfans : *Bertrand*, l'aîné, Comte de *Maguelonne* & de *Melguel*, & Seigneur d'Alais, continua la postérité, qui subsiste en Languedoc sous le nom de *Narbonne-Pelet*. (Voy. ces mots.) — *Raymond*, VI<sup>e</sup> du nom, comte de *Toulouse*, mari d'*Ermessende*, sœur de *Béatrix*, disputa à *Bertrand Pelet*, son beau-frère, le Comté de *Melguel* : ce différend dura jusqu'à l'extinction de la Maison de *Toulouse*, dont les Etats furent envahis par la Croisade, prêchée, en 1209, contre les Albigeois. Le Comté de *Melguel* fut compris, avec le reste du Languedoc, dans la proscription générale, malgré les protestations réitérées des Seigneurs du furnon de *Pelet*, & le Saint-Siège ne voulut consentir à lever l'interdit jeté sur toute la Province, qu'à condition que l'Evêque de Montpellier, investi du Comté de *Melguel* par le Concile de Latran, en resteroit en possession, moyennant quelques dédommagemens aux légitimes propriétaires : ainsi le domaine utile avec le titre de *Comté de Melguel* sont restés unis à l'Evêché de Montpellier. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, situé à trois lieues de Montpellier, dans un terrain excellent & fertile, duquel la mer s'étant peu à peu retirée, le port n'existe plus, & toute la pla-

*Tome XIII.*

ge, depuis la ville de Cette, qui est sur la droite, jusqu'à Aigues-Mortes, qui est sur la gauche, ne forme plus qu'un vaste étang qui communique à la mer, toujours connu sous le nom d'*Etang de Melguel* ou de *Mauguiou*. Voy. MAGUELONNE. (On peut encore consulter les Historiens François, comme Catel, Andoque, Gariel, &c.)

MELIAN ou MELIANT, en Lorraine. De cette Famille étoit

NICOLAS DE MELIAN, Gouverneur des Salines de Dieuze, Maréchal & Moyenvic, Châtelain de Dieuze (arrière-petit-fils de THIRION DE MELIAN, Procureur Général de Lorraine sous le Duc CHARLES I<sup>er</sup>), qui eut d'*Agnès de Valhey*, dite de *Frouart*, son épouse,

FRANÇOISE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe & Gentilhomme du Duc RENÉ ; & 2<sup>o</sup> à *Claude du Châtelet*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bulgnéville, vivant en 1558, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. CHATELET.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 bustes d'homme chapeonnés de sable.*

MELIAND, Famille noble du Berry, qui a pour auteur

I. BLAISE MELIAND, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eglny, Trésorier de France à Bourges, Secrétaire du Roi le 5 Juin 1585, Secrétaire du Conseil d'Etat le 29 Novembre 1586, qui mourut le 27 Mars 1610. Il avoit épousé, le 29 Avril 1585, *Geneviève Vivien*, veuve de *Gilles le Fèvre*, Auditeur des Comptes, & fille de *Jean Vivien*, & de *Marie Dolu*. De ce mariage vinrent :

1. BLAISE, qui fut ;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. GABRIEL, Trésorier de France à Bourges ;
4. JEAN, mort jeune ;
5. SIMON, Maître des Comptes à Paris le 4 Juin 1622, qui s'est marié à *Françoise Robillard*, morte veuve le 3 Septembre 1653, fille de *Jean Robillard*, Seigneur des Landes, & de *Françoise Gaudin*, dont vint :

MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Février 1627, qui s'est mariée, en 1645, à *Cyprien Bénard de Rezapay*, mort Conciller d'Etat en 1702, & elle le 14 Août 1694, dont un fils.

6. VICTOR, Secrétaire du Roi le 3 Avril 1610,

L 1

Trésorier de France à Bourges, qui vivoit encore le 15 Avril 1641 ;

7. Et GENEVIÈVE, qui s'est mariée, le 28 Août 1612, à *Charles de Pastey*, Trésorier de France à Caen, morte veuve le 1<sup>er</sup> Mai 1672, sans enfans.

II. BLAISE MELIAND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Egligny, de la Borde & de Bréviande, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Mai 1609, Président aux Enquêtes le 17 Juillet 1618, Ambassadeur en Suisse en 1635, Conseiller d'Etat en 1640, Procureur Général du même Parlement le 20 Novembre 1641, s'en démit en 1650, & mourut le 15 Avril 1661. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 26 Octobre 1614, *Geneviève Hurault*, morte le 28 Juillet 1635, fille de *Jean Hurault*, Seigneur de Boisfaillé, Conseiller au même Parlement, & de *Marguerite de Bourdin*; & 2<sup>o</sup> le 8 Octobre 1641, *Louise Gontaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Moigny, & de *Marie le Normand*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, né le 23 Septembre 1617, mort le 21 Juillet 1641 ;
2. CHARLES, né le 19 Février 1619, mort avant sa mère ;
3. BLAISE, né le 18 Janvier 1624, mort le 5 Août 1645 ;
4. NICOLAS, qui fuit ;
5. VICTOR-AUGUSTIN, né le 10 Juillet 1626, Aumônier de la Reine-Mère, Abbé de Saint-Etienne de Bassac, qui fut sacré Evêque de Gap en Juillet 1680, ensuite Evêque d'Alet en Juin 1684, dont il se démit en 1698. Il mourut à Paris, au Séminaire des Bons-Enfans, le 23 Septembre 1713 ;
6. CLAUDE, rapporté après son aîné ;
7. MARIE, née le 10 Février 1620, Religieuse à la Conception en 1636 ;
8. MARGUERITE, née en 1621, morte avant sa mère ;
9. GENEVIÈVE, née en 1623, aussi morte avant sa mère.

Et du second lit vinrent :

Trois enfans, morts jeunes.

III. NICOLAS MELIAND, né le 17 Juin 1625, Conseiller au Grand Conseil, le 20 Février 1650, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1651, mourut en 1659. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1653, *Marguerite Buffuet*, fille de *François*, Baron de Marly-le-Châtel, Secrétaire du Conseil d'Etat, & de *Marguerite Bewerand*. Elle se remaria, le 26 Décembre 1663, à *Cyprien Perrot*, Maître des Requêtes, &

mourut le 27 Mai 1716. Elle eut de son premier mari :

1. FRANÇOIS, mort jeune ;
2. MARGUERITE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Claude de Chevriers*, Seigneur de Gravon, Maître des Requêtes, mort le 29 Octobre 1710, dont deux filles ; & 2<sup>o</sup> à N... de *Saint-Père* ;
3. Et GENEVIÈVE, morte avant 1661.

III. CLAUDE MELIAND (sixième fils de BLAISE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Geneviève Hurault*), né le 5 Août 1634, Seigneur de Bréviande & de la Fournaise, tranfigea avec son père, le 27 Mars 1656, pour son droit dans les successions de sa mère ; fut Conseiller au Grand Conseil le 12 Mars 1663 ; Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 29 Juillet 1668 ; Maître des Requêtes le 28 Juillet 1673 ; Intendant d'Alençon en 1676, de Caen en 1677, de Rouen en 1682 jusqu'en 1684 ; mourut le 8 Février 1695, âgé de 61 ans, & fut inhumé à Saint-Jean-en-Grève. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Septembre 1671, *Jeanne de Gomont*, morte le 19 Avril 1684, fille d'*Oudard de Gomont*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Viscot*. Leurs enfans furent :

1. BLAISE-CLAUDE, qui fuit ;
2. & 3. ANNE-VICTORINE, née le 24 Février 1673, & MARGUERITE-ELISABETH, née le 26 Août 1674, mortes jeunes ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, par contrat du 29 Octobre 1695, à *Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courfon, &c., Conseiller d'Etat en 1716 ; elle est morte le 13 Août 1740, à 63 ans, ayant eu nombreuse postérité. Voy. LAMOIGNON.

IV. BLAISE-CLAUDE MELIAND, né le 20 Décembre 1675, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Avril 1698, Maître des Requêtes en 1722, épousa, le 17 Janvier 1701, *Charlotte-Marguerite Rémond*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Rashys-Rallu*, dont :

1. CHARLES-BLAISE, qui fuit ;
2. Et PAUL, né le 26 Août 1711.

V. CHARLES-BLAISE MELIAND, Seigneur de Thoify, né le 23 Juin 1703, Conseiller de S. M. en la première Chambre des Requêtes du Palais le 3 Mai 1724, Maître des Requêtes le 8 Mars 1731, Intendant de Soissons le 13 Mars 1743, & Conseiller d'Etat le 25 Décembre 1765, mourut le 12 Août 1768. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Août 1726, *Antoinette-*



*Angélique-Viçoire Estival*, morte le 27 Mars 1739, âgée de 30 ans, 6 mois, fille d'*Antoine Estival*, & d'*Angélique l'Espinau*; & 2<sup>o</sup> le 5 Juin 1743, *Marie-Louise-Adélaïde du Quejnoy*, née le 5 Mai 1724, fille de *Pierre du Quejnoy*, Ecuyer, Conseiller & Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances de Montauban, & de N... le *Fèvre de Givryr*. Du second lit est issue

ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, née en 1745, qui s'est mariée le 11 Janvier 1766, à *François-Joseph le Lièvre*, Marquis de la Grange, &c. Brigadier des Armées du Roi & Sous-Lieutenant des Mousquetaires Noirs. (Nous ignorons si elle a eu des enfants.)

#### SECONDE BRANCHE.

II. NICOLAS MELIAND (second fils de BLAISE 1<sup>er</sup>, & de *Geneviève Vivien*), Conseiller au Parlement de Paris le 3 Avril 1615, Préfident aux Enquêtes le 29 Décembre 1634, épousa, le 28 Avril 1613, *Marie Peteau*, morte veuve le 20 Mai 1668, fille de *Paul Peteau*, Sieur de Guignard, Conseiller au même Parlement, & de *Marie Bouchault*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit;
2. PIERRE, Curé de Saint-Josse, Prieur de Saint-Julien-le-Pauvre en 1639, qui mourut le 25 Juillet 1661;
3. MARIE-ANNE, qui s'est mariée à *François de Creil*, Sieur de la Bazoche, Conseiller au même Parlement; elle mourut le 7 Juin 1674;
4. Et MARIE.

III. NICOLAS MELIAND, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Août 1650, mourut le 13 Février 1696. Il avoit épousé, le 19 Septembre 1650, *Marie Petit*, morte le 4 Décembre 1724, à 97 ans, fille de *François Petit*, Ecuyer, Seigneur de Passy, de Ville-neuve, de Ravanne, &c., Secrétaire du Roi, & de *Madeleine de Lourencourt*, dont :

1. NICOLAS, né le 15 Septembre 1652, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, Prieur-Curé de Montluçon, mort en 1702;
2. GUILLAUME, né le 2 Juillet 1655;
3. PIERRE, né le 3 Mars 1659, Prieur de Saint-Lomer, mort le 1<sup>er</sup> Février 1725;
4. VICTOR, né le 25 Juin 1651, Prieur de Moutiers, près de la Loupe;
5. CLAUDE, né le 11 Mars 1666, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1689, puis Conseiller d'honneur en 1720, mort le 30 Juin 1751. Il avoit épousé *Elisabeth-Agnès*

*du Chemin*, morte le 29 Juin 1719, à 61 ans, fans enfans, fille de *Claude du Chemin*, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Nicole Chauveret*;

6. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit;
7. MARIE, née le 8 Octobre 1651, Religieuse à Pincourt;
8. GENEVIÈVE, née le 19 Novembre 1653;
9. ANNE-MARIE, née le 6 Septembre 1656;
10. ANNE-FRANÇOISE, née le 12 Mai 1667;
11. Et MADELEINE, née le 1<sup>er</sup> Décembre 1671.

IV. ANTOINE-FRANÇOIS MELIAND, né le 10 Mai 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Décembre 1692, Maître des Requêtes en 1698, Intendant de Pau en 1706, de Lyon en 1711, d'Amiens en 1717, & de Lille en 1718, Conseiller d'Etat en Février 1721, mourut le 17 Mai 1747. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1697, *Marie le Bret*, fille de *Pierre-Cardin le Bret*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Premier Préfident du Parlement d'Aix, & de *Marie Vedeau de Grandmont*. Elle est morte le 19 Avril 1756, à 78 ans, laissant :

1. CARDIN-NICOLAS, né le 25 Juin 1698, mort, en 1716, de la petite-vérolé;
2. ANTOINE-PIERRE, né le 29 Juin 1701, mort fans alliance;
3. MARIE-FRANÇOISE, née le 29 Octobre 1699, morte;
4. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, née le 24 Janvier 1704, qui s'est mariée, le 29 Novembre 1718, à *René-Louis de Voyer d'Argenson-de-Paulmy*, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, qui mourut le 26 Janvier 1757, ayant eu postérité. Voy. VOYER d'ARGENSON.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'une aigle; & aux 2 & 3 d'une ruche, le tout d'or.*

MÉLIENT ou MÉLIANT, en Bretagne, Ressort de Nantes: Famille qui remonte à PIERRE MÉLIENT, Sieur du Trejet, vivant en 1434.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Juin 1669, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes : *gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, chaque giron d'argent chargé d'une étoile de sable.*

MÉLIGNAN, ancienne Noblesse du Condomois, qui s'est alliée, entr'autres Maisons, à

celle de *Lartigué*, par le mariage, en secondes noces, en 1545, d'*Antoine de Lartigué*, Damoiseau, Seigneur de Loubès, Bessabat, &c., Colonel de cinq Enseignes de gens de pied, avec MARIE DE MÉLIGNAN, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Elle étoit petite-fille de THIBAUT DE MÉLIGNAN, Seigneur de Trignan, & de *Françoise de Cayla*. Elle avoit pour frère: JEAN-BOPART DE MÉLIGNAN DE TRIGNAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Bayonne & de Sisteron, qui s'est marié avec *Hiéronyme de Montaut de Castelnan*; & BERNARD DE MÉLIGNAN, Vicomte de Trignan & de Jourdan, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur du Temple de Bordeaux.

\* MÉLIGNY-LE-GRAND, au Duché de Lorraine, Diocèse de Toul: Terre & Seigneurie, à deux lieues & demie de Commercy & à trois lieues & demie de Gondrecourt, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du 17 Mars 1722, en faveur de *Charles-Joseph d'Olivier de Hadonville*, Conseiller & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD. Voy. OLIVIER DE MÉLIGNY.

\* MELIN, dans le Brabant-Wallon: Terre considérable qui a été longtems possédée par la Maison de *Cordoue*, une des plus célèbres d'Espagne. En 1652, Dona *Léonore de Cordoue*, veuve du Marquis Don *Alexandre Secco d'Aragon*, la vendit à Don *Philibert de Soto-Mayor-Manuel-Benavidès y Guevarra*, Comte de Palomar, en faveur duquel le Roi PHILIPPE IV érigea cette Seigneurie en *Marquisat*, par Lettres du 23 Août 1655.

MELIN, Famille dont les armes sont: *d'or, à 2 lions affrontés & couronnés de sable, lampassés & armés de gueules, & surmontés de merlettes aussi de sable.*

MELLET, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 boucles du même.*

MELLET, autre Famille établie dans ladite Province, & qui porte les armes ci-dessus, à l'exception du *chevron*.

MELLET ou MESLET, en Bretagne, Ressort de Rennes: ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par

Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Décembre 1668, au rapport de M. de Langle.

Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MELLET. Voy. MÉALET ou MÉALET DE FARGUES (DE).

MELLO, Maison considérable, en Picardie, qui tiroit son origine de

DREUX, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE MELLO. (Il étoit frère de MARTIN DE MELLO, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1103.)

DREUX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE MELLO (fils aîné de DREUX 1<sup>er</sup>), mourut après l'an 1136; il eut plusieurs fils: RAOUL DE MELLO, le troisième, l'un des plus vaillans Seigneurs de son tems, fut tué à Tripoli par des affassins en 1131.

DREUX DE MELLO, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Bris, près d'Auxerre (fils puîné de DREUX, III<sup>e</sup> du nom), accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre Sainte, en 1191, & y donna tant de preuves de son courage & de son mérite, que ce Prince l'honora de la charge de Connétable de France, après la mort de Raoul, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Clermont. Après s'être rendu célèbre par un grand nombre d'actions militaires, il mourut le 3 Mars 1218, âgé de 80 ans.

GUILLAUME DE MELLO, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Saint-Bris, surnommé *le Jeune & le Pacifique*, fut fait prisonnier avec Mathieu de Marly & quelques autres, dans un combat donné au Vexin François, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & HENRI II, Roi d'Angleterre, au mois de Septembre 1198; il mourut en 1248.

GUILLAUME DE MELLO, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Bris (fils aîné de GUILLAUME 1<sup>er</sup>), accompagna le Roi SAINT LOUIS au voyage d'Outre-mer, & mourut à Nicosie, en l'Isle de Chypre, en 1248.

DREUX DE MELLO, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bréchart (fils puîné de GUILLAUME 1<sup>er</sup>, Seigneur de Saint-Bris), fit la branche des Seigneurs de l'*Orme*, par son mariage avec *Helvis*, fille unique & seule héritière d'*Hugues*, Seigneur de l'*Orme*. Il fit le voyage de la Terre Sainte avec SAINT LOUIS en 1248, & mourut avant l'an 1252. Cette branche a fini à MARGUERITE DE MELLO, Dame de Sainte Hermine,

qui épousa, en premières noces, *Maurice*, VI<sup>e</sup> du nom, Sire de *Craon* & de *Sablé*, &c., duquel elle eut postérité. Voy. *CRAON*, en Anjou.

*GUILLAUME DE MELLO*, I<sup>er</sup> du nom de sa branche, Seigneur d'Espoisses & de Givry (second fils de *DREUX*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Bréchart), fut auteur de la branche des Seigneurs d'Espoisses.

*GUILLAUME DE MELLO*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espoisses & de Givry, fut mandé le 12 Novembre 1318, pour le trouver à Clermont, en Auvergne, avec chevaux & armes, afin d'accompagner le Duc de Bourgogne & le Comte d'Auvergne. Il mourut le 22 Février 1326. Cette branche a fini à *GUILLAUME DE MELLO*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espoisses & de Givry, qui vivoit en 1419; il mourut sans postérité.

*DREUX DE MELLO*, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny (troisième fils de *GUILLAUME*, II<sup>e</sup> du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Bris*; il étoit mort en 1374. Cette branche a formé cinq degrés, & a fini à *CHARLES DE MELLO*, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny, vivant en 1410, qui mourut sans enfans.

*MATHIEU DE MELLO* (fils puîné de *DREUX*, III<sup>e</sup> du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Parise*, qui n'a pareillement formé que cinq degrés, & a fini à *JEAN DE MELLO*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Parise & de Saint-Martin, en Morvant. Il vivoit en 1430, & s'est marié deux fois. De *Marguerite de Ventadour*, sa première femme, fille de *Jacques*, Comte de *Ventadour*, qu'il avoit épousée en 1423, il n'eut que des filles. (Voy. sur l'ancienne Maison de *MELLO* & ses différentes branches, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 58 & suiv.)

Les armes : d'or, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, mises en orle, 4, 2 & 3

*MELLON* ou *MESLON* (DE), en Bretagne, Ressort de Rennes : Famille qui remonte à *JEAN DE MELLON*, qui vivoit en 1480 avec *Guillemette Baudouin*, son épouse.

*JACQUES DE MELLON* de la *GUINARDAIS* a été déclaré noble d'extradition, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Février 1671, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : d'azur, à 3 croix pattées d'argent. Devise : CRUX SPES MEA.

\* *MELSBROECK*, Terre & Seigneurie en Brabant, près de Vilvorde, qui fut cédée, en 1564, par le Roi *PHILIPPE II*, à *Jean de Locquenghien*, Ecuyer, lequel avoit été Echançon de l'Emperereur *CHARLES V*.

*MELUN*, Maison des plus anciennes & des plus illustres. La splendeur & l'éclat en font si universellement connus, qu'il n'est pas besoin d'étaler les prérogatives de son rang; la dignité de ses Fiefs, possédés avec droits régaliens; ses alliances multipliées avec les Souverains de l'Europe, réciproquement prises & données; la prééminence de ses emplois militaires au service de la Nation; ses premières charges dans l'Etat; le nombre de ses Prélatures dans l'Eglise, ses hauts faits transmis jusqu'à nous par les plus reculéés Historiens de la Monarchie, & l'assemblage des Chartres, Titres & Monumens à sa gloire: nous nous contenterons seulement d'en parcourir rapidement les branches.

Il est sorti des Vicomtes de *MELUN*: les Seigneurs de *Villefermoy*, de *la Borde*, de *la Loupe* & de *Marcheville*, de *Château-Landon*, de *Châtillon-sur-Loing*, de *Châtenoy*, de *Saint-Maurice*, d'*Aillant*, de *Fontenelles*; & des aînés, Vicomtes de *MELUN*, Comtes de *Tancarville*, les Seigneurs d'*Antoing*, Princes d'*Epinoy*.

LES *MELUN-EPINOY* & les *MELUN-LA-BORDE*, ont seuls formé des branches. Des *MELUN-EPINOY* sortent les Comtes de *MELUN*, les Vicomtes de *Gand*, les Marquis de *Richebourg*, & les bâtards de *MELUN-COTTÈNES* ou de *COTTE*, comme on va le voir.

*PIERRE DE MELUN*, Prince d'*Epinoy*, Sénéchal du Hainaut, épousa *Hippolyte de Montmorency-Bours*; il en eut :

*GUILLAUME DE MELUN*, qui succéda aux emplois de son père & en posséda d'autres. Il fut Prince d'*Epinoy*, Souverain de *Vernes*, Vicomte de *Gand*, Marquis de *Richebourg*, Comte de *Beaufort*, Baron d'*Antoing* & autres lieux. Le Roi Catholique le fit Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Connétable héréditaire de Flandre, Sénéchal du Hainaut, Gouverneur de *Mons* & *Prévôt* de *Douai*. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie-Mencie de Witthem*, Marquise héréditaire de *Berg-op-Zoom*; & 2<sup>o</sup> *Ernestine de Ligne-Arenberg*, fille de *Charles de Ligne*, Prince d'*Arenberg*, &c., & d'*Anne de Croÿ*, Duchesse héréditaire d'*Arfchot*. Du second lit naquirent :

1. AMBROISE, mort jeune;
2. ALEXANDRE-GUILLAUME, qui fuit;
3. HENRI, Marquis de Richebourg, Colonel d'Infanterie Wallone, qui mourut en Portugal au service d'Espagne, sans alliance;
4. CHARLES - ALEXANDRE - ALBERT, rapporté après son aîné;
5. FRANÇOIS-PHILIPPE, Marquis de Richebourg, Gouverneur de Valenciennes, lorsque le Roi aliéga & prit cette ville: il y fut bleffé & fait prisonnier. Il époufa, en 1665, *Marie-Thérèse de Gand*, dite *Villain*, fille de *Philippe-Balthazar de Gand*, Prince de Mafmines, &c., & de *Louife-Henriquez de Sarmiento-Salvatierra*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

N.... DE MELUN, qui a été nommée Abbeffe de Saint-Pierre de Lyon, le 17 Septembre 1738.

6. MARIE-CLAIRE, qui est morte, en 1652, à Abbeville au Couvent des Religieuses Dominicaines;
7. ANNE, née en 1618, qui mourut en odeur de fainteté, le 13 Août 1679, à l'Hôpital des Hôpitalières de Baugé, en Anjou, dont elle étoit fondatrice ainfi que de celui de Vimoutiers, en Normandie. L'estime particulière qu'elle faifoit de *René de Rupierre*, Baronne de Survie & Vicomteffe de Gand, fa belle-sœur, lui fit, pour quelque tems, quitter Baugé & entreprendre un long & pénible voyage, à cause de la difficulté des chemins, pour venir la voir en son Château de la Gressonnière, près d'Orbec. *L'Hift. de la vie d'ANNE DE MELUN*, imprimée à Paris, chez Georges & Louis Joffe, en 1689, in-8°, fait une description très-touchante de cette entrevue, qui fut cause que Madame de *Rupierre*, Vicomteffe de Gand, confia deux de fes enfans à une si fainte & vertueufe tante pour être élevés fous fes yeux au Collège de la Flèche, près de Baugé;
8. MARIE-MADELEINE, Chanoineffe à Nons;
9. 10. & 11. Et trois autres filles, mortes jeunes.

ALEXANDRE-GUILLAUME DE MELUN, Prince d'Épinoy, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, époufa 1<sup>o</sup> *Louise-Anne de Béthune*, fille de *Louis*, Comte de Charoff, depuis Duc & Pair de France, & de *Marie l'Éscalopier*; & 2<sup>o</sup> le 18 Avril 1668, *Pélagie Chabot-Rohan*, dite *Mademoifelle de Léon*, fille puînée d'*Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, & de *Marguerite*, Duchesse de Rohan. Du premier lit il eut :

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, qui s'est mariée, le 23 Octobre 1681, à *Armand de Béthune*, Duc de Charoff, Pair de France, Baron d'Ance-nis, &c., son cousin germain (petit-fils du Duc de *Béthune*, & fils du Duc de *Charoff*, Gouverneur de Calais), dont font fortis deux enfans. Voy. BÉTHUNE.

Et du second lit vint entr'autres enfans :  
LOUIS, qui fuit.

LOUIS DE MELUN, Prince d'Épinoy, Marquis de Roubaix, Connétable & Sénéchal héréditaire de Flandre, mourut le 24 Septembre 1704. Il avoit époufé, le 7 Octobre 1691, *Elisabeth de Lorraine-Lillebonne*, de laquelle il a laiffé :

1. LOUIS, Duc de Joyeuse, Pair de France, Prince d'Épinoy, Vicomte de Gand, qui est mort le 31 Juillet 1724, sans enfans d'*Armande de la Tour-Bouillon*;
2. Et ANNE-JULIE-ADÉLAÏDE, qui s'est mariée, le 16 Septembre 1714, à *Louis-François-Jules de Rohan*, Prince de Soubise. Elle est morte à Paris le 18 Mai 1724, ayant eu postérité. Voy. ROHAN.

CHARLES - ALEXANDRE - ALBERT DE MELUN, Vicomte de Gand (quatrième fils de GUILLAUME, Prince d'Épinoy, &c., & d'*Ernefine de Ligne-Arenberg*, la seconde femme), époufa, par contrat passé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, le 12 Février 1664, *Renée de Rupierre*, fille de *Philippe*, Baron de *Rupierre*, & de *Françoife de Mailloc*. De ce mariage il eut cinq garçons & trois filles. Les trois garçons qui ont eu postérité furent :

1. ALEXANDRE, dit le Comte DE MELUN, Vicomte de Gand & Baron de Survie, qui s'est marié, en 1691, à *Elisabeth de Rohan-Montbazon*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Prince de Guemenée, & de *Jeanne-Armande de Schomberg*, dont pour fille unique

LOUISE-JEANNE-ARMANDE, qui s'est mariée à GABRIEL ou LOUIS-GABRIEL, son oncle, ci-après.

2. AMBROISE, dit le Marquis DE MELUN, qui est devenu l'aîné de sa Maison, par la mort, sans enfans, de LOUIS, Prince d'Épinoy, son cousin issu de germain, le 31 Juillet 1724. Il a époufé *Charlotte de Monchy*, fille de *François*, Baron de Wifmes, & d'*Ifabelle de Saint-Blimont*. De ce mariage il a eu :

JEAN-ALEXANDRE-THÉODORE, dit le Comte DE MELUN, Seigneur Prévôt héridi-



taire de Douai, Châtelain de Bailleul, Connétable héréditaire de Flandre, Maître de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, qui mourut le 7 Janvier 1738. Il avoit épousé LOUISE-ELISABETH de MELUN, sa cousine germaine, fille de GABRIEL, nommé ci-après. Il en a eu :

1. MARIE - GABRIELLE - CHARLOTTE - LOUISE, née le 24 Octobre 1736.
2. Et LOUISE-ELISABETH, née posthume le 17 Janvier 1738, qui a épousé, le 9 Octobre 1758, *Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph*, Prince de *Guistelle* & de l'Empire, &c., auquel elle a porté la Grandesse d'Espagne de première classe; elle en a eu un fils. Voy. *GUISTELLE* ou *GHISTELLES*.
3. GABRIEL ou LOUIS-GABRIEL, appelé le *Vicomte de MELUN*, Prince d'Épinoy, Pair de Dompvaast, Seigneur de Tours, Helancourt, Connétable héréditaire de Flandre, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandant pour S. M. dans la ville d'Abbeville, qui mourut le 21 Août 1739. Il avoit épousé LOUISE-JEANNE-ARMANDE de MELUN, sa nièce, nommée ci-dessus fille d'ALEXANDRE, dit le *Comte de MELUN*, & d'*Elisabeth de Rohan-Montbazon*, morte le 23 Septembre 1731, âgée de 40 ans, ayant eu pour fille unique

LOUISE-ELISABETH, née le 13 Décembre 1712, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à JEAN-ALEXANDRE-THÉODORE, dit le *Comte de MELUN*, son cousin germain, nommé ci-dessus; & 2<sup>o</sup> le 5 Mai 1742, à *Gilbert-Allyre-Antoine*, dit le *Marquis de Langeac*, &c., Sénéchal d'Auvergne, duquel elle a été la seconde femme, & en a eu trois filles, dont deux font mariées. Voy. *LANGÉAC* ou *LANGHEAC*.

(Extrait général, fourni par un des parens de la Maison de MELUN-ÉPINOY. On peut encore consulter la Description histor. de la Pompe funèbre du Vicomte de MELUN, faite à Abbeville, dans le *Mercur de France* de Novembre 1739, p. 2722.)

Des MELUN-LA-BORDE fortent : les Barons de *Normanville*, les Comtes de MELUN, les Seigneurs de *Brumetz*, puis Vicomtes de MELUN; les Marquis de *Maupertuis*, & les Seigneurs de *Courtery*. Il subsiste des MELUN-LA-BORDE, Comtes du *Buignon*, LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE de MELUN, née le 20 Janvier 1710, qui s'est mariée à Paris, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis

de Brue, à Aix en Provence, &c., dont postérité. Voy. LAURENS (5<sup>e</sup> Famille). Elle a vendu la *Terre du Buignon* au Marquis de Mirebeau.

De la branche des MELUN-LA-BORDE, Seigneurs de *Brumetz*, est

ADAM - JOACHIM - MARIE, dit le *Vicomte de MELUN*, né le 30 Octobre 1730, Seigneur de *Brumetz*, qui a commencé à servir dans la première Compagnie des Mousquetaires en 1750, a ensuite été fait Capitaine d'Infanterie en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1777, & Capitaine de Grenadiers Royaux le 10 Juin 1779. Il a épousé, le 2 Mai 1771, *Françoise d'Artaud* (d'une Famille noble & très-ancienne, établie au Comtat Venaissin), de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a pour frère & sœur :

ALOPH - CLAUDE - MARIE de MELUN, né le 2 Février 1736, Ecclésiastique, qui réside à Paris;

Et ADÉLAÏDE - LOUISE de MELUN, née le 10 Avril 1733, Pensionnaire au Prieuré de Saint-Louis de Rouen.

Et de la branche des MELUN-LA-BORDE, Marquis de *Maupertuis*, étoit LOUIS, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de MELUN, Comte de Nogent-le-Roi, &c., né le 7 Mars 1703, qui est mort le 29 Avril 1763, sans postérité. Il avoit épousé, le 14 Avril 1743, *Henriette-Emilie de Bautru*, Comtesse de Nogent, morte le 27 Octobre 1757; & 2<sup>o</sup> le 28 Avril 1760, *Angélique-Geneviève de Guiry*, née le 19 Septembre 1722, fille de *Jean-René*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Angélique de Pitard*.

Les armes de la Maison de MELUN sont : *d'azur, à 7 besans d'or, 3, 3 & 1; au chef d'or.*

Les MELUN-TANCARVILLE écarteloient : *aux 1 & 4 de MELUN; & aux 2 & 3 de gueules, à l'écusson d'argent en abîme, accompagné de 8 étoiles ou angeuses ou feuilles de mélanger d'or, rangées en orle*, qui est de TANCARVILLE;

Les MELUN-ÉPINOY, quoiqu'ils des MELUN-TANCARVILLE, devenus les aînés de la Maison, n'ont porté que les armes de la Maison de MELUN;

JEAN (fils puîné d'ADAM III, Vicomte de MELUN, & de *Comtesse de Sancerre*), qui est auteur de la branche des MELUN-LA-BORDE, avoit chargé le *chef* des armes de sa Maison *d'un lion naissant de gueules*; ses descen-

dans, depuis la mort du Vicomte de MELUN-EPINOY, le 21 Août 1739, l'ont supprimé;

SIMON DE MELUN, Maréchal de France en 1290 (fils puîné du Vicomte ADAM III), chef des MELUN-LA-LOUPE & de MARCHEVILLE, avoit chargé l'écuillon de MELUN sur le *chef*, de 4 *merlettes de sable*;

Les MELUN des autres branches ont pris, comme puînés, différentes brisures sur le *chef* des armes de leur Maison. Les uns, une *couronne d'azur*, & les autres, *des pals de gueules*;

Enfin les bâtarde de MELUN-COTTÈNES, ou DE COTTE, ont écartelé : au 1 de MELUN, à la barre de gueules, *périe en abîme sur le second besan du milieu*; au 2 de WILLERVAL, qui est : *vairé d'argent & de gueules*; au 3 d'ARKELE, qui est *d'argent*, à 2 *fascés bréteffées & contre-bréteffées de gueules*; & au 4 de gueules, à 3 *crampons d'or*, qui est VAN DEN BOETZELAER.

(Voy. sur la Maison DE MELUN: le Trésor des Chartres du Roi; les Registres du Parlement; Procès-Verbaux du Lit de Justice; Diplomatique du P. Mabillon; Chartriers de Montmorency-Laval & de Rochechouart; *Hist. des premières Croisades*, écrite en 1102, par Robert, Moine de Saint-Remy de Reims, donnée par Baumgarten; les Historiens Frédégaire & Roricon; *Gesta Francorum*; l'*Hist. de France*, par Mézeray; le P. Daniel; l'Abbé le Gendre & l'Abbé Velly; l'*Hist. de la ville de Melun*, édit. de 1628; l'*Hist. du Gâtinois*, édit. de 1630; l'*Hist. du Cambresis*, par Carpentier; les *Hist. des Maisons de Châtillon, de Montmorency, d'Harcourt & d'Aubusson*; l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, & enfin le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, pour les Archives de la Maison DE MELUN.)

MELUN (DE), Ecuyer, Seigneur de Longuemare, en Normandie, Elections de Caen & de Valognes; Famille dont les armes sont: *d'or*, au *chevron d'azur*, *accompagné de 3 melons de sinople*.

♠ MÉNAGE, originaire du pays de Bray, Généralité de Rouen.

DENIS MÉNAGE, Sieur de Beauménil, a eu, par ses services, des Lettres de vétérance en 1667; il lui a été accordé des Lettres de Noblesse en 1680, ayant été 32 ans Garde du Corps.

CHARLES MÉNAGE, Ecuyer, Sieur Dubodué, né le 20 Octobre 1698, a servi dans les Cadets de Matignon en 1711 & 1734, Capitaine dans le Régiment de Kermoyan, Milice de Normandie, Capitaine de Grenadiers Royaux dans le Régiment d'Aulant, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1755, Capitaine commandant les Invalides au fort Louis de Dunkerque en 1759; il est mort au fort Louis, le 29 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 28 Février 1718, noble *Marguerite Doullé*, dont est forti

CHARLES-ALPHONSE MÉNAGE DUBODUÉ, né le 22 Novembre 1718, qui est entré au service Lieutenant dans le Régiment de Kermoyan, le 1<sup>er</sup> Octobre 1734, en Avril 1736, Lieutenant en second dans le Régiment de la Vallière, où il a continué ses services, tant Lieutenant que Capitaine. Il a été ensuite dans Guise, d'Efcars, & incorporé dans Cambis en 1748, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1750, & a eu fa pension de retraite en 1755.

Les armes : *d'azur*, à un *fabre d'argent*, *posé en fasce*, *accompagné de 3 croissans montans du même*.

\* MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, ancienne Noblesse originaire du Berry, qui a donné son nom à la Terre de la *Ménardière*, Seigneurie située dans la Paroisse de Mastegnny, en Berry, sur les confins du Poitou, près de Preuilly, à 6 ou 7 lieues de Châteauroux. Nous ne donnerons ici que les branches établies en Normandie.

MONSIEUR GUILLAUME MENARD, Chevalier, Chambellan du Roi, son Bailli d'Epée du Cotentin, est connu par deux actes passés aux Assises tenues à Avranches devant lui, le 16 Avril 1385 & le 16 Septembre 1390.

I. GUILLAUME MENARD, Seigneur de la Ménardière, avoit épousé *Catherine de la Gelée* (d'une ancienne Maison du Berry), dont il eut :

II. BERTRAND MENARD, Seigneur de la Ménardière, qui fut homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Charles de Valois, Duc d'Alençon; Lieutenant du Château de Caen sous François de Sully, Seigneur de Lonrai; Bailli & Capitaine de Caen sous M. de la Rochepot, frère d'Anne de Montmorency, Connétable de France, & ensuite Gouverneur de Caen, où il mourut en

1550, âgé de 91 ans. Il fut enterré dans le Chœur de l'Église de ce Château, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Françoise Bureau*, Dame de Grentheville, Cormelles, Montcanisy, Venoix, Montenay, Giberville, &c., fils de *Hugues Bureau*, Seigneur de Grentheville, Lieutenant Général du Bailli de Caen, & de *Jacqueline de Fontenay*, Dame de Giberville. De ce mariage vinrent neuf garçons & une fille, que **BERTRAND MENARD** partagea en 1544, tant de ses biens & acquêts, que de ceux de sa femme décédée dès l'an 1533 ; mais ayant depuis vendu les biens qu'il possédoit en Berry & en Touraine à son fils **JEAN**, ces partages n'eurent point lieu, & ils en firent d'autres après sa mort en 1551. Ces enfans furent :

1. **JACQUES**, Seigneur de Giberville, Prêtre, Prieur du Goulet, Chanoine de Cambremer à Bayeux, Curé de Guibray & de Litteau, mort le 6 Mai 1556 & enterré dans l'Abbaye de Barbery ;
2. **FRANÇOIS**, qui suit ;
3. **JEAN**, tige de la branche des Seigneurs de la *Ménardièrre*, rapportée ci-après ;
4. **GIRARD**, tige de celle des Seigneurs de *Cuvertville*, dont il sera parlé ci-après ;
5. **CHARLES**, Seigneur de Montaigu & de Cerceaux, Gentilhomme de la Maison du Roi, qui mourut en Bretagne, où il maria sa fille, représentée par **MM. de Montigny**, dont l'un a été Capitaine aux Gardes ; l'autre, Aumônier de la Reine, femme de **LOUIS XV**, est mort, nommé à l'Évêché de Léon ;
6. **HUGUES**, Seigneur de la Chapelle, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué à la bataille d'Ivry, qui eut un fils aussi tué à une sortie d'une ville assiégée, en servant sous M. le Duc d'Aumale ;
7. **PIERRE**, Curé de Saint-Pierre d'Orgeval & de N.-D. de Bretteville, en CAUX, qui vendit tout son partage à son frère **JEAN**, Seigneur de la Ménardièrre & de Courbépine, Panetier du Roi, à la charge de lui faire une pension. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Barbery en 1558 ;
8. **GEORGES**, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites, le 17 Juin 1539, à Paris, par Louis de Dormans, Commandeur de Sours, & par Charles de Hangest, Commandeur d'Orléans. Ce Chevalier se distingua en plusieurs rencontres, mourut couvert de blessures & fut inhumé en l'Abbaye de Barbery, où l'on voit son épitaphe ;
9. **LOUIS**, Abbé de Barbery, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, qui mourut le 12 Mars

*Tome XIII.*

1579 & fut inhumé dans son Abbaye devant l'autel privilégié, où l'on voit son tombeau ;

10. Et **N.... MENARD**, qui s'est mariée à **N.... d'Anzeray**.

**III. FRANÇOIS MENARD DE LA MÉNARDIÈRE**, Ecuyer, Seigneur & Patron de Giberville, Grentheville & Cormelles, servit dès sa jeunesse & se signala tant par sa bravoure & son expérience, que François de Lorraine, Duc de Guise, Lieutenant Général des Armées du Roi, lui adressa une Commission, le 22 Mars 1557, pour faire faire la montre à tous les Nobles, sujets à l'arrière-ban des Bailliages d'Alençon, de Caen & du Cotentin, comme étant un homme d'expérience au fait des armes, & de qualité. Il le pria & le chargea d'avoir l'œil que la Noblesse se rendit en équipage d'armes & de chevaux. Il mourut le 22 Décembre 1576 & fut inhumé à Giberville. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne de Bretteville*, Dame de Formigny, décédée en 1554, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Formigny, & de *N... de Bures de Clinchamps* ; & 2<sup>o</sup> *Guillemette de Gouvis*. Il eut du premier lit :

1. **JACQUES**, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. **LOUIS**, Religieux à l'Abbaye du Bec-Hellouin en 1588 ;
3. **HUGUES**, Seigneur & Patron de Grentheville & de Cormelles, qui s'est marié, en 1591, à *Charlotte de Bouffel*, fille d'*Etiennne*, Seigneur de Beauval, & de *Marguerite de Malherbe*, dont vint :  
- **HÉLÈNE-SALOMÉE**, Dame de Grentheville, Cormelles & Beauval, qui s'est mariée, par contrat du 2 Février 1612, à *Guillaume Morin*, Ecuyer, Seigneur de Banneville-la-Campagne, &c., de laquelle il a eu postérité. Voy. **MORIN**, originaire du Maine.
4. Et **RACHEL**, Religieuse en l'Abbaye aux Dames de Caen.

**IV. JACQUES DE LA MÉNARDIÈRE**, Seigneur de Formigny, fit faire un tombeau à son père, qu'il fit placer sur sa sépulture à Giberville, rendit aveu de sa Terre de Formigny en 1554, & vivoit encore en 1570. Il avoit épousé, le 26 Septembre 1563, *Marie Onfray*, fille de *Jean*, Seigneur de Ver & de Vêret, & de *Jeanne Herbeline* ; celle-ci fille de *François*, & de *Marguerite Suhard*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MICHEL, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière, qui épousa, en 1602, *Suzanne* ou *Françoise de Méhérenc*, de la Paroisse de Grand-Camp ; il en eut :

MICHEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né en 1603, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1650, *Madeleine du Mesnil*, dont il ne reste point d'enfans vivans ; & 2<sup>o</sup> à l'âge de 78 ans, *Anne Suhard*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Confeillère, & de *René le Chevalier*. De ce mariage il eut :

LOUISE-ELISABETH, qui s'est mariée, en 1701, à *Henri-Robert le Noël*, Ecuyer, Seigneur de Cauville.

V. FRANÇOIS DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Giberville & de Formigny, épousa, par contrat du 7 Novembre 1599, *Marie Vaultier*, fille de *Christophe*, Seigneur de Villiers, Rubercy, Semilly, &c., & d'*Anne Lambert*. Il mourut en 1610, & sa veuve se remarqua, en 1612, à *Gilles de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair. Elle eut de son premier lit :

1. ROBERT, qui suit ;
2. THOMAS, mort sans postérité de *Jacqueline Samson*, qu'il avoit épousée en 1622 ;
3. JEAN, Ecuyer, Sieur de Courfeulles, qui fut longtemps au service du Roi, comme on le voit par des certificats des années 1632 & 1645. Il épousa, à l'âge de 59 ans, *Jacqueline le Roux*, & en eut :

PIERRE, Seigneur de Courfeulles, qui s'est marié à une *Osbert du Theil*.

4. Et BLANCHE DE LA MÉNARDIÈRE.

VI. ROBERT DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Giberville & de Formigny, né en 1600, étant devenu majeur, fut élu, le 20 Décembre 1621, tuteur de ses frères THOMAS & JEAN. Il servit durant plusieurs années comme on le voit par divers certificats de MM. de la Meilleraye ; de Monchy, Maréchal de Camp & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie ; du Duc de Longueville, & du Comte de Croissy ; il mourut en 1655. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1621, *Gillette de Boran*, veuve de *Julien de la Mare*, Ecuyer, Sieur de Surville ; elle étoit fille de *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Castilly & de Mosle, & de *Jeanne d'Héricy*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son aîné ;
3. PIERRE ;

4. Et MADELEINE, qui s'est mariée, en 1641, à *Robert le Large*, Ecuyer, Seigneur de Goufranville, en Auge, de Crestérons & de Montigny. Elle est décédée vers l'an 1681.

VII. GUILLAUME DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur & Patron de Giberville, né en 1627, servoit, dès 1644, sous M. de Castellau, Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes du Roi, d'où il entra dès le commencement de la campagne de la même année, dans le Régiment du Comte de Coligny, Colonel d'Infanterie François, au service des Etats Généraux des Pays-Bas, sous la conduite du Prince d'Orange, pour le service du Roi, où il servoit en 1646. Il vivoit encore en 1682, & mourut sans alliance. (Sa Terre de Giberville ayant été saisie par décret, fut adjugée à Nicolas Doublet, Conseiller, Receveur des Tailles à Caen en 1664.)

VII. JEAN-BAPTISTE DE LA MÉNARDIÈRE (frère du précédent), Ecuyer, Seigneur & Patron de Formigny, né en 1632, mourut en 1672. Il avoit épousé, par traité du 29 Décembre 1663, *Françoise de Meclet*, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Asseville, Election de Pont-l'Evêque, & de noble Dame *Anne de Vieux*. Il en eut :

1. EUSTACHE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Nicolas de Malherbe*, Ecuyer, Seigneur d'Eguillon.

VIII. EUSTACHE DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Formigny, épousa, 1<sup>o</sup> par traité du 22 Février 1690, *Marie de Marguerite*, fille de *Gilles-François*, Ecuyer, & de *Marguerite Yver* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite Picquod*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Rully, Sainte-Honorine, Grandval & Sortival, & de *Catherine Gennot*. Il n'a eu des enfans que du premier lit, favoir :

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière & de Formigny ;
2. EUSTACHE-HENRI, appelé le *Chevalier de Formigny* ;
3. FRANÇOISE, femme de *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Rubercy ;
4. CATHERINE, morte au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Bayeux ;
5. Et autre CATHERINE, appelée *Mademoiselle de Formigny*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA MÉNARDIÈRE.

III. JEAN MENARD (troisième fils de BER-



TRAND, & de *Françoise Bureau*), Seigneur de la Ménardière, de Toucheprès & autres biens, en Berry & en Touraine, de Venoix & de Montenay, près de Caen, de Courbépine, près de Bernay, de la Planche, près de Crèveœur-en-Auge, & de la Bellière, près d'Argentan, fut un des Gentilshommes de la Maison du Roi & Panetier ordinaire de son Hôtel en 1551. Ce fut lui qui obtint du Roi pour lui & ses frères de porter le surnom de la Ménardière. Il changea aussi, dit M. de Segrais, ses armes, qui étoient : *d'argent, à 3 porcs-épics de fable, 2 & 1*, parce que, croyoit-il, au Château de Caen, il avoit vu un lion rampant, & au-dessous écrit en plusieurs endroits : *en attendant mieux MENARD*, & que les *porcs-épics* n'étoient point ses armes, mais fa devise. Cependant plusieurs branches de cette Famille qui portent encore le surnom de MENARD, dans l'Anjou & la Touraine, ont pour armes ces *porcs-épics*. (C'est ce que nous apprend un *Mémoire* de MESNARD de TOUCHEPRÈS dont nous parlerons ci-après, en son lieu.) JEAN MENARD laissa de sa femme, *Madeleine de Salvart*,

1. N... MENARD, Chartreux;
2. ROBERT, qui fuit;
3. HÉLÈNE, Dame de Belleuse & de la Planche, morte le 11 Juillet 1621, âgée de 73 ans, sans enfans de son mariage avec *Pierre Morel*, Ecuier, Seigneur de Ducourt, dont elle étoit veuve. Elle fit plusieurs biens aux Jésuites de Caen, & retira, en faveur de leur Collège, les Fiefs & Terres de Venoix & de la Bruyère. (Voy. les *Origines de Caen*, par M. Huet, p. 234 & 235.)
4. Et CATHERINE, Dame de la Ménardière & de plusieurs autres Terres, qui s'est mariée en Poitou, en 1558, à *Marc de Naillac*, Seigneur de Ris, &c., Sénéchal de la Basse-Marche (d'une Famille illustre de ce pays-là), dont postérité. Voy. NALLAC.

IV. ROBERT DE LA MÉNARDIÈRE, Abbé de Barbery, de Sainte-Colombe, près de Sens, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, & Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, assista aux Etats de la Ligue tenus à Paris en 1593 & y fut député par le Bailliage de Sens, au titre de son Abbaye de Sainte-Colombe qui y est située; mais il fut ligueur de bonne foi, & par le seul motif de sa conscience qui lui faisoit craindre la décadence de la Religion. Il fournit un fonds aux Jésuites pour leur établissement à Caen & leur résigna son Prieuré

de Sainte-Barbe, le 20 Décembre 1607. Secondé de sa sœur, HÉLÈNE DE LA MÉNARDIÈRE, il donna de grandes sommes pour acquérir des maisons & des jardins dans le voisinage, afin de bâtir le corps de logis qui environne une partie de la cour des classes, & il en est regardé comme le principal fondateur après HENRI IV. Il mourut le 22 Novembre 1622, âgé de 79 ans, après avoir fait, comme sa sœur, pour légataire universel *François de Lezay de Lusignan*, qui avoit épousé *Antoinette de Naillac*, fille de *Marc*, & de CATHERINE DE LA MÉNARDIÈRE.

De cette branche étoient : 1° ALEXANDRE MENARD, Ecuier, Seigneur de la Ménardière & de Saint-Sauveur, qui épousa *Marie-Anne de Malouin*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, baptisé le 1<sup>er</sup> Juillet 1697;
2. ALEXANDRE, baptisé le 11 Février 1701, mort le 20 du même mois;
3. MARIE-ANNE-JACQUELINE, baptisée à Saint-Jean de Caen le 6 Octobre 1695;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, baptisée le 7 Janvier 1700.

2° Et ANTOINE-JACQUES-RENÉ MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur, ancien Lieutenant du Maire de la ville de Caen, qui mourut âgé de 63 ans, sans enfans d'*Aimée - Marguerite d'Aumesnil*, son épouse; il a été inhumé le 1<sup>er</sup> Juillet 1762.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CUVERVILLE.

III. GIRARD MENARD, Seigneur de la Ménardière (quatrième fils de BERTRAND, & de *Françoise Bureau*), fut Commissaire des Guerres & ensuite Lieutenant du Château de Caen, en survivance de son père, qui faisoit les fonctions de Gouverneur. L'an 1532, les Citoyens de la ville de Caen sortirent de leur ville pour aller au devant du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, qui y faisoit son entrée. M. de Bras, dans la liste des notables Officiers qui y assistèrent, nomme le Sieur GIRARD MENARD, Sieur de la Ménardière, Seigneur de Cuverville : il vivoit encore en 1552 & fut inhumé dans la paroisse de Cuverville. Il avoit épousé, par traité du 10 Mars 1532, *Françoise Benoist*, Dame de Cuverville, fille & héritière de *Jean*, Seigneur dudit lieu, qu'il avoit acquis du Sieur d'Escoville-Beauvoisin, & de N... de Saffray, son épouse. Ils eurent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par traité du 22 Janvier 1561, à *Charles de Pierres*, Ecuyer, Seigneur du Pin, près d'Argentan.

IV. LOUIS MENARD, Seigneur de Cuverville, se noya par accident à trois lieues de Caen en 1588. Il avoit épousé, par traité du 24 Novembre 1577, *Françoise de la Frefnaye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cramenfil & de Rocquancourt, & de *Françoise le Roux*, Dame de la Viette & d'Ecajeul-sur-Mer. Elle se remaria, en 1595, à *Jean de la Cour*, Seigneur de Grainville. Elle eut du premier lit :

1. MARC, qui fuit ;
2. HÉLÈNE, qui s'est mariée, en 1612, à *Roland le Héris*, Seigneur de Vieux & de Pompierre ;
3. Et COLOMBE, qui s'est alliée, en 1623, à *François Regnault de Ségrais*.

V. MARC DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Cuverville, mort à Forges en 1642, avoit épousé *Jeanne de la Serre*, fille & héritière de *Grégoire*, Seigneur d'Ecots, en Auge, Fontenay-le-Pefnel, & de *Françoise Mallet de Messé*, dont il eut pour héritière :

HÉLÈNE, Dame de Cuverville, Fontenay-le-Pefnel, d'Ecots, du Frefne, de Mondeville, la Graverie & de Houlbec, qui s'est mariée, le 5 Septembre 1630, à *Jacques d'Achey*, Seigneur du Mefnil-Bité, la Chapelle, Montreuil, Moon & Cartigny.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules*. Supports : *deux porcs-épics de sable*. Cimier : *un porc-épic aussi de sable*, surmonté d'un Casque d'ancien Gentilhomme, au-dessus duquel est une banderole avec ces mots : NUL NE S'Y FROTTE, qui est la devise.

Ces MENARD de LA MÉNARDIÈRE, établis en Normandie, dont nous venons de donner la filiation, d'après un *Mémoire* envoyé de Caen, font une branche cadette des MESNARD DE TOUCHEPRES, du Poitou. Voy. MESNARD DE TOUCHEPRES.

MENARDEAU, Famille noble & ancienne de Bretagne, distinguée dans l'Epée & dans la Robe. Ceux de ce nom ont toujours rempli avec honneur les premières places dans l'un & l'autre état. Elle n'est pas moins distinguée par son attachement à l'autorité Royale. L'Histoire atteste que cet attache-

ment a été invariable dans tous les temps ; leurs lumières & leurs travaux ont été utiles à l'Etat, & ont fait honneur, pendant près de 100 ans, au Parlement de Paris. La longue possession de ses Fiefs, Terres & Châteaux, son entrée aux Etats de la Province de Bretagne, font en fa faveur un titre glorieux. Les armes qu'elle porte se voient à l'Hôtel de Ville, dans l'Eglise des Cordeliers, à celle de Saint-Eustache à Paris & à celle des Carmes de Nantes (a).

I. On trouve un ATHANASE MENARDEAU, qui fut maître des mêmes possessions, mentionnées dans la note, comme les quatre suivants, & portoit les mêmes armes. Il vivoit en 1272. On lui donne pour fils,

II. AUGUSTE MENARDEAU, vivant en 1329, qui fut père de

III. JEAN-BAPTISTE-GABRIEL MENARDEAU, lequel servit & vivoit en 1397. Son fils,

IV. JEAN-BAPTISTE-CÉSAR MENARDEAU, fut recommandable par sa valeur ; il vivoit en 1437. (La Famille n'a point de preuves juridiques de la filiation des quatre sus-nommés, sur lesquels elle fait des recherches). Il eut pour fils,

V. JEAN-BAPTISTE-AMEROISE MENARDEAU, qui, comme JEAN-BAPTISTE-CÉSAR, son père, embrassa le parti des armes : il vivoit en 1488. On ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. NOEL-HENRI, tige de la branche des Seigneurs de *Beaumont*, établie à Paris, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, auteur de celle des Seigneurs de *la Bouchetière*, mentionnée en son rang ;

(a) Une Table généalogique qui nous a été communiquée marque, sans preuve, qu'un JULES MENARDUS ou MEARDUS avoit de grandes possessions dans les plaines d'Oudon, Mauves & Carquefou, lesquelles s'étendoient sur les bords de la Loire. Il avoit été Officier Commandant dans l'armée de MAXIME, avec lequel il passa dans les Gaules : il vivoit en 347. — ATHANASE MENARDEAU étoit Lieutenant de MAXIME, Général des Troupes Romaines en l'Isle de la Grande-Bretagne, lequel ayant été proclamé Empereur par ses troupes, engagea sous ses étendards la jeunesse de l'Isle, passa, à la tête d'une puissante armée, dans les Gaules, & établit ses nouveaux foldats dans la Bretagne, nommée alors *Armorique*, vers l'an 380. Les Romains confirmèrent dans la suite les possessions consenties par MAXIME, à la charge de fournir des troupes & un léger tribut.

4. GABRIELLE, vivante en 1523, & morte à 17 ans ;
5. Et autre GABRIELLE, vivante en 1513, morte au berceau.

VI. FRANÇOIS MENARDEAU, Chevalier, Seigneur des Noës, Goulaine, Beaumont, Ranzay, Sainte-Pazanne, héritier principal & noble, fut un des 96 Gentilshommes employés à la garde du Château de Nantes en 1522. Il avoit épousé *Renée-Françoise-Perrine le Porcher*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, vivant en 1499, mort jeune.

VII. PIERRE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Ranzay, Sainte-Pazanne, &c., fut Maître des Comptes, & vivoit en 1557. Il avoit épousé *Hélène de Brécel*, fille de *Louis*, Seigneur de la Seillerie & de Clermont, Sénéchal de Nantes. Il en eut :

1. AUGUSTE-PIERRE, qui suit ;
2. Et ELISABETH, qui s'est mariée à *Michel de Scépeaux*, Seigneur de la Roche-Noyant, dont descendoit *Charles de Scépeaux*, Colonel du Régiment Lyonnais & Seigneur du duché de Beaupréau.

VIII. AUGUSTE-PIERRE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Ranzay, le Perray, la Duracerie, Sainte-Pazanne & la Bothinière, fut Auditeur, Maître, & choisi par S. M. pour être Procureur Général de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant les troubles agités par le Duc de Mercœur, qui, après le siège de Nantes, lui enleva la Terre & Seigneurie de Sainte-Pazanne, Terre qui vaudroit aujourd'hui plus de 50,000 livres de rente. Il se distingua dans l'exercice de cette charge, par son zèle & son attachement inviolable au parti du Roi. Les Lettres d'honneur, en date du 20 Septembre 1617, qui lui furent accordées, font un monument glorieux & sensible de ses talens, & de la bienveillance de la Cour. Il avança, en 1628, à Louis XIII, près de 400,000 livres de ses fonds, pour forcer la Rochelle à rentrer sous son obéissance. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1581, *M...-Renée Gabard*, & en eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., vivant en 1619, qui s'est marié à *Madeleine Milon*, qui lui apporta de grands biens, fille de *Julien Milon*, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de Lerné, Con-

feiller & Maître des Comptes en Bretagne, & de *Françoise Bouette*. Il en eut :

1. MADELEINE, qui s'est mariée au Sieur N.... *Charette*, Sénéchal de Nantes, qui ayant eu en dot la Terre de la Gacherie, en prit le nom : ils laissèrent, de leur mariage, deux garçons & deux filles ;
2. LUCRÈCE, vivante en 1634, qui fut femme du Sieur *le Febvre*, Seigneur de la Ferronnière, dont une fille unique, qui s'est mariée au Sieur *de la Force* ;
3. Et AUGUSTINE, vivante en 1637, qui s'est mariée à *Robert du Moulin-Henriette*, dont elle eut une fille.

IX. RENÉ MENARDEAU, Chevalier, Seigneur du Perray, de Ranzay & de la Bothinière, fut Lieutenant Général de Nantes, puis Maire de cette Ville, place qui est la même chose dans ce pays-là, que Prévôt des Marchands à Paris, charge occupée alors par des Nobles & qui n'a cessé de l'être que depuis qu'elle a nobilité par elle-même, en vertu d'un Arrêt du Conseil. Il accepta ces offices, à la sollicitation du Cardinal de Richelieu, pendant le siège de la Rochelle. Il avoit épousé, le 4 Février 1617, *Renée de Creffpy*, d'une Maison noble d'Anjou, & en eut :

1. JOSEPH, qui suit ;
- Et plusieurs filles, alliées à diverses Maisons de la Province.

X. JOSEPH MENARDEAU, Chevalier, Seigneur du Perray, &c., constamment attaché à ses Souverains, dont il embrassa le parti, fut victime de sa fidélité. Assiégé par l'armée du Prince de Condé, en son Château du Perray, fortifié alors, flanqué de Tours canonnières, &c. (mais où il ne reste plus aujourd'hui de vestiges de ces fortifications, ayant été presque rebâti, & tous ces dehors mis à la moderne par JEAN-BAPTISTE MENARDEAU, Seigneur du Perray), il y soutint un siège forcé. Un des articles de la capitulation fut qu'il céderoit en propriété la ville d'Oudon au Prince (jolie petite ville aujourd'hui sur la Loire, entre celles d'Ancenis & de Nantes, à peu de distance du Château du Perray). Lui & les siens se retirèrent à Rennes avec les honneurs de la guerre. Peu de tems après il revint à la tête de nouvelles troupes, secondé de quelques voisins, ses alliés, forma le siège de son ancien Château, le reprit, s'y fortifia, & il est resté depuis à ses descendants. En vain tenta-t-il de recouvrer la ville d'Oudon (trop

belle annexe à la Terre de Champtoceaux, encore aujourd'hui au Prince de Condé), il y avoit mis une forte garnison, réparé la belle tour remarquable qui la défend, & sur laquelle les armes de cette Famille étoient encore en 1751; cela ne lui fut jamais possible ni à ses successeurs. Toute la partie orientale du Fief du Perray fut en conséquence usurpée, & il s'en plaignit à la Cour de France. Dans le traité de paix conclu à la fin de cette guerre, il fut dit que les conquêtes seroient rendues de part & d'autre, que les différens héritages & biens seroient restitués à leurs anciens possesseurs, & il fut promis nommément à JOSEPH MENARDEAU, que la ville d'Oudon lui seroit remise. Il jouissoit de 35,000 livres de rente, & mourut jeune. Il avoit épousé, le 17 Août 1648, *Jacqueline Héraul*, fille du Président de ce nom à Angers, & sœur du Prévôt des Marchands de Paris, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et MARIE, qui s'est alliée, par contrat du 7 Mai 1686, à *Marin de Boyleve*, Seigneur de Chamballan & de la Maourouzière, Président à Angers (dont la Famille subsiste encore aujourd'hui), duquel elle a eu postérité. Voy. BOYLESVE.

XI. PIERRE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 9 Novembre 1661, prit le parti des armes, servit avec distinction dans le régiment d'Orléans, particulièrement au siège de Luxembourg, en 1684, où il fut blessé. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Février 1686, *Anne du Pas de la Bourdinière* (d'une Famille noble de Bretagne), de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né en 1689, Supérieur de différentes Abbayes de Bénédictins, recommandable par ses connoissances & la subtilité de son esprit, qui mourut Supérieur à Saint-Florent en 1731;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. JOSEPH, mort jeune, après avoir servi peu de tems : il vivoit en 1738;
4. Et ANNE, qui s'est mariée au Sieur *Rouffeu de Saint-Aignan*.

XII. JEAN-BAPTISTE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 28 Septembre 1692, dans la paroisse de la Chapelle-Basse-Mer, Evêché de Nantes, servit dans le Régiment de Bresse en 1711, puis dans celui de Tourville, & se trouva à la bataille de Denain en 1712, où le Comte de Tourville, son Colonel, fut tué à ses côtés.

Sur l'exposé des titres qu'il produisit, S. M. lui accorda des Lettres Patentes, intitulées *Confirmation de partages nobles*, tendantes à le conserver lui & les siens dans la qualité de *Chevalier*, dont jouissoit ses ancêtres, depuis un temps immémorial : ces Lettres ont été enregistrées au Parlement de Bretagne, le 23 Janvier 1743 & en la Chambre des Comptes le 9 Février suivant. Il est mort en son Château du Perray, le 7 Septembre 1774. Il avoit épousé, le 6 Août 1735, *Marie-Renée de Monti*, fille d'*Yves-Joseph de Monti*, Comte de Rezé, Capitaine au Régiment du Roi (d'une Maison originaire d'Italie & établie au Comté Nantais en 1598, laquelle a donné un Pape dans JULES III, un Archevêque de Milan, deux Cardinaux, dont un en 1551, & un Grand Prieur de Capoue, élu Grand Maître de Malte, le 23 Août 1568). JEAN-BAPTISTE a eu de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-ARMAND MENARDEAU DE LA CHARODIÈRE, né le 5 Juillet 1743, Conseiller au Parlement de Rennes en 1768, puis premier Avocat Général en Octobre 1771;
3. MARIE, née à Nantes, paroisse de Saint-Vincent, le 7 Août 1738;
4. RENÉE, née en 1739, morte en bas âge;
5. & 6. Et deux autres enfans, morts l'un au berceau, & l'autre jeune.

XIII. JEAN-BAPTISTE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur du Perray, la Hazaie, la Haute-Ville, la Hacmorés, né à Nantes, le 22 Avril 1741, paroisse Saint-Vincent, Conseiller au Parlement de Rennes en 1768, ensuite de Grand'Chambre, à celui de Paris le 6 Juillet 1774 & du Grand Conseil le 12 Novembre suivant, a épousé, le 18 Septembre 1764, *Jeanne-Sidonie-Louise de la Bourdonnaye de Liré de Coëtion*, fille aînée de *Joseph-Avoie de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne & autres lieux, Conseiller au Parlement de Rennes, puis Premier Président du Grand Conseil, ferment prêté le 31 Décembre 1774, & de N..... *Gibon du Pargo*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 5 Novembre 1767;
2. MARIE-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, dit le *Chevalier de MENARDEAU*, né au Château du Perray, Evêché de Nantes, le 29 Novembre 1769;
3. MARIE-FRANÇOIS DE SALES-ARMAND, né au Château du Perray, le 12 Janvier 1771, mort au berceau;



4. MARIE-FRANÇOIS DE CHANTAL, né à Paris le 17 Mai 1772 ;
5. MARIE-ARMAND-XAVIER, aussi né à Paris le 6 Juillet 1773, mort au berceau ;
6. MARIE-SIDONIE, née à Nantes, paroisse Saint-Vincent, le 29 Août 1765 ;
7. Et MARIE-FRANÇOISE-XAVIÈRE, née à Paris le 14 Septembre 1774.

## BRANCHE

*des Seigneurs de BEAUMONT.*

VI. NOEL-HENRI MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Beaumont, &c. (second fils de JEAN-BAPTISTE-AMBRIOISE), s'établit d'abord à Bordeaux, & y fut Avocat Général du Parlement. Il épousa *Anne Mullet*, & vivoit en 1527. De son mariage fortit :

VII. CLAUDE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Beaumont, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil par Lettres du 2 Août 1589, Maître des Requêtes le 13 Décembre de la même année, Conseiller d'Etat par brevet en 1598, & Doyen des Maîtres des Requêtes. Il se démit pour son fils en Août 1620, fut Conseiller de la direction des Finances, fonda une Chapelle à Saint-Eustache à Paris, & mourut en 1624. Il avoit épousé *Geneviève du Sault*, fille de *Charles*, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Champré*, rapportée ci-après ;
3. Et GRATIEN, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, Conseiller au Parlement de Paris en 1622, inhumé à Saint-Eustache en la Chapelle de sa Famille, lequel avoit épousé *Geneviève le Bret*, morte en 1680, fille de *Jacques*, Conseiller au Châtelet, & de *Geneviève de Bourge*. De ce mariage il eut :

1. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Ferry de Choiseul*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte d'Hostel, mort en Novembre 1667, laissant postérité. Voy. CHOISEUL ;
2. Et ELISABETH, qui s'est mariée, en 1655, à *Denis de Salaun*, Chevalier, Seigneur de la Coudraie & d'Hidouville, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

VIII. CHARLES DE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conseiller au Parlement de Paris le 1<sup>er</sup> Mars 1613, Maître des Requêtes le 4 Septembre 1620, mourut le 5 Février 1631 & fut inhumé à Saint-Eustache. Il avoit épousé *Geneviève Foullé*, fille de *Jacques*, Maître des Requêtes, Intendant du Li-

moufin, & de *Marie Charon*, dont vinrent :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conseiller au Parlement de Paris, distingué par ses lumières & ses talens, membre de la fameuse conférence de Ruell en 1649, Député, en 1650, de sa Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour l'engager à se joindre au Parlement, afin d'obtenir la liberté des Princes de Condé, de Conty & du Duc de Longueville. Louis XIV le nomma, après son sacre, pour accompagner M. le Duc d'Orléans en une négociation, dont il l'avoit chargé près du Prince de Condé. Il mourut sans alliance ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Beaumont après son frère, né posthume le 23 Octobre 1627, Conseiller au Parlement de Paris le 29 Août 1653, Maître des Requêtes le 14 Mai 1660, mourut en 1698. Il avoit épousé *Hélène Benoïse*, fille d'*Henri*, Maître des Comptes, & de *Marie Charpentier*. De ce mariage il eut :

1. LÉONARD, Chevalier, Seigneur de Beaumont, mort sans postérité le 10 Mars 1763 ;
2. FRANÇOIS, Chanoine régulier, vivant en 1703, mort Prieur de la Couture ;
3. CHARLES, Chanoine régulier de Sainte-Genève, mort Prieur de l'Abbaye de Fontenay ;
4. LOUIS, vivant en 1706, mort sans alliance ;
5. JEAN, vivant en 1707, & mort aussi sans alliance ;
6. FRANÇOISE, Chanoinesse à Denain, en Flandre, vivante en 1698 ;
7. Et CHARLOTTE, Chanoinesse en la même Abbaye, vivante vers 1713.

## BRANCHE

*des Seigneurs de CHAMPRÉ.*

VIII. CLAUDE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Champré (second fils de CLAUDE, & de *Geneviève du Sault*), d'abord Conseiller au Parlement de Paris en 1619, dont il devint Doyen, fut successivement Conseiller d'Etat ordinaire, Directeur & Contrôleur Général des Finances. Il sauva la France par la profondeur de ses lumières & la sagesse de ses conseils, en ouvrant l'avis qu'il n'y avoit lieu à statuer sur les affaires, qu'au préalable les Princes n'eussent mis bas les armes, & fut Rapporteur de la fameuse affaire de Bernard de la Guiche, Comte de Saint-Gérard, qui se lit au tom. 1<sup>er</sup> des *Causés célèbres*. Il épousa *Catherine Henry*, veuve de N.....

*Ferrier*, Lieutenant Général d'Artillerie, fille unique de *François Henry*, Seigneur de la Place, Co-Seigneur de Jarnioux, Conseiller au Parlement de Paris (qui acquit l'autre moitié de la Terre de Jarnioux de *Guyot Henry*, son cousin germain), & de *Marie de Gabiano*. De ce mariage vinrent :

1. GRATIEN; qui suit;
2. N.... MENARDEAU, Religieuse à Poissy;
3. & 4. GRATIENNE & MARIE, mortes Religieuses Cordelières à Paris;
5. Et MARIE-RENÉE, qui épousa *François-Louis de Lostanges*, Marquis de Bédour, Colonel d'Infanterie; morte le 24 Août 1719, à 21 ans, dont des enfans. Voy. LOS-TANGES.

IX. GRATIEN MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de Champré & de Jarnioux, Conseiller au Parlement de Paris, fut envoyé, pour récompense de ses services, en qualité d'Ambassadeur de France dans les Provinces-Unies; il mourut à son retour de Hollande, le 15 Avril 1716, sans postérité d'*Anne de la Garde*, qu'il avoit épousée en 1680.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BOUCHETIÈRE.

VI. JACQUES MENARDEAU (troisième fils de JEAN-BAPTISTE-AMROISE), Chevalier, Seigneur de la Houffinière, du Houffeau, &c., mort en 1539, eut de *Perrine d'Harouis*, son épouse :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Houffinière, vivant en 1581: mécontent du Gouvernement de France, il passa en Angleterre, où il mourut sans laisser de postérité.

VII. PIERRE MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, fut envoyé par HENRI IV vers la Reine ELISABETH D'ANGLETERRE, au sujet des Affaires de la Ligue, en 1591. L'année suivante il fut député des Etats de Bretagne. Il épousa *Catherine Hus*, fille unique de *Gabriel Hus*, Trésorier des Etats de ladite Province. Il en eut pour fils aîné,

VIII. JACQUES MENARDEAU, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Conseiller du Roi, Maître en la Chambre des Comptes, vivant en 1618, lequel épousa N... de la *Chaboissière*, fille unique de N... de la *Chaboissière*, Seigneur de Marques. De ce mariage il a eu:

1. FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de la Bouchetière*, vivante en 1616, qui s'est mariée à N... de *Boux*, Seigneur du Teil & de la Varenne, dont une fille, femme du Sieur de *Bruc*;
2. Et LUCRÈCE, vivante en 1620, qui s'est mariée au Sieur du *Boisjollin*, dont elle a eu des enfans.

(On peut, sur cette Famille, voir les *Mémoires du Cardinal de Retz*, écrits par lui-même; *L'Abrégé chronolog. de l'Hist. de France*, par le Président Hénault; l'Épitaque de GRATIEN MENARDEAU dans la nef de l'Eglise paroissiale de Saint-Eustache à Paris, gravée sur marbre blanc, vis-à-vis la Chaire, & les Registres des Archives du Château de Nantes.)

Les armes: d'azur, à 3 têtes & cols de licorne d'or. Devise: TELIS OPPONIT ACUMEN. (Voy. pour le détail des Terres possédées par la branche aînée de cette Famille, l'art. PERRAY.)

\* MENARS, Terre & Seigneurie dans le Blaisois, Intendance d'Orléans, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du 24 Avril 1657, enregistrées le 1<sup>er</sup> Septembre suivant, en faveur de *Guillaume Charon*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres Lettres de 1670, en faveur de son fils, *Jean-Jacques Charon*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes; c'est aussi en faveur de ce dernier que cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1676, registrées au Parlement le 5 Décembre suivant & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint, le 11 Janvier 1691, Président au Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit épousé *Françoise de la Grange-Trianon*, qui fut mère de *Michel-Jean-Baptiste de Charon*, Marquis de *Menars*, Brigadier, des Armées du Roi, qui mourut en Septembre 1739, & lequel de sa seconde femme, *Anne de Castéra-de-la-Rivière*, le fit père de trois enfans. Voy. CHARON ou CHARON DE MENARS.

Il est à remarquer que dans les Lettres d'érection de la Terre de *Menars* en *Marquisat*, il se trouve cette clause expresse, que les appellations des Jugemens ressortiront nûment & sans moyen en la Cour du Parlement de Paris, & qu'il relèvera immédiatement de la Tour du Louvre; au moyen de quoi il fut dé-

chargé de la mouvance du Château de Blois, dont il relevoit auparavant. (*Diâion. des Gaules*, tom. IV, p. 659.)

MENC, en Provence : Famille noble, qui a pour chef

I. MELCHIOR DE MENC, originaire de Saint-Paul-lez-Durance, lequel vint s'établir à Aix. Il fut marié 1<sup>o</sup> avec *Françoise de Gaffendy*; & 2<sup>o</sup> avec *Louise de Cabanes*, fille de *Barthélemy*, & de *Louise d'Escalis*. Du premier lit naquirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS.

Et du second lit vinrent :

Plusieurs cadets, qui firent diverses branches, à présent éteintes ;  
Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à noble *François Martin*, de Marseille.

II. JEAN DE MENG, Seigneur de Campagne-lez-Riez, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes & Garde des Sceaux le 4 Octobre 1636. Il épousa, le 23 Septembre 1642, *Marie d'Azegat*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Ferrière*, dont vinrent :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. Et FRANÇOISE, qui s'est alliée à *Pierre de Porrade*, de Marseille.

III. JOSEPH DE MENC, Seigneur de Campagne, Conseiller en la Cour des Comptes en 1672, épousa 1<sup>o</sup> N... *d'Arbaud-Gardanne*, morte sans enfans; & 2<sup>o</sup> N... *le Blanc*, fille de *Guillaume*, Avocat au Parlement, & de N... *de Micaëlis de Martialis*. Du second lit vint :

IV. JEAN-JOSEPH DE MENC, Seigneur de Campagne & de Saint-Jérôme, aussi Conseiller en la Cour des Comptes, où il fut reçu en 1721. Il s'est marié avec *Catherine de Micaëlis du Sueil*, de laquelle il a laissé :

1. JEAN, qui fuit;
2. GUILLAUME, mort Officier des Vaisseaux du Roi;
3. Et AUGUSTE.

V. JEAN DE MENC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Jérôme, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, a eu de son épouse, N... *de Camelin*,

Deux garçons ;  
Et plusieurs filles.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de sable; au chef cousu de gueules, chargé de 3*

*Tome XIII.*

*étoiles d'or.* (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 126.)

MENDOZA ou MENDOZE, Maison considérable d'Espagne, que quelques Auteurs font descendre de HUGUES DE LOPEZ, Seigneur de Biscaye.

La Généalogie en remonte, dans Moréri, à DIÉGO DE LOPEZ, Seigneur de *Mendoza*, qui vivoit vers l'an 1170.

La branche aînée a fini au XVI<sup>e</sup> degré dans *Roderic-Diaz de Vivar Hurtado de Mendoza*, *Sandoval de la Vega & Luna*, septième Duc de l'Infantado, Comte de Lerma & de Saldagna, Vice-Roi de Sicile, né le 3 Avril 1614, mort sans postérité de ses deux mariages, 1<sup>o</sup> avec ISABELLE DE MENDOZA, quatrième Marquise de Montefclaros, morte en 1629; & 2<sup>o</sup> avec *Marie de Silva*, fille de *Roderic III*, Duc de Pastrana, morte en 1642. (Cette Maison a formé beaucoup de branches, sur lesquelles on peut consulter Moréri, édit. de 1759.)

Les armes : *écartelé en sautoir, le chef & la pointe de sinople, à la bande d'or, chargée d'une autre bande de gueules, & aux flancs d'or les paroles de l'Ange à MARIE, mises en orle, en lettres d'azur, à la droite AVE MARIA, & à la gauche GRATIA PLENA.*

\* MENERBES, dans le Comtat Venaissin : Terre & Seigneurie qui appartenoit immédiatement au Saint-Siège. — *Pierre de Châteauneuf*, Co-Seigneur d'Entraigues & de Mollèges, avoit formé des prétentions sur cette Seigneurie, &, après sa mort, *Laurent de Châteauneuf*, son cousin, fils de *Jean*, ayant longtems poursuivi ses droits à Rome sur cette Seigneurie, & lassé des longueurs de cette instance, prit le parti de céder tous ses droits au Saint-Siège.

MENESTREL (LE), Famille établie à Paris, dont étoit :

ANTOINE LE MENESTREL, Seigneur de Hanyvel, de Saint-Germain-Laxis, &c., Grand Audiencier de France, qui mourut le 22 Décembre 1700. Il s'étoit marié, en 1665, à *Marguerite Berberier du Metz*, de laquelle il eut :

1. GÉDÉON-ANTOINE, qui fuit;
2. MARGUERITE, qui a épousé, en 1694, *Jacques Bazin*, Comte de Bezons, Maréchal de France & Chevalier des Ordres, duquel

N n

elle a eu des enfans. Voyez BAZIN DE BEZONS ;

3. Et MARIE-LOUISE, qui s'est alliée, en 1703, à *Léon le Cirier*, Seigneur, Marquis de Neufchelles, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont elle eut postérité. Voy. CIRIER DE NEUFHELLES (LE).

GÉDÉON-ANTOINE LE MÉNESTREL, Seigneur de Marcilly, &c., né le 11 Juillet 1673, Conseiller au Grand Conseil le 6 Avril 1699, Grand Rapporteur en Chancellerie le 23 Mai suivant, Préfident au Grand Conseil par Provisions du 30 Août 1706, lequel mourut le 3 Septembre 1707. Il avoit épousé, le 19 Septembre 1702, *Madeleine du Bois-Baillet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Menillet, Maître des Requêtes en Novembre 1679, & de *Louise Billaud*.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 arbres, arrachés de sinople, & en pointe d'une tortue de sable ; aux 2 & 3 de gueules, au lion passant d'or, & une étoile d'argent en pointe ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 croissettes d'argent.

MENEUST (LE), en Bretagne : Famille dont étoit GUY LE MENEUST, Sénéchal de Rennes, qui fut anobli en 1593, pour avoir conservé cette ville dans le service du Roi HENRI IV. Il épousa *Marguerite le Bret*, dont il eut postérité.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Octobre 1668, au rapport de M. des Cartes, ont été déclarés nobles d'extraction & maintenus en la qualité de Chevalier.

Les armes : d'or, à la fasce de gueules, chargée d'un léopard d'argent, & accompagnée de 3 roses de gueules.

MENEZ DE LEZUREC (DU) : cette Famille, qui est de Bretagne, a prouvé sa noblesse, depuis l'an 1462, selon l'Arrêt rendu à Rennes le 3 Décembre 1669, par les Commissaires du Roi pour la vérification des titres des Nobles, au rapport de M. de Lefrat.

I. JEAN DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, avoit épousé *Perronnelle de Liçart*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. ET ROLLAND. (Ils partagèrent leur succession, par acte du 20 Février 1521.)

II. RENÉ DU MENEZ fut marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 25 Septembre 1549, à *Françoise Treton* ; & 2<sup>o</sup> en l'année 1558, avec *Jeanne Rolland*, veuve de noble *Olivier de Kernéguez*. Du premier lit il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut

III. FRANÇOIS DU MENEZ, qui servit le Roi en bon équipage, comme il paroît par un certificat donné au camp de Moulins, en Bourbonnois, le 11 Mars 1576, par Messire Jean de Léaumont, Seigneur de Puygaillard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances & Grand Maréchal Général des Camps & Armées de S. M. Ce FRANÇOIS DU MENEZ épousa, en 1558, *Marguerite de Kernéguez*, fille d'*Olivier de Kernéguez*, & de *Jeanne Rolland*, belle-mère dudit FRANÇOIS. Leur fils,

IV. ALAIN DU MENEZ, épousa, en 1596, *Marguerite Gourcuff*. Ils laissèrent :

1. YVES, qui suit ;
2. ET JULIEN DU MENEZ.

V. YVES DU MENEZ épousa, en 1623, *Marguerite de Brézal*, dont il eut :

1. VINCENT, Religieux Capucin ;
2. ET YVES, qui suit.

VI. YVES DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, se maria, en 1657, avec *Marguerite du Bouilly*. Leur fils aîné,

VII. RENÉ DU MENEZ, avoit épousé, en 1689, *Jeanne-Olive Dourdu*, fille de Messire *Alexandre Dourdu* (chef du nom & des armes de *Dourdu*), dont plusieurs enfans, entr'autres :

VIII. OLIVIER-VINCENT DU MENEZ DE LEZUREC, né le 2 Décembre 1693, qui fut reçu Page du Roi en sa Petite Ecurie, en 1712, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes de DU MENEZ sont : d'azur, à la croix pleine d'or, cantonnée au premier canton d'une main dextre d'argent. Devise : ET FIDE ET OPERE.

MENEZ DE TRAONVÉZEC (DU), autre Famille de Bretagne, Ressort de Saint-Renan, qui remonte à CHRISTOPHE DU MENEZ, vivant, en 1503, avec *Marguerite de Kercadec*, son épouse.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Août 1669, au rapport de M. Raoul, Intendant de la Province, OLI-



VIER DU MENEZ, Sieur de Traonvêzec, fut déclaré noble d'extradition. Il eut de son mariage, contracté en 1664, avec *Louise Mol de Kerjan*,

TANNEGUY-JEAN-BAPTISTE, Sieur de Traonvêzec.

Les armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 besans du même; aliàs : de gueules, à 3 papillons d'argent.

\* MENGIN, ancienne Noblesse qui tire son origine de la Lorraine Allemande, où est située la Baronnie de *Mengin* ou *Mengen*, sur la Sarre, dont les Barons ont été reconus Chevaliers libres dès le XII<sup>e</sup> siècle, tels furent :

HENRI DE MENGIN, mentionné dans la fondation de Vernéville de l'an 1180, faite par Louis I<sup>er</sup>, Comte de Saarwerden, & autres du nom de MENGIN ou MENGEN, énoncés dans plusieurs Chartes, déposées aux Archives des Princes de Deux-Ponts. Dans le XIII<sup>e</sup> siècle les Barons DE MENGIN cédèrent le droit de patronage de la Cure de Belcickveiller, au Prieuré de Groevinthal, Ordre de Saint-Guillaume, situé dans la vallée de *Mengin*. (C'est le seul monument ancien qu'on trouve dans ce Monastère, dont les Archives furent détruites par les Suédois, pendant une guerre de 30 années.)

JEAN DE MENGIN, le premier de sa Famille qui s'attacha aux Ducs de Lorraine, est qualifié *Chevalier*, dans des Lettres du Mardi après la Saint-Mathieu de l'an 1359, par lesquelles il fut choisi pour arbitre d'un différend entre le Duc de Lorraine & Waleran, Comte de Deux-Ponts. (Ce titre, écrit en langue Allemande, est au Greffe de la Chambre des Comptes de Nancy, & la note de ces Lettres se trouve dans les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, p. 10,859 de l'Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Nancy, cotés : *Traité des alliances des Ducs de Lorraine*, IV, N<sup>o</sup> 18.)

COLAS & PIERRE DE MENGIN furent employés comme Ecuyers, en 1383, dans la Chevauchée que fit JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, en Flandre, où se trouvoit aussi Jean, Duc de Lorraine, pour réprimer la révolte des Gantois contre le Roi de France. (Cette expédition ne dura que depuis le 1<sup>er</sup> Août jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre de ladite année: il en est fait mention dans l'attestation du Duc de

Berry, qui existe à la Bibliothèque du Roi, au bas du Rôle des Chevaliers & Ecuyers qui avoient servi sous lui & où sont compris COLAS & PIERRE DE MENGIN.)

Nous avons parlé de cette Famille dans notre prem. Édit., tom. VII, p. 336 & suiv.; mais un nouveau *Mémoire*, remis par ceux de ce nom, qui ont fait plusieurs recherches, en remonte la filiation à

I. MAUBERT DE MENGIN, Ecuyer, qui fut associé avec son épouse, en 1396, par Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, à une Confrérie qu'il établit en l'Eglise de N.-D. de Sion, dans laquelle il n'admettoit que des Gentilshommes. On trouve dans l'*Hist. de Lorraine*, par D. Calmet, tom. II, p. 641, la liste des associés, où il est fait mention de ce MAUBERT & de sa femme, qui eurent pour enfans :

1. NICOLAS, qui fut;
2. Et DOMINIQUE, Prévôt de la Collégiale de Saint-Georges de Nancy en 1458, qui est décédé en 1462.

II. NICOLAS DE MENGIN, Ecuyer, servit dans les Armées de RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine, Roi de Naples & de Sicile. Il faisoit sa résidence à Sarrebourg, où, sur la porte de la maison qu'il avoit habitée, se trouvoient encore ses armoiries en relief le 2 Août 1658, tems auquel Charles, Duc de Lorraine, IV<sup>e</sup> du nom, donna des Lettres de *Gentillesse* à NICOLAS DE MENGIN, un de ses descendans au V<sup>e</sup> degré. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. MICHEL, qui fut;
2. Et NICOLAS, Seigneur de la Mothe, Conseiller d'Etat, Premier Président de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, lequel fut envoyé en diverses Ambassades importantes vers les Rois de France FRANÇOIS I<sup>er</sup> & HENRI II, & vers l'Empereur CHARLES-QUINT, notamment pour conclure le mariage du Duc François de Lorraine, avec Christine de Danemark, nièce de cet Empereur. Il avoit épousé *Catherine de Réméréville*, dame dudit lieu & de Champignocles (fille unique de *Guillaume*, Seigneur de *Réméréville*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Corage*), de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils gifent dans une Chapelle par eux construite & fondée en la Paroisse de Saint-Epyre de Nancy, connue encore aujourd'hui sous le nom de *Chapelle* DE MENGIN, où les armes font peintes au milieu du plafond.

III. MICHEL DE MENGIN, Ecuyer, servit à l'exemple de ses ancêtres, qui avoient toujours été attachés au service des Ducs de Lorraine, & porta les armes sous les règnes de RENÉ II & du Duc ANTOINE. Il eut de Dame N... de Dion, son épouse :

1. SÉBASTIEN, Grand Archidiacre de Toul & Prieur de Lay-Saint-Christophe ;
2. CLAUDE, d'abord Conseiller Secrétaire d'Etat du Duc ANTOINE, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Président du Conseil & des Comptes de Lorraine, lequel fut Député, en 1567, avec Antoine du Châtelet & Bertrand le Hongre, pour régler à l'amiable les droits du Duc de Lorraine avec l'Archiduc d'Autriche, sur Berchem & autres lieux. Il mourut en 1569 sans enfans de son mariage avec *Anne Thierriert*, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne Thierriert*. Il donna tout son bien à l'Hôpital Saint-Julien & à la Pauvreté de Nancy, ce qui causa un grand procès, soutenu par ses neveux & nièces. Sa veuve se remaria à *Antoine God*, Seigneur de la Maison-Forte de Noyéant-sur-Moselle ;
3. Et JEAN, qui suit.

IV. JEAN DE MENGIN, Ecuyer, prit aussi le parti des armes, ainsi que plusieurs de ses aïeux, & fut Gouverneur de Sarrebourg. Il épousa *Anne Klokiry-Bockenheim* (d'une ancienne Maison du pays de Trèves), dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MARIE, qui épousa *Nicolas Collet*, Seigneur du Dordale, Gouverneur des Salines de Marfal.

V. JEAN DE MENGIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, s'est marié, 1<sup>o</sup> en Lorraine, avec *Marguerite de Maillet*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, & de *Claudine de Neuville*. Etant veuf il entra au service de France, fut Capitaine dans les Bandes Noires du Piémont, enregimentées sous le même nom. Il épousa, 2<sup>o</sup> à Turin, où il étoit en garnison, par contrat du 15 Juin 1549, passé devant *Jean-Baptiste Garello*, Notaire à Turin, noble *Catherine Ailhaud*, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoie (issu d'une branche de l'ancienne Maison *Ailhaud*, de Provence, qui subsiste encore en Piémont, avec le surnom de *Taregliano*, d'un fief qu'elle y possède depuis plusieurs siècles.) Du premier lit vinrent :

1. CLAUDE, qui suit ;

2. ANNE, qui fut femme de *Didier Barthélémy* ;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Thierry Poupart*, Prévôt de Gondrecourt.

Et du second lit il eut :

4. RAYMOND, Capitaine au Régiment de Navarre en 1597, après le siége d'Amiens, en Picardie, où il avoit été blessé ; il est mort sans alliance ;
5. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. CLAUDE DE MENGIN entra au service des Ducs de Lorraine, ses Souverains, fut Gouverneur des Salines de Marfal & Conseiller Secrétaire de S. A. R. le Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz. Il partagea avec sa sœur le 25 Mars 1586, testa le 17 Septembre 1603, jour de sa mort, âgé de 44 ans, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de Marfal. Il avoit épousé, le 25 Avril 1592, *Françoise de Janin*, fille de *Claude*, & d'*Eléonore de Gennetaire*, & sœur germaine de *Claude de Janin*, Conseiller, Ministre, Secrétaire d'Etat & Garde du Trésor des Chartres de Lorraine, jusqu'à la sortie des Princes hors de leurs États, qui, de tous leurs Ministres, fut le plus employé & le plus en crédit pendant 25 ans. *Françoise de Janin* se remaria à *Nicolas Piffor*, Conseiller d'Etat de S. A. De son premier lit vinrent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et CLAUDE, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Dié.

VII. NICOLAS DE MENGIN, Ministre & Secrétaire d'Etat de Charles IV, Duc de Lorraine & de Bar, par provisions du 28 Décembre 1623, en eut toute la confiance ; il fut Garde du Trésor des Chartres. On lit dans l'*Hist. de Lorraine*, par D. Calmet, que pendant la détention du Duc Charles IV, prisonnier en Espagne, NICOLAS DE MENGIN y fit plusieurs voyages, par ordre de la Duchesse Nicole, pour tâcher de procurer l'élargissement du Duc, son époux ; qu'il fut nommé, le 18 Février 1657, Exécuteur testamentaire de cette Duchesse, conjointement avec le Duc Nicolas-François de Lorraine ; qu'en 1659 il fut envoyé par le Duc Charles IV, toujours régnant, en qualité de son Ministre plénipotentiaire, aux Conférences de la paix des Pyrénées (au lieu que la Chaussée n'y étoit qu'en qualité de Député du Duc François),

& que le Duc Charles, après son élargissement, prévoyant qu'on l'amuseroit encore pour le redressement de ses affaires, dépêcha ledit MENGINE, en 1660, au Roi d'Espagne (pour lors à Saint-Jean-de-Luz, à l'occasion du mariage de l'Infante avec Louis XIV), pour le prier de lui donner la ville de Befançon pour son séjour, jusqu'à ce qu'il pût retourner en Lorraine avec honneur. Ce fut lui qui obtint, le 2 Août 1658, les Lettres de Déclaration de *Gentilhomme*, dont il est fait mention à l'article DE NICOLAS DE MENGINE, 1<sup>er</sup> du nom, après avoir fait preuve de cinq degrés de noblesse, tant du côté paternel que maternel, devant huit Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, comme il se pratiquoit en Lorraine, où ces sortes de Lettres déclaratoires de *Gentillesse* étoient nécessaires, pour y jouir de certains privilèges attribués aux seuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainsi reconnus, qui faisoient une classe différente des Nobles en général. Il ne laissa point d'enfans de son mariage avec *Elisabeth de Chastenoy*, fille de *Georges*, Seigneur d'Armaucourt, Conseiller d'Etat, & de *Barbe Rutant*.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE MENGINE, Ecuyer, III<sup>e</sup> du nom (fils de JEAN II, & de *Catherine Ailhaud*, seconde femme), Capitaine dans les vieilles Bandes du Piémont, se voyant sans patrimoine en Lorraine, depuis la perte de la plus grande partie des biens de sa Famille, donnés à Saint-Julien de Nancy par CLAUDE DE MENGINE, son grand-oncle, & le peu que son père y avoit laissé étant échu de droit à ses frères & sœurs consanguins fortis du premier lit, se fixa en France, servit dans le Régiment de Navarre, fut blessé, ainsi que son frère, au siège d'Amiens en 1597, & dans plusieurs autres occasions. Il étoit Capitaine dans le même Régiment en 1606, & l'étoit encore lorsqu'il prit alliance, à Astaffort, en Guyenne, le 6 Août 1619, par contrat passé devant *Labadie*, Notaire Royal dudit lieu, avec *Claire de Bland*, fille d'*Antoine*, Sieur de la Touchade, & de *Judith Castaing*; il fut assisté de RAYMOND, son frère, lequel signa au contrat. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Ecclésiastique.

VII. PIERRE DE MENGINE, Ecuyer, Seigneur

de la Gardole, né le 12 Octobre 1621, fut Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, jusqu'en 1644, puis fut employé, en 1652, avec les autres Gentilshommes du pays, à garder le poste de Saint-Macaire, durant les guerres civiles, sous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général en Guyenne. Il avoit épousé, le 19 Mai 1648, par contrat retenu par *Tourné*, Notaire Royal d'Astaffort, *Anne de Garros*, fille de *Bernard*, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchaussée d'Armagnac, au Siège de Lectoure, & de *Françoise de Chastenot de Puyfégur* (grand-tante de *Jacques de Chastenot*, II<sup>e</sup> du nom, Maréchal de France, & fille de *Bernard de Chastenot*, Seigneur de Puyfégur, &c., & de *Marguerite de Pins*, de la même Maison qu'*Odon* & *Roger de Pins*, Grands Maîtres de Rhodes). Il mourut le 3 Juillet 1692, laissant :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur du Bourg, Prêtre & Chanoine de la Collégiale de la Romieu, au Diocèse de Condom;
3. Et ISMAËL, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VIII. JEAN DE MENGINE, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touchade, né le 18 Septembre 1650, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, se signala & fut blessé, le 24 Juin 1673, au fameux assaut de la demi-lune de Maëstricht, où les Mousquetaires firent des prodiges de valeur. Il mourut le 27 Mai 1727. (Voy. l'Histoire de ce Corps, par l'Abbé Lamoral le Pippre de Neufville, p. 254). Il avoit épousé, par contrat du 9 Février 1682, devant *Dubois*, Notaire Royal à la Romieu, *Antoinette de Mauffard*, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique de Cantan*: & sœur de noble *Pierre de Mauffard*, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de la Collégiale de la Romieu, après la mort duquel elle fut unique héritière de cette Famille noble & la dernière de son nom. Son mari étant mort le 27 Mai 1727, elle obtint, le 30 Juillet suivant, une Ordonnance de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, par laquelle elle fut déchargée de la Capitation où elle avoit été imposée au Rôle de la Noblesse, sur la représentation qu'elle fit que ses enfans jouissoient de tous ses biens & qu'elle s'étoit réduite à une modique pension. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Seigneur de la Touchade, né le 18 Novembre 1688, Lieutenant au Régiment de Boulonnois en 1705, qui fut blessé & fait prisonnier au combat d'Audenarde; retiré du service après la campagne de 1712, nommé, le 28 Avril 1725, Député du Corps de la Noblesse des Ville & Communauté de la Romieu, pour affilier, en cette qualité, à toutes les assemblées & délibérations. Il est mort, sans alliance, le 20 Mai 1763;
2. JOSEPH, qui fuit;
3. LÉONARD, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. MARGUERITE, née le 11 Juin 1683, laquelle est morte, le 24 Mars 1754, sans enfans de son mariage, contracté le 15 Août 1709, avec *Antoine de Massas*, Seigneur de Rouzès;
5. Autre MARGUERITE, née le 11 Mars 1685, qui est morte fille le 1<sup>er</sup> Septembre 1744;
6. Et MARTHE, née le 16 Juillet 1703, non mariée.

IX. JOSEPH DE MENGIN, Ecuyer, Seigneur de Mauffard, du chef de sa mère, né à Aftafort le 9 Février 1693, fit toutes les campagnes de Flandre en qualité de Lieutenant au Régiment de Boulonnois depuis l'année 1708, y devint Capitaine à son rang, eut la mâchoire cassée d'un coup de feu à la bataille de Malplaquet, dont les suites l'obligèrent de quitter le service en 1727, avec une pension de 400 livres, & est mort le 7 Mars 1759. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 16 Novembre 1723, *Thérèse de Leidet*; & 2<sup>o</sup> le 12 Novembre 1732, par contrat passé devant *Sorbier*, Notaire Royal à Aftafort, *Louise-Marie Châtelet de Goallard de Lécussan*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte de Goallard de Lécussan*. Elle étoit petite-nièce & légataire universelle de *François de Goallard*, Marquis de Lécussan, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Ribemont, ancien Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mousquetaires du Roi. Du premier lit vint :

1. MARIE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1724, qui s'est mariée, le 6 Février 1751, à ANDRONIC DE MENGIN, son cousin issu de germain, ci-après.

Et du second lit fortirent :

2. JACQUES, qui fuit;
3. IGNACE, Seigneur du Bourg, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761;
4. Et BENOÎT, dit le Chevalier DE MENGIN DE

MAUSSARD, né le 1<sup>er</sup> Mai 1744, aussi ancien Lieutenant au Régiment de Picardie depuis 1760.

X. JACQUES DE MENGIN, Ecuyer, Seigneur de Mauffard, né le 10 Septembre 1733, est entré Lieutenant au Régiment de Picardie, en 1746, dans la Compagnie du Chevalier DE MENGIN, son cousin germain, a fait deux campagnes en Flandre, s'est trouvé à la bataille de Lawfeld & au siège de Maëstricht, & a quitté le service en 1756, à cause du dérangement de sa santé. (Il vivoit non marié en 1775.)

### TROISIÈME BRANCHE.

IX. LÉONARD DE MENGIN, Seigneur de Salabert, né le 20 Août 1697, fut d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Brie en 1713, avec lequel il se trouva aux sièges de Landau & de Fribourg. Son emploi ayant été supprimé après la paix d'Utrecht, il en obtint un de Lieutenant réformé à la suite du Régiment de Boulonnois où étoit son frère, qu'il quitta en 1727 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, avec laquelle il s'est trouvé aux batailles de Dettingen & de Fontenoy où il a donné des preuves de sa valeur, & a mérité par ses services distingués le Brevet de Capitaine de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Septembre 1731, d'être reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi en personne, & d'obtenir le grade de Brigadier des Gardes du Corps dans la même Compagnie. Il s'est retiré en 1758, après 44 ans de service, avec une pension de 1200 livres. Sa branche, ainsi que deux autres établies en France, ont fait leurs preuves d'extraction, originaire de Lorraine, au Conseil d'Etat du Roi, par Lettres datées du 1<sup>er</sup> Août 1755, enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 4 Juin 1756. Il a eu de son mariage, contracté le 28 Décembre 1722, devant *Marçais*, Notaire Royal d'Aftafort, avec *Jeanne de la Gobie*, fille de *Gaston*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suzanne de Lartigue* :

1. JOSEPH-HECTOR, qui fuit;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 6 Juillet 1740, Prêtre, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun;
3. PIERRE, né le 8 Septembre 1744, élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il est sorti en 1761, décoré de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, pour être Lieutenant au Régiment Lyonnais, avec lequel il a fait deux



- campagnes sur le Bas-Rhin, a été blessé au combat du 24 Juillet 1762, dans la Hesse; il est entré depuis dans la Légion de Saint-Domingue, où il est mort en 1772;
4. MARIE, née le 17 Septembre 1723, non mariée;
  5. ROSE-MARIE, née le 25 Février 1725, qui épousa, le 15 Juin 1751, *Pierre-Paul de Molins*, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi;
  6. ET ANTOINETTE, née le 31 Juillet 1734, qui vit sans alliance.

X. JOSEPH-HECTOR DE MENGIN DE SALABERT, Chevalier, Seigneur de la Planche, du Gron, &c., dit le *Marquis de Mengin*, nacquit le 16 Juin 1731; il a été successivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1770, Lieutenant-Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de l'Orléanois en 1771; a fait toutes les campagnes de Flandre; s'est trouvé à toutes les batailles & sièges où son Régiment a eu part, ainsi qu'à celles du Bas-Rhin, pendant lesquelles il a été constamment attaché à une Compagnie de Chasseurs, à la tête de laquelle il a signalé son zèle & son courage en plusieurs occasions. Il a épousé, à Troyes, en Champagne, le 23 Février 1763, *Jeanne-Angélique-Cunégonde de Puget*, fille de *Pierre*, Marquis de *Puget*, Seigneur de la Marche, Château-Chinon, la Planche, &c., Chevalier de Saint-Louis & Grand Bailli de Troyes, & de Dame *Edmée-Jeanne-Charlotte du Mesnil*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE-FRANÇOIS DE MENGIN DE SALABERT, né le 11 Novembre 1764;
2. FRANÇOIS-EDME-JOSEPH-MARIE-HECTOR, né le 12 Septembre 1766;
3. ET N... DE MENGIN, né en Janvier 1774. (Tous les trois nés à Troyes, en Champagne).

#### QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. ISAAC DE MENGIN, Seigneur de la Rouquette (troisième fils de *Pierre*, & d'*Anne de Garros*), né le 1<sup>er</sup> Mai 1666, commença ses services dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes; fut fait ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal, le 20 Août 1688; passa l'année suivante en la même qualité, par Lettres de passe, dans celui de Boulonnois, où il avoit des parens, & étoit le premier à monter au grade de Capitaine en Février 1693. Il obtint de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, conjointement avec *JEAN DE MEN-*

*GIN*, son frère, une Ordonnance rendue sur le vu de leurs titres, le 1<sup>er</sup> Août 1723, par laquelle ils furent reconnus nobles d'ancienne extraction & confirmés dans leurs exemptions. Il testa le 20 Septembre 1734, par devant *Marçais*, Notaire Royal d'Astafort, & mourut le 29 Juin 1740. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 9 Février 1693, *Catherine d'Arvieu de Poupas*, dont il n'eut point d'enfans; mais elle laissa à son mari en toute propriété le Domaine noble de Fondragon & autres biens dans la Jurisdiction d'Astafort, en Guyenne; & 2<sup>o</sup> le 27 Juin 1713, *Marie-Anne Davach de Thèze*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Thèze, & de *Jeanne de Menet*. Il eut de ce second mariage :

1. PIERRE, qui fut;
2. ANDRONIC, dit le *Chevalier de Mengin*, né le 11 Juillet 1719, qui a fait en Bohême toute la campagne de 1742 & partie de la suivante, en qualité de Volontaire aux Grenadiers du Régiment de Picardie, avec lesquels il s'est trouvé dans plusieurs actions vives & meurtrières. Il a été ensuite & successivement Enseigne de la Colonne dans le même Régiment le 1<sup>er</sup> Septembre 1743, Capitaine en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1760; a été blessé en 1743, à l'affaire d'Ingeltingen, en Bavière, & en 1744 au siège de Fribourg. Il a quitté le service en 1766, avec une pension en appointements. De son mariage, accordé le 6 Février 1751, avec *MARIE DE MENGIN DE MAUSSARD*, sa cousine issue de germain, il a eu une fille unique, nommée

MARGUERITE, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1752.

3. ET MARGUERITE, née le 22 Février 1723, qui s'est mariée, le 2 Juillet 1754, à *Jean-Jacques de Courent*, Ecuyer, Seigneur du Parc. Elle est morte le 27 Février 1761, laissant plusieurs enfans.

IX. PIERRE, BATON DE MENGIN, Seigneur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, successivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1734, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1749, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille, en Flandre, avec Brevet de Commandant du 15 Mai 1754, a fait deux campagnes en Italie pendant la guerre de 1734, s'est trouvé, ainsi qu'ANDRONIC, son frère, dans toutes les batailles & à tous les sièges, avec son Régiment, pendant les campagnes de Bohême, d'Allemagne & de Flandre; a eu la jambe traversée d'un coup de feu,

le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Ingelfingen, & a été fait en cet état prisonnier de guerre, le 6 Juillet suivant, avec le convoi des blessés, qui revenoient en France; fut dépouillé & perdit tous ses équipages. Il a été déclaré issu d'une ancienne Famille noble, originaire de Lorraine, par Arrêt de la Chambre du Conseil & des Comptes de Nancy, du 18 Mai 1764, rendu contradictoirement (partie Procureur Général). Dans cet Arrêt, sa filiation & sa descendance de la souche y est justifiée & détaillée de la meilleure forme, & en outre le tableau généalogique de sa Famille, présenté à la Chambre des Comptes de Nancy avec les titres, a été attesté, justifié, vérifié authentiquement, signé par le Premier Président & le Greffier de la Cour, & scellé. PIERRE obtint le titre de *Baron de MENGIN*, par Lettres Patentes du Roi Louis XVI, qui nous ont été communiquées en original, datées de Septembre 1778, enregistrées le 21 Juin 1779, au Greffe de la Gouvernance du souverain Bailliage de Lille le 22 Juillet suivant, par lesquelles le Roi permit à tous ses descendants mâles de porter sur leurs armoiries la Couronne de Baron, en considération de son ancienne Noblesse, de ses services & de ceux de ses ancêtres. Ledit PIERRE a épousé, par contrat du 6 Décembre 1751, passé devant *Collet*, Notaire Royal à Lille, en Flandre, *Marie-Anne-Josèphe de Fontaine*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Esarteaux, Thieffries, &c., & de *Marie-Barbe-Josèphe Mariffal*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE-ROBERT-JOSEPH, qui suit ;
2. ANDRONIC-LOUIS, né à Lille, en Flandre, le 15 Mai 1756, qui fut admis au nombre des Gentilshommes Elèves du Collège Royal de la Flèche, sur ses preuves faites le 15 Septembre 1765, Clerc tonsuré, Licencié en l'Université de Paris & Chanoine de la Cathédrale d'Aire, en Artois ;
3. FRANÇOIS-MARIE, Baron de MENGIN, né le 15 Avril 1758, élève de l'Ecole Royale Militaire, d'où il est sorti le 6 Juin 1776, pour être Cadet-Gentilhomme au Régiment de Normandie, où il a été Sous-Lieutenant le 4 Juillet 1777 ;
4. CASIMIR-JOSEPH, né le 14 Janvier 1760, qui est sorti, en même temps que son frère, de l'Ecole Royale Militaire pour être Cadet au même Régiment, & a été fait aussi Sous-Lieutenant le 12 Février 1779 ;
5. CLAIRE-JOSÈPHE-ADELAINÉ, née le 28 Février 1762 ;

6. PHILIPPINE-LOUISE, née le 6 Juillet 1763, désignée pour remplir une place de Demoiselle dans la Maison Royale de Saint-Cyr ;
7. Et MARIE-ANTOINETTE-JEANNE-ERNESTINE, née le 5 Avril 1767, inscrite aussi pour remplir une place de Demoiselle dans ladite Maison de Saint-Cyr.

X. PIERRE-ROBERT-JOSEPH, Chevalier, Marquis de MENGIN, né à Lille, en Flandre, le 29 Octobre 1753, Lieutenant au Régiment de Normandie depuis le mois d'Août 1770. Il passa dans les Indes le 6 Janvier 1771, avec le quatrième bataillon de ce Régiment, & est rentré en France avec ce bataillon au mois de Mai 1774. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. VI, tom. X.)

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, au griffon naissant du même en chef. Cimier : un griffon d'or.*

MENIEL (du), en Caux. De cette Famille étoit N... du MENIEL, qui eut pour fille

ISABEAU du MENIEL, qui épousa *Guillaume de Livet*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c., duquel elle eut postérité. Voy. LIVET DE BARVILLE.

Les armes : *de gueules, à 3 têtes d'aigle d'or, & un besant aussi d'or au centre.*

MENIER ou MESNIER, Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 20 Juin 1669, au rapport de M. Huart, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte pour armes : *d'argent, au pin de sinople, adextré d'une tête de maure de sable.*

\* MENILLES, ancienne Famille de Normandie, à laquelle la Terre de *Menilles-fur-Eure* avoit donné le nom. Elle se divisa en deux branches dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, & les deux frères partagèrent la Terre de *Menilles*. La branche cadette subsista jusqu'à GUY de MENILLES (fils de LAURENT), qui n'eut que

1. JEAN, qui mourut sans postérité ;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*, auquel elle porta les Fiefs de Haut & Bas-Menilles, la Terre de Thevray, qui lui venoit du chef de *Jeanne de Thevray*, son aïeule, de même que la Seigneurie de Berou, près de Gaillon, & autres Terres, dont elle rendit aveu au Roi d'Angleterre le 24 Mars 1426, étant veuve alors. Voy. CHAMBRAY (DE).

La branche aînée qui possédoit l'autre moi-

tié de la Terre de *Menilles*, subsista jusqu'en 1442, qu'elle finit dans la personne de *JEANNE DE MENILLES*, Dame de la portion aînée & de la Gadelière, près de Verneuil, au Perche, laquelle époula *Guillaume le Cefne*, dont les descendans, qui ont possédé, de père en fils, la Terre de *Menilles*, rachetèrent, en 1522, de *Jean de Chambray*, 1<sup>er</sup> du nom, la portion qui lui appartenait.

Les armes DE MENILLES sont : *de gueules, à 6 billettes d'or, 3, 2 & 1.*

MENNICIER (DE), Ecuyer, Seigneur de Martigny, en Normandie, Election de Saint-Lô; Famille qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 aiglettes du même.*

MENON, Ecuyer, Seigneur de Quentin & de Turbilly, en Normandie, Election de Mortagne; Famille dont étoit *LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON*, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, qui mourut à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. (*Gazette de France*, N<sup>o</sup> 21.) Il avoit épousé, le 20 Mars 1749, *Marie-Félicité Midy*.

Les armes : *d'or, à un bouton de rose de gueules, tigé & feuillé de sinople, & posé sur un croissant de gueules.* Devise : NI DEUIL NI JOIE.

MENOU, ancienne Maison originaire du Perche, qui y étoit connue dès l'an 1055; elle se transplanta en Touraine : la branche aînée y a possédé la Terre de Bouffay, depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle a toujours été au service de nos Rois, soit à la guerre ou dans leurs Maisons, & récemment dans les dernières guerres de *LOUIS XIV*; elle a donné dans un même tems jusqu'au nombre de 36 Officiers du même nom, dont plusieurs ont été tués au service. Cette Maison, aujourd'hui répandue dans les Provinces de Touraine, Berry, Nivernois, Poitou, Sologne, Normandie & Bretagne, est divisée en différentes branches.

*JEAN*, Sire DE MENOU, le premier de ce nom que l'on connoît, rendit foi & hommage, en 1055, d'un Fief qu'il possédoit dans le pays du Perche : il y est qualifié *Chevalier*, & eut un fils, nommé

*GUILLAUME DE MENOU*, qualifié *Ecuyer* dans une ancienne Charte de l'Abbaye de Thiron, de l'an 1121, sous le règne de *Louis le Gros*.

*Tome XIII.*

Un Cartulaire de l'Evêché de Chartres fait mention de *GERVAIS DE MENOU*, qui suit, & de *SIMON*, son frère, Doyen de l'Eglise de Chartres en 1209.

I. *GERVAIS DE MENOU*, Chevalier, Seigneur de Menou, fit son testament en 1228. Il eut pour enfans :

1. *NICOLAS*, qui suit;
2. Et *RICHARD*; celui-ci, au rapport de M. du Cange, dans ses *Observations sur le règne de SAINT LOUIS*, p. 42, fut envoyé à Londres en 1258, pour traiter de la paix avec le Roi d'Angleterre.

II. *NICOLAS DE MENOU*, Chevalier, en exécution du testament de *GERVAIS DE MENOU*, son père, donna, en 1233, vingt livres de rente à l'Eglise de Saint-Martin de Tours, pour fonder un Chapelain : il vivoit encore en 1253. Dans un combat considérable, où les Turcs furent défaits devant Damiette, le Sire *NICOLAS DE MENOU*, Grand Maître des Arbalétriers de France, dit André du Chesne, dans son *Hist. général. de la Maison de Dreux*, liv. III, commandoit l'arrière-garde de l'Armée du Roi, perça deux fois les bataillons ennemis, & dégagea plusieurs François des mains des Infidèles, du nombre desquels se trouvèrent *Hugues de Châteauneuf* & *Jean de Châteauneuf*, son fils, Chevaliers des plus considérables de l'Armée, qui moururent ensuite de leurs blessures. *NICOLAS DE MENOU* eut pour fils,

III. *JEAN DE MENOU*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui s'est marié à *Marguerite de Beurfières*, dont vinrent :

1. *SIMON*, qui suit;
2. Et *SUSANNE*, qui s'est mariée à *Guy de Vaux*, Seigneur de la Ferté & autres lieux.

IV. *SIMON DE MENOU*, Chevalier, Seigneur de Menou, vivoit en 1323. Il époula *Alix de Melun*, sœur de *Jean*, Vicomte de Melun, Grand Chambellan de France. De cette alliance vint entr'autres enfans :

V. *NICOLAS DE MENOU*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Jeanne Péan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &c. Après la mort de *Jean Péan*, la Terre de *Bouffay* demeura à *NICOLAS DE MENOU*, & dès lors il s'établit dans la Province de Touraine & fut Seigneur de Bouffay. Il époula 2<sup>o</sup> *Marguerite de Clermont*. De la première femme il eut entr'autres enfans :

O o

1. JEAN, qui fuit.

Et de la seconde vint :

2. JEAN, dit le *Jeune*, Chambellan du Roi CHARLES VI, par Lettres datées du 8 Avril 1412. Il ne laissa qu'une fille, nommée

MARIE, Dame de Fay-aux-Loges, qui fut femme de *Robert d'Aucoih*, Ecuier, Seigneur du Bruel, dont elle eut postérité. Voy. AUCOIH.

VI. JEAN DE MENOÛ, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, du Mée, Sennevières, de Loigny, &c., partagea avec JEAN DE MENOÛ, dit le *Jeune*, son frère consanguin, les successions à eux échues par la mort de PERRINET & d'AMAURY DE MENOÛ, leurs frères. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers avec le Roi JEAN, en 1356, & conduit en Angleterre, où il resta 5 ans. A son retour en France en 1359, il épousa *Agnès de Galardon*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, mort sans postérité;
2. PERRINET, qui fuit;
3. COLINET, Chevalier, tige de la branche des Seigneurs du Mée, établie en Berry, rapportée ci-après;
4. Et ISABELLE, qui s'est mariée.

VII. PERRINET OU PIERRE DE MENOÛ, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay & de la Forge, épousa, par contrat du 5 Février 1402, *Marguerite de Fougères*, fille d'*Eudes*, Seigneur dudit lieu. (André du Chefne, dans son *Hist. général. de la Maison de Dreux*, fait mention de PIERRE DE MENOÛ, Amiral de France sous CHARLES VII.) De son mariage il eut :

VIII. JEAN DE MENOÛ, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, de la Ferté, Bouffay, la Forge, &c., qui fut appeler en Justice *Jean d'Aucoih*, fils de *Robert*, & de *Marie* DE MENOÛ, fille de JEAN, dit le *Jeune*, pour lui rendre la Terre de *Menou* & autres, situées au pays du Perche, suivant le traité fait entre JEAN DE MENOÛ, l'ainé, & ledit JEAN DE MENOÛ, le jeune, leurs aïeux, qui portoit que si JEAN, le jeune, mourroit sans enfans mâles des nom & armes DE MENOÛ, lesdites Terres retourneroient à JEAN DE MENOÛ, l'ainé, ou à ses descendans mâles desdits nom & armes, en donnant la somme de 1,300 écus. *Jean d'Aucoih* céda lesdites Terres aux conditions ci-dessus spécifiées par acte ou transaction du 15 Juillet 1451. JEAN DE MENOÛ, IV<sup>e</sup>

du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres datées du 4 Mai 1454, se jeta dans Orléans pendant le siège de cette ville en 1428, fut aussi Chambellan du Roi Louis XI & du Duc de Guyenne, par Lettres du 23 Mars 1469, eut ordre la même année de ravitailler les Châteaux de Haa & de la Lune à Bordeaux; testa le 14 Juillet 1478, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1436, *Jacquette de Chamborant*, dont entr'autres enfans :

1. TRIGNANT, qui fuit;
2. PHILIPPE, rapporté après son aîné;
3. Et CATHERINE, Dame de la Maisfont, qui a épousé, par contrat du 23 Novembre 1460, *Claude de la Chastre*, Seigneur de Nançay, &c., Capitaine des Gardes du Corps, dont postérité. Voy. CHASTRE ou CHATRE. (DE LA).

IX. TRIGNANT DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Vaucelles & autres lieux, Echanfon du Duc de Berry, épousa *Andrée de Nozay*, fille unique d'*Eustache de Nozay*. Il mourut avant son père, & ne laissa que deux filles mineures, sous la tutelle de PHILIPPE DE MENOÛ, leur oncle, après le décès de JEAN DE MENOÛ, leur aïeul.

X. PHILIPPE DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Menou, Bouffay, &c. (fils puîné de JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Jacquette de Chamborant*), fut Chambellan de Louis XI dans les deux dernières années de son règne, en 1482 & 1483, puis Ambassadeur en Espagne sous CHARLES VIII, par Lettres du 25 Octobre 1492, Maître d'Hôtel de la Reine ANNE DE BRETAGNE, par Commission du 5 Janvier 1501; ensuite de la Reine CLAUDE & du Dauphin de France, par Lettres de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en date du 29 Janvier 1518. Il entra en possession de la Terre de Menou, suivant l'accord fait le 3 Avril 1469 entre lui & TRIGNANT, son frère aîné, & la vendit, par contrat passé le 25 Février 1500, à Charles d'Illiers, Licencié ès-lois, Doyen du Chapitre de l'Eglise de Chartres. PHILIPPE testa le 14 Mars 1515; il avoit épousé, par contrat du 8 Octobre 1474, *Antoinette de la Toufche*, fille d'*Hardouin de la Toufche*, Chevalier, Seigneur de Villaines, &c. De ce mariage vint entr'autres enfans :

X. RENÉ DE MENOÛ, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, la Forge & autres lieux, premier Echanfon de la Reine CLAUDE,



comme il paroît par les provisions de cette charge du 14 Janvier 1504, & aussi de la Reine ELÉONORE, le 11 AOÛT 1530, lequel épousa, par contrat du 24 Février 1509, *Claude du Fau*, fille unique & héritière de *François*, & de *Gabrielle de Villiers-l'Isle-Adam*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Charnizay*, rapportée ci-après.

XI. JEAN DE MENOÛ, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &c., fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX, le 12 Mars 1568, puis Gouverneur du Château de Loches le 22 Septembre de la même année, leva par ordre d'HENRI, Duc d'ANJOU, frère du Roi, une Compagnie de 200 hommes de guerre pour la garde de la ville & du Château de Loches par commission du 23 Mai 1569. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Claude des Personnes*, dont il n'eut qu'une fille; & 2<sup>o</sup> par contrat du 10 Décembre 1559, *Michelle de la Chastre*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Robertet*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Champlivault*, rapportée ci-après.

XII. JEAN DE MENOÛ, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &c., obtint du Roi HENRI IV, le 5 Juillet 1591, le Gouvernement de la ville du Blanc, en Berry, & le 25 Décembre de la même année il eut la garde du Château d'Angles, en Poitou, pour le service du Roi. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 21 Juin 1591, *Madeleine Fumée*, morte à 17 ans, fille unique de *Martin*, Seigneur de Genillé, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie Louet*; & 2<sup>o</sup> *Anne de Ploy*, fille d'un cadet de la Maison de *Rouffillon*, en Saintonge, & petite-fille du Premier Préfident *Jacques-François de Lage-Bâton*, à Bordeaux. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Billy*, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, tige de celle des Seigneurs de *Narbonne*, mentionnée ensuite.

XIII. RENÉ DE MENOÛ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, la Forge, Genillé & autres lieux, fut élu par la Noblesse

de la Province, assemblée à Tours, pour dresser les Cahiers qui devoient être présentés aux Etats Généraux. Louis XIV lui en écrivit le 10 Août 1651, & approuva même son élection. Il fut marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Juin 1618, avec *Madeleine Fumée* (sa cousine issue de germain), fille de *Martin*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin, & de *Madeleine de Crevant*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Avril 1644, avec *Louise de Montfaucou*. Du premier lit vinrent 14 enfans, entr'autres :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *la Roche-Alais*, rapportée ci-après ;
3. Et autre LOUIS, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu en Basse-Bretagne, qui est mort en 1701.

Et du second lit naquirent aussi 14 enfans, dont il n'est resté que

4. CLAUDE, Abbé Commandataire de ladite Abbaye de Saint-Mathieu, après la démission de LOUIS, son frère consanguin ;
- Et trois filles, nommées MADELEINE, FRANÇOISE & LOUISE, qui sont mortes Religieuses à la Bourdillière.

XIV. LOUIS DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Bouffay, Enseigne au Régiment de Touraine, Infanterie, à l'âge de 14 ans, & l'année suivante Capitaine au Régiment de Normandie, se trouva à plusieurs sièges & batailles. Après avoir quitté le service, il épousa, par contrat du 6 Janvier 1690, *Catherine Perrot*, fille de *Claude*, Seigneur du Plessis, Grand Maître des Eaux & Forêts de France aux Départemens d'Anjou, de Touraine & du Maine, & d'*Anne du Breuil*. Etant devenu veuf à l'âge de 30 ans, il embrassa l'État Ecclésiastique & fonda ensuite à la Bourdillière (Château situé sur la rivière l'Indrois, à deux lieues de Loches, en Touraine, joignant la Terre & le Bourg de Genillé) un Couvent de filles de l'Ordre de Cîteaux en Prieuré perpétuel, les dota & se réserva la nomination de la Supérieure. Il y plaça d'abord 7 de ses seurs, dont plusieurs furent tirées d'autres Monastères avec permission des Supérieures sous lesquelles elles étoient. Il présenta pour première Prieure CLAUDE DE MENOÛ, sœur aînée des autres, à l'Archevêque de Tours (Victor Bouthillier), sous lequel il avoit fait, par sa permission, cet établissement, comme il paroît par les Lettres du 18 Avril 1662. Quelque tems après

la fondation de ce Couvent de la Bourdillière, 4 filles de LOUIS DE MENOÛ & 13 de ses nièces s'y firent Religieuses, en sorte que le commencement de cet établissement ne fut composé que des filles de sa Famille, au nombre de 24, tant sœurs, filles què nièces. En 1668, il obtint des Lettres de confirmation de ce nouvel établissement, sous le nom de *Notre-Dame de la Bourdillière*, & remit au Roi son droit de nommer la Supérieure, comme il paroît par des Lettres Patentes du mois d'Avril 1688, & en même tems LOUIS XIV nomma pour Coadjutrice CATHERINE DE MENOÛ, fille du fondateur. Dès lors le Monastère de la Bourdillière fut érigé sur le pied de fondation royale. Du mariage dudit Louts, avec *Catherine Perrot*, naquirent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. ROGER, qui est mort sans alliance, Lieutenant de Cavalerie ;
3. CHARLES, Grand Vicairé du Diocèse de Pamiers & Doyen de Saint-Agnant ;
4. CATHERINE, Abbessé du Monastère de la Bourdillière ;
5. 6. & 7. ANNE, MARIE & AGATHE, Religieuses au même Monastère.

XV. RENÉ DE MENOÛ, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Boufflay, Chambon, la Forge, &c., épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du mois de Juillet 1668, *Dorothee de Chasteignier*, morte peu après, fille de *Louis*, Seigneur de Luffais & d'Andonville, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Théodore de Tréguin* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Février 1670, *Claude-Marie Léaud*, fille de *Pierre*, Ecuier, & de *Claude Morice*. Du second lit fortirent :

1. RENÉ-CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS, Abbé de Bonny-sur-Loire, Prieur de Saint-Christophe, Diocèse de Beauvais, qui vivoit en 1758 ;
3. ROGER, qui fut tué au siège de Denia, en Espagne en 1710, sans avoir été marié ;
4. ESMOND, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Preuilly, Diocèse de Tours, vivant aussi en 1758 ;

Et 9 filles, dont entr'autres ELISABETH, vivante la même année ; & CATHERINE, Religieuse au Monastère de la Bourdillière, nommée Coadjutrice de sa tante en 1714, Supérieure de cette Maison depuis plus de 20 ans, & qui en est la troisième Abbessé.

XVI. RENÉ-CHARLES DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Boufflay, &c., servit en qualité

de Cornette de la Compagnie Mestre de Camp du Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, se trouva à plusieurs affaires ; & à la paix de 1713, par la réforme, il quitta le service, & se maria, le 8 Août 1715, à *Louise Léaud*, fille unique & héritière de *Jean-Marie Léaud*, Seigneur de Lignières, & de *Marguerite-Louise de Montault*. De ce mariage sont nés :

1. LOUISE-MARIE-CHARLOTTE, mariée à RENÉ-FRANÇOIS DE MENOÛ, son cousin, de la branche des Seigneurs de *Cussy*, dont il sera parlé ci-après ;
2. Et N.... DE MENOÛ, morte en bas âge.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LA ROCHE-ALAIS, au pays du Maine.*

XIV. FRANÇOIS DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais (fils puiné de RENÉ, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Boufflay, & de *Madeleine Fumée*, sa seconde femme), servit dès sa jeunesse, & fut Capitaine au Régiment de Normandie. Il épousa *Marie Adriansfus*, fille unique de *René*, Gentilhomme de M. le Duc d'ORLÉANS. Il en eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. LOUIS, qui mourut au service de la Marine, non marié ;
3. CHARLES, qui servit longtems, fut ensuite Prêtre, & mourut Chanoine de Saint-Gatien à Tours ;
4. 5. 6. & 7. JEAN & trois autres, morts sans alliance ;
8. Et ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de la Fère, qui s'est retiré à Tours.

XV. RENÉ DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais, Lieutenant d'Artillerie, a épousé, à Lille, en Flandre, N.... *Diccaut-d'Aigremont*, dont six filles, entr'autres trois vivantes en 1758, favoir :

1. N.... DE MENOÛ, qui s'est mariée à N.... de *Thibergeau*, Seigneur de la Motte-Thibergeau, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi & Directeur des Fortifications de la Rochelle ;
2. N.... DE MENOÛ, Religieuse au Monastère de la Bourdillière ;
3. Et N.... DE MENOÛ, qui est femme de N.... de *Rougemont*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marche.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BILLY.*

XIII. JEAN DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur

de Billy (fils de JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne de Ploy*, sa seconde femme), servit en qualité d'Officier de Cavalerie; il épousa *Catherine de Lestang* (d'une ancienne Maison du Poitou), dont il eut :

XIV. JEAN DE MENOÛ, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Billy, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Catherine de Béraudin* (le nom de sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans, est ignoré); & 3<sup>o</sup> à N... de *Thiange*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui est mort sans alliance en 1758;
2. 3. & 4. Deux garçons, morts sans postérité, & une fille qui s'est mariée, morte aussi sans avoir eu des enfans;
5. CHARLES, qui s'est marié à N... *Bernardeau*, dont il a eu :

1. JEAN, Prêtre, Chanoine de la Rochelle, qui est mort en 1752;
2. N... DE MENOÛ, Officier au Régiment de Tournaisis, qui mourut en 1750, non marié;
3. Et MARIE-RADÉGONDE, qui fut femme, le 8 Juillet 1750, de *Gabriel-Daniel de Janvre*, Chevalier, Seigneur du Vieux-Roman, en Poitou, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

Et du troisième lit sortirent plusieurs enfans, dont il n'est resté que

6. N... DE MENOÛ, qui suit.

XV. N.... DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Laigues, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers Royaux, qui s'est marié en Poitou.

*BRANCHE*  
*des Seigneurs de NARBONNE, en Berry.*

XIII. CHARLES DE MENOÛ, Chevalier (fils puîné de JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne de Ploy*, sa seconde femme), Capitaine dans le Régiment de la Feuillade, épousa, par contrat du 13 Juin 1634, *Anne de Château-Châlon*, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte de Rapé*, dont plusieurs enfans, la plupart morts sans alliance. Les autres furent :

1. LOUIS, Chevalier, Major d'Infanterie, qui est mort sans postérité, de son mariage avec N... DE MENOÛ, sa cousine, fille de LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, & de *Claude de Béraudin*;
2. Et CHARLES, qui suit.

XIV. CHARLES DE MENOÛ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 31 Décem-

bre 1668, *Françoise-Marguerite Chauvelin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, & de *Marie Lécyer*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Narbonne, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Launoy, qui mourut sans alliance;
2. CHARLES, qui fut tué à la guerre;
3. FRANÇOIS, qui s'est marié à N... de *Houffeau*, mort sans postérité;
4. ROBERT, qui suit;
5. Et MADELEINE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Juillet 1688, à *Charles-Philippe Séguier*, Chevalier, Seigneur du Pleffis, dont postérité. Voy. SÉGUIER.

XV. ROBERT DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Jeu-Maloches, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, épousa 1<sup>o</sup> *Geneviève Serrat de Clorandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> au mois de Juin 1735, *Marie de Laugeois*, dont il eut :

XVI. MARIE-ELISABETH DE MENOÛ, qui s'est mariée, le 3 Mai 1753, à *Maurice Séguier*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, &c., son cousin germain, fils de *Charles-Philippe Séguier*, & de MADELEINE DE MENOÛ.

*BRANCHE*  
*des Seigneurs de CHAMPLIVAUT, en Sologne.*

XII. CLAUDE DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Mantelan, en Touraine (fils puîné de JEAN DE MENOÛ, V<sup>e</sup> du nom, & de *Michelle de la Chastre*, sa seconde femme), épousa en Sologne, par contrat du 19 Novembre 1596, *Marguerite-Françoise de Viau*, fille unique & héritière de *René de Viau*, Chevalier, Seigneur de Champlivaut, & de *Diane David*, dont vinrent :

1. LOUIS, Prieur de Grand-Mont, Doyen de Sainte-Croix d'Orléans;
2. Et RENÉ, qui suit.

XIII. RENÉ DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Champlivaut, épousa 1<sup>o</sup> *Edme Luillier*, fille de *François* (d'une Famille illustre dans la Robe); & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Juillet 1640, *Elisabeth de Morinville*, fille de N.... de *Morinville*, & de *Marie de Chancy*. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, Prieur de Grand-Mont;

3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Cuiffy*, mentionnée ci-après ;
4. & 5. Deux autres garçons, qui sont morts sans postérité ;
6. FRANÇOISE, qui fut reçue Chanoinesse de Remiremont, en Lorraine, en 1674 ; elle est morte en 1708 ;
7. Et ELISABETH DE MENOÛ, qui s'est mariée à *François-Gaston d'Autry*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoie, dont quatre garçons & une fille. VOY. AUTRY ou AUTRI DE LA MIVOYE.

XIV. LOUIS DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Officier dans le Régiment du Duc d'Orléans, eut de *Françoise de Monnot*, son épouse :

1. LOUIS-RENÉ, qui fut ;
2. Et JEAN, Capitaine dans le Régiment de la Sarre, qui s'est marié à *Jacqueline le Normand*, Dame d'Héry, près de la Charité, dont plusieurs filles ;
3. Et FRANÇOIS, Prieur de Saint-Aignan-le-Jaillard.

XV. LOUIS-RENÉ DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Capitaine dans le Régiment de Catinat, épousa *Anne Ponnard* ; il en a eu :

1. CHARLES-RENÉ, ancien Vicaire Général & Archidiacre de la Rochelle, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de l'Isle-Chaquet, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Luçon, qui mourut à Paris le 11 Octobre 1774, dans la 76<sup>e</sup> année de son âge ;
2. LOUIS-FRANÇOIS-GASTON, qui fut ; Et trois filles, dont une vivoit en 1758.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS-GASTON DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Champlivault, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Couronne, a épousé N... de *Brijacier*, dont il a eu :

1. CHARLES-LOUIS, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie en 1758 ;
2. Une fille, née en 1737 ;
3. Et N.... DE MENOÛ, née en 1748.

#### BRANCHE des Seigneurs de CUISSY.

XIV. CHARLES DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Cuiffy (second fils de RENÉ DE MENOÛ, Seigneur de Champlivault, & d'*Elisabeth de Morinville*, sa seconde femme), servit le Roi dès sa jeunesse, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment de son nom & Brigadier des Armées du Roi ; eut une jambe

emportée d'un coup de canon, en 1706, au siège de Turin ; fut nommé Gouverneur de la Citadelle d'Arras en 1713, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. De *Jacqueline de Cremeur*, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore de Chancy*, qu'il avoit épousée par contrat du 7 Janvier 1682, il eut :

1. LOUIS-JOSEPH, qui fut ;
2. CLAUDE, Chevalier, commandant le premier bataillon du Régiment de Mailly, qui est mort en 1746, sans alliance ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Enseigne des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, Maréchal de Camp, qui mourut en 1742, laissant d'*Anne de Pilliers*, Dame de Motelle, en Normandie, qu'il avoit épousée en 1729,
  1. FRANÇOIS DE MENOÛ-MOTELLE, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, non marié en 1758 ;
  2. LOUISE, née en 1733 ;
  3. Et JACQUELINE DE MENOÛ-MOTELLE, née en 1737.

4. RENÉ-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
5. JACQUES-DAVID, Scholastique en Dignité, Grand Vicaire de Nantes, Abbé de Bonrepos, en Basse-Bretagne, lequel mourut le 28 Novembre 1760, âgé de 60 ans ;
6. MARIE-FRANÇOISE, Prieure de Gy, Diocèse de Sens, qui est morte en 1757 ;
7. Et ELISABETH, qui s'est mariée, le 13 Juillet 1720, à *Joseph-Adalbert d'Autry*, Chevalier, Seigneur de la Mivoie, son cousin germain, dont deux garçons & deux filles. Le cadet est mort. L'aîné a épousé, en 1755, N... de *Brecheré*. VOY. AUTRY ou AUTRI DE LA MIVOYE.

XV. LOUIS-JOSEPH DE MENOÛ, Chevalier, Seigneur de Cuiffy, puis Baron de Pontchâteau, en Bretagne, par l'acquisition qu'il fit de cette Terre, servit de bonne heure, eut le Régiment de son père en 1706, fut fait Brigadier d'Infanterie le 1<sup>er</sup> Février 1719, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes en 1721, employé en qualité de Brigadier dans le Comté Nantois, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Commandant dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne. Il est mort à Nantes, au commencement de Juillet 1754, à 71 ans. Il avoit épousé, en 1722, *Louise-Marie de Charitte*, fille de N... de *Charitte*, Gouverneur du Cap François, Isle de Saint-Domingue, & de N... *Ladoubar-de-Beaumanoir*. De ce mariage il a eu :



1. LOUIS-JOSEPH, qui fuit ;
2. MARIE-BERNARD, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises en 1751, qui s'est marié, en Janvier 1757, à N... de Recuffon, fille unique de N... de Recuffon, Chevalier, Seigneur de Marcouville, dont un garçon ;
3. MARIE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, en 1740, à N... de Caupenne, Marquis d'Amou, Capitaine aux Gardes Françaises, puis Commandant pour le Roi à Bayonne, dont plusieurs enfans ;
4. LOUISE-ANNE, qui s'est mariée, en 1750, à ESMOND DE MENOU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Méc, dont il fera parlé ci-après ;
5. Et FRANÇOISE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 2 Juin 1756, à *Louis-Georges de Johanne de la Carre de Saumery*, Chevalier, Seigneur de Piffonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur en survivance du Château de Chambord, Grand Bailli du Blaisois, &c., dont postérité. Voyez JOHANNE DE LA CARRE.

XVI. LOUIS-JOSEPH DE MENOU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, Baron de Pontchâteau, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucauld & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1751, *Bonne-Emilie Phélypeaux-de-Maurepas*, dont il a eu :

1. LOUIS-VICTOIRE, né le 19 Mai 1752 ;
2. LOUIS-MARIE, né le 27 Avril 1753 ;
3. RENÉ-MARIE, né le 12 Septembre 1754 ;
4. Et N... DE MENOU, morte au berceau.

XV. RENÉ-FRANÇOIS DE MENOU, Chevalier (quatrième fils de CHARLES, Seigneur de Cuiſſy, & de *Jacqueline de Cremeur*), entra au service fort jeune, fut fait Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Phalle-Coulange le 23 Novembre 1709, Capitaine dans le même Régiment le 8 Septembre 1711, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, au mois d'Octobre 1728, Chevalier de Saint-Louis au mois d'Octobre 1731, Mestre de Camp de Cavalerie le 4 Janvier 1732, Brigadier des Armées du Roi en 1744, & Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1748. Il s'est trouvé, dans le cours de ses services, à plusieurs affaires & batailles, & est mort le 30 Décembre 1765. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1746, LOUISE-MARIE-CHARLOTTE DE MENOU, sa cousine, fille unique & héri-

tière de RENÉ-CHARLES, Chevalier, Seigneur de Boufflay, &c., & de *Louise Léaud de Lignières*. Par ce mariage la branche aînée se trouve perpétuée dans celle-ci. Leurs enfans sont :

1. RENÉ-LOUIS-CHARLES, né le 9 Octobre 1746, marié, par contrat du 25 Janvier 1769, à *Anne-Isabelle-Michelle de Chaspoux de Verneuil*, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1751 ;
2. JACQUES-FRANÇOIS, né le 3 Septembre 1750 ;
3. PHILIPPE-FRANÇOIS-DENIS, né le 9 Octobre 1752, Chevalier de Malte en 1757 ;
4. ELISABETH, née le 3 Août 1748 ;
5. MARIE-LOUISE-ANTOINETTE, née le 19 Mai 1754, morte âgée d'un an ;
6. MARIE-JOSÈPHE, née le 7 Mai 1756 ;
7. Et AGATHE-EMILIE, née le 7 Septembre 1757, mariée, vers 1778, à *Charles-Guil-laume-Louis*, Marquis de Broglie.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHARNIZAY, en Touraine.

XI. FRANÇOIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Charnizay (fils puîné de RENÉ, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Boufflay, &c., & de *Claude du Fau*), épouſa, le 24 Novembre 1575, *Earine du Regnier*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Chzelles, & d'*Antoinette du Val*, dont entr'autres enfans :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XII. RENÉ DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Charnizay, Ecuyer de la Petite Ecurie du Roi, épouſa *Nicole de Jufferant*, fille de *René*, Ecuyer, & de *Renée Robin* (issue de la Maison de la *Tremblaye-Robin*), de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. RENÉ, qui mourut au siège de Bréda sans postérité ;
2. Et CHARLES, qui fuit.

XIII. CHARLES DE MENOU, Chevalier, Seigneur d'Aunay, Vice-Roi dans l'Amérique, s'y rendit si recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix & les rendit ses tributaires dans ce pays-là pour acheter son alliance. Il laissa de *Jeanne Morin*, son épouſe, quatre garçons & trois filles, desquels il n'est point resté de postérité.

XII. FRANÇOIS DE MENOU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chiron (fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Earine du Regnier*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, commanda dans Brouage & l'Isle d'Oleron, en

l'absence du Commandeur de la Porte, oncle du Cardinal de Richelieu. Il s'établit en Nivernois, où il épousa, le 2 Septembre 1625, *Marie de Briffon*, Dame de Nanveignes, veuve de *Claude de Choiseul*, Chevalier, Baron d'Eguilly. Il en eut :

ARMAND-FRANÇOIS, qui fut ;  
Et deux filles, qui sont mortes sans postérité.

XIII. ARMAND-FRANÇOIS, Marquis de MENO, Chevalier, Seigneur de Nanveignes, de Charnizay, &c., obtint, par Lettres Patentes de LOUIS XIV, du mois de Juin 1697, Pérection de la Terre de *Nanveignes* en *Marquisat*, sous le nom de MENO, enregistré le 5 Mars 1698, près de Coife, en Nivernois. De *Françoise de Clère*, son épouse, fille de *Charles*, Baron de *Clère*, Chevalier, Seigneur de Goupillières, en Normandie, & de *Charlotte de Bourfaulx*, il a eu :

1. FRANÇOIS-CHARLES, qui fut ;
2. PHILIPPE-LOUIS, Enseigne des Chevaux-Légers d'Orléans, qui est mort sans alliance ;
3. LOUIS, Grand Bailli de l'Ordre de Malte, Commandeur de Caffre, en Flandre, Ambassadeur de la Religion de Malte à Bruxelles auprès de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas. lequel est mort à Tirmont ;
4. JACQUES-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
5. AUGUSTIN-ROCH, Evêque de la Rochelle en 1729, sacré le 10 Septembre 1730, Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Angles, qui mourut le 26 Novembre 1767, âgé de 87 ans ;
6. ANDRÉ, rapporté après son aîné ;
7. & S. MARIE-LOUISE & FRANÇOISE-MARGUERITE, Religieuses, toutes deux Prieures perpétuelles successivement des Dames de Viantais à Beaulieu.

XIV. FRANÇOIS-CHARLES, Marquis de MENO, Chevalier, Seigneur de Prunay-le-Gillon, successivement Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1692, Enseigne des Ecoislois en 1698, Sous-Lieutenant des Anglois en 1708, Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou en Février 1720, a quitté le service en 1729, & est mort en son Château de Prunay, en Beauce, le 13 Juin 1731, âgé de 61 ans. Il avoit épousé, le 16 Avril, 1703, *Marie-Anne-Thérèse Cornuau de la Grandière de Meurcé*, morte le 28 Mai 1736, à 50 ans, fille de *François Cornuau de la Grandière*, Seigneur de

*Meurcé*, & de *Marguerite de Neuilly*. De ce mariage ils ont laissé :

1. FRANÇOISE-ARMANDE, née le 6 Décembre 1708, qui s'est mariée, le 21 Mai 1731, à *Pierre-Joseph Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires, dont un fils. Voy. CHAPELLE DE JUMILHAC ;
2. MARIE-LOUISE, née le 25 Septembre 1712, qui s'est mariée, le 31 Août 1734, à *Louis-Alexandre de Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux, Marquis de Menou, par son mariage, dont des enfans. Voy. DAMAS ou DALMAS ;
3. LOUISE-THÉRÈSE, qui s'est alliée, le 26 Février 1740, à *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Auxerre, qui mourut le 21 Avril 1754, dans sa 78<sup>e</sup> année, ayant eu un garçon & une fille, morts en bas âge. Voy. LAMBERT, en Angoumois, &c. Le Marquis de Saint-Bris étoit veuf en premières noces, le 3 Mai 1736, de *Marie-Renée-Angélique de Lallan de Kercadio de Rochefort*, aussi veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général. Ladite LOUISE-THÉRÈSE DE MENO est morte le 28 Février 1766, dans sa 52<sup>e</sup> année ;
4. Et AUGUSTINE-MARIE, qui a épousé, le 2 Août 1751, *Louis-Théodore Andrault*, 111<sup>e</sup> du nom, Marquis de Langeron, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Commandant en chef dans la Province de Guyenne. Elle est morte sans enfans, & son mari a épousé en secondes noces la nièce de sa première femme, *Marie-Thérèse de Damas de Crux*, morte aussi le 5 Février 1763, à 23 ans. Voy. ANDRAULT.

XIV. ANDRÉ DE MENO, Chevalier, Comte de Charnizay (sixième fils d'ARMAND-FRANÇOIS, Marquis de MENO, & de *Françoise de Clère*), Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant de Roi du Château de Nantes, Gouverneur du Hâvre, Commandant pour S. M. dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne, mourut à Nantes le 9 Juin 1754, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 23 Octobre 1720, *Marie Angélique de Briffon*, sa cousine, dont il eut :

1. N... DE MENO, qui fut ;
2. MARIE-FRANÇOISE, non mariée ;
3. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée, en 1747, au Marquis *des Gouttes*, Capitaine de Vaif-

feau, Chevalier de Saint-Louis, dont un garçon & trois filles.

XV. N... Marquis DE MENOY, Seigneur de Nanveignes, Charnizay, &c., Lieutenant de Roi du Château de Nantes & Commandant pour S. M. à Bayonne, est veuf, depuis le 15 Avril 1767, de MARIE-CHARLOTTE DE MENOY, sa cousine. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE

des Seigneurs du MÉE, en Berry.

VII. COLINET DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée & de Loigny (troisième fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Agnès de Galarodon*), eut en partage la Terre du Mée & celle de Loigny; il épousa *Isabeau de Grasléuil*, Dame de la Boutelais, fille de *Barthélémy*, Seigneur de la Motte-Grasléuil, morte en 1413, laissant :

VIII. LOUIS DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., qui mourut en 1455. Il eut de *Jeanne de Thais*, son épouse, fille de *Jacques*, & de *Catherine Yforé*, un grand nombre d'enfans, entr'autres :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur du Mée, qui vendit la Terre de Loigny en 1491, & mourut sans postérité de son mariage, contracté vers l'an 1455, avec *Olive de Grassay*, Dame dudit lieu & de la Maison Forte;
2. Et ANTOINE, qui suit.

IX. ANTOINE DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, épousa en 1496, *Catherine de Guenand*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran, & d'*Anne de Chevaléau*. De ce mariage vinrent :

1. ESMOND, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur de Coufrières, qui s'est marié à la veuve du Seigneur d'*Autry*, de laquelle il eut trois filles.

X. ESMOND DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, épousa *Catherine de Varennes*, fille de N... de *Varennes*, & de *Charlotte de la Chastre*; celle-ci fille de *Claude*, & de *CATHERINE DE MENOY*. Il en eut :

JEAN, qui suit;  
Et trois filles.

XI. JEAN DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, partagea avec ses sœurs en 1548; il épousa 1<sup>o</sup> *Françoise Lanet*, issue de la Maison de *Champost*; & 2<sup>o</sup> *Catherine Quinault*. Du premier lit vinrent deux filles, & du second lit fortirent :

Tome XIII.

1. JACQUES, qui suit;
2. ESMOND, Chevalier, Seigneur du Mée;
3. & 4. Et deux filles.

XII. JACQUES DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, rendit hommage au Roi, le 17 Août 1606, de la Seigneurie de Pellevoisin. Il épousa 1<sup>o</sup> *Louise de Rochefort*, fille de *Claude*, & de *Claude de la Rivière*; & 2<sup>o</sup> *Charlotte de Gremfy*, de la Maison du *Plessis de Chelles*, en Dunois, fille de *Claude de Gremfy*, & de *Jeanne d'Amilly*, au Perche Du premier lit naquirent :

LOUIS, qui suit;  
Et trois filles.

Et du second lit il eut :  
JEAN, mort jeune.

XIII. LOUIS DE MENOY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., épousa, le 22 Novembre 1636, *Claude de Beraudin*, fille d'*Honorat*, Ecuyer, Seigneur du Verger, & de *Marie Cérifères*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, dont cinq garçons, entr'autres.

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Entraigues & de Courdevos, Mouffetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui épousa, par contrat passé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoisin, le 11 Octobre 1691, *Marie de Mauffabré*, fille d'*Honoré*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloués, Capitaine au Régiment de Lesdiguières, & de *Marie Thaumassé de la Thaumassère*, sa seconde femme. De ce mariage il a eu :
  1. & 2. ANNE & MARIE, mortes filles;
  3. CATHERINE, vivante en 1774, veuve de *Jacques-Martin du Bois*, Ingénieur en chef de la ville de la Rochelle & Chevalier de Saint-Louis;
  4. Et MARGUERITE, vivante, non mariée, à Loches, en Touraine.
3. Et N... DE MENOY, qui s'est mariée à LOUIS DE MENOY, son cousin, Chevalier, Major d'Infanterie, mort sans postérité, mentionné ci-devant, branche des Seigneurs de *Narbonne*.

XIV. FRANÇOIS DE MENOY, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., l'aîné des fils de LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. ESMOND, qui suit;
2. CHARLES DE MENOY DE VILLEMORE, Capitaine dans le Régiment de Rofnyvnen, In-

fanterie, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié à *Catherine Guesbin*, mort sans postérité;

3. N... de MENOUE DE ROCHEFOLLE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Perche, puis Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes du Roi de Pologne, qui mourut sans alliance;
4. Une fille, qui est morte en 1751, sans postérité de son mariage avec N... *de la Rivière*, Seigneur de Chambon, en Berry, Brigadier des Armées de S. M. & Lieutenant de Roi de la Rochelle;
5. Et N... de MENOUE, qui s'est mariée à N... *des Préaux*, dont des enfans.

XV. ESMOND DE MENOUE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, Pellevoisin, &c., Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épousa *Catherine de Bonvouff*, dont il eut:

1. N... de MENOUE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noailles, qui fut tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, sans alliance;
2. ESMOND, qui fuit;
3. Et une fille.

XVI. ESMOND DE MENOUE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, de Pellevoisin, &c., Capitaine au Régiment des Grenadiers de France & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en Février 1750, LOUISE-ANNE DE MENOUE DE CUISSY, fille de LOUIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur de Cuiissy, Baron de Pontchâteau, en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louise-Marie de Charitte*. De ce mariage sont issus:

1. N... de MENOUE, né en Décembre 1751;
2. N... de MENOUE, né en Décembre 1752;
3. N... de MENOUE, né en 1754;
4. Et N... de MENOUE, né en 1757;

Les armes : *de gueules, à la bande d'or*. Cimier : *une tête de maure de sable*. (Cette Maison avoit autrefois pour Supports : *deux femmes vêtues en Déeses ou en Sibylles de l'antiquité*.)

MENTENAY : *de....., à 3 bandes de....., à la bordure besantée*.

MENTHON, ancienne & illustre Maison de Savoie & de Bresse, qui florissoit dès le XI<sup>e</sup> siècle, & de laquelle est issu SAINT BERNARD, Chanoine d'Aouffe, vivant en 1120, lequel étoit fils de RICHARD, Seigneur de MENTHON, & de *Berliône de Dugn*.

ROBERT, Seigneur de MENTHON (issu au quatrième degré de THOMAS), vivant en 1219, laissa d'*Isabelle de Lucinge*, sa femme,

HENRI DE MENTHON, Grand Ecuyer de Savoie, qui, d'*Isabelle de Saint-Amour*, eut entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui a donné origine à la seconde branche des Barons de MENTHON, lequel fut Ecuyer de Philippe, Duc de Bourgogne & Grand Bailli de la Montagne. *Jeanne de Varrax*, son épouse, le fit père de

GEORGES DE MENTHON, Ambassadeur en 1503 auprès de MAXIMILIEN, Roi des Romains, qui s'est allié à *Marie de Coligny d'Andelot*. Son petit fils,

FRANÇOIS DE MENTHON, Baron de Couvette, Gouverneur de la Citadelle de Bourg-en-Bresse, laissa de *Marguerite de Châteaueux* :

1. EMMANUEL-PHILIBERT, qui s'est marié à *Louise de Conzié*, morte sans enfans;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

FRANÇOIS DE MENTHON fut père, par *Claudine de Sainte-Colombe*, sa femme, de

RENÉ DE MENTHON, qui a continué la branche des Comtes de MENTHON & de *Montrotier*, Barons d'*Heyriat* & de *Couvette*.

JEAN DE MENTHON, dernier fils d'HENRI, Seigneur de MENTHON, & de *Marie de Saint-Amour*, fut père, par *Colette des Clés*, sa femme, de

CLAUDE DE MENTHON, Baron d'Aubonne, Grand Ecuyer de Savoie, qui a fait la branche des Barons de *Rochefort*.

Cette Maison, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochante sur le tout, a eu des alliances avec les Maisons de Genève, de Thoire, de Mouxy, de Chantal de Saint-Amour, de Conzié, de Montfalcon, de Gerbais, de Mareffe, de Clermont, de Châtillon, &c.* Elle a produit beaucoup de grands hommes, & s'est divisée en plusieurs branches, comme on peut le voir dans la Généalogie donnée par Guichenon, dans son *Hist. de Bresse*.

MENUE (LA), en Lyonnais : Famille dont est JACQUES-CLAUDE DE LA MENUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui est Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or*.

MÉRAULT, Famille établie à Paris.

1. JEAN MÉRAULT, Sieur de Villeron & de



Villedombe, épousa *Guillemette Rat*, fille de *Jacques Rat*, Sieur d'Orfigny, dont il eut :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. Et MARTHE, qui fut femme d'*Achille le Gras*, Seigneur d'Achères.

II. JEAN MÉRAULT, Ecuier, Conseiller Secrétaire du Roi, eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et une fille, qui s'est mariée au Sieur *Révérend*.

III. JEAN MÉRAULT, Sieur d'Orfigny & de Villedombe, Echevin de Paris en 1563, mourut le 23 Août 1583, âgé de 67 ans, & fut inhumé au Sépulture. Il avoit épousé, en 1556, *Nicole le Brun*, fille de *Claude*, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Geneviève le Fèvre*. Elle mourut le 20 Février 1585, ayant eu :

1. JEAN, Sieur d'Orfigny, Trésorier du Duc de Guise, qui épousa *Marie Boucher*, fille de *Germain*, & de *Marie Bourdereul*, dont vinrent :

1. MARGUERITE, Abbesse des Cordelières de la Ferté-Milon ;
2. ISABELLE, qui fut femme de *Jacques Noyers*, Ecuier, Secrétaire du Roi, mort sans postérité ;
3. LOUISE, qui fut femme de *Jean Coufin*, Grenetier à Reims ;
4. CATHERINE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Antoine Pillon*, Gouverneur de la ville de l'Isle-Adam pour le Duc de Montmorency, mort sans enfans ; & 2<sup>o</sup> à *Pierre de la Cour* ;
5. Et MARIE, qui fut femme de *Jean Marfollier*, Payeur des Rentes, dont des enfans.

2. PIERRE, qui fuit ;
3. JACQUES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. CLAUDE, Seigneur de la Fossée, Auditeur des Comptes, par Lettres du 21 Juin 1594, reçu le 20 Juillet suivant, & Echevin de Paris le 16 Août 1612, qui mourut le 9 Septembre 1627, âgé de 60 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Jeanne le Comte*, fille de *Jean*, Sieur de Montauglan, Echevin de Paris, ès-années 1578, 87 & 1594, dont il eut :

1. CATHERINE, qui s'est mariée à *Claude Galland*, Auditeur des Comptes, le 29 Décembre 1642, fils de *Jean Galland*, natif de Pezénas, & de *Madeleine de Vivien*. Elle en eut : *Claude Galland*, Maître des Requête, & une fille ;

2. Et MARIE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Léon Foureau*, Ecuier, Secrétaire du Roi, Contrôleur de l'ordinaire des Guerres, mort en Décembre 1625 ; & 2<sup>o</sup> le 25 Août 1630, *Michel Larcher*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Olizy, de la Fortelle, &c., Président en la Chambre des Comptes. Elle mourut en Mai 1637, laissant des enfans de ses deux mariages. Voy. LARCHER, originaire de Paris.

5. MARIE, qui fut femme 1<sup>o</sup> de *Claude Hervy* ; & 2<sup>o</sup> de *Jean Videlaïne*, Sieur d'Hieres-le-Châtel. Elle mourut le 6 Novembre 1626, âgée de 74 ans, & est inhumée au Sépulture. Elle a laissé des enfans de son second mariage ;
6. JEANNE, qui s'est mariée à *Jacques Menant*, Sieur de Villedombe, morte le 19 Décembre 1612, & son mari le 1<sup>er</sup> Novembre 1620, inhumés à Saint-Eustache, laissant des enfans ;
7. Et ANNE, qui s'est mariée à *Jacques Bourfier*, Prévôt à Sens.

IV. PIERRE MÉRAULT, Receveur des Consignations au Requête du Palais en 1595, Correcteur en la Chambre des Comptes en 1597, mourut en 1630. Il avoit épousé *Catherine Charpentier*, morte en 1639, fille de *Michel Charpentier*, dont quatre enfans morts en bas âge ; les autres furent :

1. PIERRE, Seigneur de Corbeville & de Bonnes, Ecuier, Secrétaire du Roi, le 2 Mars 1654, mort en 1668, sans enfans d'*Anne Glue*, qu'il avoit épousée en 1617 ;
2. JACQUES, Trésorier de France à Soissons, qui mourut, en 1655, sans enfans de ses deux mariages, 1<sup>o</sup> avec *Jeanne du Buisson* ; & 2<sup>o</sup> en 1646, avec *Marguerite Colbert*, fille de *Jean*, Seigneur du Terron, Lieutenant des habitans de Reims, & de *Marie de Bignicourt*. Elle le remaria, le 1<sup>er</sup> Janvier 1657, à *Louis Marin*, Seigneur de la Châteigneraye, Intendant des Finances, qui mourut en Avril 1658 & fut inhumé aux Blancs-Manteaux ;
3. JÉRÔME, qui fuit ;
4. NICOLAS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
5. JEAN, Auditeur des Comptes, mort le 9 Janvier 1644, lequel avoit épousé *Marthe Goury*, morte en 1695, fille de *Jacques Goury*, Correcteur des Comptes, dont sept enfans, deux morts en bas âge ; les autres furent :

1. PIERRE, Conseiller au Parlement de Metz, qui mourut le 3 Mars 1697, sans alliance ;

2. JEAN, Trésorier de France à Bourges, non marié ;
3. JEANNE, morte fille le 24 Octobre 1698 ;
4. MARGUERITE, Religieuse à Sainte-Avoye en 1662 ;
5. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Pierre Débonnaire*, Correcteur des Comptes en 1661, dont six fils & quatre filles.
6. ISABELLE, Supérieure des Cordeliers du Faubourg Saint-Marceau ;
7. GENEVIÈVE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Nicolas Grandeau*, Ecuier, Secrétaire du Roi & Contrôleur des Guerres, dont un fils ; & 2<sup>o</sup> à *Abel de Sainte-Marthe*, Conseiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque de Fontainebleau, dont un fils & une fille ;
8. MARIE, femme de *Julien Brodeau*, Avocat au Parlement, & mort le 19 Avril 1653, dont un fils, Conseiller au Parlement, & deux filles ;
9. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine Larche*, Sieur de Saint-Mandé, Lieutenant Général de la Table de Marbre du Palais de Paris, dont pour fils *Pierre de Larche*, Conseiller au Parlement.

V. JÉRÔME MÉRAULT, Conseiller au Parlement de Dijon le 16 Mars 1631, puis Avocat Général de la Cour des Aides de Paris le 3 Avril 1632, avoit épousé, le 3 Août 1631, *Isabelle Bachaffon*, fille de *Jean*, Receveur Général des Finances de Limoges, & d'*Anne Passart*. Elle se remaria en 1639, à *Mathias Barbin*, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel du Roi, Seigneur de Broyes. Elle eut de son premier lit :

1. JÉRÔME, qui suit ;
2. N... MÉRAULT, Religieuse aux Cordelières du Faubourg Saint-Marceau ;
3. Et N... MÉRAULT, Religieuse à Popincourt.

VI. JÉRÔME MÉRAULT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Boinville, Conseiller au Châtelet en 1657, puis au Parlement de Paris le 26 Juin 1665, mourut en 1708. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 5 Août 1669, *Marie-Madeleine Servin*, fille de *Louis-René*, Seigneur de la Grève, Conseiller au Parlement, & de *Charlotte de Vassan* ; & 2<sup>o</sup> le 27 Juin 1677, *Marie de Sebret*, morte veuve le 17 Juin 1714. Elle avoit épousé, en premières noces, *Jean Lefprit*, Seigneur d'Auvers & de Montmort, Maître d'Hôtel du Roi. JÉRÔME eut de son premier mariage :

1. JÉRÔME, qui suit ;
2. MADELEINE-ELISABETH, qui s'est mariée à

*Adrien de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Conseiller au Parlement de Rouen, qui mourut en 1722, ayant eu *Marie-Madeleine de Novince*, qui s'est mariée à *Léonard du Bosc*, Seigneur de Radepont ;

3. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'est alliée, le 14 Avril 1700, à *Simon-Louis de Courtoux*, Seigneur de Noyan, Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voy. COURTOUX.

VII. JÉRÔME MÉRAULT, III<sup>e</sup> du nom, né le 17 Octobre 1681, Conseiller au Grand Conseil le 16 Novembre 1703, puis Procureur Général en la même Cour le 6 Mai 1722, jusqu'en 1746, Conseiller d'honneur le 20 Septembre de la même année, mourut le 3 Décembre 1751, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Elisabeth-Henriette Racine*, veuve de JEAN-FRANÇOIS MÉRAULT, Seigneur de Gif, Conseiller au Parlement, & fille de *Michel Racine*, Ecuier, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances d'Alençon, qui mourut le 13 Mai 1732, & de *Pétronille van der Linden*, morte le 17 Avril 1741. De ce mariage est issue

MICHELLE-PÉTRONILLE, née en 1720, qui s'est mariée, le 4 Février 1744, à *Antoine-Lambert Masson des Montées*, Seigneur de Meslay, Président de la Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Avril 1736, dont des enfans. Voy. MASSON, Seigneurs de Meslay, &c.

#### SECONDE BRANCHE.

V. NICOLAS MÉRAULT (quatrième fils de PIERRE, & de *Catherine Charpentier*), Trésorier de France à Amiens, puis Maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1636, mourut le 28 Juin 1677. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Anne Marchand* ; & 2<sup>o</sup> le 22 Juillet 1636, *Marie Cornuel*, fille de *Nicolas*, Trésorier de France à Châlons, & de *Marguerite Baillot*. Il eut du second lit :

1. CLAUDE, qui mourut au Collège en 1650 ;
2. Et PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE MÉRAULT, Seigneur de Gif & d'Orgemont, Vicomte de Châteaufort, Conseiller au Châtelet, puis en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 13 Juillet 1661, & Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut le 20 Décembre 1684. Il avoit épousé *Elisabeth de Guénégaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur des Broffes, Maître des Comptes, & de *Marie Gargant*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Autre JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Lazare en 1701 ;
3. & 4. MARIE & JEANNE-ELISABETH ; la première, morte le 25 Novembre 1755.

VI. JEAN-FRANÇOIS MÉRAULT, Seigneur de Gif, Conseiller au Parlement en 1714, mourut en 1715. Il avoit épousé *Elisabeth-Henriette Racine*, fille de *Michel*, Ecuyer, Receveur Général des Finances, laquelle se maria à JÉRÔME MÉRAULT, III<sup>e</sup> du nom, Procureur Général au Grand Conseil, mentionné ci-devant. Elle eut de son premier mari

VIII. CLAUDE MÉRAULT, Seigneur de Gif, Vicomte de Châteaufort, Lieutenant de Roi au Gouvernement du Comté de Bourgogne, qui mourut en Septembre 1757. Il avoit épousé, le 16 Février 1751, *Antoinette-Hélène Verduc*, fille d'*Yves*, Seigneur de Soisy, Secrétaire du Roi & Greffier en chef du Grand Conseil, & d'*Hélène Fontaine*. Elle s'est remariée en 1761, à N... de *Vauquelin*, Marquis de Vrigny ; elle a eu de son premier lit :

ANTOINETTE-MARIE, qui est morte, le 26 Juin 1767, de la petite-vérole, dans la 14<sup>e</sup> année.

#### TROISIÈME BRANCHE.

IV. JACQUES MÉRAULT (troisième fils de JEAN, Sieur d'Orsigny, & de *Nicole le Brun*), Conseiller au Grand Conseil le 28 Février 1592, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1602 & ensuite Conseiller d'Etat, épousa, le 18 Août 1596, *Marie Sachel*, fille de *Jean*, Seigneur d'Épinay, Commissaire des Guerres, & de *Marguerite Compaing*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, Prieur de Cunault, en Anjou ;
2. CLAUDE, Religieux, Carme Déchauffé ;
3. JEAN, qui fuit ;
4. CHARLES, Seigneur d'Orsigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à N... *Genay* ; & 2<sup>o</sup> à *Guyonne Bayen* ; il ne laissa point de postérité ;
5. MARGUERITE, qui fut femme de *Roger Camus de Saint-Bonnét*, Seigneur de la Chapelle, près de Roucn, dont un fils & une fille ;
6. Et MARIE, qui s'est alliée à *Louis de Lux*, Seigneur de Ventelet, Maître d'Hôtel du Roi & Ecuyer de la Grande Ecurie, dont un fils.

V. JEAN MÉRAULT, Seigneur de Villiers-le-Bâcle & d'Imonville, Conseiller au Par-

lement de Metz le 26 Septembre 1633, Conseiller en la Cour Souveraine de Nancy en Août 1634, puis au Parlement de Rouen en 1646, mourut le 17 Janvier 1681, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé *Nicole Yvelin*, morte le 10 Juillet 1699 & inhumée à Saint-Paul, fille de *Guillaume Yvelin*, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & d'*Anne Galland*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. CHARLES, Garde de la Marine, qui mourut sur les Vaisseaux du Roi à l'Isle de Tabago en 1677 ;
3. Et MARIE, Religieuse à Gif.

VI. RENÉ-ALEXANDRE MÉRAULT, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, de Villeron, Conie, Imonville & Monminard, Avocat du Roi au Châtelet par provisions du 25 Avril 1674, reçu en 1675 Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1681, puis Conseiller honoraire en la Grand'Chambre le 1<sup>er</sup> Avril 1713, mourut le 10 Février 1718, & fut inhumé à Saint-Paul. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Elisabeth le Boissel-d'Ambrières*, morte en Octobre 1703, à Villeron, fille de *Pierre le Boissel*, Secrétaire du Roi, & de *Florimonde Bonnet* ; & 2<sup>o</sup> en Novembre 1705, *Marie-Suzanne Fournier de Montagny*, morte le 26 Février 1715, & inhumée à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, fille de *Claude Fournier de Montagny*, Trésorier de France à Paris, & de *Suzanne Guillier*. Du premier lit il a eu :

1. JEAN-JACQUES ;
2. RENÉ, qui fuit ;
3. PAUL, Prêtre, qui mourut à Paris le 21 Mai 1742, âgé d'environ 45 ans ;
4. CHARLES-AURICE, qui est mort le 16 Février 1702, à 8 ans ;
5. & 6. MARIE & ELISABETH-CATHERINE, née le 25 Novembre 1702.

Et du second lit vinrent :

7. RENÉ, né le 22 Septembre 1706, second Président du Bureau des Finances & Chambellan du Domaine de la Généralité de Paris en 1740, mort le 16 Janvier 1762, lequel avoit épousé N... *Audry*, dont il a eu :
  1. AUGUSTIN-PAUL-RENÉ, qui fut reçu Président du Bureau des Finances en 1770 ;
  2. ATHANASE-RENÉ ;
  3. Et une fille.
8. CLAUDE-RENÉ, né le 25 Septembre 1707, mourut en 1710.

9. Et DENISE—THÉRÈSE, née le 23 Octobre 1709.

VII. RENÉ MÉRAULT, Seigneur de Villeron, Imonville & Monminard, né le 11 Février 1690, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Juin 1714, mourut le 28 Décembre 1719, & fut inhumé à Villeron. Il avoit épousé, en Mars 1713, *Charlotte-Marie-Anne de Saint-Martin*, morte le 4 Février 1721, à 24 ans, fille d'*Armand de Saint-Martin*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Clerc de Lesseville*. Ils eurent :

1. CHARLES-RENÉ, qui fut ;
2. CHARLOTTE-MADELEINE, mariée ;
3. Et CHARLOTTE-MARIE-ANNE, qui fut femme de *Gabriel-Etienne Rioult-d'Estouy*, Sieur de Curzay, dont des enfans.

VIII. CHARLES-RENÉ MÉRAULT, Seigneur de Villeron, né le 18 Janvier 1714, Conseiller au Grand Conseil le 25 Avril 1736, honoraire le 30 Décembre 1740, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 30 Décembre 1739, Président au Grand Conseil le 29 Avril 1746, a épousé, en 1756, *Anne-Gabrielle Boulet*, morte le 2 Janvier 1763, veuve en premières noces de *Jean-Gaston de Montvallat*, Marquis d'Entraigues, Enfeigne des Gendarmes Dauphins, mort le 13 Octobre 1731, âgé de 30 ans, & en secondes de *Louis-Antoine du Creufet de Richerand*, Lieutenant Général au Gouvernement de Nivernois. Elle étoit fille de *Nicolas Boulet*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth du Noyer*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.* (Généalogie dressée sur un *Mémoire* communiqué.)

MERCASTEL, ancienne Noblesse originaire d'Angleterre, qui vint s'établir, il y a plus de 600 ans, à *Mercafel*, où elle fit bâtir le vieux Château, & donna son nom à cet endroit, situé dans la Paroisse de Villers-Vermont, au Vidamé de Gerberoy, Bailliage d'Amiens, en Picardie. Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 344. Elle a donné dans tous les tems de braves Capitaines, qui se font signalés au service de nos Rois, des Commandeurs & nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte, les uns pris par les Turcs & morts en esclavage, les autres tués au service de l'Or-

dre, &c. Le premier connu de cette Maison est

ANTOINE SIEURI, Comte de MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, de Saint-Maurice, de Villers-Vermont & Doudeauville, qualifié *hardi Chevalier & sans reproche, grand Serviteur, généreux Chrétien*. Il fut blessé à Conflantinople & se rendit maître du Saint-Sépulcre en 1099, avec le corps d'Infanterie qu'il commandoit, ses Ecuers & 24 Sergens qui marchèrent sous sa bannière rouge, blanche & verte. Le Mémoire qu'on nous a envoyé, dressé sur titres & d'après les Historiens, dit que par contrat passé le jour de l'octave de la fête Saint-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, il épousa (du consentement & assisité de leurs parens) *Marguerite d'Alinges de Salvaing*, dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée & diadémée de gueules; à la bordure d'azur, semée de fleurs de lis d'or*. D'eux est descendu

I. ANTOINE, Comte de MERCASTEL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Capitaine de 100 hommes de pied, qui fut aux Croisades en 1200 avec sa bannière. Il fit une donation à l'Abbaye de Saint-Germer en 1219, ce qui se voit par les Titres & Chartes de cette Abbaye. Son fils,

II. PIERRE DE MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, de Villers-Vermont, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, fut aux Croisades avec ses Ecuers. Il avoit épousé très-haute & très-puissante *Béatrix Desquesne*, issue des anciens Comtes de Bréberat. C'est ce qui se voit par l'*Histoire de Gerberoy*, & sur une tombe dans l'Eglise de Villers-Vermont, sur laquelle il est encore écrit : *Ici jitte haut & puissant Seigneur de MERCASTEL, de Villers-Vermont, Saint-Maurice, Doudeauville, décédé le 1<sup>er</sup> Avril 1269, & noble Dame Béatrix Desquesne, décédée le 4 Octobre 1296.* (Cette *Béatrix Desquesne* portoit pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, fretté d'or.*) De leur mariage vint :

III. WAUTIER, Comte de MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes. Il fit l'acquisition, par contrat du mois de Juin 1293, de la Terre & Seigneurie de *Signy*, qui fait encore partie de celle de *Mercafel*. Il fut choisi avec tous ses Ecuers pour accompagner SAINT LOUIS dans une de ses Croisades, & fit deux fois le voyage de la



Terre Sainte. Ce Prince le décora du titre de *Comte & de Baron*, & sa postérité, en reconnaissance de ce que lui & ses prédécesseurs l'avoient fidèlement servi au péril de leur vie dans toutes les conquêtes d'Outremer. Il leur fut aussi permis de porter pour attributs à leurs armes leur *bannière rouge, blanche & verte* (qui est leur livrée) d'un côté, & une *pique* de l'autre, ayant pris plusieurs drapeaux dans ces expéditions. De WAUTIER descend :

IV. RICHARD DE MERCATEL, Seigneur dudit lieu, qui est qualifié *brave Chevalier*, & titré *Maître d'Hôtel de JEAN D'ARTOIS*, arrière-petit-fils d'un frère de SAINT LOUIS. Il épousa, le Jeudi avant la fête de Noël (on ne dit pas en quelle année), une Demoiselle de la Maison d'*Aubigné*, dont étoit Madame de *Maintenon*. Son fils,

V. ROBIN, Comte de MERCATEL, Seigneur dudit lieu, tué à la bataille de Brignais, avoit épousé, en 1395, *Marguerite de Bayeux*, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 écussons de gueules*. Il en eut :

VI. ROBERT DE MERCATEL, Baron, Seigneur dudit lieu, vaillant Capitaine, qui se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut blessé. Il avoit épousé, en 1404, très-haute & très-puissante N.... de *Milly*, une des héritières de cette Maison de *Milly*, des plus anciennes du Royaume, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 1<sup>er</sup> Juin 1454, sous CHARLES VII. (Les armes de *Milly* font : *de sable, au chevron d'argent*.) Du mariage de ROBERT naquit :

VII. JEAN DE MERCATEL, Seigneur dudit lieu & de Villers-Vermont, Capitaine d'hommes d'armes, qui épousa, en 1449, N.... de *Belleval*, Dame de Bonviller : ce qui se prouve par une Sentence de la Sénéchaussée de Ponthieu, de l'an 1449, qui prononce que ledit Seigneur de MERCATEL & ladite Dame, son épouse, étant très-nobles, ne doivent point payer d'impôts. (Les armes de *Belleval* font : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 7 croix potencées de Jérusalem, 4 & 3*.) Il fut père de

VIII. JEAN, Comte de MERCATEL, Il<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui rendit foi & hommage de fadite Terre en 1474, & reçut le dénombrement d'un Fief

qui en relève, où est encore le sceau entier de ses armes, représentant un *écusson renversé d'argent, à 3 croiffans de gueules*, avec les attributs. Il avoit épousé, en 1474, noble N...., d'*Abancourt*, dont les armes font : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'or*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. & 3. ADRIEN & ANDRÉ, tous deux Chevaliers de Malte.

IX. ETIENNE, Comte de MERCATEL, Seigneur dudit lieu, Saint-Maurice, Villers-Vermont, Doudeauville, Grand Prévôt des Maréchaux en l'Isle-de-France, épousa, le 21 Avril 1500, haute & puissante N..... de *Cœurver*, fille de *François de Cœurver*, Chevalier, Seigneur du Manoir-Denier, & de *Marie de Pardieu*. (Les armes de *Cœurver* font : *d'argent, à 3 cœurs de sinople, couronnés d'or*.) De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, Comte de MERCATEL, lequel continua la branche aînée, qui est éteinte ;
2. FLORENT, tige de la seconde branche, qui suit ;
3. ROLLAND, auteur de la troisième, dite de MERCATEL-MONFORT, dont il sera parlé ci-après ;
4. JEAN, Seigneur du Manoir-Denier, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves faites en 1536. Il fut blessé à la bataille de la Canée, où il reçut deux coups de feu ;
5. Et DENISE, qui s'est mariée au Seigneur de *Saint-Remy de Montigny*.

X. FLORENT, Comte de MERCATEL, Seigneur de la Haye, de Courcelles, Chevalier, Major d'Infanterie, blessé à la bataille donnée contre les Impériaux, à Metz, en 1554, avoit épousé, en 1547, *Antoinette Alexandre*, fille de *Louis Alexandre*, Chevalier, Seigneur du Vivier (d'une Famille noble, dont les armes font : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules*.) Il eut pour fils,

XI. ROLLAND, Comte de MERCATEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui fut blessé à la cuisse à la journée d'Arques en 1589. Quoique vieux il suivit HENRI IV, & se distingua au siège de Paris. Il avoit épousé noble *Barbe de Chauvelle*, dont les armes font : *d'argent, à l'arbre de sinople, soutenu d'un vol de sable, & accolé de 2 croiffans de gueules*. De ce mariage vint :

XII. JEAN DE MERCATEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui épousa, le 27 Mai 1645, *Nicole de Lombelon* (de la même Famille que *Guilbert de Lombelon*, fait prisonnier par les Infidèles, au voyage de la Terre Sainte. Elle porte : *de gueules, au chevron d'or.*) Leur fils,

XIII. CHARLES DE MERCATEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, Officier d'Infanterie, épousa, en 1685, noble *Agnès le Prevost*, dont les armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermine de sable; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur; & sur le tout: d'argent, au lion de gueules, à la bordure du même.* De ce mariage fortit :

XIV. CHARLES, Comte de MERCATEL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Haye, Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmencret, Terre & Fief de Poirel, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment du Prat. Il a épousé *Louise de Saint-Ouen*, Dame de Crodalle (d'une Famille distinguée par nombre de Chevaliers Bannerets, connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle, & qui porte : *d'azur, au fautoir d'argent, cantonné de 4 aiglons du même.*) De cette alliance sont nés :

1. CHARLES, Page pendant quatre ans de M. le Duc d'Orléans, ensuite Capitaine Aide Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, tué au combat de Dettingen;
2. MARC-NICOLAS, qui fuit;
3. & 4. FERDINAND & BRUNO;
5. MARIE, morte à Saint-Cyr;
6. Et FÉLICITÉ.

XV. MARC-NICOLAS, Comte de MERCATEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, de Saint-Etienne, de Crodalle, &c., Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, a épousé, le 28 Juin 1754, noble *Marie-Thérèse-Madeleine-Henriette Gallye*, fille de *Jean-Baptiste Gallye*, Chevalier, Seigneur de Calmont, ancien Officier au Régiment de Gèvres, Cavalerie, neveu de *Gabriel Gallye d'Hibouville*, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Grand Bailli de Caux, dont les armes sont : *d'argent, à la galère de sable; à la bordure cousue d'or, chargée de 8 tourteaux de gueules.* De ce mariage sont issus :

1. CHARLES-ETIENNE-THÉODORE, qui fuit;
2. Et NICOLAS-MAXIMILIEN-ONÉSIPHORE, né à

Envermeu le 18 Février 1756, reçu Chevalier de Malte de minorité.

XVI. CHARLES-ETIENNE-THÉODORE, Comte de MERCATEL, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmencret, Terre & Fief de Poirel, né & baptisé à Envermeu, près de Dieppe, le 28 Mars 1755, a été Page de M. le Duc d'Orléans.

X. ROLLAND DE MERCATEL (troisième fils d'ETIENNE, Comte de MERCATEL, &c., & de N.... de Cœurver), est auteur de la troisième branche, dite de *Montfort*, elle subsiste dans la personne de

N.... DE MERCATEL-MONTFORT, Seigneur de Puchervin & de la Hétröye (dont la mère étoit une *P'Etendant*), ancien Officier au Régiment Royal des Cravates & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est distingué dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Il n'est point marié, & réside à la Hétröye, près du Bourg de Foucarmont. Il avoit pour frère N.... DE MERCATEL, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, brave Officier, qui, après avoir soutenu le siège de Berg-op-Zoom, en 1747, monta à l'assaut & y perdit presque toute la Compagnie; en faisant ranger sa troupe sur la place, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe, & mourut peu de jours après à Malines, sans enfans, regretté des Officiers Généraux.

(Cette ancienne Noblesse est alliée aux Maisons de *Mailly, de Saint-Blimont, de Monfures, de P'Etendant, de Canesson, de Fautereau, de Sourches, d'Alings de Salvaing, de Dampierre, d'Aubigné, de Sarcus, de Poisson du Mesnil, de Pardieu, Barberie de Refeuille, de Milly, &c.*)

Les armes : *d'argent, à 3 croiffans de gueules.* Devise & Cri : HONGNE QUI VONRA. Attributs : d'un côté une bannière chargée de l'écu de cette Maison, & de l'autre une pique.

MERCERET, à Salins, en Franche-Comté; Famille noble, éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à 2 perroquets adossés de finople, becqués, colletés & membrés de gueules.*

MERCHIER-NOUREUIL (LE), ancienne Noblesse du pays d'Artois.

I. JEAN LE MERCHIER est pour fils;  
II. JACQUES LE MERCHIER, Chevalier, Seigneur de Noureuil, Lieutenant de la Com-

pagnie des hommes d'armes du Comte de Lalaing. Il épousa *Agnès Morel*, qui portoit pour armes : *d'argent, à la fasce vivrée de sable de 3 pointes*. De ce mariage vint :

III. JACQUES LE MERCHIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Noureuil, Hamette & Lagnicourt en partie, inhumé, en 1554, dans l'Eglise de la Madeleine à Cambrai, dit l'Histoire de cette Ville, par Carpentier, vol. II, p. 786. D'*Anne de le Candele*, son épouse, inhumée à côté de son mari, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur d'Herbomez (dont les armes sont : *d'or, à 3 chaperons ou cauchons de moine de sable*), il laissa

IV. GUILLAUME LE MERCHIER, Ecuyer, Seigneur de Noureuil, Hamette, &c., qui épousa *Eléonore d'Alsace-Hénin-Liétard*, fille de *Jean*, Seigneur de Cuvillers, &c., & de *Marie de Lannoy*. Il dénombra la Terre de Noureuil au nom de son fils, en bas âge, le 4 Mars 1565, & vivoit en 1618. De son mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARIE, qui épousa *Allard de Croix*, Chevalier, Seigneur de Wifmes, Hanneccamps, Bellacourt, Angres & Liévin, dont elle étoit veuve en 1659.

V. ANTOINE LE MERCHIER, Cornette dans fa jeunesse des Bandes du Duc d'Archoth, fut fait Chevalier le 27 Mai 1618. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite du Fay*, héritière d'Hulluch ; & 2<sup>o</sup> le 21 Mars 1610, *Barbe de Haynin*, fille d'*Adrien*, Seigneur du Cornet, & de *Françoise de Louvel*, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1640 & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas à Douai. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ANNE, Dame de Noureuil, qui mourut le 27 Décembre 1634, âgée de 39 ans. Elle avoit épousé, en 1629, *Louis de Haynin*, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., dont postérité. Voy. HAYNIN.

VI. FRANÇOIS LE MERCHIER, Ecuyer, Seigneur d'Hulluch, eut de sa femme, *Anne de Bourgogne*,

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et ANNE-MARIE, qui mourut le 10 Août 1656 & fut inhumée dans la Paroisse d'Hulluch, où est son épitaphe.

VII. JEAN-BAPTISTE LE MERCHIER, Seigneur d'Hulluch, testa le 18 Juillet 1687, & mourut le 3 Juin 1694, âgé de 70 ans. Il avoit

Tom. XIII.

épousé, le 28 Août 1652, *Diane de Béthencourt*, fille de *Philippe*, & de *Catherine de Damant*. Elle mourut le 6 Septembre 1694, âgée de 66 ans, laissant :

1. DIANE, Abbesse d'Annay, morte le 7 Mars 1705 ;
2. Et MARIE-MADELEINE, héritière de la Terre d'Hulluch, née le 16 Janvier 1658, morte le 13 Août 1728, laquelle avoit épousé, le 6 Octobre 1686, *Charles de Briois*, Chevalier, Seigneur de Saily, &c., dont elle eut neuf enfans. Voy. BRIOIS.

Les armes de LE MERCHIER-NOUREUIL sont : *écartelé, au 1 d'argent, semé de fleurs de lis de sable, qui est du Fay ; aux 2 & 3 fascé d'or & d'azur de 8 pièces, à 3 annelets de gueules, rangés en chef, & brochant sur les 2 premières fascés, qui est de LA VIEVILLE ; au 4 d'argent, à 3 chevrons de gueules, qui est du PLESSIS-RICHELIEU ; & sur le tout : de gueules, à 3 tours couvertes d'argent, qui est LE MERCHIER-NOUREUIL.*

MERCIER (LE), Ecuyer, Sieur de Lentille, en Normandie, Election d'Avranches, porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 têtes de femme d'argent ; & aux 2 & 3 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes du même.*

MERCIER DE L'ECLUSE (LE), en Bretagne : Famille dont étoit

FRANÇOIS LE MERCIER, Sieur de l'Écluse, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, qui fut maintenu, en conséquence des privilèges de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 28 Février 1669, au rapport de M. Saliou ;

JEAN LE MERCIER, Sieur de Quénoumen, fut aussi maintenu, comme le précédent, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 29 Mai 1669, au rapport du même Intendant.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles, & en pointe d'un cœur, le tout d'or.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MERCIER DE MONTIGNY (LE), en Champagne. D'après un *Mémoire envoyé*, la filiation de cette Famille commence à

1. JEAN LE MERCIER, Ecuyer, Seigneur de Servance (fils d'honoré Seigneur GEORGES LE MERCIER, Seigneur de Servance), qui épousa, par contrat du 25 Mars 1570, *Nicole de Montigny*, seconde fille de *François*, Sei-

gneur de Chaumont-le-Bois, & de *Madeleine de Carendeffex*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE-PIERRE, qui fuit ;
2. CLAUDE-BALTHAZAR, Seigneur de Servance, Chaumont-le-Bois & la Chapelle, qui partagea avec son frère en 1610. Il épousa, par contrat du 7 Février 1607, *Antoinette de Rosières* (fille de noble *Follaire de Rosières*, & d'*Antoinette d'Augerolle*), assistée de *Nicolas de Rosières*, Seigneur d'Arbigny, son oncle, & d'*Adrien de Rosières*, son frère, dont vint :

CLAUDE-PIERRE, décédé jeune.

3. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Gaspard d'Amandre*, Ecuyer, en 1613.

II. CLAUDE-PIERRE LE MERCIER DE MONTIGNY, Chevalier, Seigneur de Servance, fut donataire des biens de *Perrette de Montigny*, sa tante, par acte de l'an 1626, & mourut en 1660. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 28 Janvier 1625, *Marguerite-Gutnie d'Escharperie de Superiot* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville, fille de *Jean de Gand*, Seigneur dudit lieu. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, né en 1629, mort jeune ;
2. PIERRE, vivant en 1661 ;
3. CLAUDE, mort sans alliance en 1675 ;
4. CATHERINE, née en 1626 ;
5. ANNE, Religieuse Ursuline à Muffy ;
6. Et JEANNE.

Et du second lit vinrent :

7. JEAN-BAPTISTE, Seigneur en partie de Chaumont-le-Bois, de Mont-Saint-Léger & de Montigny, qui mourut le 6 Avril 1679, âgé de 40 ans, sans enfans de *Catherine Ferrand*, morte en 1717, qu'il avoit épousée par contrat du 16 Mai 1672, fille de *Georges Ferrand*, Ecuyer, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois, & de *Marguerite Despotois* ou *Despoteau* ;
8. JACQUES, qui fuit ;
9. NICOLAS, Seigneur de Tollaincourt & de Contréglise en 1676, père d'un fils, qui servit 40 ans dans le Régiment de Condé, fut blessé au siège de Mæsricht en 1748, & est mort aux Invalides, sans alliance ;
10. MARIE, qui s'est alliée, par contrat du 15 Septembre 1670, à *Charles*, Baron de *Fauge*, &c., dont elle fut la seconde femme & a eu postérité. Voy. FAUGE (DE) ;
11. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Nicolas Morel*, Ecuyer, ancien Garde du Corps du Roi.

III. JACQUES LE MERCIER DE MONTIGNY, Sei-

gneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger en partie, mourut en Décembre 1603, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Août 1679, *Catherine Baulot*, morte le 10 Février 1687 ; & 2<sup>o</sup> *Claude-Françoise de Frottey*, sa parente, morte le 26 Février 1718, âgée de 60 ans. Du premier lit il a eu :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JULIENNE, née le 7 Mai 1676, qui s'est mariée à Messire *Charles Guyer*, Ecuyer, résidant à Paris & à Chartres ;
3. CLAUDETTE-LOUISE, née le 18 Septembre 1677, morte à Montigny sans alliance ;
4. ANNE-LOUISE, née le 26 Mars 1680, morte à Charmoy ;
5. CLAUDINE, née le 7 Novembre 1684, qui s'est mariée à *Blaise Gougenot*.

Et du second lit vint :

6. DENISE, née le 9 Mai 1693.

IV. CHARLES LE MERCIER DE MONTIGNY, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1682, se signala avec distinction & fut tué, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, très-regretté de sa Famille & du Corps dans lequel il fervoit.

MERCIER DE NOVIANT (LE) : de....., à 2 hures de sanglier de....., & un franc-quartier, où sont 3 étoiles à 6 rais.

MERCIER DE TOURVILLE (LE), Famille noble de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 27 Décembre 1667, qui porte : d'argent, à 3 cœurs de gueules ; au chef d'azur.

MERCIER. SIMON MERCIER, Contrôleur de la Maison de la Reine, épousa *Marie-Anne Boquet*, Nourrice de Louis XV, dont il eut :

1. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée, le 6 Septembre 1731, à *Claude-François Lavachez du Parc*, Secrétaire du Roi le 27 Août 1733 ; elle est veuve sans enfans ;
2. Et la Dame *Félix de Stains*.

\* MERCŒUR, Baronnie en Auvergne, qui a eu ses Seigneurs & ses Barons particuliers jusqu'en 1318. La Généalogie de cette Maison remonte à

I. ITIER, Sire DE MERCŒUR, qui vivoit éssannées 895 & 906. Il épousa *Arfinde*, dont il eut :

II. BÉRAUD, 1<sup>er</sup> du nom, surnommé *le Grand*, Sire DE MERCŒUR, qui s'est marié à *Gerberge*, de laquelle vinrent :



1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. BÉRAUD, Prévôt du Puy ;
3. Et ODILON, Abbé de Cluny en 993, mort en 1048.

III. BÉRAUD, II<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-CŒUR, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, Evêque du Puy en 1034, mort en 1053.

IV. BÉRAUD, III<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-CŒUR, vivant en 1048, laissa pour enfans :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. Et PIERRE, Evêque du Puy, après son oncle, en 1053.

V. BÉRAUD, IV<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-CŒUR, vivoit en 1067 ; il laissa :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, Evêque du Puy en 1076.

VI. BÉRAUD, V<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-CŒUR, vivant en 1083, fut père de

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, Evêque de Clermont, en Auvergne, en 1150, lequel mourut en 1169.

VII. BÉRAUD, VI<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-CŒUR, en 1151, épousa *Judith d'Auvergne*, fille de *Guillaume VIII*, Comte d'*Auvergne*, & d'*Anne de Nevers*, dont :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. Et ODILON, Evêque du Puy.

VIII. BÉRAUD, VII<sup>e</sup> du nom, Sire de MER-CŒUR, mourut en 1238. Il avoit épousé *Alix de Bourgogne*, fille de *Hugues*, III<sup>e</sup> du nom, Duc de *Bourgogne*, & d'*Alix de Lorraine*, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. ETIENNE, Seigneur de Coren & de Talizat, décédé sans enfans ;
3. ODILON, Seigneur de Saugues, Evêque de Mende en 1258 ;
4. Et GUILLAUME, Seigneur de Gerzat, qui eut de son mariage :

GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gerzat, qui s'est marié à *Dauphine de Ventadour*, dont il eut :

1. GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gerzat, vivant en 1334. (On ignore s'il eut postérité ;)
2. BÉRAUD, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. Et ETIENNE, aussi Chevalier, mort sans lignée.

IX. BÉRAUD, VIII<sup>e</sup> du nom, Sire DE MER-

CŒUR, mourut vers l'an 1294. Il avoit épousé, en 1238, *BÉATRIX DE BOURBON*, fille d'*ARCHAMBAUD*, VIII<sup>e</sup> du nom, Sire DE BOURBON, & de *Béatrix de Montluçon*. Il en eut :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. ARCHAMBAUD, Seigneur de Vouffac & de Beauvoir ;
3. GUILLAUME, mort sans hoirs ;
4. ODILON, Prévôt de l'Eglise de Brioude en 1291 ;
5. ALIXEND, morte fille ;
6. & 7. JEANNE & ALIX, dont on ignore la destinée.

X. BÉRAUD DE MERCŒUR, IX<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Uffel, mourut en 1251, avant son père. Il avoit épousé *Blanche de Châlons*, de laquelle il eut :

1. BÉRAUD, qui fuit ;
2. ALIXEND, Dame DE MERCŒUR, après son neveu, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1257, à *Pons de Montlaur* ; 2<sup>o</sup> en 1268, à *Aimar de Poitiers*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Valentinois ; & 3<sup>o</sup> en 1279, à *Robert*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne ;
3. BÉATRIX, femme d'*Armand*, Vicomte de Polignac ;
4. Et AGNÈS, rapportée après son frère.

XI. BÉRAUD, X<sup>e</sup> du nom, Sire DE MERCŒUR, épousa, en 1290, *Isabelle de Forez*, fille de *Guy*, VI<sup>e</sup> du nom, Comte de *Forez*, & de *Jeanne de Montfort*. Il vivoit encore en 1318, & n'eut qu'un fils unique, nommé

ODILON, qui mourut avant son père, de sorte que sa succession retourna à

XI. AGNÈS DE MERCŒUR, héritière de son frère et de ses sœurs, qui épousa *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Joigny*, qui ne laissa qu'une fille, *Jeanne*, Comtesse de *Joigny* & Dame de *Mercœur*, qui s'est mariée, au mois d'Avril 1314, à *Charles de Valois*, II<sup>e</sup> du nom, Comte d'Alençon. Elle mourut, sans enfans, le 2 Septembre 1336. Ses biens furent partagés entre plusieurs Seigneurs. — *Béraud*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de *Clermont*, en Auvergne, fut Sire de *Mercœur* en 1357. *Jeanne de Clermont*, son arrière-petite-fille, Dame de *Mercœur*, épousa, en 1426, *LOUIS DE BOURBON*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Montpenfier, elle mourut, sans postérité, le 26 Mai 1436. Les biens de *CHARLES III*, Duc de *Bourbon*, Sire de *Mercœur*, Connétable de France, ayant été confisqués & réunis au domaine de la Couronne, *FRANÇOIS I<sup>er</sup>* & *Louise de Savoie*, sa mère, cédèrent *Mer-*

*cœur à Antoine, Duc de Lorraine & à RENÉE de BOURBON, fa femme, cœur du Connétable. CHARLES IX érigea cette Baronnie en Principauté, en faveur de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, fils d'Antoine, Duc de Lorraine, & de RENÉE de BOURBON, fon épouse. HENRI III érigea cette Principauté en Duché-Pairie, au mois de Décembre 1569, en faveur de Nicolas de Lorraine, & de fes successeurs mâles & femelles. Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, fils aîné du second lit de Nicolas de Lorraine, n'eut qu'une fille, Françoïse de Lorraine, Duchesse de Mercœur, qui s'est mariée à César, Duc de Vendôme. Leur petit-fils, Louis-Joseph, Duc de Vendôme, dernier Duc de Mercœur, mourut, sans enfans, en 1712. LOUIS-ARMAND de BOURBON, Prince de Conti, est possesseur du Duché de Mercœur par acquisition. Voy. BOURBON & LORRAINE.*

Les armes de l'ancienne Maison de MERCŒUR font : *de gueules, à 3 fasces de vair.* (Extr., pour la Généalogie, d'un Manuscrit de feu Piganol de la Force.)

MERCURIN de VALBONNE, Famille établie à Apt, appelée anciennement MERCURINI; elle passa en Provence sous le règne de CHARLES VIII, & a produit plusieurs Officiers Généraux, qui ont servi avec distinction, principalement dans les Armées commandées par le Maréchal de Toiras. Elle remonte à

BERTRAND de MERCURIN, Seigneur de Lissi, qui testa le 21 Mai 1496; il étoit originaire de la ville de Durazzo, en Albanie, sur le Golfe de Venise. Il avoit épousé, suivant son testament, Dame *Alfatie Textoris*. D'eux descend, au VIII<sup>e</sup> degré,

ANTOINE de MERCURIN, Seigneur de Valbonne, Mestre de Camp de Cavalerie au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, qui a épousé *Marianne-Sophie-Frédérique de Dettlingen* (d'une des premières Maisons d'Alsace), dont il a eu :

1. LÉOPOLD-LOUIS-ANTOINE de MERCURIN de VALBONNE, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, Gouverneur de la ville d'Apt, après avoir été Page du Roi, dans la Petite Ecurie, durant trois ans. (Nous ignorons s'il est marié.)
2. MARIE-ANNE-SOPHIE-JULIE, Pensionnaire

en l'Abbaye Royale de Sainte-Croix, à Apt, en 1770;

3. CAROLINE-ÉMILIE, reçue à Saint-Cyr;
4. Et PAULINE-ZÉNOBIE, âgée de 14 à 15 ans en 1775.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un Mercure d'argent, tenant de la main dextre son caducée; & aux 2 & 3 d'azur, à la fleur de lis d'or.* (Extr. de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 606, & Supplément à cette *Hist.*, p. 81.)

MERCY, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. PIERRE & JEAN de MERCY, Seigneurs dudit lieu & de la Marche, frères, demeurant à Matigny, Prévôté de Péronne, & à la Fère, tous deux Capitaines d'Infanterie, firent leurs preuves de noblesse depuis le 9 Mars 1549, que vivoit AUGUSTIN de MERCY, Ecuyer, Seigneur de l'Etang, leur bifaïeul, & ils furent jugés Nobles au Conseil, par Arrêt du mois de Mai 1668.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or.*

\* MERCY-le-Haut, au Duché de Bar : Terre & Seigneurie composée de *Xivry-le-Franc, Mercy-le-Haut, Mercy-le-Bas, Boudrevy & Higny*, & érigée en Comté par le Duc LÉOPOLD, le 19 Avril 1719. Elle avoit donné son nom à une Maison également illustre & ancienne, éteinte dans la personne de FLORIMOND-CLAUDE, Comte de MERCY, Maréchal des Armées de l'Empereur, qui fut tué le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, en Italie, sans avoir été marié, ayant laissé ses biens de Hongrie au Comte d'*Argenteau*, son cousin, à la charge de prendre le nom & les armes de MERCY. Ce légataire acheta du Duc de Lorraine le Comté de MERCY, échu à S. A. R. par la mort du Maréchal de MERCY, suivant un traité fait entre le Duc LÉOPOLD & lui, par lequel ce Prince, en érigeant sa Terre de MERCY en Comté, y avoit uni plusieurs domaines, à la charge que le tout lui seroit reverfible à la mort du Maréchal de MERCY. Ce Seigneur étoit fils de PIERRE-ERNEST, Baron de MERCY, & de *Christine d'Allamont*, fille unique de *Florimond*, Baron d'*Allamont*, Bailli & Gouverneur de Pont-à-Mousson, & d'*Anne-Marguerite d'Argenteau*, & petit-fils de FRANÇOIS, Baron de MERCY, Général des Armées de l'Empereur, & de *Madeleine de Flachsländ*. Le

Comte de MERCY-D'ARGENTEAU, Ambassadeur de L. M. I. & R. à la Cour de France, est de cette Famille.

Les armes de MERCY sont : *d'or, à la croix d'azur; l'écusson couronné d'une couronne de 8 fleurs de lis d'or.*

MERDY (DU), Famille de Bretagne, Reforts de Lannion & de Saint-Brieuc, qui paroit partagée en trois branches : ceux de la première furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan ; ceux de la seconde furent pareillement déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 27 Juin 1669, & ceux de la troisième le furent aussi le 5 Avril de la même année, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *écartelé d'argent & de gueules, à 3 fleurs de lis de l'un en l'autre.*

MÉRÉLESSART, en Picardie : Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. LOUIS & EUSTACHE-LOUIS DE MÉRÉLESSART, Vicomtes d'Effigny-le-Grand, demeurant à l'Échelle, près de Roye, enfans d'EUSTACHE DE MÉRÉLESSART, Gouverneur des Ville & Château de Pont-de-l'Arche, firent preuve depuis le 18 Août 1540, que vivoit CHARLES DE MÉRÉLESSART, Chevalier, leur bifaïeul. Ils rapportèrent aussi ses Provisions & Lettres de Gouverneur de la ville de Corbie, & comme il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire.*)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 bandes d'azur; aux 2 & 3 d'or, à 3 maillets de gueules.*

MEREVILLE : *de fnoiple, à 3 jumelles d'argent.*

MEREZ, MERÈS, MEYRÈS & MAYRÈZ (DE), sont le même nom. C'est une Noblesse originaire du lieu de Saint-Péray, dans le Comté de Crussol, en Vivarais, Diocèse de Valence. Le premier dont il soit fait mention est

I. JEAN DE MEREZ, surnommé de *Valence*, lequel ayant suivi le Seigneur de Crussol à la Croisade du Roi SAINT LOUIS en l'année 1248, fut honoré, pendant le cours de cette guerre, de divers emplois importants. Dans la Croisade de 1218, sous Jean de Brienne, il avoit

déjà exercé la charge de Grand Maître des Cranequiniers. Il se signala à la prise de Damiette par le renversement d'une tour ronde : *ipsum arietando & per ballistas evertendo*; c'est à cette occasion que se rapportent ses armes, qui sont : *d'or, à la tour majurée d'azur, maçonnée de sable, la herse levée, accolée de 2 croiffans du second en bande; au chef de gueules, chargé d'une croix de Jérusalem, potencée d'or, cantonnée de 4 croiffettes du même, avec ce cri : EVERTIT FORTISSIMA VIRTUS (la Vertu renverse les choses les plus fortes). L'Abbé de Choisy (Hist. de SAINT LOUIS, liv. X), fait mention de ce JEAN en ces termes : *Jean de Valence, homme capable & de grand cœur est envoyé aux Emirs, &c.* Le Sire de Joinville le nomme *Jean de Valenciennes*. Au retour de la Croisade de 1248, il fut gratifié par le Seigneur de Crussol de quelques fonds, situés dans la paroisse de Saint-Péray; & de ce Fief appelé *Merez*, il prit le nom DE MEREZ, qu'il transmit à ses descendans. Il laissa :*

1. GUILLAUME, qui fut;
2. Et THIBAUD, Chanoine de la Cathédrale de Valence.

II. GUILLAUME DE MEREZ, dans une transaction du 3 des Calendes de Février 1300, dont on conserve l'extrait en forme, passée à Nîmes dans sa maison, y est qualifié de *Damoiseau*. D'autres *Mémoires* très-anciens rapportent que ce GUILLAUME, après avoir servi volontaire dans l'armée que mena devant Milan PHILIPPE DE VALOIS en 1317, commanda ensuite une Compagnie d'Argoulets, sous Claude de Valois en 1324. Il testa le 18 Septembre de la même année, & eut pour enfans :

1. GONON, qui n'eut que des filles de son mariage avec *Gabrielle de Blou de Laval*, lesquelles, suivant un extrait en forme du 5 Septembre 1392, obtinrent du Seigneur de Crussol, pour elles & pour leur Famille, quantité de franchises & d'immunités;
2. JEAN, qui n'a point laissé de postérité;
3. Et PIERRE, qui fut.

III. PIERRE DE MEREZ rendit hommage au Seigneur de Crussol en 1354, & il fit, conjointement avec JEAN, son frère, le 1<sup>er</sup> Mai 1360, la fondation de la messe de l'Aube dans l'Eglise des Cordeliers de Valence. On voit par divers actes du 31 Mars 1372, du 1<sup>er</sup> Février 1375, & du 10 Février 1378, que le Seigneur

de Cruffol affranchit ledit PIERRE, fa Famille & fes fonds de toutes fervitudes rurales. PIERRE eut un fils, appelé

IV. JEAN DE MEREZ, II<sup>e</sup> du nom (difent d'anciens Mémoires de Famille), qui fit dans fa jeunefle un voyage au Levant & en Perfe, où il porta les armes dans l'armée de Tamerlan contre les Turcs en 1395. A fon retour en France il commanda une Compagnie d'Argoulets fous CHARLES VI en 1414. Dans ledit acte, en parchemin & en original, eft rapporté tout au long l'hommage rendu par PIERRE en 1354, où fe lifent ces mots : *Et proteftatus eft idem PETRUS MEREZII, dido nobili Domino Cruffeoli; fecitque homagium, more Nobilium, cum descendat à JOANNE MEREZII, qui fecutus eft in bello facro Dominum Cruffeoli, quando Damietta capta fuit, & turris quæ erat in portu eversa eft, ibique fortiter pugnavit contra Sarra-cenos. Fecit autem didum homagium ftando pedes.* Ce JEAN, II<sup>e</sup> du nom, fit encore une reconnoiffance, le 10 Février 1440, au Seigneur de Cruffol, où il eft fait mention de fes enfans favoir :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CLAUDE, qui fervit à la tête d'une Compagnie d'Arbalétriers fous CHARLES VII en 1450. Il tefta en 1470, inftitua pour héritier JEAN, fon frère, & lui fubftitua JEAN, fon neveu ;
3. GUILLAUME, Maître des Requêtes, Juge Mage & Lieutenant Général du Valentinois & Diois. Il prit cette qualité & celle de *Damoifeau*, dans une Sentence par lui rendue le 18 Janvier 1453 ;
4. Et RODEL, dont on a le teftament en forme, daté du 23 Mai 1479.

V. JEAN DE MEREZ, III<sup>e</sup> du nom, comme il le voit tant par le teftament de CLAUDE, fon frère, ci-devant cité, que par un acte d'obligation à fon profit du 16 Décembre 1480, eut pour fils,

VI. JEAN DE MEREZ, IV<sup>e</sup> du nom, qui, fuyant d'anciens Mémoires de la Famille, porta les armes dans les Troupes du Roi CHARLES VIII, au voyage de Naples en 1495. Dans une donation du 6 Mars 1518, & par fon teftament du 17 Août 1522, on voit qu'il eut pour enfans :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & CHARLES.

VII. ANDRÉ DE MEREZ fervit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de

pie, fous André de Foix, dans le Royaume de Navarre : c'eft ce que nous apprennent la donation ci-deffus citée du 6 Mars 1518 ; un échange entre ledit noble ANDRÉ & Jean Bobichon, du 11 Février 1523, & une quittance en forme, au profit dudit ANDRÉ, du 24 Mai 1550. Cet ANDRÉ tefta le 16 Janvier 1544, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui vendit fon Fief de *Merez*, au Sieur de *Blou de Laval*. De l'argent qu'il en retira, ayant levé une Compagnie de gens de pied, il fut tué aux approches de la ville de Damvillers, fous les ordres du Duc de Guife, vers l'an 1545 ;
2. BERTRAND, qui s'établit à Valence ; fa poftérité y a fait deux branches, l'une dans la même ville, & l'autre à Grenoble ;
3. ETIENNE, qui fuit ;
4. Et LOUIS, mort fans enfans.

(Dans une Lettre de BERTRAND à ETIENNE, du 25 Novembre 1593, il eft parlé de JEAN, leur frère, & dans un Mémoire original figné d'ETIENNE, il eft auffi dit que JEAN, BERTRAND, ETIENNE & LOUIS, font fils d'ANDRÉ.)

VIII. ETIENNE DE MEREZ, à l'occafion d'un procès qu'il étoit venu pourfuivre à Nîmes, comme il paroît par diverfes Sentences qu'il obtint, s'y maria avec *Catherine Marandé*, & s'y établit ; il exerça la charge de Viguier en la Baronnie de Manduel. Il en obtint les Lettres le 14 Août 1572, & il y prit la qualité d'*Ecuyer*. Il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et JACQUES, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Nîmes en 1603, & Vicaire Général.

IX. ANTOINE DE MEREZ, fe maria, le 7 Juin 1600, avec *Catherine de Favier* ; il fut Conful de la ville de Nîmes en 1637, & tefta le 8 Février 1646. Il eut pour enfans :

1. JACQUES, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Nîmes, & Grand Vicaire du Diocèfe ;
2. Et PIERRE, qui fuit ;

X. PIERRE DE MEREZ, II<sup>e</sup> du nom, leva en divers tems trois Compagnies d'Infanterie, & passa la plus grande partie de fa vie au fervice. De fon mariage, contracté le 6 Janvier 1646, avec *Gillette de Bernard*, il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. CHARLES-JOSEPH, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Armagnac, qui fut tué dans un détachement en Flandre en 1675 ;
3. GUILLAUME-IGNACE, qui fut fucceffivement Chanoine de Nîmes, Prévôt de la Cathédrale d'Alais, Vicaire Général du même



Diocèse, & Abbé Commendataire de Saint-Pierre de Sauve;

4. & 5. Et deux filles, Religieuses au premier Couvent de Sainte-Urfulge à Nîmes.

XI. ANTOINE DE MERZ, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Présidial de Nîmes, épousa, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juillet 1674, *Marie de Georges de Lédenon*; & 2<sup>o</sup> le 31 Janvier 1686, *Louise de Rouverieux de Cabrières*. Du premier lit il eut :

1. JOSEPH-MARIE, Cornette des Dragons;
2. FRANÇOIS, Chanoine & Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Nîmes;
3. GASPARD, Chevalier de Saint-Louis, qui a servi pendant 35 ans dans le Régiment de Médoc, Infanterie, & a été ensuite nommé Major des Ville & Château de Rocroy en 1727;
4. 5. & 6. Trois filles, Religieuses.

Et du second lit vinrent :

7. JACQUES, qui fut;
8. Et MARIE-BERNARDINE, qui s'est mariée, à *André de Brueys de Saint-Chaptes*, duquel elle n'a pas eu d'enfans.

XII. JACQUES DE MERZ leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment d'Enghien, lors de sa création en 1705. Il épousa à Paris, par contrat du 14 Avril 1708, *Jeanne Scouin d'Argenvilliers de Saint-Maximin*, dont il eut :

1. GUILLAUME-IGNACE, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicairé Général & Official du Diocèse de Nîmes, qui fut nommé par le Roi à la Prévôté de la Cathédrale de cette ville;
2. JOSEPH-MARIE, décédé âgé de 9 ans;
3. FRANÇOIS, qui fut;
4. JEAN-LOUIS-CASTOR, Cadet en pied dans un Régiment Royal-Artillerie, qui mourut à Metz, âgé de 18 ans;
5. LOUISE-ANTOINETTE, qui s'est mariée à noble *André de Pujols*, de la ville d'Uzès;
6. MARIE-GABRIELLE, Religieuse dans l'Abbaye de Saint-Benoît, à Beaucaire;
7. MARIE, morte à Uzès, âgée de 14 ans;
8. Et MARIE-THÉRÈSE, morte Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Nîmes.

XIII. FRANÇOIS DE MERZ, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier sur les Vaiffeaux du Roi, a épousé, par contrat du 27 Octobre 1742, *Catherine de Reynard*, dont un fils, qui est mort âgé de 7 à 8 ans.

MÉRI ou MÉRY DE LA CANORGUE (DE), Famille noble dont il est parlé dans *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 127; elle remonte à

I. GABRIEL MÉRI, originaire d'Italie, qui quitta sa Famille, pour quelques mécontentemens domestiques, vers le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, & vint s'établir à Bonniex, dans le Comtat Venaissin. Il servit avec distinction sous Antoine Colonna; se distingua au siège de Segny, & fut employé en qualité d'Officier dans la garnison de cette place, où il reçut une blessure dangereuse. Il avoit épousé *Catherine Jauffrey*, dont il eut :

II. LOUIS MÉRY, Viguier de Bonniex, qui s'est marié, par contrat passé à Avignon, le 12 Janvier 1563, à *Catherine de Laurent*, de laquelle vint :

III. JOUFFROY MÉRI, Viguier de Bonniex le 15 Novembre 1626, qui a épousé, par contrat du 4 Novembre 1603, *Anne de Blanc*. Il en eut :

IV. JOSEPH MÉRY, 1<sup>er</sup> du nom, qui avoit épousé, le 4 Avril 1644, N... *de Soliers*, dont vint :

V. JOSEPH MÉRI, II<sup>e</sup> du nom, qui s'allia, par contrat du 6 Janvier 1677, à *Marie-Madeleine Mère*, dont font issus :

1. JOSEPH, qui fut;
2. BONIFACE, mort sans enfans;
3. & 4. Deux filles, Religieuses;
5. N... de MÉRI, qui s'est mariée à N... *d'Eyrooux*, à Forcalquier;
6. Et CHARLOTTE, qui a épousé, le 26 Février 1708, *Joseph-Melchior de Garcin*, Professeur de l'Université & Conseiller du Saint-Office, dont des enfans. Voy. GARCIN.

VI. JOSEPH DE MÉRI, III<sup>e</sup> du nom, qui obtint en sa faveur l'érection en Comté du fief de la *Canorgue*, ou *Lacanorgue*, par Bref du Pape Benoît XIV, le 24 Avril 1747, enregistré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat passé à Apt le 31 Janvier 1700, *Marie-Thérèse de Vaccon*, sœur d'*Antoine*, Conseiller à la Cour des Comptes de Provence, & de *Jean-Baptiste*, Evêque d'Apt. De cette alliance font issus :

1. JOSEPH, qui fut;
2. & 3. JEAN-BAPTISTE & LOUIS, Jésuites;
4. IGNACE, qui mourut Prévôt de l'Eglise de Marseille, & Grand Vicairé de l'Eglise de cette ville;
5. FRANÇOIS, Prévôt de l'Eglise d'Apt, & l'un des Vicaires Généraux de ce Diocèse. Il eut la vacance de ce Siège après la mort de *M. de Vaccon*, Evêque d'Apt, son oncle;

6. HILARION, ci-devant Chanoine à Apt & Licencié en Sorbonne ;
7. XAVIER, Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général ;
8. & 9. Et deux filles, Religieuses, l'une à l'Abbaye de Saint-Benoît à Cavailon, & l'autre au Couvent de Sainte-Ursule de la même ville.

VII. JOSEPH DE MÉRÏ, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de la Canorgue, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence au mois de Juin 1730. Il a épousé, par contrat passé devant *Vogier*, Notaire à Aix, le 21 Juillet 1731, *Angélique de Boyer* (des Marquis d'*Argens*), dont il a eu :

1. JOSEPH-PIERRE, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Aide Major, dans le Régiment Royal-Vaiffeaux ;
3. XAVIER, Enseigne des Vaiffeaux au Département de Toulon ;
4. Et une fille, qui s'est mariée dans la Maison de *Giraud-Monroc*.

VIII. JOSEPH-PIERRE DE MÉRÏ, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 12 Octobre 1757, a épousé, le 5 Mai 1764, *Amable de Garcin*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

Les armes : *d'argent, au dauphin de sable, sur une mer de finople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

\* MERIDOU, en Normandie, Subdélégation de Falaise : cette Baronnie, très-ancienne, est possédée, depuis plusieurs siècles, par les Religieux de l'Abbaye de Sainte-Barbe, Ordre de Sainte-Geneviève, par Charte de donation d'anciens Seigneurs, dont on ne fait pas la date.

MÉRINDOL. Selon l'*Etat de la Province dans sa Noblesse*, tom. II, p. 381, par l'Abbé Robert de Briançon, cette Famille, une des plus anciennes de la Province, & de laquelle il y a des titres au delà de 300 ans, a été réhabilitée en 1692. Elle porte d'ancienneté pour armes : *d'azur, à une hirondelle d'argent, volante en bande*.

\* MÉRINVILLE ou MÉRENVILLE, Terre située en Beauce, qui est entrée par mariage dans la Maison des *Montiers* ou *Monstiers*, laquelle en est restée furnommée, après avoir cessé d'en être propriétaire. C'est M. *Delpech* qui en est aujourd'hui possesseur.

A l'égard de la Terre de *Rieux*, c'est une Baronnie des états de Languedoc, que *Marguerite de la Jugie* porta à *François des Montiers*, son mari, après avoir appartenu au Président *Bernard de Rieux* ; elle est retournée en possession du Comte de *Mérinville*, qui a obtenu des Lettres Patentes du Roi pour changer le nom de cette Terre en celui de *Mérinville*, qu'elle porte à présent : par ce moyen elle a perdu son nom de *Rieux*. Voy. MONTIERS ou MONSTIERS DE MÉRINVILLE (DES).

MÉRITENS, ancienne Famille noble originaire du Béarn, établie depuis plusieurs siècles dans les Diocèses de Conserans & de Comminges, en Gascogne, qui remonte son origine au XI<sup>e</sup> siècle. Elle a donné, dans tous les tems à nos Rois, nombre de braves militaires. Quantité de Terres font sorties de cette Famille, & celles qui en faisoient l'apanage avant la réunion du Comté de Comminges à la Couronne, font encore dans cette Maison, sans avoir passé dans d'autres mains. Cette Famille subsiste dans les Seigneurs de *Montégut*, de *Saint-Lary*, de *Mulvaiffe*, d'*Angouls*, de *Villeneuve*, de *Roçès*, de *Belloc*, & dans

JEAN-PIERRE DE MÉRITENS DE L'ISLE, qui a épousé, en 1732, *Marie de Terfac*, dont il a eu :

CATHERINE, qui s'est mariée par dispense avec GUILLAUME DE MÉRITENS, son parent.

ET JEAN-FRANÇOIS DE MÉRITENS & PIERRE DE MÉRITENS, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Auch.

Les armes : *d'azur, à l'arbre arraché au naturel, sénéstré d'un lévrier d'argent, rampant contre l'arbre*.

MERLE, en Languedoc : *d'or, à 5 merlettes de sable en sautoir*.

\* MERLE ou MESLE (DU), ancienne & illustre Maison de Normandie, qui tire son nom de la Baronnie du *Merle-Raoul*, située entre Argentan & Laigle. Oderic Vital parle de ROGER DU MERLE, qui épousa, en 1050, *Emme Giroye*, fille de *Gérouin*, Baron d'Echauffour, &c., & de *Gillette de Bertrand*. Il est mentionné parmi les Chevaliers Normands qui accompagnèrent le Duc Guillaume à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Leurs enfans furent : *RAOUL & GUIL-*

LAUME : ce dernier fut père de RAOUL & de ROGER. — On lit dans le *Monasticum Anglicanum*, tom. I, p. 48 & 49, que GUILLAUME DU MERLE, & *Mencalde*, la femme, & RAOUL DU MERLE leur fils, donnèrent la Terre de Bormith à une Abbaye, nommée en Latin *Saucti-Cuthberti Dunelmensis*; & après la mort de GUILLAUME DU MERLE, ce RAOUL, son fils, confirma cette donation le lendemain de la fête de Saint-Cuthbert en 1129. — GUILLAUME DU MERLE, Chevalier, fut un de ceux qui assistèrent à l'Échiquier tenu à Caen en 1224. — Au livre cité, même tom., p. 581, on lit que FOULQUES DU MERLE fut appelé à la Charte par laquelle Guillaume de Briouze, confirma les dons faits à l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, par Philippe de Briouze, son père, & par Guillaume de Briouze, son aïeul, des dîmes de Briouze & de plusieurs autres dîmes & Terres, tant en Normandie qu'en Angleterre. Cette confirmation se passa sous le règne d'HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & Comte d'Anjou. FOULQUES DU MERLE, Gouverneur de ROBERT, Comte d'ARTOIS, frère de SAINT LOUIS, fut tué au combat de la Massoure. (Voy. l'*Hist. de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, la Généalogie de cette Maison commence à

I. MELLOC DU MERLE, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Messéi, de Goron, de Saint-Julien-le-Faucon, de Couvrigny, Chanhault & de Médavi, lequel eut de son mariage avec N.... de *Nollent de Tancarville*, héritière de la Terre de Gacé,

II. FOUCAUD OU FOULQUES DU MERLE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Messéi, &c., Seigneur, Châtelain de Gacé, de Briouze & de Bellou, lequel suivit Jean, Sire d'Harcourt, Amiral de France, au voyage qu'il fit sur mer en 1295; il fut, selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, le 22<sup>e</sup> des Maréchaux de France dont on ait connoissance; il assista en cette qualité à la première séance du Parlement de Toulouse, tenue le 10 Janvier 1304. Au mois de Février suivant, le Roi PHILIPPE le Bel, en considération de ses bons services, lui donna pour lui & ses héritiers en droite ligne, une rente de 200 livres, qu'il changea, au mois de Juillet 1306, en une donation des Terres de Briouze & de Bellou, à la charge d'en faire

*Tome XIII.*

hommage à S. M. (La Terre de *Briouze* est une ancienne Baronnie qui a été possédée dès le XI<sup>e</sup> siècle par des Seigneurs du nom même de *Briouze*, retirés en Angleterre.) Etant en garnison à Tournai en 1303, il défit quelques troupes de Flamands qui étoient sortis de la ville de Lille, & en fit plusieurs prisonniers; fut envoyé dans le Lyonois en 1310, à Vienne en 1311, & étoit à l'armée de Flandre en 1314. Ce Maréchal laissa à sa mort trois fils :

1. JEAN, Seigneur du Merle-Raoul, de Gacé, de Médavi & de Chanhault, Baron de Saint-Julien-le-Faucon, dont la postérité s'est éteinte après une ou deux générations dans AGNÈS DU MERLE, dont la succession a passé dans la fuite des tems en la Maison d'ORLÉANS-LONGUEVILLE, & de celle-ci en partie dans celle de *Goyon de Matignon*, Maison qui possède encore la Terre de *Gacé*. Voy. GOYON DE MATIGNON;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. Et autre GUILLAUME, Baron de Briouze & de Bellou, dont la postérité n'a formé que quatre degrés. (La Baronnie de *Briouze* a passé depuis dans la Maison d'*Orglandes* où elle est encore aujourd'hui. Voy. ORGLANDES.)

III. GUILLAUME DU MERLE, 1<sup>er</sup> du nom, Sire & Baron de Messéi, Seigneur en partie du Merle, de Couvrigny, &c., eut pour femme *Jeanne de Mathefelon*, veuve de lui en 1331, dont entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME DU MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Messéi, Capitaine Général, Bailli de Caen & du Cotentin le 3 Septembre 1368, avec permission d'avoir 40 Archers pour sa garde. Il fut employé par CHARLES V dans la guerre contre les Anglois; fut pourvu, le 2 Mars 1374, de l'état de Capitaine, Garde & Châtelain des Ville & Château de Falaise, place alors considérable. Il acquit, en 1360, d'un Colin du Boisbarbot, Ecuyer, tout ce que celui-ci possédoit encore du Fief du Boisbarbot. Il commanda sur les Marches de Bretagne: on voit de lui plusieurs montres depuis 1358, jusqu'en 1370. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans :

V. PIERRE DU MERLE (le second fils), Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, qualifié *noble homme, Monseigneur*, dans trois titres de 1389, 1392 & 1393, qui épousa *Mairie de Logy*, Dame de Juvigni, dont vint :

R r

VI. FOULQUES DU MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, des Planches, de Juvigny & de Montrayer, lequel avoit épousé *Marie de Mathefelon*, Dame de Saint-Sulpice-sur-Loire, en Anjou, de Guernetot & d'Ercoches; il en eut dix enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JEAN, dit le *Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs du Boisbarbot & du Blanc-Buiffon, rapportée ci-après.

VII. JEAN DU MERLE, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, &c., étoit mort le 4 Février 1472, lorsque ses enfans mineurs prirent avec JEAN DU MERLE, leur oncle, des Lettres Royaux pour le partage de la succession de FOULQUES, leur aïeul.

VIII. NORBERT ou ROBERT DU MERLE (un des fils de JEAN I<sup>er</sup>), Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Guernetot, du Buiffon & de Saint-Gilles, eut pour femme *Guyonne de Maimbier*, dont il eut :

IX. FRANÇOIS DU MERLE, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny qui s'est marié, en 1523, avec *Françoise de Sillans*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hermanville, & de *Marie de Vierville*, Baronne de Creully. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui partagea avec son frère le 16 Novembre 1572;
2. Autre JACQUES, qui fuit;
3. Et JEANNE, femme de *Pierre de Montreuil*, Seigneur de la Vallée, lequel donna quittance de la dot de sa femme à son beau-frère, le 24 Janvier 1565.

X. JACQUES DU MERLE, Seigneur de Couvrigny, reçut en cette qualité des aveux le 27 Juin 1561, & le 4 Février 1612. Il fut nommé tuteur des frères & sœurs de sa femme, par Sentence des Affises de Falaise, du 5 Mai 1586, & ne vivoit plus le 29 Mars 1618. Il avoit épousé, le 6 Mars 1585, *Jeanne le Héricy*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Vallée, & d'*Anne Morel*. Sa dot fut destinée au retrait de la Terre de Couvrigny, vendue par JACQUES DU MERLE, frère de son mari. Etant veuve, elle transigea, le 19 Janvier 1620, avec son fils aîné. Elle eut pour enfans :

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et RAVEND, auteur de la branche des Seigneurs des Fourneaux, rapportée ci-après.

XI. LOUIS DU MERLE, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, transigea avec son frère sur son partage, le 20 Mai 1618; lui fit un rembour-

fement le 8 Décembre 1620; transigea encore avec lui le 22 Mai 1624, par Sentence du Lieutenant Général de Falaise; reçut des aveux comme Seigneur de Couvrigny, les 14 Mai 1620, le 15 Janvier 1624 & 6 Juillet 1631; fit cession de ses biens à ses enfans le 16 Juin 1648, & s'accorda avec BRANDELIS, son neveu, le 29 Décembre 1654. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1619, *Charlotte de Marguerit*, fille de *Jean*, Seigneur du Bu, Soignolles & Guibray, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Marie des Rotours*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et AUGUSTIN, auteur de la branche des Seigneurs de Préaux, rapportée ci-après;

XII. JEAN DU MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Norrey, de Saint-Pierre, de Saint-Martin-du-Bû, des Fourneaux, du Coudray & de la Trinité-de-Falaise, épousa, le 10 Juin 1651, *Charlotte de Fribois*, veuve de *Nicolas de Paulmier*, Ecuyer, Seigneur des Castelets, & fille de *Louis de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de *Marie de Guerville*; & 2<sup>e</sup> *Catherine le Georgellier*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, âgé de 10 ans en 1666;
2. Et FRANÇOISE, qui mourut en 1736, femme de *Robert des Landes*, Seigneur de Crèveœur, & mère d'un Conseiller au Parlement de Rouen.

#### BRANCHE des Seigneurs de PRÉAUX.

XII. AUGUSTIN DU MERLE, Seigneur de Préaux (second fils de LOUIS, & de *Charlotte de Marguerit*, a épousé *Madeleine de Gaillon*, dont il eut :

1. JACQUES, Curé de Crouay, au Diocèse de Bayeux;
2. Et AUGUSTIN, qui fuit.

XIII. AUGUSTIN DU MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Préaux, s'est marié avec *Anne Flambar*, dont il a eu :

- Quatre fils;  
Et deux filles, tous vivans en 1736.

#### BRANCHE des Seigneurs des FOURNEAUX.

XI. RAVEND DU MERLE, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux (second fils de JACQUES, & de *Jeanne le Héricy*), a épousé, le 12 Juillet



1620, *Françoise le François*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Nicolas, & de *Françoise de Guerpel*. Il en eut :

XII. BRANDELIS DU MERLE, Seigneur de Brieux, Election de Falaife, qui obtint acte de la représentation de ses titres de Noblesse avec le Seigneur de *Couvrigny*, son cousin, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1<sup>er</sup> Janvier 1666; il étoit alors âgé de 35 ans. De *Catherine des Rotours*, sa femme, il a eu :

Un fils, nommé FRANÇOIS, âgé de 15 ans, en 1666;

Et cinq filles.

#### BRANCHE

des Seigneurs DU BOISBARBOT.

VII. JEAN DU MERLE, dit le *Jeune*, Ecuyer, Seigneur du Boisbarbot, de Vaux & d'Écorches (fils puîné de FOULQUES, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Mathefelon*), épousa, le 11 Février 1474, *Marie le Conte*, fille de *Jean le Conte*, Seigneur de Nonant, du Blanc-Buifon, de Saint-Aubin & de Servières, & de *Robine de Rivel*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. Et ANTOINETTE, femme de *Nicolas de Mailloc*.

VIII. JEAN DU MERLE, Seigneur du Boisbarbot & du Blanc-Buifon, fit hommage de cette dernière Seigneurie, mouvante de celle du Merlerault, à *Jean d'Esfonteville*, Chevalier, Seigneur de Moyon, son cousin, le 18 Mai 1505. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1503, *Jeanne le Sefne*, Dame de la Brosse, fille d'*Antoine*, Seigneur de Menilles & de la Gadelière, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;

2. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 19 Janvier 1527, à *Benoit d'Orbec*.

IX. JACQUES DU MERLE, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buifon, de la Brosse & des Planches, produisit ses titres de noblesse devant les Elus de Bernay, le 9 Novembre 1540. Il est qualifié *Chevalier & Capitaine de Parrière-ban des Nobles du Bailliage* dans un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, le 5 Novembre 1556, & étoit encore en 1562. Il avoit épousé, par contrat du 10 Avril 1528, *Gabrielle d'Aché*, fille de *Jean*, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, & de *Madeleine d'Orbec*. De ce mariage vint :

X. JACQUES DU MERLE, II<sup>e</sup> du nom de sa

branche, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buifon, Baron de Bellou, des Planches & de Couvrigny, qui fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 14 Juin 1570, & en prit la qualité dans l'hommage qu'il rendit au Roi pour la Terre du Boisbarbot, le 11 Février 1577. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. en 1571, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de Tillières en 1587, & Commandant dans la ville de Lisleux en 1593. De son mariage, accordé le 5 Janvier 1565, avec *Françoise le Gris*, Dame de Laurigny, fille de *Pierre le Gris*, Baron d'Echauffour, & de *Jeanne de Thiewille*, Dame Châtelaine de Tollevast, de Sainte-Croix & de Montfiquet, il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;

2. Un autre garçon, Prêtre & Chanoine;

3. Et ADRIENNE, qui s'est mariée, le 3 Février 1588, à *Charles de Lesenerac*, Seigneur du Bouillon.

XI. JEAN DU MERLE, Chevalier, Seigneur du Blanc-Buifon, des Planches, du Boisbarbot, de la Motte, du Colombier, du Grand & du Petit-Beauvilliers, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, par commission du 21 Juillet 1622, fit hommage au Roi de sa Terre du Blanc-Buifon, mouvante, pour un quart de plein fief de *Haubert*, de la Châtellenie de Breteuil, le 1<sup>er</sup> Juin 1604; eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse des Commissaires du Roi en la Généralité d'Alençon les 7 & 27 Mars 1641, & vivoit encore le 20 Mai 1647. Il avoit épousé, par contrat du 24 Septembre 1600, *Louise d'Orbec*, fille aînée & héritière de *Jean*, Baron d'Orbec & de Bienfaite, Seigneur de Beauvais & du Pleffis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de l'Hopital-Choisy*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. JEAN, qui suit;

2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Laurigny*, rapportée ci-après;

3. JACQUES, Prieur de Saint-André, Docteur de Sorbonne;

4. GABRIELLE, qui s'est mariée à *Laurent de Bellemare*, Seigneur de Duranville;

5. Et N... DU MERLE, qui a épousé *Gaspard Erard*, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, dont postérité. Voy. ERARD.

XII. JEAN DU MERLE, Baron d'Orbec & du Pleffis, qualifié *noble Seigneur*, né en 1603,

héritier en partie de sa mère, suivant une Sentence du Bailliage d'Orbec, le 25 Juin 1631, étoit mort en 1651. Il avoit épousé, en 1643, *Françoise Regnier*, nommée tutrice de ses enfans, par Sentence des 16 & 17 Mars 1651, & en eut la garde noble sur la démission du Maréchal de l'*Hopital*, le 20 Mai suivant. De son mariage vinrent :

1. BENJAMIN, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auval*, rapportée ci-après;
3. & 4. CLAUDE & LÉONOR, celui-ci Curé de Saint-Germain, près d'Orbec;
5. Et LOUISE.

XIII. BENJAMIN DU MERLE, Seigneur du Blanc-Buiffon & du Boisbarbot, élevé Page du Roi en 1657, tranfigé sur son partage avec JEAN DU MERLE, son frère, le 24 Février 1671. Il demouroit en la paroisse de Marainvilliers, Election de Bernay, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse avec ses frères & cousins, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1<sup>er</sup> Novembre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1658, *Adrienne de Foucques*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Pilette, Conseiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Vicomté d'Orbec, & de *Marguerite Bourgoïn*. Ils eurent :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et une fille.

XIV. PIERRE DU MERLE, Seigneur de Beauvilliers, né au mois de Juillet 1666, épousa, le 2 Novembre 1700, *Anne-Elisabeth de Bellemare*, dont il eut :

1. BENJAMIN, né le 14 Décembre 1702;
2. GABRIEL-JOSEPH, né le 18 Août 1705, Cornette dans le Régiment des Cuirassiers en 1742;
3. FRANÇOISE-LOUISE, qui s'est mariée, le 7 Janvier 1725, avec *Jacques Aupoix*, Ecuyer, Seigneur de Mervilly. Voy. AU-POIX;
4. Et DOROTHÉE.

BRANCHE  
des Seigneurs d'AUVAL.

XIII. JEAN DU MERLE, Seigneur du Blanc-Buiffon & d'*Auval* (second fils de JEAN DU MERLE, & de *Françoise Regnier*), fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité d'Alençon, du 10 Novembre 1667. Il épousa, le 28 Janvier 1672, *Efther-Marie-Louise de*

*Chaumont*, fille d'*Henri*, Seigneur de *Lecques*, &c., & de *Louise de Bouquetot*. Il en eut :

1. LÉONOR-JEAN, qui suit;
2. N.... DU MERLE, qui n'étoit pas nommé le 1<sup>er</sup> Novembre 1667;
3. & 4. FRANÇOIS-CHARLES & JEAN-FRANÇOIS;
5. Et MARIE-LOUISE, baptisée en la Paroisse de Breteuil, Diocèse d'Evreux, le 21 Avril 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr le 27 Octobre 1687.

XIV. LÉONOR-JEAN DU MERLE, Seigneur d'*Auval*, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine au Département de Calais & Chevalier de Saint-Louis, épousa, le 3 Septembre 1717, *Antoinette-Elisabeth Catherine-Françoise de Grouchy*, dont il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur d'*Auval*, né le 27 Janvier 1719;
2. Et MARIE-ELISABETH, née le 18 Février 1721.

BRANCHE  
des Seigneurs de LAURIGNY  
& de LA SALLE.

XII. CHARLES DU MERLE, Chevalier (second fils de JEAN, & de *Louise d'Orbec*), qualifié noble Seigneur, Chevalier, Seigneur du Boisbarbot, du Pleffis, du Pré, du Coudray, de Saint-Germain, de la Campagne & de Laurigny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal d'Estrées en 1646, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1665, demouroit en la Paroisse de Saint-Pierre-du-Mefnil, Election de Bernay, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse avec ses neveux, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1<sup>er</sup> Novembre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1646, *Catherine Feydeau* fille de *Pierre*, Seigneur de Vaugien, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Vivien*. Il en eut :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleffis*, &c., rapportée ci-après;
3. LOUIS-CÉSAR, Chevalier de Malte, où il est mort au mois de Juillet 1696;
4. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à N.... *Pétre*, Seigneur de Sougland, en Thiérache; 2<sup>o</sup> à *Augustin d'Aubourg*, Seigneur de la Bove, près de Soissons; & 3<sup>o</sup> en 1709, à *Henri de l'Estendart-Bully*, Seigneur d'Angerville, dont elle fut la seconde fem-

me. Elle mourut fans enfans, à Montreuil-sur-Mer, le 30 Avril 1731.

XIII. FRANÇOIS-ANNIBAL DU MERLE, Seigneur de Laurigny & du Blanc-Buisson, né le 5 Juillet 1648, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie en 1665, servit ensuite dans les Mousquetaires pendant 5 ans, fit la campagne de Hollande, passa le Rhin & servit en qualité d'Aide de Camp du Chevalier de Fourilles, à la bataille de Fleurus. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 20 Décembre 1682, *Michelle d'Abancourt*, fille de *Louis*, Seigneur de Vadancourt, de Longchamp, &c., Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Quentin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie du Breuil*; 2<sup>o</sup> en 1704, *Marie de Monchy*, fille de N... de Monchy, Seigneur d'Angivillers; morte fans enfans; & 3<sup>o</sup> *Marie-Thérèse Soufflot*, fille de *Michel Soufflot*, Secrétaire du Roi; morte aussi fans enfans en 1708. Du premier lit est issu entr'autres enfans :

XIV. CHARLES DU MERLE, Seigneur du Blanc-Buisson, de la Salle, du Bois-Gouet, de la Bénardière & de Neuville, Patron de Saint-Pierre & de Saint-Clair-du-Ménil, né en 1689. Il épousa, le 10 Août 1725, *Marie-Madeleine Gouhier*, fille d'*Adrien*, Seigneur & Patron de Fresnai-le-Samson, du Mesnil-en-Roiville, &c., & de *Marie-Madeleine d'Esforches*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, né le 3 Juin 1726, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 17 Mars 1729;
2. JEAN-JACQUES-PIERRE, baptisé le 28 Août 1728;
3. CHARLES-GABRIEL, baptisé le 29 Novembre 1731;
4. Autre CHARLES-GABRIEL, baptisé le 1<sup>er</sup> Novembre 1732;
5. MARIE-HENRIETTE, baptisée le 8 Juillet 1727;
6. LÉONORE-CHARLOTTE-MARIE-HENRIETTE, baptisée le 19 Septembre 1729;
7. MARIE-MADELEINE-ANNE-LOUISE, baptisée le 25 Novembre 1730;
8. MARIE-MARGUERITE, baptisée le 16 Mai 1735;
9. Et MADELEINE-FRANÇOISE, baptisée le 19 Novembre 1736.

#### BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIS & de  
SAINT-GERMAIN.

XIII. PIERRE DU MERLE, Ecuyer (second

fils de CHARLES, & de *Catherine Feydeau*), fut Seigneur du Plessis & du Blanc-Buisson, épousa, en 1688, *Marie Gabrielle de Nocé*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontenay & de la Chapelle-Fénel, Sous-Gouverneur du Duc de Chartres, & de *Marie le Roy de Gomberville*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ANNE-DOROTHÉE, qui s'est mariée, en 1707, au Seigneur du Bois de Laval.

XIV. CLAUDE DU MERLE, Seigneur du Plessis & de Saint-Germain, épousa, le 15 Juin 1717, *Marie-Anne Verzure*, fille de *Jean Verzure*, qualifié *Noble Génois*, dont :

- PIERRE, qui suit;  
Et deux filles.

XV. PIERRE DU MERLE, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de Saint-Germain, né le 10 Juin 1722, a été reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 22 Mars 1737. (Nous ignorons l'état actuel de toutes ces branches, faute de Mémoire.)

Les armes : de gueules, à trois quintes-feuilles d'argent.

MERLE DE LA GORCE, ancienne Noblesse de la Sénéchaussée de Nîmes, en la Province de Languedoc, qui a formé un grand nombre de branches & de rameaux.

1. On trouve noble PIERRE DE MERLE, 1<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur de Corneillettes, de la Baume, & Co-Seigneur du Château & du Mandement de Naves, au Diocèse d'Uzès, qui vivoit en 1370, & eut pour fils noble RAYMOND, qui suit, ainsi qu'il est prouvé par un acte du 3 Avril 1391.

II. Noble RAYMOND DE MERLE, Seigneur de la Roche, Chazeaux & autres lieux, accepta l'hommage qui lui fut rendu par noble Jean de Verfeuil, le 17 Septembre 1410: il y est qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de noblesse qui illustroit. Il fut père de

1. PIERRE, qui suit;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée avec *Guillaume de la Baume*, Seigneur de Casteljaun.

III. PIERRE DE MERLE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Alteyrac & de Sénéchas, qui donna, à nouvel aapt, un certain bois, appelé *Longuefeuille*, à noble Pons de Sarrafin, par acte du 31 Juillet 1459. Il accepta l'hommage de Jean de Verfeuil, le 20 Novembre 1461, & rendit lui-même hommage au Vicomte de

Polignac, ainsi qu'au Seigneur de Randon, le 26 Septembre 1470. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après son aîné.

IV. JEAN DE MERLE, Seigneur de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, &c., reçut diverses reconnoissances, qui lui furent consenties par des habitans du Mas-d'Arbous, le 4 Janvier 1497, & accepta l'hommage que lui rendit Antoine de Verfeuil, le 21 dudit mois de Janvier même année. Il épousa noble *Simonne de Solages*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et LOUISE, aînée de sa Famille, Dame de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, qui a épousé, vers l'an 1520, *Louis de Molette*, Chevalier, Seigneur de Morangières, auquel elle porta les terres ci-dessus. Elle testa, le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, son fils, duquel descend le Comte de *Morangières*, l'un des Seigneurs, Barons de Tour, du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

V. CLAUDE DE MERLE, Seigneur de la Baume, de Sénéchas & d'Alteyrac, fut sous la tutelle de sa mère, lorsqu'elle rendit hommage au Baron de Randon & de Montlaur en 1503. Il tranfigea, le 17 Janvier 1513, avec Eustache d'Agrain des Ubas, & mourut peu après sans postérité.

#### BRANCHE

établie en Vivarais, sous le nom de LA GORCE.

Cette branche, qui a toujours soutenu la noblesse de son origine, tant par ses alliances & ses services militaires non interrompus, que par la possession de belles Terres qu'elle a (notamment la Baronnie de la *Gorce*, considérable par son étendue, le nombre de ses Vassaux, & illustre par l'entrée qu'elle donne aux Etats du pays parmi la haute Noblesse), a pour auteur :

IV. Noble ANTOINE DE MERLE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer (second fils de PIERRE, II<sup>e</sup> du nom), qui épousa, avant 1550, *Marguerite de Virgille*, fille d'*Antoine de Virgille*, & fit son Testament le 2 Mars 1555, dans lequel il fait mention de ses enfans, savoir :

1. MATHIEU, qui suit ;
2. & 3. ANTOINE & FRANÇOIS, tous les trois en âge de minorité, qualifiés *Nobles*, & n'ayant pas encore porté les armes. ANTO-

NE est qualifié *Ecuyer* dans un Arrêt du 27 Février 1585, rendu au Parlement de Toulouse, & FRANÇOIS fut Gouverneur de Malzieu, ainsi qu'il paroît par une Lettre d'*HENRI*, Prince de CONDÉ, écrite en 1576 à MATHIEU DE MERLE, dans laquelle il est fait mention de celle que MONSIEUR, frère unique du Roi, écrivoit audit FRANÇOIS DE MERLE, Gouverneur de Malzieu.

V. MATHIEU DE MERLE, connu dans l'Histoire sous le nom de *Capitaine Merle*, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Comte de Bous, Seigneur de Salavas, de Chames, de Leyris, &c., qualifié *Monseigneur*, dans un acte de 1575, acheta, le 28 Juin 1581, la Terre de la *Gorce* de Jean d'Apcher, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut Capitaine en Chef des Chevaux-Légers, grade qui équivaloit (à ce qu'on croit), à celui de Lieutenant Général de nos jours. Le Roi de Navarre se l'attacha, & le mit au nombre de ses Gentilshommes, par Brevet du 28 Avril 1578. Il fut fait Gouverneur de la ville d'Issoire, en Auvergne, en 1575, de celle de Mende & du Pays de Gévaudan, en 1580, avec pouvoir de faire la guerre : ce qui le constituoit Général dans cette partie, en recevant les ordres immédiatement du Roi de Navarre, ayant sous lui les Capitaines Gondin & de Pourcairés qui faisoient les fonctions de Maréchaux de Camp, & qui étoient gens de naissance ; un Contrôleur ; un Commissaire des Guerres, & un Receveur ou Trésorier pour le paiement des Gendarmes, Chevaux-Légers, Gens de pied & Arquebusiers, tant à pied qu'à cheval, qui composoient le corps de Troupes, dont le commandement lui avoit été confié, & auquel la Noblesse de son Gouvernement & un nombre d'autres se joignirent. Il réduisit dans une même année 18 Villes, Châteaux & Fortereſſes, qu'il prit, en partie en les assiégeant, & les autres d'assaut, malgré la rigueur des saisons. Sa bravoure & ses exploits brillans lui attirèrent la jalousie de beaucoup de personnes, sans en excepter même ceux de son Parti, qui, voulant inquiéter ses hoirs, firent agir M. le Procureur Général en la Chambre des Comptes de Montpellier, pour leur faire rendre compte de l'ordre qu'il avoit tenu dans son Gouvernement ; mais HENRI IV, en ayant été informé, imposa silence, & déclara qu'il se souvenoit du pouvoir qu'il avoit alors donné au



Sieur de MERLE & des services qu'il avoit rendus. Il rappela ses aveux précédens, par lesquels ce Prince reconnut qu'il s'étoit comporté en toutes choses comme un bon & sage Gouverneur, suivant les droits & devoirs de la guerre & les Ordonnances militaires. Il fit son testament en 1583, où il est fait mention d'ANTOINE & de FRANÇOIS DE MERLE, ses frères, & mourut la même année. Il avoit épousé, le 20 Octobre 1576, *Françoise d'Auzolles*, fille de noble *Guyot d'Auzolles*, Seigneur de Serre, & de *Françoise de la Rochette*. De ce mariage vinrent :

1. HÉRAIL, qui suit ;
2. Et MARIE, qui fut femme de *Louis de Barjac*, Seigneur de Vals, qui descendoit de l'illustre Maison de *Châteauneuf de Randon*.

VI. HÉRAIL DE MERLE, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Seigneur de Salavas, de Leyris, &c., dénombré au Roi ses Terres en 1590, par le ministère de noble Antoine de Beaumont, Seigneur de Sivergue, son tuteur, dans lequel dénombrement ledit HÉRAIL, ainsi que feu MARTHEU, son père, sont rappelés & qualifiés *nobles*. Il fut un des plus braves Capitaines de son tems, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1614, Capitaine d'une Compagnie, de 100 hommes d'armes, par commission du 13 Février 1621; rejoignit le Roi au siège de Montauban, la même année, où il servit avec distinction contre les Rebelles du Languedoc, qui lui tendirent une embuscade à son passage d'Aigues-Mortes à Arles, d'où il s'échappa avec tant de valeur, que sa fuite ayant péri, lui seul passa au milieu de 60 hommes, après avoir blessé deux ou trois des ennemis & reçu quatre blessures. De retour en Vivarais il assista à l'entreprise formée sur Barjac, qui tenoit pour les Réformés, & après avoir donné en plusieurs occasions des preuves de son zèle pour la Religion & pour son Prince, il mourut de ses blessures les armes à la main. Il avoit épousé, le 11 Mars 1609, *Anne de Balaçuc de Montréal*, (issue des fameux Barons de *Balaçuc*, qui étoient déjà illustres du tems des Croisés.) Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. MARIE, qui s'est alliée avec *Amédée Chalendar de la Motte*, Seigneur de Chantrezac, Syndic Général de la Province de Languedoc ;

3. Et JACQUELINE, qui fut femme de *Jean de Bonas*, Seigneur de Chauffy & de Concoules.

VII. HENRI DE MERLE, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Boulds, Seigneur de Salavas, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans un dénombrement qu'il fournit, en 1681, de sa Terre de Salavas à la Duchesse de Joyeuse, fut tenu sur les fonds de baptême par *Henri de Montmorency*, frère de *Charlotte*, femme d'HENRI DE BOURBON, Prince du Sang, auxquels il avoit l'honneur d'appartenir au IV<sup>e</sup> degré. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes du Régiment de la Reine-Mère, par commission du 25 Juin 1643; servit tant en Allemagne qu'en Flandre; fut dangereusement blessé au siège de Rothweil, & peu de tems après fait prisonnier à Tuttlingen & à Mellingen. Il eut foïn, pendant les troubles arrivés de son tems dans le Vivarais, de faire garder la tour située sur la rivière l'Ardeche, dans sa Terre de Salavas, qui étoit un poste de conséquence pour la sûreté du pays. Le Château de Salavas fut le seul lieu qui s'opposa & arrêta pendant huit jours l'armée du Duc de Rohan: ce qui donna le tems aux Troupes du Roi de reconnoître les forces de l'ennemi; ce Château fut entièrement pillé, démoli & abattu: ce qui causa une perte de plus de 60,000 livres à la Maison DE MERLE DE LA GORCE; mais *Guillaume de Balaçuc*, surnommé *le Brave Montréal*, aïeul maternel dudit HENRI, ayant fait son testament, après le siège de Salavas, lui substitua tous ses biens, à la charge de joindre à son nom celui de *Montréal*, ce qui prouve combien il estimoit le nom de son petit-fils, puisqu'il n'osa pas lui imposer de porter son nom seul, quoiqu'il fut un des plus grands Seigneurs de la Province du Languedoc. HENRI avoit épousé, le 31 Octobre 1645, *Lucrèce Pape de Saint-Alban* (qui descendoit du célèbre *Guy Pape*), dont vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. GASPARD, dit *le Chevalier de la Gorce*, Capitaine au Régiment de Castries, qui fut tué à la prise de Gironne en 1684 ;
3. HÉRAIL, Chanoine & Viguier de la Cathédrale de Viviers, qui est une des principales Dignités de ce Chapitre ;
4. LUCRÈCE, qui fut femme de *Jean de Chapelain*, Seigneur d'Issenge & de Layre, aïeul maternel de feu *Jean de Grégoire*, Ba-

- ron de Saint-Sauveur, Ecuier de M. le Dauphin (dont la femme est actuellement Sous-Gouvernante des Enfants de France); de l'Evêque de Bazas; du Chevalier de *Saint-Sauveur*, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Lieutenant en chef des Brigades de ses Gardes du Corps, & de *Vital-Auguste de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, lequel s'est marié, par contrat signé le 15 Mars 1760, & célébration le 17 du même mois, à *Françoise-Marie Terray de Rosières*, présentée au Roi le 24 Avril suivant, fille de *Pierre*, Seigneur du Comté de la Motte & de Tilly, en Champagne, Procureur Général de la Cour des Aides, & de *Renée-Félicité le Nain*; cette dernière, sœur de l'Intendant de Moulins, & fille de *Jean le Nain*, VII<sup>e</sup> du nom, Intendant du Languedoc, & de *Thècle-Félicité Bidal d'Asfeld*, nièce de feu M. le Maréchal d'Asfeld;
5. MARIE, qui s'est alliée à *Urbain du Mas*, Seigneur de Cultures-le-Faux, dont le fils, N... du Mas, a été Page du Roi dans sa Grande Ecurie;
6. Et OLYMPE-FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pont-au-Jard, duquel elle a eu deux filles: l'aînée a épousé 1<sup>o</sup> le Marquis de Rouffet, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble; & 2<sup>o</sup> le Marquis d'Agout; & la cadette s'est mariée, en 1716, avec *Alphonse de Calvière*, Chevalier, Baron de Vézénobres & de Boucoiran, dont elle a eu un fils & trois filles: l'aînée a épousé, en Novembre 1733, *Charles-François de Calvière*, son cousin au V<sup>e</sup> degré. Voy. CALVIÈRE (DE). La cadette, *Anne-Marie-Josèphe de Calvière*, s'est mariée, le 30 Août 1746, à *Jean-Henri Dufesq*, Chevalier, Marquis de Sumène, dont elle a eu postérité; & la troisième, *Madeleine de Calvière de Boucoiran*, s'est alliée, le 25 Août 1755, à *Charles-Philippe d'Armand*, Marquis de Blacons, &c., dont elle a eu des enfans. Voy. ARMAND ou D'ARMAND DE FOREST DE BLACONS.

VIII. HENRI DE MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, rendit hommage au Roi, en 1691, de cette Baronnie, & fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Jugement de l'Intendant de Languedoc, du 10 Janvier 1698. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de pied au Régiment de Castrics, par commission du 1<sup>er</sup> Mars 1674, puis Colonel d'un Régiment de Milice en 1695, &

fut tué, pour le service du Roi, à l'avant-garde des Troupes commandées pour attaquer les Camifards à Vagnas, en 1703, ayant auparavant empêché ces bandits de pénétrer plus avant dans le Vivarais. Il avoit épousé, en 1691, *Anne de Novi*, de la ville de Nîmes (tante de *Susanne de Novi*, qui a épousé *Jean-François de Rochemore*, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'Aigremont, &c.), dont elle a eu postérité. Voy. ROCHEMORE ou ROCHEMAURE). La Baronne de la Gorce a eu pour enfans :

1. MATHIEU, qui fuit;
2. Et GUY-JOSEPH, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. MATHIEU DE MERLE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas, &c., témoigna son zèle à l'occasion des ordres qu'il reçut, le 4 Juillet 1709, du Duc de Roquelaure, Commandant en chef en Languedoc, par lesquels il le prioit de ramasser auprès de lui le plus qu'il pourroit de ses amis, vassaux & habitans de ses Terres, afin de tomber sur les Camifards qui pourroient passer dans ses cantons. Il épousa, le 2 Octobre 1719, *Marguerite-Claude Guyon*, fille de *Louis-Charles*, Chevalier, Seigneur de la Chevalerie, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Espirit, & de *Marguerite Piniot de Puychenin*; & sœur aînée de *Louis-René Guyon de la Chevalerie*, qui fut tué, en 1743, à la bataille de Dettingen, étant Enseigne à pique au Régiment des Gardes Françaises. MATHIEU DE MERLE mourut le 24 Juillet 1725, & sa veuve, la Baronne de la Gorce, s'étant trouvée à Largentièrre en 1742, lors de la tenue des Etats particuliers du Vivarais, MM. de l'Assemblée lui firent une députation pour la complimenter, ainsi qu'il est d'usage de le faire à l'égard des femmes des Barons du pays, lorsqu'elles se rencontrent dans les lieux de la tenue deditz Etats. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-CHARLES, qui fuit;
2. Et HENRIETTE-JULIENNE, qui fut femme de *Jean-Baptiste de Hautefort*, Vicomte de Leftrange, &c., Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. HAUTEFORT, branche des Seigneurs de Leftrange.

X. LOUIS-CHARLES DE MERLE, Baron de la

Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bous, Seigneur de Salavas & de la Terre de Vallon, par acquisition qu'il en a faite, le 26 Novembre 1747, des héritiers du feu Comte de Vallon, a été Page de la Petite Ecurie du feu Roi, le 1<sup>er</sup> Avril 1736, après avoir fait ses preuves de noblesse à cet effet, & est entré, en 1739, par ordre de S. M. dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie, où il a été fait Capitaine; il s'est retiré, en 1745, à cause de sa mauvaise santé, avec l'agrément de la Cour. Il a épousé, le 8 Février 1744, *Anne-Urbaine de Grimoard de Beauvoir du Roure (a)*, arrière-petite-fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de la Province du Languedoc & des Armées de S. M., & fille de feu *Ange-Urbain*, Marquis du Roure, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Esprit, & de *Marie-Louise le Gagneur de Sénonville*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-SCIPION-JEAN-BAPTISTE-URBAIN, qui suit;
2. ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 29 Juin 1748, Chanoinesse - Comtesse de Neuville, en Bresse, sur les preuves faites de sa noblesse tant du côté paternel que maternel, suivant son Brevet du 4 Juillet 1763. Elle s'est mariée depuis avec *Claude de Roche*, Chevalier, Seigneur de la Motte, ci-devant Major du Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
3. OLYMPE-AMÉDÉE, née le 7 Octobre 1749, appelée *Mademoiselle de Vallon*, aussi brevetée Comtesse audit Chapitre de Neuville, qui est morte Penfionnaire, en 1766, chez les Dames Maltoises de Saint-Dolus en Quercy;
4. Et CHARLOTTE-ANTOINETTE, née le 20 Janvier 1753, appelée *Mademoiselle de Salavas*.

XI. LOUIS-SCIPION-JEAN-BAPTISTE-URBAIN DE MERLE, appelé le *Comte de la Gorce*, Seigneur de Vallon & de Salavas, substitué à la Terre & Baronnie de la Gorce, né le 24

(a) Elle avoit pour frère *Alexandre de Grimoard de Beauvoir*, Comte du Roure, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé la veuve du Lord *Tilney*, Comte & Pair d'Irlande, & fille de *Robert Knight*, Comte de Catherlough, Vicomte de Barrels, Baron de Luxborough de Sanhon, Pair d'Irlande (petite-fille, par sa mère, du Lord *Saint-John*, Vicomte & Pair d'Angleterre), dont un fils.

Tome XIII.

Octobre 1745, reçu Page du feu Roi dans la Petite Ecurie, le 1<sup>er</sup> Juillet 1758, sur ses preuves de noblesse faites devant le Juge d'armes de France, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commissaire-Général, est entré aux Etats Généraux de Languedoc en 1770, en qualité de premier Envoyé de la Noblesse, représentant M. le Prince de Conty, Comte d'Alais, &c. (Ses preuves de noblesse poussées beaucoup au-delà de ce qui est prescrit par les nouveaux Réglemens, ont été rapportées par M. l'Archevêque de Toulouse & admises par une délibération unanime par tous les Ordres dedits Etats.) Il a obtenu, en Octobre 1780, le rang de Lieutenant-Colonel, & est Chef d'Escadrons audit Régiment du Commissaire-Général. Il a épousé, par dispense de Rome, accordée, suivant la Lettre du Cardinal de Bernis, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du feu Pape, le 9 Août 1769, *Anne-Charlotte de Hautefort*, sa cousine germaine; du consentement du Marquis de Hautefort, Chevalier des Ordres du Roi, & du Comte de Hautefort, Grand d'Espagne de première Classe, parens, & chef des nom & armes de ladite *Anne-Charlotte*, sœur aînée de *Viâdor de Hautefort*, qui s'est mariée à *Viâdor*, Baron de *Montolieu*, Seigneur de Méjanas, &c., Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Le Comte de la Gorce a eu pour enfans :

1. VICTOR-EMMANUEL, né le 6 Octobre 1770, appelé le *Marquis de la Gorce*;
2. Et HENRIETTE-JULIENNE, née le 27 Août 1773, appelée *Mademoiselle de la Gorce*.

#### SECONDE BRANCHE.

IX. GUY-JOSEPH DE MERLE DE LA GORCE (second fils de HENRI, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, & d'*Anne de Novi*), Chevalier de Saint-Louis & premier Capitaine des Grenadiers au Régiment Dauphin, a obtenu du feu Roi une gratification en considération de la manière distinguée avec laquelle il s'étoit comporté à la bataille de Fontenoy, & le Ministre de la Guerre lui écrivit à ce sujet une Lettre des plus flatteuses, le 21 Mai 1745. De son mariage, contracté le 27 Octobre 1725, avec *Marguerite de Grimoard de Beauvoir du Roure*, héritière de sa branche, il a eu :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit;

S s



2. Et LOUIS-RENÉ, dit le *Chevalier de la Gorce*, né le 21 Juin 1732, Lieutenant au Régiment de Flandre.

X. JOSEPH-FRANÇOIS DE MERLE DE LA GORCE, Seigneur & Baron de Larnas, &c., né le 21 Juin 1730, Capitaine au Régiment Dauphin & Chevalier de Saint-Louis, est entré aux Etats de Languedoc en 1762, en qualité de Député de la Noblesse. (Ses preuves ont été portées beaucoup au-delà de ce que les Réglemens prescrivoient alors : feu M. de Choiseul, Archevêque d'Albi, en fit le rapport, & elles furent admises avec empressement & applaudissement par délibération unanime des Etats.) Il a épousé, le 19 Mars 1771, *Madeleine de Pinha* (d'une Famille noble du Forez), de laquelle sont issus des enfans en bas âge.

Les alliances de cette Famille sont avec les Maisons de *Hautefort, de Montmorency, de Grimoard de Beauvoir du Roure, de Polignac, du Plessis-Richelieu d'Aiguillon de Fronzac, de Moreton de Chabrillan, de Maily-Nesle, Chapt de Rastignac, Chasteignier, d'Agoult, Tholon de Saint-Jalle, Goulaine, Vogué, de Calvière, de la Garde de Chambonnas, de Bourbon-Busset, de Belfunce, de Bonneval, de Talaru-Chalmazel, de Molette de Morangès, de Grégoire de Saint-Sauveur, d'Armand de la Forest de Blacons, de Rivoire de la Tourette, de Rochemore, &c.*

Les armes : *coupé, au 1 de gueules, à l'épée d'argent, en pal, garnie d'or; & au 2 échiqueté d'argent & de sable. Cri : OR SUS FIERT.*

MERLES, en latin DE MERULA OU DE MERULIS, Famille qui subsistoit dès le XII<sup>e</sup> siècle dans le Beaujolois, le Forez & le Dauphiné. Elle est si ancienne, qu'on ne fait si elle a donné son nom à une Forêt dans la Principauté de Dombes, ou si elle a pris son nom de cette Forêt même. La Branche de MERLES, du Beaujolois, a possédé les Seigneuries de Rébé, de Chevenoux & de Varennes; celle du Dauphiné, la Seigneurie d'Aultanne : c'est de la dernière que sont issus les Seigneurs de *Beauchamp*, qui passèrent du Buis à Avignon vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle; cette branche subsiste dans

CHARLES-LOUIS DE MERLES DE BEAUCHAMP, appelé *Comte de MERLES*, Baron d'Ambert, ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant

au Régiment de Conty, Infanterie, qui servit en Italie & à la bataille de Coni en 1744, Brigadier de Cavalerie, Ambassadeur de France à Lisbonne en 1757. Il a épousé, en Février 1750, *Anne-Marie Peyrenc de Moras*, sœur de *François-Marie Peyrenc de Moras*, ancien Contrôleur Général des Finances, & fille d'*Abraham*, qui mourut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Chef du Conseil de Madame la Duchesse DE BOURBON, Douairière DE CONDÉ, & d'*Anne-Marie-Joséphine de Fargès*. Il en a eu :

ANNE-MARIE DE MERLES DE BEAUCHAMP, qui a épousé, le 27 Juin 1768, *Pierre-Paul Gilbert de Voisins*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Villennes, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris le 16 Juillet 1746, duquel elle a eu postérité. Voy. GILBERT DE VOISINS.

Le Comte DE MERLES avoit pour frère HONORE-LOUIS DE MERLES DE BEAUCHAMP, aussi Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment de Conty, lequel fut tué à la bataille de Coni, d'un coup de canon tiré de la ville, le 30 Septembre 1744.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 merles de sable, becqués & membrés d'or.*

La Branche de MERLES DE RÉBÉ, établie en Beaujolois & dans la Principauté de Dombes, qu'on croit l'aînée des Seigneurs de *Beauchamp*, est éteinte depuis plus de 200 ans dans la Famille de *Faverges*; elle portoit : *d'or, à 3 merles de sable.* (Voy. l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, tom. II, p. 249 & suiv., & tom. IV, aux Addit., p. 636.)

MERLET, en Normandie, Eleçons de Carentan & de Conches : Famille noble, dont étoit JEANNE MERLET (fille de feu PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feu Renée de la Gonnivière), qui s'est mariée, par contrat passé devant *David de la Rose*, Tabellion Royal à Saint-Lô, & *Jacques Vaultier*, son Confrère, le 2 Décembre 1659, avec *Nicolas de Loucelles*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxville, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voy. LOUCELLES. (Cette JEANNE MERLET fut mariée en présence de Messire ANDRÉ MERLET, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Saint-Lô, son oncle, qui



lui donna 4,200 livres par son contrat de mariage; d'ANDRÉ MERLET, Conseiller, Aumônier du Roi, Abbé Commanditaire de Saint-Lô, & de CHARLES MERLET, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, probablement fes deux frères.)

C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'argent; au chef de gueules, chargé de 3 coquilles d'or.*

MERLIERS DE LONGUEVILLE (DES), en Bretagne, au quartier de Fougeray, Evêché de Nantes. Les Commissaires généraux Députés par le Roi pour la Réformation de la Noblesse, rendirent, le 6 Mars 1671, un Arrêt, par lequel ils déclarèrent *noble* & *issu d'extraction noble* :

PHILIPPE-EMMANUEL DES MERLIERS, Ecuyer, Seigneur de Longueville (fils de JULIEN DES MERLIERS, & de *Susanne Thomas*, son épouse). Il eut pour enfans :

1. HENRI-EMMANUEL, qui suit;
2. Et NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Longueville, Gouverneur des Isles de l'Amérique, résidant à Sainte-Lucie, Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1760, âgé de plus de 80 ans.

HENRI-EMMANUEL DES MERLIERS, Ecuyer, Seigneur de Longueville, mourut en 1741. Il avoit épousé *Jeanne Gauthier*, morte en 1737, laissant :

1. SÉVÈRE, né en 1726, Lieutenant au service de la Compagnie des Indes;
2. HENRI-RENÉ, né en 1728, Abbé de Cheveux;
3. HENRIETTE-MARIE, reçue à Saint-Cyr en 1733, & qui y est Religieuse depuis 1747. Elle a fait ses preuves jusqu'à JACQUES DES MERLIERS, Sieur de Longueville, son cinquième aïeul;
4. YVONNE-RENÉE-EDMÉE, qui s'est mariée, en 1753, à *François-Pierre le Bastard*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en Bretagne, dont deux enfans;
5. ANNE-MARIE, Religieuse à l'Abbaye de la Joie, près d'Hennebon, en Bretagne;
6. Et AMBROISE, Religieuse aux Grandes-Urfulines à Rennes.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de fa-  
ble.*

MERLIN : *coupé, au 1 d'azur, chargé de 3 merlettes d'or; & au 2 d'or plein.*

MERLOU, autrefois MELLO, dans le

Beauvoisis : ancienne Baronnie qui relève du Roi & appartient à la Maison de *Luxembourg*. Elle avoit donné le nom à une ancienne Maison éteinte il y a environ 300 ans, & de laquelle étoit *Dreux de Mello*, Connétable de France sous PHILIPPE-AUGUSTE. Les Maisons de *Clermont-Néelle d'Offemont, de Montmorency* & DE BOURBON-CONDÉ ont successivement possédé cette Baronnie. Elle est entrée dans celle de *Montmorency* par la Princesse de *Mecklenbourg*, sœur du Maréchal de *Montmorency-Luxembourg*, à qui le grand Prince DE CONDÉ la donna. Voy. MELLO.

MERODE (DE), ancienne Maison des Pays-Bas, dont nous avons déjà parlé tom. II, p. 509 & suiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

I. RICHARD I<sup>er</sup>, Baron DE MERODE & Comte d'Oolen, épousa *Marguerite de Wefemaël*, qui lui porta en dot *Westerloo*, Seigneurie considérable dans le Brabant. Leur fils,

II. RICHARD DE MERODE, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Béatrix de Pétersheim*, dont entr'autres enfans :

III. JEAN, I<sup>er</sup> du nom, Baron DE MERODE, Seigneur de *Westerloo*, qui s'est marié, en 1451, à *Aleyde de Hornes*, de laquelle il eut :

IV. RICHARD, III<sup>e</sup> du nom, Baron DE MERODE, qui épousa, le 9 Mai 1502, *Marguerite de Hornes de Gaesbeeck*, dont entr'autres enfans :

V. HENRI, I<sup>er</sup> du nom, Comte DE MERODE, d'Oolen & du Saint-Empire, qui laissa de *Françoise de Brederode*,

VI. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Comte DE MERODE, qui mourut en 1601. Il avoit épousé en secondes noces *Marguerite de Pallant*, & en eut :

VII. PHILIPPE, Comte DE MERODE, qui s'est marié, en 1591, à ANNE DE MERODE, héritière de *Moriamez*, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. FLORENT, rapporté après son aîné;
3. Et MAXIMILIEN-ANTOINE, auteur de la seconde branche, mentionnée ci-après.

VIII. PHILIPPE, II<sup>e</sup> du nom, Comte DE MERODE, d'Oolen & de Montfort, obtint, en sa faveur, l'érection de la Terre de *Westerloo* en *Marquifat*, par Lettres du Roi Catholique, du 21 Mai 1626. Ce Seigneur étant mort

l'année suivante sans lignée, le Marquisat de *Westerloo* & ses autres biens passèrent à son frère, qui suit.

VIII. FLORENT, 1<sup>er</sup> du nom, Comte DE MERODE & Marquis de *Westerloo*, épousa, le 16 Décembre 1624, *Anne-Marie-Sidonie*, Comtesse de *Bronckhorst* & de *Batembourg*, dont il eut :

FERDINAND-PHILIPPE & MAXIMILIEN, rapportés l'un après l'autre.

IX. FERDINAND-PHILIPPE, Comte DE MERODE, Marquis de *Westerloo*, mourut le 24 Mars 1658. Il ne laissa de son mariage, avec *Marie-Madeleine de Gand-Villain*, qu'une fille unique, nommée

IX. MARGUERITE-ISABELLE DE MERODE, Marquise de *Westerloo*, qui s'est mariée, en 1665, à son oncle MAXIMILIEN, Comte DE MERODE, Colonel d'Infanterie *Wallone*, qui mourut le 3 Mars 1675, & elle le 6 Janvier 1701, dont vint :

X. JEAN-PHILIPPE-EUGÈNE, Comte DE MERODE & du *Saint-Empire*, Grand d'Espagne de première Classe, Chevalier de la *Toison d'Or* en 1689, décédé le 12 Septembre 1732. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Septembre 1701, *Marie-Thérèse Pignatelli d'Aragon de Montelone*; & 2<sup>o</sup> le 29 Juin 1721, *Charlotte-Amélie-Wilhelmine*, fille unique de *François-Alexandre*, dernier Prince de *Nassau-Hadamar*. Du premier lit est issue

1. ISABELLE-MARIE, née le 12 Octobre 1703, qui s'est mariée, le 12 Mai 1717, à *François-Joseph*, Comte de *Czermin*.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-GUILLAUME, qui suit;
3. PHILIPPE-MAXIMILIEN-WERNER-MATHIEU, Comte de MERODE, né le 4 Juillet 1729;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 18 Juin 1730;
5. CHRISTINE-JEANNETTE, née le 7 Mai 1724;
6. MARIE-ELISABETH-FÉLICITÉ, née le 1<sup>er</sup> Juin 1728.

XI. JEAN-GUILLAUME, Comte DE MERODE & du *Saint-Empire*, Marquis de *Westerloo*, Grand d'Espagne, né le 16 Juin 1722, a épousé, le 3 Juillet 1742, *Eléonore-Louise-Confiance de Rohan*, fille de *Charles*, Prince de *Rohan-Montauban*, &c., & d'*Eléonore-Eugénie de Béthisy de Mézières*. (Nous en ignorons la postérité.)

SECONDE BRANCHE,  
Marquis de DEYNSE.

VIII. MAXIMILIEN-ANTOINE, Comte DE ME-

RODE & de *Montfort*, Marquis de *Deynse* (frère de FLORENT 1<sup>er</sup>, Comte DE MERODE, Marquis de *Westerloo*), mourut le 21 Novembre 1670. Il avoit épousé, en 1629, *Anne-Françoise-Hubertine de Carondelet*, Dame de *Solre-sur-Sambre*, dont il eut :

IX. FERDINAND, Comte DE MERODE, Marquis de *Deynse*, qui mourut en 1679. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1661, *Marie-Célestine de Longueval de Bucquoy*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. MAXIMILIEN-ALBERT, qui suit;
2. Et PHILIPPE-FRANÇOIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

X. MAXIMILIEN-ALBERT, Comte DE MERODE, Marquis de *Deynse*, décédé le 4 Août 1716, avoit épousé, en 1687, *Claire-Eléonore-Charlotte*, Princesse de *Salm*, dont il eut :

1. JOACHIM-MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH-HYACINTHE, qui suit;
2. CHARLOTTE-JOSÈPHE-HYACINTHE, veuve, depuis 1733, d'*Alexandre*, Comte de *Vehlen*;
3. MARIE-NICOLE-THOMASSE, Chanoinesse de *Mons*, héritière de la Comtesse de *Brouay*, fille de *Charles-Florent*, Prince de *Salm*;
4. Et ALDEGONDE, Chanoinesse à *Maubeuge*.

XI. JOACHIM-MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH-HYACINTHE, Comte DE MERODE & de *Montfort*, Marquis de *Deynse*, Vicomte de *Wavremont*, Seigneur de *Ham-sur-Heure*, né le 14 Mars 1690, mourut le 9 Août 1740. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 12 Mars 1715, *Thérèse-Jeanne-Philippine*, Comtesse DE MERODE DE NETTINNE; & 2<sup>o</sup> le 21 Juillet 1728, *Marie-Félice de Jauche de Maslaing*. Les enfans du premier lit sont :

1. JEAN-CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE-PHILIPPINE-HYACINTHE, née à *Maubeuge* le 27 Août 1721.

Et du second lit fortirent :

3. BALTHAZAR, Comte DE MERODE, Seigneur de *Mametz*, &c., née le 1<sup>er</sup> Octobre 1735;
4. PHILIPPE-FÉLIX, Comte DE MERODE, né le 20 Novembre 1736;
5. Et MARIE-CAROLINE, Chanoinesse de *Maubeuge*, née le 18 Septembre 1732.

XII. JEAN-CHARLES-JOSEPH, Comte DE MERODE & de *Montfort*, Marquis de *Deynse*, né le 3 Décembre 1719, créé Prince en 1743, a épousé, le 12 Janvier 1744, *Josèphe-Anne de Ligne-Arenberg*, née le 30 Avril 1719. (Nous en ignorons la postérité.)

TROISIÈME BRANCHE,  
Seigneurs de RUBEMPRÉ.

X. PHILIPPE-FRANÇOIS, Comte de MERODE & de Montfort, Prince de Rubempré, d'Everbergh, Grand Veneur de Brabant (fils de FERDINAND, & de *Marie-Célestine de Longueval*), mourut le 23 Mars 1742. Il avoit épousé, le 24 Novembre 1704, *Louise-Brigitte*, fille unique & héritière de *Philippe-Antoine de Rubempré*, Comte de Vertigneuil, Grand Veneur de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie d'Everbergh, en Brabant, avoit été érigée en Principauté sous le titre de *Rubempré & d'Everbergh*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 1<sup>er</sup> Mai 1686. La Princesse de *Rubempré*, décédée le 15 Août 1730, a eu pour enfans :

1. MAXIMILIEN-LÉOPOLD-GHISLAIN, Comte de MERODE, Prince de Rubempré & d'Everbergh, né le 19 Avril 1710, qui s'est marié en 1744. (Nous ignorons le nom de sa femme & sa postérité ;)
2. Et SABINE-MARIE, née le 28 Juin 1714, qui s'est mariée, le 4 Septembre 1738, à *François-Ernest*, Comte de *Salm-Reifferscheidt*.

QUATRIÈME BRANCHE.

LOUIS DE MERODE, qui descend au VI<sup>e</sup> degré de RICHARD DE MERODE, II<sup>e</sup> du nom, fut Seigneur de Bury & de Bocarme, & mourut en 1589. Il avoit épousé *Louise de Blois*, fille aînée de Louis II, & de *Charlotte d'Humières*, qui, par la mort de ses trois frères, devint héritière de la Seigneurie de Treslon, en Hainaut. Elle eut de son mariage,

VII. PHILIPPE DE MERODE, Seigneur de Treslon, qui épousa *Urfule Scheyffart de Merode*, dont il eut :

VIII. HERMAN-PHILIPPE DE MERODE, Comte de Bocarme, en faveur duquel la Seigneurie de *Treslon* fut érigée en *Marquisat*, par le Roi d'Espagne, en 1626. Il mourut l'année suivante, & laissa d'*Albertine de Ligne-Arenberg*,

IX. ALBERT DE MERODE, Marquis de Treslon, Baron d'Argenteau, Grand Veneur & Grand Forestier de Flandre, qui s'est allié à *Marie-Célestine*, Baronne de *Ray*, dont il a eu :

1. LÉOPOLD-GUILLAUME, dit le Comte de *Bocarme*, qui se noya dans l'Escaut le 25 Mars 1674 ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit.

X. CLAUDE-FRANÇOIS DE MERODE, Baron de *Raye*, Prince de *Montglion*, hérita du Marquisat de *Treslon*. Il avoit épousé, en 1677, *Anne-Dieudonnée de Fabert*, fille d'*Abraham*, II<sup>e</sup> du nom, Maréchal de France, & de *Claude Richard de Clévand*. Il mourut en 1690, & n'eut de son mariage que :

1. MARIE-CÉLESTINE, qui suit ;
2. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, Comtesse de MERODE, morte le 21 Janvier 1723, âgée de 43 ans, qui avoit épousé, le 11 Octobre 1707, *Henri de Guénégaud*, Marquis de *Plancy*, &c., Guidon des Gendarmes de Flandre & Chevalier de Malte, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. GUÉNÉGAUD ;
3. MARIE-THÉRÈSE-APOLLINE, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1717, à *Emmanuel-Marcelin-Ferdinand*, Comte de *Looz-Corswarem* ;
4. Et JOSÉPHINE-MONIQUE-MÉLANIE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 11 Février 1714, à *Antoine-Christophe*, Comte des *Ursins* ; & 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1741, à *Henri-Auge*, Comte d'*Aprenmont*, Seigneur de *Baricourt*. Voy. APREMONT ou ASPREMONT, au Duché de Bar.

XI. MARIE-CÉLESTINE DE MERODE, Duchesse de *Holstein*, légua, par son testament du 16 Mai 1725, le Marquisat de *Treslon* à CHARLES-FLORENT, Marquis de MERODE, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'est allié, en 1705, à *Garcie-Josèphe de Salcedo*, Dame du Palais de la Reine, dont il a eu :

1. MARIE-LOUISE, née le 29 Juin 1709, Marquise de *Treslon*, morte Religieuse à Douai, en Janvier 1753 ;
2. Et MARIE-BRUNO-ANNE, née le 16 Octobre 1716, à laquelle le Marquis de *Westerloo* disputoit, en 1761, le Marquisat de *Treslon* (*Tablettes général.* part. V, p. 20.)

Les armes : d'or, à 4 pals de gueules.

\* MERPINS, en Angoumois : Châtellenie qui étoit un membre considérable du Duché d'Angoulême, dont il faisoit encore partie, quand ce Duché fut donné en apanage à feu M. le Duc de *Berry*, en 1711. Il servit quelquefois de partage à des cadets des Comtes d'Angoulême. On peut voir dans le *Traité des droits du Roi*, par Dupuy, comment le tout vint à la Couronne du tems de PHILIPPE le Bel.

\* MERVANS, en Bourgogne, Diocèse & Bailliage de Chalon-sur-Saône : bourg, avec

titre de *Baronnie*, d'où relèvent un grand nombre de Fiefs, dont les Justices y ressortissent : elle est à présent unie au Marquisat de la Marche, qui le joint, & qui appartient à la Famille *Fyot*. Voy. FYOT DE LA MARCHE.

\* MERVILLE, en Normandie, Election de Bayeux : Seigneurie titrée d'ancienne Châtellenie, mouvante du Roi à cause de la Vicomté de Caen; elle est, depuis 1766, possédée par *Charles-Adrien d'Anisy*, Ecuyer, Seigneur Châtelain & Patron honoraire de *Merville*, Trésorier au Bureau des Finances de Caen.

\* MÈRY, dans l'Isle-de-France, Election de Pontoise : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, en faveur de *François de Saint-Chamans* (fils aîné d'*Antoine*, Seigneur de *Méry*, & de *Marie Leoni*, lequel avoit pour père *Pierre de Saint-Chamans*, & pour aïeul *Elie de Saint-Chamans*, Comte du Pefchier, Gouverneur de Théroüanne, de Verdun & de Mariembourg, qui testa en Octobre 1555, & avoit épousé *Jeanne de Hautefort*, dont le fils aîné fit la branche du *Pefchier*). Le Marquis de *Saint-Chamans* avoit épousé, le 25 Juillet 1687, *Bonne de Chafelus*, dont il ne reste que deux filles : 1. *Judith*, qui s'est alliée, le 6 Mars 1719, à *Bénigne-Henri des Barres*, Comte de Buffigny; 2. & *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, qui s'est mariée, le 13 Août 1720, à *Samuel Bernard*, Comte de Coubert, Conseiller d'Etat, dont elle fut la seconde femme, & qui acheta le Marquisat de *Méry*. Voy. SAINT-CHAMANS & BERNARD-COUBERT.

MÉSANGE (DE), Ecuyer, Sieur de Saint-André, en Normandie, Election de Mortain, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles du même*.

MÉSANGER ou MÉZANGER (DE), Ressort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit *Jean de Mésanger*, reçu Conseiller au Parlement de Rennes le 11 Septembre 1571, lequel fut ensuite Président aux Enquêtes, & obtint des Lettres d'Honoraire en 1586.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan, furent déclarés nobles d'extraction.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable*.

MÉSANGÈRE (DE LA). Voy. DUCLAUX DE LA MÉSANGÈRE.

MESCAM (DU), Ressort de Lesneven, en Bretagne : Famille noble qui remonte à *Hervé du Mescam*, qui s'est marié, en 1435, à *Marguerite de Mazéas*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Avril 1669, au rapport de M. Barrin, cette Famille fut déclarée noble d'extraction.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes d'aigle arrachées d'argent*.

MESCHIN, en Poitou : ancienne Noblesse Militaire, connue, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par plusieurs de ce nom qui accompagnèrent *Godefroy de Bouillon* au voyage de la Terre Sainte.

MESNARD MESCHIN, qualifié *Chevalier*, fit une donation aux Moines de l'Isle-d'Aix, le 11 Novembre 1216, fête de Saint-Martin, en présence de R. P. en Dieu Bernard, Evêque de Saintes; de l'Archiprêtre d'Aunis; de Messire MESCHIN; de Bertrand Audebert, Chevalier, & de plusieurs autres, dont l'acte est scellé de cire verte à double queue, & signé *J. d'Albin*. — GUILLAUME MESCHIN vivoit en 1364. — Dans les Rôles des bans & arrière-bans des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, tenus sous LOUIS XI en 1467, par Yvon du Fou, Chevalier, Chambellan du Roi; sous CHARLES VIII en 1491, par Jacques de Beaumont, Seigneur de Bressuire, Grand Sénéchal de Poitou, & sous FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, en 1533, par M. de Jarnac, on trouve plusieurs hommes d'armes & Brigandiniers du nom de MESCHIN, entr'autres : PIERRE & EUSTACHE MESCHIN, qui passèrent à la montre faite le 26 Novembre 1491. — NICOLAS MESCHIN vivoit en 1569. — Les troubles de Religion ont fait perdre à la branche qui subsiste en France, ses titres primordiaux, qu'un frère aîné enleva en 1667, en sortant du Royaume pour s'établir en Angleterre, où sa descendance subsiste encore à ce que nous croyons, dans N... DE MESCHIN, Colonel, en 1755, d'un Régiment en garnison à Gibraltar, ou dans sa postérité : c'est ce qui fait que nous ne pouvons donner une filiation suivie de cette Famille, que depuis CHARLES DE MESCHIN, ci-après.

ARMAND DE MESCHIN, Capitaine de Cavale-



rie, fut tué à la bataille de Coutras, en Guyenne, en 1587.

I. CHARLES DE MESCHIN (descendu de lui), de la Religion P. R. qu'on croit avoir été Capitaine de Cavalerie, s'établit à la Rochelle. Il épousa *Elisabeth du Désert*, de la même ville, & en eut :

1. JOSUÉ, qui fut ;
2. Et JÉRÉMIE, rapporté après son aîné.

II. JOSUÉ DE MESCHIN, Lieutenant dans la Marine, épousa, par contrat du 2 Février 1667, *Judith Faure*, fille de feu *David Faure*, & de *Marie Bruslé*, du lieu de Tonnay-Charente : ce contrat fut passé de l'avis & consentement du côté du futur, du Sieur DE MESCHIN, de *René de Goussabat*, Chevalier, Seigneur de Villepart, & d'*Henri de Monjon*, Ecuyer ; & du côté de la future : de la Dame *Bruslé*, sa mère ; de *David Faure*, son frère germain ; d'*Elisabeth & Girarde Faure*, ses sœurs ; du Sieur *Jean Guillier*, Capitaine pour le service du Roi dans la Marine, & autres. C'est ce JOSUÉ DE MESCHIN qui passa en Angleterre & emporta en l'absence de son frère cadet, qui servoit alors fur mer, les titres & papiers de la Famille. Il y mourut & laissa postérité, qui y subsiste comme nous l'avons dit.

III. JÉRÉMIE DE MESCHIN (son frère cadet), Ecuyer, eut commission, le 5 Juillet 1669, pour commander le Vaisseau du Roi, nommé le *Saint-Jean-Baptiste*, à Toulon ; fut ensuite Capitaine de Frégate légère, par Brevet du 17 Avril 1670, enregistré au Contrôle de la Marine à Rochefort, le 21 Mai de la même année, & eut ordre, le 17 Novembre 1677, de partir du Port de Rochefort, & de se rendre en toute diligence à Brest pour prendre le commandement du Brûlot le *Fanfaron*, sous les ordres du Chevalier de Château-Renaud, Chef d'Escadre. S. M., par Commission donnée à Versailles le 20 Février 1686, lui enjoignit de se rendre à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, & au pays d'Aunis, pour contenir les Matelots de la Religion P. R. & nouveaux Convertis, les empêcher de quitter le Royaume, & ramener les esprits que quelques personnes mal intentionnées pourroient avoir aliénés ; par cette même commission, il fut chargé de rendre exactement compte de ce qu'il feroit, au Sieur de Ferrand, Chef d'Escadre des Armées Navales. Il fit abjuration de la R. P. R. avant de

mourir & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame du Faubourg de Rochefort. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1670, *Judith Papot*, fille d'*Antoine*, & de *Marie Langlois*, habitans de la ville de la Rochelle. De ce mariage vint :

III. JÉRÉMIE DE MESCHIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né le 24 Juillet & baptisé le 9 Août 1674, qui eut pour parrain *Bartholomé de l'Isle-Marteau*, & pour marraine *Marie Langlois*. Il fut d'abord Garde de la Marine au Département de Rochefort, suivant un certificat de 1693, Enseigne des Vaisseaux du Roi le 26 Mars 1700, Capitaine de Brûlot, par commission du Comte de Toulouse, Grand Amiral de France, donnée à Versailles le 15 Avril 1711, qui le charge de faire armer & équiper le Vaisseau du Roi, nommé la *Charente*, S. M. ayant déclaré la guerre à l'Empereur, à l'Angleterre & aux Provinces-Unies. Il eut une autre commission, en 1718, pour commander en Guerre & pour la Compagnie des Indes, le Vaisseau le *Maréchal de Villars*, destiné pour la Louisiane ; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Décembre 1721, Aide Major par Brevet, enregistré au Bureau du Contrôle de la Marine, le 28 Janvier 1723, puis Lieutenant, & ensuite Capitaine des Vaisseaux du Roi, par Commission enregistrée le 19 Mai 1738. Il commença de servir en 1687, se trouva aux combats de Surinam & des Barbiches où il fut blessé ; en 1688 & 1690 à ceux donnés dans la Manche ; en 1694 servit sur la flotte qui partit pour Smyrne, & revint brûler des Vaisseaux devant Gibraltar, & en 1705, fut à la prise de Nieul. Il est un des Officiers de Marine, qui de son tems ait le plus commandé de Vaisseaux du Roi. Il est mort fort âgé & a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Rochefort en 1757. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1699, passé à Tonnay-Charente devant *Burgaut*, Notaire Royal, *Anne de Manay*, morte & inhumée, en 1715, dans ladite Eglise des Capucins de Rochefort, fille de *Guillaume de Manay*, & d'*Anne Drapeau*, de la ville de Tonnay-Charente. (Ce contrat fut fait de l'avis, conseil & consentement, du côté du futur, d'*Alexandre David*, son Curateur ; d'*Etienne Viète*, Ecuyer, Sieur de la Rivagerie ; de *Jean le Verrier*, Ecuyer, Sieur de Verbois, & *Suzanne Geoffroy*, son épouse ; d'*Alexandre de Perrinet*, Chevalier de l'Ordre du Roi &

de Saint-Louis, commandant la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine, & Capitaine de Vaisseau, & de *Sufanne de Grouches d'Aumale*, Dame de Boifgibaud, son épouse; & du côté de la future, de ses père & mère, frère & sœur & autres parens & amis.) De ce mariage il a eu pour enfans :

1. GUILLAUME-JÉRÉMIE, baptisé dans l'Eglise paroissiale de Rochefort (par M. Paret, Prieur), lequel mourut Garde de la Marine en 1700;
2. ETIENNE, né & baptisé à Tonnay-Charente le 4 Juillet 1707, qui mourut à la mer sur le Vaisseau du Roi le *Chameau*, allant en Canada. Il a péri en 1727, sur la côte de l'Isle Royale;
3. GUILLAUME, qui fut;
4. ANDRÉ, né le 31 Juillet 1712, baptisé dans l'Eglise Saint-Louis de Rochefort, qui fut pourvu d'un Brevet d'Enseigne d'Infanterie pour la Colonie de Saint-Domingue. Il mourut à Rochefort en 1729 & fut inhumé dans la même Eglise de Saint-Louis;
5. ANNE-ANGÉLIQUE, née & baptisée à Tonnay-Charente, le 29 Octobre 1703, morte Religieuse Hospitalière à la Rochelle en 1727;
6. Et MARIE-ANNE, née & baptisée en 1714, à Saint-Louis de Rochefort, qui s'est mariée, en 1749, à *Louis-Calixte de Rorthais*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Guesnière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi à Rochefort, & Capitaine d'une Compagnie Franche des Troupes de la Marine. Ils font morts l'un & l'autre, la femme en 1764, & lui quelques années après.

IV. GUILLAUME DE MESCHIN, Ecuyer, né & baptisé dans l'Eglise de Saint-Louis de Rochefort, le 3 Septembre 1711, a d'abord été reçu Garde de la Marine à Brest, le 24 Septembre 1728, Enseigne de Vaisseau le 8 Août 1735, Lieutenant le 27 Mars 1746, fait Chevalier de Saint-Louis en 1749, & nommé Capitaine de Vaisseau le 6 Avril 1756. Il a fait 21 campagnes sur mer, y compris celle du commandement du vaisseau du Roi, la *Friponne*, déarmé à Rochefort, & s'est retiré en 1762, après 34 ans & quelques mois de service. Il a épousé, le 6 Août 1742, dans l'Eglise des Dames Ursulines de la Rochelle, *Elisabeth de Vézien de la Pallue*, née au quartier du Cap François, Isle de Saint-Domingue, fille de feu *Dominique de Vézien de la Pallue*, Ecuyer, & de *Jeanne le Long*.

(A ce contrat de mariage signèrent, du côté de l'époux, MARIE-ANNE DE MESCHIN, sa sœur; *Charles-Amable-Honoré Barentin*, Chevalier, Seigneur d'Hardivillers & autres lieux, Intendant de la Rochelle; Dame *Marguerite de Bouet*, veuve d'*Antoine Pascaud*; Dame *Marguerite Pascaud*, épouse de *Messire Louis Lainé de Nanclas*; *Antoine Pascaud*, Trésorier de France, Maire & Colonel de la ville de la Rochelle, & son épouse; *Etienne de Moyne*, Secrétaire du Roi, & *Marie Pascaud*, son épouse, & Demoiselle de *Brach*, tous parens & amis de GUILLAUME DE MESCHIN; & de la part de son épouse: *Antoine de Vézien*, Sieur de la Pallue, son frère; Dame *Angélique de Meynard*, épouse du Sieur *Hurroir du Baignon*; Dame *Françoise le Troteur*, veuve du Sieur *Juchereau de Vaulazard*, & *Marie Regnier*, veuve de *Messire Pierre de Santis*, Lieutenant de Roi des Isle, Château & Ville d'Oleron, en Saintonge.) De ce mariage font issus :

1. ARMAND-ANTOINE-JÉRÉMIE, qui fut;
2. MARIE-JEANNE-ELISABETH, née le 29 Décembre 1743, baptisée le lendemain dans l'Eglise paroissiale de Saint-Louis de Rochefort, par M. Richeris, Curé de cette paroisse, laquelle a eu pour parrain son grand-père, & pour marraine *Marie-Jeanne-Elisabeth*, sa tante maternelle, épouse de *Joseph de Meynard*, par procuration. Elle a épousé, le 13 Août 1760, dans l'Eglise paroissiale du Bourg de Saint-Saturnin-du-Bois, Election de la Rochelle, haut & puissant Seigneur *François de Conan*, Chevalier, Seigneur de Connezac, en Périgord, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine au Régiment de Béarn.

V. ARMAND-ANTOINE-JÉRÉMIE DE MESCHIN, Chevalier, né & baptisé le 21 Juillet 1759, dans l'Eglise de Saint-Louis de Rochefort, a eu pour parrains, par procuration, M. *Ribaud de Lisle de Laugardière*, son cousin maternel; M. de *Berthouville*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & M. de *Rorthais*, son oncle maternel; & pour marraine Mademoiselle DE MESCHIN, sa tante.

Les armes : d'azur, à la croix potencée d'argent. Elles étoient ci-devant surmontées d'un casque orné de lambrequins; & le cimier étoit une levrette naissante.

MESCLAJOC. C'est une des plus anciennes & des plus nobles Maisons de la Province du

Limoufin. Le premier titre, qui paroît être du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle, est une liève ou état des rentes qui étoient dues aux MESCLAJOC, écrite partie en *latin*, partie en *patois gascon*. Les guerres civiles (celles surtout avec les Anglois), qui ont défolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Noblesse des titres qui auroient donné connoissance des premiers de son nom, & ce vide, causé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à BOZON I<sup>er</sup>, ci-après.

Ce BOZON DE MESCLAJOC avoit pour frère GUY DE MESCLAJOC, Chevalier, qui, par son testament de l'an 1278, passé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut sa sépulture dans l'Eglise de Neuvic. Il fit nombre de legs pieux, nomma dans son testament *Amodie*, son épouse, & ses deux filles, PÉTRONILLE & ALPADIE, qu'il institua pour héritières, & dans le cas que l'une des deux se fassé Religieuse, illéguà à la Communauté où elle entreroit 4 liv. de rente annuelle; fit des legs à la Dame, son épouse, & à d'autres personnes, & nomma, pour un de ses exécuteurs testamentaires, BOZON, son frère, qui suit.

I. BOZON DE MESCLAJOC, I<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, testa, plusieurs années avant son frère, le 10 Avril 1266, par acte passé devant le même Official de Limoges, élut aussi sa sépulture en la paroisse de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Eglises & aux pauvres; reconnut par son testament, sur tous ses biens, la dot de son épouse, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifia de la somme de 20 liv. pour *uscle* ou *gain de nocés*, & de celle de 10 liv. de rente pendant sa vie; nomma pour exécuteurs testamentaires Geoffroy d'Elchizadour, Damoiseau, Pierre du Breuil & Bernard Pigniaut, & rappela les enfans qu'il eut de son mariage, savoir :

1. BOZON, qui suit, institué son héritier universel;
2. Et ETIENNE, Damoiseau, père d'un autre

ETIENNE, aussi Damoiseau, qui, par acte passé devant *Brohaud*, le 1<sup>er</sup> Novembre 1318, partagea avec GUY DE MESCLAJOC, son cousin germain, & eut pour son lot, sous de certaines réserves, les biens situés dans les paroisses de Sufsat, la Croisille, Saint-Germain, les Forêts, &c.

II. BOZON DE MESCLAJOC, II<sup>e</sup> du nom, Da-

*Tome XIII.*

moiseau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de Bernard Pigniaut, Chevalier, un tenement, appelé *Villechenoux*, dans la paroisse de Linards, par acte passé devant *Parde de Bosco*, Notaire. Jean Bernard, Chevalier, & Pierre Guillen, Clerc, lui vendirent aussi, le 11 Décembre 1279, une rente de 2 setiers de seigle, 2 d'avoine, & 2 deniers de cens & rente à prendre sur la Borderie de las Chariéras. Il fit encore plusieurs autres acquisitions & échanges, & est qualifié *Chevalier* dans celui qu'il passa avec Guillaume de Lasbolieras, le Lundi après la Fête de Saint-Luc 1297. Il avoit épousé PÉTRONILLE DE MESCLAJOC, sa cousine germaine, fille de Guy, Chevalier, & de Dame *Amodie*, mentionnés ci-devant. Elle testa le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut sa sépulture dans l'Eglise de Neuvic, légua son second fils, Prêtre, nommé BOZON; institua Guy, l'aîné, qui suit, pour héritier universel; nomma pour exécuteurs testamentaires ledit BOZON, son second fils, & OLIVIER, son neveu, & légua ALPADIE, sa fille.

III. GUY DE MESCLAJOC, Damoiseau, fit le jour de l'Assomption 1317, un arrentement de plusieurs Terres & biens, sous la redevance de 9 setiers de blé chaque année, de 5 de seigle, de 4 d'avoine, & de 7 sols d'argent; partagea, le 1<sup>er</sup> Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec ETIENNE DE MESCLAJOC, Damoiseau, son cousin germain, fils d'autre ETIENNE; eut pour sa part les biens situés dans les paroisses de Neuvic, Sainte-Marie-de-Châteauneuf, &c.; fit plusieurs acquisitions; nomma à la Vicairie d'Elchizadour, Messire Etienne du Moulière, le 4 des Calendes de Décembre 1328, & vivoit encore en 1333. On présume que sa femme, dont le nom est ignoré, étoit de la Maison d'*Ejchizadour*. Ses enfans furent :

1. BOZON, qui suit;
2. RAYMOND, auteur d'une branche éteinte;
3. Et HÉLIDIE, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachières.

IV. BOZON DE MESCLAJOC, III<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, au nom & comme fils & héritier de feu GUY DE MESCLAJOC, son père, rendit deux hommages, pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Neuvic, Châteauneuf, Linards, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Priest & Saint-Paul, au Seigneur de Pierre-Buffière: le premier, en 1357, le Vendredi après



la Fête de Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis*; le second, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Bazuet*. Il avoit épousé noble *Antoinette de la Roche-Aymon*, Dame d'Eschizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de ses deux fils JEAN, qui fuit, & PIERRE, Damoiseau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, Jean Gérard, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte signé : *Fabri*, Clerc.

V. JEAN DE MESCLAJOC, OU DE MESCLAJEU, Damoiseau, Seigneur d'Eschizadour, donna, de concert avec PIERRE, son frère, par acte passé le 1<sup>er</sup> Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à Philippe de la Pradelle, à travailler à moitié fruits sur une métairie qui leur appartenoit, située à Eschizadour, paroisse de Saint-Médard, laquelle consistoit en prés, terres, pâturages, bois, &c. Le même JEAN DE MESCLAJOC, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & signé *Bordelas*, Clerc, convint avec Denis Delafougan, Charpentier, de faire construire certain édifice à la tour d'Eschizadour. Il fit, par son testament, divers legs pieux, légua à BLAISE, son petit-fils (*nepotimo*), pour ses bons services, 20 sols de rente, à prendre sur le Mas de Neuvic; établit *Antoinette Bernard*, son épouse, administratrice de sa maison; voulut qu'il fut payé à ses filles, outre leur dot, un legs modique de 5 sols, & nomma pour exécuteurs testamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frère de son épouse, & noble homme *Louis Michaelis*, son gendre. Il avoit épousé noble *Antoinette Bernard*; testa le 7 Juillet 1488, élut sa sépulture dans l'Eglise Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de ses ancêtres, & nomma tous ses enfans, savoir :

1. LÉONET, qui fuit, auquel il confirma la donation qu'il lui avoit faite de tous ses biens, comme aîné;
2. & 3. MARTIAL & BLAISE, légues chacun de la somme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maison paternelle;
4. JEAN, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice;
5. LÉONNE, qui s'est mariée, par contrat passé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier & Godin*, Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Pressigny, en Gâtinois, fils de

*Léon Chabot*, Ecuyer. Son père & lui donnèrent quittance, le 5 Août 1454, à LÉONNE DE MESCLAJEU, dite d'*Eschizadour*, de la somme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promise audit *Germain Chabot*, suivant les clauses de son contrat de mariage; Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Guillaume Forien*, Seigneur du Repaire, &c., fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoiseaux; elle eut en dot 80 écus d'or, faisant partie de sa constitution dotale, dont son beau-père & son mari donnèrent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Gerally*, Notaire, à LÉONET DE MESCLAJOC, son frère, en l'absence de JEAN, son père. Étant suffisamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers.

VI. LÉONET DE MESCLAJOC OU DE MESCLAJEU, Seigneur d'Eschizadour, est rappelé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble JEAN DE MESCLAJEU, d'une part, & ledit noble LÉONET, d'autre part, au sujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres choses, les tenanciers déposèrent avoir bien connu défunts nobles PIERRE & JEAN DE MESCLAJEU, frères; le dernier, père de LÉONET: elle est signée *Bardaudy*, Greffier. Il accensa, le 21 Juillet 1499, par acte passé devant *Pomolini*, Prêtre, à Antoine & Léonard Marchais, frères, une pièce de Terre située au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feodalité, sous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de seigle, mesure de Châteauneuf. Sa mère lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & administration de ses biens. Il avoit épousé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans*, laquelle fit son testament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut sa sépulture en l'Eglise de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge; fit quelques legs pieux; institua héritier universel son mari, attendu la jeunesse de son fils; nomma pour exécuteurs testamentaires l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans*, son frère, & autres. Ses enfans furent :

1. BLAISE, qui fuit;
2. LOUISE, Religieuse à l'Abbaye des Queyroux;
3. 4. & 5. FRANÇOISE, ANNE & CATHERINE;



6. 7. 8. & 9. MARGUERITE, dite *Margot*, MICHELLE, autre MARGUERITE & LOUISE, léguées chacune de 5 sols pour tous droits, par leur mère.

VII. BLAISE DE MESCLAJOC, OU DE MESCLAJEU, Ecuyer, Seigneur d'Eschizadour, vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Mofiterie*, Notaire), conjointement avec LÉONET, son père, à noble Blaise de Fleurat, Prêtre, 2 fetiers de seigle, 3 émines de froment, 2 fetiers d'avoine à prendre sur le Mas de Bourdelas, moyennant la somme de 23 livres, monnaie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à Pierre Gérard, 11 sols monnaie courante, & 3 fetiers de seigle de cens & rente, à prendre au village de Bueix-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 sols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduirand*, Notaire), noble Jean du Breuil, Seigneur de Charrières, donna audit BLAISE DE MESCLAJEU une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augiéras & de celui de la Peyre, en la paroisse de Sussat. *Antoine du Montet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroisse de Saint-Sulpice, Diocèse de Périgueux, par son testament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de BLAISE DE MESCLAJEU, à chacun d'eux, la somme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorsqu'ils auront trouvé parti sortable à s'établir, & institua pour héritier universel ledit BLAISE DE MESCLAJEU, son cousin, à condition d'acquitter les charges de son testament, & de porter à l'avenir, tant lui que ses descendants, les nom & armes de *du Montet*: c'est en vertu de ce testament, reçu par *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaires, que BLAISE & ses fils, & leurs descendants, ont pris le nom de *du Montet* seulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de MESCLAJOC, que les chefs des deux branches de cette Famille font en droit de prendre sans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif; ainsi ce font sous ceux de MESCLAJOC DU MONTET que nous allons continuer la filiation. BLAISE DE MESCLAJOC DU MONTET eut Commission du Roi HENRI II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au service

de S. M. De *Jeanne de Royère*, son épouse, rappelée dans le susdit testament, il eut :

1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur d'Eschizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à Guillaume Doudinot, Marchand de Saint-Germain, en Limousin, le repaire d'Eschizadour, moyennant la somme de 1,170 liv. par an, dont 600 liv. seroient payées annuellement à MATHIEU, son frère, & à ses deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la suite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur Regnault, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la somme de 250 écus sol de gratification, qui lui fut accordée par S. M., tant pour supporter la dépense qu'il faisoit à sa suite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (a) ;
2. MATHIEU, qui suit ;
3. JEAN, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied français, faite, le 12 Juillet 1600, en la Ville & Château de Beaune, sous la charge du Duc de Biron ;
4. Et JACQUES, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commission du Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire se pourra, tous armés de cuirasse, & les conduire en la ville de Poitiers le 1<sup>er</sup> Mars, lors prochain, pour y faire leur première montre, & être ensuite employés au service du Roi. Il épousa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Frémainville, & en eut :

MARTHE, Dame de Frémainville en partie, qui s'est mariée à *Jean le Tirant*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

VIII. MATHIEU DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Mollière, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied français, suivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, sur la place du Château de Gannat, avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1575,

(a) Cette quittance, en original sur parchemin, datée du Camp devant Amiens, est déposée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Desmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conservés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 16 Décembre 1772.

*Anne Gaillard de Saint-Dizant*, qui lui survécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent :

1. MEYMY, qui fut ;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la *Colonge*, rapportée ci-après ;
3. Et *LOUISE*, baptisée le 31 Juillet 1576, qui fut sous la tutelle de sa mère, avec ses frères mineurs, & mise hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la juridiction de Sarrazac (signée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclara suffisamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ses causes & droits à l'avenir, du consentement du Procureur d'office de ladite juridiction.

IX. MEYMY DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Mollière, baptisé le 20 Septembre 1580, servit dans la Compagnie des Mouquetaires de S. A. Electorale de Cologne, comme il appert d'un congé absolu qu'il obtint du Chevalier de Bengue, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de son Infanterie, daté de Maëstricht le 20 Mars ou Mai, signé de ce Chevalier, & scellé du sceau de ses armes en cire rouge. La Princesse de Chalais & le Prince, son fils, passèrent un acte de vente devant *Dejages & Masfonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; de MEYMY, Ecuyer, Sieur de la Mollière, & de Jean Mathieu, Notaire Royal de la Justice haute, moyenne, basse, mère, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues sur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits seigneuriaux de la paroisse de Sarrazac, sous la foi & redevance d'un fer de lance doré, & moyennant la somme de 9,000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, son épouse, cédèrent, le 7 Mai 1625, audit MEYMY, une métairie située au village des Grands-Champs, paroisse de Sarrazac, & autres biens, faisant la somme de 3,122 liv. 10 sols, pour final paiement de celle de 4,000 liv. constituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en son contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit MEYMY DE MESCLAJOC DU MONTET. Il transigea sur procès, le 18 Février 1636, avec Jean Mathieu, Sieur de Boisse, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à son acquit, la som-

me de 2,576 livres ; fit son testament le 10 Août 1654, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Sarrazac, & nomma ses enfans, savoir :

1. PIERRE, qui fut ;
2. FRANC-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Bachelierie*, rapportée ci-après ;
3. MEYMY, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui servit avec PIERRE, son frère cadet, dans l'armée de S. M., en qualité de Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, comme il est prouvé par un Certificat du Vicomte de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé & scellé du sceau des armes de ce Général ;
4. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Claux, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, en Périgord, auquel PIERRE, son aîné, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer la légitime ;
5. Autre PIERRE, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mollière, Maluffen*, &c., mentionnée en son rang ;
6. ISABEAU, qui épousa *Antoine de Testières*, Ecuyer, Seigneur du Mas-Moreau ;
7. Et NARDE, qui s'est mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de Garrelle.

X. PIERRE DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur des Champs, épousa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoise de Lyberfat*, Demoiselle de Tressac, fille de feu *Jacques de Lyberfat*, Seigneur de Sinlac, & de *Frontonne Joubert*. Il transigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, sa mère, alors veuve, & eut de son mariage :

1. N... DE MESCLAJOC DU MONTET, Major du Régiment de Beauvoisis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700 & Brigadier des Armées du Roi en 1702 ;
2. RAYMOND, mort sans alliance ;
3. Et ISABEAU, qui s'est mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BACHELLERIE.

X. FRANC-PIERRE DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelierie (second fils de MEYMY, Ecuyer, Seigneur de la Mollière, & de *Marguerite de Fayolle*), épousa *Aubine du Garreau*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. PHILIBERT, auteur de la branche des Sei-

gneurs de la *Fayolle*, mentionnée ci-après ;

3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à François de Sanzillon, Ecuyer, Seigneur de Mainfat.

XI. JEAN DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, commença de servir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, suivant les Certificats qui lui furent donnés par M. de Lamont, Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Longwy & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes; par M. de Chamaraude, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inspecteur Général d'Infanterie, & par M. du Tot, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692; du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696; du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, signés de ces Officiers, & scellés du sceau des armes du Colonel. Il épousa *Louise Mousnier*, dont vinrent :

JEAN, qui fut ;  
Et quatre filles.

XII. JEAN DE MESCLAJOC DU MONTET, IIe du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, a épousé 1<sup>o</sup> N... de Maulmont; & 2<sup>o</sup> Jeanne de la Morelie de Puy-Redon, desquelles il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE  
des Seigneurs de LA FAYOLLE.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA BACHELLERIE, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle (le fils puiné de FRANC-PIERRE, & d'*Aubine du Garreau*), fut fait Lieutenant au Régiment de Montfoucault, par Lettres datées de Versailles le 4 Février 1706, & eut ordre de S. M., le 21 Mars 1708, de passer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulau, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épousa *Marie de Jarrige de la Morelie*, dont il eut :

1. JOSEPH, qui fut ;
2. JEAN, mort Religieux Feuillant ;
3. Et LOUISE, qui s'est mariée au Seigneur de Châteaurenou, morte sans enfans.

XII. JOSEPH DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Ville-

brange, mourut au mois d'Octobre 1776. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie de la Tranchardie*; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Sanzillon*, desquelles il n'a point laissé de postérité.

BRANCHE  
des Seigneurs de LA MOLHIÈRE, de MALUSSEN, Marquis de CARDAILLAC, &c.

X. PIERRE DE MESCLAJOC DU MONTET, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhière & de Malussen (cinquième fils de MEYMY, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*), fut Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, frère unique du Roi, suivant un Certificat, daté de Paris du 1<sup>er</sup> Juin 1666, donné par M. de Hautefort, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il est dit qu'il y servit cinq ans, & qu'il y servoit encore, comme il se voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année suivante, donné par M. de Beynac, Comte de la Roque, & par un troisième du Maréchal de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé de ce Général, & scellé du sceau de ses armes. Ce PIERRE, faisant tant pour lui que pour FRANÇOIS, son frère, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, vendit certains fruits & afferma des biens-fonds à Gilibert Brun, par acte passé, le 9 Juillet 1673, devant Roux, Notaire Royal. Il épousa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu de Chadenier, Notaire, *Gabrielle de Farge*, fille de Jean, demeurant en la ville de Treignac, & de seue *Anne Liliaud*. FRANÇOIS, son frère, lui fit présent, en faveur de ce mariage, de la somme de 1,000 livres. Leurs enfans furent :

1. PHILIBERT, qui fut ;
2. JEAN, Capitaine au Régiment de Montboisier, Infanterie, par Commission du 16 Janvier 1702 ;
3. Autre PHILIBERT, mort jeune ;
4. & 5. ANTOINE & RAYMOND, aussi morts jeunes ;
6. Et MARIE, décédée sans alliance.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA MOLHIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Malussen, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, servit à la Cornette, obtint du Roi un congé de six mois le 8 Décembre 1704, signé du Maréchal-Duc de Noailles, Commandant de cette Compagnie, & le 7 Octobre 1708, un relief de laps de

tems, daté de Marly, pour se pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685, & ce en considération des services qu'il rendoit à S. M. depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ses Armées. Il fut donataire de FRANÇOIS DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA MOLHIÈRE, Ecuyer, Sieur du Claux, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu de la Font, Notaire Royal; tranfigea, le 19 Août 1710, devant la Vialle, Notaire, avec les Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Tulle, au sujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre sur le village de Vielsheil, & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Sarrazac. Il avoit épousé, par traité du 19 Juillet 1710, *Geneviève de Gombault*, fille de feu Messire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Ruberant*; & sœur d'*Alphonse de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Pleinpoint, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine Général des Côtes Maritimes du Bordelais. Devenue veuve, elle se remaria à Messire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, duquel elle laissa *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1,500 livres par le testament de sa mère. Elle fit son testament le 30 Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De son premier lit sont issus:

1. ALPHONSE-LOUIS, qui suit, qu'elle institua pour héritier universel;
2. Et MARIE-ANNE, née en 1714, légataire de la somme de 1000 livres, qui s'est mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Forêt.

XII. ALPHONSE-LOUIS DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA MOLHIÈRE, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janailhac, &c., né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enguien, où il fut connu sous le nom de *Malussen*, commença de servir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut blessé au siège de Philippsbourg, & réformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier Ressort de la Table de Marble du Palais à Bordeaux, contre François Rouffignol, Ecuyer, Sieur du

Breuil; tranfigea, le 28 Janvier 1746, avec Anne de Foucault, Dame de Malembert, devant *Château*, Notaire Royal; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Élection de Limoges, contre Jacques Samie, Syndic de la paroisse de Janailhac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janailhac & du Mazet, ainsi que les cens & rentes, seront à l'avenir affranchis de tailles & autres impositions; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commission de leur Lieutenant dans les Sénéchauffées de Limoges & de Saint-Yrieix-la-Perche, signée du Maréchal-Duc de Noailles, alors Chef de ce Tribunal; fut confirmé dans cet office par Provisions de feu Louis XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la pension d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756: ces Provisions, signées par le Roi, *Donilliers*, ont été enregistrées & déposées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, registrées au Greffe de la Connétable & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois; il en a prêté ferment le 10 Septembre suivant. Le Tribunal, en considération de ses services, lui a accordé une pension d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille somme, ce qui est prouvé par une Lettre du Maréchal de Clermont-Tonnerre, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adresse est au Marquis du MONTET DE CARDAILLAC, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle d'Eschizadour*, Demoiselle de la Tour, fille de feu *Alain d'Eschizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabaffière, Saint-Méard, &c., & de *Marie-Anne de Gladier* (celle-ci fille de Messire *Pierre de Gladier*, Ecuyer, Seigneur des Vareix, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiac de la Devèze*.) Elle est sœur de *Joseph d'Eschizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & nièce, par sa mère, de *Joseph de Gladier*, Chevalier, Seigneur des Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Lieutenant en la Province du Quercy, Commandant pour S. M. dans les ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frère N... de *Gladier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vouges, qui servit à l'armée



de M. le Duc de Vendôme, au siège de Barcelonne; quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle est petite-nièce, également par sa mère, de MM. de Loupiac de la Devèze, l'un Colonel du Régiment de Vouges, Infanterie, & l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand' Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Quercy; lesquels avoient deux frères, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis du MONTET DE CARDAILLAC a eu de son mariage:

1. JOSEPH-LOUIS, Mousquetaire de la Garde du Roi dans fa première Compagnie, mort en Mai 1770;
2. PIERRE, décédé jeune;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis en 1762, qui est mort en cette qualité en 1773;
4. JEAN-ROMAIN, dit *le Comte de Cardaillac*, baptisé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu;
5. FLORENT, Prêtre, Vicairé Général de Caftrés;
6. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, mort jeune;
7. JOSEPH-HILARION, appelé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchauffées de Limoges & de Saint-Yrieix, suivant sa Commission, datée du 26 Novembre 1772, signée du Maréchal de Clermont-Tonnerre;
8. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Marc-François de Gafcq*, Chevalier, Seigneur de Miallet, Boueyffour, &c.;
9. MARIE-ANNE-VALERIE, morte jeune;
10. Et PAULE-CLAIRE-MARGUERITE, dite *Made-moiselle de la Capelle*, née le 1<sup>er</sup> Juin 1756.

## BRANCHE

## des Seigneurs de LA COLONGE.

IX. HUGUES DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuycr, Baron de la Colonge & de Mercige (fils puiné de MATHIEU, Ecuycr, Seigneur de la Molhière, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard de Saint-Dizant*), fut baptisé le 14 Août 1581, & mis sous la tutelle de sa mère, comme il appert de la Sentence du Juge de la Juridiction de Sarrazac, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant

fait mention. Il épousa *Prudence Mazin*, & en eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, auteur d'une branche éteinte;
3. Et MARIE-LUCRÈCE, femme de *Claude du Fourc*, de la ville de Trévoux, dont les descendants ont hérité de la Baronnie de la Colonge.

HUGUES eut encore une fille naturelle, nommée

AGATHE, légitimée par le Souverain de Dombes, & qui s'est mariée à *Jacques de Carra-vafol*, Seigneur de Bugny.

X. FRANÇOIS DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuycr, obtint une Provision de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652. Il épousa, au mois de Février 1659, *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1<sup>er</sup> Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Just & Saint-Irénéée de Lyon, pour affurer le mobilier de MARIE & de DAMIENNE, ses deux filles. De son mariage elle eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, Capitaine au Régiment de Montboisier, Infanterie;
3. LOUIS, Ecuycr, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Bressay, par Commission du 10 Mars 1694;
4. MARIE, femme de noble *Germain Sollicoffre*, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Ifabeau Sellaperis*: c'est ce qui est prouvé, par leur contrat post-nuptial, passé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *de la Fay*, Notaire;
5. DAMIENNE, morte sans alliance;
6. Et DOMINIQUE, décédée jeune.

XI. FRANÇOIS DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA COLONGE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuycr, né le 18 Février 1670, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 4 Mars 1695, épousa, par contrat passé à Paris le 9 Juillet 1700, *Louise Thérèse Carnot*, de laquelle il a eu:

1. HIPPOLYTE, qui suit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Castelle, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724;
3. Autre LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Elterno le 15 Avril 1729;
4. FERDINAND, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enseigne de la

Compagnie Maître de Camp du Régiment de Quercy, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1<sup>er</sup> Septembre 1732 ;

5. LÉONARD-FERDINAND, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1<sup>er</sup> Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735 ;
6. SIMON-FRANÇOIS DE SALLES, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741 ;
7. MARIE-JEANNE, qui épousa N... de Mesnard, Major de la ville de Salins ;
8. BÉATRIX-OCTAVIE-ALEXANDRINE ;
9. Et MARIE-LOUISE, qui s'est mariée, par contrat du 15 Avril 1741, passé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Befançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuier, demeurant à Salins (fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*), dont postérité. Voy. COLOMBET.

XII. HIPPOLYTE DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA COLONGE, Ecuier, né le 1<sup>er</sup> Mai 1705, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 30 Juin 1740, a épousé, par contrat du 20 Août 1735, *Augustine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dôle, & d'*Ursule-Angélique Boiffeau*, Dame de Chalin, dont est issu

XIII. FRANÇOIS-ANGÉLIQUE DE MESCLAJOC DU MONTET DE LA COLONGE, Ecuier, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a ensuite été pourvu de la charge de Commissaire ordinaire des Guerres au département de Salins, sur la démission de son père, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1768, *Angélique de Mollerot*, fille de *Claude de Mollerot*, Ecuier, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diany*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 pals d'or ; au chef de gueules, qui est DE MESCLAJOC ; & aux 2 & 3 d'azur, au phénix d'or, sur son immortalité de gueules, regardant à dextre un soleil levant, vis-à-vis duquel est à sénestre un globe de sable, cintré & croisé d'or, qui est DU MONTET.* (Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués & vérifiés.)

MÉSENGE, Famille de Normandie, maintenue dans la noblesse le 24 Juin 1667, de laquelle il est parlé dans l'*Hist. de la Maison*

d'*Harcourt*, par la Roque, p. 1011, 1808 & 1996.

Les armes : *de gueules, à 3 merlettes ou méfanges d'or.* (Chevallard lui donne une *bordure de sable.*)

MESGRIGNY (DE), originaire de Champagne. Selon Moréri, que nous suivons, cette Maison a pour auteur

1. PIERRE DE MESGRIGNY, qui est nommé parmi les Nobles de cette Province dans les comptes du Domaine en 1349.

II. JEAN DE MESGRIGNY, 1<sup>er</sup> du nom, son fils, est mentionné avec *Denise de Marchéville*, sa femme, dans un contrat du 11 Septembre 1367. Il en eut :

III. GUYOT DE MESGRIGNY, Chevalier, Baron de Pouffley, Seigneur de Mesgrigny & d'Origny, Guidon de la Compagnie du Duc de Bourgogne, qui épousa *Catherine de Foiffy*. On voit par une Sentence du Bailliage de Troyes, du 28 Décembre 1487, qu'il fut père de

1. DENISOT, qui suit ;
2. Et JEAN DE MESGRIGNY.

IV. DENISOT DE MESGRIGNY, Baron de Pouffley, Seigneur de Fontaines, épousa *Benôte le Tartier*, dont il eut :

1. MAHIET, Chanoine de Saint-Urbain & de Saint-Etienne de Troyes ;
2. Et JEAN, qui suit.

V. JEAN DE MESGRIGNY, 11<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Troyes, Seigneur de Fontaines, Baron de Pouffley, furnommé *l'Ainé*, eut en don du Roi la confiscation d'Oger de Saint-Cyr, par Lettres Patentes du 23 Octobre 1430. Il rendit foi & hommage en 1442, au nom du Roi, à l'Abbé de Saint-Denis, pour la ville de Nogent-sur-Seine, & par transaction passée sous le scel de la Prévôté de Tours, le 3 Novembre 1446, il traita de la Vicomté de Troyes avec le Chancelier Guillaume Jouvenel, moyennant la somme de 250 écus d'or, du poids de 70 au marc. Il eut de *Jeannette le Cierge*, son épouse :

1. LOUIS, Seigneur de Choignes, mort sans postérité ;
2. HENRI, Chanoine de Bar-sur-Aube ;
3. JEAN, qui suit ;
4. Et JEANNE, Dame d'Assenay, qui s'est mariée à *Jean Molé*, Seigneur de Villy-le-Maréchal, duquel descendent les *Molé de Champlâtreux*, & les *Molé de Villy-le-*

*Maréchal*, qui, depuis cette alliance, écartelèrent de MESGRIGNY. Voy. MOLÉ.

VI. JEAN DE MESGRIGNY, III<sup>e</sup> du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur d'Origny, de Choignes, de Roblécourt, homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Clèves, Comte de Nevers, épousa, par contrat du 5 Novembre 1470, *Gillette de Vitel*, dont vinrent :

1. CLAUDE, Seigneur de Règes ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. Et BERTHELEMINÉ.

VII. JEAN DE MESGRIGNY, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Choignes, de Villiers-le-Sec & d'Annéville, Lieutenant Général du Bailliage de Chaumont, le 11 Septembre 1537, rendit hommage au Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, de sa part dans le hallage & étalage de Chaumont. Il épousa *Jehannette Dorey*, avec laquelle il est enterré dans la Chapelle de la Résurrection par eux fondée en l'Eglise paroissiale de Chaumont. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. DENISE, qui a épousé *Jean Huyard*, Ecuier, Seigneur de Presles ;
3. EDMONNE, qui s'allia avec *Alexandre le Gruyer*, Baron de Saint-Bry ;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Vincent Nevelet*, Seigneur de Dochés.

VIII. JEAN DE MESGRIGNY, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Choignes, la Villeneuve-au-Chêne, la Loge-aux-Chèvres, de Bercenay & de Vaux, Conseiller du Roi, Prévôt de Troyes & depuis Président de la même ville, acquit, par échange, avec Catherine d'Amboise, femme de Louis de Luxembourg, la Terre de la Villeneuve, par acte de l'an 1536. Il épousa *Marie de Pleurre*, fille de *Eustache*, Seigneur de Précý, & de *Louise Richer*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit, tige de la branche des Seigneurs de la Villeneuve & de Vendevure ;
2. EUSTACHE, auteur de celle des Seigneurs de Villebertin, rapportée-ci-après ;
3. Et JEANNE, femme de *Pierre d'Aubeterre*, Seigneur de Villechéfif.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA VILLENEUVE  
& de VENDEVURE.

IX. JEAN DE MESGRIGNY, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Villeneuve, la Loge & Briel, fut Conseiller du Roi & Général en la Cour des Aides, par Provisions de CHARLES IX, le 1<sup>er</sup> Février 1568, étant alors Avocat au Parle-

Tome XIII.

ment de Paris, puis Maître des Comptes par Lettres de ce Prince, du 11 Novembre 1573, en confédération de ses services. Il épousa 1<sup>o</sup> *Catherine du Drac*, fille d'*Adrien*, Vicomte d'Ay, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> *Nicole de Gréné*, Dame des Epoiffes, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles, & Maître des Requêtes. De ce second lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Abbé de Saint-Jacques de Provins, & depuis de Notre-Dame de Quincy, Conseiller & Aumônier du Roi ;
3. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siège, Abbé de Saint-Nicolas-sous-Ribemont, Prieur de Sainte-Foy & Chanoine de l'Eglise de Paris ;
4. Et MARIE, qui a épousé *Nicolas Daniel*, Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes.

X. JEAN DE MESGRIGNY, VII<sup>e</sup> du nom, Baron & ensuite Marquis de la Villeneuve-Mesgrigny, Seigneur de Briel, Bréviandes, Champigny, la Loge, les Grandes & Petites-Epoiffes, Vicomte de Troyes, fut pourvu, par Lettres du 29 Décembre 1610, de l'office de Maître des Comptes sur la résignation de son père ; fit hommage au Roi pour la Vicomté de Troyes, le 10 Juillet 1640, & obtint en la faveur, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1646, l'érection de la Baronnie de la Villeneuve, en *Marquisat*, sous le nom de la *Villeneuve-Mesgrigny*. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1597, *Marie Bouguier*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement (de la Famille des fondateurs du Collège de Boissy à Paris). Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Navarre, tué à l'armée ;
3. JACQUES, auteur du premier rameau, rapporté ci-après ;
4. MATHIEU, Abbé de Pontigny ;
5. NICOLAS, Prieur de Souvigny, Chanoine de Paris, Comte de Brioude & Avocat Général de la Cour des Aides ;
6. FRANÇOIS, tige du second rameau, mentionné en son rang ;
7. Et ANNE, morte Prieure de Foissy, Ordre de Fontevault, Diocèse de Troyes.

XI. JEAN DE MESGRIGNY, VIII<sup>e</sup> du nom, Marquis dudit lieu, Seigneur de Vendevure, Vicomte de Troyes, Baron de Colombey, fut d'abord reçu Conseiller au Grand Conseil le 17 Juin 1624, Grand Rapporteur en Chan-

U u

cellerie le 3 Septembre 1627, Maître des Requêtes le 12 Janvier 1634, Honoraire le 16 Juin 1643, Intendant d'Auvergne & de Bourbonnois, Premier Président au Parlement de Provençe le 20 Juin 1645 jusqu'en 1655, Conseiller d'Etat, réservé en 1657, mourut Sous-Doyen le 26 Avril 1678, & fut inhumé en la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1634, *Huberte-Renée de Buffy*, Baronne d'Emery, Dame de l'Orme, fille de *Joachim-Antide de Buffy*, Comte de Brion, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise de Saulx-Tavannes*. Elle mourut le 20 Avril 1686, laissant :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH-IGNACE-JEAN-BAPTISTE (Moréri dit BAPTISTE - JOSEPH - IGNACE), Vicomte de Troyes, Baron de l'Orme, Seigneur de Chamesson, qui servit d'abord & fut Mestre de Camp de Cavalerie. A 32 ans il se fit Capucin, sous le nom de P. *Athanase* ; étant déjà vieux, le Roi le nomma à l'Evêché de Graffe le 5 Avril 1711, dont il prit possession le 12 Mars 1712, & il mourut le 2 Mars 1726, à 73 ans ;
3. MARGUERITE, Religieuse de Foissy, Ordre de Fontevrault ;
4. RENÉE, Abbesse de Charenton, en Berry ;
5. ET MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à Malnoue, Ordre de Saint-Benoit, près de Lagny.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Marquis dudit lieu, de Vendœuvre, Vicomte de Troyes, Baron de Louchey, Seigneur de Montmartin, premier Ecuyer Tranchant & Porte-Cornette Blanche, mourut en 1685. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 25 Juin 1656, *Françoise-Henriette du Mesnil-Simon*, fille de *Edme*, Marquis de Beaujeu, &c., Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince de Condé, & de *Louise Pot de Rhodes* ; & 2<sup>o</sup> en 1673, *Louise-Elisabeth de Francine*, veuve d'*Honoré Parfait*, Seigneur de Garancières, Contrôleur Général de la Maison du Roi, & fille de *Thomas de Francine*, Seigneur de Grandmaison, & de *Louise Porcher*. Du premier lit il a eu :

1. CHARLES-HUBERT, qui suit ;
2. GABRIELLE, Marquise de MESGRIGNY par le décès de son frère, morte le 20 Octobre 1741, sans avoir été marié ;
3. ET FRANÇOISE-LOUISE-MARIE, qui s'est alliée le 2 Octobre 1688, à *Jacques-Léon Bouthillier de Chavigny*, dit le Marquis de

*Beaujeu*, Conseiller au Parlement de Paris (fils du Secrétaire d'Etat de ce nom.) Elle est morte le 15 Janvier 1729, à 69 ans, laissant plusieurs enfans. Par ce mariage, tous les biens de la branche des Seigneurs de la *Villeneuve*, de la Maison de MESGRIGNY, ont passé dans celle de *Bouthillier*. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

XIII. CHARLES-HUBERT DE MESGRIGNY, Marquis de Vendœuvre, Vicomte de Troyes, né le 10 Octobre 1664, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Septembre 1693, mourut sans enfans, le 30 Juin 1732, de son mariage contracté le 28 Septembre 1699, avec *Elyzance de Fontaine*, fille d'*Antoine*, Seigneur des Montées, Secrétaire du Roi.

PREMIER RAMEAU,  
Seigneurs de BONNIVET.

XI. JACQUES DE MESGRIGNY (troisième fils de JEAN, VII<sup>o</sup> du nom, & de *Marie Bouguier*), d'abord Président à Mortier au Parlement de Normandie, ensuite Conseiller d'honneur à celui de Paris, épousa, par contrat du 30 Octobre 1644, *Eléonore de Rochechouart*, Marquise de Bonnavet, Comtesse de Belin & Vidamesse de Meaux, fille de *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnavet, Baron de Gayette, Seigneur & Vidame de Trilbardou, & de *Léonore de Faudois d'Averton de Belin*. Il eut de son mariage :

1. FRANÇOIS-ROMAIN-LUC, qui suit ;
2. ET ELÉONORE, qui a épousé 1<sup>o</sup> *Philippe-Charles de Turpin*, Chevalier, Comte de Crissé & de Vihers, dont elle a eu postérité. Voy. TURPIN de CRISSÉ ; & 2<sup>o</sup> *Jean-Ferdinand*, Comte de Poitiers, duquel elle a aussi eu postérité.

XII. FRANÇOIS-ROMAIN-LUC DE MESGRIGNY, Marquis de Bonnavet, Comte de Belin, épousa 1<sup>o</sup> *Agnès de Turpin de Crissé de Vihers* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite-Radégonde de Bessy*. Du premier lit il eut :

1. ELÉONORE, qui a épousé, le 29 Décembre 1712, *Eutrope-Alexis Chasteignier*, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, duquel elle a eu postérité. Voy. CHASTEIGNIER, branche des Seigneurs de *Saint-Georges-de-Rex*, &c.

Et du second lit vint :

2. MARIE-MARGUERITE-RADÉGONDE, qui s'est mariée, le 25 Novembre 1721, avec *Benjamin-Louis-Marie Frotier*, dit le Comte de



la *Cofte-Meffelière*, Seigneur en partie de la Terre & Vidamé de Trilbardou, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle avoit eu la Terre de Vivonne, en Poitou, une partie du Vidamé de Meaux & la Seigneurie de Trilbardou, & est morte le 28 Février 1739, ayant eu des enfans. Voy. FROTIER, branche des Seigneurs de la *Cofte*.

SECOND RAMEAU,  
Seigneurs de MARANS.

XI. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Seigneur de Briel, d'Echarfon, Misery, Samois & Allinville (fixième fils de JEAN DE MESGRIGNY, VII<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Bouguier*), Gouverneur pour le Roi des villes de Toulon & de Balaguier, & Commandant d'Escadre, fut reçu Chevalier de Malte, par Bref du 28 Novembre 1633. L'Ordre de Malte, ayant traité avec la République de Venise pour l'armement d'une Escadre contre les Turcs, FRANÇOIS DE MESGRIGNY obtint une Commission, le 15 Août 1646, pour armer le Vaifseau la *Saint-Etienne*, du port de 500 tonneaux, Commission que le Général Vénitien confirma par acte du 5 Novembre fuivant. N'ayant point fait profession il époufa, par contrat du 12 Avril 1656, *Renée de Bueil*, fille de *Jean, Sire de Bueil*, Comte de Marans, Souverain de l'Isle de Ré, Baron de Château-Vaujours & de Saint-Christophe, Seigneur de la Marchère, Vouvère, Espagne, & de *Françoife de Montalais*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JOSEPH, Chevalier de Malte, mort fans alliance ;
3. 4. & 5. RENÉE, FRANÇOISE & SIMONNE, mortes Religieufes, & fuccelfivement Prieures du Prieuré de Foiffy, Ordre de Fontevrault, Diocèfe de Troyes ;
6. Et MARIE-LOUISE, qui a époufé *Louis-Jofeph de Brouffel*, Marquis d'Ambonville, dont *Nicole-Marie Charlotte-Christine de Brouffel*, Dame d'Ambonville, décédée fans poftérité en 1743. Voy. BROUSSEL.

XII. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Comte de Marans, Seigneur de Bueil, Capitaine au Régiment du Roi, n'a eu de fa femme, dont le nom eft ignoré, qu'une fille, nommée CHARLOTTE, qui eft morte fans poftérité.

BRANCHE  
des Seigneurs de VILLEBERTIN.

IX. EUSTACHE DE MESGRIGNY, Seigneur de

Villebertin, Mouffey, Merceret, la Loge (second fils de JEAN, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Pleurre*), fut d'abord Président & Lieutenant Général au Bailliage & Siège Préfédial de Troyes. Depuis, HENRI IV lui fit expédier, le 17 Août 1589, au Camp de Clermont-en-Beauvoifis, des Provisions de Procureur Général au Parlement établi à Châlons. Après plusieurs tentatives inutiles pour faire entrer la ville de Troyes fous l'obéiffance de ce Prince, il eut le bonheur d'y réuffir. (On a de lui une *Relation de l'entreprife fur Troyes*, imprimée dans le tems.) Il tenta cette expédition à la tête d'un détachement confidérable le 17 Septembre 1590, & pénétra dans la ville ; mais il fut obligé de fe retirer. Il avoit époufé, par contrat du 5 Novembre 1571, *Simonne le Mairat*, fille de *Louis*, Seigneur de Droupt-Saint-Basle, & de *Marie Molé*. De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui fuit ;
2. NICOLAS, Abbé de Blafimon, Aumônier du Roi, nommé à l'Evêché de Troyes, & inhumé dans la Cathédrale de cette ville ;
3. LOUIS, mort fans poftérité à l'âge de 23 ans ;
4. MARIE, qui a époufé *Jacques Vignier*, Baron de Villemaur, Seigneur de Saint-Lié-bault, Maître des Requêtes, Confeiller d'Etat ordinaire & fondateur des Carmélites de Troyes, où il font inhumés l'un & l'autre ;
5. SIMONNE, qui s'est mariée à *Pierre le Noble*, Seigneur de Belley, Confeiller au Grand Confeil, Prédifent & Lieutenant Général à Troyes, & depuis Confeiller d'Etat, dont poftérité. Voy. NOBLE (LE), en Champagne ;
6. LOUISE, Religieufe à Foiffy-lès-Troyes ;
7. Et MARGUERITE, Religieufe aux Nonains à Troyes.

X. JÉRÔME DE MESGRIGNY, Seigneur de Villebertin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Maître de Camp, époufa, le 15 Février 1620, *Marguerite Coiffart*, fille d'*Edme*, Sieur de Marcilly, Tréforier de France & Général des Finances, & d'*Edmée le Gras de Vaubercey*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Marcilly-le-Hayer, Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur de la Citadelle de Tournai, Directeur Général des Fortifications de Flandre & de Hainaut, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui mourut fans

postérité, en 1720, de son mariage avec *Marie-Catherine de Tenremonde* ;

3. Et SIMONNE, qui épousa, par contrat du 27 Avril 1644, *Claude Molé*, 5<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, &c., dont des enfans. Voy. MOLE.

XI. NICOLAS DE MESGRIGNY DE VILLEBERTIN Seigneur de Marçilly, Enseigne des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa, le 15 Février 1656, *Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*, fille de *Jacques*, Comte d'Aunay, & de *Marguerite Spifame*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-LOUIS, qui fut ;
2. MARIE-JÉRÔME, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Moiremont & Seigneur de Villebertin, mort le 2 Juillet 1725 ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Souleau & de Saint-Pouange, Vicomte de Troyes, qui s'est marié à *Madeleine-Denise de Nevelet*, dont il eut :
  1. LOUIS-JOSEPH, Seigneur de St.-Pouange ;
  2. NICOLAS-EMMANUEL, Seigneur de Fontaines ;
  3. PIERRE ;
 Et trois filles, Religieuses.
4. JEAN-NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Savoie-Villebertin*, rapportée ci-après ;
5. Et LAURENCE-ANTOINETTE, qui épousa *Antoine de Montfaulhin*, Comte de Montal ; elle est décédée fans postérité en 1707.

XII. JACQUES-LOUIS DE MESGRIGNY, Comte d'Aunay, épousa, par contrat du 15 Novembre 1679, *Charlotte le Prestre de Vanban*, fille de *Sébastien*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France & Commissaire Général des Fortifications de France, & de *Jeanne d'Ofnay*, Dame d'Epiry. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. 3. & 4. JEAN-JÉRÔME, LOUIS & JEAN, décédés en bas âge ;
5. PIERRE-ANTOINE, Seigneur de Marçilly, la Chaume, Cervon, & Abbé dudit Cervon ;
6. & 7. JEAN-ANTOINE & JEAN-LOUIS, morts Chevaliers de Malte ;
8. JEANNE, morte fans alliance ;
9. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée à *René de Buffévant*, Marquis de Percey ; elle est décédée fans postérité.

XIII. CHARLES DE MESGRIGNY, Comte d'Aunay, Colonel d'un Régiment d'Infanterie,

ci-devant Croy, en 1709, réformé en 1713, à la fuite du Régiment du Maine, ensuite Colonel du Régiment de Vexin le 12 Juillet 1732 ; fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mars 1738, & Lieutenant Général le 2 Mai 1744, est mort vers le mois de Janvier 1763. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1713, *Marie-Cécile Raguier de Pouffey*, fille d'*Anne Raguier*, Marquis de Pouffey, Seigneur d'Esclavolles, d'Origny, &c., & d'*Angélique-Cécile de Bailleul*. De ce mariage font issus :

1. JEAN, mort à l'âge de 21 ans, Colonel du Régiment de Vexin ;
2. MARIE-EDMÉE, morte au berceau ;
3. Et MARIE-CLAIRE-AIMÉE, qui s'est mariée, le 13 Mars 1738 ; elle est veuve depuis le 9 Août 1760, de *Louis le Pelletier*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rofambo, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle est morte au Château de Madrid, près de Paris, le 10 Juillet 1761, dans la 43<sup>e</sup> année de son âge, ayant eu postérité. Voy. PELLÉTIER (LE).

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAVOIE-VILLEBERTIN.

XII. JEAN-NICOLAS DE MESGRIGNY (quatrième fils de NICOLAS, & d'*Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*), fut Seigneur de Savoie & de Chevillères, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Capitaine au Régiment de Navarre. Il épousa, par contrat du 7 Octobre 1694, passé à Nevers, *Catherine de Fradel*, fille majeure de *Charles*, Seigneur de Louzac & de Chaligny, en Bourbonnois, & d'*Anne Pitois de Quincize*. Leurs enfans furent :

1. EDMÉ-FRANÇOIS, Chanoine de l'Eglise de Troyes, décédé en 1716 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, qui fut ;
3. JEANNE-MADELEINE, Religieuse à Sainte-Scolastique-lès-Troyes ;
4. JEANNE-CHARLOTTE, qui a épousé, par contrat du 8 Octobre 1740, *Charles-Bonaventure Huot*, Ecuyer, Seigneur de Chaast, Gentilhomme de Franche-Comté, dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voy. HUOT de VEZET.
5. Et MARIE-ANGÉLIQUE, décédée fans postérité en 1735.

XIII. PIERRE-FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Vicomte de Troyes, Seigneur de Villebertin, Mouffey, Briel, Saint-Benoît-sur-Seine, la Chapelle-Saint-Luc, Bouilly, Villetard &

Courgerennes en partie, a épousé 1<sup>o</sup> *Anne-Louise le Courtois*; & 2<sup>o</sup> par acte du 21 Novembre 1741, *Marie-Anne-Louise le Fèvre de Saint-Benoît*, fille de *Nicolas le Fèvre*, Seigneur de Saint-Benoît, la Chapelle-Saint-Luc, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Troyes, & de *Marie-Anne le Courtois*, sœur de M. *le Courtois*, Conseiller au Parlement de Paris. Du premier lit il a eu :

1. ANNE-FRANÇOISE-LOUISE, née le 9 Décembre 1733, qui a épousé, en 1753, *François-Louis*, Marquis *des Réaulx*, Chevalier, Seigneur d'Avant, &c., Chevalier de Saint-Louis & Colonel en second du Régiment de Bourbonnois, dont des enfans. Voyez RÉAULX (DES).

Et du second lit vinrent :

2. LOUIS-MARIE, né le 21 Avril 1744;
3. JEAN-CHARLES-LOUIS, né le 29 Août 1745, reçu Chevalier de Malte par bref du 6 Janvier 1746;
4. PIERRE-ANTOINE-CHARLES, né le 22 Avril 1747;
5. FRANÇOISE-NICOLE, née le 21 Avril 1743.
6. Et ANTOINETTE-LOUISE (jumelle de la précédente), décédée en 1743.

Les armes : *d'argent, au lion de sable*.  
Devise : DEUS FORITUDO MEA.

MESIA DE CARILLO, Marquis de la Guardia en Espagne : ancienne Noblesse qui remonte à GONZALEZ MESIA, auquel le Roi HENRI, II<sup>e</sup> du nom, donna la Seigneurie de la Guardia en 1379.

GONSALE MESIA DE CARILLO, cinquième Marquis de la Guardia, vivoit en 1618.

Les armes : *parti : au 1 d'or, à 3 fasces d'azur; & au 2 de gueules, au château d'or; à la bordure échiquetée d'argent & de gueules*.

\* MESLAY, Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres du mois d'Octobre 1688, enregistrées le 2 Mars 1689, en faveur de *Jean Rouillé*, Conseiller d'Etat, lequel mourut le 30 Janvier 1698, aïeul d'*Anne-Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Introducteur des Ambassadeurs, qui est mort le 10 Avril 1725.

La Terre de *Meslay* est actuellement possédée par *Antoine-Lambert Maffon des Montées*, qui s'est marié, le 4 Février 1744, à *Michelle-Pétronille Mérault*, fille de *Jérôme*, III<sup>e</sup> du nom, Procureur Général du Grand Conseil. Voy. MASSON, Seigneurs de *Meslay*, &c., & MÉRAULT.

\* MESLAY-LE-VIDAME, au pays Chartrain, Diocèse de Chartres : Baronnie érigée en Comté, par Lettres du mois d'Avril 1651, enregistrées le 31 Janvier 1652, en faveur de *Jacques-Auguste de Thou*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris & Ambassadeur en Hollande, fils de *Jacques-Auguste de Thou*, Président au Parlement, & de *Gaspard de la Chapelle*, & petit-fils de *Christophe de Thou*, Premier Président du Parlement de Paris. Voy. THOU (DE).

MESLE. Voy. MERLE (DU).

MESLIÈRE (LA), en Normandie, Election de Falaise; Famille dont les armes sont : *d'argent, à 3 molettes d'épéron de sable, à la bordure de gueules, chargée de 8 besans du champ*.

MESLIN, Ecuyer, Seigneur de Campigny, même Province, Election de Bayeux, porte pour armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 4 roses du même*.

MESLON, en Bretagne. Voy. MELLON.

\* MESMAY : cette Maison a tiré son nom de la Terre de *Mesmays* qu'elle possède, & qui est située dans le Bailliage de Quingey, près de la rivière de Louc. Le premier, dont la filiation est certaine, est

I. & II. Noble homme MICHEL DE MESMAY, qualifié tel dans les Provisions d'un Office que lui donna Charles, Duc de Bourgogne, lesquelles sont datées de Thionville, le 10 Décembre 1473. (Il est fils, suivant le tems, d'ODON DE MESMAY, & d'*Huguette de Chay*, d'une Maison de Gentilshommes de nom & d'armes, qui portoit : *d'or, à la croix de gueules*. Par un titre de l'Officialité de Betançon, on voit qu'elle étoit déjà veuve en 1426.) Ledit MICHEL DE MESMAY épousa *Anne de Bazan* (d'une Famille de Dôle, qui avoit déjà donné plusieurs Conseillers aux Ducs de Bourgogne : PHILIPPE le Bon & CHARLES le Hardi), dont il eut :

III. ETIENNE DE MESMAY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Contrôleur de la Maison de MARIE, Reine de Hongrie & de Bohême, lequel reçut une pension de 200 livres, monnoie de Flandre, de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, en considération des services qu'il avoit rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, & ensuite à la Reine de Hongrie & de Bohême, Régente & Gouvernante des Pays-Bas, par Lettres

Patentes en date du 13 Juillet 1565. Il s'allia, le 10 Septembre 1508, avec *Anne Mouffardet*, fille de noble *Simon Mouffardet*, de laquelle il eut :

1. RENOBERT, qui fut ;
2. Et ETIENNE, Seigneur de Geneuille, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Befançon, Archidiacre de Favorney, Prieur du Marterey & Conseiller-Clerc au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 13 Juillet 1587.

IV. RENOBERT DE MESMAY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Raphaël & de May, Président d'Orange, Conseiller de S. M., Premier Maître & seul Président de la Chambre des Comptes de Dôle, par Lettres Patentes du 25 Mai 1565. (C'est par erreur que Gollut, pag. 199, danses *Mémoires hist. de la République Séquanoise*, &c., le nomme PHILIBERT.) Il naquit le 20 Juillet 1513, & mourut le 7 Mars 1573. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 31 Août 1538, *Philiberte de Boiffet*; 2<sup>o</sup> par traité du 9 Novembre 1550, *Jacquette Rouffelet*; 3<sup>o</sup> par contrat passé à Dôle, le 20 Novembre 1553, *Eléonore le Clerc*, fille d'*Etienne*, Conseiller au Parlement de Dôle, Maître des Requête de S. M. ès-Pays-Bas, & d'*Etienne d'Orchamp*; & 4<sup>o</sup> par contrat passé à Quingcy, le 3 Septembre 1571, *Chréttienne Trouffet de Vaufferrant*. Du premier lit il eut :

1. ANNE, qui se maria, par traité passé à Dôle, le 13 Septembre 1562, avec noble homme *Louis Drouhot*.

Du second lit vint :

2. RAYMOND, qui mourut fans enfans de son mariage avec *Anne Renard*, fille de l'Am bassadeur *Simon Renard*.

Du troisième lit naquirent :

3. ETIENNE, qui fut ;
4. PERNETTE, qui épousa noble *Jacques Grégoire*;
5. RENOBERT, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Befançon, Seigneur de Saint-Wit & de Dampierre, Archidiacre de Favorney, & Prieur du Marterey ;
6. LOUIS, qui épousa, en 1595, *Claudine du Pin*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Cointet*. Il a formé un rameau qui est éteint depuis longtems ;
7. MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Pierre SorDET*, Seigneur de Choisey.

Et du quatrième lit fortit :

8. Un fils posthume, qui ne vécut que 2 ans.

V. ETIENNE DE MESMAY, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May & Quingcy, naquit le 25 Décembre 1554, & mourut le 31 Décembre 1617. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par traité passé à Dôle, le 19 Septembre 1578, *Françoise Mufy*, fille de *Claude*, Conseiller au Parlement de Dôle, & de *Guillemette Chaillot*; 2<sup>o</sup> *Françoise Thierry*, veuve de *Charles Villermine*, Baron de Montureux, & fille de *François Thierry*, Seigneur de Magnoncourt, par traité du 4 Mars 1606. Elle mourut la même année fans enfans ; & 3<sup>o</sup> *Esther de Brunecoff*, fille de *Melchior*, Ecuyer, Seigneur de Chauvilleraïn, & de *Suzanne de Kriesferin*. Du premier lit il eut :

1. LÉONARD, qui fut.

Et du troisième lit sortirent :

2. HUBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Montaigu* (la seule & unique subsistante en Franche-Comté), rapportée ci-après ;
3. Et MARGUERITE, née le 26 Décembre 1609, qui épousa noble *Philibert Regnaudot*.

VI. LÉONARD DE MESMAY, Ecuyer, Seigneur dudit Mesmay, épousa, par contrat passé à Dôle, le 24 Octobre 1603, *Anne Froiffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Broiffia, Maïfod, Molamboz, &c., Premier Président du Parlement de Dôle, & de *Claudine Blanchod*. Il en eut :

1. CLAUDE, Chanoine du Chapitre Métropolitain de Befançon, Seigneur de Saint-Wit & Dampierre, Archidiacre de Salins, Vice-Chancelier de l'Université de Dôle, lequel fut nommé trois fois, par son Chapitre, Vicaire Général & Administrateur de l'Archevêché, le Siège étant vacant. Il naquit le 20 Avril 1612, & mourut le 20 Janvier 1665 ;
2. CHARLES-GUILLAUME, qui fut ;
3. Et CLAUDE-LOUISE, née le 6 Avril 1617, Religieuse de la Visitation à Annecy.

VII. CHARLES-GUILLAUME DE MESMAY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, la Bretenière, Cinq-Cents, Valay, Mailley, &c., né le 31 Octobre 1620, mourut le 27 Mai 1701. Il avoit été appelé nombre de fois aux Etats Généraux du Comté de Bourgogne, & même chargé, par la Chambre de la Noblesse, de diverses Commissions. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1646, *Anne-Bonaventure Benoist*, Dame de la Bretenière, fille de *Jean-François*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu,



& de *Désirée Mairot de Valay*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Chemaudin, né le 27 Novembre 1648, mort le 30 Décembre 1718, lequel avoit été reçu comme Gentilhomme dans l'illustre Chapitre Métropolitain de Befançon, le 5 Janvier 1678;
2. CLAUDE-BONAVENTURE, née le 18 Octobre 1649, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1701, à *Simon de Laffaulx-Chailly*, Ecuyer, Seigneur de Guifeuil, Verchamps, &c. Elle mourut fans postérité, le 15 Avril 1711 ;
3. BONAVENTURE-IGNACE, née le 19 Octobre 1653, morte Religieuse de l'Abbaye d'Onans à Dôle, le 15 Octobre 1726 ;
4. GASPARD-HARDOUIN, Capitaine de Cavalerie, né le 17 Octobre 1656, mort le 23 Juillet 1717 ;
5. CLAUDE, né le 6 Mars 1658, mort le 7 Septembre 1728 ;
6. LÉONARD, Seigneur dudit lieu, Mailley, Cinq-Cents, la Bretenière, &c., né le 20 Novembre 1661, qui mourut le 23 Décembre 1743 : en lui finit la branche aînée ;
7. CHARLES-JOSEPH, né le 6 Février 1664, mort le 9 Mai 1687 ;
8. PHILIPPE-LOUIS, tué au service du Roi en 1689, dans un combat donné près de Kaiferwerth, étant Officier dans le Régiment de Provence. Il étoit né le 16 Janvier 1665 ;
9. ET JEANNE-REINE, née le 6 Janvier 1670, qui s'est mariée à noble *Pajcal Courchetet*, dont elle ne laissa point de postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTAIGU, &c.

VI. HUBERT DE MESMAY, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May, Quincey, &c. (fils d'ETIENNE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur desdits lieux, & d'*Efther de Brunecoff*, sa troisième femme), naquit le 24 Juillet 1608, assista, en qualité de Gentilhomme, à la tenue des Etats Généraux du Comté de Bourgogne en 1629, & mourut la même année, laissant au berceau, de *Charlotte Jannot*, son épouse,

VII. JACQUES DE MESMAY, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, Quincey, &c., né le 4 Janvier 1629, qui fut d'abord Avocat Général au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 12 Février 1666 (en considération, est-il dit dans lesdites Patentes, de ce que le Parlement l'avoit effimé le plus capable de remplir la charge de Procureur Général), & ensuite Conseiller au Parlement de Befançon, par Lettres Patentes du 8 Avril 1679. Il fut député par sa Compagnie en plusieurs Cours,

& aussi aux Etats du Comté de Bourgogne pour les années 1654, 1657 & 1658. Il s'allia, par traité du 15 Juillet 1649, avec *Jeanne-Marguerite de Brun*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dôle, & de *Marguerite Morel*, Dame de l'Abergement. Il en eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. LAURENT-JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Genevreuille*, rapportée ci-après ;
3. PIERRE-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vefoul ;
4. ET ANNE-FRANÇOISE, qui s'est alliée 1<sup>o</sup> à noble *François Terrier*, Seigneur du Pont ; & 2<sup>o</sup> le 18 Mars 1684, à noble *François Mulot*.

VIII. JEAN DE MESMAY, Baron de Montaigny, Seigneur dudit lieu, Quincey, Villers-le-Sec, Dampvalley, Aigrevaux, &c., naquit le 10 Janvier 1653, & mourut Conseiller-Doyen du Parlement de Befançon le 17 Décembre 1709. Il avoit épousé, par contrat passé à Befançon le 2 Avril 1688, *Philippe-Françoise Mairot*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Mutigny, Dammartin, &c., Conseiller au Parlement de Franche-Comté, & de *Thérèse Bereur*. Ses enfans furent :

1. MARIE-GABRIELLE DE MESMAY DE MONTAIGU, Chanoinesse en l'Abbaye Royale de Montigny, morte le 7 Juillet 1752 ;
2. PHILIPPE-ANTOINETTE, Religieuse de l'Abbaye d'Onans à Dôle ;
3. JEAN-ETIENNE-BERNARD, Seigneur de Chemaudin, élu Haut-Doyen de l'illustre Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Befançon, le 13 Janvier 1774 ;
4. ANNE-CHARLOTTE, reçue, le 13 Octobre 1708, en la même Abbaye de Montigny ;
5. MADELEINE-LAURENCE, morte fans alliance ;
6. CLAUDE-ANTOINE-EUGÈNE, qui fut ;
7. JEANNE-MARIE, Religieuse de la Visitation à Befançon ;
8. ET ANNE-PHILIPPE-THÉRÈSE, morte jeune, reçue Chanoinesse à Montigny.

IX. CLAUDE-ANTOINE-EUGÈNE DE MESMAY, Baron de Montaigny, Seigneur de Mesmay, Quincey, Mailley, Villers-le-Sec, &c., né le 17 Août 1699, Conseiller honoraire au Parlement de Befançon, par Lettres Patentes en date du 27 Août 1746, a épousé, par traité passé à Dôle, le 19 Décembre 1740, *Jeanne-Marie de Mesmay de Genevreuille*, sa parente ci-après, dont il a eu :

1. MARIE-LÉONARDINE ;

2. JEANNE-FRANÇOISE-PHILIPPE, d'abord Chanoinesse de l'Abbaye noble de Montigny, sur ses preuves faites en 1749; depuis elle a épousé, par traité du 13 Février 1765, *Charles-Antoine Gay*, Chevalier, Seigneur de Marnoz, Saint-Michel, &c., Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté;
  3. JEANNE-THÉRÈSE, Annonciade à Dôle;
  4. ALEXIE-GABRIELLE, qui s'est alliée, par traité du 16 Février 1767, à *Jean-Philibert-Hyacinthe Regnaudot*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Corps Royal-Artillerie;
  5. MARGUERITE-SIMONNE, qui a épousé, par contrat du 5 Septembre 1771, *Pierre-Ferdinand Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choisey & Falletans, Capitaine au Régiment Mestre de Camp Général, Dragons;
  6. SUSANNE-VICTOIRE-PHILIPPE, qui s'est alliée à *François-Désiré Marschal de Longeville*, Ecuyer, par acte du 11 Mars 1773;
  7. FERDINANDE-ANTOINETTE-FRANÇOISE, morte au berceau;
  8. Et JEAN-ANTOINE-MARIE, qui fuit.
- X. JEAN-ANTOINE-MARIE DE MESMAY, Baron de Montaigu, &c., est né le 15 Août 1751.

*BRANCHE*  
*des Seigneurs de GENEVREUILLE.*

VIII. LAURENT-JEAN DE MESMAY, Ecuyer, Seigneurs de Genevreuille, Pomoy, Amblans, May, Bourguignon, &c. (second fils de Jacques, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, &c., & de *Jeanne-Marguerite de Brun*, Conseiller au Parlement de Besançon, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1693, naquit le 18 Décembre 1654, & mourut au mois de Mai 1711. Il avoit épousé, par contrat en date du 9 Juillet 1676, *Anne-Claude Garnier*, fille de *Hugues Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choisey, Parcey & Falletans, & de *Jeanne-Sébastienne Boivin*. De cette alliance forment :

1. HUGUES-JOSEPH, Seigneur de Genevreuille, May, &c., Conseiller au Parlement de Besançon, qui mourut au mois de Décembre 1743, sans enfans de son mariage avec *Marie-Marguerite-Josèphe de Mongenet*, morte en 1764, qu'il avoit épousée par traité du 23 Janvier 1712;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
3. CLAUDE, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine;
4. PIERRE-ANTOINE, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort sans alliance;

5. Et ANNE-CLAUDINE, Religieuse de la Visitation à Besançon.

IX. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier* DE MESMAY, Seigneur de Genevreuille, Pomoy, Amblans, &c., Chevalier de Justice de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, sur preuves faites le 5 Septembre 1706, & Chevalier de Saint-Louis, né le 17 Décembre 1682, mourut le 27 Mai 1747. Il n'a laissé de son mariage avec *Suzanne-Victoire Chapuis*, fille de *Charles-Josèphe*, Ecuyer, & de *Marie-Bonaventure Camus*, que

JEANNE-MARIE, qui s'est alliée à CLAUDE-ANTOINE-EUGÈNE DE MESMAY DE MONTAIGU, son parent, ci-dessus.

(Il subsiste en Espagne une branche de cette Maison: nous n'en avons point de connoissance particulière, nous savons seulement qu'elle est établie dans ce Royaume depuis plus d'un siècle & demi, & qu'elle y a contracté de bonnes alliances.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une losange de gueules.* Devise: DE RIEN JE NE M'ESMAYE.

MESMES (DE), Maison noble & ancienne, originaire du Languedoc, illustre par son origine & par les grands hommes qu'elle a produits, lesquels ont rendu des services importants aux Rois & à l'Etat. Le premier de ce nom dont on a connoissance est AMANIEU DE MESMES, qui vivoit en 1219.

(On prétend qu'un cadet de cette Maison, attaché aux Rois d'Angleterre, dans le tems qu'ils possédoient la Guyenne, s'étoit établi en Angleterre, dans le Comté de Northumberland, dès l'an 1200, & que sa postérité y a conservé le nom & les armes de MESMES, jusques à N..... DE MESMES, Gouverneur de Berwick en 1567, lequel mourut sans postérité.)

JEAN-MARIE DE MESMES, Chevalier, Seigneur de Patience, Gouverneur du Château & de la Ville de Mont-de-Marfan, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, avoit épousé *Anne de Perez*, dont il a eu :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. JEAN, Clerc Tonfuré, Prévôt de Laval & Prieur de Bressolles;
3. JEAN-JACQUES, Commandeur de l'Ordre de l'Épée Rouge, Colonel du Régiment Provincial d'Albi & Brigadier des Armées du Roi;

Et six filles, non mariées.

JOSEPH, Marquis de MESMES, Chevalier, Seigneur de la Chaussée & autres lieux, Sénéchal d'Épée, Grand Sénéchal des Ville & Comté de Marfan & de Gavardan, Gouverneur des Ville & Château de Mont-de-Marfan, fut fait successivement Enseigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, Colonel du Régiment de Médoc, Brigadier, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant dans le Fort Saint-Philippe, Isle de Minorque. Il épousa, par contrat passé le 13 Avril 1749, devant *Bronod* & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris (signé par le Roi, la Reine & la Famille Royale, &c.), *Anne-Marie-Henriette Feydeau de Brou*, fille de *Paul-Esprit Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Garde des Sceaux de France, & de *Marie-Anne le Jay*, sa seconde femme. De ce mariage ils ont eu :

ALBERT-PAUL, Comte de MESMES, Chevalier, né en 1751, Colonel du Régiment Provincial d'Albi après son oncle & Gentilhomme d'honneur de S. A. R. M. le comte d'ARTOIS.

Sur la Branche des Seigneurs de MESMES établie à Paris, & dont plusieurs membres, connus sous le nom de Comtes d'*Avaux*, ont été employés dans les plus grandes négociations, on peut consulter Moréri. Le premier de cette branche est :

I. JEAN-JACQUES DE MESMES, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Roissy, né en 1490, qui fut fait, par François 1<sup>er</sup>, Maître des Requêtes en 1544, ensuite Premier Président du Parlement de Normandie. HENRI II le retint dans son Conseil. Il mourut le 23 Octobre 1559. Son fils aîné,

II. HENRI DE MESMES, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Roissy & de Malassise, Chancelier du Royaume de Navarre, donna un nouvel éclat à son nom ; il ne fut pas moins excellent Capitaine, qu'habile Magistrat. Ses Ambassades, les Affaires publiques & celles du Cabinet ne l'empêchèrent point de cultiver les Belles-Lettres. Il mourut en 1596. Il avoit épousé *Jeanne Hennequin*, fille d'*Oudart*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Boinville, Contrôleur Général des Finances, & de *Jeanne Michon*. De ce mariage vint :

III. JEAN-JACQUES DE MESMES, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roissy, qui marcha sur les traces de son illustre père, & passa successivement par les charges de Conseiller au Parlement, de

Maître des Requêtes & de Conseiller d'Etat ; il mourut Doyen de tous les Conseils le 30 Octobre 1642. Ce fut en sa faveur, ainsi que de son second fils, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie d'*Avaux*, en Champagne, en Comté, par Lettres du Mois de Janvier 1638, registrées le 4 Août 1648. Il eut d'*Antoinette de Grossaine*, fille unique de *Jérôme*, Seigneur d'*Avaux*, &c.,

1. HENRI, 11<sup>e</sup> du nom, qui, après avoir passé par différentes charges, fut élevé à la dignité de Président à Mortier, & mourut en 1650. Il eut de sa seconde femme, *Marie de la Vallée-Fosse*, Marquise d'Everly, entr'autres enfans :

ANTOINETTE-LOUISE, qui s'est mariée, en Septembre 1655, avec *Louis-Victor de Rochechouart*, Duc de Mortemart, &c., Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c. Elle est morte à Paris le 10 Mars 1709, ayant eu plusieurs enfans. Voy. ROCHECHOUART.

2. CLAUDE, connu sous le nom de *Comte d'Avaux*, qui mourut sans alliance le 19 Novembre 1650. Son nom a été célèbre dans toute l'Europe. Pour faire son éloge il suffit de dire qu'en qualité d'Ambassadeur, de Ministre Plénipotentiaire à la paix de Munster, de Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, il a été un de ces hommes rares, né pour le bonheur des Souverains & la félicité des peuples. CLAUDE avoit été Greffier des Ordonnances du Roi ;
3. JEAN-ANTOINE, qui fut ;
4. JEANNE, qui épousa, le 2 Mars 1615, *François Lambert*, Seigneur d'Herbigny, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, dont elle eut postérité. Voy. LAMBERT d'HERBIGNY ;
5. Et JUDITH, qui a épousé, le 27 Septembre 1618, *Maximilien de Bellefrière*, Seigneur de Soyecourt, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie & du Boulonois, dont postérité. Voyez BELLEFRIÈRE.

IV. JEAN-ANTOINE DE MESMES, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1651, mourut en 1673, âgé de 75 ans. Il eut d'*Anne Courtin*, son épouse,

1. JEAN-JACQUES, qui fut ;
  2. HENRI, Abbé de Valleroy ;
  3. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
  4. Et JEAN-ANTOINE, qui mourut à Paris en 1709, âgé de 69 ans, après avoir été employé dans différentes Ambassades.
- V. JEAN-JACQUES DE MESMES, 111<sup>e</sup> du nom,

Comte d'Avaux, &c., fut successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requetes, Conseiller d'Etat, Président à Mortier, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & un des Quarante de l'Académie Française. Il mourut le 9 Juillet 1688, & laissa de *Marguerite Bertrand de la Bazinière* :

1. JEAN-ANTOINE, qui suit ;
2. HENRI, Licencié de Sorbonne, Abbé de Valleroy, &c., qui mourut le 6 Mai 1721 ;
3. JEAN-JACQUES, Chevalier, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Boncourt, de Sommereux & de Haute-Avesnes, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Valleroy, Ordre de Citeaux, Diocèse de Reims, du 17 Mai 1710, aussi Prieur Commandataire du Prieuré de Saint-Denis de l'Estrée en 1721. Ambassadeur de l'Ordre de Malte en France, en 1715, qui est mort à Paris, le 2 Février 1741, âgé de 66 ans ;
4. MARIE-THÉRÈSE, qui s'est mariée, en 1683, à *François de la Roche*, Marquis de Fontenilles, dont elle eut postérité. Voy. ROCHE DE FONTENILLES [DE LA] ;
5. Et JUDITH-ALMODIS, Religieuse Ursuline.

VI. JEAN-ANTOINE DE MESMES, Comte d'Avaux, un des Quarante de l'Académie Française en 1710, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, nommé Premier Président du Parlement de Paris en 1712, mourut subitement le 23 Août 1723, âgé de 61 ans, universellement regretté. Il avoit épousé, le 23 Mai 1695, *Marie-Thérèse Feydeau de Brou*, fille de *Denis*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Président au Grand Conseil, & de *Marie-Anne Voisin*. De ce mariage vinrent :

1. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, née le 15 mai 1696, qui s'est mariée, le 14 Décembre 1720, à *Guy-Nicolas de Durfort*, Duc de Quintin-Lorges, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut en 1767. Voy. DURFORT ;
2. Et HENRIETTE-ANTOINETTE, née le 29 Avril 1698, qui a épousé, par contrat passé le 16 Juillet, célébration le 1<sup>er</sup> Août 1715, en présence & de l'agrément du Roi, *Louis-Hédor*, Seigneur, Comte de *Gelas*, Marquis d'Ambres, &c., Lieutenant Général pour S. M. dans la Haute-Guyenne, Chevalier de Saint-Louis, duquel elle n'eut point d'enfants. Voy. GELAS.

Il y a encore de cette Famille la branche de *Ravignan*, dont est auteur *DOMÈGE DE MESMES*, Ecuyer, Seigneur de Ravignan, duquel descendent

ALCIBIADE DE MESMES, Seigneur de Perquie, Ravignan & Luffon, Sénéchal & Gouverneur des villes de Mont-de-Marfan, Marfan & Gavardan, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, qui mourut en 1687, laissant de *Marie d'Arzac de Vignes*, son épouse,

JOSEPH DE MESMES DE RAVIGNAN, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'est marié, en 1712, à *Marie-Albertine Racine*, fille de *Michel*, Ecuyer, Receveur Général des Finances d'Alençon. Il est mort le 15 Mai 1742 à Straubingen, en Bavière, âgé de 73 ans. Il avoit eu en 1736 le Gouvernement de Guise, & le 2 Février 1737 il avoit été fait Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. (Voy. le P. Anselme, Moréri, le Laboureur, &c.)

Les armes : *écartelé, au 1 d'or, au croissant de sable ; aux 2 & 3 d'or, à 2 lions léopardés de gueules, armés & lampassés d'azur, qui est DE BIGORRE ; & au 4 d'or, à la pointe onnée d'azur, surmontée d'une étoile de sable, qui est DE LASSUS* (Maison des plus illustres de Guyenne fondue en 1480, dans celle de MESMES.)

MESMIN, en Bretagne, Reffort de Nantes. CLAUDE DE MESMIN, Seigneur du Pont-de-Silly, Procureur du Roi à Nantes, anobli vers l'an 1610, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Août 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à la foi (ou 2 mains jointes) d'argent, mouvante des flancs de l'écu, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'un flanchis du même.*

MESNAGE DE CAGNY, Famille originaire de Normandie.

JACQUES MESNAGE, Ecuyer, Seigneur de Cagny, Conseiller au Parlement de Rouen, fut envoyé en qualité d'Ambassadeur de France auprès du Roi CHARLES-QUINT en 1545, & ensuite auprès du Roi d'Angleterre. On lui donna une charge de Maître des Requetes, & en 1549 il fut envoyé en Ambassade auprès des Princes d'Allemagne, & est mort en 1556. Il avoit épousé *Marie de Croismare de Saint-Just*, de laquelle il eut :



JEAN MESNAGE (ainsi nommé par Blanchard ; mais GUILLAUME dans les titres de Famille), Seigneur de Cagny, qui s'est marié à *Anne Mufel*, dont il eut :

PHILIPPE DE MESNAGE, Seigneur de Cagny, qui épousa 1<sup>o</sup> *Marie d'Ennet* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite le Héricy*, dont des enfans, qui continuèrent la postérité. (C'est ce que nous faisons, faute de *Mémoire*.)

Blanchard donne à cette Famille pour armes : *de sable, au lion d'or ; au chef de gueules, chargé de 3 coquilles d'argent* ; Chevillard dit que le champ est *de sinople* & que le chef est *de sable* ; & dans l'*Hist. de Rouen* on lit qu'elle portoit : *d'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 coquilles de sable*.

MESNAGER (LE BAILLIF DE MESNAGER), Famille noble de Normandie, sur laquelle il ne nous est parvenu que la note suivante :

NICOLAS MESNAGER, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la paix d'Utrecht, homme d'un grand mérite, étoit de cette Famille. Il est enterré à Saint-Roch, à Paris, où le Roi fit placer son buste en marbre blanc, par reconnoissances des services qu'il avoit rendus à l'Etat dans ses différentes négociations ;

GUILLAUME LE BAILLIF DE MESNAGER a été plus de 30 ans premier Avocat Général au Parlement de Rouen : il avoit été nommé en 1724 ;

Le Chevalier de ce nom est Brigadier des Armées du Roi ; il a été nommé Gouverneur de l'Isle de Gorée, sur les côtes d'Afrique, & a pris congé de S. M. le 24 Décembre 1764 ;

L'Eglise Cathédrale de Rouen a eu quatre Chanoines de ce nom, dont deux vivoient en 1775 ;

Leurs neveux sont Officiers dans la Marine du Roi. (On croit que c'est la même Famille que celle de MESNAGE DE CAGNY.)

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles de sable ; au chef d'or, chargé d'un lion passant d'azur*.

MESNARD DE TOUCHÉPRÉS, en Poitou. (Il y a une branche cadette de cette ancienne Noblesse, établie en Normandie sous le nom de MENARD DE LA MENARDIÈRE, dont nous avons parlé ci-devant.) Suivant un *Mémoire* qui nous a été fourni, on trouve dans les titres écrit MAINARD, MENARD & MESNARD :

cette ancienne Noblesse est connue dans l'*Hist. des Comtes du Poitou & Ducs d'Aquitaine*, dès les IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> & XI<sup>e</sup> siècles.

1. LOYS ou LOUIS MESNARD, Seigneur de Touchéprés, vivant en 1270, eut pour enfans :

1. JEAN, qui fut ;

2. Et RENÉE, qui s'est mariée à *Thibaud Jouffeaume*, Valet ou Varlet, Seigneur de Launay.

II. JEAN MESNARD, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Touchéprés, épousa *Catherine de Lentigny*, dont il eut :

1. PIERRE, qui fut ;

2. Et SIMONNE, qui s'est mariée à *Pierre de Saint-Maslou*, Ecuier, Seigneur dudit lieu.

III. PIERRE MESNARD, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Touchéprés, de la Coustouère, ou Coustoutère, épousa *Guillemette d'Appelvoisin*, Dame de Boisbaudrant, fille de *Louis*, Seigneur de Chaligné & de Puigné, & de Dame *Jeanne Chasseignier*, sa seconde femme. Il eut pour fils,

IV. OLIVIER MESNARD, Seigneur de Touchéprés, de la Coustouère & de Pierreouverte, dont il rendit aveu en 1400. Il épousa *Isabeau Jouffeaume*, fille de *Pierre*, Seigneur de Launay, & de *Lucette Milon*, Dame du Pleffis-Milon & du Couboureau. De ce mariage vint :

V. OLIVIER MESNARD, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, de la Coustouère & de Pierreouverte, Gouverneur de Tiffauges, Maître d'Hôtel de Louis XI, par Lettres données à Amboise, le 4 Juillet 1460, dans lesquelles le Roi lui donna la qualité de *Chevalier*. Ces Lettres lui furent adressées par le Prince de Chabannois, Jean de Vendôme, avec ordre de se retirer dans son Gouvernement de Tiffauges, & défense d'en sortir sans congé du Roi, sous peine de la vie. Il épousa *Jacquette Chabot*, Dame de Clauunay, en Loudunois, fille de *Perceval Chabot*, Seigneur de la Turmelière & de Liré, & de *Jeanne de l'Isle-Bouchard*, Dame de Goncord & de Thouracé. (Le *Mémoire* porte que les *Chabot de la Turmelière* sont de la même Maison que *Philippe Chabot*, Comte de Charny, Amiral de France, & que les *Ducs de Rohan-Chabot*, dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.) Il eut de cette alliance :

1. RENÉ, qualifié dans plusieurs titres *noble & puissant, & haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Baron du Langon, qui mourut sans postérité de son mariage avec *Bernarde de Puigirault*, laquelle se remaria avec *Jacques de la Roche*, Seigneur dudit lieu;
2. JACQUES, Chanoine de l'Eglise de N.-D. de Paris;
3. JEAN, qui suit;
4. JACQUEMINE, qui s'est mariée à *Jehan de l'Espronnière*, Seigneur dudit lieu;
5. MAURICETTE, femme de *Jean Richelot*, Seigneur de la Bachonnière;
6. Et JACQUETTE, Religieuse à Fontenay.

VI. JEAN MESNARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Toucheprés, épousa *Jeanne de Brie*, Dame de Brie, de laquelle il laissa :

VII. PIERRE MESNARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Claunay, Brie & Guitard, qui s'est marié à *Catherine de Lassy* ou *Lassy*, fille de *Jean de Lassy*, Seigneur de la Grange, de la Moutardière & de la Briandière, & de Dame *Jehanne des Francs*. (La Maison de *Lassy* tire son origine d'Angleterre par *Roger de Lassy*, qui vint en France l'an 1199. Le Roi d'Angleterre, la même année, donna audit *Roger de Lassy*, Sénéchal de Chester, la garde du Château de Chinon & la charge de Sénéchal d'Anjou.) PIERRE MESNARD eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEANNE, qui s'est alliée à *Jean Marveillau*, Seigneur de Laudonnière & de Fourchevière;
3. Et FLORENCE, femme de *Jacques Audebault*, Seigneur de la Galière.

VIII. FRANÇOIS MESNARD, I<sup>er</sup> du nom, qualifié dans plusieurs titres *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Claunay, Brie, Guitard & de la Moutardière, Châtelain des Herbiers, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, puis de 50 hommes d'armes, se trouva au siège de Metz, avec tous les plus Grands Capitaines du Royaume, qui y furent comme volontaires pour défendre cette place assiégée par l'Empereur CHARLES-QUINT. (Voy. l'*Hist. de France*, par le P. Daniel.) Ce FRANÇOIS MESNARD est employé dans un Procès-Verbal fait pour la Réformation de la Coutume du Poutou, en date du 15 Octobre 1559, où il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Toucheprés,*

*Longèves & de la Châtellenie des Herbiers*. Il épousa *Jehanne Thibault*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Besse & de Pouligné, l'un des Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Jehanne Guérin*. Leur fils fut

IX. FRANÇOIS MESNARD, II<sup>e</sup> du nom, qualifié, comme les père & aïeul, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Brie, Claunay & Guitard, Châtelain des Herbiers, Ecuyer ordinaire du Roi, lequel s'est marié 1<sup>o</sup> à *Jacqueline de Beauvau* (Maison dont la branche aînée s'est éteinte dans celle de BOURBON, par *Ijabeau de Beauvau*, mariée, en 1454, à JEAN DE BOURBON, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Vendôme trisaïeul du Roi HENRI IV), fille de *Jacques de Beauvau*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tigny & de Ternay, & de *Marguerite Bigot*, sa seconde femme; & 2<sup>o</sup> à *Avoie du Bois*, veuve d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur du Boisfichet, Châtelain des Deffends. Du premier lit vinrent :

1. DAVID, qui suit;
2. SARA, qui s'est mariée à *Jacques de Fiesque*, Seigneur de la Cacaudière;
3. Et ESTHER, femme de *Pierre Perrin*, Seigneur de la Courbezolière.

X. DAVID MESNARD, I<sup>er</sup> du nom, qualifié, ainsi que ses ancêtres, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, le Pepin, Brie, Guitard, Châtelain des Herbiers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, épousa, 1<sup>o</sup> *Renée Petit*, Dame du Boisfichet, fille d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur de la Châtellenie des Deffends, & d'*Avoie du Bois*; & 2<sup>o</sup> en 1592, *Françoise de Goyon*, Dame de la Mouffaye, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Mouffaye, Comte de Plouër, &c., & de *Claude du Châtel*, dont une fille, morte sans postérité. Les enfans du premier lit furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. & 3. FRANÇOIS & RENÉ, morts sans alliance;
4. Et AVOIE, qui s'est mariée à *Jean Joufferrant*, Seigneur de la Laire.

XI. ANTOINE MESNARD, qualifié, comme ses prédécesseurs, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, du Boisfichet, Brie, des Châtellenies des Herbiers & des Deffends, épousa *Anne le Roux*,

filles de *Charles le Roux (a)*, Chevalier, Seigneur de la Roche, des Aubiers, Maulny, Coron, la Baussonnière, la Tour-Guyonneau & la Planir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller de S. M. en ses Conseils d'Etat & Privé, & de Dame *Marie Hurault*. Il laissa pour enfants :

1. RENÉ, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Creulière, la Traverferie & les Noyers*, en Bas-Poitou, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Marquis de Pouzauges, Seigneur des Echardières, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine au Régiment des Gardes de S. M., Maréchal de ses Camps & Armées & Ambassadeur en Italie. Il eut Commission (sous le nom de *du Bois de Toucheprés*, en forme de Lettres Patentes de S. M.), pour lever une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de M. le Prince de Tarente, en date du 16 Janvier 1650, donnée à Libourne, le 23 Août de la même année, signée Louis, plus bas par le Roi, la Reine régente, sa mère, présent *le Tellier*, scellée du grand sceau de cire jaune ; reçut ordre en forme de Lettre missive, pour conduire ladite Compagnie de Chevaux-Légers & commander les autres Compagnies du même Régiment, lesdites Lettres à ordre données à Thouars, le 3 Octobre 1650, signées l'une & l'autre le Prince de Tarente ; fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet donné à Auxerre, le 18 Avril 1652, signé Louis, plus bas *le Tellier* ; reçut une Lettre de S. M., donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mai suivant, pour aller servir, en sa qualité de Maréchal de Camp, sous le Duc de Roannez, en Guyenne : ce qu'il fit comme il conste par le certificat de ce Seigneur. Le Roi, en considération des grands services qu'il lui avoit rendus, le gratifia d'une pension annuelle de 3,000 livres, & le qualifia de *Maréchal de ses Camps & Ar-*

(a) La Famille de *le Roux de la Roche des Aubiers* tire son origine d'Angleterre, par *Augier le Roux*, qui vint en France & se maria, en 1033, à noble Dame *Eslier de Vert*, fille & héritière de *Jean de Vert*, & de Dame *Julienne-Madeleine de Laval*. Ledit *Augier le Roux* étoit un des grands Seigneurs d'Angleterre, qui y possédoit les plus grandes charges, comme celle de premier Gardé du Trésor Royal, &c. (Elle est alliée aux Maisons de *Parthenay-Soubise, de Rohan, de Foix & d'Esjans.*)

mées, & de Lieutenant de la *Compagnie des Gendarmes* de M. le Duc de Roannez, par Brevet donné à Paris, le 15 Décembre 1652, enregistré à la Chambre des Comptes, le 1<sup>er</sup> Avril 1653, signé *Coupeau*. Il eut encore ordre, le 15 Avril 1654, de S. M., pour recevoir & conduire M. le Marquis de Pimentel, Ambassadeur du Roi d'Espagne en Suède, depuis une frontière de France jusqu'à l'autre ; fut envoyé extraordinairement en Italie en qualité d'Ambassadeur, le 26 Mars 1655 ; eut ordre, par Lettre de S. M. du 20 Mai de ladite année, scellée du petit cachet, signée Louis, plus bas *le Tellier*, de servir dans l'Armée du Roi en Italie, en qualité de Maréchal de Camp ; enfin il reçut & conduisit 6,000 Anglois venus au service de S. M. & les commanda, ainsi qu'il appert d'un Duplicate d'Etat du Roi en date du 3 Mai 1657. Il épousa *Marie Grignon*, fille de Louis, Chevalier, Seigneur de la Pliffonnière, & de Dame *Anne du Bois* ;

4. Et MARIE, femme de *Charles de Mons*, Seigneur de Beaulieu & de Richemont.

XII. RENÉ DE MESNARD, qualifié *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur Baron de Toucheprés, Châteaumur & Châtelain des Deffends, épousa *Marguerite de la Béraudière*, Dame du Breuil, fille de *Joseph de la Béraudière*, Chevalier, Seigneur de Villechaifé & de Barrault, & de Dame *Marie Porcheron*. Il en eut :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. ANNE, qui s'est mariée à *Jacques de la Sayette*, Seigneur de la Cour ;
3. Et LOUISE.

XIII. OLIVIER MESNARD, III<sup>e</sup> du nom, qualifié *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteaumur & Châtelain des Deffends & de Villechaifé, épousa *Marguerite-Julienne de Morais*, fille de *Paul-Philippe*, Chevalier, Seigneur, Marquis de la Flocellière & des Châtellenies de Cerifay & de l'Epaux, & de Dame *Marie Maffon*. De ce mariage font sortis :

1. AUGUSTIN, qui suit ;
2. MARGUERITE-RENÉE-CHARLOTTE MESNARD DE TOUCHEPRÉS, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sulpice, en Bretagne, Priore de Sainte-Radégonde & de Talhouët ;
3. Et MARIE MESNARD DE CHATEAUMUR, Religieuse au même Couvent.

XIV. AUGUSTIN MESNARD, qualifié *haut &*

*puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteauumur, Seigneur de la Courlière, Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Bas-Poitou, servit pendant quelques tems dans les Armées du Roi, & se retira du service pour épouser *Marie-Rose-Julienne de Bréhan*, fille de *Bernardin*, Chevalier, Seigneur des Châtellenies du Chastellier, de Bréhan, de la Roche-Bréhan, & de Dame *Anne-Thérèse le Prestre de Lezonnet*. La Maison de Bréhan, l'une des plus illustres de la Province de Bretagne, tire son origine de *Briant de Bréhan*, le Vieux, qui, dans une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin, environ l'an 1080, se qualifia BRIENTENSIS summus Dominus & eorum primogenitus (Cartulaire de Marmoutier). Il fut Vicomte de Podoure, & avoit épousé *Gul-dinius*, fille de *Gilon*. Du mariage d'AUGUSTIN MESNARD est issu

XV. RENÉ-CHARLES-BERNARDIN MESNARD, qualifié haut & puissant Seigneur, Messire, Chevalier, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteauumur, Seigneur des Châtellenies du Chastellier, Bréhan & la Roche-Bréhan, Conseiller au Parlement de Bretagne, lequel a épousé *Hélène-Jeanne des Rondiers* (d'une Maison qui tire son origine d'Angleterre, & est établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, en Bretagne, depuis 300 ans), fille & unique héritière de *Jean des Rondiers*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Maitre & de la Croix, & de Dame *Catherine de la Marre*. De ce mariage il a eu :

1. MARIE-RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS-MAXIME, né le 3 Février 1738, mort en bas âge ;
2. RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et une fille, morte après avoir reçu le baptême.

XVI. RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS MESNARD, Marquis de Toucheprés, Seigneur de la Croix & de la Ville-au-Maitre, né le 10 Juillet 1740, Conseiller au Parlement de Bretagne, n'étoit pas encore marié en 1775.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA CREULIÈRE, de LA TRAVERSERIE & DES NOYERS, en Bas-Poitou.

Elle a pour auteur FRANÇOIS MESNARD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Défends (second fils d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Touche-

prés, &c., & d'Anne le Roux), lequel épousa *Marie Vinet*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Creulière, & de Dame *Madeleine Sicard*. De cette branche il ne reste plus que

GABRIEL-HONORÉ MESNARD DE TOUCHEPRÉS, Chevalier, Seigneur des Noyers, la Traverserie & la Creulière, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui a épousé *Louise-Marie-Elisabeth de Moulins de Rochefort*, née le 29 Juillet 1731, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, &c., & de Dame *Louise-Marie-Genève de Maridor*, sa première femme.

Les armes : d'argent, à 3 porc-épics de sable, mirailés d'or.

MESNARD & MAYNARD, originaire du Poitou, où plusieurs branches subsistent encore, & d'autres établies en Anjou, Blaisois & Orléanois. De cette Famille étoit

FRANÇOIS-DIDIER MESNARD, Seigneur de la Claye, Chouzy, &c., né le 1<sup>er</sup> Avril 1697, qui fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes en Mars 1738, de celle de Procureur Général du Conseil de la Reine en 1742, Secrétaire des Commandemens de Messieurs les Ducs de Berry, Comte de Provence & des Enfans de France, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem en 1760, Procureur Général desdits Ordres. Il a eu de son mariage, contracté en Juillet 1728, avec N..... Péan ou Payen, fille de René Péan, Gardes des Rôles,

1. DIDIER-FRANÇOIS-RENÉ, qui suit ;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ, Sieur de la Claye, né à Versailles le 21 Septembre 1732, qui fut successivement Cornette Blanche au Régiment Colonel-Général de la Cavalerie de France le 13 Avril 1748, Capitaine le 9 Août de la même année, Exempt des Gardes du Corps du Roi dans la première Compagnie Française le 31 Mars 1753, avec Commission de Mestre de Camp de Cavalerie le 13 Avril 1760, & a été nommé Chevalier de Saint-Louis le 29 Septembre 1761.

DIDIER-FRANÇOIS-RENÉ MESNARD, Sieur de Chouzy, dit le Chevalier de Chouzy, &c., dans le Blaisois, Contrôleur Général de la Maison du Roi en 1749, reçu en survivance de la charge de Procureur Général du Conseil de la Reine en 1756, & de celle de Secré-



taire des Commandemens des Enfans de France, fut nommé & reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1760, & Procureur Général desdits Ordres, en survivance, le même jour; il est né à Versailles le 10 Septembre 1729, & a épousé, en Novembre 1756, *Marie-Rose de Vassal*, fille de *Jean*, Sieur de *Vassal*, Ecuier, Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France & de ses Finances, dont il a eu :

1. JEAN-DIDIER-RENÉ, né à Versailles le 4 Décembre 1758;
2. CHARLES-JULES-RENÉ, né à Paris le 10 Juin 1760;
3. LOUISE-MARIE-ROSE, née à Versailles le 10 Décembre 1757;
4. Et JULIE-PAULINE-MARIE, née à Paris le 15 Octobre 1761.

\* MESNIEL-SOMMERY (LE), Terre & Seigneurie, Election de Neufchâtel, Bailliage de Caux, qui fut unie aux Fiefs de *Rocquefort*, *Hattenville*, *Villy*, *Launay*, *la Pommeraye*, *Hattevillette* & *Saint-Remy*, & érigée en *Marquisat* sous la dénomination de *Rocquefort-Sommery*, par Lettres du mois de Février 1687, enregistrées au Parlement de Rouen le 9 Décembre suivant & en la Chambre des Comptes le 1<sup>er</sup> Février 1732, en faveur de *Louis du Mesniel*, Chevalier, Seigneur de *Sommery*.

ANTOINE DU MESNIEL, Marquis de *Sommery* (fils aîné de *Louis*, & de *Catherine-Nicole de Tardieu*, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans), ancien Colonel du Régiment de *Sommery*, Dragons, mourut en son Château de *Sommery*, en Normandie, le 6 Novembre 1764, dans la 77<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, en 1718, *Jeanne-Thérèse Carrel*, troisième fille de *Louis Carrel*, Président de la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Jeanne-Thérèse de Bec de Lièvre de Quevilly*. Elle est morte à Saint-Germain-en-Laye le 23 Décembre 1773, âgée de 68 ans. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont laissé des enfans.)

Les armes : d'argent, à 2 fasces de gueules, accompagnées en chef d'un léopard lionné de sable, armé & lampassé de gueules.

\* MESNIÈRE ou MÉNIÈRE (LA), en latin *MENERIA*, Terre & Seigneurie située dans l'Election de Mortagne, au Perche, Diocèse de Sées. Il y avoit dans cette Terre un

Château considérable, sis sur une grande élévation, entouré de larges fossés, relevés de pierres : cette Terre a été vendue au Roi comme Ville, place forte & de défense, ce qui s'est perpétué jusqu'ici, quoiqu'il n'en reste presque plus de vestiges. Elle appartenoit, dès le XI<sup>e</sup> siècle, aux Seigneurs de *Puisaye*, qui en ont longtems porté le nom. Elle a été incorporée, avec plusieurs autres Seigneuries, dans le Marquisat de *Puisaye*, en faveur d'*André-Louis-Charles*, Marquis de *Puisaye de la Coudrelle* (Grand Bailli de la Province du Perche, Gouverneur de Mortagne), par Lettres Patentes d'Août 1758, enregistrées au Parlement de Paris le 31 Janvier 1759 & à la Chambre des Comptes de Normandie le 3 Août 1762. Voy. PUISAYE (DE).

MESNIL (DU), Ecuier, Sieur des Clofets, Election de Carentan, porte des armes semblables à celles de DU MESNIEL-SOMMERY.

MESNIL (DU), en Picardie : Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire* de Picardie, p. 346. — *LOUIS DU MESNIL*, Seigneur de *Maricourt*, demeurant à *Boubers*, en Ponthieu, rapporta les Lettres de relief de noblesse accordées à *François du Mesnil*, son aïeul, au mois de Février 1604, vérifiées en la Chambre des Comptes & Cour des Aides, les 20 & 23 Décembre de la même année. Il produisit encore une copie collationnée des Lettres d'anoblissement, données, par *Louis XI*, au mois d'Avril 1477, en faveur de *Louis du Mesnil*, son cinquième aïeul.

Les armes : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 roses d'argent.

MESNIL (DU), Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse, le 23 Février 1668, & qui porte pour armes : d'argent, à 2 jumelles de gueules; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or, selon la *Roque, Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1116 & 1117.

CORDELIER DU MESNIL, Chevalier Bachelier, & TAUPIN DU MESNIL, aussi Chevalier Bachelier, vivoient à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. (Selon le *Catalogue des Seigneurs de Normandie*, rapporté à la fin de l'*Hist. de Normandie*, par *Gabriel du Moulin*, ils portoient les armes ci-dessus.)

JEAN DU MESNIL, Chevalier, rendit avec le

9 Juin 1372 de la Baronnie de Cléville & du fief d'Annebault;

JEAN DU MESNIL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Manneville, & JEAN DU MESNIL, Seigneur du Coudray, firent preuve d'ancienne noblesse l'an 1463;

JACQUES DU MESNIL, Seigneur de la Rivière, avoit épousé *Marguerite de Normanville*; elle étoit veuve en l'an 1540 lorsqu'elle produisit ses titres pour ses enfans, nommés ADRIEN & GUILLAUME DU MESNIL.

MESNIL (DU), Ecuyer, Sieur de Pival, Election d'Avranches, porte : *d'or, à 3 molettes d'éperon de gueules.*

MESNIL (DU), Election de Caen, a pour armes : *d'argent, à 3 lions de gueules.*

MESNIL (DU), Ecuyer, Sieur de la Gondronnière, Election de Mortain, porte : *de gueules, à 3 croiffans d'argent.*

MESNIL (DU), Ecuyer, Sieur de Hubertans, Election de Valognes; Famille dont les armes font : *de sable, fretté d'argent.*

MESNIL (DU), en Champagne, porte : *d'azur, à 3 fasces d'argent.*

MESNIL-ADELÉE (DU), Ecuyer, Sieur de Saint-Maur, de la Prévôtère, en Normandie, Election d'Avranches, porte : *d'argent, à 3 chevrons de gueules.*

MESNIL-BERNARD (DU), Ecuyer, Sieur de la Chaife, même Province, Election de Vire, porte pour armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

MESNILDOT (DU), Ecuyer, Sieur de Vierville, de Rideauville, Champeaux, &c. : Famille ancienne, dont il y a plusieurs branches dans les Elections de Carentan & de Valognes, en Normandie. Elle est alliée aux *Davy*, aux *Tourville* & à quantité de bonnes Maisons; elle a aussi donné dans tous les tems d'excellens Officiers dans les Troupes du Roi, dont quelques-uns ont été décorés de la Croix de Saint-Louis, comme

N..... DE MESNILDOT, qui mourut Major de Philippeville, en Flandre, après plus de 40 ans de services;

Et N..... DE MESNILDOT-SAINCTOT, un des Aides de Camp du Maréchal de Coigny, lorsqu'il commandoit en Italie.

Les MESNILDOT se font appelés LE GOUPIL jusqu'en 1576, qu'ils quittèrent ce nom pour

prendre celui de DU MESNILDOT, qu'ils ont toujours conffamment porté depuis.

LOUIS DU MESNILDOT de RIDEAUVILLE, Chevalier de Saint-Louis, fervant dans la Marine, étoit Lieutenant de Vaisseau en 1761.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croiffans d'or.*

\* MESNIL-HABERT, Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres du 5 Août 1650; registrées le 6 Février 1660. Cette Terre est possédée par *Charles Selle*, Conseiller au Parlement de Paris le 19 Juillet 1730, fils de *Florent-Marcellin Selle*, Trésorier Général de la Marine, décédé en 1743, issu de *Nicolas Selle*, anobli par René, Duc de Lorraine. Voy. SELLE.

MESNIL-JOURDAIN (DU), Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui font : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, mises en orle.*

MESNILLURY, ou MESNILEURY (DU), Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, Election de Valognes.

GILLETTE DE MESNILLURY fut mariée, par contrat de l'an 14.., avec *Guillaume Dagobert*, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, de l'Election de Saint-Lô, laquelle vivoit encore en 1501, suivant son testament. Elle a laissé postérité. Voy. DAGOBERT.

On parle encore avec vénération d'un MESNILLURY, surnommé *la grande Barbe*. (Les Marquis de *Gonneville* & de *Hubertans*, font de cette Famille, dit une *Notice envoyée*.)

Les armes : *de sable, fretté de gueules.*

MESNIL-SIMON (DU), au Vexin François, en Berry & dans l'Orléanois : Maison qu'un *Mémoire*, dressé sur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & différentes minutes extraites de ceux déposés tant à la Bibliothèque du Roi, qu'au Cabinet des Ordres & au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, nous apprend avoir possédé en partie le Comté de *Gisors* : elle tire son nom ou l'a donné à un lieu appelé, dans ce Comté, LE MESNIL-SIMON. (MESNIL & SIMON font deux mots qui n'ont jamais été séparés.) Ses armes font les mêmes qu'elle portoit en 1239, avec la qualification de *Chevalier*, qui ne se donnoit alors qu'à la plus haute Noblesse. Autour de ses sceaux de 1239 & 1336,

quoique rompus en partie, on lit les noms du MESNIL-SIMON ou SIMON DU MESNIL, & on voit l'empreinte de ses armes, qui sont : *d'argent, à 6 mains dextres de gueules, les doigts en bas*, 3, 2 & 1. Supports : *deux fau-vages*. Cimier : *une hure de sanglier*. Devise : L'EFFROI DES SARRASINS. La tradition est que trois frères du nom de SIMON DU MESNIL, ou du MESNIL-SIMON, furent pris par les Sarrasins, qui leur écorchèrent les mains, pour qu'ils ne portaient plus les armes à l'avenir contre eux : ce sont les mêmes que ceux de ce nom portent aujourd'hui. Cette Maison, connue par plusieurs Lettres, entr'autres des Rois HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, comme Roi de Pologne & ensuite de France, qu'elle conserve, a toujours été attachée au service de nos Rois. Quand, sous CHARLES VI & CHARLES VII, HENRI V, Roi d'Angleterre, fit une incurSION en Normandie, il s'empara, le 20 Mai 1419, des biens que cette Famille possédoit dans le Bailliage de Mantes, pour lui avoir refusé, comme bien d'autres, le serment d'obéissance & de fidélité.

NATARD DU MESNIL-SIMON (en latin *de Mefnilio-Simonis*), Chevalier, scella, au mois de Juin 1239, de son sceau, qui représente *une main droite*, pour le Champart de Prafville (en latin *de Pratovillari*).

SIMON DU MESNIL, fait Chevalier en Brie, par le Roi PHILIPPE *le Bel*, le Dimanche 16 Février 1312, est nommé dans une vente de RENAUD, son fils. — Ce RENAUD, Ecuyer, fit à CHARLES DE FRANCE, depuis Roi de France, sous le nom de CHARLES *le Bel*, une vente de 15 muids de vin à Chartres, par acte passé à Nogent-le-Roi en 1316.

SIMON DU MESNIL, Ecuyer, demeurant dans la Vicomté de Paris, reçut de François de l'Hôpital, Clerc des Arbalétriers, 14 livres 10 sols tournois, outre 58 sols qu'il avoit eus en prêt sur ses gages, & sur ceux de quatre autres Ecuyers de sa Compagnie. Sa quittance du 4 Octobre 1339, est scellée de son sceau en cire verte, représentant *une main, les doigts en bas*. Il peut être le même que Messire SIMON DU MESNIL, Chevalier, qui servit avec deux Ecuyers devant Tournai en 1340. Il est mentionné comme décédé, dans une quittance donnée, le 2 Avril 1388, par celui qui suit.

I. SIMON DU MESNIL-SIMON (probablement

*Tome XIII.*

fil du précédent), Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Bréval & de Gilles-Bois, reçu à Orléans, avec 12 Ecuyers de sa Compagnie, le 8 Septembre 1386, fut Echançon de la Reine ISABELLE DE BAVIÈRE, Verdier & Garde de la Forêt de Bréval, sur la résignation de Gillet de Bor, Sergent d'Armes du Roi, par Lettres de CHARLES VI, données à Paris le 7 Février 1388, signées de ce Prince, présents le Duc de Bourbonnois & Guillaume de la Fons : une expédition en a été délivrée, le 28 Mars 1772, au Comte du MESNIL-SIMON, Capitaine de Cavalerie, par M. de la Cour, Garde des Titres & Généalogies, déposés à la Bibliothèque du Roi, d'après l'original du *Vidimus*, du 9 Février 1388. Il reconnut, le 16 Décembre 1398, qu'il tenoit du Roi, à cause de son Châtel & Châtellenie de Bréval, à une foi & hommage lige seulement, son manoir de Gilles-Bois, cour, colombier, pressoir, &c., de plus, 18 arpens devant la fontaine de Gilles-Bois, en allant au Mefnil. De cette Châtellenie, qui relevoit du Roi, relevoient aussi en plein fief plusieurs arrière-fiefs : sur ses vassaux il avoit tous les droits de servitude que les Seigneurs pouvoient avoir alors. On a de lui plusieurs quittances de gages de son office de Verderie, entr'autres une du 3 Janvier 1394, scellée de son sceau en cire rouge, représentant *six mains posées en bas*, 3, 2, & 1, avec cette légende autour : SIMON DU MESNIL. Il ne vivoit plus en 1416. Ses enfans furent :

1. SIMON, qui suit ;

2. Et JEAN, rapporté après son aîné.

11. SIMON DU MESNIL-SIMON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer Tranchant du feu Duc de Guyenne, & Jean d'Estouteville & Pierre d'Orgely, furent déclarés rebelles par HENRI V, Roi d'Angleterre, après son invasion en Normandie. Ce Prince, qui s'empara de leurs biens, donna ceux de SIMON DU MESNIL-SIMON, à Guillaume Héron, Ecuyer, pour en jouir, par lui & ses hoirs, jusqu'à la concurrence de 500 écus par an, à la charge de l'hommage & sous la redevance d'une épée (*pro armis*), au Château de Vernon. Une expédition de cette donation, sans date, a été délivrée audit Comte du MESNIL-SIMON, le 5 Mai 1773, par M. de Bréquigny, qui a été nommé par le Roi pour faire le relevé des titres François, déposés à la Tour de Londres. Ce SIMON DU

W w

MESNIL-SIMON fut Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & reçut, le 28 Juillet 1421, de Guillemot le Cefne, 100 livres tournois, pour partie de 200 livres à lui données par le Régent, pour se soutenir auprès de la Princesse. L'original de cette quittance se trouve au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

II; JEAN DU MESNIL-SIMON (frère du précédent), Seigneur de Maupas, Morogues, Beaujeu, des Quartiers-Rogers, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, son premier Varlet Tranchant, son Ecuyer d'Ecurie, Sénéchal du Limousin, Capitaine & Garde des Ville & Château de Tiffauges, en Poitou, nouvellement mis sous la main du Roi, qualifié son *ami & féal* dans ses Provisions de Conseiller au Grand Conseil, données à Saumur le 20 Novembre 1443, dont il prêta serment, le 24 suivant, entre les mains du Chancelier, fut choisi, en 1447, avec l'Archevêque de Reims; le Comte de Dunois, cousin du Roi; le Sire de la Varenne, Comte d'Evreux, Sénéchal du Poitou; les Sires de Prefsigny & de Beauvau, celui-ci Bailli de Touraine (tous qualifiés *d'amés & féaux Conseillers*), pour traiter d'une paix finale, au nom de S. M., avec les Pléni-potentiaires du Roi d'Angleterre. (Voy. Rymer, tom. V, part. I, p. 186, col. 2.) On a de JEAN DU MESNIL-SIMON plusieurs quittances, entr'autres une de 1458, où il est qualifié *Bailli de Berry & Capitaine de la Charité-sur-Loire*. LOUIS XI, en considération des bons & agréables services qu'il avoit rendus au Roi CHARLES VII, son père, le retint auprès de sa personne; le nomma, le 2 Janvier 1461, son Conseiller & Chambellan, & l'envoya en Ambassade vers le Roi de Castille. A son retour d'Espagne il mourut à Burgos. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Maupas, le 3 Janvier 1445, devant *Guillaume Mamour*, Notaire Juré du Roi sous le scel de la Prévôté de Bourges, *Philippe*, fille de feu *Simon de Rochechouart*, Chevalier, & de *Philippe de Sully*. Elle fut affisée de sa mère, qui lui constitua en dot, outre ce qui pouvoit lui revenir de sa succession, les Terres & Seigneuries des Quartiers-Rogers, &c., & se désista du douaire qu'elle avoit & pouvoit avoir sur la Terre dudit feu Seigneur, son mari, à condition que le futur époux lui donneroit la somme de 3,000 écus d'or vieux, du

pois de 64 au marc, dont la moitié (1,500) resteroit en nature d'héritage pour ladite Demoiselle future épouse. Après la mort de son mari elle eut la tutelle de ses enfans, & paya, le 15 Octobre 1470, à *Philippe de Sully*, sa mère, une somme de 150 livres tournois, pour l'année échue de sa pension, & la même somme le 30 Avril 1473. Elle consentit, le 15 Février 1477, un accord avec Louis de Culant, faisant pour ses enfans ci-après, par lequel elle se réserva la Terre & Seigneurie de Morogues, en Berry, du rapport de 300 liv. tournois. Elle fut inhumée dans le Choeur de l'Eglise de cette Paroisse, à côté de son mari, où l'on voit leurs épitaphes & leurs armes en trois endroits de l'Eglise. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. CLAUDE, Protonotaire du Saint-Siège, qui donna à Saint-Etienne de Bourges la dime Bigot & l'Hôtel de Maupas;
3. ETIENNE, mort jeune;
4. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaujeu*, éteinte, rapportée ci-après;
5. GUYON, tige de celle des Seigneurs de *Parassy*, aussi éteinte, mentionnée ensuite;
6. EMERY, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui eut une pension annuelle de 100 livres en 1493, jusqu'à ce qu'il fut pourvu par son Ordre d'un bénéfice compétent. Il fut tuteur de CHRISTOPHE, son neveu, le 19 Juillet 1524;
7. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Louis de la Rochette*, Ecuyer, Seigneur des Bruyères : ils étoient morts le 24 Avril 1493.

III. LOUIS DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Maupas & de Morogues, Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, partagea avec CHARLES & GUYON, ses frères, la succession de leurs père & mère, le 24 Avril 1493, par acte passé devant *Etienne d'Orfonville*, Notaire de la Prévôté de Bourges; eut pour sa part & portion les Châteaux, Terres, Justices & Seigneuries de Maupas & de Morogues, situés au Pays & Duché de Berry, avec leurs détroits, limites, aïances & appartenances quelconques, &c., & il convint avec ses frères de ne point comprendre dans le partage la Terre & Seigneurie de Mauzaize, près de Chartres, au sujet de laquelle il y avoit un procès indécié à Paris, entre eux & la venue du Sieur de Fleurigny & sa fille. Il obtint, le 8 Août 1515, une Ordonnance



du Roi, où il est qualifié son *cher & bien aimé*, adressée aux Généraux des Finances, qui leur enjoignent de lui faire payer par Jean Lallemant, Receveur Général du Duché de Normandie, la somme de 400 liv. pour sa pension & son entretien pendant son service de ladite année auprès de S. M. Il avoit épousé, 1° par contrat passé le 6 Mai 1497, à Cusset, devant *Claude Bardeil*, Clerc Juré, Notaire des Cour & Chancellerie des Exemptions d'Auvergne, *Marie du Vernet*, Dame de Beaulieu, Dame d'honneur d'ANNE DE BRETAGNE, femme de Louis XII; fille des feux *Bertrand du Vernet*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, & d'*Isabeau de Tholon*, & arrière-petite-fille du Comte de Dreux, Prince du sang Royal de France; & 2° par contrat passé le 11 Juin 1514, en l'absence de *Mathurin Daviau*, Clerc, Notaire & Tabellion Juré en la Châtellenie de Chanoy, *Marguerite de Piédefer*, veuve de *Didier des Barres*, Ecuyer, Sieur de Hautefeuille. Par ce contrat de mariage, il doua cette seconde femme de la totalité de sa Terre, Seigneurie & Baronnie de Maupas, & ils convinrent ensemble de marier, lui, FRANÇOIS, son fils aîné du premier lit, avec *Marguerite des Barres*, qu'elle avoit eue de son premier mari, lorsqu'ils auroient l'âge nubile, sous un dédit de 1,000 écus d'or au coin du Roi, payables par la partie refusante. LOUIS DU MESNIL-SIMON étoit mort lors de l'acte de tutelle de CHRISTOPHE, qu'il eut de *Marguerite de Piédefer*, passé, le 19 Juillet 1524, devant *Guillaume du Mont*, Prévôt de Maupas, à la requête de cette Dame, en présence d'EMERY DU MESNIL-SIMON, oncle paternel; de FRANÇOIS & de JACQUES DU MESNIL-SIMON, ses cousins; d'*Anne de Contremoret*, veuve de GUYON DU MESNIL-SIMON, oncle paternel du mineur; de *Michel* & de *Christophe de Piédefer*, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, & de *Jean de Piédefer*, Ecuyer, Seigneur de Bourdernault, oncles maternels: par cet acte, la tutelle fut déferée à EMERY DU MESNIL-SIMON & à *Michel de Piédefer*, oncles paternel & maternel. (Cette *Marguerite de Piédefer* vivoit encore le 12 Août 1530, qu'elle obtint un Arrêt de Messieurs les Gens tenant la Cour des grands jours du Berry, par lequel il fut ordonné qu'au Procès pendant en icelle Cour, entre *Pierre d'Anlezy*, *Louis de Courtenay* & leurs femmes, foi seroit ajoutée à

une copie de son contrat de mariage avec LOUIS DU MESNIL-SIMON, faite par le Greffier de ladite Cour, vu qu'elle avoit besoin de produire l'original à un autre procès.) Les enfans du premier lit furent:

1. FRANÇOIS, qui fut accordé en mariage (comme on l'a dit sus haut), avec *Marguerite des Barres*, fille de sa belle-mère, ainsi qu'il est stipulé dans le contrat de mariage de son père avec celle-ci;
2. CHARLOTTE, qui s'est mariée, par contrat du 24 Septembre 1522, à *Louis de Courtenay*, Seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville-sur-Seine, de Bontin & de la Cartinière, dont postérité. Voy. COURTENAY.

Et du second lit vint:

3. CHRISTOPHE, qui suit.

IV. CHRISTOPHE DU MESNIL-SIMON, Ecuyer Seigneur de Maupas & de Morogues, étoit âgé de 9 ans ou environ, lorsqu'il fut mis sous la tutelle d'EMERY DU MESNIL-SIMON & de *Michel de Piédefer*, ses oncles, le 19 Juillet 1524. Agissant tant en son nom que comme Procureur, & se faisant fort de *Françoise de Roffignac*, son épouse, il consentit, le 26 Août 1545, par acte passé devant *Bastonneau* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, un accord avec Hilaire Raugier, en son nom, & comme fondée de procuration de Jean de la Boissière, Ecuyer, Grand Louvetier de France, son mari. Par cet accord il leur céda tous les fruits & levées qui étoient & pouvoient lui être dus par *Louise de Piédefer*, veuve du Seigneur de *Tortepée*, &c. Il eut de son mariage avec ladite *Françoise de Roffignac*:

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui fut présent au mariage de JACQUELINE, sa sœur;
3. MARIE, qui s'est alliée, par contrat passé à Maupas, le 15 Février 1574, devant *Charles Huchier*, Notaire de la Prévôté de Bourges, avec *Jean de Vignolles*, Ecuyer, Seigneur de Bressé, Loye & en partie de Poligny. Elle fut assistée de ses père & mère; de CHARLES, son frère; d'ANTOINE DU MESNIL-SIMON, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il sera parlé à la troisième branche, & de JEAN DU MESNIL-SIMON, mentionné dans la seconde;
4. Et JACQUELINE, qui s'est mariée, par contrat du 22 Août 1583, passé devant *Pimfon*, Notaire, avec *François de Laudan*, Seigneur de Beyrat, en Bourbonnois, Paroisse

de Saint-Bonnet, près de Bellènaves. Elle fut assistée de sa mère & de ses frères.

V. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, fut élevé Page des Rois CHARLES IX & HENRI III, & servit aux camps de Limoges & de la Roche-l'Abeille, ainsi qu'il conste par le Procès-Verbal des preuves de noblesse de LOUIS DU MESNIL-SIMON, un de ses fils, pour l'Ordre de Malte, du 3 Février 1614. Il fut présent avec FRANÇOIS, son frère, en qualité de parent, à l'acte de curatelle des enfans mineurs de feu *Ejme Stuart* (Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Lennox, Comte de Darnley, Seigneur d'April, de Torbolton, en Ecosse, d'Aubigny, la Verrerie & le Crofet, en France), passé le 1<sup>er</sup> Août 1583, au Bailliage d'Aubigny-sur-Nère, à la Requête de *Catherine de Balsac*, sa veuve, & la curatelle fut déferée à N... de Culant, Seigneur de Brécy, Sainte-Solange & Moulins. Il épousa, par contrat passé au lieu des Châteliers, paroisse d'Andeglox, le 26 Novembre 1584, devant *Loys Fillon*, Notaire Royal à Arthenay, *Susanne Lamy*, fille de feu *Merry Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Loury & Baron d'Achères-Lemarche, & de feu *Anne de Baraton*. Il transigea, le 23 Juin 1603, en qualité d'héritier de FRANÇOIS DU MESNIL-SIMON, son frère, avec MARIE, sa sœur, & s'obligea de lui payer une somme de 2,500 livres. Il étoit mort le Lundi 27 Juin 1611, que *Susanne Lamy*, sa veuve, fit procéder à l'inventaire de ses papiers & effets, & après la clôture de cet inventaire, elle déclara en présence de GABRIEL, LOUIS & ANNE, ses enfans, qu'elle n'acceptoit la garde noble que de LOUIS, GUY, FRANÇOIS, CHARLOTTE & CHARLES, ses autres enfans mineurs, & se chargea de l'administration de leurs biens, seulement pour le tems qu'elle l'auroit agréable. Elle vivoit encore le 18 Décembre 1623, qu'elle passa un accord entre ses enfans qui furent :

1. GABRIEL, qui fut présent à l'inventaire des biens de son père, mort le 11 Juin 1623;
2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues, auquel la mère fit une donation le 11 Juin 1620. Il transigea avec ses frères le 18 Décembre 1623;
3. CHARLES, aussi Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, qui fut présent au contrat de mariage de Guy, son frère;
4. GUY, qui suit;
5. LOUIS, mineur le 27 Juin 1611, qui fut reçu

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites le 3 Février 1614;

6. 7. & 8. ANNE, FRANÇOISE & CHARLOTTE; la dernière, morte en 1623.

VI. GUY DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Maupas, de Morogues en partie, & du Brouillet, étoit âgé de 66 ans lorsqu'il produisit ses titres devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Berry, en Bourbonnois. Il remonta sa filiation jusqu'à JEAN DU MESNIL-SIMON, son trisaïeul, vivant en 1440, & le Commissaire lui donna acte de sa comparution & de la présentation de ses titres le 13 Mars 1667. Il avoit épousé, par contrat passé à Bourges, le 23 Février 1623, devant *Sylvain Roze*, Notaire, Tabellion & Garde-Notes héréditaire en Berry, *Madeleine Bigot*, veuve de *François de Bonnault*, Ecuyer, Sieur de Méry-sur-Cher, & sœur de *Simon Bigot*, Ecuyer, Sieur d'Augy, Ternant, Varennes, &c., Conseiller du Roi. Elle porta en dot à son mari 15,000 livres, & en eut :

1. CHARLES, Seigneur de Maupas & de Morogues, qui s'est marié, par contrat passé à Bourges, le 21 Février 1667, devant *Jacques Archambault*, Notaire Royal, à *Catherine de Biet*, fille de feu *Claude*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Maubranches & de la Tremblaye, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Bourges, &c., & de *Catherine Aubier*. Il mourut sans postérité;
2. Et JEAN, qui suit.

VII. JEAN DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Maupas, du Brouillet & de Marnay, servit pour Claude de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Nérondes, le 10 Octobre 1691, dans le second Escadron du ban & arrière-ban de la Province de Berry, suivant un certificat de Guillaume de Sauzay, scellé en cire rouge du cachet de ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Marnay, le 4 Juin 1668, devant *Romble Privé*, l'un des Notaires & Tabellions Garde-Notes au Comté de Sancerre, *Marie de Farou*, fille de feu *Sylvain de Farou*, Ecuyer, Seigneur de Marnay & de Feux, & de *Marie-Anne de Farou*. Ils furent séparés l'un & l'autre quant aux biens, par Sentence du Bailliage de Sancergues, du 3 Août 1672. Leurs enfans furent :

1. JEAN-HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur en partie de

Marnay, mineur le 14 Février 1702, lors de l'inventaire des biens de sa mère, lequel affila au contrat de mariage de son frère aîné ;

3. MARIE-ANNE, gardienne de ses frères & sœurs, le 14 Février 1702 ;
4. JEANNE, mineure en 1702 ;
5. Et FRANÇOISE, née le 27 Février & baptisée le 2 Mars 1688, qui fut admise à Saint-Cyr le 8 Août 1695, sur ses preuves faites.

VIII. JEAN-HENRI DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Marnay en partie & du Mineral, mineur le 14 Février 1702, épousa, par contrat passé au lieu du Mineral, paroisse de Sancergues, le 24 Novembre 1710, devant *du Tartre*, Notaire au Marquisat de Sancergues, *Marie de la Violette*, fille de feu *Marie de la Violette*, Ecuyer, Seigneur de Cassignault, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde de S. M., & d'*Aimée du Sillat*. Elle mourut, âgée d'environ 58 ans, & fut inhumée le 19 Février 1748, & son mari est décédé le 7 Mars de la même année, âgé d'environ 60 ans, laissant :

1. LOUIS, qui suit ;
2. MICHEL, baptisé le 25 Août 1715, appelé *le Marquis du Mesnil-Simon*, lequel est entré au Régiment de la Sarre en 1730, a été fait Aide Major en 1741, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1750, Major du même Régiment en 1756, & s'est retiré, en 1759, avec pension du Roi. Il a épousé, en 1757, *Louise-Marie-Jeanne Pouffard du Vigean*, fille d'*Auguste*, Comte du Vigean, &c., & de *Marie-Louise Darrot* ;
3. JEAN-FRANÇOIS, baptisé le 8 Décembre 1722, qui est entré dans le Régiment d'Auroy, devenu successivement Stainville, la Roche-Aymon & Hainaut en 1739, a été blessé au bras droit à la bataille de Coni en 1744, fait Capitaine en 1745, & ensuite Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, en 1767, N... de *Frétard de Gadeville* ;
4. PIERRE-JEAN, rapporté après son aîné ;
5. LOUIS, baptisé le 26 Mai 1733, lequel est entré, sous le nom de *Minerai*, pour le distinguer de ses frères, dans le Régiment de la Sarre en 1747, a été fait Capitaine Aide Major du second Bataillon en 1756, & a été tué à Carillon, en Canada, en 1758 ;
6. Et JEANNE-GABRIELLE, baptisée le 3 Septembre 1717, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soissons, vivante en 1775.

IX. LOUIS DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur du Mineral & de Bulcy, dans la paroisse de Sancergues, a épousé, par contrat

passé au lieu & paroisse de Bulcy, le 13 Février 1736, devant *François Hotte*, Notaire Royal au Bailliage & Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, Dame *Jacquette Lauverjat*, veuve de *Pierre de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur de Bulcy. Ses père & mère lui constituèrent pour dot en avancement de leur succession, un lieu & tenement appelé *Bélaïr*, situé en ladite paroisse de Sancergues. Il a eu pour enfans :

1. JEAN-HENRI, qui suit ;
2. Et JEANNE, veuve sans enfans de *Maurice le Grand du Guet*. Elle a eu pour dot le Domaine du Mineral.

X. JEAN-HENRI, II<sup>e</sup> du nom, titré *Comte du Mesnil-Simon*, Chevalier, né le 23 Octobre 1741, baptisé le 25 du même mois dans l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Bulcy, au Diocèse d'Auxerre, en la Généralité de Bourges, a eu pour parrain JEAN-HENRI DU MESNIL-SIMON, son aïeul. Il a été reçu Garde de la Marine à Rochefort, le 10 Janvier 1758, a été nommé pour y faire les fonctions d'Aide de Port, par ordre de S. M. daté de Versailles le 19 Janvier 1766 ; a obtenu le 15 Septembre de la même année, la permission de quitter le service de la Marine, a eu rang de Lieutenant dans la Cavalerie, le 30 Septembre 1769, & est entré en cette qualité dans le Régiment du Roi. D'après ses preuves faites au Généalogiste des Ordres sur les mêmes titres originaux qui nous ont été communiqués, & suivant le certificat de M. de Croismare, Commandant de la Petite Ecurie, il a eu l'honneur pour la première fois, le 2 Mars 1774, d'entrer dans les Carrosses du Roi. Le 28 Mai de la même année, il a eu un Brevet de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourgogne, avec le titre de *Comte*. (Il n'est pas encore marié.)

IX. PIERRE-JEAN, appelé le *Vicomte du Mesnil-Simon*, baptisé le 10 Mai 1727 (quatrième fils de JEAN-HENRI, I<sup>er</sup> du nom, & de *Marie de la Violette*), est entré dans le Régiment de la Sarre en 1742, a été fait Capitaine en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1762, Capitaine de Grenadiers en 1769, & Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux de Lorraine en 1771. Il a épousé, en 1759, N... *Piffonnet de Bellefond*, fille de *Guillaume-Edouard Piffonnet de Bellefond*, Seigneur de Plafay, & cousine germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, qui s'est mariée à *Char-*



*les-Honoré*, Marquis d'*Hérifson*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Navarre & Chevalier de St.-Louis; de *Marie d'Aulnis*, qui a épousé *Jean-Bernard de Monfanfon*, Ecuyer, Seigneur de Mérée, & de *Madeleine d'Aulnis*, qui s'est alliée à *Joseph du Péron*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu : toutes les trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mousquetaire, & de *Marie-Françoise Piffonnet de Bellefond*, sœur dudit *Guillaume-Edouard*. PIERRE a pour enfans :

1. GUILLAUME, qui est mort pensionnaire du Roi à la Flèche en 1769;
2. JULES-PAULIN, né le 27 Décembre 1769;
3. ETIENNE-JEAN, né le 8 Août 1771;
4. MARIE-ANNE, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1761, qui a été reçue à Saint-Cyr en 1772;
5. CHARLOTTE, née le 17 Octobre 1763;
6. Et MARIE-ANNE, née le 23 Juillet 1768.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BEAUJEU, &c., éteinte.*

III. CHARLES DU MESNIL-SIMON (quatrième fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Philippe de Rochechouart*), Chevalier, Seigneur de Beaujeu & des Quartiers-Rogers, par partage fait avec ses frères le 24 Avril 1493, qualifié *Chevalier, Porte-Cornette Blanche* dans l'*Hist. de la Milice Françoisse*, par le P. Daniel, tom. 1, p. 517 & 531, nommé *Varlet Tranchant du Roi* dans des Lettres qu'il obtint le 3 Mai 1494, pour établir des Foires dans les paroisses de Sens & de Neuilly, obtint du Pape des Bulles le 12 Janvier 1495, pour la Maladrerie de la paroisse de Sens, dans lesquelles il est qualifié *Pannetier ordinaire du Roi*. Il fut fait *Chevalier* à la bataille de Fornoue la même année, par CHARLES VIII, pour s'y être distingué auprès de sa personne. Il en reçut des Lettres le 19 Février 1505, par lesquelles il fut chargé de veiller aux Chasses dans le Comté de Sancerre & aux environs. Il fut aussi Conseiller & Chambellan de ce Prince & de Louis XII, son successeur; mourut le 26 Septembre 1521, & fut inhumé sous la Chaire de l'Eglise de Neuilly, où son épitaphe marque qu'il porta la Cornette Blanche à la bataille de Fornoue. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Gabrielle de Brezille*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Buiffière, & de *Marie Forest*; & 2<sup>o</sup> *Anne de la Grange* (fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Arquian, & de *Jeanne Guytois*),

laquelle se maria à *Jean Trouffebois*, Seigneur de Fay. Elle eut de son premier mari :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. Et CHARLOTTE, qui partagea avec son frère le 9 Novembre 1520.

IV. FRANÇOIS DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Sens, Neuilly & des Quartiers-Rogers, partagea cette dernière Terre avec sa sœur, le 9 Novembre 1520, & en rendit aveu, le 26 Janvier 1532, au Seigneur de Jars. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 13 Septembre 1517, *Françoise de Prenay*, fille de *Marc*, Seigneur de Sully, en Donzinois, du Cheynay & du Mesnil, & d'*Agathe de Saint-Savin*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Fromentières*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, mort le 7 Février 1564, lequel avoit épousé, par contrat du 10 Mars 1539, *Isabeau de Rouffart*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur des Roches, & de *Jeanne de Fromentières*, seconde femme de son père. De ce mariage vint :

CHARLES, Seigneur de Beaujeu & de Neuilly, Mestre de Camp de 12 Compagnies, qui mourut avant d'avoir consommé son mariage qu'il avoit contracté le 20 Décembre 1590, avec *Louise Pot de Rhodes*, fille de *Guillaume*, & de *Jacqueline de la Chastre*.

2. JEAN, qui fut;
3. FRANÇOIS, nommé dans le contrat de mariage de son frère aîné, & qui fut présent à celui de CHARLES, son neveu;
4. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, présent au mariage de FRANÇOISE, sa sœur;
5. AGATHE, qui s'est mariée, par contrat du 14 Janvier 1541, à *Philippe de Rouffart*, Seigneur de la Bourdonnerie, frère de sa belle-sœur;
6. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, par contrat du 7 Février 1584, à *Georges de la Chapelle*, Seigneur d'Anières, en Bourbonnois.

V. JEAN DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens & la Chapelotte, suivit le Roi HENRI II aux guerres d'Allemagne; se trouva aux sièges de Sancerre, Metz & Marienbourg, & à la bataille de Renty, & vivoit encore le 22 Octobre 1609, qu'il fit hommage de la Seigneurie de Beaujeu. Il avoit épousé, par contrat du 26 Juillet 1551, *Isabelle Renaud*, fille de *Barthélemy*, & de *Peironne d'Aineau*. Ils eurent :

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens, la Cha-



pelotte, la Tour-de-Vefvre, Neuvy, Reigny, la Bouloife & Fouronnes, lequel reçut une Lettre de CHARLES IX en 1573, par laquelle ce Monarque le pria d'accompagner HENRI, fon frère, au voyage de Pologne, lorsqu'il en fut fait Roi. Il fut Ecuyer d'Ecure de ce Prince, le 15 Juin 1575, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, le 1<sup>er</sup> Septembre 1576, Lieutenant de 50 hommes d'armes fous le Comte de Sancerre, mourut le 16 Mars 1608, & fut inhumé dans l'Eglife de Sens, en Berry, où l'on voit fon épitaphe en vers François. Il avoit époufé, par contrat du 5 Mai 1584, *Marie d'Avantigny*, fille de feu *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Brunellerie, de la Ferrière & de Mont-Bernard, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Philiberte de Saint-Quentin*, Dame de Fouronnes. Leurs enfans furent :

1. EDMÉ, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy, qui s'est marié à *Françoife du Chievre*, fille de N... du Chievre, Seigneur de la Grange-Saint-Jean ;
3. PIERRE, baptifé le 6 Octobre 1601, qui fut reçu Chevalier de Malte, fur fes preuves faites le 16 Mai 1617, dont le Procès-Verbal est déposé à la Bibliothèque du Roi. Il mourut au fîége de Perpignan ;
4. JEAN, Abbé de Bourras, en Nivernois, Doyen de l'Eglife de Bourges & Député de l'assemblée du Clergé en 1655 ;
5. REINE, Religieufe à Charenton, en Berry ;
6. GABRIELLE, femme, le 19 Janvier 1620, de *Sylvain de Bar*, Seigneur de Buranlure, &c., dont elle eut pofitérité. Voy. BAR, en Berry ;
7. Et GABRIELLE-ANNE, qui s'est mariée à *Jacques de Boifvilliers*, Chevalier, Seigneur de Buxcuil.

VII. EDMÉ DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Marquis du Beaujeu, Seigneur de Sens, Neuilly, la Chapelotte & la Brunellerie, fait Cornette des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, le 1<sup>er</sup> Janvier 1622, & enfuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du même Prince, époufa *Louife Pot de Rhodes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubray*. De ce mariage vinrent :

1. EDMÉ DU MESNIL-SIMON DE BEAUJEU, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, qui mourut fans enfans à la bataille de Lens en 1648 ;
2. LOUIS, Lieutenant de ladite Compagnie

après fon frère, qui fut tué en duel à 17 ans ;

3. Autre LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy en 1656, non marié en 1662 ;
4. GASPARDE, Abbeffe de Saint-Gérard de Fongauffier, puis de Rofay ;
5. ANNE, morte jeune ;
6. MARGUERITE, Abbeffe de Notre-Dame de Fervacques ;
7. Et FRANÇOISE-HENRIETTE, Dame de Beaujeu, Sens, Neuilly & la Chapelotte, qui s'est mariée, le 25 Juin 1656, à *Jean-François de Mesgrigny*, Marquis de Vendevre, &c., premier Ecuyer Tranchant & Porte-Cornette Blanche, dont elle a eu pofitérité. Voy. MESGRIGNY (DE).

#### BRANCHE

des Seigneurs de PARASSY & de LAUNAY, éteinte.

III. GUYON DU MESNIL-SIMON, Chevalier (cinquième fils de JEAN 1<sup>er</sup>, & de *Philippe de Rochechouart*), Seigneur du Mesnil, de Gilles, de Millerues, de Launay, en l'Isle de France, d'Antouillet, de Choify, Treffen-court, Betencourt, Pouffy, Montaigne & de Carrières-fous-Bois, par partage avec fes frères de la fuccellion de fon père, le 24 Avril 1493, époufa *Jeanne de Contremoret*, Dame de Parassy, fille de N... de Contremoret, Seigneur de Savoie. Elle étoit veuve en 1524, & eut pour fils,

IV. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Parassy, de Launay & d'Antouillet, qui s'est marié à *Gabrielle des Réaux*, fille de N..... des Réaux, Grand Prévôt de l'Hôtel (dont les armes font : de gueules, à 6 annelets d'argent, posés 3, 2 & 1). Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. MARIE, qui époufa *Jean de Bar*, Chevalier, Seigneur de Villemard ;
3. PERPÉTUE, qui s'est mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de Saint-Florent & de Saint-Caprais ;
4. Et JEANNE, qui a époufé *François le Maréchal*, Sieur de la Giraudière.

V. ANTOINE DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Parassy & de Launay, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet de CHARLES IX, & élu par bulletin passé devant l'Assemblée des Chevaliers, le 12 Mars 1568, eut un autre Brevet de ce Prince, daté d'Amboife, le 13 Décembre 1571, pour être Gentilhomme

me ordinaire de la Chambre. Il en avoit eu deux autres, l'un du 27 Novembre 1568, pour lever 100 Chevaux-Légers, & l'autre en 1570, de Mestre de Camp de la Cavalerie Légère de Piémont & au delà des monts. Il épousa, par contrat du 4 Avril 1563, *Joachime de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Jars, &c., premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur des enfans de France, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, sa seconde femme. Elle affista, comme veuve de son mari, au contrat de mariage de CHARLES DU MESNIL-SIMON, rapporté plus haut, avec *Suzanne Lamy*, passé le 26 Novembre 1584. Elle eut de son mariage :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et ANTOINETTE, qui mourut jeune.

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Parassy & de Launay, épousa 1<sup>o</sup> *Anne de Piédefer*, fille de *Robert*, Seigneur de Guyencourt, & de *Lucrèce de Prunelle* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Février 1627, *Marie du Val*, âgée de 24 ans, fille de *Robert du Val*, & de *Marie l'Empereur*. Elle étoit veuve en 1661. Du premier lit il eut :

1. JOACHIME, femme d'*Alexandre de Baillon*, Seigneur de Forges ou Forgues.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES, Seigneur de Parassy, vivant en 1656 ;
3. LOUIS-DECIMUS, aussi Seigneur de Parassy, Chanoine Régulier de Saint-Augustin ;
4. Et LOUISE, qui s'est mariée, le 31 Décembre 1661, à *Jean Aubouff*, Chevalier, Seigneur des Vergnes.

Cette Maison, qui a joui d'un état brillant pendant plusieurs siècles à la Cour de nos Rois, en ne cessant pas de donner des Officiers de distinction, a essuyé des revers de fortune, malheur qu'elle partage avec beaucoup d'autres anciennes & illustres Familles. Ses alliances sont avec les Maisons de *Courtenay & de Dreux*, Princes du sang de FRANCE, de *Stuart*, de *Sobieski* par l'alliance avec les *la Grange d'Arquian*, *Rochechouart*, *Avantigny*, *Roye de la Rochefoucauld*, *Anlezy*, *Châtelus*, *Pot de Rhodes*, *la Rivière*, en Nivernois ; *Culant*, en Berry ; *Roffignac*, *Piédefer*, *Thianges*, *Jaucourt*, *Crevant*, &c.

Les armes comme ci-devant. (Il est parlé de cette Famille dans l'*Hist. du Berry*, par la Thaumassière.)

MESNIL-TERRIBUS, branche de la Maison de MORNAY. Voy. MORNAY.

MESNOALET (DE), en Bretagne, Refforts de Saint-Renan & Brest : Famille déclarée noble d'*extrañion*, au rapport de M. de Lopriac, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Septembre 1669.

Les armes : d'*azur*, à l'*paigle éployée d'or*.

\* MESPLEZ, ou MESPLÈS, en Béarn, dénomination de la Terre d'*Esquiulle*, en Béarn, Baronnie érigée en *Marquisat* sous le nom de *Mesplez*, & qui fut acquise par

ANCHOT DE MESPLEZ (troisième fils de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, Seigneur d'Aren, & de *Magnifique de Liechou*). Cet ANCHOT DE MESPLEZ fut Gouverneur de Berre, en Provence, & combattit pour HENRI IV à la bataille d'Ivry. Il épousa *Diane de Belfunce*, dont naquit

ANCHOT DE MESPLEZ, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'*Esquiulle*, qui fut aïeul de

JEAN-ANCHOT DE MESPLEZ, Baron d'*Esquiulle*, en faveur duquel cette Baronnie & les Seigneuries de *Saint-Goin & Geis*, dans la Vallée de Josbaig, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Mesplez*, par Lettres du mois d'Avril 1732, enregistrées au Parlement de Pau le 20 Août suivant. Le Marquis DE MESPLEZ est veuf de N... d'*Arros-d'Argelos*, fille unique & héritière de *Jean*, Baron d'Arros & de Viven, dont ;

N... DE MESPLEZ, Président à Mortier au Parlement de Navarre ;

Et JEAN-ANCHOT, Ecclésiastique.

Le Marquis DE MESPLEZ a trois frères : le premier est Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, veuf de N... de *Claverie*, dont une fille ; le second est l'Abbé d'*Esquiulle*, & le troisième est N... DE MESPLEZ.

Les deux aînés de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, dont on a parlé au commencement de cet article, firent les deux branches d'*Aren* & de *Suzmiou* : de l'une de ces branches étoit issu N... DE MESPLEZ, Conseiller au Parlement de Navarre, dont la fille unique & héritière épousa *Dominique d'Esclaux*, dit de *Mesplez*, par sa femme, après la mort de laquelle il embrassa l'Etat Ecclésiastique & fut Evêque de Lescar. Son fils, *Joseph d'Esclaux-Mesplez*, fut Avocat Général, puis

Président à Mortier au Parlement de Navarre. Voy. ESCLAUX.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules, chargés d'un croissant d'argent.*

MESSAGER (LE), en Normandie, Election de Bayeux, Famille qui porte : *d'azur, à l'écuiffon d'argent en abîme, accompagné de 6 roses d'or, 3, 2 & 1.*

MESSEMÉ, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345.

EMERY DE MESSEMÉ, Seigneur d'Artonges, Election de Château-Thierry, produisit des titres de huit races depuis l'an 1422, avec beaucoup de services, par lesquels on voit qu'il étoit originaire du Poitou ;

CHRISTOPHE DE MESSEMÉ, Ecuier, Seigneur de la Tour-Légar, fut Procureur de la Dame *Louise de la Haye*, sa cousine, pour consentir au mariage de *Jean Chasteigner*, Seigneur du Verger, son fils, avec *Anne de Bombelles*, dont le contrat fut passé à Blois le 7 Février 1553.

Les armes : *de gueules, à 6 feuilles de palmier d'or, posées en pal & en sautoir, & appointées en cœur.*

MESSENT, Ecuier, Sieur de la Rosière, en Normandie, Election de Valognes, a pour armes : *de gueules, à la croix tréflée d'argent, cantonnée de 4 trèfles du même.*

MESSEY, dans le Charolois : Famille dont nous ne pouvons donner qu'une simple Notice.

GUILLAUME DE MESSEY, Seigneur de Rcims en 1463, épousa *Jeanne de Feillens*, veuve de *Jofferand de Beyviers*, dit *Crochat*, Seigneur de Coberthoud, & fille de *Sibuet de Feillens*, & de *Marguerite de Monspcy*, sa première femme. Elle testa le 23 Janvier 1481 ;

JEAN, Seigneur de MESSEY, en Charolois, vivant en 1518, épousa *Catherine de Montjovent*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Pernette de Gorrevod*.

On trouve encore ANTOINE DE MESSEY, Seigneur de Saffangy, vivant en 1435, qui épousa *Marie de Châteauevieux*, veuve de *Pierre*, Seigneur de *Montburon*, & fille d'*Aimon*, Seigneur de *Châteauevieux*, & de *Jacquemette de Chalant*, son épouse. De ce mariage vint :

LOUISE, qui épousa *Cyprien de Rabutin*, Seigneur de Champigny, fils de *Christophe de*

*Rabutin*, Seigneur de Balorre, & de *Marie de Stainville*.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'or.*

Nous ignorons si de cette Famille est GABRIEL DE MESSEY, Comte de Bielles, qui a épousé, le 29 Août 1735, *Louise-Pétronille de Ligniville*, Dame de la Croix Étoilée. Il est mort à Ettingen, & a eu pour enfans :

1. N...., Comte de MESSEY, qui a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berry, puis Aide Major des Gardes du Corps, ensuite Enseigne de la Compagnie de Beauvau en 1765 ;
2. Et N...., Comtesse DE MESSEY, Chanoinesse de Mons, qui s'est mariée, par contrat du 2 Juin 1765, à *Charles de Buffy*, Marquis de Castelnau, Brigadier des Armées du Roi. Voy. BUSSY, du furnom d'*Ogny*, &c.

\* MESSEY, en Normandie, Election d'Argentan : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* au mois d'Avril 1686, qui a été possédée par *Anne de Souvré*, Marquis de Louvois, aïeule paternelle de la femme de *François d'Harcourt*, Duc & Pair de France. — M. *Ango*, Comte de Fiers, en jouit présentement par acquêt, & ce *Marquisat* est réuni au Comté de *Fiers*.

\* MESSIMY, Terre en Dombes, érigée en *Comté* en faveur de Messire *Antoine Desfrioux*, Premier Président du Parlement de Dombes, & de ses descendants mâles & femelles, à perpétuité, par Edit de Louis-AUGUSTE, Prince souverain de Dombes, Duc du Maine, du mois de Février 1699, enregistré au Parlement de Dombes, féant à Trévoux, le 5 Mai suivant. Cette Terre a été possédée pendant près de 500 ans par la Famille de *Laye*, ensuite elle a été acquise par les *Pillehotte de la Pape*, en 1600, de l'héritière de la Famille de *Laye*, seule & unique de sa Maison ; a passé de cette Famille des *Pillehotte* dans celle de *Desfrioux*, par la vente qu'en firent, le 18 Décembre 1686, *Charles de Cambis*, Marquis d'Orfan, & *Marie-Anne Pillehotte de la Pape*, son épouse, à Messire *Bernard Desfrioux*, Juge de Police à Lyon. Cette Terre jouissoit anciennement de très-belles prérogatives, puisque le Seigneur ne relevoit d'aucun Souverain, comme le prouve un titre de 1313, par lequel *Etienne de Laye*, Seigneur dudit *Messimy*, se soumit à la foi & hommage de Guichard de Beaujeu, Seigneur



souverain de Dombes, & à raison de cet hommage, ledit Guichard de Beaujeu s'engagea de payer à *Etienne de Laye* une somme de 400 livres, & de défendre à perpétuité la Terre de *Messimy*, qui ne dépendoit pas auparavant de son hommage, de la conserver dans tous ses privilèges, de ne point souffrir qu'il lui fut fait aucun tort, ou par lui ou par ses successeurs: cet hommage fut renouvelé à un autre Guichard de Beaujeu par *Louis d'Espagne*, au nom & comme tuteur de *Barthélemy de Laye*, le 18 Septembre 1417, & il est à remarquer que dans ce même titre il est dit que les successeurs & héritiers pourront rentrer dans la souveraineté qu'ils avoient de leur Terre, & se soustraire à la foi & hommage à laquelle ils venoient de se soumettre, en remboursant, audit Souverain de Dombes, la somme de 400 livres qu'ils avoient reçue pour lui prêter hommage; ce titre a été déposé en la Chambre des Comptes de Paris.

Le Seigneur actuel de cette Terre est *MARC DESRIOUX*, Chevalier, Seigneur, Comte de *Messimy* & d'Espey (fils de Messire *JACQUES-ANTOINE DESRIOUX*, ancien Procureur Général & Conseiller d'Honneur au Parlement de Dombes, & arrière-petit-fils d'*ANTOINE DESRIOUX*, Premier Président & Intendant de la Principauté de Dombes, en faveur duquel & de sa Famille, la Terre de *Messimy*, comme il a été dit ci-devant, fut érigée en *Comté*: ce dernier étoit fils de *BERNARD DESRIOUX*, acquéreur de ladite Terre.)

L'érection de cette Terre en *Comté* n'est pas la seule marque de distinction dont le Duc du Maine gratifia cette Famille par ses Lettres Patentes de 1699. Il accorda encore à la branche du Sieur *ANTOINE DESRIOUX DE MESSIMY*, à *Elisabeth de Malézieu*, son épouse, à leurs enfans & descendans mâles, à perpétuité, la faculté que les filles qui naîtroient de enfans mâles & descendans desdits Sieur & Dame *DESRIOUX & de Malézieu*, puissent anoblir ceux qui les épouseroient, en sorte que les maris des filles descendantes par mâles desdits *DESRIOUX & Malézieu*, fussent tenus pour nobles *Gentilshommes*, qu'ils puissent se qualifier *Ecuyers* & parvenir au degré de *Chevalier*, &c.

Les armes de la Famille *DESRIOUX*, Seigneur de *Messimy* & d'Espey, sont: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 trèfles de sinople, & accompagnée de 2 besans d'or.*

Supports: *deux lions d'or*. Cimier: *couronne de Comte*. (*Notice envoyée.*)

MESTRE. Voy. MAISTRE (DE).

MESTRE, Famille noble dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II.

*ANTOINE MESTRE*, Seigneur d'Aigalades (fils d'un autre *JEAN-ANTOINE*, originaire de Languedoc, & de *Madeleine Griffet*), fut pourvu d'un office en la Généralité de Provence. Il épousa, en 1744, *Thérèse de Grimaud*, dont il a eu postérité.

Il a pour sœur *CATHERINE MESTRE*, qui s'est mariée avec *Joachim de Gail*, mort ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du Fort Notre-Dame de la Garde de Marseille, dont des enfans.

Les armes: *d'azur, à 3 chevrons d'or, surmontés d'une trangle d'argent, chargée de 3 bandes de gueules; le chef de l'écu chargé d'un croissant d'argent, entre 2 étoiles d'or.*

MESVILLIERS, en Picardie: Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 346.

*ANTOINE DE MESVILLIERS*, demeurant à Charly, Élection de Soissons (qui tire son origine d'*ANTOINE DE MESVILLIERS*), mourut revêtu de la charge de Secrétaire du Roi, du nombre des 54, après 10 années de service, & fut maintenu dans sa noblesse par M. Dorieu, Intendant de Soissons. (C'est ce que nous savons d'après le *Nobiliaire* cité.)

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une patte de griffon d'argent, & accompagné en chef de 2 merlettes de sable, & en pointe d'un serpent ondoyant d'azur, lampassé de gueules.*

MÉTAER (LE), en Bretagne, Ressorts de Saint-Brieuc & de Dinan.

*JEAN LE MÉTAER*, Capitaine des Franch-Archers de l'Évêché de Saint-Brieuc, Lieutenant du Prévôt des Maréchaux, vivoit en 1484, avec *Olive Bertho*, son épouse.

Ceux de ce nom furent déclarés nobles *d'extradion*, au rapport de M. de Lézat, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Octobre 1668. D'autres des mêmes nom & armes, aussi des Ressorts de Saint-Brieuc & de Dinan, au rapport de M. Huart, furent pareillement déclarés nobles *d'an-*



*cienne extraction*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 4 Juin 1669, tems que vivoit FRANÇOIS LE MÉTAER, Seigneur de Villebarbou, qui fut confirmé dans son ancienne noblesse.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MÉTAYER ou MÉTAER (LE), Sieur de la Londe, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille qui porte : *de gueules, à trois étoiles d'argent.*

MÉTAYER (LE), en Bretagne, Ressort de Saint-Brieuc : Famille qui remonte à JEAN LE MÉTAYER, Prévôt des Maréchaux, en Bretagne, en 1490. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. de Larlan, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669.

Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 fleurs de lis d'argent.*

MÉTAYER (LE), autre Famille de la même Province, Ressorts de Vannes, d'Auray & de Ploërmel. VINCENT LE MÉTAYER, Seigneur du Verger & de Barac'h, qui s'est allié avec *Marie de Trévégat*, fut, au rapport de M. de la Bourdonnaye, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Janvier 1669.

Les armes : *d'argent, au pin de sinople, chargé de pommes d'or, le fût accosté de 2 merlettes de sable.*

MÉTAYER ou MESTAYER DE LA HAYE (LE), en Normandie : Famille qui a été maintenue dans sa noblesse, le 5 Novembre 1668.

ANNE-MARIE LE MÉTAYER DE LA HAYE, baptisée le 26 Mars 1674, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé qu'elle étoit descendue de PALAMÈDE LE MÉTAYER, Seigneur de Guichainville, & de *Marie de Lieuray*, son épouse, qui vivoient en 1555. (Il est parlé de cette Famille dans *l'Histoire de la Maison d'Harcourt.*)

Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'argent, rangées en fasce, becquées & membrées de sable.*

MEUDON, ancienne Noblesse, qui a donné un Panetier du Roi sous PHILIPPE le Bel, en 1294, dans ROBERT DE MEUDON, Chevalier ; deux Maîtres de la Vénérice du Roi, és-années 1313 & 1315, dans HENRI DE MEUDON & dans

JEAN DE MEUDON en 1346, & deux Maîtres Enquêteurs des Eaux & Forêts de France, l'un dans HENRI DE MEUDON en 1335, & l'autre, en 1355, dans JEAN DE MEUDON. (Il paroît que cette Famille est éteinte.)

Les armes : *gironné d'or & de gueules de 6 pièces ; au lambel de 3 pendans. (Hist. des Grands Officiers de la Couronne, t. VIII.)*

MEUGNIER, en Dauphiné : cette Famille prouve, par ses titres, qu'elle est originaire du Marquisat de Saluces, où il y en a encore une autre de ce nom. Elle a donné jusqu'aujourd'hui des Officiers qui ont servi avec distinction, comme des Capitaines de 100 hommes d'armes, des Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, &c. Les aînés de cette Famille n'ont épousé que des filles de condition depuis huit générations. Le premier qui s'établit en Dauphiné en 1520, fut

I. Noble PIERRE ou JEAN DE MEUGNIER, qui, servant le Prince de Piémont, passa, pour quelques mécontentemens, au service de France, où il commanda une Compagnie de 100 hommes d'armes, & fut fait commandant pour le Roi du Fort de Quirieu, en Dauphiné. Il se remarqua, en 1522, avec *Catherine de la Poype de Vertrieu* (d'une ancienne Noblesse du Dauphiné), de laquelle il eut :

1. LAURENT, qui suit ;
2. Et CLAUDE.

II. LAURENT DE MEUGNIER, Ecuyer, a épousé, en 1549, *Marguerite-Anne de la Tour*, aux conditions d'en porter le nom & les armes. (Elle jouissoit de la Maison forte de la Balme, en Dauphiné, dont les successeurs ont acquis la haute justice : c'est une terre où il y a trois clochers). De ce mariage vinrent trois garçons, entr'autres :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et CHARLES.

III. ANTOINE DE MEUGNIER se maria, en 1608, à *Jeanne de Bouliou* (d'une ancienne Noblesse du Dauphiné), dont il eut nombre d'enfans ; l'aîné fut

IV. ROBERT DE MEUGNIER, qui s'est allié, en 1625, à *Renaude de Vallier de By*, aussi du Dauphiné, dont vinrent :

1. SIMON, qui suit ;
2. Et CLAUDE DE BOULIEU, Chanoine Régulier de Saint-Antoine & Abbé de Thiers.

V. SIMON DE MEUGNIER DE BOULIEU épousa,

en 1646, *Claudine du Boys*, du Dauphiné, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
  2. CHARLES, Officier dans le Régiment de Normandie, tué au service ;
  3. PIERRE, Prieur de Parmilieu ;
- Et cinq filles, dont une Religieuse, & les autres mariées.

VI. FRANÇOIS DE MEUGNIER DE BOULIEU s'est marié, en 1670, avec *Gabrielle de Valence de la Mignardière* (de la Province du Forez), dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. LOUIS DE BOULIEU DE LA TOUR, Officier au Régiment Dauphin ;
3. PIERRE, Prieur de Parmilieu & de Jujurieux, vivant en 1758 ;
4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de la Feuillade ;
5. SIMON, Officier au Régiment du Commisfaire Général ;

Et quatre filles, dont une s'est mariée à Messire *Abel de Loras*, d'une ancienne noblesse du Dauphiné ; une est Religieuse Urfuline, & les deux autres font Carmélites à Lyon.

VII. GUILLAUME DE MEUGNIER DE BOULIEU a épousé, en 1715, *Jeanne de Morand*, de la ville de Lyon, dont il a eu :

1. FRANÇOIS-GUILLAUME, qui fut ;
2. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Monaco & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié ;
3. Et JEANNE-LOUISE, qui s'est mariée, en 1756, à *André de Drujon*, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme du Bugey.

VIII. FRANÇOIS-GUILLAUME DE MEUGNIER DE BOULIEU DE LA TOUR, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Balme, Sainte-Colombe & Parmilieu, en Dauphiné, Baron de Rioux, Seigneur d'Azay, en Saintonge, a épousé, en 1750, *Marie-Antoinette de Livenne de Rioux* (d'une ancienne Noblesse de Saintes, en Saintonge), de laquelle il a eu :

MARIE & JEANNE-LOUISE, vivantes en 1759, lors de l'envoi de cette Notice.

Les armes : de gueules, à 2 lions affrontés d'argent, couronnés d'or. Devise : ET VIRET ET ANIMUS. (C'est ainsi qu'elles sont enregistrées dans l'*Armor. de France*, tom. I.)

MEUILLON : de gueules, chauffé d'hermine s.

MEULAN (DE), en Picardie : Famille no-

ble, dont est FRANÇOIS DE MEULAN, Ecuyer, Seigneur d'Oigny, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié, le 18 Mai 1760, avec *Anne-Jacqueline de la Fons*, née à Paris le 13 Septembre 1734, fille de *Philippe-Gabriel de la Fons*, Chevalier, Seigneur d'Hardecourt, Happencourt, Grand & Petit-Seraucourt, & de *Jeanne-Madeleine de Commargon*. De ce mariage sont issus deux filles.

A cette Famille appartient CHARLES-JACQUES-LOUIS DE MEULAN D'ABLOIS, Ecuyer, Receveur Général des Finances de Paris, qui a épousé, en Septembre 1762, *Marguerite de Saint-Chamans*, fille de *Louis*, Marquis de *Saint-Chamans*, &c., & de *Louise-Charlotte de Malézieu*. Ils ont eu plusieurs enfants.

Les armes : échiqueté d'azur & d'or.

\* MEULEBECKE, Terre & Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, le 12 Août 1655, en faveur de *Nicolas-Ignace de Béer*, Ecuyer, Grand Bailli de Gand. Voy. BÉER.

MEULH. Cette Famille, dont le nom est écrit indifféremment dans les titres MEULH, DE MEULH, MEUL, MEULH, DE MEULH & MULH, est reconnue pour être d'ancienne noblesse, & subsiste en Guyenne dans la personne de

JEAN MEULH, Sieur de Pasquet, qui s'est marié, par contrat du 11 Mai 1716, avec *Marie-Olympe Lepiault*, fille d'*Henri*, demeurant à Nérac, & de *Marie du Bourg*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, né le 4 Juin 1720 ;
2. JEAN, né le 27 Octobre 1723 ;
3. Et JEAN, né le 12 Avril 1725.

Les armes : d'argent, au pin de sinople, fruité d'or, à 8 pommes de pin, posées 1, 3 & 4 ; & un écusson de gueules, brochant sur le tout, chargé d'un dragon ailé d'or, tenant dans ses pattes un serpent d'argent, & d'un soleil d'or, mouvant du premier canton de l'écu. Devise : BENIN SANS VENIN. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

MEULLENT, ancienne & illustre Maison de Normandie, qui ne subsiste plus depuis plusieurs siècles, & dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 403 & suiv., d'après la Généalogie qu'en a donné G.-A. de la Roque, dans son

*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. I, liv. I. Elle a donné un Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1350, dans JEAN DE MEULLENT, qui mourut Evêque de Paris en 1363. — La branche aînée de cette Maison a fini dans ROBERT, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de MEULLENT & de Worcester, un des fondateurs de l'Abbaye de Barbery, Ordre de Citéaux, Diocèse de Bayeux : sa fille, MABIRE, Comtesse de MEULLENT, fut mariée, en 1223, à *Guillaume de Vernon*, & le Comté de Meul-*lent* passa des descendans de MABIRE dans la Maison de *le Clerc*.

Trois branches font sorties de cette Maison : la première est celle des Seigneurs de *Courcelles* & de *Saint-Paër*, sortis de PIERRE DE MEULLENT (troisième fils de ROBERT, III<sup>e</sup> du nom, Comte de MEULLENT), lequel fut Seigneur de Beaumont-le-Roger & de Brionne ; il abandonna le parti du Roi d'Angleterre en 1202, livra son Château de Beaumont au Roi de France, PHILIPPE II, & mourut peu de tems après. Il portoit les armes de Beaumont, qui sont : *écheté d'or & de gueules, au lambel d'azur*. — THOMAS DE MEULLENT, Chevalier, Baron de Saint-Paër, &c., qui mourut avant le 23 Janvier 1448, fut le dernier mâle de cette branche ;

La seconde est celle des Seigneurs de *Gournay*, de la *Queue* & de *Neubourg*, sortis d'AMARY DE MEULLENT (second fils de VALERAN I<sup>er</sup>, Comte de MEULLENT, Seigneur de Gournay-sur-Marne, qui vivoit en 1235.) Ils ont fini à HENRI DE MEULLENT, vivant en 1360 ;

Et la troisième, est celle des Vicomtes d'*Evreux*, Seigneurs d'*Aubergenville*, qui eurent pour auteur ROGER DE MEULLENT, I<sup>er</sup> du nom (troisième fils de VALERAN, Seigneur d'Aubergenville, par sa femme, qui vivoit en 1197.) Ils ont fini au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle dans les enfans de PIERRE DE MEULLENT, Seigneur d'Aubergenville.

Les armes des anciens Comtes de MEULLENT sont : *écartelé, aux 1 & 4 écheté d'or & de gueules ; & aux 2 & 3 de sable, au lion d'argent, la queue fourchée & passée en sautoir*.

MEUNG DE LA FERTÉ (DE), en Bourgogne. La Généalogie que nous allons donner de cette Maison est dressée d'après un extrait tiré des Manuscrits du Cabinet du Roi en Juillet

1768, & d'après des recherches faites au Cabinet des Ordres.

I. JEAN DE LA FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Alouze, passa un bail d'héritage, conjointement avec PIERRE DE LA FERTÉ, son frère, devant *Jean Berry*, Notaire à la Ferté-Nabert, le 11 Mars 1459 ; il étoit marié, le 5 Janvier 1462, avec *Pantaléonne des Vignes*, lorsqu'il partagea avec son frère, devant *Jean-André Prévost*, Notaire de Beaugency. Il fit un autre partage avec lui devant *Pierre le Loyer*, Notaire à Jargeau, le 18 Août 1475 ; rendit hommage pour sa femme à la Duchesse d'Orléans, pour la métairie de Fontenailles, sise dans la Paroisse d'Uzy, &c., & remise de la Châtellenie de la Ferté-Nabert, le 8 Juillet 1476. Il eut de son mariage

II. JEAN DE LA FERTÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui, étant au service du Roi, obtint des Lettres de souffrance d'un an de la Duchesse d'Orléans, pour l'hommage de sa Terre de Fontenailles, le 24 Août 1477. Il avoit épousé, par contrat du 30 Août 1480, *Anne de la Rivière*. Il prit le nom & les armes de MEUNG DE LA FERTÉ pour obéir à la clause de la donation à lui faite de la Terre de la Ferté-Aurain, de celles d'*Ohais*, *Bois-Jardin*, *Neuwy*, &c., par JEAN DE MEUNG, Seigneur de la Ferté-Aurain, & *Jacquette Garreau*, sa femme. Il fit hommage de cette Terre à la Duchesse d'Orléans, de Milan & de Valois, le 14 Octobre 1480, en paya les droits au Receveur du Domaine du Comté de Blois le 21 Novembre 1481 : il est qualifié *Ecuyer, Seigneur d'Alouze & de la Ferté-Aurain*. Il fit hommage, le 25 Juin 1489, à Pierre de la Rable, Ecuyer, Seigneur du Lude, de la Grande Dîme de Chaumont, & il eut mainlevée de la faïsse féodale de la Terre de la Ferté-Aurain le 25 Décembre 1498. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui fut ;
2. FRANÇOIS, qui s'est marié à *Claude du Verne* ;
3. Et BARTHÉLEMY, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. RENÉ DE MEUNG DE LA FERTÉ, Ecuyer, partagea avec ses frères les biens d'*Anne de la Rivière*, leur mère, & de *François de la Rivière*, leur aïeul, le 27 Novembre 1531 : ils sont qualifiés *Ecuyers*. Il avoit épousé *Anne de Trouffebois*, laquelle, devenue veuve, eut la tutelle des enfans suivant un acte du 9 Mai 1536. RENÉ avoit partagé aupara-

vant avec ses frères, le 18 Février 1528. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JEAN ;
3. & 4. REINE & FRANÇOISE.

IV. CHARLES DE MEUNG DE LA FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Ohais, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Lettres de CHARLES IX du 4 Mars 1572, épousa, par contrat du 29 Novembre 1549, *Marie de Belin*. Il testa le 24 Février 1586, ayant eu pour enfans :

1. JEAN ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS DE MEUNG DE LA FERTÉ, Ecuyer, Seigneur de Villaine, épousa, par contrat du 16 Juin 1597, *Gabrielle du Port*, dont il eut :

VI. LOUIS DE MEUNG DE LA FERTÉ, baptisé à Cluny-lès-Taré, Diocèse d'Autun, le 4 Juillet 1612, qui épousa, par contrat du 18 Septembre 1639, *Charlotte de Saint-Quentin*, de laquelle vint :

VII. JEAN-FRANÇOIS DE MEUNG DE LA FERTÉ, baptisé à Cluny le 16 Septembre 1649, qui est qualifié dans son contrat de mariage de *Chevalier*, & aussi de *Messire* & de *Chevalier* dans un jugement des Elus des Etats de Bourgogne du 15 Juillet 1694. Il avoit épousé, le 2 Mars 1668, *Michelle de Chéry*, dont il eut :

1. JEAN-MICHEL ;
2. CHARLES-ALEXANDRE ;
3. Et SAMUEL ; lesquels furent renvoyés avec ladite *de Chéry*, leur mère, de l'assignation donnée par M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, le 15 Février 1698.

#### SECONDE BRANCHE.

III. BARTHÉLEMY DE MEUNG (troisième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne de la Rivière*), Seigneur de la Ferté-Aurain, rendit hommage de la grande dime de Chaumont, à Guillaume de la Rable, Seigneur du Lude, le 23 Juin 1530, & de sa Terre de la Ferté-Aurain, en la Chambre des Comptes de Blois, le 23 Septembre 1534 ; il comparut à la montre du ban & arrière-ban, le 15 Mai précédent ; obtint du Roi, au mois de Septembre suivant, l'établissement de deux foires & d'un marché à la Terre de la Ferté-Aurain ; obtint une Sentence au Bailliage d'Orléans, au sujet de la dime de Chaumont, le 21 Novembre 1540, & en fit hommage en 1566. Il eut

de son mariage, contracté le 13 Juin 1530, avec *Françoise du Verne*, fille de *Simon*, Seigneur de Challement, & de *Françoise de Trouffebois* (elle est sœur de la femme de FRANÇOIS DE MEUNG, son beau-frère) :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et RENÉE DE MEUNG, appelée *Mademoiselle de la Ferté*, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Jean Greslé*, Notaire à Clamecy, le 7 Janvier 1561, *Georges Gentil*, Ecuyer, Seigneur des Ecots.

IV. RENÉ DE MEUNG, Chevalier, Seigneur de la Ferté, fit hommage au Seigneur du Lude de la grande dime de Chaumont, le 8 Juillet 1574 ; rendit hommage, en la Chambre des Comptes de Blois, pour sa Châtellenie de la Ferté-Aurain, le 30 Juillet 1596 ; il avoit une pension de 400 livres en 1577 ; étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant au Gouvernement de la Citadelle de Metz, suivant une Lettre de S. M. du 5 Août 1578 ; fut fait Gentilhomme de sa Chambre le 4 Janvier 1583, dont il prêta serment le 9 suivant, & eut un *committimus* le 17 Avril 1597. Il avoit épousé, par contrat du 28 Octobre 1564, *Edmée de Chaffelus*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Anne de la Rouère*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. GABRIELLE & BLANCHE.

V. JEAN DE MEUNG, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, se trouva au siège d'Amiens en 1597, & fut fait Capitaine au Régiment du Duc de Fronfacle 4 Juillet 1621 ; eut une autre Commission de Capitaine d'Infanterie le 3 Juillet 1630, & avoit rendu hommage de ses terres en la Chambre des Comptes de Blois le 9 Janvier 1597. Il épousa, par contrat du 5 Février 1609, *Elie de Terrière*, fille de *François*, dit *de Chappes*, Chevalier, Seigneur de Bonaventure, & d'*Anne de Marry* ; ils se firent l'un & l'autre une mutuelle donation, le 15 Avril 1639, de l'usufruit de tous leurs biens au fur et à mesure d'eux, s'y réservant seulement chacun 500 livres pour en disposer à leur volonté, soit par testament ou autrement, & , par cet acte reçu par *Pierre Pierre*, Notaire Royal au Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, ils firent partage de leurs biens à leurs enfans, qui furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. HUGUES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;



3. RENÉ, Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne, qui fit ses preuves de noblesse remontées à l'an 1480, devant frère Pierre de Bar, dit Buranlure, Commandeur de Celles, & Gabriel du Clofêl, Chevalier dudit Ordre, Commissaires à ce député, le 10 Novembre 1632 ;
4. Et CLAUDE, laquelle fut donataire de ses père & mère en 1639, de la somme de 3,000 livres, payable lors de son mariage, par son frère aîné.

VI. CLAUDE DE MEUNG, Chevalier, eut pour son partage de ses père & mère, comme fils aîné, en 1639, la Terre & Seigneurie de la Ferté-Aurain, à la charge de payer à son frère, le Chevalier de Malte, 200 livres, jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'une Commanderie, & ce par forme de pension. Il rendit hommage au Seigneur du Lude pour la grande dime de Chaumont, & aussi en la Chambre des Comptes de Blois, le 4 Juillet 1647, pour la Terre de la Ferté-Aurain, relevant du Comté de Blois. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Richer*, Notaire au Châtelet de Paris, le 6 Mai 1639, *Elisabeth de Galmet*, fille de feu Messire *Timoléon*, Chevalier, Seigneur de Gachetières, &c., & de *Louise d'Arthus*. Il est qualifié dans son contrat de mariage, *Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain* & de Tremblevif. Après qu'elle fut veuve elle produisit leurs titres de noblesse, & remonta à 1459, devant M. de Machault, Intendant de la Généralité d'Orléans, qui maintint dans leur noblesse, par jugement du 3 Juin 1678, ses enfans, qui furent :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, qui rendit hommage de cette Terre en la Chambre des Comptes de Blois, le 21 Juillet 1661, & au Seigneur du Lude, pour la grande dime de Chaumont, le 20 Mars 1666, tant pour lui que pour son frère & sa sœur ;
2. CLAUDE, Chevalier ;
3. Et BLANCHE.

#### TROISIÈME BRANCHE.

VI. HUGUES DE MEUNG (second fils de JEAN, & d'*Elie de Terrière*), eut pour son partage en 1639, les Terres & Seigneuries de Saulière & de Chevannes, à la charge de payer 200 livres de pension à son frère, le Chevalier de Malte, & 3,000 livres une fois payées aux trois enfans de feu *Elisabeth de Grantris*, fille du premier lit de la Dame de Terrière, sa mère. Il épousa, par contrat passé à Châ-

tillon, devant *Didier Colin*, Notaire Royal à Montierender, le 27 Mars 1640, *Louise de Verneuil*, fille de Messire *Antoine*, Seigneur du Gué, de la Terre de Langlée & de Creux, & de feu Dame BLANCHE DE MEUNG de LA FERTÉ ; elle eut en dot outre ses droits maternels, par donation de son père, tout ce qu'il pouvoit prétendre sur les biens de Messire Héliou de Foissy, Seigneur de Creux, à cause de la donation qui avoit été faite par Dame LOUISE DE MEUNG, à ladite Dame BLANCHE, sa sœur, mère de la future épouse. Ils obtinrent dispense pour leur mariage en 1642, & la célébration en fut faite à la Paroisse de Crenay, le 25 Janvier 1642, suivant le certificat du Curé dudit lieu ; ils étoient parens au second degré. Après la mort, ses enfans, qui furent mis en tutelle par acte de la justice de Saulière, du 28 Juin 1658, font :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. Et ELIE, Ecuyer, Seigneur de Crenay, lequel servit, en 1668, âgé de 20 ans, demeurait avec son frère en 1669, & assista à son mariage, en qualité de Chevalier, en 1670.

VII. CLAUDE DE MEUNG, Ecuyer, Seigneur de Saulière, étoit au service en 1668, âgé de 22 ans & demuroit dans la Paroisse de Sainte-Péreuse, Election de Nevers. Il fut maintenu dans sa noblesse avec son frère, sur le vu de leurs titres, & principalement du jugement de M. de Machault en 1668, par celui de M. Tubeuf, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 8 Mars 1669, signé : *Tubeuf*, & plus bas : *Maréchal*. Il est qualifié Chevalier, Seigneur de Saulière, Chevanes, Crenay & Châtillon-sur-Broué, demeurant audit Saulière, Paroisse de Sainte-Péreuse, majeur âgé de 25 ans. Il épousa, par contrat passé au Château de Champdioux, en la Paroisse de Maux, le 1<sup>er</sup> Juin 1670, *Catherine Sallonier*, fille de défunt noble *Dominique*, Seigneur dudit Champdioux, Chamenay, Chaumoisi, Blanzay, &c., & de *Marie Bernard*, alors sa veuve, présente avec noble *François Sallonier*, Seigneur dudit Champdioux, son fils, frère de ladite future épouse. Le contrat de mariage est signé : *Doillet*, Notaire. De cette aillance vinrent :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Broué, en 1701 ;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Chevalier en 1701, Seigneur de Monceaux, Capitaine au Régiment

de la Sarre & Chevalier de Saint-Louis; il assista, comme Procureur de son frère, au mariage de son neveu, en 1732.

VIII. FRANÇOIS-MARIE DE MEUNG DELA FERTÉ fut fait Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal, Cavalerie, en la place du Sieur de la Ferté, son oncle, par commission du 18 Avril 1695. Il acquit pour la somme de 14,200 livres les domaines de Margot & de Maleurty, situés dans la paroisse de Fermages, avec les bestiaux qui s'y trouvoient, de Messire Jean - Pierre, Ecuier, Seigneur de Saint-Cy, Conseiller du Roi au Présidial de Moulins & Sénéchauffée de Bourbonnois, Président & Trésorier de France en la Généralité de Moulins, & de Dame Marie de Vauville, son épouse, par contrat du 8 Octobre 1723, passé dans la ville de Moulins-Engilbert, signé : *Fillozeau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Il épousa, après la mort de ses père & mère, en présence de ses frères, par contrat passé au Château de Cusy, le 7 Juillet 1701, *Anne le Roy*, fille majeure de Messire *Nicolas-François le Roy*, Seigneur de la Vault, la Faye, Cusy, &c., & de feu Dame *Marguerite le Gastelier*, demeurant au Château de Cusy, paroisse de Cervon : ce contrat est signé : *Bully*, Notaire Royal à Lonnes. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-LOUIS, qui suit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, qualifié *Chevalier, Sieur de la Ferté*, qui étoit mineur en 1732.

IX. JACQUES-LOUIS DE MEUNG OU MEUN, acheta ses Terres & Seigneuries de la Roche & de Millay, annexes & dépendances, situées es-provinces de Nivernois, Bourgogne & Bourbonnois, avec haute, moyenne & basse Justice, droits honorifiques & directs, Seigneuries, &c., de Dame Jeanne-Angélique Rogues de Varangeville, veuve du Maréchal-Duc de Villars, moyennant le prix & somme de 130,000 livres, par contrat passé à Paris, le 15 avril 1736, signé *Fortier & Langlard*, Notaires, & insinué au bourg de la Roche-Millay le 12 Juillet suivant. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Quincize, Paroisse de Pouffignol-Blifmes, le 17 Novembre 1732, *Marie-Louise-Françoise Pitois de Quincize*, fille de feu Messire *Pierre Pitois*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Quincize, &c., Commandeur des Ordres Royaux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de *Louise*

*Gevalois* : il est qualifié dans ce contrat de *Chevalier, Seigneur de Saulière*, demeurant ordinairement dans la paroisse de Sainte-Péreuse, en Nivernois. JACQUES-LOUIS, en qualité de Comte de la Roche-Millay, fit, avec sa femme, échange, le 11 Novembre 1749, des héritages provenant de son beau-père, contre d'autres appartenant à M<sup>e</sup> Henry Gory, Avocat en Parlement, par acte signé : *Morreau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Ils ont eu de leur mariage :

X. NICOLAS DE MEUNG DE LA FERTÉ, baptisé en la Paroisse de Sainte-Péreuse, Diocèse de Nevers, le 7 Octobre 1737, qui a été Cheval-Léger de la Garde du Roi, Surnuméraire, & a eu son certificat de noblesse le 20 Mars 1754.

De cette Famille étoient : 1<sup>o</sup> N..... DE MEUNG, qui a eu pour enfans :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Monceaux, Poil & Corcelle, en Nivernois, de l'Epinay, l'Homme & la Chazotte, en Bourgogne, âgé de 39 ans, qui a épousé, en 1756, *Marguerite Comeau de Satonnay*, dont il a eu trois garçons & une fille ;
2. & 3. JACQUES-JEAN & YVES-ANTOINE, tous deux Chevaliers de Saint-Louis, Capitaines au Régiment de la Sarre ;
4. N... DE MEUNG, Religieuse à Moulins-Engilbert ;
5. Et MARIE-CLAUDE, qui s'est mariée, en 1761, à *Guillaume Comeau*, Marquis de Satonnay.

2<sup>o</sup> Et N...., Vicomte DE MEUNG DE LA FERTÉ, qui s'est marié à *Antoinette-Priscille-Virginie de Clermont*, du Dauphiné, fille de *Louis-Joseph*, Comte de Thoury, Capitaine de Cavalerie, & de *Virginie-Priscille de Viart de Pimelle*, sa seconde femme.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'hermine, au futoir de gueules*, qui est DE LA FERTÉ ; & aux 2 & 3 *contr'écartelé d'argent & de gueules*, qui est DE MEUNG. Supports : *deux hermines au naturel*.

MEURDRAC, en Normandie. Voyez MURDRAC.

MEURON ou MORON(DE), Famille noble du Comté de Neuchâtel, en Suisse, & originaire d'Italie.

CLAUDE MORON, Chevalier, Seigneur de Corbetta, sorti de Milan, s'établit, en 1420, dans le Comté de Neuchâtel, où le patois du pays a corrompu ce nom, & l'a fait écrire

par la fuite MEURON. Ses descendants ont occupé la charge de Lieutenant du Prince dans le Val-de-Travers jusqu'en 1667; celle de Banneret dudit lieu a été possédée longtemps par une branche qui en a conservé le furnon. Il y a eu des Maires des Verrières, des Maîtres Bourgeois de Neuchâtel, des Procureurs Généraux de Valangin & de Neuchâtel, des Conseillers d'Etat, des Commisaires Généraux, des Conseillers du Grand & du Petit Conseils & plusieurs Militaires.

PIERRE & ISAAC DE MEURON étoient Capitaines dans le Régiment de Jacques d'Haudanger de Guyen 1644, au service de France;

GÉNÉON est mort Lieutenant dans la Compagnie de Guy, au Régiment de Molondin, Suisse; — DAVID, Capitaine au Régiment de Janfen, fut tué au siège de Candie en 1669;

MOÏSE, Capitaine d'Infanterie, fut tué à la bataille de Rocroi en 1643; — RENÉ (second frère), aussi Capitaine d'Infanterie, fut tué au siège de Guise en 1650; — PETERMAN (troisième frère) fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de PIERRE, au Régiment d'Haudanger de Guy;

CHARLES-DANIEL DE MEURON est actuellement Lieutenant dans la Compagnie Générale des Gardes Suisses & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire; — JEAN-PIERRE & DANIEL-HENRI DE MEURON servent actuellement dans le Régiment Royal-Infanterie. Plusieurs ont servi en Prusse, en Hollande & en Piémont. (C'est ce que nous favons sur cette Famille: nous attendons un *Mémoire* plus étendu.)

Les armes: *d'or, à une colline de 3 coupeaux de sinople, celui du milieu supportant un arbre du même. Une branche de cette Famille, dont plusieurs ont été attachés au service de Prusse, porte: d'or, à la tête de Maure de sable en abîme; à la bordure aussi de sable, chargée de coquilles de pèlerin d'argent.*

\* MEUSE, Baronnie dans le Bassigny, qui appartient à une branche de la Maison de *Choi-seul*; elle est distinguée des autres par le nom de CHOISEUL-MEUSE. Voy. CHOISEUL.

\* MEUVAINES, en Normandie, Election de Bayeux: la Seigneurie de *Meuvaines* & *Maronnes* appartenoient, dans les XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles, à des Seigneurs de la Maison

*Tome XIII.*

de *Malherbe-Saint-Aignan*. Elle appartient actuellement à *Pierre-Charles*, Marquis de la Rivière, fils & héritier de *Philippe-Antoine-Victor de la Rivière*, Chevalier, Haut-Justicier de *Meuvaines*, Maronnes, Afnelles, Seigneur & Patron de Saint-Germain-de-Grioult & Baron de Beaudemont, décédé le 10 Janvier 1750. Voy. RIVIÈRE (DE LA), en Normandie. (*Diétion. des Gaules*, au mot MEUVAINES.)

\* MEXIMIEUX, en Bresse: par Lettres de Charles, Duc de Savoie, du 14 Août 1514, *Meximieux* & le Bourg de *Saint-Christophe* furent unis & érigés en Baronnie en faveur de *François Maréchal*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, dont la fille unique, *Isabeau*, épousa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoyer. Leur fille, *Claudine-Philippe de la Chambre*, porta cette Baronnie à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, dont la fille unique, *Claude de Villelume*, fut mariée, en 1588, à *Guillaume de Bauffremont*, Baron de Secy. Son fils, *Claude*, la vendit le 5 Mars 1650, à *Claude Tocquet*, Ecuyer, Seigneur de Montgeffon.

MEYNIER (DE), en Bourgogne: Famille qui se prétend issue d'un JEAN MEYNIER, que l'Empereur CHARLES-QUINT anoblit par Lettres du 1<sup>er</sup> Mars 1522, dans lesquelles ce Prince le qualifia *son Familier*; il avoit pour frères PIERRE MEYNIER, Prêtre, & CLAUDE MEYNIER, qui, par les mêmes Lettres, furent pareillement admis dans l'Ordre de la Noblesse. Cette Famille, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II, subsiste dans

JEAN-CHARLEMAGNE DE MEYNIER DE LA SALLE, Ecuyer, né le 20 Mai 1749, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 15 Mars 1763. Il a deux frères aînés:

JOSEPH-LOUIS-JACQUES-XAVIER-GERMAIN, né le 11 Octobre 1742, profès du Chapitre noble de Nantua, en Bugey, agrégé à l'Ordre de Cluny;

Et LOUIS-JEAN-XAVIER-ANTOINE-VENUSTE, né le 8 Octobre 1743, qui a embrassé l'Etat Ecclésiastique;

Et pour sœurs: LOUISE-JEANNE-GABRIELLE-MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 15 Avril 1753, reçue à Saint-Cyr le 20 Juin 1763;

Et JEANNE-LOUISE-FRANÇOISE-CATHERINE, née le 23 Octobre 1754.

Y y

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, langué & onglé de gueules.*

MEYRAN ou MEIRAN. Il y a deux Familles de ce nom à Arles issues du même tronc, mais anoblies en différentes années : l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, en fait mention, tom. II, p. 374 & suiv., & il en est aussi parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 130 & suiv. L'une tire son origine de JEAN-BAPTISTE MEYRAN, de la ville d'Arles, auquel le Roi RENÉ, Comte de Provence, avoit inféodé la Seigneurie de Carqueranne, & qui fut témoin au testament de Charles d'Anjou (neveu & successeur du même RENÉ), fait à Marseille, le 10 Décembre 1481 : c'est tout ce qu'on a pu savoir de lui, puisqu'on n'a pu trouver son contrat de mariage ni son testament ; mais des *Mémoires* de cette Famille portent que Louis, qui suit, étoit son fils.

I. LOUIS MEYRAN obtint de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, des Lettres de noblesse en Février 1515, enregistrées aux Archives de S. M. à Aix. Il fut élu premier Consul d'Arles en 1516, & laissa d'*Isabeau de Turpin*, sa femme,

1. JEAN, qui suit ;
2. Et BARTHELEMY, qui s'est marié à *Marguerite de Saint-Martin de Champcier*, dont il n'eut que
  1. PIERRETTE, qui a épousé, le 17 Décembre 1581, *Jacques de Grille*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Roubias, &c., Viguier d'Arles, dont postérité. Voy. GRILLE ;
  2. Et ALIX MEYRAN, qui s'est mariée à *Robert de Quiqueran-Beaujeu*.

II. JEAN DE MEYRAN, Capitaine de la Tour du Tampan, près d'Arles en 1529, & élu premier Consul de cette ville en 1543, avoit épousé, le 2 Juin 1515, *Louise de Bouic*, des Seigneurs d'*Ubaye*, dont vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier de Malte, & ensuite pourvu d'un Bénéfice dans l'Abbaye de Montmajor, près d'Arles ;
3. Et JEAN, Co-Seigneur d'*Ubaye*, qui s'est marié, en 1548, avec *Marguerite de Glanvès*, & fut père de

PIERRE, Co-Seigneur d'*Ubaye*, qui, de *Polixène de Rochas*, eut :

- Quatre garçons, morts sans postérité ;
5. ESTHER, qui s'est mariée avec *Pierre des Porcellets*, Avocat Général au Parlement d'Aix ;

6. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Honoré d'Amphoux*, Ecuier, de la ville de Beaucaire.

III. LOUIS DE MEYRAN, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur d'*Ubaye*, fut élu trois fois premier Consul d'Arles en 1552, 1557 & 1565, & fait Viguier perpétuel de la même ville en 1574 : il exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1576. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Février 1540, *Louise de la Tour*, fille de *Louis*, Seigneur d'*Ubraye*, & d'*Antoinette de Glanvès-Gréoux*, dont deux filles, qui se font mariées dans les Maisons de *Romieu & de Chiavari* ; 2<sup>o</sup> en 1557, *Trophime de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Convertis*, & de *Sillette des Porcellets* de laquelle il n'eut point d'enfants ; & 3<sup>o</sup> en 1564, *Alix d'Aubé*, fille de noble *Honoré*, Seigneur du *Touret & de Roquemartine*, & de *Catherine de Villeneuve*. De ce troisième lit vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit ;
2. JEAN, Sieur d'*Épin*, qui s'est marié, l'an 1595, à *Charlotte de Chiavari*, de laquelle il eut :

JACQUES, Sieur d'*Épin*, qui, de *Marie de Gévaudan*, sa femme, eut :

JEAN, Sieur d'*Épin*, qui fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du 9 Juillet 1667. Il avoit épousé, en 1646, *Angélique de Durand*, des Seigneurs de *Bonrecueil*. (Cette branche est éteinte.)

3. ANDRÉ, reçu Chevalier de Malte l'an 1592 ;
4. Et MADELEINE, qui épousa *Antoine de Romieu*.

IV. JÉRÔME DE MEYRAN, Seigneur d'*Ubaye*, épousa, par contrat du 23 Novembre 1587, *Marie de Pagan*, des Ducs de *Terranova*, & Vice-Rois au Royaume de Naples, fille de *Ferdinand de Pagan*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie de Merles*, des Seigneurs de *Beauchamp*. De ce mariage sortit

V. FERDINAND DE MEYRAN, Seigneur d'*Ubaye*, qui testa en 1643. Il avoit épousé, en 1623, *Philippine d'Aiguères de Méjanes*, & en eut :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte l'an 1649 ;
3. Et THÉRÈSE, femme de *Louis de Merles*, Seigneur de *Beauchamp*.

VI. ANDRÉ DE MEYRAN, Seigneur d'*Ubaye*, de *Saint-Vincent & de Sainte-Croix*, épousa, le 21 Octobre 1657, *Françoise de Barrême* dont il eut :



6 VII. BERTRAND DE MEYRAN, Seigneur d'Ubaye, qui fut maintenu avec lui dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires, du 23 Février 1668. Il épousa, en 1677, *Marguerite de Merles*, fille de noble *Balthazar*, Seigneur de Beauchamp, & de *Diane de Villardy de Quinon*, dont un fils marié. (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *palé & contrepalé d'argent & d'azur de 5 pièces; à la fasce d'or, brochante sur le tout.* (Ces armes paroissent fort anciennes à Arles, dans l'Eglise de Saint-Trophime & dans celles des Minimes & de Saint-Lucien, où ceux de cette Famille ont leur Chapelle & leur sépulture, aussi bien que dans l'Eglise des Récollets où ils sont bienfaiteurs : elles ont pour Supports : *deux centaures, la partie de l'homme de carnation, & la partie de cheval d'argent.* Cimier : *une girve d'azur, couronnée d'or & issante de gueules.*)

MEYRAN ou MEIRAN (DE), Famille, qui, en vertu d'une transaction faite, l'an 1667, avec la précédente, porte les mêmes armes, & est issue d'ETIENNE DE MEYRAN, lequel fut anobli par Lettres d'HENRI III, au mois de Juillet 1582, en considération de ses services & de ceux que BARTHÉLEMY DE MEYRAN, son père, & ETIENNE DE MEYRAN, son aïeul, avoient rendus à nos Rois pendant les guerres civiles en plusieurs endroits, même dans la ville d'Arles, en qualité de Capitaines de cette ville, où ils s'étoient fidèlement comportés, pour la conservation de la même ville, dans le service du Roi : ces Lettres ont depuis été confirmées par d'autres de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1676.

I. Cet ETIENNE DE MEYRAN fut envoyé en 1617, Ambassadeur à la Porte Ottomane, & il est mention des services qu'il rendit au Roi, en cette occasion dans les Lettres Patentes que le Roi fit expédier, en érigeant la Baronnie de la Goy, en *Marquifat*. Il s'étoit marié, le 6 Juin 1595, avec *Marguerite de Lacetta* ou la *Ceta* (selon l'Abbé Robert), qui lui apporta la Seigneurie de Nans. Il en eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

II. JACQUES DE MEYRAN, Ecuyer, Seigneur d'Ubaye, épousa, à Arles en 1627, *Anne de Constantin*, dont vint :

III. ETIENNE DE MEYRAN, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Arles, qui s'est marié, l'an 1650, avec *Catherine-Césarie de Grille*, dont la postérité est éteinte depuis au moins 20 à 25 ans.

II. GUILLAUME DE MEYRAN DE LACETTA, Seigneur de Nans, servit d'abord en qualité de Cornette Blanche de la Compagnie du Prince de Joinville, fils du Duc de Guife; fut ensuite Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Buoux & premier Consul d'Arles en 1667. Il avoit épousé, en 1635, *Marie-Anne de Laugier de Montblanc*, fille d'*Honoré*, & de *Madeleine de Barrême*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HONORÉ, tué après avoir donné des marques de sa valeur & de son courage à la bataille de Saint-François, en Allemagne, en commandant le Régiment de Languedoc ;
3. Et BLANCHE, qui s'est mariée, le 6 Septembre 1656, à *Jean-Baptiste de Forbin*, Seigneur de Turriers, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Voy. FORBIN.

III. JEAN DE MEYRAN DE LACETTA, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, par Lettres Patentes du Roi Louis XIV, expédiées en 1702, en récompense des services que cette Famille avoit rendus, fut premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1687. Il avoit épousé, le 17 Février 1662, *Marthe d'Arcussia*, des Vicomtes d'*Esparnon*, dont il eut :

1. JOSEPH-ETIENNE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Royal & dans celui de Boufflers ;
3. LOUISE, qui a épousé *François-Louis des Porcellets*, Chevalier, Marquis de Maillanne, &c., duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. PORCELLETS (DES).
4. Et THÉRÈSE, qui s'est mariée à *Etienne de Giraud*, l'an 1699 ; elle en a eu postérité. Voy. GIRAUD, originaire de Provence.

IV. JOSEPH-ETIENNE DE MEYRAN DE LACETTA, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, fut Gouverneur de la ville de Saint-Remy, élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1716. Il avoit épousé, le 11 Novembre 1695, *Blanche de Crose-Lincel*, dont il eut :

V. JEAN-BAPTISTE DE MEYRAN DE LACETTA, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui donna, à l'exemple de ses père & aïeul, avec dénombrement & prêta hommage de la

Terre & Marquisat de la Goy, le 26 Septembre 1753, & fut Syndic de la Noblesse de Provence. Il avoit épousé, le 27 Juin 1719, *Catherine de Mufy*, fille de N... de Mufy, Comte de la Tour-du-Pin, &c., dont cinq enfans, entr'autres :

VI. JOSEPH-ETIENNE DE MEYRAN DE LACETTA, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui a été Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & s'est marié, le 2 Juin 1749, avec *Thérèse-Catherine de Picquet*, fille du Marquis de Méjanès. (Nous ignorons s'il en a eu postérité.)

Les armes comme ci-devant.

MEYRIA, en Franche-Comté: ancienne Noblesse éteinte.

PIERRE DE MEYRIA, Seigneur de Longmont, vivant en 1490, acquit la Terre de Gramont, d'Antoine du Saix, & épousa *Guillemette d'Ivry*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CLAUDE, Chevalier, dont nous ignorons l'alliance.

JEAN DE MEYRIA, Seigneur de Rosy, Longmont & Gramont, &c., fut créé *Chevalier* par l'Empereur CHARLES-QUINT, le 5 Janvier 1530, à Bologne, en Italie, pour s'être distingué à la bataille de Pavie. Il épousa *Claudine de Morel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard, & d'*Antoinette de Sivria*, de laquelle il laissa :

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et CLAUDINE, femme, en 1550, de *Philibert de Malyvert*, Seigneur de Conflans, veuf de *Catherine de Grillet*. Elle en eut postérité. Voy. MALYVERT ou MALIVERT.

GASPARD DE MEYRIA, Seigneur de Rosy, Longmont & Gramont, &c., épousa 1<sup>o</sup> *Bernarde de Bonniard*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> le 26 Juillet 1564, *Françoise de Moyria*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Antoinette de Beauport*. Du second lit vinrent :

1. PIERRE, Seigneur de Rosy, qui fut accordé en mariage avec *Françoise de Seyturier*, fille de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme ; mais il mourut avant la consommation d'icelui ;
2. HUGUES, qui suit ;
3. JEAN-CLAUDE, Seigneur de Gramont, Prieur de Villette, en Bresse ;
4. CLAUDINE, femme de *Charles de Seyturier*, Seigneur de Saint-Germain, en Revermont,

5. fils puiné de *Louis de Seyturier*, Seigneur de la Versoignière, & de *Claude de Candie* ;

5. Et JEANNE, qui s'est mariée, le 18 Janvier 1587, à *Jean*, Seigneur de *Montferrand*, &c., dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugy.

HUGUES DE MEYRIA, Seigneur de Rosy, Baron de Toulougeon, Capitaine des Gendarmes du Roi d'Espagne, épousa, 1<sup>o</sup> le 19 Juin 1597, *Claudine-Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte de *Grolée*, &c., & de *Claire de Montluel*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> le 6 Septembre 1607, *Marguerite de Grolée*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Gerboles, &c., & de *Marguerite d'Urre*. De ce mariage vint un fils unique, nommé

FRANÇOIS, Baron de Rosy & de Toulougeon, Seigneur de Gramont, qui vivoit en 1650.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chef d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à 2 fasces d'argent ; au chef palé d'argent & de gueules de 6 pièces. (Manuscrit de feu Pigniol de la Force.)

MEYRONNET, Famille noble que l'on dit originaire de la ville d'Avignon, où elle tenoit très-anciennement un rang distingué ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est connue depuis longtems en Provence, où elle a donné nombre d'Officiers pour le service du Roi, tant sur mer que sur terre & dans la Robe.

I. JACQUES DE MEYRONNET, devenu le chef de la branche aînée de sa Famille (par la mort d'HONORÉ DE MEYRONNET, Officier dans le Régiment de Provence), est qualifié noble dans plusieurs actes, & notamment dans la transaction qu'il passa avec le Chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, le 16 Septembre 1616, devant *Borilli*, Notaire. Il avoit épousé *Marguerite de Monte*, dont il eut plusieurs enfans : le seul qui ait eu postérité fut PAUL, qui suit.

II. PAUL DE MEYRONNET, fils aîné, fut député plusieurs fois à la Cour par les Etats de la Province. Il se maria avec *Catherine de Moricaud*, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui suit, tige de la branche des Marquis de *Châteauneuf* ;
2. ALPHONSE, auteur de celle des Barons de *Saint-Marc*, rapportée ci-après ;
3. Et N.... DE MEYRONNET, Abbé de Saint-Honorat de Lérins.

#### BRANCHE

des Marquis de CHATEAUNEUF.

III. PHILIPPE DE MEYRONNET fut reçu Con-

feiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1656, & se maria, par contrat du 28 Janvier 1662, passé devant *Nicolas Darbes*, avec *Madeleine de Cabanes*, fille de noble *Jean-Augustin*, & de *Catherine de Thibaud de Tifati*, de Sannes. Leurs enfans furent :

1. PAUL, qui fuit ;
2. Et PIERRE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Wiltz, par Commission du 9 Novembre 1697, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du même Régiment, devenu Marteville & ensuite du Luc.

IV. PAUL DE MEYRONNET, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1688, obtint, par Lettres Patentes d'Avril 1727, l'érection de la Terre de *Châteauneuf* en *Marquisat*, dont il rendit hommage au Roi en cette qualité, à la Chambre des Comptes de Provence, le 13 Mai 1727. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1692, passé devant *Beaufn*, Notaire à Aix, *Anne de Fauris-Saint-Vincent*, fille de *Charles de Fauris*, & de Dame *Anne d'Arnaud de Rouffet*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. JOSEPH-PIERRE, Procureur du pays ;
3. CHARLES, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qui mourut à Aix, en Provence, le 17 Mars 1772 ;
4. Et BALTHAZAR-ESPRIT-AUGUSTIN, d'abord Mousquetaire du Roi, ensuite Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis.

V. PHILIPPE DE MEYRONNET, 1<sup>o</sup> du nom, Marquis de Châteauneuf, reçu Conseiller au Parlement, après son père, en 1718, prêta hommage au Roi en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 21 Avril 1742. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Thérèse de Clapiers-Cabris*, dont une fille, morte en bas âge ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 22 Juillet 1733, passé devant *Gyron*, Notaire à Aix, *Marie-Thérèse de Piolenc*, fille d'*Honoré-Henri*, Seigneur de Beauvoisin, Premier Président du Parlement de Grenoble, & de *Françoise d'Yse de Saléon*, dont entr'autres enfans :

1. PAUL-JOSEPH, qui fuit ;
2. BALTHAZAR, Ecclésiastique ;
3. JULES ;
4. & 5. Et deux filles.

VI. PAUL-JOSEPH DE MEYRONNET, reçu Conseiller au Parlement, après son père, en 1757, a prêté hommage au Roi, en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 30 Janvier 1769.

(Nous ignorons s'il est marié & s'il a eu postérité.)

#### BRANCHE

des Barons de SAINT-MARC.

III. ALPHONSE DE MEYRONNET (second fils de PAUL, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine de Moricaud*), reçu Procureur Général en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence, le 4 Décembre 1656, fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & de ses Finances, le 30 Mars, & reçu le 29 Mai 1660. Il épousa *Thérèse de Fauris*, fille de *Jean*, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Saint-Vincent, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent :

1. JULES-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JOSEPH-PHILIPPE, Bachelier de Sorbonne ;
3. MARGUERITE-CLAIRE, qui s'est mariée, en 1698, à *Joseph Arnaud*, Seigneur de Nibles, Conseiller au Parlement, dont elle fut la seconde femme. Voy. ARNAUD, en Provence ;
4. Et CATHERINE, vivante, sans alliance, en 1759.

IV. JULES-FRANÇOIS DE MEYRONNET, Baron de Saint-Marc, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, épousa, le 9 Août 1713, *Catherine-Marguerite de Mathieu-Martin* (a), fille de *François-René*, Major du Régiment de la Vieille-Marine, & de *Catherine de Ripert de Montclar*. Ils eurent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. JOSEPH, Capitaine de Vaisseau à la promotion de 1757 & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et MARIE-JOSÈPHE-JULIE, femme de noble *Pierre de Robinot*, Commissaire des Guerres en Provence.

V. PHILIPPE DE MEYRONNET, Baron de Saint-Marc, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 13 Mars 1737, a épousé, le 6 Septembre 1740, *Marie-Thérèse de Fauris*, fille de noble *Charles de Fauris de Saint-Clément*, Grand Sénéchal d'Epée d'Hyères, & de *Françoise de Fauris de Néoules*, sa cousine. Il en eut :

1. JULES-FRANÇOIS-BRUNO, qui fuit ;

---

(a) C'est dans la personne de cette Dame qu'à fini cette branche de la Famille de *Mathieu*, originaire de la ville de Sienna, qui vint, lors des troubles de la République de Florence, s'établir à l'Isle, dans le Comtat, & ensuite à Apt : elle a donné plusieurs officiers, qui se sont distingués dans le service.



Et trois autres garçons, Officiers des Vaiffeaux du Roi.

VI. JULES-FRANÇOIS-BRUNO DE MEYRONNET, Baron de Saint-Marc, a été reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1765. (Nous ignorons s'il est marié.)

Les armes : *d'azur, à un rocher d'argent, sortant d'une mer du même, accompagné en chef de 2 croiffans auffi d'argent.* (Il est parlé de cette Famille dans l'*Hift. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 133 & suiv.)

MEYSERIA, ancienne Noblesse de Bresse, éteinte, dont nous allons donner une notice, d'après un *Manuscrit* de Piganol de la Force.

HUGUES DE MEYSERIA est nommé dans un titre de l'an 1151 ;

HUGUES & GUY DE MEYSERIA signèrent à une Charte l'an 1205 ;

HUGUES, Seigneur de MEYSERIA, fit hommage à Humbert, IV<sup>e</sup> du nom, Sire de Thoire & de Villars, l'an 1219 ;

GEOFFROY DE MEYSERIA, Chevalier, vivant en 1240, épousa *Alix du Saix*, fille de *Hugues*, Chevalier, & veuve de *Geoffroy de Sachins* ;

GUILLAUME DE MEYSERIA, Prieur de Neuville en Bresse, vivoit en 1260 ;

BERNARD DE MEYSERIA, Chevalier, épousa *Guillemette de Gorrevod*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Gorrevod*, & de *Guillemette de Claiiffé* : il vivoit encore en 1313 ;

JEAN DE MEYSERIA, Damoiseau, fut légataire de tous les biens d'Anclis de Fetans (femme de Hugonet de Dommartin, Damoiseau), par son testament de l'an 1361 ;

JEAN DE MEYSERIA, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tirant, vivoit en 1380. Il épousa *Anclis de Montburon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Montburon*, & d'*Isabelle de Verfey*, dont fortit

JEAN DE MEYSERIA, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tirant, qui s'est marié, en 1418, avec *Catherine de Cordieu*, fille de *Louis*, Seigneur de Serres, & de *Jeanne de la Vernée*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. AMÉ, Seigneur en partie de Tirant, qui s'est marié à *Antoinette du Chastelard*, fille de *Pierre*, Seigneur du *Chastelard*, & de *Jeanette de Montburon* ;
3. CLAUDE, Damoiseau, qui s'allia avec *Guy* de *Chastelard*, sa sœur ;

4. GUYE, femme, en 1466, de *Claude du Chastelard*, Seigneur d'Aigrefeuille, frère définites filles ;

5. ANTOINETTE, qui s'est mariée, le 10 Janvier 1450, à *Antoine de Corsant*, Seigneur de Broces, fils aîné de *Claude*, Seigneur dudit lieu, dont postérité ;

6. Et CLAUDINE, femme d'*Amlard de Corsant*, Chevalier, fils puîné du même *Claude de Corsant*, Seigneur de Broces, & de *Françoise de Monspey*. Voy. CORSANT.

JEAN DE MEYSERIA, Seigneur de Tirant, vivoit en 1451. Il épousa *Pernette de Bolomier*, fille de *Claude*, Seigneur de *Bolomier*, & de *Philiberte d'Aurillia*, dont il eut :

CLAUDE DE MEYSERIA, Seigneur de Tirant, qui étoit marié, en 1512, avec *Antoinette de Ferlay*, fille de *Jérôme*, Seigneur d'Espeyffoles, & de *Marguerite de la Vernée*.

De la même Famille étoit PIERRE DE MEYSERIA, Seigneur d'Espeyffoles, qui épousa, en 1443, *Etiennette*, Dame d'Espeyffoles, & en eut :

CLAUDINE, Dame d'Espeyffoles, femme de *Guillaume de Montferrand*, avec lequel elle vivoit en 1460, & en a eu postérité. Voyez MONTFERRAND, en Bugey.

Les armes : *de finople, au pal d'argent.*

MÉZIÈRES, en Normandie : Famille noble, de laquelle étoit ANNE DE MÉZIÈRES, née en 1762, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que JEAN DE MÉZIÈRES, Seigneur de Soquence, vivant en 1500, étoit son cinquième aîeul.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

\* MÉZIÈRES, en Touraine, au pays de Brenne : Terre & Seigneurie que CHARLES D'ANJOU, 1<sup>er</sup> du nom, Comte du Maine, donna, le 10 Mars 1465, à son fils naturel, LOUIS D'ANJOU, qui fut père de RENÉ & aîeul de NICOLAS D'ANJOU, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1566, enregistrées le 16 du même mois. Sa fille unique, RENÉE D'ANJOU, épousa *François de Bourbon*, Duc de Montpensier, &c., bifaîeul d'*Anne-Marie-Louise d'Orléans*, dite *Mademoiselle de Montpensier*, morte le 5 Avril 1693. Ce *Marquisat* fut acquis par *Antoine-Galiot de Saint-Chamans*, fils d'*Antoine*, Seigneur de Méry, d'une branche cadette de la Maison de *Saint-Chamans*, l'une des plus anciennes du Limoufin, où



elle est connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, & où est la Terre de Saint-Chamans, qui lui a donné son nom. Voy. SAINT-CHAMANS.

Les armes des Marquis de MÉZIÈRES étoient : *semé de France, au lion d'argent, mis en franc-canton, à la barre d'argent brochant sur le tout ; à la bordure de gueules.*

\* MÉZIÈRES, autre Seigneurie érigée en *Baronnie* en faveur d'*Antoine Duchon*, par Lettres du mois de Mars 1657, enregistrées au Parlement le 23 Août 1658, & en la Chambre des Comptes le 14 Février 1659.

MÉZUILLAC ou MUZILLAC (DE), en Bretagne : ancienne Noblesse, dont étoit Jacques de MÉZUILLAC, qui, au rapport de M. Barrin, fut déclaré noble d'ancienne extraction & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au léopard lionné d'hermines.*

MICÆELIS, que quelques-uns écrivent MICHAELIS, mais qu'on prononce MIKÆELIS, dit l'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Provence dans sa Noblesse*, t. II, p. 381, & dont il est aussi parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, t. II, p. 135, est une ancienne Famille de la ville d'Aix.

I. JEAN DE MICÆELIS, duquel elle tire sa descendance, étoit Conseiller & Secrétaire de Louis III d'ANJOU, Roi de Sicile, Comte de Provence, qui a régné depuis l'an 1417 jusqu'en 1434. L'on trouve, dans ces années-là, des Commissions & des Privilèges accordés par ce Prince, dont les Lettres sont signées par JEAN DE MICÆELIS, son Secrétaire. Il avoit épousé *Catherine de Rodulf*, dont il eut :

II. ANDRÉ DE MICÆELIS, Co-Seigneur d'Alons, qui s'est marié, le 28 Juillet 1478, à *Marguerite de Tributis*, fille de noble & illustre *Pierre de Tributis*, & d'*Eléonore de Fos*. De ce mariage vint :

III. JEAN DE MICÆELIS, II<sup>e</sup> du nom, élu second Consul d'Aix en 1516, qui s'est marié, le 26 Novembre 1526, avec *Marie de Roux*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. HONORÉ, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
3. BARTHÉLEMY, qui testa le 8 Avril 1553. Il fut père de

JOSEPH ou JEAN DE MICÆELIS, Seigneur de Bedejun, reçu Conseiller en la Chambre des Comptes en 1576, qui eut trois fils :

BALTHAZAR, GASPARD & ESPRIT, Seigneurs de Bedejun, morts sans postérité.

Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Caiffan* & de *Galice*.

4. ESPRIT, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
5. Et ANTOINE, qui n'eut que deux filles, l'une s'est mariée dans la Maison de *Caradet* ou *Caradet*, à Marseille.

IV. CLAUDE DE MICÆELIS fut élu Assesseur d'Aix en 1535, & reçu Conseiller au Parlement en 1554. Il épousa *Madeleine de Martini* ou *Martin*, & en eut :

CLAUDE & NICOLAS, qui suit : ces deux frères partagèrent la succession de leur père en 1583.

V. NICOLAS DE MICÆELIS, second Consul d'Aix en 1601, épousa, en 1583, *Diane de Gaufridy*, des Seigneurs de la *Galinière*, dont il eut :

VI. ALEXANDRE DE MICÆELIS, qui s'est marié, le 16 Décembre 1618, à *Louise de Guérin du Castellet*, fille d'*Alexandre*, I<sup>er</sup> du nom, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite de Castellane-Mazaugues*, de laquelle vinrent :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, femme d'*Arnaud de Vilenueve*, Seigneur de Thorenc & de Vaulaufe.

VII. ALEXANDRE DE MICÆELIS, II<sup>e</sup> du nom, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1658, s'allia, en 1646, avec *Victoire d'Estienne-Chauffegros*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et MADELEINE, femme de N... *Galap de Chasteuil*, dont la Famille, féconde en hommes savans, s'est éteinte de nos jours.

VIII. JOSEPH DE MICÆELIS, Ecuyer, épousa, le 17 Juin 1709, *Aurélié de Robert d'Esfragnolles*, & en a eu :

ARMAND-GUILLAUME, qui suit ;  
Et deux filles, l'une a épousé *Joséph de Bœuf*,  
Conseiller en la Cour des Comptes.

IX. ARMAND-GUILLAUME DE MICÆELIS, Ecuyer, a épousé, en 1754, Demoiselle N...

de *Gazan*, de la ville de Toulon, dont il a des enfans.

SECONDE BRANCHE.

IV. HONORÉ DE MICAELIS (second fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Roux*), époufa *Catherine de Bourdon*, & fit son testament le 15 Octobre 1579, en faveur de sa femme & de ses enfans, favoir :

1. JEAN-ANTOINE ;
2. RAYMOND, qui fuit ;
3. PAUL ;
4. Et ALEXIS, légataire de son père. Il fut second Conful d'Aix, Procureur du pays en 1609, & mourut fans postérité.

V. RAYMOND DE MICAELIS, Seigneur en partie du Bignonc, dont il prêta hommage au Roi en 1609, fut Capitaine de 60 hommes d'Ordonnances, ainsi qu'il confite des contributions du pays en 1594. Il époufa, en 1605, *Madeleine d'Olivet*, & en eut :

1. HONORÉ, qui fuit ;
2. Et GASPARD, qui s'est marié, par contrat passé devant *Aubin*, Notaire, en 1647, avec *Sexte d'Eiguefer*, dont il eut :

CHARLES, qui n'a laiffé que deux filles, dont une s'est mariée dans la Maison de *Graffe-Montauroux*, & l'autre, nommée ELISABETH, a époufé *Jean-Baptiste-Prosper le Blanc*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Castillon, Assesseur d'Aix, dont postérité. Voy. BLANC (L'E), établi à Aix.

VI. HONORÉ DE MICAELIS, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bignonc & du Sueil, fut élu second Conful d'Aix, Procureur du pays en 1662, & se maria, le 27 Juin 1627, par contrat passé devant *Citrane*, Notaire, avec *Isabeau de Laurens*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement, & de *Madeleine d'Albertas de Villecroze*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-ANTOINE, qui fuit ;
2. & 3. PAUL & JACQUES.

VII. JEAN-ANTOINE DE MICAELIS, Seigneur du Bignonc, second Conful d'Aix, Procureur du pays en 1671, époufa, le 26 Mars 1667, *Catherine de Laidet*, fille de *Louis*, Seigneur de Montfort, & de *Catherine de Sigoin-Beaulieu*. Il en eut :

PAUL, qui fuit ;  
Quelques autres fils, morts au service ;  
MARIE-ANNE, qui a époufé *Antoine d'Eiguefer de la Javie*, duquel elle n'eut point d'enfans ;

Et CATHERINE, qui s'est mariée avec *Jean-Joseph de Mene*, Seigneur de Campagne, &c., Conseiller en la Cour des Comptes, dont des enfans. Voy. MENC.

VIII. PAUL DE MICAELIS, Seigneur du Sueil, Conseiller en la Chambre des Comptes en 1694, a eu de *Gabrielle de Lombard*, fille de noble *Henri*, Seigneur d'Amirat, & de *Marguerite de Villeneuve-Bargemont*,

IX. JEAN-ANDRÉ DE MICAELIS, Seigneur du Sueil, Conseiller en la même Cour, marié à *Théodore de Camelin*, de la ville de Fréjus, dont il n'a point eu d'enfans.

TROISIEME BRANCHE.

IV. ESPRIT DE MICAELIS (quatrième fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Roux*), époufa *Marie d'Arbaud-Bargemont*, dont il eut :

V. JOSEPH DE MICAELIS, Conseiller en la Chambre des Comptes en 1603, qui de *Lucrèce de Cabanes* laiffa

VI. JEAN-AUGUSTIN DE MICAELIS, succéssivement Conseiller en la même Cour & au Parlement, lequel époufa *Catherine de Boyer*, fille de *Vincent*, Conseiller au Parlement, & de *Claire de Garons*, dont fontiffus :

1. VINCENT, Conseiller au Parlement, mort fans alliance ;
2. JOSEPH, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
3. SAUVEUR, qui fuit ;
4. CHARLES, Chevalier de Malte ;
5. & 6. BLANCHE & CATHERINE, mariées dans les Maisons de *Ponterès-Gien* & de *Sabran-Canjuès*.

VII. SAUVEUR DE MICAELIS, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix après le décès de son frère aîné, fut Baron de Martialis & Conseiller au Parlement. Il se maria dans la Maison de *Thésan-Venasque*, & a laiffé des enfans, qui vivent fans alliance.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 croix fleuronnées, au pied fiché d'or, accompagnée de 3 sempervives de sinople, sans tige ; à la bordure engrêlée de gueules.*

MICAULT D'HARVELAY. N.... MICAULT, Seigneur d'Harvelay, Garde du Trésor Royal en 1755 (dont la mère est sœur de feu M. Paris), a époufé, en Décembre 1761, N.... de *Nettine*. Il a deux frères, un Brigadier, & le Sieur de Courbeton.

MICHAEL, en Bretagne, Reffort de Nantes. JEAN MICHAEL, Seigneur de la Bourgonnière, & GABRIEL MICHAEL, Seigneur de la Rollandière, son frère, furent déclarés nobles d'ancienne extraction, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 20 Janvier 1669.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de sable, à la tour d'argent ; aux 2 & 3 d'or, à 3 croix pattées de gueules ; à la bordure d'argent.

MICHAU, en Bretagne : Famille de laquelle étoit :

I. JACQUES MICHAU, Sieur de Montaran, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne en 1672, ensuite Trésorier des Etats de la Province. Il épousa Marie le Gouverneur, dont il eut :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. Et MAURILLE, Sieur de Ruberfo, né le 8 Décembre 1672, Conseiller au Grand Conseil le 17 Septembre 1695, puis au Parlement de Rennes le 10 Septembre 1697, Sénéchal de Bretagne en Avril 1700, dont il se démit en 1732, & honoraire au Grand Conseil le 9 Février 1733. Il a été marié, & est mort à Paris, sans enfans, le 12 Août 1738.

II. JEAN-JACQUES MICHAU, Sieur de Montaran, né le 4 Septembre 1668, Conseiller au Grand Conseil le 25 Novembre 1690, obtint, le 12 Avril 1700, des Lettres de compatibilité pour exercer la charge de Trésorier des Etats de Bretagne, & mourut Doyen du Conseil le 16 Décembre 1750, à 82 ans. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Françoise Gourreau, le 30 Septembre 1700, fille de François, Conseiller à Angers, & de Marie Périgault ; 2<sup>o</sup> Marie-Jeanne de la Pierre de Frémur, fille de Thomas, Capitaine Garde-Côtes de Vannes, & de Louise Eudo ; & 3<sup>o</sup> Marie-Jeanne de Villemur, morte le 23 Novembre 1764, à 73 ans. Du premier lit il laiffa

1. JACQUES-MARIE-JÉRÔME, qui suit.

Et du troisième lit vint :

2. JEAN-JACQUES, Sieur de Thieux, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Juillet 1732, mort sans alliance, âgé de 26 ans, le 2 Décembre 1738.

III. JACQUES-MARIE-JÉRÔME MICHAU DE MONTARAN, Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1722, Maître des Requêtes le 29

Tome XIII.

Avril 1746, Intendant du Commerce & Commissaire de la Compagnie des Indes, épousa, 1<sup>o</sup> le 29 Mars 1729, Marguerite-Marie Vireau de Villeflix, née le 25 Octobre 1709, morte le 31 Mai 1763, fille de Louis-François Vireau de Villeflix, Maître de la Chambre aux Deniers ; & 2<sup>o</sup> en 1764, Louise-Philiberte Trejmeau, veuve de N.... Chaumat. Du premier lit sont issus :

1. JEAN-JACQUES-MAURILLE, qui suit ;
2. Et HIPPOLYTE-LOUIS-MARIE, Sieur de Montblin, Conseiller au Parlement le 26 Août 1760, qui s'est marié, le 9 Janvier 1769, à N... de Cotte, fille de Jules-François de Cotte, Maître des Requêtes & Président au Grand Conseil, & d'Anne Claude Mouslier. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

IV. JEAN-JACQUES-MAURILLE MICHAU, Seigneur de Montaran, né le 7 Juin 1735, reçu Conseiller au Grand Conseil le 14 Septembre 1754, Intendant du Commerce & Maître des Requêtes le 23 Février 1768, a épousé, le 8 Mai 1770, N... Gauthier, fille d'Edme Gauthier, Fermier Général, & de Thérèse-Jacqueline le Noir. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

Les armes : d'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée & membrée de gueules.

MICHAULT, Ecuier, Seigneur de Beuvillers, en Normandie, Election de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 flammes de gueules, & accostée de 2 roses du second.

MICHEL. Ce nom est commun à plusieurs Familles nobles du Royaume, tant en Normandie, Bretagne, Dauphiné, Provence, qu'ailleurs :

MICHEL, en Normandie, Election de Caen ; Famille établie aux environs de Vire, & qui porte : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une étoile de gueules ; aux 2 & 3 d'azur, à l'aigle éployée d'argent.

MICHEL, Chevalier, Seigneur de Tourmay & des Parquets, même Province, Election de Bernay, porte : d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaissé d'argent ; écartelé d'or, à une étoile de gueules. (Ces armes nous font présumer que ce pourroit être une branche de la précédente.)

MICHEL, Ecuier, Seigneur de Verdun,

Z z

aussi en Normandie, Election de Valognes, porte : *de sable, à la croix potencée d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'un croissant, & aux 2 & 3 d'une coquille, le tout du même.*

MICHEL, de la même Province, Election de Lifieux, a pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'aigle éployée, au vol abaissé de sable; aux 2 & 3 d'or, au soleil de gueules.*

MICHEL, en Bretagne, Reffort de Saint-Renan : ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Huart, le 4 Décembre 1667, & par autre Arrêt rendu en la Chambre le 18 Février 1668, ils furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à 9 macles d'argent, 3, 3 & 3; aux 2 & 3 d'or, à la coquille de gueules.*

MICHEL, de la ville de Nantes, N... MICHEL, Ecuyer, Conseiller du Roi, Trésorier Général de l'Artillerie & du Génie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes, a eu de son mariage avec N.... Bernier,

1. HENRIETTE-FRANÇOISE, qui s'est alliée, le 4 Juillet 1757, avec N..., Marquis de *Marbeuf*, Maréchal de Camp & Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin. Voy. MARBEUF ou MARBŒUF.
2. Et GABRIELLE-AUGUSTINE, née le 7 Juin 1744, qui a épousé, par contrat du 23 Janvier, célébration le 28 Février 1762, François de *Levis*, dit le Marquis de *Levis*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. Elle a été présentée, le jour de son mariage, par la Maréchale de Mirepoix, & a eu postérité. Voyez LEVIS, branche des Seigneurs d'*Ajac*.

♠ MICHEL (DE), Famille établie en la ville de Marseille.

JEAN-JOSEPH DE MICHEL DE LÉON eut de Dame *Marie-Anne Borely*, son épouse,

FRANÇOIS DE MICHEL DE LÉON, qui fut pourvu par le Roi de l'Etat & Office de son Conseiller, Trésorier de France & Général de ses Finances en Provence, par Provisions de S. M. du 9 Mai 1777, pour lequel il a prêté serment, & a été reçu le 22 du même mois en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, féante à Aix, enregistrées au regis-

tre *Lætitia*, II<sup>e</sup> part., fol. 376, & installé le même jour au Bureau des Finances, & Chambre du Domaine de la même ville. Il a épousé, par contrat passé le 15 Juillet 1755, devant M<sup>e</sup> *Gourdant*, Notaire à Marfille, après les dispenses obtenues en Cour de Rome, le 15 Mai de la même année, annexées au Parlement de Provence, le 30 Juin suivant, *Anne Mille*, sa cousine au premier degré, fille de *Balthazar*, ancien Echevin de Marfille, & de Dame *Claire Borely*. Il a eu pour enfans :

1. PAUL-FRANÇOIS-MARIE DE MICHEL DE LÉON, Avocat en la Cour ;
2. & 3. ANNE-CLAIRE-HÉLÈNE & ANNE-CLAIRE-IRÈNE.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de gueules; au chef coufu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or; elles sont enregistrees à l'Armor. de la Ville de Marfille, Généralité d'Aix, reg. 1<sup>er</sup>, N<sup>o</sup> 585, d'après l'Ordonnance rendue, le 10 Juillet 1699, par MM. les Commissaires Généraux, pour le fait des Armoiries, ainsi qu'il conste du brevet sur parchemin, signé : d'*Hozier*.*

MICHEL, Famille originaire du Rouergue, dont étoit

CHARLES-FRANÇOIS MICHEL, Secrétaire du Roi en 1728, & Receveur Général des Finances de Montauban, lequel a eu de *Françoise-Claudine du Fresne*, son épouse, morte le 1<sup>er</sup> Novembre 1736,

GÉRARD-FRANÇOIS MICHEL, Sieur de Montpezat, en Rouergue, né le 24 Août 1720, reçu Conseiller au Grand Conseil le 22 Décembre 1739, & Grand Rapporteur en Chancellerie le 9 Avril 1740, lequel a épousé, le 18 Juillet de la même année, *Marie-Hélène Cochin*, née le 27 Juin 1723, fille d'*Henri Cochin*, célèbre Avocat au Parlement & Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Hélène Regnard*, sa seconde femme. Il en a eu

Un fils, né en 1741, mort en 1751.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or; au chef d'argent, semé de roses de gueules.*

MICHEL DE BEAUREGARD (DE), en Dauphiné : Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'or, au serpent tortillé de sinople, lampassé d'azur; au chef de gueules, chargé d'une perdrix d'argent, allumée de gueules.*



MICHEL DE CAMBERNON, en Normandie, Diocèse de Coutances, est une Famille qui fut maintenue dans la noblesse en 1496, & dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. 1, p. 382.

I. THOMAS MICHEL, Ecuyer, Sieur de la Michelière, homme d'armes des Ordonnances du Roi, épousa *Jeanne le Cordier*, dont :

II. JEAN MICHEL, monté de trois chevaux à la journée d'Azincourt, où il servit bien le Roi. De *Perrine Maurice*, son épouse, il eut :

III. PIERRE MICHEL, Ecuyer, qui se maria avec *Avice de Vilaines*, fille de *Michel de Vilaines*, Chevalier, Seigneur de Vilaines & de Savigny, dont vint :

IV. GUILLAUME MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli, qui fut maintenu dans l'exemption des tailles & autres impositions, par Jugement de 1496, en conséquence de ce qu'il avoit justifié, qu'il étoit anciennement noble & issu de noble race. Il épousa *Alliette Adam*, fille de *Thomas Adam*, Ecuyer, Seigneur de Montbosq, issu des Seigneurs de *Camberton*. De ce mariage vint :

V. PIERRE MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli & de la Michelière, qui épousa, 1<sup>o</sup> avant l'an 1496, *Marie de la Mare*; & 2<sup>o</sup> le 5 Mars 1505, *Gillette de Murdrac*. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. PIERRE & MARTIN, qui partagèrent, avec leur frère aîné, la succession de leurs père & mère.

VI. GUILLAUME MICHEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Lieutenant Général au Bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, paya, le 18 Janvier 1529, la dixième partie du revenu de ses Fiefs, ainsi que l'avoient fait les autres Nobles, pour fournir à la rançon du Roi François 1<sup>er</sup>, & au recouvrement du Dauphin & du Duc d'ORLÉANS, enfans de S. M., détenus en otage en Espagne. Il se maria, le 20 Septembre 1521, avec *Marguerite Hervieu*, & en eut :

1. ARTHUS, qui suit;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Chefnye.

VII. ARTHUS MICHEL, Seigneur de Bellouze, de Creully, du Châtel, &c., épousa, en 1560, *Françoise Adam*, fille d'*Olivier Adam*, Seigneur de la Malherbière, dont vinrent :

1. GUILLAUME, Conseiller à la Cour des Aides de Normandie;
2. Et ADRIEN, qui suit.

VIII. ADRIEN MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Conseiller du Roi au Siège Prédial du Cotentin, eut de son mariage, accordé en 1610, avec *Charlotte de Guesnon de Rupalay*,

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur du Hamel.

IX. LOUIS MICHEL, Seigneur & Patron de Camberton, Seigneur de Bellouze, Capitaine dans le Régiment de Canisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Charlotte le Poupinel*, veuve de *Charles Nicole*, Receveur des Tailles, & fille de *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Bernardière. De ce mariage vint pour fils unique,

X. JACQUES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Seigneur & Patron de Camberton, d'Ifigny & de Marivaux, qui fut Lieutenant de Cavalerie, puis Gouverneur de la ville de Coutances. Il épousa, le 26 Mai 1673, *Marie-Anne le Tréfor*, fille de *Nicolas le Tréfor*, Ecuyer, Seigneur de la Bellerie. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Ifigny, Capitaine de Dragons;
3. Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Camprond, Capitaine de Cavalerie.

XI. CHARLES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Camberton, d'Ifigny, de Camprond, de Marivaux, &c., né le 23 Septembre 1678, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 29 Décembre 1694, puis Cornette de la Compagnie Mestre de Camp du Régiment du Commissaire Général de la Cavalerie, par Brevet du 31 Mai 1698, Gouverneur de la ville de Coutances, mourut en 1712. Il avoit épousé, le 30 Mars 1702, *Elisabeth de la Viewille*, fille aînée, héritière principale & noble de *Jean de la Viewille*, Ecuyer, Seigneur du Chastellier & de Pouez, & d'*Elisabeth de Montgomméry*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Camberton;
2. NICOLAS-JACQUES-ELIE MICHEL DE LA VIEWILLE, né le 26 Juillet 1704, Mousquetaire du Roi en 1721;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS-LOUIS MICHEL DE CAMBERNON, Ecuyer, né le 23 Mai 1711, fut reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 19 Avril 1727.

Cette Famille a donné un Général à l'Ordre des Chartreux dans la personne de DOM JEAN MICHEL, mort en 1599.

La Terre de *Camberton* est entrée par héritage dans la Maison de *du Moncel*, & est aujourd'hui possédée par *Léonor du Moncel*, dit *le Chevalier de Martinvast*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, frère cadet d'*Henri-Jacques*, 11<sup>e</sup> du nom, appelé *le Marquis du Moncel*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier au Corps Royal-Artillerie. Voy. MONCEL (DU).

Les armes: *D'azur, à la croix d'or, cantonnée de 4 coquilles du même.*

MICHEL, dit MARTELLI, ou MARTELLY, de la ville de Pertuis, Diocèse d'Aix, en Provence: Famille ancienne, dont il est parlé dans l'*Hist. de Provence*, par César Nostradamus, à l'article des nobles Familles de Pertuis, p. 703, en ces termes: *Les MICHELs, dits MARTELS, esquels ne donne peude lustre l'Avocat Martel, personnage affés connu du Sénat & de la Province, par l'excellence de son parler & la vigueur de son esprit, les Archimbauds, &c., sont ceux qui sont réputés pour nobles, soutiennent cette qualité, & peuvent aspirer à l'honneur du Consulat & du premier Chaperon*: à la marge de cet article est l'an 1493. (Cette Histoire, in-fol., a été imprimée à Lyon chez Simon Rigaud, en 1614.)

I. Noble MICHEL MICHEL, suivant un extrait des Livres de Raïsons des *Martelli*, épousa une Demoiselle de l'illustre Maison de *Grimaldi*. Il existe encore une ancienne vitre, sur laquelle les armes des MICHEL MARTELLI sont peintes dans le même écusson, *mi-parti* avec celles de *Grimaldi*; celles de MARTELLI à droite, & celles de GRIMALDI, *fuselé d'argent & de gueules*, à gauche. De ce mariage vint:

II. Noble NICOLAS MICHEL, qui épousa *Bernardine de Balbau*, dont il eut:

1. PIERRE;
2. LOUIS, qui fuit;
3. Et ANTOINE. (Ces trois enfans transgèrent avec leur mère, par acte en latin, passé le 4 Juin 1511.)

III. Noble LOUIS MICHEL, *aliàs* MARTELLI, premier Consul de Pertuis en 1531 & 1539 (charge qui ne se donne qu'à la Noblesse), fonda une Messe, en 1551, avec sa femme, &

mourut la même année. Il avoit épousé, en 1507, noble *Jeauvette de Gap*, de laquelle vinrent:

- FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit;
- Et d'autres enfans.

(On trouve sur le cadastre de Pertuis, à l'article de noble LOUIS MICHEL, dit MARTELLI, les mêmes Terres & les mêmes biens, qui ont toujours été possédés par tous ses descendans.)

IV. Noble ANTOINE MICHEL, dit MARTELLI, fut premier Consul de Pertuis en 1540, testa, le 9 Septembre 1550, en faveur de ses enfans, & laissa la jouissance de ses biens à son épouse *Alayonne de Guignonnet*, de la même Famille que celle de *Gérente*. Il eut de son mariage:

1. CLÉMENT, qui fuit;
2. 3. & 4. FOUQUET, HONORÉ & BARTHÉLEMY.

V. Noble CLÉMENT MARTELLI transigea, le 3 Janvier 1569, avec ses frères, testa en faveur de son fils aîné, & mourut en 1610. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juin 1561, *Marguerite Alix de Léouze*, dont il eut:

1. PIERRE, qui fuit;
2. GILLES;
3. Et JOSEPH, qui s'est marié, à Marseille, avec N.... de *Félix de la Reynarde*.

VI. Noble PIERRE MARTELLI, premier Consul de Pertuis en 1609, 1617 & 1634, testa le 29 Octobre 1642, & mourut le 7 Août 1643. Il avoit épousé, par contrat du 29 Septembre 1601, *Françoise d'Etienne* (des Seigneurs de *Saint-Jean*, de la ville d'Aix), dont vinrent:

1. ANDRÉ, qui fuit;
2. Et ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire.

VII. Noble ANDRÉ DE MARTELLI, premier Consul de Pertuis en 1644 & 1654, fut maintenu dans sa noblesse par la représentation de ses titres, vérifiés & confirmés par les Commissaires du Roi, le 30 Janvier 1669, à Aix, & mourut en 1704, âgé de 92 ans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1634, *Yvabeau de Joannis*, de la ville d'Aix, morte en 1703, âgée de 85 ans, dont il eut:

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et ANTOINE, Théologal d'Agde.

VIII. Noble PIERRE MARTELLI, mort le 22 Avril 1710, avoit épousé, par contrat du 16 Septembre 1681, *Jeanne de Salettes*, de la ville d'Agde, dont il eut:

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et ANNE, rapportée après son frère.

IX. Noble ANTOINE DE MARTELLI épousa, par contrat du 25 Juin 1711, *Marie-Anne d'Etienne*, sa parente, & mourut, sans postérité, au mois de Mars 1743.

IX. ANNE DE MARTELLI, sa sœur unique & héritière de tous ses biens, a épousé, le 9 Octobre 1704, noble *Félix Juvenel*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Carlenas, de la ville de Pézénas, en Languedoc, dont des enfans. Voy. JOUVENEL.

Les armes de MICHEL MARTELLI font : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'une tête & col de vache de gueules, posée en profil. Cimier : une semblable tête. Supports : deux lions.* (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux ou extraits en forme, qui sont entre les mains de M. *Juvenel de Carlenas.*)

MICHEL ou MICHIELI, Maison très-considérable & une des plus anciennes de Venise, laquelle remonte à l'époque de la fondation de cette République. Elle a donné un Cardinal, grand nombre de Sénateurs, de Généraux d'armées, de Procurateurs de Saint-Marc, trois Doges à la République de Venise dans les XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles, &c. ; elle a encore donné trois Evêques de Venise dans les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> & XVII<sup>e</sup> siècles. Un *Mémoire*, dressé sur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, nous apprend qu'une branche est établie à Genève depuis 1556, & qu'elle est sortie d'un rameau établi à Lucques ; ce rameau remonte, par actes publics, contrats de mariage, fondations, monumens, faits & citations historiques, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. *Beverini*, *Burlamaqui* & *Nicolas Lucius*, tous historiens Lucquois, en font le plus grand éloge, & rapportent que ce fut à *BARTHOLOMEO DE MICHEL*, que leur Patrie dut sa liberté, qu'il acheta de ses deniers aux Pisatins en 1367 : il étoit alors réputé homme de la plus ancienne & de la plus noble extraction. La République de Lucques a de plus expédié à la dite Famille tant en 1756, qu'en 1770, un Recueil comprenant le relevé de toutes les charges qu'elle a possédées, des monumens qui sont érigés en son honneur, ainsi que de tous les autres titres & illustrations qu'elle a dans les propres Registres. Ces deux actes,

munis du sceau de la République, sont légalisés par son Envoyé à Florence & par les Ministres Plénipotentiaires de France, qui ont attesté de l'ancienne illustration & de la noblesse, sans origine, de cette Famille. Par ledit Recueil il conte que depuis 1369, où le Gouvernement de Lucques fut rétabli aristocratique par l'Empereur CHARLES IV, & où BARTHOLOMEO DE MICHEL en fut créé le premier Magistrat, les descendans dudit ont toujours occupé, de père en fils, la même place jusqu'en 1766, qu'OCTAVIO, 11<sup>e</sup> du nom, étoit Doge ou Gonfalonier, comme on le verra ci-après. Ce Recueil fait foi que ceux de cette Famille sont reçus dans l'Ordre de Malte & autres Chapitres nobles, que plusieurs ont été Ambassadeurs en France & en Espagne. La branche de Genève remonte à FRANCESCO DE MICHEL, qui obtint la bourgeoisie des trois Ligues Grises, en reconnaissance de ses services rendus en 1557 ; cette branche a été également reçue Bourgeoise de la République de Genève pour les mêmes motifs, & elle est qualifiée dans ses différens actes de noble & de très-illustre extraction. Les trois chefs de cette Famille, en 1620, étoient Gentilhommes ordinaires de la Chambre de Louis XIII, & depuis ce tems, sans interruption, elle a donné des Officiers au service de France ; elle y a eu, dans le dernier siècle, cinq Compagnies Franches de 200 hommes levées à ses frais ; deux Capitaines aux Gardes Suisses ; plusieurs Commandans de Bataillon & Colonels d'Infanterie : cinq ont été tués au service ; il y en a encore aujourd'hui quatre au service de France. Cette branche a aussi donné des Capitaines qui ont eu des Compagnies Franches au service de Hollande & des autres Puissances Etrangères. Elle possède actuellement & a toujours possédée des Terres & Seigneuries : l'une dans le pays de Vaud ; l'autre dans le Duché de Savoie, & une troisième sur le territoire de Genève. Une partie de la Terre d'Asnières, en Bresse, lui fut dévolue, par succession, en 1722, & il lui fut accordé pleine & entière exemption de toutes tailles & droits, comme issue de *Gentils-hommes de haute extraction*, par les conclusions du Procureur Général de l'Electon de Bourg-en-Bresse : cet acte est du 7 Septembre 1722, signé : *Bizet, Bolozon & Branzier.*

VITALIS MICHIELI, élu Doge en 1096, contribua beaucoup au succès de la première

Croifade des Princes Chrétiens, fous Godefroy de Bouillon, rendit d'autres grands fervices, & mourut en 1102 ;

DOMINIQUE MICHELI, fils du précédent, fut élu Doge en 1116, fe croifa en 1123, battit l'Armée des Sarrafins, & fit lever le fiége de Jaffa en 1124 ; prit la même année la ville de Tyr, où, faute d'argent, il paya fes Troupes en monnoie de cuir bouilli, appelée de fon nom *Michelettes*, qui furent échangées contre de l'argent à fon retour à Venife : ce fervice, rendu à fa Patrie, lui valut la permiffion de charger fes armes de 21 *befans d'or*, ornement que conferve encore la branche dont il eft la fource. Il refufa la Couronne de Sicile, qui lui fut offerte, & mourut en 1130. (Tous ces faits font cités par Amelot de la Houffaye, dans fon *Hift. du gouvernement de Venife*, &c., Amsterdam, 3 vol. in-12.)

VITALIS MICHELI, defcendant des précédens, élu Doge en 1156, fit la guerre aux Grecs, arma contre l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouffe*, en faveur du Pape ALEXANDRE III, & fut affaffiné dans une fédition le 27 Mars 1172 :

A la fin du fiècle fuivant il y eut à Venife, fous le Doge Pierre Gradenigo, & à fon élection en 1289, de grandes rumeurs, qui forcèrent plusieurs nobles Vénitiens à s'exiler : de ce nombre fut

I. LANFRANCO MICHELI, qui fe retira à Lucques, & eft appelé père de GALVANO dans un acte de 1304, dont l'original eft déposé dans la Chancellerie de Lucques, qui a expédié & attesté la filiation fuivante, par plusieurs certificats authentiques, qui nous ont été exhibés.

II. GALVANO MICHELI, appelé père de MICHAEL, qui fuit, de GENTIL, & de GERIO, dans un acte du 31 Décembre 1303, dans un fécond du 1<sup>er</sup> Octobre 1304, & dans un troifième du 24 Septembre 1309, étoit mort en 1304.

III. MICHAEL DE MICHELI, rappelé dans les titres ci-deffus cités, tranfigea de l'héritage de fon père avec fon frère, en 1304, par acte public. Machiavel, Beverini & Fabrice Burlamaqui, Hiftoriens de ce tems, difent qu'il fe rendit fufpect au peuple par fa trop grande puiffance, ainfi que tous les fiens : un de fes frères ayant été affaffiné, en 1316, par ordre de Castruccio-Castracani, Gouverneur & Duc de Lucques, à caufe de fon attachement au

parti des Guelfes. MICHAEL retourna à Venife, où il mourut, laiffant

IV. BARTHOLOMEO DE MICHELI, dit de *Moccidenti*, qui eft appelé fils de MICHAEL, dans cinq actes différens de 1388 & 1390. Il acheta de fes propres deniers, pour la fomme de 5,000 écus d'or, la liberté de l'Etat de Lucques, founifé alors aux Pifantins. Il en fut créé le premier magiftrat par l'Empereur CHARLES IV, en 1369, & la même année, nommé plénipotentiaire par fa Patrie, il appaifa fes différens avec les Génois, & lui procura la paix ; fut renouvelé dix fois dans la première charge de l'adminiftration, uniquement occupée depuis par les Familles Patriennes. Il mourut en 1392 : fon tombeau eft dans l'Eglife de San-Frediano, où on le voit chargé de fes armes avec une infcription. Il eut cinq fils, dont le dernier eft

V. JACOBO DE MICHELI, qui eft rappelé dans le testament de fon père, & dans fon codicille du 20 Janvier 1392, rappelé de nouveau dans un acte paffé, la même année, entre lui & fes frères, fut *Antian* & Gonfalonier ou Doge plusieurs fois, & un des Généraux, qui marcha contre Galéas de Visconti, Duc de Milan, en 1374. Il laiffa pour fils,

VI. FRANCESCO DE MICHELI, *Antian* en 1449, Gonfalonier en 1462, qui mourut en 1473, après avoir fait quelques donations, par acte public, au Monaftere de Saint-Pontien de Lucques. Son tombeau fe voit dans l'Eglife de Saint-François. Ayant été fait prifonnier en 1450 par HENRI VI, Roi d'Angleterre, il fut réclamé par l'Etat de Lucques, comme *fon Citoyen de la plus haute extraction*, & d'une Famille qui y avoit rendu les plus grands fervices, ainfi qu'il conftate par les originaux des Lettres rogatoires écrites en fa faveur, du 30 Mai 1450. Il avoit époufé *Lena Trenta*, dont il eut :

VII. NICOLAO DE MICHELI, qui fut établi héritier par le testament de fon père, du 1<sup>er</sup> Août 1471, & eft mentionné dans un acte de 1484, il fut *Antian* en 1494 & Gonfalonier en 1497. Il avoit fait fon testament le 17 Octobre 1486, & eut d'*Angela Cenami*, fon époufe,

VIII. BONAVENTURA DE MICHELI, lequel eft rappelé dans le testament de fon père, qui le fit fon héritier. Il eft auffi mentionné dans plusieurs actes de 1533, & dans une donation faite au Couvent de San-Frediano, dont il



existe le contrat, qui est de 1540; fut *Antian* en 1506, Gonfalonier en 1519, & Ambassadeur en France dans les années suivantes. Il épousa 1° *Elisabetha Arnolfini*; & 2° *Catharina Sbarra*. Il eut du premier lit :

1. NICOLAO;
2. FRANCESCO, qui fut;
3. & 4. JACOBO & BARTHOLOMEO.

Et du second lit vint :

5. GIROLAMO, auteur de la branche restée à Lucques, rapportée ci-après.

(Leur père, par son testament de 1528, nomma & institua tous ces enfans héritiers.)

IX. FRANCESCO DE MICHELI, mentionné dans le testament de son père, fut le chef de la branche aînée établie à Genève, & qui y subsiste. Il est aussi rappelé dans le testament d'un de ses frères en 1552, par procuration par lui passée l'an 1551; fut *Antian* en 1555, & se retira en 1556, pour cause de Religion, à Genève, où il acheta la Terre & le Château de Pougny, situés dans le pays de Gex; fut reçu Citoyen des Ligues Grises en 1557, par l'Assemblée des Ligues, pour services rendus, & est qualifié, comme dans tous les autres actes, de *très-noble & très-magnifique Seigneur*. Il mourut en 1558, ayant fait son testament le 14 Juillet de cette année, par lequel il reconnut son fils HORACE, qui fut, qu'il avoit eu de son mariage, contracté l'an 1549, avec *Isabelle Balbani*, son épouse.

X. Noble HORACE DE MICHELI, né à Lucques en 1553, reconnu, en 1573, Citoyen des Ligues Grises, par les mêmes motifs & sous les mêmes qualifications de son père, épousa, à Anvers, par contrat de mariage de 1581 (rappelé dans son testament du 21 Décembre 1619), *Barbara Perez*, fille de noble *Marco Perez*, & d'*Ursula Lopez*. (Ledit *Marco Perez* étoit issu d'une grande Maison d'Espagne, qui y a donné des Ambassadeurs, des Archevêques & des Secrétaires d'Etat. *Ursula Lopez*, sa femme, étoit également d'une grande Maison, subsistante encore dans le Comtat d'Avignon. *Louise Perez*, leur fille cadette, fut mariée avec *Charles de Billehé*, Baron de Vierzet, Famille Chapitable des Etats de Liège, dont est issu *Ferdinand de Billehé*, Baron de Vierzet, actuellement Lieutenant Général des Armées de l'Empereur & Grand-Croix de l'Ordre de MARIE-THÉRÈSE.) HORACE mourut en 1626, ayant eut de son épouse :

1. MARC, qui fut;
2. BARTHÉLEMY, mort sans enfans;
3. Et JACQUES, chef de la branche cadette, rapportée ci-après.

XI. Messire MARC DE MICHELI, 1<sup>er</sup> du nom, né en 1588, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, fut reconnu, ainsi que ses pères, Citoyen des trois Ligues Grises, par acte de 1655, & mourut en 1669. Il avoit épousé 1° *Susanne de Burlamaqui*; & 2° par contrat de l'an 1628, *Susanne de Loriol*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur d'Affnières & de Chamergy, & de *Susanne de Chandieu*, sa première femme. La Famille de *Loriol* est une des plus anciennes Maisons de Bresse, illustrée par ses alliances & ses services rendus aux anciens Ducs de Savoie. Voy. Guichenon, *Hist. de Bresse*, & LORIOL). Du premier lit il eut :

1. CÉSAR, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses, qu'il avoit levée dans le Régiment de Guy, puis Capitaine-Commandant aux Gardes Suisses, lequel mourut de ses blessures audit Régiment, en 1651;
2. ZABETTA, mariée à *Benjamin Priolo* ou *Priuli*, noble Vénitien, Chevalier de Saint-Marc & Ambassadeur de France à Venise, dont il y a postérité.

Et du second lit vinrent :

3. GEORGES, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses, levée à ses frais dans le Régiment de Salis au service de France, qui fut tué près d'Amsterdam en 1673;
4. MARC, qui fut, auteur du premier rameau de la branche aînée;
5. Et BENJAMIN, chef du second, rapporté ensuite.

*Premier Rameau de la Branche aînée.*

XII. Messire MARC DE MICHELI, II<sup>e</sup> du nom, est rappelé dans un Certificat de Bourgeoisie & de filiation, expédié à son fils BENJAMIN, par la République de Genève, en 1720, lequel Certificat est attesté par le Résident de France auprès de cette République. Il épousa N... *Peccat* (d'une Famille noble du Dauphiné), dont vint :

XIII. Messire BENJAMIN DE MICHELI, Conseiller d'Etat de la République de Genève, qui a possédé une portion de la Terre d'Affnières, en Bresse, du chef de sa grand'mère, *Susanne de Loriol*, avec exemption de tous droits & reconnaissance de haute noblesse, qui lui fut octroyée par les Etats de la Pro-

vince le 7 Septembre 1722, sur l'exhibition des titres précédens, dont expédition lui fut délivrée le 7 Février 1723. Il est mort en 1763, laissant de N... *Trembley*, son épouse,

XIV. MESSIRE BAPTISTE DE MICHELI, né en 1712, qui a rempli plusieurs Charges honorables & importantes dans la République de Genève, & a été confirmé Citoyen des Ligues Grises, par acte du 3 Juillet 1773. Il a épousé N... de *Lullin de Châteauevieux*, de laquelle est issu,

XV. MICAEL DE MICHELI, né en 1751, Officier des Gardes Suisses en France, depuis 1768.

*Second Rameau de la branche aînée.*

XII. MESSIRE BENJAMIN DE MICHELI (fils de MARC, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Suzanne de Loriol*, sa seconde femme), né en 1640, leva une Compagnie Franche de 200 Suisses au service de France, devant Commandant de Bataillon au Régiment de Reynold, & fut tué, en cette qualité, à la bataille de Nerwinde en 1693. Il avoit épousé, par contrat de 1588, *Philiberte de Launai d'Entraigues*, fille de *Jacques de Launai*, Comte d'Entraigues, & de *Philiberte d'Arpajon*. Sa veuve obtint, par Arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Versailles le 14 Mai 1694, la permission de jouir, pour elle & les siens, de tous les biens adventifs situés en France, & celle de conserver la Compagnie de son époux, à son fils, qui suit.

XIII. MARC-LOUIS DE MICHELI, Seigneur de Dully, a été Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suisses, au service de France, qu'avoit eue son père jusqu'en 1707, que le Régiment de Reynold a été réformé. Il a épousé, en 1720, N... *le Fort* (d'une ancienne Maison transplantée à Genève, illustrée par *François le Fort*, premier Ministre du Czar PIERRE le Grand, Général de ses Armées, Grand Amiral de ses Flottes, Colonel de ses Gardes, &c.) De ce mariage sont issus :

1. BENJAMIN-JULES, né en 1721, qui a servi successivement dans le Régiment de Witmer & des Gardes Suisses en France durant 20 ans; il a obtenu, en 1755, tant à cause de ses services que de sa naissance, la Commission de Colonel à la suite du Régiment Royal-Italien, & est mort, sans avoir été marié, en 1765, étant employé par le Ministre de la guerre ;

2. MARC, Seigneur de Dully, né en 1729, qui a été confirmé Citoyen des Ligues Grises, par acte du 3 Juillet 1773, & après avoir servi dans les Régiment de Planta & des Gardes Suisses, en France, il s'est retiré en 1763, & s'est marié avec N... de *Plantamour*, dont il n'a qu'une fille ;

3. Et LOUIS, qui suit.

XIV. LOUIS DE MICHELI, né en 1732, actuellement Officier aux Gardes Suisses en France, Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre Royal du Mérite Militaire, a servi précédemment au Régiment de Diesbach, a été blessé pendant la guerre d'Allemagne, en 1757, & est également Citoyen des Ligues Grises.

*BRANCHE CADETTE.*

XI. MESSIRE JACQUES DE MICHELI (troisième fils d'HORACE, & de *Barbara Perez*), né en 1599, Seigneur du Crêt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, épousa, par contrat, en 1628, *Madeleine de la Vespierre*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Liembronne, de Dives, de Miefe, &c., & de *Madeleine de Poix de Sècheselles*, Dame du Plessis-Cacheleux, Limeux, Fontaines, &c. (La Maison de la *Vespierre de Liembronne*, d'une ancienne Noblesse de Picardie, a fini de nos jours, dans la personne du Marquis de *Liembronne*, Seigneur de Dives, ancien Capitaine de Cavalerie, mort sans avoir été marié. Pour la Maison de *Poix*, dont il y a eu un Grand Amiral de France en 1418, elle s'est éteinte dans celle de *Morreuil-Soissons*, par le mariage de *Marguerite de Poix*, qui y porta tous ses biens, passés depuis dans la Maison de *Créquy*, & la Terre de *Poix* fut érigée en *Duché* en 1662.) Le fufdit JACQUES mourut en 1646. Par son testament du 18 Décembre 1645, il reconnut pour enfans & héritiers, favoir :

1. FRANÇOIS, qui fut Capitaine-Commandant au Régiment des Gardes Suisses en France, puis Capitaine de 200 Suisses, & mourut à Dunkerque l'an 1666, en activité de service;
2. BARTHÉLEMY, lequel servit quelque tems en Hollande, se retira ensuite à Genève, où il devint membre du Gouvernement & de ses Conseils, & mourut en 1708;
3. CLAUDE, Capitaine au Régiment d'Artois, réformé à la paix des Pyrénées en 1660, qui mourut à Genève en 1698;
4. JEAN-LOUIS, d'abord Officier au service de

France, réformé en 1660, lequel passa au service de CHARLES X, Roi de Suède, & mourut au retour du siège de Candie en 1663;

5. POMPÉE, qui leva une Compagnie Franche de 200 hommes au service de Hollande, y servit avec distinction, & mourut étant en garnison à Berg-op-Zoom en 1676;
6. JACQUES, qui suit;
7. Et MADELEINE, qui fut mariée en 1654, à Messire Maurice, Baron de Posse, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Suède & Gouverneur de la Province de Jemtland. Leurs enfans furent : Charles - Magnus de Posse, Colonel des Gardes de Charles XII, Roi de Suède; & Nicolas, Baron de Posse, Sénateur, Lieutenant Général & Gouverneur de Gothembourg, qui fut père de Maurice, Comte de Posse, vivant en 1775, Sénateur, Chevalier de l'Ordre des Séraphins, Grand' Croix de celui de l'Épée & Lieutenant Général des Armées, ci-devant Ambassadeur de Suède en Russie, & Gouverneur de la Province d'Elfsborg. N... de Posse (fils dudit Maurice), qui s'est marié à une Comtesse de Horn, est Chambellan du Roi de Suède, & Major des Trébans de la Garde.

XII. Messire JACQUES DE MICHELI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Crêt, né en 1642, Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suisses en France, & Commandant de Bataillon au Régiment de Surbeck, fut forcé de quitter le service après la bataille de Nerwinde en 1693, à cause de ses blessures. Il obtint, pour récompense de ses services militaires, la permission de conserver sa Compagnie; fit son testament le 8 Avril 1720, & mourut en 1723. De son mariage, contracté le 8 Janvier 1687, avec *Elisabeth Calendrini*, d'une famille noble, originaire de Lucques, il laissa deux fils, rappelés dans son dit testament, favoir :

1. BARTHÉLEMY, né en 1692, qui eut la Compagnie de son père, & devint Commandant de Bataillon dans le Régiment de Befenal; il se retira en 1738, après 30 ans de service, & est mort en 1768, sans avoir été marié;
2. Et FRANÇOIS-GRATIEN, qui suit.

XIII. Messire FRANÇOIS-GRATIEN DE MICHELI, né en 1705, Seigneur du Crêt, a servi en France pendant 15 ans, & a été confirmé, lui & ses deux fils, Citoyen des Ligues Grises, par acte du 5 Juillet 1773. Il a épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1744, *Lucrèce-*

Tome XIII.

*Bernardine Couvreur de Deckersberg*, dont le V<sup>e</sup> aïeul, *Quintin Couvreur*, fut Intendant Général des Finances de l'Empereur RODOLPHE II, qui l'anoblit à cause de ses bons services, par Lettres Patentes datées de Prague l'an 1590. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS-EMMANUEL, Chevalier, né en 1754, qui est entré au service de France en 1771, & est actuellement Officier au Régiment d'Anhalt; il est le 17<sup>e</sup> de son nom qui a servi en France.

XIV. Messire JEAN-LOUIS DE MICHELI, né en 1745, Seigneur du Crêt, entré au service de France en 1762, actuellement Capitaine & Aide Major du Régiment Suisse de Diefbach, a épousé, par contrat du 8 Janvier 1775, *Madeleine de Thelluffon*, fille de Messire *Isaac-Louis de Thelluffon*, Seigneur de la Gara, Conseiller d'Etat de la République de Genève, ci-devant Capitaine en France, dans un Régiment Suisse, lequel est fils de Messire N.... de Thelluffon, ci-devant Ministre & Envoyé de la République de Genève auprès du Roi de France, pendant 30 ans.

#### BRANCHE

*reflée à Lucques & séparée depuis 1556.*

IX. Noble GIROLAMO DE MICHELI (fils de BONAVENTURA, & de *Catharina Sbarra*, sa seconde femme), fut *Antian* en 1564, & Gonfalonier en 1584. Il fut père de

1. POMPEO, qui suit;
2. Et NICOLAO, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

X. Noble POMPEO DE MICHELI, *Antian* en 1569, & Gonfalonier en 1600, épousa *Zabettina Deodati*, d'une ancienne Maison de Lucques, dont vint :

XI. Noble MARTIUS DE MICHELI, né en 1600, *Antian* en 1629, & Gonfalonier en 1654, qui fonda, pour lui & les siens, en 1664, une Chapelle en l'Eglise de San-Frediano à Lucques, où se voit son tombeau, avec cet inscription : *Aram in Assumptæ Deiparæ honorem à nobili & per vetusta MICHAELIORUM olim Moccidentium Familia excitatam MARTIUS, POMPEI & HIERONIMI DE MICHAELIS marmoribus exornavit. Anno 1664.* Il eut trois fils, favoir :

1. POMPEO, *Antian* en 1689, & Gonfalonier en 1703, qui mourut sans avoir été marié;

A a a

2. BARTHOLOMEO, Abbé de Saint-Pontien en 1677 ;
3. Et OCTAVIO, qui fuit.

XII. Noble OCTAVIO DE MICHELI, *Antian* en 1670, épousa N.... *Moriconi*, noble Polonoise, de laquelle il laissa :

XIII. Noble BARTHOLOMEO DE MICHELI, né en 1675, *Antian* en 1700, & Gonfalonier en 1736, qui s'est marié avec la Marquise *Laura Conti*, dont il eut :

1. OCTAVIO, qui fuit ;
2. Et N.... DE MICHELI, présentement Chanoine à Lucques.

XIV. Noble OCTAVIO DE MICHELI, II<sup>e</sup> du nom, *Antian* en 1749, & Gonfalonier en 1766, vivoit en 1775, sans être marié.

*Rameau de cette branche.*

X. Noble NICOLAO DE MICHELI (fils puiné de GIROLAMO), fut *Antian* en 1599 & Gonfalonier en 1610. Il eut pour enfans :

1. NICOLAO, qui fuit ;
2. 3. & 4. BARTHOLOMEO, JACOBO & HIERONIMO, tous trois morts Chevaliers de Malte.

XI. Noble NICOLAO DE MICHELI, II<sup>e</sup> du nom, Ambassadeur de la République de Lucques auprès de CHARLES II, Roi d'Espagne, mourut à Madrid en 1685, laissant pour fils,

XII. Noble ALEXANDRO DE MICHELI, *Antian* en 1696, qui s'est marié à N.... *Nierrri*, Il s'est transplanté à Naples, & a laissé des enfans, dont entr'autres :

1. SCIPIONE, qui étoit *Antian* à Lucques en 1738 ;
2. Et N.... DE MICHELI, qui est mort Chevalier de Malte.

Les armes sont : *six fasces brisées d'azur & d'argent*. (Ségoing les rapporte dans son *Armor. universel* ; Guichenon les cite dans son *Hist. de Bresse & de Bugey* ; Bayle, dans son *Di&tionnaire*, les cite également à l'art. PRIOLO).

MICHELs DE CHAMPORCIN (DES). Cette Maison, connue très-anciennement en Provence, est originaire du Piémont.

JEAN DES MICHELs étoit Juge Mage du Comté de Piémont vers l'an 1296 : en cette qualité il fut présent aux hommages & reconnaissances, qui furent prêtés dans la ville de Demonte, à ROBERT, fils de CHARLES II, Roi de Naples, Comte de Provence & de Piémont, devant *Raymond de Baux*, Sénéchal

de Provence, après la donation que le Roi, son père, lui en avoit faite à Naples, le 20 Avril 1309. Les descendants de ce JEANDES MICHELs passèrent en Provence, & leur noblesse fut confirmée, le 20 Janvier 1456, par Lettres Patentes de JEAN, Duc de CALABRE, fils aîné du Roi RENÉ. (La Terre de *Champorcin* qu'ils possèdent depuis ce tems fut anoblie en leur faveur & exemptée de toutes charges & impositions.) Ils se sont distingués dans le service, & ont contracté des alliances avec les principales Maisons de la Province, comme celles d'*Agoult*, de *Glandevès-Niozelles*, de *Valbelle-Baumelle*, de *Barras*, de *Puget*, de *Félix de la Reynarde*, &c.

La premièrebranche subsiste dans PIERRE DES MICHELs D'ORAISON (fils de JOSEPH-FRANÇOIS, Seigneur d'Hauterive, & d'*Hortense de Glandevès*, des Seigneurs de *Cléménfane*), qui s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1732, à *Madeleine d'Agoult*, des Barons de *Saint-Michel*, dont un fils, Ecclésiastique ; & 2<sup>o</sup> à *Claire Michel de la Salle*, de laquelle il a eu postérité.

D'une autre branche étoit HENRI DES MICHELs DE CHAMPORCIN, né le 10 Janvier 1685, Ecuyer, Seigneur de Champorcin, de la Javie, de Chaudol & de Sainte Colombe, Gouverneur pour le Roi de la ville de Digne, élu Adfesseur d'Aix, & second Procureur Général des trois Etats du pays de Provence, le 3 Décembre 1740. Il produisit pour la preuve de ses premiers degrés un Arrêt des Commiffaires de Provence du 5 Mai 1667, & une Ordonnance de M. le Bret, Intendant de cette Province, en date du 13 Juin 1693, où sont énoncés des titres qui justifient de la possession dans sa Famille des mêmes Terres ou Fiefs de Champorcin & de la Javie, au Diocèse de Digne, depuis près de trois siècles, & par lesquels il est prouvé, qu'il avoit pour huitième aïeul CLAUDE DES MICHELs, Seigneur des Terres & Seigneuries de Champorcin & de la Javie, qui épousa, le 18 Février 1410, *Béatrice de Cornut*. Ledit HENRI avoit épousé, en 1712, *Thérèse de Brouchier*, dont sont issus :

1. PIERRE-HONORÉ-THOMAS-MICHEL, qui fuit ;
2. ETIENNE-FRANÇOIS-XAVIER, né le 16 Septembre 1721, Docteur en Théologie, Agrégé en l'Université d'Aix, Chanoine & Théologal de l'Eglise d'Arles & Prieur de Roquefeuille ;
3. LOUIS-VICTOR, né le 4 Octobre 1724, Garde



de la Marine au Département de Toulon en 1742, Enseigne, puis Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;

4. HENRI-JACQUES, né le 20 Décembre 1727, Cornette de Dragons dans le Régiment de la Reine en 1744 ;
5. GASPARD-CHRYSOSTÔME, né le 12 Avril 1733, Ingénieur du Roi & Lieutenant dans le Corps d'Artillerie & du Génie en 1759 ;
6. Et MARGUERITE-ANNE, née le 29 Mars 1736, qui fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves de noblesse faites par le Juge d'Armes de France.

PIERRE-HONORÉ-THOMAS-MICHEL DES MICHEL, né le 21 Décembre 1716, Baron de Champorcin, Seigneur de la Javie, Sainte-Colombe, Chaudol & autres lieux, a épousé, le 12 Décembre 1748, *Charlotte-Hélène-Catherine de Greffilemont*, fille de feu *Charles-Jean-Chrysofôme*, Seigneur de Marfontaine & de Careil, Conseiller du Roi, Trésorier Général des Ponts & Chaussées de France, & de feu Dame *Jeanne-Marguerite de Carvoisin d'Armancourt*, & nièce de *Jean-Claude-Adrien Helvetius*, Conseiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, & de la veuve du Marquis de Jouy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Le Baron de Champorcin a des enfans de son mariage, dont nous ignorons l'état actuel faute de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à un cor de chasse d'or, adextré en chef d'une croix de Lorraine du même, & sénéstré d'une épée d'argent, la pointe en haut. (L'épée seulement étoit autrefois l'armoirie de cette Famille : elle porte aujourd'hui le cor de chasse par succession de la Maison de Cornut, & la croix de Lorraine par concession de JEAN, Duc de Calabre.) Supports : deux génies, l'un tenant l'épée haute d'argent, & l'autre le cor de chasse d'or. Cimier : la croix de Lorraine. Devise : SIGNO, MANU, VOCE VINICIO. (On peut consulter sur cette Famille l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 385 & suiv. ; l'Armor. génér. de France, reg. III, part. II ; l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, par Artefeuil, tom. II, p. 137 & suiv. ; l'Hist. de la Noblesse de Provence, par Maynier, & le Mercure de France de Janvier 1749, p. 217.)*

MICHEL, en Bretagne, Reffort de Nan-

tes : Famille qui remonte à PIERRE MICHEL, Seigneur de Bassu, qui s'est marié à *Jeanne Giffart* sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 juin 1669, au rapport de M. le Jacobin, fut déclarée noble d'extrac-tion : FRANÇOIS MICHEL, Seigneur du Boif-grignon, & PIERRE MICHEL, Seigneur de la Noë, furent compris dans cet Arrêt.

Les armes : *d'argent, au fautoir de vair, chargé en cœur d'un anneau de gueules, & accompagné de 4 étoiles du même.*

MICHIEL, autre Famille des mêmes Province & Reffort, dont étoit JEAN MICHEL, Sieur de la Courbe & de la Richardais, qui fut d'abord interloqué par Arrêt de la Chambre de la Réformation, le 23 Février 1669, au rapport de M. Saliou, & fut ensuite déclaré noble d'extrac-tion, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 1<sup>er</sup> Juin suivant, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MICHODIÈRE ou MICHAUDIÈRE (DE LA), Famille noble distinguée dans la Robe, & originaire de Bourgogne.

I. JEAN DE LA MICHODIÈRE, Maître des Comptes à Paris, épousa *Madeleine Grasseteau*, morte le 24 Mars 1727, laissant :

II. JEAN-BAPTISTE DE LA MICHODIÈRE, Seigneur dudit lieu & de Romeny, né le 23 Mars 1689, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 7 Septembre 1712, Président le 21 Février 1718, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel le 14 Avril 1738, puis Président honoraire au Grand Conseil, lequel mourut subitement le 29 Janvier 1745, dans la 56<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Mars 1716, *Louise-Elisabeth de Rochereau d'Hauteville*, morte le 13 Février 1731, fille de *Denis de Rochereau d'Hauteville*, Conseiller au Grand Conseil, & d'*Elisabeth Morel* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine-Hilarie de Bernard*, Dame de Mongermont, veuve de *Jean-Aimé du Mas*, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 31 Août 1758, fille de *Jacques de Bernard*, Seigneur de Mongermont, Lieutenant des Chasses de Fontainebleau, & d'*Anne-Marie le Jay*. Du premier lit sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PIERRE-MARIE, né en 1724, d'abord

Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis.

III. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE LA MICHODIÈRE, né le 2 Septembre 1720, Comte d'Hauteville, Seigneur de Romeny, &c., Conseiller au Grand Conseil le 11 Septembre 1739, Maître des Requêtes, le 19 Août 1743, Président au Grand Conseil le 2 Janvier 1750, Intendant d'Auvergne en Novembre 1753, de Lyon en Octobre 1757, de Rouen le 1<sup>er</sup> Août 1762, & Conseiller d'Etat le 14 Août 1758, a été nommé Prévôt des Marchands de Paris en Mars 1772, puis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, place dont il a fait ses remerciemens à S. M. le 4 Octobre 1778 : c'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie d'Hauteville, en Champagne, Election de Vitry-le-François, a été érigée en Comté, par Lettres de 1751. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Mars 1745, Anne-Catherine Luthier du Pleffis-Saint-Martin, née le 23 Février 1728, morte le 15 Juillet 1749, fille unique de Michel-Guillaume Luthier, Seigneur du Pleffis-Saint-Martin, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de feue Marie-Catherine Morian, décédée le 28 Février 1728. Le Comte d'Hauteville a eu de son mariage :

1. ALEXANDRE-MICHEL, né le 12 Février 1746 ;
2. ANNE-ADÉLAÏDE, née en 1747, qui s'est mariée le 24 Janvier 1763, à Louis Thiroux de Crofne, Maître des Requêtes en 1761, ci-devant Intendant de Rouen, & depuis 1777 Intendant de Lorraine & Barrois ;
3. Et CATHERINE - MARIE - FÉLICITÉ, née le 7 Juillet 1749, morte le 16 Février 1766.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une levrette courante de sable, collée de gueules.*

MIDDELBORCH ou MIDDELBOURG (DE), ancienne Famille du Brabant, de laquelle étoit

I. PIERRE DE MIDDELBORCH, Greffier & Secrétaire de la souveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartres des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs dès l'an 1498, lequel mourut le 12 Septembre 1540. Il avoit épousé *Elisabeth Hemelrycx*, fille de *Rombaud*, morte le 30 Décembre 1527, laissant :

II. PIERRE DE MIDDELBORCH, II<sup>e</sup> du nom, aussi Greffier & Secrétaire de ladite souverai-

ne Cour féodale du Brabant, Garde des Chartres des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, qui mourut le 24 Novembre 1570. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Barbe Madoets*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie de Walsche* (celle-ci fille d'*Evrard de Walsche*, & d'*Elisabeth Wychman*), & petite-fille de *Guillaume Madoets*, & d'*Elburge van Swalmen* ; & 2<sup>o</sup> *Anne van Aelst*, veuve de *Gilles Perremans*, Secrétaire du Conseil du Brabant ; morte le 19 Mars 1585 & enterrée à Sainte-Gudule de Bruxelles, près de l'Autel de la Sainte-Croix. Du premier lit il eut :

1. PHILIPPOTTE, qui épousa *Denis Vits*, aussi Greffier & Secrétaire de ladite souveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartres des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, fils de *Nicolas Vits*, & de *Barbe van Hamme* ;
2. MARGUERITE, qui a épousé *François Borremans*, Avocat du Conseil de Brabant, dont elle eut *Guillaume*, *Jeanne* & *Marie Borremans*.

Et du second lit vint :

3. GEORGES, qui suit.

III. GEORGES DE MIDDELBORCH épousa *Catherine*, aliàs *Claire de Flossentop*, dont vint :

IV. LAURENT DE MIDDELBORCH, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Chevalier, par Lettres Patentes du 1<sup>er</sup> Août 1630, qui mourut le 1<sup>er</sup> Janvier 1670. Il avoit épousé *Livine Gilkens*, morte le 9 Mars 1677, fille de *Geoffroy*, Chancelier de Gueldre, & de *Jacqueline van der Eycke* (celle-ci fille de *Charles van der Eycke*, Seigneur d'Hauptontlieu, & de *Marguerite de Steelant*). De ce mariage sortirent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Capitaine d'Infanterie, mort le 14 Juin 1710, enterré auprès de ses parens, au milieu de la nef de Sainte-Gudule à Bruxelles.

V. PIERRE DE MIDDELBORCH, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Capitaine de Cavalerie, s'allia avec *Marguerite van der Haeghen*. (Nous ignorons s'il a eu postérité.) Les armes : *d'argent, à 3 bandes de sable.* (*Notice envoyée.*)

\* MIDDELBOURG, Seigneurie en Flandre qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie d'*Ongnies* & la Vicomté d'*Ypres*,

par *Marguerite d'Ongnies*, à *Richard de Merode*, Chevalier, Seigneur de Frents, mort en 1577; son fils aîné, *Philippe de Merode*, fut créé *Comte de Middelbourg*, par Lettres de l'Archiduc ALBERT, en 1617, & mourut en 1625. Il avoit épousé *Jeanne de Montmorency*, Dame de Croifilles; leur fille, *Marguerite-Isabelle de Merode*, devint héritière, par la mort de ses frères, du Comté de *Middelbourg*, qu'elle porta à son mari, *Philippe-Lamoral de Gand*, dit *Villain*, Comte d'Esghien, &c. Voy. GAND, branche des Seigneurs de *Saint-Jean-Steène*, &c.

MIDORGE, Famille originaire du Dauphiné, établie à Paris dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

I. GALOIS MIDORGE, natif du Dauphiné, Commissaire des Guerres, mort le 16 Août 1538 & inhumé dans l'Eglise Saint-Paul à Paris, avoit épousé *Catherine Affelin*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et ANNE, qui s'est mariée à *Galois de Racois*, Commissaire ordinaire de l'Artillerie au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & Lieutenant du Grand Maître, dont des enfans.

II. JEAN MIDORGE, Seigneur de Fretay, en Brie, épousa *Marie le Boffu*, fille de *Pierre*, Sieur de Monthyon, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Olivier*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. GASTON, Trésorier d'Artillerie qui s'est marié à *Louise le Clerc*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Larche*;
3. AUDEBERT, Trésorier des Gardes Ecoiffoses du Roi;
4. MARIE, qui épousa *Pierre le Maçon*, Avocat au Parlement de Paris;
5. Et RACHEL, qui s'est mariée à *Simon le Bel*, Trésorier Provincial de l'extraordinaire des Guerres en Bretagne.

III. JEAN DE MIDORGE, Seigneur de la Mailarde, Conseiller au Parlement de Paris en 1596, partagea avec ses frères & sœurs le 30 Mai 1606. Il avoit épousé, le 28 Mai 1573, étant Conseiller au Châtelet, *Madeleine de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bafville, Conseiller d'Etat, & de *Charlotte de Befançon*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvais, en Gâtinois;

3. PIERRE, aussi Chevalier de Malte;
4. RAYMOND, rapporté après son aîné;
5. Et MADELEINE, qui s'est mariée, par contrat du 13 Janvier 1602, à *Prosper de la Mothe*, Seigneur de Mont-Bernard, Conseiller au Châtelet de Paris.

IV. CLAUDE DE MIDORGE, Seigneur de la Maillarde, Conseiller du Roi, Trésorier Général de France en Picardie, partagea avec ses frères & sœurs le 9 Février 1620. Il épousa *Marie de la Haye*, sœur de *Jean de la Haye de Ventelay*, III<sup>e</sup> du nom, Ambassadeur en Turquie. De ce mariage vint HILAIRE.

V. RAYMOND DE MIDORGE (frère du précédent), Commissaire ordinaire des Guerres, épousa N.... de *Noirefontaine*.

De lui ou de son frère descend NICOLAS-FRANÇOIS DE MIDORGE, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 23 Janvier 1704, qui s'est marié, & a eu postérité.

On trouve encore SUSANNE DE MIDORGE, qui est morte le 22 Octobre 1720, veuve de *François Venault de la Lande*, Seigneur de Blandy, Exempt des Gardes du Corps du Roi.

C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 épis d'orge du même*.

MIDOU (LE), Ecuier, Sieur de la Chenaie & de la Fosse, en Normandie; Famille noble qui porte pour armes : *d'azur, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de 4 roses du même*.

MIÉE, Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 7 Septembre 1666.

I. GUEFFIN MIÉE, Vicomte de Rouen, dont il n'est point fait mention dans le *Catalogue des Nobles (Hist. de la ville de Rouen)*, fut père, dit la Roque, de

II. OLIVIER MIÉE, Ecuier, Seigneur de Cahau, Sauffey, Rouvray & Bourgeauville, qui épousa, en 1382, *Jeanne d'Estanchon*, Dame de Guespré, dont il eut :

III. COLIN MIÉE, vivant en 1416, qui eut de *Perrette de Bétheville* :

IV. GÉRARD MIÉE, qui épousa *Marie d'Anctoville*, dont vint :

V. ANTOINE MIÉE, Seigneur de Guespré, Vicomte d'Argentan & d'Exmes en 1477, qui le maria avec *Madeleine de Pontfarcy*, Dame de la Chapronnière, & en eut :



VI. RICHARD MIÉE, qui se maria avec *Catherine Vipart*, fille de *Jean*, Baron de Béthomas. Leur fils fut :

VII. JEAN MIÉE, qui s'est marié à *Françoise de Chambray*, fille de *Nicolas*, Baron d'Auffay, &c., & de *Bonaventure de Prunelé*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JACQUELINE, qui a épousé *Jean le Roy*, Seigneur d'Edreville. Conseiller au Parlement de Rouen.

VIII. JEAN MIÉE épousa *Renée de Tierce-lin*, & en eut :

IX. PHILIPPE MIÉE, Seigneur de Guespré, qui se maria avec *Charlotte Morlet du Musseau*, dont l'héritière aînée est entrée, par alliance, dans la Maison de *Béthune*.

Cette Famille, dit la Roque dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, a toutes les marques de grandeur :

THOMAS MIÉE DE GUESPRÉ fut reçu Chevalier de Malte en 1540, & FRANÇOIS MIÉE DE GUESPRÉ, fait Chevalier du même Ordre en 1574 ;

GENEVIÈVE DE MIÉE, Dame de Guespré, femme de *Philippe de Béthune*, Vicomte de Meaux, &c., mort le 22 Août 1682, selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 220 ; elle en eut postérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes & Ducs d'Orval, &c. ;

Le P. Anselme rapporte que COLIN DE MIÉE, Chevalier, Baron de Guespré, épousa *Jeanne de Hautemer* (fille de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Fournet, de Fervacques, &c., & de *Marie de Bétheville*), vivant en 1470 : ce ne doit pas être le même que celui qui, selon la Roque, avoit épousé *Perrette de Bétheville*, puisque l'un vivoit au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, & l'autre à la fin.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 besans du même*, selon Chevallard & l'Abbé de Vertot.

\* MIENNES ou MYENNES, en Puiffaye, dans le Gâtinois Orléanois, Diocèse d'Auxerre : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1661, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 10 & 18 Février 1666, en faveur de *René de Vielbourg* ou *Vieubourg*, Seigneur dudit lieu, qui s'est marié à *Françoise-Marie de Bretel de Grénonville*. Voyez VIELBOURG ou VIEUBOURG.

MIÈRE (LE), en Normandie: Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

RENAUD LE MIÈRE, Ecuyer, Patron de Pettiville & Sieur du fief des Carreaux, situé près de Caen, Lieutenant Particulier des Vicomtés de Caen & d'Evrecy, fut anobli, avec sa postérité mâle & femelle, par Lettres du mois de Juin 1697. Il épousa *Anne de Touchet*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et DANIEL, rapporté après son aîné.

JACQUES LE MIÈRE, Ecuyer, Patron de Pettiville, né en 1679, fut pourvu, par le Roi, d'un Office de Chevalier d'honneur au Bailliage & Siège Présidial de Caen, le 15 Janvier 1708, & mourut en 1714, laissant de son mariage, accordé en 1700, avec *Anne Roulant*, pour fils unique

JEAN-JACQUES-CHARLES LE MIÈRE, Ecuyer, Patron de Pettiville, baptisé en 1701, pourvu d'un Office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Rouen, & installé le 9 Décembre 1727, qui obtint un Arrêt du Conseil le 3 Juin 1736, par lequel lui & DANIEL LE MIÈRE, son oncle, furent confirmés dans leur noblesse, qui avoit été accordée à *RENAUD LE MIÈRE*, ci-dessus nommé, au mois de Juin 1697, nonobstant la révocation portée par l'Edit du mois d'Août 1715. JEAN-JACQUES-CHARLES épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Février 1728, *Marie-Anne de Mathan* ; & 2<sup>o</sup> le 12 Janvier 1743, *Louise-Marie-Hélène de Néel de Tierceville*. Du premier lit font issus :

1. DANIEL-ANNE-CHARLES, Ecuyer, baptisé le 19 Août 1730 ;
2. Et CHARLES-JACQUES-ANNE, Ecuyer, baptisé le 25 Novembre 1731.

DANIEL LE MIÈRE D'ALLEMAGNE, Ecuyer, Sieur des Carreaux (second fils de *RENAUD*, & d'*Anne de Touchet*), né en 1693, fut confirmé, comme on l'a dit, par Arrêt du 3 Juin 1736, dans sa noblesse. Il épousa, en 1714, *Marguerite d'Aumesnil*, dont il a eu pour enfans :

1. CHARLES-CLAUDE-DANIEL, Ecuyer, né le 8 Octobre 1720, Lieutenant au Régiment de Berry, Infanterie, en 1752 ;
2. Et PÉTRONILLE-FRANÇOISE, née le 16 Février 1726. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés*



*de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or.*

MIETTE, en Normandie, Election de Caerentan : Famille noble & ancienne dont étoit

RICHARD MIETTE, Ecuyer, qui s'est marié avec *Anne de Sentilli*, de laquelle il eut entre autres enfans :

1. MICHEL, qui fuit;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Jean Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, &c., dont postérité.

MICHEL MIETTE, marié à une Dame qu'on ne connoit point, étoit mort avant 1530, que *Pierre Dagobert*, son neveu, fut élu en cette qualité tuteur de ses enfans mineurs. Dans cet acte, au nombre des Délibérans, sont MM. du Mesnil-Amé, de Camprond, de Rêgneville & Meslin.

On trouve encore *MARIE MIETTE*, mariée à noble homme *Raoul le Behot*, dont pour fille unique *Anne le Behot*, qui épousa *Julien Dagobert* (fils de *Pierre*, ci-dessus, & de *Marie de Chanteloup*), dont postérité. Voy. *DAGOBERT*.

Les armes : *d'azur, à 3 moutons d'or.*  
Voy. *LAUBERIE (DE)*.

MIFFANS, Famille de Normandie, Election de Coutances, maintenue dans sa noblesse le 29 Juillet 1670.

ETIENNE MIFFANS étoit Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1536. (Voy. *l'Hist. de la ville de Rouen*.) — CÉCILE MIFFANS, fille du Seigneur de Farceaux, fut mariée, vers l'an 1550, à *Jacques Bailleul*, Seigneur d'Anville (dit la Roque, en son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1407.)

Cette Famille subsiste en la personne de N. MIFFANS D'HAUCOURT, qui a été reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, en l'an 1754, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes humaines d'argent.*

MIGIEU (DE), Famille originaire de la Province de Bugey, dont on trouve la Généalogie dans *l'Hist. de Bresse & de Bugey*, par Guichenon, p. 162 de la continuation de la troisième Partie. Un manuscrit de feu Pignaniol de la Force en remonte la filiation à

1. LÉONARD, Seigneur DE MIGIEU & de Chanves, vivant en 1498, qui laissa deux fils mentionnés dans son testament du 5 Mai 1531, savoir :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et GASPARD, Ecuyer, mort sans enfans.

II. CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE MIGIEU & de Chanves, épousa *Isabelle de Montbel*, fille naturelle de *Jacques*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de *Montbel* & d'Entremonts, de laquelle vinrent :

1. CLAUDE, mort sans alliance;
2. AIMÉ-FRANÇOIS, qui fuit;
3. HUGUES, tige de la branche des Seigneurs d'*Izelet*, rapportée ci-après;
4. Et BERNARDIN, auteur de la troisième branche, Seigneur de *Migieu*, mentionnée en suite.

III. AIMÉ-FRANÇOIS, Seigneur DE MIGIEU, Capitaine de Chevaux-Légers pour S. A. le Duc DE SAVOIE & Colonel de la Milice du Bugey, testa le 31 Janvier 1589. Il avoit épousé *Philiberte de Luyset*, fille de *Jean-Philibert*, Conseiller de S. A. le Duc DE SAVOIE & Juge Mage de Bugey, & de *Jeanne de Vanelat*. Il laissa pour enfans :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. GEORGES, homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Maugiron;
3. 4. & 5. GUMIN, AIMÉ & ANTOINE, Ecuyers;
6. 7. S. & 9. PHILIBERTE, ANNE, MADELEINE & GEORGETTE.

IV. CLAUDE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE MIGIEU, fut aussi Capitaine de Chevaux-Légers en l'armée du Duc DE SAVOIE, dans la guerre de Provence, puis Gouverneur du Château de Notre-Dame-de-l'Isle de Marseille. On ignore le nom de ses deux femmes; mais de la seconde, qu'il épousa en Piémont, il eut :

1. GEORGES, Seigneur DE MIGIEU, Capitaine de Carabins pour le Duc DE SAVOIE, qui mourut sans enfans à la prise de Montbonnot, en Dauphiné;
2. AIMÉ, qui fuit;
3. CLAUDE, Prieur de Notre-Dame-de-l'Isle, de l'Ordre de Saint-Ruf;
4. Et CÉSAR, qui se retira au Comté de Bourgogne, où il fit une branche.

V. AIMÉ, Seigneur DE MIGIEU, épousa 1<sup>o</sup> *Antoinette de Briord*, fille de *Gabriel de Briord*, Seigneur de la Serra & de *Charlotte de Saix*; & 2<sup>o</sup> *Claudine de Moyria*, fille d'*André*, Seigneur de Métrignat, & de *Claudine de Chevelu*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. N...., Seigneur DE MIGIEU & de Mesenville, qui mourut aux guerres du Comté de Bourgogne en 1636, sans alliance;

2. Et JACQUELINE, qui épousa, l'an 1629, *Claude Bertrier*, Seigneur de Vervey, fils de *Louis*, Seigneur de Vervey, & de *Claudine Ribod*, sa première femme.

## BRANCHE

*des Seigneurs d'Izelet.*

III. HUGUES DE MIGIEU (troisième fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MIGIEU & de Chanves, & d'*Isabelle de Montbel*), fut Seigneur d'Izelet, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et JEAN-CLAUDE, Chanoine & Primicier en l'Eglise Cathédrale de Belley.

IV. FRANÇOIS DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Gorras*, fille de *Claude*, Seigneur de Cognin, en Savoie, & de *Jacqueline de Montbérard*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne-Baptiste de Migieu*, sa parente, fille de *Marin*, Seigneur de MIGIEU en partie, & de *Pernette de Malet*. Du premier lit vinrent :

Plusieurs enfans mâles, décédés jeunes ;

Et CLÉMENT, qui a épousé *Prosper de Bachod*, Seigneur de la Forêt, en Lyonnais, veuf de *Philiberte de Ronchevol*, & fils unifié d'*Amé de Bachod*, Seigneur de Nerciat & de Saint-Nizier-le-Désert.

Et du second lit il eut :

ANSELME, qui fut.

V. ANSELME DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, vivant l'an 1650. (On ignore s'il fut marié & s'il laissa postérité.)

## TROISIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de MIGIEU.*

III. BERNARDIN DE MIGIEU (quatrième fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de MIGIEU & de Chanves, & d'*Isabelle de Montbel*), fut Seigneur de Migieu en partie, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de S. A. le Duc de SAVOIE, entretenue en France, & Gouverneur pour ce Prince de Pierre-Châtel. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1569, *Catherine de Bocfozel*, fille du Seigneur de Ternay, en Dauphiné; & 2<sup>o</sup> *Jacqueline d'Athon*, de Poitou, veuve de *Nicolas de Malet*, Seigneur du Golet, morte le 1<sup>er</sup> Mars 1591, sans laisser d'enfans. Du premier lit vint :

IV. MARIN DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie, Gouverneur de Pierre-Châtel, qui épousa *Pernette de Malet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Golet, & de *Jacqueline d'Athon*, seconde femme de son père. De ce mariage vinrent :

1. GEORGES, qui mourut sans enfans de *Guillemette de Bérard*, sa femme, fille de *N... de Bérard*, Seigneur de Marnas, en Comté ;
2. CLAUDE, qui fut ;
3. JEAN-LOUIS, Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Rambert, qui mourut en 1649 ;
4. BENOÎT, mort en Piémont, Officier du Régiment du Chevalier de Landais ;
5. PERONNE, mariée à *Scipion du Port*, Seigneur de la Balme, de Pierre-Châtel, fils de *Perrot du Port*, Seigneur dudit lieu ;
6. SUSANNE, qui épousa *Maurice de Montfort*, Seigneur de Confier, en Savoie ;
7. CHARLOTTE, femme de *Prosper de Menthon*, Baron de Rochefort, en Bugey, veuf de *Philiberte-Emmanuelle de Genève*, & fils de *François de Menthon*, Baron de Rochefort, & de *Gabrielle de Rivoire* ;
8. BENOÎTE, alliée avec *Pierre de Confignon*, Seigneur de Haute-Grange, en Genevois ;
9. Et JEANNE-BAPTISTE, seconde femme de FRANÇOIS DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, son parent, comme il a été dit ci-devant.

V. CLAUDE DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie, épousa *Joséph d'Escrivieux*, fille de *Hugues*, Ecuyer, & de *N... du Nant* de laquelle il eut :

1. CLAUDE, mort jeune ;
2. FRANÇOIS, qui mourut aux guerres de Piémont ;
3. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
4. Et CHARLOTTE, Religieuse à Sainte-Ursule de Belley.

VI. JEAN-BAPTISTE DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie & de Bannes, vivoit en 1650 : on ignore aussi, faute de *Mémoire*, s'il fut marié & s'il a laissé postérité.

D'une branche établie au Comté de Bourgogne étoit ABRAHAM-FRANÇOIS DE MIGIEU, Marquis de Savigny-fous-Beaune, Seigneur de Chorey, Varennes, Vimelles & la Tremblaye, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne, le 13 Janvier 1706, puis Préfident à Mortier le 14 Décembre 1717, parle décès d'ANTIDE DE MIGIEU, son père. Il mourut à Dijon subitement en sortant de table, le 26 Janvier 1735, âgé de 50 ans ou environ. Il avoit épousé *N... de Chevrière*, fille de *Claude*, Seigneur d'Egligny, Gravon, Vimelle, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 29 Octobre 1710, & de *Marguerite Meliand*, Dame d'Egligny. Il en a laissé deux fils & une fille avec de grands biens. (C'est ce que nous sa-

vons fur cette branche d'après le *Mercur de France* de Février 1735, p. 397.)

Les armes : *de sable, à 3 étoiles d'argent.*

MIGNOT, en Normandie : Famille noble, dont une branche a possédé, de père en fils, la Seigneurie de la Touraille. De cette branche il ne reste que LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH MIGNOT, Seigneur de la Touraille (fils de ROBERT), Capitaine Aide Major d'Infanterie, qui a épousé, le 25 Novembre 1766, *Marie-Anne-Marthe du Hauvel* (Famille très-ancienne de Normandie, distinguée, de père en fils, par ses services militaires & par ses alliances); il en est veuf sans enfans.

Les armes : *de sinople, à 3 merlettes d'or.*

MIGNOT, à Paris. De cette famille étoit PIERRE-FRANÇOIS MIGNOT, Corresteur de la Chambre des Comptes de Paris, qui de *Marie Arouet*, son épouse, a laissé

ALEXANDRE-JEAN MIGNOT, né le 30 Juillet 1725, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 18 mars 1750, Abbé de Sellières, Ordre des Bernardins, Diocèse de Troyes, le 8 Juin 1755.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une étoile d'argent, & accompagné en chef de 2 grappes de raisin d'argent, & en pointe d'une main sénéstre en pal du même.*

MIGNOT. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, ce qui fuit sur cette Famille : ANNE MIGNOT, Seigneur de Bruvedant; ADRIEN & CHARLES MIGNOT; la veuve de LOUIS MIGNOT, Seigneur de Ponchon; JOSEPH-JEAN & LAMBERT-FRANÇOIS MIGNOT, leurs enfans, demeurant en l'Élection de Beauvais, ont été Jugés nobles au Conseil, par Arrêt du mois d'Octobre 1668.

MIGNOT (LE), du Reffort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit ADRIEN LE MIGNOT, Sieur de Mondétour, déclaré noble *d'extradition*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Mai 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MILAN ou MILANI. Cette Famille, originaire de la ville de Salon, se rapporte à deux tiges anoblies en différens tems. Les Marquis de la Roque, Seigneurs de Cornil-

lon, issus de la première, ont leur noblesse depuis

I. PARIS MILAN ou MILANI, Seigneur de Cornillon, qui, en considération des services signalés rendus au Roi HENRI IV, mérita des Lettres de Noblesse accordées par ce Prince en 1607. Il fit son testament le 22 Juillet 1630, en faveur d'*Anne d'Antoine*, sa femme, & institua légataires ses enfans, savoir :

1. CÉSAR, qui fuit;
2. ANDRÉ, auteur d'un rameau rapporté ci-après;
3. Et MELCHIOR.

II. CÉSAR DE MILAN, Seigneur de Cornillon & de Confoux, s'établit à Aix, où il fut reçu Trésorier Général de France en 1639 & Conseiller au Parlement le 26 Juin 1649. Il mourut le 12 Avril 1655, laissant de *Marquise de Piolenc*, sa femme,

- CLAUDE, qui fuit;  
Et une fille, mariée à N... de Roux, Conseiller, Seigneur de Saint-Estève.

III. CLAUDE DE MILAN, Seigneur de Cornillon & de Confoux, ensuite Marquis de la Roque, né en 1644, reçu Président à Mortier au Parlement de Provence le 23 juin 1674, épousa *Gabrielle de Forbin*, fille & héritière de *Melchior*, Marquis de la Roque, &c., Président au Parlement de Provence, & de *Françoise d'Oraison-Cadenet*. Il eut de cette alliance :

1. MATHIAS, qui fuit;
2. Et GABRIELLE, qui s'est mariée à *Pierre-Joseph de Laurens*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Brue & de Saint-Martin, Président à Mortier audit Parlement, dont postérité.  
Voy. LAURENS, originaire de Toscane.

IV. MATHIAS DE MILAN-FORBIN, Marquis de la Roque, Seigneur de Cornillon, Conseiller au Parlement, & ensuite Grand Sénéchal du siège de Provence, mourut le 27 Février 1721. Il épousa à Marseille *Marquise d'Armand*, des Barons de *Mizon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH-IGNACE-BERNARD, qui fuit;
2. FRANÇOIS-MELCHIOR, dit le *Chevalier de la Roque*, né le 18 Septembre 1704, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut sur la fin de 1772;
3. N... de MILAN-FORBIN, appelé l'*Abbé de la Roque*;

4. Et une fille, mariée 1<sup>o</sup> à N... de Morel-Volonne ; 2<sup>o</sup> au Président d'Albert ; & 3<sup>o</sup> à N... de Chanteraine, Gentilhomme du pays d'Artois, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie.

V. JOSEPH-IGNACE-BERNARD DE MILAN-FORBAIN, Marquis de la Roque, Baron de Mizon, Seigneur de Gontard, de Châteauneuf & de Cornillon, né le 17 Septembre 1700, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1741, est veuf de N... de Bertet, de la ville de Taffrac, dont il a eu deux filles.

*Rameau sorti de la branche précédente.*

II. ANDRÉ DE MILAN, Seigneur de Cornillon (fils puîné de PARIS, & d'Anne d'Antoine), reçu Trésorier Général de France en 1641, eut de sa première femme :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Une fille, mariée au Président N.... de Cadenet de Lamanou.

Et de sa seconde, *Thérèse de Romieu*, de la ville d'Arles, vinrent :

3. TOUSSAINT, rapporté après son aîné ;
4. Et ANNE, mariée, par contrat du mois d'Octobre 1722, à *Philippe-Emmanuel de Renaud*, Marquis d'Alenc, &c., dont postérité. Voy. *RENAUD*, en Provence.

III. JOSEPH DE MILAN, Seigneur de Cornillon, le maria avec N.... de Trimond d'Aiglun (d'une Famille qui a donné des Conseillers au Parlement d'Aix), dont il eut :

FÉLICITÉ DE MILANE CORNILLON, morte âgée de 44 ans, le 13 Septembre 1741, laquelle avoit épousé, en Avril 1717, *Bénigne le Ragois*, Marquis de Bretonvilliers.

III. TOUSSAINT DE MILAN-ROMIEU (fils d'ANDRÉ, & de *Thérèse de Romieu*, sa seconde femme), Conseiller au Parlement, s'est marié, à Nîmes, à N.... de *Georges de Tarnut*, Dame de Lédenon, dont des enfants.

#### SECONDE BRANCHE.

I. ANTOINE DE MILAN (auteur d'une branche établie à Salon), rendit des services importants au Roi HENRI IV, & mérita que LOUIS XIII anoblit JEAN-BAPTISTE, son fils, qui fut, par Lettres Patentes de l'an 1613, enregistré aux Archives du Roi en Provence.

II. JEAN-BAPTISTE DE MILAN, Capitaine d'Infanterie en 1639, eut d'*Elisabeth de Vafous*, de la ville d'Avignon,

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
2. Et ALEXANDRE, qui fut tué d'un coup de canon au service du Roi, étant Enseigne dans le Régiment du Duc d'Angoulême.

III. JEAN-BAPTISTE DE MILAN, Enseigne dans le même Régiment après le décès de son frère, se maria, en 1662, avec *Marguerite de Paul*, des Seigneurs de Lamanon, & fut maintenu dans sa noblesse avec son père par les Commissaires du Roi, le 19 Février 1667. (Ses petits-fils continuent la postérité à Salon.)

Les armes : *d'or, à 3 milans de sable.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 142 ; l'Abbé Robert de Briançon fait aussi mention de cette Famille dans l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, pag. 389 & suiv.)

MILANO-FRANCO & ARAGONA. DON JACQUES-FRANÇOIS MILANO-FRANCO & ARAGONA, Prince d'Ardore, au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo, Marquis de Santo-Georgio, au même Royaume, Prince du Saint-Empire, Chevalier des Ordres & de Saint-Janvier de Naples, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire du même Roi en France, s'est marié à Dona *Henriette Caraccioli*, fille du Marquis de Santo-Buono, dont il a eu des enfants.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, tenant de sa patte dextre un écu écartelé d'ARAGON & DE CALABRE, qui est : d'or, à la croix de sable.*

\* MILANOIS ou MILANEZ : c'est le nom d'un grand pays d'Italie avec titre de *Duché*. *Martin de la Torre*, ou de la *Tour*, fut premier Prince de Milan en 1259, & mourut en 1263. *Jean Galéas* (fils de *Galéas*, 11<sup>o</sup> du nom), fut créé premier Duc de Milan en 1395 : il mourut le 4 Septembre 1402. — LOUIS XII, Roi de France (du chef de *Valentine de Milan*, son aïeule), fut investi du Duché de Milan, le 7 Avril 1405, & chassé en 1412. Le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> perdit le *Milanois* en 1521. Après le décès de *François Sforza*, 11<sup>o</sup> du nom, mort sans postérité en 1535, l'Empereur CHARLES V donna l'investiture de ce Duché à son fils PHILIPPE, qui l'annexa à la Monarchie d'Espagne. Depuis 1707, le Duché appartient presque tout entier à la Maison d'AUTRICHE, & l'Impératrice-Reine en a investi son troisième fils, l'Archiduc



duc FERDINAND-CHARLES-ANTOINE - JOSEPH-JEAN-STANISLAS, frère de l'Empereur, né le 1<sup>er</sup> Juin 1754, Gouverneur Général de la Lombardie Autrichienne, qui s'est marié, le 15 Octobre 1771, à *Marie-Béatrix d'Esse*, fille du Prince Héritaire de Modène, née le 7 Avril 1750. Voy. LORRAINE.

MILET, Famille originaire de Touraine, & établie en Provence, qui remonte à

I. JEAN MILET, Sieur de la Rouillère, qui s'est marié à *Marguerite Hurault*, dont il eut :

II. GUILLAUME MILET, Seigneur de la Rouillère & d'Homès, qui testa le 20 Avril 1530, & laissa de *Marie Arnaud*, son épouse,

1. JEAN, qui fut ;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Jean Bourgeau*, Préfident au Présidial de Tours.

III. JEAN MILET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Homès, épousa *Claudine Galand*, laquelle fut tutrice & eut la garde noble de ses enfants, qui furent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée au Sieur *Paris*, duquel vint *François Paris*, Prévôt & Juge ordinaire de la Ville de Tours.

IV. CHARLES MILET, Seigneur de Boisgarnier & de Pantin, fut reçu Conseiller au Grand Conseil, le 11 Février 1587, eut des Lettres d'honneur le 5 Septembre 1609, & s'étoit marié, le 13 Août 1588, avec *Anne Binet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montifray, en Touraine, & de *Catherine du Pré*. Il en eut :

1. HENRI, qui fut ;
2. CHARLES, rapporté après son aîné ;
3. CATHERINE, qui épousa *Raphaël de Saint-Quentin*, Seigneur dudit lieu ;
4. CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Philibert de Buiffon*, Conseiller, Lieutenant Particulier en la Sénéchaussée & Siège Présidial du Bourbonnois ;
5. Et MADELEINE, qui se maria à noble *André de Buiffon*, Seigneur de Beauregard, Conseiller du Roi, Trésorier des Finances en la Généralité de Moulins.

V. HENRI DE MILET, Seigneur de Boisgarnier, Secrétaire du Roi, épousa *Marthe le Mercier*. Il assista, le 10 Janvier 1624, comme Procureur de son père, à l'avis de parens d'*Anne Vivien*, nièce de sa mère, fille de *Louis Vivien*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marc, & d'*Etizabeth Binet*.

V. CHARLES DE MILET, II<sup>e</sup> du nom (frère

du précédent), acquit la Terre de Villargèles, & vint s'établir à Avignon. Il y épousa, le 20 Juin 1649, *Louise de Font*, fille de noble *André de la Font*, & de *Charlotte de la Torre*. De ce mariage naquirent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et ELISABETH, qui s'est alliée, le 16 Septembre 1665, à noble *Paul-François de Puget de Cabassole-Réal*, Seigneur de Chateuil, Barbentanne & autres lieux.

VI. CHARLES DE MILET, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villargèles, épousa, par contrat du 5 Octobre 1702, *Jeanne d'Aimar*, fille de *François d'Aimar d'Albis*, Seigneur de Brefc, Baron de Châteaurenard, & de *Catherine de Morel-Volonne*. Leurs enfants furent :

1. JOSEPH, Seigneur de Villargèles, non marié en 1759 ;
2. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, qui fut tué à la bataille de Lawfeldt, le 2 Juillet 1747 ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, qui mourut à Agen en 1741 ;
4. CHARLES-IGNACE ;
5. Et JOSEPH-RAYMOND, Prêtre, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Remy. (*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 388, & *Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 144.)

Les armes : d'azur, à 3 branches d'olivier d'or, posées en pal ; au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules.

\* MILLAS, Terre & Seigneurie, Province de Rouffillon, en franc-aleu, avec plusieurs autres Terres & Châteaux, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1719, en faveur de Don *Etienne de Blanes*. Voy. BLANES.

MILLAUD, branche cadette de la Maison de *Thomas*, en Provence, qui a eu pour auteur *Barthélémy de Thomas*, Seigneur de Millaud, troisième fils de *Pierre II* ; il fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix en 1555. Voy. THOMAS.

MILLET, Famille noble, qui porte : de gueules, à 5 losanges d'argent, posées en croix.

MILLETOT, autre Famille qui nous est aussi inconnue, mais dont les armes sont : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, tenant de la patte dextre une rose de

*gueules, tigée & feuillée de sinople; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 petits dômes de gueules.*

MILLEVILLE, Famille originaire de Normandie, Election d'Arques, divisée en deux branches : l'aînée est établie en cette Province, & l'autre au pays Chartrain; son origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, & elle est en possession de sa noblesse, qui est prouvée par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 18 Janvier 1774, en faveur de JACQUES DE MILLEVILLE, V<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Boutonvilliers & de la Patrière, contre l'Adjudicataire des Fermes, auquel Arrêt nous avons extrait la présente Généalogie, qui y est rapportée.

FRÈRE JEAN DE MILLEVILLE, Commandeur de Repentigny, donna, le 8 Mai 1463, quittance scellée de son sceau, de la somme de 25 livres qu'il reçut du Roi par les mains du Vicomte de Neufchâtel, pour la moitié de 50 livres qu'il avoit droit de prendre sur les fiefs & aumônes de ladite Vicomté;

Un autre JEHAN DE MILLEVILLE, Ecuier d'Ecurie du Roi, Elu d'Arques, donna aussi quittance, le 16 Février 1485, de la somme de 70 livres, à Etienne Eude, Receveur des Aides à Arques, pour une année de ses gages & chevauchées de fondit office d'Elu. Le Roi CHARLES VIII donna des Lettres Patentes le 14 Octobre 1486, portant dispense au même JEHAN DE MILLEVILLE, Ecuier, Archer de la Garde François de S. M., & Elu en l'Election d'Arques, de résider, & permission de faire exercer fondit office d'Elu par telle personne que bon lui sembleroit.

I. ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Ecuier, Sieur de Pontrancart, Elu de l'Election d'Arques (qui paroît être fils du précédent), donna aussi quittance, le 19 Mars 1503, de la somme de 20 livres, à lui ordonnée pour son assistance à l'affiette de la Taille. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

II. JEAN DE MILLEVILLE, Ecuier, Sieur d'Etrimont, Pontrancart & Boissay, qui rendit foi & hommage à S. M., le 22 Février 1538, pour raison du Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, son père. Il donna quittance, le 25 Septembre 1544, au Receveur des Tailles de l'Election d'Arques, de la somme de 8 livres 9 sols à lui ordonnée pour l'affiette des Tail-

les ladite année: cette quittance est scellée du sceau de ses armes. Il épousa *Jeanne de Bouillonny*, Dame de Cintray, fille de N... de Bouillonny, & de *Madeleine le Comte*. Leurs enfans furent :

1. ARCHAMBAUD, qui suit;
2. FRANÇOIS, qualifié *Ecuyer* dans un contrat passé devant les Tabellions d'Arques, le 2 Mars 1574, portant constitution de 40 livres de rente à son profit, faite par ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Ecuier, Sieur de Pontrancart & de Boissay, son frère aîné, pour les causes y contenues;
3. Et ANTOINETTE, qui s'est mariée à noble homme *Louis de Truffes*, par contrat passé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 17 Mai 1559.

Ce degré est prouvé, 1<sup>o</sup> par un accord fait & passé devant les Tabellions d'Arques, le 21 Décembre 1551, entre noble homme (a) ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Sieur de Pontrancart, fils aîné & héritier de feu noble homme JEAN DE MILLEVILLE, en son vivant Sieur de Pontrancart & de Boissay, d'une part, & ladite *Jeanne de Bouillonny*, Dame de Cintray, touchant le douaire qu'elle pouvoit prétendre sur la succession de feu son mari; 2<sup>o</sup> par un contrat de vente & de transport, passé devant les mêmes Tabellions lesdits jour & an que dessus, fait par elle à ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, son fils, de tous les biens paraphernaux, qu'elle pouvoit demander sur la succession de feu son mari, pour les causes y continnes; 3<sup>o</sup> par un autre contrat passé devant les Tabellions d'Arques, au Siège d'Amierment le 13 Juin 1557, en forme d'accord, fait entre lesdits ARCHAMBAUD & FRANÇOIS, enfans de feu JEAN, touchant la succession de leur dite défunte mère; & 4<sup>o</sup> par un autre contrat passé devant les Tabellions de Breteuil, du 28 Juin 1561, faisant mention de *Jeanne de Bouillonny*, Dame de Cintray, & d'ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, son fils, pour les causes y contenues.

III. ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, II<sup>e</sup> du nom, qualifié *noble homme & Ecuier*, Sieur de Boissay & de Pontrancart, reçut aveu, le

(a) La qualification de *noble homme* est celle que prennent ordinairement les Nobles en Normandie, dont les MILLEVILLE sont originaires, & la branche cadette, qui est venue s'établir au pays Chartrain, a cru devoir conserver cette qualification pour ne point perdre de vue son origine.

29 Octobre 1551, de la veuve de Thomas Huë, d'une portion de mafure relevant de fa Seigneurie d'Etrimont ; il fit acquisition de plusieurs héritages par acte paffé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 18 Mars 1560. Par acte paffé devant les Tabellions du Comté d'Eu, du 11 Juillet 1561, il lui fut accordé délai pour un héritage à droit féodal à caufe de ladite Seigneurie de Boiffay ; il a la qualité d'*Ecuyer* dans un acte exercé au Siège d'Eu, le 5 Octobre 1573, entre François de Lormel, Avocat, & lui, touchant la teneur de quelques héritages. Il obtint des Lettres Royaux en forme d'appel, en la Chancellerie du Palais à Rouen, le 14 Juin 1575, où il eft pareillement qualifié *Ecuyer*, ainfi que dans l'aveu par lui rendu au Roi en 1580, à caufe de fon Fief noble de Pontrancart, relevant de S. M. en fadite Châtellenie d'Arques, à lui échu par la mort de JEAN DE MILLEVILLE, *Ecuyer, fon père*, & reçut encore aveu le 13 Juillet 1592, à caufe de fa Seigneurie de Pontrancart, de noble homme François le Fournier, Sieur de Wargemont, d'une pièce de terre en pré, fife en la Paroiffe d'Haucourt. Il avoit époufé, par contrat, reconnu au Siège de Neully, le 22 Novembre 1543, *Jofine* ou *Joachime de Breauté*, dont il eut :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. Et JACQUES, auteur de la feconde branche, établie au pays Chartrain, rapportée ci-après.

IV. ROBERT DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Seigneur de Pontrancart, Huppy, Boiffay & Fontenay, fut pourvu de la charge de Capitaine Garde-Côtes maritimes du pays de Caux, par Commiffion de M. le Duc de Montmorency, en date du 12 Juin 1587, pour les confidérations y contenues. Il fut rendu Sentence au Siège d'Arques, le 30 Avril 1599, entre noble homme David de Coquerel, Sieur de la Salle, demandeur, & ledit ROBERT DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, défendeur, aux fins d'affirmer quels deniers il pouvoit devoir à *Gilles le Vaillant*, *Ecuyer*, & à SUSANNE DE MILLEVILLE, fa femme. Il rendit aveu au Roi le 2 Décembre 1599, pour fon Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, 11<sup>e</sup> du nom, *Ecuyer*, fon père, Sieur defdits lieux. Le 30 defdits mois & an, il y eut un acte exercé au Grand Conseil du Roi, entre *Gilles le Vaillant*, *Ecuyer*,

& SUSANNE DE MILLEVILLE, fon époufe, d'une part, & ROBERT DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Seigneur de Pontrancart, d'autre part, pour être réglés de Juges entre le Conseil & le Parlement de Rouen. Jacques Cafuel, Sergent héréditaire au Siège d'Arques, & Gambert, Laboureur, pleigèrent & cautionnèrent, par acte paffé devant les Tabellions d'Arques, le 16 Août 1612, le même ROBERT DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Seigneur de Pontrancart, Boiffay, Huppy & autres lieux, de payer annuellement à la veuve d'ISAAC DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Sieur de Boiffay, la fomme de 950 livres, pour les caufes y contenues. ROBERT DE MILLEVILLE avoit époufé, par contrat fous feing privé, le 24 Août 1582, infinué aux Affifes d'Arques le 7 Décembre fuivant, *Marie du Boife*, de laquelle il eut :

1. DANIEL, qui fuit ;
2. Et GABRIEL, mort jeune.

C'est ce qui eft prouvé par un contrat paffé devant les Tabellions d'Arques, le 8 Février 1620, contenant vente faite par ce DANIEL DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Sieur de Fontenay, fils & feul héritier par bénéfice d'inventaire des feux ROBERT & GABRIEL DE MILLEVILLE, fes père & frère, à Adrien de Lintot, *Ecuyer*, Sieur de Fouqueville, du Fief, Terre & Seigneurie de Pontrancart pour les prix & charges y énoncés, auquel contrat de vente eft attaché un autre acte paffé entre les parties devant ledits Tabellions, les mêmes jour & an.

V. DANIEL DE MILLEVILLE, *Ecuyer*, Seigneur de Boiffay, Huppy, Fontenay, &c., rendit aveu & dénombrement de la Seigneurie de Boiffay, à la Baronnie de Mainières dont elle relève, le 23 Juin 1628 ; eut mainlevée comme noble de race de la faiffe de fes Fiefs de Boiffay & d'Huppy, par Ordonnance du 26 Mars 1641, de M. de Paris, Intendant en la Généralité de Rouen, Commiffaire député pour la recherche du droit de franc-fief, & rendit un autre aveu le 11 Juillet 1657, en la Baronnie de Mainières, à caufe du Fief, Terre & Seigneurie du Mefnil, dont il avoit fait acquisition. Il avoit époufé, par contrat paffé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 24 Janvier 1627, *Catherine de la Voyppierre*, laquelle étant veuve fit les lots & partages de la fuccelfion de fon mari, le 20 Décembre 1663, entre fes trois enfans, &

transigea avec l'aîné & son troisième fils, touchant les droits de fa dot & fon douaire, par acte reconnu devant les Tabellions de Londinières, le 11 Février 1664. De son mariage vinrent :

1. BARTHÉLEMY, Ecuyer, Sieur de Boiffay, Election d'Arques ;
2. DANIEL-LOUIS, Ecuyer, Sieur d'Huppy, aussi Election d'Arques, baptisé le 30 Octobre 1637 ;
3. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur de Fontenay, baptisé le 1<sup>er</sup> Novembre 1643.

(Ces trois frères eurent acte de la représentation de leurs titres, par Jugement du 4 Août 1668, de M. Barrin de la Galiffonnière, Commissaire député pour la recherche de la Noblesse en la Généralité de Rouen.)

Cette branche porte pour armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 4 glands d'or.*

SECONDE BRANCHE,  
établie au pays Chartrain.

IV. JACQUES DE MILLEVILLE (second fils d'ARCHAMBAUD, & de *Joachime de Breaute*), qualifié *noble homme*, fut, en considération de ses services & de sa noblesse, déchargé d'une commission à laquelle il avoit été établi, suivant une Sentence du Bailliage de Chartres, rendue le 12 Janvier 1592, à son profit, contre Philippe Foucher, Sergent Royal. Il épousa, par contrat du 18 Mai de la même année, passé devant *Bertrand*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, en présence de ROBERT DE MILLEVILLE, Ecuyer, son frère aîné, *Olive des Portes*, dont il eut :

V. JACQUES DE MILLEVILLE, II<sup>e</sup> du nom, qualifié *noble homme*, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, lequel servit six ans en cette qualité, suivant le certificat du Grand Maître de l'Artillerie du 26 Mars 1638. Il avoit épousé, le 17 Janvier de la même année, par contrat passé devant *Bouvard*, Notaire à Chartres, *Marie le Maire*, & en eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. NICOLAS, Ecuyer, Lieutenant en la Maréchaussée de Chartres ;
3. Et LAURENT, Préfident au Grenier à Sel de ladite ville.

VI. JACQUES DE MILLEVILLE, III<sup>e</sup> du nom, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, & Elu en l'Election de Chartres, est qualifié *noble homme* dans une transaction passée devant *Libour*, Notaire Royal à Chartres, le

20 Septembre 1687, avec NICOLAS DE MILLEVILLE, Ecuyer, son frère, sur le partage des biens de la succession de leur mère. Il eut, par acte passé devant Notaire à Chartres, le 7 Décembre 1691, entre les créanciers Pinguenet, l'adjudication de plusieurs héritages. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1672, reçu par ledit *Libour*, Notaire à Chartres, en présence de ses frères, *Marguerite-Françoise Bouvard*, dont vint :

VII. JACQUES DE MILLEVILLE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Patrière, baptisé le 1<sup>er</sup> Février 1673, qui est qualifié *noble homme, Conseiller du Roi, Juge-Magistrat au Bailliage & Siège Préfédial de Chartres*, dans son contrat de mariage passé devant *Libour*, Notaire dans la même ville, le 10 Août 1699, avec *Marie-Madeleine Tribollet*, en présence de JEAN-FRANÇOIS DE MILLEVILLE, Avocat ; NICOLAS DE MILLEVILLE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant de la Maréchaussée de Chartres, & LAURENT DE MILLEVILLE, Officier de S.A. MADAME. Il fut pourvu de l'office de Conseiller Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie établie près du Conseil Provincial d'Artois, le 29 Janvier 1743, & en prêta serment le 31 du même mois. Sa femme, qu'il avoit fondée de procuration, rendit aveu en son nom, le 27 Septembre 1745, au Comté de Meslay, pour raison du Fief, Terre & Seigneurie de la Patrière. Il est qualifié *Mesfire, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Juge-Magistrat vétérans au Bailliage & Siège Préfédial de Chartres*, dans son extrait mortuaire du 28 Février 1746. De son mariage est issu

VIII. JACQUES DE MILLEVILLE, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de la Patrière, baptisé le 19 Août 1701, Receveur des Tailles de l'Election de Châteaudun, qui a rendu aveu au Comté de Meslay, le 10 Octobre 1770, pour le fief de la Patrière. Il a épousé, contrat reçu par *Moulans*, en l'absence de *Michel & Olivier*, Notaires à Chartres, le 26 Avril 1727, *Anne-Claude Thorin*. Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, donné à Versailles le 18 Janvier 1774, il a été déchargé, comme *noble de race*, du droit de franc-fief, porté aux contraintes des 9 Mars & 1<sup>er</sup> Août 1772, avec défenses à l'Adjudicataire des Fermes de les mettre à exécution, & d'en décerner de pareilles à l'avenir contre ledit Sieur DE MILLEVILLE, tant qu'il vivra



noblement, & ne fera acte dérogeant à noblesse : cet Arrêt collationné, signé *Huguet de Montaran*, est scellé du grand sceau de cire jaune.

Cette branche porte : *de gueules, au fautoir d'argent, cantonné de 3 glands d'or*, au lieu que l'aînée en a 4.

MILLIÈRE : *d'azur, à 3 palmes d'or*.

MILLIÈRE DE SAUMAISE : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 épis de millet d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, au chevron ondulé d'or, accompagné de 3 glands du même, à la bordure de gueules*.

MILLIÈRES (DE), Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Carentan ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à 3 losanges de gueules*.

MILLOTET DE VIGNOLES : *d'azur, au fautoir d'or, cantonné en chef d'une croix alésée d'argent*.

\* MILLY, en Gâtinois : Terre située à deux petites lieues de Fontainebleau, qui a été possédée par les Maisons de *Mantenet, de Gravelle & de Faudois*, dont un Gouverneur de Paris ; elle est ensuite passée à *Jean Perrault*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, dont la fille unique, *Jeanne-Marie Perrault*, la porta en mariage le 30 Mai 1681, à *Louis de Beauvoir*, Marquis de Lanmary, &c., Grand Echançon de France, dont elle eut, entr'autres enfans, deux fils. Voy. BEAUVOIR.

MILLY DE THY, en Picardie & en Mâconnais : une des plus anciennes & illustres Maisons du Royaume, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sous Charles VII. Elle a formé trois branches, & a pour auteur

I. RICHARD DE MILLY, Damoiseau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac, qui prenoit aussi la qualité de *Miles*, Chevalier, en 1298. Il épousa 1<sup>o</sup> *Halin de Thy* (Maison qui porte pour armes : *d'argent, à 3 lions rampans de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de sa patte droite une fleur de lis d'or*. Supports : *deux lions d'or, tenant d'une patte Pécu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or*: cette fleur de lis fut ajoutée à ses armes, avec les deux guidons des Supports, par Louis IX,

parce que l'Etendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarrafins d'Outremer, il fut repris par un *de Thy*, qui, en considération de cet exploit, obtint cette récompense.) RICHARD DE MILLY écartela ses armes avec les fiennes. Il épousa 2<sup>o</sup> une Dame, nommée *Marthe*. Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. ROBERT DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Montreuil, épousa, en 1350, *Jeanne de Garmaches*, dont les armes sont : *d'or, au chef d'azur ; à la cotice de gueules, brochante sur le tout*. Il étoit mort en 1361, car sa veuve avoit la garde noble de son fils, qui suit.

III. ENGUERRAND DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qu'il acquit le 17 Mars 1398, épousa, en 1400, *Henrie d'Esquesnes*, Famille qui porte : *d'hermines, à la croix frettée d'or*. Il en eut :

IV. GUILLAUME DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, de Ravenel & de la Neuville-sur-Oudeuil, qui étoit marié, l'an 1461, avec *Jeanne de Brunvillers*, sa parente, fille de *Jean de Brunvillers*, Seigneur du Plessier-Rofainvillers, & de MARIE DE MILLY. De cette alliance naquit :

V. JEAN DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux & de la Neuville, qui épousa, l'an 1500, *Marguerite de Conti* (dont les armes sont : *d'or, au lion de gueules, à 3 bandes de vair*), fille de noble homme *Jean de Conti*, Seigneur de Rocquencourt, & de *Marie de Hennencourt*. Il fit son testament le 15 Octobre 1521, par lequel il laissa à *Marguerite de Conti*, sa femme l'usufruit des Terres & Seigneuries de Monceaux & de la Villeneuve, pendant sa vie, à la charge d'élever BARBE, MADELEINE, ADRIEN & CHRISTOPHE DE MILLY, ses enfans, & de les marier suivant leur qualité ; il y nomma pour exécuteurs *Ferry de Conti*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de *Malte*, Commandeur de Boncourt, & JEAN, son fils aîné, qui suit.

VI. JEAN DE MILLY, II<sup>e</sup> du nom, épousa, par contrat du 5 Octobre 1545, *Jeanne de Soyecourt* (dont les armes sont : *d'argent, fretté de gueules*), & en eut :

1. MANASSÈS, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS & VESPASIEU ;
4. Et CHARLOTTE DE MILLY.

VII. MANASSÈS DE MILLY époufa, au mois de Février 1572, *Jeanne de Briffel*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Martaineville, & de *Louife de Vaux*. Ils eurent :

VIII. FRANÇOIS DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui, par contrat du 4 Novembre 1631, époufa *Angélique de Belloy*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'*Amy*, Gouverneur de Roze, & de *Renée de l'Isle-Marivaux*. De ce mariage naquit

IX. FRANÇOIS, Comte DE MILLY, Seigneur de Monceaux, qui époufa, par contrat du 5 Mars 1660, *Françoife de Tréceffon*, fille de *Paul*, Comte de *Tréceffon*, Seigneur de Brénéant, de la Marche & de la Châtaigneraie (dont les armes font : de gueules, à 3 chevrons d'hermines), & de *Jeanne de Bruc*. Ils eurent entr'autres enfans :

ADÉLAÏDE, née en 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, fur les preuves de la noblesse. (Cette branche aînée, éteinte, est extraite du tom. V de notre prem. Edit. p. 574 & fuiv.)

SECONDE BRANCHE,  
établie en Beaujolois & en Mâconnois.

II. PHILIPPE DE MILLY, qualifié *Damoifel* & *Miles*, Chevalier (fils puiné de *RICHARD*, & d'*Halin de Thy*, fa première femme), époufa *Marie de Temufe de Vergy*, ainfi qu'il paroît par l'accord fait avec fon père (remarié en secondes nocés), pour le supplément de *Marthe*, du 15 Juin 1342. Cette *Marie de Temufe de Vergy* (dont les armes font : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 quintefeuilles d'or; & aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or), eut de fon mariage :

III. JOUBERT-HENRI DE MILLY, qui prit la même qualité que fon père, avec celle de *puiffant homme*. Il époufa *Agathe de Villandras*, fille de *Denis de Villandras*, comme il appert par une tranfaction paffée entr'eux le 4 Mars 1385 (*Villandras porte : d'azur, à l'aigle éployée d'or, becquée & onglée de gueules*). De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et autre JACQUES, Grand Maître de Rhodes, le 1<sup>er</sup> Juin 1454.

IV. JACQUES DE MILLY portoit la qualité de noble & puiffant homme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Villars. Il fut chef de guerre, s'acquit une fingulière réputation dans les armées de CHARLES VII; fut

un des deux Chevaliers que le Roi créa après la bataille de Patay, en Beauce, gagnée fur les Anglois en 1429. Il époufa 1<sup>o</sup> *Marguerite de Renel* (dont les armes font : écartelé, aux 1 & 4 d'AMBOISE, qui est palé d'or & de gueules de 6 pièces; aux 2 & 3 de gueules, à 2 clefs d'argent, paffées en sautoir, qui est de CLERMONT-TONNERRE, & fur le tout : écartelé d'or & d'azur); & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Boifron*. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. RAYMOND, rapporté après fon aîné.

Et du fecond lit vinrent :

Deux fils : le cadet portoit le nom de *Boifron* ;  
Et une fille.

V. JACQUES DE MILLY, vivant en 1453, prenoit la qualité de *puiffant homme, Damoifel* & *Capitaine de 100 hommes d'armes*. Il époufa *Hélène de Saint-Cierge*, de laquelle il n'eut que deux filles :

1. L'une mariée à *Bertrand de Prital* ;
2. Et l'autre à *Justin de Brifon*, qui emportèrent tous les biens : ce qui fe voit par des Consultations de Touloufe, pour tâcher d'y rentrer.

V. RAYMOND DE MILLY (fils puiné de JACQUES, & de *Marguerite de Renel*, fa première femme), qualifié *Chevalier, Damoifel* & *puiffant homme*, fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes de fon frère, & époufa N... de *Thy*, fa parente, héritière de grands biens, à la charge toutefois d'en porter le nom & les armes, ou de joindre le sien à celui de *Thy*. (Pour ne pas perdre la mémoire de fon nom, il le donna à la Terre de Corcelles, fituée dans la Paroiffe, moitié de Saint-Etienne-la-Varenne, dépendant des Tours, l'autre moitié d'Arbuisfonnas, dépendant dudit Corcelles ou Milly.) Il eut pour fils,

VI. GUILLAUME DE THY, qualifié *Meffire noble*, qui époufa, le 23 Février 1523, *Peronne de Chavagneux* (d'une ancienne Noblesse de Dombes), dont vinrent :

1. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Milly, qui s'est marié, le 29 Octobre 1547, à *Iffabeau Dodiéu* ;
2. LÉONET, qui fuit ;
3. Et FRANÇOIS, Chevalier de Rhodes.

VII. LÉONET DE THY est qualifié *Meffire* & *Ecuyer, Seigneur de Milly* & *Corcel-*

les, dans un acte passé entre lui & Gilbert de Mars, le 29 Octobre 1544. Il commanda l'arrière-ban du Beaujolois, & épousa *Françoïse de Serviffac*, dont il eut :

1. CLAUDE, qualifié *noble & Ecuyer*, Seigneur de MILLY, qui épousa, le 13 Janvier 1598, *Marie de la Porte* (d'une Famille dont les armes sont : *d'azur, au château d'argent, flanqué de 2 tours du même, crénelées de sable*) ;
2. Et ANTOINE, qui suit.

VIII. ANTOINE DE THY, Ecuyer, Seigneur des Oulières, fut Comte de Saint-Jean de Lyon ; il quitta son Comté pour aller à la guerre, & fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes du Baron de Termes. Il épousa, le 8 Octobre 1612, *Renée de Colonges*, qui lui porta en dot la Terre de Curtil, où il habita. (Les armes de *Colonges* sont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 lions de gueules*.) De ce mariage naquirent :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et N.... DE THY, lequel passa à Venise, où il commanda l'Armée Navale des Vénitiens, & mourut pendant le siège de Candie.

IX. HUGUES DE THY, qualifié *Messire & Chevalier*, Seigneur de Milly & de Curtil, servit longtemps en Allemagne dans l'Armée Suédoïse, & fut ensuite Capitaine-Major du Régiment de Cavalerie Allemande de Beauvau. Il épousa, le 31 Janvier 1644, *Antoinette Geoffroy de Livry*, & en eut plusieurs enfans, favoir :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Milly & de Curtil, qui s'est marié, le 24 Mai 1677, à *Huguette de Villarsvau* ;
2. ANTOINE, qui suit ;
3. & 4. JACQUES & LOUIS-FRANÇOIS, tués aux premières guerres de Hollande en 1672 ; le second, étant Lieutenant d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Doucet ;
5. GUICHARD, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montpeyroux ; il fit la guerre de Hongrie au service de l'Empereur ;
6. Et JEAN, Lieutenant de la Mestre de Camp dudit Régiment.

X. ANTOINE DE THY, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Plessis-Bellièvre, épousa, le 29 Janvier 1689, *Renée de Viry*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. CLAUDE-LOUIS, rapporté après son aîné ;

Tome XIII.

3. ANTOINE, Religieux & Grand Cellérier de l'Abbaye noble de Savigny, en Lyonnais ;
4. HUGUETTE, qui s'est mariée à *Louis-Aimé Presque de Serville*, Seigneur de Bessan-ceil & de la Tour de Vers, Capitaine d'Infanterie ;
5. Et N.... DE THY DE MILLY, restée fille.

XI. ALEXANDRE DE THY DE MILLY, Seigneur de Clavefolles & de Thoïras, mourut en 1758. Il avoit épousé, en 1724, *Christine de la Fage-Péronne*, Baronne de Saint-Huruge, dont il a laissé :

1. N.... DE THY DE MILLY, ancien Cornette du Régiment de Penthièvre, Cavalerie ;
2. N.... DE THY DE MILLY, Docteur en Théologie, Vicaire Général de l'Evêque de Marseille, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Laffay, en Brignonn, Diocèse de Poitiers, actuellement Chanoine de Saint-Quentin ;
3. N.... DE MILLY, dit *le Chevalier de Thy*, Enseigne sur les Vaisseaux du Roi & Aide Major Général de la Marine à Toulon ;
4. N...., dit *le Chevalier de Milly*, Capitaine au Régiment d'Aquitaine, Infanterie, tué en Hesse en 1761 ;
5. N.... DE MILLY, aussi Capitaine dans le même Régiment ;
6. N.... DE MILLY, Religieux & Grand Aumônier de l'Abbaye noble de Savigny ;
7. & 8. Deux filles Religieuses : l'une de l'Ordre de Fontevault, & l'autre Bénédictine à Largentière, en Vivarais ;
9. N.... DE THY, restée fille ;
10. Et N.... DE THY DE MILLY, qui s'est mariée au Comte de *Damas-Colombet*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Penthièvre.

XI. CLAUDE-LOUIS DE MILLY DE THY, Seigneur de la Bruyère, en Beaujolois (second fils d'ANTOINE, & de *Renée de Viry*), a épousé, par contrat du 23 Novembre 1723, *Jeanne-Louïse de Brosse de la Bruyère* (d'une Famille qui porte : *d'azur, au cerf effrayé, sortant d'une broussaille d'or*). De ce mariage sont issus :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Milly*, ci-devant Garde de la Marine sur les Vaisseaux du Roi, actuellement Gentilhomme de la Chambre, Capitaine & Aide de Camp du Duc de Wurtemberg ;
3. 4. & 5. JEANNE-MARGUERITE, CLAUDINE-BRIGITTE & NICOLETTE, toutes trois Religieuses à l'Abbaye de Marcigny ;
6. Et FRANÇOISE-EULALIE, Dame d'honneur

C c c

de S. A. S. Madame la Margrave de Brandebourg-Anspach, en Franconie.

XII. NICOLAS DE THY, Comte DE MILLY, ancien Capitaine au Régiment de Cavalerie de Condé & Aide de Camp du Prince de Condé, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de l'Aigle Rouge de Brandebourg, est entré, avec la permission du Roi, au service du Duc Régnant de Wurtemberg, en qualité de Chambellan, Lieutenant-Colonel & d'Aide de Camp Général. (Il n'est point marié.)

Les armes DE MILLY DE THY sont : *de gueules, au chef denché d'argent.*

\* MILON, Famille noble & ancienne, originaire d'Anjou, qui a possédé, pendant plusieurs siècles, la Terre & Seigneurie de *Milon*, en Anjou, vulgairement dite la *Fontaine-Milon*, à laquelle elle a donné son nom. Ménage, au sujet des Familles de cette Province parle avantageusement de celle-ci. Selon cet auteur, les puînés ont pris, pour la plupart, le parti de la Robe dans les Cours Souveraines, où ils se font distingués par leur mérite & par leur faveur ; ils ont produit un Prévôt de Paris, des Conseillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Trésoriers Généraux des Finances, des Conseillers au Grand Conseil, des Conseillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes, un Grand Maître des Eaux & Forêts, des Aumôniers du Roi & des Evêques.

I. JEAN MILON, I<sup>er</sup> du nom, fut en telle considération sous PHILIPPE DE VALOIS, qu'il mérita d'occuper la place de Prévôt de la ville de Paris, qu'il exerça depuis le 19 Novembre 1330, jusqu'au 13 Avril 1334. Il laissa pour fils & héritier,

II. JEAN MILON, II<sup>e</sup> du nom, Maître des Comptes à Paris, qui s'est marié, le 6 Novembre 1346, avec *Jeanne de la Croix*, dont naquit :

III. JEAN MILON, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Marie le Bigot*, ainsi qu'il paroît par une transaction du mois de Mars 1380, passée entre ses enfans. De ce mariage vint entr'autres enfans :

IV. JEAN-JULIEN MILON, que son mérite éleva à la charge de Conseiller au Parlement de Paris, ainsi qu'il conte par les Registres du Parlement, & dont la réception est d'autant plus remarquable, qu'il ne fut pas élu selon la coutume du tems ; mais le Roi lui-

même le présenta & le nomma, disent les Registres, *parce que ses services & ses vertus l'en avoient rendu digne.* De *Perrette*, sa femme, qui n'est pas autrement nommée dans le contrat du 20 Octobre 1421, il laissa :

1. JEAN, qui mourut à la guerre sans postérité ;
2. Et JULIEN, qui suit.

V. JULIEN MILON, Chevalier, épousa, par contrat passé le 20 Février 1446, *Aliette Courtin*, fille de *Gervais*, Chevalier, Seigneur de la Giraudière, & de *Suzanne de la Chapelle* (de la même Famille que M. *Courtin*, Conseiller d'Etat, père de *Charlotte Courtin*, qui a épousé *Pierre Rocque de Varangeville*, Ambassadeur à Venise, & dont la fille, *Jeanne-Angélique*, a épousé le Maréchal de France *Louis-Hector de Villars*.) Leurs enfans furent :

1. JULIEN, qui suit ;
2. Et JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

VI. JULIEN MILON, II<sup>e</sup> du nom, comme aîné, succéda à la plus grande partie des biens. Il épousa, par contrat du 19 Mars 1528, *Marguerite de la Léaudière*, fille unique & héritière du Seigneur de la *Léaudière*, près d'Angers, dont naquirent :

- JULIEN, qui suit ;  
Et CHARLES, Chanoine de Tours & Prévôt d'Oé de l'Eglise de Saint-Martin. (Ce Bénéfice est un des plus considérables de cette Eglise ; il a été successivement & sans interruption dans cette Famille jusqu'en 1743, que feu l'Evêque de Valence s'en démit.)

VII. JULIEN MILON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Léaudière, Conseiller & Maître des Comptes en Bretagne, fut marié, le 4 Septembre 1557, avec *Jeanne le Pelletier*, sœur de *Claude le Pelletier*, Conseiller & Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Leur fils,

VIII. JULIEN MILON, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de *Lerné*, eut d'abord la charge de son père, dont il obtint des Provisions, le 30 Octobre 1574, & fut reçu le 26 Janvier 1575. Il épousa, par contrat passé à Tours, le 17 Février 1591, *Françoise Bouette*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Noue, Trésorier Général de France de la Généralité de Tours (attaché au Duc de Mayenne, & qui contribua au retour & à



la réconciliation de ce Duc avec HENRI IV), & de N.... *Goyet*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, fait Conseiller d'Etat, par Brevet du 10 Avril 1657, dont il prêta serment le 20 du même mois. LOUIS XIII avoit dit de lui, que c'étoit *une des plus belles fleurs du jardin de la France*. Il avoit épousé *Madeleine Marchand*, proche parente de Madame la Chancelière *Boucherat* (a), & de M. *Girault*, Chevalier, Seigneur de Planchoury à Tours ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. JULIEN, Aumônier du Roi, Chanoine & Prévôt d'Oë de l'Eglise de Saint-Martin à Tours ;
4. PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Léaudière ;
5. ALEXANDRE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Borde, Varenne*, &c., rapportée ci-après ;
6. Et MADELEINE, aînée des quatre derniers, qui s'est mariée à *François Menardeau*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., en Bretagne, vivant en 1619, auquel elle apporta de grands biens & duquel elle a eu trois filles. Voy. MENARDEAU.

IX. CHARLES MILON, Chevalier, Seigneur de Bellenoue, épousa *Anne de la Barre*, fille de Jean, Ecuier, Trésorier de France à Tours (de la même Famille que *Geneviève de la Barre*, qui épousa, le 28 Janvier 1624, *Jacques le Fèvre de Caumartin de Saint-Port*, Ambassadeur en Suisse.) Il en eut :

1. 2. & 3. FRANÇOIS, JULIEN & CHARLES, morts sans postérité ;
4. Et CÉSAR, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Sainte-Genève.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de la Borde, Varenne, &c.*

IX. ALEXANDRE MILON, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Varenne, Ligné, Amenon & autres lieux (cinquième fils de JULIEN, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise Bouette*), fut Président des Trésoriers de France dans la Généralité de Bourges, & mourut le 10 Mai 1687. Il avoit épousé, par contrat passé à Tours, le 28 Janvier 1648, *Françoise Pallu*, morte le 26 Mai 1703, fille d'*Etienne*

(a) Sa petite-fille a porté en partie les biens de sa branche dans une de celles de la Maison de *Gigault de Bellefonds*, qui a donné de nos jours un Archevêque de Paris. Voy. GIGAUT DE BELLEFONDS.

*Pallu*, Ecuier, Seigneur du Réau & de Perriers, & de *Marguerite Gauthier*, dont la sœur cadette épousa M. le Marquis de *Razilly*, Lieutenant Général de la Province. (Cette *Françoise Pallu* étoit sœur de l'Evêque d'Héliopolis, Vicaire Général du Saint-Siège Apostolique, dont Fénélon, Archevêque de Cambrai, prononça l'Oraison Funèbre aux Missions Etrangères le jour des Rois en 1702). De ce mariage son iîlus :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Borde, Docteur de Sorbonne, Prieur des Prieurés de Villers-Saint-Sépulcre, de Saint-Marcel & de Saint-Lambert, Prévôt d'Oë dans l'Eglise de Saint-Martin de Tours, Conseiller du Roi en ses Conseils, Aumônier ordinaire de LOUIS XIV, nommé à l'Evêché de Condom en 1693, mort en son Diocèse le 29 Mars 1737 ;
3. Et HENRI, rapporté après son aîné.

X. ALEXANDRE MILON, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Amenon, d'Allogny & de la Groie, né le 5 Février 1653, fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Avril 1674, Maître des Requêtes le 24 Mars 1694, puis Chef du Conseil de JULES-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, & son Ministre à Paris dans le temps de l'Élection au Royaume de Pologne, & mourut le 21 Octobre 1735. Il avoit épousé, le 24 Mars 1677, *Marie-Madeleine-Thérèse de Coycaut de Chérigny*, morte le 6 Janvier 1700, fille de *René de Coycaut*, Chevalier, Marquis de Chérigny, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Elisabeth Carré de Montgeron*. Il eut pour fille unique,

FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, le 19 Février 1709, à *Louis-Charles de Machault*, Chevalier, Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes, Lieutenant Général de Police de la ville de Paris, Conseiller d'Etat, Chef du Conseil de S. A. R. Madame la Duchesse d'ORLÉANS, épouse de M. le Régent. Elle est morte le 22 Janvier 1720, & son mari le 10 Mai 1750, laissant postérité. Voy. MACHAULT, quatrième branche.

X. HENRI MILON, Chevalier, Seigneur de Mefne, Varenne & Ligné (troisième fils d'ALEXANDRE, I<sup>er</sup> du nom, & de *Françoise Pallu*), Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant Général des Turcies & Levées, Ponts & Chaussées, Grand Maître des Eaux & Forêts dans les Provinces de Poitou, d'Aunis, Li-

moulin, la Marche & Nivernois, &c., épousa, par contrat passé à Tours, le 29 Décembre 1685, *Jeanne-Françoise-Angélique Collin*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux & du Veau, Conseiller & Secrétaire du Roi (dont la Famille, ancienne, est originaire du Bourbonnois), & de *Marie Lhuillier* (a). De ce mariage font fortis.

1. ALEXANDRE MILON DE MESNE, Seigneur de Varenne, Léré, Boisbonard, &c., Docteur de Sorbonne, Prieur de Villers-Saint-Sépulchre, Prévôt d'Oë, dans l'Eglise Saint-Martin de Tours, Aumônier ordinaire de S. M. en 1716. Il baptisa, en cette qualité, feue S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, le 2 Décembre 1717, dans la Chapelle du Château des Tuileries, ayant pour parrain le Roi, & pour marraine la Duchesse de Berry. Il assista aussi au Sacre du Roi à Reims, & en fit les fonctions, étant Aumônier de jour, Evêque & Comte de Valence: il avoit été nommé à cet Evêché le 4 Mai 1725; fut Député de sa Province à l'Assemblée du Clergé, tenue aux Grands-Augustins en 1735, & en fit la harangue de clôture à Versailles le 14 Septembre de la même année; fut nommé dans le même tems à l'Abbaye de Léoncel, & S. M. lui conféra encore celle de Saint-Benoît-sur-Loire, Diocèse d'Orléans, le 16 Octobre 1742: ce Prélat, qui mourut en 1772, est très-connu dans l'Eglise & dans la République des Lettres, par les Instructions Pastorales & Mandemens qu'il a donnés dans son Diocèse;
2. Et HENRI, qui suit;

XI. HENRI MILON, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mesne, de la Borde, Rosne & autres lieux, a épousé, par contrat passé à Paris, le 7 Mai 1717, *Jeanne de Cop*, fille de *René*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Trésorier de France à Tours, & de *Jeanne Soulas*. Il est mort le 16 Août 1753, laissant :

1. ANDRÉ-HENRI, qui suit;
2. Et JEANNE-HENRIETTE, mariée, par contrat passé à Tours, le 20 Août 1742, avec *Augustin des Francs*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, en Poitou, dont elle a eu une fille unique *Augustine-Jeanne des Francs*.

(a) Le Marquis de *Leffard*, Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit de cette Famille, dont les titres de noblesse, produits devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant, furent approuvés & maintenus par Ordonnance du 22 Février 1699.

XII. ANDRÉ-HENRI MILON DE MESNE, Chevalier, Seigneur de la Borde & de Boisbonard, ancien Officier aux Gardes Françaises, a épousé, par contrat passé à Poitiers, le 20 Mai 1758, *Anne-Françoise-Elisabeth de Créquy*, fille de *Jacques-Charles*, Marquis de *Créquy*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Anne-Madeleine-Françoise d'Auxy de Monceaux*. De ce mariage est issu

XIII. ALEXANDRE MILON, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, né au Château de la Roche-Gençay, en Poitou, le 20 Février 1759, mort au berceau.

Les armes : de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable, & accompagnée de 3 croissants d'or; la couronne surmontée d'une merlette, avec ces mots pour devise: NON EST QUOD NOCEAT.

MILON ou MILLON, en Bretagne: Famille qui remonte à JEAN & YVON MILON, mentionnés dans la Réformation de 1443. Ceux de ce nom furent déclarés nobles d'extradition, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Décembre 1670, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes: d'azur, à 3 têtes de lévrier coupées d'argent, colletées de gueules.

MILONI, Famille originaire de la petite ville d'Aubagne, éteinte dans la personne de CHARLES DE MILONI, de la ville de Marseille, Avocat au Parlement, maintenu dans sa noblesse le 11 Avril 1669, lequel n'a point laissé d'enfans de *Claire de Cipriani*, sa femme.

Cette Famille portoit pour armes: d'argent, à 3 roses boutonnées de gueules, tigées & feuillées de sinople. Devise: SPINÆ SUPERANT ROSAS. (Voy. l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, tom. II, p. 389.)

\* MIMEURE, en Bourgogne, Bailliage d'Arnay-le-Duc: Terre qui jouissoit du droit de franc-aleu noble, ainsi que quelques autres dans la même Province, & qui a été érigée en Marquisat, par Lettres Patentes du 28 Avril 1697, enregistrées au Parlement de Dijon le 21, & en la Chambre des Comptes le 28 Novembre de la même année, en faveur de *Jacques-Louis Valon*, Maître de Camp & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, ensuite Lieutenant Général des Armées du Roi, qui avoit épousé

N... *d'Achy-Carvoifin*, dont il n'a point laissé d'enfans. (Cette Maison a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Bourgogne, deux Chevaliers à l'Ordre de Malte & des Capitaines aux Gardes; elle s'est éteinte, depuis quelques années, en la personne de *Marc-Antoine Valon*, Marquis de Montmain, qui avoit épousé *Marie-Madeleine Fouquet de Belle-Isle* (sœur du Maréchal-Duc de Belle-Isle), de laquelle il n'a point laissé d'enfans. La Terre de *Mineure* a passé à *Richard Fyot de Vaugimois*, neveu, par sa mère, de *Jacques-Louis Valon*. Voy. FYOT DE LA MARCHÉ.

MINA (LA), en Espagne. Don JACQUES-MICHEL DE GUZMÁN, substitué aux noms d'*Avalos, de Spinola, de Palavicino, de Ramirez, de Haro, de Santillan, de Léon & de Méjia*, Seigneur, Marquis de la *Mina*, Comte de *Pézaels* & autres Terres, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de la Toison d'Or, de Saint-Janvier de Naples & de Saint-Jean de Calatrava, Administrateur en celui de Montezza, des Commanderies de Zilla & de Vanafal, Capitaine Général des Armées d'Espagne, Directeur Général du Corps des Dragons, Commandant Général de la Principauté de Catalogne, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, avec exercice, & Président de sa royale Audience, &c., a été fait Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire d'Espagne à la Cour de France en 1737, nommé Chevalier des Ordres le 17 Mai 1739, reçu le 1<sup>er</sup> janvier 1740, & est retourné en Espagne la même année. Il n'a point eu d'enfans de son mariage avec *Dona Marie-Augustine Zapata de Calatayud*, fille du Comte *del Réal*, & sœur du Duc de *Lezera*.

MINARD, Famille établie à Paris, dont étoit

ANTOINE-MINARD, Seigneur de la Tour-Grollier, Montgarnau (fils d'ANTOINE, Trésorier Général du Bourbonnois, Auditeur des Comptes, &c.), lequel s'étant distingué avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, ce qui le fit connoître de FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, ce Prince le nomma Conseiller & Avocat Général dans la Chambre des Comptes, vers l'an 1539, & l'honora depuis des charges de Conseiller au Parlement, de Président aux Enquêtes, & de Président à Mortier le 7 Juil-

let 1544. Le Roi HENRI II, qui eut aussi beaucoup d'estime pour lui, le nomma, en 1553, Curateur & principal Conseiller de MARIE STUART, Reine d'Ecosse, puis de France. Il servit le Roi en diverses négociations, & fut assassiné près de sa maison, dans la rue Vieille du Temple, le Mardi 12 Décembre 1559, à six heures du soir, revenant du Palais, où il avoit tenu l'Audience: son corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Catherine Bochart de Champigny*, & en eut :

PIERRE MINARD, Seigneur de Villemain, Conseiller au Parlement de Paris en 1555, Maître des Requêtes en 1567, mort en 1571, laissant de *Claude de la Guette*, sa femme,

1. ANTOINE, Ecuyer du Duc d'Alençon, mort sans lignée;
2. ET ISABELLE, qui épousa *Charles Briçonnet*, Seigneur de Lefsay, &c., dont postérité. Voy. BRIÇONNET.

(Cette Famille subsiste & va s'éteindre.)

Les armes : *d'azur, à un volcan de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent.* (Voyez l'*Hist. des Présidens*, par Blanchard. (Extr. de Moréri, Edit. de 1759.)

MINIAC (DE), en Bretagne, Refforts de Rennes & Ploërmel. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Juin 1670, au rapport de M. de Saliou, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, accompagnée de 7 billettes du même, 4 & 3.*

MINOTTY, Famille dont est JEAN-LOUIS MINOTTY, de la ville de Toulon, Trésorier Général de France en la Généralité de Provence, depuis le 12 Juillet 1737, qui n'étoit pas marié en 1759.

Les armes : *d'azur, à 2 tours d'argent, reliées par une courtine, crénelée du même, ayant une arche; le tout surmonté de 3 étoiles d'or, accompagnées en chef d'un oiseau volant d'argent.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 145.)

MINTIER (LE), en Bretagne: Famille qui a formé plusieurs branches.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Février 1669, au rapport de M. Deniau, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus

en la qualité de *Chevalier*, Refforts de Plérmel, Jugon, Guérande, Rennes & Saint-Brieuc. Dans cet Arrêt est compris PIERRE LE MINTIER, Sieur du Boïsgnoret;

Par deux autres Arrêts, rendus en ladite Chambre, l'un le 13 Novembre 1668, au rapport de M. de la Bourdonnaye; le second le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, ils furent aussi déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Dans le premier de ces deux Arrêts sont compris JACQUES LE MINTIER, Sieur du Bignon; JEAN LE MINTIER, Sieur de la Motte-Gloret; GILLES & FRANÇOIS LE MINTIER;

Enfin par un quatrième Arrêt, rendu en la même Chambre de la Réformation, ceux de la dernière branche furent déclarés *nobles d'extraction* le 16 Février 1669, au rapport de M. de Lopriac. (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

De cette Famille étoit FRANÇOIS LE MINTIER, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, qui s'est marié, en 1699, avec *Vincente-Françoise de Caradeuc*, dont est issu

JEAN-MARIE LE MINTIER, né le 11 Octobre 1701, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, dans l'Evêché de Vannes, reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie, le 17 Juin 1718.

On lit dans le *Mercur de France* du mois de Mars 1773, p. 207, qu'ANTOINE-FRANÇOIS LE MINTIER, Chevalier, Seigneur de la Motte-Basse, en Bretagne, chef des nom & armes de sa Maison, âgé de 75 ans, a renouvelé, le 4 février 1773, la cérémonie de son mariage avec *Renée de la Motte-Vauvert*, âgée de 70 ans. Ils ont eu de leur mariage 17 enfans, dont 9 existent, & plusieurs petits-enfans, qui, presque tous, ont assisté à cette cérémonie, dans la Paroisse du Château de la Motte-Basse, Diocèse de Saint-Brieuc.

Les armes : *de gueules, à la croix engrêlée d'argent*.

MION. ANTOINE DE MION, Chevalier, Seigneur d'Equiveilly, Frenay, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, épousa *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillers, dans le pays d'Auge, fille de *Jean*, Seigneur de Pange, qui fit son testament le 26 Mai 1587. Ses enfans y sont nommés & le contrat de partage des frères & sœurs fut fait en 1603. ANTOINE eut :

LOUIS DE MION, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre,

qui s'est marié à *Jacqueline de Gruel de la Frette*, dont il eut :

LOUISE-MARIE, Dame d'Auvillers, qui s'est mariée, le 10 Février 1649, à *Pierre Dauvet*, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, &c., dont des enfans. Voy. DAUVET.

\* MIOSENS ou MIOSSANS, Terre & Seigneurie, l'une des 12 premières Baronnie du Béarn, qui fut portée en mariage par *Angline*, héritière de la première race des Barons de *Mioffens*, à *Jean de Béarn*, fils naturel de *Jean*, Comte de *Foix*, Souverain de Béarn. Il assista pour lui, & comme procureur de sa femme, au serment de fidélité de *Gaston*, Comte de *Foix*, Vicomte de Béarn, fait aux habitans de sa Terre le 12 Juillet 1436. *Angline* fut mère de *Pierre* ou *Péez*, qui suit, & de *Jean de Béarn*, Seigneur de Saint-Maurice, vivant en 1465. *Péez de Béarn*, Baron de *Mioffens*, Sénéchal de Marfan, fut Grand Ecuyer de MADELEINE DE FRANCE, Princesse de Viane. Il épousa *Chrétienne de Condeuil*, dont il eut : *François*, qui suit, & *Roger*, dont on fait sortir une branche subsistante encore à présent. (Voy. BÉARN de GERDEREST.) *François de Béarn*, Baron de *Mioffens*, Sénéchal de Marfan, épousa *Catherine de Béarn-de-Gerderest*, dont vint *Françoise de Béarn*, héritière de *Mioffens*, qui porta cette Baronnie en dot, l'an 1510, à *Étienne-Arnaud d'Albret*, Seigneur de Castelmoron, fils de *Gilles d'Albret*, Seigneur de Castelmoron, & d'*Anne d'Aguillon*. Il céda la jouissance de sa Baronnie de *Mioffens*, à son frère naturel, *Étienne*, bâtard d'*Albret*, qui avoit été son tuteur, avoit procuré son mariage & fait des avances pour lui. *Françoise de Béarn* fut mère de *Jean d'Albret*, Baron de *Mioffens*, dont le fils, *Henri*, devint aussi Baron de *Mioffens* & de *Gerderest* : sa postérité masculine finit, l'an 1678, en la personne de *Charles-Amanieu d'Albret*, qui avoit épousé *Marie*, fille du Maréchal d'*Albret*, sa cousine germaine. Cette Dame, qui mourut en 1692, institua pour héritier universel son second mari, *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, dont le fils, *Charles-Louis*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, &c., vendit la Baronnie de *Mioffens* à *Henri d'Hereter*, Conseiller au Parlement de Navarre. *Marie-Madeleine d'Hereter*, sa fille & héritière, épousa *François-Dominique de Navailles*,



Marquis de Poueyferré qui avoit pour aïeul *Philippe de Navailles*, Marquis de Poueyferré, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Lourdes en 1666, issu de la branche de *Navailles-Mirepeix*. *Laurent de Navailles*, fils de *Philippe*, fut allié, en 1698, à *Catherine*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis d'*Offun*, Baron de Héches, dont naquit *François-Dominique*, qui fut père de *N... de Navailles*, Baron de *Mioffens*, Marquis de Poueyferré. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 749.)

\* MIRABEAU, en Provence : Terre & Seigneurie, située dans le Diocèse d'Aix, dont rendit hommage, en 1307, *Bertrand de Barras*, & que sa postérité posséda jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. *Anne de Savournin*, veuve de *Pompée de Barras*, se la fit adjuger pour ses droits, & la porta à son second mari, *Charles de Glandevès*. *Jean de Riquetti*, qui avoit épousé, en 1564, *Marguerite de Glandevès*, de la branche de *Cujes*, acheta cette Terre des parens de sa femme, & elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1685, enregistrées à Aix le 30 Novembre 1686, en faveur de *Thomas de Riquetti*, Seigneur de Beaumont, Guidon des Gendarmes de la Garde & Syndic de la Noblesse de Provence. Voy. RIQUETTI ou RIQUÉTY.

MIRAMAND, en Languedoc; Famille noble, qui porte : d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.

MIRAMONT-SAINT-EXUPÉRY, Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui font : d'or, au lion de gueules.

MIRE ou MYRE (LE), en Normandie, Election de Lisieux : Famille qui fut maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1668.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.

MIRE (DE LA). Voy. MYRE (DE LA).

MIREBEAU. Une branche cadette de la Maison de *Vienne*, & une branche cadette de la Maison de *Vergy* (toutes deux des premières & des plus illustres du Duché de Bourgogne), ont porté le nom de *Mirebeau*. Voy. VERGY & VIENNE.

\* MIREBEL, Château & Seigneurie en Bresse, que *Marguerite de Baugé*, qui en

étoit héritière du chef de son aïeule *N... de Châlon*, porta à son mari *Humbert*, V<sup>e</sup> du nom, Sire de *Beaujeu*, sur lequel le Dauphin le conquit; & par l'échange fait avec le Comte de Savoie, par le Roi *Jean* & le Dauphin *Charles*, son fils, cette Seigneurie fut cédée au Comte. Le Duc *Emmanuel-Philibert* céda *Mirebel* & la Châtellenie de *Soutenay*, sous le titre de *Marquisat de Mirebel*, à *Henriette de Savoie-Tende*, en échange des droits qu'elle avoit sur le Comté de *Tende*, & les Seigneuries de *Maro* & de la *Presle*, par traité du mois d'Octobre 1579, enregistré en la Chambre des Comptes de *Chambéry*, le 21 Novembre suivant. Sa fille, *Gabrielle des Prez*, née de son premier mari, *Guillaume des Prez*, Seigneur de *Montpezat*, devint héritière de ce *Marquisat*, & épousa *Jacques de Saulx*, Comte de *Tavannes*. Voy. SAULX-TAVANNES.

MIREMONT, Famille originaire d'Auvergne, dont deux branches établies, l'une en Champagne, & l'autre en Picardie.

PHILIPPE DE MIREMONT, Seigneur de *Berrieux*, Election de *Laon*, produisit des titres de six races depuis l'an 1481, & justifia que son aïeul *GUILLAUME DE MIREMONT*, Seigneur de *Berrieux* & de *Saint-Etienne*, avoit été fait Chevalier de l'Ordre de *Saint-Michel* en 1574, & qu'il avoit épousé, en 1564, *Isabelle de Saint-Blaise*, fille de *Hedor*, Seigneur de *Pouy*, dont vint :

DAVID DE MIREMONT, Seigneur de *Berrieux* & de *Lierval*, Châtelain de *Saint-Etienne*, Vicomte de *Gueux*, Baron de *Montaigu*, Guidon de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de *Grandpré*, & Maréchal héréditaire du *Laonnois*. Il se maria, le 13 Septembre 1593, avec *Marguerite d'Elbène*, fille de *Julien*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine Tornaboni*, Dame d'Atours de la Reine. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, Seigneur de *Berrieux*, le même qui produisit ses titres de 6 races. Il fut Page de la Chambre au Sacre de *Louis XIII*, puis Gentilhomme ordinaire de sa Maison, Maréchal héréditaire du *Laonnois* & Gouverneur d'*Epéray*; il se maria, le 5 Novembre 1634, à *Marie de Conflans*, fille de *Pierre*, Baron de *Rofnay*, & d'*Anne de Boffut*, dont il n'eut point d'enfans;
2. ALPHONSE, Chevalier, Grand Hospitalier

de Malte & Commandeur de la Croix, en Brie ;

3. Et FRANÇOIS, qui fuit.

FRANÇOIS DE MIREMONT, Seigneur de Saint-Etienne, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, produisit ses titres devant l'Intendant de Champagne, qui le confirma dans la noblesse. Il épousa *Madeleine Mathé*, dont il eut :

1. LOUISE-DIANE, qui épousa *Charles*, Comte d'Aspremont, morte sans enfans ;

2. Et ELISABETH, mariée avec *Thomas de Bouvens*, Baron de Saint-Julien & de Troisy, laquelle, devenue veuve, se fit Carmélite. Elle a eu postérité. Voy. BOUVENS.

C'est ce que nous savons d'après le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au pal d'argent fretté de sable, & accosté de 2 fers de lance d'argent, la pointe en haut, & la boulerole d'or.*

\* MIREMONT, Terre & Seigneurie dans le Turlan, en Gascogne, autrefois une des 12 premières Baronies du Béarn. Elle en a été retranchée, & est possédée actuellement par N.... de *Brux*, Seigneur de *Brux* & de *Clèdes*. Son père, *François de Brux*, 11<sup>e</sup> du nom, l'avoit acquise du Marquis de *Poyanne*, Ledit *François de Brux* laissa plusieurs enfans de N.... de *Despruets-Trabeffé*, son épouse. (*Diction des Gaules*, tom. IV, p. 753.) Voy. \* BRUX.

\* MIREPEIX, Terre & Seigneurie, qui fut une des 12 premières Baronies du Béarn, lors de la création de la Cour Majeure en 1220. Le Seigneur de *Mirepeix* fut dépossédé du titre de *Baron*, à l'occasion d'une loi injuste qu'il vouloit établir en Béarn, comme dit M. de Marca, dans son *Hist. de Béarn*. HENRI IV rendit le titre de *Baron* au Seigneur de *Mirepeix*, & cette Terre est aujourd'hui du nombre des fix qu'on appelle les *petites Baronies*. Elle est possédée par un Gentilhomme du nom de *Navailles*, fils de *Galatoire de Navailles*, Baron de *Mirepeix*, Chevalier d'honneur du Parlement de Navarre, & qui, par la mort sans enfans de son frère aîné, est devenu le chef de sa Maison. Il est veuf avec plusieurs enfans de N.... d'Aspremont d'Orthe. Les Seigneurs de *Poueyferré* & de *Navailles d'Affon*, sont des cadets de cette Famille. Voy. NAVAILLES. (*Tablettes général.*, part. VI, p. 105.)

\* MIREPOIX, en Languedoc: Ville qui appartenoit aux Comtes de *Foix*; c'étoit une des places d'Armes des Albigeois. Ayant été prise en 1209, elle fut donnée pour récompense à *Guy de Lévis*, 1<sup>er</sup> du nom, Maréchal de l'Armée des Croisés, dit depuis le *Maréchal de Mirepoix* ou de la *Foi*, titre qu'il transmit à la postérité: cette donation fut confirmée par le Roi SAINT LOUIS, qui lui donna en accroissement de fief la Terre de Montségur. Il étoit mort en Novembre 1230. C'est de lui que descendent toutes les branches de cette Maison que l'on connoit, & qui subsistent aujourd'hui. Il est le douzième aïeul d'*Alexandre 1<sup>er</sup>*, Marquis de *Mirepoix*, qui prit le furnom de *Lomagne*, du chef de son aïeul, & fut tué à Leucate en 1637. Celui-ci est le bis-aïeul de *Pierre-Louis de Lévis de Lomagne*, vingtième Baron & cinquième Marquis de *Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, créé Duc le 25 Septembre 1751, qui mourut le 25 Novembre 1757, sans enfans, de son mariage, contracté le 2 Janvier 1739, avec *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, veuve de *Jacques-Henri de Lorraine*, Prince de Lixing. Voy. LEVIS (DE).

MIRIBEL, Famille noble du Dauphiné, dont nous ne pouvons donner qu'une simple Notice, d'après un Manuscrit de feu Piganol de la Force.

HUGUES DE MIRIBEL, Seigneur d'Ornacieux, en Dauphiné, eut, en 1330, pour fille

EINARDE, qui épousa, en 1353, *Humbert de Corgenon*, Seigneur de Meillonas, fils puîné de *Jean de Corgenon*, & de *Marguerite de la Baulme-Fromentes*, dont vint *Alix de Corgenon*, seconde femme d'*Aimé de la Palu*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Varembon, &c., dont des enfans. Voy. PALU (DE LA).

JEAN, Seigneur de MIRIBEL, épousa *Béatrix de la Palu*, veuve de *Jean de Laye*, Seigneur de Saint-Lager, en Mâconnois, & fille dudit *Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & de ladite *Alix de Corgenon*, sa seconde femme. Il testa le 22 Janvier 1373, faisant pour héritière de ses biens CATHERINE DE MIRIBEL, sa fille.

On trouve une LOUISE DE MIRIBEL, femme, le 6 Février 1406, de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Dours, &c., Chambellan du Duc de Bourgogne, fils de *Jean de Châtillon*,

Seigneur de Saint-Illiers, &c., & de *Béatrix de Châteauvillain*, la seconde femme.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules ; à la cotice d'hermines en fasces, brochante sur le tout.*

\* MIROMÉNIL ou MIROMESNIL. Les Terres & Seigneuries de *Miromesnil, Tourville, le Bois-Robert, Ménildo, Burgues, Beaumetz, Neufmesnil, Saint-Ouen-Prend-en-Bourse & Mouy*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Miromesnil*, par Lettres du mois de Juillet 1687, enregistrées à Rouen le 29 Janvier 1689, en faveur de THOMAS HUE, Chevalier, Seigneur de Miromesnil, la Roque, &c., Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil & Intendant de Champagne. ARMAND-THOMAS HUE, Chevalier, quatrième Marquis de Miromesnil, à qui appartient ce *Marquisat*, ancien Premier Président du Parlement de Rouen, est Garde des Sceaux de France depuis le 24 Août 1774. Voy. HUE DE MIROMÉNIL.

MIRON ou MYRON, Famille de Robe qu'on prétend originaire de Catalogne, & qui a produit des Magistrats célèbres.

Elle a donné un Evêque d'Angers dans CHARLES MIRON (fils de MARC, premier Médecin du Roi HENRI III), nommé à cet Evêché par ce Prince en 1588, n'ayant alors que 18 ans ; il en prit possession le 14 Avril 1589, & fut sacré à Tours le 11 Avril 1591 ; il fut présent à l'abjuration du Roi HENRI IV, assista à son Sacre, prononça son Oraison Funèbre, qui fut très-goutée, quitta son Evêché, y fut nommé une seconde fois, & mourut le 6 Août 1628, Archevêque de Lyon, & le plus ancien des Prélats de France.

GABRIEL MIRON, Seigneur de Beauvoir, Conseiller au Parlement de Paris en 1546, puis Lieutenant Civil (fils de FRANÇOIS MIRON, Médecin du Roi CHARLES IX), épousa *Madeleine Bastonneau*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ROBERT, Conseiller au Parlement de Paris, en 1595, ensuite Président aux Requêtes du Palais, Ambassadeur en Suisse, & Intendant des Finances en Languedoc, fut Prévôt des Marchands de Paris & Président de l'Assemblée du Tiers Etat tenue à Paris en 1614 & 1615. (Voyez son éloge dans Moréri.)

FRANÇOIS MIRON, Seigneur de Bonnes, du

*Tome XIII.*

Tremblay, de Lignières & de Gillevoisin, Conseiller au Parlement de Paris le 18 Décembre 1585, Maître des Requêtes le 11 Août 1587, Intendant au Gouvernement de l'Isle-de-France, reçu Président au Grand Conseil le 23 Novembre 1597, Chancelier de M. le Dauphin, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris le 26 Avril 1696, Conseiller d'Etat par Brevet du 9 Décembre 1594, Prévôt des Marchands de Paris en 1604, mourut le 4 Juin 1609, & fut inhumé à Sainte-Marie. Il avoit épousé *Marie Briffon*, veuve d'*Edme-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & fille de *Barnabé Briffon*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Denise de Vigny*. De ce mariage vint :

JEAN MIRON, Seigneur de Bonnes, Conseiller au Grand Conseil le 22 Décembre 1619, qui s'est marié, en 1624, à *Radégonde Bayon*, fille de *Guillaume Bayon*, Seigneur de Louans, Maître des Comptes : on lit ailleurs avec *Anne Bayon*, fille de *Claude*, Grand Audienier, puis Maître des Comptes, & de *Nicole Heñor de Marle*. De ce mariage vinrent :

1. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Louis Brouillart*, Baron de Courfan ;
2. Et NICOLE, qui s'est alliée, en 1651, à *Daniel Jacquinet*, Seigneur des Pressoirs, Capitaine au Régiment de Piémont ; morte en 1711.

Les armes : *de gueules, au miroir arrondi d'argent, pointeté & cerclé d'or.*

MIRVILLE. N..., Marquis de MIRVILLE, a épousé, par contrat signé du Roi & de la Famille Royale, le 15 Avril 1762, N... de la *Pierre de Fréneur*.

\* MISON, en Provence : Terre & Seigneurie qui étoit depuis l'an 1200 dans la Maison d'*Agoult*, & qui a été acquise, dans le dernier siècle, par *Henri d'Armand*, Trésorier de France à Aix, dont le fils, *Charles d'Armand*, obtint Pérection de *Mison* en *Marquisat*, par lettres du mois de Février 1694, enregistrées à Aix.

\* MISSY, en Normandie, Election de Caen : Seigneurie qui n'est formée que d'un Fief, qui relève de la Châtellenie de Monfréville, Bailliage de Bayeux, par un tiers de Fief de Haubert ; au commencement du XV<sup>e</sup> siècle elle fut portée en mariage par JEANNE DE MISSY (fille de COLIN, Seigneur de MISSY

D d d

& de Brucourt, & de *Gillemette Suhard*, à *Colibeaux d'Esouteville*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Criquebeuf, &c.; leur fils aîné, *Simon d'Esouteville*, Seigneur de Criquebeuf, Chamelles, *Miffy*, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, pour avoir resté fidèle à son Prince légitime, fut dépourvu de ses biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, usurpateur de la Normandie, qui les donna, en 1421, à *Nicolas ou Collard de la Porte*. Ce *Simon* mourut sans enfans, & laissa pour héritière sa sœur *Perrette*, Dame de Criquebeuf, &c., femme de *Richard de la Rivière*, Seigneur de Gouvix, dont les descendans possédèrent longtems la Seigneurie de *Miffy*. Voy. ES-TOUTEVILLE, branche des Seigneurs de *Criquebeuf*. C'est à leurs droits qu'ont succédé *Pierre-Augustin Durand*, Écuyer, Seigneur de *Miffy* & de la Motte, reçu, en 1729, Procureur Général au Parlement de Normandie, & son frère, *Pierre-Jean-Baptiste Durand de Miffy*, Evêque d'Avranches. Il est mort le 2 Avril 1764, en sa Terre de *Miffy*, & a été inhumé en l'Eglise paroissiale de ce lieu. La terre & Seigneurie de *Miffy* appartient aujourd'hui (en 1775) à N.... de *Chafot*, leur héritière.

Les armes de la Famille de MISSY sont : *d'azur, à une aigle éployée d'or, couronnée à l'antique du même, becquée & membrée de gueules.*

MISTRAL DE MONTDRAGON, Famille originaire du Dauphiné, issue de

I. CLAUDE MISTRAL, qui se trouve nommé dans un dénombrement des Nobles de cette Province, fait en 1472. Il eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. BERNARDIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmiral*, rapportée ci-après;
3. Et NICOLAS, Chanoine de la Cathédrale de Valence, qui fit bâtir une Chapelle dans le Cloître de cette Eglise en 1480, & vivoit encore en 1535.

II. FRANÇOIS MISTRAL est mentionné dans le Catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire, en état de porter les armes pour le service du Roi en 1492. Il épousa *Gauberte de Fundis*, & en eut :

III. FRANÇOIS MISTRAL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, Seigneur de Mirabel, né à Grenoble le 15 Juin 1515, qui se maria, par contrat du 6 Janvier 1555, avec *Louise d'Albret*, veuve de Jean-

*Pierre de Sade*, Baron de Romanil & de la Goy, & fille de *Thibaut d'Albret*, Baron de Montclus, en Languedoc, &c., & de sa seconde femme, *Gabrielle de Montdragon*, Dame en partie du Bourg de ce nom, dépendant du Comté de Provence, du nombre des Terres qu'on appelle *adjacentes*, & enclavées dans le Comtat Venaissin. De ce mariage vint :

IV. PAUL MISTRAL, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, qui hérita de la Seigneurie de *Montdragon*, à condition d'en porter le nom & les armes; se rendit recommandable en Provence pendant les guerres civiles par son attachement aux intérêts du Roi. Il conduisit, en 1592, 200 hommes de pied & 80 Maîtres au secours de la ville d'Aix, assiégée par le Duc d'Epéron, en fut nommé premier Consul, & remplit avec tant de zèle & d'assiduité les fonctions de sa charge dans ces tems difficiles, qu'il s'attira de grands applaudissemens; ce qui obligea HENRI IV d'ordonner au Conseil de la ville d'Aix de lui laisser continuer le Consulat par ses Lettres du 1<sup>er</sup> Octobre 1594. Il avoit été député au Roi par les Sujets fidèles à S. M. Le Duc d'Epéron s'étant saisi de plusieurs Places & Châteaux, entr'autres de Barbetanne où il avoit mis bonne garnison, le Baron de *Crozes* en forma le siège & la soumit à l'obéissance du Roi, le 11 Janvier 1576. Il avoit épousé, le 23 Janvier de ladite année, *Sylvie de Brancas d'Oise*, fille de *Enemond*, appelé communément *Animond*, Baron d'Oise & de Villars, & de *Catherine de Joyeuse*. Il testa, en 1611, en faveur de ses enfans, savoir :

1. PAUL, qui suit;
2. LUCRÈCE, qui épousa, le 17 Janvier 1607, *François de Gallians ou Galléan des Ifjards*, Baron de Courtines, &c., dont des enfans. Voy. GALLÉAN;
3. SEXTIE, née le 25 Janvier 1595, fous le Consulat de son père;
4. Et MARGUERITE, qui s'allia à *Joseph d'AIMAR*, Seigneur de Montaux, Procureur Général au Parlement de Provence & Président à Mortier, duquel elle n'eut que des filles. Voy. AIMAR, en Provence.

V. PAUL MISTRAL DE MONTDRAGON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Doms, Co-Seigneur de Montdragon & de Barbetanne, Baron de Crozes, en Provence, Seigneur de Darboux, dans la Principauté d'Orange, épousa, en 1617, *Charlotte de Fortia*, fille de *Paul*,



Baron de Baumes & Seigneur de Piles, au Comtat Venaissin, & de *Jeanne de Tholon de Sainte-Jalle*, de la ville de Carpentras. Il testa en faveur de ses enfans, qui furent :

1. DOMINIQUE, Viguier de Marseille en 1630, qui s'est marié avec une fille de *Jean-Pierre de Sade*, & de *Léone-Françoise de Châteauneuf*, dont il n'eut qu'une fille, qui s'est mariée avec *Charles de Raymond de Mormoiron*, Baron de Modène, au Diocèse de Carpentras ;
2. PAUL, qui suit ;
3. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte en 1654 ;
4. CHARLOTTE, qui époua *Marc-Antoine de Puget*, Co-Seigneur de Barbentanne ;
5. Et MARTHE, qui s'est mariée, le 7 Octobre 1646, avec *Jean-Antoine Thierry*, de Villeneuve-lès-Avignon.

VI. PAUL MISTRAL de MONTDRAGON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Darboux, Viguier de Marseille après son frère aîné en 1647, avoit épousé, en 1643, *Marie de Martin*, fille de *Gaspard*, Baron d'Allier & de Montbrun, & de *Catherine Nicolai de Sabran*, de laquelle il n'eut que des filles : l'aînée, nommée

CATHERINE, fut mariée, par contrat du 8 Avril 1668, à *Louis de Thézan de Venasque*, Marquis de Saint-Gervais, dont le fils aîné, *Paul-Alphonse-François de Thézan de Venasque*, Marquis de Saint-Gervais, a succédé aux biens considérables de cette branche, soit en vertu des droits de sa mère, soit en vertu des donations de ses tantes. Voy. THÉZAN (DE).

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTMIRAL.

II. BERNARDIN MISTRAL (second fils de CLAUDE), époua 1<sup>o</sup> *Françoise Gilat*, de la ville de Valence ; & 2<sup>o</sup> *Madeleine*, fille de *François Mayaud*, Seigneur d'Aiguilles, au Comtat Venaissin, & de *Jeanne de Costaing*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MADELEINE, laquelle possédoit par indivis des héritages avec son frère dans le Terroir de Tournon, en Vivarais, & dans la Sénéchaussée de Beaucaire.

Et du second lit vinrent :

3. CATHERINE, mariée à *Bertrand de Sade*, Seigneur d'Eyguières, dont elle n'eut point d'enfans ;
4. Et FRANÇOISE, qui époua *Pierre de Puget*, Co-Seigneur de Chasteuil.

III. FRANÇOIS MISTRAL fut pourvu, par le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, d'un office de Conseiller au

Parlement de Grenoble. Il époua, le 29 Novembre 1548, *Clémence Rabot*, fille de *Laurent*, Seigneur d'Upie, &c., Conseiller au même Parlement. Il testa le 1<sup>er</sup> Février 1558, & fit mention de ses enfans, savoir :

1. JOACHIM, institué héritier universel par le testament de son père, & reçu Conseiller au Parlement de Grenoble, lequel époua *Madeleine*, fille de *Jean du Vache*, Conseiller au même Parlement, dont il n'eut point d'enfans ;
2. LAURENT, qui suit ;
3. Et MÉRAUDE, à qui son père donna 1,000 écus d'or. Elle époua, le 17 Octobre 1562, *Antoine Morard*, Conseiller au même Parlement.

IV. LAURENT MISTRAL, Seigneur de Montmiral & de Gonas, servit le Roi, reçut plusieurs blessures qui l'empêchèrent de marcher à l'arrière-ban en 1630, dont il fut dispensé par le Juge de Romans. Il étoit veuf fans enfans de *Marguerite de Joffrey*, quand il époua, 2<sup>e</sup> le 23 Décembre 1602, *Marie Thomé*.

Les armes : de sinople, au chevron d'or, chargé de 3 trèfles d'azur. (*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, tom. II, p. 259.)

MITHON, Famille originaire de Picardie, dont est

JEAN-JACQUES DE MITHON, Ecuyer, Intendant de Marine à Toulon, qui époua *Marie-Elisabeth Giraud du Poyet*, dont il eut :

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit ;
2. JACQUES-LOUIS, Comte de Senneville, ancien Commandant de la partie de l'Ouest de Saint-Domingue, qui s'est marié à *Suzanne de Longpré*, dont il a eu un fils, Mousquetaire de la seconde Compagnie ;
3. CLAUDE, Vicomte de Genouilly & de Changy, Capitaine de Frégate, qui s'est marié à *N... du Quefnel* ;
4. MARIE-ELISABETH-CATHERINE, qui a épousé, le 12 Août 1722, *Jean-Pierre de Montliart*, Marquis de Rumont, &c., Grand Bailli & Gouverneur du Duché de Nemours, dont postérité. Voy. MONTLIART ;
5. CATHERINE-MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre Chertemps*, Marquis de Seuil, dont un fils, Capitaine de Dragons ;
6. Et LOUISE-MARIE, qui a épousé *Joseph*, Marquis de *Chaponay* ; elle est morte en 1751, laissant *N... de Chaponay*, qui s'est allié à *Alexandre-Charles-Bénigne*, Marquis de *Jaucourt*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Voy. JAUCOURT.

CHARLES-GABRIEL, Marquis de MITHON, Seigneur de la Grange, la Prevoſte & Pleffis-le-Roi, Brigadier des Armées du Roi eſt Capitaine aux Gardes Françoiſes.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.* Supports: *deux lions.* (Notice envoyée.)

MITRY. Un *Mémoire envoyé* nous apprend que c'eſt une Famille originaire de Metz, établie depuis longtems en Lorraine. Elle eſt comptée au rang des plus illuſtres de cette Province.

I. THIBAUT DE MITRY étoit Maître Echevin de Metz en 1343. Il eut d'*Ifabelle de Baudouche*, ſa femme,

II. NICOLAS DE MITRY, Seigneur de Saily, de Vernéville & de Lorme, qui épouſa ALIX DE MITRY, dont il eut :

III. PIERRE DE MITRY, Seigneur de Saily, marié à *Alix de Chafel*, de laquelle vint :

IV. ESMOND DE MITRY, Seigneur de Fauconcourt & de Bouzillon, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, qui eut d'*Alix de Ramberviller*, ſa femme,

V. JEAN DE MITRY, Seigneur de Fauconcourt, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, mort vers l'an 1528, qui avoit épouſé *Jacquette de Mont-Saint-Léger*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roſières & de Vauldan, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ANNE, laquelle fit don de ſes biens à ſon frère.

VI. JEAN DE MITRY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fauconcourt, de Bouzillon, Frizon, Langlois, Saint-Germain, They & les Ménils, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, épouſa, le 10 Décembre 1524, *Yolande de Ferange*, fille de *Pierre*, Seigneur, Voué & Foncier d'Art-fur-Meurthe, & de *Valence de Bariſey*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Bouzillon & de Xaffévillers, mort ſans alliance ;
3. CLAUDE, Religieux ;
4. CHRISTOPHE, qui a fait la branche des Seigneurs de *Fauconcourt*, rapportée ci-après ;
5. BARBE, Abbeſſe de l'Étanche ;
6. N... DE MITRY, qui épouſa *Martin de Roucy* ;
7. Et CATHERINE, qui s'eſt alliée à *Olivier de Dieffe*.

VII. JACQUES DE MITRY, Seigneur des Ménils & de They, épouſa *Catherine d'Ourches*, Dame de Forcelles & de Fresnois, de laquelle il eut :

VIII. CHARLES DE MITRY, Seigneur des Ménils & de Fecocourt, Conſeiller d'Etat du Duc HENRI, Maître d'Hôtel du Duc FRANÇOIS II, ſon Bailli & Gouverneur de Monthureux, Il épouſa *Anne des Fours*, fille de *Louis*, Seigneur de Mont & d'Athienville, Gentilhomme de la Maïſon du Duc CHARLES III, & de *Marie de Serrières*, ſa première femme. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES, Seigneur de Rebeville & de Gripport, lequel, d'*Anne de Lefpine*, ſon épouſe, eut :
  1. LOUIS, Seigneur de Gripport, allié à *Louïſe de Vergy*, dont vint *MARIE-CATHERINE DE MITRY* ;
  2. Et FRANÇOISE, qui épouſa *Claude-François du Crocq*, Seigneur de Ville-moyenne.
3. NICOLAS, Général dans les Troupes Vénitiennes, mort ſans alliance ;
4. HENRI, Colonel de Cavalerie en France, marié à *Marguerite de Bildſtein*, dont il eut :
  1. GASTON, mort en bas âge ;
  2. Et HENRIETTE, qui épouſa *Henri, Comte de Cicé*.
5. Et ANNE, qui épouſa *François de Bernier*, Seigneur de Racécourt.

IX. FRANÇOIS DE MITRY, Seigneur des Ménils, Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES, Capitaine de ſes Gardes du Corps, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont, puis en 1675 de Pont-à-Mouſſon, épouſa *Françoïſe Odin*, dont vint :

X. DOMINIQUE-NICOLAS-FRANÇOIS DE MITRY, Seigneur des Ménils & de Roville, Conſeiller d'Etat, Capitaine des Gardes du Corps du Duc CHARLES IV, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont. Il épouſa, le 23 Février 1656, *Louïſe de Bildſtein*, fille d'*Henri*, Seigneur de Magnières, & de *Marie Durand de Sily*. Il en eut :

1. CHARLES-JOSEPH, qui fuit ;
2. Et JEANNE-MARGUERITE, qui épouſa *Claude-François Girardin de Vawry*, Marquis de Lhéry, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1696.

XI. CHARLES-JOSEPH, dit le *Comte DE MITRY*, Seigneur des Ménils, Chambellan de S.

A. R. de Lorraine, épousa, en 1699, *Nicole Regnault*, Dame de Charmois, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et HYACINTHE, Seigneur de Charmois, Enseigne des Gardes du Corps de l'Empereur, Grand-Duc de Toscan, qui s'est marié à N.... de Briel.

XII. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Comte de MITRY, Seigneur des Ménils, épousa *Jeanne*, Comtesse de *Franquemont*, dont il eut :

- Deux fils : l'un Chanoine de Saint-Dié, & l'autre, qui a été Capitaine de Dragons au Régiment d'Islyn ;  
Et plusieurs filles, entr'autres deux qui font Chanoinesse de Pouilly.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de FAUCONCOURT.

VII. CHRISTOPHE DE MITRY (quatrième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Yolande de Ferange*), fut Seigneur de Fauconcourt, Ecuyer du Duc CHARLES III, & Maître d'Hôtel de NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont. Il épousa *Madeleine le Roux*, fille de *Denis*, Seigneur de Condé, & de *Marie de Jouvain*. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, Abbé de Bonfays ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. Et ANNE, qui s'est mariée à *Edouard de Beurthé*, Seigneur de Joppécourt.

VIII. CHARLES DE MITRY, Seigneur de Fauconcourt, Bailli d'Epinal & Maître d'Hôtel des Ducs HENRI & CHARLES IV, eut de sa femme, *Anne Grégoire*, Dame de Batheleumont,

IX. CHARLES DE MITRY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Grand Fauconnier de Lorraine, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1625, à *Claude-Nicole de Malvoisin* ; & 2<sup>o</sup> à *Marie Durand de Sily*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-PHILIPPE, qui fuit.

Et du second lit vint :

2. JEAN, mort fans alliance.

X. JEAN-PHILIPPE DE MITRY, Seigneur de Fauconcourt, Grand Ecuyer de Lorraine & Bailli de Bassigny, épousa, le 10 Mars 1658, *Anne-Gabrielle de Lavaux*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Girancourt, & de *Catherine de Pullenay*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PHILIPPE, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort fans alliance ;

2. Et ROSE, alliée à *Louis Bouchard*, Comte des Plaffons.

Les armes : d'or, à 3 tourteaux de gueules.

MITTE DE CHEVRIÈRES, en Auvergne. Un Manuscrit de feu Piganol de la Force remonte la filiation de cette Maison à

I. JEAN MITTE, Seigneur de Chevrières, vivant en 1360, qui épousa *Agnès Alaman*, fille de *Guichard Alaman*, & de *Béatrix de Rouffillon*, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Chevalier de Rhodes, tué en Turquie à l'assaut de la ville d'Afrique, en 1391 ;
3. Et JACQUES, dit *le Jeune*, Abbé de la Chafagne, en Bresse, & d'Ambronnay en 1415.

II. JACQUES MITTE, Seigneur de Chevrières, épousa, en 1416, *Isabeau de Montagny*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. LOUIS MITTE, Seigneur de Chevrières, Sénéchal du Bourbonnois, mort en 1469. Il avoit épousé *Françoise de Miolans*, fille de *Jacques*, Baron de *Miolans*, en Savoie, & de *Marie de Saffenage*. De ce mariage vint :

IV. JEAN MITTE DE MIOLANS, Seigneur de Chevrières, Vicomte de Tallard, marié avec *Anne de Layre*, fille de *Louis*, Seigneur de Cuzieu, & d'*Agnès de Chalus*. Il mourut en 1499, laissant :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. PIERRE, Seigneur de Cuzieu, qui s'est marié à *Perronne de Saint-Germain* ;
3. JEAN, Abbé de Clairac, en Gascogne, Doyen & Comte de Lyon, mort en 1533 ;
4. JACQUES, Chevalier de Malte, Commandeur de Verrières, mort de la peste à Viterbe en 1523 ;
5. BÉNIGNE, Abbesse de Chazeaux, en Forez, morte en 1537 ;
6. BÉATRIX, qui épousa *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Sire d'*Amazé* duquel elle eut 22 enfans. Voy. AMANZÉ ;
7. MARGUERITE, qui s'allia à *Hugues de Marzé*, Seigneur de Belleroche ;
8. Et LOUISE, mariée à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, fils de *Jean de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, & d'*Isabeau de Fay*.

V. LOUIS MITTE DE MIOLANS, Seigneur de Chevrières, Gouverneur de Mâcon, Sénéchal de Lyon & du Bourbonnois, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, mourut en 1529. Il avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1508, *Madeleine de Cruisol*, fille de *Jacques*,

Seigneur de *Cruffol*, &c., & de *Simonne*, Vicomtesse d'*Uzès*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. ANTOINE, Seigneur de Cuzieu, marié 1<sup>o</sup> avec *Anne de Saint-Chamant*; & 2<sup>o</sup> à *Michelle de Bouchayefnes* ;
3. GASPARD, Chanoine, Comte de Lyon ;
4. CLAUDINE, qui s'est alliée, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1524, à *Louis de Talaru*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Chalmazel, &c., dont des enfans. Voy. TALARU (DE) ;
5. JEANNE, mariée à *Philibert de Nagu*, Baron de Lurcy ;
6. Et FRANÇOISE, Prieure de Marcigny-fur-Loire en 1558.

VI. JEAN MITTE DE MIOLANS, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1550, *Françoise Maréchal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Parc, Saint-Martin-le-Doux, &c., & de *Laurence-Françoise de Luyrieux*. Il mourut en 1574, laissant cinq fils & six filles, entr'autres :

1. ANTOINE, Seigneur de Chevrières, qui mourut sans enfans, avant son père, en 1563 ;
2. JACQUES, qui fut ;
3. & 4. Deux filles, nommées FRANÇOISE, Religieuses en Forez ;
5. CLAUDINE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon ;
6. Et CATHERINE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Jean*, Seigneur de *Saint-Priest* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Octobre 1576, *Gaspard de Simiane*, Seigneur d'Evenos & d'Ollioules, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, dont des enfans. Voyez SIMIANE (DE).

VII. JACQUES MITTE, Comte de Miolans, Seigneur de Chevrières & de Saint-Chamond, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnais, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Janvier 1599, par HENRI IV. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1577, *Gabrielle de Saint-Priest*, dite de *Saint-Chamond*, fille & héritière de *Christophe de Saint-Priest*, Seigneur de Saint-Chamond, & de N.... de *Montpezat* ; & 2<sup>o</sup> *Gabrielle de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bothéon, Chevalier du Saint-Esprit, Gouverneur & Sénéchal de Lyon, & de *Jeanne de Sugny*. Du premier lit il eut :

1. MELCHIOR, qui fut ;
2. GASPARD, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1596, à *Jean-Timoléon de Beauport-Montboissier*, Marquis de Canillac, &c. ; 2<sup>o</sup> à *Claude de*

*l'Aubépine*, 1V<sup>e</sup> du nom, Baron de Châteaufort, dont postérité. Voy. AUBÉPINE ; & 3<sup>o</sup> à *Henri de la Chastre*, Comte de Nançay.

Et du second lit vint :

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur du Parc & de Sénoz, en faveur duquel la Baronnie d'*Anjou*, en Dauphiné, fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Avril 1620, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Juillet 1621. Il est mort le 19 Octobre suivant.

VIII. MELCHIOR MITTE, Comte de Miolans & d'Anjou, par succession de son frère, Marquis de Saint-Chamond, Seigneur de Chevrières, Ministre d'Etat, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Provence ; fut Ambassadeur extraordinaire à Rome, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1619, & mourut à Paris, en son Hôtel, le 10 Septembre 1649, âgé de 63 ans. Il avoit fondé le premier Monastère des Ursulines en France & le Chapitre des Chanoines de Saint-Jean-Baptiste dans la ville de Saint-Chamond. Il avoit épousé *Ifabeau de Tournon*, fille de *Juyll-Louis-Joseph*, Seigneur de *Tournon*, Comte de Rouffillon, & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Il en eut :

1. LOUIS, Marquis de Saint-Chamond, mort, sans alliance, à Grenoble, le 16 Juillet 1639 ;
2. LYON-FRANÇOIS, Abbé de Sorèze ;
3. JUST-HENRI, Marquis de Saint-Chamond, Comte de Miolans & d'Anjou, mort en 1665, sans enfans de *Suzanne-Charlotte de Gramont*, morte le 31 Juillet 1688 ;
4. FRANÇOIS, Chanoine, Comte de Lyon ;
5. ARMAND-JEAN, qui fut ;
6. FRANÇOISE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Lyon ;
7. Et MARIE-ISABEAU, qui s'allia à *Louis de Cardaillac*, Comte de Bioule, Chevalier du Saint-Esprit & Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, dont elle n'eut point d'enfans.

IX. ARMAND-JEAN MITTE, Comte de Miolans & d'Anjou, Seigneur de Chevrières, Marquis de Saint-Chamond, mourut le 18 Juillet 1665. Il avoit épousé *Gaspard de la Porte-d'Ossun*, en Dauphiné, dont il eut

X. MARIE-ANNE MITTE DE CHEVRIÈRES, qui s'est mariée, en 1684, à *Charles-Emmanuel de la Vieuville*, Comte de Confolens. Elle est morte le 22 Novembre 1714, ayant eu postérité. Voy. VIEUVILLE (DE LA).



Les armes de la Maison de MITTE DE CHEVRIÈRES sont : *d'argent, au futoir de gueules; à la bordure de sable, chargée de 8 fleurs de lis d'or.* (Extr. pour les trois derniers de grés, du P. Anselme, tom. IX, p. 126 & 147.)

MOAYRE (DE), en Bretagne : Famille dont étoit JEAN DE MOAYRE, Secrétaire du Roi, Auditeur des Comptes, qui fut déclaré *noble d'extradition*, à cause du privilège de sa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. Saliou.

Les armes : *de sable, à 3 lionceaux d'argent, ornés de gueules.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MOCENIGO, Famille noble de Venise, qui a donné plusieurs Doges à cette République :

THOMAS MOCENIGO fut élu l'an 1414, & mourut en Avril 1423. — PIERRE MOCENIGO, élu l'an 1474, gouverna pendant deux ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. — LOUIS MOCENIGO, élu le 9 Mai 1570, après Pierre Loredano, fit ligue avec le Pape & les Espagnols contre les Turcs, qui avoient pris l'Isle de Chypre, & mourut le 4 Juin 1577. — LOUIS MOCENIGO, né le 13 Janvier 1627, élu Doge le 13 Juillet 1700, mourut le 6 Mai 1709. — Et LOUIS-SÉBASTIEN MOCENIGO, qui avoit été Provéditeur Général de la Mer, Général de Dalmatie & Commissaire Plénipotentiaire de la République, pour le règlement des limites avec les Commissaires Turcs, fut élu Doge le 25 Août 1722. (Moriéri, tom. VII, Edit. de 1759.)

JEAN-LOUIS MOCENIGO, noble Vénitien, Chevalier de l'Etoile d'Or, d'abord Ambassadeur de la République de Venise à la Cour d'Espagne en 1747, à celle de France en 1751, & nommé, en 1754, pour l'Ambassade de Rome, est mort à Paris le 12 Juin 1756, dans la 46<sup>e</sup> année de son âge. De son mariage, contracté en 1737, avec *Blanche Morosini*, fille de *Louis*, noble Vénitien, & l'un des Membres du Sénat, il a laissé pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, né en 1738 ;
2. JEAN-LOUIS, dit *le Jeune*, né en 1744 ;
3. MARIE, née en 1739 ;
4. Et HÉLÈNE, née en 1743. (*Mercur de France* de Novembre 1756, p. 231.)

Les armes : *coupé d'azur sur argent, à*

*2 roses de 4 feuilles de l'un à l'autre, boutonnées d'or.*

MODAVE (DE). Voy. FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

\* MODÈNE, petit Etat d'Italie, qui comprend les Duchés de *Modène*, de la *Mirandole* & de *Reggio*. Il appartient à la Maison d'*Este*. Voy. ESTE (D').

\* MODÈNE, dans le Comtat Venaisin, Diocèse de Carpentras : Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquisat*, possédée depuis plusieurs siècles par la Maison de *Raimond-Modène*. Voy. RAIMOND, RAYMOND ou REMOND, au Comtat Venaisin.

MODIÈRE & mieux MONDIÈRE, en Normandie, Elections de Lisieux & Alençon ; Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes d'aigle du même.*

MOELIEN (DE), en Bretagne : cette ancienne Noblesse remonte à JEAN DE MOELIEN, qui épousa 1<sup>o</sup> *Marie de Trégoazec* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Lanros*, laquelle étoit veuve en l'an 1427.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. Barrin, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extradition*, & SÉBASTIEN DE MOELIEN, père, & son fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, Reffort de Quimper.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'argent, touché & environné de 3 fers de lance du même.*

MOENNE (LE), Reffort de Saint-Brieuc, en Bretagne. ANTOINE LE MOENNE, Sieur de Saint-Eloy (fils d'ALAIN), vivoit en 1483. Il épousa *Louise de Villeguy*, de laquelle il eut : TRISTAN LE MOENNE, vivant en 1506, qui s'est marié à *Françoise le Mintier de la Ville-Morvan*, dont un fils, qui continue la postérité.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de cette Famille furent déclarés *nobles d'extradition* ; — Et par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, au même rapport, le 24 Mars 1671, CLAUDE LE MOENNE, Sieur du Quélen-

nec, & autres, furent aussi déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : de gueules, à 3 croiffans d'argent ; une fleur de lis d'or en abîme.

MOENNE (LE), autre Famille de la même Province, déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : d'or, à 3 fasces de sable.

MOENS, aux Pays-Bas. L'Empereur CHARLES VI accorda, par ses Lettres Patentes du 26 Décembre 1724, le titre de *Comte* à HENRI, Baron de MOENS, & à son frère GÉRÉBRAND ; ils étoient fils de feu BERNARDIN MOENS, Ecuier, libre Seigneur de Klinckerlant, Gryfoort, &c., & de Marie-Madeleine Ornia, aussi créé *Comtesse*, par autres Lettres de même date, titre applicable sur quelques Terres des Pays-Bas Autrichiens.

MOESSARD, Ecuier, Sieur de la Moëffardièrre, en Normandie, Election de Lisieux ; Famille qui porte : d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or, & cantonnée de 4 merlettes de sable.

MOGES, Famille noble de Normandie, dont il est parlé dans l'*Amor. génér. de France*, reg. I<sup>er</sup>, part. I, p. 386.

I. PIERRE de MOGES, Ecuier, Seigneur de Buron, vivoit avant l'an 1500 avec Catherine de Bernières, sa femme, dont il eut :

II. NICOLAS de MOGES, Ecuier, Seigneur de Buron, du Breuil, de la Haye, &c., commis, le 17 Juin 1557, pour faire la montre des habitants de la ville de Caen, visiter leurs équipages de guerre, & les conduire dans les occasions où leur service seroit nécessaire. Il épousa, en 1629, Anne de Prétonville, fille unique & héritière de Jean de Prétonville, Ecuier, Seigneur des Îles, & de Marie du Val. Leurs enfans furent :

1. SCIPION, qui suit ;
2. PIERRE, Conseiller au Parlement de Rouen ;
3. & 4. Autre PIERRE & JACQUES, hommes d'armes de la Compagnie de MONSIEUR, frère du Roi, & Gentilshommes ordinaires de la Maison de ce Prince.

III. SCIPION de MOGES, Seigneur de Saint-Georges, Conseiller au Parlement de Rouen, acquit, le 28 Septembre 1592, la Terre & Seigneurie de Saint-Georges, d'Anne de Saint-

Germain, fille & héritière de Louis de Saint-Germain, Seigneur & Patron de Saint-Georges-d'Aulnay. Il épousa, par contrat du 12 Octobre 1595, Marie Baudouin, fille de Gaf-ton, Sieur de Préaux, Conseiller au Grand Conseil, & de Jeanne Bigot. Leurs enfans furent :

1. LANFRANC, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de Préaux, rapportée ci-après.

IV. LANFRANC de MOGES, Ecuier, Seigneur de Moges, de Saint-Georges, &c., Conseiller au Parlement de Rouen, Commisnaire aux Requêtes du Palais en 1620, puis Conseiller honoraire en 1654, épousa, 1<sup>o</sup> en 1621, Françoise de Boyvin ; & 2<sup>o</sup> en 1635, Geneviève Morant. Du premier lit il eut :

1. ALEXANDRE, qui suit.

Et du second lit vint :

2. CHARLES, Ecuier, Seigneur de Buron, Conseiller du Roi, Général de ses Monnoies en Normandie, qui épousa, en 1676, Charlotte Baudry, fille de Nicolas, Ecuier, Seigneur & Patron d'Imbleville. Il en eut :

1. CHARLES-NICOLAS de MOGES de SAINT-GEORGES, qui fut reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie le 21 Avril 1698, puis Mousquetaire, & est mort sans alliance en 1709 ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Mai 1695, avec LÉONOR de MOGES, son cousin, ci-après.

V. ALEXANDRE de MOGES, Ecuier, Seigneur & Patron de Saint-Georges, de Rondefougère & de la Bucaille, Conseiller au Parlement & Commisnaire aux Requêtes du Palais à Rouen en 1654, épousa, le 27 Janvier 1665, Marie Mahéas, veuve d'Etienne Blanchard, Ecuier, Sieur d'Angerville ; il en eut :

VI. LÉONOR de MOGES, Ecuier, Seigneur de Saint-Georges, de Champin, de Rondefougère, d'Ardennes, de Moges & de Buron, qui en obtint la réunion & l'érection en *Marguifat* sous le nom de *Moges-Buron*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 16 & 26 Novembre suivant. De son mariage, accordé le 1<sup>er</sup> Mai 1695, avec MARIE-CHARLOTTE de MOGES, sa cousine, il a eu entr'autres enfans :

1. LÉONOR-THÉODOSE, qui suit ;
2. Et CHARLES-ADRIEN-JOSEPH, né le 15 Janvier 1718, reçu Page en la Chambre du

Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1735 & Lieutenant aux Gardes Françaises en 1750.

VII. LÉONOR-THÉODOSE, Marquis de MOGES-BURON, Ecuyer, né en 1701, a épousé, le 25 Juillet 1740, *Marguerite-Jeanne-Catherine Vaigant de Mortemer*, dont il a eu :

VIII. CHARLES-JEAN-THÉODORE, Marquis de MOGES-BURON, né le 5 Novembre 1741, Cornette du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, qui s'est marié, contrat signé le 26 Avril 1767, avec *Hermine-Françoise d'Harriague*, fille de *Pierre-Dominique*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Auneau, & de *Charlotte-Françoise-Hermine d'Irunberry de Salaberry*. (Nous en ignorons la postérité.)

BRANCHE  
des Seigneurs de PRÉAUX.

IV. FRANÇOIS DE MOGES, Ecuyer, Seigneur & Patron de Préaux (fils puiné de SCIPION DE MOGES, & de *Marie Baudouin*), Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Rouen, épousa, en 1646, *Marie de Verdeley*, & en eut :

V. RENÉ DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Benneray, né le 2 Mai 1648, reçu Conseiller au Grand Conseil le 9 Mai 1674. Il épousa, le 17 Février 1677, *Elisabeth-Agnès Marfollier*, fille d'*Alexandre*, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Agnès-Elisabeth de Faverolles*. De ce mariage vint :

VI. ALEXANDRE-RENÉ DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Coulonges, né le 5 Mai 1679, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 20 Janvier 1694. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il s'est marié & s'il a eu postérité.)

Les armes : *de gueules, à 3 aigles éployées d'argent, au vol abaissé.*

MOHR : *d'argent, au more naissant de profil, aux bras mutilés, tortillé du champ.*

\* MOIGNEVILLE, en Champagne : Terre & Seigneurie unie avec celle de *Varnay*, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1692, enregistrées le 19 Juin suivant, en faveur de *Thomas de Choisy*. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 759.) Voy. CHOI-SI-MOIGNEVILLE.

MOINET ou MOINEL, Ecuyer, Seigneur de la Marguinière, en Normandie,

Tome XIII.

Élection d'Alençon : Famille maintenue dans la noblesse le 31 Octobre 1666.

JEAN MOINET étoit, le 17 Novembre 1459, Vicomte d'Argentan & d'Exmes;

GEOFFROY MOINET, Lieutenant Général du Bailli d'Alençon, épousa *Catherine des Buats*, & fut père de

JEAN MOINET, Seigneur de Neaufles, Cordé & Veagne, Vicomte d'Argentan & Chancelier d'Alençon, lequel épousa *Marguerite Coignon*; il en eut :

BARBE, qui épousa *Jean le Roy*, Seigneur de Heudreville, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1569. (Voy. *l'Hist. de la maison d'Harcourt*, par la Roque, p. 846, 1173 & 1419.)

*L'Hist. de Rouen* fait mention de JACQUES MOINET, Sieur de Tancourt, Conseiller au Parlement de Rouen en 1580.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un croissant de sable en pointe; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces d'azur.*

MOISANT, même Province, Élection de Cean; Famille maintenue dans la noblesse en 1655, & qui porte : *d'azur, à 3 croix d'or.*

MOISNE ou MOINE (LE), Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 348.

I. GUILLAUME LE MOISNE, Ecuyer, Seigneur de Blangermont, vivant le 10 Mai 1541, eut de *Nicole de Vellet*, sa femme,

II. CLAUDE LE MOISNE, Seigneur de Blangermont, marié, l'an 1575, avec *Anne de Héricourt*, dont il eut :

1. ELÉAZAR, qui suit;
2. Et ABDIAS, rapporté après son aîné.

III. ELÉAZAR LE MOISNE épousa *Françoise de Saint-Suplix*, de laquelle vint :

IV. JEAN LE MOISNE, Seigneur de Blangermont, qui demuroit à Waterblerie, près de Rambures, Bailliage d'Amiens.

III. ABDIAS LE MOISNE (second fils de CLAUDE, & d'*Anne de Héricourt*), eut de son mariage avec *Suzanne de la Rue*,

IV. CHARLES LE MOISNE, Seigneur de Gouy-l'Hôpital, où il demuroit; lui & JEAN LE MOISNE, Seigneur de Blangermont, son cousin, ci-dessus dénommé, justifièrent de leur noblesse depuis le 10 Mai 1541, qui vivoit GUILLAUME LE MOISNE, leur bis-aïeul.

E c c

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croifettes de gueules.*

MOISSON, en Bourgogne.

I. JACQUES MOISSON, Seigneur de la Motte-lès-Talmay, eut pour fils,

II. JEAN MOISSON, Seigneur du Baffin, Sennecey, &c., qui fut Conseiller au Grand Conseil le 7 Février 1557, Maître des Requêtes le 11 Décembre 1572, & Commissaire, par Lettres du 13 Octobre 1586, pour connoître des exactions & concussions qui se commettoient sur les Rivières de Seine & d'Yonne. Il eut pour fils,

III. ANDRÉ MOISSON, Seigneur du Baffin, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 19 Février 1605, mort le 17 Octobre 1647, laissant :

IV. BERNARD MOISSON, Seigneur du Baffin & de Sennecey, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 15 Novembre 1634, sur la résignation de son père. Il épousa *Louise-Charlotte du Bois*, fille de *Charles*, Conseiller du Roi, Receveur des Tailles en Bresse, & de *Charlotte de Mongey*. Leurs enfans furent :

ANDRÉ, CHARLES & EMMANUEL ;

Et deux filles.

(Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de sinople, à 3 bandes ondulées d'argent ; au chef confus de gueules, chargée de 3 étoiles d'or.*

MOISSON, en Normandie, Eleñion de Vire, Ecuyer, Sieur de Précorbin ; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules plein, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 fasces d'argent.*

MOISY DE CLÉRON DE SAFFRES : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 croifettes tréflées du même, & chargée d'un écusson de gueules à 5 saffres ou aiglettes de mer d'argent, en sautoir.*

MOITIER ou MOICTIER (LE), Famille de Picardie, dont une branche s'est établie en Normandie. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 348, ce qui suit :

*Sufanne de Gaudechart*, veuve de CHARLES LE MOICTIER, Seigneur de Tomberel, tutrice de JEAN-BAPTISTE, JEAN-NICOLAS-ODART & JEAN LE MOICTIER, ses enfans, demeurant en l'Eleñion de Beauvais, furent jugés *nobles au Conseil*, par Arrêt du mois

de Mai 1668.— Le Sieur de *Villotran* est de la même Famille, & LAURENT LE MOICTIER étoit Mateur d'Abbeville dès l'an 1202. La branche établie en Normandie fut maintenue dans sa noblesse, le 17 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 gerbes de blé du même.*

MOITRON, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de SIMON MOITRON, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des Clefs de la ville de Langres & Conseiller en la même ville, avec *Bonne Girault*, troisième fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Récourt, & de *Guillemette de Goyot*. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à 3 arbres de sinople.*

MOL, en Bretagne, Ressorts de Saint-Renan & de Brest : cette Famille remonte à TANGUY MOL, Sieur de Kerjan, qui eut pour fils,

GUILLAUME, Sieur dudit lieu, vivant en 1417.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 30 Juillet 1669, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; dans cet Arrêt sont compris CLAUDE MOL, Recteur de Plouarzel ; JEAN MOL, Sieur de Lefmoalec, Capitaine de Marine, & PRIGENT MOL, Sieur de Runtan. — FRANÇOIS MOL, Sieur de Langollian (fils de FRANÇOIS, Sieur de Kermellec, & d'Anne Brice), & YVES MOL, Sieur de Kerhuel (fils de PIERRE, & de *Madeleine de Kerménou*), furent aussi, au rapport de M. de Bréhan, déclarés *nobles d'extradion*, le 9 Septembre 1670.

Les armes : *d'argent, à 3 anres de sable.*

\*MOLAC. Il y a deux Terres & Fiefs de ce nom en Bretagne, le premier, appelé communément *Molac-aux-Bretons*, situé dans le Diocèse de Quimper, en la paroisse de St.-Caradec, à une lieue & demie de la Baronnie de Carcado, près de Pontivy, Diocèse de Vannes. Cette Terre & Fief de *Molac-aux-Bretons*, est possédée par la Maison de LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Carcado, depuis près de sept siècles. — L'autre Terre, Fief & Baronnie de *Molac*, distante de 12 lieues de *Molac-aux-Bretons*, & à 5 lieues de Vannes, paroît avoir été possédée par les premiers & anciens possesseurs dudit Fief de *Molac-aux-Bre-*



tons (portion essentielle de l'ancienne Sénéchallie inféodée); mais elle est entrée dans la Maison de *Rosmadec*, il y a environ un siècle & demi, & elle est aujourd'hui possédée ainsi que la première (qui n'est point fortie de la Maison de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO), par CORENTIN-JOSEPH LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, Marquis de *Molac*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, héritier de cette Terre & Baronnie de *Molac*, près de Yannes, du chef de son aïeule maternelle *Marie-Anne de Rosmadec*. Voy. ROSMADEC & SÉNÉCHAL (LE).

LES armes de la Maison de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO sont : *d'azur, à 9 macles d'or*, & celles des MOLAC-MOLAC sont *des macles d'argent*. Il paraît qu'il y a eu beaucoup de rapport & d'analogie entre la Maison de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, & celle de MOLAC, & que ces deux noms sont & n'ont été qu'une même Maison. Il semble aussi, par une fuite & une conséquence nécessaire, que la Maison de LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Carcado, étoit anciennement MOLAC, avant de porter le nom de LE SÉNÉCHAL qu'elle tient de leur office & dignité.

\* MOLANS, en Dauphiné, Diocèse de Vaison : Terre & Seigneurie qui faisoit autrefois partie de la Baronnie de *Mévouillon*. *Raymond de Mévouillon*, qui fut Archevêque d'Embrun, Exécuteur testamentaire de *Raymond 1<sup>er</sup>*, son père, remit par forme de vente cette Terre de *Molans* à *Raymond II*, son frère, qui la donna, en 1281, à *Raymond III*, son fils; celui-ci la démembra de sa Baronnie de Mévouillon, & la vendit, le 7 Novembre 1293, à *Albert de Medici*. *Géraud de Medici* en vendit une partie à *Hugues Adhémar* en 1323. *Bernardin de Serre*, qui étoit Co-Seigneur de *Molans*, dispoisa, l'an 1412, de sa portion en faveur de *Romaine de Bafchi*. *Rolland de Veynes* possédoit l'autre portion que la fille, *Dragonette de Veynes*, porta, par son mariage de l'an 1414 ou 1415, à *Jean d'Urre*, Seigneur de la Touche & de Vinsobres, issu au VII<sup>e</sup> degré de *Guy-on*, Seigneur d'Urre, témoin au traité, de l'an 1250, entre le Dauphin, Guigues VII, & le Comte de Valentinois. Voy. URRE. La Seigneurie de *Molans* est demeurée dans la Maison d'Urre jusqu'en 1670, qu'elle est passée dans celle de *Simiane*, & le Marquis de *Simiane* en est possesseur depuis 1766. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, page 763 & suiv.)

MOLARD (DU), en Bresse : nous ne pouvons donner sur cette Famille qu'une Notice d'après feu Piganol de la Force.

I. NICOLAS DU MOLARD, vivant en 1400, fut marié deux fois : le nom de sa première femme est inconnu ; sa seconde fut *Jeanne de Lantenay*. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. PIERRE, Religieux à Ambronnay ;
3. ANTOINETTE.

Et du second lit vinrent :

4. ANTOINE, Seigneur d'Haute pierre, marié avec *Philiberte de Gaspard de Breul*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur d'Haute pierre, qui testa le 9 Août 1531, sans laisser d'enfans de sa femme, nommée *Catherine* ;
2. Et LOUIS, Seigneur d'Haute pierre, marié à *Antoinette de Franchelins*, fille de *Claude*, Seigneur de *Franchelins*, & d'*Anne Marechal*, dont deux filles :

RENÉE & CLAUDINE.

5. Et CLAUDE, vivant en 1434.

II. GUILLAUME, Seigneur DU MOLARD, Damoiseau en 1440, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. JEAN, qui fut ;
2. ETIENNE, Chevalier ;
3. LOUISE, qui a épousé, en 1464, *Lancelot de Pelapuffins*, Damoiseau, dont elle eut postérité. Voy. PELAPUSSINS ;
4. 5. & 6. GUILLEMETTE, MARGUERITE & CATHERINE.

III. JEAN, Seigneur DU MOLARD, testa le 18 Juillet 1488; il avoit épousé *Catherine de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur de la *Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuffins*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. PHILIBERT, marié à *Jeanne de Bourgeois*, fille de *Jacques*, Ecuier. Il en eut :
  1. JEAN, mort sans enfans ;
  2. Et CLAUDINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Antoine de Gobert*, Seigneur de Chabot, fils de *Jean*, & de *Claudine de Monet*; & 2<sup>o</sup> à *Miles de Chandieu*, Seigneur de Poule, en Beaujolois.
3. LOUIS, Religieux en l'Abbaye d'Ainay ;
4. LOUISE, morte fille ;
5. CATHERINE, qui épousa, en 1489, *Jean de Beyviens*, Seigneur de la Poype, dont elle eut postérité. Voy. BEYVIERS ;
6. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Claude de Châtillon*, Seigneur de Salamondes.

IV. CLAUDE, Seigneur du MOLARD, de Loëze & de Chavagnat, épousa, 1<sup>o</sup> le 11 Juin 1507, *Claudine de Gobert*, fille de *Jean*, Seigneur de Chabot, en Mâconnais, & de *Claudine de Monet* (& sœur d'*Antoine de Gobert*, mari de CLAUDINE du MOLARD, sa nièce), dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 6 Janvier 1522, *Jeanne de Lugny*, fille de *Claude*, Seigneur de *Lugny*, & d'*Eléonore de Chevriers*. De ce second lit vinrent :

1. CLAUDE, qui fut :
2. JEAN, Chevalier, mort sans hoirs;
3. PHILIBERTE, mariée le 12 Mai 1560, à *Philiberti de Briccaud*, Seigneur de Montépin;
4. FRANÇOISE, morte fille;
5. Et ANNE, qui épousa *Antoine du Mouton*, Seigneur de Langes, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne de Sachins*, sa première femme.

V. CLAUDE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du MOLARD & de Loëze, épousa, le 22 Janvier 1556, *Jacqueline de Sainte-Colombe* (fille d'*Antoine*, Seigneur de Thil, & de *Claudine du Tillet*), morte sans enfans après avoir testé le 6 Octobre 1561; & 2<sup>o</sup> *Philiberte de Thenay*, fille d'*Ainé*, Seigneur de la Tour de Vers & de Beflanceuil, & d'*Antoinette de Chevriers*. De ce second lit il eut :

1. & 2. JEAN & LÉONARD, morts jeunes;
3. & 4. AIMÉE & ANNE, aussi décédées jeunes;
5. Et PHILIBERTE, Dame du MOLARD, qui épousa, le 5 Septembre 1570, *Marc de Thenay*, Baron de Saint-Christophe, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, dont postérité. Voy. THENAY ou TENAY-SAINT-CHRISTOPHE.

Les armes : d'or, à la bande de sable, accompagnée de 2 casques du même.

MOLÉ, ancienne & illustre Maison de Champagne, qui a donné un Garde des Sceaux de France & un Evêque de Bayeux, Trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris.

I. GUILLAUME MOLÉ, originaire de Troyes, s'étant joint avec *Jean Lesguisè*, Evêque de Troyes, son beau-frère, chassa les Anglois de cette ville, & mourut l'an 1459. Il avoit épousé *Jeanne Lesguisè*, riche héritière, sœur de *Jean Lesguisè*, Evêque de Troyes, & veuve de *Guyot le Pellé*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui partagea les biens de son père avec son frère & sa sœur, le 17 Avril 1476 après Pâques. De *Simonne Bouche-ral*, qu'il épousa le 19 Juin 1467, il eut pour fille unique

COLETTE, mariée à *Jean d'Origny*, Seigneur de Longchamps.

2. JEAN, qui fut;
3. Et JACQUETTE, qui épousa *François Hennequin*, Seigneur de la Garmoise & d'Ozon, fils puiné de *Simon Hennequin*, Seigneur de Savières, & de *Gillette de la Garmoise*.

II. JEAN MOLÉ, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage au Comte de Nevers, le 5 Octobre 1487, épousa *Jeanne de Mesgrigny*, Dame de Villy-le-Maréchal, d'Asenay & de Saint-Remy, fille de *Jean de Mesgrigny*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Pouffey, Seigneur de Fontaines & de Villy-le-Maréchal, & de *Jeannette le Cierge*. Elle étoit veuve le 12 Octobre 1493, & obtint permission de réédifier les Fourches patibulaires & le Pont-Levis de la Terre de Villy-le-Maréchal, par Lettres Patentes du Roi CHARLES VIII, du 18 Février 1496. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fut;
2. JEAN, Seigneur de la Motte, marié, par contrat du 13 Avril 1505, avec *Madeleine Meniflon*, de laquelle il eut six enfans, qui partagèrent le 12 Novembre 1549, favoir :

1. OUDARD, Seigneur de la Motte, Abbé de Larriuvign, en Champagne;
2. JEAN, mort sans enfans;
3. ODETTE, mariée 1<sup>o</sup> à *Aubert le Courtois*, Seigneur de Bucy; & 2<sup>o</sup> à *François Gaspard*, Seigneur des Souls;
4. NICOLE, qui fut aussi mariée;
5. ISABEAU, Religieuse;
6. Et ANNE, qui s'allia à *Guillaume Roillard*, Seigneur de Giry.

3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Juzanvigny*, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, qui mourut sans enfans de son mariage avec *François de Marify*. Ses frères & sœurs partagèrent ses biens le 29 Mai 1520;
5. ISABEAU, mariée à *Jean Brion*, Seigneur de Changy, Procureur du Roi au Bailliage de Chaumont;
6. Et JACQUETTE, qui épousa *Jean de Marify*, Seigneur de Cervel.

III. CLAUDE MOLÉ, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il fit hommage le 14 Janvier 1529, épousa, l'an 1480, *Barbe Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Espagne, & de *Catherine Lesguisè*; elle étoit veuve en 1542. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE, qui fut;

2. MICHELLE, qui épousa *Claude de Marisy*, Seigneur de Cervel ;
3. CATHERINE, mariée à *Jacques Péricard* ;
4. MARIE, qui s'allia à *Jacques de Mauroy* ;
5. JEANNETTE, qui a épousé *Denis Clercy*, Seigneur de Vaubercy ;
6. SIMONNE, Religieuse à Notre-Dame de Troyes ;
7. Et NICOLE, Religieuse à Foissy, près de Troyes.

IV. CLAUDE MOLÉ, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage le 15 Février 1542 & le 31 Novembre 1551, épousa 1<sup>o</sup> *Simonne d'Origny*, fille de *Jean*, Seigneur de Fouchères & de Bleigny, en partie, & de *NICOLE MOLÉ* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne d'Origny*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fouchères, & de *Marie Meniffon*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. OUDARD, Jésuite ;
3. NICOLAS ;
4. LOUISE, Religieuse à Foissy ;
5. COLETTE, Religieuse ;
6. SIMONNE, qui épousa *Pierre Nevelet*, Seigneur de Dochès ;
7. BARBE, qui s'est mariée à *Pierre de Mauroy*, Seigneur de Fontaines ;
8. MARIE, qui épousa *Louis de Merat*, Seigneur de Droupt ;
9. 10. & 11. ANNE, CLAUDE & JEANNE : la dernière, Religieuse à Troyes.

V. CLAUDE MOLÉ, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, partagea avec ses frères & sœurs le 1<sup>er</sup> Juillet 1553. Il épousa *Nicolas*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Champgrillet. Elle étoit veuve, & avoit la garde noble de ses enfans le 9 Mai 1573, lorsqu'elle donna avec & dénombrement pour la Terre de Villy-le-Maréchal, & se remaria avec N.... *Clerget*. Elle eut de son premier lit :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. Et NICOLE, qui s'est mariée à *Pierre de Bauffancourt*.

VI. CLAUDE MOLÉ, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, rendit avec & dénombrement pour cette Terre le 27 Mai 1611, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc d'ORLÉANS. Il épousa, par contrat du 6 Septembre 1614, *Marguerite Pithou*, Dame de la Coste, de Montabert & de Villemoron en partie, fille d'*Antoine Pithou*, Seigneur de Luyères, & de *Jeanne de Hault*, Dame en partie de Pellemontier & de la Borde. Elle

étoit veuve le 5 Septembre 1624, & eut pour fils,

VII. CLAUDE MOLÉ, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, de Roncenay, de la Coste, de Montabert, de Villemoron & de Pellemontier, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fit un échange, le 25 Novembre 1656, avec *Nicolas Dauvet*, Comte des Marets, Grand Fauconnier de France, & étoit mort en 1660. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1644, *Simonne de Mesgrigny*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebertin & de Mouffey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite Coiffart*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fut ;
2. 3. 4. 5. & 6. LOUIS, NICOLAS, JEAN, EUSTACHE & SIMON ;
7. Et CLAUDE, Religieuse, laquelle étoit mineure avec ses frères, suivant un acte de tutelle du 6 Juillet 1660.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS MOLÉ, Seigneur de Villy-le-Maréchal, Enseigne au Régiment de Navarre, n'étoit point marié au mois de Décembre 1667.

#### BRANCHE des Seigneurs de JUZANVIGNY.

III. NICOLAS MOLÉ, Seigneur de Juzanvigny (troisième fils de *JEAN*, Seigneur de Villy-le-Maréchal, & de *Jeanne de Mesgrigny*), écartela ses armes de celles de *Mesgrigny* ; vint s'établir à Paris ; fut Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement le 3 Mars 1517 ; mourut le 29 Novembre 1542, & fut enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne Hennequin*, fille de *Christophe*, Seigneur de Dammartin, & de *Bonne Couraud* ; 2<sup>o</sup> *Jeanne Charmohue*, fille de *Jacques*, Changeur du Tréfor, & de *Thierrie de Badonvilliers* ; & 3<sup>o</sup> *Jeanne* ou *Marie de la Grange-Trianon*. Du premier lit il eut :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. BONNE, Religieuse à Foissy ;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée à *François Godel*, Conseiller en la Cour des Aides, Trésorier de France en Champagne ;
4. MARIE, qui épousa *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ, Corrécteur des Comptes à Paris.

Du second lit virent :

5. ANNE, qui s'est mariée à *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Conseiller au

Parlement de Paris, fils de *Christophe*, Seigneur dudit lieu, & de *Bonne Couraud* ;

6. *CLAUDE*, qui s'allia à *Jean de la Forge*, Receveur Général des Finances de Picardie.

Et du troisième lit fortirent :

7. *EDOUARD*, auteur de la branche des Seigneurs de *Laffy* & de *Champlâtreux*, rapportée ci-après ;

8. Et *MADELEINE*, qui s'est mariée à *François Ollier*, Seigneur de Saint-Angel & de Vandelle, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Grande Chancellerie, qui mourut le 1<sup>er</sup> Août 1597. Elle étoit décédée le 31 Mars 1576, & fut enterrée dans l'Eglise de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, laissant des enfans. Voy. *OLLIER*, au pays Chartrain.

IV. *NICOLAS MOLÉ*, Seigneur de Juzanvigny, des Hayes & de Vitry-sur-Seine, Intendant Général des Finances, est qualifié *Conseiller du Roi & de la Reine, sa mère, Intendant & Général de ses Finances*, dans un certificat qu'il donna le 6 Octobre 1585 : son sceau en placard est un *écartelé, aux 1 & 4 un croissant surmonté de 2 étoiles ; & aux 2 & 3 un lion ; Pécu surmonté d'un petit casque de côté*. Il mourut le 6 Décembre 1586, âgé de 50 ans. Il avoit épousé *Agnès Tanne-guy*, fille de *Guy Tanne-guy*, Avocat au Parlement, & d'*Espérance de la Croix*. Elle mourut le 5 Juin 1612, & fut enterrée aux Blancs-Manteaux à Paris, près de son mari. Leurs enfans furent :

1. *EDOUARD*, qui suit ;

2. *MARIE*, qui épousa *David Arnault*, Contrôleur Général des Reffes ; elle est morte au mois de Mai 1629 ;

3. Et *MADELEINE*, mariée à *Denis du Mesnil*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris.

V. *EDOUARD MOLÉ*, Seigneur de Juzanvigny, reçu Conseiller au Parlement le 24 Avril 1602, mourut le 2 Décembre 1634. Il avoit épousé *Marie Bochart*, fille de *Jean*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Champigny, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Madeleine de Neufville*. Elle mourut le 6 Décembre 1668, ayant eu

VI. *JEAN MOLÉ*, Seigneur de Juzanvigny, Président aux Enquêtes, qui mourut, avant ses père & mère, en 1658. Il avoit épousé, par dispense, *Jeanne-Gabrielle Molé*, sa cousine, morte le 14 Juin 1637, fille de *MATHIEU MOLÉ*, Seigneur de Laffy & de Champlâtreux, Premier Président du Parlement, & de *Renée de Nicolai*. De ce mariage vinrent :

1. *AGNÈS*, qui épousa *Hervieu Bazan*, Marquis de Flamenville, &c., Bailli du Cotentin, dont des enfans. Voyez *BAZAN DE FLAMENVILLE*.

2. Et *MARIE*, Dame de Juzanvigny, qui s'est mariée, en 1660, à *Georges de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Péronne, &c., qui mourut en Décembre 1689, & elle est morte en Janvier 1694, ayant eu plusieurs enfans. Voy. *MONCHY*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LASSY & de CHAMPLATREUX.*

IV. *EDOUARD MOLÉ* (fils de *NICOLAS*, Seigneur de Juzanvigny, & de *Jeanne de la Grange-Trianon*, sa troisième femme), Seigneur de Laffy & de Champlâtreux, Conseiller au Parlement de Paris en 1567, acquit beaucoup de réputation dans le Barreau ; fut Procureur Général pendant la Ligue. Le Roi *HENRI IV* le fit Président à Mortier le 3 Avril 1602, & il mourut le 17 Septembre 1616. Il avoit épousé, le 28 Novembre 1581, *Marie Chartier*, veuve de *Christophe Bouguier*, Conseiller au Parlement, & fille de *Mathieu Chartier*, Doyen des Conseillers au Parlement de Paris, & de *Marie de Montholon*. Elle eut de son second mari :

1. *MATHIEU*, qui suit ;

2. *EDOUARD*, né le 7 Juin 1586, Religieux Capucin au mois d'Octobre 1606, sous le nom de *P. Athanase* : c'est lui qui, en 1618, contribua le plus, par son zèle & ses soins, à la fondation des Madelonnettes de Paris, puis, en 1623, à la fondation du Couvent de son Ordre dans le Marais ; il mourut à Paris le 26 Juillet 1631 ;

3. Et *MARIE*, morte sans alliance.

V. *MATHIEU MOLÉ*, Chevalier, Seigneur de Laffy & de Champlâtreux, né en 1584, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 29 Juillet 1606, fut Président aux Requêtes du Palais pendant quatre ans, Procureur Général du même Parlement l'espace de 27 ans, & Premier Président au mois de Novembre 1641, charge qu'il exerça pendant 10 ans avec beaucoup de zèle & d'attachement au bien public & à la gloire de l'Etat, particulièrement durant les troubles de Paris. Louis XIV lui donna les Sceaux le 3 Avril 1651, dont il prêta ferment le lendemain entre les mains du Roi, & les remit le 13 du même



mois. Ils lui furent encore donnés le 9 Septembre fuivant, & il les garda jufqu'à fa mort, arrivée le 3 Janvier 1656; il eft enterré avec fa femme, dans l'Eglife des Cordelières de l'*Ave Maria*: c'étoit un homme de probité, aâif, vigilant & confommé dans les affaires. Il avoit époufé *Renée de Nicolai*, féconde fille de *Jean*, Seigneur de Gouffainville, Premier Préfident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Madeleine de Billy*. Elle mourut le 22 Novembre 1641, laiffant :

1. EDOUARD, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Evêque de Bayeux, Tréforier de la Sainte-Chapelle de Paris, qui mourut le 6 Avril 1652, âgé d'environ 43 ans; il eft enterré au Couvent de l'*Ave Maria* à Paris;
2. JEAN, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, de Saint-Paul de Verdun, de Saint-Menge, d'Hérivaux, de Chambre-Fontaine & de la Prée; Confeiller au Parlement en 1650, Maître des Requêtes en 1657, qui eft mort le 5 Mai 1712, âgé de 87 ans;
4. MATHIEU, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre, mort le 23 Août 1658. Il avoit acheté l'Isle de *Porquerolles*, dont il fit don à FRANÇOIS MOLÉ, fon frère, qui en obtint l'érection en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre de la même année, lequel laiffa ce même *Marquisat* à JEAN MOLÉ, II<sup>e</sup> du nom, mort Confeiller en la Grand'Chambre, le 25 Septembre 1723, père de la *Marquife de Lenoncourt*;
5. JEANNE-GABRIELLE, qui époufa JEAN MOLÉ, Seigneur de Juzanvigny, fon coufin ci-deflus, Préfident aux Enquêtes. Elle mourut le 14 Juin 1637, & eft enterrée à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie;
6. MADELEINE, Religieufe à Chelles, puis Abbeffe de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, morte le 28 Avril 1681, âgée de 74 ans;
7. FRANÇOISE, auffi Religieufe à Chelles & Abbeffe de Saint-Antoine après fa fœur. Elle mourut le 21 Avril 1686;
8. 9. & 10. JEANNE, MADELEINE & ANNE, Religieufes Carmélites au Monafière de la rue Chapon à Paris.

VI. JEAN MOLÉ, Seigneur de Champlâtreux & de Laffy, reçu Confeiller au Parlement le 30 Janvier 1637, Maître des Requêtes en 1643, Confeiller d'Etat, Intendant de Juftice & Préfident à Mortier en 1657, mourut fubitement à Paris le 6 Août 1682. Il avoit époufé *Madeleine Garnier*, fille puinée de *Mathieu*, Tréforier des Parties Cafuelles; elle eft morte d'apoplexie le 18 Juillet 1661, laiffant :

1. LOUIS, qui fuit;
2. MATHIEU, dit le *Chevalier de Champlâtreux*, qui fut reçu Enfeigne aux Gardes Françoises en 1673, Sous-Lieutenant en 1674, Lieutenant en 1676, Aide Major en Mai 1679, Capitaine en Décembre fuivant, retiré du fervice en Juillet 1690; il eft mort en 1697;
3. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Charonne, d'abord Abbé de Saint-Menge de Châlons, puis reçu Confeiller au Parlement le 26 Mars 1683, mort Confeiller en la Grand'Chambre le 25 Septembre 1723, & eft enterré à l'*Ave Maria*. Il avoit époufé, par contrat du 29 Mars 1683, *Elifabeth de Loynes*, fille de *Philippe*, Préfident à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Elifabeth Languet*, tante Paternelle des *Languet*, dont étoit l'Archevêque de Sens. Elle eut pour fille unique  
ELISABETH, qui s'eft mariée, en 1717, à *Joseph-Michel-Nicolas Sublet de Heudicourt*, dit le *Marquis de Lenoncourt*, Brigadier. Elle eft morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, ayant eu poftérité. Voy. SUBLET DE HEUDICOURT.
4. MARIE-CATHERINE, Religieufe à l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs;
5. SUSANNE, morte jeune;
6. Et MADELEINE, morte en 1719.

VII. LOUIS MOLÉ, Seigneur de Champlâtreux & de Laffy, Confeiller au Parlement de Paris, fut reçu, en 1679, Préfident à Mortier en furvivance de fon père, dont il prit poffeffion en 1682, & mourut le 3 Janvier 1709, âgé de 65 ans. Il avoit époufé, fur la fin de l'année 1713, *Louife Betauld*, fille puinée de *Louis Betauld*, Seigneur de Chemauld, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Loron*. Elle mourut à Champlâtreux le 31 Mars 1709, âgée de 50 ans, ayant eu :

1. JEAN-BAPTISTE-MATHIEU, qui fuit;
2. FRANÇOIS, mort jeune;
3. NICOLAS-EDOUARD, mort en Septembre 1693, âgé de 12 ans;
4. LÉON, né le 11 Septembre 1688, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Riquier, mort le 24 Juillet 1716, & enterré à l'*Ave Maria*, à Paris;
5. LOUIS-MARIE, dit le *Chevalier MOLÉ*, d'abord Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, puis Colonel du Régiment de Bretagne, le 1<sup>er</sup> Juillet 1719, mort le 25 Juillet 1720;
6. Et MARIE-LOUISE, qui s'eft mariée, le 10 Février 1700, à *Omer Talon*, III<sup>e</sup> du nom,

Marquis du Boulay, &c., Colonel du Régiment d'Orléannois, mort le 10 Juillet 1709, ayant eu postérité. Voy. TALON.

VIII. JEAN-BAPTISTE-MATHIEU MOLÉ, Seigneur de Champlâtreux & de Lassy, reçu Conseiller au Parlement au mois de Mai 1698, puis Président à Mortier, en survivance de son père, le 1<sup>er</sup> Juin 1707, dont il prit possession en 1709, mourut subitement le 5 Juin 1711, âgé de 36 ans, 3 mois. Il avoit épousé à Châlons, le 13 Mars 1702, *Marie-Nicole le Gorlier*, fille unique & héritière de *Jacques le Gorlier*, Seigneur de Drouilly, Auditeur des Comptes, & de *Françoise Maulcler*. Elle est morte le 11 Janvier 1711, âgée de 33 ans, laissant :

1. MATHIEU-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, Abbessé de Beaumont, nommée par le Roi, au mois de Septembre 1743, à l'Abbaye de Faremoutiers, Diocèse de Meaux.

IX. MATHIEU-FRANÇOIS MOLÉ, Chevalier, Marquis de Méry-sur-Oise, Seigneur de Champlâtreux, Luzarches, &c., né le 30 Mars 1705, Conseiller du Roi en ses Conseils, Premier Président du Parlement de Paris, a d'abord été reçu Conseiller audit Parlement le 3 Mai 1724, pourvu de la charge de Président à Mortier le 1<sup>er</sup> Mars 1731, reçu le 16 Mai suivant, & nommé Premier Président à la fin de Septembre 1757, sur la démission de René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles. Il s'en est démis en Octobre 1763, en faveur de René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, fils aîné de son prédécesseur. Il a épousé, le 22 Septembre 1733, en l'Eglise de Saint-Eustache à Paris, *Bonne-Félicité Bernard-Coubert*, née le 20 Septembre 1721, fille unique de *Samuel Bernard*, Seigneur de Coubert, &c., Conseiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, sa seconde femme. De ce mariage il a eu :

1. MATHIEU-HENRI, né le 15 Octobre 1748, mort le 29 Mars 1755 ;
2. MATHIEU-EDOUARD-LOUIS, né le 9 Juin 1650, mort le 24 Février 1752 ;
3. EDOUARD-FRANÇOIS-MATHIEU, né le 5 Mars 1760, Conseiller au Parlement de Paris, qui s'est marié le 31 Janvier 1779 ;
4. BONNE-FÉLICITÉ-LOUISE, née le 6 Février 1737, morte en bas âge ;
5. Une seconde fille, née en 1738, morte aussi en bas âge ;

6. Et MARIE-GABRIELLE-FÉLICITÉ, née le 18 Mars 1740, mariée, le 30 Août 1756, à *Louis-Joseph-Timoléon de Cossé*, Comte de Briffac, Colonel du Régiment de Briffac le 25 Août 1749, fait Duc de Cossé en 1756, mort sans enfans le 29 Août 1759. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un croissant d'argent qui est MOLÉ ; & aux 2 & 3 d'argent, au lion de sable, qui est de MESGRIGNY. (Extr. de l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, par le P. Anselme, tom. VI, p. 571 & suiv.)

MOLEIN DE LA VERNÈDE. Suivant une copie vidimée des titres de cette Maison, le 12 Juin 1771, elle est originaire d'Auvergne, mais nous n'en pouvons donner, faute de plus amples connoissances, que la branche des Seigneurs de *Rochebrune*, *Raimbaut*, *Beaufief*, &c., dont étoit

I. LAURENT MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui s'est marié, par contrat du 24 Juin 1559, à *Valentine de Chavagnac*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepeyre, & de *Jeanne de la Chapelle* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 21 Juin 1572, à *Gabrielle de Gironde*. Du premier lit vint :

II. ISAAC MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui épousa, par contrat du 17 Mai 1591, *Jeanne de Montvallat*, fille de feu noble *Giraud de Montvallat*, & de *Claude de Brifon*. De ce mariage fortit :

III. LOUIS MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuyer, Seigneur de Rochebrune, de Jalitoux, en Auvergne, & de Raimbaut, en Poitou, qui fut marié, par contrat du 18 Février 1645, à *Marie-Galliotte de Loflanges*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur, Baron de Paillé, & de *Marie Fouchier*. Il fut maintenu & gardé dans sa noblesse de race, par M. de Barentin, Intendant de Poitiers le 22 Mars 1666. De son mariage il eut :

1. EMMANUEL, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE-CATHERINE, troisième femme, par contrat du 1<sup>er</sup> Juin 1674, de *Florimon d'Hurault*, Seigneur de St.-Denis, &c., Grand Maître des Eaux & Forêts de France, dont postérité. Voy. HURAUULT.

IV. EMMANUEL MOLEIN DE LA VERNÈDE, E-

cuyer, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, lequel fut aussi maintenu dans sa *noblesse de race*, par Gilles de Maupeou, Intendant de Poitiers, le 15 Mars 1699. Il avoit épousé, le 19 Juin 1681, *Blanchette-Elisabeth Adam*, fille de noble *Blanchet Adam*, Seigneur de Beauchamp, & d'*Elisabeth Thioux*. (Les armes d'*Adam* sont : d'azur, au chêne de sinople, entouré d'un serpent d'or ; au chef de sable, chargé d'un croissant montant d'or, accompagné de 2 étoiles du même. Supports : deux palmes.) De ce mariage vint :

V. CHARLES-FRANÇOIS MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuier, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, qui épousa, par contrat du 8 Février 1694, *Charlotte de Caulaincourt*, fille d'*Henri*, Ecuier, Seigneur de Presle & de Beaufief, & de feue *Charlotte de Livron*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOISE-ELISABETH, qui s'est mariée, le 11 Août 1747, avec *Jean-Baptiste-Gaspard de la Perrière*, Chevalier, Seigneur des Tasnières, le Bouchet & autres lieux, dont il est veuf. Voy. PERRIÈRE (DE LA), en Nivernois & en Saintonge ;
3. JEANNE, qui a épousé noble N... *Gaudin*, Ecuier, Seigneur du Cluseau ;
4. Et HÉLÈNE, mariée à N... de *Conti*, Ecuier.

VI. HENRI MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuier, Seigneur de Raimbaut, ancien Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Piémont, s'est marié avec N... de *Livron*, dont des enfans.

Les armes : d'azur, à 3 fautoirs d'or.

MOLETTE DE MORANGIÈS (DE), en Languedoc & en Auvergne ; Famille dont étoit :

ELZIAS DE MOLETTE, Seigneur de Morangiès, qui épousa, le 30 Avril 1487, *Marguerite d'Héral de Brisfis*. Leur arrière-petit-fils,

FRANÇOIS DE MOLETTE, Seigneur de Morangiès, testa le 5 Décembre 1636 ; il avoit épousé, avant 1616, *Marie de Louet de Calvisson*, Dame de Saint-Alban, dont leur fils fut, à cause d'elle, Seigneur de Saint-Alban. Leur petit-fils,

CHARLES DE MOLETTE, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Alban, Gouverneur de Marvéjols & Bailli du Gévaudan, qui mourut en Juillet 1714, s'étoit allié, le 10 Janvier 1668, avec *Gabrielle-Catherine de la Fare*, morte peu après son mariage, fille

Tomte XIII.

de *Charles*, Marquis de Montclar, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline de Borne*. Ils eurent pour petit-fils,

PIERRE-CHARLES DE MOLETTE, Marquis de Morangiès, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Garde-Guérin, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1748, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, qui avoit épousé, le 31 Décembre 1726, *Louise-Claude de Châteauneuf de Randon*, qui a hérité des biens de la Maifon de *Tournel*, au préjudice d'*Anne de Châteauneuf*, son oncle. De ce mariage vint entr'autres enfans :

JEAN-FRANÇOIS-CHARLES DE MOLETTE, Comte de Morangiès, Colonel du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Maréchal de Camp en 1762, qui s'est allié, le 22 Août 1753, à *Marie-Paule-Thérèse de Beauwilliers de Saint-Aignan*, appelée *Mademoiselle de Montrésor*, née le 10 Décembre 1729, morte le 10 Novembre 1758. Elle étoit fille de *Paul-Hippolyte de Beauwilliers*, Duc de Saint-Aignan, &c., Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur à Rome, & de *Marie-Geneviève de Montlezun*, sa première femme. Ils ont eu postérité.

A cette Famille appartientent :

1° PHILIPPE DE MOLETTE, qui a épousé *Gaucelin de la Garde*, & en a eu postérité ;

2° Et GABRIELLE DE MOLETTE DE MORANGIÈS, qui s'est alliée à *Henri de la Garde*, & a aussi eu postérité. Voy. GARDE DE CHAMBO-NAS.

Les armes : d'azur, au cor de chasse d'argent, lié de gueules, accompagné de 3 molettes d'épéron d'or.

MOLIÈRES (DE), Famille qui, à l'avantage d'une ancienne *extradition noble*, réunit encore celui d'avoir des alliances avec des Familles d'une noblesse reconnue dans la Province du Quercy, telles que celles de *Villars d'Escarriolles*, du *Garric d'Uzech*, de *Buisson d'Auffonne*, d'*Estrades*, &c. Elle subsiste dans

JACQUES-ANTOINE DE MOLIÈRES, né le 9 Janvier 1746, reçu Page de la Reine le 23 Juin 1762. Il avoit un frère aîné Garde de la Marine, mort en 1756. Il a trois sœurs :

1. ANNE-OLYMPIE DE MOLIÈRES, née le 19 Août 1734, mariée, en 1762, avec N... *Delbreil*, Conseiller en la Cour des Aides & Finances de Mautauban ;

F ff

2. MARGUERITE DE MOLÏÈRES, née le 6 Novembre 1738, reçue sur ses preuves de noblesse en Janvier 1749, dans la Maison Royale de l'Enfant Jésus à Paris;

3. Et ANNE-SUSANNE DE MOLÏÈRES, née le 15 Juin 1744, reçue à Saint-Cy aussi sur ses preuves de noblesse, le 30 Décembre 1755.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 befans d'or, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 cloches d'argent, bataillées de sable.* (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. VI.)

\* MOLINGHEM, Terre & Seigneurie en Artois, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du Roi Catholique, du 20 Juin 1645, en faveur de *Guislain de Brias*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Conseiller au Conseil suprême de guerre du Roi d'Espagne, Capitaine Général de la Cavalerie Légère de son Armée contre le Portugal, pour lui, ses hoirs mâles & femelles; il étoit frère de *Charles de Brias*, créé *Comte de Brias*. *Guislain* n'ayant point laissé de postérité, le *Marquisat de Molinghem* échut à son neveu, *Engelbert*, Comte de *Brias*, dont les descendants le possèdent encore aujourd'hui. Voy. BRIAS.

MOLINIER DE LACAN, Noblesse d'ancienne Chevalerie, dans le Périgord. Le premier connu par titres est

PIERRE DE MOLINIER, Chevalier, qui vivoit en 1220. Il eut pour enfans : — GUILLAUME & PIERRE DE MOLINIER, Chevaliers, mentionnés dans des actes de 1243 & 1249.

On trouve ensuite nobles GUILLAUME & JEAN DE MOLINIER, frères, qui, par acte des années 1305 & 1306, firent un partage de biens, devant le Sénéchal de Périgord, avec noble MARIE DE MOLINIER, mère & tutrice de GUILLAUME & d'HÉLIE DE MOLINIER.

JEAN DE MOLINIER, Damoiseau, paroît dans un acte de 1324. — ARNAUD DE MOLINIER, Ecuier, servit dans la guerre contre les Anglois en 1238 & 1340. — BERTRAND DE MOLINIER fut établi Capitaine Commandant du Château de Sempouy, en Guyenne, par Lettres d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre en 1340. — GÉRAUD DE MOLINIER, Chevalier, fit vente d'une maison en la ville de Montauban en 1368. — Noble ARNAUD DE MOLINIER épousa, vers l'an 1370, *Guillaume-Arnaud de Montequiou*, Seigneur de Saint-Jean & de Labache, en Armagnac : ils vivoient ensem-

ble en 1374. — PIERRE DE MOLINIER, Chevalier, vivoit en 1378. — Et JEAN DE MOLINIER, Ecuier, paroît dans des actes de 1388, 1406, 1407 & 1413.

En attendant qu'on ait pu rechercher tous les titres de cette ancienne Maison, en voici la filiation depuis

I. PIERRE DE MOLINIER, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuier, né vers l'an 1590, qui se distingua dans les guerres de son tems. Il fut Capitaine de 100 hommes d'armes, par Commission du Roi du 1<sup>er</sup> Octobre 1636; fut chargé par le Duc d'Épernon, Lieutenant Général & Gouverneur de Guyenne, le 29 Juin 1637, de s'opposer aux entreprises des Rebelles & Factieux; prit le Capitaine Bufferot, Chef des Révoltés, qui couroit dans le Sarladais, à la tête de 8,000 hommes : ce qui étoit très-important pour le service du Roi, ainsi que s'en exprime l'ordre qu'il reçut pour le combattre; fut choisi, le 20 Janvier 1640, pour commander dans la Ville de Leucate, sous le Duc d'Épernon, en foutint le siège & le fit lever aux ennemis; il servit encore en 1648, sous M. de Biron, Amiral. Il avoit épousé N.... de *Cassins*, d'une ancienne Noblesse de Provence, de laquelle il eut :

PIERRE, qui suit;

Et trois autres garçons, tués au service.

(PIERRE DE MOLINIER, 1<sup>er</sup> du nom, leur père, avoit pour oncle, N.... DE MOLINIER DE LACAN, qui fit les campagnes de Rouffillon sous le Maréchal de Schomberg, Général de l'Armée du Roi, Gouverneur de Languedoc, dans laquelle, suivant un certificat de ce Général du 11 Septembre 1642, il commanda un détachement.)

II. PIERRE DE MOLINIER, 2<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Sieur de Lacan, successivement Mouquetaire du Roi, Capitaine au Régiment de Grancey, par Commission du 20 Novembre 1667 & Lieutenant-Colonel, fut tué à la tête d'une Compagnie de Grenadiers. Il laissa de N.... de la *Bigotie*, sa femme,

III. FRANÇOIS DE MOLINIER, Ecuier, Sieur de Lacan, qui a épousé, en 1722, MARIE DE MOLINIER, fille de GASPARD DE MOLINIER, Seigneur de Mandaisaigne, qui, après avoir servi dans les Cadets-Gentilshommes, fut fait Capitaine au Régiment de la Reine, & passa avec le Roi Jacques en Irlande. Elle étoit nièce de N.... DE MOLINIER, Capitaine Aide Major au Régiment de Périgord, puis Lieute-



nant-Colonel, tué au siège de Rocroi. De ce mariage font fortis entr'autres enfans :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. Et CHRISTOPHE, Chanoine & Prieur de Saint-Victor, au Diocèse de Cahors.

IV. GASPARD DE MOLINIER DE LACAN, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourdeaux & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1765, *Marie de Grandfaul*, dont il a eu :

- CHRISTOPHE ;  
Et une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 colombes, becquées & affrontées de gueules, posées sur une montagne de sinople ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

MOLLE (LA), ancienne Famille noble de Provence, éteinte.

BLANCHE-BONIFACE DE LA MOLLE, la dernière de son nom (son frère étant mort à Paris), épousa *Gaspard de Bardonnenche*, duquel elle n'eut qu'une fille unique, nommée *Cassandre de Bardonnenche*, qui, suivant les *Mémoires* de Pierre de l'Étoile & ceux de Castelnau, porta les biens de ses père & mère, à *Alexandre de Roux de la Ric*, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert*. Voyez ROUX DE LA RIC.

\* MOLLEY-BACON (LE), en Normandie, Sergenterie de Cérify : Terre qui fut cédée, avec ses appartenances aux *Bacon*, qui en jouirent longtems à titre de Châtellenie, & desquels elle emprunta son nom. Voy. BACON. — Par un aveu rendu en 1503, la Dame veuve de *Jean de Beaumont*, Seigneur du *Molley*, tutrice de ses enfans mineurs, avoua tenir du Roi la Terre & Seigneurie du *Molley* à gage, pleige & droit de patronage. Par un autre aveu de la même année, *Jacques d'Argouges* déclara tenir également du Roi la Vavassorie du *Molley* par un quart & demi de Fief sis audit lieu. Cette Châtellenie fut depuis remise dans son état primitif, suivant l'aveu qu'en rendit en 1682, par un plein Fief de Haubert, *Louis d'Espinau*, qualifié dans cet aveu de *Chevalier, Seigneur & Châtelain du Molley-Bacon* par hérédité, & de Vassal dudit lieu par acquêt. N.... *le Coufseux*, de Rouen, acquéreur de la Terre du *Molley*, y a fait bâtir, en 1758 & 1759, une fort jolie maison dans le goût moderne, & le Châtelain, Haut-Justicier du *Molley* ;

est patron de la Cure de ce lieu. (*Diâion. des Gaules*, tom. IV.)

MOLON, en Bresse: nous ne pouvons donner sur cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire*, qu'une Notice extraite d'un Manuscrit de feu Piganol de la Force.

I. GUILLAUME DE MOLON, Chevalier, Seigneur de Villereverfure, vivant en 1300, Capitaine du Château de Mirebel en 1334, épousa *Agnès de la Baume*, fille de *Verruquier de la Baume*, Seigneur de Broces. Il en eut :

II. JEAN DE MOLON, Chevalier, vivant en 1372, qui s'est marié à N.... *de Corent*, fille de *Guillaume de Corent*, Chevalier, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant en 1392.

III. JEAN DE MOLON, 1<sup>e</sup> du nom, Chevalier, vivant en 1386, épousa, *Françoise de Chambut*, fille de *Guichard*, Seigneur de Conflans-sur-Ain, & d'*Hélis de Marigno*. Leurs enfans furent :

1. ALEGRET, qui fuit ;
2. Et LÉONARD, Damoiseau, qui s'est marié à *Ainarde Alleman*, fille de *Jean Alleman*, Chevalier. Il testa le 7 Février 1448, & mourut sans laisser d'enfans.

IV. ALEGRET DE MOLON, Chevalier, vivant en 1420, épousa *Alix de Saint-Cyr*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, auquel LÉONARD, son oncle, fit quelques legs par son testament de l'an 1448.

V. JEAN DE MOLON, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereverfure, fut un des 200 Chefs d'Hôtel, lesquels jurèrent le Traité de Louis, Duc de Savoie, avec le Roi CHARLES VII en 1452. Il eut pour femme *Antoinette de Bellegarde*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANNE, qui épousa *Perceval de Moyria*, fils puîné de *Perceval*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Etiennette Palagnin* ;
3. Et MARGUERITE, femme, le 4 Mars 1493, de *Pierre du Bioley*, Seigneur de Molaïse.

VI. JEAN DE MOLON, 1V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montberthoud & Villereverfure, épousa 1<sup>o</sup> *Philiberte de Verfey*, fille de *Jean*, Seigneur de *Verfey*, & de *Marguerite de la Palu*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> en

1490, *Louise-Alix de Gerbais*, veuve de lui en 1514, laissant :

1. AINARD, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Ecclésiastique.

VII. AINARD DE MOLON, Seigneur de Montbertoud & de Villereverfure, épousa *Etiennette-Françoise du Breul*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Bassie-fur-Cerdon, & de *Louise du Chastelard*. Il testa le 10 Mars 1526, & laissa :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, mort, en 1555, dans les guerres d'Italie, fans avoir été marié.

VIII. CLAUDE DE MOLON, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereverfure, rendit hommage au Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, après la conquête de Bresse en 1536. Il épousa *Anne de Curtil*, fille de *Claude*, Seigneur de Langes, dans la paroisse de Cras, & de *Peronne de Dortans*. Elle étoit veuve de lui en 1576. Ils laissèrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, morte fans alliance.

IX. GUILLAUME DE MOLON, Seigneur de Montbertoud, épousa *Claudine de Grillet*, dont pour fille unique,

X. JEANNE DE MOLON, Dame de Montbertoud, qui s'est mariée à *François de Buffy*, Seigneur de la Crespinière, fils de *Pierre Buffy*, Seigneur de Felicia, légitimé de la Maison de *Buffy* en Bugey, dont entr'autres enfans, *Philibert de Buffy*, Seigneur de Montbertoud.

Les armes de MOLON sont : *palé d'or & d'azur de 6 pièces*.

MOLON, autre Famille qui porte : *coupé d'or sur argent ; au lion coupé de gueules sur l'or, & d'azur sur l'argent*.

MOLPREY (en latin de MOLLI-PRATO), Famille éteinte, qui tiroit son nom & son origine du village de *Mauprel*, dans le Bailliage de Salins, en Franche-Comté, aux environs du Bourg de Nozeroy.

ANNE DE MOLPREY, fille unique & héritière de cette Famille, épousa, le 13 Juin 1440, *Pierre Alemand de Conliège*, Ecuyer. *Jean*, leur fils, releva le nom de MOLPREY, & écartela des armes de MOLPREY, qui étoient : *d'or, à 3 bandes de gueules*, avec les fiennes, qui étoient : *de gueulès, à 3 aigles d'or*. Sa postérité a fini au siècle dernier dans la person-

ne de CHARLES-EMMANUEL ALEMAND DE MOLPREY, dont les biens passèrent par succession dans la Famille de *Crosey*, & de celle-ci dans celle de *Moustier*, qui les possède actuellement. Voy. MOUSTIER (DE), en Franche-Comté, & l'*Histoire général. des Sires de Salins*, tom. 1, p. 222, note 34.

MOMAS. Voy. BAUDEAN.

MOMMEREL, Famille noble, originaire du Béarn, dont étoit

ANTOINE-HYACINTHE DE MOMMEREL, Seigneur de Montguichet, &c., qui mourut en sa Terre de Marigny, en Champagne, en 1722. Il avoit épousé, en 1668, *Jeanne-Françoise de Lameth-Buffy*, fille d'*Antoine-François*, Comte de *Buffy-Lameth*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Claire de Nicey-Romilly*. Ils eurent :

ANTOINE-HYACINTHE DE MOMMEREL, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Mainville, Seigneur Châtelain de Saint-Just, le Plessis-fur-Saint-Just, Valécourt & Coivrel en partie, Vicomte de Gannes, en Picardie, Baron de Marigny, la Celle, Faux & Basfon, en Champagne, &c., né le 18 Octobre 1675, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, avec Brevet de Colonel, en Avril 1706, Brigadier le 1<sup>er</sup> Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 15 Octobre 1725, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut le 5 Mai 1754 le dernier de son nom & de cette Famille qui soit connu. Il avoit épousé, le 11 Avril 1726, *Catherine-Elisabeth-Gabrielle de Fourcy*, née le 3 Février 1696, morte fans enfans, le 24 Juillet 1742, en sa 47<sup>e</sup> année. Elle étoit fille d'*Henri-Louis de Fourcy*, Comte de Chessy, Maître des Reçûtes, mort le 22 Janvier 1713, & de *Jeanne de Villiers*, morte le 21 Novembre 1727.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, chargé d'un lion de sable, & accompagné de 3 harpes d'or*.

\* MONACO, Principauté d'Italie, entre Nice & l'Etat de Gênes, sous la protection de la France, & possédée par la Maison *Grimaldi*. Voy. GRIMALDI.

MONAMY, Famille noble du Bourbonnois, dont étoit ANGLÉLIQUE-URSULE MONAMY du TEIL, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1686, après avoir

prouvé qu'ANTOINE MONAMY, Seigneur du Teil, & *Ijabeau des Brandons*, sa femme, qui vivoient en 1540, étoient ses trisaïeul & trisaïeule.

MARTIAL MONAMY DU MAS DU TEIL, reçu Chevalier de Malte le 21 Mars 1577, fut pourvu des Commanderies des Grand & Petit-Madieu, le 23 Février 1593.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 larmes d'argent.*

MONCADE. Cette Maison, une des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les Marquis d'*Aytona*, & Ducs de *Montalto*, prétend être issue des anciens Ducs de Bavière, dès l'an 738 ; aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de MONCADE, qui sont : *de gueules, à 6 besans d'or, rangés en 2 pals*. Moréri, édit. de 1759, en commence la Généalogie à

RAYMOND DE MONCADE, qui combattit souvent contre les Maures, en faveur du Comte de Barcelone, & mourut en 967.

GUILLAUME-RAYMOND DE MONCADE, VI<sup>e</sup> du nom, descendu dudit RAYMOND au XXV<sup>e</sup> de gré, Marquis d'*Aytona*, Grand d'Espagne, &c., Commandeur de Vegis & de Castell de Castels, de l'Ordre de Calatrava, Grand Sénéchal d'Aragon & Maître des Comptes des Maisons & Cour du Roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanois dans les armées du Roi PHILIPPE V, & s'être signalé dans la déroute du Général Visconti en 1703, fut nommé, en Novembre 1705, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi. Il épousa 1<sup>o</sup> N..., morte en Mars 1705 ; & 2<sup>o</sup> Dona *Anne-Marie de Benavides & Aragon*, fille de Don François, Marquis de Solera, morte le 14 Juin 1720, âgée de 46 ans, dont il eut la Duchesse de *Priego-Medina-Celi*. (Voy. Moréri.)

\* MONCAUT ou MONCAUP, Bourg en Gascogne & ancienne Baronnie, dont l'hommage en fut rendu, en 1363, dans la ville de Bordeaux, à EDOUARD, Roi d'Angleterre, alors Duc d'Aquitaine : cette Terre fut portée en mariage, en 1550, par *Antoinette de Mondenard* (fille de François, Seigneur & Baron de *Moncaut*, &c., & de *Catherine de Foudras*), à *Bertrand de Laurière*, Seigneur d'Andas, Gentilhomme de la Chambre du Roi (issu de *François de Pompadour*, Baron de *Laurière*, fils puîné de *Geoffroy*

de *Pompadour*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Laurière*, sa seconde femme]. Voyez LAURIÈRE.

MONCEAU (DU), Famille noble éteinte. JEAN DU MONCEAU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Cyr (fils de JEAN I<sup>er</sup>, & d'*Agnès de Montgermont*), eut pour femme, suivant un Arrêt de 1414, *Philippe de Tignonville*, Dame dudit lieu. Il a fait la branche aînée de cette Famille, qui a fini à

JEANNE DU MONCEAU, Dame de Saint-Cyr, qui s'est mariée le 19 Octobre 1559, à la charge de faire porter les nom & armes de sa branche à son mari, *François d'Allonville*, Chevalier, Seigneur d'*Oisonville*, dont une fille unique, nommée *Gabrielle d'Allonville du Monceau*, femme de *Guy de Rochechouart*, Seigneur de Châtillon-le-Roi, &c.

La branche de *Tignonville* a fini à MARGUERITE DU MONCEAU (fille de LANCELOT, Seigneur de Tignonville, & de *Marguerite d'Alençon*), qui s'est mariée, par contrat passé le 15 Avril 1567, à *François de Prunelé*, Seigneur de Guilleryval, &c., dont des enfans. Voy. PRUNELÉ ;

La branche des Seigneurs d'*Argeville*, sortie de celle de *Saint-Cyr*, a fini à ALIÉNOR DU MONCEAU, Dame d'*Argeville*, qui s'est mariée, par contrat passé le 3 Janvier 1532, à *Jean de Vidal*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Hautes & Basses-Turelles, en Berry, dont la postérité subsiste. Voy. VIDAL.

La Famille du MONCEAU portoit pour armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 6 annelets*. Les Seigneurs de *Tignonville* y ajoutoient une bordure d'or, comme brisure de cadets. (*Notice envoyée par feu M. le Marquis de Prunelé*, lors de la prem. Édit. de ce Dictionnaire.)

MONCEAU (DU), en Champagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même*.

\* MONCEAUX, dans la Brie-Champenoise : Village avec une Maison Royale & Capitainerie des Chasses. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS fit bâtir le Château de *Monceaux* en 1547 & Porna de jardins. HENRI IV fit relaire ce bâtiment de forme nouvelle, & le donna à *Gabrielle d'Estrées*, qui porta quelque tems le nom de *Marquise de Monceaux*.

Après sa mort, il fut réuni au Domaine, & c'est encore aujourd'hui une Maison Royale.

\* MONCEAUX, en Normandie, Diocèse de Bayeux : c'est un démembrement de la Paroisse de Gueron, à laquelle on croit que celle de *Monceaux* seroit originaiement de Succursale. Le Chanoine de Gueron présente de plein droit à la Cure, & son fief qui s'étend sur *Monceaux*, lui donnoit le titre de *Seigneur honoraire de cette Eglise*. Il y a quelques autres Fiefs particuliers, dont le plus connu est celui de *Monceaux*, qui relève de la Seigneurie de *Campigny*, & appartient (en 1766) à la Marquise de *Fervacques*, héritière du Maréchal de *Bellefonds*. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 770.)

MONCEAUX. Voyez \* AUXY-LE-CHATEAU.

MONCEL (du). Cette Famille, établie en Cotentin, peut être mise au nombre des plus considérables de Normandie, tant par son ancienneté & ses services militaires, que par ses alliances avec les meilleures Maisons du Royaume de France : comme il est dit dans le Diplôme de l'Empereur LÉOPOLD, lorsqu'après la bataille de Saint-Gothard, il créa Chevalier du Saint-Empire THÉODOSE du MONCEL, grâce qu'il n'accorda qu'aux François, *nobles d'ancienne extraction*, & qui s'étoient distingués dans cette bataille. *L'Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque ; *L'Hist. général. de la Maison de France*, par Scévole & Louis de Sainte-Marthe ; les *Annales* de M. du Bouchet ; les Livres de Nolin, & les différentes Recherches faites par ordre du Roi sous MM. de Chamillart, Roissy & autres, au sujet de la Réformation de la Noblesse de la Province de Normandie, ainsi que les preuves de noblesse pour les Pages de S. M. ; celles de l'Ordre de Malte, Saint-Cyr, &c., constatent évidemment l'ancienneté de cette Maison.

RAOUL du MONCEL, mort en 1178, étoit trisaïeul de MAIDE, rapporté ci-après, depuis lequel la filiation est suivie.

On trouve dans les Archives de l'Evêché d'Orléans plusieurs du nom de du MONCEL, entr'autres : HENRI du MONCEL, fils d'URSIN, Ecuyer (en latin de MONCELLO ; *filii URSINI Armiger*), qui tint en fief de Jean de Guigneville, trois moncées de Terre, à Béchinvi-liers en 1290, fol. 57 & 65 ; — Et PIERRE DU

MONCEL, Chevalier (en latin de MONCELLO, *Miles*), qui tint en fief son habergement du *Moncel*, sis à Pithiviers, en 1295, fol. 58 : ce qui seroit présumer qu'une branche de cette Famille se seroit établie à Orléans.

I. MAIDE du MONCEL (arrière-petit-fils de RAOUL du MONCEL), épousa, l'an 1298, *Mathilde de Senlis*, dont sortit :

II. RENAUD du MONCEL, qui s'est marié à *Jeanne de la Haye de Jobourg* en 1339, au droit de laquelle il réclama le patronage de Sainte-Marie de Jobourg sur l'Abbaye de Cherbourg. Il fit reconnoître son droit par l'Abbé & les Moines de ce Monastère, comme il paroît par la transaction faite le 10 Septembre 1383, dans laquelle il est qualifié du titre de *Chevalier*. Depuis l'an 1540, l'Abbaye de Cherbourg est en possession de ce patronage. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, lequel étoit du nombre des 2,000 Gentilshommes que Jean, Comte de Nevers, mena au secours de l'Empereur SIGISMOND, qui furent tués ou faits prisonniers à la bataille de Nicopolis, que BAJAZET, 1<sup>er</sup> du nom, Empereur des Turcs, gagna, en 1393, contre les Chrétiens.

III. JEAN du MONCEL eut de *Jeanne de Nichols*, son épouse,

IV. NICOLAS du MONCEL, 1<sup>er</sup> du nom, qui s'est marié avec *Colette de Tollevaß*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Nazaire*, d'*Etoubeville* & de *Flotte-manville*, rapportée ci-après ;
3. Et JACQUES, auteur de la branche de *du Moncel-Martinvaß*, mentionnée ensuite.

V. NICOLAS du MONCEL, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Robine du Fou*, fille de *Jean du Fou*, Capitaine de la ville de Cherbourg, sous le règne du Roi Louis XI. Leur fils,

VI. JACQUES du MONCEL, fut Lieutenant de l'Amiral de France & Commandant pour le Roi en Basse-Normandie, en l'absence de Pierre d'Harcourt, Lieutenant Général au Gouvernement de ladite Province. Il avoit épousé *Renée de Gauberville-Piquot*, dont il n'eut qu'une fille nommée

GILLONE, qui s'est mariée, le 8 Novembre 1573, avec *Gilles de Croville*, Seigneur du dit lieu, dont des enfans. Voy. CROVILLE.



## BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-NAZAIRE, d'ETOU-  
BEVILLE & de FLOTTEMANVILLE.*

V. JEAN DU MONCEL (second fils de NICOLAS 1<sup>er</sup> du nom, & de *Colette de Tollevaft*), épou-  
sa, le 6 Avril 1473, *Marie de Baqan*, & en  
eut :

1. ROBERT, qui fut tué au combat naval  
qu'Aimery d'Amboise, Grand Maître de  
l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui  
commandoit une flotte considérable, gagna,  
l'an 1510, sur le Soudan d'Égypte, vers les  
confins de la Syrie, près du Monténégro;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS DU MONCEL époufa, le 7 Fé-  
vrier 1505, *Guillelmine Hervieu*, de laquelle  
fortit :

VII. LÉOBIN DU MONCEL, qui s'est marié,  
le 25 Juillet 1567, à *Gillonne Rozette*, qui  
fut mère de

VIII. FRANÇOIS DU MONCEL, II<sup>e</sup> du nom,  
lequel époufa, 1<sup>o</sup> en 1598, *Jacqueline Os-  
bert*; & 2<sup>o</sup> en 1632, *Isabeau de Pierrepont*.  
Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fut tué au siège de la Rochelle  
en 1628;
- Et quatre filles.

Et du second lit vinrent :

6. HERVIER, qui suit;
7. GUILLAUME, mort sans enfans;
8. Et THÉODOSE, Seigneur de Flottemanville,  
ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier  
du Saint-Empire, qui mourut en 1710. Il  
avoit époufé en premières noces, en 1675,  
*Marguerite-Félicie Kadot de Sebbeville*,  
dont il eut :

LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS, Seigneur de  
Flottemanville, qui fut reçu, en 1718,  
Page de S. A. R. Madame la Duchesse  
d'ORLÉANS, époufa de M. le Régent, &  
Officier de Cavalerie au Régiment Royal-  
Piémont. Il a époufé, 1<sup>o</sup> au mois de Fé-  
vrier 1744, *Anne-Madeleine-Cécile-A-  
vice de Tourville*; & 2<sup>o</sup> au mois d'Avril  
1756, *Michelle-Anne de Murdrac de  
Grenneville*. Du premier lit est issue,  
pour fille unique,

MADELEINE-LOUISE-PULCHÉRIE.

IX. HERVIER DU MONCEL servit à la tête  
d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans  
les guerres d'Espagne, où il fut blessé; il ob-  
tint ensuite l'agrément du Roi pour lever un  
Régiment; mais ses affaires ne lui permirent

pas d'exécuter ce projet. Il avoit époufé, en  
1654, *Renée Bonhomme*, dont il eut :

1. JEAN, qui mourut sans postérité en 1744;
  2. FRANÇOIS, qui suit;
- Et quatre filles.

X. FRANÇOIS DU MONCEL, III<sup>e</sup> du nom, ser-  
vit longtems, ainsi que JEAN, son frère aîné,  
& époufa *Marie-Marguerite le Roux*, de  
laquelle vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEANNE - MARIE - FRANÇOISE - BONAVEN-  
TURE.

XI. JEAN-FRANÇOIS DU MONCEL, Lieutenant  
au Régiment des Gardes Françoises & Che-  
valier de Saint-Louis, n'est pas encore ma-  
rié en 1775.

## BRANCHE

de DU MONCEL-MARTINVAST.

V. JACQUES DU MONCEL, (troisième fils de  
NICOLAS, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Colette de Tolle-  
vaft*), eut de *Françoise Baqan de Flaman-  
ville*, sa femme,

VI. THOMAS DU MONCEL, qui s'est marié  
avec *Françoise Durvie*, dont il eut :

VII. BERTHAULE DU MONCEL, qui époufa,  
en 1560, *Jeanne de Sainte-Mère-Eglise*.  
De ce mariage naquit :

VIII. JACQUES DU MONCEL, qui fut père,  
par *Isabeau de Thieuville*, de

IX. HÉRVÉ DU MONCEL, qui s'est marié à  
*Madeleine Bonenfant*, dont vinrent :

1. HENRI-JACQUES, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur d'Harville, Lieutenant  
de Vaisseau, mort de ses blessures;
3. HÉRVÉ, tué au siège de Candie en 1668;
4. FRANÇOIS DU MONCEL DE MARTINVAST,  
Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-  
Jean de Jérusalem & Grand Trésorier du  
dit Ordre, décédé le 24 Décembre 1715;
5. Et MADELEINE, mariée à N... de *Scudéry*.

X. HENRI-JACQUES DU MONCEL époufa *An-  
ne de Guimond*, & en eut :

1. HENRI-HÉRVÉ, qui suit;
2. Et CHARLES DU MONCEL d'ACQUEVILLE, qui  
s'est marié à N.... *Poupet de Vauville*,  
dont pour fille unique

HÉLÈNE, femme d'*Antoine de Tilly*, Che-  
valier, Seigneur de Craffville.

XI. HENRI-HÉRVÉ DU MONCEL eut de *Su-  
fanne le Monnier*, son époufa,

1. GUILLAUME, mort jeune;

2. JACQUES-FRANÇOIS, mort Enseigne de Vaifcau ;
3. FRANÇOIS-MARIE, tué à la bataille de Malplaquet , étant alors Mousquetaire de la première Compagnie ;
4. HENRI-HERVÉ, qui fuit ;
5. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille d'Audenarde ;
6. JACQUES-HENRI, mort Mousquetaire de la seconde Compagnie ;
7. CHARLOTTE, Religieuse à Vernon ;
8. SUSANNE-CATHERINE, reçue à Saint-Cyr en 1710 ;
9. Et ANNE-SUSANNE, mariée à *Jean-Guillaume Durfus*, Chevalier, Seigneur de Varouville.

XII. HENRI-HERVÉ DU MONCEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Martinvast, mort le 8 Mars 1775, âgé de 83 ans, avoit épousé, en 1722, *Jeanne-Françoise le Roux*, de laquelle sont issus :

1. HENRI-JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-HENRI-ANNE, appelé l'*Abbé de Martinvast*, ancien Vicaire Général de l'Évêché de Coutances, puis Chanoine de Senlis & aujourd'hui Prieur de Montataire ;
3. Et LÉONOR, appelé le *Chevalier de Martinvast*, ancien Capitaine au Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié en 1775.

XIII. HENRI-JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, appelé le *Marquis du MONCEL*, Seigneur de Martinvast & du Buisson, en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances, ancien Officier au Corps Royal-Artillerie & Chevalier de Saint-Louis en 1762, a épousé, le 13 Août 1755, *Louise-Elisabeth de Bailleul*, veuve de *François-Armand le Cornier de Sainte-Hélène*, Baron d'Angerville-la-Martel, & fille de *Charles de Bailleul*, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Elisabeth Hallé d'Orgeville*. Il n'en a point eu d'enfants.

Il y avoit aussi une branche de DU MONCEL-BORDELIN, mais elle est éteinte depuis quelques années.

Les armes : de gueules, à 3 losanges d'argent.

MONCHAT : d'or, à 3 fasces ondes d'azur, accompagnées en chef d'une tête de lion de gueules.

MONCHERON, en Normandie : Famille maintenue dans la noblesse le 7 Juin 1667.

JEAN DE MONCHERON, Seigneur du Champ-

thierry, épousa, vers l'an 1560, *Jeanne de Bailleul*, fille de *François de Bailleul*, Seigneur de Percy, & de *Jeanne Grenier*.

Les armes : d'argent, à une fleur de lis séparée en deux pièces d'azur.

MONCHY (DE), ancienne Maison de Picardie, qui date dès le XII<sup>e</sup> siècle : elle a donné un Maréchal de France, deux Prévôts de l'Hôtel du Roi & deux Chevaliers des Ordres. — On trouve DRION, Seigneur de Monchy, qui accompagna, en 1146, le Roi Louis le Jeune au voyage de la Terre Sainte. La filiation suivie de cette Maison ne commence qu'à

I. JEAN, SEIGNEUR DE MONCHY & de Mortagne, du nombre des Gendarmes de Geoffroy de Charny, qui furent à Saint-Jean-d'Angély sous CHARLES D'ESPAGNE, Connétable de France, depuis le 20 Mai 1351, jusqu'au 5 Août suivant : il y fut fait Chevalier. De la fille aînée du Seigneur de Planques, près de Bourbourg, & de la Fosse, près de Béthune, il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CATHERINE, Dame de la Fosse, qui épousa *Pierre*, Seigneur de la Vieffville.

II. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, SEIGNEUR DE MONCHY & de Planques, servoit en qualité de Chevalier-Bachelier, avec 8 Ecuyer de sa Compagnie, sur les frontières de Picardie, d'Artois & de Flandre en 1386. Il épousa *Jeanne de Cayeu*, qui lui porta en dot les terres de Cayeu, de Wismes, de Dominois & de Senarpont. Elle étoit fille de *Jean de Cayeu*, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Isabeau d'Ailly*. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE, SEIGNEUR DE MONCHY, dit le *Bègue*, Gouverneur de Saint-Omer, qui laissa de *Jeanne de Ghistelles*, son épouse,

JULIENNE, Dame de Monchy, qui s'est mariée à *Jean de Bournel*, Seigneur de Thiembrone, de Beauchamps, de Lamberfert & de Lambercourt. Elle étoit veuve le 3 Octobre 1474.

2. JEAN, mort en Turquie à 28 ans ;
3. Et EDMOND, qui fuit ;

III. EDMOND DE MONCHY, Seigneur de Masfy, par donation que lui en fit *Hugues de Cayeu*, Evêque d'Arras, son oncle, fut fait Chevalier à la prise du Crotoy en 1437, & testa le 27 Septembre 1470. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 30 Janvier 1431, *Jeanne*,

Dame de *Montcavrel*, fille de *Jean*, Seigneur de *Montcavrel*, & d'*Isabeau de Preure*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Montalembert*, morte sans enfans, à laquelle il avoit laissé l'usufruit de la Terre de *Broutelles*. Du premier lit il eut :

1. *PIERRE*, qui suit;
2. *HUGUES*, Chanoine de *Saint-Omer*, âgé de 14 ans lorsqu'il fut émancipé par son père;
3. *JEAN*, Echanfon du Duc de *Bourgogne*, qui mourut à la journée de *Montlhéry*;
4. *EDMOND*, auteur de la branche des Seigneurs de *Senarpont*, rapportée ci-après;
5. *CATHERINE*, femme de *Wautier*, Seigneur de *Heulles*, près de *Saint-Omer*;
6. Et *JEANNE*, qui s'est mariée à *Antoine de Rubempré*, Seigneur d'*Authies*.

IV. *PIERRE DE MONCHY*, Chevalier, Seigneur de *Montcavrel*, *Mally*, *Auffenes*, *Inqueffen*, *Planques*, &c., Lieutenant de Roi en *Picardie*, sous le Maréchal de *Crèvecœur d'Elquerdes*, & *Chambellan de S. M.* en 1486, avoit épousé, le 18 Novembre 1473, *Marguerite de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de *Willerval*, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Elisabeth de Drinckam*. Elle mourut le 10 Août 1479, laissant :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *HUGUES*, Seigneur d'*Auffenes*, qui s'est marié, le 29 Janvier 1514, à *Jeanne*, Dame de *Gouy*, dont il eut :
  1. *HÉLÈNE*, femme de *Jean de Waudricourt*, Seigneur de *Namport*;
  2. Et *CLAUDE*, Abbesse de *Sainte-Austreberthe*, près de *Montreuil*.
3. *JEANNE*, mariée, le 26 Janvier 1487, à *Hugues*, dit *Hutin*, Seigneur de *Miraumont*;
4. Et *MICHELLE*, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Gallois Blondel*, Baron d'*Argoules*; & 2<sup>o</sup> *Jean de Rochebaron*, Seigneur de *Lignon*.

V. *JEAN DE MONCHY*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montcavrel*, &c., Maître d'Hôtel du Roi, testa en 1508, & mourut à la bataille de *Ravenne* en 1512, commandant un corps de troupes pour le service de *S. M.* Il avoit épousé, le 26 Mai 1490, *Anne Picard*, fille de *Guillaume*, Siegneur d'*Estelan*, & de *Jeanne de la Garde*. Leurs enfans furent :

1. *NICOLAS*, qui suit;
2. *JACQUES*, tige de la branche des Seigneurs d'*Inqueffen* & de *Caveron*, rapportée ci-après;
3. *CLAUDE*, qui épousa *Philippe de Wifocq*, Seigneur de *Gapennes*;
4. *FRANÇOISE*, qui s'est mariée à *Jean de la Haulle*, Seigneur de *Grémonville*;

Tome XIII.

5. *ANNE*, Religieuse Chartreuse à *Gonnay*, près de *Béthune*;
6. Et *JEANNE*, Sœur Grife à *Montreuil*.

*JEAN DE MONCHY*, III<sup>e</sup> du nom, eut encore pour fils naturel,

*CHARLES*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne d'une Compagnie de *Gendarmes*, dont la postérité est éteinte.

VI. *NICOLAS DE Monchy*, Seigneur de *Montcavrel*, eut une pension du Roi en 1522, suivant un compte de *Jean Ruzé*. Il épousa, le 15 Octobre 1516, *Joffine d'Ailly*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Varennes*, & de *Charlotte de Bournonville*. De ce mariage vint :

VII. *FRANÇOIS DE MONCHY*, Seigneur de *Montcavrel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'est marié, le 18 Novembre 1535, à *Jeanne de Vaux*, Dame d'*Hocquincourt*, fille unique de *Jean de Vaux*, & de *Marguerite de Framецourt*. Leurs enfans furent :

1. & 2. *CHARLES & LOUIS*, tués à la bataille de *Dreux* en 1562;
3. *PIERRE*, tué au combat de *Jarnac* en 1569;
4. *ANTOINE*, qui suit;
5. *CHARLOTTE*, mariée à *Nicolas*, Baron de *Mailloc*, en *Normandie*, Seigneur d'*Orbec*;
6. Et une fille, morte sans alliance.

VIII. *ANTOINE DE MONCHY*, Seigneur de *Montcavrel*, héritier de ses frères, testa le 19 Juin 1585. Il avoit épousé, le 7 Mai 1570, *Anne de Balsac*, fille de *Thomas*, Seigneur de *Montagu*, & d'*Anne Gaillard de Longjumeau*. De ce mariage vinrent :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *GEORGES*, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hocquincourt*, rapportée ci-après;
3. Et *CHARLOTTE*, qui s'est mariée à *Jacques de Runes*, Seigneur de *Fouquefolles* & de *Beaucamps*.

IX. *JEAN DE MONCHY*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montcavrel*, de *Rubempré*, de *Varennes*, de *Toutencourt*, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Gouverneur d'*Ardes* & d'*Etaples*, mourut au mois d'Octobre 1638. Il avoit épousé, en 1596, *MARGUERITE DE BOURBON*, Dame de *Rubempré*, fille & héritière d'*HENRI DE BOURBON*, Seigneur de *Rubempré*, & d'*Anne de Roncherolles*. Leurs enfans furent :

1. *CÉSAR*, mort jeune;
2. *FRANÇOIS-CHARLES*, mort sans alliance à *Paris*, le 10 Février 1627;
3. *BERTRAND-ANDRÉ*, qui suit;

G g g

4. GEORGES, Chevalier de Malte;
5. ANNE, qui a épousé, par contrat du 23 Avril 1615, *Henri-Marc-Alphonse-Vincent Gouffier*, Seigneur de Crèveœur, de Bonnivet, &c., dont des enfans. Voy. GOUFFIER;
6. MADELEINE, morte en 1628, Abbesse de Sainte-Aultberthe;
7. JEANNE, jumelle de MADELEINE, morte fans alliance;
8. MARGUERITE, qui s'est mariée, le 29 Avril 1630, à *René*, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Mailly*, &c., Gouverneur de Corbie, dont elle fut la première femme & eut postérité. Voy. MAILLY;
9. Et CHARLOTTE, Abbesse de Sainte-Aultberthe après sa sœur.

X. BERTRAND-ANDRÉ DE MONCHY, Seigneur de Rubempré, puis Marquis de Montcavrel après son frère, épousa, le 9 Mars 1627, *Madeleine Aux-Epaulles*, dite de *Laval*, fille & héritière de *René*, Marquis de Nesle, & de *Marguerite de Montluc*. Elle se remaria, en 1654, à *René*, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Mailly*, veuf de MARGUERITE DE MONCHY. Elle eut de son premier mari :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut;
2. JEANNE, née en 1628, qui s'est mariée, par contrat du 16 Janvier 1649, à *Louis-Charles de Mailly*, Marquis de Nesle, &c., dont des enfans. Voy. MAILLY;
3. MARGUERITE - HENRIETTE, morte Abbesse à l'Abbaye-aux-Bois, âgée de 83 ans, le 21 Avril 1715;
4. & 5. GENEVIÈVE-HENRIETTE & CATHERINE : la première baptisée en la paroisse de St.-Gervais à Paris, le 26 Novembre 1637.

XI. JEAN-BAPTISTE DE MONCHY, Marquis de Montcavrel, né en Novembre 1629, épousa *Claude de Mailly*, fille de *René*, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Mailly*, & de MARGUERITE DE MONCHY, sa première femme.

On trouve JEAN-FRANÇOIS DE MONCHY, Marquis de Montcavrel en 1699.

#### BRANCHE

##### *des Marquis d'HOCQUINCOURT.*

IX. GEORGES DE MONCHY (second fils d'ANTOINE, Seigneur de Montcavrel, & d'*Anne de Balsac*), Seigneur d'Hocquincourt, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître d'Hôtel de la Reine, Grand Louvetier du Boulonnois, Grand Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, Lieutenant Général en Lorraine en 1636, Gouverneur du Mont-Hulin,

de Boulogne & de Péronne en 1639, avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1598, CLAUDE DE MONCHY, Dame d'Auffenes & d'Inqueffen, fille & héritière de LOUIS, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne de Waudricourt*, sa première femme; & 2<sup>o</sup> *Gabrielle du Châtelet*, veuve 1<sup>o</sup> de *Charles*, Comte d'*Escaers*, dont elle avoit été la seconde femme; & 2<sup>o</sup> de *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon. Elle étoit fille d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, &c., Maréchal du Barrois & Gouverneur de Gray, & de *Lucrece Dorjans*. Elle testa le 26 Juin 1660, mourut à Paris le 14 Septembre de l'année suivante, & fut inhumée dans l'Eglise des Feuillans, rue Saint-Honoré. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui fut;
2. Et CATHERINE, morte le 5 Décembre 1638, laquelle avoit été Fille d'honneur de la Reine. Elle avoit épousé, par contrat du 12 Février 1624, *Jacques Rouxel*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont postérité. Voy. ROUXEL-MÉDAVI.

X. CHARLES DE MONCHY, Marquis d'Hocquincourt, connu dans l'Histoire sous le nom de *Maréchal d'Hocquincourt*, se distingua au combat de Morhange en 1639, servit dans l'Armée du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, lorsqu'il mena le grand convoi au camp d'Arras le 2 Août 1640; commanda l'arrière-garde à la bataille de Villefranche, en Roussillon, en 1642; se trouva au siège de Gravelines; fut Général des Armées en Allemagne en 1646; contribua à la prise de la ville de Schorndorf, au Duché de Wurtemberg, & de celle de Tubingue en Février 1647; commanda l'aile gauche à la bataille de Réthel en 1650; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651; alla en Catalogne en 1653, y défit les Espagnols dans la plaine de Bourdils le 3 Décembre; força leurs lignes devant Arras la nuit du 25 Août l'année suivante; voulut livrer Péronne aux Espagnols; mais son fils l'en ayant empêché, il quitta le service de France, & fut tué de 5 coups de mousquet, voulant reconnoître les lignes de l'armée Francoise à Dunkerque, le 3 Juin 1658, & fut enterré à N.-D.-de-Lieffe, suivant sa dernière volonté. Il avoit épousé, par contrat passé à Calais le 7 Novembre 1628, *Eléono-*



*re d'Estampes*, fille puînée de *Jacques*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Valençay, & de *Louise Blondel*. Elle mourut à Plainville près de Montdidier, le 27 Mai 1679, âgée de 72 ans, ayant eu :

1. GEORGES, qui suit ;
2. ARMAND, Evêque & Comte de Verdun, Abbé de Saint-Vanne de Verdun & de N.-D. de Bohériés, sacré le 6 Mai 1668, mort à Paris le 30 Octobre 1679 ;
3. JACQUES, tué au siège d'Angers en 1652 ;
4. DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte le 20 Avril 1637, nommé le *Chevalier d'Hocquincourt*, submergé dans son vaisseau, après s'être distingué dans un combat naval contre les Galères Ottomanes, le 28 Novembre 1665 ;
5. HONORÉ, Chevalier de Malte, mort à Rome ;
6. GABRIEL, dit le *Comte d'Hocquincourt*, Commandant des Dragons de la Reine, tué à 32 ans d'un coup de mousquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'Eglise de Gramshufen, en Allemagne, le 25 Juillet 1675 ;
7. CLAUDE, Religieuse à Chelles ;
8. Et MARGUERITE, Chanoinesse de Remiremont, morte au mois d'Octobre 1666.

XI. GEORGES DE MONCHY, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655 & Maître de Camp du Régiment de Bretagne, commandoit dans Péronne, lorsque son père voulut livrer cette place aux Espagnols ; fit tirer le canon sur les troupes qu'il conduisoit pour se saisir de cette Ville, & l'obligea de se retirer. Il alla se jeter aux pieds du Roi à Amiens, & voulut lui remettre le Gouvernement de Péronne, dont il se croyoit indigne après la défection de son père ; mais S. M. refusa sa démission, lui remit les clefs de la Ville qu'il garda jusqu'à sa mort ; le fit Chevalier de ses Ordres en 1688, & mourut au mois de Décembre 1689. Il avoit épousé, en 1660, *Marie Molé*, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Juzanvigny, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Gabrielle Molé*, sa cousine. Elle mourut au mois de Janvier 1694, ayant eu :

1. CHARLES, Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, tué en Irlande, le 1<sup>er</sup> Juillet 1690, à la tête de son Régiment, en gardant le passage d'une rivière ;
2. JEAN-GEORGES, né le 20 Mai 1662, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Avril

1668, lequel devint Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne après son frère, & fut tué dans un détachement auprès de Huy, le 27 Août 1692 ;

3. ARMAND, mort jeune ;
4. LOUIS-LÉONOR, Abbé de N.-D. de Bohériés, en 1690, mort à 40 ans le 9 Mai 1705 ;
5. GABRIEL-ANTOINE, Chevalier de Malte ;
6. Et MARIE-MADELEINE-THÉRÈSE-GENEVIÈVE, Dame d'Hocquincourt, qui s'est mariée, en Janvier 1694, à *Antoine de Pas*, Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun & du pays Verdunois, mort le 27 Janvier 1711. Elle est décédée le 8 Mai 1737, dans le Monastère de Port-Royal, âgée de 68 ans, & a laïssé des enfans. Voyez PAS de FEUQUIÈRES.

BRANCHE  
des Seigneurs d'INQUESSEN  
& de CAVERON.

VI. JACQUES DE MONCHY (second fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne Picard*), fut Seigneur d'Inquessen & de Caveron, & partagea ses biens à ses enfans en 1570. Il étoit Capitaine & Gouverneur de la Ville de Laon & du pays Laonnois. Il eut entr'autres enfans :

1. MICHEL, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, qui fonda le Noviciat des Jésuites de Rouen, où il est enterré ;
2. ROBERT, qui suit.

VII. ROBERT DE MONCHY fut Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi & Colonel d'un Régiment de Gens de pied pour la Ligue. Son fils,

VIII. GÉRAUD DE MONCHY, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1615. Son petit-fils,

X. PIERRE-ROBERT DE MONCHY, fut tué au siège de Lille, en 1667, sans laisser de postérité de *Claude de Rouville*, son épouse.

BRANCHE  
des Seigneurs de SENARPONT.

IV. EDMOND DE MONCHY (quatrième fils d'EDMOND DE MONCHY, Seigneur de Mally, & de *Jeanne*, Dame de *Montcavrel*, sa première femme), Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, fut Seigneur de Senarpont & de Wismes. Le Roi lui accorda deux foires par an pour sa Terre de Senarpont, au mois

d'Octobre 1463, & une pension de 500 liv. sur la recette générale de Picardie en 1487. Il avoit donné, le 4 Mars 1476, une quittance de 350 liv. à Pierre de Lailly, Receveur Général des Finances. Elle est scellée d'un sceau en cire rouge écartelé, aux 1 & 4 trois maillets; & aux 2 & 3 trois étoiles & un chef, & sur le tout une croix pattée, alésée. Dans une autre du 10 Novembre 1486, le sceau est le même, excepté qu'aux 1 & 4, il y a une bordure. Il épousa, par contrat du 16 Avril avant Pâques de l'an 1481, passé devant *Doresmeux*, Auditeur du Roi à Abbeville, *Isabelle de Ligne*, veuve de *Jean d'Occoche*, dit de *Neufville*, & fille de *Michel de Ligne*, Baron de Barbaçon, Pair & Maréchal du Hainaut, & de *Bonne d'Abbeville*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JEANNE, seconde femme de JACQUES DE MONCHY, Seigneur de Fouquesolles & d'Audrehem.

EDMOND DE MONCHY, Seigneur de Senarpont, eut encore de *Perrette de Néelle*, pour fils naturel

EDMOND, dit *Mondin*, Bâtard de MONCHY, Seigneur de Campneufville, homme d'armes des Ordonnances de la Compagnie du Seigneur de la Gruthuse. Il fut légitimé au mois d'Octobre 1511, & est la tige des Seigneurs de *Campneufville*, qui n'ont formé que 5 degrés. Cette branche a fini à JEAN DE MONCHY, Ecuyer, Seigneur de Campneufville, qui partagea avec LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Lamberval, le 21 Avril 1667. Ils obtinrent acte de la représentation de leurs titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen le 23 Février 1669.

V. JEAN DE MONCHY, Seigneur de Senarpont, de Wismes & de Guimerville, épousa, l'an 1500, *Marguerite d'Abbeville*, dite d'*Ivergny*, fille & héritière de *Louis d'Abbeville*, Seigneur de Moimont & d'Héricourt, & d'*Antoinette*, Dame de *Biencourt*. Il en eut :

1. LOUIS, Seigneur d'Héricourt, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi le 1<sup>er</sup> Avril 1536, qui mourut sans alliance;
2. Et JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE MONCHY, Seigneur de Senarpont, Baron de Wismes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Corbie, puis de Boulogne, & de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général de Picardie fut commis pour jeter

des vivres & munitions en la ville de Landrecies; se trouva à la défaite des Anglois devant Boulogne en 1544, où il s'acquit beaucoup d'honneur, & l'année suivante au rafraîchissement qu'il fit pour le Fort d'Outreau; c'est en partie à sa prudence & à sa bonne conduite, qu'est due la conquête de la ville de Calais sur les Anglois, en 1557. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Mars 1531, *Claude*, Dame de *Longueval*, morte le 21 Février 1556, fille de *Pierre*, Seigneur de *Longueval*, & de *Gabrielle de Rochebaron*; & 2<sup>o</sup> le 24 Novembre 1563, au Château de Warty, *Madeleine de Suze*, veuve de *Joachim*, Seigneur de *Warty*, & fille de *Philippe de Suze*, Seigneur de *Laverfine*, & de *Claude de Villiers-l'Isle-Adam*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, tué à Amiens, au fortir d'être Page;
2. Antoine, qui suit;
3. JEAN, Seigneur d'Héricourt, qui s'est marié à *Charlotte le Clerc de Fleurigny*, fille de *Charles*, & de *Philippe du Moulin*, dont il ne laissa qu'une fille,

LOUISE, qui a épousé *Alexandre de Morogues*, Seigneur de Sauvage, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. MOROGUES.

4. SIDRACH, tige de la branche des Seigneurs de *Moimont*, qui n'a formé que trois degrés, & s'est éteinte dans

RAOUL, Seigneur de Moimont & de Saint-Ragond, fils puiné d'ADRIEN, & de *Marie de Bretel*. Il obtint, le 20 Janvier 1668, acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, & n'eut que deux filles. Cette branche portoit: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 maillets d'or; aux 2 & 3 bandé de gueules & de vair; & sur le tout: d'or, à la bande de gueules.

5. GÉDÉON, Seigneur de Mons, de Broutelles & de la Chauffée, qui s'est marié à *Charlotte d'Orbec*, dont il eut :

SUSANNE, qui épousa *François de Martel*, Seigneur de Fontaines.

6. SUSANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Thomas Sureau*, Seigneur de Farceaux; & 2<sup>o</sup> à *Adrien*, 11<sup>e</sup> du nom, Sire de *Breauté*, &c., dont postérité. Voy. BREAUTÉ.
7. GABRIELLE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Claude de Hames*, Seigneur de Bondues & d'Adinier; & 2<sup>o</sup> *Robert des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin, en Caux;

8. ANTOINETTE, qui s'est mariée à *Gilles Carbonnel*, Seigneur de Chasseguey ;
9. FRANÇOISE, qui s'est alliée 1<sup>o</sup> avec *Nicolas Aux-Epauls*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont ; & 2<sup>o</sup> à *Jacques Thezart*, Seigneur des Effarts & de Laffon, dont elle fut la troisième femme ;
10. CHARLOTTE, qui a épousé *François de Bouldainvilliers*, Seigneur de Saint-Saire, dont postérité. Voy. BOULAINVILLIERS, Seigneur de Saint-Saire, &c. ;
11. JEANNE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Robert*, Seigneur du Pont-Bellenger ; 2<sup>o</sup> à *François Thezart*, Seigneur des Effarts ; & 3<sup>o</sup> à *Paul de Briqueville*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Culombières, &c., dont des enfans. Voy. BRIQUEVILLE.

Et du second lit JEAN eut pour fils,

12. LOUIS, Seigneur de Belle, en Boulonnois, Chambellan du Roi, qui fut tué à la prise de Meaux.

VII. ANTOINE DE MONCHY, Seigneur de Senarpont & de Longueval, Baron de Wismes, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Boulogne, rendit hommage de sa Seigneurie de Wismes le 8 Décembre 1560, & mourut au Château de Saintines, le 18 Novembre 1586. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Léal*, Notaire au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1559, *Jeanne Olivier*, fille de *François*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Cerifay* ; 2<sup>o</sup> *Anne de Ligny*, veuve de *Laurent de Belloy*, Seigneur d'Amy, fille d'*Adrien de Ligny*, & de *Marie de Hallwin*, dont il n'eut point d'enfans ; & 3<sup>o</sup> *Françoise de Vaux*, veuve de *Jean*, Baron de *Vieuxpont*, & fille de *Hugues de Vaux*, Seigneur de Saintines, & de *Suzanne de Suzanne*. Du premier lit vinrent :

1. GÉDÉON, qui suit ;
2. BENJAMIN, Seigneur de Hodenc, qui est mort sans alliance ;
3. THOMAS, mineur en 1586 ;
4. ANTOINETTE, baptisée à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 18 Mars 1561, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 22 Juin 1579, à *Henri de Capendu*, Vicomte de Bourfonne, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, dont des enfans. Voy. CAPENDU ; 2<sup>o</sup> à *Philippe de Sétouville*, Seigneur de Vaux ; & 3<sup>o</sup> à *Jean de Gaillard*, Seigneur de Raucourt. Elle mourut le 9 Juillet 1626.

Et du troisième lit naquirent :

5. FRANÇOIS, Seigneur de Longueval, de Bui-

re, de Flers, près de Bapaume, de Frife, de Biencourt & de Commenchon, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, Gouverneur de Verneuil, au Perche, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Claude de Créquy*, Dame de Commenchon, de Lorthoy & d'Obremont, fille de *Jean de Créquy*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Raimboval, &c., & de *Louise de Balsac* ; & 2<sup>o</sup> le 17 Avril 1626, à *Mahaut de la Chaussée*, fille de *Charles*, & de *Gabrielle de Francières*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :

1. CHARLES, Seigneur de Longueval, qui épousa, en 1626, *Suzanne de Mariel*, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, & de *Suzanne de Monchy*, dont vinrent :

FRANÇOIS, CHARLES & BERNARD ;  
Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Gabriel de Rocque*, Seigneur de Ville, près de Noyon.

2. FRANÇOIS, Seigneur de Biencourt, Page de la Reine, qui mourut sans alliance en 1632 ;
3. Et CHARLOTTE, Dame de Buire & de Biencourt, qui a épousé, par contrat du 30 Novembre 1621, *Adrien de Créquy*, Seigneur de la Cressonnière & de Frohans, dont elle fut la première femme & eut postérité. Voy. CRÉQUY.
6. ANNE, qui épousa *François Vatel* Seigneur de Marigny, près de Compiègne ;
7. Et CLAUDE, qui s'est mariée, le 25 Janvier 1599, à *François d'Hervilly*, Seigneur de Devise, &c., dont elle a eu postérité. Voy. HERVILLY.

VIII. GÉDÉON DE MONCHY, Seigneur de Senarpont, Baron de Wismes, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage à S. M., le 23 Décembre 1586, de la Seigneurie de Wismes, mouvante du Comté de Ponthieu, & obtint à son profit un Arrêt du Conseil le 7 Mars 1596. Il avoit épousé, par contrat du 9 Octobre 1586, passé devant *Bergeron*, Tabbellion à Verberie, *Christine de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Vaux*, Dame de Saintines. Il en eut :

1. ANNE, qui suit ;
2. Et CHARLES, auteur de la branche des Barons de Wismes, rapportée ci-après.

IX. ANNE DE MONCHY, Chevalier, Seigneur de Senarpont, Baron de Wismes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, parta-

gea les biens de ses père & mère avec son frère CHARLES, par acte du 14 Août 1617, passé devant *Quevaulliers*, Notaire à Abbeville. Il épousa, par contrat du 2 Février 1618, *Angélique de Rouxel-Médavi*, fille de François, Seigneur de Goderville, en Caux, & de *Madeleine de la Mothe*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, mort jeune ;
2. ANDRÉ, qui fuit ;
3. & 4. MARGUERITE & ANGÉLIQUE, Religieuses à l'Abbaye-aux-Bois ;
5. & 6. Deux autres Religieuses, l'une à Abbeville, & l'autre à Berteaucourt.

X. ANDRÉ DE MONCHY, Chevalier, Marquis de Senarpont, Seigneur de Guimerville, &c., épousa, par contrat du 6 décembre 1655, *Madeleine de Lannoy*, fille de François, Seigneur de Dameraucourt, Sénéchal d'Eu, & de *Louise de Torcy*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANDRÉ, Chevalier de Malte ;
3. & 4. LOUISE-CHARLOTTE-ANGÉLIQUE & JEANNE.

XI. CHARLES DE MONCHY, Marquis de Senarpont, Seigneur de Réderic, Guimerville, &c., Page de la Petite Ecurie du Roi en 1685, puis Capitaine de Dragons, épousa, le 9 Avril 1690, *Marie-Madeleine de Melun*, fille de François-Philippe, Marquis de Richebourg, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, ci-devant Gouverneur de Mons, & de *Thérèse de Gand*, dite *Villain*. De cette alliance est sortie pour fille unique,

MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE, qui s'est mariée à NICOLAS DE MONCHY, dit le *Marquis de Senarpont*, son cousin, mentionné ci-après.

BRANCHE  
des Barons de WISMES, &c.

IX. CHARLES DE MONCHY, Seigneur de Guimerville, Baron de Wismes (second fils de Gédéon, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Christine de Vieuxpont*), épousa, par contrat du 12 Septembre 1619, passé devant le *Fèvre*, Notaire à Magny, en Vexin, *Marie du Caurel*, veuve de *Pierre de Chaumont*, & fille de *Jean du Caurel*, Chevalier, Seigneur de Tagny, & de *Marguerite de Saint-Blimont*. Il fit son testament le 18 Novembre 1659, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Wismes auprès de sa femme, remit ses obéques à la volonté de François, son fils aîné, &c.

Il eut de son mariage 22 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. GEORGES, auteur du Rameau des Seigneurs de *Talmas*, rapporté ci-après ;
3. HENRI, qui mourut Vicaire Général, Official & Doyen de la Cathédrale de Boulogne ;
4. NICOLAS, qui fut tué en Hongrie au service du Roi ;
5. LOUIS, Comte d'Attin, qui s'est marié deux fois, & est mort sans postérité ;
6. SUSANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *François-Pascal Lavernet*, Seigneur & Vicomte d'Hargnies & de Francières ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Sacquespée*, Seigneur de Selincourt ;
7. CATHERINE, qui s'est mariée au Seigneur de *Belleval-Angerville* ;
8. MADELEINE, qui épousa N.... de *Belleval*, Seigneur de Teufles ;
9. JEANNE, Abbesse de Berteaucourt ;
10. Et MARIE, Religieuse dans la même Abbaye.

X. FRANÇOIS DE MONCHY, Chevalier, Baron de Wismes, Seigneur de Saily, &c., rendit hommage au Roi, le 11 Mai 1680, de la Baronnie de Wismes. Il avoit épousé, par contrat passé devant le *Fèvre*, Notaire à Abbeville, le 9 Mai 1659, *Isabelle de Saint-Blimont*, fille d'*André*, Seigneur de Saint-Sauveur, & d'*Isabelle de Fertin*. Il en eut 14 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui est mort Page de la Grande Ecurie du Roi ;
2. ANDRÉ, qui fuit ;
3. GEORGES, mort Chevalier de Malte, lequel avoit fait ses preuves pour sa réception dans cet Ordre, devant le Chevalier de Frénières & le Commandeur de Culant, le 13 Avril 1686 ;
4. JEAN-FRANÇOIS, appelé le *Commandeur de Monchy*, d'abord Ecclésiastique, puis pourvu de quelques Bénéfices simples & d'un Canonice de Boulogne, qui quitta ses bénéfices, fut reçu Chevalier de Malte en 1701, & est mort en 1743 ;
5. NICOLAS, rapporté après son aîné ;
6. SUSANNE, morte Religieuse à l'Abbaye d'Elfrun ;
7. MARIE-ISABELLE, Abbesse des Dames Chanoinesses Régulières de l'Abbaye d'Avesnes, près d'Arras, morte âgée de 83 ans, en Mai 1750 ;
8. CHARLOTTE, morte en 1742, qui avoit épousé *Ambroise*, dit le *Marquis de Melun*, dont elle a eu un fils unique. Voyez MELUN ;



9. FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Sailly*, morte fans alliance ;
10. Et MARGUERITE, née le 19 Juillet 1678, reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1687.

XI. ANDRÉ, appelé le *Marquis de Monchy*, Chevalier, Baron de Wismes, Seigneur de Sailly, &c., Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ci-devant Colonel d'Infanterie, épousa, par contrat passé à Abbeville, le 25 Novembre 1695, *Jeanne des Tailleurs de Chantereine*, fille unique & héritière de *Charles des Tailleurs*, Ecuyer, Seigneur de Chantereine, la Queue & Francières, & de *Marguerite Lermnier*. De ce mariage font nés :

1. BENOÎT-ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui est mort jeune au Séminaire de Saint-Sulpice ;
3. ANDRÉ-HONORÉ, rapporté après son aîné ;
4. MARGUERITE-ISABELLE, qui s'est mariée, par contrat du 20 Août 1721, à *Jérôme-René de Coppequesne*, Chevalier, Seigneur de Fressenneville, Friville, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy. Elle est morte en couches en 1722, laissant une fille unique, nommée *Andrée-Marguerite-Elisabeth de Coppequesne*, qui a épousé, en 1754, *Nicolas-Henri le Roi de Jumelles*, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger-Lespinoy, dont est née une fille. Ledit *Jérôme-René de Coppequesne*, mort en 1751, avoit épousé, 2<sup>e</sup> en 1739, *Jeanne-Marguerite-Alexandrine Joly de Mantoche*, dont il reste un fils & une fille ;
5. FRANÇOISE-CHARLOTTE, Chanoinesse Régulière de l'Abbaye d'Avèfnes, laquelle en est actuellement Prieure ;
6. MARIE-JEANNE, qui fut nommée, après la mort d'ISABELLE DE MONCHY, sa tante, Abbessé de ladite Abbaye en Juillet 1750 ;
7. HENRIETTE-JOSÈPHE, qui s'est mariée, par contrat du 12 Février 1742, à *Louis*, appelé le *Comte des Effars*, Chevalier, Seigneur du Hamelet, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Général des Gardes-Côtes, dont trois garçons & une fille ;
8. Et MARIE-THÉRÈSE, dite *Mademoiselle de Francières*.

XII. BENOÎT-ALEXANDRE, Comte de MONCHY, Chevalier, Baron de Wismes, Vicomte de la Queue, Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ainsi qualifié dans un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 28 Août 1747, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy, mourut en 17... Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, signé par

le Roi, au mois d'Août 1723, *Louise-Elisabeth Texier d'Hautefeuille*, fille de *Gabriel-Etienne-Louis*, Marquis d'Hautefeuille, ancien Mestre de Camp Général des Dragons, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 4 Janvier 1743, & de *Marie-Françoise-Elisabeth Rouxel de Grancey*. De ce mariage il a eu :

1. ANDRÉ, né à la fin du mois d'Avril 1737, mort jeune ;
2. N.... DE MONCHY, née en 1724, morte âgée de 2 ans ;
3. Et MARIE-LOUISE-ALEXANDRINE, née en Mars 1740.

XIII. ANDRÉ-HONORÉ, appelé le *Marquis de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Sailly, Comte de Willerval (frère unique du précédent), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, & Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Chef de fa Maison, a épousé, 1<sup>o</sup> le 18 Octobre 1736, *Marie-Hélène-Lievine du Rietz de Willerval*, fille unique & héritière de *Charles-Alexandre du Rietz*, Comte de Willerval, Seigneur de Baratre, &c., de laquelle il est veuf fans enfans ; & 2<sup>o</sup> N.... le Roy.

XI. NICOLAS DE MONCHY, dit le *Marquis de Senarpont* (fils puîné de FRANÇOIS, Baron de Wismes, & d'*Isabelle de Saint-Blumont*), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Melun, mourut en 17... Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1710, MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE DE MONCHY, sa cousine, fille unique & héritière de CHARLES, & de *Marie-Madeleine de Melun-Richebourg*. Ils ont eu de leur mariage :

1. MAXIMILIEN, qui mourut âgé de 12 ans ;
2. NICOLAS-JOSEPH-LOUIS-RENÉ, Comte de MONCHY, Capitaine de Dragons, qui est mort, âgé de 24 ans, le 19 Avril 1751 ;
3. ANDRÉE-ARMANDE, Chanoinesse de Maubeuge, puis qui s'est mariée, en 1741, à *Maximilien-François-Joseph*, Comte de *Berghes*, Prince de Rache, &c., né le 19 Novembre 1719, premier Pair du Pays & Comté de Namur. Elle est morte fans enfans. Voy. BERGHES ;
4. Et MARIE-MADELEINE-AMICIE, qui suit ;

XII. MARIE-MADELEINE-AMICIE, née Comtesse de MONCHY, ainsi qualifiée dans une Sentence du Châtelet du 3 Janvier, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris du 3 Juin 1756, d'abord Chanoinesse de Maubeuge, a épousé, le 1<sup>er</sup> Décembre 1743, *Maxi-*

*milien-Guillaume-Adolphe, Prince de Nassau-Siegen & d'Orange*, né à Paris le 1<sup>er</sup> Décembre 1722, mort le 17 Janvier 1748. La Princesse de Nassau-Siegen est décédée le 12 Avril 1752, laissant deux enfans. Voy. NASSAU.

RAMEAU  
des Seigneurs de TALMAS.

X. GEORGES DE MONCHY, Chevalier, Seigneur de Talmas (fils puîné de CHARLES, Baron de Wisnes, & de Marie du Cauret), épousa 1<sup>o</sup> Marie-Louise de Ghiffelles, avec laquelle il fit hommage, le 20 Janvier 1665, au Duc de Chaulnes, Baron de Picquigny, à cause de la Seigneurie de Talmas, sise au Bailliage d'Amiens, qu'ils avoient acquise le 14 Juin 1664 de Dominique d'Estampes, Marquis de Fiennes, & de Marguerite-Thérèse de Montmorency, sa femme. GEORGES épousa, 2<sup>o</sup> par contrat du 12 Mars 1673, Marguerite de Saint-Lô, fille de Jean, Ecuier, Seigneur de l'Espinary, Capitaine au Régiment de Charot & Capitaine des Portes de la ville de Calais, & de Jeanne Modet. Du premier lit il eut :

1. GEORGES, Capitaine au Régiment de Robecq, qui fut tué à la bataille de la Marfalle en 1693, sans alliance;
2. LOUISE, mariée à N.... de Thubeauville, Seigneur de la Rivière, Monteville, &c.;
3. MARIE-ELISABETH, Religieuse, puis Abbessé de Berteaucourt, après sa tante, au mois de Septembre 1719, laquelle est morte en 1743.

Et du second lit vinrent :

4. ARMAND-GEORGES, qui suit;
5. HENRI, Marquis de MONCHY, succéssivement Maître de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal de Camp à celle du 24 Février 1738, qui mourut en 1740, à la Cour de Lorraine, où il étoit Grand Ecuier de S. A. R. le Duc LÉOPOLD-JOSEPH;
6. Autre HENRI, reçu au nombre des premiers pensionnaires du Collège Mazarin, en 1689, comme originaire d'Artois, Docteur de Sorbonne, ancien Vicair Général d'Ypres & Grand Prévôt de la Collégiale d'Aire, en Artois;
7. ANDRÉ-THÉODOSE, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, qui eut une épaule cassée à la bataille de Turin en 1706. Il s'est retiré du service avec la Croix de Saint-

Louis & une pension, & est mort en 1756;

8. Et MARGUERITE-ANNE, née le 20 Avril 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, qui est morte sans avoir été mariée.

XI. ARMAND-GEORGES, appelé le Comte de MONCHY, Seigneur de Talmas, Beaucamps-le-Vieux, &c., mourut en 1723. Il avoit épousé Thérèse de Videbien, Dame d'Ignaucourt, &c., sœur de N.... de Videbien, Abbessé du Vivier à Arras. Il a laissé de son mariage :

1. HENRIETTE, héritière des Seigneuries de Talmas, &c., qui s'est mariée à Joachim-Hippolyte-Alexandre Fléchin, Chevalier, Marquis de Wamin, dont deux fils & deux filles. L'aîné des garçons est entré Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, au commencement de la campagne en 1757;
2. MARIE-ELISABETH-MAXIMILIENNE, dite Mademoiselle de MONCHY;
3. ELISABETH-THÉRÈSE, dite Mademoiselle d'Ignaucourt, Religieuse à Saint-Denis, en France;
4. Et THÉRÈSE-HUBERTINE-ARMANDE-MARGUERITE, dite Mademoiselle de Juvençy.

Les armes de MONCHY sont : de gueules à 3 maillets d'or. (Ext. de l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. VII, p. 553 & suiv., & en partie de différens Manuscrits.)

\* MONCHY-LE-CHATEL, ou MOUCHY-LE-CHATEL, dans le Beauvoisis : Terre & Seigneurie qui est une des premières & des plus anciennes Baronnie de la Province où elle est située. Elle occupe un terrain d'environ quatre lieues de longueur sur deux de largeur, & elle est régie par la Coutume de Senlis & par une Coutume locale qui lui est propre; elle a sous sa mouvance plusieurs autres Terres considérables, qui toutes y ressortissent par appel. Cette Terre appartenoit à la Maison de Dammartin, qui la possédoit dès les premiers tems : Jean, Comte de Dammartin, Sire de Trie & de Mouchy, la céda, en 1279, à Renaud, son neveu, fils de Philippe, surnommé de Trie, en récompense des droits qui lui appartenient dans les Terres du Boulonnois. Renaud, dit de Trie, & ses descendans, continuèrent de posséder la Baronnie de Mouchy-le-Châtel, jusqu'en 1487, que Jeanne de Trie, fille aînée de Philippe, la porta, par son mariage, à Jean de Maricourt : c'est après l'extinction de cette

Famille de *Maricourt*, qu'elle entra, en 1666, par *Louise Boyer*, Duchesse de Noailles, Dame d'Atours de la Reine, mère de Louis XIV, dans la Maison de *Noailles*, qui la possède aujourd'hui. Voy. NOAILLES.

MOUCHY-LE-CHATEL étoit autrefois une ville fortifiée; mais elle fut prise, brûlée, & le Château rasé par le Roi Louis le Gros. Dans l'enceinte du Château est une Eglise Collégiale avec un Chapitre des plus anciens du Diocèse de Beauvais, fondé par les Seigneurs qui pouvoient de plein droit aux Canoncats & à tous autres Bénéfices qui en dépendent. Il y a aussi un Hôtel-Dieu & une Maladrerie, l'un & l'autre de la même fondation des Seigneurs, avec droits de foires & marchés, & tous les autres droits les plus propres à caractériser une grande & ancienne Seigneurie qui a dans sa dépendance 16 à 18 Paroisses.

\* MONCIEL ou MONTCIEL, en Franche-Comté: les Terres & Seigneuries de *Monciel*, *Parcey* & *Vaudrey*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Monciel*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1740, enregistrées à Besançon & à Dôle, en faveur de *Quentin Terrier*, Seigneur de *Monciel*, Chevalier d'honneur & honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne. Voy. TERRIER.

MONCLAR, ancienne Noblesse du Languedoc, qui possédoit quantité de Fiefs dans les XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> siècles. Nous ne pouvons en donner qu'une Notice faite de *Mémoire*.

I. JEAN DE MONCLAR, Baron de Salvagnac, eut de son mariage avec *Pétrone de Voisins*, deux fils :

1. AIMERIC, qui suit;
2. Et JEAN, rapporté ci-après; lesquels formèrent deux branches dans le XV<sup>e</sup> siècle.

II. AIMERIC DE MONCLAR épousa *Séguine de Caraman*, & en eut :

III. HUGUES DE MONCLAR, qui s'est marié à *Gabrielle de Foix*, dont vint :

IV. JEAN DE MONCLAR, qui épousa *Marguerite de Lomagne*, & en eut :

V. PIERRE DE MONCLAR, qui s'est marié à *Anne de Saint-Lary*, dont il eut :

VI. JEAN DE MONCLAR, qui, d'*Anne de Castelpers*, son épouse, eut une fille.

Tome XIII.

II. JEAN DE MONCLAR (second fils de JEAN, Baron de Salvagnac, & de *Pétrone de Voisins*), épousa *Béatrix de Lyas*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JEANNE, femme de *Pierre d'Arfes*.

III. JEAN DE MONCLAR eut d'*Agnès de la Redorte*, son épouse :

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et BÉATRIX, mariée, le 20 Octobre 1546, à *Jacques du Lac de Boutenac*.

IV. BERTRAND DE MONCLAR épousa *Claire d'Hautpoul*, & en eut :

JEANNE, mariée à *Raimond d'Auriol*, Seigneur de Miraval, dont les descendants subsistent encore, & possèdent la Terre de Lauraguac, de l'ancien patrimoine de MONCLAR.

\* MONCLAR ou MONTCLAR, en Provence : Terre & Seigneurie possédée par *Jean-Pierre-François de Ripert*, Seigneur de Saint-Savournin & de Salonet, reçu Procureur Général au Parlement de Provence en 1732. Voy. RIPERT.

\* MONCLEY, Seigneurie au Comté de Bourgogne, érigée en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE III, Roi d'Espagne, du 22 Septembre 1525, registrées à Dôle, en faveur de *Jacques de la Tour*, Chevalier, Seigneur de *Moncley*.

MONCORPS (DE), Maison originaire du Bourbonnois, où elle possédoit, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les Fiefs de Beauvais & des Bruères, près de Valigny, en Bourbonnois.

I. HENRI DE MONCORPS, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gouverneur de Saint-Malo en 1380, épousa, par contrat passé devant *Alexandre*, Notaire, le 15 Janvier 1402, *Hélène de Langeac*, dont il eut :

II. LOUIS DE MONCORPS, Seigneur de Beauvais & des Bruères, qui fut père de

III. CHARLES DE MONCORPS, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi, Gouverneur de Saint-Thibault, marié, contrat passé au Château de Saint-Thibault par *Benoist*, Notaire, le 12 Janvier 1487, à *Françoise de Gisors*, de laquelle il eut :

IV. JACQUES DE MONCORPS, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi & l'un de ses Capitaines de gens de pied, qui se maria, par

H h h

contrat passé devant *Germain & Vilain*, Notaires, le 18 Août 1530, à *Anne de Montreuil*, dont vint :

V. EME DE MONCORPS, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Connétable de Montmorency, lequel épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 24 Janvier 1561, devant *Benoist*, Notaire, *Anne de Ribatton*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 26 Août 1567, passé devant *Donnechau*, Notaire en la Prévôté d'Ifoudun, *Jacquette Boyeau*. Du second lit vint :

VI. GILBERT DE MONCORPS, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes d'armes de Rochefort, marié le 15 Mai 1588, à *Charlotte de l'Etang*. Il en eut :

VII. JEAN DE MONCORPS, Ecuyer, Seigneur de Beauvais, des Bruères & de Chéry, Garde du Corps du Roi, qui épousa, le 27 Avril 1636, *Jeanne des Paillards*, fille de *Charles des Paillards*, Seigneur de Guerchy. De ce mariage vint :

VIII. ANTOINE DE MONCORPS, Chevalier, Seigneur de Chéry, Capitaine au Régiment de Bugey, qui épousa, le 26 Août 1669, contrat passé devant *Robinot*, Notaire à Saint-Sauveur, *Madeleine de la Buffière*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. CHARLES-LAZARE, rapporté après son aîné;
3. Et EDMÉ.

IX. JEAN DE MONCORPS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chéry, épousa, le 19 Janvier 1700, *Françoise de Cure*, dont il eut :

X. DIEUDONNÉ DE MONCORPS, Chevalier, Seigneur de Chéry, Saully, Migny & Coulangeron, reçu aux Etats de Bourgogne le 4 Juin 1742, à cause de sa Terre de Coulangeron. Il a épousé, le 26 Janvier 1731, *Françoise-Antoinette d'Affigny*, de laquelle est issu

XI. EDMÉ-ANTOINE DE MONCORPS, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le Grand-Saully, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui s'est marié, par contrat passé au Château de Saint-Thibault, le 4 Mai 1774, devant *Ragon*, Notaire de Saint-Aubin-des-Champs, à *Marie-Madeleine-Geneviève de Sauvaige*, Dame de Nuars, Montlouis, Saint-Thibault, le Bouchet, &c., dont il a eu :

1. CHARLES-ANTOINE, né le 22 Novembre 1777;
2. Et MARIE-MADELEINE-AUGUSTINE, née le 23 Août 1775.

IX. CHARLES-LAZARE DE MONCORPS (second fils d'ANTOINE, & de *Madeleine de la Buffière*), Chevalier, Seigneur de Lévis & du Chefnoy, Capitaine au Régiment de Thiérache, épousa, le 2 Septembre 1707, *Anne-Renée d'Affigny*, fille de Messire *Antoine d'Affigny*, & de *Louise de la Buffière*. De ce mariage est forti

X. JEAN-BAPTISTE-LAZARE-RENÉ DE MONCORPS, né le 13 Juillet 1723, Seigneur de Lévis & du Chefnoy, &c., Seigneur Emphytéote des Fiefs de Chièvre & de Saint-Bonnet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, Gouverneur des Ville & Château de Montluel, en Bresse, Ecuyer, Commandant Général des Equipages & Chasses de S. A. S. M. le Comte de la Marche. Il a épousé, le 7 Février 1762, *Marguerite de Baron*, dont il a eu :

1. CHARLES-RENÉ, né le 19 Novembre 1762;
2. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né le 20 Juillet 1764;
3. Et ANTOINE-AMBRROISE-PROSPER, né le 12 Novembre 1769.

Les armes : *d'argent, à 7 mouchetures d'hermines de sable, 3, 3 & 1*. Supports : *deux lions d'or, langués de gueules*. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MONCRIF (DE), en Champagne; Famille dont les armes sont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur; au chef d'hermine*.

\* MONDENARD, en Quercy : ancienne Baronnie, qui, après avoir été longtems possédée par une Maison qui en portoit le nom, entra par alliance, en 1593, dans celle des Vicomtes de *Corneillan*, en Armagnac, également distinguée par son ancienneté, ses alliances & les grands personnages qu'elle a produits dans différentes branches. Il en est forti un Grand Maître & plusieurs Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; des Evêques de Rodez, de Vabres, d'Aire, de Lombez & de Lefcar; deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel; trois Sénéchaux du Lauragais; deux Lieutenans Généraux; plusieurs Maréchaux de



Camp & autres Officiers de distinction dans les Armées du Roi, & des Gouverneurs des villes de Rodez & de LeCœur.

ANTOINE, Seigneur & Baron de MONDENARD, laissa de sa femme, *Marguerite du Bouzet*, pour fille unique & héritière,

HÉLÈNE de MONDENARD, laquelle épousa, le 2 Octobre 1593, *Jean de Corneillan*, Gouverneur de Rodez, Maréchal de Camp d'un Régiment de gens de pied François & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dont postérité. Voy. CORNEILLAN.

MONDÉSIR en Provence : Famille qui subsiste dans la personne de

JEAN-AUGUSTIN de MONDÉSIR, Chevalier de Saint-Louis, ancien premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Champagne, retiré du service en 1743 avec pension du Roi, lequel a épousé, le 26 Janvier 1738, *Marie-Françoise-Christine de Fenerolle*, (veuve de *François Maret de la Loge*), de laquelle il n'a point eu d'enfants.

Les armes : *parti de sinople & de gueules, à un cœur d'or, ailé d'argent, brochant sur le tout, surmonté d'une couronne de marquis d'or, & soutenu d'une montagne de 3 coupeaux d'argent, mouvante de la pointe.*

MONDION de FAVANCOURT, en Normandie; Famille maintenue dans la noblesse le 9 Février 1667, & qui porte : *fascé d'or & d'azur de 6 pièces, & 3 roses de gueules, posées en chef*, selon Chevillard.

JEAN de MONDION de FAVANCOURT, reçu Chevalier de Malte en 1602, portoit : *d'or, à 3 fasces d'azur; au chef de gueules, chargé de 3 roses d'argent*, selon l'Abbé de Vertot.

MONDOMAINE. Cette Famille porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion rampant, aussi d'or; au 2 de gueules, à 3 macles d'or, rangées en pal, cotoyées de 3 annelets d'argent, aussi en pal; & un chef d'or, chargé de 3 étoiles d'azur.* (Voyez DENIS de MONDOMAINE.)

MONDOT de LA MARTHONIE. Voy. MARTHONIE (DE LA).

MONDOUCET, ou MONTDOUCET, en Normandie; Famille maintenue dans la noblesse le 2 Février 1667, & qui porte : *d'argent, à 3 fasces de gueules, chacune char-*

*gée de 2 croiffettes d'argent, & accompagnée de 4 croiffettes de gueules, 2 entre chaque fasce.*

\* MONDRAINVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie possédée, en 1766, par *François-Jean-Baptiste de Bernières*, Seigneur de Gatres, Baron de Tourmanville, Deux-Jumeaux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. (*Didionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 776.)

MONDRICOUR, Famille noble & ancienne, dont étoit

JEAN de MONDRICOUR, Seigneur du Mortier, qui épousa *Delphine de Durban-Saint-Julien*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINETTE, qui s'est mariée avec *Françoise d'Isar*, Sieur de Villapontent ;
3. GÉRAUD, qui s'est marié à *Dauphine de Montfaucou*, dont on ignore la postérité.

JEAN de MONDRICOUR s'est marié 1<sup>o</sup> à *Yolande de Montfaucou*; & 2<sup>o</sup> à *Jacquette Durand*. Du premier lit il eut :

HONORÉE, qui fut femme de *Jean de Bernon*, Seigneur de Seyres, le 24 Juillet 1648.

La Terre du Mortier est actuellement possédée par les Marquis de *Nogarède-Montjard*.

Les de *Jean* & les *Pagès de Vitrac* descendent, par femmes, desdits de MONDRICOUR, Seigneurs du Mortier.

Il y a une famille du nom de MONDRICOURT, en Languedoc, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe de 3 croiffans d'argent.*

\* MONEINS. C'est une de six petites Baronnies des Etats de Béarn, qui fut érigée, vers 1545, en faveur de TRISTAN de MONEINS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Gouverneur de Navarrenx, & rapporté ci-après, en considération de ses services. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province.

GARCIAS de MONEINS, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, fut présent à l'acte de fondation de l'Abbaye de Sauvelade, faite par Gaston, Vicomte de Béarn, en l'an 1127 ;

LOUP-BERGUIN de MONEINS fit foi & hommage à Gaston IV, Vicomte de Béarn, le jour de la quinzaine de Pâques 1286 ;

BERNARD-GUILLAUME DE MONEINS, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, se trouva en armes à Béziers, pour servir contre les Anglois, en 1338.

I. LOUP-BERGUNH DE MONEINS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, rendit hommage de ses Terres au Vicomte de Béarn, vers l'an 1340. Il eut pour fils,

II. BERNARD-GUILLAUME DE MONEINS, II<sup>e</sup> du nom, dit *Bergunhat*, qualifié *noble & puissant Chevalier*, qui servit contre les Anglois en 1376. Il épousa *Bourgine d'Audos*, fille de *Bernard-Guillaume*, Seigneur d'*Audos*, Chevalier, & donna quittance de partie de sa dot le 21 Février 1385. Il vivoit encore en 1409, & eut pour enfans :

1. TRISTAN, qui suit;
2. Et BERTRAND, marié avec *Marguerite d'Audos*, fille & héritière de N..., Seigneur d'*Audos*, dont vint :

JEANNOT, Seigneur d'*Audos*, marié avec *Isabeau de Gramot de Navarre*.

III. TRISTAN DE MONEINS, Chevalier, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, servit dans les guerres contre les Anglois en 1430 & 1431. Il épousa *Jeannette de Lescun*, fille de *Fortaner*, Baron de *Lescun*, & donna quittance de sa dot en 1432. De leur mariage vint :

IV. ROGER, Seigneur de l'Abbaye de MONEINS, qui reçut le ferment de fidélité de ses vassaux le 27 Novembre 1463. Il épousa N... du *Lyon*, dont naquirent :

1. GASTON, qui suit;
2. & 3. JEAN & FRANÇOIS;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée, en 1504, avec *Arnaud-Guillaume*, Seigneur d'*Esjoarabague*.

V. GASTON DE MONEINS, Seigneur de l'Abbaye de Moneins & de Louvic-Juzon, ratifia, conjointement avec son père, la vente qu'ils avoient faite de plusieurs dîmes en faveur du Chapitre de Lescun, par acte de l'an 1495. Il épousa *Marguerite de Pechpeyrrou-Beaucaire*, & en eut :

1. TRISTAN, qui suit;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée, en 1532, avec *Gilles de Domefain*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. TRISTAN DE MONEINS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Moneins, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navar-

renx, Sénéchal de Béarn, Lieutenant Général en Guyenne, fut massacré à Bordeaux où il commandoit, par les factieux, en 1548. (*L'Hist. de la Maison de Montmorency* en fait une mention honorable.) Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Madeleine de Sainte-Colome*; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Lomagne*, desquelles il ne laissa point de postérité. Par sa mort, CATHERINE DE MONEINS, sa sœur, Dame de Domefain, devint héritière de sa Maison, & transmit la Baronnie de Moneins à *Jean de Montréal d'Urtubie*, Seigneur de Sault & de Miots, qui épousa *Isabeau de Domefain*, fille de ladite CATHERINE DE MONEINS, & de *Gilles de Domefain*, Chevalier de l'Ordre du Roi. De son mariage elle eut postérité.

Les anciens Seigneurs de MONEINS portoit pour armes : de gueules, à la croix d'argent.

MONEINS, Famille qui subsiste dans la Basse-Marche, & à laquelle appartient les Seigneuries de Châtain, sur la Charente, & d'Ordières. Une fille de cette Famille a épousé N... de *Beauchefne*, Chevalier de Saint-Louis & Sous-Brigadier dans la seconde Compagnie des Mousquetaires.

MONERY (DE), Famille noble & ancienne, dont étoit

JEAN DE MONERY, Chevalier, qui épousa *Marie de Bernard*; il en eut entr'autres enfans :

ANDRÉE, qui s'est mariée avec *François de Renaud*, Chevalier, Seigneur de la Chaffagne, dont postérité. Voy. *RENAUD (DE)*.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles d'argent, & en pointe d'un croissant du même.

MONESTAY. Quoique cette Maison soit originaire du Bourbonnois (dit un *Mémoire légalisé*, en 1767, par le Lieutenant de Roi du Bourbonnois), elle doit actuellement tenir rang parmi celle de la Province d'Auvergne, s'y étant établie par le mariage de GILBERT DE MONESTAY avec *Claude de Chazeron*, héritière de sa Maison, contracté le 12 Juillet 1611.

I. PIERRE DE MONESTAY est le premier que l'on connoisse de ce nom : il vivoit vers 1400. Il épousa *Jeanne de Jardon*, de laquelle il eut :

II. HENRI, SEIGNEUR DE MONESTAY, Maitre

d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, Gouverneur de Brest, Capitaine des Francs Archers du Bourbonnois, Forez, Lyonnois, Beaujolois & Auvergne. Il épousa, le 3 Avril 1467, *Jeanne de la Faye*, Dame de Forges, dont il eut :

III. EUSTACHE, SEIGNEUR DE MONESTAY & de Forges, qui servit le Roi LOUIS XII, en la même charge de Capitaine des Francs Archers, dont il fut pourvu le 10 Juillet 1498. Il fut Gouverneur des Château de Gennes & Citadelle de Saint-François, sous le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> qui l'en gratifia le 5 Juillet 1515. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 5 Février 1500, *Gabrielle de Saint-Haon*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite d'Arfon*. Il eut du premier lit :

1. GILBERT, Seigneur de Forges, Echanfon du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, Gouverneur de Verneuil, & Maître de Camp d'un Régiment de 1,000 hommes de pied, qui épousa, le 29 Mai 1546, *Marie du Fresnay*, dont il n'eut point d'enfans.

Et du second lit vint :

2. OCTAVIEN, qui suit.

IV. OCTAVIEN DE MONESTAY, Seigneur de Forges après son frère, épousa, le 24 Juillet 1550, *Jeanne de Mauvoisin*, fille de *François*, Seigneur de la Forêt, Mauvoisin & de Bostpêche, & de *Jaquette de Briffay*. Elle lui survéquit & se maria, le 31 Mai 1555, avec *René de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Cormençay, Fougerolles & Fromenteau, duquel elle n'eut point d'enfans. De son premier mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ET MARGUERITE, qui épousa *François de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*.

V. JEAN DE MONESTAY, Seigneur de Forges, Graveron, la Grillère, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Montluçon, épousa, le 19 Août 15.., *Louise de Rochefort de Salvart*, Dame de Chars, fille de *François*, & de *Jeanne de Courtenay*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, qui suit ;
2. GASPARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Graveron*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Menoux, Diocèse de Bourges ;
4. Et JEANNE.

VI. GILBERT DE MONESTAY, Seigneur de Forges, Chars & Salles, épousa, le 12 Juillet

1611, *Claude de Chazeron*, Dame de Chazeron, Rochedagoux & Gouttières, veuve, sans enfans, en première nocces, d'*Antoine de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*, & fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Bourbonnois, & de *Gabrielle de Saint-Nedaire*. Il eut de ce mariage :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. MAXIMILIEN, Seigneur de Chazeron, qui épousa *Anne de la Mer de Matha*, dont sont issus :
  1. GASTON, qui est mort au service du Roi, sans postérité ;
  2. MARIE, Religieuse à Riom ;
  3. Et GABRIELLE.
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Chazeron*, rapportée ci-après ;
4. CLAUDE-GASPARD, Exempt des Gardes du Corps, tué à la bataille de Senef, sans alliance ;
5. Et MARIE, qui s'est mariée, le 10 Février 1647, à *Jean-Charles de Villelume*, Seigneur de Barmontet, Châteaubrun & Vassif, dont descendent Messieurs *Hautier de Villemon-tée*, substitués aux nom & armes de *Villelume*.

VII. GABRIEL DE MONESTAY, Seigneur de Forges, épousa, le 20 Novembre 1640, *Marguerite du Fos*, fille de *Julien*, Seigneur de Méry, &c., & de *Marie Longuet*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE-JULIEN, qui suit ;
2. MAXIMILIEN, Religieux Bénédictin à Ménat ;
3. MARIE-GASPARDE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Philibert de la Roche-Aymon*, Seigneur de la Ville-du-Bois & du Moulin-Porcha, fils de *François*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Anne de Chéry*. Elle en eut deux filles ; & 2<sup>o</sup> *Charles de la Rivière*, Seigneur de Riffardeau, &c., mort Lieutenant de Roi des Fort & Vallée de Pérouse, dont des enfans. Voy. RIVIÈRE-RIFFARDEAU (DE) ;
4. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, Religieuse à Lezoux.

VIII. CLAUDE-JULIEN DE MONESTAY, Seigneur de Forges & Gouttières, Exempt des Gardes du Corps, mourut le 24 Février 1679. Il laissa de *Gilberte Cadier*, fille de *Gilbert*, qu'il avoit épousée en 1663,

1. & 2. CHARLES-MAXIMILIEN & FRANÇOIS ;
3. & 4. ANNE & CATHERINE.

BRANCHE  
des Marquis de CHAZERON.

VII. FRANÇOIS DE MONESTAY, Marquis de

Chazeron, Baron de Chars (troisième fils de GILBERT, & de *Claude de Chazeron*), fut Lieutenant Général des Armées du Roi & en la Province de Roussillon & pays adjacents, Commandant en chef les Troupes dedit lieux, Gouverneur de Brest, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1688, & mourut à Agen au mois de Décembre 1697. Il avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1646, *Anne de Murat*, fille de *Jacques*, Baron de Rollat, Seigneur de la Fond, & de *Marguerite de Nevrezé*. Il en eut :

1. FRANÇOIS-AMABLE, qui fut ;
2. 3. 4. & 5. Et quatre filles : l'une desquelles, GILBERTE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, fut mariée en 1<sup>o</sup> à *Charles de Montpezat*, Comte de Laugnac, dont elle n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> le 30 Mai 1704, à *Jean-Raymond de Villardi*, Comte de Quinfon ; elle mourut le 16 Septembre 1719, âgée de 48 ans. Les trois autres furent Religieuses.

VIII. FRANÇOIS-AMABLE DE MONESTAY, Marquis de Chazeron, Lieutenant des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Brest, mourut le 28 Décembre 1719. Il avoit épousé, au mois de Mai 1693, *Marie-Marguerite de Barentin*, fille de *Jacques-Honoré de Barentin*, Seigneur d'Hardivillers & Président au Grand Conseil. Il en eut :

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE MONESTAY, Marquis de Chazeron, Seigneur de Mareuil & de Chars, né le 12 Novembre 1697, Mousquetaire de la première Compagnie en 1712, Capitaine de Cavalerie en 1713, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires en 1715, & Enseigne en 1719 : il la quitta la même année pour prendre une Lieutenance des Gardes du Corps, Compagnie de Charost, vacante par la mort de son père ; fut Commandant à Brest, Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mars 1738 & Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Le Roi lui a donné, au mois de Janvier 1755, le Gouvernement de Verdun & du Verdunois avec une pension de 6,000 livres. Le Marquis de *Chazeron* s'est démis du Gouvernement de Brest & de la charge dans les Gardes du Corps, & est mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit épousé, le 11 Avril 1739, *Charlotte-Marie de Houdetot*, fille de *Louis-Pierre*,

Marquis de *Houdetot*, Mestre de Camp du Régiment d'Artois, Infanterie, & Lieutenant de Roi en Picardie, mort le 10 Août 1726, & de *Marie-Louise-Françoise Fillon de Villemur*, remariée au mois de Septembre 1733, à *Alphonse-Marie-Louis de Saint-Séverin d'Aragon*, Marquis de Saint-Séverin, Ambassadeur pour le Roi auprès de S. M. Suédoise, puis en Pologne en 1744, fait Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, & en même tems nommé Ambassadeur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle.

De cette Maison font : 1<sup>o</sup> N... DE MONESTAY-CHAZERON, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chapt, Dragons, depuis 1769 ; — 2<sup>o</sup> Et N..., Marquis de MONESTAY, Brigadier depuis 1761 & Exempt des Gardes du Corps.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de GRAVERON.

VI. GASPARD DE MONESTAY, Seigneur de Graveron & de la Grillère (second fils de *Jean*, & de *Louise de Rochefort de Salvart*), épousa *Aimée de Bonnay*, de laquelle sortit :

VII. FRANÇOIS DE MONESTAY, Seigneur de Graveron & de Bonnay, qui épousa *Marie de Jacquinet*, fille de *Gilbert*, & de *Marie de la Buffière*. Il n'en eut que

GASPARD, qui mourut sans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 2 étoiles d'or, qu'elle met aujourd'hui sur le tout, d'une écartelure aux 1<sup>o</sup> & 4 DE FORGES ; aux 2 & 3 DE CHAZERON.* (Voy. sur cette Maison l'*Hist. de Berry*, par *Thaumas de la Thaumassière*, & l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 238.)

MONET, en Picardie : Famille de Robe, alliée aux Maisons de la *Fèvre de Caumartin* & de *Lataignant*, & dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 532.

ANTOINE MONET, Ecuier, Seigneur de Beaurepaire & du Pont-de-Briques, Mayeur de Boulogne, avoit épousé *Antoinette de Montpelle*, dont il eut :

MARIE, qui s'est mariée, par contrat du 11 Décembre 1625, à *Marc de Foucault*, 1<sup>o</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Léloé, Capitaine d'Infanterie, dont des enfans. Voy. FOUCAULT, tom. 8, col. 442 & suiv. de ce *Diétionnaire*.

A cette Famille appartiennent :

1<sup>o</sup> JACQUES MONET, Ecuier, Seigneur de



Wavres, qui s'est marié avec *Susanne Foucault*, fille dedit *Marc Foucault & Marie Monet*, ci-dessus;

2<sup>o</sup> Et *PIERRE-NAUD MONET*, Seigneur de la Salle, Président à Boulogne, qui a épousé *Elisabeth de Lattaignant*.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, chargé en chef d'une étoile de gueules, & en pointe d'un croissant du même, accolé de 2 lions affrontés d'or, lampassés & armés de gueules*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une étoile*.

MONET. Il y a plusieurs Familles de ce nom ; celle dont nous avons à parler ici est originaire de Savoie : elle a pour chef

*JEAN-ANTOINE*, Comte de MONET & de Saint-Jean-Pied-Gautier, Lieutenant Général au service du Roi, de la République de Pologne, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Michel de Bavière, qui fut appelé au service de France par *LOUIS XV*. Il a épousé *Marie-Antoinette*, Comtesse de *Leyoustedt*, fille de *Charles-Jacob*, Comte de *Leyoustedt-Guillaumbourg*, premier Chambellan du Roi de Suède, & de *Béate-Esther*, Baronne d'*Ejparwensfeld*. Il a été créé, le 9 Novembre 1776, Comte héréditaire en France, pour lui & sa postérité, par brevet du Roi *LOUIS XVI*, sans être obligé d'affecter ce titre sur aucune Terre. Il a eu de son mariage :

1. *CHARLES-MARIE*, d'abord Officier au Régiment de Berry, puis nommé, en 1778, Capitaine au Régiment de Belfunce, Dragons ;
2. Et *STANISLAS-AUGUSTE-ADAM*, au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à 6 besans d'argent, posés 3, 2 & 1 ; & au 2 d'azur, au moulin à vent d'argent, surmonté d'une girouette du même*.

\* *MONFRÉVILLE*, en Normandie, Diocèse de Bayeux : ancienne Châtellenie qui relève du Roi par un plein fief de *Haubert*, laquelle a été longtems possédée par les *Suhard*, des plus riches Seigneurs du pays, qui possédaient aussi les Terres de *Saint-Germain*, du *Pert*, *Fontenay*, *Saint-Clément*, *Crouay*, *Bernecéq*, *Cour-Maqueron*, *Fontaine*, *Rupalay*, *Souilles*, la *Conseillère* le *Casselet* & autres lieux. La Terre de *Monfréville* appartient actuellement au Marquis de *Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, héritier de feu *François-Pierre de Briqueville de la Lu-*

*zerne*, Seigneur & Patron de *Monfréville*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Lieutenant des Gardes du Corps de *S. M. Voy. BRIQUEVILLE*.

MONGENET (DE), en Franche-Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois siècles, remplit la place de Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Vesoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & est reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme *JEAN-GUILLAUME DE MONGENET*, Seigneur de *Velleperrot*, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils,

II. *JEAN DE MONGENET*, Seigneur de *Velleperrot*, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont en 1467, qui est mort en 1504. Il eut de *Dame Thévenotte Bourdot*, son épouse, morte en 1478,

III. *NICOLAS DE MONGENET*, Seigneur de *Velleperrot*, qui fut tuteur de la *Maifon de Neufchâtel* par commission de l'Empereur *CHARLES-QUINT*, & mourut en 1539. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeannette d'Arche* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut :

1. *LOUIS*, qui fut ;
2. *PIERRE*, rapporté après son aîné.

Et du second lit vinrent :

3. *GEORGES*, mentionné après ses deux frères ;
4. *FRANÇOIS*, grand Mathématicien, auteur des deux *Sphères* curieuses exposées dans la salle publique de *Strasbourg* ; il est mort sans postérité ;
5. *FRANÇOIS*, dont il sera parlé après la postérité de ses trois frères ;
6. *NICOLAS*, chef de la seconde branche, rapporté plus loin, qui est la seule subsistante ;
7. Et *ANTOINETTE*, mariée à noble *Antoine de Crdemoj*, Seigneur de *Francalmont*.

IV. *LOUIS DE MONGENET*, Lieutenant Général d'Amont ou de Vesoul en 1547, mort en 1556, n'eut de sa femme, dont on ignore le nom, que

*FRANÇOISE*, qui s'est mariée à *Jean Jacquinet* ;

Et deux autres filles, qui se font mariées aux *Seurs de Villiers*.

IV. *PIERRE DE MONGENET* (frère de *LOUIS*), Lieutenant Général du Bailliage d'Amont après son frère en 1556, mourut avant

1575. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom,

1. JEAN-GUILLAUME, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Vefoul, mort sans enfans ;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à Messire *Claude Jacquinet*, Premier Président du Parlement de Franche-Comté, duquel vint *Catherine Jacquinet*, qui s'est mariée, en 1589, à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney, dont postérité. Voy. COQUELIN DE GERMIGNEY.

IV. GEORGES DE MONGENET, Ecluyer (fils de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme), Seigneur de Velleperrot & Epenoux, & Chef-Mayeur de Vefoul, mourut en 1574. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jafney & Moncourt, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur defdits lieux, & veuve en premières noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont, dont une fille, mariée à FRANÇOIS DE MONGENET, rapporté ci-après ; & 2<sup>o</sup> Dame *Jeanne de Thomassin*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Cendrecourt, & de Dame *Louise Magenot*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans ; mais du second vinrent :

1. ETIENNE, qui fuit ;
  2. CLAUDE, né en 1558 ;
- Et d'autres filles & garçons, morts sans postérité.

V. ETIENNE DE MONGENET, Ecuyer, mourut avant 1620. Il avoit épousé, en 1582, Dame *Anne d'Amédor*, fille de noble *François*, Sieur de Mollans, & de *Pierrette de Saint-Seine*. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. NICOLAS, CLAUDE & JEAN-BAPTISTE, morts sans postérité ;
4. Et JEAN-GEORGES, mort Jésuite.

IV. FRANÇOIS DE MONGENET (fils puiné de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme), Seigneur de Velleperrot, Jafney, Moncourt, Lignéville, Godoncourt & Bousseraucourt, s'allia, avant l'an 1560, à *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont ou de Vefoul, & de Dame *Jeanne Droz*. Il en eut :

V. GASPARD DE MONGENET, Seigneur de Moncourt, Godoncourt, &c., Lieutenant Général du Bailliage de Dôle en 1622, qui épousa Dame *Françoise Belin*, fille de noble Messire *Charles Belin*, & d'*Oudette des Moulins*. Il en eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, lequel laissa deux filles, qui se font mariées à Messieurs d'*Aubigny*, au Duché de Bourgogne ;
3. Et ANNE, qui a épousé noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle.

VI. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle, épousa Dame *Marguerite Châlons*. Il est mort sans postérité.

### SECONDE BRANCHE.

IV. NICOLAS DE MONGENET (quatrième fils de NICOLAS, & de *Catherine de Marandet*, sa seconde femme), épousa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*. Il mourut avant 1591, laissant :

V. NICOLAS DE MONGENET, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638, lequel avoit épousé en 1592, *Jeannette Lullier*, frère de Messire *Claude-François Lullier*, Premier Président du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Messire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, &c., & de Dame *Jeanne Sonnet*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. GEORGES, qui s'est marié à Dame *Claudine-Françoise Jacquinet*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinet*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laissant :
  1. ANNE, née en 1646 ;
  2. JEANNETTE, née en 1651 ;
  3. PIERRETTE, Religieuse Carmélite à Gray en 1681.
3. Et N... DE MONGENET, Religieuse Annonciade à Vefoul.

VI. ETIENNE DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Vefoul, épousa, en 1624, Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoise Bannelier*. Il en eut :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. IGNACE, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vefoul ;
3. GASPARD ;
4. 5. & 6. JEANNE-BAPTISTE, ANNE-FRANÇOISE & MARIE, mortes avant 1674 ;
7. Et JEANNE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, en 1670, à Messire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur

de Fleurey, Rosières, &c., Conseiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Vefoul, mourut en 1703. Il avoit épousé, en 1664, Dame *Anne-Françoise Clerc*, fille de Messire *Antoine Clerc*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Pusey*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLES-IGNACE, Chanoine en l'Eglise Collégiale de Vefoul ;
3. JOSEPH-ETIENNE, Conseiller au Parlement de Befançon en 1719, qui s'est marié, en 1716, à Dame *Caroline Chevanay de Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances. Il est mort fans enfans en 1760 ;
4. BENOÎT, Ecuyer, qui s'est marié, en 1740, à Dame N.... *Bouhelier d'Arvisenet*, dont vint :

CHARLOTTE, morte en 1768.

5. NICOLAS, Chanoine de l'insigne Chapitre de Sainte-Madeleine de Befançon ;
6. & 7. N.... de MONGENET, mort Jésuite, & JULES, mort Capucin ;
8. ANNE-MARIE, qui s'est alliée, en 1701, à Messire *Pierre-Joseph Monnier*, Conseiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Touloufe, Fangy, Arbonnay, &c. Elle est morte en 1752 ;
9. ET MARIE-MARGUERITE, qui s'est mariée, le 23 Janvier 1712, à Messire *Hugues-Joseph de Mesmay*, Seigneur de Genevreuille, Conseiller au Parlement de Befançon. Elle est morte en 1764, fans enfans. Voy. MES-MAY.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, 1<sup>le</sup> du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jafney, &c., Lieutenant Général du Bailliage & Présidial de Vefoul, mourut en 1733. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1702, Dame *Claudine-Françoise-Gasparine de Royer*, fille de Messire *Joseph*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Rucherieux, Fléville, &c., & de Dame *Marie-Françoise de Cam*, dont une fille, morte en 1758, Religieuse aux Dames de Sainte-Marie de Dijon ; & 2<sup>o</sup> Dame *Anne-Françoise-Agathe de Camus*, fille de Messire *Jean-Antoine*, Marquis de Camus, Seigneur de Filain, Sorans, Brotte, Recologne, &c., Président à Mortier au Parlement de Befançon, & de Dame *Marie-Françoise de Sauvage*. De cette alliance vinrent :

Tome XIII.

1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. ANTOINE-IGNACE, Chanoine de l'insigne Chapitre de Vefoul ;
3. CHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT, Seigneur de Jafney, Conseiller au Parlement de Befançon en 1750, qui a épousé, en 1751, Dame *Antoinette-Madeleine de Camus*, fille de Messire *François*, Marquis de Camus, Seigneur de Filain, Sorans, Conseiller au Parlement de Befançon, & de Dame N.... *Michaud*. Leurs enfans furent :

1. MARIE-CHARLOTTE, née le 5 Juillet 1754 ;
2. ET FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 28 Mars 1759,
4. GABRIELLE-VALENTINE, qui s'est mariée, le 6 Octobre 1735, à *François-Salomon de Bernard de Montfuss*, Chevalier, Baron & Seigneur des Deux-Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, &c., dont postérité. Voy. BERNARD-MONTESSUS ;
5. ET FRANÇOISE-IGNACE, Religieuse aux Dames Ursulines de Vefoul.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant Général du Bailliage & Présidial de Vefoul, épousa, en 1748, Dame *Marguerite-Françoise-Bernardine d'Agay*, fille de Messire *Antoine-Philibert*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, &c., Président à Mortier au Parlement de Befançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitouset d'Erperney*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-ANTOINE-GABRIEL, né le 17 Janvier 1760 ;
  2. CHARLES-JOSEPH, né le 27 Avril 1761 ;
  3. FRANÇOIS-BERNARD, né le 17 Décembre 1765 ;
  4. ANNE-JOSÈPHE, née le 18 Juin 1750, qui s'est mariée, en 1766, à *Jules-Prosper d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. AGAY (D) ;
  5. & 6. MARGUERITE-ANTOINETTE-GABRIELLE, née le 16 Octobre 1752, & CHARLOTTE-MADELEINE, née le 15 Mai 1758, reçues, en 1768, Chanoinesse de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny, en Franche-Comté ;
  7. ANNE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1762 ;
  8. GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1764 ;
  9. ET PROSPÈRE-FRANÇOISE, née le 6 Mai 1770.
- Les armes : de gueules, au péglise d'ar-

*gent, ailé d'or.* (Généalogie dressée sur titres communiqués, &, entr'autres, sur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, passé à Vesoul devant *Simon Bezance-not*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siège de Vesoul, en faveur de FRANÇOIS DE MONGENET, pour constater ses suffisances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiscal Général pour S. M. I. qu'il sollicitoit à la Cour de Bruxelles.)

MONGEOT, Famille noble, établie en Champagne & en Berry, & dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

CHRISTOPHE DE MONGEOT, Ecuier, Seigneur d'Aguilcourt, de la Boutillerie & de Chéniers, Conseiller Elu en l'Élection de Reims (descendoit, au VI<sup>e</sup> degré, de PIERRE MONGEOT, qualifié *Ecuyer, Sieur de Saucourt*, dans un acte du 5 Décembre 1526). Il épousa, le 12 Septembre 1655, *Marie Marlot*, dont il eut entr'autres :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES-CHRISTOPHE, rapporté ci-après;
3. Et NICOLAS-CLAUDE, mentionné après ses deux frères.

JEAN DE MONGEOT, Ecuier, Seigneur de Chéniers, de la Boutillerie, de la Mothe-Carbonnet, de Poilcourt, d'Hermonville & de Toufficourt, obtint des Provisions de Gentilhomme de la Vénérie du Roi, le 1<sup>er</sup> Septembre 1691. Il fut maintenu dans sa noblesse & qualifié d'*Ecuyer*, depuis l'an 1557, avec ses deux frères, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 25 Juin 1698. De son mariage, accordé par contrat du 14 Juin 1692, avec *Jeanne-Remiette Ravineau*, fille de *Gérard Ravineau*, Seigneur de Toufficourt & d'Hermonville en partie, il eut entr'autres enfans :

JACQUES-CHRISTOPHE DE MONGEOT, Ecuier, Seigneur d'Hermonville, de Toufficourt, de Leufe & de Saint-Euphrasie en partie, né le 7 Mars 1696, Cheval-Léger de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il épousa, le 21 Mars 1734, *Angélique-Bénigne-Henriette de Champagne*, Dame de Leufe, dont il eut :

1. MARIE-LOUIS-NICOLAS, Ecuier, né le 7 Novembre 1738;
2. REMIETTE-HENRIETTE, née le 1<sup>er</sup> Juin 1737;

3. Et FRANÇOISE-LOUISE-ANGÉLIQUE, née le 12 Mars 1740.

JACQUES-CHRISTOPHE DE MONGEOT, Ecuier, Seigneur de la Boutillerie, d'Aguilcourt & en partie de Saint-Euphrasie (second fils de CHRISTOPHE, & de *Marie Marlot*), né le 2 Septembre 1662, obtint, le 8 Août 1688, une Commission de Capitaine dans le Régiment de Normandie, d'où il passa, le 20 Novembre 1696, dans le Régiment du Roi. Il eut de *Marie de Paris*, sa femme,

1. JEAN-BAPTISTE DE MONGEOT, Ecuier, Seigneur de Saint-Euphrasie, Cheval-Léger de la Garde du Roi;
2. Et JACQUES-CHRISTOPHE, Ecuier, Seigneur de la Forte-Maison & d'Aguilcourt, aussi Cheval-Léger de la Garde du Roi.

NICOLAS-CLAUDE DE MONGEOT, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Champagne, des Ifres-&-Bury & de Flavigny (quatrième fils de CHRISTOPHE, & de *Marie Marlot*), fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères, par Ordonnance de 1698. Il étoit Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 8 Janvier 1695, entra depuis dans celui de la Chefne-laye, ci-devant Grancey, & y étoit premier Capitaine le 30 Juin 1714, lorsqu'il épousa *Madeleine Regnard*, dont sont issus :

1. JEAN-FRANÇOIS, Ecuier, Seigneur de Champagne, des Ifres-&-Bury, de Saint-Euphrasie & de la Forte-Maison, Capitaine au Régiment de Ségur, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis;
2. ANTOINE-NICOLAS, Ecuier, Seigneur de Champagne, Prieur & Seigneur de Trouhaut, de Notre-Dame-d'Y & de Fromenteau;
3. Et FRANÇOISE-MADELEINE.

Les armes : *d'azur, à 3 glands d'or, surmontés d'une coquille d'argent.*

MONGEY, Famille dont nous ne connoissons que le nom & les armes, qui sont : *d'azur, à la bande d'or.*

MONGINOT (DE), Famille noble de Langres, en Champagne, dont le premier connu est

1. CLAUDE DE MONGINOT, Ecuier, qui vivoit en 1500, Il eut de *Marguerite Durand*, son épouse, entr'autres enfans :

1. SIMON, qui suit;
2. « Et PIERRE, qui fut reçu Licencié en droit, à l'Université de Dôle, présenté par



l'illustre Messire de Guichem, Recteur de cette Université : les Lettres de réception, en date du 12 Avril 1573, en font l'éloge le plus pompeux. »

II. SIMON DE MONGINOT, Ecuyer, s'est marié à *Colette Thomassin*, dont vint :

III. JEAN DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'est marié à *Claude le Tondeur*, & en eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
  2. « CLAUDE, auteur de la branche établie en Provence, rapportée ci-après » ;
- Et plusieurs autres enfants, qui formèrent différentes branches desquelles nous n'avons pas reçu de mémoire.

IV. NICOLAS DE MONGINOT, Ecuyer, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, s'est marié, en 1594, à *Bonne Populus*, dont il eut :

1. PRUDENT, qui suit ;
2. Et GUILLEMETTE, qui s'est mariée à *Nicolas Bouvelier*.

V. PRUDENT DE MONGINOT, Ecuyer, né en 1603, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, épousa *Gabrielle Tabourot*, de laquelle il eut :

1. THÉODORET, qui suit ;
2. Et SIRETTE, qui s'est mariée, le 15 Mars 1660, à *Antoine Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Genevrières, de Belfond & du Vergillet, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, dont des enfants. Voy. GIRAULT, branche des Seigneurs de *Belfond*, &c.

VI. THÉODORET DE MONGINOT, Ecuyer, épousa *Louise de Ray*, en Bourgogne, dont il eut trois filles.

‡ BRANCHE CADETTE,  
établie en Provence.

IV. CLAUDE DE MONGINOT, Ecuyer (second fils de JEAN & de *Claude le Tondeur*), épousa *Marguerite Salomé*, & fut se réfugié en la ville des Beaux, en Provence. Il eut de son mariage :

1. MATHIEU, qui suit ;
2. 3. & 4. CLAUDE, PIERRE & ETIENNE, desquels nous ignorons la destinée.

V. MATHIEU DE MONGINOT, Ecuyer, épousa, par contrat passé devant *Jean Bosse*, Notaire Royal à Lambesc, le 1<sup>er</sup> Février 1643, *Isabeau Varette*, fille d'*Etienne Varette*, & de *Françoise Galline*. De ce mariage est sorti

VI. JEAN-BAPTISTE DE MONGINOT, Ecuyer, qui épousa, à Lambesc, le 10 Septembre 1696,

*Jeanne Viton*, fille d'*Antoine Viton*, & de *Gabrielle d'Aubergue*. Ils ont eu

VII. FRANÇOIS-MARIE DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'est marié à Lambesc, le 9 Novembre 1739, à *Marie Agard*, fille de *Joseph Agard*, & de *Susanne Bonnaud*. De cette alliance naquit :

VIII. ANTOINE-LOUIS DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'est marié, par contrat passé devant le Notaire de Péliissanne, le 22 Mai 1775, à *Anne Gayanne*, fille de *Jean-François Gayanne*, & de *Rose-Antoinette Droude*. De ce mariage font nés :

1. MARIE-JOSEPH, né le 24 Mars 1782 ;
2. MARIE-ANNE-JULIE, née le 27 Mai 1776 ;
3. Et CLAIRE-LOUISE-ELÉONORE, née le 8 Avril 1779.

Les alliances de cette Famille sont avec celles de *Véron*, *Piot*, *Meat-Bresset*, le *Clerc de Vodone*, *Monni de Peruphutin*, *Philippin-Dufincourt*, *Rafard*, *Guyot*, & autres, dont la plupart exercent ou ont exercé les premières charges de la Ville de Langres.

Les armes : « de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 flammes d'argent, & en pointe d'un lion du même ; au chef coufu d'azur, chargé d'une cloche d'or entre 2 trèfles d'argent » (a). Une autre branche de cette Famille s'étoit établie à Chaumont-en-Bassigny, où elle s'est distinguée par sa noblesse & les charges honorables qu'elle y a exercées. (Généalogie dressée sur contrats de mariages, extraits de baptêmes & autres pièces.)

\* MONGLAT ou MONTGLAS, Terre & Seigneurie que *Germaine Cœur*, fille de *Geoffroy*, Echanfon de Louis XI, porta à *Louis de Harlay*, Seigneur de Beaumont. Leur sixième fils, *Robert*, eut en partage *Monglat*, qui fut donné à son troisième fils *Robert*, qui eut pour second fils *Robert*, Grand Louvetier de France en 1612, & en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1614, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris le 31 Août 1624 & le 27 Août 1636 ; il mourut sans al-

(a) Selon *Badier*, cette Famille porte : *au champ d'or, semé de trèfles de sable sans nombre, au lion rampant de sable, armé & lampassé de gueules ; au chef d'azur, à la cloche d'argent, accolée de 2 roses du même. Cimier : une couronne de Marquis. (Note des Éditeurs.)*

liance. Sa sœur, *Jeanne de Harlay*, qui s'est mariée, le 13 Octobre 1598, à *Hardouin de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, &c., devint son héritière. Voy. CLERMONT, en Anjou.

MONGODIER (& mieux MONTGOGUÉ), en Bretagne. CHARLES DE MONGODIER, Major de la Citadelle du Port-Louis (fils naturel du Maréchal de la *Meilleraye*), anobli en 1655, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Mai 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : de gueules, au croissant d'hermines ; au chef d'or. (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

MONGRILLET, Famille noble, dont nous ne connoissons que le nom & les armes, qui sont : de gueules, à 3 macles d'argent.

MONGUYOT ou MONTGUYOT, en Picardie.

ANTOINE DE MONGUYOT, Seigneur de Vaucourtois, demeurant à Crécy, Élection de Soissons, & *Louise de Castel*, veuve de JACQUES DE MONGUYOT, oncle d'ANTOINE, produisirent des titres de cinq races depuis l'an 1529, & furent maintenus dans leur noblesse. (C'est ce que nous apprend, sur cette Famille, le *Nobiliaire de Picardie*, p. 553.)

Les armes : d'azur, à une palme entre 2 clefs d'or, surmontant 3 coquilles du même.

MONIER ou MONYER, Seigneurs de Mélan & de *Châteaudeuil*, Famille qui est originaire de la ville de Moustiers, en Provence.

I. Noble ANTOINE, Ecuier de ladite Ville, eut de *Catherine de Pena*, son épouse,

1. HONORÉ, qui suit ;
2. Et ANTOINE, lequel tranchea avec son frère sur la succession de leur père, le 12 Mars 1505.

II. HONORÉ DE MONIER se transplanta à Digne, où il épousa, environ l'an 1485, *Philippe de Barras*, Dame en partie de Mélan, fille aînée de noble *Louis de Barras*, Seigneur de Mélan & de Thoard, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII & Chef d'Escadre des Armées Navales de ce Prince, & de *Marguerite de Vintimille de Montpezat*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. GUILLAUME, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, mort jeune ;
4. Et YOLANDE, femme de noble *Antoine de Blacas*, Seigneur de Thorène, qui fit son testament le 20 Juin 1544.

III. ANTOINE DE MONIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur en partie de Thoard & de Mélan, partagea ses biens entre ses enfans l'an 1535. Il avoit épousé, l'an 1508, *Anne de Gombert de Saint-Geniès*, de laquelle il eut :

- ELZÉAR, qui suit ;  
Et quatre filles, dont deux sont mariées dans les Familles de *Pena* & de *Roubion*, à Moustiers.

IV ELZÉAR DE MONIER, Ecuier, s'établit à Marzeille, où il épousa, en 1529, *Marguerite de Tournier*, des Seigneurs de *Saint-Victoret*, de laquelle il eut :

1. MANAULD, qui suit ;
2. Et ANTOINE, Moine de Saint-Victor-lès-Marzeille & Prieur de la Celle, nommé à l'Évêché de Grasse, par Brevet du Roi HENRI le Grand, l'an 1594, lequel mourut avant d'être sacré.

V. MANAULD DE MONIER, Seigneur de Mélan, Thoard, Châteaudeuil & Argenton, fit hommage de ses Terres au Roi, l'an 1583, & s'établit à Aix, où il fut reçu Avocat Général au Parlement le 20 Août 1573, & Conseiller en la même Cour en 1597. Il fut l'âme du parti Royaliste contre les Ligueurs, & présida, en plusieurs occasions, aux Assemblées de la Province, dans lesquelles il donna des preuves de son savoir & de sa fidélité. Il épousa, 1<sup>o</sup> l'an 1563, *Madeleine de Laurent*, des Seigneurs de *Septème* ; 2<sup>o</sup> l'an 1573, *Perrette de Guyard*, Dame en partie du lieu de Fourques, en Languedoc, dont le père & l'aïeul avoient exercé l'Office de Juge Mage de Nîmes & de Beaucaire ; & 3<sup>o</sup> l'an 1593, *Marguerite d'Allemand*, fille de *Gaspard*, Chevalier, Baron d'Uriage, en Dauphiné, & de *Marguerite de Bellière de Hautefort*.

Du premier lit naquit :

1. AMAND, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Puget* & de *Châteaudeuil*, rapportée ci-après ;
3. CYPRIEN-GUILLAUME, qui mourut Capitaine de Galères en 1638 ;
4. Et LAURENCE, qui s'est mariée, en 1597, à

*François de Saint-Marc*, Conseiller au Parlement.

VI. AMAND DE MONIER, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1593, Président en la même Cour l'an 1605, & Conseiller d'Etat en 1611, testa en 1620. Il avoit épousé, à Marseille, l'an 1599, *Marquise de Garnier*, fille de noble *Gaspard*, Lieutenant principal du Siège de cette Ville, & de *Marquise de Fabre*, & petite-fille de noble *Balthazar de Garnier*, & d'*Éléonore de Tourves*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui fut ;
2. JEAN-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, l'an 1620, après avoir fait ses preuves en 1614 ;
3. Et CATHERINE, alliée à *Jérôme de Villeneuve-Vauclaufe*, Seigneur en partie de Thorenc.

VII. JEAN DE MONIER, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1635, fit son testament le 21 Mai 1637. Il avoit épousé, en 1626, *Isabeau de Sauvain*, fille de *Pierre*, Seigneur du Cheylard, en Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne de Grasse du Bar*, Baronne d'Allemagne. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui fut ;
2. Et JEAN, élu second Consul d'Aix en 1679, qui fut marié, & dont la branche est éteinte.

VIII. HENRI DE MONIER épousa *Catherine de Chaix*, fille de *Jean*, Auditeur en la Cour des Comptes, & de *Catherine de Bourdon de Bouc*, & petite-fille de *Jean de Chaix*, Conseiller du Roi, Auditeur en la même Chambre l'an 1626. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-LOUIS, qui fut ;
2. LAURENT-HENRI, lequel a laissé des enfans, établis à Saint-Pierre, Paroisse située dans la Principauté de Courtenay ;
3. N.... DE MONIER, Religieux Augustin réformé ;
4. Et CATHERINE, morte Abbesse des Dames de Sainte-Catherine d'Apt.

IX. JEAN-LOUIS DE MONIER-MÉLAN, Seigneur de l'Isle, en Berry, épousa, à Crest, en Dauphiné, *Marie-Anne de Bruyères* (des Seigneurs de *Vaumane* & de *Châteauvieux*), dont il eut :

X. MARIE-LOUISE DE MONIER, qui s'est mariée, par contrat du 7 Septembre 1726, à *Jo-*

*seph de Farges*, Seigneur en partie de Rouffet, dont des enfans. Voy. FARGES.

BRANCHE  
des Seigneurs DU PUGET &  
de CHATEAUDEUIL.

VI. JEAN-LOUIS DE MONIER, Seigneur du Puget & de Châteaudeuil (fils de *MANAUD*, & de *Pierrette de Guyard*, sa seconde femme), exerça l'Office de son père, avec une grande réputation, pendant 20 ans, après lesquels il fut reçu Président à Mortier le 25 Octobre 1616 & Conseiller d'Etat en 1617. Il mourut dans ses fonctions en 1638. On a de lui des *Plaidoyers* & des *Harangues* fort estimés, imprimés à Paris en 1614. Il avoit épousé, en 1603, *Anne de Garron*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, Trésorier Général de France, & d'*Esprite de Sabateris*. Leurs enfans furent :

1. AMAND, qui fut ;
2. Et MARGUERITE, alliée, l'an 1633, à *Charles de Sabran* (des Comtes de *Forcalquier*) Seigneur d'Aiguines, de Ganjuers, &c., dont des enfans. Voy. SABRAN.

VII. AMAND DE MONIER, Seigneur de Châteaudeuil, Lieutenant Principal au Siège de Draguignan, fut pourvu, en 1645, de l'Office de Président, vacant par le décès de son père : mais il s'en démit en faveur de M. *Henri de Forbin-Maynier d'Oppède*, & fut Conseiller en la même Cour l'an 1646. Il épousa, à Arles, en 1643, *Honorée de Castillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes & de Méaille, & de *Madeleine de Varadier de Saint-Andiol*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et MADELEINE, qui s'est alliée, en 1665, à *Jean de Chaylan*, Seigneur de Moris & de Lambruille, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. CHAYLAN.

VIII. FRANÇOIS DE MONIER, Seigneur de Châteaudeuil, épousa 10 *Marthe d'Arcussia d'Esparron*, mère d'une fille, morte en bas âge ; & 2<sup>e</sup> en 1668, *Madeleine de Guérin du Castellet*, fille de *Pierre*, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & de *Sibylle de Forbin de la Roque*, & petite-fille de *Jean-Baptiste de Guérin*, Président en ladite Cour, & de *Marguerite de Gailard*. De ce mariage vint :

IX. JEAN-BAPTISTE DE MONIER, Seigneur de Châteaudeuil, qui fut reçu Procureur Gé-

néral en la Chambre des Comptes, le 8 Avril 1712. Il épousa, en 1697, *Thérèse de Raftoin*, riche héritière de la ville d'Aix : il en eut :

1. JEAN-ANDRÉ, qui suit ;
2. Et CLAIRE-BAPTISTINE, qui s'est mariée, en 1725, avec *Elzéar de Pontevès*, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien.

X. JEAN-ANDRÉ DE MONIER, Seigneur de Châteaudeuil, a épousé, en 1743, *Anne de Félix d'Ollières*, fille de *Philippe de Félix*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marie de Salomon*. De ce mariage est issue

MARIE-THERÈSE DE MONIER.

### TROISIÈME BRANCHE.

III. GUILLAUME DE MONIER (second fils d'HONORÉ, & de *Philippe de Barras*), eut une portion de la Terre de Mélan, dont il fit hommage au Roi en 1554. Il épousa 1<sup>o</sup> *Clermonde de Boniface*, Dame de Bedouin ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Trougnon-Thoard*. Du premier il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CLERMONDE, qui s'est mariée à N.... de Barras, Seigneur de Saint-Jean-de-Valefcrière.

Et du second lit vint :

3. HONORÉE, qui épousa noble *Jean-Jacques de Trougnon*, Co-Seigneur de Thoard.

IV. JACQUES DE MONIER, Seigneur en partie de Mélan, s'allia, en 1554, avec JEANNE DE MONIER, sa cousine, dont il eut :

V. DAVID DE MONIER, qui, ayant embrassé la R. P. R., se retira dans un des 13 Cantons, où la branche a été continuée par ses descendants.

Les armes sont : *d'azur, au griffon d'or, accompagné de trois croiffans mal ordonnés d'argent.*

MONIER, Seigneurs du *Castellet*, de *Châteaudevieux*, des *Saufes* & de *Pierre-Grosse*, autre Famille de la même Province, qui prouve sa noblesse depuis PONS DE MONIER, qui vivoit en 1460.

JOSEPH DE MONIER, Seigneur des *Saufes*, qui s'est marié, en 1712, avec *Marthe de Commendaire*, a eu de cette alliance :

1. LOUIS, Lieutenant des *Vaiffeaux* du Roi ;
2. & 3. Et deux filles : l'aînée s'est mariée dans la Maison de *Villeneuve-Mois*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or,*

*accompagné de 3 têtes d'aigles, arrachées d'argent.*

MONIER, autre Famille de Provence, établie à Martheille, sous le nom des Seigneurs d'*Aiglon*, & qui subsiste dans

N.... DE MONIER, fils de PIERRE-BENOÎT, & de *Françoise du Bouquet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache du même, sommée d'une étoile aussi d'or, & posée entre les 2 cornes.*

(Voyez, sur les trois Familles qui précèdent : l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 151 & suiv., & l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 394 & suiv.)

\* MONLÉON, Château & Seigneurie situés dans la ville de Chauvigny, en Poitou, que les vieux titres latins nomment *Mons Leonis* : il paroît encore une grande Tour à ce Château. — Guy, Chevalier, Seigneur de MONLÉON, vivoit sous les règnes des Rois SAINT-LOUIS & PHILIPPE, son fils.

Cette ancienne Noblesse portoit pour armes : *de gueules, au lion passant d'argent, armé & lampassé de gueules.*

MONMEJAN ou MOMMEJEAN, Maison d'ancienne Chevalerie, qui florissoit, dès le XII<sup>e</sup> siècle, dans la Province du Rouergue, où sont situés les Château & Bourg de *Monmejan*, qu'elle a possédée avec nombre d'autres Terres, qui furent portées en mariage, par une Demoiselle de MONMEJAN, dans la Maison du *Puy-Montbrun*, vers l'an 1600.

BERTRAND DE MONMEJAN, Damoiseau, souffrit avec Jean d'Arpajon, Chevalier, Vicomte de Lautrec ; Raymond de Roquefeuil, Chevalier ; Claude de Périgord, Guillaume de Caylus, Jean-Déodat d'Albignac, Damoiseaux & autres Gentilshommes étant tous à la suite du Roi PHILIPPE DE VALOIS, au traité que ce Prince fit le 3 Juillet 1339, avec le Vicomte de Creffels, au sujet des péages qu'on avoit coutume de lever anciennement pour S. M., sur le vieux pont de la ville de Millau, en Rouergue.

Cette Maison subsiste aujourd'hui dans une branche établie depuis longtems au Port-Sainte-Marie, en Agénois. Elle fut confirmée dans sa noblesse d'*extradition*, par Jugement de M. de Bezons, Intendant & Commissaire



départ en la Généralité de Bordeaux, du 23 Janvier 1698, depuis

I. BERNARDIN DE MONMEJAN, Ecuyer (fils puîné d'ADALBERT DE MONMEJAN, Chevalier, Seigneur de Monmejan, & petit-fils d'autre ADALBERT, qui vivoit en 1460); il épousa, par contrat du 29 Décembre 1559, *Madeleine de Bladbourg*, & par son testament, du 4 Janvier 1566, il institua pour héritier général & univérfel,

II. ANNUS DE MONMEJAN, Ecuyer, qui passa un acte d'accord avec les Dames Religieuses du Paravis, au sujet de certains biens, le 18 Mai 1600, & testa le 4 Juillet 1616. Il avoit épousé, le 5 Février 1613, *Antoinette du Pé*, dont il eut :

1. BERNARDIN, qui suit;
2. Et ANTOINETTE.

III. BERNARDIN DE MONMEJAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, épousa, par contrat du 6 Juillet 1654, *Marguerite d'Imbert*. Il en eut :

IV. JEAN-JOSEPH DE MONMEJAN, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, qui s'est marié, le 17 Octobre 1688, avec *Françoise de Redon*, fille de *Laurent de Redon*, Seigneur de Monplaisir. Leurs enfans furent :

1. JEAN-BERNARDIN, qui suit;
2. Et JOSEPH-LOUIS.

V. JEAN-BERNARDIN DE MONMEJAN, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 17 Janvier 1738, *Catherine du Faur*, dont vinrent :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit;
2. Et N...., dit *le Chevalier de Monmejan*, Enseigne des Vaisseaux du Roi.

VI. JOSEPH-LOUIS, Vicomte de Monmejan, a épousé, le 17 Juin 1766, *Marie-Scholastique de Montaut-Saint-Sivié*, fille de *Joseph-Marie*, Marquis de *Montaut*, Vicomte du Saumont, &c., & de *Marie-Madeleine de Baladie de Front-Crumel*.

Les armes : *d'argent*, à 2 *lévriers de gueules*, *colletés d'argent*; au *chef d'azur*, chargé de 3 *étoiles d'or*. (Mémoire dressé sur les titres communiqués.)

MONNERAYE (DE LA), en Bretagne : Famille anoblée en 1663, & maintenue par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669, au rapport de M. des Cartes. — PIERRE DE LA MONNERAYE, Seigneur de Mézières, & GUY DE LA MONNERAYE furent

aussi maintenus en conséquence des Privilèges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Décembre 1670, au rapport de M. de Bréhan; ils étoient enfans de PIERRE DE LA MONNERAYE, Sieur de Mézières, Conseiller au Présidial de Rennes, & de *Gabrielle Bourgonnière*, & petits-fils de JEAN, Secrétaire en la Chancellerie.

Les armes : *d'or*, à la *bande de gueules*, chargée de 3 *têtes de lion*, arrachées d'*argent*, & accostées de 2 *serpens volants d'azur*.

MONNIER, Famille noble de Normandie de laquelle étoit

PIERRE MONNIER DE PENAUDERIE, Gentilhomme de la Paroisse de Saint-Germain d'Auvillars, au pays d'Auge, Diocèse de Lisieux. Il retint le nom de *Penauderie*, d'un lieu qu'il possédoit dans la même Paroisse; il a fait beaucoup de bien à l'Université de Caen, & en a été deux fois Recteur. Il mourut vers l'an 1515, & l'on voit son tombeau dans l'Eglise des Cordeliers de Caen.

MONNIER : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui a donné des Gouverneurs de Befançon, lorsque cette Ville, qui étoit Impériale, se conduisit par les propres Loix, & plusieurs Conseillers dans l'ancien Parlement de Dôle.

CHARLES DE MONNIER, Conseiller au Parlement de Befançon, obtint, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1711, l'érection en *Marquisat*, sous le nom de *Monnier*, des Terres de *Noironne*, *Mamirolle* & *Courvière*. Il eut pour enfant :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et une fille, Abbesse de l'Abbaye Royale de Montigny, au Comté de Bourgogne.

CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier, Marquis de MONNIER, d'abord Conseiller au Parlement de Befançon en 1729, ensuite reçu Premier Président en la Chambre des Comptes de Dôle le 14 Juin 1731, a épousé N... *d'Arvisenet*, fille de *Ferdinand d'Arvisenet*, Président de la même Chambre des Comptes, dont est née une fille unique.

Le *Mercure de France* d'Août 1771, nous apprend que CLAUDE-FRANÇOIS, Marquis de MONNIER, Seigneur de Nans, Courvière & Mamirolle, Premier Président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a épousé, le

2 Juillet 1771, *Marie-Thérèse-Sophie Richard*, fille mineure de Messire *Gilles-Germain Richard*, Seigneur de Ruffey, Trouhans, Vervroffe & la Crilloire, Prédident honoraire à la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Bresse, & de Dame *Anne-Claude de la Forest*. Ce mariage a été célébré dans la Chapelle du Château de Trouhans, en Bourgogne, Diocèse de Chalon-sur-Saône, & la Bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'Abbé de *Ruffey*, frère de la Demoiselle.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 tourtereaux du même.*

MONNIER (LE), en Normandie, porte : *de gueules, au lion d'or.*

MONNIER (LE) : *d'azur, à 3 anilles ou fers de moulin d'argent.*

MONNOYER (LE), en Bourgogne : Famille noble, dont étoit ÉTIENNE LE MONNOYER, Ecuier, Seigneur de Ruffey, demeurant à Dijon, qui s'est marié à *Claire de Mongé*, de laquelle il eut :

PHILIPPE, qui s'est mariée, par contrat passé le 13 Septembre 1574, devant *Sirejean*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, demeurant à Langres, avec *Nicolas Girault*, Ecuier, Seigneur du Cray, mort le 14 Mai 1588, ayant eu postérité. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 perroquets de finople.*

MONS (DE), en Normandie : ancienne Noblesse, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, d'après Piganol de la Force. L'Echiquier de l'an 1341 parle de PHILIPPE DE MONS; — Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, font mention de JEAN DE MONS, Ecuier, servant le Roi dans le Bailliage de Rouen, l'an 1355; — HELIOT DE MONS, Ecuier, se trouva à la revue des Gens de guerre, faite à Carentan le 1<sup>er</sup> Décembre 1388; — PIERRE DE MONS, Vicomte de Lillebonne, avoit une sœur, de laquelle *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, eut une fille naturelle, nommée *Jeannon* ou *Jeanne d'Harcourt*, Religieuse en l'Abbaye d'Epagne, à Abbeville, l'an 1414. (Voy. l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 776.) Il y eut une preuve faite, en 1621, de la noblesse de cette Famille, qui commençoit à

I. PHILIPPE DE MONS, vivant en 1385, lequel eut pour fils,

II. PHILIPPE DE MONS, II<sup>e</sup> du nom, Sei-

gneur de Jucoville, Crofville & Saint-Louet, qui fut père de

III. JEAN DE MONS, Seigneur de Jucoville, qui plaidoit en l'Echiquier avec sa femme l'an 1469 : on en ignore le nom ; mais il en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et BERTRAND, Ecuier.

IV. JEAN DE MONS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Jucoville & de Saint-Louet, vivant en 1493, laissa pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Jucoville, qui s'est marié à *Annette de Pierrepont*, avec laquelle il vivoit en 1530 ;
3. Et GUILLAUME, Ecuier.

V. JEAN DE MONS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Louet, vivant en 1543, laissa entr'autres enfans :

VI. ARTHUR DE MONS, Seigneur de Saint-Louet, Manneville & Thibouville, qui vivoit en 1579. Il eut trois fils, favoir :

- LOUIS, Seigneur de Saint-Louet, qui, avec ses frères, fit preuve de noblesse l'an 1621 ;  
 JACQUES, Seigneur de Manneville ;  
 Et PAIR, Seigneur de Thibouville.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.* (La Roque dit que les punins ont brisé d'une bordure de sable, chargée de 12 besans d'or.

MONS, en Languedoc, Diocèse de Béziers. Voy. MONTS (DE).

MONS, en Picardie : Famille maintenue dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides du 17 Juillet 1663, sur ses preuves remontées à

I. DRIEU DE MONS, Ecuier, vivant en 1458, qui fut père de

II. JEAN DE MONS, III<sup>e</sup> du nom, qui laissa sa succession entière à son fils unique, qui fuit.

III. ANTOINE DE MONS, Seigneur de la Broye, épousa, l'an 1555, *Antoinette de Caignet*, & en eut :

IV. JEAN DE MONS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Broye, qui s'est marié à *Antoinette le Mattre*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur d'Omermont, & de *Jeanne le Berquint*, Dame de Hédicourt. De leur mariage vint :

V. JEAN DE MONS, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Hédicourt & d'Omermont, qui épousa 1<sup>e</sup>

*Antoinette Picquet*; & 2<sup>o</sup> *Honorée de Villers*. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui fut.

Et du second lit vint :

GABRIEL, rapporté après son aîné.

VI. CLAUDE DE MONS, Seigneur de Hédicourt, épousa *Claude de Villers*, dont vint :

VII. JACQUES DE MONS, Seigneur de Hédicourt, qui fit preuve, avec GABRIEL, son oncle, depuis l'an 1458. Ils furent maintenus dans leur noblesse par Arrêt de la Cour des Aides du 7 Juillet 1663. JACQUES eut de son mariage,

VIII. N.... DE MONS, d'abord Mousquetaire du Roi & Trésorier de France à Amiens en 1693.

VI. GABRIEL DE MONS, Seigneur d'Omermont (fils de JEAN, V<sup>e</sup> du nom, & d'*Honorée de Villers*, sa seconde femme), fut maintenu dans sa noblesse avec son neveu. Il épousa *Jeanne de Suin*, dont il eut :

VII. N.... DE MONS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Navarre en 1693. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 356 & suiv.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon, & en pointe d'une rose du même.*

\* MONS ou MONTS, dans le Loudunois, en Poitou : Terre & Seigneurie que *Charlotte de la Grandière*, Dame de *Mons* & de *Mont-Jouffray*, porta, le 3 Septembre 1576, dans la Maison de *Frézeau de la Frézelière* (l'une des plus nobles de la Province d'Anjou, dont elle est originaire), par son mariage avec *René Erézeau*, Seigneur des Rochettes & de la Gannetière, près du Lude, &c. (second fils de *René*, V<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise Milet*); son petit-fils, *François Frézeau*, Chevalier, Seigneur de la Gannetière, des Rochettes, de Lublé, &c., obtint, en sa faveur, l'érection de la Seigneurie de *Mons* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1655, enregistrées le 14 Juin 1689. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1688, & mourut le 3 Mai 1702, âgé de 80 ans. Voy. FRÉZEAU.

\* MONSOREAU ou MONT-SOREAU, Ville dans le Diocèse d'Angers, qui porte le titre de *Comté* : ses anciens Seigneurs furent des plus illustres de la Province. Ce qui paroît singulier, c'est que l'un d'eux, nommé GAUTHIER DE MONSOREAU, le même qui son-

da l'Abbaye de Suilly, en Touraine, est qualifié, dans les titres de cette Abbaye, *Prince Très-Chrétien*, qualité si distinguée, que nos Rois se font toujours fait honneur d'en être revêtus. Cette Seigneurie passa ensuite dans les Maisons de *Craon* & *Chabot*. *Louis Chabot*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Grève, céda, le 9 Février 1450, cette Baronnie à *Jeanne Chabot*, sa sœur, & à *Jean de Chambes*, son beau-frère, pour les sommes qu'il leur devoit. *Bernard de Chambes* vendit, le 10 Janvier 1664, le Comté de *Montforeau* à *Jean du Bouchet*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Souches. Voyez BOUCHET DE SOURCHES.

MONSPEY. Les anciens titres de cette Maison portent qu'elle est originaire d'Angleterre, & s'est établie dans la Province de Bresse, sous le règne d'EDOUARD, Baron de Baugé, Comte de Bresse & de Savoie en l'an 1319. Un *Mémoire*, dressé sur les titres de cette Maison, déposés dans les Archives du Château de Vallières, en Beaujolois, en commence la Généalogie à GEOFFROY, qui fut. La branche aînée s'est transplantée, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, en Baujolois, où elle subsiste.

I. GEOFFROY DE MONSPEY s'établit en Bresse en 1319. Il est qualifié *Damoiseau* dans tous les Actes, & notamment dans l'hommage qu'il fit au Comte EDOUARD, de la Seigneurie de la tour de Replonges, qu'il tenoit du chef d'*Alix*, sa femme, Dame dudit lieu, en date du Jeudi après la Saint-Jean-Baptiste 1327. Il eut pour fils,

II. ANTOINE DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, qui fut pourvu, l'an 1380, par AMÉ VI, Comte de Bresse & DE SAVOIE, de la charge de Grand Châtelain de Baugé (cette Ville étoit alors Capitale de la Bresse, & cette grande Châtellenie, la première de la Province, n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés du pays. (Voy. Guichenon, en son *Hist. de Bresse*). Il est nommé présent entre les principaux Seigneurs de la Cour d'AMÉ VII, Comte DE SAVOIE, à l'Ordonnance que ce Prince rendit au mois de Novembre 1397, par laquelle il permettoit le duel entre Othon, Seigneur de Grandfont, & Girard, Seigneur d'Estavayé. ANTOINE DE MONSPEY épousa, 1<sup>o</sup> *Aimée de la Baume*, de Bresse; & 2<sup>o</sup> en 1390, *Béatrix de Dortans*, fille d'*André*, Chevalier, & d'*Hélène de Bauffremont*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOISE, qui épousa, le 12 Novembre 1407, *Claude de Corsant*, Chevalier, Seigneur de Broces, dont postérité. Voy. COR-SANT;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, en 1425, à *Sibuet*, Seigneur de *Feillens* & de *Châtenay*, & en eut plusieurs enfans. Voyez FEILLENS.

Et du second lit vinrent :

3. ANTOINE, qui fuit;
4. JEAN-PHILIBERT, Seigneur du Mont-Désert, vivant en 1469, qui épousa *Claudine de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur de la *Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuffins*. De ce mariage il eut :
  1. CLAUDE, Seigneur du Mont-Désert, qui s'est marié à *Marguerite de Beyviers*, fille d'*Othelin*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Beyviers*, &c., & de *Jeanne de Salornay*;
  2. Et PHILIBERT, Seigneur du Roète, vivant en 1471.
3. & 4. PIERRE & CLAUDE, Chevaliers, morts sans postérité.

III. ANTOINE DE MONSPEY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, Luifandre & Monspey, Gentilhomme de la Chambre du Duc de SAVOIE, épousa, 1<sup>o</sup> le 20 Juin 1433, *Claudine de Guyot de la Garde*, en Bresse, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Luifandre, en Bugey, & d'*Anne de Burges*; & 2<sup>o</sup> le 7 Juillet 1443, *Jeanne de Marmont*, Dame de Béoft & de la Poipe de Sachins, fille de *Guy de Marmont*, Seigneur de Béoft, & de *Jeanne de Germales*. Du premier lit il eut;

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier, mort sans hoirs;
3. & 4. PIERRE & ANTOINE, décédés jeunes;
5. JEANNE, qui s'est mariée à *Claude de la Gellière*, Seigneur de Nicudey.

Et du second lit vinrent :

6. JACQUES, auteur de la branche des Barons de Béoft, rapportée ci-après;
7. CLAUDE, Chanoine & Célérier de Saint-Étienne de Lyon;
8. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 20 Mars 1467, à *Henri de Garin*, Vicomte d'Arques, en Dauphiné.

IV. GEOFFROY DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monspey & de Luifandre, épousa *Antoinette Vadelli*, fille de noble, puissant & généreux Seigneur *Pierre Vadelli*, & fit son testament le 13 Dé-

cembre 1481, dans lequel il est dit qu'il donna à noble & généreuse Dame *Antoinette Vadelli*, sa femme, la garde noble de ses enfans, savoir :

1. JEAN, qui mourut sans avoir été marié;
2. Et JANUS, qui fuit.

V. JANUS DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monspey & de Luifandre, est qualifié noble & puissant Seigneur, dans l'hommage qu'il fit au Duc de SAVOIE, au mois de Novembre 1488. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Bolomier*, fille de *Claude*, Chevalier, & de *Philiberte d'Aurillia* : il n'en eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> le 12 Juin 1495, *Philiberte de Lyobard*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Cras, & de *Marie de Glaune*. Du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANTOINE, Prêtre & Protonotaire Apostolique, vivant en 1531;
3. Et CLAUDINE, qui s'est mariée à *Benoît Faure*, Lieutenant Général au Bailliage de Bresse, fils d'*Antoine Faure*, & de *Louise de Damians*.

VI. FRANÇOIS DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Luifandre & de Monspey, rendit hommage de ses Terres, le 6 Août 1536, au Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, après la conquête que ce Prince fit de la Bresse. Il épousa, le 6 Mai 1528, *Georgette de Gorrevod*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tiret, & de *Françoise de Chavannes*. Ce mariage fut célébré à Bourg-en-Bresse, dans l'Hôtel de *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Duc de Nole, Grand Maître d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, cousin germain du père de ladite Demoiselle, qui procéda, dans le contrat, de l'autorité d'*Antoine de Chavannes*, son oncle maternel, & de celle de *Louis de Gorrevod*, Evêque de Maurienne & de Bourg, Cardinal, Prince du Saint-Empire, cousin germain du feu père de ladite Demoiselle, à laquelle ce Cardinal fit dot en ce contrat. FRANÇOIS DE MONSPEY fit son testament le 23 Mai 1549, par lequel il substitua ses biens aux enfans mâles nés en loyal mariage de JEAN, son fils aîné, & institua PIERRE, son second fils, pour héritier. De son mariage il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. PIERRE, mort sans postérité en 1572;
3. 4. 5. & 6. MARIE, ANTOINETTE, JEANNE & CLAUDINE, mortes sans alliance;



7. LOUISE, qui s'allia à *Georges du Bellier*, Seigneur de Prériat, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette de Barrière*;
8. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Alexandre Cadot*, Seigneur de Chanlecy; elle lui porta en dot la Seigneurie de *Monspey*, laquelle fortit, par cette alliance, de la Maison de MONSPEY, qui lui avoit donné son nom.

VII. JEAN DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Luifandre, fut fait Gentilhomme de la Chambre de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, au mois de Septembre 1585, en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres. Par un acte du 5 Juillet 1552, il paroît qu'étant prêt de partir pour la guerre, il chargea noble Jean de Merlin, Seigneur de la Maison-Neuve, de la recherche de ses droits en l'hoirie de FRANÇOIS DE MONSPEY, son père, & de *Georgette de Gorrevod*, sa mère. Il épousa, le 20 Novembre 1565, *Claudine des Bois d'Arinthod*, fille de noble Seigneur *Pierre des Bois d'Arinthod*, Chevalier, & de Dame *Antoinette de Loriol*. Il mourut sans tester, laissant :

1. ETIENNE, qui suit;
2. Et ETIENNETTE, morte sans alliance.

VIII. ETIENNE DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Luifandre, Tavernost, Mons, Cesseins & du Bessay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fit longtems la guerre en Hongrie. A son retour il fit déclarer ouverte, à son profit, la substitution portée par le testament de FRANÇOIS DE MONSPEY, son aieul, & rentra dans les Terres de sa Maison, que PIERRE DE MONSPEY, son oncle, avoit aliénées. Le Roi Louis XIII, par Lettres Patentes du 20 Octobre 1618, le pourvut de la charge de Gentilhomme de sa Chambre. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 10 Février 1609, *Louise Guyot de la Garde*, Dame de Tavernost, en Dombes, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur d'Epeysoles, & de Dame *Antoinette de Ribod*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 27 Octobre 1618, *Gabrielle de Fredeville*, veuve de *Laurent du Planet*, Seigneur de Beyviers, & fille d'*Antoine de Fredeville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de la Roche*, de la Maison de la *Motte-Morgon*. Du premier lit naquirent :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, tué à la guerre, étant Enseigne de la Mestre de Camp du Régiment de Conty;

2. LOUIS, qui suit;
3. JACQUES, mort sans postérité;
4. ETIENNE-LOUIS, tige de la branche, des Seigneurs de *Tavernost* & de *Mons*, rapportée ci-après.

Et du second lit vinrent :

5. N... DE MONSPEY, Seigneur de Cesseins, mort jeune, à l'Académie de Bourg-en-Bresse, l'an 1645;
6. & 7. Et deux filles : l'aînée, nommée ANNE-MARIE, fut Religieuse à Bonlieu, en Forez.

IX. LOUIS DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur du Bessay, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, fut Prieur de Neuville, en Bresse; mais ayant quitté cet Etat, & son père lui ayant légué, par son testament du 6 Octobre 1651, la Terre du Bessay, il épousa, le 6 Avril 1652, *Lucrèce de David*, fille de Messire *Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Vallières, en Beaujolois, Crécy, Périgny, &c. (de la même Famille que les Seigneurs de *David-Beauregard*, en Languedoc), & de Dame *Louise de Foudras*. Par cette alliance *Lucrèce de David* ayant porté en dot, à LOUIS DE MONSPEY, son mari, la Terre de *Vallières*, la branche aînée de la Maison DE MONSPEY a quitté la Province de Bresse, pour s'établir dans celle du Beaujolois. Il mourut le 22 Janvier 1672, & eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui suit, institué héritier de tous les biens de son père;
2. Et MARIE, mariée, au mois de Septembre 1680, à *Jacques de Camus*, Comte d'Arginy, Capitaine du Vol du Milan.

X. ANTOINE DE MONSPEY, 11<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bionnay & Brame-loup, dit le *Marquis de Vallières*, né le 8 Janvier 1661, fut Aide de Camp des Armées du Roi en Allemagne en 1689. Il avoit épousé, le 2 Février 1678, *Charlotte de Champier-Rabutin*, fille de *Philippe-Charles de Champier*, Chevalier, Comte de Juys & de Chigy, Grand Bailli de Beaujolois, & d'*Antoinette-Louise de Buffy-Rabutin*, Dame de Chigy. De ce mariage il a eu :

1. JEAN-LUC, Capitaine de Dragons au Régiment de Bautrefont, mort sans alliance;
2. JOSEPH-HENRI, qui suit;
3. & 4. CHARLOTTE & LOUISE, mortes sans postérité.

XI. JOSEPH-HENRI DE MONSPEY, Chevalier, appelé le *Comte de Vallières*, Seigneur d'Arginy, Charentay & Rognains, en Beaujolois,

né le 14 Novembre 1695, d'abord Chevalier de Malte, a été longtems Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & est Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé, le 13 Mars 1726, *Marie-Anne-Livie de Pontevès* (la dernière de la branche des Marquis de *Buoux*, en Provence, étant la seule vivante), fille de *Jean-François de Pontevès*, Marquis de Buoux, & de Dame *Louise-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun* (d'une Maison du Dauphiné, qui a donné un premier Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans *Raymond du Puy*, lequel a rendu cet Ordre Militaire.) Le Comte de *Vallières* a acquis, en 1741, le Comté d'*Arginy*, en Beaujolois, de *Charles de Camus*, Comte d'*Arginy*, son cousin germain, & cette Terre est à présent dans la Maison de MONSPEY. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-ALEXANDRE-ELISÉE, qui suit ;
2. PIERRE-PAUL-ALEXANDRE, Chevalier de Malte ;
3. 4. 5. 6. & 7. MARIE-LOUISE, née en 1731 ; MARIE-LOUISE-CATHERINE ; MARIE-REINE-AIMÉE ; REINE-PAULINE-ELISE, & LOUISE-CATHERINE : toutes les cinq Chanoinesses à Remiremont, en Lorraine.

XII. LOUIS-ALEXANDRE-ELISÉE, né le 10 Août 1733, appelé le *Marquis de MONSPEY*, Chevalier de Saint-Louis, Maître de Camp de Cavalerie, Enseigne & Aide Major de la Compagnie Ecossoise des Gardes du Corps du Roi, a époufé, le 21 Janvier 1770, *Jeanne-Antoinette Toublanc*, dont trois filles :

HENRIETTE-JEANNE-ANTOINETTE, LIVIE-PAULINE & LOUISE-SOPHIE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TAVERNOST & de Mons, éteinte.

IX. ETIENNE-LOUIS DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Tavernost & de Mons, en Dombes (quatrième fils d'ETIENNE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Louise Guyot de la Garde*, la première femme), fut héritier principal de son père. Il époufa, en 1643, *Jeanne de Syon*, en Savoie, fille d'*Antoine*, Baron de Crête, en Genevois, & de *Claudine de Colomb*, Dame de Velières. Il mourut en 1653, laissant de son mariage :

1. GABRIEL, décédé sans postérité ;
2. Et ETIENNE, qui suit.

X. ETIENNE DE MONSPEY, Chevalier, Sei-

gneur de Tavernost, Mons & Luifandre, époufa, en 1676, *Marie d'Erviou*, fille de *François*, & de *Catherine Acolette*. Il eut :

1. JEAN, qui mourut, sans postérité, en 1758 : en lui finit la branche des Seigneurs de *Tavernost & de Mons* ;
2. CATHERINE, née le 21 Juin 1682, qui fut reçue à Saint-Cyr en 1692 : elle est morte, sans avoir été mariée, en 1762 ;
3. MARIE, Religieuse Bernardine à l'Abbaye de Beaurepaire, en Dauphiné ;
4. Et ETIENNETTE, Religieuse à Saint-Amour, en Franche-Comté.

#### BRANCHE

des Barons de BÉOST, éteinte.

IV. JACQUES DE MONSPEY, dit *Talabart*, Chevalier, Baron de Béost, la Poipe de Sachins, Châtenay, Vaudrière, Quirieu, en Bresse, & de la Balme, en Dauphiné (fils puiné d'ANTOINE DE MONSPEY, II<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Marmont*, sa seconde femme), fut fait Gentilhomme de la Chambre de CHARLES, Duc de Savoie, par Lettres Patentes de ce Prince, du 1<sup>er</sup> Septembre 1488. Il époufa, au Montil-lès-Tours, le 6 Septembre 1496, *Françoise de Boulainvilliers*, Dame d'honneur de la Reine de France, ANNE DE BRETAGNE, femme du Roi LOUIS XII, & fille de *Pierre de Boulainvilliers*, Chevalier, Seigneur de Chepoix, & de Dame *Perrette de Boiffet*. Ils testèrent mutuellement en 1521, & instituèrent pour héritier leur fils unique. De leur mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JEANNE, Religieuse à Neuville-les-Dames ;
3. ETIENNETTE, qui s'est mariée au Seigneur de la Colonge ;
4. CATHERINE, qui époufa *Humbert de Chabey*, Seigneur de Feillens, &c., dont des enfans. Voy. CHABEU ;
5. Et GILBERTE, qui s'est mariée à *Charles de Saint-Amour*, Seigneur de Fontaine, en Beaujolois, vivant en 1535.

V. CLAUDE DE MONSPEY, Chevalier, Baron de Béost, Seigneur de Châtenay, Quirieu, la Poipe de Sachins, Charnoz, Montjay, Montgeffon, Villetan & Replonges, époufa, par contrat du 17 Juin 1522, au Château de Montrevel (en présence de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel ; de *Jean de Lugny*, Seigneur de Ruffey ; de *Claude de Tenarre*, Seigneur de Denifet ; de *Claude de Disimieu*, & de *François de Feillens*,

Chevaliers), *Claudine de Buffy*, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur de Montjay, & de *Claudine du Saix*. Elle lui porta en dot les Terres de Montjay, en la Bresse Chalonnaise, de Charnoz, Montgeffon & Villetan, au Comté de Bourgogne, & après la mort de son mari, en 1537, elle se remaria à *Louis de la Chambre*, Baron de Meillonas, laissant du premier lit :

VI. JACQUES DE MONSPEY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, Thoiria, la Poipe de Sachins, Corſant & Montfalcon, qui épouſa, le 10 Mars 1551, *Guillemette Andrevet de Corſant* (d'une ancienne Nobleſſe de Bresse, éteinte), fille de *Philibert Andrevet*, 111<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Corſant, &c., & d'*Huguette du Saix*. Le Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE l'invita, par une Lettre qu'il lui écrivit, le 24 Février 1567, de Turin, d'assister au baptême du Prince son fils : il fut en grande considération à la Cour ; ce Prince le fit Gentilhomme de la Chambre le 10 Octobre 1565. Il servit le Roi CHARLES IX dans les guerres civiles : se distingua à la bataille de Saint-Denis, commanda une Compagnie de Chevaux-Légers sous le Duc d'Anjou, & de retour en Bresse, à la paix, le Duc d'Anjou, depuis HENRI III, écrivit au Duc DE SAVOIE, pour le lui recommander : cette Lettre, écrite de Paris, est du 12 Avril 1568. Ils eurent :

VII. JEAN DE MONSPEY, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, de Thoiria & de Montjay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc DE SAVOIE, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de ses Ordonnances : CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, le fit, le 24 Septembre 1585, Gentilhomme de sa Chambre, pour récompense des services de son père. Il épouſa, 1<sup>o</sup> en 1572, *Jeanne de Chaſtenay*, veuve de *Licurgue de Montferand*, & fille d'*Antoine de Chaſtenay*, Seigneur de Saint-Vincent, Chevalier, & de *Vandeline de Boves* ; 2<sup>o</sup> le 9 Juillet 1577, *Claudine de Clugny*, veuve de *Louis de la Touvière*, Seigneur de Servignat, & fille de *Jean de Clugny*, Baron de Brolliart, & de *Melchionne de Rouwray* ; & 3<sup>o</sup> *Louise de Seyturier*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Verjonnière, & de *Claudine de Candie*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit il eut VANDELIN, morte sans alliance ; & du second lit vint :

VIII. LOUISE DE MONSPEY, Baronne de Béoſt, héritière de tous les biens de son père, qui s'est mariée à *Pierre de Seyturier*, Baron de Cornod, Seigneur de la Verjonnière, frère de *Louise de Seyturier*, ci-dessus. Ce mariage se fit par la faveur du Duc DE SAVOIE, qui procura cette riche héritière audit Baron de Cornod, qu'il aimoit.

Les armes de MONSPEY sont : d'argent, à 2 chevrons de sable ; au chef d'azur. Cimier : un lévrier d'argent. Supports : deux lévriers d'argent, accolés d'azur. Devise : J'EN REJOINDRAI LES PIÈCES. (Extr. en partie d'un *Manuscrit* de feu Piganol de la Force.)

MONSURES, Famille de Normandie, établie au Diocèse de Rouen, & dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 357.

FLORIMOND & MONFLEURY DE MONSURES, frères, Seigneur de Brassy & d'Agnières, y demeurant, Bailliage d'Amiens, ont prouvé depuis l'année 1307 ; — MICHEL DE MONSURES étoit Seigneur de Villers-Vermont, en Beauvoisis, & JACQUES DE MONSURES est dit Ecuier, Sieur de Villiers, à l'arrière-ban d'Amiens de l'an 1557 ; — FRANÇOIS-ALOPH DE MONSURES, Seigneur d'Ovillers, étoit Ecuier ordinaire de la Petite Ecurie du Roi en 1693.

FLORIMOND DE MONSURES, Ecuier, Seigneur d'Hévécourt, eut de *Marie-Anne de Marquette*, son épouse,

FRANÇOISE, née le 18 Mai 1687, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1696, après avoir prouvé qu'elle descendoit, au 1<sup>er</sup> degré, d'ANTOINE DE MONSURES, Seigneur de Villers, qui épouſa, l'an 1506, *Marguerite Houllon*.

Cette Famille a pour chef LÉONOR, Marquis DE MONSURES, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Escars, qui est veuf sans enfants, depuis 1755, de *Renée Chauvelin*, fille de *Jacques-Bernard*, Seigneur de Beauféjour, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Ourſin*.

Le Marquis DE MONSURES a un oncle, qui est Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, & six sœurs, dont l'aînée a épouſé le Comte de *Roquigny-Roquefort* : des cinq autres, l'une est Religieuse Bernardine & Dépositaire à l'Abbaye du Paralet, à Amiens ; trois sont Religieuses de Sainte-Claire de la même ville, & la dernière est mariée.

Les armes : *de sable, à la croix d'argent, chargée de 5 fermaux de gueules.*

MONT, ancienne Noblesse du Comté d'Armagnac, où sont situés les Château & Terre de son nom.

EDOUARD, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, rendit hommage de ses Terres à Jean, Comte d'Armagnac, en 1319. Il eut pour fils,

BERNARD, Damoiseau, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, qui fit foi & hommage au Comte d'Armagnac en 1378. Il confentit un bail à fief, près de la ville d'Aignan, le 17 Septembre 1392. Sa postérité, prouvée successivement par titres originaux, subsiste en deux branches : celle des Seigneurs de *Villeneuve* & de *Marcotte*, dans l'Armagnac, & celle des Seigneurs d'*Eulx*, Barons de *Benque*, dans le Comminges. (Nous attendons un *Mémoire généalogique.*)

Les armes : *d'azur, à 3 monts, ou coupleaux de montagne d'or.*

MONT, en Bresse. Faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice sur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.

I. JEAN, Seigneur DE MONT, épousa, le 19 Mars 1506, *Perrette de Chandée*, veuve de *Jean de la Garde*, Seigneur de la Franchise, & fille d'*Odet*, Seigneur de *Chandée*, & de *Marguerite de Tournon*. Il en eut :

II. THÉODE, Seigneur DE MONT, qui rendit hommage au Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, en 1536. Il épousa, le 2 Septembre 1537, *Louise de Lyobard*, fille de *Claude*, Seigneur de la Cras, & de *Bonne de Thomassin*. (A ce mariage furent présens *Jacques*, Seigneur de *Chandée* & de *Verfaillieux*, Chevalier ; *Claude du Saix*, Seigneur d'Arnans, & *Jean de Grandet*, Seigneur de Mions, Capitaine de Montluel.) Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et MICHEL, nommé dans le testament de *Louise de Lyobard*, sa mère, de l'an 1552 : il est rapporté après son aîné.

III. PHILIPPE, Seigneur DE MONT, Chevalier, aussi nommé dans le testament de la mère, épousa *Jeanne de Paluat*, fille de *Simon*, Seigneur de Serre, & de *Philiberte Poncetton*, avec laquelle il vivoit en 1561. Il en eut :

CLAUDE, Seigneur DE MONT & de Serre, Capitaine de la ville de Bourg-en-Bresse, qui est mort sans avoir été marié.

III. MICHEL DE MONT, Ecuyer (second fils de THÉODE, & de *Louise de Lyobard*), épousa *Damiane de Rodes*, fille de *Pierre*, Seigneur du Fay, & de *Claudine du Saix*, dont :

1. ENNEMONDE, morte sans alliance ;
2. Et CLAUDE-CATHERINE, qui épousa *Jean-François Berliet*, Seigneur de Chiloup & des Hayes, fils d'*Etienne Berliet*, Seigneur de Chiloup, & de *Marie de Caenot*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or.*

MONT (DU), en Provence : Famille dont est N... DU MONT, résidant à Marseille, qui fut pourvu, en 1739, de l'Office d'un des 300 Secrétaires du Roi en la Grande Chancellerie. Il est marié, & a eu postérité.

Les armes : *d'azur, à un mont d'or. (Hiss. héroïque de la Noblesse de Provence.)*

MONT (DU), en Picardie & à Paris. Quoique cette Famille ait eu le malheur de perdre les monumens de son ancienneté, elle s'est trouvée en état de justifier une possession de noblesse de plus de deux siècles. Le premier titre qu'elle a produit est du 9 Mars 1574, & prouve incontestablement qu'elle étoit dès-lors regardée comme issue d'*ancienne race noble*. Elle a formé deux branches : la première est éteinte, & la seconde subsiste dans

GEORGES-MARIE-MADELEINE DU MONT DE COURSET, Ecuyer, Baron de Courset, &c., né le 7 Janvier 1716, reçu au Collège Mazarin, sur les preuves de noblesse, le 17 Février 1744, Conseiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, lequel s'est marié, le 7 Juin 1745, à *Louise-Caroline-Lucie Houbronne d'Auvringhen*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, & de *Marie-Jeanne Semeur*. De ce mariage vinrent :

1. GEORGES-LOUIS-MARIE, né le 16 Septembre 1746, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Pologne, au mois d'Août 1766 ;
2. PHILIPPE-CHARLES-LOUIS né le 31 Juillet 1751 ;
3. OUDARD-FRANÇOIS-MAXIME, né le 27 Novembre 1756 ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE-CHARLOTTE, née le 15 Août 1753.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 ferres ou pattes d'aigle du 2<sup>e</sup> éme. (Voy. l'Arm. gén. de France, reg. VI.)*



MONT (du), autre Famille, dont étoit

PHILIPPE-ERNEST, Ecuyer, Seigneur du MONT, de Croix, de Beaulieu & de la Sollière, Grand Bailli des villes & pays d'Armentières & de Saint-Simon, qui se maria, en 1684, avec *Catherine-Thérèse de la Motte-Baraffe*, de laquelle il eut :

ROLLAND-CLAUDE-HONORÉ DU MONT, Ecuyer, Seigneur de Croix, né le 22 Mars 1706, qui fut reçu Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Prévôtal de Bailleul, en Flandre, au mois de Janvier 1735. Il partagea, avec FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DU MONT, son frère aîné, Ecuyer, Seigneur du Mont, de Beaulieu, du Quefnel & de Beaufort, les 3 Septembre 1730 & 8 Octobre 1731, la succession de leur mère.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au sautoir d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même, 1 en chef & 2 en flancs ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or, à deux jumelles de gueules, brochantes en bande sur le lion.* Cet écu est timbré d'un casque, surmonté d'une couronne d'or.

\* MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, Famille noble, originaire du Limousin, où est la Terre de ce nom, entre Brives & Tulle : elle est encore possédée par le Marquis DE MONTAGNAC, d'une branche aînée, qui a deux frères dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche existe en Auvergne & en Bourbonnois, dans deux frères, qui ont été Pages du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar : l'un est Capitaine (en 1765) au Régiment de Chapt, Dragons ; l'autre est Lieutenant au même Régiment.

Une troisième a passé en Languedoc : l'un des chefs est mort à Lisbonne, chargé des affaires du Roi en Portugal, père d'un fils au service, & de deux filles, reçues sur preuves à Saint-Cyr ; c'est de cette branche qu'est sorti

1. JEAN DE MONTAGNAC, Chevalier, qui prit le furnom de *Ferozín*, sous lequel il a été connu en son tems. Il fut Capitaine d'Infanterie en garnison à Crest, en Dauphiné, & y épousa, en 1616, *Suzanne d'Arnoux* (d'une Famille noble de cette Province). Il en eut :

II. JEAN-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Ferté-Senneterre & Aide de Camp du Maré-

chal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine : ce Seigneur lui fit accorder, en récompense de ses services, la Majorité de la ville de Crest & la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Etant en Lorraine, il y épousa, le 2 Décembre 1649, *Antoinette George* (d'une Famille noble de Nancy), & en eut deux fils, savoir :

N.... DE MONTAGNAC, Capitaine au Régiment Dauphin, qui fut tué à la guerre ;  
Et JOSEPH-ANTOINE, qui suit.

III. JOSEPH-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, entra Lieutenant au même Régiment Dauphin, Infanterie, après la conquête de la Franche-Comté, en 1674, fut fait Capitaine en 1680, Capitaine de Grenadiers en 1695, Commandant de bataillon en 1703 & Lieutenant-Colonel en 1707. Il avoit, en 1705, obtenu de S. M. la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. Il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageusement distingué, surtout à la défense de Namur. Il épousa, en 1683, *Suzanne Redoubt*, de Remiremont, nièce de la Marquise de Haraucourt, qui, retirée dans ses Terres, près de Metz, y fit venir sa nièce & sa Famille. C'est depuis environ l'époque de ce mariage que cette branche DE MONTAGNAC subsiste à Metz. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. THOMAS-HYACINTHE-HENRI, rapporté après son aîné ;

Et trois filles : l'aînée s'est mariée, en 1717, au Baron de Banne, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alsace ; la seconde est Religieuse à la Congrégation de Pont-à-Mousson, & la troisième est à l'Abbaye Royale de Sainte-Gloffinde de Metz, où elle fut reçue sur preuves de noblesse.

IV. PIERRE-JOSEPH DE MONTAGNAC, Chevalier, Seigneur de la Moncelle & du Containois, d'abord nommé Officier au Régiment Dauphin en 1704, est entré, le 6 Mars 1714, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Rouergue, a été Enseigne de la Colonelle dans celui de l'Isle-de-France le 13 Mars suivant, Lieutenant de la Mestre de Camp en 1722, Capitaine en 1724, Chevalier de Saint-Louis en 1741, Major le 2 Février 1745, Lieutenant-Colonel le 23 Juillet même année, puis Lieutenant pour le Roi & Commandant au Gou-

vernement de Longwy, le 20 Février 1748. LÉOPOLD, Duc de LORRAINE, l'avoit fait, le 17 Février 1725, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, & le 23 Avril 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sédan. Il y avoit épousé, le 28 Février 1736, *Marie de Bloiteur*, avec laquelle il a acquis une Terre de haute Justice, nommée *la Moncelle* (la plus ancienne de la Principauté de Sédan), dont il est Seigneur, ainsi que du Contaunois. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. Et LOUIS, dit *le Chevalier de MONTAGNAC*, né en 1744, Capitaine au Régiment de Limoufin le 20 Mai 1762, mort en 1766.

V. FRANÇOIS-JOSEPH DE MONTAGNAC, Chevalier, Seigneur Haut Justicier des Terres de la Moncelle & du Contaunois, né en 1741, Gouverneur de Longwy, Colonel Général des Milices du Gouvernement de Sédan & Capitaine en pied au Régiment de Limoufin, a épousé, en 1767, N.... *Cafamajour de Monclarel*, d'une Famille noble.

IV. THOMAS-HYACINTHE-HENRI DE MONTAGNAC, Chevalier (second fils de JOSEPH-ANTOINE, & de *Susanne Redoubté*), est entré dans le Régiment de l'Isle-de-France en 1720, a été fait Capitaine en 1739, Major en 1746, Chevalier de Saint-Louis la même année & Lieutenant-Colonel en 1748, jusqu'en 1763, que le Régiment de l'Isle-de-France a été réformé. Il est pensionné du Roi, & réside à Nancy, où il a épousé, en 1732, *Marguerite-Louise Faugières de Vazeilles*, d'une Famille noble, de laquelle il a eu :

1. CHARLES-HYACINTHE, qui suit ;

2. Une fille, morte ;
3. MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de MONTAGNAC* ;
4. Et THÉRÈSE, Religieuse à l'Abbaye de N.-D.-du-Pré, au Mans, sur preuves de noblesse.

V. CHARLES-HYACINTHE DE MONTAGNAC, Chevalier, est entré, en 1757, dans le Régiment de l'Isle-de-France, où il est devenu Lieutenant, & a passé Lieutenant en pied au Régiment des Grenadiers de France. Il a épousé N.... de *Coudenhou*, ci-devant Chanoinesse de Bouxières, en Lorraine.

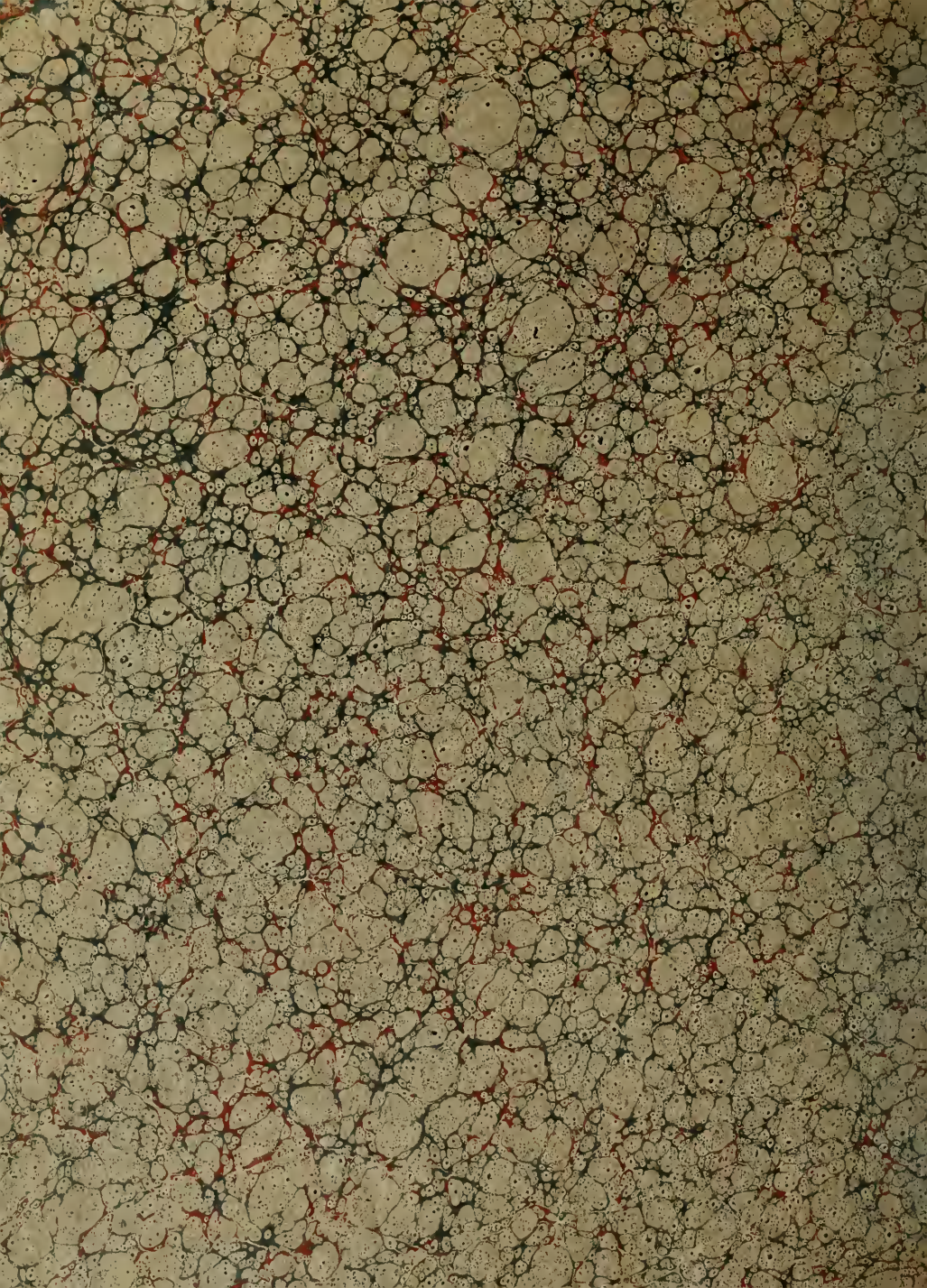
Suivant la *Gazette de France*, N° 11, du 5 Février 1776 (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli de *Chauvance*, qui, par un refus magnanime du Magistrè de l'Ordre, indiqua le Bailli de Rohan, comme le plus digne de cette place importante, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand Prieur d'Auvergne ; il est François, son vrai nom est MONTAGNAC ; sa Famille, originaire du Limoufin, est d'une ancienneté & d'une illustration très-grande ; elle est fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne sous les noms de MONTAGNAC-CHAUVANCE & DE MONTAGNAC DES LIGNIÈRES : les noms des Terres de *Chauvance* & des *Lignièrès* servent à distinguer les deux branches principales de cette Maison. La Terre de *Chauvance* appartient à la branche aînée dont est le Bailli de MONTAGNAC-CHAUVANCE, nouveau Grand Prieur d'Auvergne.

Les armes de MONTAGNAC sont : *de sable, au sautoir d'argent, cantonné de 4 molettes d'éperon du même.*











CB

DEPARTMENT OF THE ARMY  
NON-PERMANENT ROOM

0058733-01-5 RP

CS 587 .L2 1863 V13  
LA CHESNAYE-DESBOIS, F  
DICTIONNAIRE DE LA NOB

DEPARTMENT OF THE ARMY  
NON-PERMANENT ROOM



